

# La Sainte Bible / traduction de M. de Genoude



I . La Sainte Bible / traduction de M. de Genoude. 1838.

**1/** Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

**2/** Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

**3/** Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

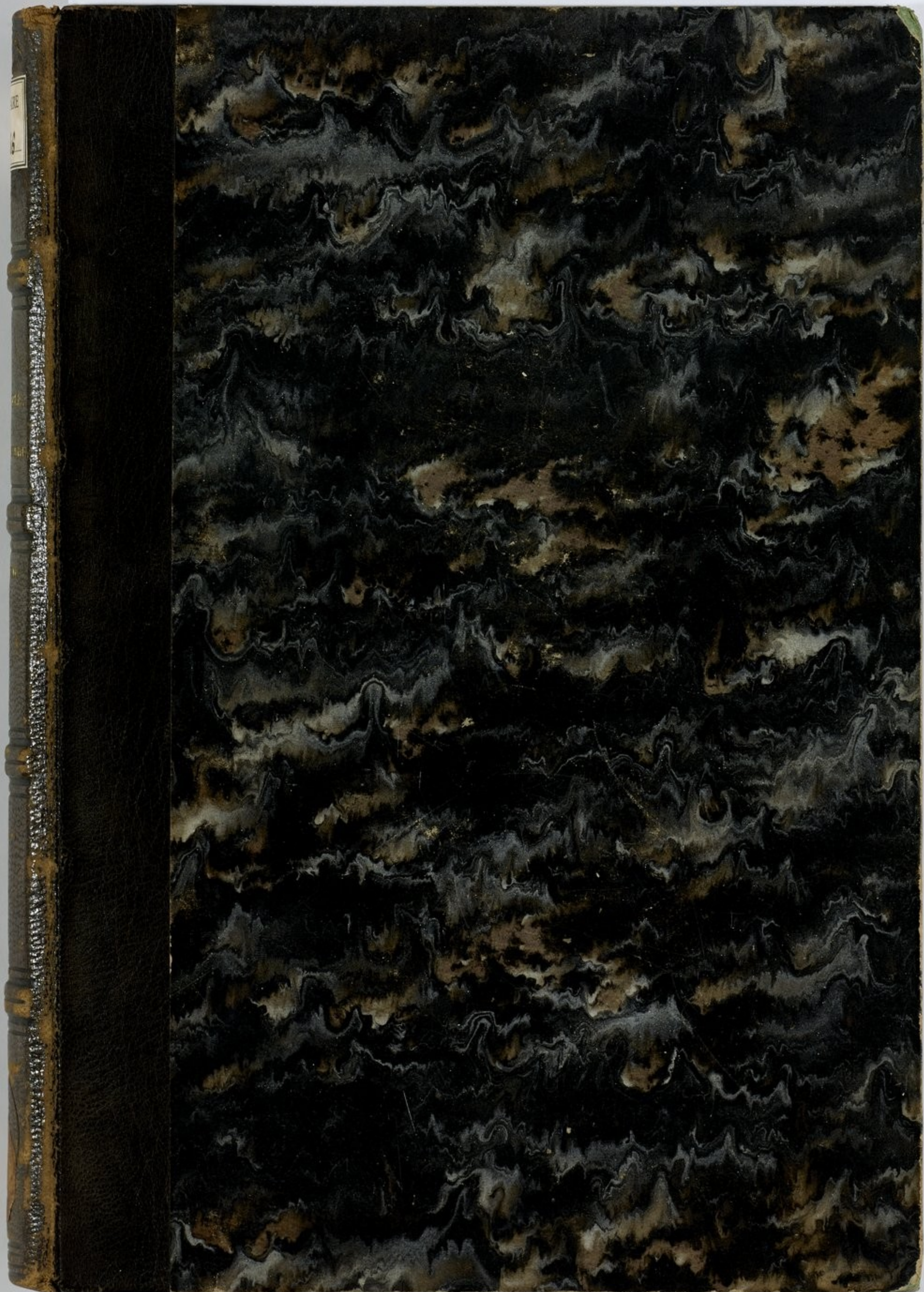
**4/** Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

**5/** Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

**6/** L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

**7/** Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [utilisation.commerciale@bnf.fr](mailto:utilisation.commerciale@bnf.fr).

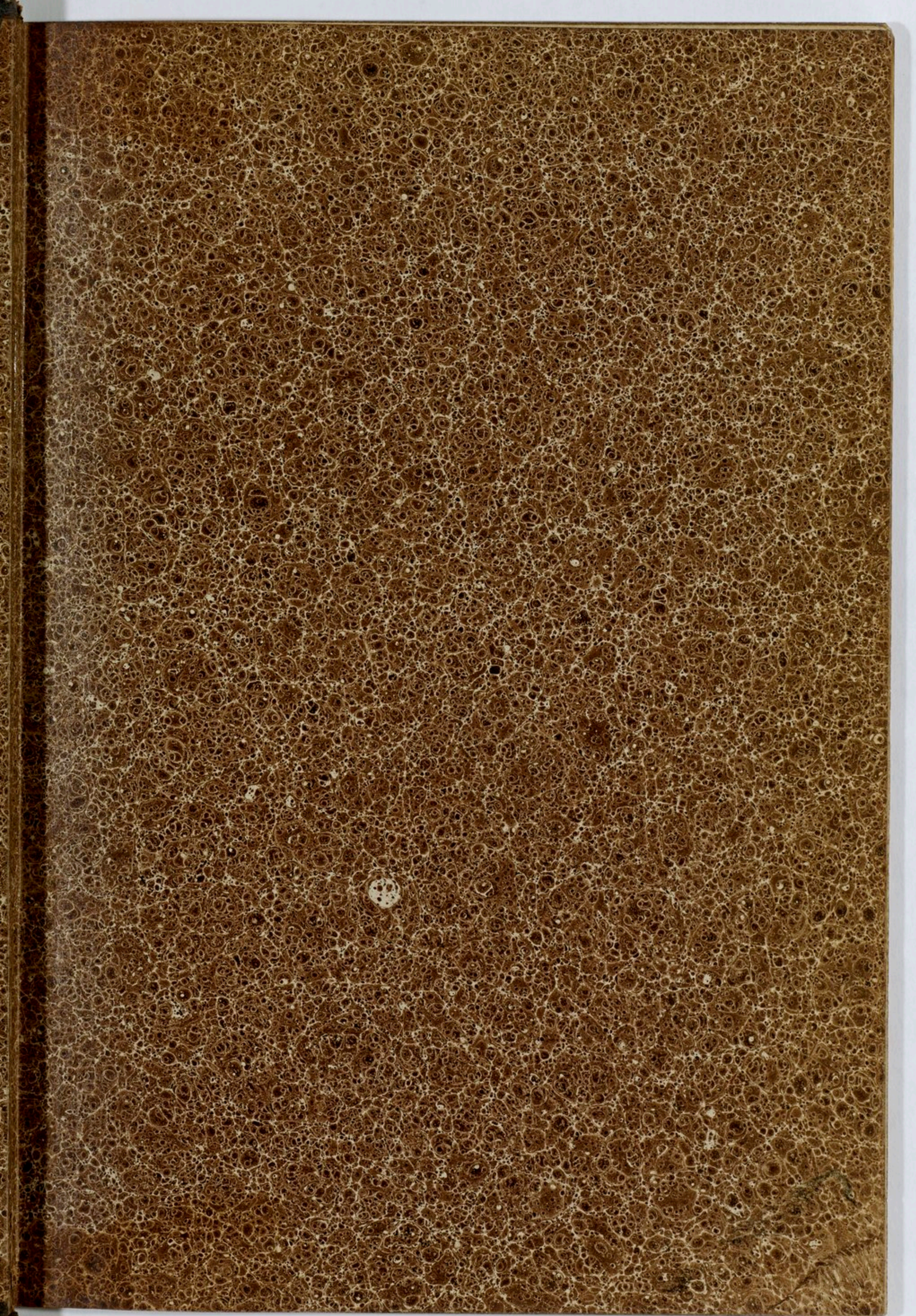




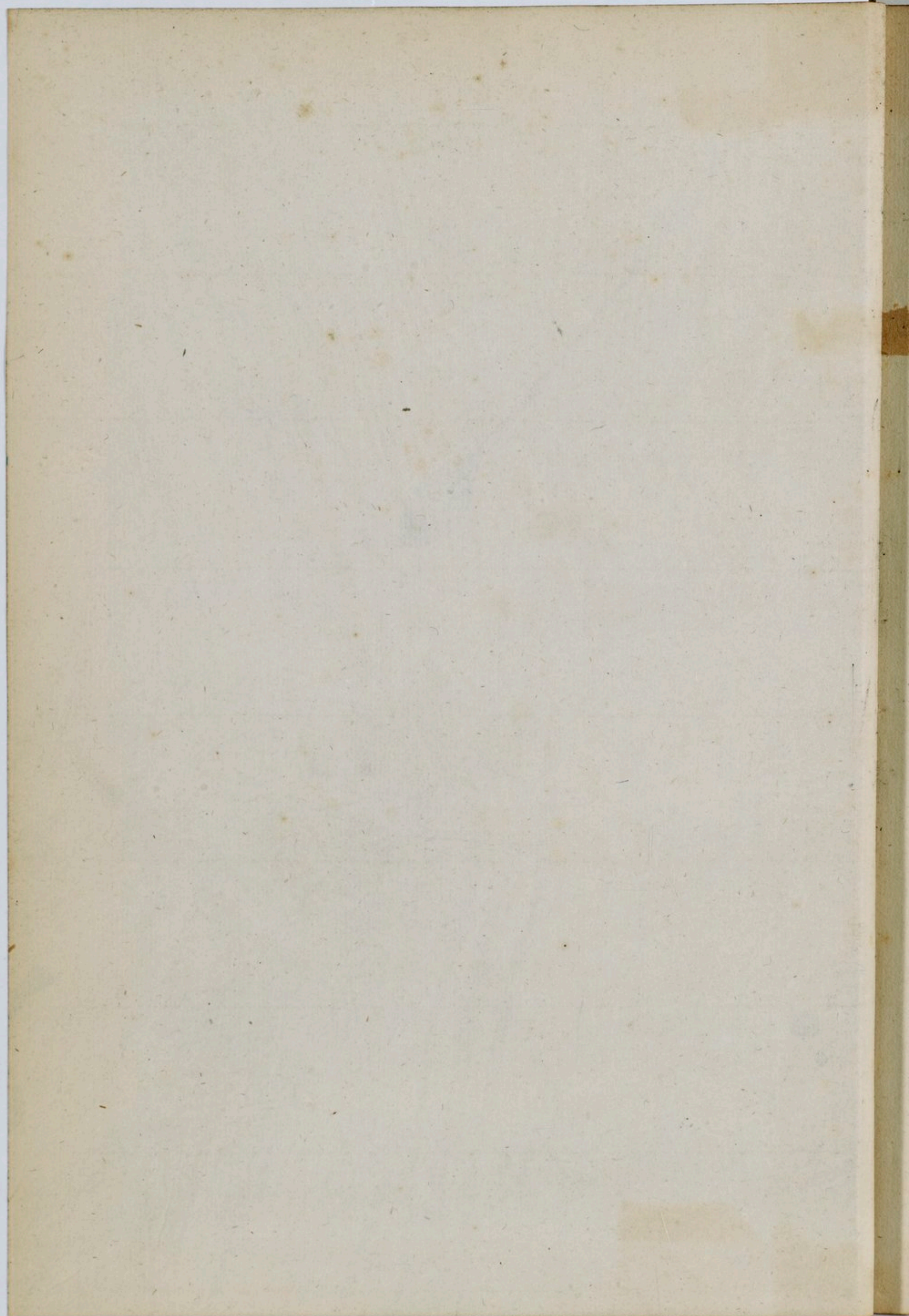














SAINTE BIBLE

ÉDITION DE 1840

PARIS

DE LA LIBRAIRIE

DE LA BIBLIOTHÈQUE

NATIONALE

DE LA RUE

DE LA HARPE

N° 12

PARIS

1840

DE LA LIBRAIRIE

DE LA BIBLIOTHÈQUE

NATIONALE

DE LA RUE

DE LA HARPE

N° 12

PARIS

1840



A 187.  
Lb. 1.

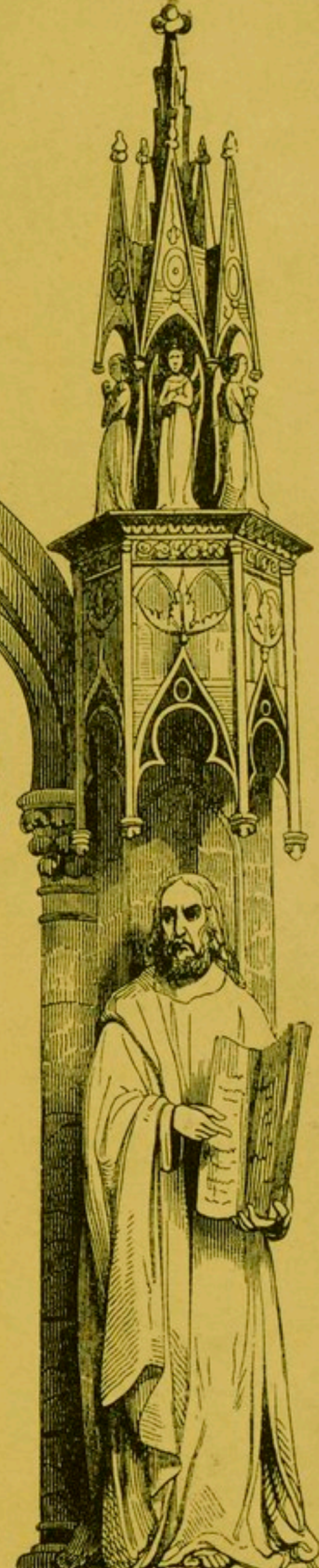
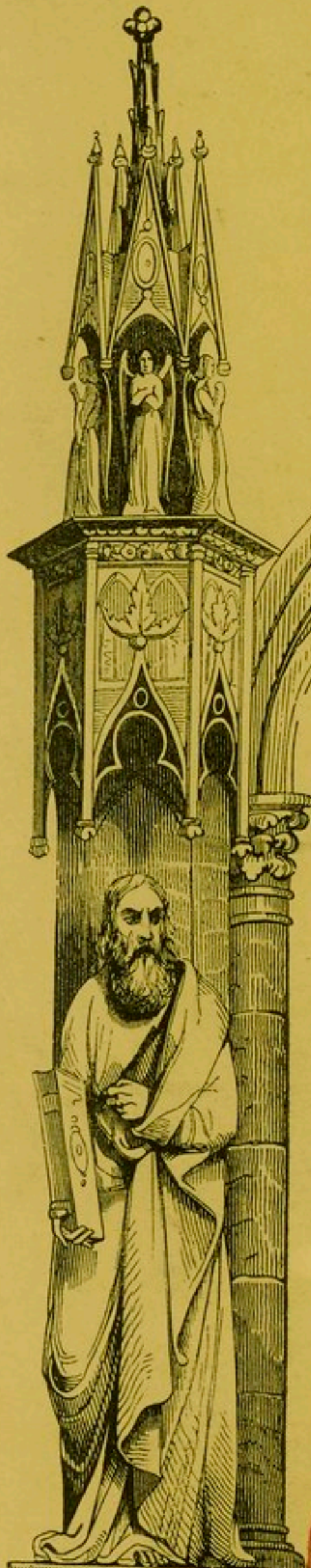
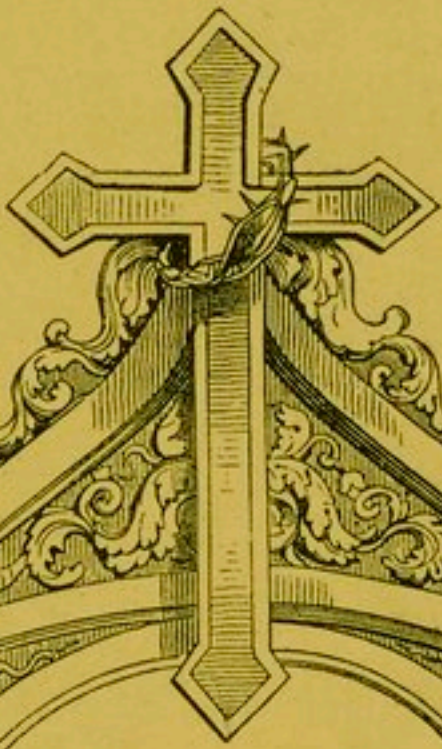
©



A

C.  
2436.





LA  
**SAINTE BIBLE**

L'ANCIEN ET LE NOUVEAU TESTAMENT

COMPLET,

Traduction Nouvelle

PAR M. DE GENOUDE,

AVEC UNE PRÉFACE DE L'ABBÉ JUSTE,

Chanoine honoraire, ancien Proviseur, Officier de l'Université;

ÉDITION SUR JÉSUS VÉLIN;

3 beaux vol. ornés de 150 grav.



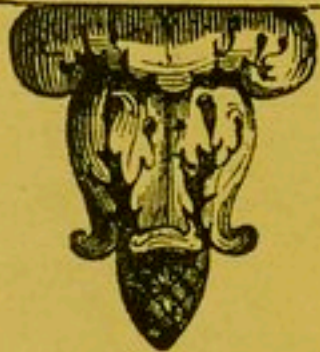
TOME PREMIER.

BIBLIE

GENOUDE

POURRAT FRÈRES, ÉDITEURS.

RUE DES PETITS-AUGUSTINS, 5. PARIS.









En donnant au public cette nouvelle édition de la Bible de M. de Cœuvres, dont la traduc-  
tion est si justement estimée, on a voulu la perfection de lui présenter une version corrigée  
que la sainte Église catholique a le droit de proposer aux fidèles : c'est à proprement parler  
une histoire de l'Écriture et de son interprétation, qui a pour objet de lui faire mieux saisir  
à l'édification. Elle se rapporte à l'usage de la messe même des saints Écritures. Il a semblé que la  
lecture des paroles divines se rapporte avec plus d'abondance de la parole, à mesure que  
celles de l'homme disparaissent.

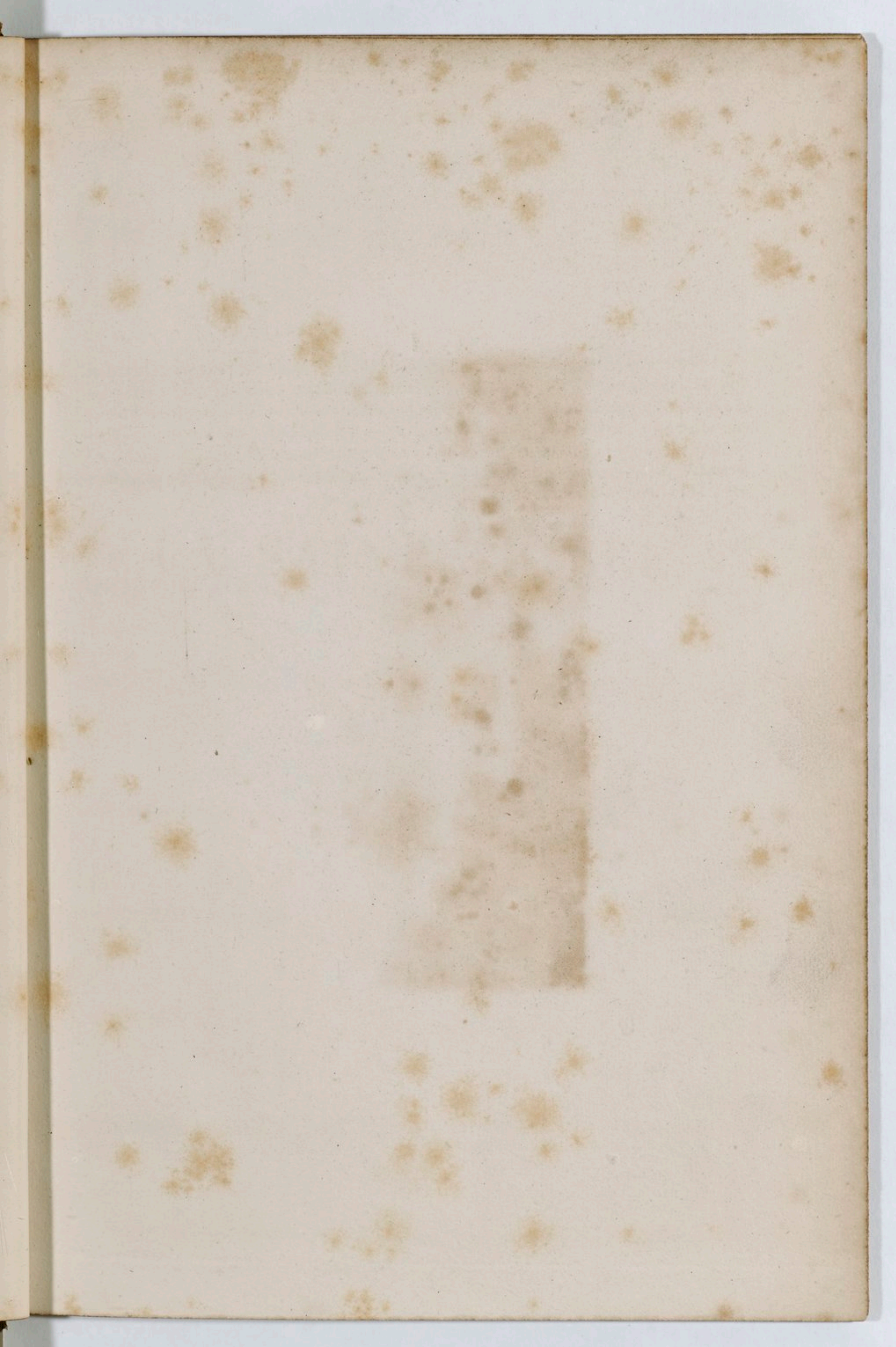
# LA SAINTE BIBLE.

PAR M. DE CŒUVRES, SEIGNEUR DE LAUNAY, DE LA SOCIÉTÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE DE MONTMARTRE.



En donnant au public cette nouvelle édition de la Bible de M. de Genoude, dont la traduction est si justement estimée, on n'a pas la prétention de lui présenter une version canonique que la seule Église catholique a le droit de proposer aux Fidèles : c'est, à proprement parler, une histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament, qui a paru d'autant plus sûre et plus propre à édifier, qu'elle se rapproche davantage du texte même des saintes Lettres. Il a semblé que la vertu des paroles divines s'épancherait avec plus d'abondance dans les cœurs, à mesure que celles de l'homme disparaîtraient.













LA MER MORTE.

BIBLIOTEQUE  
IMPERIALE

*Paris chez David le Peintre.*



# LA SAINTE BIBLE

TRADUCTION

DE M. DE GENOUDE.

Nouvelle Edition

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DU CLERGÉ DE FRANCE,

ET DIRIGÉE PAR LES SOINS

DE M. L'ABBÉ JUSTE,

CHANOINE HONORAIRE, ANCIEN PROVISEUR, OFFICIER DE L'UNIVERSITÉ;

AVEC L'AUTORISATION

DE MONSIEUR L'ARCHEVÊQUE DE PARIS.

TOME PREMIER.



PARIS.

POURRAT FRÈRES, RUE DES PETITS-AUGUSTINS, 5;

AU BUREAU DE LA GAZETTE DE FRANCE,  
RUE DU DOYENNÉ, 12;

AU BUREAU DE LA QUOTIDIENNE,  
RUE NEUVE-DES-BONS-ENFANTS, 3.

M DCCC XXXVIII.



# LA SAINTE BIBLE

TRADUCTION

DE M. DE GENOUDE.

Seconde Edition

PUBLIEE SOUS LES AUSPICES DE L'ACADEMIE DE FRANCE.

PARIS, 1823.

DE M. L'ABBÉ DE GENOUDE.

PARIS, CHEZ M. L'ABBÉ DE GENOUDE, RUE DE LA HARPE, N. 10.

AVEC APPROBATION.

DE MONSIEUR L'ARCHEVÊQUE DE PARIS.

TOME PREMIER.

PARIS.

POURRAIT ÊTRE DE TOUTES LES ÉDITIONS.

AL BUREAU DE LA BIBLIOTHÈQUE

DE LA VILLE DE PARIS.

N. 1000. 1823.





---

---

## AVIS DES ÉDITEURS.

---



QUAND les ouvrages de Moïse, de David et des Prophètes, ne nous auraient été transmis que comme des productions purement humaines, disait La Harpe, ils seraient encore, par leur originalité et leur antiquité, dignes de toute l'attention des hommes qui pensent, et, par les beautés uniques dont ils brillent, dignes de l'admiration et de l'étude de tous ceux qui ont le sentiment du beau. C'est l'hommage qu'on leur a toujours rendu. La mode de l'irréligion, qui date en France du milieu du dernier siècle, n'a pas même détruit, parmi nos littérateurs, l'impression que doivent faire les poésies sacrées sur quiconque est capable de les sentir. On a vu les plus déterminés ennemis de la Religion révéler comme poètes ceux qu'ils rejetaient comme prophètes, et Diderot laissait à la Bible une place, dans sa bibliothèque choisie, à côté d'Homère. Voltaire seul affecta le plus grand mépris pour l'Écriture, et n'a cessé de la travestir en prose et en vers pour se donner le droit de s'en moquer. Il n'en fallait pas davantage pour entraîner à sa suite une foule d'ignorants et d'étourdis qui n'étaient pas même en état d'entendre le latin de la Vulgate.»

Il faut l'avouer, les différentes versions qui ont été faites de la Bible dans notre langue n'étaient pas propres à détruire ce préjugé. Parmi les traducteurs, les uns, selon le jugement de notre plus célèbre critique, avaient plus ou moins paraphrasé, et effacé souvent le principal caractère de l'original, cette simplicité touchante, d'où naît ce qu'on appelle *onction*; les autres, en voulant être trop précis, avaient cessé d'être clairs. D'ailleurs, et c'est toujours La Harpe qui parle, presque tous manquent de cette espèce d'élégance qui s'accorde avec la simplicité.

Une traduction nouvelle qui reproduirait l'élévation, la force, la hardiesse de la poésie hébraïque, qui transporterait dans notre langue ses mouvements, ses images, ses sentiments, ses métaphores les plus audacieuses, sa majesté et sa douceur, qui rendrait enfin ce sublime des Livres saints, *aussi loin de tout autre sublime que l'esprit de Dieu l'est de l'homme*, serait donc la meilleure réponse à opposer au mépris de Voltaire et de ses adeptes.

Tel est le but que s'est proposé M. de Genoude; et ceux qui ne peuvent lire la Vulgate retrouvent dans sa traduction quelque idée de la simplicité et de la sublimité des Livres saints.



Il faut répondre à une objection qu'on entend souvent répéter contre une traduction de la Bible en langue vulgaire : « Doit-on livrer les secrets de Dieu à la multitude, et la provoquer à juger ce qu'elle est incapable de comprendre ? L'ignorance et les passions n'abusent-elles pas des meilleures choses, et des précautions infinies ne sont-elles pas nécessaires pour instruire le peuple sans l'exposer aux périls qui naissent de la faiblesse de l'esprit et de l'orgueil du cœur ? Il ne doit rien rester d'obscur dans ses idées, d'incertain dans ses croyances, de douteux dans ses devoirs : ainsi la doctrine chrétienne lui doit être enseignée par l'autorité vivante des Pasteurs, et le vrai moyen de lui rendre l'Écriture utile n'est pas seulement de la lui faire lire, mais de la lui faire croire et pratiquer. »

Nous pourrions à cela n'opposer qu'un seul fait. Ces Livres ont été traduits, et dès lors il est à désirer qu'ils le soient le mieux possible. Mais il y a plus : depuis quelques années des Sociétés appelées bibliques s'efforcent de répandre partout l'Écriture, et la livrent au peuple dans des traductions sans chaleur, sans onction, où l'on ne trouve ni la grâce, ni l'énergie, ni la magnificence du texte sacré. Publier une traduction de l'Écriture, qui en conserve l'esprit dans un langage tout-à-fait pur, est donc une entreprise appropriée à ce temps-ci. Il ne faut pas croire d'ailleurs que ce soit quelque chose d'inouï dans l'Église, et il faudrait bien prendre garde, dans cette question, de confondre les temps.

Écoutez Fénelon, parlant de la discipline de l'Église dans les premiers siècles :

« Je crois qu'on s'est donné de nos jours une peine inutile pour prouver ce qui est incontestable ; savoir, que les laïques lisaient les saintes Écritures dans les premiers siècles de l'Église. Pour s'en convaincre, il ne faut qu'ouvrir les livres de S. Chrysostôme. Il dit, par exemple, dans sa préface sur l'Épître aux Romains, qu'*il ressent une vive douleur de ce que beaucoup de fidèles n'entendent pas S. Paul comme il faudrait, et de ce que l'ignorance de quelques-uns va jusqu'à ne savoir pas le nombre de ses Épîtres* ; il ajoute que ce désordre vient de ce qu'ils ne veulent pas avoir assidument ses écrits dans leurs mains, et que l'ignorance des saintes Écritures est la source de la contagion des hérésies et de la négligence dans les mœurs.

« En ces temps-là les saintes Écritures et même la Liturgie étaient en langue vulgaire. Tout l'Occident entendait le latin, dans lequel il avait l'ancienne version de la Bible, que S. Augustin nomme *la Vieille Italique*. L'Occident avait aussi la Liturgie dans la même langue, qui était celle de tout le peuple. Pour l'Orient, c'était la même chose : tout le peuple y parlait le grec ; il entendait la version des Septante et la Liturgie grecque, comme nos peuples entendraient une version française. Ainsi, sans entrer dans aucune question de critique, il est plus clair que le jour que tout le peuple avait dans sa langue



naturelle la Bible et la Liturgie; qu'on faisait lire la Bible aux enfants pour les bien élever; que les saints Pasteurs leur expliquaient de suite, dans leurs sermons, les livres entiers de l'Écriture; que le texte était très familier aux peuples; qu'on les exhortait à le lire continuellement; qu'on les blâmait d'en négliger la lecture; enfin qu'on regardait cette négligence comme la source des hérésies et du relâchement des mœurs. Voilà ce qu'on n'avait aucun besoin de prouver, parce que cela est clair dans les monuments de l'antiquité.

« Il semble, ajoute Fénelon, que les Vaudois et les Albigeois ont obligé l'Église à user de son droit rigoureux, pour ne permettre la lecture du texte sacré qu'aux personnes qu'elle jugeait assez bien préparées pour le lire avec fruit. Rien ne prouve mieux la sagesse de cette mesure que ce qui arriva depuis : Wicief, Luther, Calvin, et tous les chefs de secte du XVI<sup>e</sup> siècle qui ont entraîné les peuples, abusaient de ces paroles, *scrutamini Scripturam*, approfondissez les Écritures, et ils achevèrent de mettre l'Église dans la nécessité de réduire les peuples à ne lire les Écritures qu'avec une permission expresse des Pasteurs. »

Mais aujourd'hui tout est changé. Ce ne sont plus des objections contre tel ou tel dogme, tirées des passages de l'Écriture mal interprétés : c'est l'Écriture elle-même qui a été attaquée par une nouvelle hérésie plus funeste que toutes les autres; c'est sa majestueuse beauté, c'est sa vérité, qui a été niée avec acharnement. On a fait plus : on a tronqué une foule de passages, on l'a travestie; et les livres où sont contenues ces parodies indécentes sont jetés partout à profusion. Quel moyen existe-t-il de faire justice de ce nouveau scandale, et de venger la majesté de nos Livres saints outragée? Pas d'autre que d'opposer la vérité au mensonge, le portrait à la caricature, à d'indécentes parodies une version fidèle.

Nous reconnaissons toutefois que le dépôt des saintes Écritures ayant été divinement confié à l'Église, qui, seule, a le droit de les interpréter avec une infaillible autorité, nul ne doit en détourner le sens selon son esprit particulier; que les simples ne doivent la lire qu'avec précaution, et d'après les conseils des Pasteurs légitimes; que les plus habiles eux-mêmes ne doivent pas les regarder comme l'unique source où l'on puisse trouver les règles et les principes de la Foi, la tradition transmise par l'enseignement de l'Église catholique étant également, et pour tous, le moyen le plus assuré comme le plus direct et le plus facile de recevoir et de conserver la saine doctrine.

Il existe deux versions du texte hébreu, en grec et en latin, appelées, l'une *les Septante*, et l'autre *la Vulgate*, qui seules font autorité dans l'Église. M. de Genoude s'est toujours aidé du secours de ces deux versions, en recourant souvent au texte hébreu.



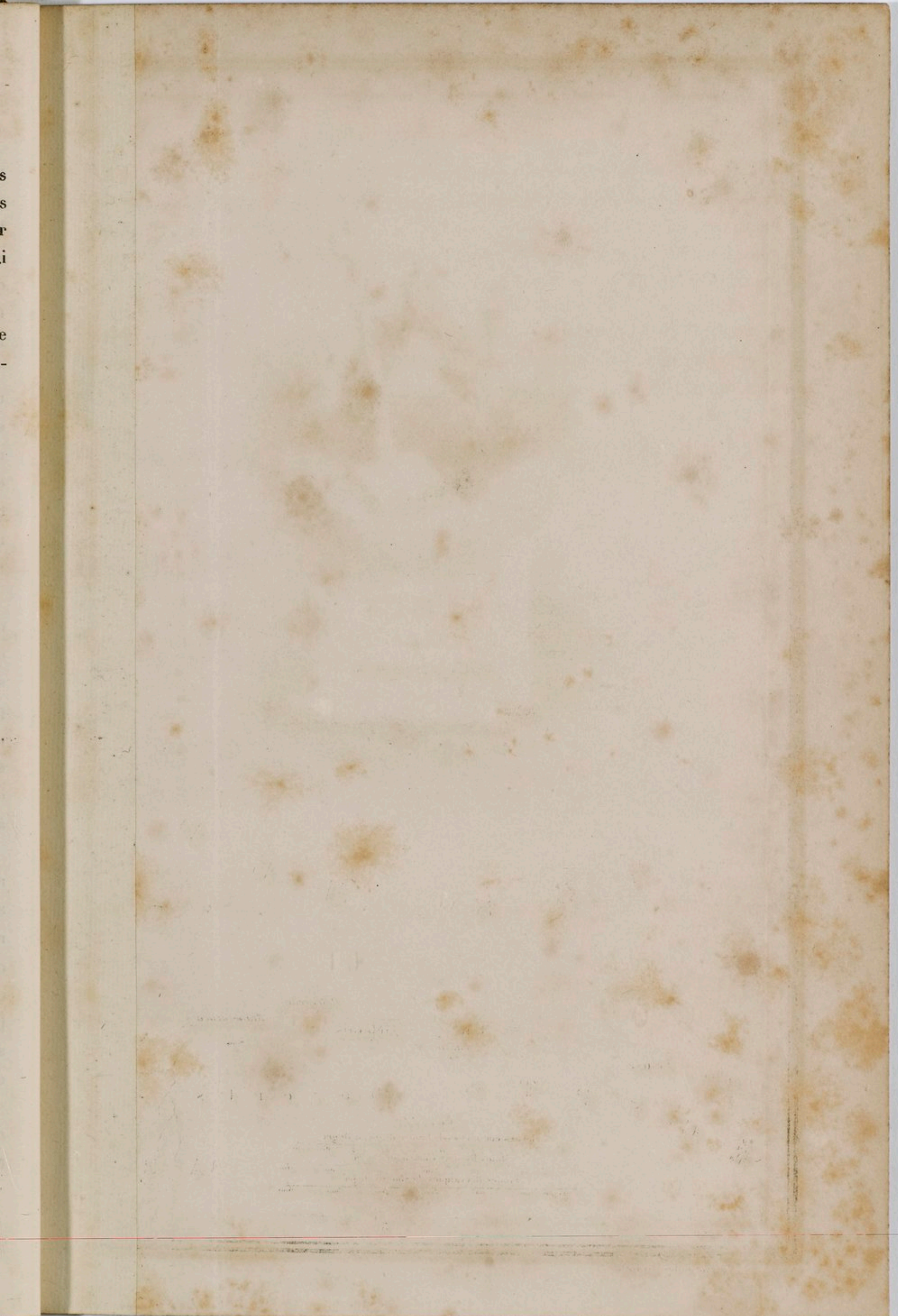
A l'aide des grands travaux faits dans ces derniers temps, moyen de reproduire les formes et les tournures originelles et pour ainsi dire indigènes, qui peuvent seules conserver à ces ouvrages, consacrés par l'inspiration divine et par les siècles, leur vêtement de religion et d'antiquité, M. de Genoude n'a jamais adopté aucun sens qui ne fût soutenu par des critiques dont l'autorité est reconnue.

La nouvelle édition commencée depuis plusieurs années a été corrigée avec le plus grand soin, et aujourd'hui encore, jusqu'à son entière réimpression, est soumise à une surveillance continuelle, et à un examen approfondi.

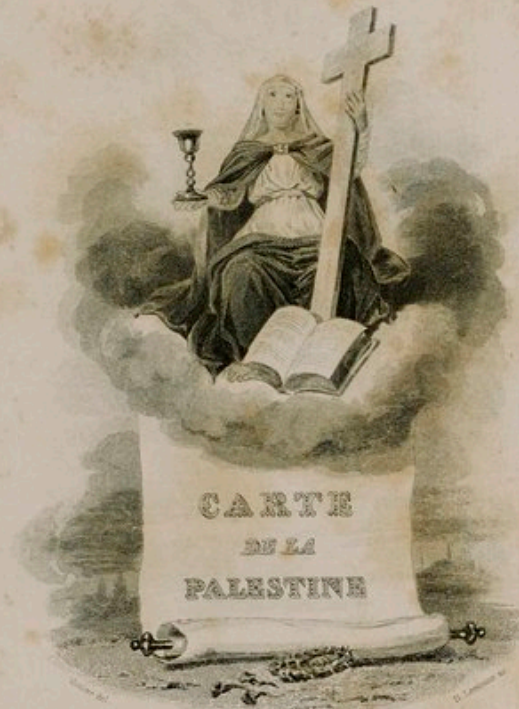




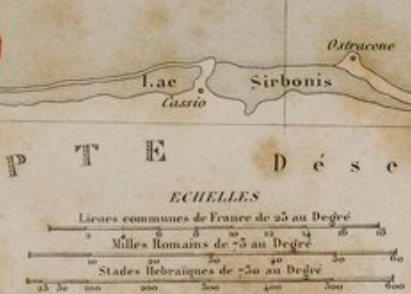
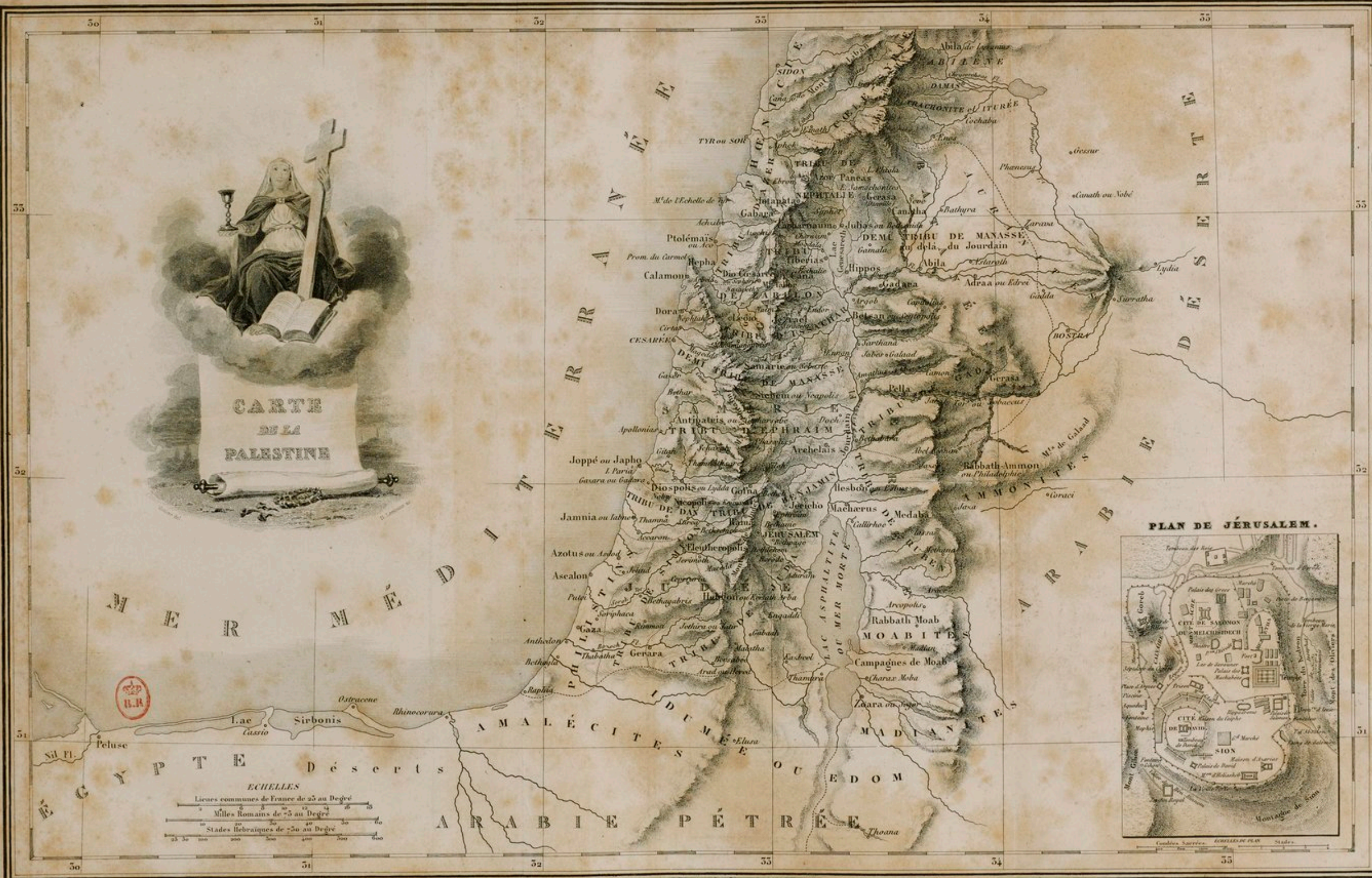
s  
s  
r  
i  
e  
-







CARTE  
DE LA  
PALESTINE





53

52

51

Gravé

13



---

## PRÉFACE DE L'AUTEUR.

---



QUAND je publiai la traduction d'Isaïe et de Job, j'étais loin de penser que j'entreprendrais de donner au public une nouvelle traduction de la Bible. J'avais été extrêmement frappé des beautés répandues dans l'Écriture, et étonné de l'espèce de ridicule que quelques écrivains du dernier siècle avaient essayé d'y attacher. Plus surpris encore d'entendre leurs assertions répétées, je m'assurai que c'était surtout par des gens qui, ne lisant pas même le latin de la Vulgate, ne jugeaient de l'Écriture que par les traductions françaises, toutes faites par des hommes plus érudits que lettrés, et qui paraissent, comme on l'a dit, avoir plus travaillé à éclaircir le texte qu'à en exprimer les beautés par une traduction élégante et fidèle. Je crus donc utile de reproduire dans notre langue quelques-uns des livres de l'Écriture.

Des hommes, dans le jugement desquels j'ai toute confiance, m'ont engagé à continuer ce travail; et il m'est bien doux de penser que quelques personnes liront peut-être aujourd'hui avec plus de respect, dans notre langue, ce Livre, le premier des livres, que l'irrégion du dernier siècle a voulu en vain attaquer; ce livre contre lequel ce siècle a employé en vain « les conjectures de la « critique, les obscurités de la chronologie, les fables des anciens peuples, les « récits des écrivains profanes, les inscriptions des médailles, les incertitudes « de la géographie des premiers temps, les sophismes de la logique, les décou- « vertes de l'histoire naturelle, les expériences de la physique, les observations « de la médecine, les subtilités de la métaphysique, les recherches de la phi- « lologie, les profondeurs de l'érudition, la connaissance des langues, les rela- « tions des voyageurs, les calculs de la géométrie, les figures de la rhétorique, « les règles de la grammaire, les procédés de tous les arts <sup>1</sup>. »

Ce qu'en disait l'Apôtre est donc pleinement conforme à la raison : « Toute « l'Écriture est divinement inspirée, et propre à enseigner, à convaincre, à cor- « riger et à instruire. » Tertullien ne cessait d'adorer *la plénitude de l'Écriture*;

<sup>1</sup> Bullet.



ce sont ses propres expressions. Pic de la Mirandole disait qu'après tant de livres qu'il avait feuilletés il en revenait à la Bible, convaincu que c'était le seul livre où se trouve la vraie sagesse avec la véritable éloquence. Robert, roi de Sicile, écrivait à Pétrarque : « Je vous assure que je fais plus de cas des saintes « Lettres que de ma couronne ; s'il fallait opter, et quitter nécessairement « l'un pour l'autre, je n'hésiterais pas à abandonner mon diadème. » Lisez Longin, Bossuet, La Harpe, vous verrez comme ils parlent des saintes Écritures. Les imitations qu'en ont faites Racine et Rousseau, prouvent à la fois et la sublimité de la Bible et le sentiment profond qu'en avaient ces deux grands poètes. Le fondateur de la Société asiatique de Calcutta, William Jones, disait : « J'ai lu avec beaucoup d'attention les saintes Écritures, et je pense que ce volume, indépendamment de sa céleste origine, contient plus d'éloquence, « plus de vérités historiques, plus de morale, plus de richesses poétiques, en « un mot, plus de beautés de tous les genres, qu'on n'en pourrait recueillir de « tous les autres livres ensemble, dans quelque langue et dans quelque siècle « qu'ils eussent été composés. »

Rien n'est plus vrai que ce jugement ; et il serait facile de tirer de cette sublimité de la Bible une preuve de sa divinité. L'incrédule même avoue que *la majesté des Écritures l'étonne, que la simplicité de l'Évangile parle à son cœur.*

Puissions-nous, dans notre traduction, avoir conservé quelque chose de la simplicité et de l'onction de l'original ! Ce serait avoir déjà beaucoup fait contre l'incrédulité de ce siècle, que de lui avoir montré *le sublime des Livres saints aussi loin de tout autre sublime que l'esprit de Dieu l'est de l'homme.* Nous avons fait disparaître dans cette édition un grand nombre de fautes qui se trouvaient dans les premières : nous serions heureux qu'on voulût bien nous indiquer toutes celles qui nous auraient encore échappé ; et c'est dans cette vue que nous avons sollicité l'examen et la surveillance de l'autorité ecclésiastique du diocèse de Paris. Quoique, pour des raisons que nous ne savons que respecter, cette autorité ait résolu de n'attacher à aucune traduction de la Bible en langue vulgaire le sceau de son approbation, elle a bien voulu cependant, sur notre prière, consentir à autoriser un ecclésiastique justement honoré de sa confiance à revoir de concert avec nous et à diriger le travail de cette nouvelle édition. Nous protestons d'avance, comme nous l'avons déjà fait lors des premières éditions, contre toute interprétation que nous aurions adoptée, et qui serait



PRÉFACE DE L'AUTEUR.

vij

contraire à la Foi de l'Église catholique, apostolique et romaine, dans le sein de laquelle nous voulons vivre et mourir. Il ne nous reste qu'à prier la divine Providence de bénir un travail que nous n'avons entrepris que pour sa gloire, et que nous plaçons à cet effet sous les auspices du Clergé de France et du Prélat objet de tant de vénération !

EUGÈNE DE GENOUDE.

Mai 1834.

« Je déclare m'associer de tout mon cœur aux sentiments de Foi et de piété  
« exprimés par M. de Genoude, et protester avec lui contre toute erreur et  
« fausse interprétation, condamnant tout ce que notre mère la Sainte Église  
« condamne, et ne voulant croire et approuver, jusqu'à un iota, que ce qu'elle  
« enseigne et approuve. »

L'Abbé JUSTE.



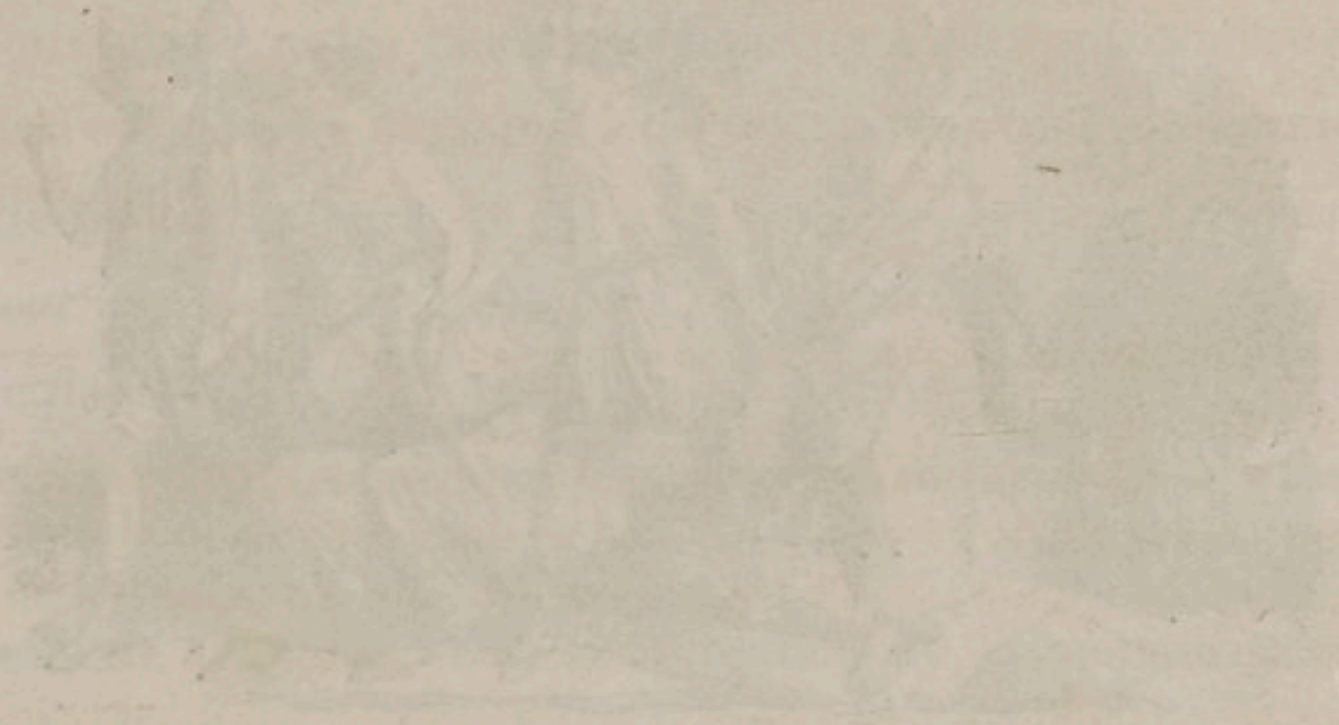


PREFACE DE LAUTRE

containe à la loi de l'Église catholique, apostolique et romaine, dans le sein  
de laquelle nous voulons vivre et mourir. Il ne nous reste qu'à prier le divin  
Esprit de Dieu en travail que nous n'ayons entrepris que pour sa gloire,  
et que nous puissions, en étant sous les auspices du Saint-Esprit de France et de  
l'Église, être de tant de réputation.

DISCOURS DE GENOUX

de la doctrine m'assoir de tout mon cœur aux sacrements de la loi et de la grâce  
éternelle par le Seigneur, et protester avec lui contre toute erreur et  
fausse attribution, condamnant tout ce qui nous mène à la sainte Église  
condamnée et ne voulant croire et approuver, jusqu'à un tel point, que ce qu'elle  
a jugé et approuvé.

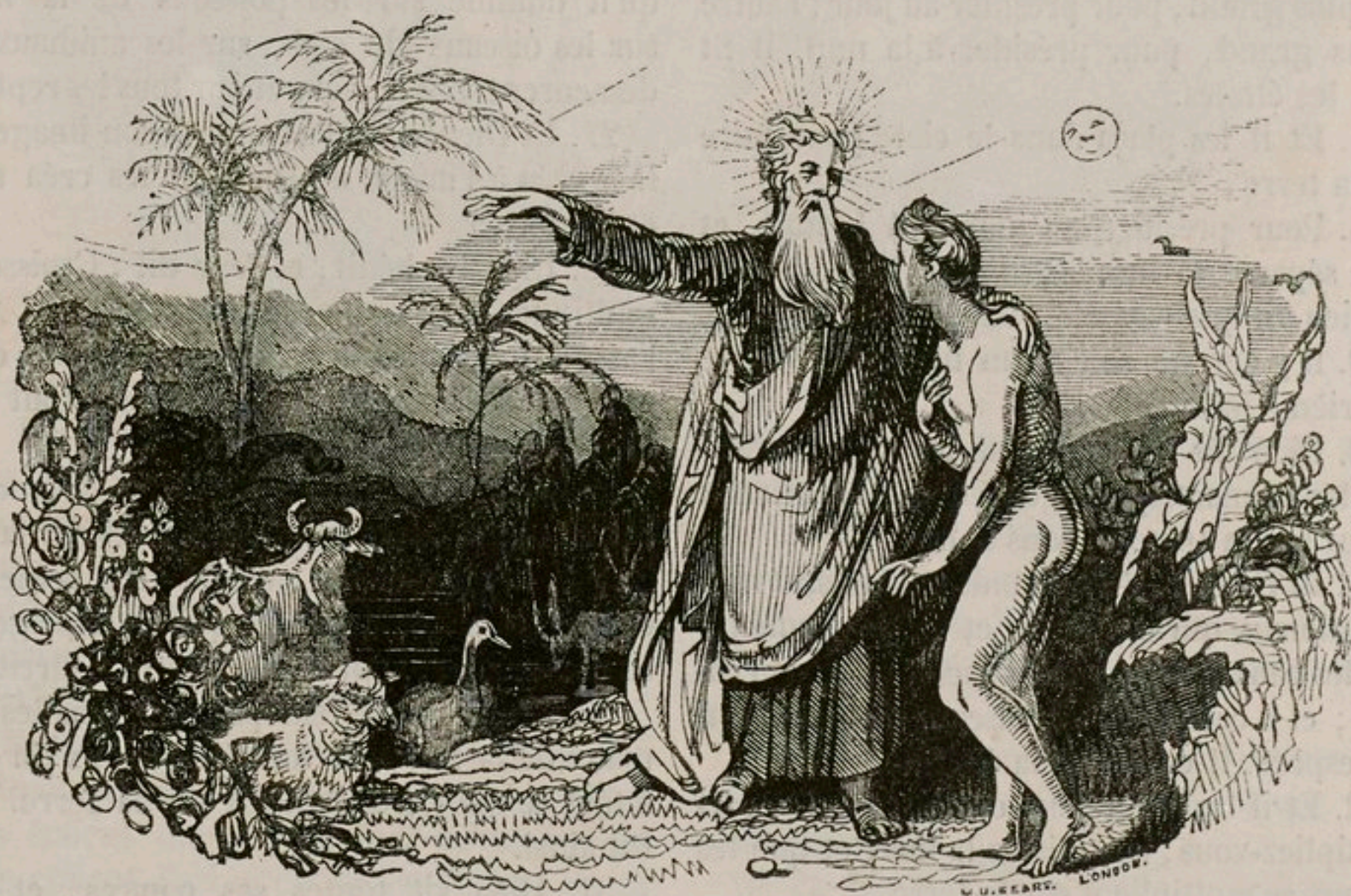




# LA SAINTE BIBLE.

## LA GENÈSE.

### CHAPITRE PREMIER.



**A**u commencement Dieu créa le ciel et la terre.

2. La terre était informe et nue, et les ténèbres couvraient la face de l'abîme, et l'Esprit de Dieu reposait sur les eaux.

3. Et Dieu dit : Que la lumière soit. Et la lumière fut.

4. Dieu vit que la lumière était bonne, et il sépara la lumière des ténèbres.

5. Et il appela la lumière, jour, et les ténèbres, nuit ; et le soir et le matin formèrent un jour.

6. Et Dieu dit : Qu'un firmament soit entre les eaux, et qu'il sépare les eaux d'avec les eaux.

7. Et Dieu étendit le firmament, et divisa

les eaux supérieures des eaux inférieures. Et il fut ainsi.

8. Et Dieu appela le firmament, ciel ; et le soir et le matin furent le second jour.

9. Et Dieu dit : Que les eaux qui sont sous le ciel se rassemblent en un seul lieu, et que l'aride paraisse. Et il fut ainsi.

10. Et Dieu appela l'aride, terre, et les eaux rassemblées, mer. Et Dieu vit que cela était bon.

11. Et il dit : Que la terre produise les plantes verdoyantes avec leur semence, les arbres avec des fruits chacun selon son espèce, qui renferment en eux-mêmes leur semence, pour se reproduire sur la terre. Et il fut ainsi.

12. La terre produisit donc des plantes qui portaient leur graine suivant leur espèce, et



des arbres fruitiers qui renfermaient leur semence en eux-mêmes suivant leur espèce. Et Dieu vit que cela était bon.

13. Il y eut un soir et un matin : ce fut le troisième jour.

14. Dieu dit aussi : Qu'il y ait dans le ciel des corps lumineux qui divisent le jour d'avec la nuit, et qu'ils servent de signes pour marquer les temps, les jours et les années;

15. Qu'ils luisent dans le ciel, et qu'ils éclairent la terre. Et il fut ainsi.

16. Et Dieu fit deux grands corps lumineux : l'un plus grand, pour présider au jour ; l'autre moins grand, pour présider à la nuit. Il fit aussi les étoiles.

17. Et il les plaça dans le ciel, pour luire sur la terre,

18. Pour présider au jour et à la nuit, et pour séparer la lumière d'avec les ténèbres. Et Dieu vit que cela était bon.

19. Il y eut un soir et un matin : ce fut le quatrième jour.

20. Dieu dit encore : Que les eaux produisent les animaux qui nagent, et que les oiseaux volent sur la terre et sous le ciel.

21. Et Dieu créa les grands poissons, et tous les animaux qui ont la vie et le mouvement, que les eaux produisirent chacun selon son espèce ; et il créa aussi des oiseaux chacun selon son espèce. Il vit que cela était bon.

22. Et il les bénit, en disant : Croissez et multipliez-vous ; remplissez la mer, et que les oiseaux se multiplient sur la terre.

23. Il y eut encore un soir et un matin : ce fut le cinquième jour.

24. Dieu dit aussi : Que la terre produise des animaux vivants chacun selon son espèce, les animaux domestiques, les reptiles et les bêtes sauvages selon leurs différentes espèces. Et il fut ainsi.

25. Dieu fit donc les bêtes sauvages de la terre selon leurs espèces ; les animaux domestiques et tous ceux qui rampent sur la terre, chacun selon son espèce. Et il vit que cela était bon.

26. Dieu dit ensuite : Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance ; et qu'il domine sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel, sur les animaux qui demeurent sous le ciel, et sur tous les reptiles.

27. Et Dieu créa l'homme à son image ; et il le créa à l'image de Dieu : il le créa mâle et femelle.

28. Dieu les bénit, et leur dit : Croissez et multipliez-vous ; remplissez la terre et vous l'assujettissez ; dominez sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel, et sur tout animal qui se meut sur la terre.

29. Dieu dit encore : Voilà que je vous ai donné toutes les plantes répandues sur la surface de la terre et qui portent leur semence, et tous les arbres fruitiers qui ont leur germe en eux-mêmes, pour servir à votre nourriture ;

30. Et j'ai donné leur pâture à tous les animaux de la terre, à tous les oiseaux du ciel, à tout ce qui vit et se meut sur la terre. Et il fut ainsi.

31. Dieu vit toutes ses œuvres, et elles étaient parfaites. Il y eut un soir et un matin : ce fut le sixième jour.



## CHAPITRE II.



AINSI furent achevés les cieux, la terre, et tout ce qu'ils renferment.

2. Dieu accomplit son œuvre le septième jour ; et il se reposa ce jour-là, après avoir formé tous ses ouvrages.

3. Dieu bénit le septième jour et le sanctifia, parce qu'il s'était reposé en ce jour, après avoir terminé son œuvre.

4. Telle fut l'origine des cieux et de la terre,

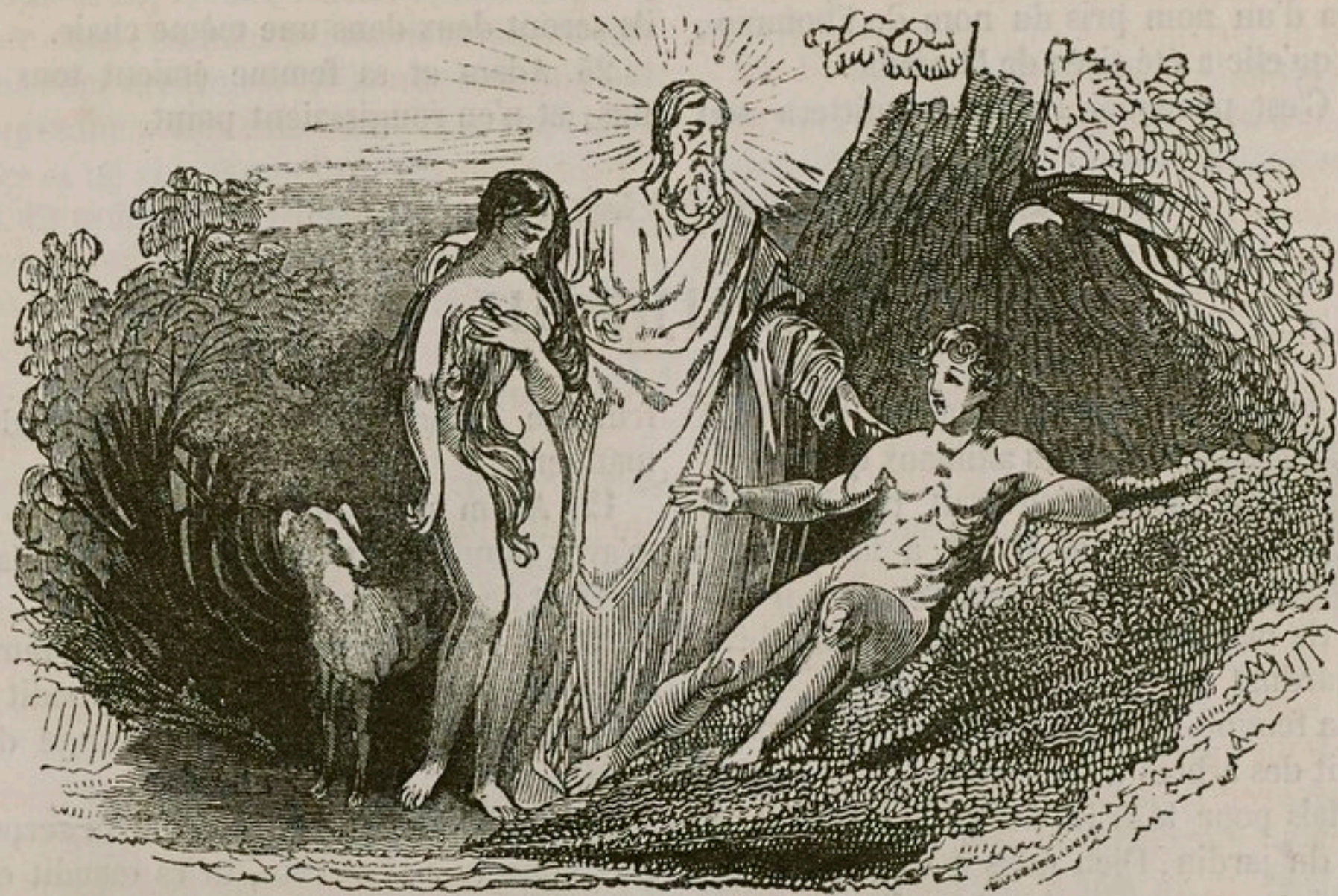
lorsqu'ils furent créés, au jour que le Seigneur Dieu fit la terre et les cieux ;

5. Et toutes les plantes des champs quand il n'y en avait point sur la terre, et toutes les herbes de la campagne quand la terre n'en produisait point : car le Seigneur Dieu n'avait point encore répandu la pluie sur la terre, et il n'y avait point d'homme pour la cultiver ;

6. Mais il s'élevait de la terre des vapeurs qui en arrosaient la surface.



## LA GENÈSE.



7. Le Seigneur Dieu forma l'homme du limon de la terre, et il répandit sur son visage un souffle de vie, et l'homme eut une âme vivante.

8. Or le Seigneur Dieu avait planté dès le commencement un jardin de délices : il y avait placé l'homme qu'il avait formé.

9. Et le Seigneur fit sortir de la terre une multitude d'arbres beaux à voir et dont les fruits étaient doux à manger : au milieu du jardin étaient l'arbre de vie et l'arbre de la science du bien et du mal.

10. Dans ce lieu de délices coulait un fleuve qui arrosait le jardin et se divisait en quatre canaux.

11. Le premier s'appelle Phison ; c'est celui qui coule autour du pays de Hévilath, où l'on trouve de l'or,

12. Et l'or le plus pur : c'est là aussi que se trouvent le bdellium et la pierre d'onix.

13. Le nom du second fleuve est Géhon : c'est celui qui coule autour du pays de Chus.

14. Le nom du troisième fleuve est le Tigre : il se répand du côté de l'Assyrie. Le quatrième fleuve est l'Euphrate.

15. Le Seigneur Dieu prit l'homme et le plaça dans le jardin d'Éden, pour le cultiver et le garder.

16. Et le Seigneur fit à l'homme un commandement et lui dit : Tu peux manger de tous les fruits du jardin :

17. Mais ne mange pas du fruit de l'arbre de la science du bien et du mal ; car, au jour que tu en mangeras, tu mourras de mort.

18. Et le Seigneur Dieu dit : Il n'est pas bon que l'homme soit seul ; faisons-lui une aide semblable à lui.

19. Le Seigneur Dieu, après avoir formé de la terre tous les animaux de la terre et tous les oiseaux du ciel, les fit venir devant Adam, afin qu'il vît comment il les nommerait, et que chacun d'eux portât le nom qu'Adam lui aurait donné.

20. Et Adam donna leurs noms aux animaux domestiques, aux oiseaux du ciel, et aux bêtes sauvages : mais il n'avait point trouvé d'aide semblable à lui.

21. Le Seigneur Dieu envoya donc à Adam un profond sommeil ; et, pendant qu'il dormait, Dieu prit de la chair d'un de ses côtés, et ferma ensuite la plaie.

22. Le Seigneur Dieu forma ainsi une femme d'une côte d'Adam, et l'amena devant Adam.

23. Et Adam dit : Voilà maintenant l'os de



mes os, et la chair de ma chair : celle-ci s'appellera d'un nom pris du nom de l'homme, parce qu'elle a été tirée de l'homme.

24. C'est pourquoi l'homme quittera son

père et sa mère, et s'attachera à sa femme; et ils seront deux dans une même chair.

25. Adam et sa femme étaient tous deux nus, et n'en rougissaient point.



### CHAPITRE III.



**O**R le serpent était le plus rusé de tous les animaux que le Seigneur Dieu avait placés sur la terre; et il dit à la femme : Pourquoi Dieu vous a-t-il défendu de manger du fruit de tous les arbres de ce jardin?

2. La femme lui répondit : Nous mangeons du fruit des arbres de ce jardin;

3. Mais pour le fruit de l'arbre qui est au milieu du jardin, Dieu nous a commandé de n'en point manger, et de n'y point toucher, de peur que nous ne mourions.

4. Le serpent répondit à la femme : Assurément vous ne mourrez point de mort;

5. Car Dieu sait que, le jour où vous aurez mangé de ce fruit, vos yeux s'ouvriront, et que vous serez comme des dieux, connaissant le bien et le mal.

6. La femme s'aperçut donc que ce fruit était bon à manger, et beau à voir, et d'un aspect désirable; et elle en prit et en mangea, et elle en donna à son mari, qui en mangea comme elle.

7. Et les yeux de l'un et de l'autre furent ouverts; et ils connurent qu'ils étaient nus, et, ayant entrelacé ensemble des feuilles de figuier, ils s'en firent des ceintures.

8. Et ils entendirent la voix du Seigneur Dieu qui s'avancait dans le jardin, à l'heure du jour où il s'élève un vent doux, et ils se cachèrent parmi les arbres, pour éviter la présence de Dieu.

9. Mais le Seigneur Dieu appela Adam, et lui dit : Où es-tu?

10. Adam répondit : J'ai entendu votre voix dans le jardin, et, comme j'étais nu, j'ai été saisi de crainte et je me suis caché.

11. Alors Dieu lui dit : Qui t'a appris que tu étais nu, à moins que tu n'aies mangé du

fruit de l'arbre dont je t'avais défendu de manger?

12. Adam répondit : La femme que vous m'avez donnée pour compagne m'a présenté du fruit de cet arbre, et j'en ai mangé.

13. Et le Seigneur Dieu dit à la femme : Pourquoi as-tu fait cela? Elle répondit : Le serpent m'a trompée, et j'ai mangé de ce fruit.

14. Le Seigneur Dieu dit alors au serpent : Parce que tu as fait cela, tu es maudit entre tous les animaux et toutes les bêtes de la terre; tu ramperas sur le ventre, et tu mangeras la poussière durant tous les jours de ta vie.

15. Je mettrai inimitié entre toi et la femme, entre ta postérité et la sienne : elle te brisera la tête, et tu la blesseras au talon.

16. Il dit à la femme : Je multiplierai tes calamités et tes enfantements; tu enfanteras dans la douleur, tu seras sous la puissance de ton mari, et il te dominera.

17. Il dit aussi à Adam : Parce que tu as écouté la voix de ta femme, et que tu as mangé du fruit dont je t'avais ordonné de ne pas manger, la terre est maudite, et à cause de toi; tu n'en tireras chaque jour ta nourriture qu'avec un grand labeur.

18. Elle ne produira pour toi que des épines et des chardons, et tu te nourriras de l'herbe de la terre.

19. Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front, jusqu'à ce que tu retournes dans la terre d'où tu as été tiré : car tu es poussière, et tu retourneras en poussière.

20. Adam donna à sa femme le nom d'Ève, parce qu'elle devait être la mère de tous les vivants.

21. Le Seigneur Dieu fit à Adam et à sa femme des tuniques de peau, et les en revêtit.



22. Et il dit : Voici Adam devenu comme l'un de nous , sachant le bien et le mal : maintenant donc craignons qu'il n'avance la main et ne prenne aussi l'arbre de vie , et qu'il n'en mange et ne vive éternellement.

23. Et le Seigneur Dieu le mit hors du jar-

din de délices , pour labourer la terre d'où il avait été tiré.

24. Et il chassa l'homme , et il plaça à l'entrée du jardin de délices un chérubin et un glaive flamboyant qui s'agitait toujours , pour garder la voie de l'arbre de vie.



## CHAPITRE IV.



Or Adam connut Ève sa femme, laquelle conçut et enfanta Caïn, disant : J'ai possédé un homme par la grâce de Dieu.

2. Et de nouveau elle enfanta Abel son frère. Or Abel fut pasteur de brebis, et Caïn laboureur.

3. Et il arriva , long-temps après , que Caïn présentait au Seigneur les prémices des fruits de la terre.

4. Abel présenta aussi les premiers nés de son troupeau et leur graisse ; et le Seigneur regarda Abel et ses dons.

5. Mais il ne regarda ni Caïn ni ses dons ; et Caïn fut violemment irrité , et son visage fut abattu.

6. Et le Seigneur lui dit : Pourquoi es-tu irrité , et pourquoi ton visage est-il abattu ?

7. Si tu fais bien , n'en recevras-tu pas le salaire ? Si tu fais mal , sur le seuil de ta porte ton péché ne paraîtra-t-il pas soudain ? alors il t'attaquera sans cesse ; mais tu peux encore le dominer.

8. Et Caïn dit à Abel son frère : Sortons. Et lorsqu'ils étaient dans la campagne , Caïn s'éleva contre son frère Abel , et le tua.

9. Et le Seigneur dit à Caïn : Où est Abel ton frère ? Caïn répondit : Je ne sais : suis-je le gardien de mon frère ?

10. Et le Seigneur lui dit : Qu'as-tu fait ? la voix du sang de ton frère crie de la terre jusqu'à moi.

11. Maintenant donc tu seras maudit sur cette terre , qui a ouvert sa bouche pour recevoir le sang de ton frère , versé par ta main.

12. Après que tu l'auras cultivée , elle ne te



donnera pas ses fruits : tu seras errant et fugitif sur la terre.

13. Et Caïn dit au Seigneur : Mon iniquité est trop grande pour que je puisse mériter le pardon.

14. Voilà que vous me rejetez de la face de la terre, et je fuirai de votre présence, et je serai errant et fugitif sur la terre, et quiconque me trouvera me tuera.

15. Et le Seigneur lui dit : Il n'en sera pas ainsi; mais quiconque tuera Caïn sera puni sept fois. Et le Seigneur mit un signe en Caïn, afin que quiconque le trouverait ne le tuât pas.

16. Caïn sortit donc de la présence du Seigneur, et s'enfuit et habita en la terre qui est vers l'orient d'Éden.

17. Et Caïn connut sa femme, laquelle conçut et enfanta Énoch; et il bâtit une ville, et il l'appela Énoch du nom de son fils.

18. Or Énoch engendra Irad, et Irad engendra Maviaël, et Maviaël engendra Mathusaël, et Mathusaël engendra Lamech,

19. Lequel eut deux femmes : l'une

avait nom Ada, et l'autre avait nom Sella.

20. Et Ada enfanta Jabel, qui fut père des habitants des tentes et des pasteurs.

21. Et le nom de son frère était Jubal : c'est le père de ceux qui jouent de la harpe et de la cithare.

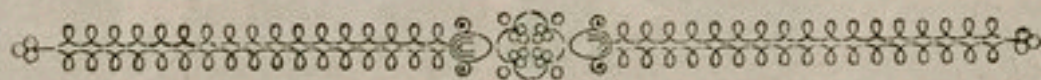
22. Et Sella engendra Tubalcaïn, habile à travailler le fer et l'airain. La sœur de Tubalcaïn fut Noéma.

23. Or Lamech dit à ses femmes Ada et Sella : Femmes de Lamech, entendez ma voix; prêtez l'oreille à mes paroles : j'ai blessé un homme, je l'ai tué, et un jeune homme, d'une plaie que je lui ai faite.

24. Caïn sera sept fois vengé, mais Lamech septante fois sept fois.

25. Et Adam connut encore sa femme; et elle enfanta un fils, et elle lui donna le nom de Seth, disant : Dieu m'a donné un autre fils au lieu d'Abel, que Caïn a tué.

26. Et Seth aussi eut un fils, qu'il appela Énos : celui-ci commença d'invoquer le nom du Seigneur.



## CHAPITRE V.



**V**OICI le livre des générations d'Adam. Au jour que Dieu créa l'homme, il le fit à sa ressemblance.

2. Il créa un homme et une femme, et il les bénit; et il leur donna le nom d'homme, lorsqu'ils furent créés.

3. Or Adam vécut cent trente ans; et il engendra un fils à son image et ressemblance, et il le nomma du nom de Seth.

4. Et les jours d'Adam, après qu'il eut engendré Seth, furent de huit cents ans; et il eut des fils et des filles.

5. Ainsi la vie d'Adam fut de neuf cent trente ans, après lesquels il mourut.

6. Seth ayant vécu cent cinq ans, eut un fils nommé Énos.

7. Et après la naissance d'Énos, Seth vécut huit cent sept ans, et eut des fils et des filles.

8. Ainsi la vie de Seth fut de neuf cent douze ans, après lesquels il mourut.

9. Énos, ayant vécu quatre-vingt-dix ans, eut un fils nommé Caïnan.

10. Et, depuis la naissance de Caïnan, Énos vécut encore huit cent quinze ans, et eut des fils et des filles.

11. Ainsi la vie d'Énos fut de neuf cent cinq ans, après lesquels il mourut.

12. Caïnan, ayant vécu soixante-dix ans, eut un fils nommé Malalél.

13. Et, depuis la naissance de Malalél, Caïnan vécut encore huit cent quarante ans, et eut des fils et des filles.

14. Ainsi la vie de Caïnan fut de neuf cent dix ans, après lesquels il mourut.

15. Malalél, ayant vécu soixante-cinq ans, eut un fils nommé Jared.

16. Et, depuis la naissance de Jared, Malalél vécut encore huit cent trente ans, et eut des fils et des filles.

17. Ainsi la vie de Malalél fut de huit cent quatre-vingt-quinze ans, après lesquels il mourut.





18. Jared, ayant vécu soixante-deux ans, eut un fils nommé Hénoch.

19. Et, depuis la naissance d'Hénoch, Jared vécut huit cents ans, et eut des fils et des filles.

20. Ainsi la vie de Jared fut de neuf cent soixante-deux ans, après lesquels il mourut.

21. Hénoch, ayant vécu soixante-cinq ans, eut un fils nommé Mathusalem.

22. Hénoch marcha avec Dieu, et depuis la naissance de Mathusalem il vécut trois cents ans, et eut des fils et des filles.

23. Ainsi la vie d'Hénoch fut de trois cent soixante-cinq ans.

24. Il marcha avec Dieu; puis il ne parut plus, parce que Dieu l'enleva.

25. Mathusalem, âgé de cent quatre-vingt-sept ans, eut un fils nommé Lamech.

26. Depuis la naissance de Lamech, Mathusalem vécut sept cent quatre-vingt-deux ans, et eut des fils et des filles.

27. Ainsi la vie de Mathusalem fut de neuf cent soixante-neuf ans, puis il mourut.

28. Lamech, âgé de cent quatre-vingt-deux ans, eut un fils;

29. Il le nomma Noé, disant : Celui-ci nous soulagera dans les travaux auxquels nous assujettit cette terre que l'Éternel a maudite.

30. Depuis la naissance de Noé, Lamech vécut environ cinq cent quatre-vingt-quinze ans, et il eut des fils et des filles.

31. Ainsi Lamech était âgé de sept cent soixante-dix-sept ans lorsqu'il mourut.

32. Noé, étant âgé de cinq cents ans, fut père de Sem, de Cham et de Japhet.



## CHAPITRE VI.



**L**ORSQUE les hommes eurent commencé à se multiplier sur la terre, et qu'ils eurent engendré des filles,

2. Les enfants de Dieu, voyant que les filles des hommes étaient belles, pri-

rent des femmes choisies entre toutes les autres.

3. Et Dieu dit : Mon esprit ne demeurera plus à jamais dans l'homme, parce qu'il n'est que chair; et ses jours ne seront plus que de cent vingt ans.





4. Or en ce temps des hommes violents étaient sur la terre : car, après que les enfants de Dieu se furent approchés des filles des hommes, celles-ci enfantèrent, et leurs fils furent ces hommes puissants, fameux dès les anciens jours.

5. Mais Dieu voyant que la malice des hommes se multipliait sur la terre, et que toutes les pensées de leurs cœurs étaient tournées au mal en tout temps,

6. Il se repentit de ce qu'il avait créé l'homme sur la terre ; et, ému de douleur au-dedans de lui-même,

7. J'exterminerai de la face de la terre, dit-il, l'homme que j'ai créé, depuis l'homme jusqu'aux animaux, depuis le reptile jusqu'aux oiseaux du ciel : car je me repens de les avoir faits.

8. Mais Noé trouva grâce devant le Seigneur.

9. Voici les générations de Noé : Noé fut un homme juste et parfait au milieu des siens ; il marcha avec Dieu.

10. Et il engendra trois fils, Sem, Cham et Japhet.

11. Or la terre était corrompue devant Dieu, et pleine d'iniquité.

12. Lorsque Dieu eut vu que la terre était corrompue, car toute chair avait corrompu sa voie sur la terre,

13. Il dit à Noé : La fin de toute chair est venue pour moi ; car la terre est remplie d'iniquité par la présence des hommes, et moi je les perdrai avec la terre.

14. Fais-toi une arche de bois de cèdre : tu la sépareras en diverses parties, et tu l'enduiras de bitume intérieurement et extérieurement.

15. Et tu la feras ainsi : la longueur de l'arche sera de trois cents coudées ; sa largeur, de cinquante ; et sa hauteur, de trente.

16. Tu feras dans l'arche une ouverture dont la hauteur sera d'une coudée ; tu feras une porte à côté, et tu partageras l'arche en premier, second et troisième étages.

17. Et voilà que moi j'amènerai sur la terre les eaux du ciel, pour détruire toute chair en qui est l'esprit de vie sous le ciel : tout ce qui est sur la terre mourra.

18. Et j'établirai mon alliance avec toi ; tu entreras dans l'arche, toi, tes fils, ton épouse et les épouses de tes fils avec toi.

19. Et de tous les animaux de toute chair tu feras entrer deux dans l'arche, afin qu'ils vivent avec toi : l'un, mâle ; l'autre, femelle.

20. Des oiseaux selon leur espèce, et des quadrupèdes dans leur espèce, et de tous les reptiles de la terre selon leur espèce, de tous,



deux entreront avec toi, afin qu'ils puissent vivre.

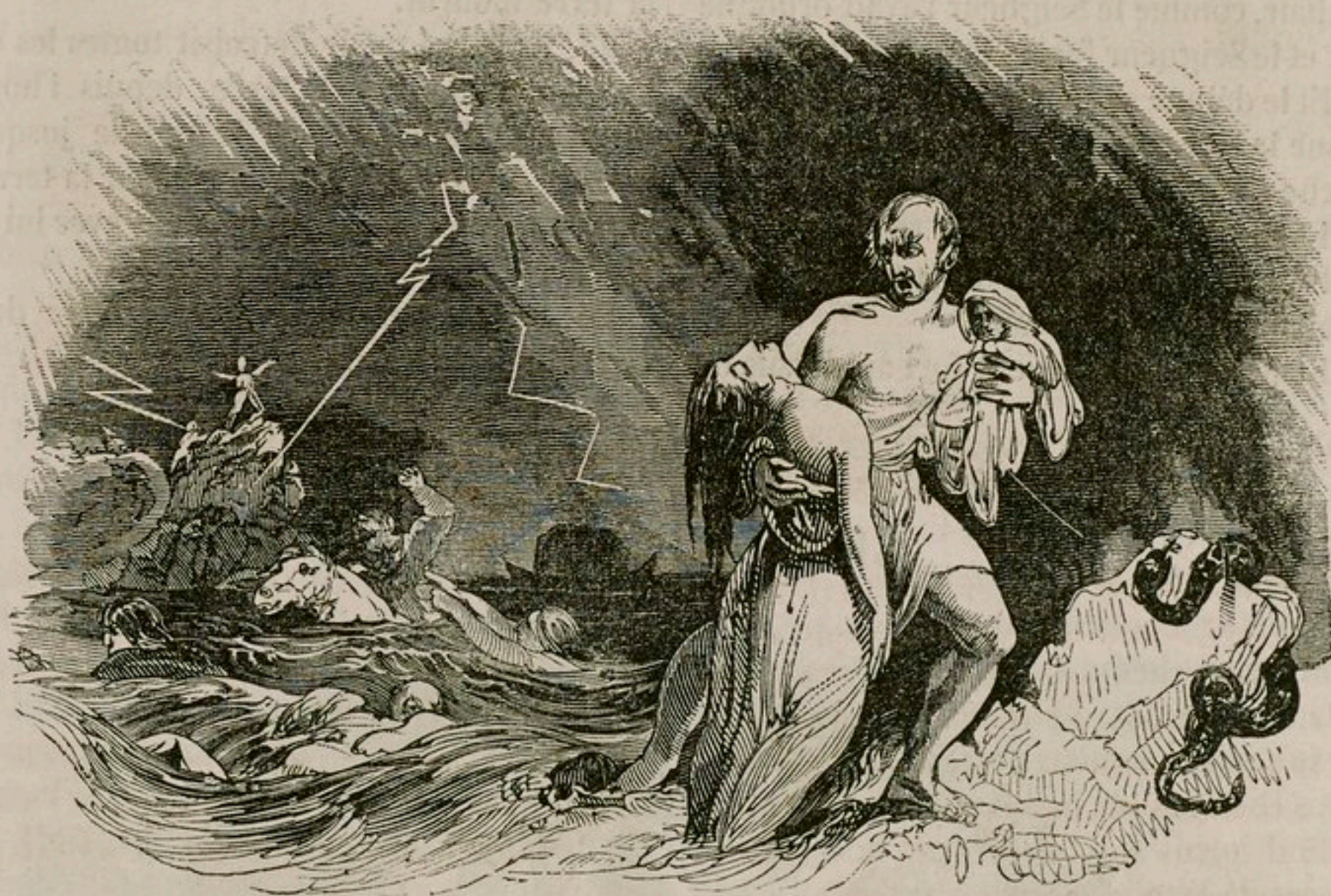
21. Tu prendras donc avec toi de tous les aliments, et tu les emporteras avec toi, et ils

seront, pour toi et pour eux, votre nourriture.

22. Noé fit donc tout ce que Dieu lui avait ordonné.



## CHAPITRE VII.



Et le Seigneur dit à Noé : Entre, toi et toute ta famille, dans l'arche ; car je t'ai vu juste devant moi au milieu de toute cette génération.

2. Et de tous les animaux purs tu prendras sept et sept, mâle et femelle ; et des animaux impurs deux et deux, mâle et femelle ;

3. Et des oiseaux du ciel sept et sept, mâle et femelle : afin que la race en soit conservée sur la face de la terre.

4. Car encore sept jours, et après je ferai pleuvoir sur la terre durant quarante jours et quarante nuits ; et je détruirai toutes les créatures que j'ai faites sur la face de la terre.

5. Noé fit donc tout ce que le Seigneur lui avait ordonné.

6. Et il était âgé de six cents ans lorsque les eaux du déluge inondèrent la terre.

7. Et Noé entra dans l'arche, et ses fils, et sa femme, et les femmes de ses fils, à cause des eaux du déluge.

8. Les animaux purs et impurs, et les oiseaux, et tout ce qui se meut sur la terre,

9. Les couples mâle et femelle entrèrent avec Noé dans l'arche, comme le Seigneur l'avait ordonné à Noé.

10. Et, lorsque sept jours furent passés, les eaux du déluge inondèrent la terre.

11. L'an six cent de la vie de Noé, au second mois, le dix-septième jour du mois, toutes les sources du grand abîme furent rompues, et les cataractes du ciel furent ouvertes ;

12. Et la pluie tomba sur la terre durant quarante jours et quarante nuits.

13. Ce jour-là même, Noé entra dans l'arche avec ses fils, Sem, Cham et Japhet, sa femme et les trois femmes de ses fils avec lui ;



14. Eux et tout animal selon son espèce, et tous les animaux domestiques selon leur espèce, et tout ce qui se meut sur la terre selon son espèce, et tous les oiseaux du ciel selon leur espèce, tous les oiseaux et tout ce qui s'élève dans l'air,

15. Entrèrent avec Noé dans l'arche deux et deux de toute chair en qui était l'esprit de vie.

16. Et ce qui entra était mâle et femelle de toute chair, comme le Seigneur l'avait ordonné à Noé; et le Seigneur ferma la porte de l'arche.

17. Et le déluge se répandit durant quarante jours sur la terre; et les eaux se multiplièrent, et l'arche s'éleva au plus haut de la terre.

18. Et les eaux inondèrent tout, et elles couvrirent tout sur la face de la terre: or l'arche était portée sur les eaux.

19. Et les eaux s'élevèrent fort au-dessus de

la terre, et toutes les plus hautes montagnes qui sont sous le ciel furent couvertes.

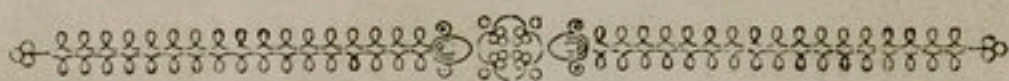
20. L'eau s'éleva de quinze coudées au-dessus des montagnes qu'elle avait couvertes.

21. Et toute chair qui vivait sur la terre fut détruite, oiseaux, animaux sauvages, animaux domestiques, et tous les reptiles qui rampent sur la terre; et tous les hommes,

22. Et tout ce qui avait un souffle de vie sur la terre mourut.

23. Et le Seigneur détruisit toutes les créatures qui étaient sur la terre, depuis l'homme jusqu'à la bête, depuis le reptile jusqu'aux oiseaux du ciel; tout fut détruit sur la terre; et Noé resta seul, et ceux qui étaient avec lui dans l'arche.

24. Et les eaux couvrirent la terre durant cent cinquante jours.



## CHAPITRE VIII.



Or Dieu se souvint de Noé, et de tous les animaux sauvages et de tous les animaux domestiques qui étaient avec lui dans l'arche: il envoya un souffle sur la terre, et les eaux furent diminuées;

2. Et les sources de l'abîme et les cataractes du ciel furent fermées, et les pluies du ciel furent arrêtées;

3. Et les eaux, poussées de côté et d'autre sur la terre, commencèrent à décroître, et, après cent cinquante jours, elles se retirèrent;



4 Et l'arche s'arrêta au septième mois, le vingt-septième jour du mois, sur les montagnes d'Ararat.

5. Cependant les eaux allaient toujours décroissant jusqu'au dixième mois : car, au dixième mois, le premier du mois, les sommets des montagnes parurent.

6. Et, lorsque quarante jours furent passés, Noé ouvrit la fenêtre de l'arche qu'il avait faite,

7. Et il envoya un corbeau qui allait et revenait, jusqu'à ce que les eaux eurent disparu de la terre.

8. Noé envoya aussi une colombe, pour voir si les eaux ne s'étaient point retirées de la face de la terre.

9. Mais, comme celle-ci ne trouva pas où poser le pied, elle retourna vers l'arche; car les eaux étaient sur toute la terre : Noé tendit la main, la prit et la remit dans l'arche.

10. Et, sept autres jours après, il envoya de nouveau une colombe hors de l'arche.

11. Mais elle vint à lui vers le soir, portant à son bec un rameau d'olivier avec des feuilles vertes : Noé comprit donc que les eaux s'étaient retirées de la face de la terre.

12. Et il attendit encore sept autres jours, et il envoya de nouveau la colombe, qui ne revint plus vers lui.

13. Ainsi, l'an six cent un de la vie de Noé, le premier jour du mois, les eaux disparurent de la terre; et Noé, ouvrant le toit de l'arche,

vit que la surface de la terre était séchée.

14. Au second mois, le vingt-septième jour du mois, la terre fut toute séchée.

15. Et Dieu parla à Noé, disant :

16. Sors de l'arche, toi et ta femme, tes fils et les femmes de tes fils avec toi.

17. Et tous les animaux qui sont auprès de toi, de toute chair, tant parmi les oiseaux que parmi les animaux, et tous les reptiles qui rampent sur la terre, conduis-les avec toi, et entrez sur la terre; et croissez et multipliez sur la terre.

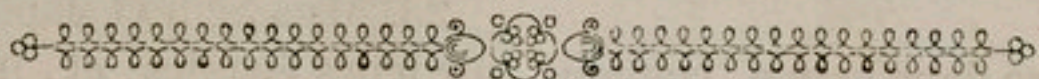
18. Noé sortit donc, et ses fils, et sa femme, et les femmes de ses fils.

19. Et tous les animaux sauvages et les animaux domestiques, et les reptiles qui rampent sur la terre, chacun selon son espèce, sortirent de l'arche.

20. Or Noé éleva un autel au Seigneur; et, prenant de tous les animaux et de tous les oiseaux purs, il offrit un holocauste sur l'autel.

21. Et l'odeur en fut agréable au Seigneur, et il dit : Je ne maudirai plus désormais la terre à cause des hommes; car l'esprit et les pensées de l'homme sont inclinés au mal dès sa jeunesse : je ne frapperai donc désormais toute créature vivante comme j'ai fait.

22. Durant tous les jours de la terre, les semences et les moissons, le froid et la chaleur, l'été et l'hiver, le jour et la nuit, ne cesseront point.



## CHAPITRE IX.



PRÈS cela, Dieu bénit Noé et ses fils, et leur dit : Ayez des enfants, multipliez-vous, et remplissez la terre.

2. Que tous les animaux terrestres, tous les oiseaux du ciel, tout ce qui se meut sur la terre, et tous les poissons de la mer, vous craignent et vous redoutent : toutes ces créatures sont mises entre vos mains.

3. Vous pourrez prendre pour votre nourriture tout ce qui a mouvement et vie; je vous le donne, de même que toute sorte de plantes.

4. Seulement vous ne mangerez la chair d'aucun animal qui ait encore son sang :

5. Car je rechercherai votre sang et votre vie, et sur tous les animaux, et sur l'homme, frère ou étranger; je rechercherai sur celui qui l'aura répandu, le sang de l'homme.

6. Quiconque aura répandu le sang de l'homme, son sang sera répandu : car l'homme a été fait à l'image de Dieu.

7. Et vous, croissez et multipliez, et entrez sur la terre et la remplissez.

8. Dieu dit encore ceci à Noé, et à ses fils avec lui :

9. Voilà que moi j'établis mon alliance avec vous, et avec votre postérité après vous;

10. Et avec tous les animaux vivants qui sont avec vous, avec les oiseaux et les animaux ter-





restres, tous ceux qui sont sortis de l'arche, et toutes les bêtes de la terre.

11. J'établirai mon alliance avec vous, et désormais toutes les créatures ne seront plus détruites par les eaux du déluge, et il n'y aura plus de déluge qui couvre la terre.

12. Et Dieu dit : Voici le signe de l'alliance que j'établis entre vous et moi, et avec toute âme vivante qui est avec vous, dans la suite des générations :

13. Je placerai mon arc dans la nue, comme signe d'alliance entre moi et la terre.

14. Et lorsque je couvrirai le ciel de nuées, mon arc paraîtra dans la nue ;

15. Et je me souviendrai de mon alliance avec vous et avec toute créature vivante, et il n'y aura plus désormais de déluge pour détruire toute chair.

16. Et l'arc sera dans la nue, et je le verrai, et je me souviendrai de l'alliance perpétuelle qui est établie entre Dieu et toutes les créatures vivantes sur la terre.

17. Et Dieu dit à Noé : Tel sera le signe de l'alliance que j'ai établie entre moi et toute chair sur la terre.

18. Les fils de Noé qui sortirent de l'arche étaient Sem, Cham et Japhet : or Cham est le père de Chanaan.

19. Ce sont les trois fils de Noé, et d'eux descend toute la race des hommes qui se répandit sur la terre.

20. Noé commença à cultiver la terre, et planta la vigne.

21. Et, ayant bu du vin, il s'enivra, et il resta nu dans sa tente.

22. Cham, père de Chanaan, vit la nudité de son père, et il le dit à ses deux frères.

23. Mais Sem et Japhet mirent un manteau sur leurs épaules, et, marchant en arrière, ils couvrirent leur père, et ils détournèrent leur visage, et ils ne virent point la nudité de leur père.

24. Noé, se réveillant de son ivresse, lorsqu'il apprit ce que le plus jeune de ses fils avait fait,

25. Dit : Que Chanaan soit maudit ! qu'il soit l'esclave des esclaves de ses frères !

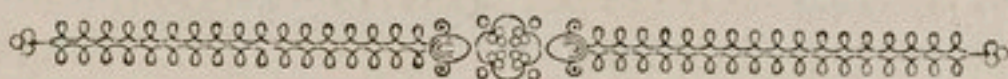
26. Et il dit : Béni soit le Seigneur, le Dieu de Sem ! et que Chanaan soit son esclave !

27. Que Dieu étende les possessions de Japhet, et qu'il habite dans les tentes de Sem et que Chanaan soit son esclave !

28. Or Noé vécut, après le déluge, trois cent cinquante ans ;

29. Et ses jours remplirent neuf cent cinquante ans, et il mourut.





## CHAPITRE X.



VOICI les générations des fils de Noé, Sem, Cham et Japhet, et les fils qui naquirent d'eux après le déluge :

2. Les fils de Japhet : Gomer, Magog, Madaï, Javan, Thubal, Mosoch et Thiras.

3. Les fils de Gomer : Ascenez, Riphath et Thogorma.

4. Et les fils de Javan : Élisä, Tharsis, Cethim et Dodanim.

5. Ils partagèrent entre eux les îles des nations, et leurs familles y furent le commencement de peuples qui eurent chacun sa langue.

6. Les fils de Cham : Chus, Mesraïm, Phuth et Chanaan.

7. Les fils de Chus : Saba, Hévila, Sabatha, Regma et Sabatacha. Les fils de Regma : Saba et Dadan.

8. Or Chus engendra Nemrod, qui le premier fut puissant sur la terre.

9. Nemrod fut un chasseur violent devant Dieu ; et de là est venu le proverbe : Comme Nemrod, violent chasseur devant Dieu.

10. Les premières villes de son royaume furent Babylone, Arach, Achad et Chalanné, en la terre de Sennaar.

11. De cette terre sortit Assur, et il bâtit Ninive, et les places de cette ville, et Chalé,

12. Et Résen, entre Ninive et Chalé : elle est appelée la grande ville.

13. Mesraïm engendra Ludim, Anamim, Laabim, Nephtuim,

14. Phétrusim et Chasluim, d'où sont sortis les Philistins et les Caphtorins.

15. Chanaan engendra Sidon, son fils aîné, et le Héthéen,

16. Et le Jébuséen, et l'Amorrhéen, et le Gergéséen,

17. Les Hévéens, les Aracéens, les Sinéens, 18. Les Aradiens, les Tsémuriens et les Amathiens. Après cela, les familles des Chanaanéens s'étendirent :

19. En sorte que l'enceinte de leur pays était fermée, d'un côté, par les villes de Sidon, de Gérara et de Gaza ; et, de l'autre, par celles de Sodome, de Gomorrhe, d'Adama, de Seboïm, jusqu'à Lesa.

20. Ce sont là les enfants de Cham, distingués selon leurs familles, leurs langues, leur pays et leurs peuples.

21. Les fils de Sem, duquel descend la famille d'Héber, et qui était frère de Japhet, l'aîné des fils de Noé,

22. Furent Élam, Assur, Arphaxad, Lud et Aram.

23. Aram fut père de Hus et de Hul, de Gether et de Mes.

24. Et Arphaxad engendra Salé, et Salé engendra Héber.

25. Et Héber eut deux fils : l'un s'appela Phaleg, ce qui signifie *partage*, car en son temps la terre fut divisée ; et le nom de son frère fut Jectan.

26. Jectan engendra Elmodad et Saleph, Asarmoth et Jaré,

27. Aduram, Uzal, Décla,

28. Ébal, Abimaël, Saba,

29. Ophir, Hévila et Jobab : ce sont là les fils de Jectan.

30. Et leur habitation était depuis Messa en venant à Séphar, montagne de l'orient.

31. Voilà les enfants de Sem, selon leurs familles, leurs langues, leurs régions et leurs peuples.

32. Et voilà les familles de Noé, selon les peuples et les nations. De ces familles descendent tous les peuples qui se sont répandus sur la terre après le déluge.





## CHAPITRE XI.



Or la terre n'avait qu'une seule prononciation et une seule langue.

2. Et lorsque les peuples partirent de l'orient, ils trouvèrent une plaine en la terre de Sennaar, et ils y habitèrent.

3. Et ils se dirent l'un à l'autre : Allons, faisons des briques, et mettons-les dans le feu (car ils se servaient de brique au lieu de pierre, et de bitume au lieu de mortier).

4. Et ils dirent encore : Venez, bâtissons-nous une ville et une tour dont le faite s'élève jusqu'au ciel; et rendons célèbre notre nom, avant que nous soyons dispersés sur la face de la terre.

5. Or le Seigneur descendit pour voir la ville et la tour que les fils d'Adam bâtissaient;

6. Et il dit : Voilà un seul peuple, et ils n'ont qu'un même langage; ils ont commencé, et ils n'abandonneront pas leur conseil avant de l'avoir accompli.

7. Allons donc, descendons, et confondons leur langue de manière qu'ils ne s'entendent plus les uns les autres.

8. Et ainsi le Seigneur les dispersa de ce lieu sur toute la face de la terre, et ils cessèrent de bâtir leur ville.

9. Et c'est pourquoi elle a été nommée Babel, parce que ce fut là que Dieu confondit les langues des hommes; et Dieu les dispersa de là sur la face de la terre.

10. Voici le dénombrement de la postérité de Sem : deux ans après le déluge, Sem, âgé de cent ans, engendra un fils nommé Arphaxad.

11. Et, après la naissance d'Arphaxad, il vécut cinq cents ans, et engendra encore des fils et des filles.

12. Arphaxad vécut trente-cinq ans, et engendra Salé;

13. Et, depuis la naissance de Salé, Arphaxad vécut trois cent trois ans, et engendra encore des fils et des filles.

14. Salé, âgé de trente ans, engendra Héber;

15. Et, depuis la naissance d'Héber, Salé vécut quatre cent trois ans, et engendra encore des fils et des filles.

16. Héber, âgé de trente-quatre ans, engendra Phaleg;

17. Et, depuis la naissance de Phaleg, Hé-



ber vécut quatre cent trente ans , et engendra encore des fils et des filles.

18. Phaleg , âgé de trente ans , engendra Réhu ;

19. Et , depuis la naissance de Réhu , Phaleg vécut deux cent neuf ans , et engendra encore des fils et des filles.

20. Réhu , âgé de trente-deux ans , engendra Sarug ;

21. Et , depuis la naissance de Sarug , Réhu vécut deux cent sept ans , et engendra encore des fils et des filles.

22. Sarug , âgé de trente ans , engendra Nachor ;

23. Et , depuis la naissance de Nachor , Sarug vécut deux cents ans , et engendra encore des fils et des filles.

24. Nachor , âgé de vingt-neuf ans , engendra Tharé ;

25. Et , depuis la naissance de Tharé , Nachor vécut cent dix-neuf ans , et engendra encore des fils et des filles.

26. Et Tharé vécut soixante-dix ans , et engendra Abram , Nachor et Aran.

27. Voici quelle a été la postérité de Tharé : Tharé fut père d'Abram , de Nachor et d'Aran ; et Aran fut père de Lot.

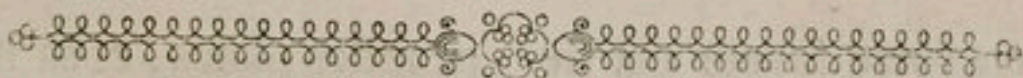
28. Tharé vit mourir Aran son fils dans la ville d'Ur en Chaldée , lieu de leur naissance.

29. Abram et Nachor se marièrent : la femme d'Abram s'appelait Saraï , et celle de Nachor s'appelait Melcha ; celle-ci était fille d'Aran , lequel avait aussi une fille nommée Jescha.

30. Or Saraï était stérile , et n'avait point d'enfants.

31. Tharé donc prit son fils Abram , et Lot son petit-fils , fils d'Aran , et Saraï sa belle-fille , femme d'Abram son fils ; et il les emmena d'Ur en Chaldée , pour aller dans la terre de Chanaan ; et ils vinrent jusques à Haran , et y habitèrent.

32. Et les jours de Tharé furent de deux cent cinq ans , et il mourut à Haran.



## CHAPITRE XII.



Or le Seigneur dit à Abram : Sors de ta terre , et de ta parenté , et de la maison de ton père , et viens en la terre que je te montrerai.

2. Et je ferai sortir de toi une grande nation , et je te bénirai , et je glorifierai ton nom , et tu seras béni.

3. Je bénirai ceux qui te béniront , et maudirai ceux qui te maudiront ; et en toi seront bénies toutes les familles de la terre.

4. Abram donc s'en alla , ainsi que le Seigneur lui avait commandé , et Lot alla avec lui : or Abram était âgé de soixante-quinze ans quand il sortit d'Haran.

5. Abram donc prit Saraï sa femme , et Lot fils de son frère , et tout ce qu'il possédait , et les esclaves qu'il avait acquis à Haran ; et ils sortirent pour venir en la terre de Chanaan.

6. Lorsqu'ils y furent arrivés , Abram passa à travers cette terre jusqu'au lieu de Sichem , jusqu'à la vallée de la plaine , et alors les Chananéens étaient en cette terre.

7. Et le Seigneur apparut à Abram , et lui dit : Je donnerai cette terre à ta postérité. Et Abram éleva en ce lieu un autel au Seigneur , qui lui était apparu.

8. Et de là passant jusqu'à la montagne qui était à l'orient de Béthel , il y dressa ses tentes , ayant Béthel à l'occident , et Haï à l'orient ; et là il éleva pareillement un autel au Seigneur , et il invoqua son nom.

9. Puis Abram s'en alla cheminant et s'avancant vers le midi.

10. Or il survint une famine en cette terre , et Abram descendit en Égypte pour y habiter comme étranger ; car il y avait une grande famine sur la terre.

11. Et , comme il était près d'entrer en Égypte , il dit à Saraï sa femme : Je sais que vous êtes belle.

12. Et quand les Égyptiens vous verront , ils diront , Voilà sa femme ; et ils me tueront , et ils vous garderont.

13. Dites donc , je vous prie , que vous êtes ma sœur , afin qu'à cause de vous ils en usent





bien envers moi, et qu'en votre faveur ma vie soit préservée.

14. Or il arriva, lorsqu'Abram entra en Égypte, que les Égyptiens virent cette femme qui était fort belle.

15. Les princes de Pharaon la virent, et la louèrent devant lui; et elle fut enlevée en la maison de Pharaon.

16. Et ils en usèrent bien envers Abram pour l'amour d'elle; et il reçut des brebis et des bœufs et des ânes, des serviteurs, des servantes, et des ânesses et des chameaux.

17. Mais le Seigneur affligea Pharaon de

grandes plaies, et sa maison, à cause de Sarai femme d'Abram.

18. Et Pharaon appela Abram, et lui dit: Qu'est-ce que vous m'avez fait? que ne m'avez-vous averti qu'elle était votre femme?

19. Pourquoi avez-vous dit qu'elle était votre sœur, afin que je la prisse pour ma femme? Maintenant donc voilà votre femme; recevez-la de mes mains, et partez.

20. Et il donna des ordres à ses sujets, par rapport à Abram; et ils le conduisirent hors de l'Égypte, lui, son épouse et tout ce qui lui appartenait.



## CHAPITRE XIII.



BRAM donc monta en Égypte vers le midi, lui, sa femme et tout ce qu'il possédait, et Lot avec lui.

2. Or Abram était très riche en possession d'or et d'argent.

3. Et il s'en retourna par le chemin du midi en Béthel, jusqu'au lieu où, auparavant, il avoit dressé sa tente, entre Béthel et Hai,

4. Au lieu où il avoit d'abord élevé un autel; et là il invoqua le nom du Seigneur.

5. Lot, qui allait avec Abram, avoit aussi des troupeaux de brebis, et des bœufs, et des tentes.

6. Et cette terre ne leur suffisait pas pour demeurer ensemble; car ils avoient de si nombreux troupeaux, qu'ils ne pouvaient habiter en commun.





7. C'est pourquoi une querelle s'émut entre les pasteurs des troupeaux d'Abram et de Lot. Et alors les Chananéens et les Phérézéens habitaient en cette terre.

8. Abram donc dit à Lot : Je vous prie qu'il n'y ait point de débat entre vous et moi, ni entre vos pasteurs et les miens; car nous sommes frères.

9. Voilà que toute la terre est devant vous; séparez-vous de moi, je vous conjure : si vous allez à gauche, j'irai à droite; et si vous choisissez la droite, j'irai à gauche.

10. Lot, levant donc les yeux, vit la plaine autour du Jourdain, qui était tout arrosée, avant que le Seigneur eût détruit Sodome et Gomorrhe, comme le jardin du Seigneur, et comme la terre d'Égypte, quand on vient de Ségor.

11. Et Lot choisit pour lui la plaine du Jourdain, et s'en alla du côté de l'orient : ainsi ils se séparèrent l'un de l'autre.

12. Abram habita en la terre de Chanaan; et Lot demeura dans les villes qui étaient vers le Jourdain, et habita à Sodome.

13. Or les habitants de Sodome étaient très méchants et grands pécheurs devant Dieu.

14. Alors le Seigneur dit à Abram, après que Lot fut séparé d'avec lui : Lève tes yeux, et regarde, du lieu où tu es maintenant, vers l'aquilon et le midi, vers l'orient et l'occident.

15. Toute la terre que tu vois, je te la donnerai, et à ta postérité, pour toujours.

16. Je multiplierai ta postérité comme la poussière de la terre : si quelqu'un d'entre les hommes peut nombrer la poussière de la terre, alors il pourra nombrer ta postérité.

17. Lève-toi, te promène sur la terre en sa longueur et en sa largeur; car je te la donnerai.

18. Abram donc, levant sa tente, vint et habita près de la vallée de Mambré, qui est en Hébron; et il dressa là un autel au Seigneur.





## CHAPITRE XIV.



Or il arriva en ce temps-là qu'Amraphel roi de Sennaar, Arioch roi d'Élasar, Chodorlahomor roi d'Élam, et Thadal roi des nations,

2. Firent la guerre à Bara roi de Sodome, et à Bersa roi de Gomorrhe, et à Sennaab roi d'Adama, et à Séméber roi de Seboïm, et au roi de Bala, laquelle est Ségor.

3. Tous ces rois s'assemblèrent en la vallée des Bois, qui est maintenant la mer Salée.

4. Car ils avaient servi douze années Chodorlahomor; mais, à la treizième, ils s'étaient révoltés.

5. A la quatorzième année, Chodorlahomor vint, et les rois qui étaient avec lui; et ils vainquirent les Raphaïtes en Astaroth-Carnaïm, et les Zuzistes avec eux, et les Émites en Savé-Cariathaïm,

6. Et les Chorréens dans les montagnes de Séir, jusqu'à la plaine de Pharan, qui est au désert.

7. Puis ils retournèrent, et vinrent à la fontaine Misphat, laquelle est Cadès; et ils ravagèrent toute la région des Amalécites, et les

Amorrhéens, qui habitaient en Asason Thamar.

8. Alors sortirent dans la plaine le roi de Sodome, le roi de Gomorrhe, le roi d'Adama, et le roi de Seboïm, et le roi de Bala, laquelle est Ségor; et ils ordonnèrent la bataille en la vallée des Bois,

9. Contre Chodorlahomor roi d'Élam, et contre Thadal roi des nations, et contre Amraphel roi de Sennaar, contre Arioch roi d'Élasar. quatre rois contre cinq.

10. Or, en la vallée des Bois, il y avait plusieurs puits de bitume: les rois de Sodome et de Gomorrhe prirent la fuite, et y périrent; et ceux qui étaient demeurés s'enfuirent en la montagne.

11. Et ils enlevèrent toutes les richesses de Sodome et de Gomorrhe et tous leurs vivres, et ils s'en allèrent.

12. Ils emmenèrent aussi Lot fils du frère d'Abram, et toutes ses richesses; car il habitait en Sodome.

13. Et voilà qu'un serviteur de Lot, qui s'échappa, annonça cela à Abram Hébreu, qui habitait en la plaine de Mambré Amorrhéen



frère d'Escol et frère d'Aner, lesquels étaient alliés d'Abram.

14. Or, quand Abram entendit que son frère Lot était captif, il arma trois cent dix-huit de ses serviteurs, nés en sa maison, les plus habiles, et poursuivit les ennemis jusqu'à Dan.

15. Et il se jeta de nuit sur eux, ayant divisé ses compagnons; et il les défit, et les poursuivit jusqu'à Hoba, qui est à gauche de Damas.

16. Et il ramena toutes les richesses, et Lot son frère, et ses vivres, et ses femmes, et le peuple.

17. Alors le roi de Sodome s'en alla au-devant de lui, après la défaite de Chodorlahomor, et des rois qui étaient avec lui en la vallée de Savé, laquelle est la vallée Royale.

18. Et Melchisédech, roi de Salem, offrant du pain et du vin ( car il était sacrificateur du Dieu souverain ).

19. Le bénit, disant : Béni soit Abram par le Dieu très haut, créateur du ciel et de la terre ;

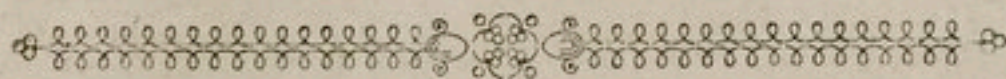
20. Et béni soit le Dieu très haut, à l'ombre duquel les ennemis ont été livrés entre tes mains. Et Abram lui donna la dîme de toutes les dépouilles.

21. Or le roi de Sodome dit à Abram : Donne-moi les personnes, et prends le reste pour toi.

22. Abram lui répondit : Je lève ma main vers le Seigneur Dieu, souverain possesseur du ciel et de la terre,

23. Que, depuis le fil le plus précieux jusqu'à la courroie d'une chaussure, je ne recevrai rien de tout ce qui est à toi, afin que tu ne dises pas : J'ai enrichi Abram.

24. Hors ce que les jeunes gens de ma suite ont mangé, et la part des personnes qui sont venues avec moi, Aner, Escol et Mambré : ceux-ci recevront leurs parts.



## CHAPITRE XV.



PRÈS cela, le Seigneur parla à Abram en vision, disant : Abram, ne crains point ; je suis pour toi un protecteur, et ta récompense sera grande.

2. Et Abram dit : Seigneur Dieu, que me donnerez-vous ? je mourrai sans enfants, et le fils d'Éliézer l'intendant de ma maison, Damasc, sera mon héritier.

3. Et Abram ajouta : Puisque vous ne m'avez point donné de postérité, voilà que le serviteur né en ma maison sera mon héritier.

4. Et aussitôt le Seigneur lui parla, disant : Celui-là n'aura point ton héritage ; mais celui qui sortira de toi, sera ton héritier.

5. Et il le fit sortir de sa tente, et lui dit : Regarde le ciel, et compte les étoiles, si tu peux : il en sera ainsi de ta postérité.

6. Abram crut à Dieu, et cela lui fut imputé à justice.

7. Et le Seigneur lui dit : Je suis le Seigneur qui t'ai fait sortir d'Ur des Chaldéens, afin de te donner cette terre en héritage.

8. Et il dit : Seigneur Dieu, à quoi connaîtrai-je que je la posséderai ?

9. Et le Seigneur répondit : Prends une génisse de trois ans, et une chèvre de trois ans, et un belier de trois ans, et une tourterelle et une colombe.

10. Et Abram les prit, et les divisa en deux parts, qu'il plaça vis-à-vis l'une de l'autre : mais il ne divisa point les oiseaux.

11. Et les oiseaux descendirent sur les corps, et Abram les chassait.

12. Et lorsque le soleil se coucha, le sommeil s'empara d'Abram, et il fut enveloppé des ténèbres et d'une sainte horreur.

13. Et il lui fut dit : Sache dès à présent que ta postérité habitera dans une terre étrangère, et sera soumise à ses habitants, et ils l'affligeront durant l'espace de quatre cents ans.

14. Cependant moi je jugerai la nation à laquelle elle sera assujettie ; et, après, elle sortira avec de grandes richesses.

15. Et toi, tu iras en paix vers tes pères, mourant dans une heureuse vieillesse.



16. Et, en la quatrième génération, elle reviendra ici : car l'iniquité des Amorrhéens n'est pas accomplie jusqu'à présent.

17. Or, après que le soleil fut couché, une épaisse obscurité se répandit, et un foyer qui répandait la fumée apparut, et une lampe de feu qui traversait les membres divisés.

18. En ce jour-là le Seigneur forma une al-

liance avec Abram, disant : Je donnerai cette terre à ta postérité, depuis le fleuve d'Égypte jusqu'au grand fleuve d'Euphrate;

19. Les Cinéens, les Cénézéens, les Cedmonéens.

20. Les Héthéens, les Phérézéens, et aussi les Raphaïtes,

21. Et les Amorrhéens, et les Chananéens, et les Gergéséens, et les Jébuséens.



## CHAPITRE XVI.



OR Sarai, femme d'Abram, était sans enfants; mais, ayant une servante égyptienne, nommée Agar,

2. Elle dit à son mari : Voilà maintenant que le Seigneur m'a privée d'enfanter : approchez-vous de votre servante; peut-être aurai-je des enfants d'elle. Et lorsqu'Abram eut consenti à sa prière,

3. Elle prit Agar, sa servante égyptienne, dix ans après qu'ils eurent commencé d'habiter en la terre de Chanaan, et la donna pour femme à son mari.

4. Abram s'approcha d'elle. Mais Agar,

voyant qu'elle avait conçu, dédaigna sa maîtresse.

5. Et Sarai dit à Abram : Vous agissez injustement contre moi : j'ai mis ma servante entre vos bras, laquelle, voyant qu'elle a conçu, me méprise. Que le Seigneur soit juge entre toi et moi.

6. Abram lui répondit : Voilà ta servante qui est entre tes mains; fais d'elle ce que tu voudras. Sarai donc affligeant celle-ci, Agar s'enfuit.

7. Et lorsque l'ange du Seigneur l'eut trouvée dans la solitude, auprès de la fontaine qui est au chemin de Sur au désert,



8. Il lui dit : Agar , servante de Saraï , d'où viens-tu , et où vas-tu ? Elle répondit : Je fuis de la présence de Saraï ma maîtresse.

9. Et l'ange du Seigneur lui dit : Retourne vers ta maîtresse , et humilie-toi sous sa main.

10. Et il ajouta : Je multiplierai ta postérité , et elle sera innombrable.

11. Et ensuite : Voilà que tu as conçu , et tu enfanteras un fils , que tu appelleras du nom d'Ismaël , parce que le Seigneur a vu ton affliction.

12. Il sera un homme farouche : sa main sera contre tous , et la main de tous contre lui ; et

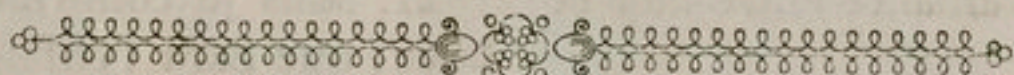
il plantera ses tentes vis-à-vis de tous ses frères.

13. Agar invoqua le nom du Seigneur , qui lui parlait : C'est vous , ô Dieu , qui m'avez vue. Car elle dit : Certainement j'ai vu celui qui me voit.

14. C'est pourquoi elle appela ce puits , le Puits du Dieu vivant qui me voit. Cè puits est entre Cadès et Barad.

15. Agar donc enfanta un fils à Abram , qui l'appela Ismaël.

16. Abram était âgé de quatre-vingt-six ans , quand Agar lui enfanta Ismaël.



## CHAPITRE XVII.



**O**R, après qu'Abram eut commencé d'avoir l'âge de quatre-vingt-dix-neuf ans , Dieu lui apparut , et lui dit : Je suis le Seigneur tout-puissant ; marche devant moi , et sois parfait.

2. Et j'établirai mon alliance entre moi et toi , et je multiplierai prodigieusement ta race.

3. Abram tomba prosterné sur sa face.

4. Et Dieu lui dit : Moi je suis , et mon al-

liance sera avec toi , et tu seras le père d'une multitude de nations.

5. Et ton nom ne sera plus désormais Abram , mais Abraham : car je t'ai établi le père d'une multitude de nations.

6. Et je te ferai croître très abondamment , et je te rendrai chef des peuples , et des rois sortiront de toi.

7. Et j'établirai mon alliance entre moi et toi , et entre ta postérité après toi en ses géné-



rations, par un pacte éternel : afin que je sois ton Dieu, et le Dieu de ta postérité après toi.

8. Et je te donnerai, et à ta postérité après toi, la terre de ton pèlerinage, toute la terre de Chanaan, en possession; et je serai leur Dieu.

9. Dieu dit encore à Abraham : Tu garderas donc mon alliance, toi et ta postérité après toi en ses générations.

10. Voilà l'alliance que vous garderez entre moi et vous, et ta postérité après toi : Tout mâle d'entre vous sera circoncis ;

11. Et vous circoncirez votre chair, afin que ce soit là un signe de l'alliance entre moi et vous.

12. L'enfant mâle de huit jours sera circoncis parmi vous, tout mâle en vos générations ; et le serviteur né en votre maison, et le serviteur acheté, sera circoncis, et celui qui ne sera pas sorti de votre race.

13. Et ce pacte en votre chair sera le signe de l'alliance éternelle.

14. Et le mâle dont la chair n'aura point été circoncise sera exterminé d'entre son peuple, parce qu'il a violé mon alliance.

15. Dieu dit encore à Abraham : Tu n'appelleras plus ta femme du nom de Sarai, mais du nom de Sara.

16. Et je la bénirai, et d'elle je te donnerai un fils, que je bénirai ; et de lui naîtront de grands peuples, et les rois des nations sortiront de lui.

17. Abraham tomba sur sa face, et sourit en son cœur, disant : Pensez-vous qu'un fils naisse

à un homme de cent ans, et que Sara, à quatre-vingt-dix ans, puisse enfanter ?

18. Et il dit au Seigneur : Qu'il vous plaise qu'Ismaël vive devant vous.

19. Et Dieu dit à Abraham : Sara ta femme t'enfantera un fils, et tu l'appelleras Isaac, et j'établirai mon alliance avec lui comme une alliance éternelle, et avec sa postérité après lui.

20. Et je t'ai aussi exaucé pour Ismaël : voilà que je le bénirai, et je le ferai croître et multiplier ; douze chefs sortiront de lui, et je le ferai père d'un grand peuple.

21. Mais je confirmerai mon alliance avec Isaac, que Sara t'enfantera en l'année qui va venir, dans cette saison.

22. Et lorsque le Seigneur eut achevé de lui parler, il disparut de devant Abraham.

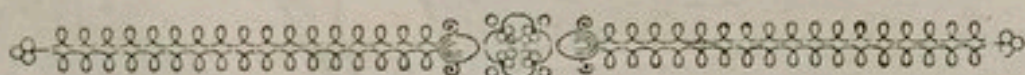
23. Or Abraham prit son fils Ismaël, et tous les serviteurs nés en sa maison, et tous ceux qu'il avait achetés, et tous les mâles qui étaient de sa maison ; et aussitôt il circoncit leur chair en ce même jour, comme Dieu lui avait commandé.

24. Or Abraham était âgé de quatre-vingt-dix-neuf ans quand il circoncit sa chair.

25. Et Ismaël était âgé de treize ans accomplis au jour de sa circoncision.

26. Ainsi, en un même jour, Abraham fut circoncis, et Ismaël son fils.

27. Et tous les hommes de sa maison, tant les serviteurs nés en sa maison, que ceux qui avaient été achetés et les étrangers, furent circoncis.



## CHAPITRE XVIII.



Or le Seigneur apparut en la vallée de Mambré à Abraham, assis à l'entrée de sa tente, durant la chaleur du jour.

2. Et comme il levait les yeux, trois hommes parurent debout près de lui ; et, aussitôt qu'il les eut vus, il courut au-devant d'eux dès l'entrée de sa tente, et il adora, s'inclinant vers la terre.

3. Et il dit : Seigneur, si j'ai trouvé grâce à

vos yeux, ne passez point au-delà de votre serviteur.

4. J'apporterai un peu d'eau, et lavez vos pieds, et vous reposez sous cet arbre.

5. Et j'apporterai un peu de pain, et fortifiez votre cœur, puis vous irez plus loin : car c'est pour cela que vous êtes venus vers votre serviteur. Et ils dirent : Fais comme tu as dit.

6. Et Abraham se hâta d'aller en sa tente vers Sara, et lui dit : Mêlez trois mesures de fleur





de farine, et place des pains sous la cendre.

7. Et lui-même courut au troupeau, et prit un veau tendre et excellent, et le donna à un serviteur, qui le fit cuire aussitôt.

8. Et il prit du beurre et du lait, et le veau qu'il avait fait cuire, et le mit devant eux, et lui-même était debout près d'eux sous l'arbre.

9. Et, quand ils eurent mangé, ils lui dirent : Où est Sara ta femme ? Et il répondit : La voilà dans la tente.

10. Et l'un d'eux : Je reviendrai vers toi en ce temps, et tu vivras, et Sara ta femme aura un fils. Ce que Sara ayant entendu, elle rit derrière la porte de sa tente.

11. Car ils étaient tous deux vieux et fort avancés en âge, et Sara avait passé l'âge de la maternité.

12. Et elle sourit en elle-même, disant : Maintenant que je suis vieille, et que mon seigneur est vieux, m'adonnerai-je à la volupté ?

13. Et le Seigneur dit à Abraham : Pourquoi Sara a-t-elle ri, disant : Est-il vrai qu'étant vieille je puisse enfanter ?

14. Y a-t-il quelque chose de difficile à Dieu ? Je reviendrai vers toi, selon ma parole, en ce temps, et tu vivras, et Sara aura un fils.

15. Sara dit : Je n'ai point ri ; car elle était effrayée. Et le Seigneur lui dit : Il n'est pas ainsi ; vous avez ri.

16. Après que ceux-ci se furent levés, ils tournèrent les yeux vers Sodome ; et Abraham allait avec eux, les conduisant.

17. Et le Seigneur dit : Puis-je cacher à Abraham ce que je vais faire,

18. Lorsque de lui doit sortir un peuple grand et fort, et qu'en lui seront bénies toutes les nations de la terre ?

19. Car je sais qu'il ordonnera à ses enfants, et à sa maison après lui, de marcher dans la voie du Seigneur, et de garder la justice et l'équité, afin que le Seigneur accomplisse en faveur d'Abraham tout ce qu'il lui a promis.

20. Le Seigneur donc lui dit : Le cri de Sodome et de Gomorrhe s'est multiplié, et leur péché s'est aggravé devant moi.

21. Je descendrai, et je verrai s'ils ont accompli en leurs œuvres la clameur venue jusqu'à moi ; et s'il est ainsi, je le saurai.

22. Et ils partirent de là, et ils s'en allèrent vers Sodome. Or Abraham était encore devant le Seigneur.

23. Et, s'approchant du Seigneur, il dit : Perdrez-vous l'innocent avec le coupable ?



24. S'il y avait cinquante justes dans la ville, les extermineriez-vous avec les autres? ne pardonneriez-vous pas plutôt à toute la ville en faveur de cinquante justes qui s'y trouveraient?

25. Il est loin de vous de perdre le juste avec l'impie, et de traiter l'innocent comme le coupable; cela n'est point de vous: celui qui juge toute la terre pourrait-il ne pas rendre justice?

26. Le Seigneur dit: Si je trouve en Sodome cinquante justes, je pardonnerai à toute la ville à cause d'eux.

27. Abraham répondit, disant: Puisque j'ai commencé, je parlerai encore à mon Seigneur, quoique je ne sois que cendre et poussière.

28. S'il y avait cinquante justes moins cinq, feriez-vous périr toute la ville, parce qu'il y en aurait cinq de moins? Et le Seigneur lui répondit: Je ne la détruirai point, si j'en trouve là quarante-cinq.

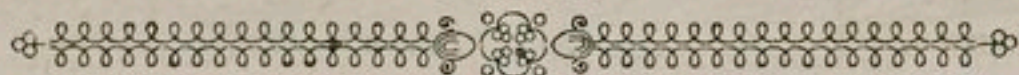
29. Abraham de nouveau lui parla, disant: Et s'il s'en trouve là quarante, que ferez-vous? Et il répondit: Je ne la détruirai point à cause des quarante.

30. Je vous prie, Seigneur, de ne vous point fâcher, si je parle encore: Peut-être il n'y en aura que trente. Le Seigneur dit: Je ne le ferai point, si j'en trouve là trente.

31. Puisque j'ai commencé, dit encore Abraham, je parlerai à mon Seigneur: S'il ne s'en trouvait que vingt? Le Seigneur dit: Je ne la détruirai point à cause de ces vingt.

32. Abraham dit: Je vous prie, Seigneur, de ne vous point fâcher, si je parle encore cette fois: Peut-être n'y en aura-t-il que dix. Le Seigneur dit: Je ne la détruirai point à cause de ces dix.

33. Et le Seigneur disparut, quand il eut cessé de parler à Abraham; et Abraham retourna en sa demeure.



## CHAPITRE XIX.



**S**UR le soir arrivèrent deux anges à Sodome, et Lot était assis à la porte de la ville; et, dès qu'il les eut vus, il se leva et alla au-devant d'eux, et il adora, s'inclinant vers la terre.

2. Et il dit: Je vous prie, seigneurs, retirez-vous en la maison de votre serviteur, et demeurez-y; lavez vos pieds, et demain, dès l'aurore, vous vous en irez en votre chemin. Ils répondirent: Non; nous demeurerons sur la place.

3. Et il les força d'entrer chez lui; et, lorsqu'ils furent en sa maison, il leur prépara un banquet, et il fit cuire des gâteaux; et ils mangèrent.

4. Mais, avant qu'ils se retirassent pour se coucher, les hommes de la cité de Sodome environnèrent la maison de Lot, depuis l'enfant jusqu'au vieillard, et tout le peuple ensemble.

5. Et, appelant Lot, ils lui dirent: Où sont les hommes qui sont venus cette nuit vers toi? Amène-les ici, afin que nous les connaissions.

6. Lot vint auprès d'eux, et, fermant la porte derrière lui, il dit:

7. Ne faites point, je vous prie, mes frères, ne faites point ce mal.

8. J'ai deux filles qui sont encore vierges: je vous les amènerai, et vous ferez d'elles ce qu'il vous plaira, pourvu que vous ne fassiez aucun mal à ces étrangers; car ils sont venus sous l'ombre de mon toit.

9. Mais ils dirent: Retire-toi d'ici. Et encore: Tu es venu ici comme étranger: est-ce pour nous juger? Maintenant nous te ferons plus de mal qu'à eux. Et ils se jetèrent sur Lot avec violence; et ils étaient près d'enfoncer les portes.

10. Et voilà que les étrangers avancèrent leurs mains, et, faisant rentrer Lot en la maison, ils fermèrent la porte.

11. Et ils frappèrent d'aveuglement ceux qui étaient dehors, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, en sorte qu'ils ne pouvaient retrouver la porte.

12. Alors ils dirent à Lot: As-tu ici quelque'un des tiens, un gendre, ou tes fils, ou tes filles? tous ceux qui sont à toi, fais-les sortir de cette ville.

13. Car nous détruirons ce lieu, parce que



leur cri s'est élevé devant le Seigneur, qui nous a envoyés pour les perdre.

14. Lot, étant donc sorti, vint vers ses gendres qui devaient épouser ses filles, et leur dit : Levez-vous, sortez de ce lieu ; car le Seigneur détruira cette ville. Et il leur semblait parler en se jouant.

15. Mais, quand l'aube du jour fut venue, les anges appelèrent Lot, disant : Lève-toi, prends ta femme et tes deux filles que tu as ici, afin que tu ne périsses pas avec cette cité de crime.

16. Et, comme il différait, ils prirent sa main et la main de sa femme et la main de ses deux filles, parce que Dieu leur faisait grâce.

17. Et ils l'emmenèrent et le mirent hors de la ville ; et là ils lui dirent : Sauve ta vie ; ne regarde point derrière toi, et ne t'arrête point dans toute cette contrée : mais sauve-toi en la montagne, de peur que tu ne périsses avec les autres.

18. Et Lot leur répondit : Mon Seigneur, je vous prie,

19. Puisque votre serviteur a trouvé grâce devant vous, et que vous avez manifesté votre miséricorde sur moi, afin de sauver ma vie, et que je ne puis me retirer en la montagne, où le mal me surprendra, et où je mourrai :

20. Il y a près d'ici une ville où je puis m'enfuir : elle est petite, et je serai sauvé ; n'est-elle pas très petite ? et elle sauvera ma vie.

21. Et le Seigneur lui dit : Voilà que j'ai écouté encore ta prière ; et je ne détruirai point la ville pour laquelle tu as parlé.

22. Hâte-toi, sauve-toi là ; car je ne pourrai rien faire jusqu'à ce que tu y sois parvenu. C'est pourquoi cette ville fut appelée Ségor [petite].

23. Le soleil se levait sur la terre, quand Lot parvint en Ségor.

24. Le Seigneur fit donc pleuvoir sur Sodome et Gomorrhe le soufre et le feu du ciel ;

25. Et il détruisit ces cités, et toute la contrée qui les environne, et tous les habitants des villes, et toutes les plantes de la terre.

26. Et la femme de Lot, regardant derrière elle, fut changée en une statue de sel.

27. Or Abraham, se levant dès le matin, au lieu où il avait été auparavant avec le Seigneur,

28. Regarda Sodome et Gomorrhe, et toute la terre de cette contrée ; et il vit une fumée monter de la terre comme la fumée d'une fournaise.

29. Et, quand le Seigneur détruisait les villes de cette contrée, se souvenant d'Abraham, il sauva Lot de la destruction de la ville qu'il avait habitée.

30. Et Lot sortit de Ségor, et habita en la montagne, et ses filles avec lui ; car il craignait de demeurer en Ségor : et il demeura en une caverne, et ses deux filles avec lui.

31. Et l'aînée dit à la plus jeune : Notre père est vieux, et aucun homme n'est resté sur la terre qui puisse s'approcher de nous, selon la coutume de toute la terre.

32. Viens, et enivrons de vin notre père, et dormons avec lui, afin que nous puissions perpétuer la postérité de notre père.

33. Elles donnèrent donc à leur père du vin à boire cette nuit-là ; et l'aînée vint, et dormit avec son père : et celui-ci ne s'aperçut ni quand sa fille se coucha, ni quand elle se leva.

34. Et, le lendemain, l'aînée dit à la plus jeune : J'ai dormi hier avec mon père : donnons-lui à boire du vin cette nuit, et tu dormiras avec lui, afin que nous conservions la race de notre père.

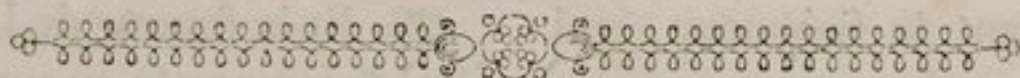
35. Cette nuit-là donc, elles donnèrent encore à boire du vin à leur père ; et sa seconde fille dormit avec lui ; et il ne s'aperçut ni quand sa fille se coucha, ni quand elle se leva.

36. Les deux filles de Lot conçurent donc de leur père.

37. L'aînée enfanta un fils, et l'appela Moab : c'est le père des Moabites, qui existent encore aujourd'hui.

38. Et la plus jeune enfanta un fils, et l'appela Ammon, c'est-à-dire, fils de mon peuple : c'est le père des enfants d'Ammon, qui existent encore aujourd'hui.





## CHAPITRE XX.



Et Abraham s'en alla de là en la terre du midi, et demeura entre Cadès et Sur; et il fut étranger en Gérare.

2. Et il dit de Sara sa femme : Elle est ma sœur. Abimélech, roi de Gérare, envoya donc vers lui, et l'enleva.

3. Mais Dieu apparut en songe dans la nuit à Abimélech, et lui dit : Voilà que tu mourras à cause de la femme que tu as enlevée; car elle a son mari.

4. Or Abimélech ne s'était pas approché d'elle; il répondit donc : Seigneur, perdrez-vous ainsi une nation innocente, à cause de son ignorance?

5. Ne m'a-t-il pas dit : C'est ma sœur? et elle-même m'a dit : C'est mon frère. J'ai agi dans la simplicité de mon cœur et en la pureté de mes mains.

6. Et Dieu lui dit : Je sais que tu as fait ceci en la simplicité de ton cœur; mais aussi je t'ai gardé, afin que tu ne péchasses pas contre moi, et je n'ai point permis que tu t'approchasses d'elle.

7. Maintenant donc rends cette femme à son mari; car il est prophète, et il priera pour toi, et tu vivras; mais, si tu ne la rends pas, sache que tu mourras, toi et tout ce qui est à toi.

8. Abimélech, se levant donc au milieu de la nuit, appela tous ses serviteurs, et leur raconta toutes les paroles qu'il avait entendues; et tous furent saisis d'effroi.

9. Puis Abimélech appela aussi Abraham et

lui dit : Que nous as-tu fait? et en quoi t'avons-nous offensé, toi qui as attiré sur moi et sur mon royaume un si grand mal? Ce que tu ne devais pas faire, tu nous l'as fait.

10. Et, se plaignant encore, il dit : Qu'as-tu vu, pour en agir ainsi?

11. Abraham répondit : Je pensais en moi-même, disant : Peut-être la crainte de Dieu n'est-elle point en cette terre, et ils me tueront à cause de mon épouse.

12. D'ailleurs elle est vraiment ma sœur, fille de mon père, quoiqu'elle ne soit point fille de ma mère; et je l'ai prise pour femme.

13. Or, quand Dieu me fit partir de la maison de mon père, je dis à Sara : Tu me feras cette grâce : dans tous les lieux où nous irons, tu diras que je suis ton frère.

14. Abimélech prit donc des brebis et des bœufs, et des serviteurs et des servantes; et il les donna à Abraham, et il lui rendit sa femme Sara.

15. Et il dit : Cette terre est devant toi; demeure partout où il te plaira.

16. Et il dit à Sara : J'ai donné à votre frère mille pièces d'argent, pour que vous ayez toujours un voile sur les yeux devant tous ceux qui seront avec vous, et partout où vous irez; et souvenez-vous que vous avez été enlevée.

17. Et, à la prière d'Abraham, Dieu guérit Abimélech, sa femme et ses servantes; et elles enfantèrent :

18. Car le Seigneur avait frappé de stérilité toute la maison d'Abimélech, à cause de Sara femme d'Abraham.



## CHAPITRE XXI.



Or le Seigneur visita Sara, comme il avait promis; et il accomplit ce qu'il avait dit.

2. Et elle conçut et enfanta un fils en sa vieillesse, au temps que Dieu lui avait prédit.

3. Et Abraham appela son fils que lui avait enfanté Sara, Isaac;

4. Et il le circoncit le huitième jour, comme Dieu lui avait commandé.

5. Or Abraham était en l'âge de cent ans quand Isaac son fils naquit.





6. Et Sara lui dit : J'ai ri devant Dieu ; tous ceux qui apprendront ceci se réjouiront avec moi.

7. Et elle dit encore : Qui aurait cru qu'Abraham verrait jamais Sara allaiter un fils enfanté en sa vieillesse ?

8. L'enfant grandit, et il fut sevré ; et Abraham fit un grand festin au jour qu'Isaac fut sevré.

9. Et Sara ayant vu le fils d'Agar Égyptienne se jouant de son fils Isaac, elle dit à Abraham :

10. Chassez cette servante et son fils ; car le fils de la servante ne sera point héritier avec mon fils Isaac.

11. Abraham écouta ceci avec peine à cause de son fils.

12. Mais Dieu lui dit : Que cette parole sur l'enfant et sur ta servante ne te paraisse pas dure ; et , quelque chose que dise Sara , écoute sa voix : car c'est d'Isaac que ta postérité prendra son nom.

13. Mais je ferai naître aussi du fils de la servante un grand peuple, parce qu'il est né de toi.

14. Abraham se leva donc dès le matin , et ,

prenant du pain et un vase plein d'eau , il les mit sur l'épaule d'Agar , et lui donna l'enfant , et la renvoya. Celle-ci , s'en étant allée , errait dans la solitude de Bersabée.

15. Et , quand l'eau du vase fut consommée , elle laissa l'enfant sous un des arbres qui étaient là ,

16. Et elle s'en alla , et s'assit vis-à-vis de lui à la distance d'un trait lancé par un arc ; et elle dit : Je ne verrai point mon fils mourant. Et , s'asseyant loin de lui , elle éleva sa voix et pleura.

17. Or Dieu entendit la voix de l'enfant ; et l'ange de Dieu appela du ciel Agar , lui disant : Que fais-tu , Agar ? ne crains point ; car Dieu a ouï la voix de l'enfant , du lieu où il est.

18. Lève-toi , prends l'enfant , et le tiens par la main : car je ferai naître de lui un grand peuple.

19. Et Dieu ouvrit ses yeux , et elle vit une source d'eau ; elle alla et remplit le vase , et donna à boire à l'enfant.

20. Et Dieu fut avec lui ; et il grandit , et il habita dans le désert , et devint habile à tirer de l'arc.



21. Et il habita au désert de Pharan, et sa mère lui choisit une femme de la terre d'Égypte.

22. Or il arriva en ce temps-là qu'Abimélech, et Phicol, prince de son armée, dirent à Abraham : Dieu est avec toi en toutes les choses que tu fais.

23. Jure-moi donc par le Seigneur que tu ne me nuiras point, ni à mes enfants, ni à ma race; mais que, selon la bonté avec laquelle je t'ai traité, tu me traiteras moi et la terre en laquelle tu as été étranger.

24. Et Abraham répondit : Je le jurerai.

25. Et il se plaignit à Abimélech à cause d'un puits que lui avaient ôté par violence les serviteurs d'Abimélech.

26. Et Abimélech dit : Je n'ai point su qui a fait cela; mais tu ne m'en as point averti, et je ne l'ai pas encore ouï, sinon aujourd'hui.

27. Abraham donna donc à Abimélech des

brebis et des bœufs, et ils firent tous deux alliance.

28. Et Abraham mit à part sept agneaux de son troupeau.

29. Et Abimélech dit à Abraham : Que signifient ces sept agneaux que tu as fait mettre à part?

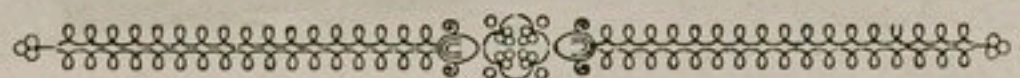
30. Et Abraham dit : Vous recevrez ces sept agneaux de ma main, afin qu'ils soient pour moi un témoignage que j'ai creusé ce puits.

31. C'est pourquoi ce lieu fut appelé Bersabée, parce que là ils avaient juré tous deux.

32. Et ils firent alliance près du puits du serment.

33. Or Abimélech se leva, et Phicol, chef de son armée, avec lui, et ils retournèrent en la terre des Philistins. Et Abraham planta un bois à Bersabée, et invoqua en ce lieu le nom du Seigneur, du Dieu éternel.

34. Et il habita durant de longs jours dans la terre des Philistins.



## CHAPITRE XXII.



PRÈS cela Dieu éprouva Abraham, et lui dit : Abraham, Abraham. Abraham répondit : Me voici.

2. Et Dieu lui dit : Prends ton fils unique que tu chéris, Isaac, et va dans la terre de vision; et là tu l'offriras en holocauste sur une des montagnes que je te montrerai.

3. Abraham, se levant pendant la nuit, prépara son âne, et conduisit avec lui deux jeunes gens, et Isaac son fils; et, lorsqu'il eut coupé le bois pour l'holocauste, il s'achemina vers le lieu où Dieu lui avait ordonné d'aller.

4. Mais, le troisième jour, il leva les yeux, et vit de loin la montagne;

5. Et il dit à ses serviteurs : Attendez ici avec l'âne; moi et mon fils nous irons jusque là, et, après que nous aurons adoré, nous reviendrons à vous.

6. Il prit le bois de l'holocauste, et le mit sur son fils Isaac; et il portait dans ses mains

le feu et le glaive. Tandis qu'ils s'avançaient tous deux ensemble,

7. Isaac dit à son père : Mon père. Et celui-ci répondit : Que veux-tu, mon fils? Voilà, dit-il, le feu et le bois : où est la victime de l'holocauste?

8. Et Abraham dit : Dieu se choisira la victime de l'holocauste, mon fils. Ils s'avançaient donc ensemble,

9. Et ils vinrent au lieu que Dieu avait montré, et là Abraham éleva un autel, et y plaça le bois; et après qu'il eut attaché son fils Isaac, il le mit sur le bois disposé sur l'autel.

10. Et il étendit la main, et il saisit le glaive pour immoler son fils.

11. Et voilà qu'un ange du Seigneur cria du haut du ciel, disant : Abraham, Abraham. Lequel répondit : Me voici.

12. Et l'ange dit : N'étends pas ta main sur l'enfant, et ne lui fais aucun mal : car je sais maintenant que tu crains Dieu, puisque tu n'as pas épargné ton fils unique à cause de moi.





13. Abraham leva les yeux, et vit derrière lui un belier embarrassé par les cornes dans un buisson ; et il le prit, et il l'offrit en holocauste pour son fils.

14. Et il appela ce lieu d'un nom qui signifie, *le Seigneur voit*. C'est pourquoi l'on dit encore aujourd'hui : *Le Seigneur verra sur la montagne*.

15. L'ange du Seigneur appela une seconde fois Abraham du haut du ciel, disant :

16. J'ai juré par moi-même, dit le Seigneur : parce que tu as fait cela, et que tu n'as pas épargné ton fils unique à cause de moi,

17. Je te bénirai, et je multiplierai ta postérité comme les étoiles du ciel, et comme le sable qui est sur le rivage de la mer : ta postérité possédera les portes de ses ennemis,

18. Et toutes les nations de la terre seront bénies en celui qui sortira de toi, parce que tu as obéi à ma parole.

19. Abraham retourna vers ses serviteurs, et ils s'en allèrent ensemble à Bersabée, et il y habita.

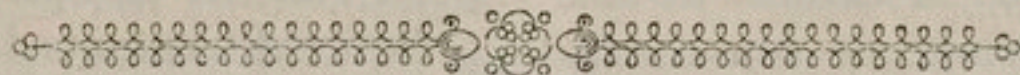
20. Après cela, on annonça à Abraham que Melcha avait enfanté à son frère Nachor plusieurs fils :

21. Hus le premier-né, et Buz son frère, et Camuel père des Syriens,

22. Et Cased, et Azaü, et Pheldas, et Jedlaph,

23. Et Bathuel, dont naquit Rébecca : ce sont là les huit fils que Melcha enfanta à Nachor frère d'Abraham.

24. Sa seconde femme, qui avait nom Roma, enfanta Tabée, et Gaham, et Tahas, et Maacha.



## CHAPITRE XXIII.



**O**R Sara vécut cent vingt-sept ans,

2. Et elle mourut dans la ville d'Arbée, qui est Hébron, en la terre de Chanaan ; et Abraham

vint pour ses funérailles et pour la pleurer.

3. Et, lorsqu'il eut accompli les devoirs qu'on rend aux morts, il parla aux enfants de Heth, disant :

4. Je suis parmi vous un étranger et un





voyageur : donnez-moi le droit de sépulture au milieu de vous , afin que j'ensevelisse celle que j'ai perdue.

5. Les enfants de Heth répondirent, disant :

6. Écoutez-nous , seigneur : vous êtes auprès de nous un prince de Dieu ; ensevelissez dans nos sépulcres les plus beaux celle que vous avez perdue : nul ne pourra vous empêcher d'ensevelir dans un tombeau celle que vous avez perdue.

7. Abraham se leva , et adora le peuple de cette terre , les enfans de Heth ;

8. Et il leur dit : S'il vous plaît que j'ensevelisse celle que j'ai perdue , écoutez-moi , et intercédez pour moi auprès d'Éphron fils de Séor ,

9. Afin qu'il me donne sa caverne de Macphélah qui est à l'extrémité de son champ ; qu'il me la cède devant vous pour un prix convenable , et qu'elle soit à moi comme un sépulcre.

10. Or Éphron habitait au milieu des enfans de Heth. Et Éphron répondit à Abraham , devant tous ceux qui s'assemblaient aux portes de la ville , disant :

11. Il n'en sera pas ainsi , mon seigneur ; mais écoutez ce que je vais dire : je vous donne

le champ et la caverne qui est dans ce champ , en présence des fils de mon peuple ; ensevelissez celle que vous avez perdue.

12. Abraham s'inclina devant le peuple de cette terre ;

13. Et il dit à Éphron au milieu de tout le peuple : Je vous prie de m'écouter : je donnerai l'argent de ce champ ; prenez-le , et ainsi j'ensevelirai celle que j'ai perdue.

14. Et Éphron répondit :

15. Mon seigneur , écoutez-moi : la terre que vous demandez vaut quatre cents sicles d'argent ; c'est le prix entre vous et moi : mais qu'est-ce que cela ? ensevelissez celle que vous avez perdue.

16. Ce qu'Abraham ayant entendu , il fit peser l'argent qu'Éphron avait demandé , en présence des enfans de Heth , quatre cents sicles d'argent en monnaie qui avait cours.

17. Et le champ jadis à Éphron , situé à Macphélah devant Mambré , passa à Abraham , le champ et la caverne , et tous les arbres qui l'entouraient ,

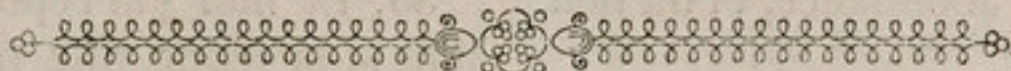
18. Comme sa possession , en présence des enfans de Heth , et de tous ceux qui entraient à la porte de la ville.

19. Et ainsi Abraham ensevelit Sara sa femme



dans la caverne du champ de Macphélah, qui regardait Mambré, où est la ville d'Hébron en la terre de Chanaan.

20. Et le champ, et la caverne qui était dans le champ, furent remis à Abraham comme un sépulcre par les enfants de Heth.



## CHAPITRE XXIV.



**O**R Abraham était vieux et plein de jours ; et le Seigneur l'avait béni en toutes choses.

2. Et il dit au serviteur le plus ancien de sa maison, qui présidait sur tout ce qu'il possédait : Pose ta main sous ma cuisse,

3. Afin que tu me jures par le Seigneur, le Dieu du ciel et de la terre, de ne pas recevoir comme épouse pour mon fils une des filles des Chananéens, parmi lesquels j'habite ;

4. Mais de partir pour la terre où sont mes parents, et de recevoir là une épouse pour mon fils Isaac.

5. Le serviteur répondit : Si une femme ne veut pas venir avec moi en cette terre, dois-je ramener votre fils au lieu d'où vous êtes sorti ?

6. Et Abraham dit : Garde-toi de ramener là mon fils.

7. Le Seigneur, le Dieu du ciel, qui m'a tiré de la maison de mon père et de la terre de ma naissance, qui m'a juré, disant : Je donnerai cette terre à ta postérité, enverra son ange devant toi, et tu recevras dans cette terre une femme pour mon fils.

8. Si une femme ne veut pas te suivre, tu ne seras point engagé par serment : seulement ne conduis jamais là mon fils.

9. Le serviteur posa donc la main sous la cuisse d'Abraham son maître, et lui jura d'accomplir ses ordres.

10. Et il prit dix chameaux du troupeau de son maître, et s'en alla portant avec lui les présents les plus précieux ; et il se dirigea en Mésopotamie, vers la ville de Nachor.

11. Et comme il faisait reposer ses chameaux hors de la ville près d'un puits, sur le soir, temps où les jeunes filles ont coutume de sortir pour puiser de l'eau, il dit :

12. Seigneur Dieu de mon seigneur Abraham, secondez-moi, je vous prie, aujourd'hui,

et usez de miséricorde envers mon seigneur Abraham.

13. Me voici près de cette fontaine, et les filles des habitants de cette ville sortiront pour puiser de l'eau.

14. La fille donc à qui je dirai : Inclinez votre vase, afin que je boive, et qui répondra : Buvez, et je donnerai encore à boire à vos chameaux, sera celle que vous avez préparée à Isaac votre serviteur ; et je connaîtrai par-là que vous avez fait miséricorde à mon maître.

15. Il n'avait pas encore achevé ces mots en lui-même, et voilà que Rébecca sortait, la fille de Bathuel fils de Melcha, femme de Nachor frère d'Abraham, ayant un vase sur son épaule ;

16. Jeune fille pleine de pudeur, vierge très belle, inconnue à tout homme : or elle était descendue vers la fontaine, et avait rempli son vase, et s'en retournait.

17. Et le serviteur se présenta à elle, et dit : Donnez-moi un peu d'eau à boire de votre vase.

18. Elle répondit : Buvez, mon seigneur. Et elle posa promptement son vase sur son bras, et lui donna à boire.

19. Et, lorsqu'il eut bu, elle ajouta : Je puiserai encore de l'eau pour vos chameaux, jusqu'à ce que tous aient bu.

20. Et, répandant son vase dans les canaux, elle courut au puits pour puiser de l'eau, et la présenta à tous les chameaux.

21. Or le serviteur la contemplait en silence, voulant savoir si le Seigneur avait rendu son voyage heureux ou non.

22. Et, après que les chameaux eurent bu, Éliézer lui présenta des pendants d'oreilles qui pesaient deux demi-sicles, et deux bracelets du poids de dix sicles.

23. Et il lui dit : De qui êtes-vous la fille ? dites-le moi : y a-t-il dans la maison de votre père un lieu pour me recevoir ?



24. Elle répondit : Je suis la fille de Bathuel fils de Melcha et de Nachor son mari.

25. Et elle ajouta, disant : Il y a chez nous du foin et de la paille en abondance, et un lieu spacieux pour se reposer.

26. Éliézer s'inclina, et adora le Seigneur,

27. Disant : Béni soit le Seigneur Dieu de mon seigneur Abraham, qui n'a point privé mon seigneur de sa miséricorde et de sa vérité, et qui m'a conduit par une voie droite dans la maison du frère de mon seigneur.

28. C'est pourquoi la jeune fille courut, et annonça dans la maison de sa mère tout ce qu'elle avait entendu.

29. Or Rébecca avait un frère nommé Laban, qui sortit en hâte vers l'homme, du côté de la fontaine.

30. Et, comme il avait vu les pendans d'oreilles et les bracelets aux mains de sa sœur, et qu'il avait entendu toutes les paroles de sa sœur, disant : Voilà ce que m'a dit cet homme, il vint vers l'homme, qui était debout près des chameaux et près de la fontaine,

31. Et il lui dit : Entrez, vous qui êtes béni du Seigneur : pourquoi restez-vous dehors ? j'ai préparé la maison, et un lieu pour vos chameaux.

32. Et il le conduisit dans la maison ; et il déchargea ses chameaux, et il leur donna de la paille et du foin, et il lui présenta de l'eau pour laver ses pieds, ainsi qu'à ceux qui étaient venus avec lui.

33. Et il mit du pain devant Éliézer, lequel dit : Je ne mangerai pas, jusqu'à ce que j'aie dit ce que je dois dire. Laban lui répondit : Dites.

34. Et lui : Je suis, dit-il, serviteur d'Abraham.

35. Et le Seigneur a béni abondamment mon seigneur, et il a prospéré ; et il lui a donné des brebis et des bœufs, de l'argent et de l'or, des serviteurs et des servantes, des ânes et des chameaux.

36. Et Sara, la femme de mon seigneur, a enfanté un fils à mon seigneur dans sa vieillesse, et il lui a donné tout ce qu'il avait.

37. Et mon seigneur m'a fait jurer devant lui, disant : Tu ne prendras pas une épouse pour mon fils parmi les filles des Chananéens, dans la terre desquels j'habite ;

38. Mais tu iras vers la maison de mon père, et tu prendras dans ma parenté une femme pour mon fils.

39. Et moi j'ai répondu à mon seigneur : Mais si la jeune fille ne veut pas venir avec moi.

40. Le Seigneur, dit-il, en présence de qui je marche, enverra son ange avec toi, et dirigera ta voie ; et tu prendras une femme pour mon fils dans ma parenté et de la maison de mon père.

41. Ma malédiction ne sera pas sur toi, si tu vas vers mes parents et qu'ils te refusent.

42. Je suis donc venu aujourd'hui vers la fontaine, et j'ai dit : Seigneur Dieu de mon seigneur Abraham, si vous m'avez dirigé en la voie dans laquelle je marche,

43. Me voici près d'une fontaine, et la jeune fille qui sortira pour puiser de l'eau, et à qui je dirai : Donnez-moi un peu d'eau de votre vase,

44. Et qui me dira : Buvez, et je puiserai encore de l'eau pour vos chameaux, sera la femme que le Seigneur a préparée au fils de mon seigneur.

45. Pendant que je méditais ainsi en silence, Rébecca parut, venant à moi avec un vase qu'elle portait sur son épaule ; et elle descendit vers la fontaine, et elle puisa de l'eau. Et je lui dis : Donnez-moi un peu à boire.

46. Et se hâtant elle ôta son vase de dessus son épaule, et me dit : Et vous, buvez, et je donnerai à boire à vos chameaux. Je bus ; et elle désaltéra mes chameaux.

47. Et je l'interrogeai, et je dis : De qui êtes-vous la fille ? Elle répondit : Je suis fille de Bathuel, fils de Nachor et de Melcha sa femme. C'est pourquoi je lui ai donné des pendants d'oreilles pour orner son visage, et j'ai attaché des bracelets à ses bras.

48. Et, m'inclinant, j'ai adoré le Seigneur, bénissant le Seigneur, le Dieu de mon seigneur Abraham, qui m'a conduit par une voie droite, afin de recevoir la fille du frère de mon seigneur pour son fils.

49. C'est pourquoi, si vous voulez être favorables à mon seigneur, dites-le moi ; s'il vous plaît autrement, dites-le moi aussi : afin que j'aie à droite ou à gauche.

50. Laban et Bathuel répondirent : Cette



parole vient du Seigneur : nous ne pouvons rien vous dire de contraire à sa volonté.

51. Voilà Rébecca devant vous , prenez-la , et partez , et qu'elle soit la fille de votre seigneur , comme le Seigneur l'a voulu.

52. Ce que le serviteur d'Abraham ayant entendu , il tomba prosterné sur la terre et adora le Seigneur.

53. Et , sortant des vases d'or et d'argent , et des vêtemens , il les donna à Rébecca en présent ; et il offrit aussi des présens à ses frères et à sa mère.

54. Le repas commencé , ils demeurèrent là , mangeant et buvant ensemble. Le serviteur , s'étant levé le matin , leur dit : Laissez-moi partir , afin que j'aille vers mon maître.

55. Et les frères et la mère de Rébecca répondirent : Que la jeune fille demeure au moins dix jours avec nous , et ensuite elle partira.

56. Ne veuillez pas , dit-il , me retenir , parce que le Seigneur m'a dirigé en ma voie : laissez-moi partir , afin que j'aille vers mon seigneur.

57. Et ils dirent : Appelons la jeune fille , et demandons-lui ce qu'elle veut.

58. Appelée , elle vint , et ils lui demandèrent : Veux-tu aller avec cet homme ? Elle dit : J'irai.

59. Ils l'envoyèrent donc , elle et sa nour-

rice , et le serviteur d'Abraham et ses compagnons.

60. Implorant toutes choses heureuses pour leur sœur , et disant : Tu es notre sœur : puisses-tu croître en mille et mille générations , et ta race posséder les portes de ses ennemis !

61. Rébecca donc et ses filles étant montées sur les chameaux , suivirent l'homme , qui retournait en hâte vers son seigneur.

62. En ce même temps Isaac se promenait dans le chemin qui mène au puits qui a nom *de celui qui vit et qui voit* : car il habitait dans la terre du midi ;

63. Et il était sorti pour méditer dans la campagne , au déclin du jour ; et , comme il levait les yeux , il vit de loin venir les chameaux.

64. Rébecca aussi , ayant aperçu Isaac , descendit de son chameau ,

65. Et dit au serviteur : Quel est celui qui vient dans la campagne à notre rencontre ? Et il lui dit : C'est mon seigneur. Et elle prit aussitôt son voile et se couvrit.

66. Or le serviteur raconta tout ce qu'il avait fait à Isaac :

67. Lequel conduisit Rébecca dans la tente de Sara sa mère , et la reçut pour femme ; et il l'aima tellement , que la douleur que lui avait causée la mort de sa mère fut adoucie.



## CHAPITRE XXV.



OR Abraham avait pris une autre femme , du nom de Cétura :

2. Laquelle lui enfanta Zamran et Jecsan , Madan et Madian , et Jesboc , et Sué.

3. Et Jecsan engendra Saba et Dadan. Les fils de Dadan furent Assurim , Latusim et Lomin.

4. Et de Madian naquirent Épha , et Opher , et Hénoch , et Abida , et Eldaa. Tous ceux-ci sont les fils de Cétura.

5. Et Abraham donna tout ce qu'il possédait à Isaac.

6. Mais il fit des présens aux fils de ses autres femmes , et les sépara de son fils Isaac , et les envoya , pendant qu'il vivait encore , vers la région d'orient.

7. Or les jours de la vie d'Abraham furent de cent soixante-quinze ans.

8. Et , toute force lui manquant , il mourut dans une heureuse vieillesse en un âge fort avancé et plein de jours ; et il fut réuni à son peuple.

9. Et Isaac et Ismaël ses fils l'ensevelirent dans la caverne de Macphélah , qui est située dans le champ d'Éphron fils de Séor l'Héthéen , vis-à-vis de Mambré ,

10. Et qu'il avait achetée des fils de Heth : là fut enseveli Abraham et Sara sa femme.

11. Et , après sa mort , Dieu bénit Isaac son fils qui habitait près du puits nommé *de celui qui vit et qui voit*.

12. Voici les générations d'Ismaël fils d'Abraham , que l'Égyptienne Agar , servante de Sara , lui enfanta ;





13. Et voici les noms des enfants d'Ismaël, selon leurs générations. Le premier-né d'Ismaël fut Nabaioth, ensuite Cédar, et Adbéel, et Mabsam,

14. Masma aussi, et Duma, et Massa,

15. Hadar, et Théma, et Jéthur, et Naphis, et Cedma.

16. Ce sont là les douze enfants d'Ismaël, et les noms qu'ils ont donnés à leurs demeures et à leurs villes : douze chefs de leurs tribus.

17. Or le temps de la vie d'Ismaël fut de cent trente-sept ans, et, toute force lui manquant, il mourut et fut réuni à son peuple.

18. Et il habita depuis Hévila jusqu'à Sur, qui regarde l'Égypte quand on vient en Assur. Il mourut en présence de ses frères.

19. Voici les générations d'Isaac fils d'Abraham : Abraham engendra Isaac ;

20. Lequel était âgé de quarante ans, lorsqu'il prit pour femme Rébecca fille de Bathuel, Syrien de Mésopotamie, sœur de Laban.

21. Isaac implora le Seigneur pour sa femme, parce qu'elle était stérile ; et le Seigneur l'exauça, et fit concevoir Rébecca.

22. Or des enfants s'entre-choquaient en son sein ; et elle dit : S'il me devait ainsi arriver,

quel besoin avais-je de concevoir ? Et Rébecca alla implorer le Seigneur,

23. Qui lui répondit : Deux nations sont en ton sein, et deux peuples sortiront de tes entrailles ; et un de ces peuples triomphera de l'autre, et l'ainé servira le plus jeune.

24. Déjà le temps d'enfanter était venu, et deux enfants jumeaux se trouvèrent en son sein.

25. Celui qui sortit le premier était roux, et tout hérissé de poil comme une peau de bête ; et on l'appela du nom d'Ésaü. Et après sortit l'autre, tenant de sa main le pied de son frère ; et c'est pour cela qu'il fut appelé Jacob.

26. Or Isaac était âgé de soixante ans quand ses enfants naquirent.

27. Devenus grands, Ésaü était habile à la chasse, et toujours dans les champs ; et Jacob, simple et doux, habitait sous la tente.

28. Isaac aimait Ésaü, car il se nourrissait de sa chasse ; et Rébecca aimait Jacob.

29. Or, comme Jacob faisait cuire des lentilles, Ésaü revint des champs très fatigué,

30. Et il dit à Jacob : Donne-moi à manger de ce mets roux ; car je suis las. C'est pourquoi on l'appela du nom d'Édom.

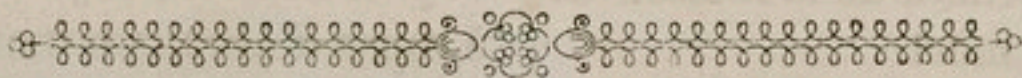
31. Jacob lui dit : Vends-moi ton droit d'aînesse.



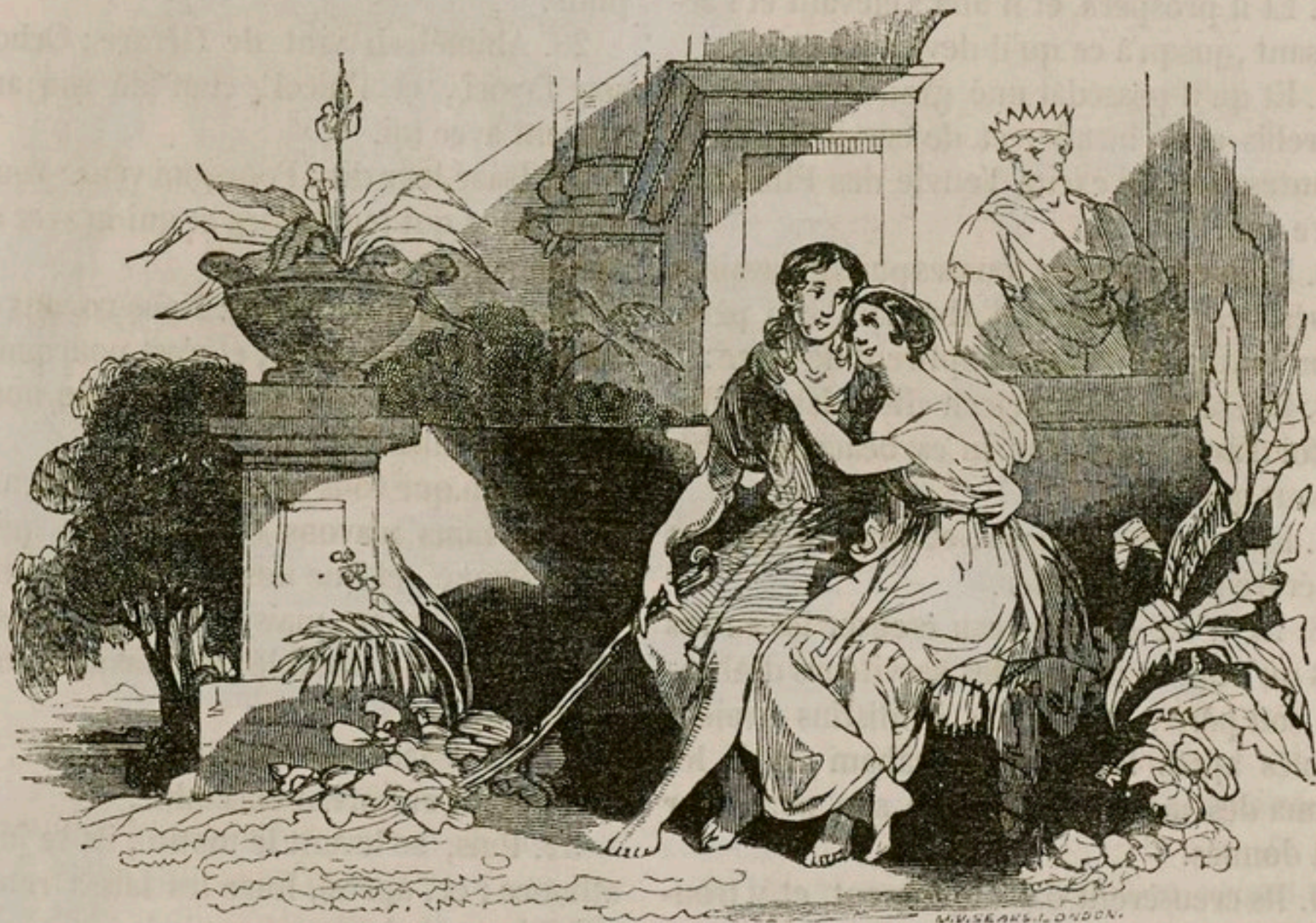
32. Et Ésaü répondit : Voilà que je meurs ; à quoi me servira mon droit d'aïnesse ?

33. Et Jacob dit : Jure-moi donc. Et il jura, et il vendit son droit d'aïnesse.

34. Et, ayant pris du pain et ce plat de lentilles, il mangea et but, et s'en alla, s'inquiétant peu d'avoir vendu son droit d'aïnesse.



## CHAPITRE XXVI.



**O**R, la famine s'étant répandue sur la terre après celle qui était arrivée durant les jours d'Abraham, Isaac s'en alla vers Abimélech, roi des Philistins, en Gérare.

2. Et le Seigneur lui apparut, et dit : Ne descends point en Égypte ; mais demeure en la terre que je te dirai.

3. Habite en ce pays-ci, et je serai avec toi, et je te bénirai, et je te donnerai à toi et à ta postérité toutes ces contrées, accomplissant le serment que j'ai fait à Abraham.

4. Et je multiplierai ta postérité comme les étoiles du ciel ; et je donnerai à tes descendants ces contrées ; et toutes les nations de la terre seront bénies en ta postérité :

5. Parce qu'Abraham a obéi à ma voix, et

qu'il a gardé mes préceptes et mes commandements, et observé mes cérémonies et mes lois.

6. Isaac donc demeura à Gérare.

7. Interrogé par les habitants de ce lieu sur sa femme, il répondit : C'est ma sœur : car il avait craint d'avouer qu'elle était sa femme, de peur que par hasard les habitants du lieu ne le fissent périr à cause de sa beauté.

8. Or il arriva, après qu'Isaac eut été là plusieurs jours, qu'Abimélech roi de Palestine, regardant par la fenêtre, le vit se jouant avec Rébecca sa femme.

9. Abimélech l'appela, et lui dit : Il est évident que c'est là votre femme : comment avez-vous menti, disant : C'est ma sœur ? Et il répondit : J'ai eu peur de mourir à cause d'elle.

10. Et Abimélech dit : Pourquoi nous avez



vous trompés? quelqu'un aurait pu s'approcher de votre femme, et vous auriez attiré un grand malheur sur nous. Abimélech donc commanda à tout le peuple, disant :

11. Celui qui s'approchera de la femme de cet homme, mourra de mort.

12. Et Isaac sema en cette terre-là, et recueillit cette année-là le centuple : car le Seigneur le bénit.

13. Et il prospéra, et il alla s'élevant et s'accroissant, jusqu'à ce qu'il devint très-riche,

14. Et qu'il possédât une grande multitude de brebis et de bœufs, et de serviteurs et de servantes. Ce qui excita l'envie des Philistins contre lui,

15. Et ils comblèrent tous les puits qu'avaient creusés les serviteurs d'Abraham son père, en son temps, et ils les remplirent de terre :

16. De sorte qu'Abimélech dit à Isaac : Retire-toi d'avec nous ; car tu es beaucoup plus puissant que nous.

17. Isaac donc s'éloigna, et vint au torrent de Gérare pour y habiter.

18. Et il fit de nouveau creuser les autres puits qu'avaient creusés les serviteurs d'Abraham son père, et que les Philistins avaient comblés après la mort d'Abraham, et il les nomma des mêmes noms que son père leur avait donnés.

19. Ils creusèrent dans le torrent, et y trouvèrent de l'eau vive.

20. Mais, une querelle s'étant élevée entre les pasteurs de Gérare et les pasteurs d'Isaac, les premiers disant, L'eau est à nous, il appela le nom de ce puits, *Contradiction*, à cause de ce qui était arrivé.

21. Ils creusèrent encore un autre puits, pour lequel il y eut aussi une querelle, et il l'appela *Inimitié*.

22. Étant parti de là, il creusa un autre puits, pour lequel ils n'eurent point de querelle, et il l'appela *Largeur*, disant : Maintenant le Seigneur nous a mis au large, et nous a fait croître sur la terre.

23. Puis, de là, il monta à Bersabée,

24. Où le Seigneur lui apparut en cette même nuit, disant : Je suis le Dieu d'Abraham ton père : ne crains point, car je suis avec toi ; et je te bénirai, et je multiplierai ta postérité, à cause d'Abraham mon serviteur.

25. Il éleva donc là un autel, et, ayant invoqué le nom du Seigneur, il dressa sa tente, et commanda à ses serviteurs de creuser un puits.

26. Abimélech vint de Gérare ; Ochozath, son favori, et Phicol, chef de son armée, vinrent avec lui.

27. Isaac leur dit : Pourquoi venez-vous vers moi, vous qui me haïssez et qui m'avez chassé loin de vous ?

28. Et ils répondirent : Nous voyons que le Seigneur est avec vous, et c'est pourquoi nous avons dit : Qu'il y ait serment entre nous, et un traité d'alliance,

29. Afin que vous ne nous fassiez aucun mal, comme nous n'avons touché à rien qui vous appartienne, et que nous n'avons rien fait qui pût vous offenser ; mais nous vous avons laissé aller en paix, comblé des bénédictions du Seigneur.

30. Et Isaac leur donna un festin, et ils mangèrent et burent ensemble.

31. Puis, se levant le matin, ils se jurèrent alliance ; et, après, Isaac les laissa retourner paisiblement chez eux.

32. Or, en ce même temps, les serviteurs d'Isaac vinrent et lui apportèrent des nouvelles du puits qu'ils avaient creusé, disant : Nous avons trouvé de l'eau.

33. C'est pourquoi il appela ce puits, *Abondance* ; et jusqu'à ce jour on a nommé la ville, Bersabée.

34. Or Ésaü, âgé de quarante ans, prit deux femmes : Judith fille de Bééri, Héthéen ; et Basemath fille d'Élon, de la même contrée :

35. Qui toutes deux attristèrent le cœur d'Isaac et de Rébecca.



## CHAPITRE XXVII.



**O**r Isaac devint vieux, et ses yeux s'obscurcirent, et il ne pouvait voir : et il appela Ésaü son fils aîné, et lui dit : Mon fils. Et celui-ci répondit : Me voici :

2. Et son père : Tu vois, dit-il, que je suis devenu vieux, et que j'ignore le jour de ma mort.

3. Prends tes armes, tes flèches et ton arc, et sors dans les champs ; et quand tu auras pris quelque chose à la chasse,

4. Accommode-le selon mon goût, puis apporte-le moi, et que je le mange, afin que mon âme te bénisse avant que je meure.

5. Ce que Rébecca ayant entendu, et Ésaü étant sorti dans les champs pour remplir les ordres de son père,

6. Elle dit à Jacob son fils : J'ai ouï ton père parlant à Ésaü ton frère, et lui disant :

7. Apporte-moi ta chasse, et m'apprête quelque nourriture, afin que je te bénisse en la présence du Seigneur avant de mourir.

8. Maintenant donc, mon fils, obéis à mon conseil ;

9. Et va vers le troupeau, et apporte-moi les deux meilleurs chevreaux, afin que je prépare à ton père un mets qu'il aime ;

10. Et quand tu l'auras présenté à ton père, et qu'il en aura mangé, il te bénira avant sa mort.

11. Jacob répondit à Rébecca sa mère : Vous savez qu'Ésaü mon frère est velu, et moi je ne le suis pas :

12. Si mon père vient à me toucher, j'ai peur qu'il ne croie que j'ai voulu le tromper, et que je n'attire sur moi sa malédiction au lieu de sa bénédiction.

13. Et sa mère lui dit : Mon fils, que cette malédiction soit sur moi : seulement obéis à ma voix, va, et apprête ce que je t'ai dit.

14. Il s'en alla donc, et prit deux chevreaux et les apporta à sa mère ; et sa mère les apprêta comme elle savait qu'Isaac les aimait.

15. Puis elle revêtit Jacob des plus précieux vêtements d'Ésaü, qu'elle avait en la maison ;



16. Et elle enveloppa ses mains de peau de chevreau, et en recouvrit son cou.

17. Puis elle donna à Jacob son fils la viande et le pain qu'elle avait apprêtés.

18. Et Jacob vint, et dit : Mon père. Lequel répondit : Je t'entends. Qui es-tu, mon fils?

19. Et Jacob dit : Je suis Ésaü, ton premier né; j'ai fait ainsi que tu m'avais commandé : lève-toi, assieds-toi, et mange de ma chasse, afin que ton âme me bénisse.

20. Isaac dit encore à son fils : Comment as-tu pu en trouver sitôt, mon fils? Et il dit : La volonté de Dieu a fait que ce que je cherchais est venu au devant de moi.

21. Isaac dit encore : Mon fils approche-toi, afin que je te touche, et que je sache si tu es mon fils Ésaü, ou non.

22. Jacob donc approcha de son père; et Isaac le toucha, et dit : Cette voix est la voix de Jacob; mais les mains sont les mains d'Ésaü.

23. Et il ne le connut point; car ses mains étaient velues comme les mains de son frère Ésaü. C'est pourquoi il le bénit,

24. Disant : Es-tu mon fils Ésaü? Et Jacob répondit : Je le suis.

25. Et Isaac ajouta : Apporte-moi les viandes de ta chasse, mon fils, afin que mon âme te bénisse. Et Jacob les lui présenta, et Isaac mangea, et il lui apporta du vin, et il le but.

26. Après, Isaac dit : Approche-toi, et baise-moi, mon fils.

27. Et il s'approcha, et le baisa. Et dès qu'Isaac sentit le parfum qu'exhalèrent ses vêtements, il le bénit, disant : Voilà que l'odeur qu'exhalent les vêtements de mon fils est comme l'odeur d'un champ plein de fleurs, que le Seigneur a béni.

28. Dieu te donne la rosée du ciel et la graisse de la terre, le blé et le vin en abondance!

29. Et que les peuples te servent, et que les tribus t'adorent; que tu sois le seigneur de tes frères, et que les fils de ta mère s'abaissent devant toi : que celui qui te maudira soit maudit; et que celui qui te bénit soit rempli de la bénédiction du Seigneur.

30. A peine Isaac avait achevé de parler, et à peine Jacob était sorti, que son frère Ésaü revint,

31. Et présenta à son père les viandes qu'il

avait apprêtées de sa chasse, disant : Mon père, levez-vous, mangez de la chasse de votre fils, afin que votre âme me bénisse.

32. Et Isaac lui dit : Qui est-tu? Et il répondit : Je suis Ésaü votre premier-né.

33. Et Isaac fut frappé d'une grande stupeur, et surpris au delà de ce que l'on peut penser, il dit : Qui est donc celui qui m'a apporté de la chasse dont j'ai mangé avant ton retour? et je l'ai béni, et il sera béni.

34. Quand Ésaü eut entendu les paroles de son père, il poussa un grand cri, et, consterné, il dit : Bénissez-moi aussi, mon père.

35. Isaac répondit : Ton frère est venu par fraude, et t'a enlevé ta bénédiction.

36. C'est avec raison, dit Ésaü, qu'il a été appelé Jacob; car voici la seconde fois qu'il m'a trompé : il m'a déjà enlevé mon droit d'aînesse, et maintenant voici qu'il a surpris ma bénédiction. Puis il dit à son père : Ne m'avez-vous point réservé de bénédiction?

37. Isaac répondit : Je l'ai établi ton seigneur, et je lui ai donné tous ses frères pour serviteurs; et je lui ai promis le blé et le vin : que ferai-je après cela pour toi, mon fils?

38. Et Ésaü lui dit : N'avez-vous qu'une bénédiction, mon père? Bénissez-moi aussi, mon père. Et, comme il pleurait en poussant de grands cris,

39. Isaac ému lui dit : Ta bénédiction sera dans la graisse de la terre et dans la rosée du ciel.

40. Tu vivras par le glaive, et tu serviras ton frère; et le temps viendra que tu rejetteras et secoueras son joug de ton cou.

41. Ésaü donc avait toujours en haine Jacob pour la bénédiction dont l'avait béni son père; et il dit en son cœur : Les jours du deuil de mon père viendront, et alors je tuerai Jacob mon frère.

42. Or on rapporta à Rébecca les paroles d'Ésaü; et elle fit appeler Jacob, et lui dit : Voilà qu'Ésaü ton frère menace de te tuer.

43. Maintenant donc, mon fils, obéis à ma voix, lève-toi, et t'enfuis en Haran, vers Laban mon frère;

44. Et demeure avec lui quelques jours, jusqu'à ce que la colère de ton frère s'apaise,

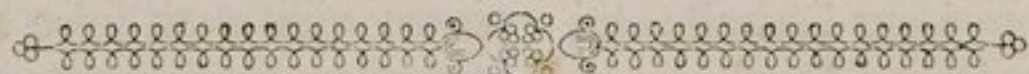
45. Et que son indignation cesse, et qu'il ait oublié ce que tu as fait : j'enverrai ensuite,



et te ramenerai ici. Pourquoi serais-je privé de mes deux fils en un jour ?

vie à cause des filles de Heth : si Jacob prend une femme de cette contrée, je ne veux plus vivre.

46. Et Rébecca dit à Isaac : Je suis lasse de la



## CHAPITRE XXVIII.



**G**'EST pourquoi Isaac appela Jacob et le bénit, et lui donna ce commandement : Ne prends pas une femme de la terre de Chanaan :

2. Mais lève-toi, et va en Mésopotamie de Syrie, vers la maison de Bathuel, père de ta mère, et prends pour femme une des filles de Laban ton oncle ;

3. Et que le Dieu tout-puissant te bénisse et te fasse croître et multiplier, afin que tu sois le chef d'un grand peuple ;

4. Et qu'il te donne la bénédiction d'Abraham, et à ta postérité après toi, afin que tu possèdes la terre de ton pèlerinage, qu'il a promise à ton aïeul.

5. Et lorsqu'Isaac eut renvoyé Jacob, celui-ci s'en alla en Mésopotamie de Syrie, vers Laban fils de Bathuel Syrien, frère de Rébecca sa mère.

6. Et Ésaü voyant que son père avait béni Jacob, et qu'il l'avait envoyé en Mésopotamie de Syrie, afin qu'il prît là une femme ; et qu'après la bénédiction son père lui avait donné ce commandement : Tu ne prendras point pour femme une fille de Chanaan ;

7. Et que Jacob, obéissant à son père et à sa mère, s'en était allé en Syrie ;

8. Sachant aussi que son père ne voyait pas d'un bon œil les filles de Chanaan,

9. Il alla vers Ismaël, et prit pour femme, outre celles qu'il avait déjà, Mahéleth fille d'Ismaël, fils d'Abraham, sœur de Nabaïoth.

10. Or Jacob, parti de Bersabée, poursuivait son chemin vers Haran.

11. Et, arrivé en un lieu où il voulait se reposer, après le coucher du soleil, il prit des pierres qui étaient là, et les mit sous sa tête, et dormit en ce même lieu.



12. Et il vit en songe une échelle posée sur la terre et le haut touchait au ciel, et les anges de Dieu montaient et descendaient par elle;

13. Et le Seigneur appuyé sur l'échelle, lui disant : Je suis le Seigneur Dieu d'Abraham ton père, et le Dieu d'Isaac. Je te donnerai la terre sur laquelle tu dors, à toi et à ta postérité.

14. Et ta postérité sera comme la poussière de la terre, et tu l'étendras en Occident et en Orient, au Septentrion et au Midi; et toutes les tribus de la terre seront bénies en toi et en ta postérité.

15. Et je te garderai partout où tu iras, et je te ramènerai en cette terre; et je ne te délaisserai point jusqu'à ce que j'aie accompli tout ce que j'ai dit.

16. Quand Jacob fut éveillé de son sommeil, il dit : Véritablement le Seigneur est en ce lieu-ci, et je ne le savais pas.

17. Et plein d'effroi : Que ce lieu est terrible! c'est ici la maison de Dieu et la porte du ciel.

18. Jacob se levant donc le matin, prit la pierre qu'il avait mise sous sa tête, et l'éleva comme un monument, et y répandit de l'huile.

19. Et il appela Béthel la ville qui avait auparavant le nom de Luza.

20. Et Jacob fit un vœu, disant : Si le Seigneur Dieu est avec moi, et me préserve en cette voie dans laquelle je marche, et me donne du pain pour me nourrir et des vêtements pour me couvrir,

21. Et que je retourne en paix à la maison de mon père, le Seigneur sera toujours mon Dieu;

22. Et cette pierre, que j'ai élevée comme un monument, sera appelée la Maison de Dieu; et je vous offrirai, Seigneur, la dîme de toutes les choses que vous m'aurez données.



## CHAPITRE XXIX.



JACOB donc, étant parti, vint à la terre d'Orient.

2. Et il vit un puits dans un champ, et auprès trois troupeaux de brebis couchés : car c'est à

ce puits que les troupeaux s'abreuvaient, et le puits était fermé avec une grosse pierre.

3. Et c'était la coutume, lorsque tous les troupeaux étaient rassemblés, de rouler la



Pierre; et les troupeaux s'abreuvaient, et on la remettait sur le puits.

4. Jacob dit aux pasteurs : Mes frères, d'où êtes-vous? Et ils répondirent : De Haran.

5. Et il les interrogea : Ne connaissez-vous point Laban fils de Nachor? Et ils répondirent : Nous le connaissons.

6. Se porte-il bien? Ils répondirent : Il se porte bien; et voici Rachel, sa fille, qui vient avec son troupeau.

7. Et Jacob dit : Il est encore grand jour, il n'est pas temps de ramener les troupeaux aux étables; abreuvez donc les brebis, et les ramenez aux pâturages.

8. Les pasteurs répondirent : Nous ne pouvons, jusqu'à ce que tous les troupeaux soient assemblés, et que nous ôtions la pierre du puits pour abreuver les troupeaux.

9. Ils parlaient encore, et Rachel approchait avec les brebis de son père; car elle paissait elle-même le troupeau.

10. Et, lorsque Jacob la vit, et qu'il sut qu'elle était sa cousine, et que les brebis étaient celles de Laban, frère de sa mère, il ôta la pierre qui couvrait le puits.

11. Et, ayant abreuvé le troupeau de Rachel, il l'embrassa, et, élevant sa voix, il pleura,

12. Et il lui dit qu'il était frère de son père et fils de Rébecca. Et elle courut en hâte l'annoncer à son père,

13. Lequel, ayant entendu que Jacob fils de sa sœur était venu, sortit au-devant de lui, et l'embrassa, et en l'embrassant il le conduisit en sa maison. Et quand il eut appris la cause de son voyage,

14. Il lui dit : Tu es de mes os et de ma chair. Et, après un mois accompli,

15. Il ajouta : Me serviras-tu gratuitement parce que tu es mon frère? Dis-moi quelle récompense tu désires?

16. Or il avait deux filles : le nom de l'aînée était Lia, et le nom de la plus jeune était Rachel.

17. Lia avait les yeux faibles et malades; et Rachel était grande et belle.

18. Jacob, qui aimait celle-ci, lui dit : Je vous servirai sept ans pour Rachel, votre plus jeune fille.

19. Et Laban répondit : Il vaut mieux que je te la donne qu'à un autre homme; demeure avec moi.

20. Jacob donc servit sept ans pour Rachel; et ces sept ans lui parurent peu de jours à cause de son grand amour pour elle.

21. Et il dit à Laban : Donne-moi celle qui doit être ma femme; car le temps où je dois l'épouser est accompli.

22. Et Laban, ayant assemblé plusieurs de ses amis dans un festin célèbre, fit les noces.

23. Mais, le soir, il fit entrer Lia sa fille dans la chambre de Jacob,

24. Et lui donna une servante du nom de Zelpha. Jacob donc s'approcha de Lia, et le matin venu il l'a reconnu,

25. Et il dit à son beau-père; Qu'est-ce que vous avez voulu? Ne vous ai-je pas servi pour Rachel? Pourquoi m'avez-vous trompé?

26. Laban répondit : Ce n'est pas la coutume en notre pays, de donner en mariage les plus jeunes avant les aînées.

27. Achève les sept jours de noces, et je te donnerai Rachel pour sept autres années que tu me serviras.

28. Jacob y consentit; et, après les sept jours, il prit pour femme Rachel,

29. A qui son père avoit donné Bala pour servante.

30. Jacob ayant obtenu enfin celle qu'il désirait, préféra l'amour de la seconde à la première, et servit Laban durant sept autres années.

31. Et le Seigneur voyant qu'il dédaignait Lia, la rendit féconde, et Rachel sa sœur était stérile.

32. Et Lia conçut et enfanta un fils, et l'appela du nom de Ruben; et elle dit : Le Seigneur a regardé mon humilité, et maintenant mon mari m'aimera.

33. Et elle conçut de nouveau et enfanta un fils, et elle dit : Parce que le Seigneur a vu que j'étais méprisée, il m'a donné encore celui-ci. Et elle l'appela du nom de Siméon.

34. Elle conçut pour la troisième fois, et enfanta un autre fils, et elle dit : Maintenant mon mari sera plus uni à moi, parce que je lui ai enfanté trois fils. C'est pourquoi elle l'appela du nom de Lévi.

35. Elle conçut pour la quatrième fois, et enfanta un fils, et elle dit : Maintenant je louerai le Seigneur. Et, à cause de cela, elle l'appela du nom de Juda; puis elle cessa d'enfanter.





## CHAPITRE XXX.



**O**R Rachel, voyant qu'elle était stérile, fut jalouse de Lia sa sœur, et dit à Jacob : Donnez-moi des enfants, ou je mourrai.

2. Et Jacob irrité lui répondit : Suis-je le Seigneur qui t'a privée du fruit de tes entrailles ?

3. Et elle dit : Voici ma servante Bala, approchez-vous d'elle ; qu'elle enfante, et que je reçoive sur mes genoux les enfants qui naîtront d'elle.

4. Elle lui donna donc Bala en mariage ;

5. Et, Jacob s'étant approché d'elle, elle conçut et enfanta un fils.

6. Et Rachel dit : Dieu a jugé en ma faveur, et a exaucé ma voix, me donnant un fils. Et c'est pourquoi elle l'appela du nom de Dan.

7. Et Bala conçut encore, et enfanta un second fils,

8. Et Rachel dit : Le Seigneur m'a rendue égale à ma sœur, j'ai triomphé. Et elle l'appela du nom de Nephthali.

9. Lia, voyant donc qu'elle avait cessé d'enfanter, prit Zelpha, sa servante, et la donna à son mari ;

10. Laquelle ayant conçu, enfanta un fils :

11. Lia dit : Heureusement. Et c'est pourquoi elle l'appela du nom de Gad.

12. Zelpha enfanta encore un autre fils ;

13. Et Lia dit : Heureusement ; car les femmes me diront bienheureuse. C'est pourquoi elle l'appela Aser.

14. Or Ruben, étant allé dans les champs, au temps de la moisson des blés, trouva des mandragores, qu'il porta à Lia sa mère. Et Rachel dit : Partage avec moi les mandragores de ton fils.

15. Lia lui répondit : N'es-tu pas satisfaite de m'avoir enlevé mon mari, sans m'ôter encore les mandragores de mon fils ? Rachel dit : Qu'il dorme avec toi cette nuit pour les mandragores de ton fils.

16. Or, quand Jacob revint des champs, Lia

sortit à sa rencontre, et dit : Venez vers moi ; car je vous ai obtenu pour les mandragores de mon fils. Et il dormit avec elle cette nuit-là.

17. Et Dieu exauça ses prières, et elle conçut et enfanta un cinquième fils.

18. Et elle dit : Dieu m'a récompensée, parce que j'ai donné ma servante à mon mari. Et elle l'appela du nom d'Issachar.

19. Lia conçut de nouveau, et enfanta un sixième fils.

20. Et elle dit : Dieu m'a donné une grande dot : et mon mari maintenant habitera avec moi ; car je lui ai engendré six fils. Et c'est pourquoi elle l'appela du nom de Zabulon.

21. Et après Zabulon, elle enfanta une fille, qui eut nom Dina.

22. Le Seigneur se souvint aussi de Rachel ; il l'exauça, et fit cesser sa stérilité.

23. Elle conçut et enfanta un fils, disant : Dieu m'a délivrée de l'opprobre.

24. Et elle l'appela du nom de Joseph, disant : Que le Seigneur me donne encore un fils.

25. Or, Joseph étant né, Jacob dit à son beau-père : Laissez-moi retourner en ma patrie et en ma terre.

26. Donnez-moi mes femmes et mes enfants, pour qui je vous ai servi, afin que je parte ; vous savez le zèle avec lequel je vous ai servi.

27. Et Laban lui dit : Que je trouve grâce devant toi : j'ai connu par mon expérience que le Seigneur m'a béni à cause de ta présence.

28. Dis-moi toi-même quelle récompense tu souhaites, et je te la donnerai.

29. Jacob lui répondit : Vous savez comment je vous ai servi, et combien ont prospéré entre mes mains toutes vos possessions.

30. Vous aviez peu avant que je vinsse près de vous, et maintenant vous êtes devenu riche ; et le Seigneur vous a béni à mon arrivée. Il est bien juste que je pourvoie à ma maison.

31. Et Laban lui dit : Que te donnerai-je ? Et Jacob : Je ne veux rien ; mais, si vous faites ce



que je vous demande, je conduirai encore vos troupeaux dans leurs pâturages.

32. Visitez tous les troupeaux, et séparez les brebis bigarrées et tachetées; et tout ce qui naîtra d'un noir mêlé de blanc, tout ce qui sera tacheté et bigarré, tant parmi les brebis que parmi les chèvres, sera ma récompense.

33. Et ma loyauté répondra pour moi, quand viendra pour vous le temps de ma récompense; et de tout ce qui ne sera point tacheté de diverses couleurs, ou de noir mêlé de blanc, tant parmi les brebis que parmi les chèvres, que le larcin soit sur moi.

34. Laban dit : Je désire qu'il soit fait selon ta parole.

35. Et il sépara en ce jour-là les chèvres et les brebis et les boucs et les beliers bigarrés et tachetés; et tout ce qui était d'une seule couleur, c'est-à-dire, dont la toison était blanche ou noire, il le confia aux mains de ses fils.

36. Et il mit l'espace de terrain qu'on parcourt en trois jours, entre lui et son gendre, qui faisait paître le reste de ses troupeaux.

37. Jacob, prenant donc des branches vertes de peuplier, et d'amandier, et de platane, en enleva l'écorce, et découvrit la couleur blanche; et celles qui étaient entières restèrent

vertes : et de cette manière la couleur était variée.

38. Et il les plaça dans les canaux où l'eau coulait, afin que les troupeaux, lorsqu'ils venaient boire, ayant les branches sous les yeux, conçussent en les regardant.

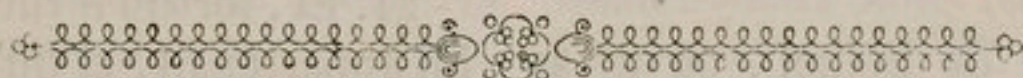
39. Et il arriva qu'au temps où les brebis conçoivent, elles regardaient ces branches, et enfantaient des agneaux bigarrés et tachetés.

40. Jacob sépara le troupeau, et plaça dans les canaux des branches sous les yeux des beliers; et tout ce qui était blanc ou noir appartenait à Laban, et tout le reste à Jacob, après la division des troupeaux.

41. Or, quand les brebis concevaient en la première saison, Jacob plaçait les branches dans les canaux sous les yeux des beliers et des brebis, pour qu'elles pussent concevoir en les regardant.

42. Mais quand les brebis étaient tardives, et la conception en la dernière saison, Jacob ne mettait pas les branches dans les canaux. Et les brebis tardives appartenaient à Laban, et les hâtives à Jacob.

43. Ainsi Jacob prospéra beaucoup, et eut une multitude de troupeaux, de serviteurs et de servantes, d'ânes et de chameaux.



## CHAPITRE XXXI.



**O**R, Jacob entendit les paroles des fils de Laban, disant : Jacob a ravi tous les biens de notre père, il s'est enrichi de ses possessions, et il est devenu grand.

2. Il s'aperçut aussi au visage de Laban qu'il n'était plus pour lui comme auparavant.

3. Et le Seigneur lui ayant dit, retourne en la terre de tes pères et vers ta nation, et je serai avec toi.

4. Il envoya chercher Rachel et Lia, et les fit venir dans le champ où il paissait les troupeaux;

5. Et il leur dit : Je connais au visage de votre père qu'il n'est plus pour moi comme auparavant : mais le Dieu de mon père est avec moi.

6. Vous savez que j'ai servi votre père autant que j'ai pu.

7. Mais votre père m'a trompé, et dix fois il a changé mon salaire, et Dieu ne lui a pas permis de me nuire.

8. Quand il disait : Les brebis bigarrés seront ta récompense, toutes les brebis enfantaient des agneaux bigarrés; quand il a dit, au contraire : Les blanches seront ta récompense, tous les agneaux étaient blancs.

9. Dieu a ôté à votre père son bien, et me l'a donné.

10. Car, lorsque le temps de la conception des brebis fut venu, je levai les yeux, et je vis en songe les mâles tachetés et de diverses couleurs s'approcher des femelles.





11. Et l'Ange de Dieu me dit en songe : Jacob ! Et moi je répondis : Me voici.

12. Et il dit : Lève les yeux , et vois les mâles tachetés , bigarrés et rayés , s'approcher des femelles ; car j'ai vu tout ce que t'a fait Laban.

13. Je suis le Dieu de Béthel , où tu as répandu de l'huile sur la pierre , et fait un vœu. Maintenant donc lève-toi , et sors de cette terre , et retourne dans la terre de ta naissance.

14. Et Rachel et Lia répondirent : N'aurons-nous pas notre part dans les biens et l'héritage de notre père ?

15. Ne nous a-t-il pas regardées comme des étrangères , et n'a-t-il pas vendu et dissipé notre dot ?

16. Mais Dieu a ôté ses richesses à notre père , et nous les a données à nous et à nos fils : fais donc tout ce que Dieu t'a ordonné.

17. C'est pourquoi Jacob se leva , et , plaçant ses enfants et ses femmes sur ses chameaux , il s'en alla ,

18. Emmenant toutes ses richesses , ses troupeaux , et tout ce qu'il avait acquis en Mésopotamie , et marchant vers Isaac son père dans la terre de Chanaan.

19. En ce temps , Laban allait tondre ses brebis , et Rachel déroba les idoles de son père.

20. Et Jacob ne voulut pas avouer à son beau-père qu'il fuyait.

21. Et , lorsqu'il fut parti , lui et tout ce qui lui appartenait , et qu'ayant traversé le fleuve il s'avancait vers la montagne de Galaad ,

22. On annonça à Laban , le troisième jour , que Jacob fuyait.

23. Et il prit avec lui ses frères , et le poursuivit durant sept jours , et il l'atteignit en la montagne de Galaad.

24. Et il vit en songe Dieu qui lui disait : Garde-toi de parler à Jacob avec dureté.

25. Et Jacob avait déjà étendu ses tentes sur la montagne ; et quand Laban l'eut atteint avec ses frères , il dressa sa tente sur la même montagne de Galaad.

26. Et il dit à Jacob : Pourquoi en as-tu agi ainsi , d'emmener mes filles à mon insu , comme des captives enlevées par le glaive ?

27. Pourquoi as-tu voulu me fuir à mon insu ? Pourquoi ne pas m'avertir , moi qui t'aurais accompagné avec joie , au milieu des chants , des tambours et des cithares ?

28. Tu ne m'as laissé embrasser ni mes fils



ni mes filles ; tu as mal agi envers moi : et maintenant

29. Ma main pourrait te rendre le mal ; mais le Dieu de ton père m'a dit hier : Garde-toi de dire quelque chose d'offensant à Jacob.

30. Je comprends que tu désirasses aller vers les tiens, et que la maison de ton père fût l'objet de tes regrets : mais pourquoi me dérober mes dieux ?

31. Jacob répondit : Si je suis parti à votre insu, c'est de peur que vous ne m'enlevassiez violemment vos filles.

32. Mais quant au larcin dont vous m'accusez, que celui qui a vos dieux soit mis à mort. Recherchez tout ce que vous trouverez parmi les miens, et emportez-le. En parlant ainsi, il ignorait que Rachel avait enlevé les idoles.

33. Laban donc étant entré dans la tente de Jacob et de Lia, et des deux servantes, ne trouva rien. Et quand il vint dans la tente de Rachel,

34. Elle se hâta de cacher les idoles sous la litière des chameaux, et elle s'assit dessus ; et, Laban cherchant dans toute la tente et ne trouvant rien,

35. Elle lui dit : Que mon seigneur ne se fâche pas, si je ne puis me lever en sa présence ; car ce qui arrive ordinairement aux femmes, m'est advenu. Et ainsi fut rendue inutile la recherche de Laban.

36. Alors Jacob indigné lui dit avec amertume : Pour quelle faute, pour quel crime, vous êtes-vous ainsi emporté contre moi ?

37. Vous avez visité tout ce que je possède : qu'avez-vous trouvé qui appartienne à votre maison ? Parlons ici devant mes frères, et qu'ils jugent entre vous et moi.

38. Ai-je été pour cela avec vous vingt ans ? Vos brebis et vos chèvres n'ont point été stériles ; je n'ai point mangé les moutons de votre troupeau.

39. Je ne vous ai point montré ce qui avait été pris par les bêtes sauvages ; moi-même j'en portais tout le dommage, et vous exigiez de moi tout ce qui m'avait été dérobé.

40. Le jour, la nuit, j'étais exposé à la chaleur et au froid, et le sommeil fuyait de mes yeux.

41. Et durant vingt ans je vous ai servi ainsi en votre maison, quatorze ans pour vos filles et six pour vos troupeaux ; et dix fois vous avez changé mon salaire.

42. Si le Dieu de mon père Abraham et la crainte d'Isaac ne m'avaient protégé, peut-être m'auriez-vous maintenant renvoyé nu : mais Dieu a regardé mon affliction et le travail de mes mains, et vous a adressé hier des reproches.

43. Laban lui répondit : Mes filles et mes fils, et tes troupeaux, et tout ce que tu vois, sont à moi : que puis-je faire à mes filles et à mes petits-fils ?

44. Viens donc, et formons une alliance qui soit un témoignage entre toi et moi.

45. Et Jacob prit une pierre, et l'éleva comme un monument ;

46. Et il dit à ses frères : Apportez des pierres. Et ses frères ayant amassé des pierres, en firent une élévation sur laquelle ils mangèrent.

47. Et Laban l'appela l'Élévation du témoin, et Jacob le Monceau du témoignage, l'un et l'autre selon le génie de sa langue.

48. Laban dit : Cette élévation sera aujourd'hui un témoignage entre toi et moi. Et c'est pour cela qu'on l'appelle Galaad, c'est-à-dire, l'Élévation du témoignage.

49. Que le Seigneur voie et juge entre nous, quand nous nous serons éloignés l'un de l'autre,

50. Si tu affliges mes filles, et si tu prends de nouvelles épouses : nul n'est témoin de nos paroles, excepté Dieu, qui nous voit.

51. Et il dit encore : Voilà cette pierre et cette élévation ;

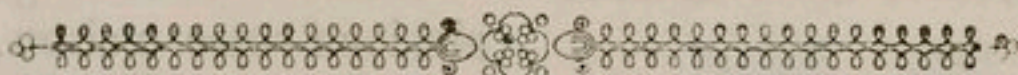
52. Qu'elles soient en témoignage : soit que je les franchisse, venant contre toi ; soit que tu les dépasses, méditant le mal contre moi,

53. Que le Dieu d'Abraham et le Dieu de Nachor, le Dieu de leur père, soit juge entre nous. Jacob donc jura par la crainte d'Isaac son père ;

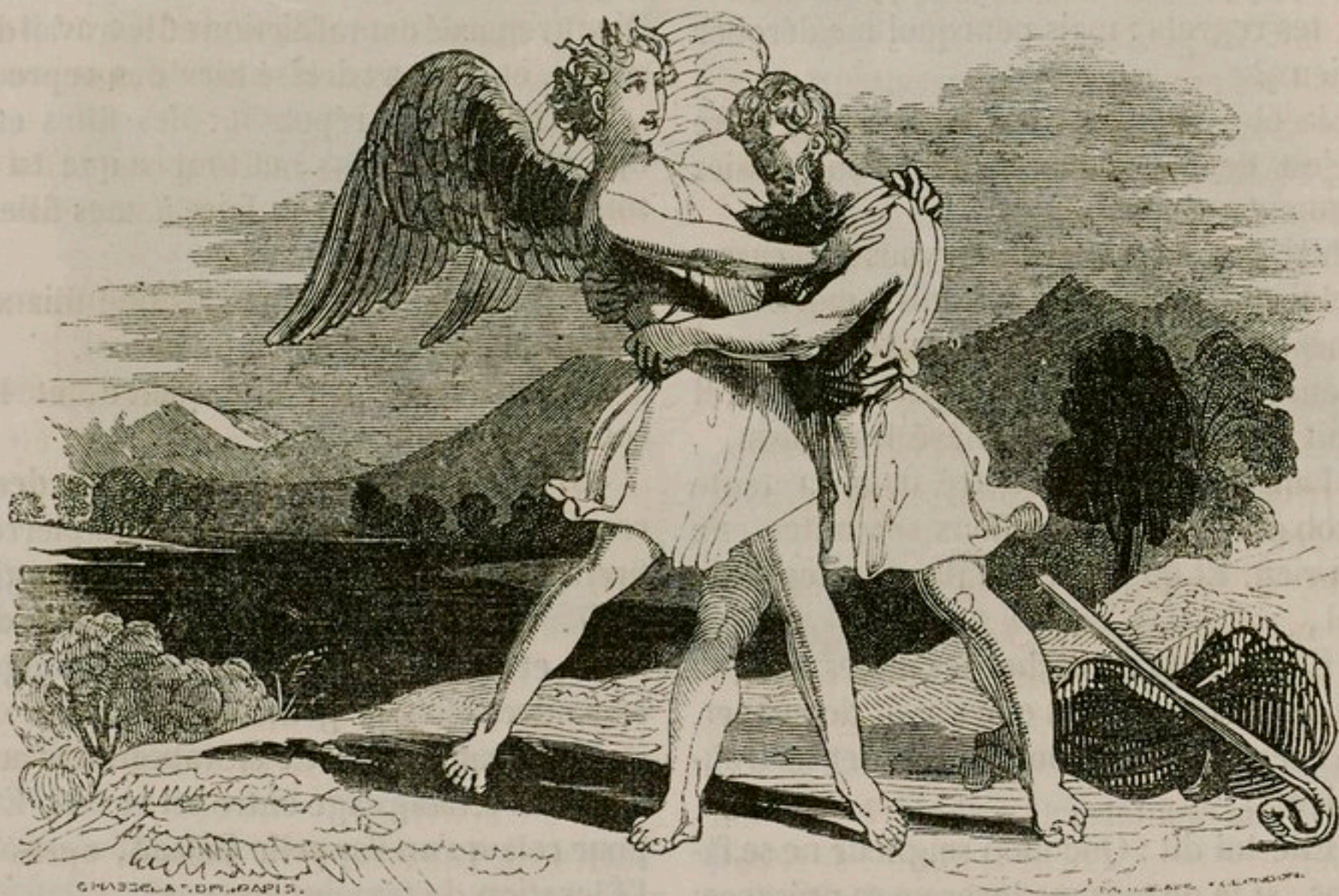
54. Et, ayant immolé des victimes sur la montagne, il appela ses frères pour manger. Ils mangèrent, et demeurèrent là.

55. Et Laban, se levant pendant la nuit, embrassa ses fils et ses filles, et les bénit, et s'en retourna dans sa demeure.





## CHAPITRE XXXII.



**J**ACOB aussi s'en alla en son chemin, et les anges du Seigneur vinrent à sa rencontre.

2. Et, quand Jacob les vit, il dit : C'est ici le camp de Dieu. Et il appela ce lieu du nom de Mahanaïm, c'est-à-dire, le camp.

3. Et Jacob envoya des messagers devant lui à Ésaü son frère en la terre de Séir, en la contrée d'Édom,

4. Et il leur donna des ordres, disant : Vous parlerez ainsi à mon seigneur Ésaü : Voici ce que dit votre frère Jacob : J'ai été comme étranger chez Laban, et j'y ai été jusqu'à ce jour.

5. J'ai des bœufs, des ânes et des brebis, et des serviteurs et des servantes; et j'envoie maintenant des messagers à mon seigneur, afin de trouver grâce en sa présence.

6. Et les messagers retournèrent à Jacob, disant : Nous sommes arrivés vers votre frère Ésaü, et voilà qu'il vient au-devant de vous avec quatre cents hommes.

7. Jacob eut une grande frayeur; et, tout troublé, il divisa le peuple qui était avec lui, les troupeaux, et les brebis, et les bœufs, et les chameaux en deux parts,

8. Disant : Si Ésaü vient à l'une et la frappe, celle qui demeurera sera sauvée.

9. Et Jacob dit : Dieu de mon père Abraham, Dieu de mon père Isaac, Seigneur qui m'avez dit : Retourne en ta terre et au lieu de ta naissance, et je te bénirai,

10. Je suis indigne de toutes vos miséricordes, et des promesses que vous avez faites à votre serviteur. J'ai passé le Jourdain un bâton à la main, et maintenant je reviens avec deux parts d'hommes et de troupeaux.

11. Délivrez-moi de mon frère Ésaü; car je le redoute beaucoup, et peut être vient-il frapper la mère avec les enfans.

12. Vous avez dit que vous me béniriez, et que vous multiplieriez ma postérité comme les sables de la mer qu'on ne peut nombrer à cause de leur multitude.



13. Et, lorsqu'il eut dormi là cette nuit, il prit, dans ce qu'il avait amené, des présents pour Ésaü son frère :

14. Deux cents chèvres, vingt boucs, deux cents brebis et vingt moutons,

15. Trente chameaux allaitant leurs petits, quarante vaches, vingt taureaux, vingt ânesses allaitant dix petits.

16. Et il les envoya par ses serviteurs chacun avec son troupeau, et il dit à ses serviteurs : Passez devant moi, et qu'il y ait un intervalle entre un troupeau et l'autre.

17. Et il commanda au premier, disant : Si Ésaü mon frère te rencontre et te demande : A qui es-tu? et, où vas-tu? A qui sont ces troupeaux que tu conduis devant toi?

18. Tu répondras : A votre serviteur Jacob, lequel envoie ces présents à mon seigneur Ésaü; et lui-même vient après nous.

19. Et il donna le même ordre au second et au troisième, et à tous ceux qui suivraient les troupeaux, disant : Vous parlerez selon cette parole à Ésaü, quand vous l'aurez trouvé.

20. Et vous ajouterez : Voici votre serviteur Jacob derrière nous. Car il se disait : Je le calmerai par les présents qui me précéderont, et après je le verrai; et peut-être sera-t-il apaisé.

21. C'est pourquoi ses présents marchèrent devant lui, et il demeura cette nuit-là sous ces tentes.

22. Et, s'étant levé de grand matin, il prit ses deux femmes, et ses deux servantes, et ses onze enfants, et franchit le passage de Jaboc.

23. Et, ayant fait passer tout ce qu'il possédait,

24. Il demeura seul; et voilà qu'un homme lutta avec lui jusqu'au matin.

25. Et quand cet homme vit qu'il ne pouvait le vaincre, il toucha le nerf de sa cuisse, qui aussitôt se sécha,

26. Et il dit : Laisse-moi; car voici l'aube du jour. Jacob répondit : Je ne vous laisserai point, si vous ne me bénissez.

27. Et l'inconnu lui dit : Quel est ton nom? Et il répondit : Jacob.

28. Mais l'inconnu ajouta : Ton nom ne sera plus Jacob, mais Israël : car, si tu as été fort contre Dieu, combien seras-tu plus fort contre les hommes?

29. Jacob demanda quel était son nom, et il répondit : Pourquoi demandes-tu mon nom? Et il le bénit au même lieu.

30. Jacob appela ce lieu du nom de Phanuel, disant : J'ai vu le Seigneur face à face, et mon âme a été délivrée.

31. Et le soleil se leva aussitôt après qu'il eut passé Phanuel; et il boitait.

32. C'est pourquoi les enfans d'Israël ne mangent point, aujourd'hui même le nerf qui fut desséché en la cuisse de Jacob, à cause de celui que l'ange avait touché, et qui fut desséché.



## CHAPITRE XXXIII.



**O**R Jacob, levant les yeux, vit venir Ésaü, et avec lui quatre cents hommes, et il sépara les enfans de Lia et de Rachel, et ceux des deux servantes;

2. Et il mit les servantes et leurs enfans en avant, Lia et ses enfans après, et Rachel et Joseph derrière.

3. Et lui-même, s'avançant, adora, s'inclinant vers la terre par sept fois, jusqu'à ce que son frère approchât.

4. Ésaü donc courut au-devant de son frère,

l'embrassa, et le serrant dans ses bras et le baisant, il pleura.

5. Puis, levant les yeux, il vit des femmes et leurs enfans, et dit : Qui sont ceux-ci? sont-ils à toi? Et il répondit : Ce sont les enfans que Dieu a donnés à ton serviteur.

6. Et les serviteurs et les enfans, s'approchant, s'inclinèrent.

7. Puis Lia aussi s'approcha avec ses enfans; et, quand de même ils l'eurent adoré, Joseph et Rachel l'adorèrent les derniers <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Les Orientaux disent *adorer pour saluer*.





8. Et Ésaü dit : Quelles sont ces bandes que j'ai rencontrées ? Et il répondit : C'est pour trouver grâce devant mon seigneur.

9. Et Ésaü répondit : J'ai assez, mon frère ; que ce qui est à toi te reste.

10. Jacob répondit : Non, je te prie : mais si maintenant j'ai trouvé grâce devant toi, prends mes présents de ma main ; car j'ai vu ta face comme si j'eusse vu la face de Dieu : sois-moi propice,

11. Et reçois la bénédiction que je t'ai apportée, et que Dieu, qui donne toutes choses, m'a donnée. Ésaü, les recevant, à cause des instances de son frère,

12. Dit : Allons ensemble, et je te conduirai en ton chemin.

13. Et Jacob répondit : Mon seigneur, tu sais que j'ai des enfants faibles encore, des brebis et des vaches pleines ; si je les presse trop, tout mon troupeau mourra en un jour.

14. Que mon seigneur passe devant son serviteur, et je le suivrai peu à peu, selon que

je verrai que mes enfants le pourront, jusqu'à ce que je parvienne vers mon seigneur en Séir.

15. Ésaü répondit : Je te supplie que de tous ceux qui sont avec moi, du moins quelques-uns t'accompagnent. Et Jacob répondit : Il n'est point nécessaire : je n'ai besoin que d'une seule chose, c'est que je trouve grâce devant toi, mon seigneur.

16. Ainsi Ésaü retourna ce jour-là en Séir, par le chemin par où il était venu.

17. Et Jacob s'en alla à Socoth, où ayant bâti une maison et dressé ses tentes, il appela ce lieu du nom de Socoth, c'est-à-dire Tabernacle.

18. Et Jacob parvint en Salem, cité de Sichem, qui est en la terre de Chanaan, après qu'il fut revenu de Mésopotamie de Syrie ; et il habita auprès de la ville.

19. Et il acheta au prix de cent agneaux, des enfans d'Hémer père de Sichem, une portion du champ où il avait aussi ses tentes.

20. Et ayant élevé là un autel, il invoqua le Dieu fort d'Israël.



## CHAPITRE XXXIV.



**O**R Dina, fille de Lia, sortit pour voir les filles de cette contrée.

2. Sichem fils d'Hémor Hévéen, prince de cette terre, l'ayant vue, l'aima, et l'enleva, et dormit avec elle, lui faisant violence.

3. Et son cœur s'attacha à elle, et il chercha à calmer sa tristesse par de douces paroles.

4. Et allant vers Hémor son père, il lui dit : Donnez-moi cette fille pour femme.

5. Lorsque Jacob eut appris cela en l'absence de ses enfans occupés à faire paître leurs troupeaux, il garda le silence jusqu'à ce qu'ils fussent de retour.

6. Hémor père de Sichem, sortit pour parler à Jacob.

7. Et voilà que ses enfans revenaient des champs; et, ayant ouï ce qui était arrivé, ils furent très irrités de l'outrage commis contre Israël, et de la violence faite à la fille de Jacob, violence très criminelle.

8. Or Hémor leur parla ainsi : L'âme de mon

fils Sichem s'est attachée à votre fille : donnez-la-lui pour femme ;

9. Et unissons-nous par des mariages les uns les autres ; donnez-nous vos filles, prenez nos filles pour vous,

10. Et habitez avec nous : cette terre est sous votre empire ; cultivez-la, trafiquez-y, possédez-la.

11. Sichem dit encore au père de Dina et à ses frères : Que je trouve grâce devant vous ; et ce que vous me demanderez, je le donnerai.

12. Augmentez la dot<sup>1</sup> et demandez des présents, et je vous accorderai volontiers ce que vous me demanderez : seulement donnez-moi cette fille pour épouse.

13. Les enfans de Jacob répondirent à Sichem et à son père avec ruse, étant très irrités à cause de l'enlèvement de Dina leur sœur :

14. Nous ne pouvons faire ce que vous demandez, ni donner notre sœur à un homme

<sup>1</sup> En ce temps l'époux donnait la dot à l'épouse.



incirconcis ; car c'est une chose illicite et criminelle parmi nous.

15. Toutefois nous pourrons nous allier, si vous voulez être comme nous, et que tous les mâles d'entre vous soient circoncis.

16. Alors nous vous donnerons nos filles et nous accepterons les vôtres, et nous habiterons avec vous, et nous serons un même peuple.

17. Mais si vous ne voulez pas être circoncis, nous prendrons notre fille et nous nous retirerons.

18. Leur offre fut agréable à Hémor et à Sichem son fils.

19. Et le jeune homme se hâta d'accomplir ce que l'on demandait ; car il aimait passionnément la fille de Jacob, et il était très puissant dans la maison de son père.

20. Hémor et Sichem étant venus à la porte de la cité, parlèrent au peuple :

21. Ces hommes sont paisibles et veulent habiter avec nous : qu'ils trafiquent en cette terre et la cultivent ; car elle est spacieuse, étendue, et manque de laboureurs : nous prendrons pour femmes leurs filles, et nous leur donnerons les nôtres.

22. Une seule chose empêche un si grand bien : ils demandent qu'imitant leur coutume, nous fassions circoncire tous les mâles parmi nous.

23. Et leurs biens, et leurs troupeaux, et tout

ce qu'ils possèdent, seront à nous : accordons-leur seulement ceci, et ils habiteront avec nous, et nous deviendrons un même peuple.

24. Et tous y consentirent, et tout mâle fut circoncis.

25. Et voilà qu'au troisième jour, quand la douleur des plaies était la plus grande, deux fils de Jacob, Siméon et Lévi, frères de Dina, prirent chacun leur glaive, et vinrent hardiment en la cité, et tuèrent tous les mâles,

26. Et Hémor et Sichem ; et ils enlevèrent Dina leur sœur de la maison de Sichem.

27. Et après qu'ils furent sortis, les autres enfants de Jacob entrèrent dans la ville remplie de morts et la pillèrent, parce que Sichem avait déshonoré leur sœur ;

28. Et ils enlevèrent les brebis, et les bœufs, et les ânes ; et ils ravagèrent tout ce qui était en la ville et aux champs ;

29. Et ils emmenèrent captifs les enfants et les femmes.

30. Après cette action si violente, Jacob dit à Siméon et à Lévi : Vous m'avez rempli de douleur, et rendu odieux aux Chananéens et aux Phérézéens, habitants de cette terre. Nous sommes en petit nombre : ils s'assembleront et me frapperont, et je périrai, moi et toute ma maison.

31. Et ils répondirent : Devaient-ils abuser de notre sœur comme d'une courtisane ?



## CHAPITRE XXXV.



PENDANT Dieu dit à Jacob : Lève-toi et monte à Béthel, et demeure là, et élève un autel au Dieu qui t'apparut quand tu fuyais Ésaü ton frère.

2. Or Jacob, convoquant toute sa maison, dit : Rejetez les dieux étrangers qui sont parmi vous ; purifiez - vous, et changez vos vêtements.

3. Levez-vous, et montons à Béthel, afin que nous élevions là un autel au Seigneur, qui m'a exaucé au jour de ma tribulation, et qui a été le compagnon de mon voyage.

4. Tous lui donnèrent donc les dieux étran-

gers qu'ils avaient, et leurs pendants d'oreilles ; et il les cacha sous le térébinthe qui est derrière la cité de Sichem.

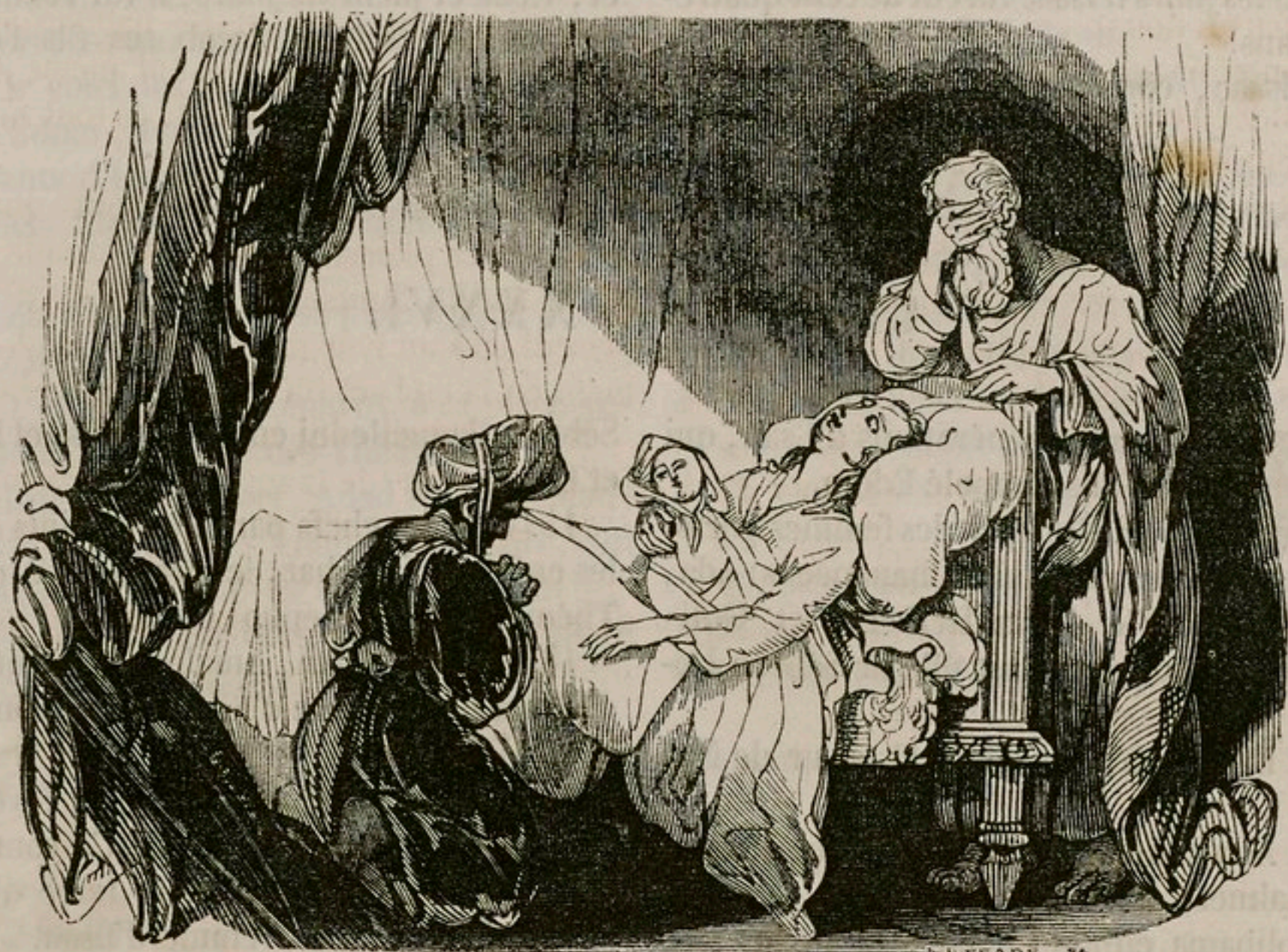
5. Et, lorsqu'ils furent partis, Dieu répandit une grande terreur sur les villes qui étaient autour d'eux, et nul n'osa les poursuivre dans leur fuite.

6. Jacob vint donc à Luza, qui est dans la terre de Chanaan, surnommée Béthel, lui et tout le peuple qui était avec lui.

7. Et il éleva là un autel, et il appela ce lieu la Maison de Dieu ; car Dieu lui apparut là quand il fuyait son frère.

8. En ce temps mourut Dabora, la nourrice





de Rébecca; et elle fut ensevelie au pied de Béthel sous un chêne; et le nom de ce lieu fut: le Chêne des pleurs.

9. Or Dieu apparut encore à Jacob quand il retourna en Mésopotamie de Syrie et vint à Béthel; et il le bénit,

10. Disant : Ton nom ne sera plus Jacob, mais Israël. Et il l'appela donc Israël.

11. Et il lui dit : Je suis le Dieu tout-puisant : crois et multiplie; les nations et les peuples viendront de toi et des rois sortiront de toi.

12. Et la terre que j'ai donnée à Abraham et à Isaac, je te la donnerai à toi, et à ta postérité après toi.

13. Et Dieu s'éloigna.

14. Et Jacob éleva une pierre au lieu où Dieu lui avait parlé, et il y fit des libations et y répandit de l'huile;

15. Et il donna à ce lieu le nom de Béthel.

16. Or, étant parti de là, il vint au printemps dans la terre qui conduit en Éphrata; et là Rachel sentit les douleurs de l'enfantement,

17. De manière qu'elle commença à être en danger. Et la sage-femme lui dit : Ne craignez point, car vous aurez ici un fils.

18. Son âme étant près de la quitter à cause

de sa douleur, la mort s'approchant, elle nomma son fils du nom de Benoni, c'est-à-dire fils de ma douleur; mais le père l'appela Benjamin, c'est-à-dire fils de la droite.

19. Rachel mourut donc, et fut ensevelie sur le chemin qui mène à Éphrata, qui est Béthléem.

20. Et Jacob mit une inscription sur son sépulcre; et c'est l'inscription du sépulcre de Rachel qu'on voit encore aujourd'hui.

21. Puis étant parti de là, il dressa sa tente au-delà de la Tour du troupeau.

22. Et, pendant qu'il habitait en cette contrée, Ruben s'en alla, et dormit avec Bala, seconde femme de son père; ce qu'Israël sut. Or les enfants de Jacob étaient douze.

23. Les fils de Lia : Ruben premier-né, et Siméon, et Lévi, et Juda, et Issachar, et Zabulon.

24. Les fils de Rachel : Joseph et Benjamin.

25. Les fils de Bala, servante de Rachel : Dan et Nephtali.

26. Les fils de Zelpha, servante de Lia : Gad et Aser. Ce sont là les enfants de Jacob qui naquirent en Mésopotamie de Syrie.

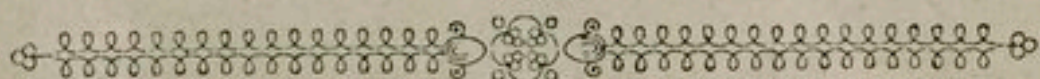
27. Or Jacob vint vers Isaac son père, à Mambré, cité d'Arbée : c'est Hébron, en laquelle habitèrent Abraham et Isaac.



28. Et les jours d'Isaac furent de cent quatre-vingts ans.

29. Isaac, consumé par l'âge, mourut,

et, vieux et plein de jours, il fut réuni à son peuple; et Ésaü et Jacob ses fils l'ensevelirent.



## CHAPITRE XXXVI.



VOICI les générations d'Ésaü, qui est aussi appelé Édom.

2. Ésaü prit des femmes parmi les filles des Chananéens: Ada, fille d'Élon Héthéen, et Oolibama fille d'Ana, qui était fille de Sébéon Hévéen;

3. Et Basemath, fille d'Ismaël, sœur de Nabaiöth.

4. Et Ada enfanta Éliphez, et Basemath enfanta Rahuel;

5. Oolibama enfanta Jésus, et Ihélon, et Coré. Ce sont là les enfants d'Ésaü qui naquirent de lui en la terre de Chanaan.

6. Et Ésaü prit ses femmes, et ses fils et ses filles, et tous ceux de sa maison, et ses richesses et tout son bétail, et tout ce qu'il pouvait avoir en la terre de Chanaan, et s'en alla dans une autre contrée, et s'éloigna de Jacob son frère.

7. Car ils étaient si riches, qu'ils ne pouvaient habiter ensemble; et la terre où ils habitaient ne leur pouvait suffire à cause de leurs nombreux troupeaux.

8. Ainsi Ésaü demeura en la montagne de Séir; il est aussi nommé Édom.

9. Or les générations d'Ésaü père d'Édom en la montagne de Séir, sont celles-ci,

10. Et voici les noms de ses enfants: Éliphez, fils d'Ada femme d'Ésaü, et Rahuel, aussi fils de Basemath sa femme.

11. Et les enfants d'Éliphez furent Théman, Omar, Sépho, et Gatham, et Cenez.

12. Et Thamna fut seconde femme d'Éliphez fils d'Ésaü, laquelle lui enfanta Amalech: ceux-ci sont les enfants d'Ada femme d'Ésaü.

13. Les enfants de Rahuel, Nahath et Zara, Samma et Meza, ce sont-là les fils de Basemath femme d'Ésaü.

14. Ceux-ci étaient les enfants d'Oolibama, femme d'Ésaü, fille d'Ana qui fut fille de

Sébéon, laquelle lui enfanta Jésus, et Ihélon, et Coré.

15. Voici les chefs parmi les enfants d'Ésaü: les enfants d'Éliphez, le premier-né d'Ésaü; Théman, Omar, Sépho, Cenez,

16. Coré, Gatham, Amalech: ce sont les fils d'Éliphez en la terre d'Édom, et ce sont là les enfants d'Ada.

17. Parmi les enfants de Rahuel fils d'Ésaü: Nahath, Zara, Samma, Meza. Ce sont là les chefs sortis de Rahuel en la terre d'Édom; les fils de Basemath femme d'Ésaü.

18. Et ceux-ci sont les enfants d'Oolibama, femme d'Ésaü, fille d'Ana.

19. Ce sont les enfants d'Ésaü et leurs chefs; d'Ésaü nommé aussi Édom.

20. Voici les enfans de Séir Horréen, habitants de la terre: Lotan, et Sobal, et Sébéon, et Ana,

21. Et Dison, et Éser, et Disan; ceux-ci sont les chefs Horrreens, enfans de Séir, en la terre d'Édom.

22. Les enfants de Lotan furent Hori et Héman. Et Thamna était sœur de Lotan.

23. Les enfants de Sobal sont: Alvan, et Manahat, et Ébal, Sépho et Onan.

24. Les enfants de Sébéon: Aïa et Ana. C'est Ana qui trouva les eaux chaudes au désert, quand il paissait les ânes de Sébéon son père.

25. Le fils d'Ana fut Dison, et sa fille, Oolibama.

26. Et voici les enfants de Dison: Hamdan, et Éséban, et Jéthram, et Charan.

27. Et les enfants d'Éser: Balaan, et Zavan, et Acan.

28. Les enfants de Disan furent Hus et Aram.

29. Voici les chefs des Horrreens: Lotan, Sobal, Sébéon et Ana.



30. Dison, Éser et Disan : ce sont là les chefs horréens qui ont dominé la terre de Séir.

31. Or voici les rois qui ont régné en la terre d'Édom, avant qu'aucun roi régnât sur les enfants d'Israël :

32. Béla fils de Béor; et le nom de la cité, Denaba.

33. Béla étant mort, à sa place régna Jobab fils de Zara de Bosra.

34. Et quand Jobab mourut, à sa place régna Husam de la terre des Thémánites.

35. Husam étant mort, Adad fils de Badad, qui frappa Madian au champ de Moab, lui succéda; et le nom de sa cité fut Avith.

36. Et, quand Adad fut mort, en sa place régna Semla de Masréca.

37. Et, après sa mort, en sa place régna Saül du fleuve de Rohoboth.

38. Et, quand celui-ci mourut, Balanan fils d'Achobor lui succéda.

39. Et, quand celui-ci mourut, en sa place régna Adar; et le nom de sa cité était Phaü; et le nom de sa femme, Méétabel, fille de Matred fille de Mézaab.

40. Voilà donc les noms des chefs sortis d'Ésaü selon leurs familles et leurs demeures, et selon leurs noms : Thamna, Alva, Jétheth,

41. Oolibama, Éla, Phinon,

42. Cenez, Thémán, Mabsar,

43. Magdiel et Hiram : ce sont là les chefs d'Édom, habitants de la terre de son domaine, sortis tous d'Ésaü le père des Iduméens.



## CHAPITRE XXXVII.



**O**r Jacob habita dans la terre de Chanaan, où son père avait été voyageur.

2. Et voici l'histoire de sa famille. Joseph, comme il était dans sa seizième année, paissait, encore enfant, le troupeau de son père, avec ses frères les fils de Bala et de Zelpha; et il accusa ses frères auprès de son père d'un crime énorme.

3. Or Israël aimait Joseph par-dessus tous ses fils, parce qu'il l'avait engendré dans sa

vieillesse; il lui donna une tunique de diverses couleurs.

4. Ses frères, voyant donc que son père l'aimait plus que tous ses fils, le haïssaient, et ne pouvaient lui parler en paix.

5. Il arriva aussi qu'il raconta à ses frères une vision qu'il avait eue en songe : de là naquit encore une plus grande haine.

6. Car il leur dit : Écoutez le songe que j'ai vu :

7. Je croyais que nous étions à lier des gerbes dans un champ, et il me semblait que ma



gerbe se levait et se tenait debout; et les vôtres, l'entourant, adoraient ma gerbe.

8. Ses frères lui répondirent : Est-ce que tu seras notre roi? ou serons-nous soumis à ta puissance? Cette cause donc de songes et de discours fournit un aliment à l'envie et à la haine qu'ils lui portaient déjà.

9. Il vit encore un autre songe, qu'il raconta à ses frères, disant : J'ai vu en songe le soleil, la lune et onze étoiles qui m'adoraient.

10. Ayant raconté cela à ses frères et à son père, son père le reprit, et dit : Que veut dire ce songe que vous avez vu? Est-ce que moi et votre mère, et vos frères, vous adorons sur la terre?

11. Ses frères donc lui portaient envie; mais son père considérait la chose en silence.

12. Et, un jour que ses frères s'étaient arrêtés en Sichem pour faire paître les troupeaux de leur père,

13. Israël dit à Joseph : Vos frères paissent les brebis dans les pâturages de Sichem; venez, je vous enverrai vers eux. Joseph répondant,

14. Me voilà; il lui dit : Allez, et voyez si tout va bien pour vos frères et pour les troupeaux; et rapportez-moi ce qui se fait. Envoyé de la vallée d'Hébron, il vint en Sichem.

15. Et un homme le trouva errant dans les champs, et lui demanda ce qu'il cherchait.

16. Joseph répondit : Je cherche mes frères; dites-moi où ils font paître les troupeaux.

17. Et cet homme lui dit : Ils se sont éloignés d'ici; et j'ai entendu qu'ils disaient : Allons en Dothain. Joseph alla donc vers ses frères, et il les trouva en Dothain.

18. Ceux-ci l'ayant vu de loin, avant qu'il s'approchât d'eux, eurent le dessein de le tuer;

19. Et ils se disaient l'un à l'autre : Voilà que le songeur vient;

20. Venez, tuons-le, et jetons-le dans une vieille citerne : nous dirons qu'une bête sauvage l'a dévoré; et alors il verra ce que lui serviront ses songes.

21. Or Ruben, entendant cela, s'efforçait de le délivrer de leurs mains, et il disait :

22. Ne lui ôtez pas la vie, et ne répandez pas son sang; mais jetez-le dans cette citerne, qui est dans le désert, et conservez vos mains

innocentes. Et il disait cela, voulant le délivrer de leurs mains et le rendre à son père.

23. Dès qu'il fut arrivé à ses frères, ils le dépouillèrent de sa longue tunique de diverses couleurs;

24. Et ils le descendirent dans la vieille citerne, où il n'y avait pas d'eau.

25. Et, s'asseyant pour manger du pain, ils virent des voyageurs ismaélites qui venaient de Galaad avec leurs chameaux portant des aromates, de la gomme et de l'ambre en Égypte.

26. Or Juda dit à ses frères : Que nous servira de tuer notre frère et de cacher son sang?

27. Il vaut mieux le vendre aux Ismaélites, et ne pas souiller nos mains : car il est notre frère et notre chair. Ses frères se rendirent à ses discours.

28. Et, lorsque les voyageurs madianites passèrent, ils le retirèrent de la citerne, et le vendirent vingt pièces d'argent aux Ismaélites, qui le menèrent en Égypte.

29. Ruben, étant revenu à la citerne, n'y trouva pas l'enfant,

30. Et, déchirant ses vêtements, il retourna vers ses frères, et dit : L'enfant ne paraît pas, et moi où irai-je?

31. Ils prirent donc sa tunique, et la plongèrent dans le sang d'un chevreau qu'ils avaient tué;

32. Et ils envoyèrent des gens la porter à leur père, et lui dire : Nous avons trouvé ceci; voyez si c'est, ou non, la tunique de votre fils.

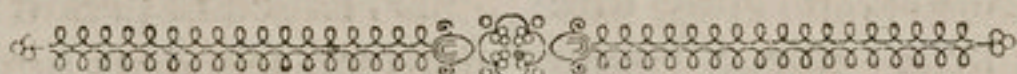
33. Le père, l'ayant reconnue, dit : C'est la tunique de mon fils; une bête sauvage l'a dévoré, une bête a dévoré Joseph.

34. Et, déchirant ses vêtements, il se revêtit d'un cilice, pleurant son fils pendant long-temps.

35. Et, tous ses enfants s'étant rassemblés pour adoucir la douleur du père, il ne voulut point recevoir de consolation; mais il dit : Je descendrai vers mon fils en pleurant jusqu'au tombeau. Et, tandis qu'il persévérerait dans les pleurs,

36. Les Madianites vendirent Joseph en Égypte, à Putiphar, eunuque de Pharaon, chef des soldats.





## CHAPITRE XXXVIII.



En ce même temps, Juda alla du lieu où étaient ses frères, chez un homme de la ville d'Odollam, nommé Hiram.

2. Et là il vit la fille d'un Chananéen du nom de Sué; et il la prit pour femme, et s'approcha d'elle.

3. Et il en eut un fils nommé Her.

4. Et, ayant conçu une seconde fois, elle eut encore un fils, à qui elle donna le nom d'Onan.

5. Elle en enfanta un troisième appelé Séla, après la naissance duquel elle cessa d'enfanter.

6. Juda donna pour femme à Her son fils aîné une fille nommée Thamar.

7. Or Her, le premier-né de Juda, était un très méchant homme devant le Seigneur; et Dieu le frappa de mort.

8. Juda dit donc à Onan son second fils: Prenez pour femme la veuve de votre frère; vivez avec elle, et suscitez des enfants à votre frère.

9. Mais Onan, voyant que les enfants qui naîtraient de son mariage ne seraient point à lui, empêchait, par une action détestable, qu'elle ne devint mère, et qu'on en vît naître des enfants du nom de son frère.

10. C'est pourquoi le Seigneur le fit mourir, parce qu'il commettait une action détestable.

11. Et Juda dit à Thamar sa belle-fille: De meurez veuve dans la maison de votre père, jusqu'à ce que Séla mon fils soit en âge de vous épouser: car il craignait que Séla ne mourût aussi comme ses frères. Thamar s'en alla, et habita dans la maison de son père.

12. Plusieurs années s'étant écoulées, la fille de Sué, femme de Juda, mourut; et Juda, après lui avoir rendu les derniers devoirs, et le temps du deuil étant passé, monta en Thamnas, avec Hiras d'Odollam, pasteur de ses troupeaux, pour voir ceux qui tondaient ses brebis.

13. Et l'on annonça à Thamar que son beau-père montait en Thamnas pour tondre ses brebis.

14. Elle quitta donc ses habits de veuve, prit un voile, et, s'étant déguisée, elle s'assit à l'entrée du chemin qui conduit à Thamnas: parce que, Séla étant devenu grand, Juda ne le lui avait pas donné pour époux.

15. Juda, l'ayant aperçue, crut que c'était une femme de mauvaise vie; car elle s'était couvert le visage de peur d'être reconnue.

16. Et, s'approchant d'elle, il lui parla pour la faire consentir au mauvais désir qu'il avait; car il ne savait pas qu'elle fût sa belle-fille. Elle lui répondit: Que me donnerez-vous pour ce que vous me demandez?

17. Je vous enverrai, dit-il, un chevreau de mon troupeau. Elle répondit: Donnez-moi un gage, en attendant que vous m'envoyiez ce que vous me promettez.

18. Que demandez-vous pour gage? répondit Juda. Donnez-moi, lui dit-elle, votre anneau, votre bracelet, et le bâton que vous tenez à la main. Elle ne vit Juda que cette seule fois; et, ayant conçu de lui,

19. Elle se retira aussitôt; et, quittant l'habit qu'elle portait, elle reprit ses habits de veuve.

20. Juda envoya ensuite un chevreau qu'il avait promis, par son pasteur, qui était d'Odollam, afin qu'il retirât le gage à cette femme. Celui-ci, ne l'ayant point trouvée,

21. Demanda aux habitants du lieu: Où était cette femme qui était assise à l'entrée du chemin de Thamnas? Tous lui répondant qu'on n'avait jamais vu en ce lieu de femme de mauvaise vie,

22. Il revint vers Juda, et lui dit: Je ne l'ai point trouvée; et les habitants du lieu m'ont assuré qu'il n'y avait jamais eu en cet endroit de femme de mauvaise vie.

23. Juda répondit: Qu'elle garde ce qu'elle a; elle ne peut m'accuser de mensonge: j'ai envoyé le chevreau que j'avais promis, et tu ne l'as point trouvée.



24. Mais, trois mois après, on vint dire à Juda : Thamar votre belle - fille a connu un homme ; car sa grossesse commence à paraître. Juda répondit : Qu'on la fasse venir en public, et qu'elle soit brûlée.

25. Et, comme on la conduisait au supplice, elle envoya dire à son beau-père : J'ai conçu de celui dont voici les gages ; voyez à qui sont cet anneau, ce bracelet et ce bâton.

26. Juda, ayant reconnu ces gages, dit : Elle est plus juste que moi, puisque je ne lui ai pas donné pour époux Séla mon fils ; et toutefois il ne la connut pas depuis.

27. Et, étant près d'accoucher, elle portait dans son sein deux jumeaux ; et, l'un des deux ayant présenté la main, la sage-femme y mit un ruban d'écarlate, disant :

28. Celui-ci sortira le premier.

29. Mais, cet enfant ayant retiré sa main, l'autre vint au monde ; et la sage-femme dit : Pourquoi le mur de séparation a-t-il été rompu à cause de toi ? C'est pour cette raison qu'on lui donna le nom de Pharès.

30. Son frère, qui avait le ruban d'écarlate au bras, sortit après, et on le nomma Zara.



## CHAPITRE XXXIX.



**O**R Joseph fut conduit en Égypte ; et Putiphar, eunuque de Pharaon, chef de l'armée, Égyptien, l'acheta des mains des Ismaélites qui l'avaient amené.

2. Et le Seigneur fut avec Joseph, et tout lui prospérait ; et il demeura dans la maison de son maître,

3. Qui connaissait très bien que le Seigneur était avec lui, et dirigeait de la main tout ce qu'il faisait.

4. Et Joseph trouva grâce devant son maître, et il le servait : ayant été établi par lui sur tous ses serviteurs, il gouvernait la maison qui lui était confiée, et tout ce qui avait été remis à ses soins.

5. Et le Seigneur bénit la maison de l'Égyptien à cause de Joseph, et il multiplia tous ses biens, tant à la ville qu'aux champs ;

6. Et l'Égyptien ne connaissait que le pain dont il se nourrissait. Or Joseph était beau de visage, et ravissant à voir.

7. Après donc beaucoup de jours, sa maîtresse jeta les yeux sur Joseph, et dit : Dors avec moi.

8. Mais lui, ne consentant pas à cette action détestable, lui dit : Voilà que mon maître, m'ayant tout donné, ignore ce qu'il a dans sa maison ;

9. Et il n'y a rien qui ne soit en ma puissance et qu'il ne m'ait donné, excepté vous,

qui êtes son épouse : comment donc puis-je commettre ce mal, et pécher devant mon Dieu ?

10. Chaque jour, par des discours semblables, cette femme affligeait ce jeune homme, et il se refusait au crime.

11. Or il arriva un jour que, comme Joseph rentrait dans la maison, et s'occupait sans témoin de quelque travail,

12. Elle prit le bord de sa robe, et lui dit : Dors avec moi. Mais lui, ayant laissé son manteau dans sa main, s'enfuit, et sortit.

13. Et cette femme, ayant vu son vêtement dans ses mains, et qu'elle était méprisée,

14. Appela des hommes de sa maison, et leur dit : Voilà que l'Hébreu, pour nous faire outrage, est venu à moi pour dormir avec moi ; et, lorsque je me suis mise à crier,

15. Et qu'il a entendu ma voix, il a laissé son manteau, et s'est enfui.

16. En preuve de sa foi, elle montra à son mari, revenu dans la maison, le manteau qu'elle avait retenu,

17. Et lui dit : L'esclave hébreu est venu à moi, celui que vous avez amené, pour me faire outrage ;

18. Et, m'ayant entendue crier, il a laissé son manteau que je tenais, et s'est enfui.

19. Alors le maître, trop crédule aux paroles de son épouse, entra dans une grande colère ;

20. Et il envoya Joseph dans la prison où



l'on gardait les prisonniers du roi. Joseph était donc là enfermé.

21. Mais le Seigneur fut avec Joseph, et, prenant pitié de lui, il lui fit trouver grâce devant le chef de la prison,

22. Qui remit en sa main tous les prison-

niers qui étaient sous sa garde; et rien ne se faisait que par l'ordre de Joseph.

23. Le chef de la prison ne s'informait en rien de ce qu'il lui avait confié : car le Seigneur était avec Joseph, et dirigeait toutes ses œuvres.



## CHAPITRE XL.



es choses s'étant ainsi passées, il arriva que deux eunuques, l'échanson du roi d'Égypte et son panetier, offensèrent leur maître.

2. Et Pharaon, s'étant courroucé contre eux (car l'un commandait aux échansons, et l'autre aux panetiers),

3. Les envoya dans la prison du chef de la milice, dans laquelle Joseph aussi était enfermé.

4. Et le gardien de la prison leur donna Joseph pour les servir. Un peu de temps s'était écoulé, et ils demeuraient toujours dans la prison.

5. Et tous deux, la même nuit, eurent un songe, dont l'interprétation s'appliquait à chacun d'eux.

6. Joseph, étant venu à eux le matin, et les ayant vus tristes,

7. Les interrogea, disant : Pourquoi votre visage est-il aujourd'hui plus triste que de coutume ?

8. Ils répondirent : Nous avons eu un songe, et il n'y a personne qui nous l'interprète. Joseph leur dit : L'interprétation ne vient-elle pas de Dieu ? Racontez-moi ce que vous avez vu.

9. Le grand échanson raconta le premier son songe : Je voyais devant moi une vigne,

10. Laquelle avait trois branches qui croissaient et poussaient des boutons, et, après les fleurs, les grappes mûrissaient;

11. Et la coupe de Pharaon était dans ma main : je pris donc les grappes, et les pressai dans la coupe que je tenais; et je donnai la coupe à Pharaon.

12. Joseph lui répondit : Voilà l'interpréta-

tion du songe : Les trois branches sont encore trois jours,

13. Après lesquels Pharaon se souviendra de votre ministère, et vous rétablira dans votre ancien rang, et vous lui donnerez la coupe, selon votre office, comme vous aviez coutume de faire auparavant.

14. Seulement souvenez-vous de moi, lorsque vous serez heureux, et faites-moi miséricorde, en suggérant à Pharaon de me tirer de cette prison :

15. Car j'ai été enlevé par fraude de la terre des Hébreux, et, innocent, on m'a jeté ici dans cette fosse.

16. Le grand maître des panetiers, voyant qu'il avait habilement demêlé le songe, dit : Et moi aussi j'ai eu un songe; et j'avais trois corbeilles de farine sur ma tête,

17. Et, dans l'une des corbeilles, qui était la plus élevée, je portais de tout ce qui se fait par l'art du boulanger; et les oiseaux du ciel en mangeaient.

18. Joseph lui répondit : Voici l'interprétation du songe : Les trois corbeilles sont encore trois jours,

19. Après lesquels Pharaon vous fera trancher la tête, et vous suspendra à une croix; et les oiseaux du ciel déchireront votre chair.

20. Le troisième jour après était le jour de naissance de Pharaon, qui, donnant un grand festin à ses officiers, se ressouvint, pendant le repas, du grand échanson et du grand panetier;

21. Et il rétablit l'un dans sa charge pour lui présenter la coupe,

22. Et il fit suspendre l'autre à une croix, afin de vérifier l'interprétation.

23. Et cependant, tout prospérant au grand échanson, il oublia son interprète.





## CHAPITRE XLI.



**D**EUX ans après, Pharaon eut un songe. Il lui semblait être debout sur le bord du fleuve,

2. D'où montaient sept vaches belles et grasses; et elles paissaient dans les marécages.

3. Et sept autres se hâtaient hors du fleuve, hideuses, consumées de maigreur; et elles paissaient sur la rive du fleuve, en des lieux pleins de verdure;

4. Et elles dévorèrent celles dont le corps et l'embonpoint étaient merveilleux à voir. Pharaon s'étant éveillé,

5. S'endormit de nouveau, et vit un autre songe : Sept épis pleins et beaux sortaient d'une seule tige;

6. Et autant d'autres épis grêles et rongés par la rouille s'élevaient,

7. Et dévoraient toute la beauté des premiers. Pharaon s'éveillant après son repos,

8. Et le matin étant venu, frappé d'épouvante, il envoya vers tous les devins d'Égypte et vers tous les sages; et, les ayant mandés il leur raconta le songe, et il n'y en avait aucun qui l'interprétât.

9. Alors enfin le chef des échansons, se souvenant, dit : Je confesse mon péché.

10. Le roi, irrité contre ses serviteurs, moi et le chef de ses panetiers, commanda qu'on nous enfermât dans la prison du chef des soldats,

11. Où, la même nuit, l'un et l'autre nous eûmes un songe qui présageait l'avenir.



12. Il y avait là un jeune Hébreu, esclave du chef des soldats ; et , lui ayant raconté nos songes ,

13. Nous entendîmes tout ce qu'ensuite l'événement prouva : car à moi , ma charge me fut rendue ; et lui , il fut suspendu à une croix.

14. Aussitôt, sur le commandement du roi, Joseph ayant été délivré de prison, on lui coupa les cheveux, et, l'ayant fait changer de vêtements, on le présenta au roi,

15. Qui lui dit : J'ai vu des songes, et il n'y a personne qui les explique : pour toi, j'ai appris que tu conjectures avec une grande sagesse.

16. Joseph répondit : Dieu, sans moi, répondra des choses prospères à Pharaon.

17. Pharaon raconta donc ce qu'il avait vu : Il me semblait que j'étais debout sur le bord d'un fleuve ;

18. Et sept vaches montaient de ce fleuve, belles et pleines d'embonpoint, qui paissaient dans les pâturages d'un marais ;

19. Et voilà que sept autres vaches les suivaient, si difformes et si maigres, que jamais je n'en vis de semblables dans la terre d'Égypte ;

20. Et, après avoir dévoré et consumé les premières,

21. Elles ne parurent nullement rassasiées ; mais elles demeuraient engourdies dans leur hideuse maigreur. Après mon réveil, m'assoupissant de nouveau,

22. Je vis un songe : Sept épis pleins et d'une merveilleuse beauté sortaient d'une seule tige :

23. Et sept autres épis grêles et rongés par la rouille s'élevaient d'un chaume ;

24. Et ils dévorèrent la beauté des premiers. J'ai raconté le songe aux devins, il n'y a personne qui l'explique.

25. Joseph répondit : Le songe du roi est un : Dieu a montré à Pharaon ce qu'il fera.

26. Les sept vaches pleines et les sept épis pleins sont sept années d'abondance, et l'un et l'autre renferment également la vérité du songe.

27. Les sept vaches maigres et décharnées qui sont montées après les premières, et les sept épis grêles et frappés d'un vent brûlant, sont sept années d'une famine qui vient.

28. Et ces années s'accompliront dans cet ordre :

29. Voilà que viendront dans toute la terre d'Égypte sept années d'une grande fertilité,

30. Que suivront sept autres années d'une telle stérilité, que toute l'abondance précédente tombera en oubli ; car la faim consumera toute la terre,

31. Et la grandeur de la disette détruira la grandeur de l'abondance.

32. Quant au songe que vous avez vu en second lieu, et qui se rapporte à la même chose, c'est un signe de certitude que la parole de Dieu se fera et s'accomplira promptement.

33. Maintenant donc, que le roi choisisse un homme sage et plein d'industrie, et qu'il le prépose sur la terre d'Égypte,

34. Afin qu'il établisse des intendants dans toutes les provinces, et qu'il amasse en des greniers la cinquième partie des fruits de la terre, durant les sept années d'abondance

35. Qui sont prêtes à venir, et que tout le blé soit amassé sous la puissance de Pharaon, et gardé et surveillé ;

36. Et qu'il soit préparé pour la famine des sept ans à venir qui pèsera sur l'Égypte, afin que la terre ne soit pas consumée par la faim.

37. Ce conseil plut à Pharaon et à tous ses serviteurs ;

38. Et il leur dit : Pourrons-nous trouver un tel homme qui soit plein de l'esprit de Dieu ?

39. Il dit donc à Joseph : Puisque Dieu t'a montré tout ce que tu as dit, pourrai-je trouver quelqu'un qui te surpasse ou même qui t'égale en sagesse ?

40. Tu seras le premier dans ma maison, et tout le peuple obéira à l'ordre de ta bouche : je n'aurai par-dessus toi que de m'asseoir sur le trône royal.

41. Pharaon dit encore à Joseph : Voilà que je t'ai établi sur toute la terre d'Égypte.

42. Et il tira l'anneau de sa main, et le mit en la main de Joseph, le revêtit d'une robe de fin lin, et mit un collier d'or autour de son cou.

43. Et il le fit monter sur son char, précédé d'un héraut criant que tout le peuple fléchît



le genou devant lui, et apprit qu'il était établi sur toute la terre d'Égypte.

44. Et le roi dit encore à Joseph : Je suis Pharaon; sans ton commandement, nul ne remuera la main ni le pied dans toute la terre d'Égypte.

45. Et il changea son nom, et il l'appela en langue égyptienne Sauveur du monde, et lui donna pour femme Aseneth, fille de Putiphar prêtre d'Héliopolis. Joseph visita donc la terre d'Égypte.

46. (Il était âgé de trente ans quand il fut présenté au roi Pharaon), et il parcourut toutes les provinces d'Égypte.

47. Et la fertilité de sept ans vint; et les blés, étant mûrs, furent mis dans les greniers de l'Égypte.

48. Et toute la moisson fut déposée en chacune des villes.

49. Et il y eut une si grande abondance de blé, qu'il égalait les sables de la mer, et qu'il surpassait toute mesure.

50. Or, avant l'année de la famine, Joseph eut deux enfants que lui enfanta Aseneth, fille de Putiphar prêtre d'Héliopolis.

51. Et il donna au premier le nom de Manassé, disant : Dieu m'a fait oublier toutes mes afflictions et la maison de mon père.

52. Et il donna au second le nom d'Éphraïm, disant : Dieu m'a fait croître en la terre de mon dénûment.

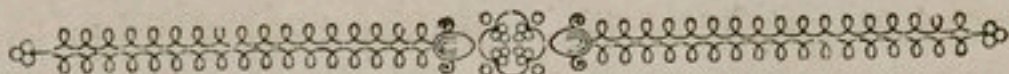
53. Les sept années de la fertilité de l'Égypte étant donc finies,

54. Les sept années de famine que Joseph avait prédites commencèrent à venir : et la famine s'étendit dans toute la terre; mais dans toute la terre d'Égypte il y avait du pain.

55. Le peuple, étant affamé, cria à Pharaon, demandant du pain, et Pharaon leur répondit : Allez à Joseph, et faites ce qu'il vous dira.

56. La famine donc augmentait tous les jours sur la terre, et Joseph ouvrit tous les greniers, et il vendait du blé aux Égyptiens; car la famine pesait aussi sur eux.

57. Et toutes les provinces venaient en Égypte pour acheter du blé, et adoucir le mal de la disette.



## CHAPITRE XLII.



OR Jacob, apprenant que l'on vendait du blé en Égypte, dit à ses fils : Pourquoi êtes-vous si peu vigilants?

2. J'ai appris que l'on vend du blé en Égypte : descendez-y, et achetez ce qui nous est nécessaire, afin que nous puissions vivre, et que nous ne soyons pas consumés par la faim.

3. Dix des frères de Joseph descendirent donc en Égypte, pour acheter du blé.

4. Benjamin fut retenu à la maison par Jacob, qui dit à ses frères : Peut-être quelque mal pourrait lui arriver dans le chemin.

5. Et ils entrèrent dans la terre d'Égypte avec d'autres qui y allaient pour acheter : car la famine était en la terre de Chanaan.

6. Or Joseph était prince en la terre d'É-

gypte, et le blé y était vendu selon sa volonté. Après donc que ses frères l'eurent adoré,

7. Et qu'il les eut reconnus, il leur parla rudement comme à des étrangers, leur demandant : D'où êtes-vous venus? Et ils répondirent : De la terre de Chanaan, afin d'acheter ce qui est nécessaire pour vivre.

8. Et, reconnaissant ses frères, il ne fut cependant pas reconnu d'eux.

9. Et, se souvenant des songes qu'il avait eus autrefois, il leur dit : Vous êtes des espions; vous êtes venus pour voir les lieux faibles du pays.

10. Ils lui répondirent : Non, seigneur; mais vos serviteurs sont venus pour acheter du blé.

11. Nous sommes tous enfants d'un seul homme, nous sommes venus en paix, et vos serviteurs ne méditent rien de mal.



12. Joseph répondit : Il en est autrement ; vous êtes venus pour observer les places de l'Égypte qui ne sont pas fortifiées.

13. Mais eux : Nous sommes douze frères , dirent-ils , vos serviteurs , enfants d'un même homme en la terre de Chanaan : le plus jeune est avec notre père , et l'autre n'est plus.

14. Voilà ce que j'ai dit , reprit Joseph : Vous êtes des espions.

15. Et maintenant je vous éprouverai : par la vie de Pharaon , vous ne sortirez d'ici que quand votre frère le plus jeune viendra.

16. Envoyez l'un d'entre vous , et qu'il l'amène ; mais vous serez dans les fers jusqu'à ce que vos paroles soient trouvées vraies ou fausses : autrement , par la vie de Pharaon , vous êtes des espions.

17. Il les fit donc mettre en prison durant trois jours.

18. Mais , au troisième jour , il les tira de prison , disant : Faites ce que j'ai dit , et vous vivrez ; car je crains Dieu.

19. Si vous êtes venus en paix , l'un d'entre vos frères sera enchaîné en la prison ; et vous , allez , et portez le blé que vous avez acheté en vos maisons ;

20. Et amenez-moi votre plus jeune frère , afin que vos paroles soient vérifiées , et que vous ne mouriez point. Et ils firent ainsi qu'il avait dit ;

21. Et ils se disaient l'un à l'autre : Nous souffrons ceci justement , parce que nous avons péché contre notre frère , voyant l'angoisse de son âme quand il nous priait , et nous ne l'avons point écouté ; c'est pourquoi cette tribulation est venue sur nous.

22. Et Ruben , l'un d'entre eux : Ne vous ai-je pas dit , ne péchez point contre l'enfant ? et vous ne m'avez pas écouté : voilà qu'on recherche son sang.

23. Or ils ignoraient que Joseph les entendit , parce qu'il leur parlait par interprète.

24. Et il se détourna un peu , et pleura , et revenant , il leur parla.

25. Et , prenant Siméon , et l'enchaînant en leur présence , il commanda à ses serviteurs qu'ils emplissent leurs sacs de blé , et qu'on remit l'argent de chacun d'eux dans son sac , et , de plus , qu'on leur donnât des vivres pour la route ; ce qui fut fait.

26. Et eux , chargeant leur blé sur leurs ânes , s'en allèrent.

27. Et l'un d'eux , ayant ouvert son sac pour donner à manger à son âne dans une hôtellerie , vit son argent à l'entrée de son sac ,

28. Et dit à ses frères : Mon argent m'est rendu ; le voici dans le sac. Et eux , étonnés et troublés , se disaient l'un à l'autre : Qu'est ceci que Dieu nous a fait ?

29. Et ils vinrent à Jacob leur père en la terre de Chanaan , et lui racontèrent tout ce qui leur était arrivé , disant :

30. Le maître de cette terre nous a parlé rudement , et a cru que nous étions des espions.

31. Mais nous lui avons répondu : Nous sommes venus en paix , et nous ne méditons point de mal.

32. Nous sommes douze frères , fils d'un même père : l'un n'est plus , et le plus jeune est avec notre père en la terre de Chanaan.

33. Et il nous a dit : Voici comme j'éprouverai si vous êtes venus en paix : laissez un de vos frères avec moi , et prenez le blé nécessaire à vos maisons , et vous en allez.

34. Et amenez-moi votre plus jeune frère , afin que je sache que vous n'êtes point des espions , et que je délivre votre frère qui est dans les fers , et qu'ensuite vous puissiez acheter ce que vous voudrez.

35. Et , après ces choses dites , comme ils vidaient leurs sacs , ils y trouvèrent chacun leur argent à l'entrée ; et tous étant dans l'effroi ,

36. Jacob leur dit : Vous avez fait que je suis sans enfants : Joseph n'est plus ; Siméon est retenu en prison , et vous m'ôtez Benjamin : tous ces maux sont retombés sur moi.

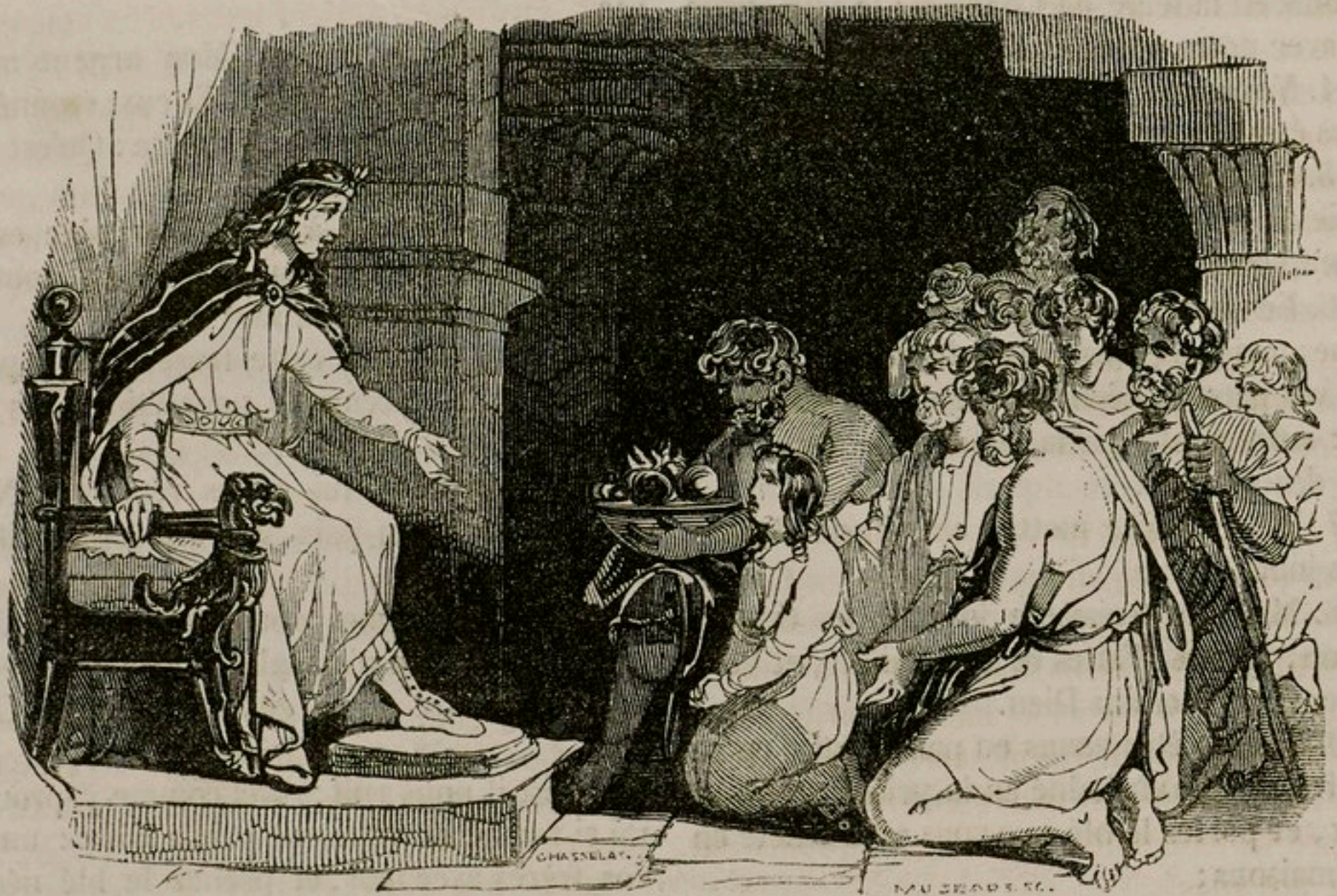
37. Ruben lui répondit : Faites mourir mes deux enfants , si je ne vous le ramène ; remettez-le entre mes mains , et je vous le rendrai.

38. Et lui : Mon fils n'ira point avec vous en Égypte ; car son frère est mort , et lui seul est resté : si quelque mal lui arrivait en la terre où vous allez , vous feriez descendre ma vieillesse avec douleur dans le tombeau.





## CHAPITRE XLIII.



PENDANT la famine pesait sur toute la terre ;

2. Et le blé que les fils de Jacob avaient apporté de l'Égypte étant consommé, Jacob dit à ses enfants : Retournez, et achetez-nous un peu de blé.

3. Juda répondit : Cet homme nous a dit sous le sceau du serment : Vous ne verrez point ma face, si vous n'amenez votre frère le plus jeune avec vous.

4. Si vous voulez l'envoyer avec nous, nous descendrons ensemble, et nous achèterons ce qui vous est nécessaire :

5. Mais si vous ne voulez pas, nous n'irons pas ; car cet homme, comme nous l'avons souvent dit, nous a déclaré : Vous ne verrez point ma face sans votre frère le plus jeune.

6. Israël leur dit : C'est pour mon malheur que vous lui avez appris que vous aviez encore un autre frère.

7. Et ils répondirent : Cet homme nous a interrogés successivement sur notre famille, si

notre père vivait, si nous avons un autre frère ; et nous lui avons répondu selon ses demandes : pouvions-nous savoir qu'il dirait : Amenez votre frère avec vous ?

8. Et Juda dit aussi à son père : Envoyez l'enfant avec moi, afin que nous partions, et que nous puissions vivre, nous et nos enfants.

9. Je prends l'enfant ; redemandez-le-moi : si je ne le ramène et si je ne vous le rends, je serai coupable à jamais envers vous.

10. Si nous n'avions différé, nous serions déjà de retour une seconde fois.

11. Alors Israël leur dit : S'il est ainsi, faites ce que vous voudrez ; prenez avec vous des plus précieux fruits de la terre, et portez-les en présent à l'homme, un peu de résine et de miel, des parfums, de la myrrhe, du térébinthe et des amandes.

12. Et portez avec vous une somme double ; et reportez celle que vous avez trouvée en vos sacs, de peur que cela n'ait été fait par mégarde.



13. Et prenez aussi votre frère, et allez vers l'homme.

14. Que mon Dieu tout-puissant vous le rende favorable, afin qu'il renvoie avec vous votre frère qu'il tient prisonnier, et ce Benjamin : et moi je serai comme privé d'enfants.

15. Ils prirent donc avec eux des présents, et une somme double, et Benjamin ; et ils descendirent en Égypte, et parurent devant Joseph.

16. Lorsque Joseph les vit, et Benjamin avec eux, il donna ordre à l'intendant de sa maison, disant : Fais entrer ces étrangers en la maison, et prépare les victimes, et apprête le festin ; car ils mangeront à midi avec moi.

17. L'intendant fit ce qui lui était commandé, et introduisit les étrangers en la maison.

18. Et là, effrayés, ils se dirent l'un à l'autre : On nous fait entrer ici à cause de l'argent que nous avons rapporté dernièrement en nos sacs, pour faire tomber sur nous l'accusation, et nous réduire violemment en servitude et nous enlever nos ânes.

19. C'est pourquoi, s'approchant de l'intendant de la maison,

20. Ils lui dirent : Seigneur, nous vous prions de nous écouter. Nous sommes déjà venus ici pour acheter du blé,

21. Après l'avoir acheté, quand nous fûmes arrivés à l'hôtellerie, nous ouvrimus nos sacs, et nous avons trouvé l'argent à l'entrée des sacs : maintenant nous avons rapporté cet argent, et de même poids.

22. Et nous en avons rapporté encore d'autre pour acheter ce qui nous est nécessaire. Nous ne savons point qui a remis notre argent dans nos sacs.

23. Et il répondit : La paix soit avec vous ; ne craignez point : votre Dieu, et le Dieu de votre père, vous a donné des trésors en vos sacs ; car l'argent que vous m'avez donné, je

le regarde comme reçu. Et il leur amena Siméon.

24. Et, les ayant introduits dans la maison, il apporta de l'eau, et ils lavèrent leurs pieds, et il donna à manger à leurs ânes.

25. Or ils préparaient leurs présents, attendant que Joseph entrât sur le midi ; car ils avaient appris qu'ils devaient manger en ce lieu.

26. Joseph donc vint en sa maison, et ils lui présentèrent les présents qu'ils tenaient en leurs mains, et ils l'adorèrent, s'inclinant vers la terre.

27. Mais Joseph, leur ayant rendu leur salut avec bonté, les interrogea, disant : Est-il en santé votre père, ce vieillard dont vous m'avez parlé ? vit-il encore ?

28. Ils répondirent : Votre serviteur notre père se porte bien ; il vit encore. Et, se courbant, ils l'adorèrent.

29. Or Joseph, levant les yeux, vit Benjamin son frère, fils de sa mère, et dit : Celui-ci, est-ce votre jeune frère dont vous me parliez ? Et il ajouta : Mon fils, que Dieu te soit miséricordieux !

30. Et il se retira en hâte ; car ses entrailles s'étaient émues à la vue de son frère, et ses yeux se remplissaient de larmes ; et, entrant dans sa chambre, il pleura.

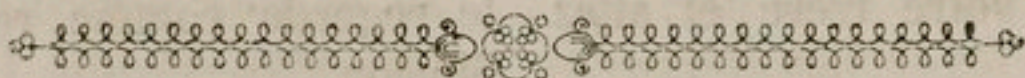
31. Et, après s'être lavé le visage, il sortit, se contint, et dit : Apportez des pains.

32. Et, après que les pains eurent été mis à part pour Joseph, à part pour ses frères, et à part pour les Égyptiens qui mangeaient avec lui (car il n'est pas permis aux Égyptiens de manger avec les Hébreux, et ils croient qu'un semblable festin est profane),

33. Ils s'assirent devant lui, l'aîné le premier, selon son rang, et le plus jeune selon son âge. Et ils s'étonnaient entre eux

34. De ce que, parmi les parts qu'ils recevaient, la plus grande avait été donnée à Benjamin ; car elle était cinq fois plus grande que les autres. Et ils burent et se réjouirent avec lui.





## CHAPITRE XLIV.



**O**r Joseph commanda à son intendant, disant : Emplis leurs sacs de blé autant qu'ils en pourront contenir ; et remets l'argent de chacun à l'entrée de son sac.

2. Et place ma coupe d'argent à l'entrée du sac du plus jeune, et l'argent de son blé. Et on fit ainsi.

3. Et, le matin venu, on les laissa partir avec leurs ânes.

4. Et déjà ils étaient sortis de la ville, et ils avaient fait un peu de chemin, lorsque Joseph, ayant appelé son intendant, lui dit : Lève-toi, et poursuis ces étrangers ; et, quand tu les auras atteints, dis-leur : Pourquoi avez-vous rendu le mal pour le bien ?

5. La coupe que vous avez dérobée est celle en laquelle boit mon seigneur, et c'est lui qui a auguré que vous l'aviez enlevée : vous avez fait une action détestable.

6. L'intendant fit comme il lui était ordonné ; et, les ayant atteints, il leur parla selon l'ordre qu'il avait reçu.

7. Et ils lui répondirent : Pourquoi notre seigneur parle-t-il ainsi, et croit-il que ses serviteurs aient commis un crime si grand ?

8. L'argent que nous avons trouvé à l'entrée de nos sacs, nous l'avons rapporté de la terre de Chanaan ; et comment déroberions-nous de la maison de votre maître de l'or ou de l'argent ?

9. Celui de vos serviteurs, quel qu'il soit, dans le sac de qui sera trouvé ce que vous cherchez, qu'il meure, et nous serons esclaves de notre seigneur.

10. Et il leur dit : Qu'il soit fait selon vos paroles ; et que celui dans le sac de qui sera trouvée la coupe soit mon esclave : pour vous, vous serez innocents.

11. Et aussitôt, posant les sacs à terre, chacun ouvrit le sien.

12. L'intendant, les ayant fouillés, en commençant depuis le plus grand et finissant au plus petit, trouva la coupe dans le sac de Benjamin.

13. Mais eux, déchirant leurs vêtements, et ayant chargé chacun son âne, retournèrent à la ville.

14. Et Juda le premier, avec ses frères, vint à Joseph, qui était encore là, et tous se prosternèrent devant lui.

15. Joseph leur dit : Pourquoi avez-vous voulu agir ainsi ? ne savez-vous pas qu'il n'y a point d'homme semblable à moi pour la science d'augurer ?

16. Et Juda dit : Que répondrons-nous à mon seigneur ? que dirons-nous ? et quelle excuse lui donnerons-nous ? Dieu a trouvé l'iniquité de vos serviteurs : voilà que nous sommes tous esclaves de mon seigneur, et nous, et celui dans le sac de qui a été trouvée la coupe.

17. Et Joseph dit : Loin de moi d'agir ainsi ! Que celui qui a dérobé la coupe soit mon esclave ; et vous, retournez libres vers votre père.

18. Or Juda s'approcha plus près, et dit avec assurance : Mon seigneur, je vous prie, que votre serviteur dise un mot à votre oreille, et ne vous irritez point contre votre serviteur : car vous êtes, après Pharaon,

19. Mon seigneur. Vous avez au commencement demandé à vos serviteurs : Avez-vous un père ou un frère ?

20. Et nous avons répondu à vous, mon seigneur : Nous avons notre père qui est vieux, et un enfant très jeune qui lui est né dans sa vieillesse, et dont le frère, né de la même mère, est mort ; et sa mère n'a laissé que celui-ci, et son père l'aime tendrement.

21. Et vous avez dit à vos serviteurs : Amenez-le, afin que mes yeux reposent sur lui.

22. Et nous avons dit à mon seigneur : L'enfant ne peut quitter son père ; car s'il le quitte, il mourra.

23. Et vous avez dit à vos serviteurs : Si votre frère le plus jeune ne vient avec vous, vous ne verrez plus ma face.

24. Lors donc que nous fûmes montés vers



votre serviteur notre père, nous lui rapportâmes toutes les par les de mon seigneur.

25. Et notre père dit : Retournez, et achetez-nous un peu de blé.

26. Et nous lui dîmes : Nous ne pouvons aller : si notre plus jeune frère descend avec nous, nous partirons ensemble ; autrement, lui absent, nous n'oserions voir la face de cet homme.

27. Et il répondit : Vous savez que ma femme m'a enfanté deux enfants.

28. L'un est sorti, et vous avez dit : Une bête l'a dévoré, et jusqu'à présent il ne reparait point.

29. Et, si vous emmenez encore celui-ci, et que quelque chose lui arrive en chemin, vous ferez descendre ma vieillesse avec douleur au tombeau.

30. Si je me présente donc à votre serviteur notre père, et que l'enfant n'y soit point (comme sa vie dépend de celui-ci),

31. S'il voit qu'il n'est point avec nous, il mourra, et vos serviteurs feront descendre avec douleur sa vieillesse au tombeau.

32. Que je sois donc votre esclave, moi qui l'ai reçu sur ma foi, et qui ai promis, disant : Si je ne le ramène, je serai coupable envers mon père à jamais.

33. Je demeurerai donc votre esclave pour l'enfant au service de mon seigneur, et que l'enfant retourne avec ses frères :

34. Car je ne puis retourner à mon père, si l'enfant n'est avec moi, de peur que je ne sois témoin de l'affliction qui accablera mon père.



## CHAPITRE XLV.



**J**OSEPH ne pouvait plus se contenir devant la foule des assistants : c'est pourquoi il commanda que tous sortissent, afin que nul ne fût présent lorsqu'ils se reconnaîtraient.

2. Et il éleva la voix avec des sanglots, et

les Égyptiens l'entendirent, et toute la maison de Pharaon.

3. Et il dit à ses frères : Je suis Joseph : mon père vit-il encore ? Ses frères ne pouvaient lui répondre à cause de la grande frayeur qu'ils avaient.

4. Et il leur dit avec douceur : Approchez-



vous de moi. Et quand ils furent près de lui : Je suis Joseph votre frère, que vous avez vendu pour l'Égypte.

5. Ne craignez point, et qu'il ne vous semble point dur de m'avoir vendu pour ce pays : car Dieu m'a envoyé devant vous en Égypte pour votre salut.

6. Il y a deux ans que la famine a commencé sur la terre, et pendant cinq ans encore on ne pourra ni labourer ni moissonner.

7. Et Dieu m'a envoyé devant vous, afin de vous conserver sur la terre, et que vous ayez ce qui est nécessaire pour vivre.

8. Non par votre conseil, mais par la volonté de Dieu, j'ai été envoyé ici ; et le Seigneur m'a établi comme le père de Pharaon, et le maître de toute sa maison, et prince dans toute la terre d'Égypte.

9. Hâtez-vous et montez vers mon père ; et vous lui direz : Voici ce que vous mande votre fils Joseph : Dieu m'a établi seigneur sur toute l'Égypte ; descendez donc vers moi, ne tardez point.

10. Et vous habiterez en la terre de Gessen ; et vous serez près de moi, vous et vos enfants, et les enfants de vos enfants, et vos brebis et vos bœufs, et tout ce que vous possédez.

11. Et je vous nourrirai là (car il y a encore cinq années de famine), afin que vous ne périssiez pas, vous et votre maison, et tout ce qui est à vous.

12. Et vos yeux et les yeux de mon frère Benjamin voient que ma bouche vous parle.

13. Annoncez donc à mon père toute ma gloire et tout ce que vous avez vu en Égypte : hâtez-vous, et amenez mon père vers moi.

14. Et penché sur le cou de Benjamin son frère, il l'embrassa et pleura ; et Benjamin pleura aussi, penché sur son cou.

15. Il embrassa tous ses frères, et pleura sur chacun d'eux : après cela ils osèrent lui parler.

16. Et l'on apprit et l'on dit ouvertement dans le palais du roi que les frères de Joseph

étaient venus ; et Pharaon s'en réjouit et tous ses serviteurs.

17. Et il dit à Joseph qu'il commandât à ses frères, disant : Chargez vos ânes, et vous en allez en la terre de Chanaan ;

18. Et amenez de là votre père et sa famille, et venez à moi ; et je vous donnerai tous les biens de la terre d'Égypte, afin que vous mangiez ce qu'il y a de meilleur en cette terre.

19. Ordonne aussi qu'ils prennent des chars de la terre d'Égypte, pour amener leurs petits-enfants et leurs femmes ; et dis-leur : Amenez votre père, et hâtez-vous de venir.

20. Ne laissez rien de ce qui est en vos maisons ; car toutes les richesses de l'Égypte seront à vous.

21. Et les enfants d'Israël firent comme il leur était commandé ; et Joseph leur donna des chars selon le commandement de Pharaon, et des vivres pour le chemin.

22. Et il donna à chacun d'eux deux robes ; mais à Benjamin, cinq des plus belles, et trois cents pièces d'argent.

23. Et il envoya à son père autant d'argent et de vêtements, avec dix ânes chargés de tout ce qu'il y avait de plus précieux en Égypte, et autant d'ânesses portant du blé et du pain pour le chemin.

24. Il renvoya donc ses frères, et leur dit, lorsqu'ils partaient : Allez en paix.

25. Ils montèrent donc de l'Égypte, et parvinrent auprès de Jacob leur père en la terre de Chanaan.

26. Et ils lui racontèrent, disant : Joseph votre fils vit encore, et c'est lui qui domine dans toute la terre d'Égypte. Ce que Jacob entendait, il s'éveilla comme d'un profond sommeil ; et toutefois il ne croyait point en eux.

27. Et ils lui rapportèrent tout ce qui s'était passé ; et, quand il vit les chars et tout ce que Joseph avait envoyé, son esprit se ranima,

28. Et il dit : Si Joseph mon fils vit, il me suffit : j'irai, et je le verrai avant que je meure.





## CHAPITRE XLVI.



**I**SRAEL partit donc avec tout ce qui était à lui, et vint au puits du Serment; et là, ayant immolé des victimes au Dieu de son père Isaac,

2. Il l'entendit, durant une vision de nuit, qui l'appelait et lui disait : Jacob, Jacob. Il lui répondit : Me voici.

3. Et Dieu lui dit : Je suis le Très-Fort, Dieu de ton père : ne crains point, descends en Égypte; car je ferai sortir de toi un grand peuple.

4. Je descendrai là avec toi, et je te ramènerai de là; et Joseph mettra ses mains sur tes yeux.

5. Or Jacob se leva du puits du Serment, et ses fils le portèrent, avec ses petits-enfants et leurs femmes, sur les chars que Pharaon avait envoyés pour amener le vieillard,

6. Et tout ce qu'il possédait en la terre de Chanaan; et il arriva avec toute sa famille en Égypte,

7. Et ses enfants, et les enfants de ses enfants, ses filles et toute sa postérité.

8. Or voici les noms des enfants d'Israël, lesquels entrèrent en Égypte, lorsqu'il y vint avec ses enfants. Le premier-né était Ruben.

9. Et les enfants de Ruben : Hénoch et Phallu, Hesron et Charmi.

10. Les enfants de Siméon : Jamuel, et Jamin, et Ahod, et Jachin, et Sohar, et Saül fils de Chananée.

11. Les enfants de Lévi : Gerson, et Caath, et Mérari.

12. Et les enfants de Juda : Her, et Onan, et Sela, et Pharès, et Zara; mais Her et Onan moururent en la terre de Chanaan. Les enfants de Pharès furent Hesron et Hamul.

13. Les enfants d'Issachar : Thola, et Phua, et Job, et Semron.

14. Les enfants de Zabulon : Sared, et Élon, et Jahélel.

15. Ce sont là les enfants de Lia qu'elle

enfanta en Mésopotamie de Syrie, avec Dina sa fille : ses fils et ses filles furent trente-trois.

16. Les enfants de Gad : Séphion, et Haggi, et Suni, et Esebon, et Héri, et Arodi, et Aréli.

17. Les fils d'Aser : Jamna, et Jesua, et Jesui, et Béria, et aussi Sara leur sœur. Les enfants de Béria : Héber et Melchiel.

18. Ce sont là les enfants de Zelpha, que Laban donna à Lia sa fille, et qui enfanta à Jacob seize enfants.

19. Les enfants de Rachel femme de Jacob : Joseph et Benjamin.

20. Et de Joseph naquirent des enfants en la terre d'Égypte, Manassé et Éphraïm, que lui enfanta Aseneth, fille de Putiphar prêtre d'Héliopolis.

21. Les enfants de Benjamin : Béla, et Béchor, et Asbel, et Géra, et Naaman, et Échi, et Ros, et Mophim, et Ophim, et Ared.

22. Ce sont là les enfants de Rachel qu'elle enfanta à Jacob, au nombre de quatorze.

23. Et les enfants de Dan : Husim.

24. Et les enfants de Nephthali : Jasiel, et Guni, et Jéser, et Sallem.

25. Ce sont là les enfants de Bala, que Laban donna à Rachel sa fille, et qu'elle enfanta à Jacob : en tout, sept enfants.

26. Tous ceux qui vinrent avec Jacob en Égypte, et qui étaient sortis de lui, sans les femmes de ses enfants, étaient soixante-six.

27. De plus, les deux enfants de Joseph qui étaient nés en Égypte. Toutes les personnes de la maison de Jacob qui entrèrent en Égypte, étaient soixante-dix.

28. Or Jacob envoya en Égypte Juda devant lui vers Joseph, afin qu'il vint à sa rencontre en Gessen.

29. Lorsqu'il y fut arrivé, Joseph fit atteler son char, et vint au même lieu à la rencontre de son père; et, le voyant, il se jeta à son cou, et pleura en l'embrassant.

30. Et le père dit à Joseph : Maintenant je mourrai avec joie, parce que j'ai vu ton visage, et que je te laisse vivant.

31. Et Joseph dit à ses frères et à toute la

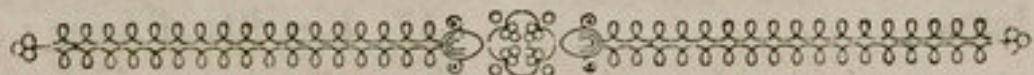


famille de son père : J'irai et j'annoncerai à Pharaon, et je lui dirai : Mes frères et la famille de mon père, qui étaient en la terre de Chanaan, sont venus à moi.

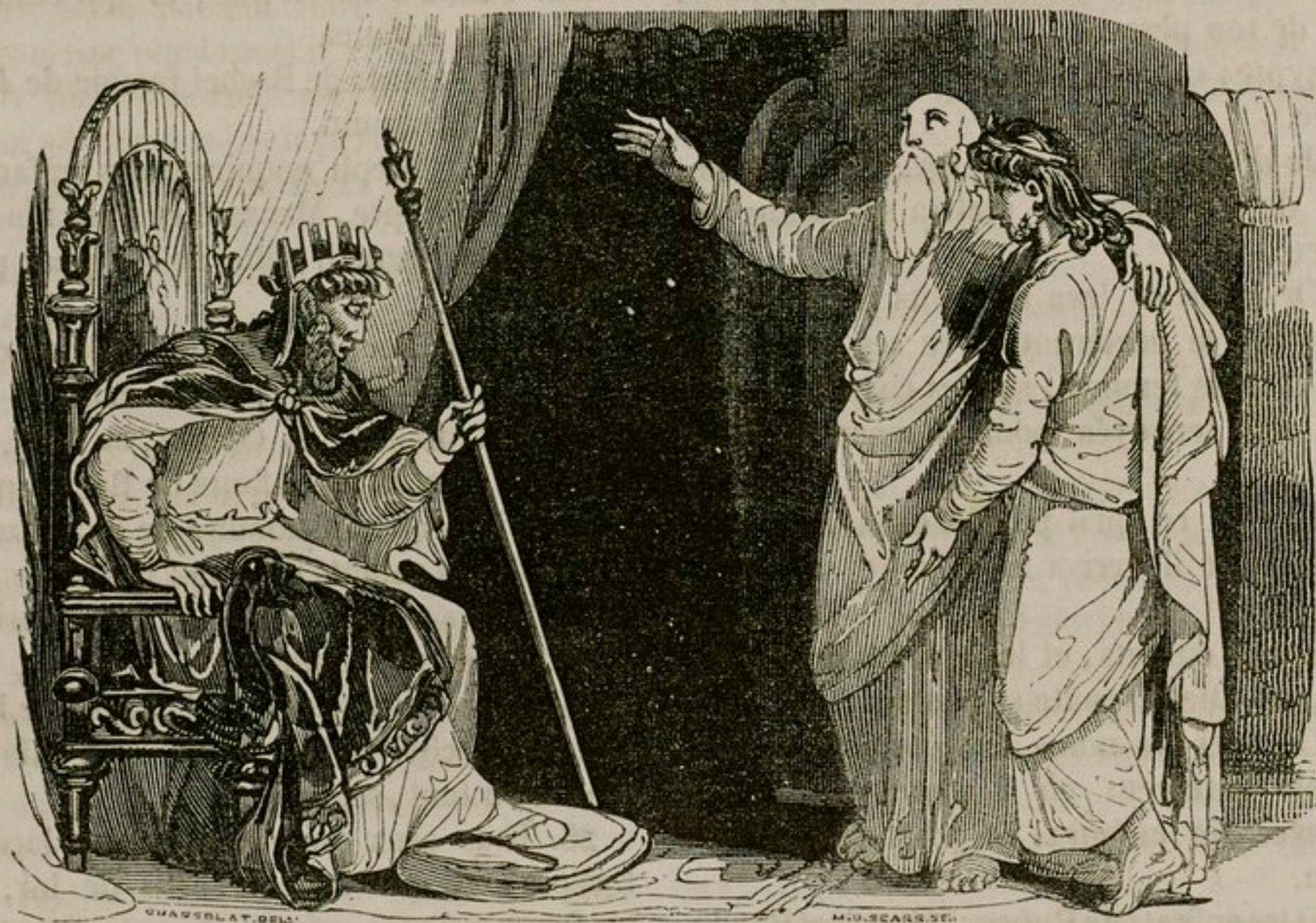
32. Ils sont pasteurs de brebis, et ils ont soin de nourrir des troupeaux : ils ont amené avec eux leurs brebis et leurs bœufs, et tout ce qui leur appartenait.

33. Et lorsqu'il vous appellera, et vous dira : Que faites-vous ?

34. Vous direz : Nous sommes vos serviteurs, pasteurs dès notre enfance jusqu'à présent, et nous et nos pères. Vous direz cela, afin que vous demeuriez en la terre de Gessen; car les Égyptiens détestent tous les pasteurs de brebis.



## CHAPITRE XLVII.



**O**R Joseph s'en alla, et dit à Pharaon : Mon père et mes frères, avec leurs brebis et tout ce qui est à eux, sont venus de la terre de Chanaan; et voilà qu'ils se sont arrêtés dans la terre de Gessen.

2. Et il amena devant le roi cinq de ses frères ;

3. Et le roi les interrogea : Que faites-vous ? Ils répondirent : Vos serviteurs sont pasteurs de brebis, nous et nos pères.

4. Nous sommes venus comme voyageurs dans votre terre; car il n'y a point de pâturages pour les troupeaux de vos serviteurs,

à cause de la famine qui s'accroît chaque jour en la terre de Chanaan; et nous vous prions d'ordonner que vos serviteurs habitent en la terre de Gessen.

5. C'est pourquoi le roi dit à Joseph : Ton père et tes frères sont venus vers toi.

6. La terre d'Égypte est devant toi : fais-les habiter dans un lieu fertile, et donne-leur la terre de Gessen. Et si tu connais parmi eux des hommes intelligents, établis-les maîtres de mes troupeaux.

7. Après cela, Joseph conduisit son père vers le roi, et le plaça devant lui. Jacob bénit le roi,



8. Et, interrogé par lui : Quels sont les jours des années de votre vie ?

9. Il répondit : Les jours de mon pèlerinage sont de cent trente ans, courts et mauvais ; et ils ne sont pas parvenus jusqu'aux jours de mes pères, aux jours de leur pèlerinage.

10. Et, ayant béni le roi, il sortit.

11. Or Joseph donna à son père et à ses frères, en Égypte, une terre fertile, Ramesès, ainsi que Pharaon l'avait ordonné.

12. Et il les nourrissait, et toute la maison de son père, donnant des vivres à chacun.

13. Car le pain manquait dans tout l'univers, et la famine désolait la terre, principalement l'Égypte et la terre de Chanaan.

14. Joseph amassa tout l'argent des Égyptiens et des Chananéens en échange du blé qu'ils achetaient, et le porta au trésor du roi.

15. Et, l'argent manquant aux acheteurs, toute l'Égypte vint à Joseph, disant : Donnez-nous du pain : pourquoi mourrons-nous devant vous, faute d'argent ?

16. Et il leur répondit : Amenez vos troupeaux, et je vous donnerai des vivres, si vous n'avez point d'argent.

17. Quand ils eurent amené les troupeaux, il leur donna du pain pour leurs chevaux, leurs brebis, leurs bœufs et leurs ânes : ainsi il les nourrit, cette année-là, en échange de leurs troupeaux.

18. Ils revinrent en la seconde année, et lui dirent : Nous ne cacherons point à notre seigneur que, l'argent nous manquant, nos troupeaux nous manquent aussi ; et vous n'ignorez pas qu'il ne nous reste rien, hors nos corps et la terre.

19. Pourquoi donc mourrons-nous devant vos yeux ? Nous et nos terres nous serons à vous : achetez-nous pour être les esclaves du roi, et donnez-nous des semences, afin que la terre ne soit pas réduite en solitude par la mort des laboureurs.

20. Joseph donc acheta toute la terre d'Égypte, chacun des Égyptiens vendant ce qu'il

possédait, à cause de la grande famine. Et il l'assujettit à Pharaon,

21. Et tous les peuples de l'Égypte, depuis une extrémité jusqu'à l'autre,

22. Excepté la terre des prêtres, qui leur avait été donnée par le roi ; car on leur fournissait des vivres des greniers publics, et c'est pour cela qu'ils n'ont pas été contraints de vendre leurs possessions.

23. Joseph dit donc au peuple : Voici, comme vous voyez, que Pharaon est possesseur de vous et de votre terre : recevez des semences, et semez les terres,

24. Afin que vous puissiez avoir du blé. Vous en donnerez la cinquième partie au roi ; et les quatre autres parties seront à vous, pour semer des champs, et pour la nourriture et de vous, et de vos familles, et de vos enfants.

25. Et ils dirent : Notre salut est en votre main : seulement, que notre seigneur ait égard à nous, et nous servirons Pharaon avec joie.

26. Depuis ce temps-là jusqu'aujourd'hui, on paie en Égypte au roi le cinquième du revenu ; et cela a été établi comme une loi, excepté pour la terre des prêtres, qui fut affranchie de cette sujétion.

27. Israël habita donc l'Égypte en la terre de Gessen, et la posséda ; et sa famille s'accrut et se multiplia beaucoup.

28. Et il y vécut dix-sept ans ; et les jours de sa vie furent de cent quarante-sept ans.

29. Et, lorsqu'il vit approcher le jour de sa mort, il appela son fils Joseph, et lui dit : Si j'ai trouvé grâce devant toi, mets ta main sous ma cuisse, et fais-moi la grâce de ne pas m'ensevelir en Égypte :

30. Mais que je dorme avec mes pères, et transporte-moi hors de cette terre, et ensevelis-moi au sépulcre de mes ancêtres. Joseph répondit : Je ferai ce que vous avez commandé.

31. Et il dit : Jure-le-moi donc. Et comme Joseph le jurait, Israël se tourna vers le haut de son lit, et adora le Seigneur.





## CHAPITRE XLVIII.



**A**PRÈS cela, on annonça à Joseph que son père était malade : il prit avec lui ses deux fils, Manassé et Éphraïm, et s'en alla vers lui.

2. Et l'on dit au vieillard : Voici votre fils Joseph qui vient vers vous. Et, reprenant ses forces, il s'assit sur son lit,

3. Et il dit à Joseph, lorsqu'il fut entré : Le Dieu tout-puissant m'est apparu à Luza, en la terre de Chanaan; et il m'a béni,

4. Disant : Je te ferai fructifier et je te multiplierai, et je ferai sortir de toi une multitude de peuples; et je te donnerai cette terre, et à ta race après toi, en héritage à jamais.

5. C'est pourquoi tes deux fils Éphraïm et Manassé qui sont nés de toi en la terre d'Égypte avant que je vinsse ici, seront mis au nombre de mes enfants, comme Ruben et Siméon.

6. Mais ceux que tu auras après eux seront à toi, et seront appelés du nom de leurs frères dans les terres de leurs possessions,

7. Parce que lorsque je venais de Mésopotamie, Rachel mourut en chemin, dans la terre de Chanaan, et c'était au printemps, près d'Ephrata, et je l'ensevelis auprès du chemin d'Éphrata, qui est encore appelé Bethléem.

8. Or Israël, voyant ses fils, dit : Qui sont ceux-ci ?

9. Joseph répondit : Ce sont mes enfants que Dieu m'a donnés ici. Jacob dit : Amène-les-moi, afin que je les bénisse.

10. Or les yeux d'Israël étaient obscurcis à cause de sa vieillesse, et il ne pouvait voir très distinctement. Et il les fit approcher vers lui, et, les baisant et les embrassant,

11. Il dit à son fils : Je n'ai point été privé de te voir, et Dieu m'a fait voir ta postérité.

12. Et Joseph, les ayant retirés des bras

de son père, et s'inclinant vers la terre, adora,

13. Et plaça Éphraïm à sa droite, à la gauche d'Israël, et Manassé à sa gauche, à la droite de son père, et les fit approcher tous deux de lui.

14. Et Israël, étendant sa main droite, la posa sur la tête d'Éphraïm, qui était le plus jeune, et il posa sa main gauche sur Manassé, qui était l'aîné, en croisant ses mains.

15. Et Jacob bénit les fils de Joseph, et dit : Que le Dieu devant lequel ont marché mes pères Abraham et Isaac, le Dieu qui me nourrit depuis mon enfance jusqu'à ce jour,

16. Que l'ange qui m'a délivré de tout mal, bénissent ces enfants, et que mon nom et le nom de mes pères Abraham et Isaac soient sur eux, et qu'ils se multiplient sur la terre.

17. Mais Joseph, voyant que son père mettait sa main droite sur la tête d'Éphraïm, s'affligea, et, prenant la main de son père, s'efforça de la transporter de la tête d'Éphraïm sur la tête de Manassé.

18. Et il dit à son père : Ce n'est pas ainsi, mon père, celui-ci est l'aîné; mettez votre main droite sur sa tête.

19. Jacob, refusant, dit : Je le sais, mon fils, je le sais : celui-ci sera aussi chef de peuples et grand; mais son jeune frère croîtra plus que lui, et sa postérité se multipliera parmi les nations.

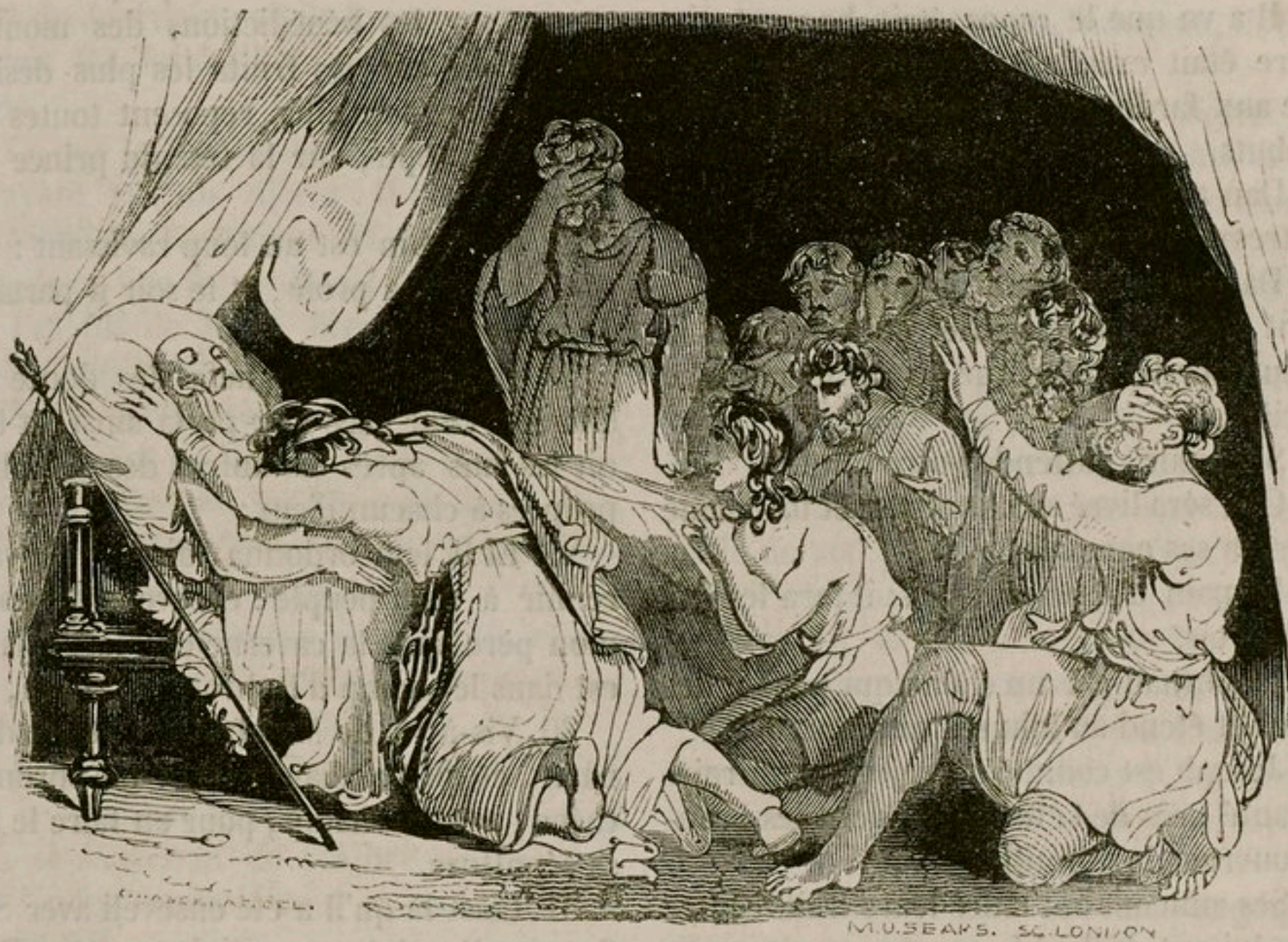
20. Et en ce jour il les bénit, disant : Israël sera béni en vous, et l'on dira : Que Dieu vous bénisse comme Éphraïm et Manassé. Et il mit Éphraïm devant Manassé.

21. Et il dit à Joseph son fils : Voilà que je meurs, et Dieu sera avec vous, et vous fera retourner en la terre de vos pères.

22. Je te donnerai de plus qu'à tes frères la part de mon héritage que j'ai conquise par mon glaive et par mon arc, de la main des Amorrhéens.



## CHAPITRE XLIX.



**O**R Jacob appela ses fils, et leur dit : Assemblez-vous, afin que j'annonce ce qui doit vous arriver dans les jours derniers.

2. Assemblez-vous et écoutez, fils de Jacob, écoutez la voix d'Israël votre père.

3. Ruben, tu es mon premier-né, tu es ma force, et le commencement de ma douleur; le premier de tes frères par la dignité, le plus grand par la puissance.

4. Mais tu t'es enflé comme un torrent, et tu ne croîtras pas, parce que tu es monté sur le lit de ton père et que tu as souillé sa couche.

5. Siméon et Lévi, tous les deux frères : la fraude les a faits des instruments de violence.

6. Mon âme n'est point entrée dans leur conseil, mon cœur ne s'est point uni à leurs assemblées, quand, dans leur fureur, ils ont tué des hommes; quand, dans leur vengeance, ils ont frappé un roi.

7. Maudite soit leur colère, parce qu'elle a été persévérante! maudite soit leur fureur, parce qu'elle a été cruelle! je les diviserai dans Jacob, et je les disperserai au milieu d'Israël.

8. Juda, tu mérites ton nom, et tes frères te loueront : ta main sera sur la tête de tes ennemis; les enfants de ton père s'inclineront devant toi.

9. Juda est comme un jeune lion. Mon fils, tu t'es levé pour le butin, et, dans ton repos, tu dors comme le lion et comme la lionne : qui osera le réveiller?

10. Le sceptre ne sortira pas de Juda, ni le prince de sa postérité, jusqu'à ce que vienne celui à qui appartient le sceptre, et qui est l'attente des nations.

11. Il liera son ânon à la vigne, à la vigne le fils de son ânesse; et il lavera sa robe dans le vin, et son manteau dans le sang de la vigne.

12. Ses yeux seront plus rouges que le vin, et ses dents plus blanches que le lait.



13. Zabulon habitera le rivage de la mer, le lieu où abordent les navires, et s'étendra jusqu'à Sidon.

14. Issachar est comme un animal robuste couché au milieu de son héritage.

15. Il a vu que le repos était bon, et que sa terre était excellente; et il a soumis son épaule aux fardeaux; et il a consenti à payer les tributs.

16. Dan aussi jugera son peuple, ainsi que les autres tribus d'Israël.

17. Dan est un serpent près de la voie, un serpent caché dans le sentier et qui mord le pied du coursier, afin que le cavalier tombe en arrière.

18. Seigneur, j'attends votre salut.

19. Gad sera livré aux attaques, et lui-même dispersera ses ennemis.

20. Le pain d'Aser sera bon; il fera les délices des rois.

21. Nephthali est un chêne qui pousse des rejetons et étend au loin ses rameaux.

22. Joseph est comme un rejeton, un rejeton planté près de la fontaine, dont les branches couvrent la muraille.

23. Ses ennemis ont lancé leurs traits contre lui: ils lui ont déclaré la guerre.

24. Mais son arc est demeuré ferme, et ses bras ont été puissants, par la vertu de Jacob, par le nom du pasteur et du chef d'Israël;

25. Par le Dieu de ton père, qui t'a secouru;

par le Dieu tout-puissant, qui te bénira des bénédictions du ciel, des bénédictions des eaux de la terre, des bénédictions des mamelles et des entrailles.

26. Les bénédictions de ton père l'emporteront sur les bénédictions des montagnes éternelles, sur les fruits les plus désirables des collines: qu'elles reposent toutes sur la tête de Joseph, sur la tête du prince de ses frères.

27. Benjamin est un loup ravissant: le matin il dévore sa proie, et le soir il partage les dépouilles.

28. Ce sont là les chefs des douze tribus d'Israël. Leur père leur parla ainsi, et les bénit les uns après les autres des bénédictions propres à chacun d'eux;

29. Et il leur ordonna, disant: Je vais me réunir à mon peuple: ensevelissez-moi avec mon père dans la caverne de Macphélah, qui est dans le champ d'Éphron l'Héthéen,

30. Vis-à-vis de Mambié en la terre de Chanaan, et qu'Abraham acheta d'Éphron l'Héthéen, avec le champ, pour en faire le lieu de sa sépulture.

31. C'est là qu'il a été enseveli avec Sara sa femme; là a été enseveli Isaac avec Rébecca sa femme; là est enfermée et repose Lia.

32. Ayant fini les commandements qu'il donnait à ses fils, il joignit ses pieds sur sa couche, et mourut; et il fut réuni à son peuple.



## CHAPITRE L.



**J**OSEPH, voyant son père mort, se jeta sur son visage, pleurant et l'embrassant.

2. Et il ordonna à ses serviteurs d'emplir de parfums le corps de son père.

3. Et ils accomplirent ce qui leur était commandé, durant quarante jours; car telle était la coutume lorsqu'on embaumait les corps. L'Égypte pleura Jacob durant soixante-dix jours.

4. Les jours de deuil passés, Joseph parla aux officiers de la maison de Pharaon: Si

j'ai trouvé grâce en votre présence, dites à Pharaon:

5. Parce que mon père m'a fait jurer, disant: Voici que je meurs, tu m'enseveliras dans le sépulcre que j'ai creusé pour moi dans la terre de Chanaan; j'y monterai et ensevelirai mon père, et je retournerai.

6. Et Pharaon répondit: Monte et ensevelis ton père, comme il te l'a fait jurer.

7. Et il monta en Chanaan, et tous les anciens de la maison de Pharaon et tous les anciens de l'Égypte allèrent avec lui,

8. Ainsi que la maison de Joseph, et ses



frères, excepté les enfants et leurs troupeaux, qu'ils laissèrent en la terre de Gessen.

9. Il était suivi de chars et de cavaliers, et d'une grande multitude.

10. Ils vinrent jusqu'à l'aire d'Atad, qui est au-delà du Jourdain, où ils furent sept jours, célébrant les funérailles par des pleurs et des cris.

11. Ce que les habitants du pays de Chanaan ayant vu, ils dirent : Il y a un grand deuil parmi les Égyptiens. Et c'est pourquoi le nom de ce lieu fut *le Deuil d'Égypte*.

12. Les fils de Jacob firent donc ce que leur père leur avait ordonné ;

13. Et, le portant en la terre de Chanaan, ils l'ensevelirent en la caverne de Macphélah, vis-à-vis de Mambré, qu'Abraham avait achetée d'Éphron l'Héthéen, avec son champ, pour en faire le lieu de sa sépulture.

14. Et Joseph retourna en Égypte, et ses frères, et tous ceux qui étaient montés avec lui, après avoir enseveli son père.

15. Jacob mort, les frères de Joseph, tremblant, se disaient entre eux : Si par hasard Joseph se souvenait de l'injure qu'il a soufferte, il nous rendrait tout le mal que nous lui avons fait.

16. Et ils lui envoyèrent dire : Votre père nous a commandé, avant qu'il mourût,

17. De vous dire en son nom, Je te prie d'oublier le crime de tes frères, et le péché

et la malice dont ils ont usé contre toi ; et nous aussi nous vous supplions de pardonner cette offense aux serviteurs du Dieu de votre père. Joseph ayant entendu ces paroles pleura,

18. Et ses frères vinrent à lui, et se prosternèrent devant lui ; et, l'adorant, ils dirent : Nous sommes vos serviteurs.

19. Et Joseph répondit : Ne craignez point : pouvons-nous résister à la volonté de Dieu ?

20. Vous avez pensé mal de moi ; mais Dieu a changé ce mal en bien, pour m'élever comme vous voyez maintenant, et pour sauver plusieurs peuples.

21. Ne craignez point : je vous nourrirai, vous et vos enfants. Et il les consola, et il leur parla avec douceur et affection.

22. Et il habita en Égypte avec toute la famille de son père, et il vécut cent dix ans ; et il vit les enfants d'Éphraïm jusqu'à la troisième génération ; et les enfants de Machir fils de Manassé naquirent sur les genoux de Joseph.

23. Joseph dit ensuite à ses frères : Après ma mort, Dieu vous visitera, et vous fera remonter de cette terre à celle qu'il a promise à Abraham, à Isaac et à Jacob.

24. Et après qu'il les eut fait s'engager par serment, et leur eut dit : Dieu vous visitera, transportez d'ici mes ossements avec vous,

25. Il mourut, âgé de cent dix ans ; et, ayant été embaumé, il fut mis dans un cercueil en Égypte.

FIN DE LA GENÈSE.



# EXODE.

## CHAPITRE PREMIER.



**VOICI** les noms des fils d'Israël qui entrèrent en Égypte avec Jacob; et chacun y entra avec sa famille :

2. Ruben, Siméon, Lévi, Juda,
3. Issachar, Zabulon et Benjamin,
4. Dan et Nephthali, Gad et Aser.
5. Tous ceux qui naquirent de Jacob étaient au nombre de soixante-dix, y compris Joseph qui habitait en Égypte.
6. Joseph mort, et tous ses frères et toute sa parenté,
7. Les fils d'Israël s'accrurent, et se multiplièrent comme des rameaux; et ils devinrent puissants, et ils remplirent la terre.
8. Cependant un nouveau roi se leva sur l'Égypte, lequel ne connaissait point Joseph.
9. Et il dit à son peuple : Voici le peuple des enfants d'Israël, qui est nombreux et plus fort que nous.
10. Venez, opprimons-le par prudence, de peur qu'il ne se multiplie, et que, si une guerre s'élève contre nous, il ne se joigne à nos ennemis, et qu'après nous avoir vaincus, il ne sorte de l'Égypte.
11. Il préposa donc sur eux des intendants pour les accabler de travaux; et ils bâtirent à Pharaon les villes des Tabernacles, Phithom et Ramessès.
12. Mais plus ils étaient opprimés, plus ils se multipliaient et croissaient.
13. Et les Égyptiens haïssaient les fils

d'Israël, et les affligeaient et se moquaient d'eux,

14. Et ils remplissaient leur vie d'amertume, les condamnant à des ouvrages de mortier et de brique, et aux travaux de la terre, et au plus dur esclavage.

15. Or le roi d'Égypte parla aux sages-femmes des Hébreux dont l'une s'appelait Séphora, et l'autre Phua,

16. Leur disant : Quand vous recevrez les enfants des femmes des Hébreux, au moment de l'enfantement : si c'est un fils, mettez-le à mort; mais si c'est une fille, qu'elle vive.

17. Or les sages-femmes craignirent Dieu, et ne firent pas ce que le roi d'Égypte leur avait ordonné; mais elles conservèrent les enfants mâles.

18. Appelées devant le roi, il leur dit : Pourquoi avez-vous agi ainsi et conservé les enfants mâles?

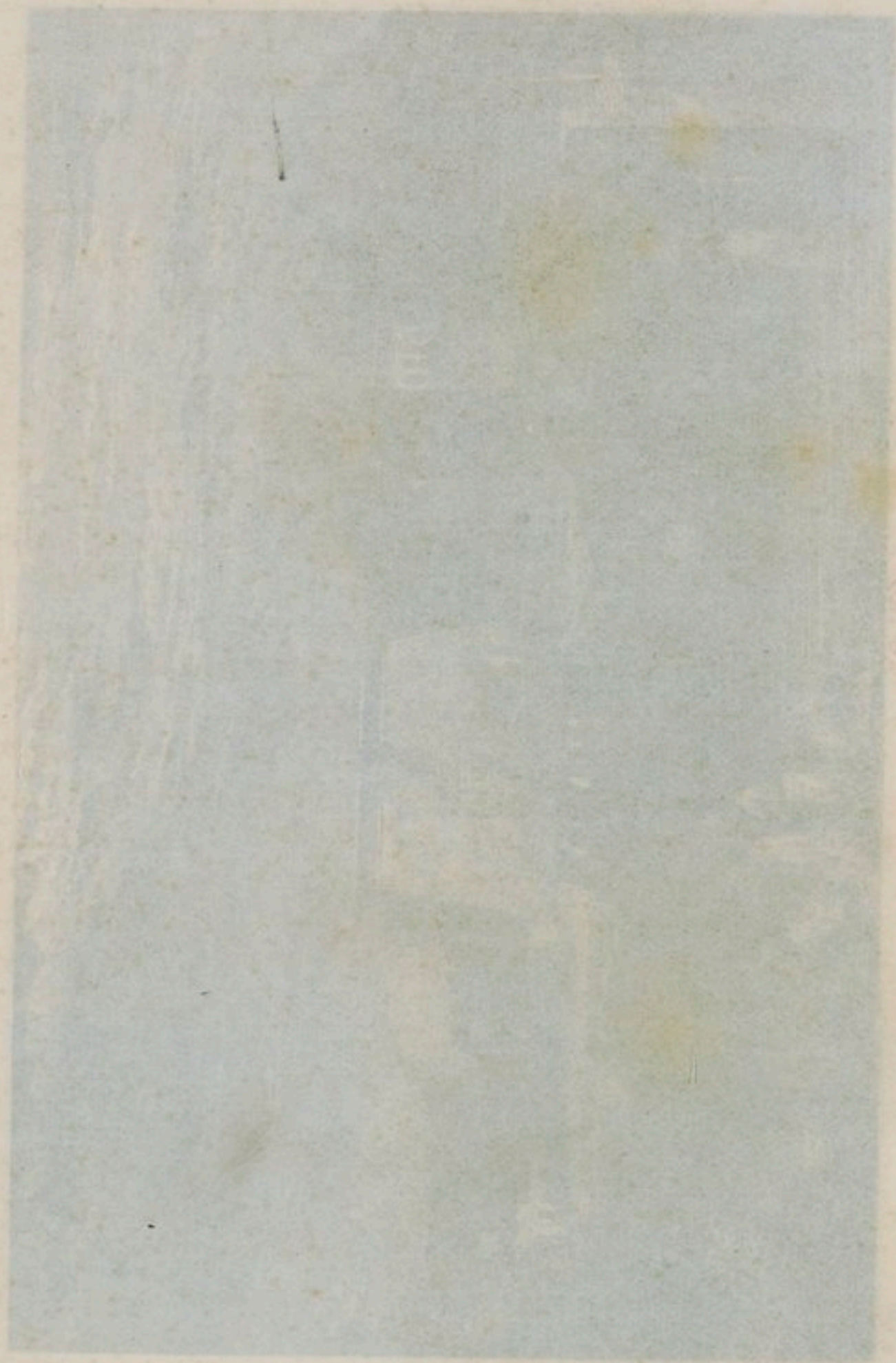
19. Elles répondirent : Les femmes des Hébreux ne sont point comme les femmes de l'Égypte; car elles ont la science des sages-femmes, et enfantent avant que nous soyons venues à elles.

20. Et Dieu récompensa les sages-femmes, et le peuple s'accrut et se fortifia beaucoup.

21. Et parce que les sages-femmes craignirent Dieu, il éleva leurs maisons.

22. Pharaon commanda donc à tout son peuple, disant : Tout enfant mâle qui naîtra, jetez-le dans le fleuve; mais réservez toutes les filles.





*Publié par Courcier Ed. Paris*



# EXODE.

## CHAPITRE PREMIER.



Voici les noms des fils d'Israël qui entrèrent en Égypte avec Jacob; et chacun y entra avec sa famille:

2. Ruben, Siméon, Lévi, Juda,

3. Issachar, Zabulon et Benjamin,

4. Dan et Nephthali, Gad et Aser.

5. Tous ceux qui naquirent de Jacob étaient au nombre de soixante-dix. Joseph qui habitait en Égypte.

6. Joseph mort, et tous ses frères et toute sa parenté,

7. Les fils d'Israël s'accrurent, et se multiplièrent comme des roseaux; et ils devinrent puissants, et ils remplirent la terre.

8. Cependant un nouveau roi se leva sur l'Égypte, lequel ne connaissait point Joseph.

9. Et il dit à son peuple: Voici le peuple des enfants d'Israël, qui est nombreux et plus fort que nous.

10. Venez, opprimons-le par prudence, de peur qu'il ne se multiplie, et que, si une guerre s'élève contre nous, il ne se joigne à nos ennemis, et qu'après nous avoir vaincus, il ne sorte de l'Égypte.

11. Il préposa donc sur eux des intendants pour les esclaves de travaux, et les donna à Pharaon les villes des Tabernacles, Pithom et Ramessès.

12. Mais plus ils étaient opprimés, plus ils se multipliaient et croissaient.

13. Et les Égyptiens haïssaient les fils

d'Israël, et les affligeaient et se moquaient d'eux.

14. Et ils remplissaient leur vie d'amertume, les condamnant à des ouvrages de mortier et de brique, et aux travaux de la terre, et au plus dur esclavage.

15. Or le roi d'Égypte parla aux sages-femmes des Hébreux dont l'une s'appelait Séphora, et l'autre Phua.

16. Leur disant: Quand vous recevrez les enfants des femmes des Hébreux, au moment de l'enfantement: si c'est un fils, mettez-le à mort; mais si c'est une fille, qu'elle vive.

17. Or les sages-femmes craignirent Dieu, et ne firent pas ce que le roi d'Égypte leur avait ordonné; mais elles conservèrent les enfants mâles.

18. Appelées devant le roi, il leur dit: Pourquoi avez-vous agi ainsi et conservé les enfants mâles?

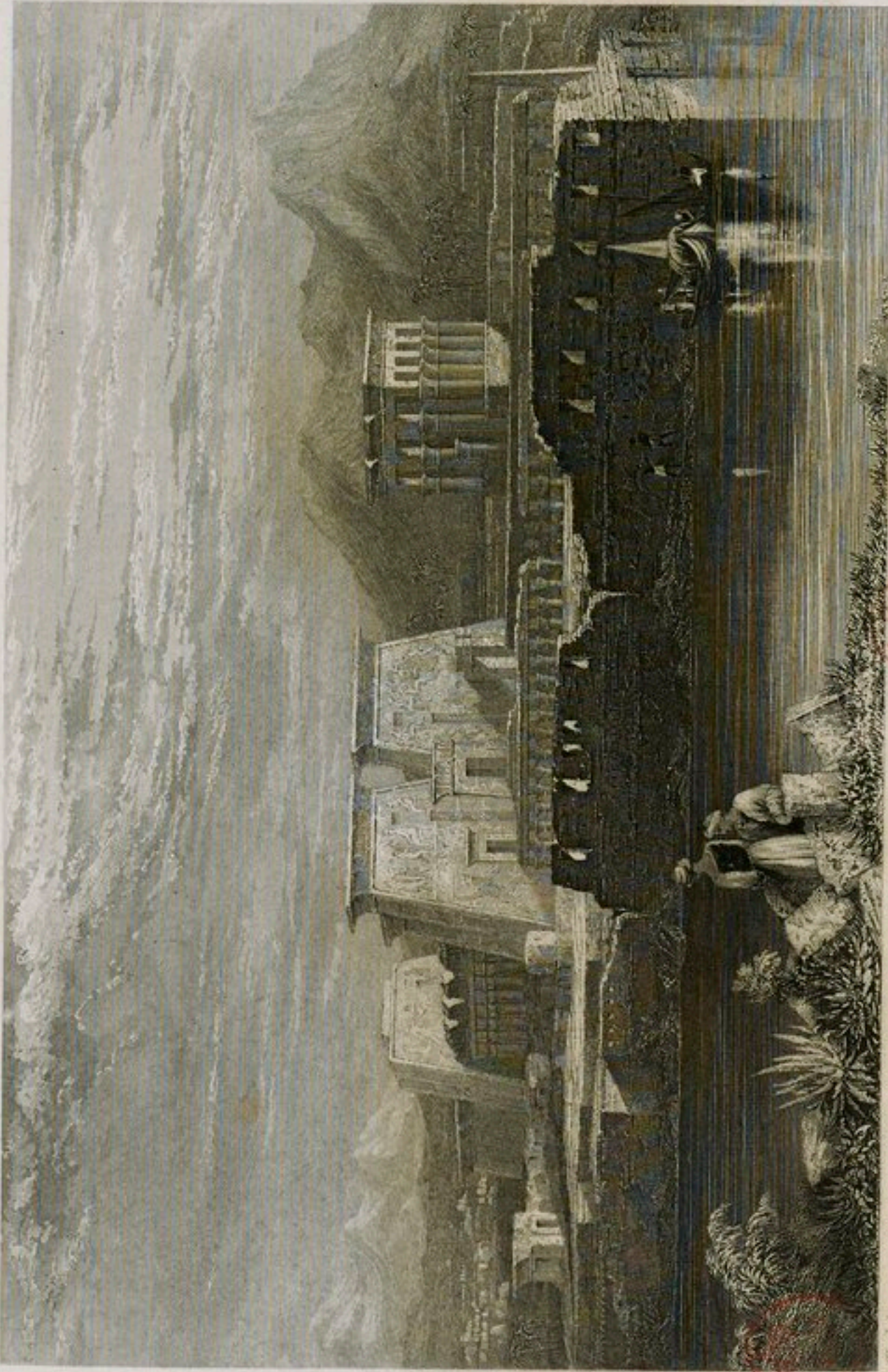
19. Elles répondirent: Les femmes des Hébreux ne sont point comme les femmes de l'Égypte; car elles ont la science des sages-femmes, et enfantent avant que nous soyons venues à elles.

20. Et Dieu récompensa les sages-femmes, et le peuple s'accrut et se fortifia beaucoup.

21. Et parce que les sages-femmes craignirent Dieu, il éleva leurs maisons.

22. Pharaon commanda donc à tout son peuple, disant: Tout enfant mâle qui naîtra, jetez-le dans le fleuve; mais réservez toutes les filles.



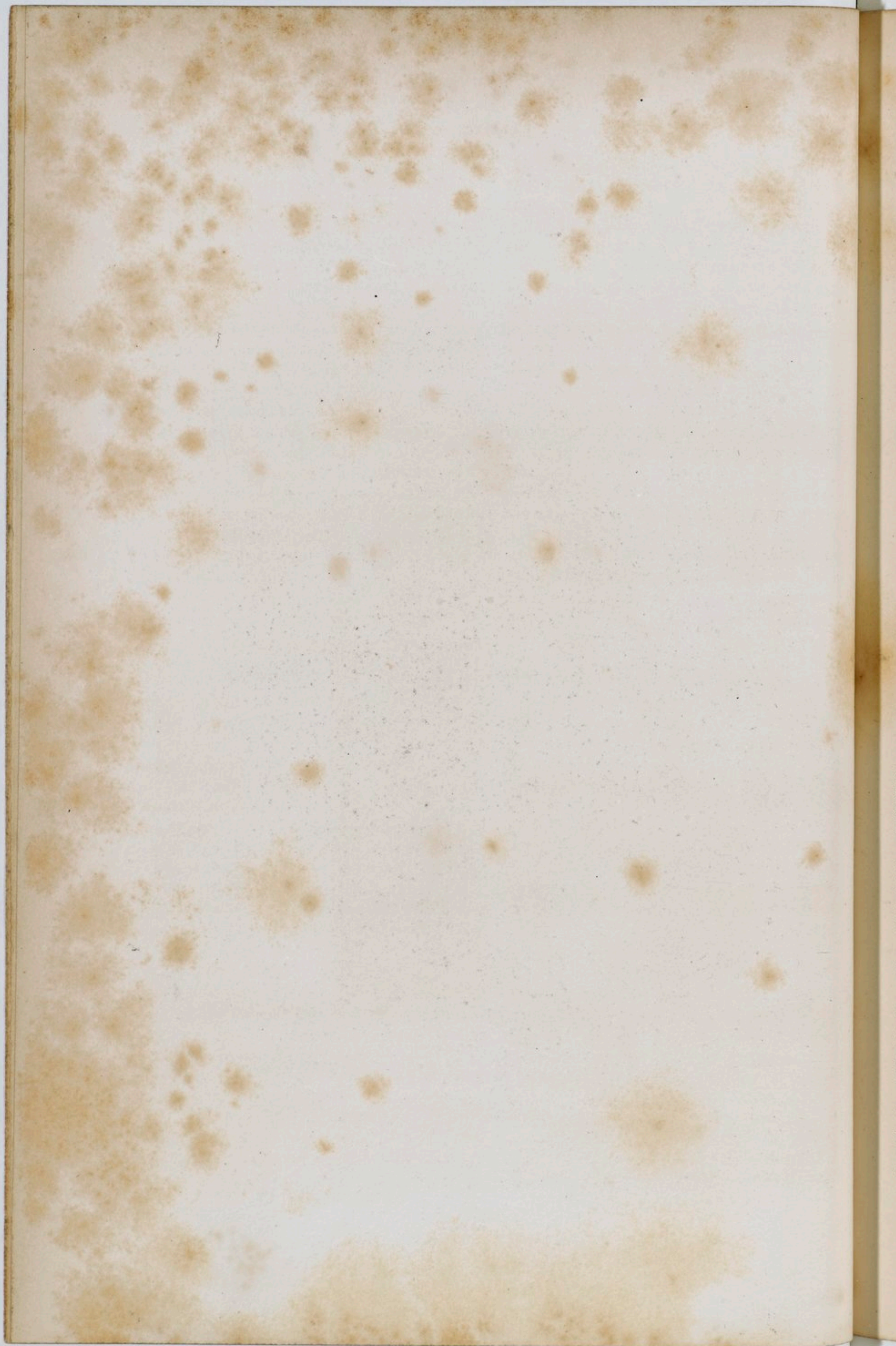


Lorient 1763

BIBLIOTHEQUE  
IMPERIALE

Publié par Courcier Fils Paris.







## CHAPITRE II.



**O**UELQUE temps après, un homme de la maison de Lévi sortit et prit une femme de sa tribu;

2. Laquelle conçut et enfanta un fils; et, voyant qu'il était beau, elle le cacha durant trois mois.

3. Mais ne pouvant le cacher plus longtemps, elle prit une corbeille de jonc, et, l'ayant enduite de bitume et de poix, elle y plaça l'enfant, et l'exposa parmi les roseaux de la rive du fleuve,

4. La sœur de l'enfant se tenant au loin, et considérant ce qui allait arriver.

5. Or, voilà que la fille de Pharaon descendait pour se baigner dans le fleuve, et ses compagnes marchaient avec elle sur le bord de l'eau; et, quand elle eut vu la corbeille parmi les roseaux, elle envoya une de ses femmes,

6. Et, ouvrant la corbeille qu'on lui apportait, et voyant l'enfant qui pleurait, elle eut pitié de lui, et dit: C'est un enfant des Hébreux.

7. La sœur de l'enfant s'approcha: Voulez-vous, dit-elle, que j'aie et que j'appelle une

femme des Hébreux qui puisse nourrir l'enfant?

8. Et elle lui répondit: Va. La jeune fille alla et appela sa mère,

9. La fille de Pharaon lui dit: Prends cet enfant, et nourris-le-moi, et je te donnerai ton salaire. La femme reçut l'enfant et le nourrit. Et quand l'enfant fut grand, elle l'amena à la fille de Pharaon,

10. Qui l'adopta pour son fils, et lui donna le nom de Moïse, disant: Parce que je l'ai sauvé des eaux.

11. Or, en ce temps, après que Moïse fut devenu grand, il alla vers ses frères, et il vit leur affliction, et un Égyptien frappant un Hébreu d'entre ses frères.

12. Et regardant çà et là, voyant qu'il n'y avait personne, il tua l'Égyptien, et le cacha dans le sable.

13. Et, sortant un autre jour, il vit deux Hébreux qui se querellaient, et il dit à celui qui outrageait l'autre: Pourquoi frappes-tu ton frère?



14. Lequel répondit : Qui t'a établi prince et juge au-dessus de nous? veux-tu me tuer comme hier tu as tué l'Égyptien? Moïse craignit, et dit : Comment cela est-il connu?

15. Pharaon ayant appris ce discours, cherchait à faire périr Moïse, qui, fuyant la présence de Pharaon, habita la terre de Madian, et s'assit près d'un puits.

16. Or le prêtre de Madian avait sept filles, qui vinrent pour puiser de l'eau et remplir les canaux, afin d'abreuver les troupeaux de leur père.

17. Les pasteurs survinrent et chassèrent les jeunes filles, et Moïse se leva, et les défendit, et donna à boire à leurs brebis;

18. Celles-ci étant retournées vers Raguel leur père, il leur dit : Pourquoi êtes-vous venues aujourd'hui plus tôt que de coutume?

19. Elles répondirent : Un Égyptien nous a délivrées de la main des pasteurs, et il a puisé de l'eau pour nous, et il a donné à boire à nos brebis.

20. Et Raguel : Où est-il? pourquoi avez-vous laissé cet homme? Appelez-le, afin qu'il mange notre pain.

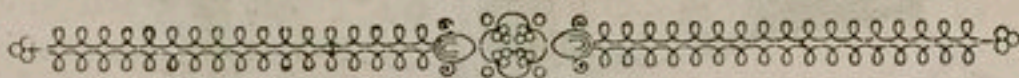
21. Moïse jura qu'il habiterait avec lui, et prit pour femme Séphora sa fille,

22. Laquelle lui enfanta un fils qu'il appela Gersam, disant : J'ai été voyageur dans une terre étrangère. Elle en enfanta un autre, qu'il appela Éliezer, disant : Parce que le Dieu de mon père, mon secours, m'a délivré de la main de Pharaon.

23. Et il arriva long-temps après que le roi d'Égypte mourut; et les fils d'Israël gémissaient à cause de leurs travaux, et ils criaient, et le cri de leur servitude monta jusqu'à Dieu;

24. Et il entendit leurs gémissements, et il se souvint de l'alliance qu'il avait faite avec Abraham, Isaac et Jacob.

25. Et le Seigneur regarda les enfants d'Israël, et il les reconnut pour son peuple.



### CHAPITRE III.



**O**R Moïse paissait les brebis de Jéthro son beau-père, prêtre de Madian; et, un jour qu'il avait conduit le troupeau dans le fond du désert, il vint à la montagne de Dieu en Horeb.

2. Et le Seigneur lui apparut dans la flamme d'un feu au milieu d'un buisson; et il voyait que le buisson brûlait, et ne se consumait point.

3. Moïse dit donc : J'irai, et je verrai cette grande vision, et pourquoi le buisson ne se consume point.

4. Mais le Seigneur, voyant qu'il venait pour regarder, l'appela du milieu du buisson, et dit : Moïse, Moïse. Celui-ci répondit : Me voici.

5. Et le Seigneur : N'approche point d'ici; ôte ta chaussure, car la terre sur laquelle tu t'arrêtes est une terre sainte.

6. Je suis le Dieu de ton père, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob. Moïse cacha sa face; car il n'osait pas regarder Dieu.

7. Et le Seigneur dit : J'ai vu l'affliction de mon peuple en Égypte, et j'ai entendu ses cris à cause de la dureté de ceux qui président à ses travaux.

8. Et, sachant sa douleur, je suis descendu pour le délivrer des mains des Égyptiens, et pour le conduire de cette terre en une terre bonne et spacieuse, en une terre où coulent le lait et le miel, dans les régions des Chananéens, des Héthéens, des Amorrhéens, des Phérézéens, des Hévéens et des Jébuséens.

9. Le cri des enfants d'Israël est venu à moi, et j'ai vu l'affliction dont les accablent les Égyptiens.

10. Mais viens, et je t'enverrai vers Pharaon, afin que tu fasses sortir de l'Égypte mon peuple, les enfants d'Israël.

11. Et Moïse répondit à Dieu : Qui suis-je moi, pour aller à Pharaon, et faire sortir les enfants d'Israël de l'Égypte?

12. Le Seigneur lui dit : Je serai avec toi, et ceci sera le signe que je t'ai envoyé : quand tu auras fait sortir mon peuple de l'Égypte, tu



offriras un sacrifice à Dieu sur cette montagne.

13. Moïse dit à Dieu : J'irai donc vers les enfants d'Israël, et je leur dirai : Le Dieu de vos pères m'a envoyé vers vous. Et s'ils me disent : Quel est son nom? Que leur dirai-je?

14. Dieu dit à Moïse : JE SUIS CELUI QUI SUIS<sup>1</sup>. Il ajouta : Voici ce que tu diras aux enfants d'Israël : Celui qui est m'a envoyé vers vous.

15. Et Dieu dit encore à Moïse : Voici ce que tu diras aux enfants d'Israël : Le Seigneur, le Dieu de vos pères, m'est apparu; le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob m'a envoyé vers vous. C'est là mon nom pour l'éternité, le nom sous lequel je serai connu dans les siècles des siècles.

16. Va, et assemble les anciens d'Israël; et tu leur diras : Le seigneur, le Dieu de vos pères, m'est apparu, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob, disant : Je vous ai visités, et j'ai vu tout ce qui vous est arrivé en Égypte.

<sup>1</sup> Dans la suite Dieu prend le nom de Jehova, mot qui renferme les trois temps du verbe être : *il fut, il est, il sera.*

17. Je vous retirerai de l'affliction de l'Égypte en la terre des Chananéens, des Héthéens, des Amorrhéens, des Phérézéens, des Hévéens, des Jébuséens; terre où coulent le lait et le miel.

18. Et ils entendront ta voix; et tu iras, toi et les anciens d'Israël, au roi d'Égypte, et tu lui diras : Le seigneur Dieu des Hébreux nous a appelés; nous irons trois jours au désert, afin de sacrifier au Seigneur notre Dieu.

19. Mais je sais que le roi d'Égypte ne permettra pas que vous sortiez, si ce n'est par la force.

20. Et j'étendrai ma main, et je frapperai l'Égypte de prodiges que je ferai au milieu d'eux; et après cela il vous laissera tous aller.

21. Et je signalerai ma faveur sur ce peuple en présence des Égyptiens; et, quand vous sortirez, vous n'irez pas les mains vides :

22. Mais la femme demandera à sa voisine et à son hôtesse des vases d'argent et d'or, et des vêtements, et vous les mettrez sur vos fils et vos filles, et vous dépouillerez l'Égypte.



## CHAPITRE IV.



MOÏSE, répondant, dit : Ils ne me croiront point, ils n'entendront point ma voix; mais ils diront : Le Seigneur ne t'est point apparu.

2. Le Seigneur lui dit : Qu'est-ce que tu tiens en ta main? Il répondit : Une verge.

3. Et le Seigneur dit : Jette-la sur la terre. Il la jeta, et elle fut changée en serpent; de sorte que Moïse s'enfuyait.

4. Et le Seigneur lui dit : Étends ta main et saisis sa queue. Il étendit la main et saisit le serpent, et le serpent redevint une verge.

5. Afin qu'ils croient, dit le Seigneur, que le Seigneur, le Dieu de leur père, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob, s'est manifesté à toi.

6. Et le Seigneur lui dit encore : Mets ta

main dans ton sein. Et quand il l'eut mise dans son sein, il la retira couverte d'une lèpre blanche comme la neige.

7. Et le Seigneur dit : Remets ta main dans ton sein. Il la remit, puis il la retira, et elle était semblable au reste de son corps.

8. S'ils ne te croient point, dit-il, et n'écoutent point la voix du premier signe, ils croiront à la voix du second signe.

9. Que s'ils ne croient pas ces deux signes et n'entendent pas ta voix, prends l'eau du fleuve, et répands-la sur la terre; et ce que tu puiseras dans le fleuve sera changé en sang.

10. Moïse dit : Je vous supplie, Seigneur, je parlais difficilement hier et avant-hier, et même, depuis que vous avez parlé à votre serviteur, j'ai la parole plus embarrassée et plus tardive.



11. Le Seigneur lui dit : Qui a fait la bouche de l'homme? et qui a fait le muet et le sourd, l'aveugle et celui qui voit? N'est-ce pas moi?

12. Va donc, et je serai en ta bouche, et je t'enseignerai ce que tu diras.

13. Mais lui : Seigneur, je vous prie, envoyez celui que vous devez envoyer.

14. Le Seigneur, irrité contre Moïse, dit : Je sais qu'Aaron ton frère, de la tribu de Lévi, est éloquent. Voilà qu'il vient au-devant de toi; et quand il te verra, il se réjouira en son cœur.

15. Parle-lui, et mets mes paroles en sa bouche, et je serai en ta bouche et en la sienne, et je vous enseignerai ce que vous aurez à faire.

16. Et il parlera pour toi au peuple, et il sera ta bouche, et tu lui révéleras les choses qui appartiennent à Dieu.

17. Prends aussi en ta main cette verge, par laquelle tu feras des prodiges.

18. Moïse alla, et retourna vers Jéthro son beau-père, et lui dit : Je m'en irai et je retournerai vers mes frères, qui sont en Égypte, pour voir s'ils vivent encore. Jéthro lui dit : Va en paix.

19. Et le Seigneur dit à Moïse en Madian : Va et retourne en Égypte; car tous ceux qui recherchaient ta vie sont morts.

20. Moïse prit donc sa femme et ses enfants, les plaça sur un âne, et retourna en Égypte, portant la verge de Dieu en sa main.

21. Et le Seigneur lui dit, quand il retour-

nait en Égypte : Souviens-toi de faire en la présence de Pharaon tous les prodiges que j'ai mis en ta main; j'endurcirai son cœur, et il ne délivrera pas le peuple.

22. Et tu lui diras : Voici ce que dit le Seigneur : Israël est mon fils le premier-né.

23. Je t'ai dit : Délivre mon fils, afin qu'il me serve, et tu as refusé de le délivrer : voilà que moi je tuerai ton fils aîné.

24. Et lorsqu'il était sur le chemin en une hôtellerie, le Seigneur le rencontra et voulait mettre à mort son fils.

25. Alors Séphora prit une pierre très aiguë et circoncit son fils, et, touchant les pieds de Moïse, elle dit : Tu es pour moi l'époux du sang.

26. Et elle le quitta après qu'elle eut dit : Tu es pour moi l'époux du sang, à cause de la circoncision.

27. Or le Seigneur dit à Aaron : Va à la rencontre de Moïse au désert. Et il s'en alla à sa rencontre en la montagne de Dieu, et il l'embrassa.

28. Et Moïse raconta à Aaron toutes les paroles du Seigneur en l'envoyant, et les signes qu'il lui avait ordonné de faire.

29. Et ils vinrent ensemble, et ils réunirent tous les anciens des enfants d'Israël.

30. Et Aaron raconta toutes les paroles que le Seigneur avait dites à Moïse, et il fit les prodiges devant le peuple,

31. Et le peuple crut, et comprit que le Seigneur avait visité les enfants d'Israël et regardé leur affliction; et, s'inclinant, tous adorèrent.



## CHAPITRE V.



PRÈS cela, Moïse et Aaron vinrent, et dirent à Pharaon : Voici ce que dit le Seigneur Dieu d'Israël : Laisse aller mon peuple, afin qu'il sacrifie au désert.

2. Pharaon répondit : Qui est le Seigneur, pour que j'écoute sa voix et que je laisse aller Israël? Je ne connais point le Seigneur, et je ne laisserai point aller Israël.

3. Et ils dirent : Le dieu des Hébreux nous a appelés, afin que nous nous avancions durant trois jours dans le désert, et que nous sacrifions au Seigneur notre Dieu, de peur que la peste ou le glaive ne vienne jusqu'à nous.

4. Le roi d'Égypte leur dit : Moïse et Aaron, pourquoi détournez-vous le peuple de ses occupations? Allez à vos travaux.



5. Et Pharaon dit : Ce peuple est nombreux ; vous voyez qu'il s'est multiplié : combien plus encore si vous faites cesser ses travaux ?

6. Pharaon commanda donc, en ce jour-là, aux intendants des travaux et aux exacteurs du peuple, disant :

7. Vous ne donnerez plus de la paille au peuple pour faire des briques comme auparavant ; mais qu'il aille et qu'il rassemble le chaume.

8. Et vous leur demanderez le même nombre de briques qu'ils faisaient auparavant, et vous n'en diminuerez rien ; car ils sont oisifs, et cependant ils murmurent, disant : Allons, et sacrifions à notre Dieu.

9. Qu'ils soient accablés de travaux et fassent tout ce qui leur est prescrit, afin qu'ils ne se prêtent point aux paroles de mensonge.

10. Les intendants des travaux et les exacteurs sortirent, et dirent au peuple : Pharaon a dit ainsi : Je ne vous donne plus de paille.

11. Allez, et amassez-en où vous en pourrez trouver, et rien ne sera diminué de votre travail.

12. Et le peuple se répandit dans toute la terre d'Égypte pour amasser de la paille.

13. Et les intendants des travaux les pressaient, disant : Achevez vos travaux comme vous aviez coutume de faire auparavant quand on vous donnait la paille.

14. Et ceux qui dirigeaient les travaux des enfants d'Israël furent battus de verges par les exacteurs de Pharaon, disant : Pourquoi

n'avez-vous pas achevé le nombre de briques hier et aujourd'hui comme auparavant ?

15. Et les intendants des enfants d'Israël vinrent et crièrent à Pharaon, disant : Pourquoi agissez-vous ainsi envers vos serviteurs ?

16. On ne nous donne point de paille, et l'on nous demande le nombre de briques accoutumé. Voici vos serviteurs ; nous sommes battus de verges, et l'on agit injustement contre votre peuple.

17. Pharaon dit : Vous êtes oisifs, car vous dites : Allons et sacrifions au Seigneur.

18. Allez donc et travaillez : il ne vous sera point donné de paille, et vous préparerez le nombre de briques accoutumé.

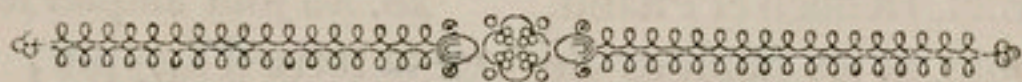
19. Et les intendants des enfants d'Israël se voyaient dans un grand péril, puisqu'il leur était dit : Vous ne diminuerez rien de vos travaux.

20. Et, sortant du palais de Pharaon, ils rencontrèrent Moïse et Aaron qui venaient au-devant d'eux ;

21. Et ils leur dirent : Que le Seigneur voie et juge ce que vous faites ; car vous nous avez rendus odieux devant Pharaon et devant ses serviteurs, et vous avez mis dans sa main un glaive afin qu'il nous tue.

22. Moïse retourna vers le Seigneur, et dit : Seigneur, pourquoi avez-vous affligé ce peuple ? pourquoi m'avez-vous envoyé ?

23. Car depuis que je suis venu à Pharaon pour parler en votre nom, il a affligé votre peuple, et ne l'a point délivré.



## CHAPITRE VI.



**E**t le Seigneur dit à Moïse : Tu verras maintenant ce que je ferai à Pharaon ; car il les laissera aller par force, et une main puissante les arrachera de sa terre.

2. Et le Seigneur parla à Moïse, disant : Je suis le Seigneur

3. Qui ai apparu, Dieu tout-puissant, à

Abraham, à Isaac et à Jacob ; mais je ne leur ai point manifesté mon nom Jehovah<sup>1</sup>.

4. Et j'ai fait alliance avec eux, afin de leur donner la terre de Chanaan, terre de leur pèlerinage, dans laquelle ils ont été étrangers.

5. J'ai entendu le gémissement des enfants

<sup>1</sup> Les Juifs s'abstiennent de prononcer ce grand nom de Jehovah et y substituent ordinairement dans la prononciation le mot *Adonai*, qui signifie le Seigneur



d'Israël que les Égyptiens ont opprimés, et je me suis souvenu de mon alliance.

6. C'est pourquoi dis aux enfants d'Israël : Je suis le Seigneur qui vous délivrera de la servitude des Égyptiens, et je vous rachèterai par la force de mon bras et la grandeur de mes jugements.

7. Et je vous prendrai pour mon peuple, et je serai votre Dieu qui vous aurai tirés de la prison des Égyptiens,

8. Et qui vous aurai introduits en la terre que j'ai juré que je donnerais à Abraham, à Isaac et à Jacob, et je vous la donnerai en possession, moi le Seigneur.

9. Moïse raconta tout ce qu'il avait entendu aux enfants d'Israël ; mais ils ne l'écoutèrent point, à cause de l'angoisse de leur esprit et de la servitude sous laquelle ils gémissaient.

10. Et le Seigneur parla à Moïse, disant :

11. Va, et parle à Pharaon, roi d'Égypte, afin qu'il laisse aller les enfants d'Israël hors de sa terre.

12. Et Moïse répondit devant le Seigneur : Voilà que les enfants d'Israël ne m'écoutent pas ; comment donc Pharaon m'obéira-t-il, à moi qui ai la parole embarrassée ?

13. Et le Seigneur parla à Moïse et à Aaron, et leur donna ses ordres pour les enfants d'Israël et pour Pharaon, roi d'Égypte, afin de faire sortir les enfants d'Israël hors de la terre d'Égypte.

14. Voici les noms des chefs des maisons d'Israël selon leurs familles : Les enfants de Ruben, premier-né d'Israël, Hénoch et Phallu, Hesron et Charmi ; ce sont là les familles de Ruben.

15. Les enfants de Siméon, Jamuel et Jamin, et Ahod et Jachin, et Soar et Saül, fils d'une femme chananéenne ; ce sont là les familles de Siméon.

16. Et voici les enfants de Lévi selon leurs

familles : Gerson, Caath et Mérari ; or les années de Lévi furent cent trente-sept.

17. Les enfants de Gerson : Lobni et Séméi, selon leurs familles.

18. Les enfants de Caath : Amram et Isaar, et Hébron et Oziel ; et les années de la vie de Caath furent cent trente-trois.

19. Les enfants de Mérari : Moholi et Musi ; voilà les familles de Lévi selon leurs générations.

20. Or Amram prit pour femme Jochabed, sa tante, laquelle lui enfanta Aaron et Moïse ; et les années de la vie d'Amram furent cent trente-sept.

21. Les enfants d'Isaar : Coré, et Nepheg, et Zéchri.

22. Les enfants d'Oziel : Misaël, et Élisapham, et Séthri.

23. Aaron prit pour femme Élisabeth, fille d'Aminadab, sœur de Nahasson, laquelle lui enfanta Nadab et Abiu, et Éléazar et Ithamar.

24. Les enfants de Coré : Aser, et Elcana, et Abiasaph ; ce sont là les familles des Corites.

25. Mais Éléazar, fils d'Aaron, prit une femme parmi les filles de Phutiel, laquelle lui enfanta Phinée ; ce sont là les chefs des familles de Lévi selon leurs générations.

26. Aaron et Moïse sont ceux auxquels le Seigneur commanda de retirer les enfants d'Israël de la terre d'Égypte selon leurs tribus.

27. Ce sont eux qui parlèrent à Pharaon, roi d'Égypte, pour faire sortir les enfants d'Israël d'Égypte,

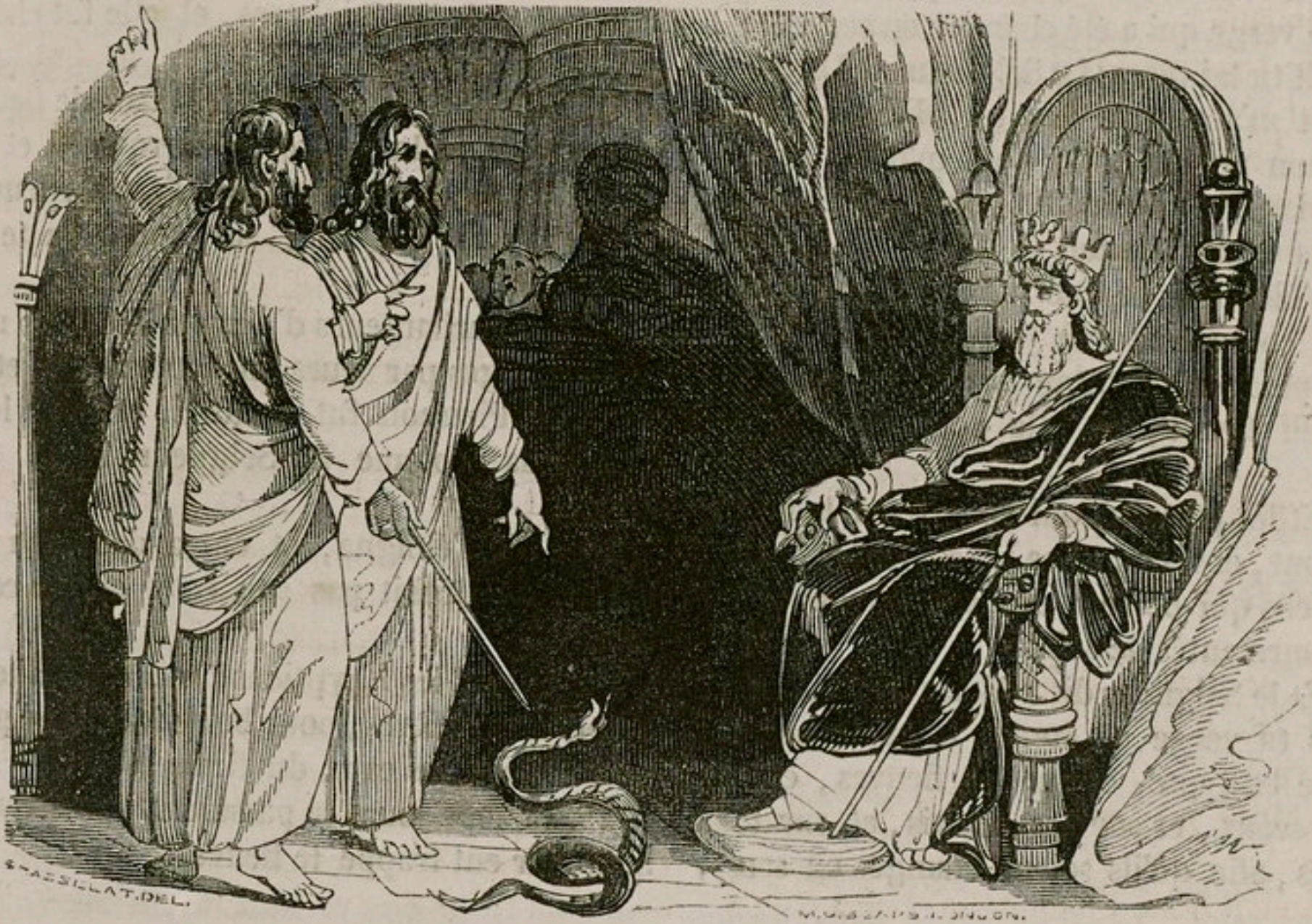
28. Au jour auquel le Seigneur parla à Moïse en la terre d'Égypte ;

29. Le Seigneur parla à Moïse, disant : Je suis le Seigneur ; dis à Pharaon, roi d'Égypte, toutes les paroles que je t'ai dites.

30. Et Moïse dit en la présence du Seigneur : Voici que j'ai la parole embarrassée : comment Pharaon m'écouterait-il ?



## CHAPITRE VII.



**E**t le Seigneur dit à Moïse : Je t'ai établi le Dieu de Pharaon ; et Aaron ton frère sera ton prophète.

2. Tu lui diras toutes les choses que je t'ai commandées ; et il parlera à Pharaon , afin qu'il laisse aller les enfants d'Israël hors de sa terre.

3. Toutefois j'endurcirai son cœur , et je multiplierai mes miracles en la terre d'Égypte.

4. Et Pharaon ne vous écoutera point ; et j'étendrai ma main sur l'Égypte , et je retirerai mon armée et mon peuple , les enfants d'Israël , de la terre d'Égypte , dans la grandeur de mes jugements.

5. Et les Égyptiens sauront que je suis le Seigneur qui ai étendu ma main sur l'Égypte , et retiré les enfants d'Israël d'au milieu d'eux.

6. Moïse donc et Aaron firent comme le Seigneur leur avait ordonné.

7. Moïse était âgé de quatre-vingts ans , et

Aaron de quatre-vingt-trois , quand ils parlèrent à Pharaon.

8. Et le Seigneur dit à Moïse et à Aaron :

9. Quand Pharaon vous dira : Montrez-moi des signes , tu diras à Aaron : Prends ta verge et jette-la en présence de Pharaon ; elle sera changée en serpent.

10. Moïse donc et Aaron , étant venus chez Pharaon , firent ainsi que le Seigneur avait ordonné , et Aaron jeta la verge devant Pharaon et devant ses serviteurs , et elle fut changée en serpent.

11. Or Pharaon appela ses sages et ses enchanteurs ; et , par leurs enchantements et les secrets de leur art , ils firent les mêmes signes

12. Ils jetèrent leurs verges , et elles furent changées en serpents ; mais la verge d'Aaron dévora leurs verges.

13. Et le cœur de Pharaon s'endurcit et ne les écouta point , comme le Seigneur l'avait ordonné.



14. Or le Seigneur dit à Moïse : Le cœur de Pharaon s'est endurci ; il ne veut point laisser aller le peuple.

15. Va dès le matin vers lui ; voilà qu'il ira vers le Nil, et tu te présenteras à sa rencontre près de la rive du fleuve, et tu prendras en ta main la verge qui a été changée en serpent,

16. Et tu lui diras : Le Seigneur, le Dieu des Hébreux m'a envoyé vers toi, disant : Laisse aller mon peuple, afin qu'il m'offre un sacrifice dans le désert ; et jusqu'à présent tu n'as pas voulu écouter.

17. Voici donc ce que dit le Seigneur : En ceci tu connaîtras que je suis le Seigneur ; je frapperai de la verge qui est en ma main l'eau du fleuve, et elle sera changée en sang.

18. Et les poissons qui sont dans le fleuve mourront, et les eaux se corrompront, et les Égyptiens qui boiront de l'eau du fleuve seront tourmentés de soif.

19. Et le Seigneur dit à Moïse : Dis à Aaron : Prends ta verge et étends ta main sur les eaux de l'Égypte, et sur les fleuves, et sur les ruisseaux, et sur les marais, et sur tous les lacs, afin qu'ils soient changés en sang,

et que le sang soit sur toute la terre d'Égypte dans les vases de bois et dans les vases de pierre.

20. Et Moïse et Aaron firent ce que le Seigneur avait ordonné, et Aaron levant la verge, frappa l'eau du fleuve en la présence de Pharaon et de ses ministres, et elle fut changée en sang.

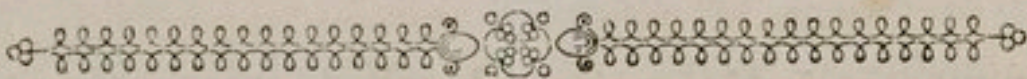
21. Et les poissons qui étaient dans le fleuve moururent, et le fleuve se corrompit, et les Égyptiens ne pouvaient boire l'eau du fleuve, et il y avait du sang sur toute la terre d'Égypte.

22. Les enchanteurs d'Égypte firent les mêmes prodiges par leurs enchantements, et le cœur de Pharaon fut endurci, et il ne leur obéit pas, comme le Seigneur l'avait ordonné.

23. Et il s'éloigna, et entra dans son palais, et ne fléchit pas son cœur encore cette fois.

24. Et tous les Égyptiens creusèrent la terre autour des rivières, pour boire ; car ils ne pouvaient boire des eaux du fleuve.

25. Et sept jours se passèrent après que le Seigneur eut frappé le fleuve.



## CHAPITRE VIII.



Le Seigneur dit encore à Moïse : Va vers Pharaon, et tu lui diras : Voici ce que dit le Seigneur : Laisse aller mon peuple, afin qu'il sacrifie pour moi.

2. Si tu refuses de le laisser partir, je couvrirai tout ton royaume de grenouilles.

3. Et le fleuve produira en abondance des grenouilles qui monteront et entreront en ton palais et en la chambre où tu couches, et sur ton lit, en la maison de tes serviteurs et de ton peuple, et dans tes fours, et jusque sur les restes de ta nourriture.

4. Et les grenouilles entreront chez toi et chez ton peuple, et chez tous tes serviteurs.

5. Et le Seigneur dit à Moïse : Dis à Aaron :

Étends ta main sur les fleuves, sur les rivières et sur les marais, et fais monter les grenouilles sur la terre d'Égypte.

6. Aaron donc étendit sa main sur les eaux d'Égypte, et les grenouilles montèrent et couvrirent la terre d'Égypte.

7. Et les devins en firent autant par leurs enchantements, et firent monter les grenouilles sur la terre d'Égypte.

8. Or Pharaon appela Moïse et Aaron, et leur dit : Suppliez le Seigneur qu'il éloigne les grenouilles de moi et de mon peuple, et je laisserai aller le peuple, afin qu'il sacrifie au Seigneur.

9. Et Moïse répondit à Pharaon : Marque-moi le jour où je prierai pour toi et pour tes serviteurs et pour ton peuple, afin que j'éloi-



gne les grenouilles de toi et de ta maison, et de tes serviteurs et de ton peuple, et qu'elles demeurent dans le fleuve.

10. Pharaon répondit : Demain. Or Moïse : Je ferai selon ta parole, afin que tu saches que nul n'est comme le Seigneur notre Dieu.

11. Et les grenouilles s'éloigneront de toi et de ta maison, et de tes serviteurs et de ton peuple, et elles demeureront dans le fleuve.

12. Moïse donc et Aaron sortirent de la présence de Pharaon, et Moïse invoqua le Seigneur, à cause de la promesse qu'il avait faite à Pharaon.

13. Et le Seigneur fit selon la parole de Moïse, et les grenouilles des maisons, des villes et des champs moururent.

14. Et on les entassa en de grands monceaux, et la terre en fut infectée.

15. Or Pharaon, voyant que le repos lui était donné, endurcit son cœur, et ne les écouta pas, comme le Seigneur avait commandé.

16. Et le Seigneur dit à Moïse : Dis à Aaron : Étends ta verge et frappe la poussière de la terre, et que des mouches se répandent dans toute la terre d'Égypte.

17. Et ils firent ainsi. Aaron donc étendit sa main tenant la verge, et frappa la poussière de la terre, et les mouches s'attachèrent aux hommes et aux bêtes; car toute la poussière de la terre fut convertie en mouches dans toute l'Égypte.

18. Les magiciens voulurent faire de même par leurs enchantements pour produire des mouches, mais ils ne le purent; et les mouches s'attachèrent aux hommes et aux bêtes.

19. Alors les magiciens dirent à Pharaon : Le doigt de Dieu est ici. Et le cœur de Pharaon s'endurcit, et il ne leur obéit pas, comme Dieu avait commandé.

20. Et le Seigneur dit à Moïse : Lève-toi dès le matin et te présente devant Pharaon; car il ira vers le fleuve, et tu lui diras : Voici ce que dit le Seigneur : Laisse aller mon peuple, afin qu'il sacrifie pour moi.

21. Si tu ne le laisses pas aller, voilà que

j'enverrai contre toi, et contre tes serviteurs et contre ton peuple, et en tes maisons, une nuée de mouches, et les maisons des Égyptiens seront remplies de cette nuée de mouches, et toute la terre en laquelle ils seront.

22. Mais en ce jour-là j'opérerai un prodige dans la terre de Gessen, en laquelle est mon peuple, et là il n'y aura point de mouches, afin que tu saches que je suis le Seigneur au milieu de la terre;

23. Et je mettrai cette séparation entre mon peuple et le tien. Demain ce prodige sera.

24. Et le Seigneur fit ainsi; et une grande nuée de mouches vint à la maison de Pharaon et de ses serviteurs, et dans tout le pays d'Égypte, et la terre en était infectée.

25. Et Pharaon appela Moïse et Aaron, et leur dit : Allez, sacrifiez à votre Dieu en cette terre.

26. Et Moïse répondit : Il n'en peut être ainsi; car nous devons immoler les dieux des Égyptiens à notre Dieu : que si nous sacrifions ce qu'adorent les Égyptiens devant leurs yeux, ils nous lapideront.

27. Nous nous avancerons dans le désert durant trois jours, et nous sacrifierons au Seigneur notre Dieu, comme il nous a commandé.

28. Et Pharaon dit : Je vous laisserai aller, afin que vous puissiez sacrifier au Seigneur votre Dieu, au désert; toutefois n'allez pas plus loin : priez pour moi.

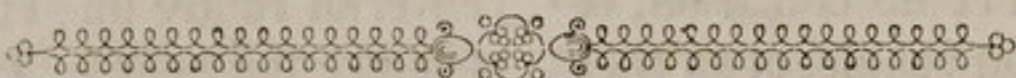
29. Et Moïse répondit : Quand je serai sorti de ta présence, je prierai le Seigneur, et demain les mouches s'éloigneront de Pharaon, et de ses serviteurs et de son peuple. Toutefois ne m'abuse plus désormais, en ne laissant pas aller le peuple pour sacrifier au Seigneur.

30. Et Moïse s'éloigna de Pharaon, et pria le Seigneur,

31. Lequel fit selon la parole de Moïse, éloignant les mouches loin de Pharaon, et de ses serviteurs et de son peuple, et il n'en demeura pas une.

32. Et Pharaon endurcit encore une fois son cœur, et ne laissa point aller son peuple.





## CHAPITRE IX.



**O**r le Seigneur dit à Moïse : Va vers Pharaon, et dis-lui : Voici ce que dit le Seigneur, le Dieu des Hébreux : Laisse aller mon peuple, afin qu'il sacrifie au Seigneur.

2. Que si tu refuses encore, et les retiens,

3. Voilà que ma main sera sur tes champs, sur tes chevaux, sur tes ânes, sur tes chameaux, sur tes brebis et sur tes bœufs, comme une terrible contagion.

4. Et le Seigneur séparera par ce prodige les possessions d'Israël et les possessions des Égyptiens : en sorte que rien ne périra de tout ce qui est aux enfants d'Israël.

5. Et le Seigneur a marqué le temps, disant : Le Seigneur accomplira demain sa parole en cette terre.

6. Le Seigneur accomplit donc le lendemain sa parole, et tous les troupeaux des Égyptiens moururent, et aucun animal des troupeaux des enfants d'Israël ne mourut.

7. Et Pharaon envoya à Gessen, et rien

n'avait péri de ce que possédait Israël ; et le cœur de Pharaon s'endurcit, et il ne laissa point aller le peuple.

8. Et le Seigneur dit à Moïse et à Aaron : Remplissez vos mains de la cendre du foyer, et que Moïse la jette vers le ciel en présence de Pharaon ;

9. Et que cette cendre se répande sur toute la terre d'Égypte, et des ulcères et des enflures brûlantes seront sur les hommes et sur les bêtes dans toute la terre d'Égypte.

10. Et ils prirent de la cendre du foyer, et ils se présentèrent devant Pharaon, et Moïse la jeta vers le ciel ; et alors se formèrent les ulcères et les enflures brûlantes sur les hommes et sur les animaux.

11. Les devins ne purent paraître devant Moïse à cause des plaies qui étaient sur eux et sur toute la terre d'Égypte.

12. Et le Seigneur endurcit le cœur de Pharaon, et il n'obéit point à ce que le Seigneur avait dit à Moïse.

13. Et le Seigneur dit à Moïse : Lève-toi dès



le matin, et va en la présence de Pharaon, et tu lui diras : Voici ce que dit le Seigneur, le Dieu des Hébreux : Laisse aller mon peuple, afin qu'il sacrifie au Seigneur.

14. Car, pour cette fois, j'enverrai toutes mes plaies sur ton cœur, et sur tes serviteurs et sur ton peuple, afin que tu saches que nul n'est semblable à moi dans toute la terre.

15. Et maintenant j'étendrai ma main, et je frapperai toi et ton peuple par la peste, et tu seras retranché de la terre.

16. Car je t'ai établi pour faire connaître en toi ma puissance, et afin que mon nom soit célébré sur toute la terre.

17. Tu retiens encore mon peuple, et tu ne veux pas le laisser partir?

18. Voici que demain, à cette heure, je ferai tomber une grêle telle qu'il n'y en a point eu en Égypte depuis le jour que l'Égypte a été fondée jusqu'à ce jour.

19. Maintenant donc envoie, rassemble ton bétail, et tout ce qui t'appartient dans les champs; car tout ce qui sera trouvé dehors, et ne sera point retiré des champs, hommes ou bêtes, la grêle descendra sur eux, et ils mourront.

20. Celui qui d'entre les serviteurs de Pharaon craignit la parole du Seigneur fit retirer ses serviteurs et ses troupeaux en sa maison :

21. Mais celui qui méprisa la parole de Dieu laissa ses serviteurs et ses troupeaux dans les champs.

22. Et le Seigneur dit à Moïse : Étends ta main vers le ciel, afin que la grêle tombe sur toute la terre d'Égypte, sur les hommes et sur les animaux, et sur toute l'herbe des champs dans la terre d'Égypte.

23. Et Moïse étendit sa main vers le ciel, et le Seigneur fit entendre le tonnerre et descendre la grêle, et les éclairs parcoururent la terre; et le Seigneur fit pleuvoir la grêle sur la terre d'Égypte.

24. Et la grêle et le feu tombaient ensemble; et la grêle fut si forte, que jamais on n'en avait vu de pareille en toute la terre d'Égypte depuis qu'elle a été habitée.

25. Et la grêle frappa dans toute la terre d'Égypte tout ce qui était aux champs, depuis les hommes jusqu'aux animaux; et la grêle frappa toute l'herbe des champs, et brisa tous les arbres de la contrée.

26. Mais en la terre de Gessen, où étaient les enfants d'Israël, la grêle ne tomba pas.

27. Et Pharaon envoya, et appela Moïse et Aaron, leur disant : J'ai péché encore cette fois : le Seigneur est juste; mais moi et mon peuple nous sommes impies.

28. Priez le Seigneur que le tonnerre et la grêle cessent, et je vous laisserai partir, et vous ne demeurerez plus ici.

29. Et Moïse lui répondit : Quand je serai sorti de la ville, j'étendrai mes mains vers le Seigneur, et le tonnerre cessera, et il n'y aura plus de grêle, afin que vous sachiez que la terre est au Seigneur.

30. Or je sais que vous et vos serviteurs ne craignez point encore le Seigneur Dieu.

31. Le lin et l'orge furent détruits par la grêle; car l'orge était verte, et le lin commençait à montrer ses feuilles.

32. Mais le froment et le blé ne furent point détruits, parce qu'ils étaient plus tardifs.

33. Moïse donc sortit de la présence de Pharaon et de la ville, et il étendit sa main vers le Seigneur, et le tonnerre et la grêle cessèrent, et la pluie ne tomba plus sur la terre.

34. Or Pharaon, voyant que la pluie et la grêle et le tonnerre avaient cessé, augmenta son péché, et endurcit son cœur, lui et ses serviteurs.

35. Et le cœur de Pharaon fut endurci, et il ne laissa point aller les enfants d'Israël, comme le Seigneur lui en avait donné l'ordre par Moïse.







## CHAPITRE X.



Le Seigneur dit à Moïse : Va près de Pharaon ; car j'ai endurci son cœur et le cœur de ses serviteurs, afin que j'opère mes prodiges sur lui,

2. Et afin que tu racontes aux oreilles de ton fils et de tes neveux combien de fois j'ai frappé les Égyptiens, et les prodiges que j'ai opérés sur eux, et afin que vous sachiez que je suis le Seigneur.

3. Moïse donc et Aaron vinrent vers Pharaon, et lui dirent : Voici ce que dit le Seigneur, le Dieu des Hébreux : Jusqu'à quand refuseras-tu de te soumettre à moi ? Laisse aller mon peuple, afin qu'il m'offre un sacrifice.

4. Si tu refuses, et ne veux le laisser partir, voilà que j'amènerai demain des sauterelles en tes contrées.

5. Elles couvriront la surface de la terre, de sorte qu'on ne pourra la voir, et elles consumeront ce qui est resté de la grêle, et elles rongeront tous les arbres qui germent dans les champs.

6. Et elles rempliront tes maisons et celles de tes serviteurs et de tous les Égyptiens, et jamais tes pères et tes aïeux n'en auront vu de semblables, depuis le temps qu'ils ont été sur la terre jusqu'à ce jour. Et il se retira, et sortit de la présence de Pharaon.

7. Or les serviteurs de Pharaon lui dirent : Jusqu'à quand souffrirons-nous ces fléaux ? Laissez-les aller, afin qu'ils sacrifient au Seigneur leur Dieu. Ne voyez-vous pas que l'Égypte périt ?

8. Et ils rappelèrent Moïse et Aaron auprès de Pharaon, lequel leur dit : Allez, sacrifiez au Seigneur votre Dieu. Qui sont ceux qui doivent y aller ?

9. Moïse répondit : Nous irons avec nos enfants et nos vieillards, avec nos fils et nos filles, avec nos brebis et nos bœufs ; car c'est la fête solennelle du Seigneur notre Dieu.

10. Et Pharaon répondit : Ainsi, que le Seigneur soit avec vous comme je vous laisserai aller, vous et vos enfants ? Qui peut

douter que vous ne méditiez quelque mauvais dessein ?

11. Il n'en sera pas ainsi : mais que les hommes seulement s'en aillent, et sacrifiez au Seigneur ; car c'est ce que vous avez demandé. Et aussitôt ils furent chassés de la présence de Pharaon.

12. Or le Seigneur dit à Moïse : Étends ta main sur la terre d'Égypte pour appeler les sauterelles, afin qu'elles montent sur la terre, et qu'elles mangent toute l'herbe que la grêle a épargnée.

13. Moïse donc étendit sa verge sur la terre d'Égypte, et le Seigneur fit souffler tout ce jour-là et toute la nuit un vent brûlant ; et, le matin venu, le vent brûlant amena les sauterelles,

14. Qui montèrent sur toute la terre d'Égypte, et se répandirent en si grand nombre en toutes les provinces d'Égypte, qu'il n'y en avait eu jamais de semblable auparavant et qu'il n'y en aura pas à l'avenir.

15. Et elles couvrirent la surface de toute la terre, et toute l'herbe de la terre fut dévorée, et tous les fruits des arbres que la grêle avait épargnés, de sorte qu'il ne resta rien de vert sur les arbres ni dans les champs en toute l'Égypte.

16. C'est pourquoi Pharaon fit aussitôt appeler Moïse et Aaron, et leur dit : J'ai péché contre le Seigneur votre Dieu et contre vous.

17. Mais pardonnez-moi mon péché encore une fois, et priez le Seigneur votre Dieu, afin qu'il éloigne de moi ce fléau.

18. Moïse donc, s'étant éloigné de Pharaon, pria le Seigneur,

19. Lequel fit souffler de l'occident un vent très fort, qui enleva les sauterelles, et les jeta dans la mer rouge, de sorte qu'il n'en demeura pas une en toutes les provinces d'Égypte.

20. Et le Seigneur endurcit le cœur de Pharaon, et il ne renvoya point les enfants d'Israël.



21. Or le Seigneur dit à Moïse : Étends ta main vers le ciel, et que les ténèbres soient si épaisses sur toute la terre d'Égypte, qu'on puisse les toucher.

22. Et Moïse étendit la main vers le ciel, et des ténèbres horribles se répandirent sur toute la terre d'Égypte durant trois jours.

23. Et nul ne vit son frère, et nul ne put quitter le lieu où il était; mais la lumière était partout où habitaient les enfants d'Israël.

24. Et Pharaon appela Moïse et Aaron, et leur dit : Allez, sacrifiez au Seigneur; que vos brebis et vos bœufs seulement demeurent, et que vos enfants même aillent avec vous.

25. Moïse répondit : Vous nous donnerez aussi des hosties et des holocaustes que nous offrirons au Seigneur notre Dieu.

26. Tous nos troupeaux iront avec nous, et il ne restera pas une corne de leurs pieds; ils nous sont nécessaires pour le culte du Seigneur notre Dieu, d'autant plus que nous ignorerons ce que nous devons immoler, jusqu'à ce que nous soyons parvenus au lieu marqué.

27. Or le Seigneur endurcit le cœur de Pharaon, et il ne voulut point les laisser partir.

28. Et Pharaon dit à Moïse : Retire-toi, et prends garde de ne plus paraître en ma présence; car tu mourras le jour que tu te présenteras à moi.

29. Moïse répondit : Qu'il soit fait ainsi que vous l'avez dit, je ne verrai plus votre face<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> La véritable place de ces deux derniers versets, qui ne se lient pas avec le chapitre suivant, est peut être après le verset 8 du même chapitre, où ils auraient un sens suivi.



## CHAPITRE XI.



Or le Seigneur dit à Moïse : Je frapperai encore d'une plaie Pharaon et l'Égypte, et après cela il vous laissera aller, et il vous forcera de sortir.

2. Tu diras donc à tout le peuple que chaque homme demande à son ami, et chaque femme à sa voisine, des vases d'or et d'argent.

3. Or le Seigneur fera trouver grâce à son peuple devant les Égyptiens. Et Moïse devint très grand en la terre d'Égypte devant les serviteurs de Pharaon et devant tout le peuple.

4. Et il dit : Voici ce qu'a dit le Seigneur : Vers le milieu de la nuit, j'entrerai en Égypte,

5. Et tout premier-né mourra en la terre des Égyptiens, depuis le premier-né de Pharaon qui s'assied sur un trône, jusqu'au premier-né de l'esclave qui fait tourner la meule, et jusqu'aux premiers-nés des animaux.

6. Un grand cri s'élèvera dans toute la terre d'Égypte, tel qu'il n'y en eut pas avant et qu'il n'y en aura pas à l'avenir.

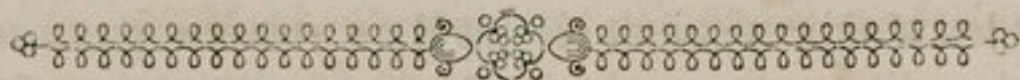
7. Mais parmi les enfants d'Israël pas un seul chien ne criera, ni l'homme ni la bête, afin que vous sachiez par quel miracle le Seigneur sépare les Égyptiens et les Israélites.

8. Et tous vos serviteurs descendront vers moi, et m'adoreront, disant, Sors, toi et tout le peuple qui t'est soumis; et après cela nous sortirons.

9. Et il s'éloigna très irrité de la présence de Pharaon. Et le Seigneur dit à Moïse : Pharaon ne vous écoutera pas, afin que plusieurs signes soient faits en la terre d'Égypte.

10. Or Moïse et Aaron firent tous les miracles qui sont écrits devant Pharaon; mais le Seigneur endurcit le cœur de Pharaon, et il ne laissa point aller les enfants d'Israël.





## CHAPITRE XII.



Le Seigneur dit encore à Moïse et à Aaron en la terre d'Égypte :

2. Ce mois sera le commencement des mois, et le premier d'entre les mois de l'année.

3. Parlez à toute l'assemblée des enfants d'Israël, et dites-leur : Au dixième jour de ce mois, que chacun de vous prenne un agneau par famille et par maison.

4. Et si une famille est si peu nombreuse, qu'elle ne puisse suffire à manger l'agneau, elle invitera son voisin qui est proche de sa maison, selon le nombre des personnes qui peuvent suffire à manger l'agneau.

5. Or cet agneau sera sans tache, mâle, ayant un an, et vous prendrez aussi de la même manière chacun un chevreau.

6. Et vous le garderez jusqu'au quatorzième jour de ce mois, et toute la multitude des enfants d'Israël l'immolera vers le soir.

7. Et vous prendrez de son sang, et vous le placerez sur les deux portes, et sur le seuil de la porte de la maison où vous mangerez.

8. Et vous mangerez cette nuit là la chair de l'agneau rôtie, et le pain sans levain, avec des laitues sauvages.

9. Et vous n'en mangerez rien ni cru ni bouilli, mais seulement rôti : vous dévorerez la tête avec les pieds et les entrailles.

10. Et il n'en restera rien pour le lendemain ; et ce qui n'aura pas été mangé, vous le consumerez par le feu.

11. Vous le mangerez donc ainsi : Vous ceindrez vos reins ; vous aurez vos souliers à vos pieds et des bâtons en vos mains, et vous mangerez à la hâte ; car c'est la pâque, c'est-à-dire le passage du Seigneur.

12. Et je passerai par la terre d'Égypte cette nuit-là, et je frapperai tous les premiers-nés d'Égypte, depuis l'homme jusqu'aux bêtes, et j'accomplirai mes jugements sur tous les Dieux d'Égypte, moi le Seigneur.

13. Et le sang sera le signe des maisons

où vous serez : car je verrai le sang et je passerai ; et vous ne serez pas frappés de mort, quand je frapperai la terre d'Égypte.

14. Vous aurez ce jour en mémoire, et le célébrerez comme un jour consacré au Seigneur en vos générations par un culte éternel<sup>1</sup>.

15. Vous mangerez le pain sans levain durant sept jours, et dès le premier jour il n'y aura point de levain en vos maisons ; quiconque mangera du pain levé depuis le premier jour jusqu'au septième sera retranché du milieu d'Israël.

16. Le premier jour sera saint et solennel, et le septième jour aura la même solennité : nulle œuvre ne sera faite en ces jours, hors ce qui tient au manger.

17. Et vous garderez cette fête des pains sans levain ; car en ce même jour je conduirai votre armée hors de la terre d'Égypte, et vous observerez ce jour de génération en génération par un culte perpétuel.

18. Au quatorzième jour du premier mois, vers le soir, vous mangerez les pains sans levain jusqu'au vingt-unième du même mois vers le soir.

19. Sept jours durant, on ne trouvera point de levain en vos maisons : quiconque mangera du pain levé, sera retranché d'Israël ; qu'il soit étranger ou né dans ce pays.

20. Vous ne mangerez rien où il y ait du levain ; mais vous mangerez en toutes vos habitations du pain sans levain.

21. Or Moïse appela tous les anciens des enfants d'Israël, et leur dit : Allez, et prenez un agneau dans chaque famille, et immolez la pâque.

<sup>1</sup> Tout ceci est une figure de la Rédemption. L'Exode presque tout entier, outre son sens figuré, est une admirable figure de la destinée de l'homme sur la terre.

Les Juifs regardent encore aujourd'hui comme un de leurs devoirs de raconter à leurs enfants l'histoire de la sortie d'Égypte, qui est une image de la délivrance de l'homme de la puissance des ténèbres.



22. Trempez un faisceau d'hysope dans le sang qui est sur le seuil de la porte, et en arrosez le seuil et les deux poteaux, et que nul de vous ne franchisse le seuil de sa porte jusqu'au matin.

23. Car le Seigneur passera frappant les Égyptiens; et lorsqu'il verra le sang au seuil et aux deux poteaux, il passera au-delà de la porte de la maison, et ne permettra point que le destructeur entre en vos maisons et vous frappe.

24. Gardez éternellement cette parole comme une loi pour vous et vos enfants.

25. Et lorsque vous serez entrés en la terre que le Seigneur vous donnera, comme il a promis, vous observerez ces cérémonies.

26. Et quand vos enfants vous diront: Quelle est cette religion?

27. Vous leur direz: C'est la victime du passage du Seigneur, quand il passa au delà des maisons des enfants d'Israël en Égypte, frappant les Égyptiens, et délivrant nos maisons. Alors le peuple s'inclina, et adora.

28. Et les enfants d'Israël s'en allèrent, et firent ce que le Seigneur avait commandé à Moïse et à Aaron.

29. Or il arriva au milieu de la nuit que le Seigneur frappa tous les premiers-nés en la terre d'Égypte, depuis le premier-né de Pharaon qui était assis sur le trône, jusqu'au premier-né de l'esclave, et tous les premiers-nés des animaux.

30. Et Pharaon se leva dans la nuit, et avec lui tous ses serviteurs et toute l'Égypte, et un grand cri s'entendit en Égypte; car il n'y avait pas de maison où il n'y eût un mort.

31. Et ayant appelé Moïse et Aaron durant la nuit, Pharaon leur dit: Levez-vous, et sortez d'avec mon peuple, vous et les enfants d'Israël; allez, sacrifiez au Seigneur selon votre parole.

32. Prenez aussi vos brebis et vos troupeaux, comme vous avez demandé, et en vous en allant bénissez-moi.

33. Et les Égyptiens pressaient le peuple de sortir promptement de leur terre, disant: Nous mourrons tous.

34. Le peuple prit de la farine avant qu'elle fût levée, et, l'ayant liée en ses manteaux, la mit sur ses épaules.

35. Et les enfants d'Israël firent selon la parole de Moïse, et demandèrent aux Égyptiens des vases d'argent et d'or, et beaucoup de vêtements.

36. Et le Seigneur leur rendit les Égyptiens favorables afin qu'ils leur prêtassent ce qu'ils demandaient; et ils dépouillèrent l'Égypte.

37. Et les enfants d'Israël partirent de Ramsès pour Socoth, environ six cent mille hommes à pied, sans les enfants.

38. Et une troupe immense s'en alla avec eux, avec des brebis et des bœufs, et des troupeaux en très grand nombre.

39. Et ils firent cuire la farine qu'ils avaient apportée de l'Égypte et ils en firent des pains sans levain cuits sous la cendre; car ils ne l'avaient pu faire lever, les Égyptiens les pressant de sortir, et ne voulant leur accorder aucun délai; et ils n'avaient pu rien emporter de préparé.

40. Or le temps que les enfants d'Israël habitèrent l'Égypte, fut quatre cent trente ans,

41. Lesquels étant accomplis, en ce jour-là même toute l'armée du Seigneur sortit de l'Égypte.

42. La nuit où ils sortirent de l'Égypte est consacrée au Seigneur, et tous les enfants d'Israël doivent l'observer de génération en génération.

43. Et le Seigneur dit à Moïse et à Aaron: Telle est la religion de la Pâque; nul étranger n'y participera.

44. Tous les esclaves achetés seront circoncis, et en mangeront.

45. Mais l'étranger et le mercenaire n'en mangeront pas.

46. L'agneau se mangera en une maison, et vous ne porterez point sa chair au dehors, et n'en romprez point les os.

47. Toute la multitude des enfants d'Israël fera la Pâque.

48. Que si l'étranger veut entrer parmi vous et faire la pâque du Seigneur, qu'il soit circoncis lui et tout mâle appartenant à lui, et alors il célébrera la pâque et il sera comme celui qui est né dans le pays; quiconque ne sera pas circoncis n'en mangera pas.

49. La même loi sera pour les habitants du



pays et les étrangers qui demeurent parmi vous.

50. Et tous les enfants d'Israël firent ce que le Seigneur avait ordonné à Moïse et à Aaron.

51. Et en ce jour même le Seigneur retira les enfants d'Israël de la terre d'Égypte en diverses troupes.



## CHAPITRE XIII.



Le Seigneur parla à Moïse, disant :

2. Consacre-moi tout premier-né parmi les enfants d'Israël, tant des hommes que des

bêtes ; car toutes choses sont à moi.

3. Et Moïse dit au peuple : Souvenez-vous du jour dans lequel vous êtes sorti de l'Égypte et de la maison de servitude ; car le Seigneur vous a retirés d'ici par la force de son bras, afin que vous ne mangiez pas du pain avec le levain.

4. Vous sortez aujourd'hui dans le mois des nouveaux fruits.

5. Et quand le Seigneur vous aura introduits dans la terre du Chananéen, et de l'Héthéen, et de l'Amorrhéen, et de l'Hévéen, et du Jébuséen, la terre qu'il a juré à vos pères de vous donner, cette terre où coulent

le lait et le miel, vous célébrerez en ce mois cette cérémonie sainte.

6. Durant sept jours vous mangerez du pain sans levain, et le septième jour sera la solennité du Seigneur.

7. Vous mangerez durant sept jours du pain sans levain, et l'on ne verra point de levain chez vous ni sur toute la terre qui vous appartient.

8. Et en ce jour-là vous direz à vos fils : Voici ce que le Seigneur a fait pour moi quand je suis sorti d'Égypte.

9. Et ce sera là comme un signe dans votre main, et comme un monument devant vos yeux, afin que la loi du Seigneur soit toujours en votre bouche ; car le Seigneur vous a retirés d'Égypte par la force de son bras.

10. Vous observerez cette solennité au temps marqué d'année en année.



11. Et lorsque le Seigneur vous aura introduits dans la terre du Chananéen, comme il l'a juré et à vous et à vos pères, et qu'il vous l'aura donnée,

12. Vous séparerez pour le Seigneur tout ce qui ouvre le sein d'une mère et tous les premiers-nés de vos troupeaux; et vous consacrerez tous les mâles au Seigneur.

13. Vous changerez le premier-né de l'âne pour une brebis; et si vous ne le rachetez point, vous le tuerez: et vous rachetez avec l'argent tout premier-né de vos enfants.

14. Et quand votre fils vous interrogera un jour, disant, Que signifie ceci? vous lui direz: Le Seigneur nous a retirés par la force de son bras de la terre d'Égypte, de la maison de servitude.

15. Car, Pharaon s'étant endurci, et ne voulant pas nous laisser partir, le Seigneur tua tout premier-né en la terre d'Égypte, depuis le premier-né de l'homme jusqu'au premier-né des animaux: c'est pourquoi je sacrifie au Seigneur tous les mâles qui ouvrent le sein de leur mère, et je rachète tout premier-né de mes enfants.

16. Ceci sera donc comme un signe en

votre main, et comme un tableau suspendu devant vos yeux, pour vous rappeler que le Seigneur vous a retirés d'Égypte par la force de son bras.

17. Or, quand Pharaon eut laissé partir les Israélites, Dieu ne les conduisit point par le chemin de la terre des Philistins qui est voisine, de peur qu'ils ne vinsent à se repentir, et qu'ils ne retournassent en Égypte, s'ils voyaient la guerre s'élever contre eux,

18. Mais il les conduisit par la voie du désert qui est près de la mer Rouge; et les fils d'Israël sortirent armés de la terre d'Égypte.

19. Et Moïse emporta les os de Joseph, selon que Joseph l'avait fait promettre aux enfants d'Israël, disant: Dieu vous visitera; emportez d'ici mes os avec vous.

20. Et, partis de Socoth, ils campèrent en Étham, à l'extrémité du désert.

21. Or le Seigneur les précédait durant le jour en colonne de nuée, pour leur montrer leur voie, et durant la nuit en colonne de feu, pour être leur guide et le jour et la nuit.

22. Jamais la colonne de nuée durant le jour, et la colonne de feu durant la nuit, ne disparurent de devant le peuple.



## CHAPITRE XIV.



Or le Seigneur parla à Moïse, disant:

2. Parle aux enfants d'Israël: qu'ils retournent, et qu'ils établissent leur camp vis-à-vis de Pihahiroth, laquelle est entre Magdalum et la mer, vis-à-vis de Béelséphon; à la vue de ce lieu vous placerez votre camp près de la mer.

3. Et Pharaon dira des enfants d'Israël: Ils sont errants dans la solitude; ils sont enfermés dans le désert.

4. Et j'endurcirai son cœur, et il les poursuivra; et je serai glorifié en Pharaon et en toute son armée, et les Égyptiens sauront que je suis le Seigneur. Et les Israélites firent ainsi.

5. Et l'on vint dire au roi des Égyptiens que

le peuple s'enfuyait, et le cœur de Pharaon et de ses serviteurs fut changé contre le peuple; et ils dirent: Qu'avons-nous fait en laissant aller Israël, afin qu'il ne nous serve plus?

6. Il fit donc atteler son char, et prit tout son peuple avec lui.

7. Et il emmena six cents chariots d'élite et tous les chars de l'Égypte, et les chefs de toute l'armée.

8. Et le Seigneur endurcit le cœur de Pharaon roi d'Égypte, et Pharaon poursuivit les enfants d'Israël; mais ils étaient sortis avec une grande puissance.

9. Et comme les Égyptiens les poursuivaient de près, ils les trouvèrent campés près de la mer: toute la cavalerie et tous les chars de Pharaon et toute l'armée étaient à Pihahiroth, vis-à-vis de Béelséphon.





10. Et, quand Pharaon se fut approché, les enfants d'Israël, levant les yeux, virent les Égyptiens derrière eux, et ils furent dans l'effroi, et ils crièrent vers le Seigneur ;

11. Et ils dirent à Moïse : Il n'y avait peut-être pas de tombeaux en Égypte ; c'est pourquoi tu nous as amenés, afin que nous mourions au désert. Pourquoi as-tu voulu nous retirer de l'Égypte ?

12. N'est-ce pas là ce que nous te disions en Égypte : Éloigne-toi de nous, afin que nous servions les Égyptiens ? car il vaut beaucoup mieux les servir que mourir au désert.

13. Et Moïse répondit au peuple : Ne craignez point, arrêtez-vous, et considérez les merveilles que le Seigneur fera aujourd'hui ; car les Égyptiens que vous voyez à présent, vous ne les verrez plus jamais.

14. Le Seigneur combattra pour vous, et vous demeurerez dans le silence.

15. Et le Seigneur dit à Moïse : Pourquoi cries-tu vers moi ? Dis aux enfants d'Israël qu'ils marchent.

16. Et toi, élève ta verge, et étends ta main sur la mer, et divise-la, afin que les enfants d'Israël marchent au milieu de la mer à pied sec.

17. Et j'endurcirai le cœur des Égyptiens, afin qu'ils vous poursuivent ; et je serai glorifié en Pharaon, et en toute son armée, et en ses chars, et en ses cavaliers.

18. Et les Égyptiens connaîtront que je suis le Seigneur, quand je serai glorifié en Pharaon, et en ses chars, et en sa cavalerie.

19. Or l'ange de Dieu, qui marchait devant le camp d'Israël, alla derrière eux, et avec lui la colonne de nuée qui était devant parut derrière.

20. Elle s'établit entre l'armée des Égyptiens et l'armée d'Israël ; et la nuée était ténébreuse et éclairait la nuit de manière que les deux armées ne purent approcher l'une de l'autre toute la nuit.

21. Et lorsque Moïse eut étendu sa main sur la mer, le Seigneur divisa les eaux par un vent impétueux et brûlant qui souffla toute la nuit, et il mit la mer à sec, et l'eau fut partagée.

22. Et les enfants d'Israël entrèrent au milieu de la mer à pied sec ; et les eaux s'élevèrent comme une muraille à droite et à gauche.

23. Les Égyptiens, les poursuivant, entrèrent après eux au milieu de la mer, et toute la cava-



lerie de Pharaon, et ses chars et ses cavaliers.

24. Et déjà la veille du matin était venue, et voilà que le Seigneur regardant à travers la colonne de feu et de nuée le camp des Égyptiens, détruisit leur armée.

25. Et il renversa les roues des chars, et ils furent engloutis au fond de la mer. Les Égyptiens dirent donc : Fuyons Israël, car le Seigneur combat pour eux contre nous.

26. Et le Seigneur dit à Moïse : Étends ta main sur la mer, afin que les eaux retournent sur les Égyptiens, et sur leurs chars, et sur leurs cavaliers.

27. Et lorsque Moïse eut étendu la main sur la mer, la mer retourna dès le matin en son premier lieu ; et les eaux vinrent à la ren-

contre des Égyptiens qui s'enfuyaient, et le Seigneur les enveloppa au milieu des flots.

28. Et les eaux retournèrent et couvrirent les chars et les cavaliers de toute l'armée de Pharaon, qui, en poursuivant Israël, étaient entrés dans la mer, et il n'en demeura pas un seul.

29. Mais les enfants d'Israël s'avancèrent au milieu de la mer mise à sec, et les eaux étaient comme une muraille à droite et à gauche.

30. Et en ce jour-là le Seigneur sauva Israël de la main des Égyptiens.

31. Et Israël vit les Égyptiens morts sur le rivage de la mer, et la grande puissance que le Seigneur avait déployée contre eux ; et le peuple craignit le Seigneur, et crut en lui et en Moïse son serviteur.



## CHAPITRE XV.



LORS Moïse et les enfants d'Israël chantèrent ce cantique au Seigneur, et dirent :

Je chanterai le Seigneur, parce qu'il a fait éclater sa gloire ; il a précipité dans la mer le cheval et le cavalier.

2. Le Seigneur est ma force et ma louange, et il a été mon salut : il est mon Dieu, et je le glorifierai ; le Dieu de mon père, et je l'exalterai.

3. Jéhova est le roi de la guerre ; Jéhova est son nom.

4. Il a renversé dans la mer les chars de Pharaon et son armée, et ses guerriers d'élite ont été engloutis dans la mer de Souph.

5. Les abîmes les ont couverts ; ils sont descendus dans les profondeurs comme la pierre.

6. Ta droite, Jéhova, a fait éclater sa force ; ta droite, Jéhova, a brisé l'ennemi.

7. Et tu as accablé tes ennemis des flots de ta gloire : tu as envoyé ta colère ; elle les a dévorés comme la paille.

8. Au souffle de ta fureur, les vagues se sont amoncelées ; l'eau qui coulait s'est arrêtée, et les flots se sont durcis au milieu de la mer.

9. L'ennemi a dit : Je poursuivrai, je saisirai, je partagerai les dépouilles ; mon âme sera rassasiée : je tirerai le glaive ; ma main les tuera.

10. Tu as soufflé, la mer les a couverts ; ils se sont enfoncés comme le plomb dans les eaux bouillonnantes.

11. Jéhova, qui est semblable à toi parmi les forts ? qui est semblable à toi, grand en sainteté, terrible, adorable, opérant les miracles ?

12. Tu as étendu ta main, la terre les a dévorés.

13. Tu as conduit dans ta miséricorde le peuple que tu as racheté ; tu l'as conduit dans ta force vers ta demeure sainte.

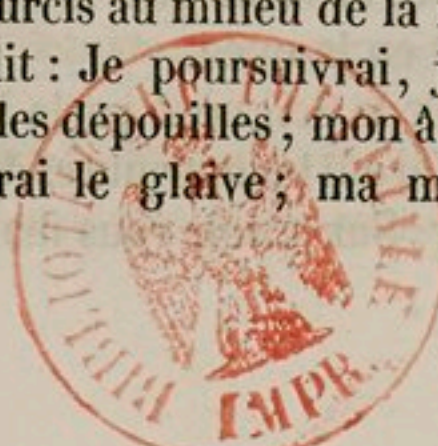
14. Les peuples ont oui, et se sont troublés ; les douleurs ont saisi les Philistins.

15. Alors les princes de l'Idumée ont été dans l'épouvante ; la peur a agité les forts de Moab ; tous les habitants de Chanaan ont défailli.

16. Que l'épouvante et l'effroi fondent sur eux, devant la puissance de ton bras ; qu'ils se taisent comme la pierre, jusqu'à ce que ton peuple soit passé, Jéhova, jusqu'à ce que soit passé le peuple que tu as possédé.

17. Tu l'introduiras et tu le planteras sur la montagne de ton héritage, au lieu de la demeure que tu t'es faite, Seigneur, dans le sanctuaire que tes mains ont affermi.

18. Le Seigneur régnera dans l'éternité et par delà.





19. Car le coursier de Pharaon est entré dans la mer avec son char et son cavalier, et le Seigneur a ramené sur eux les eaux de la mer, et les enfants d'Israël ont marché à pied sec au milieu de la mer.

20. Marie, prophétesse, sœur d'Aaron, prit donc un tambour en sa main, et toutes les femmes sortirent après elle, avec des tambours et en chœur.

21. Et elle chantait, disant : Chantons le Seigneur, car il a fait éclater sa magnificence et sa gloire; il a précipité dans la mer le cheval et le cavalier.

22. Or Moïse fit partir Israël de la mer Rouge, et ils entrèrent au désert de Sur, et ils marchèrent trois jours dans la solitude, et ils ne trouvèrent point d'eau.

23. Et ils revinrent en Mara, et ils ne pouvaient boire des eaux de Mara, parce qu'elles

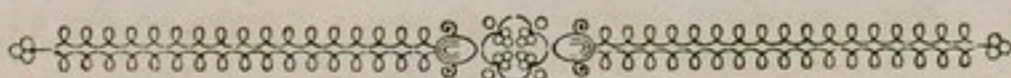
étaient amères; c'est pourquoi on lui donna le nom de Mara, c'est-à-dire amertume.

24. Et le peuple murmura contre Moïse, disant : Que boirons-nous?

25. Or Moïse cria vers le Seigneur, qui lui montra du bois; et quand il l'eût jeté dans les eaux, elles furent adoucies, et là Dieu lui donna des préceptes et des ordonnances, et il éprouva le peuple.

26. Disant : Si tu écoutes la voix du Seigneur ton Dieu, et si tu fais ce qui est droit devant lui, et que tu obéisses à ses commandements, et que tu gardes toutes ses ordonnances, je n'enverrai sur toi aucune de ces langueurs dont j'ai affligé l'Égypte; car je suis le Seigneur qui te guérit.

27. Et les enfants d'Israël vinrent en Élim, où il y avoit douze fontaines d'eau et soixante-dix palmiers, et ils campèrent auprès des eaux.



## CHAPITRE XVI.



**E**t ils partirent d'Élim, et toute la multitude des enfants d'Israël vint au désert de Sin, qui est entre Élim et Sinaï, le quinzième jour du second mois après qu'ils furent sortis de la terre d'Égypte.

2. Et toute la multitude des enfants d'Israël murmura au désert contre Moïse et Aaron, disant :

3. Plût à Dieu que nous fussions morts par la main du Seigneur en la terre d'Égypte, quand nous étions assis près de tables chargées de viandes, et que nous mangions du pain à satiété! Pourquoi nous avez-vous amenés en ce désert pour faire mourir de faim tout le peuple d'Israël.

4. Or le Seigneur dit à Moïse : Je vais faire pleuvoir le pain du ciel, et le peuple sortira et recueillera ce qui lui suffira pour chaque jour, afin que j'éprouve s'il marche en ma loi ou non.

5. Mais qu'au sixième jour il prépare ce qu'il aura recueilli, et que ce soit le double de ce qu'il avoit coutume de recueillir chaque jour.

6. Et Moïse et Aaron dirent à tous les enfants d'Israël : Vous saurez vers le soir que le Seigneur vous a retirés de la terre d'Égypte;

7. Et le matin vous verrez la gloire du Seigneur, car il a ouï votre murmure contre lui; mais que sommes-nous, que vous criez sans cesse contre nous?

8. Et Moïse dit : Le Seigneur vous donnera vers le soir de la chair à manger, et vers le matin du pain à satiété, parce qu'il a entendu vos murmures par lesquels vous avez murmuré contre lui; car que sommes-nous? Votre murmure n'est point contre nous, mais contre le Seigneur,

9. Et Moïse dit à Aaron : Dis à toute l'assemblée des enfants d'Israël : Approchez-vous devant le Seigneur, car il a entendu vos murmures.

10. Et Lorsque Aaron parlait à toute l'assemblée des enfants d'Israël, ils regardèrent vers le désert, et voilà que la gloire du Seigneur apparut en la nuée.

11. Or le Seigneur parla à Moïse, disant :

12. J'ai ouï les murmures des enfants d'Israël; dis-leur : Sur le soir vous mangerez de la chair,



et au matin vous serez rassasiés de pain; et vous saurez que je suis le Seigneur votre Dieu.

13. Et il arriva vers le soir que les cailles montèrent et couvrirent le camp, et au matin la rosée s'était répandue autour du camp.

14. Et quand elle eut couvert la face de la terre, une graine petite et comme pilée, ressemblant à la gelée blanche sur la terre, apparut dans le désert.

15. Ce que voyant les enfants d'Israël, ils se dirent l'un à l'autre : *Manhu?* ce qui signifie : Quelle chose est cela? Car ils ne savaient ce que c'était; et Moïse leur dit : C'est là le pain que le Seigneur vous a donné à manger.

16. Voici la parole que le Seigneur vous a commandée : que chacun amasse ce qui suffit pour sa nourriture, un gomor<sup>1</sup> pour chaque tête, selon le nombre de ceux qui habitent dans le tabernacle.

17. Et les enfants d'Israël firent ainsi, et les uns en recueillirent plus, et les autres moins.

18. Et ils le mesuraient à la mesure du gomor; et celui qui en avait recueilli beaucoup, n'en avait pas davantage; et celui qui en avait recueilli peu, n'en trouvait pas moins : car chacun en recueillait selon ce qu'il pouvait manger.

19. Et Moïse leur dit : Que nul n'en laisse pour le lendemain.

20. Et ils n'obéirent point à Moïse; mais quelques-uns en laissaient pour le lendemain, et il s'y forma des vers, et la manne se corrompit entièrement, et Moïse fut irrité contre eux.

21. Or chacun en recueillait tous les matins autant qu'il pouvait en manger; et quand le soleil était en sa chaleur, la manne se fondait.

22. Mais, au sixième jour, ils en recueillirent le double, c'est-à-dire, deux gomors pour chacun; tous les princes de la multitude vinrent, et l'annoncèrent à Moïse.

23. Et il leur répondit : C'est ce que le Seigneur a dit : Le repos du sabbat est consacré au Seigneur; ce qui doit être fait demain, faites-le; ce qui doit être placé sur le feu,

<sup>1</sup> Le gomor était une mesure d'un peu plus de deux litres.

placez-le sur le feu; et tout ce qui restera, remettez-le jusqu'au matin.

24. Et ils firent comme Moïse leur avait commandé, et la manne ne se corrompit point, et les vers ne s'y mirent pas.

25. Et Moïse dit : Mangez-la aujourd'hui; car c'est le sabbat du Seigneur : aujourd'hui il ne s'en trouvera pas dans les champs.

26. Recueillez-la pendant six jours : mais le septième jour est le sabbat du Seigneur; c'est pourquoi il n'en sera point trouvé.

27. Et le septième jour vint : et quelques-uns du peuple sortirent pour en recueillir; mais ils n'en trouvèrent point.

28. Et le Seigneur dit à Moïse : Jusques à quand vous refusez-vous à garder mes commandements et ma loi?

29. Voyez que le Seigneur vous a donné le sabbat, et c'est pourquoi il vous accorde le sixième jour deux fois plus de nourriture; que chacun demeure en sa tente, et que nul n'en sorte au septième jour.

30. Et le peuple célébra le sabbat le septième jour.

31. Et la maison d'Israël appela cette nourriture du nom de manne; elle était comme une graine de coriandre blanche, et elle avait le goût de la farine mêlée à du miel.

32. Or Moïse dit : Voici ce que le Seigneur a commandé : Emplissez de manne un gomor, et qu'il soit conservé en vos générations pour l'avenir, afin qu'on voie le pain dont je vous ai nourri au désert, quand vous avez été tiré de la terre d'Égypte.

33. Et Moïse dit à Aaron : Prends un vase, et mets-y un gomor de manne, et place-le devant le Seigneur afin de le garder pour les races à venir,

34. Ainsi que le Seigneur l'a commandé à Moïse. Et Aaron le plaça dans le tabernacle pour être gardé.

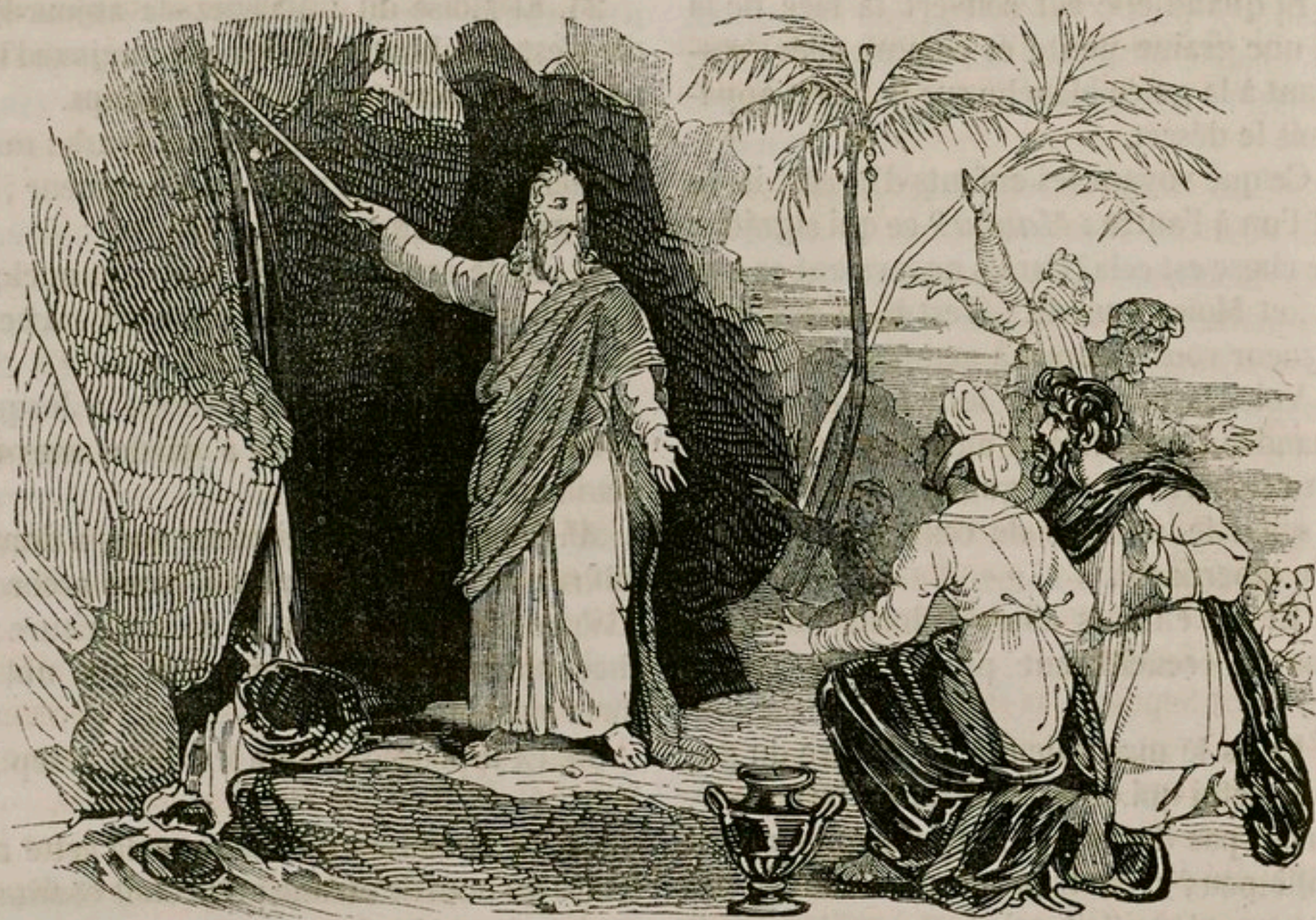
35. Or les enfants d'Israël mangèrent la manne durant quarante ans, jusqu'à ce qu'ils fussent parvenus en la terre habitable; et ils se rassasièrent de cette nourriture, jusqu'à ce qu'ils eussent touché aux frontières de la terre de Chanaan.

36. Or le gomor est la dixième partie de l'éphi.





## CHAPITRE XVII.



**M**OUTE l'assemblée des enfants d'Israël étant donc partie du désert de Sin, selon leurs campements, suivant l'ordre du Seigneur, ils établirent leurs tentes en Raphidim, où il n'y avait point d'eau à boire pour le peuple,

2. Et le peuple s'irrita contre Moïse, et dit : Donne-nous de l'eau, afin que nous buvions. Et Moïse leur dit : Pourquoi criez-vous contre moi ? pourquoi tentez-vous le Seigneur ?

3. Le peuple donc eut soif à cause de la disette d'eau, et murmura contre Moïse, disant : Pourquoi est-ce que tu nous as fait sortir d'Égypte pour faire mourir de soif nous, nos enfants et nos troupeaux ?

4. Moïse cria vers le Seigneur, disant : Que ferai-je à ce peuple-ci ? Encore un peu de temps, et il me lapidera.

5. Et le Seigneur répondit à Moïse : Marche devant le peuple, et prends avec toi quelques-uns des anciens d'Israël, et tiens en ta main la verge dont tu as frappé le fleuve, et va.

6. Voilà que je serai là devant toi sur la pierre d'Horeb, et tu frapperas la pierre, et l'eau en jaillira, afin que le peuple boive. Et Moïse fit ainsi en la présence des anciens d'Israël.

7. Et il appela le nom de ce lieu : Tentation, à cause des murmures des enfants d'Israël, et parce qu'ils tentèrent le Seigneur, disant : Le Seigneur est-il parmi nous, ou non ?

8. Or Amalec vint, et il combattit contre Israël en Raphidim.

9. Et Moïse dit à Josué : Choisis des guerriers, sors et combats contre Amalec ; demain je serai au sommet de la colline, ayant la verge de Dieu dans ma main.

10. Josué fit comme Moïse lui avait dit, et combattit contre Amalec. Or Moïse et Aaron, et Hur, montèrent sur le sommet de la montagne.

11. Et quand Moïse élevoit les mains, Israël triomphoit ; mais quand il les abaissoit, Amalec l'emportait.

12. Or les mains de Moïse s'appesantissaient :



ils prirent donc une pierre et la mirent sous lui : il s'assit, et Aaron et Hur soutenoient ses mains des deux côtés, et il arriva que ses mains ne se lassèrent point jusqu'au soleil couchant.

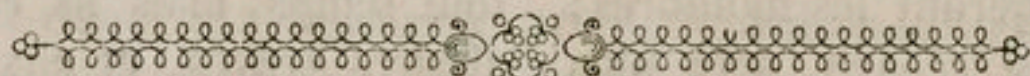
13. Et Josué mit en fuite Amalec et son peuple à la pointe de l'épée.

14. Et le Seigneur dit à Moïse : Écris ceci dans un livre pour en conserver la mémoire,

et fais-le entendre à Josué ; car j'effacerai la mémoire d'Amalec de dessous le ciel.

15. Et Moïse éleva un autel, et appela son nom, *Le Seigneur est mon exaltation*, disant :

16. Car la main du Seigneur du haut de son trône, et la guerre du Seigneur seront contre Amalec de génération en génération.



## CHAPITRE XVIII.



QUAND Jéthro, prêtre de Madian, beau-père de Moïse, eut appris tout ce que Dieu avait fait pour Moïse, et pour Israël, son peuple, et comme le Seigneur avait retiré Israël d'Égypte,

2. Il prit Séphora, la femme de Moïse, que celui-ci lui avait renvoyée,

3. Et ses deux fils, dont l'un s'appelait Gersam, c'est-à-dire *étranger*, son père ayant dit : J'ai été étranger en une terre étrangère ;

4. Et l'autre, Éliézer, c'est-à-dire *secours de Dieu*, son père ayant dit : Le Seigneur est mon aide, et m'a délivré du glaive de Pharaon.

5. Jéthro donc, beau-père de Moïse, avec sa femme et ses enfants, vint vers Moïse au désert, où il était avec son armée près de la montagne de Dieu.

6. Et il fit dire à Moïse : Moi Jéthro, ton beau-père, je viens à toi, et ta femme et tes enfants avec elle.

7. Moïse sortant à la rencontre de son beau-père, l'adora et l'embrassa, et ils se saluèrent l'un l'autre par des paroles de paix.

8. Et lorsqu'il fut entré dans la tente de Moïse, Moïse raconta à son beau-père toutes les choses que le Seigneur avait faites contre Pharaon et les Égyptiens à cause d'Israël, et tous les travaux qui leur étaient survenus dans le chemin, et comme le Seigneur les avait délivrés.

9. Et Jéthro se réjouit de tous les biens que le Seigneur avait faits à Israël, en le délivrant de la main des Égyptiens.

10. Et il dit : Béni soit le Seigneur qui vous a délivrés de la main des Égyptiens et de la

main de Pharaon, et qui a délivré son peuple de la servitude d'Égypte !

11. Maintenant je connais que le Seigneur est grand sur tous les dieux, parce qu'il a puni l'orgueil des Égyptiens.

12. Et Jéthro, beau-père de Moïse, offrit des holocaustes et des sacrifices au Seigneur, et Aaron et tous les anciens d'Israël vinrent pour manger le pain avec lui devant Dieu.

13. Or le lendemain Moïse s'assit pour juger le peuple, qui se présentait à Moïse depuis le matin jusqu'au soir.

14. Ce que voyant le beau-père de Moïse, c'est-à-dire, tout ce qu'il faisait pour le peuple, il dit : Qu'est-ce que tu fais pour le peuple ? pourquoi es-tu seul assis pendant que tout le peuple attend depuis le matin jusqu'au soir ?

15. Moïse lui répondit : Les Israélites viennent à moi demandant la sentence de Dieu,

16. Et quand ils ont quelque différend, ils viennent à moi, afin que je juge entre eux, et que je leur montre les commandements de Dieu et ses lois.

17. Et Jéthro dit : Tu ne fais pas bien.

18. Tu te consumes dans un vain travail, toi et le peuple qui est avec toi ; car ce fardeau est au-dessus de tes forces, et tu ne le pourras soutenir seul.

19. Mais écoute mes paroles et mes conseils, et Dieu sera avec toi : sois entre Dieu et le peuple, et dis au Seigneur ce que le peuple demande ;

20. Et montre au peuple les cérémonies et le culte divin, et la voie dans laquelle





il doit entrer, et l'œuvre qu'il doit accomplir.

21. Mais choisis d'entre tout le peuple des hommes puissants et craignant Dieu, qui en soit la vérité, et qui détestent l'avarice, et fais les uns princes de mille, les autres de cent, les autres de cinquante, les autres de dix hommes;

22. Et ils jugeront le peuple en tout temps : ils te rapporteront toutes les affaires grandes et importantes, et ils jugeront les moindres; et le fardeau étant ainsi réparti, sera plus léger pour toi.

23. Si tu fais cela, tu accompliras le commandement du Seigneur, et tu pourras rem-

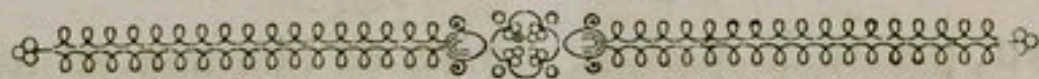
plir ses ordres, et tout ce peuple s'en retournera en paix dans ses demeures.

24. Ce que Moïse ayant entendu, il fit tout ce que Jéthro lui avait dit.

25. Et ayant choisi dans tout Israël des hommes fermes, il les ordonna chefs du peuple, princes de mille, de cent, de cinquante et de dix hommes.

26. Et ils jugeaient le peuple du Seigneur en tout temps; mais ils renvoyaient à Moïse les affaires graves, et eux jugeaient seulement les moindres.

27. Et Moïse laissa partir son beau-père, qui s'en retourna en son pays.



## CHAPITRE XIX.



En ce temps-là, au troisième jour du troisième mois après que les enfants d'Israël furent sortis de la terre d'Égypte, ils vinrent au désert de Sināï.

2. Partis de Raphidim, ils parvinrent au désert de Sināï, et campèrent en ce désert, et là Israël établit ses tentes vis-à-vis de la montagne.

3. Et Moïse monta vers Dieu, et le Seigneur l'appela de la montagne, et dit : Tu diras ceci à la maison de Jacob, et tu l'annonceras aux enfants d'Israël :

4. Vous avez vu ce que j'ai fait aux Égyptiens, et comment je vous ai portés sur des ailes d'aigles, et je vous ai pris pour moi.

5. Si donc vous obéissez à ma voix, et que vous gardiez mon alliance, vous serez mon





propre bien choisi d'entre tous les peuples, car toute la terre m'appartient ;

6. Et vous me serez un royaume sacerdotal et une nation sainte. Voici les paroles que tu diras aux enfants d'Israël.

7. Moïse vint et appela les plus anciens du peuple, et exposa tout ce que le Seigneur avait commandé.

8. Et tout le peuple répondit en même temps : Nous ferons tout ce que le Seigneur a commandé. Et Moïse ayant rapporté au Seigneur les paroles du peuple,

9. Le Seigneur lui dit : Voilà que je viendrai à toi en l'obscurité d'une nuée, afin que le peuple m'entende te parler, et qu'il te croie à jamais. Moïse donc annonça les paroles du peuple au Seigneur.

10. Lequel lui dit : Va vers le peuple, et le sanctifie aujourd'hui et demain, et qu'il lave ses vêtements ;

11. Et qu'il soit prêt au troisième jour : car le troisième jour le Seigneur descendra devant tout le peuple sur la montagne de Sinaï,

12. Autour de laquelle tu assigneras des bornes au peuple, et tu diras : Gardez-vous de monter sur la montagne de Sinaï, et de toucher la montagne. Quiconque touchera la montagne mourra de mort.

13. La main ne le touchera point ; mais il sera lapidé ou percé de flèches : homme ou bête, il ne vivra pas. Quand la trompette commencera à sonner, qu'alors tous montent sur la montagne.

14. Et Moïse descendit de la montagne vers le peuple, et le sanctifia ; et quand il eut lavé ses vêtements,

15. Il lui dit : Sois prêt au troisième jour, et n'approche point de tes femmes.

16. Et déjà le troisième jour était venu, et l'aube paraissait, et voilà que les tonnerres commencèrent à se faire entendre, et les éclairs à briller, et une nuée très épaisse à couvrir la montagne, et le son de la trompette éclatait avec force, et tout le peuple qui était dans le camp trembla.

17. Et, lorsque Moïse les fit sortir du camp pour aller à la rencontre de Dieu, ils s'arrêtèrent au pied de la montagne.

18. Et tout le mont Sinaï fumait, parce que le Seigneur y était descendu au milieu du feu, et la fumée de ce feu montait comme d'une fournaise, et toute la montagne était d'un aspect terrible.

19. Et le son de la trompette augmentait de plus en plus et devenait plus bruyant. Moïse parlait, et Dieu lui répondait.

20. Et le Seigneur descendit sur le haut de la montagne de Sinaï, et il appela Moïse sur le sommet. Moïse monta,

21. Et le Seigneur lui dit : Descends, et avertis le peuple qu'il ne veuille pas dépasser les limites pour voir le Seigneur, de peur qu'une grande multitude ne périsse.

22. Que les prêtres aussi qui s'approchent du Seigneur soient sanctifiés, de peur que le Seigneur ne les frappe.

23. Et Moïse dit au Seigneur : le peuple ne pourra monter sur la montagne de Sinaï ; car vous avez ordonné, disant : Mets des limites autour de la montagne, et la sanctifie.

24. Le Seigneur lui dit : Va et descends : tu monteras, toi, et Aaron avec toi ; mais que les prêtres et le peuple ne passent point les limites, et ne montent pas vers le Seigneur, de peur qu'il ne les fasse mourir.

25. Et Moïse descendit vers le peuple et lui dit tout.



## CHAPITRE XX.



1. Dieu fit entendre toutes ces paroles :

2. Je suis le Seigneur ton Dieu, qui t'ai tiré de la terre d'Égypte, de la maison de servitude.

3. Tu n'auras point d'autres dieux devant ma face.

4. Tu ne te feras point d'idole taillée, ni aucune image de ce qui est au ciel, ni sur la terre au-dessous, ni dans les eaux sous la terre.



5. Tu ne les adoreras point, et ne les serviras pas : car je suis le Seigneur ton Dieu, le Dieu fort, le Dieu jaloux, poursuivant l'iniquité des pères sur les enfants en la troisième et la quatrième génération, l'iniquité de ceux qui me haïssent,

6. Et faisant miséricorde mille fois à ceux qui m'aiment et gardent mes commandements.

7. Tu ne prendras point le nom du Seigneur ton Dieu en vain ; car le Seigneur ne regardera pas comme innocent celui qui prendra le nom du Seigneur son Dieu en vain.

8. Souviens-toi du jour du sabbat pour le sanctifier.

9. Six jours tu travailleras, et tu feras ton œuvre ;

10. Et, le septième jour du Seigneur ton Dieu, tu ne feras aucune œuvre, ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni ton chameau, ni ton hôte, devant tes portes.

11. Car en six jours le Seigneur fit le ciel et la terre, et la mer, et tout ce qui est en eux, et il se reposa au septième jour ; or, le Seigneur le bénit et le sanctifia.

12. Honore ton père et ta mère, afin que tes jours soient longs sur la terre que le Seigneur ton Dieu t'a donnée.

13. Tu ne tueras point.

14. Tu ne seras point adultère.

15. Tu ne déroberas point.

16. Tu ne porteras point de faux témoignage contre ton prochain.

17. Tu ne désireras point la maison de ton prochain, ni la femme de ton prochain, ni son

serviteur, ni sa servante, ni son bœuf, ni son âne, ni aucune chose qui soit à ton prochain.

18. Or tout le peuple entendait les tonnerres et le son de la trompette, et voyait les éclairs et la montagne fumante ; et, épouvantés et saisis d'une sainte horreur, ils se tinrent au loin,

19. Disant à Moïse : Parle-nous, et nous t'écouterons ; mais que le Seigneur ne nous parle point, de peur que nous ne mourions.

20. Et Moïse dit au peuple : Ne craignez point ; car Dieu est venu pour vous éprouver, et afin que sa crainte fût en vous, et que vous ne péchiez point.

21. Le peuple donc se tint au loin ; mais Moïse s'approcha de l'obscurité en laquelle Dieu était.

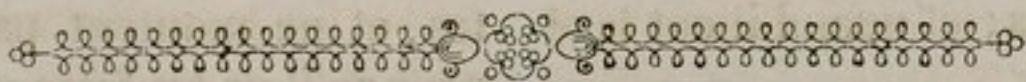
22. Le Seigneur dit ensuite à Moïse : Voici ce que tu diras aux enfants d'Israël : Vous avez vu que je vous ai parlé du ciel.

23. Vous ne vous ferez point de dieux d'argent, et vous ne vous ferez point de dieux d'or.

24. Vous me ferez un autel de terre, et vous offrirez sur cet autel vos holocaustes et vos hosties pacifiques, vos brebis et vos bœufs, dans tous les lieux où sera la mémoire de mon nom ; je viendrai à vous, et je vous bénirai.

25. Que si vous me faites un autel de pierre, vous ne l'édifierez point de pierres taillées ; si vous levez le couteau sur l'autel, l'autel sera souillé.

26. Vous ne monterez point par des degrés jusqu'à mon autel, afin que votre nudité ne soit pas à découvert.



## CHAPITRE XXI.



VOICI les lois que tu leur proposeras :

2. Si vous achetez un esclave hébreu, il vous servira durant six années ; à la septième il s'en ira libre gratuitement.

3. Il sortira avec le vêtement sous lequel il sera venu ; et sa femme sortira avec lui.

4. Si son maître lui a donné une femme, et qu'elle lui ait enfanté des fils ou des filles, la

femme et ses enfants seront à son maître ; mais il sortira avec son vêtement.

5. Que si l'esclave dit : J'aime mon maître, et ma femme et mes enfants ; je ne sortirai point libre :

6. Son maître le fera venir devant les juges, et, le faisant approcher de la porte, il lui percera l'oreille d'une alène, et il sera esclave à jamais.

7. Si quelqu'un vend sa fille comme esclave,



elle ne sortira point comme les esclaves sortent.

8. Si elle déplaît au maître auquel elle a été livrée, il la laissera, et n'aura pas le pouvoir de la vendre à un peuple étranger, après qu'il l'aura dédaignée.

9. Mais s'il l'a fiancée à son fils, il la traitera comme des filles libres.

10. S'il en prend une autre pour lui, il mariera la première, lui donnera des vêtements, et ne lui dénierá point le prix de sa virginité.

11. Et s'il ne fait pas ces trois choses, elle sortira de chez lui sans argent.

12. Quiconque frappera un homme, voulant le tuer, mourra de mort.

13. Mais, s'il le tue sans l'avoir épié, et que Dieu l'ait livré entre ses mains, je te marquerai le lieu où il devra se réfugier.

14. Si quelqu'un de dessein prémédité tue son prochain, et par surprise, tu l'arracheras de mon autel afin qu'il meure.

15. Quiconque frappera son père ou sa mère, mourra de mort.

16. Qui aura dérobé un homme libre et l'aura vendu, convaincu de ce crime, mourra de mort.

17. Qui maudira son père ou sa mère, mourra de mort.

18. Si des hommes se querellent, et que l'un ait frappé l'autre avec une pierre ou avec son poing, et que celui-ci ne soit point mort, mais qu'il ait gardé le lit,

19. S'il se lève ensuite, et qu'il sorte marchant avec son bâton, celui qui l'aura frappé sera innocent de la mort; mais il paiera le temps de sa maladie et la dépense des médecins.

20. Si quelqu'un frappe son serviteur ou sa servante avec une verge, et qu'ils meurent sous ses coups, qu'il soit puni de ce crime.

21. Mais, s'ils survivent un jour ou deux, il n'en sera point puni, car il les a achetés de son argent.

22. Si des hommes se querellent, et que l'un d'eux frappe une femme enceinte, et qu'elle accouche d'un enfant mort, mais qu'elle vive, il sera tenu de payer l'amende que le

mari de la femme demandera, et selon que les arbitres jugeront.

23. Mais, si la mort suit, il rendra vie pour vie,

24. OEil pour œil, dent pour dent, main pour main, pied pour pied,

25. Brûlure pour brûlure, plaie pour plaie, meurtrissure pour meurtrissure.

26. Si quelqu'un frappe l'œil de son serviteur ou de sa servante, et qu'ils soient privés de leur œil, il les laissera aller libres pour l'œil qu'ils auront perdu.

27. Et s'il fait tomber la dent de son serviteur ou de sa servante, il les laissera aussi aller libres.

28. Si un taureau frappe de sa corne un homme ou une femme, et qu'ils en meurent, il sera lapidé, et l'on ne mangera point de sa chair, et le maître du taureau sera innocent.

29. Que si un taureau avait frappé de la corne d'hier et d'avant-hier, et que son maître en eût été averti et qu'il ne l'ait pas enfermé, et que le taureau ait tué un homme ou une femme, ce taureau sera lapidé, et le maître mourra :

30. Mais si une amende est imposée au maître, il donnera pour racheter sa vie tout ce qu'on lui demandera.

31. Si le taureau frappe un jeune homme ou une jeune fille, il sera soumis au même jugement.

32. Si le taureau frappe un esclave ou une servante, trente sicles d'argent seront donnés à son maître, et le taureau sera lapidé.

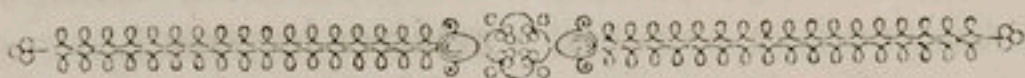
33. Si quelqu'un ouvre une citerne et la creuse, et ne la couvre point, et qu'il y tombe un bœuf ou un âne,

34. Le maître de la citerne paiera le prix de ces animaux; mais ce qui est mort sera à lui.

35. Et si le bœuf d'un homme blesse le bœuf de son prochain, et qu'il en meure, ils vendront le bœuf vivant et en partageront le prix, et ils diviseront entre eux la bête morte.

36. Mais si le maître du bœuf savait que le bœuf frappait de la corne d'hier et d'avant-hier, et qu'il ne l'ait point gardé, il restituera bœuf pour bœuf; mais le bœuf mort sera à lui tout entier.





## CHAPITRE XXII.



1. Si quelqu'un a dérobé un bœuf ou une brebis, et qu'il les ait tués ou vendus, il restituera cinq bœufs pour un bœuf, quatre brebis pour une brebis.

2. Si le voleur est trouvé perçant le mur d'une maison, et étant frappé qu'il meure de la plaie, celui qui l'aura frappé ne sera point coupable de sa mort ;

3. Mais si c'est après le soleil levé, il a commis un homicide, il mourra aussi ; et si le voleur ne peut payer le larcin, il sera lui-même vendu.

4. Si ce qu'il a dérobé est retrouvé entre ses mains, soit bœuf, âne ou brebis, il le rendra au double.

5. Si quelqu'un endommage un champ ou une vigne, et qu'il laisse aller son troupeau dans le champ d'autrui, il donnera le meilleur de son champ ou de sa vigne, selon l'estimation du dommage qui sera fait.

6. Si un feu allumé rencontre des ronces et atteint des gerbes de blé ou des blés debout dans les champs, celui qui aura allumé le feu en paiera le dommage.

7. Si quelqu'un a confié à un ami de l'argent ou un vase à garder, et que celui qui l'a reçu soit volé ; si le voleur est retrouvé, il rendra le double.

8. Mais si le voleur n'est point retrouvé, le maître de la maison viendra devant les juges, et jurera qu'il n'a point étendu sa main sur le bien de son prochain,

9. Pour commettre un larcin, soit sur son bœuf ou sur son âne, sur sa brebis et ses vêtements, ou sur toute chose qui aurait été perdue ; les juges examineront la cause de l'un et de l'autre, celui que les juges auront condamné rendra le double à son prochain.

10. Si quelqu'un donne en garde à son prochain âne, bœuf, brebis, ou tout autre animal, et que l'animal meure ou qu'il dépérisse, ou qu'il soit enlevé par l'ennemi sans que personne l'ait vu,

11. Le serment sera invoqué pour savoir si le dépositaire n'a point étendu la main sur le bien de son prochain, et le maître recevra le serment, et le dépositaire ne sera pas contraint de rendre.

12. Mais si l'animal a été pris par fraude, le dépositaire dédommagera le maître.

13. S'il a été mangé par les bêtes sauvages, il lui apportera ce qui est resté, et il ne sera pas tenu à restitution.

14. Si quelqu'un a emprunté de son prochain quelque chose de ces animaux, et qu'il ait dépéri ou qu'il soit mort, le maître n'étant point présent, il sera contraint de le payer.

15. Mais si le maître est avec lui, il n'en restituera point le prix, surtout si l'animal a été loué.

16. Si quelqu'un a séduit une vierge non encore fiancée, et a dormi avec elle, il lui donnera une dot et la prendra pour femme.

17. Et si le père de la jeune fille ne veut pas la lui donner, il donnera de l'argent selon la dot que les jeunes filles ont accoutumé de recevoir.

18. Vous ne laisserez point vivre les devins et enchanteurs.

19. Quiconque aura commis un crime avec une bête, qu'il meure de mort.

20. Celui qui sacrifie à des dieux autres que le Seigneur, sera puni de mort.

21. Vous ne contristerez ni n'opprimerez l'étranger, car vous-mêmes avez été étrangers en la terre d'Égypte.

22. Vous ne nuirez ni à la veuve ni à l'orphelin.

23. Si vous les offensez, ils crieront vers moi, et j'entendrai leur cri ;

24. Et ma fureur s'enflammera, et je vous frapperai du glaive, et vos femmes seront veuves, et vos enfants orphelins.

25. Si vous prêtez de l'argent aux pauvres de mon peuple, qui habitent avec vous, vous ne les opprimerez pas comme un exacteur, et ne les accablerez point par l'usure.



29. Si vous prenez en gage le manteau de votre prochain, vous le lui rendrez avant le coucher du soleil ;

27. Car c'est le seul vêtement dont il se couvre, et il n'en a pas d'autre quand il dort ; s'il crie vers moi, je l'exaucerai ; car je suis miséricordieux.

28. Tu ne parleras point mal des juges, et ne maudiras point le prince de ton peuple.

29. Tu ne différeras point d'offrir tes dimes et tes prémices ; tu me donneras le premier-né de tes fils.

30. Tu feras de même de tes bœufs et de tes brebis : sept jours ils seront avec la mère, et au huitième jour tu me les donneras.

31. Vous me serez tous consacrés : vous ne mangerez point la chair dont les bêtes auront mangé auparavant, mais vous la jetterez aux chiens.



## CHAPITRE XXIII.



Tu ne recevras point la voix du mensonge ; et tu ne mettras pas ta main dans la main de l'impie pour rendre un faux témoignage en faveur du méchant.

2. Tu ne suivras point la multitude pour faire le mal, et tu n'acquiesceras pas en jugement à l'avis du plus grand nombre pour t'écartier de la vérité.

3. Tu n'auras point de compassion du pauvre dans tes jugements.

4. Si tu rencontres le bœuf de ton ennemi ou son âne égaré, ramène-le-lui.

5. Si tu vois l'âne de ton ennemi gisant sous le fardeau, tu ne passeras pas au delà, mais tu le souleveras avec lui.

6. Tu n'affaibliras point le droit du pauvre.

7. Tu fuiras le mensonge ; et tu ne feras périr ni l'innocent ni le juste, car je déteste l'impie.

8. Tu ne recevras point de présents ; car ils aveuglent les sages, et corrompent la parole des justes.

9. Tu ne seras point dur pour l'étranger ; car vous connaissez tous la vie des étrangers, et vous-mêmes avez été étrangers en la terre d'Égypte.

10. Durant six ans tu semeras la terre, et en recueilleras les fruits.

11. Mais à la septième année tu la laisseras en repos, afin que les pauvres de ton peuple s'en nourrissent, et que les bêtes des champs

trouvent ce qui reste ; tu feras ainsi de ta vigne et de tes oliviers.

12. En six jours tu accompliras ton labour ; mais au septième jour tu te reposeras ; afin que ton bœuf, ton âne, le fils de ton esclave et l'étranger se reposent.

13. Gardez toutes les choses que je vous ai dites, et ne jurez point par les noms des dieux étrangers, et que leur nom ne sorte pas de votre bouche.

14. Vous célébrerez des fêtes en mon honneur trois fois l'année.

15. Vous garderez la solennité des pains sans levain durant sept jours, comme je vous ai ordonné au temps du mois des nouveaux fruits ; car en ce temps vous êtes sortis de l'Égypte, et vous ne paraîtrez point les mains vides en ma présence ;

16. Et vous observerez la solennité de la moisson et des prémices de votre travail, de tout ce que vous avez semé dans vos champs ; et la solennité de la fin de l'année, quand vous aurez recueilli tous les fruits de vos champs.

17. Trois fois dans l'année tous les mâles paraîtront en la présence du Seigneur votre Dieu.

18. Vous ne sacrifierez point le sang de mon sacrifice avec du pain levé, et la graisse de mes solennités ne demeurera point jusqu'au matin.

19. Vous apporterez en la maison du Seigneur votre Dieu les prémices des fruits de la



terre. Vous ne cuirez point le chevreau dans le lait de sa mère.

20. Voilà que j'enverrai mon ange devant vous, afin qu'il vous précède et vous garde dans le chemin, et qu'il vous introduise au lieu que je vous ai préparé.

21. Respectez-le et écoutez sa voix, et ne le méprisez point; car il ne vous pardonnera pas quand vous aurez péché, parce que mon nom est en lui.

22. Et si vous écoutez sa voix, et faites tout ce que je dis, je serai ennemi de vos ennemis, et j'affligerai ceux qui vous affligeront.

23. Et mon ange ira devant vous, et vous introduira chez l'Amorrhéen, et l'Héthéen, et le Phérezéen, et le Chananéen, et l'Hévéen, et le Jébuséen, que j'exterminerai.

24. Vous n'adorerez point leurs dieux, et ne les servirez pas, et vous ne ferez point leurs œuvres; mais vous les détruirez et briserez leurs statues.

25. Vous servirez le Seigneur votre Dieu, afin que je bénisse votre pain et votre eau, et que j'éloigne la maladie de vous.

26. Il n'y aura dans votre terre ni femme

sans enfant, ni femme stérile: je remplirai le nombre de vos jours.

27. J'enverrai devant vous ma terreur, et j'exterminerai tout le peuple chez qui vous entrez, et je ferai fuir tous vos ennemis devant vous.

28. J'enverrai d'abord des frélons qui mettront en fuite l'Hévéen, et le Chananéen, et l'Héthéen, avant que vous entriez dans leur terre.

29. Je ne les chasserai point de devant vous en une seule année, de peur que la terre ne soit changée en un désert, et que les bêtes ne se multiplient contre vous.

30. Je les chasserai peu à peu de devant vous, jusqu'à ce que vous soyez en plus grand nombre, et que vous possédiez la terre.

31. J'établirai vos limites depuis la mer Rouge jusqu'à la mer des Philistins, et depuis le désert jusqu'au fleuve; je livrerai entre vos mains les habitants de cette terre, et je les chasserai devant vous.

32. Vous ne ferez point d'alliance avec eux ni avec leurs dieux.

33. Qu'ils n'habitent point en votre terre, de peur qu'ils ne vous fassent pécher contre moi, en servant leurs dieux; ce qui certainement serait pour vous la ruine.



## CHAPITRE XXIV.



**D**IEU dit aussi à Moïse: Monte vers le Seigneur, toi et Aaron, Nadab et Abiu, et les soixante-dix anciens d'Israël, et vous adorerez de loin.

2. Et Moïse seul montera vers le Seigneur, et eux n'approcheront pas, et le peuple ne montera pas avec lui.

3. Moïse vint donc, et raconta au peuple toutes les paroles du Seigneur et ses jugements; et tout le peuple répondit d'une voix: Nous ferons toutes les choses que le Seigneur a dites.

4. Or Moïse écrivit toutes les paroles du Seigneur, et, se levant de grand matin, il érigea un autel au pied de la montagne, et douze monuments selon les douze tribus d'Israël.

5. Et il envoya les jeunes hommes d'entre les enfants d'Israël, et ils offrirent des holocaustes, et ils immolèrent au Seigneur des veaux comme des victimes pacifiques.

6. Et Moïse prit la moitié du sang et le mit dans des coupes, et répandit l'autre sur l'autel.

7. Et, prenant le livre de l'alliance, il lut devant tout le peuple, qui dit: Nous ferons tout ce que le Seigneur a dit, et nous lui obéirons.

8. Moïse donc prit le sang et le répandit sur le peuple, et dit: Voici le sang de l'alliance que le Seigneur a faite avec vous en toutes ses paroles.

9. Et Moïse et Aaron, Nadab et Abiu, et les soixante-dix anciens d'Israël montèrent,

10. Et virent le Dieu d'Israël, et sous ses





pieds comme un ouvrage de saphir, et comme le ciel lorsqu'il est serein.

11. Et le Seigneur n'étendit point sa main sur ceux des enfants d'Israël qui s'étaient retirés au loin, et ils virent Dieu, et ils burent et ils mangèrent.

12. Et le Seigneur dit à Moïse : Monte vers moi sur la montagne, et sois là, et je te donnerai des tables de pierre, et la loi et les commandements que j'ai écrits, afin que tu enseignes les enfants d'Israël.

13. Moïse se leva, et Josué son serviteur; et Moïse, montant sur la montagne du Seigneur,

14. Dit aux anciens : Attendez-nous ici jusqu'à ce que nous retournions à vous. Vous

avez Aaron et Hur avec vous; s'il survient quelque débat, vous vous en rapporterez à eux.

15. Et lorsque Moïse fut monté, la nuée couvrit la montagne;

16. Et la gloire du Seigneur reposa sur le mont Sinai, le couvrant d'une nuée durant six jours, et au septième jour le Seigneur appela Moïse du milieu de la nuée.

17. Or l'aspect de la gloire du Seigneur était au sommet de la montagne comme un feu ardent devant les yeux des enfants d'Israël.

18. Et Moïse, entrant dans la nuée, monta sur la montagne, et il fut là quarante jours et quarante nuits.



## CHAPITRE XXV.



Et le Seigneur parla à Moïse, disant :

2. Parle aux enfants d'Israël, afin qu'ils m'apportent les prémices : tu les recevras de tout homme qui les offre volontairement.

3. Or voici ce que tu dois recevoir : l'or, et l'argent, et l'airain ;

4. L'hyacinthe, la pourpre, l'écarlate deux fois teinte, le fin lin, le poil des chèvres ;

5. Des toisons teintes en rouge, et d'autres en violet, et du bois de sétim,



6. De l'huile pour remplir les lampes, des aromates pour l'huile, et des parfums d'une odeur suave;

7. L'onyx et des pierres précieuses pour orner l'éphod et le rational.

8. Ils me bâtiront un sanctuaire, et j'habiterai au milieu d'eux,

9. Selon la ressemblance du tabernacle que je te montrerai, et selon le modèle de tous les vases qui seront destinés à mon culte, tu feras ainsi :

10. Bâti une arche de sétim, dont la longueur ait deux coudées et demie; la largeur, une coudée et demie; la hauteur, une coudée et demie.

11. Tu la couvriras au dehors et au dedans d'un or pur, et tu feras au-dessus une couronne d'or.

12. Et tu mettras quatre anneaux d'or aux quatre coins de l'arche; deux anneaux à l'un de ses côtés, et deux à l'autre.

13. Tu feras aussi des leviers de bois de sétim, et les couvriras d'or;

14. Et tu les mettras dans les anneaux qui sont aux côtés de l'arche pour la porter avec eux;

15. Et ils seront toujours dans les anneaux, et jamais ils n'en seront retirés.

16. Et tu mettras dans l'arche les tables de la loi que je te donnerai.

17. Et tu feras un propitiatoire d'un or très pur, dont la longueur aura deux coudées et demie, et la largeur, une coudée et demie.

18. Et tu feras aussi deux chérubins d'or battu, aux deux côtés du propitiatoire;

19. Un chérubin à l'un des côtés, et un chérubin à l'autre.

20. Qu'ils ombragent les deux côtés du propitiatoire en étendant leurs ailes, et que, couvrant l'oracle, ils se regardent l'un l'autre, le visage tourné vers le propitiatoire qui repose sur l'arche,

21. Où tu mettras le témoignage que je te donnerai.

22. De là je commanderai, et je te dirai du haut du propitiatoire, et du milieu des deux chérubins qui seront sur l'arche du témoignage, toutes les choses que j'ordonnerai par toi aux fils d'Israël.

23. Tu feras aussi de bois de sétim une table qui aura deux coudées de long, une cou-

dée de large, et une coudée et demie de haut;

24. Et tu la couvriras d'un or très pur, et tu y graveras autour une couronne d'or.

25. Et tu feras aussi à cette table une bordure haute de quatre doigts de sculpture à jour, et autour de la bordure une couronne d'or;

26. Et tu feras aussi pour la table quatre anneaux d'or, à ses quatre angles, un à chaque pied.

27. Les anneaux d'or seront au-dessous de la couronne, pour y passer les leviers qui serviront à porter la table.

28. Ces leviers seront de bois de sétim, et tu les couvriras de lames d'or.

29. Tu feras des bassins, des encensoirs, des coupes et des vases avec lesquels on répand les libations, d'un or très pur.

30. Et tu placeras sur cette table les pains de proposition qui sont toujours devant moi.

31. Tu feras aussi un chandelier de l'or le plus pur, battu au marteau : sa tige, ses branches, ses coupes, ses pommes et ses lis seront d'une même pièce.

32. Six branches sortiront des côtés de la tige, trois d'un côté et trois de l'autre.

33. L'une des branches aura trois coupes en forme de fleur d'amandier, avec une pomme et un lis; et l'autre branche, trois coupes en forme de fleur d'amandier, avec une pomme et un lis : il en sera ainsi des six branches qui sortiront du chandelier.

34. Mais la tige du chandelier aura quatre coupes en forme de fleur d'amandier, chacune avec sa pomme et son lis.

35. Et il y aura trois pommes en trois parties de la tige, et de chaque pomme sortiront deux branches; six branches qui sortiront d'une même tige.

36. Les pommes et les branches seront de la même masse de métal, battues au marteau, et d'un or très pur.

37. Tu feras aussi sept lampes, et tu les mettras au-dessus du chandelier, afin qu'elles brillent vis-à-vis l'une de l'autre.

38. Tu feras encore des émonctoires et des vases destinés à éteindre ce qui aura été enlevé des lampes, d'un or très pur.

39. Le chandelier, avec tout ce qui sert à son usage, pesera un talent d'un or très pur.

40. Regarde, et fais toutes choses selon le modèle qui t'a été montré sur la montagne.





## CHAPITRE XXVI.



**O**R tu feras ainsi le tabernacle : dix draperies de fin lin, d'hyacinthe, de pourpre et d'écarlate teinte deux fois, parsemées de broderies, d'un ouvrage excellent et varié, fait au métier.

2. La longueur de chacune de ces draperies sera de vingt-huit coudées; et sa largeur, de quatre coudées : et toutes ces draperies seront d'une même mesure.

3. Cinq seront unies l'une à l'autre, et les cinq autres attachées de même.

4. Tu feras des cordons d'hyacinthe sur les bords, à l'extrémité des draperies, afin qu'ils puissent s'attacher l'un à l'autre.

5. Les draperies auront cinquante cordons de chaque côté, de manière qu'en s'approchant l'une de l'autre elles puissent s'unir par leurs cordons.

6. Tu feras aussi cinquante anneaux d'or, avec lesquels tu attacheras les draperies, afin qu'il y ait une seule tenture.

7. Tu feras encore onze couvertures de poil de chèvre, pour couvrir le dessus du tabernacle.

8. La longueur de chaque draperie sera de trente coudées, et la largeur, de quatre : toutes les draperies seront d'une même mesure.

9. Et tu attacheras cinq de ces draperies l'une avec l'autre, et tu joindras les six autres ensemble, en sorte que la sixième draperie puisse se replier sur le devant du toit du tabernacle.

10. Tu feras aussi cinquante cordons sur le bord de chaque draperie, afin qu'elle puisse être jointe à l'autre; et cinquante cordons sur une draperie, pour qu'elle puisse s'attacher à l'autre.

11. Tu feras aussi cinquante anneaux d'airain, auxquels tu joindras les cordons, afin que tout cela ne fasse qu'une seule tenture.

12. Et de ce qui restera de ces draperies qui sont destinées à couvrir le dessus du tabernacle, c'est-à-dire la largeur d'une dra-

perie qui sera de surplus, tu emploieras la moitié à couvrir le tabernacle par derrière.

13. Et comme ces draperies dépassent d'un côté d'une coudée, et de l'autre d'une coudée, ce qui dépassera de chacun des deux côtés servira à couvrir les deux côtés du tabernacle.

14. Tu feras aussi le dessus du tabernacle de peaux de belier teintes en rouge, et sur cette couverture tu en mettras encore une quatrième de peaux teintes en bleu céleste.

15. Tu feras des ais de bois de sétim, qu'on placera autour du tabernacle.

16. La longueur de chacun sera de dix coudées, et la largeur, d'une coudée et demie.

17. Chaque colonne aura deux petits angles qui entreront l'un dans l'autre, et toutes les colonnes seront pareilles.

18. Il y en aura vingt du côté méridional contre le vent du midi.

19. Tu fondras quarante bases d'argent, afin que chaque ais soit soutenu par ses deux angles sur deux bases d'argent.

20. Et vingt ais seront aussi de l'autre côté du tabernacle, vers le septentrion,

21. Qui porteront sur quarante bases d'argent : il y aura deux bases pour chaque ais.

22. Et, pour le côté de l'occident du tabernacle, tu feras six ais,

23. Et aussi deux ais qui seront placés aux angles de derrière du tabernacle.

24. Et ces ais seront joints l'un à l'autre depuis le bas jusqu'en haut; et ils entreront tous l'un dans l'autre, comme dans les deux ais qui seront aux angles.

25. Et il y aura huit ais, posés sur seize bases d'argent, deux bases pour chaque ais.

26. Tu feras aussi cinq barreaux de bois de sétim pour unir les ais d'un des côtés du tabernacle,

27. Et cinq autres pour l'autre côté, et un pareil nombre pour les ais du côté qui est vers l'occident.

28. On les mettra à travers les ais depuis une extrémité jusqu'à l'autre.



29. Tu doreras les ais, et tu fondras des anneaux d'or pour y passer les barreaux qui unissent tous les ais, et tu les couvriras de lames d'or.

30. Et tu élèveras le tabernacle suivant le modèle qui t'en a été montré sur la montagne.

31. Tu feras aussi un voile d'hyacinthe, de pourpre, d'écarlate teinte deux fois, et de fin lin retors, d'un ouvrage en broderie, tissu avec une grande variété.

32. Tu le suspendras à quatre colonnes de bois de sétim, couvertes de lames d'or, et qui auront des chapiteaux d'or et des bases d'argent.

33. Et ce voile sera attaché avec des anneaux; tu le placeras devant l'arche du témoi-

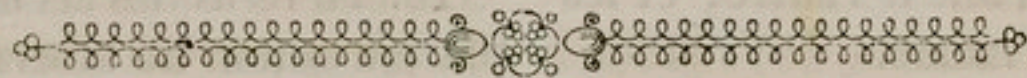
gnage, et il séparera le Saint des saints et le sanctuaire.

34. Et tu placeras le propitiatoire sur l'arche du témoignage dans le Saint des saints;

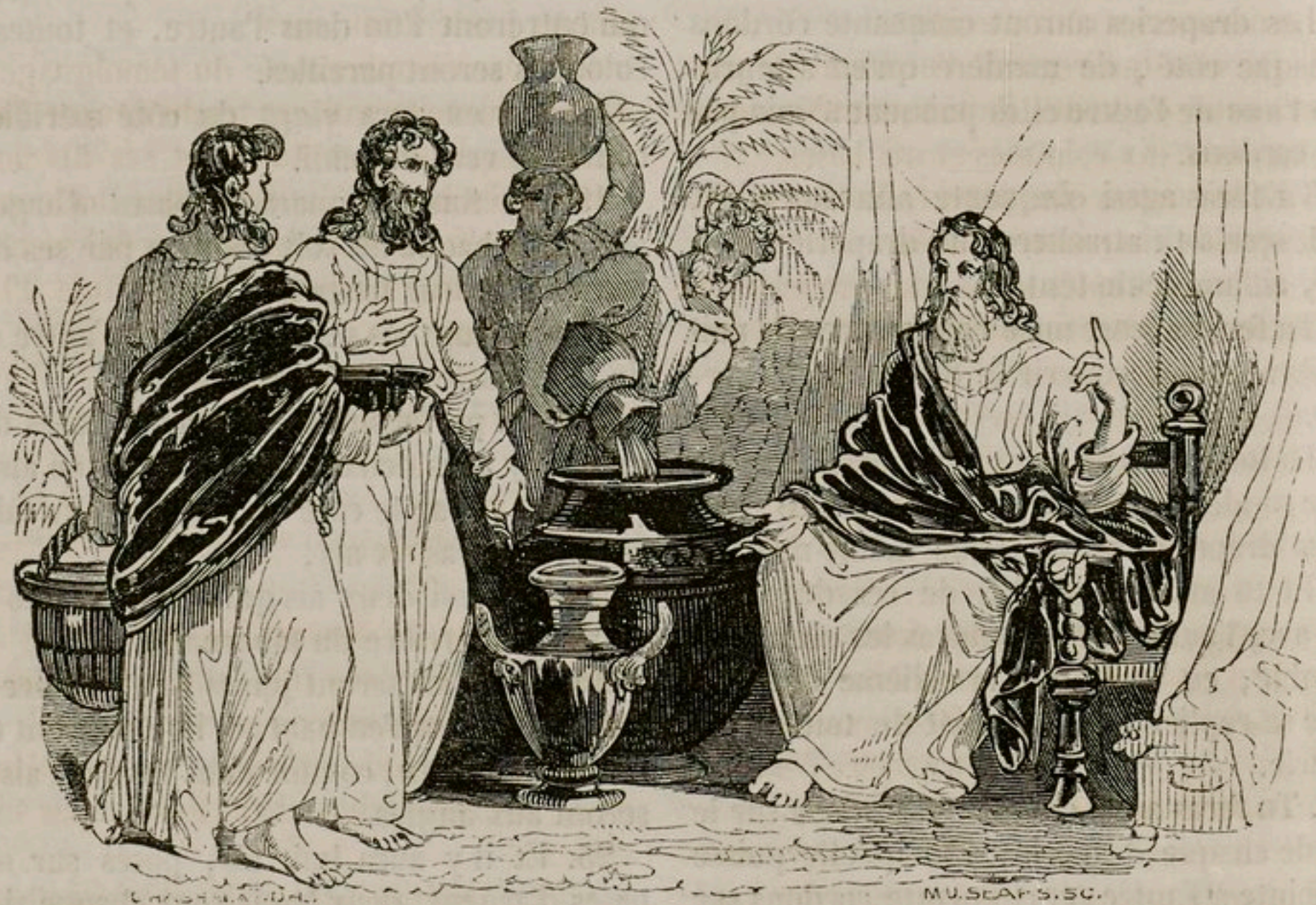
35. Et la table hors du voile; et vis-à-vis de la table, le chandelier au côté méridional du tabernacle: car la table sera du côté de l'aquilon.

36. Tu feras aussi à l'entrée du tabernacle un autre voile d'hyacinthe, de pourpre, d'écarlate teinte deux fois, de fin lin retors, d'un ouvrage en broderie.

37. Et ce voile sera suspendu à cinq colonnes de bois de sétim dorées, dont les chapiteaux seront d'or et les bases d'airain.



## CHAPITRE XXVII.



Tu feras encore un autel de bois de sétim, ayant cinq coudées de long et cinq de large, c'est-à-dire carré, et sa hauteur sera de trois coudées;

2. Et des quatre angles sortiront des cornes: et tu le couvriras d'airain.

3. Tu feras aussi des vases pour recevoir les cendres, des tenailles et des pelles à feu: tu feras tous ces instruments en airain.

4. Tu feras aussi une grille d'airain en forme de rets; elle aura quatre anneaux d'airain aux quatre angles.

5. Tu la mettras sous le foyer de l'autel; et



la grille descendra jusqu'au milieu de l'autel.

6. Tu feras aussi, pour porter l'autel, des leviers de bois de sétim, que tu couvriras de lames d'airain.

7. Tu mettras les leviers dans les anneaux, et ils seront des deux côtés de l'autel pour servir à le porter.

8. Tu feras l'autel vide et creux, et non massif, ainsi qu'il t'a été indiqué sur la montagne.

9. Tu feras aussi le parvis du tabernacle. Ce parvis aura, du côté du midi, des tentures de fin lin retors : ce côté sera de cent coudées de long.

10. Tu y mettras vingt colonnes, avec autant de bases d'airain ; leurs chapiteaux et leurs ornements seront d'argent.

11. Tu en feras autant du côté de l'aquilon : les draperies de cent coudées de longueur, et vingt piliers avec leurs bases d'airain de même nombre ; les chapiteaux des colonnes et leurs ornements seront d'argent.

12. Du côté qui regarde l'occident, le parvis sera orné de voiles de cinquante coudées de long, avec dix colonnes et dix bases.

13. Et la largeur du parvis, du côté de l'orient, sera de cinquante coudées.

14. A l'un des côtés seront des draperies de quinze coudées, trois colonnes et autant de bases.

15. Et de l'autre côté seront aussi des draperies de quinze coudées, trois colonnes et autant de bases.

16. Et à l'entrée du parvis sera une tente de vingt coudées, faite d'un voile d'hyacinthe, de pourpre, d'écarlate teinte deux fois, de fin lin retors, orné de broderie ; l'autre aura quatre colonnes et autant de bases.

17. Toutes les colonnes du parvis seront revêtues de lames d'argent ; leurs chapiteaux et leurs bases seront d'airain.

18. Le parvis aura cent coudées de long, cinquante de large, et cinq de haut. Ses draperies seront de fin lin retors ; et les bases de ses colonnes, d'airain.

19. Tous les vases qui doivent servir aux cérémonies du tabernacle, les pieux, et ceux du parvis, seront d'airain.

20. Ordonne aux enfants d'Israël qu'ils t'apportent de l'huile très pure, découlant des olives brisées dans le mortier, afin que les lampes brûlent toujours.

21. Dans le tabernacle du témoignage, en dehors du voile qui est tendu devant l'arche du témoignage ; et Aaron et ses fils auront soin de ces lampes, afin qu'elles brûlent jusqu'au matin en la présence du Seigneur. Ce sera là le culte perpétuel des enfants d'Israël par héritage.



## CHAPITRE XXVIII.



**P**RENDS avec toi Aaron ton frère et ses fils, et choisis-les entre les enfants d'Israël pour exercer le sacerdoce : Aaron, Nadab et Abiu, Éléazar et Ithamar.

2. Et tu feras à Aaron ton frère un vêtement sacré pour la majesté et l'ornement des cérémonies.

3. Et tu diras à tous ceux dont le cœur est plein de sagesse, à qui j'ai donné l'esprit d'intelligence, qu'ils fassent des vêtements à Aaron ton frère, afin qu'il puisse exercer son ministère d'une manière auguste et sainte.

4. Et ces vêtements seront, le rational, l'éphod, la robe, la tunique de lin, la tiare et

la ceinture ; ils feront ces ornements pour Aaron et pour ses fils, afin qu'ils puissent exercer les fonctions de mon sacerdoce.

5. Et ils prendront de l'or, de l'hyacinthe, de la pourpre teinte deux fois, et du fin lin retors.

6. Et l'éphod sera d'or, d'hyacinthe, de pourpre et d'écarlate teinte deux fois, de fin lin tissu de fils de diverses couleurs.

7. L'éphod aura en haut deux ouvertures qui répondront l'une à l'autre ; et ces deux ouvertures, s'étendant d'abord, se rejoindront.

8. Tout l'ouvrage sera tissu, avec une admirable variété, en or, en hyacinthe, en pour-



pre, en écarlate teinte deux fois, et en fin lin retors.

9. Tu prendras deux pierres d'onyx sur lesquelles tu graveras les noms des enfants d'Israël.

10. Tu graveras six noms sur une pierre, et six sur l'autre, selon l'ordre de leur naissance.

11. Tu y graveras les noms des enfants d'Israël, selon l'art du graveur et du lapidaire, et tu les enchâsseras dans l'or;

12. Et tu les mettras des deux côtés de l'éphod comme un monument pour les enfants d'Israël; et Aaron portera devant le Seigneur leurs noms gravés sur les deux pierres qui sont sur ses épaules, pour en perpétuer le souvenir.

13. Tu feras aussi deux boucles d'or,

14. Et deux petites chaînes d'un or très pur, dont les anneaux seront enlacés les uns dans les autres : tu les feras entrer dans les boucles.

15. Tu feras aussi le rational du jugement d'un tissu de fils de diverses couleurs, de même que l'éphod. Tu emploieras à cet ouvrage l'or, l'hyacinthe, la pourpre, l'écarlate teinte deux fois, et le fin lin retors.

16. Le rational sera carré et double, de la hauteur d'une palme, tant en longueur qu'en largeur.

17. Tu y mettras quatre rangs de pierres précieuses : au premier rang seront la sardoine, la topaze et l'émeraude;

18. Au second rang, l'escarboucle, le saphir et le jaspé;

19. Au troisième, la ligure, l'agate et l'améthyste;

20. Au quatrième, la chrysolite, l'onyx et le béryl. Ils seront enchâssés dans l'or, et rangés selon leur ordre.

21. Et les noms des douze enfants d'Israël y seront gravés séparément, chacun sur une pierre, selon l'ordre des douze tribus.

22. Tu feras pour le rational deux petites chaînes d'un or très fin, dont les anneaux seront enlacés les uns dans les autres;

23. Et deux anneaux d'or que tu mettras en haut du côté du rational.

24. Et les chaînes d'or se joindront aux anneaux qui sont aux extrémités du rational.

25. Et tu feras entrer les extrémités de ces chaînes dans les deux agrafes d'or qui sont des deux côtés de l'éphod qui regarde le rational.

26. Tu feras aussi deux anneaux d'or, que tu mettras aux deux côtés du bas du rational, sur les bords qui répondent à l'éphod par derrière.

27. Tu feras deux autres anneaux d'or que tu mettras au bas de l'éphod, des deux côtés qui regardent les anneaux qui servent à attacher le rational, afin que l'éphod et le rational soient unis.

28. Le rational sera attaché par ses anneaux aux anneaux de l'éphod avec une bande d'hyacinthe, afin que le rational et l'éphod soient unis l'un à l'autre.

29. Et Aaron portera les noms des enfants d'Israël dans le rational du jugement sur sa poitrine, lorsqu'il entrera dans le sanctuaire, afin que le rational soit un monument éternel devant le Seigneur.

30. Tu graveras dans le rational du jugement ces mots : *Doctrine et vérité*. Aaron les portera sur sa poitrine lorsqu'il sera devant le Seigneur, et il aura toujours sur son cœur le jugement des enfants d'Israël en présence du Seigneur.

31. Tu feras aussi la tunique de l'éphod; elle sera toute d'hyacinthe.

32. Tu feras en haut une ouverture au milieu pour passer la tête, et autour de cette ouverture un bord tissu comme on a coutume de le faire aux extrémités des vêtements, de peur qu'ils ne se rompent.

33. Tu mettras en bas et autour de cette même robe, comme des grenades faites d'hyacinthe, de pourpre, d'écarlate teinte deux fois, entremêlées de sonnettes.

34. En sorte qu'il y aura une sonnette d'or et une grenade, et une sonnette d'or et une autre grenade, et toujours ainsi.

35. Aaron se revêtira de cette tunique dans les fonctions de son ministère, afin que l'on entende le bruit des sonnettes quand il entrera dans le sanctuaire en la présence du Seigneur, ou qu'il en sortira, et qu'il ne meure pas.

36. Tu feras aussi une lame de l'or le plus pur, sur laquelle tu feras graver ces mots : *La sainteté est au Seigneur*;



37. Et tu l'attacheras à la tiare avec une bandelette d'hyacinthe,

38. Sur le front du souverain pontife. Et Aaron portera les iniquités que les enfants d'Israël ont commises dans les offrandes qu'ils ont faites et dans les sacrifices qu'ils ont offerts. Cette lame sera toujours sur son front, afin que le Seigneur leur pardonne.

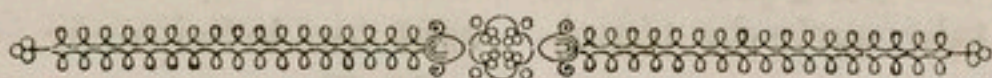
39. Et tu feras aussi une tunique étroite de fin lin et une tiare aussi de fin lin, et la ceinture sera d'un ouvrage de broderie.

40. Tu feras des tuniques de lin, des ceintures et des tiars aux fils d'Aaron pour la gloire et l'ornement de leur ministère.

41. Et tu revêtiras Aaron ton frère et ses fils de tous ces habits; tu leur consacreras les mains à tous, et tu les sanctifieras, afin qu'ils exercent le ministère de mon sacerdoce.

42. Tu leur feras des vêtements de lin, depuis les reins jusqu'aux cuisses, pour couvrir la honte de leur nudité.

43. Aaron et ses fils s'en revêtiront lorsqu'ils entreront dans le tabernacle du témoignage, ou lorsqu'ils approcheront de l'autel pour servir dans le sanctuaire, de peur qu'ils ne se rendent coupables d'iniquité, et qu'ils ne meurent. Cette ordonnance sera une loi perpétuelle pour Aaron et pour sa postérité après lui.



## CHAPITRE XXIX.



**E**t voici ce que tu feras pour consacrer prêtres Aaron et ses fils : Tu prendras un veau du troupeau et deux béliers sans tache ;

2. Des pains sans levain et des gâteaux sans levain pétris à l'huile, et des pâtes sans levain arrosées d'huile; tu les feras tous de la plus pure farine de froment ;

3. Et, les plaçant dans une corbeille, tu me les présenteras, et tu feras approcher un veau et deux béliers.

4. Et Aaron et ses fils seront à l'entrée du tabernacle du témoignage; et quand tu auras purifié avec de l'eau le père et ses fils,

5. Tu revêtiras Aaron de ses habits, c'est-à-dire de la tunique, de la robe de lin, de l'éphod et du rational, que tu lieras avec sa ceinture.



6. Tu mettras la tiare sur sa tête, et tu appliqueras la lame sainte sur sa tiare.

7. Et tu répandras sur sa tête l'huile d'onction, et ainsi il sera consacré.

8. Tu feras approcher ses fils, tu les revêtiras de tuniques de lin, et tu les entoureras de ceintures.

9. Tu leur mettras la mitre sur la tête, et ils seront mes prêtres pour me rendre un culte éternel; et, après que tu auras consacré leurs mains,

10. Tu amèneras le veau devant le tabernacle du témoignage, et Aaron et ses fils poseront leurs mains sur sa tête;

11. Et tu l'immoleras en la présence du Seigneur, à l'entrée du tabernacle du témoignage;

12. Et, prenant avec les doigts du sang du veau, tu le mettras sur les cornes de l'autel, et tu répandras le reste du sang au pied de l'autel.

13. Tu prendras toute la graisse qui couvre les intestins, et le lobe du foie avec les deux reins, et la graisse qui les couvre, et tu les offriras sur le feu de l'autel.

14. Mais tu brûleras hors du camp la chair du veau, sa peau et ses excréments, parce que c'est une hostie pour le péché.

15. Et ayant pris un des béliers, Aaron et ses fils mettront leurs mains sur sa tête;

16. Et, lorsque tu l'auras immolé, tu en prendras le sang, et tu le répandras autour de l'autel.

17. Et tu couperas ensuite le bélier par morceaux, et, après en avoir lavé les intestins et les pieds, tu les mettras sur les autres parties de son corps déjà coupées et sur sa tête;

18. Et tu offriras le bélier pour être brûlé tout entier sur l'autel: car c'est l'oblation du Seigneur et le sacrifice qui lui est d'une odeur agréable.

19. Tu prendras aussi l'autre bélier, et Aaron et ses fils lui mettront les mains sur la tête;

20. Et, l'ayant immolé, tu en recueilleras le sang, et tu en mettras sur l'extrémité de l'oreille droite d'Aaron et de ses fils, et sur les pouces de leur main droite et de leur pied droit, et tu répandras le reste du sang tout autour de l'autel.

21. Tu prendras aussi du sang qui est sur

l'autel et de l'huile d'onction, et tu en arroseras Aaron et ses vêtements, ses fils et leurs vêtements; et, après les avoir ainsi consacrés avec leurs habits,

22. Tu prendras la graisse du bélier, la queue et la graisse qui couvre les entrailles, et le lobe du foie, et les deux reins, et la graisse qui est par-dessus, et l'épaule droite, parce que c'est le bélier de la consécration.

23. Tu prendras aussi une partie d'un pain, un gâteau frotté d'huile, et une pâte de la corbeille des pains azymes, qui est devant le Seigneur;

24. Et tu les mettras dans les mains d'Aaron et de ses fils, et tu les consacreras, les élevant vers le Seigneur.

25. Tu recevras ensuite toutes ces offrandes de leurs mains, et tu les feras brûler sur l'autel en holocauste, pour répandre une odeur agréable devant le Seigneur, parce que c'est son oblation.

26. Tu recevras aussi la poitrine du bélier qui a servi à la consécration d'Aaron, et tu la sanctifieras en l'élevant devant le Seigneur, et elle sera réservée pour ta part du sacrifice.

27. Tu sanctifieras aussi la poitrine qui a été consacrée, et l'épaule que tu as séparée du bélier,

28. Laquelle a servi à la consécration d'Aaron et de ses fils: c'est la part qui sera réservée à Aaron et à ses fils, parmi les oblations des enfants d'Israël, par un droit perpétuel et immuable, parce que ces parties sont comme les prémices des offrandes et des hosties pacifiques que les Israélites offrent au Seigneur.

29. Les fils d'Aaron auront, après sa mort, ses habits sacrés, afin qu'en étant revêtus ils reçoivent l'onction sainte, et que leurs mains soient consacrées au Seigneur.

30. Celui de ses fils qui lui aura succédé comme grand prêtre, et qui entrera dans le tabernacle pour exercer ses fonctions dans le sanctuaire, portera ses vêtements durant sept jours.

31. Tu prendras le bélier qui aura été offert à la consécration d'Aaron, et tu en feras cuire la chair dans le lieu saint.

32. Aaron et ses fils mangeront de cette chair et des pains qui seront dans la corbeille, à l'entrée du tabernacle du témoignage,



33. Afin que leur sacrifice leur rende Dieu favorable, et que leurs mains, qui ont fait des offrandes au Seigneur, soient consacrées. L'étranger ne mangera pas de ces pains, parce qu'ils sont saints.

34. S'il reste de ces pains sanctifiés ou de cette chair consacrée jusqu'au matin, tu les brûleras : on ne les mangera pas, parce qu'ils sont sanctifiés.

35. Tu exécuteras tout ce que je t'ai ordonné touchant Aaron et ses fils : tu consacreras leurs mains pendant sept jours.

36. Tu offriras chaque jour un veau pour l'expiation du péché ; et, après avoir immolé l'hostie d'expiation, tu purifieras l'autel, et tu y feras des onctions saintes pour le sanctifier.

37. Après l'expiation, tu le consacreras durant sept jours, et il sera d'une sainteté inviolable : quiconque le touchera sera sanctifié.

38. Voici ce que tu feras sur l'autel : tu y sacrifieras, chaque jour, dans toute la suite des temps, deux agneaux de l'année ;

39. Un agneau le matin, et un autre le soir.

40. Tu offriras avec l'agneau du matin la

dixième partie d'un éphi, et la plus pure farine, et la quatrième partie d'un hin de l'huile d'olive la plus pure, et autant de vin.

41. Tu feras la même offrande et de la même manière pour le second agneau qu'on immole le soir, comme un sacrifice dont l'odeur m'est agréable.

42. C'est le sacrifice que tu offriras au Seigneur par un culte continué de race en race, devant le Seigneur, à l'entrée du tabernacle du témoignage, où je t'appellerai pour te parler.

43. C'est de là que je te donnerai mes ordres pour les enfants d'Israël, et l'autel sera sanctifié par ma gloire.

44. Je sanctifierai aussi le tabernacle du témoignage avec l'autel, et Aaron et ses fils, afin qu'ils exercent les fonctions de mon sacerdoce.

45. Et j'habiterai au milieu des enfants d'Israël, et je serai leur Dieu,

46. Et ils sauront que je suis le Seigneur leur Dieu, qui les ai tirés de l'Égypte, afin d'habiter au milieu d'eux, moi qui suis le Seigneur leur Dieu.



## CHAPITRE XXX.



U feras aussi, pour brûler les parfums, un autel de bois de sétim,

2. D'une coudée de long et une de large, c'est-à-dire carré, et de deux coudées de hauteur ; et des cornes sortiront de ses angles.

3. Tu revêtiras l'autel d'un or très pur, la table, les côtés et les cornes, et tu feras une couronne d'or tout autour ;

4. Et deux anneaux d'or sous sa couronne : deux aux deux côtés de l'autel, pour faire entrer les leviers qui serviront à le porter.

5. Tu feras ces leviers de bois de sétim, et tu les doreras.

6. Et tu placeras cet autel devant le voile qui est suspendu à l'arche du témoignage, et devant le propitiatoire qui couvre l'arche, où je te parlerai.

7. Et Aaron y brûlera tous les matins des parfums d'une odeur suave : il les brûlera, quand il préparera les lampes dans le saint lieu.

8. Et lorsqu'il les allumera vers le soir, il brûlera les parfums qui doivent s'élever de génération en génération devant le Seigneur.

9. Tu n'offriras sur cet autel, ni parfum étranger, ni holocauste, ni oblation, et tu n'y feras point de libations.

10. Et Aaron priera une fois l'an près des cornes de l'autel en y répandant le sang de l'hostie offerte pour le péché, et il apaisera le Seigneur sur cet autel dans la suite des générations : cérémonie inviolable et sainte.

11. Et le Seigneur parla encore à Moïse, disant :

12. Lorsque tu auras fait le dénombrement des enfants d'Israël, tous donneront au Sei-



gneur le prix de leur rançon, afin qu'ils ne soient point frappés de plaies, lorsque ce dénombrement aura été fait.

13. Tous ceux qui seront nommés donneront un demi-sicle, selon le poids du sanctuaire. Le sicle vaut vingt oboles. Un demi-sicle sera offert au Seigneur.

14. Tous ceux qui ont vingt ans et au-dessus entreront dans le dénombrement, et feront cette offrande au Seigneur.

15. Le riche ne donnera pas plus d'un demi-sicle, et le pauvre ne donnera pas moins.

16. Et l'argent demandé aux enfants d'Israël sera employé aux usages du tabernacle du témoignage, afin que cette oblation soit un monument devant le Seigneur, pour l'expiation de vos âmes.

17. Et le Seigneur parla encore à Moïse, disant :

18. Tu feras un bassin d'airain élevé à sa base pour s'y laver, et tu le placeras entre le tabernacle du témoignage et l'autel, et tu y mettras de l'eau.

19. Aaron et ses fils y laveront leurs mains et leurs pieds,

20. Lorsqu'ils entreront dans le tabernacle du témoignage, et qu'ils s'approcheront de l'autel, pour y offrir l'encens au Seigneur,

21. De peur qu'ils ne meurent. Cette loi sera, pour Aaron et pour ses descendants, une loi perpétuelle dans la suite des générations.

22. Le Seigneur parla à Moïse, disant :

23. Prends des aromates, cinq cents sicles de la myrrhe la plus précieuse, la moitié moins de cinnamome c'est-à-dire, deux cent cinquante sicles, et autant de roseau aromatique,

24. Cinq cents sicles de cannelle, au poids du sanctuaire, et la mesure d'un hin d'huile d'olive.

25. Et tu feras de l'huile pour servir aux onctions saintes, un parfum composé par l'art du parfumeur ;

26. Et tu en oindras le tabernacle du témoignage, et l'arche du testament,

27. Et la table avec ses vases, et le chandelier, et tout ce qui est à son usage, et l'autel des parfums,

28. L'autel des holocaustes et tout ce qui sert à leur usage.

29. Et tu sanctifieras toutes ces choses, et elles deviendront très-saintes : tout homme qui les touchera sera sanctifié.

30. Tu oindras Aaron et ses fils, et tu les sanctifieras, afin qu'ils remplissent mon sacerdoce.

31. Tu diras aussi aux enfants d'Israël : Cette huile de l'onction sainte me sera réservée dans la suite des générations.

32. Aucun homme ne s'en parfumera, et vous n'en ferez point de la même composition, parce qu'elle est sainte, et que vous la considérez comme telle.

33. Quiconque en composera de semblable, ou qui en répandra sur un étranger, sera exterminé du milieu de son peuple.

34. Et le Seigneur dit encore à Moïse : Prends des aromates, du stacté, de l'onix, du galbanum odoriférant, et de l'encens le plus pur ; tout cela d'un poids égal :

35. Et tu en feras un parfum aromatique selon l'art du parfumeur, mêlé avec soin, pur et digne de m'être offert.

36. Et lorsque tu l'auras réduit en une poudre très fine, tu en mettras devant l'arche de la loi, dans le tabernacle du témoignage, au lieu où je t'apparaitrai. Ce parfum sera pour vous une chose très-sainte.

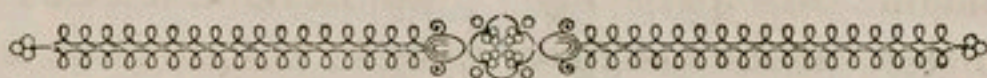
37. Vous n'en composerez point de semblable pour votre usage, parce qu'il est consacré au Seigneur.

38. Quiconque en aura fait de semblable pour en respirer l'odeur sera retranché du milieu de son peuple.

sa  
les  
vra  
cie  
6  
fils  
mis  
hab  
ai c  
7  
mo  
et t  
8  
d'or  
et l'  
9  
ses  
1  
pré  
sent

nous  
à Mo  
gypte  
2. l  
d'or  
vos f





## CHAPITRE XXXI.



Et le Seigneur parla à Moïse, disant :

2. Voilà que j'ai appelé par son nom Béséléel, fils d'Uri, fils de Hur de la tribu de Juda,

3. Et je l'ai rempli de l'esprit de Dieu, de sagesse, d'intelligence, et de science dans tous les arts,

4. Pour inventer ou pour exécuter les ouvrages d'or, d'argent et d'airain;

5. Pour travailler le marbre, les pierres précieuses et tous les bois.

6. Et je lui ai donné pour compagnon Ooliab, fils d'Achisamech de la tribu de Dan. Et j'ai mis la sagesse dans le cœur de tous les ouvriers habiles, afin qu'ils fassent tout ce que je vous ai ordonné :

7. Le tabernacle de l'alliance, l'arche du témoignage et le propitiatoire qui est au-dessus, et tout ce qui doit servir dans le tabernacle;

8. Et la table et ses vases, et le chandelier d'or très pur avec tout ce qui sera à son usage, et l'autel des parfums;

9. Et l'autel des holocaustes et tous ses vases, et le bassin avec sa base;

10. Les vêtements sacrés pour Aaron, grand prêtre, et ceux de ses fils, afin qu'ils remplissent les fonctions du sacerdoce;

11. L'huile de l'onction sainte, et le parfum aromatique pour le sanctuaire : ils feront tout ce que je vous ai ordonné.

12. Et le Seigneur parla à Moïse, disant :

13. Parle aux enfants d'Israël, et tu leur diras : Ayez soin de garder le sabbat ; car c'est un signe entre moi et vous dans la suite de vos générations, afin que vous sachiez que moi je suis le Seigneur qui vous sanctifie.

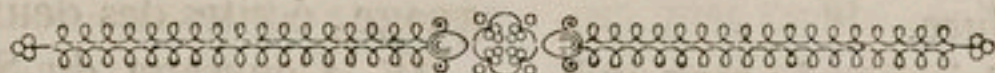
14. Observez mon sabbat, et qu'il vous soit sacré : celui qui le violera sera puni de mort ; si quelqu'un travaille ce jour-là, il sera retranché du milieu de son peuple.

15. Vous travaillerez les six autres jours ; mais le septième est le sabbat et le repos consacré au Seigneur : quiconque fera quelque ouvrage en ce jour-là mourra.

16. Que les enfants d'Israël gardent le sabbat, et qu'ils le célèbrent dans la suite de leurs générations. C'est un pacte éternel,

17. Et un signe à jamais entre moi et les enfants d'Israël : car le Seigneur a fait en six jours le ciel et la terre ; mais au septième il s'est reposé.

18. Et le Seigneur, ayant achevé de parler à Moïse sur la montagne de Sinaï, lui donna deux tables de pierre qui contenaient la loi écrite du doigt de Dieu.



## CHAPITRE XXXII.



Or le peuple, voyant que Moïse tardait à descendre de la montagne, s'assembla contre Aaron, et lui dit : Lève-toi, fais-nous des dieux qui marchent devant nous ; car nous ne savons ce qui est arrivé à Moïse, cet homme qui nous a tirés de l'Égypte.

2. Et Aaron leur répondit : Otez les ornements d'or qui sont aux oreilles de vos femmes, de vos fils et de vos filles, et apportez-les-moi.

3. Et le peuple fit ce qu'Aaron lui avait ordonné, lui apportant tous ces ornements d'or.

4. Et Aaron les ayant reçus, les jeta en fonte et en forma un veau. Et les Israélites dirent : Voilà vos dieux, ô Israël ! qui vous ont tiré de la terre d'Égypte.

5. Ce qu'Aaron ayant vu, il dressa un autel devant le veau, et fit crier par un héraut : Demain sera la fête solennelle du Seigneur.

6. Et, se levant le matin, ils offrirent des holocaustes et des victimes pacifiques ; et le





peuple s'assit pour manger et pour boire, et tous se levèrent pour danser.

7. Or le Seigneur parla à Moïse, disant : Va, descends ; le peuple que tu as tiré de la terre d'Égypte, a péché.

8. Ils ont bientôt quitté la voie que tu leur as montrée ; ils se sont fait un veau jeté en fonte ; ils l'ont adoré, et, lui offrant des sacrifices, ils ont dit : Ce sont là vos dieux, ô Israël ! qui vous ont tiré de la terre d'Égypte.

9. Le Seigneur dit encore à Moïse : Je vois que ce peuple a la tête dure.

10. Maintenant donc laisse-moi : mon indignation s'allumera contre eux, et je les exterminerai, et je te rendrai le père d'un grand peuple.

11. Or Moïse conjurait le Seigneur, son Dieu, disant : Seigneur, pourquoi votre colère s'allumerait-elle contre votre peuple, que vous avez tiré de la terre d'Égypte avec une grande puissance et par la force de votre bras ?

12. Que les Égyptiens, je vous en conjure, ne disent pas : C'est pour leur mal qu'il les a fait sortir, afin de les tuer sur les montagnes, et de les exterminer de la face de la terre : que votre colère s'apaise, et détourne le mal que vous préparez à votre peuple.

13. Souvenez-vous d'Abraham, d'Isaac et d'Israël, vos serviteurs, à qui vous avez juré par vous-même, disant : Je multiplierai votre postérité comme les étoiles du ciel ; et je donnerai toute la terre dont je vous ai parlé à votre postérité, et elle la possèdera à jamais comme son héritage.

14. Et le Seigneur s'apaisa, et ne fit pas le mal qu'il avait médité contre son peuple.

15. Or Moïse descendit de la montagne, portant en ses mains les deux tables du témoignage, écrites des deux côtés,

16. L'ouvrage du Seigneur ; et l'écriture était celle de Dieu, gravée en ces tables.

17. Or Josué entendant le tumulte et les cris du peuple, dit à Moïse : Des cris de guerre s'élèvent dans le camp.

18. Moïse répondit : Ce n'est là ni le cri des soldats qui s'animent au combat, ni celui d'une troupe qui met en fuite ses ennemis : j'entends des chants de joie.

19. Et, s'étant approché du camp, il vit le veau et les danses ; et il fut très irrité, et il jeta les tables qu'il tenait entre ses mains, et les brisa au pied de la montagne ;

20. Et, ayant pris le veau qu'ils avaient fait, il le brûla et le réduisit en poudre, et jeta cette



poudre dans l'eau, et la fit boire aux enfants d'Israël.

21. Or Moïse dit à Aaron : Que vous a fait ce peuple pour attirer sur lui un si grand péché ?

22. Aaron répondit : Que la colère de mon seigneur ne s'embrase point ; vous connaissez ce peuple, et combien il est porté au mal.

23. Ils m'ont dit : Fais-nous des dieux qui marchent devant nous, car nous ne savons ce qui est arrivé à Moïse, à cet homme qui nous a tirés de l'Égypte.

24. Et je leur ai dit : Qui de vous a de l'or ? Ils l'ont apporté et me l'ont donné : je l'ai jeté dans le feu, et ce veau en est sorti.

25. Moïse voyant donc que ce peuple était dénué de tout secours (car Aaron l'avait dépouillé et exposé à l'ignominie au milieu de ses ennemis),

26. Il se tint à la porte du camp, et il dit : Qui est pour le Seigneur, qu'il se joigne à moi. Et tous les enfants de Lévi s'assemblèrent auprès de lui.

27. Il leur dit : Voici ce que dit le Seigneur le Dieu d'Israël : Que chacun prenne un glaive à son côté ; passez et repassez au travers du camp d'une porte à l'autre ; que chacun tue son frère, son ami, et celui qui lui est le plus proche.

28. Les enfants de Lévi firent ce que Moïse leur avait ordonné ; et en ce jour-là il y eut envi-

ron trois mille hommes du peuple mis à mort<sup>1</sup>.

29. Et Moïse leur dit : Vous avez consacré aujourd'hui vos mains au Seigneur, en tuant chacun votre fils et votre frère, et attiré sur vous sa bénédiction.

30. Le lendemain Moïse dit au peuple : Vous avez commis un très grand péché : je monterai vers le Seigneur, pour voir si je pourrai obtenir le pardon de votre crime.

31. Moïse retourna donc vers le Seigneur, et lui dit : Écoutez-moi, je vous supplie. Le peuple a commis un très grand péché, puisqu'il s'est fait des dieux d'or : mais pardonnez-lui cette faute,

32. Ou effacez-moi maintenant de votre livre que vous avez écrit.

33. Le Seigneur lui répondit : J'effacerai de mon livre celui qui aura péché contre moi.

34. Mais, toi, va, conduis ce peuple où je t'ai dit : mon ange marchera devant toi ; mais, au jour de la vengeance, je les punirai du crime qu'ils ont commis.

35. Le Seigneur frappa donc le peuple, parce qu'il avait sacrifié au veau d'or qu'Aaron lui avait fait.

<sup>1</sup> La Vulgate dit vingt-trois mille hommes, mais les versions grecque, arabe, syriaque, chaldaïque, ainsi que le texte hébreu, ne portent que trois mille. Le savant Philon ne compte de même qu'environ trois mille hommes.



## CHAPITRE XXXIII.

**L**e Seigneur parla à Moïse, disant : Va, sors de ce lieu, toi et ton peuple que tu as tiré de la terre d'Égypte ; et conduis-le vers la terre que j'ai promise avec serment à Abraham, à Isaac et à Jacob, disant : Je donnerai ce pays à votre postérité.

2. Et j'enverrai un ange devant toi, et je chasserai les Chananéens, les Amorrhéens, les Héthéens, les Phérézéens, les Hévéens et les Jébuséens.

3. Et vous entrerez dans cette terre où coulent des ruisseaux de lait et de miel ; car je

n'y monterai pas avec vous, de peur que je ne vous extermine durant le chemin, parce que vous êtes un peuple à la tête dure.

4. Et le peuple, entendant cette parole terrible, pleura, et nul ne prit ses armes.

5. Car le Seigneur avait dit à Moïse : Parle aux enfants d'Israël : Vous êtes un peuple à la tête dure : si je viens un moment au milieu de vous, je vous exterminerai. Quittez donc maintenant vos ornements, afin que je sache ce que je ferai.

6. Les enfants d'Israël déposèrent donc leurs ornements au pied de la montagne d'Horeb.





7. Et Moïse, levant le tabernacle, le dressa au loin hors du camp, et l'appela le tabernacle du témoignage; et tous ceux qui désiraient consulter le Seigneur allaient au tabernacle du témoignage, hors du camp.

8. Et, lorsque Moïse allait vers ce tabernacle, tout le peuple se levait et chacun se tenait debout à l'entrée de sa tente, et ils suivaient Moïse des yeux, jusqu'à ce qu'il fût entré dans le tabernacle.

9. Et, quand Moïse était entré dans le tabernacle, la colonne de nuée descendait, et s'arrêtait à la porte; et le Seigneur parlait à Moïse.

10. Tous, voyant que la colonne de nuée s'arrêtait à l'entrée du tabernacle, se tenaient debout, et ils se prosternaient ensuite à la porte de leurs tentes.

11. Et le Seigneur parlait à Moïse face à face, comme un homme parle à son ami; et, lorsque Moïse retournait au camp, le jeune Josué, fils de Nun, son serviteur, ne quittait point le tabernacle.

12. Or Moïse dit au Seigneur: Vous me commandez de conduire ce peuple, et vous ne me dites pas qui vous enverrez avec moi; et vous m'avez dit: Je vous connais par votre nom, et vous avez trouvé grâce devant moi.

13. Maintenant donc, si j'ai trouvé grâce devant vous, faites que je vous voie, et que je vous connaisse, et que je trouve toujours grâce devant vos yeux. Soyez propice à cette multitude, votre peuple.

14. Et le Seigneur dit: Je marcherai moi-même devant vous, et je vous donnerai le repos.

15. Si vous ne marchez vous-même devant nous, reprit Moïse, ne nous faites point sortir de ce lieu.

16. Car à quoi connaissons-nous que nous avons trouvé grâce devant vous, moi et votre peuple, si vous ne marchez avec nous, afin que nous soyons glorifiés par tous les peuples qui habitent sur la surface de la terre?

17. Or le Seigneur dit à Moïse: Je ferai encore ce que tu as demandé; car tu as trouvé grâce devant moi, et je te connais par ton nom.

18. Moïse dit: Je vous supplie de me faire voir votre gloire.

19. Dieu répondit: Je ferai passer toute ma gloire devant toi, et je prononcerai en ta présence le nom du Seigneur; car je ferai grâce à qui je voudrai, et miséricorde à qui il me plaira.

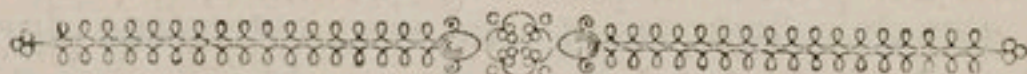
20. Mais tu ne pourras voir ma face; car l'homme ne me verra point sans mourir.

21. Et il ajouta: Voici un lieu près de moi: tu te tiendras là sur ce rocher.

22. Lorsque ma gloire passera, je te placerai dans un creux du rocher, et je te couvrirai de ma main, jusqu'à ce que ma gloire soit passée.

23. Ensuite je retirerai ma main, et tu me verras par derrière; mais il ne te sera point donné de voir ma face<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> L'Exode est d'un bout à l'autre une image admirable de la Rédemption. C'est ici le Verbe divin qui parle à Moïse. Voici le sens que renferme ce passage: Vous ne pourriez supporter l'éclat de ma présence, si je me présentais aux hommes face à face, mais je couvrirai ma gloire sous le voile de l'humanité, et vous me verrez ainsi. Moïse est l'image de Jésus-Christ. La terre d'Égypte figure l'asservissement aux passions, et la terre promise c'est le ciel. Le désert c'est la vie humaine avec ses périls et ses obstacles.



## CHAPITRE XXXIV.



Le Seigneur dit ensuite à Moïse: fais deux tables de pierre semblables aux premières, et j'y écrirai les paroles qui étaient sur les tables que tu as brisées.

2. Sois prêt dès le matin pour monter aus-

sitôt sur le mont Sinaï, et tu demeureras avec moi sur le haut de la montagne.

3. Que nul ne monte avec toi, que nul ne paraisse sur toute la montagne; que les bœufs et les brebis ne paissent pas auprès.

4. Moïse tailla donc deux tables de pierre





semblables aux premières, et se leva de grand matin; il monta sur la montagne de Sinaï, selon que le Seigneur le lui avait ordonné, portant entre ses mains ces deux tables de pierre.

5. Alors le Seigneur, étant descendu dans la nuée, se présenta devant Moïse, et lui fit entendre le nom du Seigneur.

6. Et le Seigneur, passant devant Moïse, dit : Le Roi des rois, le Seigneur, est un Dieu miséricordieux et clément, patient, riche en miséricorde, et très véritable ;

7. Qui conserve sa miséricorde jusqu'à mille générations; qui efface l'iniquité, le crime et le péché; devant qui nul n'est innocent par lui-même; qui punit l'iniquité des pères sur les enfants et sur les enfants des enfants, jusqu'à la troisième et la quatrième génération.

8. Moïse se hâta de s'incliner jusqu'à terre, et l'adora.

9. Et il dit : Seigneur, si j'ai trouvé grâce devant vous, je vous conjure de marcher au milieu de nous; car ce peuple a la tête dure; et vous effacerez nos iniquités et nos péchés; et vous nous posséderez comme votre héritage.

10. Le Seigneur répondit : Je vais faire alliance avec vous à la vue de tout le peuple : j'opèrerai des merveilles qui n'ont point été

vues jusqu'ici dans toute la terre, ni chez aucune nation; afin que ce peuple au milieu duquel tu es soit témoin de l'œuvre terrible que je dois accomplir.

11. Observe avec soin tout ce que je t'ordonne aujourd'hui. Je chasserai moi-même devant vous les Amorrhéens, les Chananéens, les Héthéens, les Phéréziens, les Hévéens et les Jébuséens.

12. Gardez-vous de faire jamais alliance avec les habitants du pays dans lequel vous devez entrer, de peur que ce ne soit pour vous un piège ;

13. Mais détruisez leurs autels, brisez leurs statues, et coupez leurs bois.

14. N'adorez point de dieu étranger : le Seigneur s'appelle le Dieu jaloux; il veut être aimé seul.

15. Ne faites donc point d'alliance avec les hommes de cette terre, de peur que, quand ils se seront corrompus avec leurs dieux, et qu'ils leur auront sacrifié, quelqu'un d'entre eux ne vous appelle à manger de ce qu'il leur aura immolé.

16. Vous ne recevrez pas leurs filles pour épouses de vos fils, de peur qu'après s'être livrées elles-mêmes à leurs dieux, elle n'engagent vos fils à s'y livrer eux-mêmes.



17. Vous ne vous ferez point de dieu jeté en fonte.

18. Vous observerez la fête solennelle des pains sans levain : vous mangerez, sept jours durant, les pains azymes, au mois des nouveaux blés, comme je vous l'ai ordonné; car vous êtes sortis de l'Égypte en ce mois où les épis mûrissent.

19. Tout mâle qui sort le premier du sein de sa mère sera à moi; et même les mâles premiers-nés de tous les animaux, des bœufs ou des brebis, seront à moi.

20. Vous rachèterez avec un agneau ou avec un chevreau le premier-né de l'âne : si vous ne le rachetez point, vous le tuerez. Vous rachèterez le premier-né de vos fils, et nul ne paraîtra devant moi les mains vides.

21. Vous travaillerez pendant six jours, et le septième vous cesserez de labourer et de moissonner.

22. Vous célébrerez la fête des semaines, en offrant les prémices de la moisson du froment; et vous ferez la fête de la récolte des fruits dans le premier mois de l'année.

23. Trois fois l'année, tout mâle d'entre vous se présentera devant le Tout-Puissant, le Seigneur, le Dieu d'Israël.

24. Car, lorsque j'aurai chassé les nations devant vous, et que j'aurai étendu les limites de votre terre, nul ne s'emparera de votre terre, tant que vous viendrez vous présenter trois fois l'année devant le Seigneur votre Dieu.

25. Vous n'offrirez point avec du levain le sang de la victime; et il ne restera rien de l'hostie de la fête de Pâque jusqu'au matin.

26. Vous offrirez les prémices des fruits de

votre terre en la maison du Seigneur votre Dieu; et vous ne cuirez point le chevreau dans le lait de sa mère.

27. Le Seigneur dit encore à Moïse : Écris toutes ces paroles par lesquelles j'ai fait alliance avec toi et avec Israël.

28. Moïse demeura donc là avec le Seigneur quarante jours et quarante nuits, sans manger et sans boire, et le Seigneur écrivit sur les tables les dix paroles de l'alliance.

29. Et, lorsque Moïse descendit de la montagne de Sinäi, portant entre ses mains les deux tables du témoignage, il ne savait pas que son visage jetait des rayons de lumière depuis son entretien avec le Seigneur.

30. Or Aaron et tous les enfants d'Israël, voyant l'éclat du visage de Moïse, craignirent de s'approcher de lui.

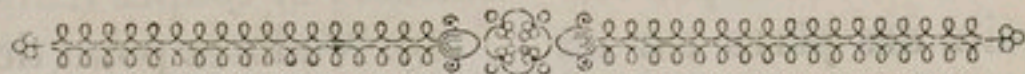
31. Et Moïse ayant appelé Aaron et les princes de la synagogue, ils revinrent, et, après qu'il leur eut parlé,

32. Tous les enfants d'Israël vinrent aussi vers lui, et il leur prescrivit toutes les choses que le Seigneur lui avait dites sur le mont Sinäi.

33. Et, ayant achevé ces discours, il mit un voile sur son visage.

34. Et lorsqu'il allait devant le Seigneur et qu'il lui parlait, il ôtait ce voile jusqu'à ce que le Seigneur s'éloignât; et alors il disait aux enfants d'Israël tout ce que le Seigneur lui avait ordonné.

35. Les enfants d'Israël voyaient que le visage de Moïse jetait des rayons, quand il sortait du tabernacle; mais il le voilait de nouveau, quand il avait à leur parler.



## CHAPITRE XXXV.



MOÏSE, ayant donc assemblé toute la multitude des enfants d'Israël, leur dit : Voici ce que le Seigneur vous a ordonné de faire.

1. Vous travaillerez durant six jours; le septième jour sera pour vous un jour saint : quiconque fera quelque ouvrage en ce jour-là sera puni de mort.

2. Vous n'allumerez point de feu dans vos demeures le jour du sabbat.

3. Moïse dit encore à toute l'assemblée des enfants d'Israël : Voici ce que le Seigneur a ordonné, disant :

4. Mettez à part les oblations pour le Seigneur. Que chacun de vous offre au Seigneur volontairement l'or, l'argent et l'airain ;



6. L'hyacinthe et la pourpre, l'écarlate teinte deux fois, le fin lin et la toison des chèvres ;

7. Des toisons de brebis teintes en rouge, des toisons violettes et du bois de sétim ;

8. De l'huile pour les lampes, et des aromates pour l'huile d'onction et pour les parfums aromatiques ;

9. Des pierres d'onyx et des pierres précieuses, pour orner l'éphod et le rational.

10. Que quiconque d'entre vous est habile vienne faire ce que le Seigneur a ordonné :

11. Le tabernacle avec les voiles qui le couvriront, et sa couverture, les anneaux et les ais, et les barreaux qui les traverseront, les colonnes et leurs bases ;

12. L'arche et ses leviers, le propitiatoire, et le voile qui est suspendu devant l'arche ;

13. La table et ses leviers, et tous ses vases, et les pains de proposition ;

14. Le chandelier qui doit porter les lampes ; et tout ce qui servira à son usage, ses lampes et l'huile pour les entretenir ;

15. L'autel des parfums, et les leviers, et l'huile de l'onction, et le parfum aromatique, et le voile de l'entrée du tabernacle ;

16. L'autel des holocaustes, et sa grille d'airain, et ses leviers, et ses vases ; le bassin et sa base ;

17. Les rideaux du parvis, ses colonnes et leurs bases, et le voile de l'entrée du parvis ;

18. Les pieux du tabernacle, et ceux du parvis avec leurs cordages ;

19. Les ornements propres au ministère dans le lieu saint, les vêtements d'Aaron grand prêtre et ceux de ses enfants, pour remplir les fonctions du sacerdoce.

20. Alors toute l'assemblée des enfants d'Israël sortit de la présence de Moïse,

21. Et ils offrirent aussitôt avec un cœur pieux les prémices au Seigneur, afin d'achever l'œuvre du tabernacle du témoignage pour tout ce qui devait y servir, et pour les vêtements sacrés.

22. Les hommes et les femmes apportèrent des bracelets, des pendants d'oreilles, des anneaux, et les ornements du bras droit. On

sépara les vases d'or pour les offrir au Seigneur.

23. Tous ceux qui avaient de l'hyacinthe, de la pourpre, de l'écarlate teinte deux fois, du fin lin, des toisons de chèvre, des toisons de mouton teintes en rouge, et des toisons violettes,

24. De l'argent et de l'airain, les offrirent au Seigneur, ainsi que du bois de sétim pour divers usages.

25. Les femmes qui étaient habiles donnèrent l'hyacinthe, la pourpre, l'écarlate, le fin lin,

26. La toison de chèvre, qu'elles avaient filés : et elles les offrirent de leur propre mouvement.

27. Les princes du peuple offrirent les pierres d'onyx et les pierres précieuses, pour l'éphod et pour le rational ;

28. Des aromates et de l'huile, pour entretenir les lampes, et pour l'huile de l'onction, et pour les parfums aromatiques.

29. Tous les hommes et toutes les femmes offrirent avec un cœur pieux tout ce qu'ils avaient, pour accomplir l'œuvre que le Seigneur avait commandée par Moïse ; tous les enfants d'Israël firent au Seigneur des dons volontaires.

30. Alors Moïse dit aux enfants d'Israël : Le Seigneur a appelé par son nom Béséléel fils d'Uri, fils de Hur de la tribu de Juda ;

31. Et il l'a rempli de l'esprit de Dieu, de sagesse, d'intelligence, d'habileté et de toute science,

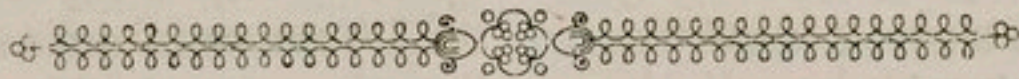
32. Pour inventer et pour exécuter tous les ouvrages d'or, d'argent et d'airain ;

33. Pour tailler et pour graver les pierres précieuses, et pour tous les ouvrages en bois.

34. Il lui a aussi donné l'art d'en instruire d'autres ; il l'a appelé, lui et Ooliab fils d'Achisamech de la tribu de Dan.

35. Il les a remplis d'un esprit de sagesse, pour exécuter tous les ouvrages en bois, en étoffes de différentes couleurs, et en broderie, d'hyacinthe, de pourpre, d'écarlate teinte deux fois, et de fin lin, et tout ce qui se fait au métier, pour inventer même de nouveaux ouvrages.





## CHAPITRE XXXVI.



**B**ÉSÉLÉEL et Ooliab, et tous les ouvriers habiles à qui le Seigneur avait donné la sagesse et l'intelligence, afin qu'ils accomplissent tous les ouvrages nécessaires pour le service du lieu saint, firent donc tout ce que le Seigneur avait ordonné.

2. Et Moïse, ayant fait venir Béséléel, Ooliab, et tous ceux à qui le Seigneur avait donné cette sagesse, et tous ceux qui s'étaient offerts volontairement pour travailler à ces ouvrages,

3. Leur remit tous les dons des enfants d'Israël; et comme ils se livraient au travail avec ardeur, le peuple tous les matins apportait à Moïse de nouvelles offrandes.

4. C'est pourquoi tous ces hommes habiles interrompirent chacun leur travail,

5. Et ils dirent à Moïse : Le peuple offre plus de présents qu'il n'est nécessaire.

6. Moïse ordonna donc qu'on publiât dans le camp, que ni homme ni femme n'offrit plus rien pour le lieu saint. Ainsi le peuple cessa d'offrir des dons;

7. Car les dons qu'on avait déjà suffisaient, et il y en avait même davantage.

8. Et tous les hommes dont le cœur était plein de sagesse travaillaient à achever l'ouvrage du tabernacle; ils firent dix rideaux de fin lin retors, d'hyacinthe, de pourpre et d'écarlate teinte deux fois, parsemés de chérubins, d'un ouvrage admirable, varié, et fait au métier.

9. Chacun de ces rideaux avait vingt-huit coudées de long et quatre de large : tous ces rideaux étaient d'une même mesure.

10. Béséléel joignit cinq de ces rideaux l'un à l'autre, et il joignit de même les cinq autres.

11. Il fit des cordons d'hyacinthe au bord de chaque rideau, à l'extrémité par où il devait être uni à un autre,

12. Afin que les cordons étant joints l'un à l'autre, servissent à unir les rideaux.

13. Et il fit cinquante anneaux d'or, pour

unir les cordons des cinq rideaux, et n'en faire qu'une seule tenture.

14. Il fit encore onze tapis de poil de chèvre, pour couvrir le toit du tabernacle.

15. Chacun de ces tapis avait trente coudées de long et quatre de large; et ils étaient d'une même mesure.

16. Il en joignit cinq à part, et les six autres à part.

17. Il fit aussi cinquante cordons au bord de l'un et cinquante au bord de l'autre, pour n'en former qu'une seule tenture;

18. Et encore cinquante anneaux d'airain, pour attacher ensemble les tapis qui couvraient le tabernacle, afin que de tous il ne s'en formât qu'un.

19. Il fit de plus pour le tabernacle un troisième tapis de peaux de mouton teintes en rouge, et par-dessus un quatrième de peaux violettes.

20. Il fit aussi des ais de bois de sétim, et on les plaça autour du tabernacle.

21. Chacun de ces ais avait dix coudées de haut et une coudée et demie de large.

22. Chaque ais avait deux tenons qui répondaient l'un à l'autre : c'est ainsi qu'il fit à tous les ais du tabernacle.

23. Il mit vingt de ces ais du côté du midi à droite,

24. Avec quarante bases d'argent, deux bases sous chaque ais pour recevoir ses deux tenons.

25. Il fit vingt ais pour l'autre côté du tabernacle, au septentrion;

26. Et leurs quarante bases d'argent, deux bases sous chacun des ais.

27. Pour le fond du tabernacle à l'occident, il fit six ais.

28. Il fit de plus deux ais pour les angles du tabernacle et les deux côtés du fond.

29. Ces ais étaient l'un dans l'autre, depuis le bas jusqu'en haut, et ne composaient qu'un seul assemblage : c'est ainsi qu'il fit ces deux ais aux deux angles.



30. Il y avait donc huit ais, qui avaient seize bases d'argent, chaque ais en ayant deux.

31. Il fit aussi cinq barres de bois de sétim, pour affermir les ais d'un côté du tabernacle;

32. Et cinq pour les ais de l'autre côté du tabernacle, et cinq pour les ais du tabernacle à l'occident, et qui regarde la mer.

33. On fit aussi une barre qui passait au travers des ais depuis un angle jusqu'à l'autre.

34. Il couvrit de lames d'or tous ces ais : les anneaux qu'on attachait à ces ais étaient d'or, et les barres étaient couvertes de lames d'or.

35. Il fit encore un voile d'hyacinthe, de

pourpre et d'écarlate teinte deux fois, et de fin lin retors : il le fit parsemé de chérubins, d'un ouvrage admirable, varié, et fait au métier ;

36. Et quatre colonnes de bois de sétim, qu'il couvrit de lames d'or : leurs chapiteaux étaient d'or, et leurs bases d'argent.

37. Il fit encore pour l'entrée du tabernacle un voile d'hyacinthe, de pourpre, d'écarlate et de fin lin retors, ouvrage de broderie ;

38. Et cinq colonnes avec leurs chapiteaux qu'on couvrit de lames d'or ; et les bases qui furent jetées en fonte étaient d'airain.



## CHAPITRE XXXVII.



**B**ÉSÉLÉEL fit aussi l'arche de bois de sétim : elle avait deux coudées et demie de long, une coudée et demie de large, et une coudée et demie de haut.

2. Il la revêtit en dedans et en dehors d'un or très pur, et y fit une couronne d'or autour.

3. Il jeta en fonte quatre anneaux d'or pour

ses quatre angles, deux d'un côté, et deux de l'autre.

4. Il fit aussi des leviers de bois de sétim, et les couvrit de lames d'or.

5. Il fit entrer ces leviers dans les anneaux qui étaient aux côtés de l'arche pour la porter.

6. Il fit d'un or très pur le propitiatoire, c'est-à-dire l'oracle, de deux coudées et demie



de long, et d'une coudée et demie de large.

7. Il fit aussi deux chérubins d'or battu, qu'il posa aux deux extrémités du propitiatoire.

8. Un chérubin sortait de l'extrémité d'un des côtés, et l'autre, de l'extrémité du côté opposé : il fit ainsi sortir les chérubins du propitiatoire à ses deux extrémités,

9. Étendant leurs ailes et couvrant le propitiatoire, et se regardant l'un l'autre et le propitiatoire.

10. Il fit encore une table de bois de sétim, qui avait deux coudées de long, une coudée de large, et une coudée et demie de haut.

11. Il la couvrit d'un or très pur et y fit tout autour une couronne d'or.

12. Il mit sur la bordure une couronne d'or de sculpture à jour, haute de quatre doigts, et il mit par-dessus une autre couronne d'or.

13. Il fit donc jeter en fonte quatre anneaux d'or qu'il mit à ses quatre angles, un à chaque pied,

14. Vis-à-vis et au-dessus de la couronne; et il y fit passer les leviers qui servaient à porter la table.

15. Ces leviers qu'il fit pour porter la table, étaient de bois de sétim; et il les couvrit de lames d'or.

16. Il fit d'un or très pur les vases qu'on devait mettre sur la table, des coupes, des encensoirs, et des coupes pour servir aux libations.

17. Il fit aussi le chandelier d'un or très pur et battu au marteau : sa tige, ses branches, ses coupes, ses pommes et ses lis n'étaient qu'un même ouvrage.

18. Six branches sortaient de ses côtés, trois branches d'un des côtés du chandelier, et trois de l'autre.

19. Il y avait en l'une des branches trois coupes en forme de fleur d'amandier, avec des pommes et des lis; et en l'autre branche, autant de ces coupes avec des pommes et des lis. Les six branches qui sortaient de la tige avaient les mêmes ornements.

20. Mais la tige du chandelier avait quatre coupes en forme de fleur d'amandier, avec autant de pommes et de lis.

21. Il y avait trois pommes dans trois parties de la tige; et de chaque pomme sortaient deux branches, en tout six branches qui sortaient de la tige du chandelier.

22. Ces pommes et ces branches sortaient donc du chandelier, et tout l'ouvrage était d'un or très pur, battu au marteau.

23. Il fit aussi d'un or très pur les sept lampes du chandelier avec leurs mouchettes, et les vases destinés pour éteindre ce qui aurait été enlevé des lampes.

24. Il fit d'un talent d'or très pur le chandelier, avec tout ce qui devait y servir.

25. Il fit encore de bois de sétim l'autel des parfums, qui était carré, ayant une coudée de long et une coudée de large : sa hauteur était de deux coudées, et il en sortait quatre cornes aux quatre angles.

26. Il couvrit d'un or très pur tout l'autel, la table de l'autel, et les côtés et les cornes;

27. Et il fit une couronne ou bordure d'or qui régnait tout autour, et deux anneaux d'or sous cette couronne aux deux côtés de l'autel, pour recevoir les leviers qui devaient servir à le porter.

28. Il fit ces leviers de bois de sétim, et les couvrit de lames d'or.

29. Il composa aussi l'huile sainte de l'onction, et un parfum composé des aromates les plus purs, selon l'art des parfumeurs.



## CHAPITRE XXXVIII.



ÉSÉLÉEL fit aussi de bois de sétim l'autel des holocaustes : sa longueur était de cinq coudées, et sa largeur de cinq; et sa hauteur était de trois coudées.

2. A ses quatre angles quatre cornes sortaient de l'autel même, et il le couvrit de lames d'airain.

3. Il fit aussi, pour l'usage de l'autel, plusieurs vases d'airain, des pelles à feu,



des bassins, des fourchettes et des brasiers.

4. Il fit aussi une grille d'airain en forme de rets, et au-dessous un foyer à la moitié de la hauteur de l'autel.

5. Il jeta en fonte quatre anneaux qu'il posa aux quatre angles de la grille d'airain, pour y faire passer les leviers qui devaient servir à porter l'autel.

6. Il fit ces leviers de bois de sétim, et les couvrit de lames d'airain.

7. Et il fit passer ces leviers dans les anneaux aux côtés de l'autel : or l'autel n'était pas massif, mais creux et vide au dedans, étant composé d'ais.

8. Il fit encore le bassin d'airain et sa base d'airain avec les miroirs des femmes qui passaient la nuit à la porte du tabernacle.

9. Et il fit le parvis, orné, du côté du midi à droite, de rideaux de fin lin retors de cent coudées.

10. Ils étaient soutenus par vingt colonnes, dont les vingt bases étaient d'airain ; mais les chapiteaux des colonnes et les filets qui les environnaient d'espace en espace, étaient d'argent.

11. Du côté du septentrion, il y avait aussi des rideaux de cent coudées : leurs vingt colonnes et les vingt bases de ces colonnes étaient d'airain ; mais leurs chapiteaux et les filets qui ornaient les colonnes étaient d'argent.

12. Vers l'occident, il y avait des rideaux de cinquante coudées, dix colonnes pour les soutenir, et leurs dix bases : les chapiteaux de ces colonnes et les filets qui les entouraient étaient d'argent.

13. Du côté de l'entrée à l'orient, il mit des rideaux de cinquante coudées.

14. A l'un des côtés de l'entrée du parvis, il y avait des rideaux de quinze coudées, avec trois colonnes pour les soutenir, et trois bases pour ces colonnes.

15. A l'autre côté de cette entrée il mit de même des rideaux de quinze coudées avec leurs trois colonnes posées sur trois bases.

16. Il fit tous les rideaux du parvis de fin lin retors, et les mit tout autour.

17. Les bases des colonnes étaient d'airain : mais les chapiteaux des colonnes et les filets qui entouraient les colonnes de distance en

distance, et les ornements qui couvraient le haut des chapiteaux, étaient d'argent ; et toutes les colonnes du parvis furent ainsi ornées d'argent.

18. A l'entrée du parvis il fit un grand voile d'un ouvrage de broderie, d'hyacinthe, de pourpre, d'écarlate et de fin lin retors : il avait vingt coudées de long, et cinq coudées de large, c'est-à-dire de haut, selon la hauteur de tous les rideaux du parvis.

19. Il y avait à l'entrée du parvis quatre colonnes, avec leurs bases d'airain ; leurs chapiteaux et les ornements qui les couvraient étaient d'argent, ainsi que les filets qui entouraient les colonnes.

20. Il fit aussi d'airain tous les pieux qu'il plaça autour du tabernacle et du parvis.

21. Ce sont là toutes les parties qui composaient le tabernacle du témoignage, et qui furent confiées aux soins des lévites par l'ordre de Moïse, et l'entremise d'Ithamar, fils d'Aaron grand prêtre,

22. Et que Béséléel, fils d'Uri, qui était fils de Hur de la tribu de Juda, avait achevées selon que le Seigneur l'avait ordonné à Moïse,

23. Et avec lui Ooliab, fils d'Achisamech de la tribu de Dan, ouvrier habile en bois, et en étoffes tissées de diverses couleurs et en broderie, d'hyacinthe, de pourpre, d'écarlate et de fin lin.

24. Tout l'or qui fut employé pour les ouvrages du lieu saint, après avoir été offert à Dieu, était de vingt-neuf talents, et de sept cent trente sicles, selon le poids du sanctuaire.

25. L'argent qui fut offert par ceux d'entre le peuple qui furent compris dans le dénombrement, montait à cent talents et dix-sept cent soixante-quinze sicles.

26. Ils donnèrent un demi-sicle par tête, selon le poids du sanctuaire ; et ce demi-sicle fut payé par ceux qui entrèrent dans le dénombrement, ayant vingt ans et au-dessus, au nombre de six cent trois mille cinq cent cinquante portant les armes.

27. Des talents d'argent on fit les bases des colonnes du tabernacle, et les bases des colonnes qui soutenaient le voile du sanctuaire : cent bases jetées en fonte de cent talents, un talent pour chaque base.



28. Des mille sept cent soixante-quinze sicles, il fit les chapiteaux des colonnes, et revêtit les colonnes d'argent.

29. L'airain dont on avait fait don au Seigneur montait à soixante-dix talents et à deux mille quatre cents sicles.

30. On en fit des bases jetées en fonte pour les colonnes qui étaient à l'entrée du taber-

nacle du témoignage : on en fit aussi l'autel d'airain avec sa grille de même matière, et tout ce qui devait servir à cet autel.

31. On en fit aussi les bases des colonnes du parvis, tant celles qu'on mit alentour, que celles qu'on posa à l'entrée du parvis, et tous les pieux du tabernacle et du parvis dans son contour.



## CHAPITRE XXXIX.



**B**ÉSÉLÉEL fit d'hyacinthe, de pourpre, d'écarlate, et de fin lin, les vêtements qu'Aaron devait porter quand il servait dans le lieu saint, et ils furent faits suivant ce que le Seigneur avait ordonné à Moïse.

2. Il fit l'éphod d'or, d'hyacinthe, de pourpre teinte deux fois, et de fin lin retors, tissu de diverses couleurs.

3. On battit des lames d'or, et on coupa des fils d'or qu'on fit entrer dans le tissu des autres fils de diverses couleurs,

4. Et les deux bords de l'éphod qui se joignaient aux deux extrémités,

5. Et la ceinture des mêmes couleurs, qui était unie à l'éphod, suivant l'ordre que le Seigneur en avait donné à Moïse.

6. Il tailla deux pierres d'onix qu'il enferma dans l'or, et l'on grava sur ces pierres les noms des enfans d'Israël, selon l'art du graveur.

7. Béséléel les mit aux deux côtés de l'éphod, afin qu'elles servissent de monument en faveur des enfans d'Israël, comme le Seigneur l'avait commandé à Moïse.

8. Il fit le rational d'un tissu de diverses couleurs, semblable au tissu de l'éphod, d'or, d'hyacinthe, de pourpre, d'écarlate teinte deux fois, et de fin lin retors.

9. Il le fit double, d'une forme carrée, et d'un palme en longueur et en largeur.

10. Et il y posa quatre rangs de pierres précieuses : au premier rang, une sardoine, une topaze et une émeraude ;

11. Au second, une escarboucle, un saphir et un diamant ;

12. Au troisième, un ligure, une agate, et une améthyste ;

13. Au quatrième, une chrysolite, un onyx et un jaspe. Ces pierres étaient enchâssées dans l'or, chacune en son rang.

14. Elles étaient au nombre de douze, selon le nombre des enfans d'Israël ; et l'on y avait gravé les noms des douze tribus, un nom sur chaque pierre.

15. On fit au rational deux petites chaînes de l'or le plus pur, qui du haut de l'éphod descendaient avec leurs anneaux entrelacés,

16. Et deux agrafes d'or, et deux anneaux d'or ; et l'on mit ces deux anneaux au haut du rational, à ses deux extrémités.

17. On fit passer les deux chaînes d'or dans ces deux anneaux qui étaient aux extrémités, au haut du rational ;

18. Et ils se rapportaient si bien devant et derrière, que l'éphod et le rational demeureraient unis l'un à l'autre,

19. Serrés près de la ceinture, et fortement liés par un ruban d'hyacinthe, de manière qu'ils ne pouvaient se séparer l'un de l'autre, ainsi que le Seigneur l'avait ordonné à Moïse.

20. On fit aussi la tunique de l'éphod toute d'hyacinthe,

21. Et une ouverture au milieu, et un bord de même tissu autour de l'ouverture ;

22. Et au bas de la robe, vers les pieds, des grenades d'hyacinthe, de pourpre, d'écarlate et de fin lin retors,

23. Et des sonnettes d'un or très pur tout autour au bas de la tunique, entremêlées avec les grenades ;

24. Une sonnette et une grenade ; et le grand



prêtre était revêtu de ces ornements quand il accomplissait son ministère, comme le Seigneur l'avait ordonné à Moïse.

25. Et l'on fit aussi des tuniques de fin lin au métier pour Aaron et pour ses fils,

26. Et des mitres de fin lin avec leurs couronnes,

27. Et des caleçons de lin, et des tissus,

28. Et la ceinture de fin lin retors, d'hyacinthe, de pourpre, d'écarlate teinte deux fois, selon l'art du brodeur, comme le Seigneur l'avait ordonné à Moïse.

29. On fit aussi la lame de la couronne sainte de l'or le plus pur, et l'on y grava ces mots, selon l'art du graveur : La sainteté du Seigneur.

30. On l'attacha à la mitre du grand prêtre avec un ruban d'hyacinthe, comme le Seigneur l'avait ordonné à Moïse.

31. Ainsi fut achevée toute l'œuvre du tabernacle et de la tente du témoignage, et les enfants d'Israël firent ce que le Seigneur avait ordonné à Moïse ;

32. Et ils présentèrent à Moïse le tabernacle avec ses tapis, et tout ce qui était à son usage, ses anneaux, ses ais, ses leviers, ses colonnes et leurs bases ;

33. La couverture de peaux de bélier teintes en rouge, et celle de peaux violettes ;

34. Le voile, l'arche, les leviers pour la porter, et le propitiatoire ;

35. La table avec tout ce qui devait y servir, et les pains toujours exposés devant le Seigneur ;

36. Le chandelier, les lampes, et tout ce qui devait y servir, avec l'huile ;

37. L'autel d'or, l'huile de l'onction, le parfum aromatique ;

38. Le voile qui est à l'entrée du tabernacle ;

39. L'autel d'airain avec sa grille d'airain, les leviers pour le porter, et tout ce qui devait servir à cet autel, le bassin avec sa base, les rideaux du parvis, ses colonnes et leurs bases ;

40. Le voile de l'entrée du parvis, ses cordages et ses pieux, et tout ce qui devait servir à l'usage de la tente du Seigneur, du tabernacle du témoignage ;

41. Et les vêtements des prêtres dans le lieu saint, les habits d'Aaron, grand prêtre, et ceux de ses fils.

42. Les enfants d'Israël les offrirent selon tout ce que le Seigneur avait ordonné à Moïse.

43. Et après que Moïse eut vu que toutes ces choses étaient achevées, il les bénit.



## CHAPITRE XL.



Le Seigneur parla ensuite à Moïse, disant :

2. Au premier jour du premier mois, tu élèveras le tabernacle du témoignage,

3. Et tu y placeras l'arche, et tu suspendras le voile par-devant ;

4. Et tu apporteras la table, et tu y placeras ce qui est ordonné, et le chandelier avec ses lampes.

5. Et l'autel d'or sur lequel seront brûlés les parfums. Tu suspendras le voile à l'entrée du tabernacle ;

6. Et tu placeras l'autel des holocaustes devant ce voile,

7. Et le bassin entre le tabernacle du té-

moignage et l'autel, et tu le rempliras d'eau ;

8. Et tu suspendras des draperies autour du parvis et à son entrée.

9. Tu prendras l'huile de l'onction, pour en oindre le tabernacle et tout ce qui y sera pour le sanctifier :

10. L'autel des holocaustes et tous ses vases,

11. Le bassin avec sa base : tout sera consacré par l'huile d'onction, et sera d'une sainteté inviolable.

12. Tu feras venir Aaron et ses fils à l'entrée du tabernacle du témoignage ; et, après qu'ils auront été purifiés dans l'eau,

13. Tu les revêtiras des vêtements sacrés, tu les oindras et les sanctifieras, afin que leur onction serve à un sacerdoce perpétuel.





14. Et Moïse fit tout ce que le Seigneur lui avait ordonné.

15. Ainsi, au premier jour du premier mois de la seconde année, le tabernacle fut dressé.

16. Moïse l'éleva, et posa les bases, les ais, les leviers et les colonnes ;

17. Et il étendit les tapis sur le tabernacle, et en mit d'autres par-dessus, selon que le Seigneur le lui avait ordonné.

18. Il mit les tables de la loi dans l'arche, et dans les anneaux de l'arche les leviers pour la porter, et le propitiatoire sur l'arche,

19. Et ayant porté l'arche dans le tabernacle, il suspendit le voile devant l'arche du témoignage, comme le Seigneur le lui avait commandé.

20. Il mit la table dans le tabernacle du témoignage, du côté du septentrion, hors du voile.

21. Il plaça sur cette table les pains de proposition, selon que le Seigneur l'avait ordonné à Moïse.

22. Il mit aussi le chandelier dans le tabernacle du témoignage, vis-à-vis de la table, du côté du tabernacle qui est au midi.

23. Il disposa les lampes sur le chandelier, suivant l'ordre qu'il en avait reçu du Seigneur.

24. Il mit aussi l'autel d'or dans le tabernacle du témoignage, vis-à-vis du voile,

25. Et il brûla sur cet autel le parfum aromatique, selon que le Seigneur le lui avait commandé.

26. Il suspendit à l'entrée du tabernacle le second voile,

27. Et il mit l'autel des holocaustes vis-à-vis de l'entrée du tabernacle du témoignage, et offrit sur cet autel les holocaustes et les sacrifices, comme le Seigneur le lui avait ordonné.

28. Il posa le bassin entre le tabernacle du témoignage et cet autel, et, l'ayant rempli d'eau,

29. Moïse, Aaron et ses enfants se lavèrent dans cette eau les mains et les pieds,

30. Avant d'entrer dans le tabernacle du témoignage, ou d'approcher de l'autel, comme le Seigneur l'avait commandé à Moïse.

31. Il dressa aussi le parvis autour du tabernacle et de l'autel, et il mit le troisième voile à l'entrée ; et, lorsque tout fut achevé,

32. Une nuée couvrit le tabernacle du témoignage, et la gloire du Seigneur remplit la tente.

33. Et Moïse ne pouvait entrer dans la tente



du témoignage, la nuée couvrant toute la tente, et la gloire du Seigneur remplissait tout.

34. Lorsque la nuée s'éloignait du tabernacle, les enfants d'Israël partaient, marchant en diverses troupes.

35. Mais, lorsqu'elle s'arrêtait, ils demeuraient dans le même lieu.

36. Car la nuée du Seigneur couvrait le tabernacle durant le jour, et la nuit c'était une colonne de feu pour tous les enfants d'Israël, qui la voyaient de toutes leurs tentes<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Après la *Genèse, origine*, ainsi nommée parce que ce livre contient l'histoire de la création du monde et de la naissance des patriarches, et dont la narration s'étend depuis la création du monde jusqu'à la mort du patriarche Joseph (2300 ans), Moïse a placé l'*Exode, sortie*, ainsi nommé parce qu'il contient le récit de la sortie des Israélites de l'Égypte. Ce livre contient l'histoire des Israélites depuis la mort de Joseph jusqu'à l'érection du tabernacle au pied du mont Sinäi, 1490 ans avant Jésus-Christ, environ un an après leur sortie de l'Égypte.

Dieu y fait alliance avec le peuple juif et établit la république des Hébreux.

Le livre qui suit est appelé *Lévitique* parce qu'il contient les lois relatives aux sacrifices et aux devoirs des prêtres et des lévites.

«Rien n'est plus admirable, a dit Guénée, que le corps entier de la législation mosaïque. Soit qu'on en considère les lois religieuses et morales ou les ordonnances civiles, militaires et politiques, l'équité, l'humanité, la sagesse s'y montrent partout avec éclat, et la comparaison des lois juives avec celles des peuples les plus vantés de la terre ne peut servir qu'à rendre cette vérité plus sensible.»

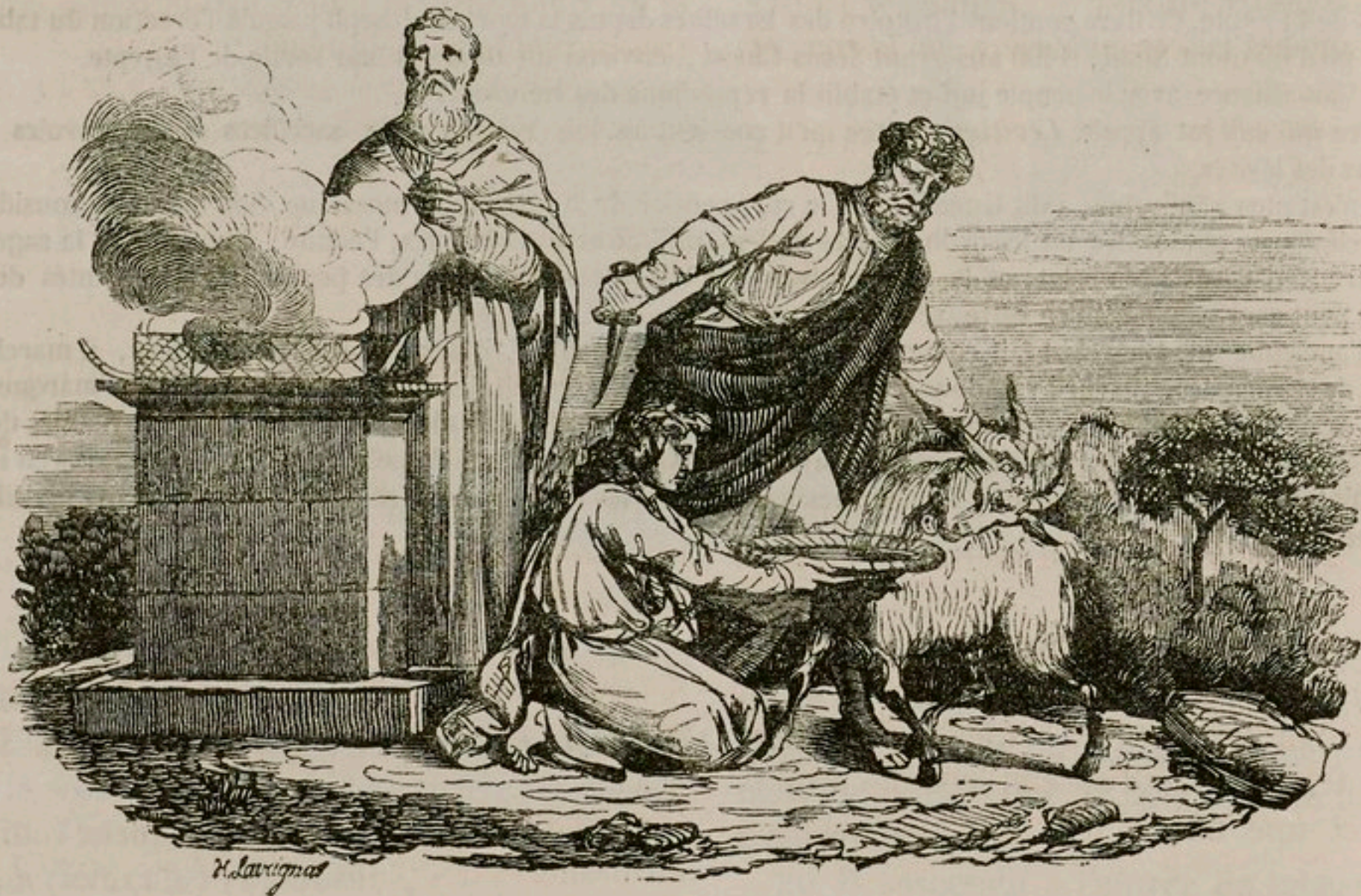
Dans l'ancienne loi, Dieu s'est fait comme roi temporel de son peuple, il demeurait dans ses villes, il marchait à la tête de ses armées, il leur avait donné des lois politiques, il recevait des Hébreux un tribut pour marque de sujétion et de dépendance; en un mot, il avait pris tous les droits et s'était chargé de tous les soins visibles de la royauté. Le royaume de la loi nouvelle est un gouvernement de religion, non de politique, les ordonnances en sont toutes saintes, les armes spirituelles, les victoires intérieures, les récompenses célestes, les châtiments invisibles et éternels.

## FIN DE L'EXODE.



# LÉVITIQUE.

## CHAPITRE PREMIER.



**O**ù le Seigneur appela Moïse, et lui parla du haut du tabernacle du témoignage, disant :

2. Parle aux enfants d'Israël, et tu leur diras : Lorsqu'un homme d'entre vous offrira au Seigneur un holocauste d'animaux à quatre pieds, il l'offrira de bœufs et de brebis.

3. Si son oblation est un holocauste de bœufs, il offrira un mâle sans tache, et le présentera à la porte du tabernacle du témoignage, afin d'apaiser le Seigneur ;

4. Et il étendra la main sur la tête de l'holocauste, qui sera agréable à Dieu, et lui servira d'expiation.

5. Et il immolera le veau devant le Seigneur ; et les prêtres fils d'Aaron en offriront le sang, le répandant autour de l'autel qui est devant la porte du tabernacle.

6. La peau de l'holocauste enlevée, on en coupera les membres par morceaux.

7. Et les fils d'Aaron entretiendront le feu sur l'autel, et ils placeront le bois sur le feu,

8. Et au-dessus du bois qu'on aura mis au feu sur l'autel, les membres, la tête, et la graisse qui couvre le foie.

9. On lavera dans l'eau les intestins et les pieds de la victime, et le prêtre les brûlera sur l'autel en holocauste, et comme une odeur agréable au Seigneur.

10. Si l'holocauste d'animaux à quatre pieds est pris entre les brebis ou les chèvres, celui qui l'offre choisira un mâle sans tache ;

11. Et il l'immolera devant le Seigneur, du côté de l'autel qui regarde l'aquilon, et les fils d'Aaron en répandront le sang sur l'autel tout autour ;

12. Ils en couperont les membres, la tête,



et tout ce qui recouvre le foie, et les placeront sur le bois destiné au feu de l'autel.

13. Ils laveront dans l'eau les intestins et les pieds de la victime; et le prêtre brûlera toutes ces offrandes sur l'autel, comme un holocauste et une odeur très-agréable au Seigneur.

14. Si le prêtre offre au Seigneur un holocauste d'oiseaux, il le prendra parmi les tourterelles, ou les petits de la colombe.

15. Le prêtre offrira la victime sur l'autel; il lui tournera la tête en arrière sur le cou, et,

ouvrant sa blessure, il en répandra le sang sur le bord de l'autel;

16. Et il enlèvera le gosier et les plumes, qu'il placera près de l'autel, du côté de l'orient, au lieu où l'on a coutume de jeter les cendres.

17. Il rompra les ailes et il ne les coupera pas avec le fer, et il les brûlera sur l'autel, au-dessus du bois qui entretient le feu: c'est là un holocauste et une oblation d'une odeur très-agréable au Seigneur.



## CHAPITRE II.



**L**ORSQUE quelqu'un présentera au Seigneur l'oblation du sacrifice, son oblation sera de fleur de farine, et il y répandra de l'huile, et il mettra de l'encens sur cette oblation;

2. Et il la portera ainsi aux prêtres fils d'Aaron: un prêtre remplira sa main de farine arrosée d'huile, et il fera brûler ces oblations sur l'autel avec tout l'encens, comme un souvenir et une odeur très-agréable au Seigneur.

3. Ce qui restera du sacrifice sera pour Aaron et pour ses fils, et consacré comme le reste des oblations du Seigneur.

4. Quand tu présenteras une oblation cuite dans le foyer, elle sera de fleur de farine, c'est-à-dire de gâteaux sans levain, arrosés d'huile, et de pâtes couvertes d'huile.

5. Si ton oblation de farine a été dans la pierre brûlante, elle sera de fleur de farine pétrie avec de l'huile et sans levain.

6. Tu la couperas par morceaux, et tu l'arroseras d'huile.

7. Si ton offrande est un gâteau qui a été sur le gril, qu'elle soit aussi de fleur de farine arrosée d'huile.

8. Tu l'apporteras devant le Seigneur, et tu la présenteras au prêtre.

9. Le prêtre prendra une partie de cette

oblation comme un souvenir, et il la brûlera sur l'autel comme une odeur agréable au Seigneur.

10. Mais ce qui restera de cette oblation sera pour Aaron et pour ses fils, et consacré comme le reste des oblations du Seigneur.

11. Tous les gâteaux que tu offriras au Seigneur seront sans levain; car il n'y aura ni levain ni miel dans tout sacrifice au Seigneur.

12. Tu offriras des dons au Seigneur comme les prémices des pains levés et du miel; mais on ne les placera point sur l'autel comme une agréable odeur.

13. Tu assaisonneras avec le sel tous les gâteaux du sacrifice, et tu mêleras à ces oblations le sel de l'alliance de ton Dieu: dans toutes ces oblations tu offriras du sel.

14. Si tu présentes au Seigneur un sacrifice des prémices de tes moissons, tu prendras des épis encore verts que tu feras rôtir au feu; et tu en broieras le grain, comme les grains de blé encore tendres; et tu présenteras ainsi le sacrifice des prémices au Seigneur;

15. Répandant de l'huile et de l'encens sur cette oblation, parce que c'est l'oblation du Seigneur.

16. Le prêtre brûlera, en mémoire de cette offrande, une partie des grains broyés et de l'huile avec tout l'encens.





## CHAPITRE III.



1. Si quelqu'un offre une hostie pacifique, et qu'il fasse une oblation de bœufs, soit mâle ou femelle, la victime offerte au Seigneur sera sans tache.

2. Et il étendra la main sur la tête de la victime, et il l'immolera à l'entrée du tabernacle du témoignage; et les prêtres enfants d'Aaron répandront le sang autour de l'autel.

3. Et ils offriront de la victime pacifique, la graisse qui couvre les entrailles, et toute celle qui est au dedans,

4. Les deux reins, et avec les reins la graisse qui recouvre les flancs, et la membrane du foie avec les reins;

5. Et ils les brûleront sur l'autel en holocauste au-dessus du bois qui nourrit le feu; et ce sera là une oblation d'une agréable odeur pour le Seigneur.

6. Si un homme fait une oblation de brebis, et que ce soit une hostie pacifique, ou mâle ou femelle, la victime sera sans tache.

7. S'il offre un agneau devant le Seigneur,

8. Il étendra la main sur la tête de la victime, qui sera immolée à l'entrée du tabernacle du témoignage; et les enfants d'Aaron répandront le sang autour de l'autel;

9. Et de la victime pacifique, ils offriront en sacrifice au Seigneur la graisse et la queue entière,

10. Et les reins et la graisse qui les couvre jusqu'aux flancs, et toutes les entrailles, et la membrane du foie avec les reins;

11. Et le prêtre les brûlera sur l'autel, pour entretenir le feu et l'oblation du Seigneur.

12. Si l'oblation est une chèvre, il la présentera devant le Seigneur.

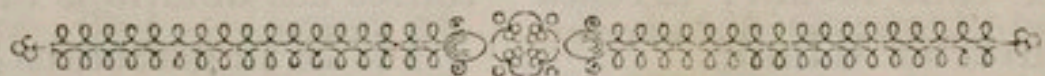
13. Il posera la main sur la tête de la victime, et il l'immolera à l'entrée du tabernacle du témoignage; et les enfants d'Aaron répandront le sang autour de l'autel.

14. Et ils prendront de la victime, pour nourrir le feu du Seigneur, la graisse qui couvre les entrailles, celle qui est au dedans,

15. Et les deux reins, et avec les reins la graisse qui les couvre jusqu'aux flancs, et la membrane du foie.

16. Et le prêtre les brûlera sur l'autel, afin qu'ils soient l'aliment du feu et une oblation d'agréable odeur. Toute la graisse appartiendra au Seigneur.

17. Par un droit perpétuel de race en race; et dans toutes vos demeures vous ne mangerez ni le sang ni la graisse d'aucun animal.



## CHAPITRE IV.



1. Et le Seigneur parla à Moïse, disant :

2. Parle aux enfants d'Israël : Lorsqu'un homme aura péché par ignorance en violant quelqu'un des commandements du Seigneur, et en faisant quelque chose qu'il a défendu de faire;

3. Si le prêtre qui a reçu l'onction pèche en faisant pécher le peuple, il offrira au Sei-

gneur, pour l'expiation de son péché, un veau sans tache;

4. Et il l'amènera devant le Seigneur à l'entrée du tabernacle du témoignage, et il étendra la main sur sa tête, et il l'immolera au Seigneur.

5. Et il prendra du sang de ce veau, et le portera dans le tabernacle du témoignage;

6. Et, trempant son doigt dans le sang, il en fera par sept fois l'aspersion en présence



du Seigneur devant le voile du sanctuaire;

7. Et il arrosera de ce sang les cornes de l'autel des parfums, qui est dans le tabernacle du témoignage; et il répandra tout le reste du sang au pied de l'autel des holocaustes, à l'entrée du tabernacle.

8. Et il enlèvera toute la graisse du veau offert pour le péché, celle qui couvre les entrailles, et celle qui est au dedans;

9. Les deux reins, et avec les reins la graisse qui les couvre jusqu'aux flancs, et la membrane du foie avec les reins,

10. Comme on les enlève du veau de l'hostie pacifique; et il les brûlera sur l'autel des holocaustes;

11. Et la peau du veau, et toutes ses chairs avec sa tête et ses pieds, ses entrailles et ses excréments,

12. Et tout le reste du corps; il les emportera hors du camp, en un lieu purifié où l'on répand les cendres; et il les brûlera sur le bois où il aura mis le feu, et ils seront consumés au lieu où l'on jette les cendres.

13. Si tout le peuple d'Israël a été dans l'erreur, et a péché par ignorance contre l'un des commandements du Seigneur;

14. Lorsque sa faute lui sera connue, il offrira pour son péché un veau pris du troupeau, et on l'amènera à l'entrée du tabernacle.

15. Les anciens du peuple mettront leurs mains sur la tête de la victime devant le Seigneur; et le veau sera immolé en la présence du Seigneur.

16. Le grand prêtre qui aura reçu l'onction portera le sang du veau dans le tabernacle du témoignage.

17. Il trempera son doigt dans ce sang, et il en fera par sept fois l'aspersion devant le voile du sanctuaire.

18. Il arrosera de ce sang les cornes de l'autel qui est devant le Seigneur, dans le tabernacle du témoignage; et il répandra tout le reste du sang au pied de l'autel des holocaustes, qui est à l'entrée du tabernacle du témoignage.

19. Et il prendra toute la graisse, et la brûlera sur l'autel;

20. Faisant de ce veau comme de celui qu'il doit offrir pour son péché; et priant le Sei-

gneur pour eux, le Seigneur leur sera favorable.

21. Le grand prêtre emportera ensuite le veau hors du camp, et le brûlera comme le premier, parce que c'est la victime pour le péché de la multitude.

22. Si un chef pèche, et que par erreur il viole quelqu'un des préceptes du Seigneur,

23. Et qu'il reconnaisse ensuite son péché, il offrira pour hostie au Seigneur un bouc sans tache, pris d'entre les chèvres,

24. Et il étendra sa main sur la tête du bouc, et il l'immolera au lieu où l'on sacrifie les holocaustes devant le Seigneur, parce que c'est pour le péché.

25. Le prêtre trempera son doigt dans le sang de l'hostie offerte pour le péché; il en touchera les cornes de l'autel des holocaustes, et il répandra le reste du sang au pied de cet autel.

26. Il fera brûler sur l'autel toute la graisse, comme la graisse des victimes pacifiques; et le prêtre priera pour le chef et pour son péché, et il lui sera pardonné.

27. Si quelqu'un d'entre le peuple pèche par ignorance, et qu'il se rende coupable contre le commandement du Seigneur, faisant ce qu'il n'est point permis de faire,

28. Et qu'il reconnaisse son péché, il offrira une chèvre sans tache;

29. Et il étendra la main sur la tête de l'hostie offerte pour le péché, et l'immolera au lieu destiné pour l'holocauste.

30. Et le prêtre trempera son doigt dans le sang de l'hostie, et il en touchera les cornes de l'autel des holocaustes, et il répandra tout le reste du sang au pied de cet autel.

31. Il en ôtera aussi toute la graisse, comme on l'ôte aux victimes pacifiques; et il la fera brûler sur l'autel comme une oblation d'agréable odeur devant le Seigneur; et le prêtre priera pour le péché, et il sera pardonné.

32. S'il offre pour son péché une brebis, il présentera une brebis sans tache.

33. Il posera la main sur la tête de l'hostie, et il l'immolera au lieu où l'on a coutume de frapper les holocaustes.

34. Et le prêtre trempant son doigt dans le sang de la brebis, en touchera les cornes de



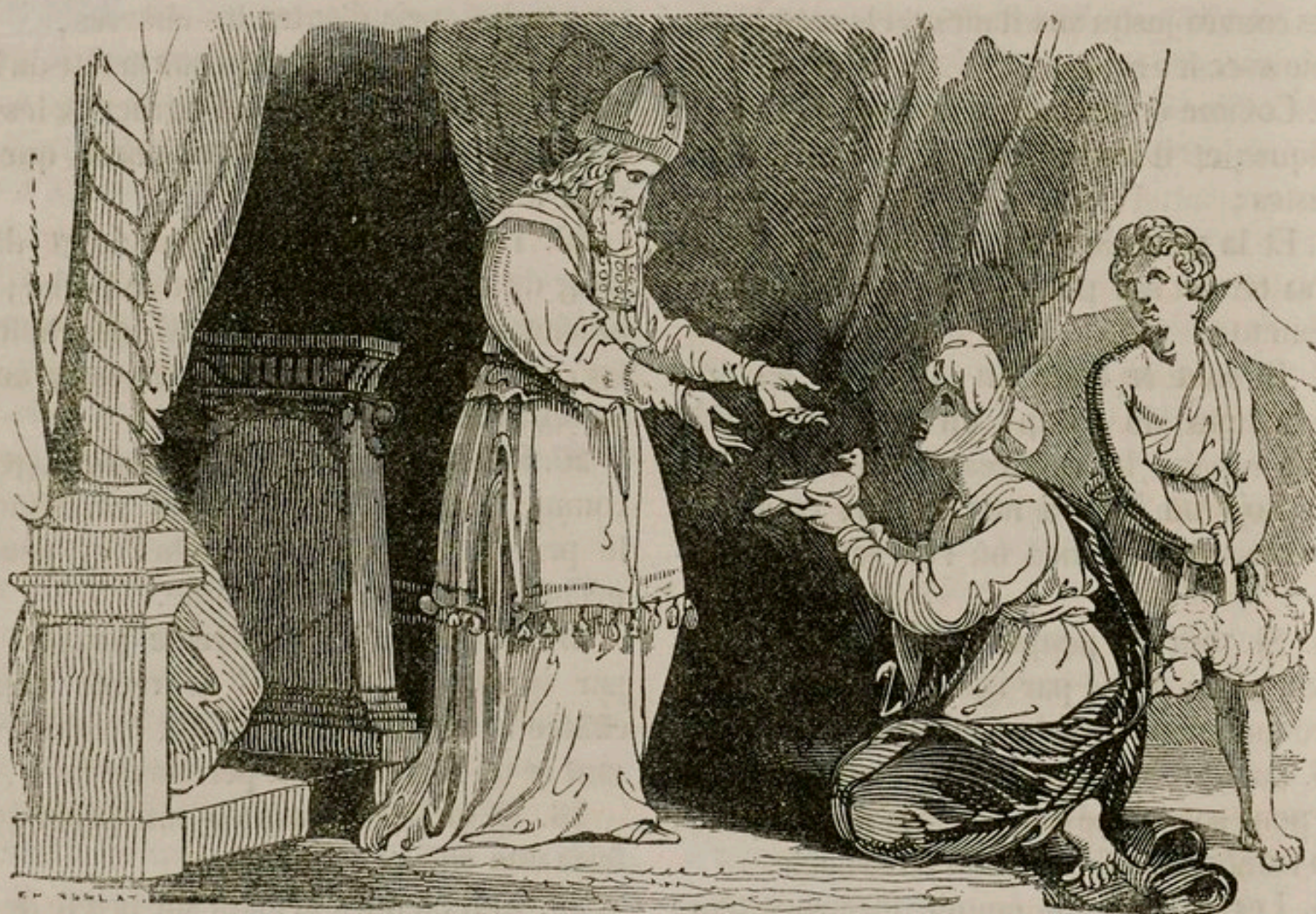
l'autel des holocaustes, et il répandra tout le reste du sang au pied de cet autel.

35. Et il en ôtera toute la graisse, comme on ôte celle de l'agneau ou de la brebis dans

le sacrifice pacifique; et il la brûlera sur l'autel comme l'encens du Seigneur: et le prêtre priera pour celui qui offre le sacrifice et pour son péché, et il lui sera pardonné.



## CHAPITRE V.



**S**i un homme pèche en ce qu'il aura ouï quelqu'un qui faisait un serment, ou qu'il aura été témoin de quelque crime, soit qu'il l'ait vu, soit qu'il l'ait su, et qu'il ne l'ait point déclaré, il portera son iniquité.

2. Si quelqu'un touche à une chose impure, soit au cadavre d'une bête sauvage, ou à celui d'un animal domestique, ou à celui d'un reptile impur, quoiqu'il ne s'en soit pas aperçu, il est souillé, et il a péché.

3. Et s'il a touché un homme impur, de quelque manière qu'il le soit devenu, et qu'il ne s'en soit pas aperçu, et qu'il l'apprenne, il est coupable.

4. Si un homme ayant juré et prononcé par ses lèvres et confirmé par serment et par sa

parole qu'il ferait quelque chose, soit bien, soit mal, et que, l'ayant oublié, il connaisse ensuite sa faute,

5. Qu'il fasse pénitence de son péché,

6. Et qu'il offre au Seigneur une jeune brebis ou une chèvre prise dans ses troupeaux, et le prêtre priera pour lui et pour son péché;

7. Et, s'il ne peut offrir une brebis ou une chèvre, qu'il offre au Seigneur deux tourterelles, ou deux petits de colombe, l'un pour le péché, et l'autre en holocauste.

8. Il les donnera au prêtre, qui offrira d'abord celui qui sera pour le péché, lui tournant la tête du côté des ailes, sans le diviser, en sorte qu'elle reste attachée au cou et qu'elle n'en soit pas entièrement séparée.

9. Il fera ensuite l'aspersion du sang de l'hostie sur un des côtés de l'autel; et il en



répandra tout le reste au pied de cet autel, parce que c'est pour le péché.

10. Et le prêtre offrira l'autre en holocauste selon la coutume, et priera pour cet homme et pour son péché, et il lui sera pardonné.

11. S'il ne peut offrir deux tourterelles ou deux petits de colombe, il offrira pour l'expiation de son péché la dixième partie d'un éphi de fleur de farine : il ne l'arrosera point d'huile, et ne mettra point d'encens au-dessus, parce que c'est une oblation pour le péché.

12. Il la présentera au prêtre, qui en remplira sa main en mémoire de l'oblation, et la brûlera sur l'autel, comme l'oblation du péché.

13. Et le prêtre priera pour lui, afin qu'il soit purifié de sa faute, et elle lui sera pardonnée ; le reste de l'oblation appartiendra au prêtre, comme un don.

14. Le Seigneur parla encore à Moïse, disant :

15. Si quelqu'un tombe dans une prévari-

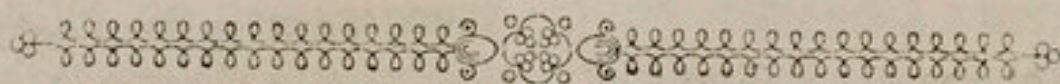
cation, et que par erreur il pèche en quelque chose de ce qui doit être consacré au Seigneur, il offrira au Seigneur, pour l'expiation de son péché, un bélier sans tache, pris dans son troupeau, valant deux sicles selon le poids du sanctuaire.

16. Il restituera le dommage qu'il a fait, et il y joindra une cinquième partie de la valeur, qu'il donnera au prêtre ; et le prêtre, offrant le bélier, priera pour lui, et son péché lui sera pardonné.

17. Si un homme pèche par ignorance, et viole l'un des commandements du Seigneur, et, coupable de cette faute, qu'il reconnaisse ensuite son iniquité,

18. Il présentera au prêtre un bélier sans tache, pris dans le troupeau, selon la mesure du péché ; et le prêtre priera afin qu'il soit purifié du péché qu'il a commis sans le savoir, et il lui sera pardonné,

19. Parce qu'il a péché par ignorance contre le Seigneur.



## CHAPITRE VI.



Le Seigneur parla encore à Moïse, disant :

2. L'homme qui aura péché en méprisant le Seigneur, et qui aura nié à son prochain le dépôt confié à sa foi, ou qui aura enlevé par force ou pris par quelque injustice le bien d'autrui,

3. Ou qui, ayant trouvé une chose qui était perdue, l'aura nié, ou aura fait un faux serment pour déguiser une de ces fautes que les hommes ne peuvent faire sans péché,

4. S'il est convaincu du péché,

5. Il restituera en entier tout ce qu'il a voulu ravir, et il donnera de plus un cinquième à celui à qui la chose appartient, au même jour où il fera l'oblation pour son péché.

6. Et il offrira au prêtre pour son péché un bélier sans tache, pris du troupeau, selon l'estimation du prêtre pour l'expiation du péché :

7. Le prêtre priera pour lui devant le Sei-

gneur ; et le péché qu'il aura commis lui sera pardonné.

8. Le Seigneur parla encore à Moïse, disant :

9. Ordonne ceci à Aaron et à ses fils : Voici la loi de l'holocauste. L'holocauste brûlera toute la nuit, jusqu'au matin, et le feu y sera toujours entretenu.

10. Le prêtre, couvert de la tunique et du vêtement de lin, prendra les cendres qui resteront après que le feu aura tout consumé, et, les mettant près de l'autel,

11. Il quittera ses premiers vêtements, en prendra d'autres, et portera les cendres hors du camp, et achèvera de les consumer en un lieu pur.

12. Le feu brûlera toujours sur l'autel, et on ne le laissera jamais s'éteindre. Le prêtre y mettra du bois le matin de chaque jour, et y fera brûler la graisse des hosties pacifiques.

13. Et le feu sera toujours allumé sur l'autel, et on ne le laissera jamais éteindre.

14. Voici la loi du sacrifice et des libations,



que les enfants d'Aaron offriront en présent et devant le Seigneur, ou devant l'autel.

15. Le prêtre remplira sa main de la plus pure farine mêlée avec l'huile et l'encens qui sera sur cette oblation; et il les fera brûler sur l'autel comme une offrande d'une odeur agréable au Seigneur, afin qu'il se souvienne de cette oblation.

16. Aaron et ses fils mangeront ce qui en sera resté sans levain; ils le mangeront dans le lieu saint, dans le parvis du tabernacle du témoignage.

17. On ne mettra point de levain dans cette farine, parce qu'une partie se consume par le feu en mon honneur; ce sera le saint des saints, comme la victime pour le péché ou pour la faute.

18. Les mâles de la race d'Aaron seuls en mangeront. Ce sera là une loi perpétuelle dans la suite de vos générations, touchant les sacrifices du Seigneur : quiconque y touchera doit être saint.

19. Le Seigneur parla encore à Moïse, disant :

20. Voici ce qu'Aaron et ses fils doivent offrir au Seigneur, le jour de leur onction. Ils offriront pour sacrifice perpétuel un dixième d'un éphi de pure farine, la moitié le matin, la moitié le soir :

21. Elle sera placée dans la poêle, et apprê-

tée avec l'huile; vous me la présenterez ainsi, et ce sera devant moi une oblation d'une agréable odeur;

22. Et le prêtre fils d'Aaron la brûlera toute entière sur l'autel.

23. Car tous les sacrifices des prêtres seront consumés par le feu, et nul n'en mangera.

24. Le Seigneur parla encore à Moïse, disant :

25. Parle à Aaron et à ses fils : Voici la loi de l'hostie pour le péché; elle sera immolée devant le Seigneur, au lieu où l'holocauste est offert : c'est le saint des saints.

26. Et le prêtre qui l'offre, la mangera dans le lieu saint, dans le parvis du tabernacle du témoignage.

27. Quiconque en touchera la chair sera sanctifié; s'il rejaillit du sang de la victime sur un vêtement, vous le laverez dans le lieu saint.

28. Le vaisseau de terre dans lequel on l'aura fait cuire sera brisé; si on l'a fait cuire dans un vaisseau d'airain, il sera purifié et lavé dans l'eau.

29. Tout mâle d'entre les prêtres en mangera : c'est le saint des saints.

30. Car on ne mangera d'aucune victime dont on porte le sang dans le tabernacle du témoignage, pour faire les cérémonies de l'expiation dans le sanctuaire; mais on la consume toute entière par le feu.



## CHAPITRE VII.



Voici la loi de l'hostie pour la faute : c'est le saint des saints.

2. C'est pourquoi la victime pour la faute<sup>1</sup> sera immolée au même lieu où l'on immole l'holocauste. Le prêtre en répandra le sang autour de l'autel.

3. Il en offrira toute la graisse, la queue, et la graisse qui enveloppe les entrailles;

4. Les deux reins et la graisse qui les couvre

<sup>1</sup> Origène et S. Augustin croient que la faute consiste à ne pas faire ce que l'on doit faire, et le péché à faire ce que l'on ne doit pas faire.

jusqu'aux flancs, et la membrane du foie.

5. Le prêtre les brûlera sur l'autel, comme l'oblation du Seigneur pour la faute.

6. Tous les mâles de la race sacerdotale mangeront de cette hostie dans le lieu saint, parce qu'elle est très sainte.

7. L'hostie pour la faute sera offerte comme l'hostie pour le péché : une même loi sera pour l'une et pour l'autre; la victime appartiendra au prêtre qui l'aura offerte.

8. Le prêtre qui a offert la victime en aura la peau.

9. Toute offrande de fleur de farine qui est



placée dans le four, ou rôtie sur le gril, ou qui s'apprête dans la poêle, appartiendra au prêtre qui l'aura offerte.

10. Qu'elle soit pétrie avec de l'huile, ou qu'elle soit sèche, elle sera pour tous les fils d'Aaron, chacun d'eux ayant un droit égal.

11. Voici la loi du sacrifice pacifique qui s'offre au Seigneur :

12. Si c'est une oblation d'action de grâces, il offrira des pains sans levain mêlés avec de l'huile, des gâteaux sans levain arrosés d'huile, de la fleur de farine qu'on fera cuire, et des gâteaux pétris avec de l'huile.

13. Il présentera avec ces gâteaux des pains levés; il joindra cette offrande à celle du sacrifice pacifique qui est pour l'action de grâces.

14. Un de ces pains sera offert pour les prémices, et il appartiendra au prêtre qui répandra le sang de l'hostie.

15. On mangera la chair de l'hostie le même jour, et il n'en demeurera rien jusqu'au lendemain.

16. Si le sacrifice offert est l'accomplissement d'un vœu volontaire, on en mangera la chair le même jour; mais, s'il en reste quelque chose pour le lendemain, on pourra le manger.

17. Mais tout ce qui restera de la chair de la victime le troisième jour sera consumé par le feu.

18. Si l'on mange quelque chose de la chair d'une victime pacifique le troisième jour, celui qui l'a offerte ne sera point agréable au Seigneur; mais au contraire il sera souillé, et quiconque en aura mangé portera la peine de son iniquité.

19. Si la chair d'une victime touche à quelque chose d'impur, on n'en mangera point, mais elle sera consumée par le feu; et quiconque sera pur pourra manger de la victime pacifique.

20. L'homme souillé qui mangera de la chair d'une victime pacifique offerte au Seigneur sera exterminé du milieu de son peuple.

21. Celui qui aura touché quelque chose de souillé, soit un homme ou un animal impur, ou quelque autre chose capable de souiller, et qui mangera de la chair d'une hostie pacifique offerte au Seigneur sera exterminé du milieu de son peuple.

22. Le Seigneur parla encore à Moïse, disant :

23. Parle aux enfants d'Israël : Vous ne mangerez pas de la graisse des victimes, bœuf, brebis ou chèvre.

24. Quant à la graisse d'une bête morte d'elle-même, ou déchirée par une autre, vous vous en servirez pour d'autres usages.

25. Si quelqu'un mange de la graisse qui doit être consumée pour le Seigneur, il sera retranché de son peuple.

26. Vous ne mangerez du sang d'aucun animal, soit des oiseaux, soit des animaux terrestres.

27. Tout homme qui aura mangé du sang de quelque animal que ce soit sera retranché de son peuple.

28. Et le Seigneur parla encore à Moïse, disant :

29. Parle aux enfants d'Israël, et dis-leur : Que celui qui offrira au Seigneur un sacrifice pacifique, lui présente en même temps les offrandes, c'est-à-dire les libations.

30. Il tiendra dans ses mains la graisse de la victime, il la présentera avec la poitrine; et, lorsqu'il aura consacré l'une et l'autre au Seigneur, il la donnera au prêtre,

31. Qui fera brûler la graisse sur l'autel, et la poitrine sera pour Aaron et pour ses fils.

32. Vous donnerez aussi au prêtre l'épaule droite de vos hosties pacifiques comme les prémices de l'oblation.

33. Celui des fils d'Aaron qui aura offert le sang et la graisse des hosties pacifiques aura pour sa part l'épaule droite;

34. Car j'ai reçu des enfants d'Israël la poitrine et l'épaule de la chair de leurs victimes pacifiques, et je les ai données à Aaron et à ses fils par une loi perpétuelle pour les enfants d'Israël.

35. C'est là le droit de l'onction d'Aaron et de ses fils dans les cérémonies du Seigneur, au jour que Moïse les présenta pour remplir les fonctions de son sacerdoce.

36. Et voilà ce que le Seigneur a commandé de donner aux enfants d'Israël, au jour où il les a fait consacrer, par une loi qui sera observée dans la suite de leurs générations.

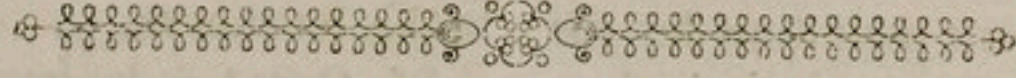
37. Telle est la loi de l'holocauste, des offrandes de farine, du sacrifice pour le péché



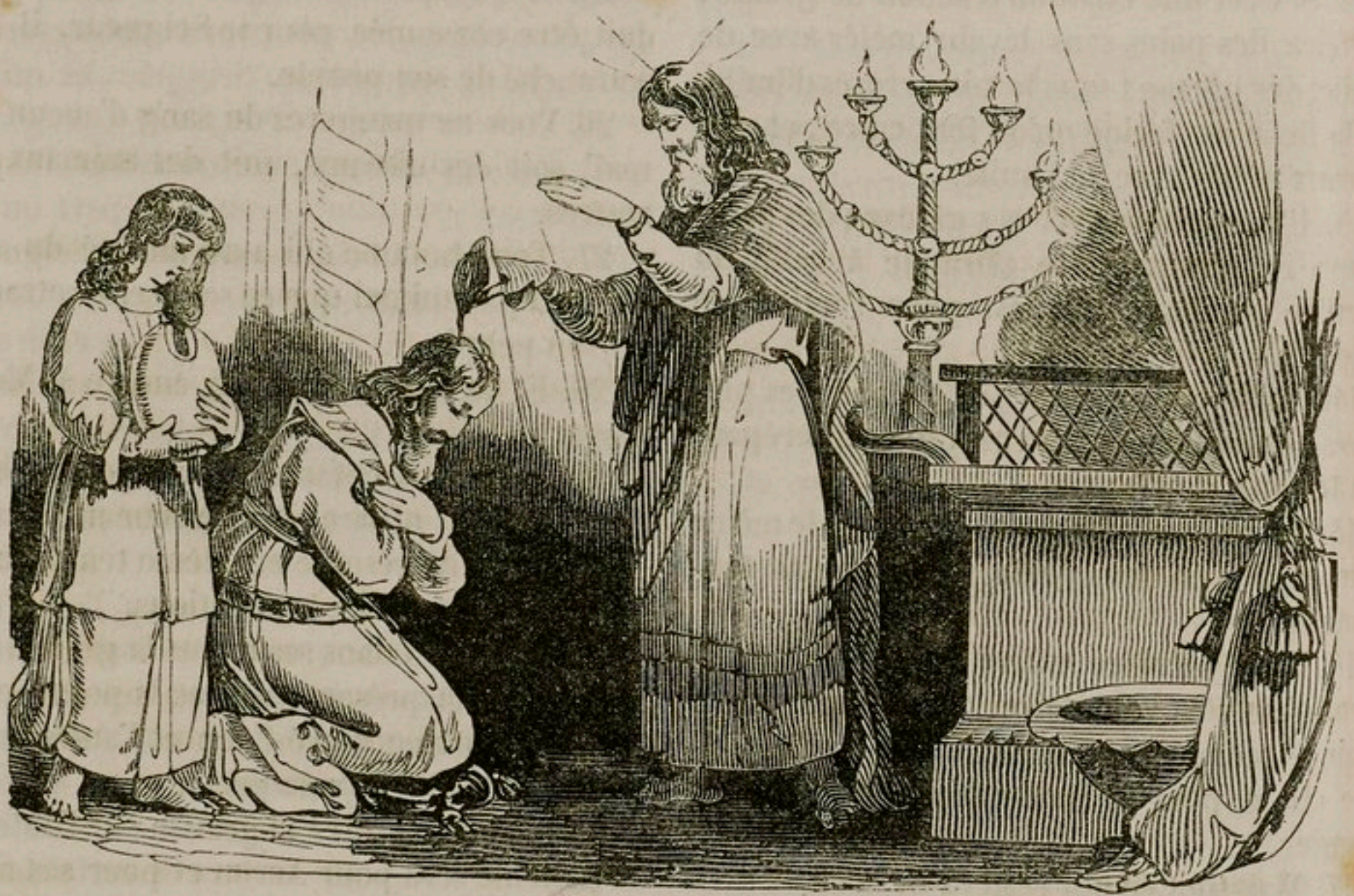
ou pour la faute, des consécration, et des victimes pacifiques.

38. Le Seigneur la donna à Moïse sur la

montagne de Sinai, quand il prescrivit aux enfants d'Israël, dans le désert de Sinai, de ne présenter qu'à lui leurs offrandes.



## CHAPITRE VIII.



Et le Seigneur parla à Moïse, disant :

2. Prends Aaron et ses fils avec lui, les vêtements sacrés, l'huile d'onction, le veau offert pour le péché, deux béliers, et une corbeille avec des pains sans levain.

3. Et assemble tout le peuple à l'entrée du tabernacle du témoignage.

4. Moïse fit comme le Seigneur avait commandé; et, tout le peuple s'étant assemblé devant la porte du tabernacle du témoignage,

5. Il dit : Voici ce que le Seigneur m'a ordonné.

6. Et aussitôt il présenta Aaron et ses fils, et, les ayant purifiés dans l'eau,

7. Il revêtit le grand prêtre de la tunique de lin, le ceignit avec la ceinture, le revêtit par-dessus de la robe d'hyacinthe, mit l'éphod sur la robe, et, l'entourant de la ceinture,

8. Il attacha sur lui le pectoral, et au pectoral l'urim et le thummim.

9. Il couvrit sa tête de la tiare, et, au milieu de la tiare sur le front, il plaça la lame d'or consacrée par le saint nom, selon que le Seigneur l'avait ordonné;

10. Et il prit l'huile d'onction, et en répandit sur le tabernacle et sur tout ce qui servait à son usage,

11. Et sept fois il en fit l'aspersion sur l'autel; il y répandit l'huile, ainsi que sur tous les vases, sur le bassin et sur sa base, pour les sanctifier.

12. Il répandit aussi l'huile de l'onction sur la tête d'Aaron, pour le consacrer.

13. Et il présenta les fils d'Aaron, et les revêtit de tuniques de lin, les ceignit de leurs ceintures et plaça des mitres sur leurs têtes, comme le Seigneur l'avait commandé.

14. Et il fit approcher le veau pour le pé-



ché : Aaron et ses fils mirent leurs mains sur sa tête.

15. Et Moïse l'immola, et, prenant le sang, il en teignit son doigt et toucha les cornes de l'autel tout alentour ; l'ayant ainsi purifié, il répandit le reste du sang au pied de l'autel.

16. Il brûla ensuite sur l'autel la graisse qui couvrait les entrailles, la membrane du foie, et les deux reins avec la graisse qui y est attachée ;

17. Consumant hors du camp le veau et sa peau, la chair et la fiente, comme le Seigneur l'avait ordonné.

18. Il fit aussi approcher le bélier pour l'holocauste : Aaron et ses fils posèrent leurs mains sur sa tête.

19. Moïse l'immola, et en répandit le sang autour de l'autel ;

20. Et, coupant le bélier en morceaux, il fit brûler dans le feu la tête, les membres et la graisse ;

21. Il lava les entrailles et les pieds ; il brûla sur l'autel le bélier tout entier, parce que c'était un holocauste d'agréable odeur au Seigneur, comme le Seigneur l'avait ordonné à Moïse.

22. Et il offrit encore le second bélier pour la consécration des prêtres : Aaron et ses fils posèrent leurs mains sur sa tête ;

23. Moïse l'immola, et, prenant de son sang, il en toucha l'extrémité de l'oreille droite d'Aaron, le pouce de sa main droite, et le pouce de son pied droit.

24. Et il offrit aussi les fils d'Aaron ; il prit du sang du bélier qui avait été immolé, en toucha l'extrémité de l'oreille de chacun d'eux, le pouce de leur main droite et le pouce de leur pied droit, et répandit sur l'autel, tout autour, le reste du sang.

25. Il sépara la graisse, la queue et toute la graisse qui couvrait les entrailles, la membrane du foie, et les deux reins avec la graisse qui y est attachée, et l'épaule droite.

26. Puis il prit de la corbeille des pains

sans levain qui étaient devant le Seigneur, un gâteau sans levain, un gâteau arrosé d'huile ; il les plaça sur la graisse et sur l'épaule droite,

27. Mettant toutes ces choses dans les mains d'Aaron et de ses fils, et ceux-ci les élevèrent devant le Seigneur.

28. Moïse les reçut ensuite de leurs mains, et les brûla sur l'autel des holocaustes, parce que c'était une oblation pour la consécration, d'une odeur agréable au Seigneur, et qu'elle devait être consumée par le feu.

29. Et il prit la poitrine du bélier, immolé pour la consécration, comme la part qui lui était destinée, et il l'éleva devant le Seigneur, selon l'ordre du Seigneur ;

30. Et, prenant l'huile d'onction et le sang qui était sur l'autel, il les répandit sur Aaron et sur ses vêtements, sur les fils d'Aaron, et sanctifia ainsi Aaron et ses vêtements, et les fils d'Aaron avec lui et leurs vêtements.

31. Alors Moïse dit à Aaron et à ses fils : Faites cuire la chair des victimes à l'entrée du tabernacle du témoignage, et mangez-la en ce même lieu ; mangez-y aussi les pains mis dans la corbeille de consécration, selon que le Seigneur me l'a ordonné, disant : Aaron et ses fils mangeront ces pains.

32. Mais tout ce qui restera de cette chair et de ces pains sera consumé par le feu.

33. Vous ne sortirez point aussi de l'entrée du tabernacle du témoignage durant sept jours, jusqu'au jour où sera rempli le temps de votre consécration ; car votre consécration s'achèvera en sept jours.

34. Le Seigneur a ordonné de faire durant les six autres jours comme on a fait aujourd'hui, pour remplir le rit du sacrifice.

35. Vous demeurerez jour et nuit à l'entrée du tabernacle du témoignage, gardant les commandements du Seigneur, de peur que vous ne mouriez ; car il m'a été ordonné ainsi.

36. Et Aaron et ses fils firent tout ce que le Seigneur leur avait ordonné par Moïse.





## CHAPITRE IX.



**L**e huitième jour venu, Moïse appela Aaron et ses fils, et les anciens d'Israël; et il dit à Aaron :

2. Prends dans ton troupeau un veau pour le péché et un bœlier pour l'holocauste, l'un et l'autre sans tache, et offre-les devant le Seigneur;

3. Et tu diras aux enfants d'Israël : Prenez un jeune bouc pour le péché, un veau et un agneau d'une année et sans tache pour l'holocauste,

4. Un taureau et un bœlier pour les hosties pacifiques, afin qu'ils soient égorgés devant le Seigneur; et offrez dans le sacrifice de chacun de ces animaux, de la pure farine arrosée d'huile : car le Seigneur vous apparaîtra aujourd'hui.

5. Ils offrirent donc, à l'entrée du tabernacle du témoignage, tout ce que Moïse leur avait ordonné; et, toute l'assemblée du peuple s'étant approchée,

6. Moïse dit : C'est là ce que le Seigneur a commandé, faites-le, et sa gloire vous apparaîtra.

7. Et il dit à Aaron : Approche-toi de l'autel, et immole l'hostie pour ton péché; offre l'holocauste, prie pour toi et pour le peuple; et, lorsque tu auras frappé la victime du peuple, prie pour lui, selon que le Seigneur a ordonné.

8. Et aussitôt Aaron, s'approchant de l'autel, immola le veau pour son péché;

9. Et, ses fils lui en ayant présenté le sang, il y trempa le doigt et il toucha les cornes de l'autel, et il répandit le reste du sang au pied de l'autel;

10. Et il brûla sur l'autel la graisse, les reins et la membrane du foie de la victime pour le péché, selon que le Seigneur l'avait commandé à Moïse :

11. Mais la chair et la peau, il les consuma par le feu hors du camp.

12. Et il immola la victime de l'holocauste; et, ses fils lui en ayant offert le sang, il le répandit sur l'autel tout autour;

13. Et ils lui présentèrent cette hostie coupée par morceaux, avec la tête et tous les membres; et il les brûla sur l'autel.

14. Après avoir lavé auparavant les intestins et les pieds;

15. Et, offrant un sacrifice pour le péché du peuple, il immola un bouc, et, ayant purifié l'autel,

16. Il offrit l'holocauste,

17. Présentant aussi l'oblation de farine, et la faisant brûler sur l'autel avec l'holocauste du matin.

18. Il immola aussi le taureau et le bœlier, les hosties pacifiques du peuple, et ses fils lui en présentèrent le sang, qu'il répandit sur l'autel tout autour,

19. Ainsi que la graisse du taureau et du bœlier, la queue du bœlier, la graisse qui couvre les intestins, les reins, et la membrane du foie,

20. Et, la plaçant sur la poitrine de ces hosties, Aaron brûla la graisse sur l'autel.

21. Puis il éleva devant le Seigneur la poitrine et l'épaule droite des hosties, comme Moïse l'avait ordonné;

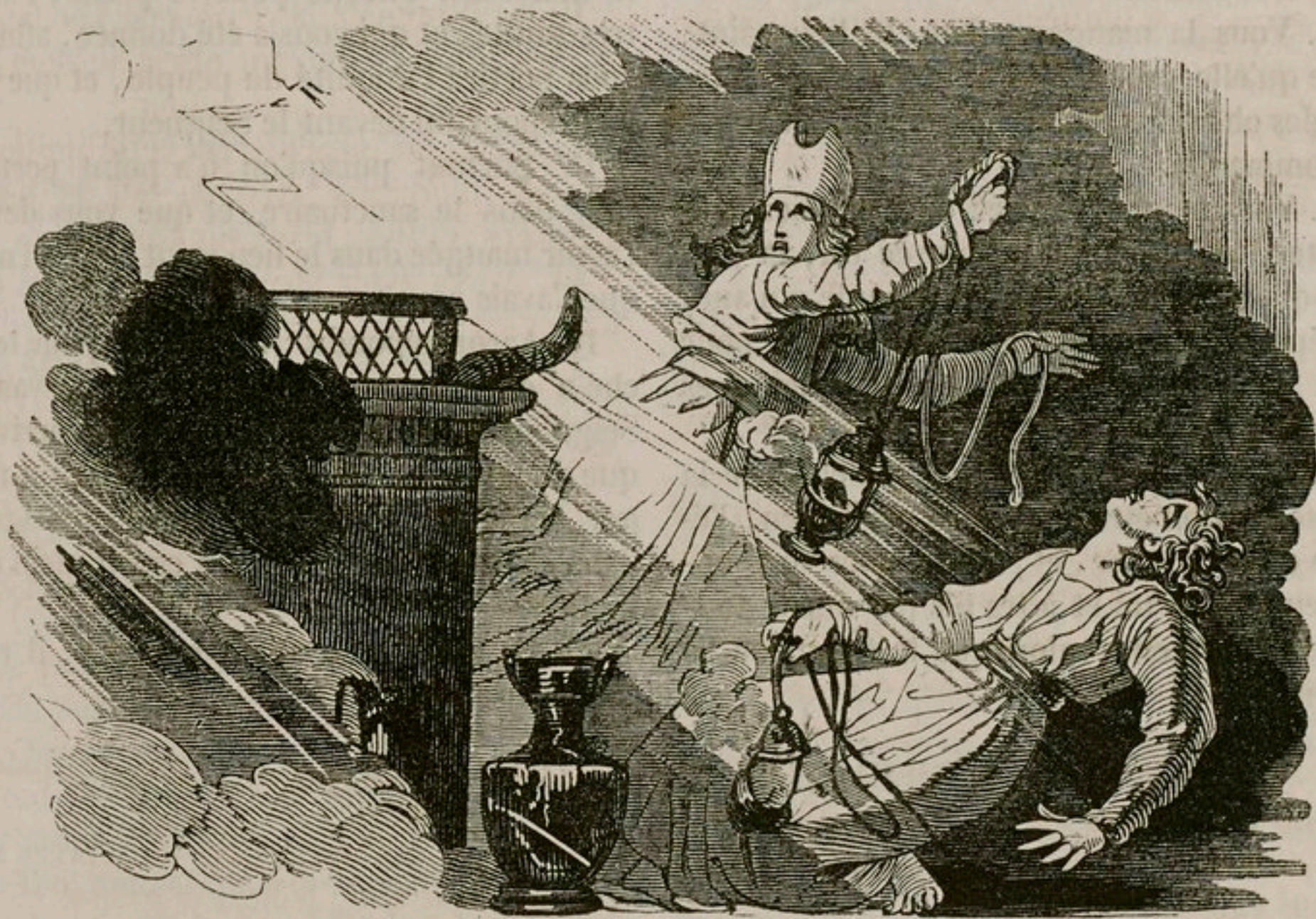
22. Et, étendant les mains vers le peuple, il le bénit; et, lorsqu'il eut ainsi achevé les oblations des hosties pour le péché, des holocaustes et des victimes pacifiques, il descendit de l'autel.

23. Or Moïse et Aaron entrèrent dans le tabernacle du témoignage, et ensuite, étant sortis, ils bénirent le peuple; et la gloire du Seigneur apparut à tout le peuple.

24. Et voilà qu'un feu sorti de devant le Seigneur dévora l'holocauste et la graisse qui étaient sur l'autel; ce que tout le peuple ayant vu, ils louèrent le Seigneur, se prosternant la face contre terre.



## CHAPITRE X.



**O**R Nadab et Abiu, fils d'Aaron, ayant pris leurs encensoirs, y mirent du feu, et de l'encens sur le feu, offrant devant le Seigneur un feu étranger; ce qui ne leur avait point été ordonné.

2. Et un feu sorti de devant le Seigneur les dévora, et ils moururent devant le Seigneur.

3. Et Moïse dit à Aaron : Voilà ce que le Seigneur a dit : Je serai sanctifié dans ceux qui m'approchent, et je serai glorifié devant tout le peuple. Aaron, entendant cela, se tut.

4. Or Moïse, ayant appelé Misaël et Élisaphan, fils d'Oziel, oncle d'Aaron, leur dit : Allez et emportez vos frères de devant le lieu saint, et mettez-les hors du camp.

5. Et aussitôt allant ils les trouvèrent prosternés et morts, vêtus de leurs tuniques de lin, et ils les emportèrent hors du camp, selon qu'il leur avait été ordonné.

6. Et Moïse dit à Aaron, et à Éléazar, et à Ithamar, ses fils : Ne vous découvrez pas la

tête, et ne déchirez pas vos vêtements, de peur que vous ne mouriez, et que la colère du Seigneur ne s'enflamme contre tout le peuple. Que vos frères et toute la maison d'Israël pleurent l'embrasement qui est venu du Seigneur.

7. Mais vous ne sortirez point de l'entrée du tabernacle du témoignage; autrement vous périrez, parce que l'huile de l'onction sainte du Seigneur a été répandue sur vous. Et ils firent selon que Moïse avait ordonné.

8. Le Seigneur parla aussi à Aaron :

9. Vous ne boirez, toi et tes enfants, ni vin ni liqueur enivrante, quand vous entrerez dans le tabernacle du témoignage, de peur que vous ne mouriez, parce que c'est une ordonnance éternelle en vos générations.

10. Afin que vous sachiez discerner ce qui est saint ou profane, ce qui est pur ou impur,

11. Et afin que vous appreniez aux enfants d'Israël toutes les lois que je leur ai prescrites par le ministère de Moïse.



12. Moïse dit alors à Aaron, comme à Éléazar et à Ithamar, ses fils, qui avaient survécu : Prenez l'oblation de farine qui est restée de ce qui a été offert au Seigneur, et mangez-la sans levain près de l'autel, parce que c'est une chose très-sainte.

13. Vous la mangerez dans le lieu saint, parce qu'elle vous a été donnée à toi et à tes fils, des oblations du Seigneur, selon qu'il m'a été commandé.

14. Vous mangerez aussi dans un lieu très pur, toi, tes fils et tes filles avec toi, la poitrine qui aura été offerte, et l'épaule qui aura été séparée; car elles ont été réservées pour toi et pour tes enfants, des hosties pacifiques des enfants d'Israël;

15. Et ils élèveront devant le Seigneur la graisse qui doit être consumée par le feu, l'épaule et la poitrine, et, après, elles vous appartiendront à toi et à tes fils par une ordonnance perpétuelle, selon que le Seigneur l'a ordonné.

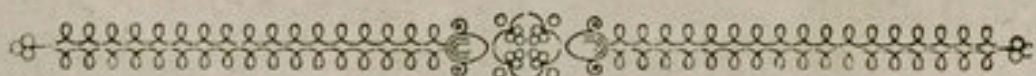
16. Cependant Moïse, cherchant le bouc offert pour le péché, trouva qu'il avait été brûlé; et, irrité contre Éléazar et Ithamar, enfants d'Aaron, qui avaient survécu, il dit :

17. Pourquoi n'avez-vous pas mangé dans le lieu saint l'hostie pour le péché, l'hostie très-sainte, et qui vous a été donnée, afin que vous portiez l'iniquité du peuple, et que vous priiez pour lui devant le Seigneur,

18. Surtout puisqu'on n'a point porté le sang dans le sanctuaire, et que vous devriez l'avoir mangée dans le lieu saint, selon l'ordre que j'avais reçu?

19. Aaron répondit : La victime pour le péché a été offerte, et l'holocauste devant le Seigneur; mais pour moi, il m'est arrivé ce que vous voyez. Comment aurais-je pu manger de cette victime ou plaire au Seigneur dans ces cérémonies avec un esprit plein d'affliction?

20. Ce que Moïse ayant entendu, il reçut son excuse.



## CHAPITRE XI.



LE Seigneur parla ensuite à Moïse et à Aaron, disant :

2. Parlez aux enfants d'Israël : Entre tous les animaux de la terre, voici ceux dont vous mangerez.

3. De toutes les bêtes à quatre pieds vous pourrez manger celles dont la corne du pied est fendue, et qui ruminent.

4. Quant à celles qui ruminent, ou qui ont seulement la corne du pied fendue, vous n'en mangerez point. Ainsi vous regarderez le chameau comme impur, parce qu'il rumine seulement, et qu'il n'a point la corne du pied entièrement fendue.

5. Le hérisson qui rumine et qui n'a point la corne fendue, est impur.

6. Le lièvre aussi est impur, quoiqu'il rumine, parce qu'il n'a point la corne fendue.

7. Le pourceau est impur, quoiqu'il ait la corne fendue, parce qu'il ne rumine point.

8. Vous ne mangerez point de la chair de

ces bêtes, et vous ne toucherez point à leurs corps morts, parce que vous les regarderez comme impurs.

9. Voici ceux des animaux aquatiques qu'il vous est permis de manger : tout ce qui étant dans les eaux a des nageoires et des écailles, dans la mer, dans les rivières et dans les étangs.

10. Mais tout ce qui se remue et qui vit dans les eaux sans avoir de nageoires et d'écailles, vous sera abominable,

11. Et vous l'aurez en exécration; vous ne mangerez point de la chair de ces animaux, et vous les éviterez lorsqu'ils seront morts.

12. Tout ce qui dans les eaux n'a point de nageoires ou n'a point d'écailles sera impur pour vous.

13. Voici les oiseaux que vous aurez en abomination, et dont il ne faudra point manger : l'aigle, l'orfraie et l'aigle de mer;

14. Le milan et le vautour, selon leur espèce;



15. Le corbeau, selon son espèce ;  
 16. L'autruche, le hibou, le larus et l'épervier, selon leur espèce ;  
 17. Le chat-huant, le plongeon et l'ibis ;  
 18. Le cygne, le cormoran et le pélican ;  
 19. La cigogne et le héron, et tout ce qui est de la même espèce ; la huppe et la chauve-souris.

20. Tout reptile qui vole et qui marche sur quatre pieds vous sera en abomination.

21. Mais entre tous les reptiles qui marchent sur quatre pieds, vous pourrez manger de ceux qui ont les pieds de derrière plus longs, avec lesquels ils sautent sur la terre :

22. Vous pouvez manger le bruchus et l'attacus, l'ophiomachus et la sauterelle, chacun selon son espèce.

23. Mais tout autre reptile volant, qui a quatre pieds, vous sera en abomination.

24. Ces animaux vous souilleraient ; et quiconque touchera leur corps mort sera impur jusqu'au soir.

25. Quiconque aura porté quelque chose de leur cadavre lavera ses vêtements, et sera impur jusqu'au soir.

26. Tout animal qui a la corne fendue, mais qui ne l'a pas entièrement fendue, ou qui ne rumine pas, sera impur ; quiconque l'aura touché sera impur.

27. Entre tous les animaux à quatre pieds, vous regarderez comme impurs ceux qui ont comme des mains sur lesquelles ils marchent ; celui qui y touchera lorsqu'ils seront morts sera souillé jusqu'au soir.

28. Celui qui aura porté le corps mort d'une de ces bêtes lavera ses vêtements, et sera impur jusqu'au soir, parce que tous ces animaux vous seront impurs.

29. Entre les animaux qui se remuent sur la terre, vous considèrerez encore ceux-ci comme impurs : la belette, le rat et le crocodile, chacun selon son espèce ;

30. La musaraigne, le stellion, le lézard, la taupe et le caméléon.

31. Tous ces animaux sont impurs : celui qui y touchera lorsqu'ils seront morts sera impur jusqu'au soir ;

32. Et si quelque partie de leur corps tombe sur quoi que ce soit, ou un vase de bois, ou un vêtement, ou des peaux, ou un sac, ou tout

ce qui sert à quelque ouvrage, toutes ces choses seront lavées dans l'eau, elles demeureront souillées jusqu'au soir, et après cela elles seront purifiées.

33. S'il en tombe quelque chose dans un vase de terre, tout ce qui sera dans ce vase sera souillé, et ainsi vous le briserez.

34. Si l'on répand de l'eau de ces vases sur l'aliment dont vous mangerez, il deviendra impur, et toute liqueur, dans quelque vase qu'elle soit, deviendra impure.

35. S'il tombe quelque partie de ces bêtes mortes sur quoi que ce soit, sur des fourneaux ou des vases de terre avec leur couvercle, ils seront brisés, parce qu'ils seront impurs ;

36. Mais les fontaines, les puits et tous les réservoirs d'eau seront purs. Celui qui touchera les cadavres de ces animaux sera impur.

37. S'il en tombe quelque chose sur la semence, elle ne sera point souillée.

38. Mais si l'on répand de l'eau sur la semence, et qu'après cela il tombe sur cette semence quelque partie d'un cadavre, vous la regarderez comme souillée.

39. Si un animal de ceux dont il vous est permis de manger meurt de lui-même, celui qui en touchera le corps mort sera impur jusqu'au soir.

40. Celui qui en mangera quelque chose lavera ses vêtements, et sera impur jusqu'au soir ; celui qui portera ce corps mort lavera de même ses vêtements, et sera impur jusqu'au soir.

41. Tout ce qui rampe sur la terre sera abominable, et l'on n'en mangera point.

42. Vous ne mangerez aucun des reptiles qui se traînent sur la terre, soit qu'il rampe sur la poitrine, soit qu'il marche sur quatre pieds ou qu'il en ait davantage, parce que ces animaux sont abominables.

43. Prenez garde à ne pas souiller vos âmes, et à ne toucher aucun de ces animaux, de peur que vous ne soyez impurs.

44. Car je suis le Seigneur votre Dieu : soyez saints, parce que je suis saint ; ne souillez point vos âmes par aucun des reptiles qui rampent sur la terre.

45. Car je suis le Seigneur qui vous ai tirés du pays de l'Égypte pour être votre Dieu ; vous serez saints, parce que je suis saint.

46. Telle est la loi pour les animaux domes-



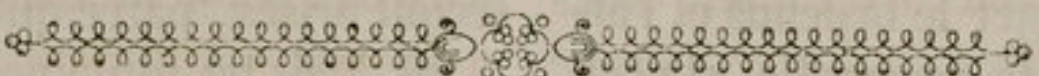
tiques, pour les oiseaux, pour tout animal vivant qui se remue dans l'eau, et pour tout animal qui rampe sur la terre.

47. Afin que vous discerniez ce qui est pur ou impur, et ce que vous devez manger ou rejeter.



## CHAPITRES XII, XIII, XIV, XV.

Cette édition ne s'adressant pas seulement aux membres du clergé ou aux personnes qui font de l'Écriture sainte une étude spéciale, mais étant destinée à devenir populaire, nous avons cru devoir omettre tout ce qui se rattache plus particulièrement aux mœurs et aux coutumes de la nation juive. Les quatre chapitres que nous omettons ne sont consacrés qu'aux impuretés légales et à tous ceux qui avaient été atteints par la lèpre.



## CHAPITRE XVI.



Or le Seigneur parla à Moïse après la mort des deux fils d'Aaron, quand ils eurent péri en offrant le feu étranger.

2. Il lui ordonna, disant : Parle à Aaron, ton frère ; qu'il n'entre pas en tout temps dans le sanctuaire qui est entre le voile, devant le propitiatoire qui couvre l'arche, de peur qu'il ne meure (car j'apparaîtrai en la nuée sur l'oracle),

3. S'il n'a fait ces choses auparavant : il offrira un veau pour le péché, et un mouton pour l'holocauste ;

4. Il revêtira la tunique de lin, il se ceindra d'une ceinture de lin, et il mettra une mitre de lin sur sa tête : car tels sont les vêtements sacrés qu'il prendra quand il se sera lavé.

5. Et il recevra de toute la multitude des fils d'Israël deux boucs pour le péché, et un mouton pour l'holocauste ;

6. Et, quand il aura offert le veau, et qu'il aura prié pour lui et pour sa maison,

7. Il présentera les deux boucs devant le Seigneur à la porte du tabernacle du témoignage ;

8. Et, jetant le sort sur les deux boucs, l'un pour le Seigneur et l'autre pour le bouc émissaire,

9. Celui qui sera destiné au Seigneur par le sort, il le sacrifiera pour le péché ;

10. Mais celui qui deviendra le bouc émissaire, il le présentera vivant devant le Seigneur pour répandre ses prières sur lui et l'envoyer au désert.

11. Ces cérémonies achevées, il offrira le veau, et, priant pour lui et pour sa maison, il l'immolera.

12. Or, après avoir pris l'encensoir plein du feu de l'autel, et dans sa main le parfum aromatique composé pour l'encens, il entrera au-delà du voile dans le lieu saint,

13. Afin que, les parfums étant placés sur le feu, leur fumée et la vapeur couvrent l'oracle qui est sur le témoignage, et qu'il ne meure pas.

14. Il prendra aussi du sang du veau, et par sept fois il fera des aspersion avec son doigt devant le propitiatoire du côté de l'orient.

15. Et, quand il aura tué le bouc pour le péché du peuple, il apportera son sang au-dedans du voile, ainsi qu'il a été prescrit pour le sang du veau, afin qu'il arrose la terre devant l'oracle,

16. Et qu'il purifie le sanctuaire des souillures des enfants d'Israël, et de leurs prévarications, et de tous leurs péchés ; et il purifiera ainsi le tabernacle du témoignage qui est établi parmi eux au milieu de leurs demeures.

17. Qu'il n'y ait aucun homme dans le ta-



bernacle quand le pontife entre au sanctuaire pour prier pour lui et pour sa maison, et pour toute l'assemblée d'Israël, jusqu'à ce qu'il en soit sorti.

18. Or, lorsqu'il sera près de l'autel qui est devant le Seigneur, qu'il prie pour lui, et, après avoir pris du sang du veau et du bouc, qu'il le répande sur les cornes de l'autel, tout autour;

19. Et il fera des aspersion par sept fois avec son doigt, purifiera l'autel et le sanctifiera de toutes les souillures des enfants d'Israël.

20. Après qu'il aura achevé de purifier le sanctuaire, et le tabernacle, et l'autel, alors il offrira le bouc vivant;

21. Et, mettant ses deux mains sur la tête du bouc, qu'il confesse toutes les iniquités des enfants d'Israël, et toutes leurs offenses et leurs péchés, et, les appelant sur sa tête, qu'il l'envoie au désert par un homme choisi pour cela.

22. Et, quand le bouc aura porté toutes leurs iniquités dans le désert, et qu'il y aura été laissé,

23. Aaron reviendra au tabernacle du témoignage, et, se dépouillant des habits dont il s'était revêtu d'abord au moment de son entrée dans le sanctuaire, et les déposant,

24. Il lavera son corps dans le lieu saint, et se revêtira de ses habits; et, étant sorti après avoir offert son holocauste et celui du peuple, il priera et pour lui et pour le peuple;

25. Et il brûlera sur l'autel la graisse qui est offerte pour les péchés.

25. Or celui qui a conduit le bouc émissaire lavera ses vêtements et sa chair, puis il entrera dans le camp.

27. Mais on transportera hors du camp le veau et le bouc qui avaient été offerts pour les péchés, et dont le sang a été porté au sanctuaire pour accomplir l'expiation, et on brûlera dans le feu la peau, la chair et la fiente;

28. Et celui qui les aura brûlées lavera ses vêtements et sa chair, puis il entrera dans le camp.

29. Et ce sera pour vous une ordonnance perpétuelle. Le dixième jour du septième mois, vous affligerez vos âmes et ne ferez aucune œuvre, l'habitant du pays comme l'étranger qui passe au milieu de vous.

30. Et ce jour-là sera votre expiation et votre purification, afin de vous laver de tous vos péchés en la présence du Seigneur;

31. Car c'est le sabbat et le jour du repos, et vous affligerez vos âmes par un culte perpétuel;

32. Et le prêtre qui aura reçu l'onction sainte, et dont on aura consacré les mains pour remplir les fonctions du sacerdoce à la place de son père, fera la purification et se couvrira de ses vêtements de lin et des vêtements sacrés;

33. Et il purifiera le sanctuaire et le tabernacle, l'autel et les prêtres, et tout le peuple;

34. Et ce sera pour vous une ordonnance perpétuelle, afin que vous priiez pour les enfants d'Israël et pour tous leurs péchés une fois l'an. Moïse fit donc comme le Seigneur lui avait ordonné.



## CHAPITRE XVII.

**O**R le Seigneur parla à Moïse, disant :

2. Parle à Aaron et à ses fils, et à tous les enfants d'Israël, leur disant : Voici ce que le Seigneur a commandé :

3. Quiconque de la maison d'Israël aura tué un bœuf, une brebis ou une chèvre, dans le camp, ou hors du camp,

4. Et ne l'aura pas offerte à la porte du tabernacle pour l'oblation du Seigneur, le sang lui sera imputé, et il sera exterminé du milieu de son peuple, comme s'il avait répandu le sang.

5. C'est pourquoi les enfants d'Israël doivent offrir au prêtre les victimes qu'ils tuent dans le camp, afin qu'elles soient consacrées au Seigneur à la porte du tabernacle du témoignage,



et qu'elles soient immolées comme des victimes pacifiques.

6. Alors le prêtre répandra le sang sur l'autel du Seigneur, à la porte du tabernacle du témoignage, et en offrira la graisse comme une odeur agréable au Seigneur;

7. Et ainsi ils n'immoleront plus leurs victimes aux démons, auxquels ils se sont abandonnés dans leurs adultères; et ce sera une ordonnance perpétuelle pour eux et leurs successeurs.

8. Et tu leur diras : Quiconque de la maison d'Israël, ou des étrangers qui voyagent parmi eux, aura offert un holocauste ou une victime,

9. Et ne l'aura pas amenée à la porte du tabernacle du témoignage pour être sacrifiée au Seigneur, sera exterminé de son peuple.

10. Quiconque de la maison d'Israël, ou des étrangers voyageant parmi eux, aura mangé du sang, je tournerai ma face contre lui, et je l'exterminerai du milieu de son peuple;

11. Car la vie de la chair est dans le sang, et je vous l'ai donné pour l'offrir sur l'autel en expiation pour vos âmes; que ce

sang soit donc pour la réconciliation de vos âmes.

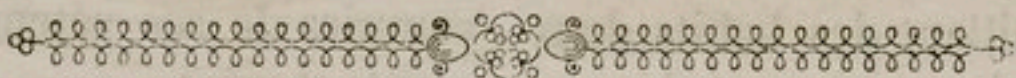
12. C'est pourquoi j'ai dit aux enfants d'Israël : Nul d'entre vous ne mangera du sang, ni aucun des étrangers qui voyagent parmi vous.

13. Quiconque des enfants d'Israël et des étrangers qui voyagent parmi vous aura pris à la chasse ou en des rets une bête sauvage ou un oiseau dont il est permis de manger, qu'il répande son sang et le couvre de terre :

14. Car la vie de toute chair est dans le sang; c'est pourquoi j'ai dit aux enfants d'Israël : Vous ne mangerez le sang de nulle chair, parce que la vie de la chair est dans le sang, et quiconque en mangera périra.

15. Tout homme qui aura mangé une bête morte d'elle-même ou prise par une autre bête, habitant du pays ou étranger, lavera ses vêtements et se lavera lui-même avec de l'eau, et il sera souillé jusqu'au soir; mais ainsi il sera purifié.

16. Et, s'il ne lave pas ses vêtements et son corps, il portera son iniquité.



## CHAPITRES XVIII, XIX, XX, XXI, XXII.

Les réflexions que nous avons faites plus haut s'appliquent également à ces chapitres.



## CHAPITRE XXIII.



Or le Seigneur parla à Moïse, disant :

2. Parle aux enfants d'Israël, et tu leur diras : Voici les fêtes du Seigneur que vous appellerez saintes.

3. Pendant six jours vous travaillerez; mais le septième, parce qu'il est le repos du sabbat, sera appelé saint : vous ne ferez aucune œuvre en ce jour; le sabbat du Seigneur est pour toutes vos demeures.

4. Voici donc les fêtes sacrées du Seigneur que vous célébrerez en leur temps :

5. Au premier mois, le quatorzième jour du mois vers le soir, est le passage du Seigneur;

6. Et le quinzième jour du même mois, la solennité des pains sans levain du Seigneur : pendant sept jours vous mangerez des pains sans levain.

7. Le premier jour sera pour vous un jour très-solennel et très-saint; vous ne ferez aucune œuvre servile en ce jour :



8. Mais vous offrirez le sacrifice du feu au Seigneur pendant sept jours ; et le septième jour sera plus saint et plus solennel, et en ce jour vous ne ferez aucune œuvre servile.

9. Or le Seigneur parla à Moïse, disant :

10. Parle aux enfants d'Israël, et tu leur diras : Quand vous serez entrés en la terre que je vous donnerai, et que vous aurez moissonné les blés, vous apporterez au prêtre quelques gerbes des premiers fruits de votre moisson.



11. Le prêtre élèvera une gerbe devant le Seigneur, afin qu'il vous soit propice le lendemain du sabbat, et il la sanctifiera ;

12. Et le même jour que la gerbe sera consacrée, qu'un agneau sans tache, d'un an, soit immolé en holocauste au Seigneur.

13. Des libations seront offertes avec lui, et deux dixièmes de fleur de farine arrosée avec l'huile, brûlés comme un sacrifice d'une odeur très-agréable au Seigneur, et une offrande de vin, et la quatrième partie d'un hin.

14. Vous ne mangerez ni pain, ni grains brisés, ni épis grillés, jusqu'au jour que vous offrirez l'oblation à votre Dieu. Ce commandement est perpétuel pour vos générations et pour toutes vos demeures.

15. Vous compterez donc depuis le second jour du sabbat dans lequel vous aurez offert la gerbe des prémices, sept semaines entières,

16. Jusqu'au jour de la fin de la septième semaine, c'est-à-dire cinquante jours, et ainsi

vous offrirez un nouveau sacrifice au Seigneur,

17. Dans toutes vos habitations, deux pains des prémices de deux dixièmes de fleur de farine levée, que vous cuirez pour les prémices du Seigneur.

18. Vous offrirez aussi avec les pains sept agneaux d'un an sans tache, et un veau du troupeau, et deux béliers, en holocauste avec les libations d'une odeur très-agréable au Seigneur.

17. Et vous sacrifierez un bouc pour le péché, et deux agneaux d'un an pour les sacrifices des pacifiques.

20. Or, quand le prêtre les aura élevés avec le pain des prémices devant le Seigneur, ils seront à lui :

21. Et vous appellerez ce jour très-solennel et très-saint, et vous ne ferez aucune œuvre mercenaire en ce jour ; cette ordonnance sera perpétuelle en toutes vos demeures et en vos générations.



22. Et quand vous recueillerez la moisson de votre terre, vous ne couperez pas le blé jusqu'au sol, et ne ramasserez point les épis oubliés; mais vous les laisserez pour les pauvres et les étrangers. Je suis le Seigneur votre Dieu.

23. Et le Seigneur parla à Moïse, disant :

24. Parle aux enfants d'Israël: Le premier jour du septième mois, vous vous souviendrez du sabbat, les trompettes retentiront, et ce jour sera appelé saint.

25. Vous ne ferez aucune œuvre mercenaire en ce jour, et vous offrirez un holocauste au Seigneur.

26. Or le Seigneur parla à Moïse, disant :

27. Le dixième jour de ce septième mois sera le jour des expiations, jour très-solennel, appelé saint; vous affligerez vos âmes en ce jour, et vous offrirez un holocauste au Seigneur.

28. Or, en ce jour, vous ne ferez aucune œuvre mercenaire; car c'est le jour de propitiation, afin que le Seigneur votre Dieu vous soit propice.

29. Toute âme qui n'aura point été affligée ce jour-là, sera exterminée d'entre les peuples;

30. Et celui qui aura fait en ce jour quelque œuvre que ce soit, je le retrancherai du milieu de son peuple.

31. Vous ne ferez donc aucune œuvre en ce jour; ce sera pour vous une ordonnance perpétuelle pour toutes vos générations et pour toutes vos demeures.

32. C'est le sabbat du repos, et vous affligerez vos âmes au neuvième jour du septième mois: depuis un soir jusqu'à l'autre vous célébrerez vos sabbats.

33. Or le Seigneur parla à Moïse, disant :

34. Parle aux enfants d'Israël: Depuis le quinzième jour de ce septième mois, les fêtes des tabernacles au Seigneur dureront sept jours.

35. Le premier jour sera appelé très-solennel et très-saint: vous ne ferez aucune œuvre mercenaire en ce jour.

36. Et pendant sept jours vous offrirez au Seigneur l'holocauste, et le huitième jour sera très-solennel et très-saint; et vous offrirez au Seigneur l'holocauste, car c'est une assemblée solennelle: vous ne ferez aucune œuvre mercenaire en ce jour.

37. Voilà les fêtes du Seigneur que vous appellerez très-solennelles et très-saintes; et vous offrirez dans ces fêtes des sacrifices au Seigneur, des holocaustes et des libations, selon la coutume de chaque jour,

38. Outre les sabbats du Seigneur, et les dons et les vœux, et toutes les choses volontaires que vous offrirez aux Seigneur.

39. Ainsi, depuis le quinzième jour du septième mois, quand vous aurez rassemblé tous les fruits de votre terre, vous célébrerez la fête du Seigneur durant sept jours. Le premier jour et le huitième jour sera le sabbat, c'est-à-dire le repos.

40. Et au premier jour vous prendrez les fruits des plus beaux arbres, et des branches de palmier, et des rameaux d'un feuillage épais, et des saules du torrent, et vous vous réjouirez en la présence du Seigneur votre Dieu;

41. Vous célébrerez cette solennité pendant sept jours dans l'année; et ce sera une ordonnance perpétuelle pour vos générations. Le septième mois, vous célébrerez ces fêtes:

42. Or vous habiterez sept jours à l'ombre de branches d'arbre; tous ceux qui seront de la race d'Israël habiteront sous la tente;

43. Afin que vos descendants apprennent que j'ai fait habiter les enfants d'Israël sous la tente, lorsque je les ai tirés de la terre d'Égypte. Je suis le Seigneur votre Dieu.

44. C'est ainsi que Moïse parla aux enfants d'Israël sur les solennités du Seigneur.

pour  
3.  
taber  
puis  
Seig  
pétu  
4.  
d'or  
5.  
et av  
chac  
6.  
table  
7.  
le pa  
gneu  
8.





## CHAPITRE XXIV.



Or le Seigneur parla à Moïse, disant :

2. Commande aux enfants d'Israël de t'apporter de l'huile d'olive très-pure et très-claire pour entretenir perpétuellement les lampes,

3. Hors du voile du témoignage dans le tabernacle d'alliance. Aaron les disposera depuis le soir jusqu'au matin, en la présence du Seigneur, comme un culte et un service perpétuel en vos générations.

4. Elles seront placées sur le chandelier d'or très-pur, en présence du Seigneur.

5. Tu prendras aussi de la fleur de farine, et avec elle tu cuiras douze pains, qui auront chacun deux dixièmes de farine;

6. Tu en mettras six des deux côtés sur la table très-pure devant le Seigneur,

7. Et sur eux de l'encens très-brillant pour le pain, en mémoire du sacrifice fait au Seigneur.

8. Chaque sabbat, ils seront changés devant

le Seigneur; les enfants d'Israël les prendront comme par une alliance perpétuelle :

9. Ils appartiendront à Aaron et à ses fils, afin qu'ils les mangent dans le lieu saint; car c'est le saint des saints des oblations du Seigneur. Cette ordonnance est perpétuelle.

10. Or voilà que le fils d'une femme israélite, qu'elle avait eu d'un homme égyptien, parmi les enfants d'Israël, étant sorti, eut une querelle dans le camp avec un homme israélite;

11. Et, lorsqu'il eut blasphémé le nom de Dieu et l'eut maudit, il fut amené devant Moïse (et le nom de sa mère était Salumith, fille de Dabri, de la tribu de Dan);

12. Et on le mit en prison jusqu'à ce que l'on connût ce que le Seigneur en ordonnerait.

13. Le Seigneur parla à Moïse,

14. Disant : Fais sortir du camp le blasphémateur; que tous ceux qui l'ont entendu mettent leurs mains sur sa tête, et que tout le peuple le lapide.

15. Et tu parleras aux enfants d'Israël : Qui-



conque aura maudit son Dieu, portera la peine de son péché;

16. Et le blasphémateur du nom du Seigneur mourra de mort; toute l'assemblée l'accablera de pierres, qu'il soit citoyen ou qu'il soit étranger. Que celui qui aura blasphémé le nom du Seigneur meure de mort.

17. Celui qui aura frappé et tué un homme mourra de mort.

18. Celui qui aura tué un animal en rendra un en sa place, c'est-à-dire, bête pour bête.

19. Celui qui aura fait un outrage à quel qu'un de ses concitoyens, comme il a fait, ainsi on fera avec lui;

20. Blessure pour blessure, œil pour œil, dent pour dent : de même qu'il aura outragé, ainsi il sera outragé.

21. Celui qui frappera une bête à mort en rendra une autre : celui qui frappera l'homme à mort sera mis à mort.

22. Qu'il y ait parmi vous un jugement équitable, que l'étranger ou le citoyen ait péché; car je suis le Seigneur votre Dieu.

23. Or Moïse parla aux enfants d'Israël, qui firent sortir le blasphémateur hors du camp, et l'accablèrent de pierres; et les enfants d'Israël firent comme le Seigneur avait commandé à Moïse.



## CHAPITRE XXV.



Or le Seigneur parla à Moïse sur la montagne de Sinaï, disant :

2. Parle à Israël, et tu lui diras : Quand tu seras entré dans la terre que je te donnerai, tu observeras le sabbat du Seigneur.

3. Tu sèmeras six ans ton champ, et tu tailleras six ans ta vigne, et recueilleras ses fruits :

4. Mais en la septième année il y aura le sabbat de la terre, le repos du Seigneur; tu ne sèmeras point ton champ, et ne tailleras point ta vigne.

5. Tu ne moissonneras point ce que la terre produit d'elle-même, et tu ne cueilleras point les raisins de tes prémices comme ta vendange; car c'est l'année du repos de la terre :

6. Mais ce sera une nourriture pour toi et ton serviteur, ta servante et ton mercenaire, et pour l'étranger qui voyage en Israël.

7. Tout ce qui croît de soi-même fournira de la nourriture à ton bétail et à tes troupeaux.

8. Tu compteras aussi sept semaines d'années, c'est-à-dire sept fois sept, qui ensemble font quarante-neuf ans.

9. Alors tu feras sonner la trompette le dixième jour du septième mois, dans toute ta terre, au jour de la réconciliation;

10. Et tu sanctifieras la cinquantième an-

née, et tu l'appelleras la rémission pour tous les habitants de la terre; car c'est le jubilé : chacun retournera en sa possession, et chacun reviendra en son ancienne famille;

11. Car cette cinquantième année est le jubilé : tu ne sèmeras point et ne moissonneras point ce qu'un champ produit de lui-même; tu ne vendangeras point les premiers fruits de la vendange,

12. A cause de la sanctification du jubilé : mais tu mangeras aussitôt les choses offertes.

13. En cette année de jubilé, tous retourneront dans leurs possessions.

14. Lorsque tu vendras quelque chose à ton prochain, ou que tu achèteras de lui, ne contriste point ton frère; mais tu achèteras de lui selon le nombre des années du jubilé :

15. Il te vendra selon le nombre des années des moissons.

16. Plus il y aura d'années après le jubilé, plus le prix augmentera; et moins il y aura de temps, et moindre sera le prix de l'achat : car il te vendra le temps des fruits.

17. N'afflige point tes frères, mais que chacun craigne son Dieu; car je suis le Seigneur Dieu de tous.

18. Observez mes préceptes et gardez mes jugements et les accomplissez, afin que vous puissiez habiter sans crainte sur la terre.



19. Et que la terre vous donne ses fruits, que vous mangerez jusqu'à satiété, ne redoutant aucune violence de personne.

20. Si vous dites, Que mangerons-nous en la septième année, si nous ne semons et ne recueillons nos moissons?

21. Je vous donnerai ma bénédiction en la sixième année, et elle produira des fruits pour trois ans.

22. Or vous sèmerez en la huitième année et mangerez les anciens fruits jusqu'à la neuvième année; vous mangerez les anciens, jusqu'à ce que les nouveaux soient venus.

23. La terre aussi ne sera point vendue à perpétuité, car elle est à moi, et vous êtes des étrangers qui la cultivez pour moi.

24. C'est pourquoi toute la terre de votre possession ne sera vendue que sous la condition du rachat.

25. Si votre frère devenu pauvre vend sa petite possession, et si son proche parent la désire, il pourra racheter ce qu'il avait vendu.

26. Et, si l'homme n'a point de proche parent et qu'il ait pu trouver ce qui suffit pour le rachat,

27. Il comptera les années où il a vendu, et rendra à l'acheteur ce qui reste encore, et ainsi il recouvrera sa propriété.

28. Mais, s'il n'a pu trouver ce qui suffit pour rendre le prix, ce qui a été vendu restera à celui qui l'a acheté jusqu'à l'année du jubilé; car en ce temps toute chose vendue retournera à son maître et à son ancien possesseur.

29. Celui qui aura vendu sa maison au dedans des murs de la ville pourra la racheter jusqu'à ce qu'un an soit accompli.

30. Si elle n'est point achetée après l'année écoulée, l'acheteur la possèdera à perpétuité, ainsi que sa postérité, et elle ne pourra être rachetée même au jubilé.

31. Mais, si la maison se trouve en une ville où il n'y ait point de murailles, elle sera vendue selon le droit des champs; et si auparavant elle n'est rachetée, dans le jubilé elle retournera au maître.

32. Les maisons des Lévites qui sont dans les villes peuvent toujours être rachetées.

33. Si elles n'ont point été rachetées, elles retourneront à leurs maîtres au jubilé; car les

maisons des villes des Lévites sont leur héritage parmi les enfants d'Israël.

34. Mais leurs faubourgs ne seront point vendus, car c'est leur possession perpétuelle.

35. Si ton frère est pauvre et que sa main soit infirme, et si tu l'as reçu comme un étranger et un voyageur, et s'il vit avec toi,

36. Tu ne prendras pas d'intérêts de lui, ni plus que tu ne lui auras donné; crains ton Dieu, afin que ton frère puisse vivre avec toi.

37. Tu ne lui prêteras point ton argent à usure, et n'exigeras pas plus de fruits qu'il n'en a reçu.

38. Je suis le Seigneur votre Dieu qui vous ai tirés de la terre d'Égypte, pour vous donner la terre de Chanaan, et afin que je fusse votre Dieu.

39. Si ton frère pressé par la pauvreté s'est vendu à toi, tu ne l'opprimeras point de la servitude des esclaves;

40. Mais il te sera comme un mercenaire et un étranger, et il te servira jusqu'au temps du jubilé.

41. Alors il s'en ira avec ses enfants, et retournera dans sa famille et dans la possession de ses pères;

42. Car ce sont mes serviteurs, et je les ai tirés de la terre d'Égypte; ils ne seront pas vendus comme esclaves.

43. Tu ne les affligeras pas par la violence; mais tu craindras ton Dieu.

44. Que ton serviteur et ta servante soient pris des nations qui vous entourent;

45. Ou des étrangers qui voyagent parmi vous, ou de ceux qui sont nés dans votre terre: ceux-là seront vos esclaves.

46. Or vous les transmettez en héritage à vos enfants, afin que vous les possédiez éternellement; mais vous n'opprimerez point par la force vos frères les enfants d'Israël.

47. Si l'étranger ou le voyageur qui est parmi vous s'est enrichi, et que votre frère pauvre se soit vendu à lui ou à quelqu'un de sa famille;

48. Après s'être vendu, il peut être racheté, et un de ses frères le rachètera;

49. Ou son oncle, ou le fils de son oncle, ou un autre parent, ou un allié, ou s'il le peut, il se rachètera lui-même.



50. En comptant les années seulement depuis le temps qu'il a été vendu jusqu'au jubilé, et le prix qu'il s'était vendu; le nombre des années et son salaire comme mercenaire étant compris.

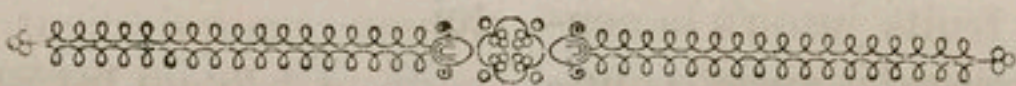
51. S'il y a plus d'années jusqu'au jubilé, selon ces années il augmentera le prix.

52. S'il y en a peu, il comptera avec lui selon le nombre des années, et il ren-

dra à l'acheteur ce qui reste des années, 53. En comptant toutefois le temps qu'il aura servi, et il ne l'affligera point rigoureusement en ta présence.

54. S'il ne peut se racheter ainsi, il sortira dans l'année du jubilé avec tous ses enfants;

55. Car les enfants d'Israël sont mes serviteurs que j'ai tirés de la terre d'Égypte.



## CHAPITRE XXVI.



**J**E suis le Seigneur votre Dieu. Vous ne vous ferez point d'idole ni d'image taillée, vous n'élèverez aucun signe, et ne mettrez aucune pierre en votre terre pour l'adorer : car je suis le Seigneur votre Dieu.

2. Gardez mes sabbats et révérez mon sanctuaire : je suis le Seigneur.

3. Si vous marchez dans mes préceptes, et gardez mes commandements et les observez, je vous donnerai les pluies en leurs temps,

4. Et la terre donnera ses moissons, et les arbres seront couverts de fruits.

5. Le temps de la moisson s'unira à la vendange au temps de semer; et vous mangerez votre pain à satiété, et vous habiterez votre terre sans aucune crainte.

6. Je donnerai la paix en vos contrées: vous dormirez, et nul ne vous épouvantera. Je ferai mourir les animaux nuisibles, et le glaive ne passera point dans vos contrées.

7. Vous poursuivrez vos ennemis, et ils tomberont devant vous.

8. Cinq d'entre vous poursuivront cent étrangers, et cent d'entre vous en poursuivront dix mille, et vos ennemis tomberont sous le glaive en votre présence.

9. Je vous garderai et je vous multiplierai; vous serez multipliés, et j'établirai mon alliance avec vous.

10. Vous mangerez les fruits que vous réserverez, et vous dédaignerez les anciens lorsque les nouveaux arriveront.

11. Je placerai mon tabernacle au milieu de vous, et mon âme ne vous rejettera point.

12. Je marcherai au milieu de vous; je serai votre Dieu, vous serez mon peuple.

13. Je suis le Seigneur votre Dieu, qui vous ai tirés de la terre des Égyptiens afin que vous ne fussiez point leurs esclaves, et qui ai brisé les chaînes de votre cou afin que vous marchiez la tête levée.

14. Si vous ne m'écoutez pas et ne gardez pas tous mes commandements,

15. Si vous méprisez mes préceptes et dédaignez mes jugements pour ne point faire ce que j'ai ordonné, et si vous violez mon alliance,

16. Voici ce que je ferai contre vous: Je vous visiterai soudain par la pauvreté et par une ardeur qui consumera vos yeux et contristera vos âmes; en vain vous répandrez vos semences, elles seront dévorées par des ennemis.

17. Je tournerai ma face contre vous, et vous tomberez devant vos ennemis, et ceux qui vous haïssent vous assujettiront; vous fuirez, et vous ne serez pas poursuivis.

18. Si vous refusez encore de m'obéir, j'amènerai sur vous, pour vous châtier, sept fois plus de maux à cause de vos péchés.

19. Je briserai l'orgueil de votre dureté, et je rendrai pour vous le ciel de fer et la terre d'airain.

20. Votre travail sera vain; votre terre ne donnera point de moisson, et les arbres ne porteront point de fruits.



21. Si vous marchez contre moi et que vous refusiez de m'écouter, j'amènerai sur vous sept fois plus de maux à cause de vos péchés.

22. Je vous enverrai les bêtes sauvages pour vous dévorer, vous et vos troupeaux, et elles réduiront toutes choses à un petit nombre, et vos chemins seront déserts.

23. Si vous ne voulez point encore vous repentir, mais que vous marchiez encore contre moi,

24. Moi aussi je marcherai contre vous, et je vous frapperai sept fois pour vos crimes.

25. J'amènerai sur vous le glaive vengeur de mon alliance, et, lorsque vous fuirez dans les villes, j'enverrai la peste au milieu de vous, et vous serez livrés aux mains de vos ennemis,

26. Après que j'aurai enlevé le pain de votre vie, en sorte que dix femmes cuiront vos pains en un four et vous les rendront au poids; et vous mangerez, et ne serez point rassasiés.

27. Si vous ne m'écoutez point encore, mais que vous marchiez contre moi,

28. Moi je marcherai contre vous avec une fureur opposée à la vôtre, j'amènerai sur vous sept plaies à cause de vos péchés;

29. En sorte que vous mangerez la chair de vos fils et de vos filles.

30. Je détruirai vos hauts lieux, je briserai vos simulacres. Vous tomberez au milieu des ruines de vos idoles, et mon âme vous aura en abomination;

31. Et je changerai vos villes en solitude, et je rendrai déserts vos sanctuaires, et je ne recevrai point l'odeur de vos parfums.

32. Je détruirai votre terre, et vos ennemis s'étonneront lorsqu'ils la posséderont.

33. Et vous, je vous disperserai parmi les nations, et je tirerai mon glaive contre vous, et votre terre sera désolée, et vos villes seront détruites.

34. Alors la terre se réjouira de son repos dans les jours de sa solitude.

35. Lorsque vous serez dans la terre enne-

mie, votre terre se reposera dans la solitude, parce qu'elle ne s'est point reposée en vos jours de sabbat quand vous y habitiez.

36. Et ceux d'entre vous qui resteront, je remplirai leurs cœurs de crainte dans la terre de leurs ennemis, et le bruit d'une feuille agitée les épouvantera, et ils le fuiront comme le glaive; ils tomberont, et nul ne les poursuivra.

37. Ils s'entre-heurteront frère contre frère, comme ceux qui fuient les combats; nul d'entre vous n'osera résister à vos ennemis.

38. Vous périrez parmi les nations, et la terre ennemie vous consumera.

39. Et si quelques-uns d'entre vous survivent, ils languiront dans la terre de leurs ennemis à cause de leurs iniquités, et seront affligés pour les péchés de leurs pères et pour les leurs,

40. Jusqu'à ce qu'ils confessent leurs iniquités et celles de leurs pères, qui ont prévariqué et ont marché contre moi.

41. Ainsi moi je marcherai contre eux; et je les mènerai dans une terre ennemie jusqu'à ce que leur cœur incirconcis s'humilie: alors ils prieront pour leurs iniquités;

42. Et je me souviendrai de mon alliance que j'ai faite avec Jacob, Isaac et Abraham, et je me souviendrai aussi de la terre

43. Qui, abandonnée par eux, se complaira en son repos, souffrant la solitude à cause d'eux. Et ils prieront pour leurs péchés, parce qu'ils ont réprouvé mes jugements et méprisé mes ordonnances.

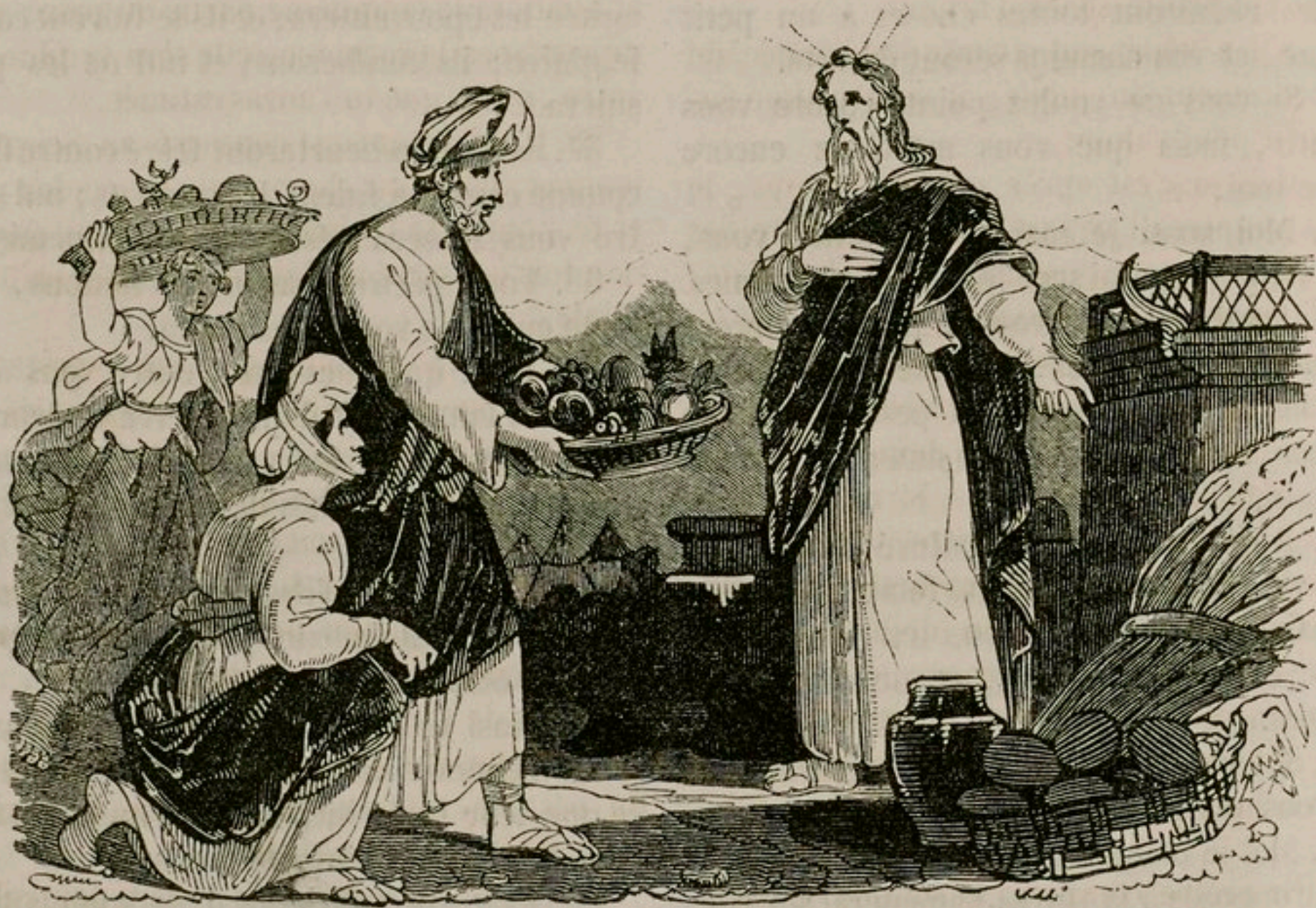
44. Toutefois, quand ils étaient dans une terre étrangère, je ne les ai point rejetés entièrement, et je ne les ai pas méprisés jusqu'à les laisser périr et rompre mon alliance avec eux: car je suis le Seigneur leur Dieu.

45. Je me souviendrai de ma première alliance, quand je les retirai de la terre d'Égypte, à la face des nations, pour être leur Dieu. Je suis le Seigneur. Tels sont les jugements et les commandements et les lois que le Seigneur a donnés entre lui et les enfants d'Israël, sur la montagne de Sinaï, par la main de Moïse.





## CHAPITRE XXVII.



Or le Seigneur parla à Moïse, disant :

2. Parle aux enfants d'Israël, et tu leur diras : L'homme qui aura fait un vœu et promis son âme à Dieu, donnera le prix selon l'estimation.

3. Si c'est un mâle, depuis l'âge de vingt ans jusqu'à l'âge de soixante ans, il donnera cinquante sicles d'argent, selon le poids du sanctuaire ;

4. Si c'est une femme, trente sicles.

5. Le mâle depuis l'âge de cinq ans jusqu'à l'âge de vingt ans donnera vingt sicles ; la femme, dix.

6. De l'âge d'un mois jusqu'à l'âge de cinq ans, pour le mâle, cinq sicles, et pour la femelle, trois.

7. Le mâle de soixante ans et au-dessus donnera quinze sicles ; la femelle, dix.

8. S'il est pauvre, et ne peut payer l'estimation, il comparaitra devant le prêtre, et

donnera autant qu'il aura estimé et qu'il pourra rendre.

9. Or, si quelqu'un a voué un animal qui peut être immolé au Seigneur, il sera saint ;

10. Et il ne le pourra changer, c'est-à-dire, ni un meilleur pour un mauvais, ni un mauvais pour un bon : s'il le change, celui qui est changé et celui pour lequel est fait le changement, seront consacrés au Seigneur

11. Si le vœu est de quelque animal souillé qui ne peut être immolé au Seigneur, on l'amènera devant le prêtre,

12. Qui jugera s'il est bon ou mauvais, et en fixera le prix.

13. Si celui qui offre veut le donner, il ajoutera la cinquième partie au-dessus de l'estimation.

14. Si l'homme a voué sa maison et l'a sanctifiée au Seigneur, le prêtre considèrera si elle est bonne ou mauvaise ; et selon qu'elle sera estimée, elle sera vendue.

15. Mais si celui qui l'a vouée veut la rache



ter, il ajoutera la cinquième partie à l'estimation, et elle lui appartiendra.

16. S'il voue et consacre au Seigneur un champ de son héritage, l'estimation sera selon la mesure de celui qui a semé : si la terre est semée de trente muids d'orge, qu'elle soit vendue cinquante sicles d'argent.

17. S'il a voué son champ dès l'année du commencement du jubilé, il sera estimé autant qu'il peut valoir ;

18. Mais si c'est après quelque temps, le prêtre comptera l'argent selon le nombre des années qui restent jusqu'à l'année du jubilé, et il diminuera l'estimation.

19. Si celui qui a voué le champ veut le racheter, il ajoutera la cinquième partie de l'argent estimé, et il le possèdera :

20. Mais s'il ne veut pas le racheter, et qu'il soit vendu à quelque autre, celui qui l'avait voué ne pourra plus le racheter ;

21. Car, quand le jour du jubilé sera venu, il sera saint devant le Seigneur, et la possession consacrée appartient au droit des prêtres.

22. S'il a sanctifié au Seigneur le champ qu'il a acheté, et qui n'est point de son héritage,

23. Le prêtre comptera la somme de l'estimation jusqu'à l'année du jubilé, et celui qui l'avait voué en donnera le prix au Seigneur ;

24. Mais, en l'année du jubilé, le champ retournera à celui qui l'avait vendu et à qui il était échu par héritage.

25. Toute estimation sera selon le sicle du sanctuaire ; le sicle est de vingt oboles.

26. L'homme ne sanctifiera et ne vouera point les premiers-nés, qui appartiennent au Seigneur ; soit bœufs, soit brebis, ils sont au Seigneur :

27. Mais si c'est une bête souillée, celui qui l'a offerte la rachètera selon ton estimation, et ajoutera la cinquième partie du prix ; et s'il ne veut pas la racheter, elle sera vendue à un autre, selon que tu l'auras estimée.

28. Tout ce qui est consacré au Seigneur, homme, bête, ou champ, ne se vendra point et ne pourra se racheter. Tout ce qui aura été une fois consacré au Seigneur sera le saint des saints.

29. Toute victime qui est offerte par l'homme ne se rachètera point, mais elle mourra de mort.

30. Toutes les dîmes de la terre, soit de semence de la terre, soit des fruits des arbres, sont au Seigneur, et lui sont sanctifiées.

31. Mais si quelqu'un veut racheter ses dîmes, il en ajoutera la cinquième partie.

32. Et de toutes les dîmes des bœufs, des brebis et des chèvres, qui passent sous la verge du pasteur, tout ce qui viendra, le dixième sera sanctifié au Seigneur.

33. Le bon ou le mauvais ne sera point choisi et ne sera point changé pour un autre ; et si on le change, celui qui est changé et celui pour lequel il est changé, seront sanctifiés au Seigneur, et ne seront point rachetés.

34. Ce sont là les commandements que le Seigneur a donnés à Moïse sur la montagne de Sinaï pour les enfants d'Israël.



# NOMBRES.

## CHAPITRE PREMIER.



Or le Seigneur parla à Moïse, au désert de Sināi, dans le tabernacle d'alliance, le premier jour du second mois, la seconde année après la sortie d'Égypte, disant :

2. Fais le dénombrement de toute l'assemblée des enfants d'Israël, selon leurs familles et leurs maisons, et les noms de chacun de tous les mâles par tête,

3. Depuis vingt ans et au-dessus, de tous les hommes forts d'Israël ; et toi et Aaron vous les compterez selon leurs troupes.

4. Or les princes des tribus et des maisons, selon leur parenté, seront avec vous.

5. Voici leurs noms : De la tribu de Ruben, Élisur, fils de Sédéur ;

6. De la tribu de Siméon, Salamiel, fils de Surisaddaï ;

7. De la tribu de Juda, Nahasson, fils d'Amnadab ;

8. De la tribu d'Issachar, Nathanaël, fils de Suar ;

9. De la tribu de Zabulon, Éliab, fils d'Hélon ;

10. Et les enfants de Joseph, de la tribu d'Éphraïm, Élisama, fils d'Ammiud ; de la tribu de Manassé, Gamaliel, fils de Phadassur ;

11. De la tribu de Benjamin, Abidan, fils de Gédéon ;

12. De la tribu de Dan, Ahiézer, fils d'Amisaddaï ;

13. De la tribu d'Aser, Phégiel, fils d'Ochran ;

14. De la lignée de Gad, Éliasaph, fils de Duel ;

15. De la tribu de Nephthali, Ahira, fils d'Énan.

16. Ceux-ci sont les plus illustres princes

des Israélites, selon leurs tribus et parentés, et les chefs de l'armée d'Israël.

17. Moïse et Aaron les ayant convoqués avec toute la multitude du peuple,

18. Les assemblèrent le premier jour du second mois pour en faire le dénombrement, selon les parentés, les maisons, les familles, les chefs et leurs noms, depuis vingt ans et au-dessus,

19. Ainsi que le Seigneur l'avait commandé à Moïse. Et ils furent comptés au désert de Sināi :

20. De Ruben, premier-né d'Israël, selon les générations, familles, maisons, et les noms de chacun de leurs chefs, tous les mâles depuis vingt ans et au-dessus, tous marchant au combat,

21. Quarante-six mille cinq cents.

22. Des enfants de Siméon, selon leurs générations, leurs familles, et les maisons de leurs parentés, suivant les noms et les chefs de chacun, les mâles depuis vingt ans et au-dessus, tous marchant au combat,

23. Cinquante-neuf mille trois cents furent comptés.

24. Des enfants de Gad, par générations, familles, et maisons de leurs parentés, suivant les noms de chacun, depuis vingt ans et au-dessus, tous marchant au combat,

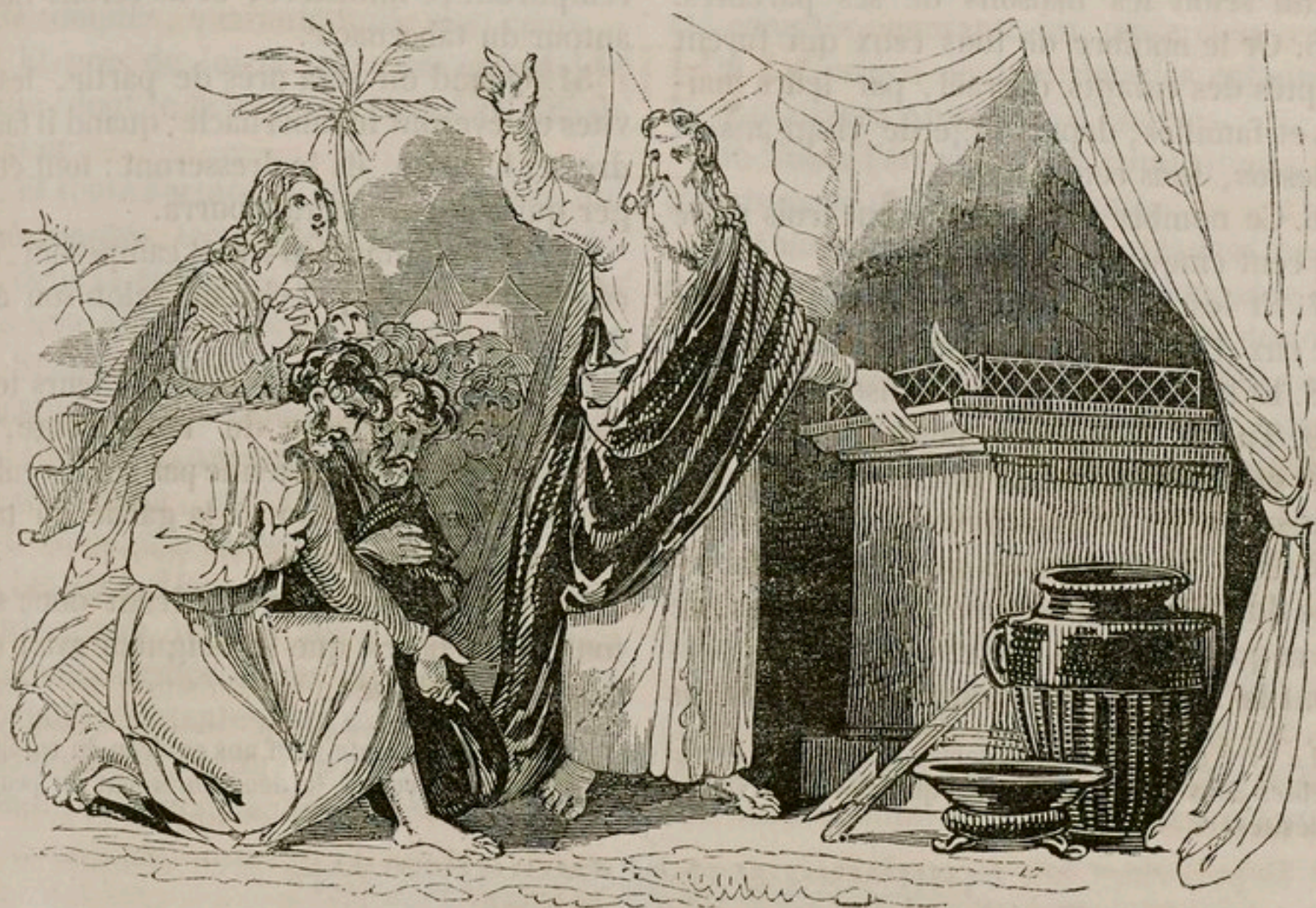
25. Quarante-cinq mille six cent cinquante furent comptés.

26. Des enfants de Juda, suivant leurs générations et familles, et maisons de leurs parentés, selon les noms de chacun, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, tous portant les armes,

27. Soixante-quatorze mille six cents furent comptés.

28. Des enfants d'Issachar par générations, familles, et maisons de leurs parentés, selon





les noms de chacun, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, tous portant les armes,

29. Cinquante-quatre mille quatre cents furent comptés.

30. Des enfants de Zabulon, selon leurs générations et familles, et maisons de leurs parentés, et les noms de chacun d'eux, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, tous portant les armes,

31. Cinquante-sept mille quatre cents furent comptés.

32. Des enfants de Joseph, des enfants d'Éphraïm, selon leurs générations et familles, et maisons de leurs parentés, selon les noms de chacun d'eux, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, tous portant les armes,

33. Quarante mille cinq cents furent comptés.

34. Or, des enfants de Manassé, selon leurs générations et familles, et maisons de leurs parentés, selon les noms de chacun d'eux, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, tous portant les armes,

35. Trente-deux mille deux cents furent comptés.

36. Des enfants de Benjamin, selon leurs générations et familles, et les maisons de leurs parentés, par les noms de chacun d'eux,

depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, tous portant les armes,

37. Trente-cinq mille quatre cents furent comptés.

38. Des enfants de Dan, selon leurs générations et familles, maisons de leurs parentés, et noms de chacun d'eux, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, tous marchant au combat,

39. Soixante-deux mille sept cents furent comptés.

40. Des enfants d'Aser, selon leurs générations et familles, et maisons de leurs parentés, et les noms de chacun, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, tous portant les armes,

41. Quarante-un mille cinq cents furent comptés.

42. Des enfants de Nephthali, selon leurs générations et familles, et maisons de leurs parentés, par les noms de chacun, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, tous combattants.

43. Cinquante-trois mille quatre cents furent comptés.

44. Tels sont les dénombremens que Moïse et Aaron firent, et les douze princes d'Israël



chacun selon les maisons de ses parentés.

45. Or le nombre de tous ceux qui furent comptés des enfants d'Israël, par leurs maisons et familles, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, tous combattants,

46. Ce nombre s'éleva à six cent trois mille cinq cent cinquante hommes.

47. Et les lévites ne furent point comptés avec eux dans les tribus de leurs familles.

48. Et le Seigneur parla à Moïse, disant :

49. Tu ne compteras point la tribu de Lévi, et ne comprendras point le nombre des Lévites avec les enfants d'Israël.

50. Mais établis-les les gardiens du tabernacle du témoignage et de tous ses vases, de tout ce qui appartient aux cérémonies ; ils porteront le tabernacle et tous ses vases, et ils

rempliront ce ministère, et ils seront rangés autour du tabernacle.

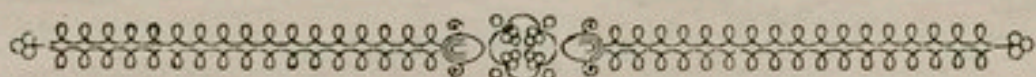
51. Quand on sera près de partir, les Lévites enlèveront le tabernacle ; quand il faudra dresser le camp, ils le dresseront : tout étranger qui en approchera mourra.

52. Or les enfants d'Israël camperont, chacun selon sa tribu, et chacun selon son étendard et son armée.

53. Mais les Lévites dresseront leurs tentes autour du tabernacle du témoignage, afin que l'indignation ne vienne pas sur les enfants d'Israël, et ils veilleront à la garde du tabernacle du témoignage.

54. Les enfants d'Israël firent donc selon toutes les choses que le Seigneur avait commandées à Moïse<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Le livre des Nombres renferme l'histoire de ce qui s'est passé pendant trente-neuf ans environ du voyage des Israélites dans le désert. Le nom qu'il porte lui vient de ce qu'il commence par le dénombrement du peuple et des lévites.



## CHAPITRE II.



Or le Seigneur parla à Moïse et à Aaron, disant :

2. Les enfants d'Israël camperont, chacun selon sa tribu, ses enseignes et ses étendards, et les maisons de ses parentés, autour du tabernacle d'alliance.

3. Juda dressera ses tentes vers l'orient ; et le prince de ses enfants sera Nahasson, fils d'Aminadab ;

4. Et le nombre des combattants de sa tribu est de soixante-quatorze mille six cents.

5. Près de lui campera la tribu d'Issachar : son prince est Nathanaël, fils de Suar ;

6. Et le nombre de ses combattants, cinquante-quatre mille quatre cents.

7. Et le prince de la tribu de Zabulon est Éliab, fils d'Hélon ;

8. Et toute l'armée des combattants de sa tribu, cinquante-sept mille quatre cents.

9. Et ceux qui furent comptés dans le camp de Juda s'élevèrent à cent quatre-vingt-six mille quatre cents ; et ils marcheront les premiers, selon leurs troupes.

10. Et le camp des fils de Ruben sera vers

le midi ; et le chef sera Élisur, fils de Sédour ;

11. Et toute l'armée de ses combattants, qui ont été comptés, est de quarante-six mille cinq cents.

12. Près de lui campera la tribu de Siméon : leur prince est Salamiel, fils de Surisaddaï ;

13. Et toute l'armée de ses guerriers, qui ont été comptés, cinquante-neuf mille trois cents.

14. Dans la tribu de Gad, le prince sera Éliasaph, fils de Duel ;

15. Et toute l'armée de ses combattants, qui ont été comptés, quarante-cinq mille six cent cinquante.

16. Tous ceux qui ont été comptés dans le camp de Ruben, cent cinquante-un mille quatre cent cinquante selon leurs troupes, marcheront les seconds.

17. Le tabernacle du témoignage sera enlevé par les soins des Lévites et par leurs troupes ; et il sera dressé de la même manière qu'il sera enlevé. Chacun marchera en sa place et en son rang.

18. Le camp des fils d'Éphraïm sera vers l'occident, et leur prince sera Élisama, fils d'Ammiud ;



19. Toute l'armée de ses combattants, qui ont été comptés, quarante mille cinq cents.

20. Et près de lui la tribu des enfants de Manassé, dont le prince sera Gamaliel, fils de Phadassur ;

21. Et toute l'armée de ses combattants, qui ont été comptés, trente-deux mille deux cents.

22. Dans la tribu des fils de Benjamin, le prince sera Abidan, fils de Gédéon ;

23. Et toute l'armée de ses guerriers, qui ont été comptés, trente-cinq mille quatre cents.

24. Tous ceux qui ont été comptés dans le camp d'Éphraïm, cent huit mille cent, selon leurs troupes, marcheront les troisièmes.

25. Les fils de Dan camperont vers l'aquilon : leur prince sera Ahiézer, fils d'Ammisaddaï ;

26. Toute l'armée de ses guerriers, qui ont été comptés, soixante-deux mille sept cents.

27. Près de lui a campé la tribu d'Aser, dont le prince était Phégiel, fils d'Ochran ;

28. Toute l'armée de ses combattants qui ont été comptés, quarante-un mille cinq cents.

29. Le prince de la tribu des enfants de Nephthali sera Ahira, fils d'Énan ;

30. Toute l'armée de ses combattants, cinquante-trois mille quatre cents.

31. Tous ceux qui ont été comptés dans le camp de Dan, se montèrent à cent cinquante-sept mille six cents ; et ils marcheront les derniers.

32. Et le nombre des enfants d'Israël distingués par diverses troupes, selon leurs maisons et leurs parentés, fut de six cent trois mille cinq cent cinquante.

33. Or les Lévites ne furent point comptés entre les enfants d'Israël ; car le Seigneur l'avait commandé à Moïse.

34. Et les enfants d'Israël firent selon tout ce que le Seigneur avait commandé : ils établirent leur camp selon leurs troupes, et marchèrent par familles et maisons de leurs pères.



### CHAPITRE III.



VOICI les générations d'Aaron et de Moïse au jour où le Seigneur parla sur la montagne de Sinäi à Moïse :

2. Voici les noms des enfants d'Aaron : Nadab son premier-né, ensuite Abiu, Éléazar et Ithamar.

3. Tels sont les noms des enfants d'Aaron, prêtres, qui reçurent l'onction et dont les mains furent remplies et consacrées pour accomplir le sacerdoce :

4. Car Nadab et Abiu moururent sans enfants lorsqu'ils offraient un feu étranger devant le Seigneur au désert de Sinäi ; et Éléazar et Ithamar exercèrent le sacerdoce en la présence d'Aaron leur père.

5. Or le Seigneur parla à Moïse, disant :

6. Fais venir les enfants de Lévi, et qu'ils se tiennent en présence d'Aaron prêtre, afin qu'ils remplissent leur ministère auprès de lui et qu'ils veillent,

7. Et qu'ils observent tout ce qui appartient au service de la multitude devant le tabernacle du témoignage,

8. Et qu'ils gardent tous les vases du tabernacle, remplissant le saint ministère.

9. Et tu donneras en don les Lévites

10. A Aaron et à ses fils, à qui ils sont accordés par les enfants d'Israël : or tu établiras Aaron et ses fils pour remplir le sacerdoce : l'étranger qui approchera de ce ministère mourra.

11. Le Seigneur parla encore à Moïse, disant :

12. Moi j'ai pris les Lévites parmi les enfants d'Israël, à la place du premier-né qui ouvre le sein de sa mère parmi les enfants d'Israël, et les Lévites seront à moi :

13. Car tout premier-né m'appartient depuis que j'ai frappé les premiers-nés dans la terre d'Égypte ; j'ai sanctifié pour moi tout premier-né en Israël depuis l'homme jusqu'à la bête : ils sont à moi. Je suis le Seigneur.

14. Or le Seigneur parla à Moïse au désert de Sinäi, disant :

15. Compte les enfants de Lévi selon les maisons de leurs pères et leurs familles, tout



mâle depuis l'âge d'un mois et au-dessus.

16. Moïse les compta comme le Seigneur l'avait commandé.

17. Or les fils de Lévi furent trouvés selon leurs noms, Gerson, et Caath, et Mérari;

18. Les fils de Gerson, Lebni et Séméi;

19. Les fils de Caath, Amram et Jéaar, Hébron et Oziel;

20. Les enfants de Mérari, Moholi et Musi.

21. De Gerson sont sorties deux familles : celle de Lebni et celle de Séméi,

22. Dont tous les mâles comptés depuis l'âge d'un mois et au-dessus s'élevèrent à sept mille cinq cents.

23. Ceux-ci camperont derrière le tabernacle vers l'occident,

24. Sous le prince Éliasaph, fils de Laël,

25. Et ils veilleront sur le tabernacle de l'alliance,

26. Et sur le tabernacle et les tentes qui recouvrent le voile suspendu devant la porte du toit de l'alliance, et sur les tentures du parvis et le voile qui descend à l'entrée du parvis du tabernacle, et sur tout ce qui appartient aux cérémonies de l'autel, sur les cordages du tabernacle et tout ce qui sert à son usage.

27. La parenté de Caath possèdera les peuples des Amramites et des Jéaarites, et des Hébronites et des Oziélites. Telles sont les familles des Caathites, chacune par leurs noms :

28. Tous les mâles depuis l'âge d'un mois et au-dessus sont au nombre de huit mille six cents : ils auront la garde du sanctuaire,

29. Et ils camperont vers le midi,

30. Et Élisaphan, fils d'Oziel, sera leur prince;

31. Et ils garderont l'arche, et la table, et le chandelier, les autels et les vases du sanctuaire qui servent au ministère sacré, et le voile, et toute chose semblable.

32. Or le prince des princes des Lévités, Éléazar, fils d'Aaron prêtre, sera au-dessus des gardes qui veillent au sanctuaire.

33. Et la famille de Mérari commandera aux Moholites et aux Musites comptés selon leurs noms.

34. Le nombre de tous les mâles depuis l'âge d'un mois et au-dessus est de six mille deux cents.

35. Suriel, fils d'Abihaïel, sera leur prince ; ils camperont du côté du septentrion,

36. Et ils auront sous leur garde les planches du tabernacle et ses barres, et ses piliers et leurs soubassements, et tout ce qui sert à cet usage,

37. Et les piliers qui entourent le parvis avec leurs bases, leurs pieux et leurs cordages.

38. Moïse et Aaron avec ses fils, qui ont la garde du sanctuaire au milieu des enfants d'Israël, camperont devant le tabernacle de l'alliance, c'est-à-dire vers l'orient : tout étranger qui s'en approchera mourra.

39. Tous les Lévités que Moïse et Aaron comptèrent d'après le commandement du Seigneur, selon leurs familles, tous les mâles de l'âge d'un mois et au-dessus, étaient vingt-deux mille.

40. Et le Seigneur dit à Moïse : Compte tous les premiers-nés mâles des enfants d'Israël, depuis l'âge d'un mois et au-dessus, et tu auras leur nombre.

41. Or tu prendras pour moi les Lévités à la place de tous les premiers-nés des enfants d'Israël ; je suis le Seigneur ; et les troupeaux des Lévités remplaceront tous les premiers-nés des troupeaux des enfants d'Israël.

42. Moïse compta, comme le Seigneur le lui avait commandé, tous les premiers-nés des enfants d'Israël ;

43. Et les premiers-nés mâles selon leurs noms, depuis l'âge d'un mois et au-dessus, étaient vingt-deux mille deux cent soixante-treize.

44. Or le Seigneur parla à Moïse, disant :

45. Prends les Lévités en la place de tous les premiers-nés des enfants d'Israël, et les troupeaux des Lévités en la place des troupeaux des Israélites, et les Lévités seront à moi. Je suis le Seigneur.

46. Et pour le prix des deux cent soixante-treize des premiers-nés des enfants d'Israël qui dépassent le nombre des Lévités,

47. Tu prendras cinq sicles par tête, selon la mesure du sanctuaire : le sicle est de vingt oboles.

48. Tu donneras l'argent à Aaron et à ses fils, pour le prix de ceux qui sont au delà.

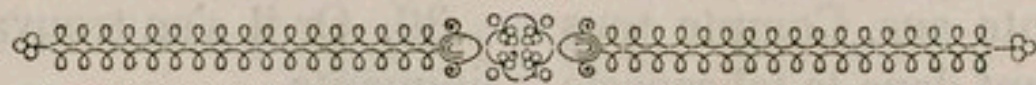
49. Moïse prit donc l'argent pour ceux qui dépassaient le nombre et qu'on avait rachetés des Lévités.

50. Pour les premiers-nés des enfants d'Is-



raël, il prit mille trois cent soixante-cinq sicles, selon le poids du sanctuaire,

51. Et il les donna à Aaron et à ses fils, comme le Seigneur l'avait ordonné.



## CHAPITRE IV.



Or le Seigneur parla à Moïse et à Aaron, disant :

2. Compte les enfants de Caath au milieu des Lévités, selon leurs familles et maisons,

3. Depuis l'âge de trente ans et au-dessus jusqu'à l'âge de cinquante ans, tous ceux qui entrent pour assister en ma présence et pour servir dans le tabernacle d'alliance.

4. Voici le ministère des enfants de Caath :

5. Lorsque le camp se mettra en marche, Aaron et ses fils entreront dans le tabernacle d'alliance et dans le saint des saints ; ils ôteront le voile qui est suspendu devant les portes, et en couvriront l'arche du témoignage.

6. Ils mettront au-dessus la couverture des peaux de couleur violette, et ils étendront par-dessus un manteau tout d'hyacinthe, et ils mettront les barres ou verroux.

7. Ils étendront aussi le manteau d'hyacinthe sur la table de proposition, et ils déposeront auprès d'elle les encensoirs, les boîtes d'aromates, les vases et les coupes pour les libations ; les pains seront toujours sur la table.

8. Et ils étendront par-dessus une toile d'écarlate, qu'ils couvriront encore d'une tenture de peaux de couleur violette, et ils mettront les leviers.

9. Et ils prendront aussi un manteau d'hyacinthe dont ils couvriront le chandelier avec les lampes, et les mouchettes, et les ciseaux, et tous les vases d'huile qui sont nécessaires pour préparer les lampes ;

10. Et sur toutes ces choses ils placeront une couverture de peaux de couleur violette, et ils mettront les leviers en dedans.

11. Ils envelopperont aussi l'autel d'or d'un drap d'hyacinthe, et le couvriront par-dessus d'une couverture de peaux de couleur violette, et ils mettront les leviers en dedans.

12. Ils couvriront d'un manteau d'hyacinthe tous les vases dont on se sert dans le sanc-

tuaire, et ils étendront par-dessus une couverture de peaux de couleur violette, et ils mettront les leviers en dedans.

13. Ils ôteront aussi les cendres de l'autel, et le couvriront d'un drap de pourpre.

14. Et ils déposeront avec l'autel tous les vases dont ils se servent pour son ministère, c'est-à-dire les brasiers, les fourchettes, les pelles, les tridents et les cassolettes : ils couvriront tous les vases de l'autel d'une tenture de peaux de couleur violette, et ils mettront les leviers.

15. Or, après qu'Aaron et ses fils auront couvert le sanctuaire et tous les vases, quand l'armée se mettra en marche, les fils de Caath viendront pour les porter ainsi enveloppés : ils ne toucheront point les vases du sanctuaire, de peur qu'ils ne meurent. Telles sont les fonctions des enfants de Caath dans le tabernacle d'alliance.

16. Au-dessus d'eux sera Éléazar, fils d'Aaron prêtre ; c'est à lui qu'appartient le soin de l'huile pour préparer les lampes, et les parfums aromatiques, et le sacrifice perpétuel, et l'huile d'onction, et tout ce qui dépend du service du tabernacle, et de tous les vases qui sont au sanctuaire.

17. Or le Seigneur parla à Moïse et à Aaron, disant :

18. Ne détruisez point la tribu de Caath du milieu des Lévités ;

19. Mais faites ceci pour eux, afin qu'ils vivent et ne meurent pas s'ils touchent le saint des saints. Aaron et ses fils entreront et ordonneront les œuvres de chacun, et distribueront ce que chacun doit porter.

20. Que les autres ne regardent point avec curiosité ce qui est dans le sanctuaire, avant qu'il soit enveloppé : autrement ils mourront.

21. Or le Seigneur parla à Moïse, disant :

22. Fais aussi le dénombrement des fils



de Gerson selon leurs maisons et familles et parentés,

23. Depuis l'âge de trente ans et au-dessus jusqu'à l'âge de cinquante ans. Compte tous ceux qui entrent et servent dans le tabernacle de l'alliance.

24. Voici les fonctions de la famille des Gersonites :

25. Ils porteront les tentures du tabernacle et le toit de l'alliance, la seconde couverture, et, ayant toutes choses, la couverture d'hyacinthe, et le voile qui est suspendu à l'entrée du tabernacle d'alliance ;

26. Les tentures du parvis, et le voile de l'entrée qui est devant le tabernacle. Tout ce qui appartient à l'autel, les cordages et tous les vases de service,

27. Selon le commandement d'Aaron et de ses fils, les fils de Gerson le porteront, et chacun saura les fonctions qu'il doit remplir.

28. Tel est l'office des Gersonites au tabernacle d'alliance, et ils seront sous la puissance d'Ithamar, fils d'Aaron prêtre.

29. Tu compteras aussi les fils de Mérari par les familles et maisons de leurs pères,

30. Depuis l'âge de trente ans et au-dessus jusqu'à l'âge de cinquante ans, tous ceux qui entrent pour remplir leur ministère et le service de l'alliance du témoignage.

31. Voici leur emploi : Ils porteront les tables du tabernacle, et les leviers, les colonnes et leurs bases,

32. Les colonnes qui entourent le parvis, et leurs bases, et leurs pieux, et leurs cordages. Ils prendront les vases après les avoir comptés, et ils les porteront.

33. C'est là l'emploi de la famille des fils de Mérari et leur ministère dans le tabernacle d'alliance, et ils seront sous la puissance d'Ithamar, fils d'Aaron prêtre.

34. Moïse et Aaron et les princes de l'assemblée comptèrent donc les fils de Caath par familles et par maisons de leurs parentés,

35. Depuis l'âge de trente ans et au-dessus jusqu'à l'âge de cinquante ans, tous entrant au service du tabernacle d'alliance.

36. Or il s'en trouva deux mille sept cent cinquante.

37. C'est là le nombre des enfants de Caath qui entrent au tabernacle d'alliance : Moïse et Aaron les comptèrent, selon le commandement du Seigneur fait à Moïse.

38. Les fils de Gerson furent comptés par familles et maisons de leurs pères,

39. Depuis l'âge de trente ans et au-dessus jusqu'à l'âge de cinquante ans, tous entrant pour servir dans le tabernacle d'alliance ;

40. Et il s'en trouva deux mille six cent trente.

41. C'est là le peuple des Gersonites, que Moïse et Aaron comptèrent, selon l'ordre du Seigneur.

42. Les enfants de Mérari furent aussi comptés par familles et maisons de leurs pères,

43. Depuis l'âge de trente ans et au-dessus jusqu'à l'âge de cinquante ans, tous ceux qui entrent pour accomplir le ministère du tabernacle d'alliance :

44. Or il s'en trouva trois mille deux cents.

45. Tel est le nombre des enfants de Mérari que Moïse et Aaron comptèrent, selon le commandement du Seigneur fait à Moïse.

46. Tous ceux qui furent comptés parmi les Lévites, et dont Moïse et Aaron firent le dénombrement par leurs noms, selon les maisons et parentés de leurs pères,

47. Depuis l'âge de trente ans et au-dessus jusqu'à l'âge de cinquante ans, tous entrant pour le service du tabernacle, et portant les fardeaux,

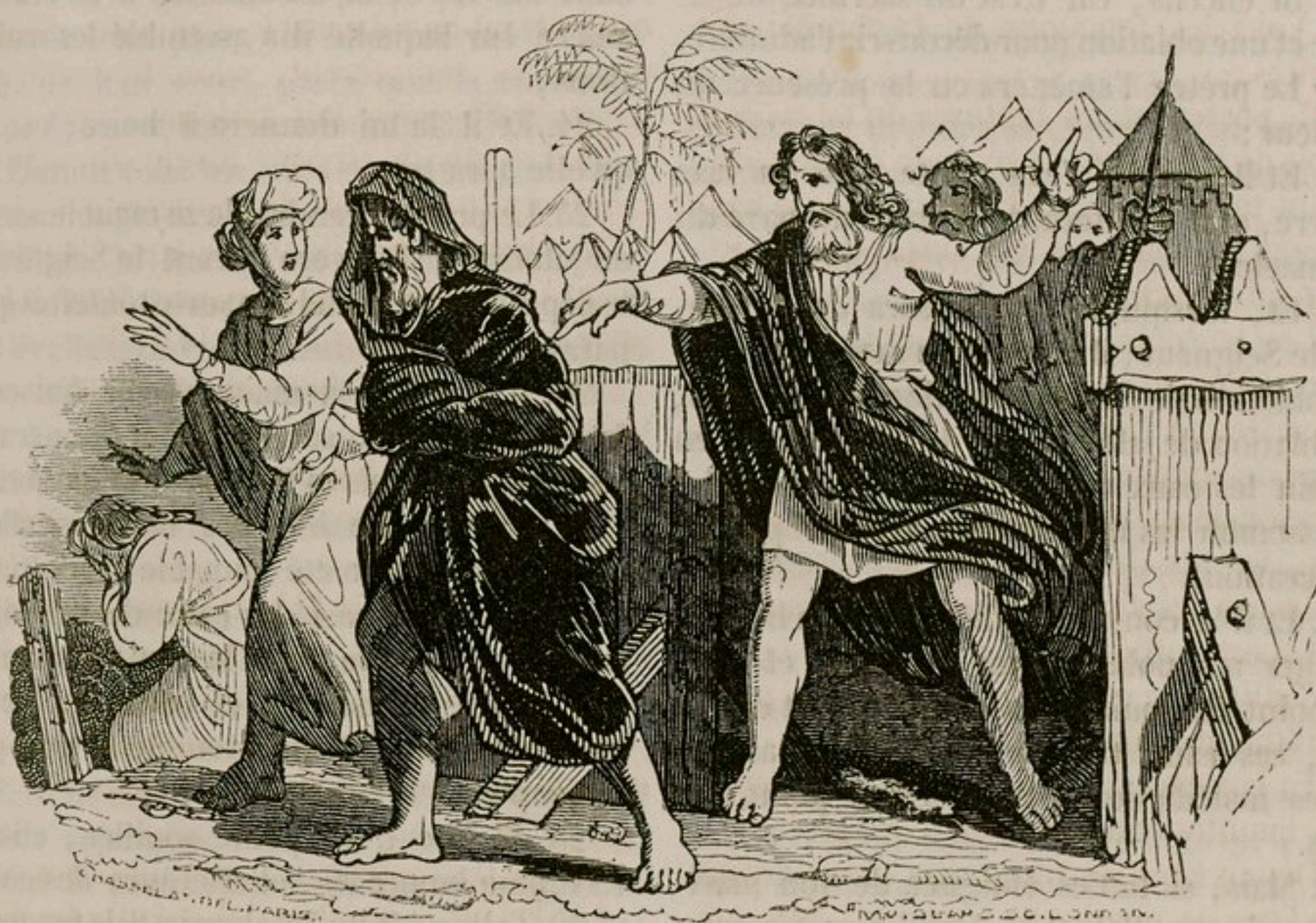
48. Tous ensemble se trouvèrent huit mille cinq cent quatre-vingts.

49. Selon la parole du Seigneur, Moïse les compta chacun selon son emploi et selon sa charge, comme le Seigneur le lui avait ordonné.





## CHAPITRE V.



OR le Seigneur parla à Moïse, disant :

2. Commande aux enfants d'Israël qu'ils chassent du camp tous les lépreux, et tout homme ayant une maladie impure, ou qui s'est souillé par des funérailles.

3. Chassez du camp l'homme et la femme en cet état, de peur qu'ils ne souillent le lieu où j'habite parmi vous.

4. Or les enfants d'Israël firent ainsi et les chassèrent du camp, comme le Seigneur l'avait ordonné à Moïse.

5. Et le Seigneur parla à Moïse, disant :

6. Dis aux enfants d'Israël : L'homme ou la femme qui auront commis quelqu'un des péchés que les hommes ont coutume de commettre, et qui auront par négligence transgressé le commandement du Seigneur et l'auront offensé,

7. Confesseront leur péché, et rendront la somme entière et la cinquième partie par-

dessus à celui à qui ils auront causé quelque dommage.

8. Mais, si personne ne reçoit cette restitution, ils la donneront au Seigneur, et elle appartiendra au prêtre, excepté le bélier offert en expiation pour apaiser la colère du Seigneur.

9. Toutes les prémices que présentent les enfants d'Israël, appartiennent au prêtre ;

10. Et tout ce qui est offert par chacun d'eux au sanctuaire et remis dans les mains du prêtre, lui appartiendra.

11. Le Seigneur aussi parla à Moïse, disant :

12. Parle aux enfants d'Israël, et tu leur diras : L'homme dont la femme aura failli en méprisant son mari,

13. Et qui aura dormi avec un autre homme, si le mari n'a pu le découvrir, et que l'adultère soit caché et ne puisse être prouvé par des témoins, parce qu'elle n'a point été surprise dans son crime,

14. Et que l'esprit de jalousie transporte



cet homme contre sa femme, qui est souillée, ou accusée sous de faux soupçons,

15. Il l'amènera au prêtre, et il offrira une oblation pour elle, la dixième partie d'une mesure de farine d'orge : mais il ne répandra ni huile ni encens ; car c'est un sacrifice de jalousie et une oblation pour découvrir l'adultère.

16. Le prêtre l'amènera en la présence du Seigneur ;

17. Et il prendra l'eau sainte dans un vase de terre, et il y jettera de la terre du pavé du tabernacle ;

18. Et, lorsque la femme sera debout devant le Seigneur, il découvrira sa tête, et mettra l'oblation de commémoration en ses mains, et l'oblation de jalousie : or le prêtre aura en sa main les eaux très-amères, sur lesquelles il a assemblé les malédictions avec les paroles d'exécration ;

19. Et il la conjurera, disant : Si un homme étranger n'a point dormi avec toi, et si tu n'as point été souillée en quittant le lit de ton mari, ces eaux très-amères, où j'ai assemblé les malédictions, ne te seront point nuisibles.

20. Mais, si tu t'es éloignée de ton mari, et si tu t'es souillée et as dormi avec un autre homme,

21. Tu seras sous le poids de ces malédictions : Que le Seigneur te donne en malédiction et en exemple à tous parmi son peuple ; qu'il fasse pourrir ta cuisse, et que ton ventre s'enfle et se rompe,

22. Que ces eaux de malédiction entrent dans ton ventre, et que ta cuisse pourrisse quand ton ventre enflera. Et la femme répondra, Amen, amen.

23. Et le prêtre écrira ces malédictions dans un livre, et les effacera avec l'eau très-amère sur laquelle il a assemblé les malédictions,

24. Et il la lui donnera à boire ; et, lorsqu'elle aura bu,

25. Le prêtre prendra de sa main le sacrifice de jalousie et l'élèvera devant le Seigneur, et le déposera sur l'autel, en sorte toutefois qu'au paravant

26. Il remplira sa main avec ce qui est offert, et le brûlera sur l'autel ; il donnera ainsi les eaux très-amères à boire à la femme.

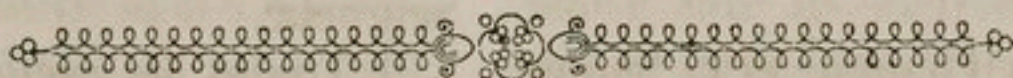
27. Lorsqu'elle les aura bues, si elle est souillée et si elle a été coupable d'adultère en méprisant son mari, les eaux de malédiction entreront en elle, et, le ventre étant enflé, la cuisse pourrira, et cette femme sera en malédiction et en exemple à tous parmi le peuple.

28. Si elle n'est point souillée, elle sera reconnue innocente, et elle aura des enfants.

29. Telle est la loi de jalousie. Si la femme s'est éloignée de son mari et qu'elle ait été souillée,

30. Si le mari, poussé par l'esprit de jalousie, l'amène en présence du Seigneur, et que le prêtre ait fait selon tout ce qui est écrit,

31. L'homme sera exempt de faute, et la femme portera la peine de son iniquité.



## CHAPITRE VI.



OR le Seigneur parla à Moïse, disant :

2. Parle aux enfants d'Israël, et tu leur diras : L'homme ou la femme qui auront fait un vœu de se sanctifier, et qui auront voulu se consacrer au Seigneur,

3. S'abstiendront de vin et de tout ce qui peut enivrer ; ils ne boiront pas de vin aigri

ni d'aucun autre breuvage, ni de tout ce qui est exprimé du raisin ; ils ne mangeront point de grappes fraîches ou sèches.

4. Durant tous les jours qu'ils seront consacrés au Seigneur par leur vœu, il ne mangeront rien de ce qui vient de la vigne, depuis le raisin jusqu'à l'écorce.

5. Durant tous les jours de leur séparation, le rasoir ne passera point sur leur tête, jus-



qu'à ce que le jour où ils se sont consacrés au Seigneur soit accompli : ils seront saints pendant que leur chevelure croîtra.

6. Durant tout le temps de leur consécration, ils n'iront point près des morts.

7. Ils ne se souilleront point par les funérailles de leur père, de leur mère, de leur frère, de leur sœur, parce que la consécration de Dieu est sur leur tête.

8. Durant tous les jours de leur séparation, ils seront consacrés au Seigneur.

9. Mais, si quelqu'un meurt subitement auprès d'eux, la consécration de leur tête sera souillée; ils la raseront aussitôt au jour même de leur purification, et encore au septième jour.

10. Et au huitième jour ils offriront deux tourterelles ou deux jeunes pigeons, au prêtre, à l'entrée de l'alliance du témoignage;

11. Et le prêtre en sacrifiera un pour le péché et l'autre en holocauste, et il priera pour eux, parce qu'ils ont péché en se souillant par l'approche d'un mort; et ils sanctifieront leur tête en ce jour-là.

12. Et ils consacreront au Seigneur les jours de leur séparation, offrant un agneau d'un an pour le péché, en sorte toutefois que les premiers jours seront inutiles, car ils ont souillé leur sanctification.

13. Telle est la loi de la consécration. Lorsque les jours de son vœu seront accomplis, le prêtre amènera l'homme consacré à la porte du tabernacle d'alliance,

14. Et il présentera son oblation au Seigneur : un agneau d'un an sans tache en holocauste, et une brebis d'un an sans tache, pour le péché, et un bélier sans tache, victime pacifique;

15. Et une corbeille de pains sans levain, arrosés d'huile, et des gâteaux sans levain, couverts d'huile, avec les libations.

16. Le prêtre les offrira devant le Seigneur, et sacrifiera pour le péché et en holocauste.

17. Il immolera le bélier, victime pacifique, au Seigneur, et il offrira la corbeille de pains sans levain, et les libations qui sont d'usage.

18. Alors le Nazaréen, à la porte du tabernacle d'alliance, rasera la tête de sa consécration, et prendra sa chevelure et la placera sur le feu qui aura été allumé au-dessous du sacrifice des victimes pacifiques.

19. Et le prêtre prendra dans le feu l'épaule du bélier, et un gâteau sans levain de la corbeille, et une tourte sans levain, et les mettra dans les mains du Nazaréen, après qu'il aura rasé sa tête;

20. Et il élèvera de nouveau ces oblations devant le Seigneur; et tout ce qui aura été sanctifié appartiendra au prêtre, comme la poitrine, qui est séparée ordinairement, et la cuisse : après cela, le Nazaréen pourra boire du vin.

21. Telle est la loi du Nazaréen qui a voué au Seigneur son oblation au temps de sa consécration, outre les sacrifices qu'il pourra faire de lui-même. Selon ce qu'il aura voué en son esprit, il fera ainsi pour accomplir sa sanctification.

22. Or le Seigneur parla à Moïse, disant :

23. Parle à Aaron et à ses fils : Vous bénirez ainsi les enfants d'Israël, et vous leur direz :

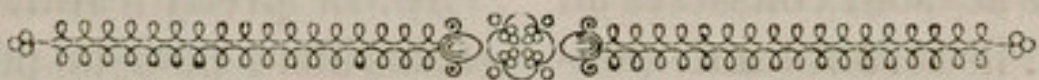
24. Que le Seigneur vous bénisse et veille sur vous;

25. Que le Seigneur vous montre son visage, et ait pitié de vous;

26. Que le Seigneur tourne son visage vers vous, et vous donne la paix.

27. Ils invoqueront mon nom sur les enfants d'Israël, et je les bénirai.





## CHAPITRE VII.



**O**r il arriva qu'au jour où Moïse eut achevé le tabernacle et l'eut dressé, et qu'il l'eut oint et sanctifié avec tous ses vases, ainsi que l'autel et tous ses vases,

2. Les princes d'Israël et les chefs des familles, qui étaient dans chaque tribu, qui commandaient à tous ceux qui avaient été dénombrés,

3. Offrirent leurs présents devant le Seigneur : six chariots couverts avec douze bœufs, un chariot pour deux princes, et un bœuf pour chacun d'eux. Ils les offrirent devant le tabernacle.

4. Or le Seigneur dit à Moïse :

5. Prends-les, et qu'ils soient employés au service du tabernacle, et tu les donneras aux Lévites, selon l'ordre de leur ministère.

6. C'est pourquoi, lorsque Moïse eut pris les chariots et les bœufs, il les donna aux Lévites.

7. Il donna aux enfants de Gerson deux chariots et quatre bœufs, selon ce qui leur était nécessaire.

8. Il donna aux enfants de Mérari quatre autres chariots et huit bœufs, selon leur ministère, sous la puissance d'Ithamar, fils d'Aaron prêtre.

9. Mais il ne donna ni chariots ni bœufs aux fils de Caath, parce qu'ils servent dans le sanctuaire, et portent les fardeaux sur leurs propres épaules.

10. Les chefs firent leur offrande au jour de la dédicace de l'autel, quand il reçut l'onction.

11. Et le Seigneur dit à Moïse : Que chaque prince offre chaque jour ses présents pour la dédicace de l'autel.

12. Au premier jour, Nahasson, fils d'Amnadab de la tribu de Juda, offrit son oblation.

13. Or voici son présent : un plat d'argent de cent trente sicles, une coupe d'argent de soixante-dix sicles, selon le poids du sanc-



tuair, l'un et l'autre pleins de fleur de farine mêlée avec de l'huile, pour le sacrifice ;

14. Un petit vase d'or du poids de dix sicles, rempli d'encens ;

15. Un bœuf de son troupeau et un bélier, et un agneau d'un an, pour l'holocauste,

16. Et un bouc pour le péché ;

17. Et deux bœufs pour le sacrifice des pacifiques, cinq béliers, cinq boucs, cinq agneaux d'un an. Telle fut l'oblation de Nahasson, fils d'Aminadab.

18. Au second jour, Nathanaël, fils de Suar, prince de la tribu d'Issachar, offrit

19. Un plat d'argent de cent trente sicles, une coupe d'argent de soixante-dix, selon le poids du sanctuaire, l'un et l'autre pleins de fleur de farine arrosée avec de l'huile, pour le sacrifice ;

20. Un petit vase d'or de dix sicles, plein d'encens ;

21. Un bœuf du troupeau, un mouton, un agneau d'un an, pour l'holocauste,

22. Et un bouc pour le péché ;

23. Et pour le sacrifice des pacifiques, deux bœufs, cinq moutons, cinq boucs, cinq agneaux d'un an. Ce fut là l'oblation de Nathanaël, fils de Suar.

24. Au troisième jour, Éliab, fils d'Hélon, prince des enfants de Zabulon,

25. Offrit un plat d'argent de cent trente sicles, une coupe d'argent de soixante-dix sicles, selon le poids du sanctuaire, l'un et l'autre pleins de fleur de farine arrosée avec de l'huile, pour le sacrifice ;

26. Un petit vase d'or de dix sicles, plein d'encens ;

27. Un bœuf du troupeau, un mouton, un agneau d'un an, pour l'holocauste,

28. Et un bouc pour le péché ;

29. Et pour le sacrifice des pacifiques, deux bœufs, cinq moutons, cinq boucs, cinq agneaux d'un an. Telle fut l'oblation d'Éliab, fils d'Hélon.

30. Au quatrième jour, Élisur, fils de Sédéur, prince des enfants de Ruben,

31. Offrit un plat d'argent de cent trente sicles, une coupe d'argent de soixante-dix sicles, selon le poids du sanctuaire, l'un et l'autre pleins de fleur de farine arrosée avec de l'huile, pour le sacrifice ;

32. Un petit vase d'or de dix sicles, plein d'encens ;

33. Un bœuf du troupeau, un mouton, un agneau d'un an, pour l'holocauste,

34. Et un bouc pour le péché ;

35. Et pour le sacrifice des pacifiques, deux bœufs, cinq moutons, cinq boucs, cinq agneaux d'un an. Telle fut l'oblation d'Élisur, fils de Sédéur.

36. Au cinquième jour, Salamiel, fils de Surisaddaï, prince des enfants de Siméon,

37. Offrit un plat d'argent de cent trente sicles, une coupe d'argent de soixante-dix sicles, selon le poids du sanctuaire, l'un et l'autre pleins de fleur de farine arrosée avec de l'huile, pour le sacrifice ;

38. Un petit vase d'or de dix sicles, plein d'encens ;

39. Un bœuf du troupeau, un mouton, un agneau d'un an, pour l'holocauste,

40. Et un bouc pour le péché ;

41. Et pour le sacrifice des pacifiques, deux bœufs, cinq moutons, cinq boucs, cinq agneaux d'un an. Ce fut là l'oblation de Salamiel, fils de Surisaddaï.

42. Au sixième jour, Éliasaph, fils de Duel, prince des enfants de Gad,

43. Offrit un plat d'argent de cent trente sicles, une coupe d'argent de soixante-dix sicles, selon le poids du sanctuaire, l'un et l'autre pleins de fleur de farine arrosée avec de l'huile, pour le sacrifice ;

44. Un petit vase d'or de dix sicles, plein d'encens ;

45. Un bœuf du troupeau, un mouton, et un agneau d'un an, pour l'holocauste,

46. Et un bouc pour le péché ;

47. Et pour le sacrifice des pacifiques, deux bœufs, cinq moutons, cinq boucs, cinq agneaux d'un an. Telle fut l'oblation d'Éliasaph, fils de Duel.

48. Au septième jour, Élisama, fils d'Amiud, prince des enfants d'Éphraïm,

49. Offrit un plat d'argent de cent trente sicles, une coupe d'argent de soixante-dix sicles, selon le poids du sanctuaire, l'un et l'autre pleins de fleur de farine arrosée avec de l'huile, pour le sacrifice ;

50. Un petit vase d'or de dix sicles, plein d'encens ;

51. Un bœuf du troupeau, un mouton, un agneau d'un an, pour l'holocauste,



52. Et un bouc pour le péché;
53. Et pour le sacrifice des pacifiques, deux bœufs, cinq moutons, cinq boucs, cinq agneaux d'un an. Telle fut l'oblation d'Élisama, fils d'Ammiud.
54. Au huitième jour, Gamaliel, fils de Phadassur, prince des enfants de Manassé,
55. Offrit un plat d'argent de cent trente sicles, une coupe d'argent de soixante-dix sicles, selon le poids du sanctuaire, l'un et l'autre pleins de fleur de farine arrosée avec de l'huile, pour le sacrifice;
56. Un petit vase d'or de dix sicles, plein d'encens;
57. Un bœuf du troupeau, un mouton, un agneau d'un an, pour l'holocauste,
58. Et un bouc pour le péché;
59. Et pour le sacrifice des pacifiques, deux bœufs, cinq moutons, cinq boucs, cinq agneaux d'un an. Ce fut là l'oblation de Gamaliel, fils de Phadassur.
60. Au neuvième jour, Abidan, fils de Gédéon, prince des enfants de Benjamin,
61. Offrit un plat d'argent de cent trente sicles, une coupe d'argent de soixante-dix sicles, selon le poids du sanctuaire, l'un et l'autre pleins de fleur de farine arrosée avec de l'huile, pour le sacrifice;
62. Un petit vase d'or de dix sicles, plein d'encens;
63. Un bœuf du troupeau, un mouton, un agneau d'un an, pour l'holocauste,
64. Et un bouc pour le péché;
65. Et pour le sacrifice des pacifiques, deux bœufs, cinq moutons, cinq boucs, cinq agneaux d'un an. Ce fut là l'oblation d'Abidan, fils de Gédéon.
66. Au dixième jour, Ahiézer, fils d'Ammissaddaï, prince des enfants de Dan,
67. Offrit un plat d'argent de cent trente sicles, une coupe d'argent de soixante-dix sicles, selon le poids du sanctuaire, l'un et l'autre pleins de fleur de farine arrosée avec de l'huile, pour le sacrifice;
68. Un petit vase d'or de dix sicles, plein d'encens;
69. Un bœuf du troupeau, un mouton, un agneau d'un an, pour l'holocauste,
70. Et un bouc pour le péché;
71. Et pour le sacrifice des pacifiques, deux bœufs, cinq moutons, cinq boucs, cinq agneaux d'un an. Ce fut là l'oblation d'Ahiézer, fils d'Ammissaddaï.
72. Le onzième jour, Phégiel, fils d'Ochran, prince des enfants d'Aser,
73. Offrit un plat d'argent de cent trente sicles, une coupe d'argent de soixante-dix sicles, selon le poids du sanctuaire, l'un et l'autre pleins de fleur de farine arrosée avec de l'huile, pour le sacrifice;
74. Un petit vase d'or de dix sicles, plein d'encens;
75. Un bœuf du troupeau, un mouton, un agneau d'un an, pour l'holocauste,
76. Et un bouc pour le péché;
77. Et pour le sacrifice des pacifiques, deux bœufs, cinq moutons, cinq boucs, cinq agneaux d'un an. Telle fut l'oblation de Phégiel, fils d'Ochran.
78. Au douzième jour, Ahira, fils d'Énan, prince des enfants de Nephthali,
79. Offrit un plat d'argent de cent trente sicles, une coupe d'argent de soixante-dix sicles, selon le poids du sanctuaire, l'un et l'autre pleins de fleur de farine arrosée avec de l'huile, pour le sacrifice;
80. Un petit vase d'or de dix sicles, plein d'encens;
81. Un bœuf du troupeau, un mouton, un agneau d'un an, pour l'holocauste,
82. Et un bouc pour le péché;
83. Et pour le sacrifice des pacifiques, deux bœufs, cinq moutons, cinq boucs, cinq agneaux d'un an. Telle fut l'oblation d'Ahira, fils d'Énan.
84. Voilà ce qui fut offert en la dédicace de l'autel par les princes d'Israël, au jour qu'il fut consacré : Douze plats d'argent, douze coupes d'argent, douze petits vases d'or.
85. Chaque plat d'argent était de cent trente sicles, et chaque coupe, de soixante-dix sicles d'argent : or tous les vases d'argent font ensemble deux mille quatre cents sicles, selon le poids du sanctuaire.
86. Douze petits vases d'or pleins d'encens, chacun de dix sicles selon le poids du sanctuaire, le tout en or, cent vingt sicles.
87. Pour l'holocauste, douze bœufs du troupeau, douze moutons, douze agneaux d'un an, et leurs libations; douze boucs pour le péché.
88. Pour le sacrifice des pacifiques, vingt-



quatre bœufs, soixante moutons, soixante boucs, soixante agneaux d'un an. Toutes ces choses furent offertes en la dédicace de l'autel, quand il fut consacré.

89. Or, quand Moïse entra au tabernacle

d'alliance pour consulter l'oracle, il entendait la voix de celui qui lui parlait du haut du propitiatoire placé sur l'arche du témoignage entre les deux chérubins : de là Dieu parlait à Moïse.



## CHAPITRE VIII.



Or le Seigneur parla à Moïse, disant :

2. Parle à Aaron, et tu lui diras : Quand tu auras posé les sept lampes, que le chandelier soit dressé vers le midi. Aie soin que les lampes soient tournées vers le nord et vers la table des pains de proposition, pour luire vis-à-vis du côté que le chandelier regarde.

3. Or Aaron le fit, et posa les lampes sur le chandelier, comme le Seigneur l'avait ordonné à Moïse.

4. Or le chandelier était d'or battu sous le marteau, ainsi que la tige du milieu et les branches qui sortaient des deux côtés, et Moïse l'avait fait selon le modèle que le Seigneur lui avait montré.

5. Et le Seigneur parla à Moïse, disant :

6. Prends les Lévites parmi les enfants d'Israël, et tu les purifieras

7. Selon cette cérémonie : Qu'ils soient arrosés de l'eau de purification, et qu'ils rasant tous les poils de leur chair; et quand ils auront lavé leurs vêtements, et qu'ils seront purifiés,

8. Ils amèneront un bœuf des troupeaux avec la libation de fleur de farine arrosée d'huile : mais tu prendras un autre bœuf du troupeau pour le péché;

9. Et tu feras approcher les Lévites devant le tabernacle d'alliance, après avoir assemblé toute la multitude des enfants d'Israël.

10. Or, quand les Lévites seront devant le Seigneur, les enfants d'Israël étendront leurs mains sur eux;

11. Et Aaron offrira les Lévites au Seigneur comme un don des enfants d'Israël, afin qu'ils servent dans les fonctions de son ministère.

12. Les Lévites aussi étendront leurs mains sur la tête des bœufs. Tu en offriras un pour

le péché, et l'autre en holocauste au Seigneur, afin que tu pries pour eux.

13. Tu présenteras les Lévites devant Aaron et devant ses fils, et tu les consacreras, après les avoir offerts au Seigneur;

14. Et tu les sépareras du milieu des enfants d'Israël, afin qu'ils soient à moi.

15. Et après ils entreront au tabernacle d'alliance pour me servir; et ainsi tu les purifieras et les consacreras en oblation au Seigneur, parce qu'ils m'ont été donnés en don par les enfants d'Israël.

16. Je les ai reçus pour les premiers-nés des enfants d'Israël.

17. Car tous les premiers-nés des enfants d'Israël, et des hommes et des animaux, sont à moi. Je les ai sanctifiés pour moi dès le jour où je frappai tous les premiers-nés du pays d'Égypte;

18. Et j'ai choisi les Lévites pour tous les premiers-nés des enfants d'Israël;

19. Et j'en ai fait don à Aaron et à ses fils, les tirant du milieu du peuple, afin qu'ils me servent pour Israël au tabernacle d'alliance, et qu'ils prient pour lui, afin qu'il n'y ait pas de plaie sur le peuple, s'il osait approcher du sanctuaire.

20. Alors Moïse et Aaron et toute l'assemblée des enfants d'Israël firent pour les Lévites ce que le Seigneur avait commandé à Moïse;

21. Et ils furent purifiés, et ils lavèrent leurs vêtements; et Aaron les présenta devant le Seigneur, et pria pour eux,

22. Afin que purifiés ils entrassent pour remplir leur ministère dans le tabernacle d'alliance devant Aaron et ses fils. Comme le Seigneur avait commandé à Moïse touchant les Lévites, il fut ainsi fait.

23. Et le Seigneur parla à Moïse, disant :



24. Telle est la loi des Lévites : Depuis l'âge de vingt-cinq ans et au-dessus, ils entreront au tabernacle d'alliance pour servir ;

25. Et depuis l'âge de cinquante ans ils cesseront de servir.

26. Or ils seront les ministres de leurs frères dans le tabernacle d'alliance, pour garder ce qu'on leur aura confié ; mais ils ne feront aucun service. Tu en ordonneras ainsi pour les Lévites en leurs veilles.



## CHAPITRE IX.



Or le Seigneur parla à Moïse dans le désert de Sinai, la seconde année après qu'ils furent sortis de la terre d'Égypte, au premier mois, disant :

2. Les enfants d'Israël feront la Pâque en son temps,

3. Le quatorzième jour de ce mois, vers le soir, selon toutes les cérémonies et justifications.

4. Moïse commanda donc aux enfants d'Israël de célébrer la Pâque ;

5. Et ils la célébrèrent en son temps, le quatorzième jour du premier mois, vers le soir, sur la montagne de Sinai. Les enfants d'Israël firent toutes choses selon que le Seigneur avait commandé à Moïse.

6. Or voici que quelques hommes souillés par des funérailles, ne pouvant célébrer la Pâque ce jour-là, se présentèrent devant Moïse et Aaron,

7. Et leur dirent : Nous sommes souillés par des funérailles ; pourquoi ne pourrions-nous offrir l'oblation au Seigneur en son temps parmi les enfants d'Israël ?

8. Moïse leur répondit : Arrêtez, et je consulterai le Seigneur sur ce qu'il ordonne de vous.

9. Or le Seigneur parla à Moïse, disant :

10. Parle aux enfants d'Israël : L'homme qui sera souillé par l'approche d'un mort, ou qui voyagera loin de la nation, célébrera la Pâque du Seigneur

11. Le quatorzième jour du second mois, vers le soir : il la mangera avec du pain sans levain et des laitues sauvages ;

12. Il n'en laissera rien jusqu'au lendemain, et n'en brûlera pas les os, et il observera toutes les cérémonies de la Pâque.

13. Mais, si un homme est pur et n'est point en voyage, et cependant ne célèbre point la Pâque, il sera exterminé du milieu de son peuple, parce qu'il n'a point offert de sacrifice au Seigneur, et il portera son péché.

14. Si un étranger ou un voyageur se trouve parmi vous, il célébrera la Pâque du Seigneur selon les cérémonies et les justifications ; et l'ordonnance sera la même pour vous, pour l'étranger, et pour celui qui est né dans le pays.

15. Or, le jour que le tabernacle fut élevé, la nuée le couvrit, et depuis le soir jusqu'au matin elle parut comme un feu sur la tente.

16. Et cela était continuellement : durant le jour la nuée couvrait le tabernacle, et durant la nuit elle paraissait comme un feu.

17. Et lorsque la nuée qui couvrait le tabernacle s'élevait, alors les enfants d'Israël se mettaient en marche, et ils campaient au lieu où elle s'arrêtait.

18. Selon la parole du Seigneur ils marchaient, et selon son commandement ils dressaient leur camp ; et tant que la nuée demeurait sur le tabernacle, ils s'arrêtaient dans le même lieu ;

19. Et s'il arrivait qu'elle y demeurât longtemps, les enfants d'Israël étaient sous la garde du Seigneur, et ils ne partaient point,

20. Tant que la nuée était sur le tabernacle. A la parole du Seigneur ils dressaient leurs tentes, et ils partaient à son commandement.

21. Si la nuée était depuis le soir jusqu'au matin sur le tabernacle, et que tout à coup au point du jour elle abandonnât le tabernacle, ils partaient ; et si après un jour et une nuit elle se retirait, ils ployaient leurs pavillons.

22. Or, si la nuée était sur le tabernacle deux



jours ou un mois, ou plus long-temps, les enfants d'Israël demeureraient dans leur camp, et n'en sortaient point; mais, aussitôt qu'elle se retirait, ils se mettaient en marche.

23. Selon la parole du Seigneur, ils dressaient leurs tentes, et à sa voix ils partaient; et ils étaient sous la garde du Seigneur, selon le commandement qu'il avait donné par Moïse.



## CHAPITRE X.



Le Seigneur parla à Moïse, disant :

2. Fais-toi deux trompettes d'argent battu au marteau, avec lesquelles tu pourras convoquer l'assemblée, quand le camp se mettra en marche.

3. Lorsque tu auras sonné des trompettes, toute la multitude s'assemblera vers toi à la porte du tabernacle d'alliance.

4. Si tu sonnes une fois, les princes et chefs de la multitude d'Israël viendront vers toi.

5. Mais, si le son de la trompette se fait entendre plus long-temps et par reprises, alors ceux qui sont vers l'orient partiront les premiers.

6. Et quand tu auras fait entendre la seconde fois le même son de la trompette, ceux qui campent au midi se mettront en marche, et les autres suivront aussi cet ordre lorsque les trompettes sonneront pour le départ.

7. Mais, quand tu assembleras le peuple, le son des trompettes sera simple et sans interruption.

8. Or les fils d'Aaron, prêtres, sonneront des trompettes, et ce sera une loi perpétuelle pour vos générations.

9. Si vous allez au combat hors de votre terre, à la rencontre d'ennemis qui s'avancent contre vous, vous sonnerez des trompettes bruyantes, et le Seigneur votre Dieu se souviendra de vous, afin que vous soyez délivrés des mains de vos ennemis.

10. Si quelquefois vous faites des réjouissances, si vous célébrez les jours de fête et les commencements des mois, vous sonnerez des trompettes en offrant vos holocaustes et vos sacrifices pacifiques, afin que votre Dieu vous ait en mémoire. Je suis le Seigneur votre Dieu.

11. Or il arriva qu'en la seconde année, le vingtième jour du second mois, la nuée s'élevant s'éloigna du tabernacle d'alliance.

12. Les enfants d'Israël partirent, selon leurs troupes, du désert de Sinai, et la nuée s'arrêta au désert de Pharan.

13. Ils partirent alors pour la première fois, selon l'ordre que le Seigneur avait donné par le ministère de Moïse.

14. Les enfants de Juda selon leurs troupes, leur prince était Nahasson, fils d'Aminadab.

15. Nathanaël, fils de Suar, était le chef de la tribu d'Issachar;

16. Et Éliab, fils d'Hélon, était le chef de la tribu des enfants de Zabulon.

17. Les enfants de Gerson et ceux de Mérari partirent ensuite, portant le tabernacle.

18. Les enfants de Ruben partirent selon leurs divisions et leur ordre, et leur prince était Élisur, fils de Sédour.

19. Salamiel, fils de Surisaddai, était le chef de la tribu des enfants de Siméon;

20. Et Éliasaph, fils de Duel, était le chef de la tribu des enfants de Gad.

21. Les Caathites partirent après, portant le sanctuaire; et le tabernacle était toujours porté jusqu'à ce qu'on arrivât au lieu du repos.

22. Les enfants d'Éphraïm se mirent en marche selon leurs divisions, et à la tête de leur armée était le prince Élisama, fils d'Ammiud.

23. Gamaliel, fils de Phadassur, était le chef de la tribu des enfants de Manassé;

24. Et Abidan, fils de Gédéon, était le chef de la tribu des enfants de Benjamin.

25. Les enfants de Dan partirent les derniers de tout le camp, selon leurs divisions; et à la tête de leur armée était le prince Ahiézer, fils d'Ammisaddai.

26. Phégiel, fils d'Ochran, était le chef de la tribu des enfants d'Aser;

27. Et Ahira, fils d'Énan, était le chef de la tribu des enfants de Nephthali.

28. Voilà l'ordre des campements et des dé-



parts des enfants d'Israël, selon leurs divisions, quand ils se mettaient en marche.

29. Or Moïse dit à Hobab, fils de Raguel, Madianite, son cousin : Nous allons au lieu que le Seigneur a dit qu'il nous donnerait ; viens avec nous, afin que nous te fassions entrer en partage des biens que le Seigneur a promis à Israël.

30. Hobab répondit : Je n'irai pas avec vous ; mais je retournerai en la terre où je suis né.

31. Et Moïse dit : Ne nous abandonne pas, car tu connais les lieux où nous devons camper dans le désert, et tu seras notre guide ;

32. Et, quand tu seras venu avec nous, nous te donnerons la meilleure part des biens que le Seigneur nous aura accordés.

33. Ils partirent donc de la montagne du Seigneur, et marchèrent pendant trois jours ; et pendant ces trois jours l'arche de l'alliance du Seigneur allait devant eux, et leur marquait le lieu où ils devaient camper.

34. La nuée du Seigneur les couvrait dans le jour, tandis qu'ils marchaient.

35. Et, lorsqu'on élevait l'arche, Moïse disait : Levez-vous, Seigneur, et que vos ennemis soient dissipés ; que ceux qui vous haïssent fuient devant votre face.

36. Et, lorsqu'on posait l'arche, il disait : Revenez, Seigneur, vers la multitude de l'armée d'Israël.



## CHAPITRE XI.



**C**EPENDANT UN murmure s'éleva parmi le peuple, qui se plaignait contre le Seigneur de ses longs travaux. Le Seigneur, l'ayant entendu, fut irrité, et le feu du Seigneur, s'allumant contre eux, consuma toute l'extrémité du camp.

2. Et, le peuple ayant crié vers Moïse, Moïse pria le Seigneur, et le feu disparut.

3. Et il appela ce lieu du nom d'embrasement ; car le feu du Seigneur s'y était allumé contre eux.

4. Une multitude d'hommes d'entre le peuple venus de l'Égypte, tourmentée d'un grand



désir, s'assit et pleura, et, les enfants d'Israël s'étant joints à eux, elle dit : Qui nous donnera de la viande à manger ?

5. Il nous souvient des poissons que nous mangions en Égypte presque gratuitement ; nous n'avons point oublié les concombres, et les melons, et les poireaux, et les oignons, et l'ail de cette terre fertile.

6. Notre ame est desséchée, nos yeux ne voient que la manne.

7. Or la manne était comme une plante de coriandre, de la couleur du bdellium ;

8. Et le peuple allait autour du camp, la recueillait, et la brisait avec la meule, ou la pilait dans le mortier, la cuisait en un vase de fer, et en faisait des gâteaux qui avaient la saveur du pain cuit à l'huile.

9. Quand la rosée descendait durant la nuit sur le camp, la manne descendait en même temps.

10. Moïse entendit donc le peuple pleurer dans chaque famille, chacun à la porte de sa tente, et la colère du Seigneur s'alluma : mais ces murmures parurent insupportables à Moïse lui-même ;

11. Et il dit au Seigneur : Pourquoi avez-vous affligé votre serviteur ? pourquoi ne trouvé-je pas grâce devant vous ? et pourquoi avez-vous mis sur moi le fardeau de tout ce peuple ?

12. Est-ce moi qui ai conçu toute cette multitude, ou qui l'ai engendrée, pour que vous me disiez, Porte-les en ton sein comme la nourrice porte l'enfant à la mamelle, conduis-les dans la terre que j'ai promise à leurs pères ?

13. Où prendrai-je des viandes pour en donner à une si grande multitude ? Ils crient contre moi, disant : Donne-nous de la viande à manger.

14. Je ne puis plus soutenir seul tout ce peuple, parce que le fardeau est trop pesant pour moi.

15. S'il ne vous plaît autrement, je vous conjure de me faire mourir, et que je trouve grâce devant vos yeux, afin que je n'endure pas tant de maux.

16. Or le Seigneur dit à Moïse : Assemble-moi soixante-dix hommes des anciens d'Israël, que tu sais être les anciens et les maîtres du peuple, et tu les conduiras à la porte du ta-

bernacle d'alliance, et tu les feras demeurer là avec toi,

17. Afin que je descende et que je te parle, et je prendrai de l'esprit qui est en toi, et le mettrai en eux, afin qu'ils portent avec toi le fardeau du peuple et que tu n'en sois pas seul chargé.

18. Tu diras aussi au peuple : Sanctifiez-vous, demain vous mangerez des viandes ; car je vous ai entendus dire : Qui nous fera manger de la viande ? il était bon pour nous d'être en Égypte. Le Seigneur vous donnera de la viande, et vous en mangerez,

19. Non pas un jour, ni deux, ni cinq, ni dix, ni vingt,

20. Mais durant un mois, jusqu'à ce qu'elle vous soit à dégoût, parce que vous avez répudié le Seigneur qui est au milieu de vous, et que vous avez pleuré devant lui, disant : Pourquoi sommes-nous sortis d'Égypte ?

21. Et Moïse dit : Il y a six cent mille hommes de ce peuple, et vous dites : Je leur donnerai de la viande à manger durant un mois entier.

22. Faut-il immoler tout ce que nous avons de brebis et de bœufs pour suffire à leur nourriture ? ou rassemblera-t-on tous les poissons de la mer, afin de les rassasier ?

23. Le Seigneur lui répondit : La main du Seigneur est-elle affaiblie ? Tu verras maintenant à l'œuvre si ma parole sera accomplie.

24. Moïse vint donc, et raconta les paroles du Seigneur au peuple, assemblant soixante-dix des anciens d'Israël.

25. Et le Seigneur descendit en la nuée, et lui parla, prenant de l'esprit qui était en Moïse, et en donnant aux soixante-dix hommes ; et, quand l'esprit se fut reposé sur eux, ils prophétisèrent, et ne cessèrent plus depuis ce jour.

26. Or, deux de ces vieillards étant demeurés dans le camp, l'un s'appelait Eldad, et l'autre, Médad, l'esprit se reposa sur eux ; car ils avaient été désignés, et ils n'étaient point allés au tabernacle.

27. Et, comme ils prophétisaient dans le camp, un enfant courut et l'annonça à Moïse, disant : Eldad et Médad prophétisent dans le camp.

28. Aussitôt Josué, fils de Nun, ministre



de Moïse, et choisi entre plusieurs, dit : Seigneur Moïse, empêchez-les de prophétiser.

29. Mais lui : Pourquoi, dit-il, es-tu jaloux pour moi ? Plût à Dieu que tout le peuple prophétisât, et que le Seigneur lui donnât son esprit !

30. Et Moïse se retira, ainsi que les anciens d'Israël, dans le camp.

31. Or un vent s'élevant par ordre du Seigneur apporta de la mer des cailles, et les répandit autour du camp dans l'espace d'une journée de chemin, et de tous côtés elles volaient à la hauteur de deux coudées au-dessus de la terre.

32. Le peuple, se levant donc durant tout

le jour et toute la nuit, et tout le jour suivant, recueillit des cailles en si grande abondance, que celui qui en avait peu en avait dix mesures ; et ils les firent sécher autour du camp.

33. Et ces viandes étaient encore en leur bouche, et ils n'avaient pas achevé de les manger ; et voilà que la fureur du Seigneur s'émut contre le peuple, et il le frappa d'une très grande plaie.

34. Et ce lieu fut nommé Sépulcres de concupiscence, car on y ensevelit le peuple qui avait désiré de la chair. Et, partis des Sépulcres de concupiscence, ils vinrent en Haséroth, et y demeurèrent.



## CHAPITRE XII.



Or Marie et Aaron parlèrent contre Moïse, à cause de sa femme la Madianite,

2. Et dirent : Le Seigneur a-t-il parlé seulement par Moïse ? Ne nous a-t-il pas également parlé ? Ce que le Seigneur ayant entendu

3. (Car Moïse était un homme très doux entre tous les hommes qui étaient sur la terre),

4. Il parla aussitôt à Moïse et à Aaron, et à Marie : Sortez, vous trois seulement, pour vous rendre au tabernacle d'alliance. Et, lorsqu'ils furent arrivés,

5. Le Seigneur descendit dans la colonne de nuée, et s'arrêta à l'entrée du tabernacle, appelant Aaron et Marie ; et, quand ils furent venus,

6. Il leur dit : Écoutez mes paroles : Si quelqu'un parmi vous est prophète du Seigneur, je lui apparaîtrai dans une vision, ou je lui parlerai dans le sommeil.

7. Mais il n'en est pas ainsi de mon serviteur Moïse, qui est très fidèle dans toute ma maison ;

8. Car je lui parle de ma propre bouche, et il voit clairement le Seigneur, et non d'une

manière énigmatique ni en figures. Pourquoi donc n'avez-vous pas craint de mépriser mon serviteur Moïse ?

9. Et, irrité contre eux, il s'en alla.

10. Or la nuée qui était sur le tabernacle se retira : et voilà que Marie fut couverte d'une lèpre semblable à la neige. Et Aaron l'ayant regardée, et l'ayant vue blanchie par la lèpre,

11. Dit à Moïse : Je vous prie, mon seigneur, ne nous faites point porter le péché que nous avons commis follement ;

12. Et que celle-ci ne devienne pas comme les morts, ou comme l'enfant qui est jeté hors du sein de sa mère : voilà déjà la moitié de son corps qui est dévorée par la lèpre.

13. Or Moïse cria vers le Seigneur, disant : O Dieu, je vous conjure, guérissez-la.

14. Le Seigneur répondit : Si son père eût frappé son visage, n'eût-elle pas été dans la confusion au moins durant sept jours ? Qu'elle soit séparée pendant sept jours hors du camp, et après on la rappellera.

15. Marie fut donc éloignée du camp pendant sept jours ; et le peuple ne quitta point ce lieu, jusqu'à ce que Marie fût rappelée.





## CHAPITRE XIII.



**O**r le peuple partit d'Haséroth, et campa dans le désert de Pharan ;  
 2. Et le Seigneur parla à Moïse, disant :  
 3. Envoie des hommes qui considèrent la terre de Chanaan que je donnerai aux enfants d'Israël, c'est-à-dire les princes de chaque tribu.  
 4. Moïse fit ce que le Seigneur avait ordonné, envoyant du désert de Pharan les principaux chefs, dont voici les noms :  
 5. De la tribu de Ruben, Sammua, fils de Zéchur ;  
 6. De la tribu de Siméon, Saphat, fils de Huri ;  
 7. De la tribu de Juda, Caleb, fils de Jéphoné ;  
 8. De la tribu d'Issachar, Igal, fils de Joseph ;  
 9. De la tribu d'Éphraïm, Osée, fils de Nun ;  
 10. De la tribu de Benjamin, Phalti, fils de Raphu ;  
 11. De la tribu de Zabulon, Geddiel, fils de Sodi ;

12. de la tribu de Joseph, de la famille de Manassé, Gaddi, fils de Susi ;

13. De la tribu de Dan, Ammiel, fils de Gémalli ;

14. De la tribu d'Aser, Sthur, fils de Michaël ;

15. De la tribu de Nephthali, Nahabi, fils de Vapsi ;

16. De la tribu de Gad, Guel, fils de Machi.

17. Tels sont les noms de ceux que Moïse envoya pour considérer la terre de Chanaan, et il nomma Osée, fils de Nun, Josué.

18. Or Moïse les envoya pour considérer la terre de Chanaan, et il leur dit : Montez vers le midi, et, lorsque vous serez arrivés vers les montagnes,

19. Considérez cette terre, et ce qu'elle est, et le peuple qui l'habite ; s'il est fort ou faible, s'il est nombreux ou en petit nombre ;

20. Si la terre est bonne ou mauvaise ; si les villes sont fortifiées ou sans murailles ;

21. Si la terre est grasse ou maigre ; s'il y a des bois ou si elle est sans arbres. Fortifiez-



vous, et apportez-nous des fruits de cette terre. Or c'était le temps des raisins nouveaux.

22. Et, lorsqu'ils furent montés, ils explorèrent la terre depuis le désert de Sin jusqu'en Rohob pour entrer en Émath.

23. Et ils montèrent vers le midi, et parvinrent jusqu'en Hébron, où étaient Achiman, Sisaï et Tholmaï, fils d'Énac; car Hébron avait été fondée sept ans avant Tanis, ville d'Égypte.

24. Et, s'étant avancés jusqu'au torrent de la Grappe, ils coupèrent une branche de vigne avec sa grappe, et deux hommes la portèrent sur un bâton, et ils prirent aussi des grenades et des figues de ce lieu,

25. Qui fut appelé Néhel-Escol, c'est-à-dire, le torrent de la Grappe, à cause de la grappe que les enfants d'Israël en rapportèrent.

26. Or ceux qui avaient été envoyés pour considérer la terre retournèrent après quarante jours, lorsqu'ils eurent parcouru toute la contrée,

27. Et ils vinrent vers Moïse, Aaron, et toute l'assemblée des enfants d'Israël, dans le désert de Pharan, qui est en Cadès, et ils leur parlèrent, et montrèrent les fruits de la terre à toute la multitude,

28. Et ils leur dirent : Nous sommes arrivés dans la terre où vous nous aviez envoyés, et où véritablement le lait et le miel coulent, comme vous pouvez le voir par ces fruits;

29. Mais elle a des habitants très redoutables, et des villes grandes et fortifiées. Nous avons vu la race d'Énac.

30. Amalec habite au midi; les Héthéens, et les Jébuséens, et les Amorrhéens, dans les montagnes; et les Chananéens, le long de la mer, et près du rivage du Jourdain.

31. Cependant Caleb, pour apaiser le murmure du peuple, qui s'élevait contre Moïse, dit : Allons, et possédons cette terre; car nous pouvons nous en emparer.

32. Mais les autres qui étaient avec lui, dirent : Nous ne pouvons monter vers ce peuple, car il est plus fort que nous.

33. Et ils déprécièrent devant les enfants d'Israël la terre qu'ils avaient vue, disant : La terre que nous avons visitée dévore ses habitants; le peuple que nous avons vu est d'une hauteur extraordinaire.

34. Nous avons vu là des monstres, des enfants d'Énac de la race des géants : près d'eux nous paraissions comme des sauterelles.



## CHAPITRE XIV.



OR toute l'assemblée, criant à haute voix, pleura en cette nuit;

2. Et tous les enfants d'Israël murmurèrent contre Moïse et Aaron, disant :

3. Pourquoi ne sommes-nous pas morts en Égypte? Que n'avons-nous péri dans cette vaste solitude! Le Seigneur ne nous eût pas conduits en cette terre, où nous tomberons sous le glaive, où nos femmes et nos enfants seront traînés en captivité. Ne vaudrait-il pas mieux retourner en Égypte?

4. Et ils se disaient l'un à l'autre : Donnons-nous un chef, et retournons en Égypte.

5. Ce que Moïse et Aaron ayant entendu, ils se prosternèrent la face contre terre devant toute la multitude des enfants d'Israël.

6. Or Josué, fils de Nun, et Caleb, fils de Jéphoné, qui étaient de ceux qui avaient considéré la terre de Chanaan, déchirèrent leurs vêtements,

7. Et dirent à toute l'assemblée des enfants d'Israël : La terre que nous avons parcourue est excellente.

8. Si le Seigneur nous est propice, il nous y introduira, et nous donnera cette terre où coulent le lait et le miel.

9. Ne soyez pas rebelles contre le Seigneur, et ne craignez point le peuple de cette terre, car nous pouvons le dévorer comme du pain; tout secours lui est ôté : le Seigneur est avec nous; ne craignez point.

10. Et, comme toute l'assemblée criait et voulait les accabler de pierres, la gloire du



Seigneur apparut sur le tabernacle d'alliance à tous les enfants d'Israël ;

11. Et le Seigneur dit à Moïse : Jusques à quand ce peuple m'outragera-t-il ? Jusques à quand ne me croira-t-il pas après tous les miracles que j'ai faits devant lui ?

12. C'est pourquoi je les frapperai de peste et je les détruirai, et je t'établirai prince sur un peuple plus grand et plus fort.

13. Or Moïse dit au Seigneur : Les Égyptiens, du milieu desquels vous avez tiré ce peuple,

14. Et les habitants de cette terre, qui ont appris, ô Seigneur ! que vous êtes au milieu de ce peuple, que vous y apparaissez visiblement, que votre nuée les protège, et que dans une colonne de nuée vous les précédez le jour, et dans une colonne de feu la nuit,

15. Sauront que vous avez fait mourir une si grande multitude comme un seul homme, et ils diront :

16. Il ne pouvait introduire ce peuple en la terre qu'il avait juré de leur donner ; c'est pourquoi il les a laissés dans le désert.

17. Que la force du Seigneur soit glorifiée comme vous l'avez juré, disant :

18. Le Seigneur est patient et riche en miséricorde, effaçant les iniquités et les crimes, ne laissant rien d'impuni, visitant l'iniquité des pères sur les fils jusqu'à la troisième et la quatrième génération.

19. Pardonnez donc, je vous prie, le péché du peuple, selon la grandeur de votre miséricorde, comme vous lui avez été propice depuis sa sortie d'Égypte jusqu'à ce jour.

20. Et le Seigneur dit : J'ai pardonné selon ta parole.

21. Moi je vis, et toute la terre sera remplie de la gloire du Seigneur.

22. Mais tous les hommes qui ont vu ma majesté et les miracles que j'ai faits en Égypte et au désert, qui m'ont déjà tenté par dix fois, et n'ont point obéi à ma parole,

23. Ne verront pas la terre que j'ai promise à leurs pères ; tous ceux aussi qui m'ont méprisé n'y entreront point.

24. Mais pour mon serviteur Caleb, qui, plein d'un autre esprit, m'a toujours suivi, je l'introduirai dans la terre qu'il a parcourue, et sa race la possèdera.

25. Et parce que les Amalécites et les Cha-

nanéens habitent dans les vallées, demain mettez-vous en marche, et retournez au désert par le chemin de la mer Rouge.

26. Or le Seigneur parla à Moïse et à Aaron, disant :

27. Jusques à quand cette multitude perverse murmurerait-elle contre moi ? J'ai ouï les plaintes des enfants d'Israël.

28. Dis-leur donc : Moi je vis, dit le Seigneur ; comme vous avez parlé en ma présence, ainsi j'agirai envers vous.

29. Vos corps seront gisants dans le désert. Vous tous qui avez été comptés depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, et qui avez murmuré contre moi,

30. Vous n'entrerez point dans la terre sur laquelle j'ai levé ma main pour vous y faire habiter, excepté Caleb, fils de Jéphoné, et Josué, fils de Nun ;

31. Et j'y introduirai vos enfants, dont vous avez dit qu'ils seraient en proie aux ennemis, afin qu'ils voient la terre que vous avez méprisée.

32. Vos cadavres resteront étendus dans cette solitude.

33. Et vos enfants seront errants en ce désert durant quarante ans, et ils porteront votre rébellion, jusqu'à ce que les cadavres de leurs pères soient consumés dans le désert.

34. Selon le nombre des quarante jours que vous avez considéré cette terre, un jour compté comme un an, vous porterez la peine de vos iniquités durant quarante ans, et vous connaîtrez ma vengeance :

35. Car, comme je l'ai dit, j'agirai contre cette multitude perverse qui s'est élevée contre moi ; elle sera consumée et mourra dans ce désert.

36. Et tous ceux que Moïse avait envoyés pour reconnaître la terre, et qui revinrent et excitèrent les murmures de toute l'assemblée en représentant cette terre comme funeste,

37. Furent frappés et moururent devant le Seigneur.

38. Mais Josué, fils de Nun, et Caleb, fils de Jéphoné, survécurent seuls de tous ceux qui étaient allés visiter la terre.

39. Or Moïse raconta ces paroles à tous les enfants d'Israël, et le peuple en fut contristé,

40. Et voilà que, se levant de grand matin,



ils montèrent sur le sommet de la montagne, et dirent : Nous sommes prêts à monter au lieu dont le Seigneur a parlé, car nous avons péché.

41. Et Moïse leur dit : Pourquoi transgressez-vous le commandement du Seigneur? cela ne vous sera point favorable.

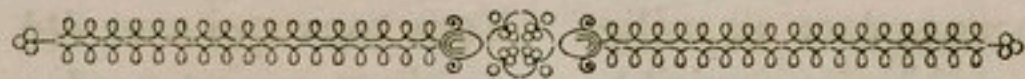
42. Ne montez point, car le Seigneur n'est pas avec vous; de peur que vous ne succombiez en la présence de vos ennemis.

43. Les Amalécites et les Chananéens sont devant vous, et vous tomberez sous leur glaive,

parce que vous n'avez pas voulu obéir au Seigneur, et le Seigneur ne sera point avec vous.

44. Mais eux, frappés d'aveuglement, montèrent sur le sommet de la montagne. L'arche d'alliance du Seigneur ni Moïse ne sortirent point du camp.

45. Les Amalécites et les Chananéens qui habitaient la montagne descendirent, et, les frappant et les tuant, ils les poursuivirent jusque dans Horma.



## CHAPITRE XV.



OR le Seigneur parla à Moïse, disant :

2. Parle aux enfants d'Israël, et tu leur diras : Lorsque vous serez entrés dans la terre de votre demeure, que je vous donnerai,

3. Et que vous ferez l'oblation au Seigneur d'un holocauste ou d'une victime, accomplissant un vœu, ou que vous offrirez volontairement des présents dans vos solennités, brûlant, comme une odeur agréable au Seigneur, des bœufs ou des brebis,

4. Quiconque immolera une victime, offrira un sacrifice de fleur de farine, la dixième partie d'un éphi arrosée avec l'huile qui aura pour mesure la quatrième partie d'un hin;

5. Et il donnera du vin de même mesure pour les libations, soit dans l'holocauste, soit dans le sacrifice.

6. Pour chaque agneau et chaque bœuf il offrira en sacrifice deux dixièmes de fleur de farine arrosée avec l'huile de la troisième partie d'un hin;

7. Et il offrira du vin pour l'aspersion, la troisième partie de la même mesure, comme une odeur agréable au Seigneur.

8. Mais, quand vous ferez l'holocauste des bœufs, ou que vous offrirez la victime pour remplir un vœu ou les oblations pacifiques,

9. Vous donnerez pour chaque bœuf trois dixièmes de fleur de farine arrosée avec l'huile, qui aura la moitié de la mesure d'un hin;

10. Et du vin pour l'aspersion, en la même

mesure, comme une oblation d'une odeur très agréable au Seigneur.

11. Tu feras ainsi

12. Pour chacun des bœufs et des béliers, et des agneaux, et des chevreaux.

13. Les habitants et les étrangers

14. Offriront les sacrifices avec les mêmes cérémonies.

15. Un seul commandement et une même coutume seront pour vous et pour les étrangers.

16. Or le Seigneur parla à Moïse, disant :

17. Parle aux enfants d'Israël, et tu leur diras :

18. Quand vous serez venus dans la terre que je vous donnerai,

19. Et que vous aurez mangé des pains de cette terre, vous séparerez les prémices de tout ce que vous mangerez pour les offrir au Seigneur.

20. Ainsi que vous séparez les prémices des greniers,

21. Ainsi vous donnerez au Seigneur les premiers fruits de vos jardins.

22. Si, par ignorance, vous aviez omis quelqu'un de ces préceptes que le Seigneur a donnés à Moïse,

23. Ou ce qu'il vous a commandé par lui depuis le jour qu'il a commencé à ordonner et au delà,

24. Et si la multitude a oublié de le faire, on sacrifiera en holocauste un veau du troupeau, comme une odeur très-agréable au Seigneur, et l'on offrira les libations, selon que

les cé  
le pé  
25.  
blée  
donne  
remen  
au Sei  
pour  
26.  
enfant  
rent p  
tout l  
27.  
elle of  
28.  
par ig  
dera l  
29.  
comm  
ignor  
30.  
orgue  
ou par  
contre  
peupl  
31.  
et il a  
quoi i  
32.

2. S  
cinqu  
de la  
leurs  
3. I  
ils dir  
sembl  
au mi  
sur le



les cérémonies le demandent, et un bouc pour le péché.

25. Or le prêtre priera pour toute l'assemblée des enfants d'Israël; et il leur sera pardonné, parce qu'ils n'ont pas péché volontairement; et cependant ils offriront de l'encens au Seigneur pour eux et pour leur péché, et pour leur ignorance;

26. Et il sera pardonné à tout le peuple des enfants d'Israël, et aux étrangers qui demeurent parmi eux, parce que c'est une faute que tout le peuple a faite par ignorance.

27. Et si une personne pêche par ignorance, elle offrira une chèvre d'un an pour son péché;

28. Et le prêtre priera, parce qu'elle a péché par ignorance devant le Seigneur, et demandera le pardon, et il lui sera accordé.

29. Pour celui qui est né dans cette terre comme pour l'étranger qui auront péché par ignorance, il n'y a qu'une loi.

30. Mais celui qui aura commis une faute par orgueil, parmi ceux qui sont nés dans la terre, ou parmi les étrangers, parce qu'il s'est révolté contre le Seigneur, sera exterminé de son peuple;

31. Car il a méprisé la parole du Seigneur, et il a violé son commandement: c'est pourquoi il sera exterminé et portera son iniquité.

32. Or il arriva que les enfants d'Israël,

étant au désert, trouvèrent un homme qui amassait du bois le jour du sabbat.

33. Ils l'amènèrent à Moïse et à Aaron, et à toute l'assemblée.

34. On le mit en prison, car on ne savait ce qu'on devait en faire.

35. Alors le Seigneur dit à Moïse: Que cet homme meure de mort; que toute l'assemblée le lapide hors du camp.

36. Et, quand ils l'eurent fait sortir, ils le lapidèrent, et il mourut comme le Seigneur l'avait commandé.

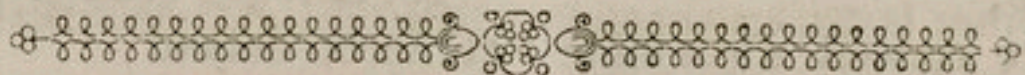
37. Le Seigneur dit à Moïse:

38. Parle aux enfants d'Israël, et tu leur diras qu'ils fassent des franges sur les bords de leurs vêtements, et qu'ils y attachent une bandelette d'hyacinthe;

39. Et, lorsqu'ils les verront, qu'ils se souviennent de tous les commandements du Seigneur, et qu'ils ne suivent ni leurs pensées ni leurs yeux, pour se prostituer aux idoles de la terre;

40. Mais qu'ils se souviennent plutôt des commandements du Seigneur, qu'ils les accomplissent, et qu'ils soient saints devant leur Dieu.

41. Je suis le Seigneur votre Dieu, qui vous ai tirés de la terre d'Égypte pour être votre Dieu.



## CHAPITRE XVI.



Or voilà que Coré, fils d'Isaar, fils de Caath, fils de Lévi, et Dathan et Abiron, fils d'Éliab, et Hon, fils de Phéleth, des fils de Ruben,

2. S'élevèrent contre Moïse, et deux cent cinquante autres des enfants d'Israël, princes de la synagogue, et qui étaient appelés par leurs noms aux jours du conseil.

3. Et assemblés contre Moïse et Aaron, ils dirent: Qu'il vous suffise que toute l'assemblée soit sainte, et que le Seigneur soit au milieu d'elle: pourquoi vous élevez-vous sur le peuple du Seigneur?

4. Ce que Moïse entendant, il se prosterna la face contre terre,

5. Et parla à Coré et à toute l'assemblée: Demain, dit-il, le Seigneur fera connaître qui sont les saints, et il appellera ses saints; et ceux qu'il aura choisis s'approcheront de lui.

6. Faites donc ceci: Prenez chacun vos encensoirs, toi, Coré, et tous les tiens,

7. Et demain mettez-y du feu et jetez-y des parfums devant le Seigneur, et celui que le Seigneur aura choisi sera saint. Fils de Lévi, vous vous êtes trop élevés.

8. Il dit encore à Coré: Écoutez, fils de Lévi:





9. Est-ce peu pour vous que le Dieu d'Israël vous ait séparés de tout le peuple, et vous ait unis à lui pour le servir dans le ministère du tabernacle, et pour assister devant la foule du peuple pour le servir?

10. C'est pour cela qu'il a fait approcher toi et tous tes frères fils de Lévi, afin que le sacerdoce fût votre partage,

11. Et que tout votre conseil s'assemble contre le Seigneur! car qui est Aaron pour murmurer contre lui?

12. Moïse envoya donc appeler Dathan et Abiron, fils d'Éliab. Ils répondirent : Nous n'irons point.

13. Est-ce peu pour vous de nous avoir tirés d'une terre où coulaient le lait et le miel, pour nous faire périr dans ce désert, vous voulez encore nous dominer!

14. A la vérité, vous nous avez fait venir dans une terre où coulent des ruisseaux de lait et de miel, et vous nous avez donné en héritage des champs et des vignes : voulez-vous encore nous arracher les yeux? Nous n'irons point.

15. Or Moïse irrité dit au Seigneur : Ne regardez point leurs sacrifices; vous savez que je n'ai rien reçu d'eux, et que je n'en ai affligé aucun.

16. Et il dit à Coré : Toi et tout ton conseil, demain soyez d'un côté devant le Seigneur, et Aaron d'un autre côté.

17. Prenez tous vos encensoirs et mettez-y de l'encens, offrant au Seigneur deux cent cinquante encensoirs; Aaron tiendra aussi un encensoir.

18. Lorsque ceux-ci eurent fait cela, Moïse et Aaron debout,

19. Ayant rassemblé toute la multitude à la porte du tabernacle, la gloire du Seigneur apparut à tous.

20. Et le Seigneur, parlant à Moïse et à Aaron, leur dit :

21. Séparez-vous du milieu de cette assemblée, afin que je la détruise en un moment.

22. Or ils se prosternèrent la face contre terre, disant : Dieu puissant des esprits de toute chair, si un seul a péché, votre colère sévira-t-elle contre tous?

23. Le Seigneur dit à Moïse :

24. Commande à toute l'assemblée qu'elle se sépare des tabernacles de Coré, Dathan et Abiron.

25. Moïse se leva et alla vers Dathan et Abiron, et les anciens d'Israël le suivirent.

26. Et il dit à la multitude : Retirez-vous des tentes de ces hommes impies, et ne touchez à



rien qui soit à eux, de peur que vous ne soyez enveloppés en leurs péchés.

27. Lorsque tous se furent retirés de leurs tentes, Dathan et Abiron sortirent, et parurent à la porte de leurs pavillons, avec leurs femmes et leurs enfants et toute leur troupe.

28. Et Moïse dit : Vous connaîtrez en cela que le Seigneur m'a envoyé pour faire tout ce que vous voyez, et que je ne le fais pas de mon propre cœur.

29. Si ceux-ci meurent d'une mort ordinaire aux hommes, et qu'ils soient visités comme les autres ont coutume d'être visités, le Seigneur ne m'a point envoyé ;

30. Mais, si le Seigneur fait une chose nouvelle, et que la terre ouvrant ses abîmes les engloutisse avec tout ce qui leur appartient, et qu'ils descendent vivants dans l'enfer, vous saurez qu'ils ont blasphémé le Seigneur.

31. Aussitôt qu'il eut cessé de parler, la terre se fendit sous leurs pieds,

32. Et, ouvrant ses abîmes, elle les engloutit avec leurs tentes et toutes leurs richesses.

33. Et ils descendirent vivants en enfer, recouverts par la terre, et ils disparurent du milieu de la multitude.

34. Et Israël, qui était répandu tout autour, s'enfuit au cri de ceux qui périssaient, disant : Craignons que la terre ne nous engloutisse.

35. Et le feu du Seigneur sortant fit périr les deux cent cinquante hommes qui offraient l'encens.

36. Or le Seigneur parla à Moïse, disant :

37. Commande à Éléazar, prêtre, fils d'Aaron, de prendre les encensoirs qui sont restés au milieu de l'embrasement, et de disperser le feu çà et là, car ils ont été sanctifiés

38. Par la mort des pécheurs. Qu'il en fasse des lames d'airain, et qu'il les attache à l'autel, parce qu'en eux a été offert l'encens au Seigneur et qu'ils ont été sanctifiés, afin qu'ils soient toujours comme un signe et un monument devant les enfants d'Israël.

39. Éléazar, prêtre, prit donc les encensoirs d'airain dans lesquels ceux que le feu avait dévorés avaient offert l'encens, et il en fit des lames d'airain, qu'il attacha à l'autel,

40. Afin que dans la suite les enfants d'Israël eussent un signe, qu'aucun étranger, et aucun homme qui n'était pas de la race d'Aaron, ne devait s'approcher pour offrir l'encens au Seigneur, de peur qu'il ne souffrit la peine de Coré et de toute sa troupe quand le Seigneur parla à Moïse.

41. Or le lendemain, toute la multitude des enfants d'Israël murmura contre Moïse et Aaron, disant : Vous avez fait mourir le peuple du Seigneur.

42. Et, comme la sédition s'élevait et le tumulte croissait,

43. Moïse et Aaron s'enfuirent vers le tabernacle d'alliance, et, après qu'ils y furent entrés, la nuée les couvrit, et la gloire du Seigneur apparut.

44. Or le Seigneur parla à Moïse :

45. Retirez-vous du milieu de cette multitude, et maintenant je les exterminerai. Alors, prosterné sur la terre,

46. Moïse dit à Aaron : Prends l'encensoir, et, y plaçant du feu de l'autel et l'encens, va aussitôt vers l'assemblée afin que tu pries pour elle ; car déjà la colère du Seigneur est sortie, et la plaie s'étend sur le peuple.

47. Aaron obéit, et courut au milieu de la multitude, que l'embrasement dévorait déjà : il offrit les parfums ;

48. Et, se tenant debout entre les morts et les vivants, il pria pour le peuple, et la plaie cessa.

49. Or il y en eut quatorze mille sept cents qui furent frappés de cette plaie, outre ceux qui périrent à la sédition de Coré.

50. Et Aaron retourna vers Moïse à la porte du tabernacle d'alliance, après que la mort se fut arrêtée.







## CHAPITRE XVII.



Or le Seigneur parla à Moïse, disant :

2. Parle aux enfants d'Israël, et reçois de chacun d'eux une verge selon les familles, de tous les princes des tribus douze verges, et tu écriras le nom de chacun d'eux sur sa verge :

3. Mais le nom d'Aaron sera en la tribu de Lévi, et il y aura une verge pour chaque chef de famille ;

4. Et tu les déposeras au tabernacle d'alliance devant l'arche du témoignage, où je te parlerai.

5. Et la verge de celui que j'aurai choisi fleurira, et j'arrêterai les plaintes des enfants d'Israël et leurs murmures contre vous.

6. Or Moïse parla aux enfants d'Israël, et tous les princes des tribus lui donnèrent des verges, et il y eut douze verges sans la verge d'Aaron.

7. Moïse, les ayant déposées devant le Seigneur, au tabernacle du témoignage,

8. Revint le jour suivant, et trouva que la

verge d'Aaron avait germé en la maison de Lévi, et des boutons avaient paru, et des fleurs étaient sorties, et, les feuilles s'étant ouvertes, des amandes s'étaient formées.

9. Moïse prit donc toutes les verges qui étaient en la présence du Seigneur, et les présenta à tous les enfants d'Israël, et ils les virent, et chacun reçut sa verge.

10. Or le Seigneur dit à Moïse : Reporte la verge d'Aaron dans le tabernacle du témoignage, afin qu'elle y soit gardée comme un monument de la révolte des enfants d'Israël, et afin que leurs murmures s'éloignent de moi, de peur qu'ils ne meurent.

11. Et Moïse fit comme le Seigneur lui avait commandé.

12. Or les enfants d'Israël parlèrent à Moïse : Voici que nous sommes tous consumés, nous périssons tous.

13. Quiconque approche du tabernacle du Seigneur, meurt : serons-nous tous détruits sans qu'il en reste un seul ?



## CHAPITRE XVIII.



Or le Seigneur dit à Aaron : Toi et tes fils et la maison de ton père avec toi, vous porterez l'iniquité du sanctuaire ; et toi et tes fils avec toi, vous porterez les péchés de votre sacerdoce.

2. Prends aussi avec toi tes frères de la tribu de Lévi, et la famille de ton père, afin qu'ils t'assistent et qu'ils te servent ; mais toi et tes fils vous servirez dans le tabernacle du témoignage.

3. Les Lévites veilleront à tes commandements et à toutes les œuvres du tabernacle : ils n'approcheront point des vases du sanctuaire de l'autel, de peur qu'ils ne meurent, et que vous ne périssez en même temps.

4. Qu'ils soient avec toi, et qu'ils veillent à la garde du tabernacle et sur toutes les cérémonies : nul étranger ne se mêlera parmi vous.

5. Veillez à la garde du sanctuaire et au ministère de l'autel, afin que l'indignation ne s'élève plus contre les enfants d'Israël.

6. Je vous ai donné vos frères les Lévites, que j'ai tirés du milieu des enfants d'Israël, pour les offrir en don au Seigneur, afin qu'ils fassent le service de son tabernacle.

7. Mais, toi et tes enfants, gardez votre sacerdoce ; et tout ce qui regarde le service de l'autel, et tout ce qui est au dedans du voile sera fait par les prêtres : si quelque étranger en approche, il sera mis à mort.



8. Le Seigneur parla encore à Aaron : Voilà que je t'ai donné la garde de mes prémices. Je t'ai donné tout ce qui est consacré par les enfants d'Israël, à cause du sacerdoce, à toi et à tes fils. C'est une loi perpétuelle.

9. Voici donc ce que tu prendras des choses qui sont sanctifiées et offertes au Seigneur : Toute oblation et sacrifice, et tout ce qui m'est offert pour le péché et l'offense et tout ce qui est réservé au Saint des saints, sera pour toi et pour tes fils.

10. Tu en mangeras au sanctuaire : les mâles seuls en mangeront ; car cela t'est destiné.

11. Or je t'ai donné, et à tes enfants et à tes filles, par un droit perpétuel, les prémices que les enfants d'Israël auront vouées et offertes : quiconque sera pur en ta maison en mangera.

12. Je t'ai donné aussi tout ce qu'il y a de meilleur dans leurs prémices d'huile et de vin et de froment.

13. Les prémices des fruits que produit la terre, et qui sont présentés au Seigneur, seront pour ton usage : quiconque sera pur en ta maison en mangera.

14. Tout ce que les enfants d'Israël m'auront consacré par un vœu t'appartiendra.

15. Tous les premiers-nés de toute chair qu'ils offrent au Seigneur, soit des hommes, soit des animaux, seront pour toi, à condition cependant que tu recevras le prix pour le premier-né de l'homme, et que tu feras racheter tout animal impur.

16. Le rachat de l'animal sera, après un mois, de cinq sicles d'argent au poids du sanctuaire : le sicle a vingt oboles.

17. Mais tu ne feras point racheter le premier-né de la vache, ou de la brebis, ou de la chèvre ; car ils sont sanctifiés au Seigneur : tu répandras leur sang seulement sur l'autel, et tu brûleras leurs graisses, comme une odeur très-agréable au Seigneur.

18. Leur chair sera à ton usage, comme la poitrine consacrée et l'épaule droite.

19. Je t'ai donné toutes les prémices du sanctuaire que les enfants d'Israël offrent au Seigneur, à toi, et à tes fils et à tes filles, par un droit perpétuel. Le pacte du sel est éternel devant le Seigneur, pour toi et tes fils.

20. Or le Seigneur dit à Aaron : Vous ne posséderez rien dans la terre des enfants d'Israël, et vous n'aurez aucune part avec eux : je suis ta part et ton héritage au milieu des enfants d'Israël.

21. Mais aux enfants de Lévi j'ai donné toutes les dîmes d'Israël en héritage, pour le ministère qu'ils remplissent au tabernacle d'alliance,

22. Afin que les enfants d'Israël n'approchent plus du tabernacle, et qu'ils ne commettent point de péché qui apporte la mort ;

23. Mais que les seuls enfants de Lévi me servent dans le tabernacle, et portent tous les péchés du peuple. Cette loi sera perpétuelle en vos générations. Les Lévites ne posséderont

24. Que l'oblation des dîmes que j'ai séparées pour leur usage et pour tout ce qui leur est nécessaire.

25. Or le Seigneur parla à Moïse, disant :

26. Commande aux Lévites, et annonce-leur : Lorsque vous aurez reçu des enfants d'Israël les dîmes que je vous ai données, vous en offrirez les prémices au Seigneur, c'est-à-dire la dixième partie de la dîme,

27. Afin qu'elles vous soient comptées comme l'oblation des prémices tant de l'aire que du pressoir ;

28. Et offrez au Seigneur toutes les prémices que vous recevrez, et donnez-les à Aaron prêtre.

29. Tout ce que vous offrirez des dîmes et que vous séparerez dans les dons du Seigneur, sera choisi entre les meilleurs et les plus beaux de vos dons.

30. Et tu leur diras : Quand vous aurez offert ce qu'il y aura de meilleur et de plus beau dans la dîme, cela vous sera compté comme si vous aviez donné les prémices du grenier et du pressoir.

31. Or vous vous en nourrirez dans toutes vos demeures, vous et vos familles ; car c'est le prix de votre ministère dans le tabernacle du témoignage.

32. Et vous éviterez le péché que vous commettriez en réservant pour vous ce qu'il y a de meilleur et de plus beau : gardez-vous de souiller les oblations des enfants d'Israël, de peur que vous ne mouriez.





## CHAPITRE XIX.



Or le Seigneur parla à Moïse et à Aaron, disant :

2. Voici la cérémonie de la victime que le Seigneur a ordonnée. Commandez aux enfants d'Israël de vous amener une vache rousse dans la force de l'âge, sans tache, et qui n'ait point porté le joug ;

3. Et vous la livrez à Éléazar prêtre, qui, après l'avoir amenée hors du camp, l'immolera en présence de tous ;

4. Et, trempant le doigt dans son sang, il le répandra sur la porte du tabernacle par sept fois ;

5. Et il la brûlera aux yeux de tous, mettant sur le feu sa peau et sa chair, ainsi que les excréments et le sang ;

6. Et le prêtre jettera du bois de cèdre, de l'hysope et de la graine d'écarlate deux fois teinte, dans la flamme qui la brûlera.

7. Enfin, ayant lavé ses vêtements et son corps, il viendra dans le camp, et sera souillé jusqu'au soir.

8. Celui qui l'aura brûlée lavera aussi ses vêtements et son corps, et sera souillé jusqu'au soir.

9. Et un homme purifié recueillera les cendres de la vache, et les répandra hors du camp, en un lieu très pur, afin qu'elles restent en dépôt à la multitude des enfants d'Israël pour l'eau d'aspersion : car la vache a été brûlée pour le péché.

10. Et lorsque celui qui portait les cendres de la vache aura lavé ses vêtements, il sera impur jusqu'au soir. Et cette loi sera sacrée pour les enfants d'Israël et pour l'étranger qui habite parmi eux, par un droit perpétuel.

11. Celui qui aura touché le corps mort d'un homme, en sera impur durant sept jours.

12. On l'arrosera de cette eau aux troisième et septième jours, et ainsi il sera purifié ;

mais, si on ne l'arrose pas au troisième jour, au septième il ne pourra être purifié.

13. Quiconque aura touché le corps mort d'un homme et n'aura pas été arrosé de cette eau ainsi mêlée souillera le tabernacle du Seigneur, et sera retranché du milieu d'Israël : parce qu'il n'a pas été arrosé de l'eau de purification, il sera souillé, et son impureté demeurera sur lui.

14. Telle est la loi de l'homme qui est mort au tabernacle : tous ceux qui entrent dans sa tente, et tous les vases qui y sont, seront souillés durant sept jours.

15. Tout vase sur lequel il n'y a point de couvercle attaché, sera souillé.

16. Si quelqu'un touche dans un champ le corps d'un homme tué ou mort de lui-même, ou ses os, ou son sépulcre, sera souillé durant sept jours.

17. On prendra des cendres de la vache brûlée pour le péché, et l'on mettra de l'eau vive sur ces cendres dans un vase.

18. Lorsqu'un homme pur y aura trempé l'hysope, il arrosera avec l'hysope tout le camp, et tous les vases, et tous les meubles, et les hommes souillés par cette contagion.

19. Ainsi, aux troisième et septième jours, celui qui est pur purifiera celui qui est souillé : au septième jour, celui qui aura été purifié se lavera lui et ses vêtements, et sera impur jusqu'au soir.

20. Si quelqu'un n'est pas purifié de cette manière, sa vie sera retranchée du milieu de l'assemblée ; car il a souillé le sanctuaire du Seigneur, et n'a point été arrosé de l'eau de purification.

21. Or ceci sera pour vous une loi perpétuelle. Celui qui aura répandu l'eau lavera aussi ses vêtements. Quiconque touchera les eaux d'expiation sera impur jusqu'au soir.

22. Tout ce que touchera celui qui est souillé sera souillé ; et quiconque touchera quelque chose de souillé sera impur jusqu'au soir.





## CHAPITRE XX.



**O**R, au premier mois, les enfants d'Israël avec toute l'assemblée vinrent au désert de Sin, et le peuple demeura en Cadès : et là Marie mourut, et elle fut ensevelie au même lieu.

2. Comme le peuple manquait d'eau, il s'assembla contre Moïse et Aaron ;

3. Et, au milieu d'une émeute, il dit : Plût à Dieu que nous eussions péri avec nos frères en présence du Seigneur !

4. Pourquoi avez-vous amené le peuple du Seigneur dans cette solitude, afin que nous et nos troupeaux nous mourions ?

5. Pourquoi nous avez-vous fait sortir d'Égypte, et nous avez-vous amenés dans ce lieu fatal, où l'on ne peut semer, et qui ne porte ni figes, ni vignes, ni grenades, et où il n'y a point d'eau ?

6. Alors Moïse et Aaron, ayant renvoyé la multitude, entrèrent dans le tabernacle d'alliance, et, s'étant prosternés la face contre terre, ils crièrent vers le Seigneur, et dirent : Seigneur Dieu, écoutez le cri du peuple, et ouvrez-leur votre trésor, une fontaine d'eau vive, afin qu'étant rassasiés ils cessent de murmurer. Et la gloire du Seigneur apparut sur eux.

7. Or le Seigneur parla à Moïse, disant :

8. Prends la verge, et assemble le peuple, toi et Aaron ton frère, et parle à la pierre devant eux, et elle donnera de l'eau ; et, quand tu auras fait sortir l'eau de la pierre, toute la multitude boira, ainsi que les troupeaux.

9. Moïse prit donc la verge qui était en la présence du Seigneur, selon qu'il lui avait commandé ;

10. Et, rassemblant la multitude devant la pierre, il leur dit : Écoutez, incrédules et rebelles : Pourrons-nous vous faire sortir de l'eau de cette pierre ?

11. Et quand Moïse eut élevé la main, il frappa la pierre de sa verge deux fois, et il en sortit une grande abondance d'eau, dont le peuple but, ainsi que les troupeaux.

12. Or le Seigneur dit à Moïse et à Aaron : Parce que vous n'avez point cru en moi, et que vous ne m'avez pas sanctifié en la présence des enfants d'Israël, vous ne conduirez pas ces peuples en la terre que je leur donnerai.

13. C'est là l'eau de contradiction, où les enfants d'Israël murmurèrent contre le Seigneur, et où il fut sanctifié en eux.

14. Cependant Moïse envoya des ambassadeurs de Cadès au roi d'Édom, pour lui dire : Voici ce que t'apprend ton frère Israël : Tu sais tous les travaux que nous avons soufferts ;

15. Comment nos pères descendirent en Égypte, où nous sommes demeurés longtemps, et comment les Égyptiens nous ont affligés ainsi que nos pères :

16. Et comment nous avons crié vers le Seigneur, et il nous a exaucés et il a envoyé l'ange qui nous a tirés de l'Égypte. Voici que nous sommes en la ville de Cadès, qui est à l'extrémité de tes frontières ;

17. Nous te conjurons de nous permettre de passer à travers ta terre. Nous ne passerons point à travers les champs et les vignes, nous ne boirons point l'eau de tes puits ; mais nous marcherons par la voie publique, ne nous écartant ni à droite ni à gauche, jusqu'à ce que nous soyons hors de tes frontières.

18. Édom répondit : Vous ne passerez point, ou je sortirai en armes contre vous.

19. Or les enfants d'Israël dirent : Nous marcherons par la voie ordinaire ; et, si nous buvons de l'eau, nous et nos troupeaux, nous te donnerons ce qui est juste : il n'y aura aucune difficulté pour le prix ; seulement laissez-nous passer rapidement.

20. Mais il répondit : Vous ne passerez point. Et aussitôt il marcha contre eux avec une grande multitude et une puissante armée ;

21. Et il ne voulut point écouter celui qui le pria de lui donner passage à travers ses terres : c'est pourquoi Israël se retira.

22. Or, quand ils furent partis de Cadès,



ils vinrent en la montagne de Hor, qui est aux confins de la terre d'Édom,

23. Où le Seigneur parla à Moïse :

24. Qu'Aaron, dit-il, aille vers son peuple; car il n'entrera pas dans la terre que j'ai donnée aux enfants d'Israël, parce qu'il a été incrédule à ma parole aux eaux de contradiction.

25. Prends Aaron et son fils avec lui, et tu les conduiras sur la montagne de Hor.

26. Et, quand tu auras dépouillé le père de ses vêtements, tu en revêtiras Éléazar son fils; Aaron

sera réuni à ses pères, et mourra en ce lieu.

27. Moïse fit comme le Seigneur lui avait commandé, et ils montèrent sur la montagne de Hor devant toute la multitude.

28. Et lorsqu'Aaron eut déposé ses vêtements, il en revêtit Éléazar son fils.

29. Aaron étant mort au sommet de la montagne, Moïse et Éléazar descendirent.

30. Or, toute la multitude, voyant qu'Aaron était mort, pleura trente jours sur lui dans toutes les familles.



## CHAPITRE XXI.



**L**ORSQUE le roi d'Arad le Chananéen, qui habitait vers le midi, eut appris qu'Israël était venu par le chemin d'Atharim, il combattit contre lui, et emmena des captifs.

2. Or Israël, faisant un vœu au Seigneur, dit : Si vous livrez ce peuple entre mes mains, je détruirai ses villes.

3. Et le Seigneur entendit les prières d'Is-

raël, et lui livra le Chananéen qu'Israël fit périr, et il détruisit ses villes, et il appela le nom de ce lieu Horma, c'est-à-dire anathème.

4. Et ils partirent de la montagne de Hor par le chemin qui conduit à la mer Rouge, pour entourer la terre d'Édom; et le peuple commença à murmurer de la longueur du chemin;

5. Et il parla contre Dieu et contre Moïse, et dit : Pourquoi nous avez-vous tirés de la

terre  
ni pa  
de ce  
6  
ce p  
des l  
7.  
avon  
le Se  
de n  
peup  
8.  
d'air  
conq  
9.  
l'exp  
étaier  
10  
marc  
11  
barin  
soleil  
12  
rent  
13.  
qui e  
morr  
sépar  
14.  
guerr  
mer  
d'Arr  
15.  
qui s'  
baisse  
16.  
gneu  
je lui  
17.  
les ea  
18.  
creus  
prépa  
qui a  
19.  
et de  
Bamo  
20.  
trée c  
regar



terre d'Égypte pour mourir au désert? Il n'y a ni pain ni eau : notre cœur se soulève à la vue de cette nourriture misérable.

6. C'est pourquoi le Seigneur envoya contre ce peuple des serpents brûlants ; et, à cause des blessures et de la mort de plusieurs,

7. Le peuple vint à Moïse, et dit : Nous avons péché parce que nous avons parlé contre le Seigneur et contre vous ; priez qu'il éloigne de nous les serpents. Et Moïse pria pour le peuple ;

8. Et le Seigneur lui dit : Fais un serpent d'airain, et expose-le comme un signe : quiconque sera blessé et le regardera vivra.

9. Moïse fit donc un serpent d'airain, et l'exposa comme un signe ; et quand ceux qui étaient blessés le regardaient, ils étaient guéris.

10. Or les enfants d'Israël se mirent en marche, et vinrent camper à Oboth,

11. D'où étant partis, ils campèrent à Jéabarim, au désert qui est devant Moab, vers le soleil levant ;

12. Et, partant de là, ils vinrent au torrent de Zared,

13. Et de là ils vinrent vis-à-vis d'Arnon, qui est au désert et regarde les confins de l'Amorrhéen ; car Arnon est la frontière de Moab, séparant les Moabites et les Amorrhéens.

14. C'est pourquoi il est dit au livre des guerres du Seigneur : Comme il a paru en la mer Rouge, ainsi il paraîtra dans les torrents d'Arnon.

15. Et ils campèrent sur la pente des terres qui s'inclinent jusqu'à la cité d'Ar, et qui s'abaissent sur les confins des Moabites ;

16. Et de là ils vinrent au puits d'où le Seigneur parla à Moïse : Assemble le peuple, et je lui donnerai de l'eau.

17. Alors Israël chanta ce cantique : Que les eaux s'élèvent. Ils chantaient :

18. C'est ici le puits que les princes ont creusé, et que les chefs de la multitude ont préparé avec leurs bâtons, par l'ordre de celui qui a donné la loi.

19. Et ils vinrent du désert en Matthana, et de Matthana en Nahaliel, et de Nahaliel en Bamoth.

20. Bamoth est dans une vallée, en la contrée de Moab, sur le sommet de Phasga, qui regarde le désert.

21. De là Israël envoya des ambassadeurs à Séhon, roi des Amorrhéens, disant :

22. Nous te conjurons qu'il nous soit permis de passer par la terre qui est à toi ; nous ne nous détournerons pas dans les champs ni dans les vignes ; nous ne boirons point l'eau de tes puits : nous marcherons dans la voie publique, jusqu'à ce que nous ayons franchi ton territoire.

23. Séhon ne voulut pas permettre qu'Israël passât par ses limites, et il assembla une armée, et marcha à leur rencontre dans le désert, et parvint en Jasa, et combattit contre eux ;

24. Et il fut frappé par le glaive d'Israël, et Israël conquit sa terre, depuis Arnon jusqu'à Jéboç, et au pays d'Ammon : car les frontières des enfants d'Ammon étaient très fortes.

25. Israël prit donc toutes ses villes, et habita dans les villes de l'Amorrhéen, dans Hésébon, et dans tous ses bourgs.

26. Hésébon était la cité de Séhon, roi des Amorrhéens, qui avait combattu contre le roi de Moab, et avait pris toute la terre qui lui était soumise, jusqu'à l'Arnon.

27. C'est pourquoi l'on dit en proverbe : Venez en Hésébon, que la ville de Séhon soit édiflée et relevée.

28. Le feu est sorti d'Hésébon ; la flamme, de la cité de Séhon, et elle a consumé Ar des Moabites, et les habitants des hauteurs de l'Arnon.

29. Malheur à toi, Moab ! tu as péri, peuple de Chamos. Chamos a mis en fuite ses fils et a livré ses filles captives à Séhon, roi des Amorrhéens,

30. Leur joug a disparu depuis Hésébon jusqu'à Dibon ; dans leur lassitude ils sont parvenus à Nophé et jusqu'à Médaba.

31. Israël habita donc en la terre des Amorrhéens.

32. Or Moïse envoya visiter Jazer, et ils prirent ses bourgs, et s'emparèrent des habitants.

33. Après ils se détournèrent, et montèrent par le chemin de Basan ; et Og, roi de Basan, avec tout son peuple, sortit pour combattre en Édraï.

34. Or le Seigneur dit à Moïse : Ne les crains point, car j'ai livré en tes mains, et tout son



peuple et sa terre; et tu lui feras comme tu as fait à Séhon, roi des Amorrhéens, qui habitait en Hésébon.

35. Ils le frappèrent donc lui, ses enfants et tout son peuple, jusqu'à la mort, et ils possédèrent sa terre.



## CHAPITRE XXII.



TANT partis, ils campèrent dans les plaines de Moab, le long du Jourdain, vis-à-vis de Jéricho.

2. Or Balac, fils de Séphor, voyant tout ce qu'Israël avait fait aux Amorrhéens,

3. Et que les Moabites les redoutaient, et ne pouvaient leur résister,

4. Dit aux anciens de Madian : Ce peuple détruira tous ceux qui habitent dans notre terre, comme le taureau qui dévore l'herbe jusqu'à la racine. Et Balac était en ce temps-là roi dans Moab.

5. Il envoya donc des députés vers Balaam, devin à Péthor, ville d'Aram située près du fleuve, dans la terre des enfants de son peuple, pour l'appeler, et lui dire : Voilà qu'un peuple

est sorti de l'Égypte, et il a couvert la face de la terre, et s'est campé vis-à-vis de moi.

6. Viens donc, et maudis ce peuple, parce qu'il est plus fort que moi, si par quelque moyen je puis le frapper et le chasser de ma terre; car je sais que celui que tu béniras sera béni, et celui que tu maudiras sera maudit.

7. Et les anciens de Moab et les anciens de Madian allèrent, portant dans leurs mains le prix des enchantements; et, lorsqu'ils furent venus auprès de Balaam, et qu'ils lui eurent raconté toutes les paroles de Balac,

8. Balaam répondit : Demeurez ici cette nuit, et je vous répondrai tout ce que le Seigneur m'aura dit. Ils demeurèrent chez Balaam, et le Seigneur vint, et lui dit :

9. Que veulent de vous ces hommes ?



10. Il répondit : Balac, fils de Séphor, roi de Moab, m'a envoyé dire :

11. Voilà qu'un peuple qui est sorti de l'Égypte a couvert la face de la terre; viens et le maudis, afin que je voie si par quelque moyen je puis le chasser en combattant.

12. Et Dieu dit à Balaam : Ne va pas avec eux, ne maudis pas ce peuple, parce qu'il est béni.

13. Balaam, se levant dès l'aube du jour, dit aux chefs de Moab et de Madian : Allez en votre terre, parce que le Seigneur m'a défendu d'aller avec vous.

14. Les chefs de Moab et de Madian, de retour, dirent à Balac : Balaam n'a pas voulu venir avec nous.

15. Balac envoya de nouveau des députés plus illustres et en plus grand nombre que ceux qu'il avait d'abord envoyés,

16. Lesquels étant arrivés chez Balaam, dirent : Voici ce qu'a dit Balac, fils de Séphor : N'hésite point à venir vers moi ;

17. Je suis prêt à t'honorer, et je te donnerai tout ce que tu voudras : viens et maudis ce peuple.

18. Balaam répondit : Quand Balac me donnerait son palais rempli d'or et d'argent, je ne pourrais changer la parole du Seigneur mon Dieu, pour dire ou plus ou moins.

19. Je vous conjure de demeurer encore ici cette nuit, afin que je puisse savoir ce que le Seigneur me répondra de nouveau.

20. Dieu vint donc vers Balaam durant la nuit, et lui dit : Puisque ces hommes sont venus t'appeler, lève-toi et va avec eux, et ne fais cependant que ce que je t'ordonnerai.

21. Balaam se leva dès l'aube du jour, prépara son ânesse, et partit avec eux.

22. Dieu s'irrita; et l'ange du Seigneur parut dans le chemin à la rencontre de Balaam, qui était monté sur son ânesse, ayant deux serviteurs auprès de lui.

23. L'ânesse voyant l'ange debout dans le chemin, avec une épée nue, se détourna et courut à travers les champs. Et comme Balaam la frappait, et voulait la ramener dans le chemin,

24. L'ange parut dans un lieu étroit entre deux murailles qui enfermaient des vignes.

25. A cet aspect, l'ânesse se jeta contre un des murs, et froissa le pied de Balaam; mais celui-ci la frappait de nouveau.

26. Et l'ange, venant dans un lieu plus étroit où elle ne pouvait se détourner ni à droite ni à gauche, s'arrêta.

27. Et l'ânesse voyant l'ange debout devant elle, tomba sous les pieds de Balaam, lequel, plein de colère, la frappait avec un bâton.

28. Or le Seigneur ouvrit la bouche de l'ânesse, et elle parla : Que t'ai-je fait? pourquoi me frapper pour la troisième fois?

29. Balaam répondit : Tu l'as mérité, et tu t'es joué de moi; que n'ai-je un glaive pour te frapper!

30. L'ânesse dit : Ne suis-je pas l'animal dont vous vous servez chaque jour? dites si j'ai jamais rien fait de semblable; et il dit : Jamais.

31. Aussitôt le Seigneur ouvrit les yeux à Balaam, et il vit l'ange debout dans le chemin, avec une épée nue, et il l'adora, se prosternant sur la terre.

32. L'ange lui dit : Pourquoi as-tu frappé trois fois ton ânesse? Je suis venu pour m'opposer à toi, parce que la voie dans laquelle tu marches est perverse, et qu'elle m'est contraire.

33. Et si ton ânesse ne se fût détournée du chemin en me cédant le passage, je t'aurais tué, et elle vivrait.

34. Balaam dit : J'ai péché, ne sachant pas que vous étiez là debout contre moi; et maintenant, si vous ne voulez pas que j'aie, je retournerai.

35. L'ange dit : Va avec eux, et prends garde de ne dire que ce que je t'ordonnerai. Il alla donc avec les princes de Moab.

36. Ce que Balac ayant appris, il sortit à sa rencontre jusqu'à une ville des Moabites, qui est située aux derniers confins de l'Arnon;

37. Et il dit à Balaam : J'ai envoyé des députés pour t'appeler vers moi; pourquoi n'es-tu pas venu aussitôt? est-ce que je ne puis te récompenser de ton arrivée?

38. Balaam lui répondit : Me voici; mais pourrai-je dire autre chose que ce que Dieu mettra dans ma bouche?

39. Ils s'en allèrent donc ensemble, et vinrent en une ville qui était à l'extrémité du royaume.



40. Et Balac, ayant immolé des bœufs et des brebis, envoya des présents à Balaam, ainsi que les princes qui étaient avec lui.

41. Et le lendemain il le conduisit sur les hauts lieux de Baal, et il lui montra tout le camp d'Israël.



## CHAPITRE XXIII.



**O**R Balaam dit à Balac : Éleve-moi sept autels, et prépare autant de génisses et autant de béliers.

2. Et, Balac ayant tout fait selon la parole de Balaam, ils placèrent sur l'autel une génisse et un bélier.

3. Et Balaam dit à Balac : Demeure un peu auprès de ton holocauste, jusqu'à ce que j'aie et que je voie si le Seigneur se présentera à moi, et je te dirai tout ce qu'il m'ordonnera.

4. Et s'en étant allé promptement, Dieu se présenta à lui, et Balaam lui dit : J'ai élevé sept autels, et j'ai placé sur tous une génisse et un bélier.

5. Or le Seigneur lui mit la parole dans la bouche, et dit : Retourne vers Balac, et parle-lui.

6. Étant revenu, il trouva Balac placé devant son holocauste, ainsi que tous les princes des Moabites ;

7. Et Balaam commença à parler en paraboles, et dit : Balac m'a fait venir de la Mésopotamie ; le roi de Moab m'a fait venir des montagnes de l'Orient. Viens, m'a-t-il dit, et maudis Jacob ; hâte-toi, et déteste Israël.

8. Comment maudire celui que Dieu ne maudit pas ? comment détester celui que Dieu ne déteste pas ?

9. Du haut des montagnes je le vois, je le contemple du sommet des collines. Ce peuple habitera séparé des autres peuples, et ne se mêlera point avec les nations.

10. Qui pourra compter la poussière de Jacob ? qui pourra nombrer la race d'Israël ? Que je meure de la mort de ces justes, et que mes derniers jours soient semblables aux leurs.

11. Alors Balac dit à Balaam : Que fais-tu ? Je t'ai appelé pour maudire mes ennemis, et, au lieu de cela, tu les bénis !

12. Balaam lui répondit : Puis-je dire autre chose que l'ordre du Seigneur ?

13. Balac dit donc : Viens avec moi en un autre lieu d'où tu ne verras qu'une partie d'Israël, et tu ne pourras le voir tout entier ; de là maudis-le.

14. Et, lorsqu'il l'eut conduit en un lieu élevé sur le sommet du mont Phasga, Balaam y éleva sept autels, et mit sur tous une génisse et un bélier ;

15. Et il dit à Balac : Demeure ici près de ton holocauste, jusqu'à ce que j'aie vers le Seigneur.

16. Et le Seigneur vint à la rencontre de Balaam, lui mit la parole en la bouche, et dit : Retourne vers Balac, et parle-lui.

17. Balaam revenant le trouva près de son holocauste, et les chefs moabites avec lui. Et Balac lui demanda : Que t'a dit le Seigneur ?

18. Alors Balaam commença à parler en paraboles, et dit : Tiens-toi debout, ô Balac ! et écoute ; écoute, fils de Séphor.

19. Dieu n'est pas comme l'homme pour mentir, ni comme le fils de l'homme pour changer. Il a dit, et ne fera-t-il pas ? il a parlé, et n'accomplira-t-il pas sa parole ?

20. Dieu m'a amené pour bénir, et je ne puis détourner la bénédiction.

21. Il n'y a point d'idole en Jacob ; il n'y a point de simulacre en Israël. Le Seigneur son Dieu est avec lui, et avec lui les chants de victoire de son roi

22. Dieu l'a tiré de l'Égypte ; sa force est comme celle du rhinocéros.

23. Il n'y a point d'augures en Jacob ; il n'y a point de devins en Israël. On dira en son temps à Jacob et à Israël ce que le Seigneur a fait.

24. Voilà que ce peuple se levera comme une lionne, et paraîtra comme un lion : il ne



se reposera pas qu'il n'ait dévoré sa proie, et qu'il n'ait bu le sang de ceux qu'il aura tués.

25. Et Balac dit à Balaam : Ne le maudis, ni ne le bénis.

26. Et Balaam dit : Ne t'ai-je pas dit que tout ce que Dieu me commandera, je le ferai ?

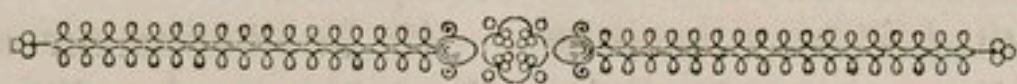
27. Et Balac lui dit : Viens, et je te condui-

rai en un autre lieu où peut-être il plaira à Dieu que tu maudisses Israël.

28. Et, lorsqu'il l'eut conduit sur le sommet du mont Phogor, qui regarde le désert,

29. Balaam lui dit : Élève-moi ici sept autels, et prépare autant de génisses et autant de béliers.

30. Balac fit comme Balaam lui avait dit, et il plaça une génisse et un bélier sur chaque autel.



## CHAPITRE XXIV.



**L**ORSQUE Balaam eut vu que le Seigneur voulait qu'il bénît Israël, il n'alla plus comme auparavant chercher des augures ; mais, tournant sa face du côté du désert,

2. Et levant les yeux, il vit Israël en ses tentes campé par tribus, et, l'Esprit de Dieu se saisissant de lui,

3. Il commença à parler en paraboles : Balaam, fils de Béor, a dit : Il a dit, l'homme dont les yeux étaient fermés ;

4. Il a dit celui qui entend les paroles de

Dieu, qui a vu la vision du Tout-puissant, qui est tombé et dont les yeux se sont ouverts :

5. Que tes pavillons sont beaux, ô Jacob ! que tes tentes sont belles, ô Israël !

6. Elles sont comme des vallées qui s'étendent au loin, comme des jardins le long des fleuves, comme des tentes dressées par Jéhova, comme des cèdres arrosés par les eaux.

7. L'eau coulera de ses vases, et sa postérité croîtra comme les grandes eaux ; son roi prévaudra contre Agag, et son empire sera élevé en gloire.

8. Dieu l'a tiré d'Égypte ; sa force est sem-



blable à celle du rhinocéros : il dévore les peuples qui lui font la guerre ; il brise leurs os, et les perce de flèches.

9. Il se couche pour dormir comme le lion et la lionne ; qui osera le réveiller ? Béni celui qui te bénira ; maudit celui qui te maudira.

10. Balac, irrité contre Balaam, frappant des mains, dit : Je t'ai appelé pour maudire mes ennemis, et tu les as bénis par trois fois.

11. Retourne en ta demeure. J'avais résolu de te récompenser avec magnificence ; mais le Seigneur t'a privé du prix que je te réservais.

12. Balaam dit à Balac : N'ai-je pas dit aux députés que tu m'as envoyés,

13. Quand Balac me donnerait son palais plein d'or et d'argent, je ne pourrais pas dire de moi-même autre chose que la parole du Seigneur mon Dieu, soit en bien, soit en mal, mais je dirai tout ce que le Seigneur m'aura fait entendre ?

14. Cependant, avant de partir, je t'apprendrai ce que ton peuple pourra contre ce peuple dans les derniers temps.

15. Et, recommençant à parler en paraboles, il dit encore : Balaam, fils de Béor, a dit, l'homme dont les yeux étaient fermés ;

16. Il a dit, celui qui entend les paroles de Dieu, qui connaît les secrets du Très-Haut,

qui voit les visions du Tout-Puissant, qui, en tombant, a eu les yeux ouverts :

17. Je le vois, mais il n'est pas encore ; je le contemple, et il n'est pas près de paraître. Une étoile sortira de Jacob, et un sceptre s'élèvera d'Israël, et il frappera les chefs de Moab, et il désolera tous les enfants de Seth.

18. Édom sera son héritage, Séir tombera au pouvoir de ses ennemis, Israël étendra ses conquêtes.

19. Le dominateur sortira de Jacob et perdra les restes des villes.

20. Et, voyant Amalec, Balaam dit : Amalec est le premier des peuples, et il périra tout entier.

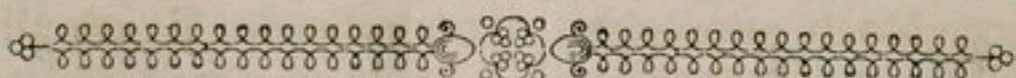
21. Voyant les Cinéens, il dit : Vos habitations sont fortes ; mais, quand vous auriez établi votre demeure sur le sommet des rochers,

22. Vous seriez livrés à la désolation, et l'Assyrien vous emmènerait captifs.

23. Enfin il ajouta : Qui vivra quand Dieu accomplira ces choses ?

24. Je vois des hommes sortir de Céthim : ils ravageront Assur, ils ravageront Héber ; mais ils périront à leur tour.

25. Et Balaam se leva, et revint en sa demeure ; et Balac retourna par le même chemin.



## CHAPITRE XXV.



OR Israël campait en Sétim, et le peuple se rendit coupable avec les filles de Moab.

2. Elles les appelèrent à leurs sacrifices, et ils en mangèrent, et ils adorèrent leurs dieux.

3. Et Israël fut initié au culte de Béelphégor ; et le Seigneur irrité

4. Dit à Moïse ; Prends tous les chefs du peuple, et suspends-les à des gibets à la face du soleil, afin que ma fureur se détourne d'Israël.

5. Or Moïse dit aux juges d'Israël : Que chacun tue ceux de ses proches qui ont été initiés au culte de Béelphégor.

6. Et voilà qu'un des enfants d'Israël entra, en présence de ses frères, chez une courtisane madianite, à la vue de Moïse et de toute la multitude des enfants d'Israël, qui pleuraient à la porte du tabernacle.

7. Phinéès, fils d'Éléazar, fils d'Aaron, grand prêtre, l'ayant vu, se leva du milieu de l'assemblée, et, ayant saisi un glaive,

8. Il entra après l'Israélite dans cette tente de prostitution, et les frappa tous deux ensemble, l'homme et la femme, en ce lieu infâme ; et la plaie des enfants d'Israël cessa.

9. Or vingt-quatre mille hommes moururent.

10. Et le Seigneur dit à Moïse :



11. Phinéès, fils d'Éléazar, fils d'Aaron, grand prêtre, a détourné ma fureur des enfants d'Israël, parce qu'il a été ému de mon zèle contre eux pour m'empêcher moi-même de détruire les enfants d'Israël dans ma fureur.

12. C'est pourquoi dis-lui : Voilà que je lui donne la paix de mon alliance,

13. Et le sacerdoce sera à lui et à sa race par une alliance éternelle, parce qu'il a été ému de mon zèle, et qu'il a expié les péchés des enfants d'Israël.

14. Et le nom de l'homme qui fut tué avec

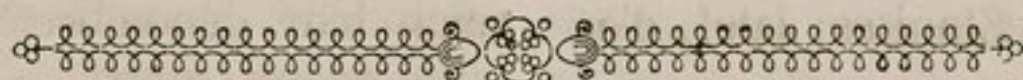
la Madianite, était Zambri, fils de Salu, prince de la famille et de la tribu de Siméon ;

15. Et le nom de la femme madianite qui fut tuée avec lui, était Cozbi, fille de Sur, prince très illustre entre les Madianites.

16. Or le Seigneur parla à Moïse, disant :

17. Que les Madianites sachent que vous êtes leurs ennemis, frappez-les :

18. Car ils se sont montrés vos ennemis, et vous ont attirés en leurs pièges par l'idole de Phogor, et par Cozbi, fille du chef des Madianites, qui a été frappée au jour de la plaie, à cause du sacrilège de Phogor.



## CHAPITRE XXVI.

**O**R, après que le sang des coupables fut répandu, le Seigneur dit à Moïse, et à Éléazar, fils d'Aaron, prêtre :

2. Comptez toute l'assemblée des enfants d'Israël, depuis vingt ans et au-dessus, selon leurs maisons et parentés, tous ceux qui peuvent marcher au combat.

3. C'est pourquoi Moïse et Éléazar prêtre parlèrent, dans les champs de Moab, auprès du Jourdain, vers Jéricho, à ceux qui avaient

4. Depuis vingt ans et au-dessus, comme le Seigneur avait commandé ; et voici leur nombre :

5. Ruben, premier-né d'Israël : son fils Hénoch, d'où vient la famille des Hénochites ; Phallu, d'où la famille des Phalluites ;

6. Hesron, d'où la famille des Hesronites ; Charmi, d'où la famille des Charmites.

7. Telles sont les familles de la tribu de Ruben, dont le nombre fut quarante-trois mille sept cent trente.

8. Les fils de Phallu, Éliab :

9. Ses fils, Namuel, Dathan et Abiron. Ceux-ci sont Dathan et Abiron princes du peuple, qui s'élevèrent contre Moïse et Aaron dans la sédition de Coré, quand ils se révoltèrent contre le Seigneur.

10. Or la terre s'entr'ouvrant dévora Coré, et plusieurs moururent quand le feu consuma

deux cent cinquante hommes ; et, par un grand miracle,

11. Coré périssant, ses enfants ne périrent pas.

12. Les enfants de Siméon, selon leurs familles : Namuel, d'où la famille des Namuelites ; Jamin, d'où la famille des Jaminites ; Jachin, d'où la famille des Jachinites ;

13. Zaré, d'où la famille des Zaréites ; Saül, d'où la famille des Saülites.

14. Telles sont les familles de la tribu de Siméon, dont le nombre fut vingt-deux mille deux cents.

15. Les fils de Gad, selon leurs familles : Séphon, d'où la famille des Séphonites ; Aggi, d'où la famille des Aggites ; Suni, d'où la famille des Sunites ;

16. Ozni, d'où la famille des Oznites ; Her, d'où la famille des Hérites ;

17. Arod, d'où la famille des Arodites ; Ariel, d'où la famille des Ariélites.

18. Telles sont les familles de Gad, dont le nombre fut quarante mille cinq cents.

19. Les enfants de Juda, Her et Onan, qui moururent tous deux au pays de Chanaan.

20. Les fils de Juda furent, selon leurs familles, Séla, d'où la famille des Sélaïtes ; Pharès, d'où la famille des Pharésites ; Zaré, d'où la famille des Zaréites.

21. Or les fils de Pharès : Hesron, d'où la



famille des Hesronites; et Hamul, d'où la famille des Hamulites.

22. Telles sont les familles de Juda, dont le nombre fut soixante-seize mille cinq cents.

23. Les enfants d'Issachar, selon leurs familles : Thola, d'où la famille des Tholaïtes; Phua, d'où la famille des Phuaïtes;

24. Jasub, d'où la famille des Jasubites; Semran, d'où la famille des Semranites.

25. Telles sont les familles d'Issachar, dont le nombre fut soixante-quatre mille trois cents.

26. Les fils de Zabulon, selon leurs familles : Sared, d'où la famille des Sarédites; Élon, d'où la famille des Élonites; Jalel, d'où la famille des Jalélites.

27. Telles sont les familles de Zabulon, dont le nombre fut soixante mille cinq cents.

28. Les fils de Joseph, selon leurs familles : Manassé et Éphraïm.

29. De Manassé naquit Machir, d'où la famille des Machirites; Machir engendra Galaad, d'où la famille des Galaadites.

30. Galaad eut des enfants : Jézer, d'où la famille des Jézérites, et Hélec, d'où la famille des Hélérites;

31. Et Asriel, d'où la famille des Asriélites, et Sichem, d'où la famille des Sichémistes;

32. Sémidá, d'où la famille des Sémidáïtes, et Hépher, d'où la famille des Héphérites.

33. Or Hépher fut le père de Salphaad, qui n'eut point de fils, mais seulement des filles, dont voici les noms : Maala, et Noa, et Héglá, et Melcha, et Thersa.

34. Telles sont les familles de Manassé, et leur nombre fut cinquante-deux mille sept cents.

35. Or les enfants d'Éphraïm, selon leurs familles, furent ceux qui suivent : Suthala, d'où la famille des Suthalaïtes; Bécher, d'où la famille des Béchérites; Théhen, d'où la famille des Théhérites.

36. Or le fils de Suthala fut Héran, d'où la famille des Héranites.

37. Telles sont les familles des fils d'Éphraïm, dont le nombre fut trente-deux mille cinq cents.

38. Ceux-ci sont les enfants de Joseph, selon leurs familles. Les enfants de Benjamin, selon leurs parentés : Béla, d'où la famille des

Bélaïtes; Asbel, d'où la famille des Asbélites, Ahiram, d'où la famille des Ahiramites;

39. Supham, d'où la famille des Suphamites; Hupham, d'où la famille des Huphamites.

40. Les fils de Béla : Héred et Noéman. De Héred, la famille des Hérérites; et de Noéman, la famille des Noémanites.

41. Ce sont là les fils de Benjamin, selon leurs familles, dont le nombre fut quarante-cinq mille six cents.

42. Les fils de Dan, selon leurs familles : Suham, d'où la famille des Suhamites. Telles sont les parentés de Dan selon leurs familles.

43. Toutes les familles des Suhamites furent, selon leur dénombrement, soixante-quatre mille quatre cents.

44. Les fils d'Aser, selon leurs familles : Jemna, d'où la famille des Jemnaïtes; Jessui, d'où la famille des Jessuites; Brié, d'où la famille des Briéites.

45. Les fils de Brié : Héber, d'où la famille des Hébérites, et Melchiel, d'où la famille des Melchiélites.

46. Or le nom de la fille d'Aser fut Sara.

47. Telles sont les familles des enfants d'Aser, et leur nombre fut cinquante-trois mille quatre cents.

48. Les fils de Nephthali, selon leurs familles : Jésiél, d'où la famille des Jésiélites; Guni, d'où la famille des Gunites;

49. Jéser, d'où la famille des Jésérites; Sellem, d'où la famille des Sellémistes.

50. Telles sont les familles des enfants de Nephthali, selon leurs familles, dont le nombre fut quarante-cinq mille quatre cents.

51. Voilà le dénombrement des enfants d'Israël, six cent un mille sept cent trente.

52. Or le Seigneur parla à Moïse, disant :

53. La terre sera partagée pour eux selon le nombre de leurs familles.

54. Au plus grand nombre tu donneras une plus grande part, et au plus petit nombre la plus petite : l'héritage sera donné à chacun selon qu'ils viennent d'être comptés,

55. De manière cependant que la terre soit partagée entre les tribus selon le sort et les familles.

56. Et tout ce qui sera échu par le sort sera le partage de ceux du grand ou du petit nombre.



57. Voici le nombre des enfants de Lévi, selon leurs familles : Gerson, d'où la famille des Gersonites; Caath, d'où la famille des Caathites; Mérari, d'où la famille des Mérarites.

58. Telles sont les familles de Lévi : la famille de Lobni, la famille de Hébronni, la famille de Moholi, la famille de Musi, la famille de Coré. Or Caath engendra Amram,

59. Qui eut pour femme Jochabed, fille de Lévi, qui naquit en Égypte : elle enfanta à Amram son mari, des enfants, Aaron et Moïse, et Marie leur sœur.

60. Aaron eut Nadab et Abiu, et Éléazar et Ithamar.

61. Nadab et Abiu moururent, offrant le feu étranger devant le Seigneur.

62. Tous ceux qui furent comptés étaient vingt-trois mille, tous mâles de l'âge d'un mois et au-dessus; car ils ne furent pas comptés parmi les enfants d'Israël, et il ne leur fut point donné d'héritage avec les autres.

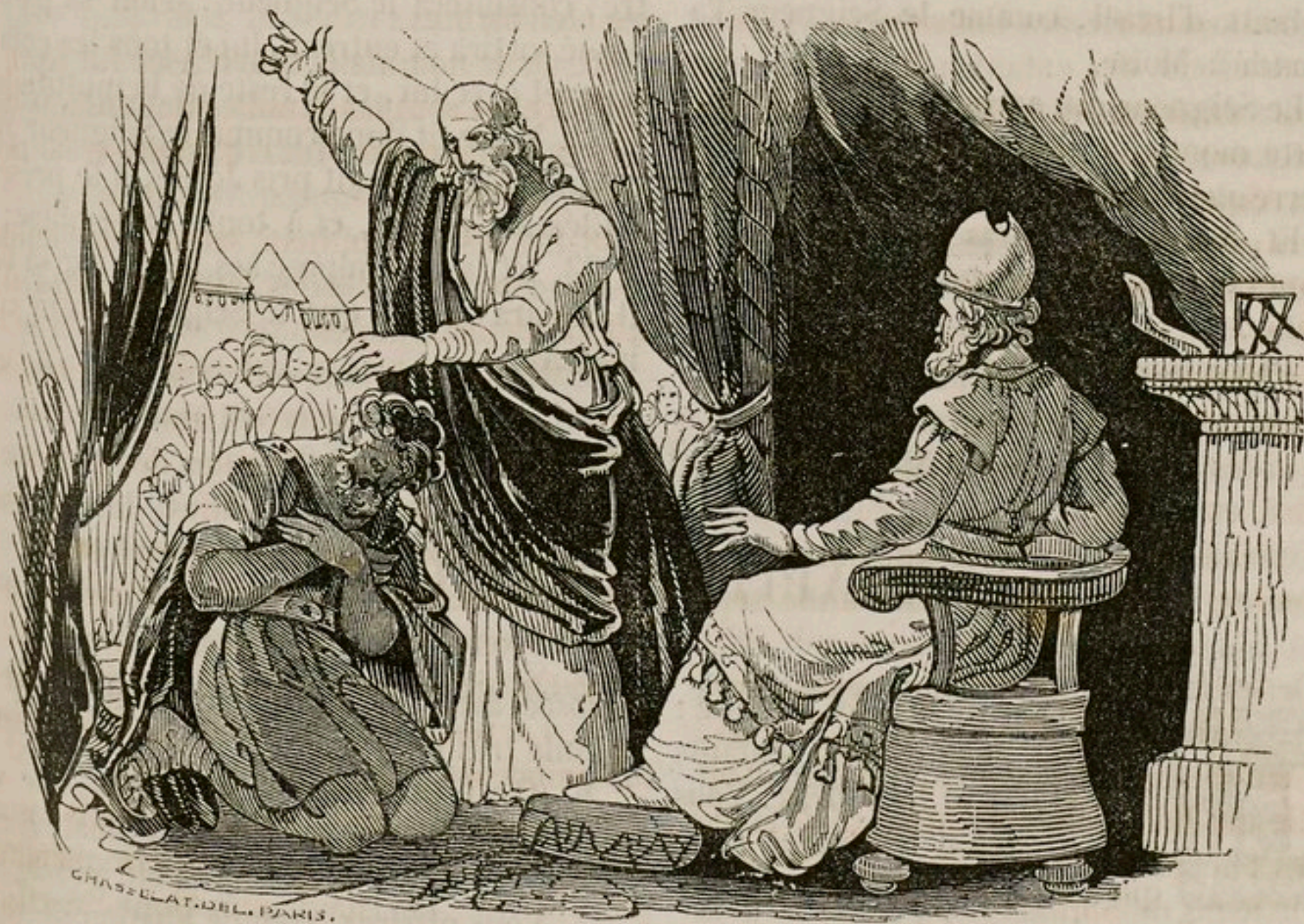
63. Voilà le nombre des enfants d'Israël, qui furent comptés par Moïse et Éléazar prêtre, en la plaine de Moab, près du Jourdain, vers Jéricho,

64. Parmi lesquels il ne s'en trouvait aucun de ceux qui avaient été comptés auparavant par Moïse et Aaron au désert de Sinai :

65. Car le Seigneur leur avait prédit qu'ils mourraient tous au désert; et il n'en resta aucun d'eux, si ce n'est Caleb, fils de Jéphoné, et Josué, fils de Nun.



## CHAPITRE XXVII.



**O**r les filles de Salphaad, fils de Hépher, fils de Galaad, fils de Machir, fils de Manassé, qui fut fils de Joseph, dont les noms sont, Maala, et Noa, et Hégla, et Melcha, et Thersa, vinrent,

2. Et se présentèrent devant Moïse et Éléazar prêtre, et devant tous les princes du peuple, à la porte du tabernacle d'alliance, et dirent :

3. Notre père est mort dans le désert, et n'a point pris part à la sédition qui s'éleva



contre le Seigneur sous Coré; mais il est mort dans son péché, et n'a eu aucun enfant mâle. Pourquoi son nom cessera-t-il dans sa famille, parce qu'il n'a aucun fils? Donnez-nous un héritage parmi les parents de notre père.

4. Et Moïse porta leur cause au jugement du Seigneur,

5. Qui lui dit :

6. Les filles de Salphaad demandent une chose juste; donne-leur des terres à posséder entre les parents de leur père, et elles lui succéderont dans son héritage.

7. Or tu diras aux enfants d'Israël :

8. Lorsque l'homme mourra sans fils, l'héritage passera à sa fille.

9. S'il n'a point de fille, il aura ses frères pour héritiers.

10. S'il n'a point de frères, vous donnerez l'héritage aux frères de son père;

11. Et s'il n'a point d'oncles paternels, l'héritage sera donné à ceux qui lui seront plus proches: et cette loi sera sainte à jamais pour les enfants d'Israël, comme le Seigneur l'a commandé à Moïse.

12. Le Seigneur dit encore à Moïse: Monte sur cette montagne d'Abarim, et regarde de là la terre que je donnerai aux enfants d'Israël;

13. Et, lorsque tu l'auras regardée, tu iras aussi vers ton peuple, comme Aaron ton frère y est allé;

14. Parce que vous m'avez offensé dans le

désert de Sin en la contradiction de la multitude, et que vous n'avez pas voulu me glorifier devant elle près des eaux, les eaux de contradiction en Cadès au désert de Sin.

15. Moïse répondit :

16. Que le Seigneur, le Dieu des esprits de toute chair, choisisse un homme qui veille sur cette multitude,

17. Et qui puisse sortir et entrer devant eux, et les faire sortir et entrer, de peur que le peuple du Seigneur ne soit comme des brebis sans pasteur.

18. Or le Seigneur lui dit: Prends Josué, fils de Nun, homme en qui est l'Esprit, et mets ta main sur lui.

19. Il se présentera devant Éléazar, prêtre, et devant toute l'assemblée;

20. Et tu lui donneras des préceptes en la présence de tous, et une partie de ta gloire, afin que toute l'assemblée des enfants d'Israël l'écoute.

21. Et, quand il faudra agir, Éléazar, prêtre, consultera le Seigneur: selon sa parole, Josué sortira et entrera, lui et tous les enfants d'Israël avec lui, et le reste de la multitude.

22. Moïse fit donc comme le Seigneur avait commandé, et ayant pris Josué, il le présenta à Éléazar, prêtre, et à toute l'assemblée;

23. Et, ayant imposé ses mains sur sa tête, il déclara tout ce que le Seigneur avait commandé.



## CHAPITRE XXVIII.



Le Seigneur dit encore à Moïse :  
2. Commande aux enfants d'Israël, et tu leur diras: Vous offrirez, selon les temps marqués, mon oblation, et les pains, et l'encens d'une odeur agréable.

3. Voici les sacrifices que vous devez offrir: Deux agneaux d'un an sans tache, tous les jours, en holocauste perpétuel;

4. Vous en offrirez un le matin, et l'autre le soir:

5. La dixième partie d'un éphi de farine,

arrosée avec la quatrième partie d'un hin d'huile très pure.

6. C'est l'holocauste perpétuel que vous avez offert à la montagne de Sinai, comme une odeur d'encens très agréable au Seigneur.

7. Vous offrirez, comme libation de vin, la quatrième partie d'un hin, pour chaque agneau, dans le sanctuaire du Seigneur;

8. Et vous offrirez de même vers le soir l'autre agneau, selon les cérémonies du sacrifice du matin et des libations, comme une oblation d'une odeur très agréable au Seigneur.

9. deux  
mes  
crific  
10.  
en ho  
11.  
l'holo  
troup  
sans t  
12.  
lée av  
nisse;  
arrosé  
13.  
fleur  
sacrifi  
causte  
14.  
répan  
tié du  
partie  
un agr  
mois q  
cours  
15.  
chés,  
tions.  
16.  
sera la  
17.  
durant  
levain.  
18.  
et sain  
cenaire  
19.  
fice d'





9. Mais, au jour du sabbat, vous offrirez deux agneaux d'un an sans tache, deux dixièmes de farine arrosée avec l'huile, pour le sacrifice, et les libations

10. Qui sont répandues dans chaque sabbat en holocauste perpétuel.

11. Au premier jour du mois, vous offrirez l'holocauste au Seigneur, deux génisses du troupeau, un bélier et sept agneaux d'un an sans tache,

12. Et trois dixièmes de fleur de farine mêlée avec l'huile, en sacrifice pour chaque génisse; et deux dixièmes de fleur de farine arrosée avec l'huile, pour chaque bélier;

13. Et la dixième partie d'un dixième de fleur de farine arrosée avec l'huile, pour le sacrifice de chaque agneau: c'est un holocauste d'une odeur agréable au Seigneur.

14. Et voici les libations de vin qui seront répandues pour chacune des victimes: la moitié du hin pour chaque génisse, la troisième partie pour un bélier, et la quatrième pour un agneau. Ce sera là l'holocauste de tous les mois qui se succèdent l'un à l'autre dans le cours d'une année.

15. Un bouc sera aussi sacrifié pour les péchés, en holocauste perpétuel avec les libations.

16. Et le quatorzième jour du premier mois sera la Pâque du Seigneur,

17. Et au quinzième jour est la solennité: durant sept jours on mangera du pain sans levain.

18. Le premier de ces jours sera vénérable et saint; vous ne ferez aucune œuvre de mercenaire en ce jour.

19. Vous offrirez au Seigneur, en sacrifice d'holocauste, deux génisses du troupeau,

un bélier, sept agneaux d'un an sans tache;

20. Et les offrandes de farine pour chacun seront de farine mêlée avec l'huile: trois dixièmes pour chaque génisse, et deux dixièmes pour un bélier,

21. Et la dixième partie du dixième pour chaque agneau, c'est-à-dire, pour sept agneaux;

22. Et un bouc pour le péché, afin que vous obteniez l'expiation,

23. Outre l'holocauste du matin, que vous offrirez toujours.

24. Vous ferez ainsi chacun des sept jours pour entretenir le feu et une odeur très agréable au Seigneur, lorsqu'elle s'élèvera de l'holocauste et des libations de tous.

25. Et le septième jour vous sera très solennel et très saint: vous ne ferez aucune œuvre de mercenaire en ce jour.

26. Le jour des prémices, quand vous offrirez les nouveaux fruits au Seigneur, les semaines étant accomplies, sera un jour vénérable et saint: vous ne ferez aucune œuvre de mercenaire en ce jour;

27. Et vous offrirez l'holocauste comme une odeur très agréable au Seigneur, deux génisses du troupeau, un bélier, sept agneaux d'un an sans tache;

28. Dans les sacrifices, trois dixièmes de fleur de farine mêlée avec l'huile, pour chaque génisse, et deux pour chaque bélier;

29. Et la dixième partie d'un dixième pour les agneaux qui font ensemble sept agneaux; et un bouc

30. Qui est immolé pour la purification, outre l'holocauste perpétuel et ses libations.

31. Toutes ces victimes que vous offrirez avec leurs aspersion, seront sans tache.

## CHAPITRE XXIX.

1. Le premier jour du septième mois vous sera saint et vénérable: vous ne ferez aucune œuvre de mercenaire en ce jour; car c'est le jour du son éclatant des

trompettes.

TOME I.

2. Vous offrirez en holocauste, comme une odeur très suave, au Seigneur, une génisse du troupeau, un bélier, et sept agneaux d'un an sans tache;

3. Et dans les sacrifices, trois dixièmes de fleur de farine mêlée avec l'huile, pour cha-



que génisse, deux dixièmes pour un bélier ;

4. Un dixième pour un agneau, c'est-à-dire, pour chacun des sept agneaux ;

5. Et un bouc pour le péché, qui est offert pour l'expiation du peuple,

6. Outre l'holocauste des calendes avec ses sacrifices, et l'holocauste perpétuel avec les libations accoutumées. Vous offrirez avec les mêmes cérémonies l'encens au Seigneur comme une odeur très agréable.

7. Et le dixième jour de ce septième mois vous sera saint et vénérable, et vous affligerez vos âmes : vous ne ferez aucune œuvre de mercenaire en ce jour.

8. Et vous présenterez l'holocauste au Seigneur comme une odeur très agréable, une génisse du troupeau, un bélier, et sept agneaux d'un an sans tache ;

9. Et les oblations du sacrifice, trois dixièmes de fleur de farine mêlée avec l'huile, pour chaque génisse, et deux dixièmes pour le bélier ;

10. La dixième partie d'un dixième pour chaque agneau, c'est-à-dire, pour chacun des sept agneaux ;

11. Et un bouc pour le péché, outre tout ce qu'on a coutume d'offrir en expiation et en holocauste perpétuel, avec les sacrifices et leurs libations.

12. Et le quinzième jour du septième mois, qui vous sera saint et vénérable, vous ne ferez aucune œuvre de mercenaire en ce jour, mais vous célébrerez la solennité du Seigneur durant sept jours ;

13. Et vous offrirez l'holocauste comme une odeur très agréable au Seigneur, treize génisses du troupeau, deux béliers, quatorze agneaux d'un an sans tache ;

14. Et, avec leurs libations, trois dixièmes de fleur de farine mêlée avec l'huile, pour chaque génisse, c'est-à-dire, pour treize génisses ; et deux dixièmes pour chaque bélier, c'est-à-dire, pour deux béliers ;

15. Et la dixième partie d'un dixième pour chaque agneau, c'est-à-dire, pour chacun des quatorze agneaux ;

16. Et un bouc pour le péché, outre l'holocauste perpétuel et le sacrifice et les libations.

17. Or au second jour vous offrirez douze génisses du troupeau, deux béliers, quatorze agneaux d'un an sans tache ;

18. Et vous célébrerez, selon le rit accoutumé, les sacrifices et les libations de chacun pour les génisses et les béliers et les agneaux ;

19. Et vous présenterez un bouc pour le péché, outre l'holocauste perpétuel et son sacrifice et ses libations.

20. Au troisième jour vous offrirez onze génisses, deux béliers, quatorze agneaux d'un an sans tache ;

21. Et vous célébrerez, selon le rit accoutumé, les sacrifices et les libations de chacun pour les génisses, et les béliers et les agneaux.

22. Et vous présenterez un bouc pour le péché, outre l'holocauste perpétuel et le sacrifice et ses libations.

23. Et au quatrième jour vous offrirez dix génisses, deux béliers, et quatorze agneaux d'un an sans tache ;

24. Et vous célébrerez, selon le rit accoutumé, les sacrifices et les libations pour chaque génisse, chaque bélier et chaque agneau ;

25. Et vous présenterez un bouc pour le péché, outre l'holocauste perpétuel et son sacrifice et ses libations.

26. Au cinquième jour vous offrirez neuf génisses, deux béliers, et quatorze agneaux d'un an sans tache ;

27. Et vous célébrerez, selon le rit accoutumé, les sacrifices et les libations pour chaque génisse, pour chaque bélier et pour chaque agneau ;

28. Et vous présenterez un bouc pour le péché, outre l'holocauste perpétuel et son sacrifice et ses libations.

29. Au sixième jour vous offrirez huit génisses, deux béliers, quatorze agneaux d'un an sans tache ;

30. Et vous célébrerez, selon le rit accoutumé, les sacrifices et les libations pour les génisses, et les béliers, et les agneaux ;

31. Et vous présenterez un bouc pour le péché, outre l'holocauste perpétuel et son sacrifice et ses libations.

32. Au septième jour vous offrirez sept génisses, deux béliers, et quatorze agneaux d'un an sans tache ;

33. Et vous célébrerez, selon le rit accoutumé, les sacrifices et les libations de chacun, pour les génisses, pour les béliers et les agneaux ;

34.  
péch  
rific  
35  
nel,  
naire  
36  
très a  
sept  
37



Voici  
3.  
ou s'e  
paroi  
mis.  
4. S  
par se  
son p  
vou q  
a lié s  
sera o  
5. L  
mis et  
6. M  
est op  
nuls,  
messe  
7. S  
un vo  
ait lié  
8. E  
s'y soi  
et elle  
9. S  
et ren



34. Et vous présenterez un bouc pour le péché, outre l'holocauste perpétuel et son sacrifice et ses libations.

35. Au huitième jour, qui est très solennel, vous ne ferez aucune œuvre de mercenaire,

36. Offrant l'holocauste comme une odeur très agréable au Seigneur, un veau, un bélier, sept agneaux d'un an sans tache.

37. Vous célébrerez, selon le rit accoutumé,

les sacrifices et les libations de chacun, pour les génisses, et pour les béliers, et pour les agneaux ;

38. Et vous présenterez un bouc pour le péché, outre l'holocauste perpétuel et son sacrifice et ses libations.

39. Voilà ce que vous offrirez au Seigneur dans vos solennités, outre les vœux et les oblations volontaires en holocauste, en sacrifice, en libations et en victimes pacifiques.



## CHAPITRE XXX.



**O**R Moïse dit aux enfants d'Israël tout ce que le Seigneur avait commandé,

2. Et il parla aux chefs des tribus des enfants d'Israël.

Voici la parole que le Seigneur a dite :

3. Si quelqu'un a fait un vœu au Seigneur, ou s'est lié par serment, il ne violera point sa parole, mais il accomplira tout ce qu'il a promis.

4. Si une femme a fait un vœu et s'est obligée par serment, et qu'elle soit en la maison de son père et jeune encore, si le père connaît le vœu qu'elle a fait et le serment par lequel elle a lié son âme, et qu'il garde le silence, elle sera obligée par le vœu,

5. Et elle accomplira tout ce qu'elle a promis et juré.

6. Mais si, dès qu'il l'a connu, le père s'y est opposé, les vœux et les serments seront nuls, et elle ne sera point engagée par sa promesse, parce que le père s'y est opposé.

7. Si la femme a un mari et qu'elle ait fait un vœu, et qu'une parole sortie de sa bouche ait lié son âme par un serment,

8. Et que dans le jour où le mari l'a su il ne s'y soit pas opposé, elle sera liée par son vœu, et elle accomplira tout ce qu'elle aura promis.

9. Si le mari l'apprenant s'y oppose aussitôt, et rend ainsi nuls ses promesses et les ser-

ments par lesquels elle avait lié son âme, le Seigneur lui pardonnera.

10. La femme veuve et la femme répudiée accompliront tout ce qu'elles auront promis par un vœu.

11. Si une femme dans la maison de son mari s'est liée par un vœu et par un serment,

12. Et que le mari l'apprenant garde le silence et ne s'oppose pas à sa promesse, la femme accomplira tout ce qu'elle a promis.

13. Mais, s'il s'y oppose aussitôt, elle ne sera point engagée par sa promesse, parce que son mari s'y est opposé, et le Seigneur lui pardonnera.

14. Si elle a fait un vœu, et qu'elle se soit obligée par serment d'affliger son âme par le jeûne ou par d'autres abstinences, il dépendra de son mari qu'elle le fasse ou ne le fasse pas.

15. Si son mari l'apprenant a gardé le silence, et a différé jusqu'au lendemain d'en parler, elle accomplira tout ce qu'elle a promis par un vœu, parce que le mari a gardé le silence quand il l'a appris.

16. Mais, s'il s'y est opposé dès qu'il l'a su, il portera lui-même l'iniquité.

17. Telles sont les lois que le Seigneur a données à Moïse entre le mari et la femme, le père et la fille encore jeune, ou qui demeure en la maison de son père.





## CHAPITRE XXXI.



Et le Seigneur parla à Moïse ,  
disant :

2. Venge d'abord les enfants  
d'Israël des Madianites, et après  
cela tu seras réuni à ton peuple.

3. Et aussitôt Moïse dit : Que les hommes  
parmi vous s'arment pour le combat, afin qu'ils  
puissent accomplir la vengeance du Seigneur  
contre les Madianites.

4. Que mille hommes de chaque tribu d'Israël  
soient choisis pour être envoyés au combat.

5. Or ils choisirent mille hommes de chaque  
tribu, c'est-à-dire, douze mille hommes prêts  
au combat,

6. Et Moïse les envoya avec Phinéès, fils  
d'Éléazar prêtre, et il lui donna les vases saints  
et les trompettes.

7. Et quand ils eurent combattu contre les  
Madianites, et remporté la victoire, ils tuèrent  
tous les mâles,

8. Et leurs rois, Évi, et Récem, et Sur, et  
Hur, et Rébé, cinq princes de cette nation.

Balaam, fils de Béor, périt aussi par le  
glaive.

9. Et ils prirent leurs femmes et leurs en-  
fants, et tous leurs troupeaux et toutes leurs  
richesses, et ils ravagèrent tout ce que les Ma-  
dianites possédaient ;

10. Et la flamme détruisit les villes, les vil-  
lages et les forteresses.

11. Et ils enlevèrent les déponilles et tout  
le butin, les hommes et les animaux,

12. Et ils les amenèrent devant Moïse et  
Éléazar prêtre, et devant toute la multitude  
des enfants d'Israël ; et ils portèrent tout ce  
qui pouvait être à leur usage dans les tentes qui  
étaient dans la plaine de Moab, près du Jour-  
dain, en face de Jéricho.

13. Alors Moïse et Éléazar prêtre, et tous  
les princes de l'assemblée, vinrent à leur ren-  
contre hors du camp ;

14. Et Moïse, irrité contre les princes de  
l'armée, les chefs de mille et les centeniers  
qui revenaient du combat,



15. Dit : Pourquoi avez-vous réservé les femmes ?

16. Ne sont-ce pas elles qui, par le conseil de Balaam, ont séduit les enfants d'Israël, et vous ont fait violer la loi du Seigneur, à cause du péché de Phogor, pour lequel le peuple a été frappé ?

17. Tuez donc tous les mâles, et même tous les enfants, et les femmes mariées :

18. Mais réservez pour vous toutes les jeunes filles et les femmes vierges ;

19. Et demeurez sept jours hors du camp. Celui qui aura tué un homme, ou qui aura touché celui qui a été tué, se purifiera au troisième et au septième jour ;

20. Et tout ce que vous avez conquis, les vêtements, les vases, ou ce qui peut être employé à quelque usage, soit de peaux ou de poils de chèvre, soit de bois, tout sera purifié.

21. Or Éléazar, prêtre, dit aux hommes de l'armée qui avaient combattu : Voici le précepte de la loi que le Seigneur a donné à Moïse :

22. Que l'or, l'argent, l'airain, le fer, l'étain et le plomb,

23. Que tout ce qui peut passer par la flamme soit purifié par le feu ; mais ce qui ne peut supporter le feu, sera sanctifié avec l'eau de la purification ;

24. Et vous laverez vos vêtements au septième jour, et, après avoir été purifiés, vous entrerez dans le camp.

25. Et le Seigneur dit à Moïse :

26. Fais le dénombrement de tout ce qui a été pris depuis l'homme jusqu'à la bête, toi, Éléazar prêtre, et les chefs du peuple ;

27. Et tu partageras également les dépouilles entre ceux qui ont combattu et qui sont allés à la guerre, et tout le reste de la multitude ;

28. Et tu sépareras la part du Seigneur de tout le butin de ceux qui ont combattu : sur cinq cents hommes, ou bœufs, ou ânes, ou brebis, tu en prendras un,

29. Et tu le donneras à Éléazar prêtre, car ce sont là les prémices du Seigneur ;

30. Et de la moitié des enfants d'Israël, tu prendras aussi la cinquantième partie des hommes, et des bœufs, et des ânes, et des brebis, et de tout le bétail, et tu la donneras aux Lévites, qui veillent à la garde du tabernacle du Seigneur.

31. Moïse et Éléazar firent comme le Seigneur avait commandé.

32. Or le butin que l'armée prit, était, en brebis, de six cent soixante-quinze mille ;

33. En bœufs, soixante-douze mille ;

34. En ânes, soixante-un mille ;

35. Et les femmes qui n'avaient point été connues des hommes, trente-deux mille.

36. Et la moitié fut donnée à ceux qui avaient combattu ; trois cent trente-sept mille cinq cents brebis,

37. Desquelles on compta, pour la part du Seigneur, six cent soixante-quinze brebis ;

38. Et des trente-six mille bœufs, soixante-douze-bœufs ;

39. Et des trente mille cinq cents ânes, soixante-un ;

40. Et des seize mille femmes, la part pour le Seigneur fut trente-deux.

41. Et Moïse donna à Éléazar prêtre, comme le Seigneur le lui avait commandé, le nombre des prémices du Seigneur,

42. Qu'il prit de la moitié du butin des enfants d'Israël, qui avait été séparée pour ceux qui avaient combattu.

43. Et de la moitié qui appartenait au reste de la multitude, c'est-à-dire, de trois cent trente-sept mille cinq cents brebis,

44. De trente-six mille bœufs,

45. De trente mille cinq cents ânes,

46. Et de seize mille femmes,

47. Moïse prit la cinquantième partie et la donna aux Lévites, qui gardaient le tabernacle du Seigneur, comme le Seigneur avait commandé.

48. Alors les chefs de l'armée, les chefs de mille et les centeniers s'approchèrent de Moïse, et dirent :

49. Nous, vos serviteurs, avons fait le dénombrement des guerriers qui étaient sous nos ordres, et il n'en a pas manqué un seul.

50. C'est pourquoi nous offrons chacun en don au Seigneur tout l'or que nous avons pu trouver dans les dépouilles, les bracelets, les anneaux, les pendants d'oreilles, les chaînes, afin que vous priiez le Seigneur pour nous.

51. Or Moïse et Éléazar prêtre reçurent des chefs de mille et des centeniers l'or et les vases travaillés,



52. Du poids de seize mille sept cent cinquante sicles.

53. Car chacun avait eu pour soi ce qu'il avait pris.

54. Et quand ils eurent reçu cet or, ils le déposèrent dans le tabernacle, en mémoire des enfants d'Israël devant le Seigneur.



## CHAPITRE XXXII.



**O**R les fils de Ruben et de Gad avaient de nombreux troupeaux et des richesses immenses en bestiaux. Voyant que les terres de Jazer et de Galaad étaient très propres à nourrir les troupeaux,

2. Ils vinrent vers Moïse et Éléazar prêtre, et les chefs de la multitude, et dirent :

3. Ataroth, Dibon, Jazer, Nemra, Hésébon, Éléalé, Saban, Nébo, et Béon,

4. Toute la terre que le Seigneur a frappée en la présence des enfants d'Israël, est une contrée très fertile pour le pâturage des animaux ; et nous, vos serviteurs, avons de nombreux troupeaux :

5. Nous vous supplions, si nous avons trouvé grâce devant vous, de la donner en possession à vos serviteurs, et de ne pas nous faire passer le Jourdain.

6. Moïse répondit : Vos frères iront-ils au combat, et vous, resterez-vous ici dans le repos ?

7. Pourquoi effrayez-vous l'âme des enfants d'Israël, afin qu'ils n'osent passer dans la terre que le Seigneur doit leur donner ?

8. Vos pères n'ont-ils pas fait ainsi, quand je les ai envoyés de Cadès-Barné pour considérer cette terre ?

9. Car, lorsqu'ils furent venus jusqu'à la vallée de la Grappe, ayant parcouru toute la terre, ils effrayèrent le cœur des enfants d'Israël, afin qu'ils n'entrassent point dans la terre que le Seigneur leur avait donnée ;

10. Et le Seigneur irrité jura, disant :

11. Ces hommes qui sont venus d'Égypte depuis l'âge de vingt ans et au-dessus ne verront pas la terre que j'ai promise avec serment à Abraham, à Isaac et à Jacob, parce qu'ils n'ont pas voulu me suivre,

12. Excepté Caleb, fils de Jéphoné Céné-

zéen, et Josué, fils de Nun ; ceux-ci ont accompli ma volonté.

13. Le Seigneur, irrité contre Israël, le fit errer dans le désert quarante ans, jusqu'à ce que toute la génération qui avait fait le mal en sa présence, fût consumée.

14. Et voilà que vous vous élevez après vos pères, comme les rejetons et les nourrissons d'une race perverse, pour augmenter encore la fureur du Seigneur contre Israël !

15. Si vous ne voulez le suivre, il abandonnera le peuple dans le désert, et vous serez la cause de la mort de tous.

16. Or eux, s'étant approchés de plus près, dirent : Nous ferons ici des étables pour les brebis et pour nos troupeaux, et des villes fortes pour nos enfants :

17. Mais nous irons en armes et nous marcherons au combat devant les enfants d'Israël, jusqu'à ce que nous les ayons introduits dans leur terre ; et nos enfants, avec tout ce que nous pouvons avoir, demeureront dans les villes fortifiées, à cause des insultes des habitants.

18. Nous ne retournerons point dans nos maisons jusqu'à ce que les enfants d'Israël possèdent leurs héritages.

19. Nous ne cherchons rien au delà du Jourdain, parce que nous avons déjà notre héritage à l'orient du fleuve.

20. Moïse leur dit : Si vous faites ce que vous promettez, et que vous marchiez devant le Seigneur, prêts à combattre,

21. Et que tous vos guerriers passent le Jourdain, jusqu'à ce que le Seigneur ait chassé ses ennemis,

22. Et que toute la terre lui soit soumise, alors vous serez irréprochables devant le Seigneur et devant Israël, et la terre que vous désirez vous sera donnée en possession devant le Seigneur.



23. Mais, si vous ne faites pas ce que vous dites, nul doute que vous ne péchiez contre Dieu; et sachez que votre péché vous poursuivra.

24. Bâissez donc des villes pour vos enfants, et des étables et des bergeries pour vos brebis et vos troupeaux, et accomplissez ce que vous avez promis.

25. Alors les enfants de Gad et de Ruben dirent à Moïse : Nous sommes vos serviteurs; nous ferons ce que le Seigneur commande.

26. Nous laisserons nos enfants, et nos femmes, et nos troupeaux, et tout notre bétail, dans les villes de Galaad.

27. Et nous, vos serviteurs, nous marcherons tous au combat, comme vous, seigneur, l'avez dit.

28. Moïse ordonna donc à Éléazar prêtre, et à Josué fils de Nun, et aux princes des familles, selon les tribus d'Israël, et leur dit :

29. Si les enfants de Gad et les enfants de Ruben passent avec vous le Jourdain, tous armés, allant au combat, en présence du Seigneur; et que la terre vous soit soumise, vous leur donnerez la terre de Galaad en possession :

30. Mais, s'ils ne vont point armés avec vous dans la terre de Chanaan, qu'ils aient des possessions parmi vous.

31. Or les fils de Gad et les enfants de Ruben répondirent : Comme notre seigneur a parlé à ses serviteurs, ainsi nous ferons ;

32. Nous marcherons en armes devant le Seigneur dans la terre de Chanaan, et nous reconnaissons que nous avons déjà reçu notre héritage au delà du Jourdain.

33. C'est pourquoi Moïse donna aux enfants de Gad et de Ruben, et à la moitié de la tribu de Manassé, fils de Joseph, le royaume de Séhon, roi des Amorrhéens, et le royaume d'Og, roi de Basan, et la terre avec toutes les villes.

34. Les enfants de Gad bâtirent Dibon, et Ataroth, et Aroër,

35. Éthroth, Sophan, Jazer et Jegbaa,

36. Bethnemra, Bétharan, villes fortes, et des étables pour leurs troupeaux.

37. Mais les enfants de Ruben bâtirent Hésébon, Éléalé et Cariathaïm,

38. Nabo, Baalméon et Sabama, en changeant les noms, et donnant des noms aux villes qu'ils avaient bâties.

39. Et les enfants de Machir, fils de Manassé, allèrent en Galaad et le ravagèrent, après avoir tué l'Amorrhéen qui l'habitait.

40. Moïse donna donc la terre de Galaad à Machir, fils de Manassé, et il y habita.

41. Mais Jaïr, fils de Manassé, s'en alla, et s'empara de plusieurs bourgs, qu'il appela Havoth-Jaïr, c'est-à-dire, les bourgs de Jaïr.

42. Nobé alla aussi, et prit Chanath avec ses bourgs, et l'appela Nobé de son nom.



## CHAPITRE XXXIII.



**V**oici les campements des enfants d'Israël, qui sortirent d'Égypte en diverses troupes sous la conduite de Moïse et d'Aaron :

2. Moïse les écrivit selon les lieux du campement et les départs, d'après les ordres du Seigneur.

3. Les enfants d'Israël partirent donc de Ramessès le premier mois, au quinzième jour du premier mois, le lendemain de la Pâque, sous la main puissante du Seigneur, en la présence de tous les Égyptiens,

4. Qui ensevelissaient les premiers-nés que

le Seigneur avait frappés (car il avait exercé sa vengeance contre leurs dieux),

5. Et ils vinrent camper en Soccoth ;

6. Et de Soccoth, ils vinrent à Étham, qui est à l'extrémité du désert.

7. Sortis de ce lieu, ils vinrent vis-à-vis de Phihahiroth, qui regarde Béelséphon, et ils campèrent devant Magdalum.

8. De Phihahiroth, ils passèrent au milieu de la mer dans le désert, et, marchant durant trois jours dans le désert d'Étham, ils campèrent en Mara.

9. De Mara, ils vinrent en Élim, où il y





avait douze fontaines d'eau et soixante-dix palmiers, et ils y campèrent.

10. De là, ils vinrent dresser leurs tentes près de la mer Rouge; et, étant partis de la mer Rouge,

11. Ils campèrent dans le désert de Sin.

12. De là, ils vinrent en Daphca.

13. De Daphca, ils campèrent en Alus;

14. Et, étant sortis d'Alus, ils dressèrent leurs tentes en Raphidim, où l'eau manqua au peuple.

15. Partis de Raphidim, ils campèrent dans le désert de Sinaï.

16. Sortis du désert de Sinaï, ils vinrent aux Sépulcres de concupiscence.

17. Des Sépulcres de concupiscence, ils campèrent en Haséroth;

18. Et de Haséroth, ils vinrent en Rethma.

19. Partis de Rethma, ils campèrent en Remmompharès,

20. D'où ils vinrent en Lebna.

21. De Lebna, ils campèrent en Ressa.

22. Partis de Ressa, ils vinrent en Céalatha.

23. De là, ils campèrent sur la montagne de Sépher.

24. Sortis de la montagne de Sépher, ils vinrent en Arada.

25. Partant de là, ils campèrent en Maceloth.

26. Partis de Maceloth, ils vinrent en Thahath.

27. De Thahath, ils campèrent en Tharé.

28. De là, ils dressèrent leurs tentes en Methca.

29. De Methca, ils campèrent en Hesmona.

30. De Hesmona, ils vinrent en Moséroth.

31. De Moséroth, ils campèrent en Bénéjaacan.

32. Partis de Bénéjaacan, ils vinrent sur la montagne de Gadgad.

33. Partis de là, ils campèrent en Jétébatha.

34. De Jétébatha, ils vinrent en Hébrona.

35. De Hébrona, ils campèrent en Asiongaber.

36. De là, ils vinrent au désert de Sin, qui est Cadès.

37. Partis de Cadès, ils campèrent sur la montagne de Hor, à l'extrémité de la terre d'Édom.

38. Or Aaron, prêtre, monta sur la montagne de Hor, selon le commandement du



Seigneur, et y mourut la quarantième année de la sortie des enfants d'Israël de la terre d'Égypte, au premier jour du cinquième mois,

39. A l'âge de cent vingt-trois ans.

40. Et le Chananéen, roi d'Arad, qui habitait au midi, apprit que les enfants d'Israël étaient venus en la terre de Chanaan.

41. Partis de la montagne de Hor, ils campèrent à Salmona.

42. De là, ils vinrent en Phunon.

43. De Phunon, ils campèrent en Oboth.

44. D'Oboth, ils vinrent à Jiéabarim, qui est vers les frontières de Moab.

45. Partis de Jiéabarim, ils dressèrent leurs tentes en Dibongad.

46. De là, ils campèrent en Helmondéblathaim.

47. Sortis de Helmondéblathaim, ils vinrent vers les montagnes d'Abarim devant Nabo;

48. Et des montagnes d'Abarim, ils passèrent dans les plaines de Moab, près du Jourdain, vis-à-vis de Jéricho.

49. Là, ils campèrent depuis Bethsimoth

jusqu'à Abel-satim, dans la plaine de Moab, 50. Où le Seigneur parla à Moïse, et il lui dit :

51. Commande aux enfants d'Israël, et dis-leur : Quand vous aurez passé le Jourdain pour entrer dans la terre de Chanaan,

52. Détruisez tous les habitants de cette terre; brisez les monuments de pierre, abattez les statues, et ravagez tous les hauts lieux,

53. Purifiant la terre et l'habitant : car je vous l'ai donnée en possession;

54. Et vous la partagerez par le sort. A ceux qui sont en plus grand nombre, vous donnerez plus; à ceux qui sont en plus petit nombre, vous donnerez moins. L'héritage sera donné selon le sort; la terre sera divisée selon les tribus et les familles.

55. Mais, si vous ne voulez pas tuer les habitants de la terre, ceux qui demeureront seront comme des aiguillons dans vos yeux, et des lances dans vos côtés, et ils seront vos ennemis dans la terre où vous habiterez;

56. Et je vous ferai à vous ce que j'avais résolu de leur faire.



## CHAPITRE XXXIV.



OR le Seigneur parla à Moïse, disant :

2. Commande aux enfants d'Israël, et tu leur diras : Lorsque vous serez entrés dans la terre de Chanaan, et qu'elle vous aura été partagée par le sort, voici quelles seront ses limites :

3. Le côté du midi commencera depuis le désert de Sin, qui est près d'Édom, et il aura pour limites vers l'orient la mer Salée.

4. Ces limites environneront le côté méridional par la montée d'Akrabim, en sorte qu'elles passeront en Senna et s'étendront du côté du midi jusqu'à Cadès-Barné, d'où elles iront au village nommé Adar, et passeront jusqu'en Asemona,

5. D'Asemona jusqu'au fleuve d'Égypte, et elles finiront à la côte de la grande mer.

6. Mais la partie occidentale commencera à

la grande mer, et se terminera à cette mer.

7. Or, vers la partie septentrionale, les limites commenceront depuis la grande mer jusqu'à la haute montagne,

8. D'où elles viendront en Émath jusqu'aux confins de Sédada.

9. Or les limites seront jusqu'à Zéphron et au village d'Énan. Ce seront là les limites du côté de l'aquilon.

10. De là, vous mesurerez les limites vers la partie de l'orient, depuis le village d'Énan jusqu'à Séphama.

11. Or les limites descendront de Séphama à Rébla, vis-à-vis de la fontaine de Daphnim : de là elles s'étendront à l'orient jusqu'à la mer de Cénéreth,

12. Et elles iront jusqu'au Jourdain, et se termineront à la mer Salée. Vous posséderez cette terre selon toutes ses limites.

13. Or Moïse commanda aux enfants d'Israël,



disant : Voilà la terre que vous posséderez par le sort, et que le Seigneur a commandé qu'on donnât à neuf tribus et à une demi-tribu ;

14. Car la tribu de Ruben, selon ses familles, et la tribu des enfants de Gad, selon le nombre de ses familles, et la moitié de la tribu de Manassé,

15. C'est-à-dire, deux tribus et demie, ont pris leur part au delà du Jourdain, vers Jéricho, à la partie orientale.

16. Or le Seigneur dit à Moïse :

17. Voici les noms de ceux qui vous partageront la terre : Éléazar, prêtre, et Josué, fils de Nun ;

18. Et chaque prince de chaque tribu,

19. Dont voici les noms : De la tribu de Juda, Caleb, fils de Jéphoné ;

20. De la tribu de Siméon, Samuel, fils d'Ammiud ;

21. De la tribu de Benjamin, Élidad, fils de Chasselon ;

22. De la tribu des enfants de Dan, Bocci, fils de Jogli ;

23. Des enfants de Joseph, de la tribu de Manassé, Hanniel, fils d'Éphod ;

24. De la tribu d'Éphraïm, Camuel, fils de Sephthan ;

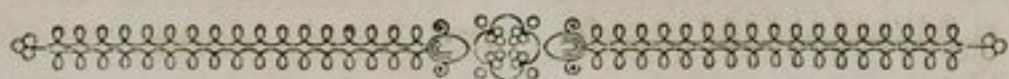
25. De la tribu de Zabulon, Élisaphan, fils de Pharnach ;

26. De la tribu d'Issachar, le prince Phaltiel, fils d'Ozan ;

27. De la tribu d'Aser, Ahiud, fils de Salomi ;

28. De la tribu de Nephthali, Phédaël, fils d'Ammiud.

29. Tels sont ceux auxquels le Seigneur ordonna de diviser la terre de Chanaan entre les enfants d'Israël.



## CHAPITRE XXXV.



**O**r le Seigneur parla encore à Moïse dans les plaines de Moab, près du Jourdain, vers Jéricho :  
2. Commande aux enfants d'Israël qu'ils donnent de leurs possessions aux Lévites,

3. Des villes à habiter, avec les faubourgs qui les environnent, afin qu'ils demeurent dans les villes, et que les faubourgs soient pour leurs troupeaux et pour leur bétail,

4. Et que des murs des villes ils s'étendent tout autour dans l'espace de mille pas ;

5. Du côté de l'orient deux mille coudées, et vers le midi deux mille coudées, et de même du côté de la mer qui regarde vers l'occident ; et le côté du septentrion sera borné par une limite semblable. Les villes seront au milieu, et au dehors les faubourgs.

6. Or des villes que vous donnerez aux Lévites, il y en aura six séparées pour servir d'asile aux fugitifs, afin que celui qui a répandu le sang s'y retire ; et, outre ces six villes, il y en aura quarante-deux autres,

7. C'est-à-dire qu'il y en aura en tout quarante-huit avec leurs faubourgs.

8. Quant aux villes que vous donnerez, ceux des enfants d'Israël qui posséderont plus de terres, seront ceux qui donneront plus de villes ; et ceux qui en auront moins, il leur en sera pris moins. Chacun selon la valeur de son héritage donnera des villes aux Lévites.

9. Le Seigneur dit à Moïse :

10. Parle aux enfants d'Israël, et tu leur diras : Quand vous aurez passé le Jourdain et pénétré dans la terre de Chanaan,

11. Marquez celles des villes destinées à être la retraite des fugitifs qui sans le vouloir auront répandu le sang,

12. Afin que le parent de celui qui a été tué ne puisse tuer le fugitif, jusqu'à ce qu'il paraisse devant la multitude, et que sa cause soit jugée.

13. Or de ces villes qui seront séparées pour l'asile des fugitifs,

14. Trois seront au delà du Jourdain, et trois dans la terre de Chanaan,

15. Pour les enfants d'Israël, et pour l'étranger, et pour celui qui habite parmi vous, afin que celui qui aura commis un homicide sans le vouloir s'y réfugie.



16. Si quelqu'un a frappé avec le fer, et que celui qu'il a frappé soit mort, il sera coupable d'homicide, et il mourra.

17. S'il a jeté une pierre, et que celui qu'il a frappé meure, il sera puni de la même manière.

18. Si celui qui a été frappé avec du bois est mort, il sera vengé par le sang de celui qui l'a frappé.

19. Le parent du mort tuera l'homicide; aussitôt qu'il le rencontrera, il pourra le tuer.

20. Si quelqu'un a poussé un homme par haine, ou a jeté quelque chose sur lui par méchanceté,

21. Ou si, étant son ennemi, il l'a frappé de la main, et que celui qu'il a frappé soit mort, il sera coupable d'homicide; le parent du mort pourra le tuer, dès qu'il le rencontrera.

22. Mais, si c'est par hasard et sans haine,

23. Ou sans inimitié, qu'il ait fait une de ces choses,

24. Et que cela ait été prouvé en la présence du peuple, et que la cause ait été débattue entre celui qui a frappé et le parent du mort,

25. Il sera délivré comme innocent des mains du vengeur, et sera ramené par sentence dans la ville où il s'était retiré, et il y

demeurera jusqu'à la mort du grand prêtre, qui est sacré de l'huile sainte.

26. Si l'homicide est trouvé hors des limites des villes qui sont fixées pour les bannis,

27. Si le vengeur du sang le trouve et le tue, il ne sera point coupable :

28. Car le fugitif devait demeurer dans la ville jusqu'à la mort du grand prêtre; mais, après la mort du grand prêtre, l'homicide retournera dans sa terre.

29. Ceci sera une loi perpétuelle dans toutes vos habitations.

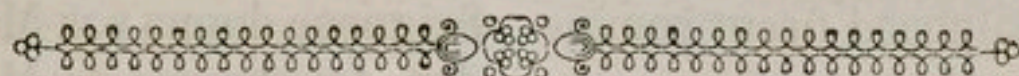
30. On punira l'homicide après avoir ouï les témoins; nul ne sera condamné sur le témoignage d'un seul.

31. Vous ne recevrez point d'argent de celui qui est coupable du sang; mais il mourra aussitôt.

32. Les bannis et les fugitifs ne pourront pas retourner dans leurs villes avant la mort du grand prêtre,

33. Afin que vous ne souilliez pas la terre de votre habitation, et qu'elle ne demeure pas souillée par le sang des innocents; car elle ne peut être purifiée que par le sang de celui qui a répandu le sang d'un autre.

34. Ainsi sera purifiée votre terre, moi demeurant avec vous : car je suis le Seigneur qui habite parmi les enfants d'Israël.



## CHAPITRE XXXVI.

**O**R les chefs de familles de Galaad, fils de Machir, fils de Manassé, de la famille des enfants de Joseph, s'approchèrent, et parlèrent à Moïse devant les princes d'Israël, et dirent :

2. Le Seigneur vous a commandé, à vous qui êtes notre seigneur, de diviser par le sort la terre aux enfants d'Israël, et de donner aux filles de Salphaad, notre frère, l'héritage dû à leur père :

3. Si elles épousent des hommes d'une autre tribu, leur possession les suivra; et ainsi, passant à une autre tribu, notre héritage sera diminué;

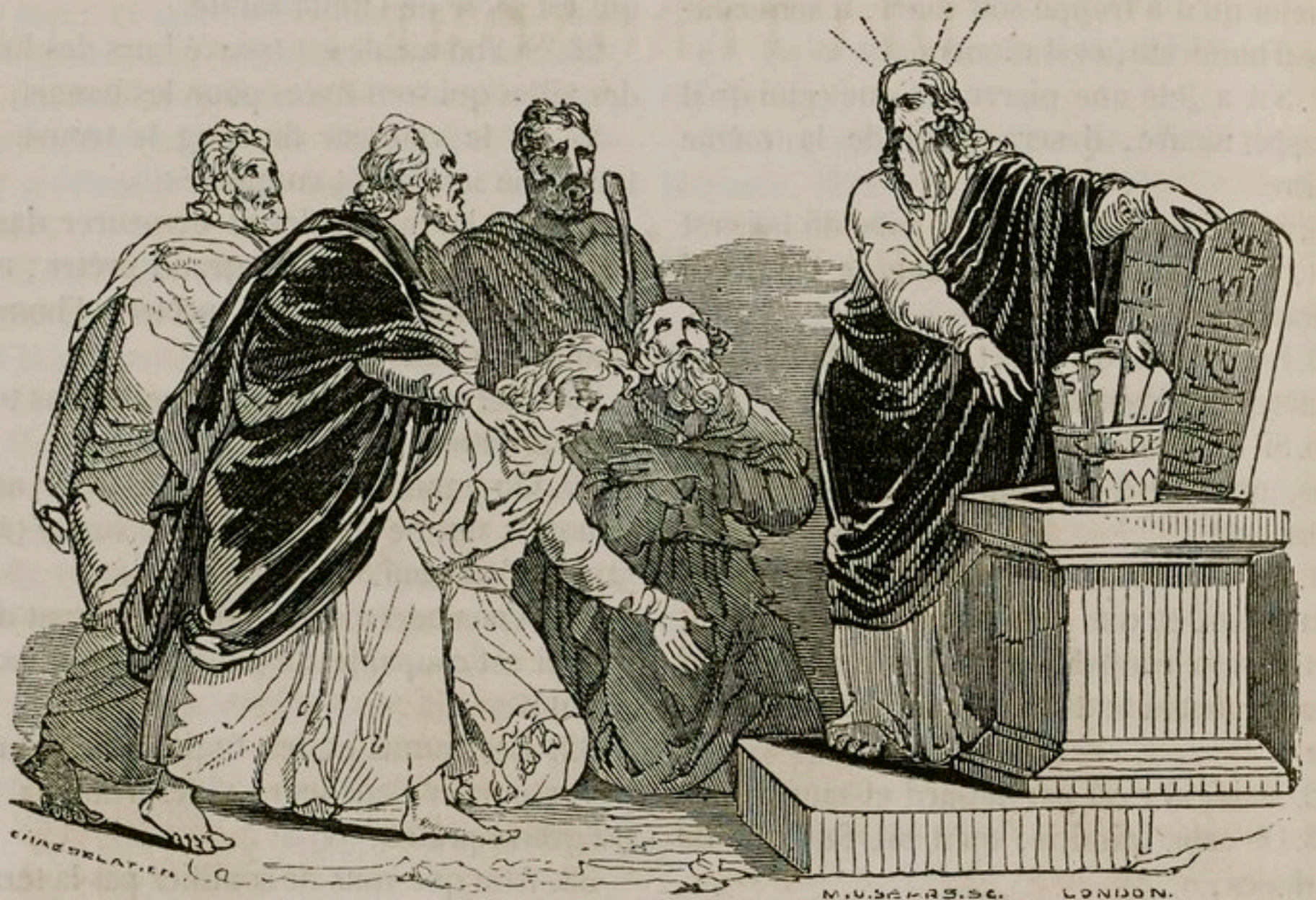
4. Et il arrivera que, quand le jubilé, c'est-à-dire, la cinquantième année de rémission, sera venu, les partages des sorts seront confondus, et la possession des uns passera aux autres.

5. Moïse répondit aux enfants d'Israël, selon l'ordre du Seigneur, et dit : La tribu des enfants de Joseph a parlé sagement.

6. Or voici la loi prononcée par le Seigneur sur les filles de Salphaad : Elles se marieront à ceux qu'elles voudront, pourvu que ce soit à des hommes de leur tribu;

7. Afin que l'héritage des enfants d'Israël ne se mêle point de tribu en tribu : car tous les hommes prendront des femmes de leur tribu et de leur parenté,





8. Et toutes les femmes prendront des maris de la même tribu, afin que l'héritage reste dans les familles,

9. Et que les tribus ne se mêlent point ensemble, mais qu'elles demeurent ainsi

10. Qu'elles ont été séparées par le Seigneur. Or les filles de Salphaad firent comme il leur avait été commandé :

11. Maala, Thersa, et Héglà, et Melcha, et

Noa, se marièrent aux enfants de leurs oncles,

12. De la tribu de Manassé, qui fut fils de Joseph; et l'héritage qui leur avait été donné, demeura dans la tribu et la famille de leur père.

13. Tels sont les lois et les préceptes que le Seigneur donna par Moïse aux enfants d'Israël dans les champs de Moab, près du Jourdain, vis-à-vis de Jéricho.

FIN DES NOMBRES.



# DEUTÉRONOME<sup>1</sup>.

## CHAPITRE PREMIER.



**V**OICI les paroles que Moïse dit à tout Israël, au delà du Jourdain, dans le désert, en la plaine, vis-à-vis de la mer Rouge, entre Pharan et Thophel, et Laban, et Haséroth, où il y a beaucoup d'or ;

2. A onze jours d'Horeb, par la voie du mont de Séir, jusqu'à Cadès-Barné.

3. En la quarantième année, le premier jour de l'onzième mois, Moïse parla aux enfants d'Israël pour leur dire ce que le Seigneur lui avait commandé,

4. Après qu'il eut frappé Séhon, roi des

Amorrhéens, qui demeurait en Hésébon, et Og, roi de Basan, qui habitait en Astaroth et en Édraï,

5. Au delà du Jourdain, en la terre de Moab. Là Moïse commença à expliquer la loi, et à dire :

6. Le Seigneur notre Dieu nous a parlé en Horeb, disant : Vous avez séjourné assez longtemps près de cette montagne ;

7. Retournez, et venez à la montagne des Amorrhéens et dans tous les lieux voisins, dans la plaine et sur la montagne vers le midi, et le long du rivage de la mer, en la terre des

<sup>1</sup> Les Juifs appelèrent ce livre du nom des premiers mots par lesquels il commence dans l'hébreu. Les Grecs et les Latins le nomment *Détéronome*, c'est-à-dire seconde loi, parce qu'il comprend l'abrégé des lois publiées auparavant. Moïse y rend compte de la conduite de Dieu et de la sienne envers les Israélites. Ce livre contient l'histoire de ce qui s'est passé dans le désert, depuis le commencement du onzième mois de la quarantième année de la sortie d'Égypte jusqu'au septième jour du douzième mois de la même année, c'est-à-dire l'histoire de cinq ou six semaines.



Chananéens et du Liban, jusqu'au grand fleuve d'Euphrate.

8. Voilà, dit-il, que je vous l'ai livrée : entrez et possédez la terre que le Seigneur a juré de donner à vos pères Abraham, Isaac et Jacob, et à leurs descendants.

9. Et en ce temps-là je vous ai dit :

10. Je ne puis seul vous soutenir, parce que le Seigneur votre Dieu vous a multipliés, et vous êtes aujourd'hui aussi nombreux que les étoiles du ciel.

11. (Que le Seigneur, le Dieu de vos pères, vous multiplie encore, et qu'il vous bénisse comme il a dit.)

12. Je ne puis seul soutenir vos affaires, et leurs poids, et vos différends.

13. Choisissez parmi vous des hommes intelligents, habiles, et d'une sagesse éprouvée dans vos tribus, afin que je les établisse vos chefs.

14. Alors vous m'avez répondu : Il est bon de faire ce que vous voulez.

15. Or j'ai pris dans vos tribus des hommes sages et connus, et je les ai établis chefs, vos commandants de mille, de cent, de cinquante et de dix soldats, pour vous enseigner toutes choses.

16. Et je leur ai commandé, disant : Écoutez ceux-ci, et jugez selon la justice; le citoyen comme un étranger.

17. Ne faites acception de personne, mais écoutez le petit comme le grand : vous n'aurez égard à personne; car c'est le jugement de Dieu. Que si une cause vous paraît difficile, renvoyez-la-moi, et je l'entendrai.

18. Je vous ai ordonné tout ce que vous deviez faire.

19. Quand nous partîmes d'Horeb, nous passâmes par le désert terrible et immense que vous avez vu, par la voie du mont Amorrhéen, ainsi que le Seigneur Dieu nous avait ordonné; et, lorsque nous fûmes arrivés à Cadès-Barné,

20. Je vous ai dit : Vous êtes parvenus à la montagne des Amorrhéens, que le Seigneur notre Dieu doit nous donner.

21. Voyez la terre que le Seigneur votre Dieu vous donne; montez et possédez-la, selon que le Seigneur notre Dieu l'a promis à vos pères : ne craignez point, et n'ayez aucune frayeur.

22. Et vous vous approchâtes tous de moi, et vous dites : Envoyons des hommes afin qu'ils considèrent la terre, et nous marquent le chemin par lequel nous devons aller, et les villes où nous entrerons.

23. Et, comme ce discours me plut, j'envoyai douze hommes d'entre vous, un homme de chaque tribu;

24. Lesquels, s'étant mis en chemin, montèrent sur la montagne, et vinrent jusqu'à la vallée de la Grappe, et, ayant considéré la terre,

25. Ils prirent de ses fruits pour montrer sa fertilité, nous les apportèrent, et dirent : La terre que le Seigneur notre Dieu nous donnera est bonne.

26. Et vous ne voulûtes pas y monter, et vous fûtes incrédules à la parole du Seigneur notre Dieu.

27. Vous murmurâtes en vos tabernacles, et dites : Le Seigneur nous hait, et c'est pourquoi il nous a tirés de la terre d'Égypte pour nous livrer aux mains des Amorrhéens, et nous perdre.

28. Où monterons-nous? nos envoyés ont effrayé nos cœurs, disant : Ce peuple est en plus grand nombre et de plus haute stature que nous : les villes sont grandes, et fortifiées jusqu'au ciel; nous y avons vu les enfants d'Énac.

29. Et je vous ai dit : Ne soyez point effrayés, et ne les craignez point :

30. Le Seigneur Dieu, qui est votre guide, combattra pour vous, comme il a fait en Égypte à la vue de tous.

31. Et dans le désert (vous l'avez vu vous-mêmes) le Seigneur votre Dieu vous a portés comme un homme a coutume de porter son fils encore enfant, dans toutes les voies où vous avez marché, jusqu'à ce que vous soyez venus en ce lieu.

32. Et même après cela vous n'avez pas cru au Seigneur votre Dieu,

33. Qui vous a précédés dans votre chemin, qui a mesuré le lieu où vous deviez dresser vos tentes; la nuit, vous montrant votre chemin par le feu, et le jour par une colonne de nuée.

34. Et lorsque le Seigneur entendit la voix de vos paroles, irrité il déclara par serment :

35. Que nul des hommes de cette généra-



tion perverse ne verrait cette terre excellente qu'il avait promis avec serment de donner à vos pères ;

36. Excepté Caleb, fils de Jéphoné ; car il la verra : Et moi, dit le Seigneur, je lui donnerai la terre qu'il a foulée aux pieds, et à ses enfants, parce qu'il a suivi le Seigneur.

37. Et cette indignation contre le peuple ne doit pas surprendre, puisque le Seigneur, irrité contre moi à cause de vous, dit : Toi aussi tu n'y entreras pas ;

38. Mais Josué, fils de Nun, ton serviteur, y entrera pour toi : fortifie-le et exhorte-le ; car il partagera au sort cette terre à Israël.

39. Vos petits enfants, dont vous avez dit qu'ils seraient traînés en captivité, et les enfants qui ignorent aujourd'hui la différence du bien et du mal, ceux-là y entreront ; et je leur donnerai la terre, et ils la posséderont.

40. Mais vous, retournez, et allez au désert par le chemin de la mer Rouge.

41. Et vous m'avez répondu : Nous avons péché contre le Seigneur ; nous monterons et nous combattrons comme le Seigneur notre Dieu nous a commandé. Et, lorsque vous alliez en armes vers la montagne,

42. Le Seigneur me dit : Dis-leur : Ne montez point, et ne combattez point, car je ne suis pas avec vous.

43. Je parlai, et vous ne m'écoutâtes point ; mais, résistant à l'ordre du Seigneur et pleins d'orgueil, vous montâtes sur la montagne.

44. C'est pourquoi l'Amorrhéen qui habitait dans les montagnes, sortit, et, venant à votre rencontre, vous poursuivit, comme un essaim d'abeilles, et vous frappa depuis Séir jusqu'en Horma.

45. Or, étant retournés, vous pleurâtes devant le Seigneur, et il ne vous entendit point et ne voulut pas exaucer votre voix.

46. Ainsi vous demeurâtes en Cadès-Barné durant un long temps.



## CHAPITRE II.



**O**R, étant partis de là, nous sommes venus au désert qui conduit à la mer Rouge, comme le Seigneur m'avait dit, et nous avons tourné long-temps autour de la montagne de Séir.

2. Et le Seigneur me dit :

3. Vous avez assez tourné autour de cette montagne ; allez vers l'aquilon,

4. Et commandez au peuple, disant : Vous passerez par les frontières de vos frères les fils d'Ésaü, qui demeurent en Séir, et ils vous craindront.

5. Prenez donc garde à n'être pas émus contre eux ; car je ne vous donnerai rien de leur terre, pas même ce que la plante d'un seul pied peut fouler, parce que j'ai donné à Ésaü en possession la montagne de Séir.

6. Vous achèterez d'eux des vivres avec de l'argent, et vous mangerez : vous puiserez

l'eau que vous aurez achetée, et vous boirez.

7. Israël, le Seigneur ton Dieu t'a béni dans toutes les œuvres de tes mains : il a connu tes voies, et de quelle manière tu as traversé cette grande solitude, durant quarante ans le Seigneur ton Dieu a habité avec toi, et rien ne t'a manqué.

8. Et, lorsque nous eûmes franchi la terre de nos frères les enfants d'Ésaü, qui demeuraient en Séir, par la voie de la plaine d'Élath et d'Asiongaber, nous sommes venus en la voie qui conduit au désert de Moab.

9. Et le Seigneur me dit : Ne combats point contre les Moabites, et ne les provoque point au combat ; car je ne te donnerai rien de leur terre, parce que j'ai livré Ar en possession aux fils de Loth.

10. Les Émiens furent ses premiers habitants, peuple grand et fort, et d'une stature si élevée, que la race des Émiens



11. Était regardée comme une race de géants, et ils étaient semblables aux enfants d'Éacim, et les Moabites les appellent Émiens.

12. Les Horrhéens habitèrent d'abord en Séir; mais, ayant été chassés et exterminés, les fils d'Ésaü y habitèrent, comme Israël en la terre de sa possession que le Seigneur lui a donnée.

13. Nous levant donc pour franchir le torrent de Zared, nous sommes venus sur ses bords.

14. Et le temps que nous avons marché de Cadès-Barné jusqu'au passage du torrent de Zared, fut de trente-huit ans, jusqu'à ce que toute la génération des combattants eût disparu du camp, comme le Seigneur l'avait juré;

15. Et sa main fut contre eux pour les exterminer du milieu du camp.

16. Or, après que tous les combattants eurent péri,

17. Le Seigneur me parla, disant :

18. Tu franchiras aujourd'hui les confins de Moab et la ville nommée Ar.

19. Mais, en approchant des lieux voisins des fils d'Ammon, garde-toi de combattre contre eux et de les provoquer à la guerre; car je ne te donnerai rien de la terre des enfants d'Ammon, parce que je l'ai donnée en possession aux enfants de Loth.

20. Elle a été regardée comme la terre des géants, et autrefois les géants que les Ammonites appelaient Zomzommim y habitèrent,

21. Peuple grand et nombreux, de haute stature comme Énac, que le Seigneur fit disparaître de devant leur face, et il les fit habiter en leur terre,

22. Comme il avait fait pour les enfants d'Ésaü, qui demeuraient en Séir, quand il détruisit les Horrhéens, leur donnant la terre qu'ils possèdent encore.

23. Et les Cappadociens chassèrent les Hévéens, qui habitaient en Hasérim jusqu'en Gaza, lesquels, sortis de Cappadoce, les détruisirent, et habitèrent en leur terre.

24. Levez-vous, et passez le torrent d'Arnon : voilà que j'ai livré en votre main Séhon, roi d'Hésebon des Amorrhéens, et sa terre; commencez à la posséder et combattez contre lui.

25. Aujourd'hui je commencerai à répandre la terreur et la crainte de votre nom parmi

les peuples qui sont sous le ciel, afin que, lorsqu'ils entendront votre renommée, ils tremblent et soient dans les angoisses comme les femmes qui enfantent.

26. J'envoyai donc des messagers du désert de Cadémoth à Séhon roi d'Hésebon, avec des paroles de paix, disant :

27. Nous passerons à travers ta terre, suivant la voie publique, sans nous détourner ni à droite ni à gauche.

28. Vends-nous des vivres selon leur prix, afin que nous mangions : donne-nous de l'eau pour de l'argent, afin que nous buvions. Nous ne te demandons que de permettre notre passage,

29. Comme ont fait les enfants d'Ésaü qui habitent en Séir, et les Moabites qui demeurent en Ar, jusqu'à ce que nous arrivions vers le Jourdain, et que nous entrions en la terre que le Seigneur notre Dieu doit nous donner.

30. Et Séhon, roi d'Hésebon, ne voulut pas donner le passage; car le Seigneur votre Dieu avait endurci son esprit et fermé son cœur, afin qu'il fût livré en vos mains, comme vous voyez maintenant.

31. Or le Seigneur me dit : Voilà que j'ai commencé à te livrer Séhon avec sa terre; commence à la posséder.

32. Et Séhon sortit au-devant de nous avec tout son peuple pour combattre en Jasa.

33. Et le Seigneur notre Dieu nous le livra, et il fut vaincu avec ses enfants et tout son peuple.

34. En ce temps-là nous prîmes toutes ses villes, et, frappant leurs habitants, hommes, femmes et enfants, nous n'y laissâmes aucun d'eux;

35. Et les troupeaux et les richesses de ces villes furent abandonnés au pillage.

36. Depuis Aroër, qui est sur le bord du torrent d'Arnon, ville qui est située en la vallée, jusqu'à Galaad, il n'y eut point de village ni de ville qui échappât à nos mains : le Seigneur notre Dieu nous les livra toutes,

37. Excepté la terre des enfants d'Ammon, dont nous n'avons point approché, et tout ce qui touche au torrent de Jébec, et les villes des montagnes, et tous les lieux où le Seigneur notre Dieu nous a défendu d'aller.





## CHAPITRE III.



**O**R, étant retournés, nous montâmes par la voie de Basan; et Og, roi de Basan, sortit et vint au-devant de nous avec tout son peuple pour combattre en Édraï.

2. Et le Seigneur me dit : Ne crains point, car je l'ai livré en ta main avec tout son peuple et sa terre; et tu lui feras comme tu as fait à Séhon, roi des Amorrhéens, qui habitait en Hésebon.

3. Le Seigneur notre Dieu livra donc en nos mains Og, roi de Basan, et tout son peuple, et nous les frappâmes jusqu'à la mort,

4. Dévastant toutes leurs villes, et il n'y eut point de ville qui nous échappât : soixante villes, toute la contrée d'Argob, le royaume d'Og en Basan.

5. Toutes les villes étaient fortifiées de murailles très hautes, et de portes et de verroux, outre les villes sans nombre qui n'avaient pas de murs.

6. Et nous exterminâmes ces peuples,

comme nous avons fait de Séhon, roi d'Hésebon, détruisant toutes les villes, et les hommes, et les femmes, et les enfants,

7. Et enlevant les troupeaux et toutes les dépouilles.

8. En ce temps-là nous prîmes donc la terre des deux rois des Amorrhéens qui étaient au-delà du Jourdain, depuis le torrent d'Arnon jusqu'à la montagne d'Hermon,

9. Que les Sidoniens appellent Sarion, et les Amorrhéens, Sanir;

10. Toutes les villes de la plaine, et toute la terre de Galaad et de Basan, jusqu'à Selcha et Édraï, villes du royaume d'Og en Basan;

11. Car Og, roi de Basan, était resté seul de la race des géants : on montre son lit de fer qui est en Rabbath des enfants d'Ammon; sa longueur est de neuf coudées, et sa largeur, de quatre, selon la mesure d'une coudée ordinaire.

12. Nous possédâmes donc la terre depuis Aroër, qui est sur le bord du torrent d'Arnon, jusqu'au milieu de la montagne de



Galaad, et j'en donnai les villes à Ruben et à Gad.

13. Et le reste de Galaad, et tout Basan du royaume d'Og, je le donnai à la demi-tribu de Manassé avec toute la contrée d'Argob. Toute la terre de Basan est appelée la terre des géants.

14. Jaïr, fils de Manassé, posséda toute la région d'Argob jusqu'aux confins de Gessuri et de Machati; et il appela de son nom Basan, Havoth-Jaïr, c'est-à-dire, les villes de Jaïr, nommées ainsi jusqu'à ce jour.

15. Je donnai aussi Galaad à Machir;

16. Et aux tribus de Ruben et de Gad je donnai depuis Galaad jusqu'au torrent d'Arnon, le milieu du torrent, et ses confins jusqu'au torrent de Jéboç qui est la limite des enfants d'Ammon;

17. Et la plaine du désert et le Jourdain, et les limites de Cénéreth, jusqu'à la mer du désert qui est très salée, au pied de la montagne Phasga vers l'orient.

18. En ce temps-là je vous prescrivis cet ordre: Le Seigneur votre Dieu vous donne cette terre en héritage. Vous tous, hommes forts et armés, marchez devant vos frères les enfants d'Israël;

19. Mais vos femmes, vos enfants et vos troupeaux, demeureront dans les villes que je vous ai données,

20. Jusqu'à ce que le Seigneur accorde le repos à vos frères comme à vous, et qu'ils

possèdent aussi la terre qu'il leur donnera au-delà du Jourdain; alors chacun de vous retournera en la possession que je vous ai donnée.

21. En ce temps-là aussi je commandai à Josué, disant: Tes yeux ont vu les choses que le Seigneur votre Dieu a faites à ces deux rois; ainsi il fera à tous les royaumes par où tu passeras.

22. Ne les crains point, car le Seigneur votre Dieu combattra pour vous.

23. Or en ce temps-là je priai le Seigneur, disant:

24. Seigneur Dieu, vous avez commencé à montrer à votre serviteur votre grandeur et votre main puissante; et il n'est pas d'autre Dieu dans le ciel ou sur la terre qui puisse faire vos œuvres et vous être comparé.

25. Je passerai donc, et je verrai cette terre excellente au delà du Jourdain, et cette superbe montagne, et le Liban.

26. Et le Seigneur Dieu fut irrité contre moi à cause de vous: il ne m'exauça pas; mais il me dit: C'est assez, ne m'en parle plus.

27. Monte au sommet de Phasga, et porte les yeux autour de toi vers l'occident, le septentrion, le midi, et l'orient; regarde, car tu ne traverseras point le Jourdain.

28. Commande à Josué, fortifie-le et affermis-le; car il marchera devant ce peuple, et le mettra en possession de la terre que tu verras.

29. Et nous demeurâmes dans la vallée, en face du Temple de Phogor.



## CHAPITRE IV.



**E**t maintenant, Israël, écoute les préceptes et les jugements que je t'enseigne, afin qu'en les observant tu vives et que tu possèdes la terre que le Seigneur, le Dieu de tes pères, doit te donner.

2. Tu n'ajouteras rien à la parole que je te dis, et tu n'en retrancheras rien: garde les commandements du Seigneur ton Dieu, que je te prescris.

3. Tes yeux ont vu ce que le Seigneur a fait

contre Béalphégor, comment il a exterminé du milieu de toi tous ses adorateurs.

4. Et vous, qui êtes attachés au Seigneur votre Dieu, vous êtes tous vivants jusqu'à ce jour.

5. Vous savez que je vous ai enseigné les préceptes et les ordonnances, ainsi que le Seigneur mon Dieu m'a commandé; vous ferez ainsi dans la terre que vous posséderez.

6. Vous les observerez et les garderez; car telles seront votre sagesse et votre intelli-



gence devant les peuples, afin qu'entendant tous ces préceptes ils disent : Voici un peuple sage et intelligent, une grande nation.

7. Et il n'est point de nation si grande, qui ait des dieux si près d'elle que le Seigneur notre Dieu, présent à toutes nos prières;

8. Car quelle est la nation, si grande qu'elle soit, qui ait des cérémonies, des ordonnances pleines de justice, et toute cette loi que je mettrai aujourd'hui devant vos yeux?

9. Gardez-vous donc vous-mêmes soigneusement, et vos âmes; n'oubliez jamais les paroles que vos yeux ont vues, et qu'elles ne s'effacent jamais de vos cœurs, tous les jours de votre vie. Vous les enseignerez à vos fils, et aux fils de vos fils.

10. Depuis le jour que vous avez paru devant le Seigneur votre Dieu en Horeb, quand le Seigneur me parla, disant : Assemble le peuple, afin qu'il entende mes paroles, et apprenne à me craindre tous les jours qu'il vivra sur la terre, et qu'il enseigne ses enfants.

11. Et vous vous approchâtes du pied de la montagne, qui brûlait jusqu'au ciel; et les ténèbres, et les nuées, et l'obscurité la couvraient.

12. Or le Seigneur vous parla du milieu du feu; vous avez entendu la voix de ses paroles, et vous n'avez vu aucune forme.

13. Et il vous déclara son alliance, qu'il vous commanda d'observer, et les dix paroles qu'il écrivit sur deux tables de pierre.

14. Et en ce temps-là il me commanda de vous enseigner les cérémonies et les ordonnances que vous accomplirez en la terre que vous devez posséder.

15. Gardez donc soigneusement vos âmes. Vous n'avez vu aucune image au jour que le Seigneur votre Dieu vous a parlé en Horeb, du milieu du feu;

16. De peur que, séduits, vous ne vous fassiez quelque image taillée ou d'homme ou de femme,

17. Ou quelque ressemblance des animaux de la terre, ou des oiseaux qui volent dans le ciel,

18. Ou des reptiles qui se traînent sur la poussière, ou des poissons qui se meuvent dans l'eau;

19. Ou de peur que, levant les yeux au ciel, et voyant le soleil, la lune et tous les astres du ciel, vous ne tombiez dans l'erreur, et n'adoriez et n'honoriez les choses que le Seigneur a créées pour servir à toutes les nations qui sont sous le ciel.

20. Or, vous, le Seigneur vous a tirés et ramenés de la fournaise d'Égypte, pour avoir un peuple, son héritage, comme vous êtes aujourd'hui.

21. Et le Seigneur s'est irrité contre moi à cause de vos paroles, et il a juré que je ne passerais pas au delà du Jourdain, et que je ne viendrais pas dans la terre admirable qu'il doit vous donner.

22. Voici donc que je meurs en cette terre; je ne passerai point le Jourdain : vous le passerez, et vous posséderez cette terre admirable.

23. Prenez garde d'oublier jamais l'alliance du Seigneur votre Dieu, qu'il a établie avec vous; et ne vous faites point d'image taillée de tout ce que le Seigneur vous a défendu :

24. Car le Seigneur votre Dieu est un feu dévorant et un Dieu jaloux.

25. Si vous engendrez des enfants et des petits-enfants, et que vous habitiez en la terre, et que, vous laissant séduire, vous vous fassiez quelque image, commettant le mal devant le Seigneur votre Dieu pour le provoquer à la colère,

26. J'atteste aujourd'hui le ciel et la terre que vous serez bientôt dispersés loin de la terre que vous devez posséder après avoir passé le Jourdain; vous n'y habiterez pas longtemps, et le Seigneur vous exterminera;

27. Il vous dispersera parmi toutes les nations, et vous ne resterez qu'un petit nombre parmi les nations chez lesquelles le Seigneur vous conduira.

28. Et là vous adorerez des dieux qui ont été faits de main d'homme, de bois et de pierre, qui ne voient pas, n'entendent pas, ne mangent pas, ne sentent pas.

29. Là, lorsque vous chercherez le Seigneur votre Dieu, vous le trouverez, si toutefois vous le cherchez de tout votre cœur et dans toute la contrition de votre âme.

30. Après que toutes les choses qui vous sont prédites vous seront arrivées, vous re-



viendrez de nouveau au Seigneur votre Dieu, et vous obéirez à sa voix.

31. Car le Seigneur votre Dieu est un Dieu miséricordieux ; il ne vous abandonnera point, et ne vous détruira pas entièrement, et il n'oubliera pas l'alliance qu'il a jurée à vos pères.

32. Interrogez les jours qui ont été avant vous, depuis le jour que Dieu a créé l'homme sur la terre, et depuis une extrémité du ciel jusqu'à l'autre, s'il s'est fait une chose semblable, ou si jamais on a ouï

33. Qu'un peuple ait entendu la voix du Seigneur, parlant du milieu du feu, comme vous l'avez entendue, et vous n'êtes pas morts ;

34. S'il est arrivé que Dieu ait fait entrer et sortir pour lui une nation du milieu des nations par des épreuves, des signes et des miracles, par des combats, par sa main puissante et par son bras étendu, par de grandes terreurs, comme le Seigneur votre Dieu a fait pour vous en Égypte, devant vos yeux,

35. Afin que vous sachiez que le Seigneur est Dieu, et qu'il n'y en a point d'autre que lui.

36. Il a fait entendre sa voix du haut du ciel pour vous instruire, et il vous a montré sur la terre un feu terrible, et vous avez ouï ses paroles du milieu des flammes,

37. Parce qu'il a aimé vos pères et choisi leur race après eux ; et il vous a fait sortir de l'Égypte, marchant devant vous en sa puissance.

38. Pour détruire à votre entrée de très grandes nations, plus fortes que vous, pour vous introduire en leur terre, et vous la donner en possession comme vous le voyez en ce jour.

39. Sachez donc aujourd'hui et pensez en votre cœur que le Seigneur est Dieu, et dans

les hauteurs du ciel, et dans les profondeurs de la terre, et qu'il n'en est point d'autre.

40. Gardez ses ordonnances et tous ses commandements que je vous prescris, pour être heureux, vous, et vos enfants après vous, et afin que vous prolongiez vos jours sur la terre que le Seigneur votre Dieu doit vous donner.

41. Alors Moïse sépara trois villes au delà du Jourdain, vers le soleil levant.

42. Pour servir de refuge à celui qui aura tué son prochain sans le vouloir, et sans avoir été son ennemi un ou deux jours auparavant, et afin qu'il puisse se retirer dans l'une de ces villes :

43. Bosor, dans le désert qui est situé dans la plaine, de la tribu de Ruben ; et Ramoth en Galaad, qui est en la tribu de Gad ; et Golan en Basan, qui est en la tribu de Manassa.

44. Telle est la loi que Moïse établit pour les enfants d'Israël ;

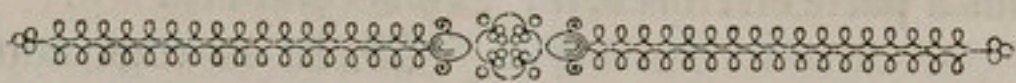
45. Tels sont les témoignages, les cérémonies et les jugements qu'il déclara aux enfants d'Israël, après qu'ils furent sortis d'Égypte,

46. Au delà du Jourdain dans la vallée, en face du temple de Phogor, dans la terre de Séhon, roi des Amorrhéens, qui demeurait en Hésebon, que Moïse frappa ; et les enfants d'Israël, après qu'ils furent sortis d'Égypte,

47. Possédèrent sa terre et la terre d'Og, roi de Basan, et de deux rois des Amorrhéens, qui étaient au delà du Jourdain, vers le soleil levant,

48. Depuis Aroër qui est sur la rive du torrent d'Arnon, jusqu'à la montagne de Sion, qui est Hermon,

49. Toute la plaine au delà du Jourdain vers l'orient, jusqu'à la mer du désert et jusqu'au bas du mont de Phasga.



## CHAPITRE V.



**O**R Moïse appela tout Israël, et lui dit : Écoute, Israël, les cérémonies et les jugements que j'expose aujourd'hui devant toi ; apprends-les et les accomplis.

2. Le Seigneur notre Dieu a fait avec nous une alliance en Horeb.

3. Il n'a point fait cette alliance avec nos pères, mais avec nous, qui sommes ici et qui vivons.



4. Il nous a parlé face à face sur la montagne, du milieu du feu.

5. En ce temps-là j'ai été l'arbitre et le médiateur entre le Seigneur et vous, pour vous annoncer ses paroles : car vous avez craint le feu, et vous n'êtes point montés sur la montagne; et il a dit :

6. Je suis le Seigneur ton Dieu, qui t'ai tiré de la terre d'Égypte, de la maison de servitude.

7. Tu n'auras point de dieux étrangers devant ma face.

8. Tu ne feras point d'image taillée ni de ressemblance de tout ce qui est en haut dans le ciel, ou en bas sur la terre, ou de ce qui est dans les eaux sous la terre.

9. Tu ne les adoreras pas et ne les serviras pas : car je suis le Seigneur ton Dieu, Dieu jaloux, punissant l'iniquité des pères sur les enfants à la troisième et à la quatrième génération de ceux qui me haïssent,

10. Et faisant miséricorde à plusieurs milliers de générations, à ceux qui m'aiment et gardent mes commandements.

11. Tu ne prendras point le nom de ton Dieu en vain; car celui qui prendra son nom en vain ne sera pas impuni.

12. Observe le jour du sabbat pour le sanctifier, ainsi que le Seigneur ton Dieu te l'a commandé.

13. Tu travailleras durant six jours, et tu feras pendant ce temps toutes tes œuvres.

14. Le septième est le jour du sabbat, c'est-à-dire, le repos du Seigneur ton Dieu. Tu ne feras aucune œuvre en ce jour, toi, ton fils ni ta fille, ton serviteur ni ta servante, ni ton bœuf ni ton âne ni ton troupeau, ni l'étranger qui est chez toi, afin que ton serviteur et ta servante se reposent comme toi.

15. Souviens-toi que tu as été esclave en Égypte, et que le Seigneur ton Dieu t'a fait sortir de là par sa main puissante et par son bras étendu; c'est pourquoi il t'a commandé de garder le jour du sabbat.

16. Honore ton père et ta mère, comme le Seigneur te l'a commandé, afin que tu vives long-temps, et que tu sois heureux sur la terre que le Seigneur ton Dieu doit te donner.

17. Tu ne tueras point.

18. Tu ne seras point adultère.

19. Tu ne déroberas point.

20. Tu ne rendras point de faux témoignage contre ton prochain.

21. Tu ne convoiteras pas la femme de ton prochain, ni sa maison, ni son champ, ni son serviteur, ni sa servante, ni son bœuf, ni son âne, ni rien de tout ce qui lui appartient.

22. Ce sont là les paroles que le Seigneur a dites à votre assemblée, sur la montagne, du milieu du feu et de la nuée et des ténèbres, avec une voix forte, n'ajoutant rien de plus, et il les écrivit sur les deux tables de pierre qu'il me donna.

23. Or, lorsque vous entendîtes la voix du milieu des ténèbres, et que vous vîtes la montagne embrasée, vous vous êtes approchés de moi, tous les chefs de vos tribus et les anciens, et vous avez dit :

24. Voilà que le Seigneur notre Dieu nous a montré sa gloire et sa grandeur; nous avons entendu sa voix du milieu du feu, et aujourd'hui nous avons connu que Dieu a parlé à un homme, et l'homme est demeuré vivant.

25. Pourquoi donc mourrons-nous, et pourquoi ce grand feu nous dévorera-t-il? car, si nous entendons de nouveau la voix du Seigneur notre Dieu, nous mourrons.

26. Qu'est toute chair pour entendre la voix du Dieu vivant, parlant du milieu du feu, comme nous l'avons entendue, et pour vivre après?

27. Approchez plutôt, et écoutez tout ce que le Seigneur notre Dieu vous dira, et vous nous le direz, et nous l'entendrons et le ferons.

28. Alors le Seigneur me dit : J'ai ouï la voix des paroles de ce peuple; tout ce qu'ils ont dit est bon.

29. Qui leur donnera un cœur pour me craindre et garder toujours mes commandements, afin qu'ils soient heureux à jamais, eux et leurs enfants?

30. Va, et dis-leur : Retournez en vos tentes.

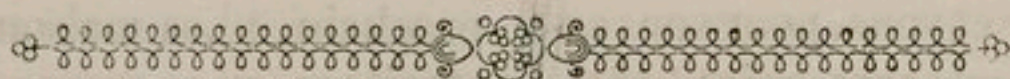
31. Mais, toi, demeure ici avec moi, et je t'apprendrai tous mes commandements et mes cérémonies et mes jugements que tu leur enseigneras, afin qu'ils les accomplissent en la terre que je leur donnerai en possession.

32. Gardez donc et faites ce que le Seigneur votre Dieu vous a commandé. Vous n'irez ni à droite ni à gauche;

33. Mais vous marcherez dans la voie que



le Seigneur votre Dieu vous a prescrite, afin que vous viviez et que vous soyez heureux, et que vos jours soient prolongés dans la terre que vous posséderez.



## CHAPITRE VI.



**V**oici les commandements et les cérémonies et les jugements que le Seigneur votre Dieu m'a commandé de vous enseigner, afin que vous les observiez en la terre dans laquelle vous entrerez et que vous posséderez,

2. Afin que vous craigniez le Seigneur votre Dieu, et que vous gardiez, tous les jours de votre vie, vous, vos fils et les fils de vos fils, tous ses préceptes et les commandements que je vous donne, et que vos jours soient prolongés.

3. Écoute, Israël, et observe avec soin ce que le Seigneur t'a ordonné, afin que tu sois heureux et que tu sois multiplié sur la terre où couleront le lait et le miel, ainsi que le Seigneur Dieu de tes pères te l'a promis.

4. Écoute, Israël : le Seigneur notre Dieu est seul Seigneur.

5. Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de toute ta force.

6. Or ces commandements que je te donne aujourd'hui seront dans ton cœur ;

7. Et tu les rediras à tes enfants, et tu les méditeras assis en ta maison, et marchant dans le chemin, et avant de dormir, et à ton réveil.

8. Et tu les lieras comme un signe dans ta main, et tu les suspendras devant tes yeux,

9. Et tu les écriras sur le seuil de ta maison et sur tes portes.

10. Et quand le Seigneur ton Dieu t'aura fait entrer dans la terre qu'il a juré de donner à tes pères, Abraham, Isaac et Jacob, et qu'il t'aura livré de grandes et de très bonnes villes que tu n'as point édifiées,

11. Et des maisons remplies de richesses, que tu n'as point bâties, et des puits que tu n'as point creusés, des vignes et des oliviers que tu n'as point plantés,

12. Et que tu t'en seras nourri et rassasié,

13. Prends garde d'oublier le Seigneur qui t'a tiré de la terre d'Égypte, de la maison de servitude. Tu craindras le Seigneur ton Dieu, et tu le serviras seul, et tu ne jureras qu'en son nom.

14. Tu n'iras point après les dieux étrangers de tous les peuples qui sont autour de toi,

15. Car le Seigneur ton Dieu, qui est au milieu de toi, est un Dieu jaloux ; de peur que la colère du Seigneur ton Dieu ne s'enflamme contre toi, et qu'il ne te retranche de la terre.

16. Tu ne tenteras point le Seigneur ton Dieu, comme tu l'as tenté au lieu de la tentation.

17. Garde les préceptes du Seigneur ton Dieu, et les témoignages et les cérémonies qu'il t'a commandés,

18. Et fais ce qui est agréable et bon devant les yeux du Seigneur, afin que tu sois heureux, et que tu voies et possèdes cette terre admirable que le Seigneur a juré de donner à tes pères,

19. Après avoir exterminé devant toi tous tes ennemis.

20. Et lorsque ton fils t'interrogera dans la suite, disant : Que signifient ces témoignages, ces cérémonies et ces jugements que le Seigneur notre Dieu nous a donnés ?

21. Tu lui diras : Nous étions esclaves de Pharaon en Égypte, et le Seigneur nous a tirés de l'Égypte par la force de son bras,

22. Et il a fait des prodiges et de grands et terribles miracles en Égypte contre Pharaon et toute sa maison en notre présence ;

23. Et il nous a tirés de là pour nous introduire en cette terre qu'il a juré à nos pères de nous donner.

24. Et le Seigneur nous a ordonné de garder toutes ses lois, et de craindre le Seigneur



notre Dieu, afin que nous soyons heureux tous les jours de notre vie, comme aujourd'hui.

25. Et le Seigneur notre Dieu nous fera mi-

séricordieux, si nous observons et si nous pratiquons devant lui tous ses préceptes, ainsi qu'il nous l'a prescrit.



## CHAPITRE VII.



**L**ORSQUE le Seigneur votre Dieu vous aura introduits en la terre que vous allez posséder, et qu'il aura exterminé plusieurs nations devant vous, les Héthéens, les Gergézéens, les Amorrhéens, les Chananéens, les Phérezéens, les Hévéens et les Jébuséens, sept nations beaucoup plus nombreuses et plus puissantes que vous,

2. Et que le Seigneur votre Dieu vous les aura livrés, vous les frapperez jusqu'à la mort. Vous ne ferez pas d'alliance avec eux, et vous n'aurez pas pitié d'eux.

3. Vous ne vous unirez point à eux par des mariages : Vous ne donnerez point vos filles à leurs fils, et vous n'accepterez point leurs filles pour vos fils,

4. Parce qu'elles persuaderont à vos fils de

ne pas me suivre et de servir des dieux étrangers ; et la fureur du Seigneur s'allumera, et vous exterminera soudain.

5. Que ne faites-vous plutôt ceci ? Renversez leurs autels, et brisez leurs statues, et coupez leurs bois, et brûlez leurs idoles,

6. Parce que vous êtes le peuple consacré au Seigneur. Le Seigneur votre Dieu vous a choisis, afin que vous soyez son peuple entre tous les peuples qui sont sur la terre ;

7. Non que vous l'emportiez par le nombre sur toutes les nations : le Seigneur s'est uni à vous, et vous a choisis, vous qui êtes moins nombreux que tous les peuples,

8. Parce que le Seigneur vous a aimés, et qu'il a gardé le serment qu'il a juré à vos pères, et il vous a tirés de l'Égypte par sa main puissante, et il vous a délivrés de la mai-



son de servitude, et de Pharaon, roi d'Égypte.

9. Et vous saurez que le Seigneur votre Dieu est un Dieu fort et fidèle, gardant alliance et miséricorde à ceux qui l'aiment et à ceux qui gardent ses préceptes jusqu'à mille générations,

10. Et punissant soudain ceux qui le haïssent, en sorte qu'il les perd et ne diffère pas, leur rendant aussitôt ce qu'ils méritent.

11. Gardez donc les préceptes et les cérémonies et les jugements que je vous ordonne aujourd'hui d'observer.

12. Si, après que vous aurez entendu ces jugements, vous les gardez et les accomplissez, le Seigneur votre Dieu gardera avec vous l'alliance et la miséricorde qu'il a jurées à vos pères,

13. Et il vous aimera et vous multipliera, et il bénira vos enfants, et les fruits de votre terre, votre blé et vos vignes, votre huile et vos troupeaux, et les troupeaux de vos brebis, dans la terre qu'il a juré à vos pères de vous donner.

14. Vous serez bénis entre tous les peuples. Il n'y aura point parmi vous de stérile de l'un et de l'autre sexe, dans les hommes, ni dans les troupeaux.

15. Le Seigneur éloignera de vous toute langueur : il ne vous frappera pas, vous, des plaies terribles dont vous savez qu'il frappa l'Égypte, mais tous vos ennemis.

16. Vous exterminerez tous les peuples que le Seigneur votre Dieu doit vous donner ; votre œil ne les épargnera pas, et vous ne servirez point leurs dieux, de peur qu'ils ne soient pour votre ruine.

17. Si vous dites en votre cœur : Ces nations sont plus nombreuses que nous ; comment pourrai-je les détruire ?

18. Ne craignez pas ; mais souvenez-vous de

ce qu'a fait le Seigneur votre Dieu contre Pharaon et tous les Égyptiens,

19. Et de ces grandes plaies que vos yeux ont vues, et de ces prodiges, et de ces miracles, et de cette puissante main et de ce bras étendu pour vous tirer de l'Égypte : ainsi le Seigneur votre Dieu traitera tous les peuples que vous redoutez,

20. Et il enverra contre eux des frelons, jusqu'à ce qu'il ait détruit et perdu tous ceux qui auront fui devant vous et qui auront pu se cacher.

21. Vous ne les craignez point, parce que le Seigneur votre Dieu est au milieu de vous, le Dieu grand et terrible ;

22. Lui-même il consumera ces peuples en votre présence peu à peu. Vous ne pourrez les exterminer tous à la fois, de peur que les animaux de la terre ne se multiplient contre vous.

23. Et le Seigneur votre Dieu vous les livrera, et il les remplira de trouble jusqu'à ce qu'ils soient exterminés.

24. Et il vous livrera leurs rois entre les mains, et vous effacerez leur nom sous le ciel : nul ne pourra vous résister jusqu'à ce que vous les ayez détruits.

25. Vous brûlerez leurs idoles ; vous ne convoiterez ni l'or ni l'argent dont elles sont faites, et vous n'en prendrez rien pour vous, de peur que vous ne vous perdiez, parce qu'elles sont l'abomination du Seigneur votre Dieu.

26. Vous ne porterez rien de l'idole en vos maisons, de peur que vous ne soyez, comme elle, voués à l'anathème : vous la détesterez comme la fange, vous l'aurez en abomination comme tout ce qu'il y a de plus détestable et de plus affreux, parce qu'elle est anathème.



## CHAPITRE VIII.



**A**PLIQUEZ-VOUS à observer avec soin tous les commandements que je vous prescris aujourd'hui, afin que vous puissiez vivre, que vous vous multipliez de plus en

plus, et que vous possédiez la terre où vous allez entrer, et que le Seigneur a juré à vos pères de vous donner.

2. Et vous vous souviendrez de tout le chemin par où le Seigneur votre Dieu vous a con-



duits dans le désert, durant quarante ans, pour vous punir et vous éprouver, et faire connaître ce qui était caché en votre cœur, et si vous garderiez, ou non, ses commandements.

3. Il vous a affligés par la faim, et il vous a donné pour nourriture la manne qui était inconnue à vous et à vos pères, afin de faire voir que l'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu.

4. Les vêtements dont vous étiez couverts ne se sont point usés par la longueur du temps, non plus que votre chaussure, et voici la quarantième année.

5. Pensez donc en vous-mêmes que le Seigneur votre Dieu vous a instruits comme un père enseigne son fils,

6. Afin que vous observiez les commandements du Seigneur votre Dieu, et que vous marchiez dans ses voies, et que vous le craigniez :

7. Car le Seigneur votre Dieu vous introduira dans une terre excellente, dans une terre pleine de ruisseaux, de lacs et de fontaines, où les sources des fleuves jaillissent dans les plaines et sur les montagnes ;

8. Dans une terre de blé, d'orge et de vignes, où naissent les figuiers, les grenadiers, et les oliviers : terre d'huile et de miel,

9. Où vous mangerez du pain sans en manquer jamais, où vous serez dans l'abondance de toutes choses ; où les pierres sont de fer, et les montagnes remplies d'airain ;

10. Afin qu'après avoir mangé et vous être rassasiés, vous bénissiez le Seigneur votre Dieu, qui vous aura donné une si excellente terre.

11. Gardez-vous d'oublier jamais le Seigneur votre Dieu, et de négliger ses préceptes, ses

lois et ses cérémonies, que je vous prescris aujourd'hui,

12. De peur qu'après que vous aurez mangé et que vous vous serez rassasiés, et que vous aurez bâti de superbes maisons, et que vous vous y serez établis,

13. Et que vous aurez eu des troupeaux de bœufs et de brebis, et de l'or et de l'argent, et de toutes choses en abondance,

14. Votre cœur ne s'élève, et que vous ne vous souveniez plus du Seigneur votre Dieu qui vous a tirés de la terre d'Égypte, de la maison de servitude,

15. Et qui a été votre guide dans un désert immense et terrible, où il y avait des serpents qui brûlaient par leur souffle, et des dipsades et des scorpions, et où il n'y avait point d'eau ; et qui a fait jaillir des ruisseaux de la pierre la plus dure ;

16. Qui vous a nourris dans cette solitude de la manne inconnue à vos pères, et qui, après vous avoir punis et éprouvés, a eu enfin pitié de vous,

17. Afin que vous ne disiez point dans votre cœur : C'est par ma propre puissance et par la force de mon bras que j'ai conquis toutes ces choses ;

18. Mais pour que vous vous souveniez que c'est le Seigneur votre Dieu qui vous a donné lui-même toute votre force pour accomplir ainsi l'alliance qu'il a jurée avec vos pères, comme le montre le jour d'aujourd'hui.

19. Mais si, oubliant le Seigneur votre Dieu, vous suivez des dieux étrangers, et que vous les serviez et les adoriez, je vous prédis maintenant que vous périrez tous :

20. Comme les nations que le Seigneur a détruites à votre entrée, ainsi vous périrez si vous désobéissez à la voix du Seigneur votre Dieu.





## CHAPITRE IX.



**E**COUTE, Israël : Tu passeras aujourd'hui le Jourdain, pour posséder des nations plus nombreuses et plus puissantes que toi; de grandes villes, dont les murailles s'élèvent jusqu'au ciel;

2. Un peuple d'une taille haute et surprenante, ces enfants d'Énac, que tu as vus toi-même et que tu as entendus, et à qui aucun homme ne peut résister.

3. Tu sauras donc aujourd'hui que le Seigneur ton Dieu passera lui-même devant toi comme un feu dévorant et consumant, qui les réduira en poudre et les détruira et les exterminera soudain devant ta face, ainsi qu'il a promis,

4. Afin que tu ne dises pas en ton cœur, lorsque le Seigneur ton Dieu les aura détruites devant tes yeux : C'est à cause de ma justice que le Seigneur m'a fait entrer dans cette terre pour la posséder, puisque ces nations ont été détruites à cause de leur impiété.

5. Car ce n'est pas à cause de votre justice, et de l'équité de votre cœur, que vous entrez dans leur terre pour la posséder; mais elles seront détruites à votre entrée, parce qu'elles ont fait le mal, et que le Seigneur voulait accomplir ce qu'il a juré à vos pères, Abraham, Isaac et Jacob.

6. Sachez donc que ce n'est pas à cause de votre justice que le Seigneur votre Dieu vous donnera cette terre excellente, puisque vous êtes au contraire un peuple à la tête dure.

7. Souvenez-vous et n'oubliez pas comment vous avez provoqué la colère du Seigneur votre Dieu dans le désert. Depuis le jour que vous êtes sortis de l'Égypte jusqu'à ce lieu-ci, vous avez toujours murmuré contre le Seigneur :

8. Car vous l'avez provoqué à Horeb, et, irrité, il voulut vous perdre dès-lors,

9. Quand je montai sur la montagne pour recevoir les tables de pierre, les tables de l'alliance que le Seigneur fit avec vous; je de-

meurai sur cette montagne durant quarante jours et quarante nuits, ne mangeant pas de pain et ne buvant point d'eau.

10. Le Seigneur me donna deux tables de pierre écrites du doigt de Dieu, qui contenaient toutes les paroles qu'il vous avait dites du haut de la montagne, du milieu du feu, lorsque tout le peuple était assemblé.

11. Et, lorsque les quarante jours et les quarante nuits furent écoulés, le Seigneur me donna les deux tables de pierre, les tables de l'alliance;

12. Et il me dit : Lève-toi et descends promptement d'ici, parce que ton peuple que tu as tiré de l'Égypte a abandonné aussitôt la voie que tu lui avais montrée; et ils se sont fait une idole qu'ils ont forgée eux-mêmes.

13. Et le Seigneur me dit encore : Je vois que ce peuple a la tête dure.

14. Laisse-moi faire, et je le réduirai en poudre; j'effacerai son nom de dessous le ciel, et je t'établirai sur un autre peuple qui sera plus grand et plus puissant que celui-ci.

15. Et, lorsque je descendais de cette montagne ardente, tenant dans mes deux mains les deux tables de l'alliance,

16. Et que je vis que vous aviez péché contre le Seigneur votre Dieu, et que vous vous étiez fait un dieu de fonte, et que vous aviez abandonné soudain la voie qu'il vous avait montrée,

17. Je jetai de mes mains les tables et les brisai à vos yeux.

18. Et je me prosternai devant le Seigneur comme auparavant, durant quarante jours et quarante nuits, ne mangeant pas de pain et ne buvant point d'eau, à cause de tous les péchés que vous aviez commis contre le Seigneur, et par lesquels vous avez provoqué sa colère;

19. Car j'ai craint l'indignation et la fureur qu'il avait conçue contre vous, voulant vous exterminer; et le Seigneur m'exauça encore cette fois.



20. Il fut aussi violemment irrité contre Aaron, et il voulut le perdre; mais je l'apaisai de même en priant pour lui.

21. Je pris alors votre idole, c'est-à-dire le veau que vous aviez fait; et, l'ayant jeté dans le feu, je le brisai en morceaux, je le réduisis en poudre, et je le précipitai dans le torrent qui descend de la montagne.

22. Au lieu nommé l'Embrasement, au lieu appelé la Tentation, et au lieu nommé les Sépultures de la concupiscence, vous avez provoqué le Seigneur.

23. Et lorsque le Seigneur vous a envoyés de Cadès-Barné, disant, Montez et possédez la terre que je vous ai donnée; vous avez méprisé le commandement du Seigneur votre Dieu, vous n'avez pas cru en lui, et vous n'avez pas voulu écouter sa voix:

24. Mais vous avez toujours été rebelles depuis le jour que j'ai commencé à vous connaître.

25. Et je me prosternai devant le Seigneur

quarante jours et quarante nuits durant lesquels je le conjurai par mes supplications de ne vous point perdre selon sa menace;

26. Et je lui dis, priant: Seigneur mon Dieu, ne perdez point votre peuple, votre héritage, que vous avez racheté par votre grande puissance, et que vous avez tiré de l'Égypte par la force de votre bras.

27. Souvenez-vous de vos serviteurs Abraham, Isaac et Jacob; ne considérez point la dureté de ce peuple, son impiété et son péché,

28. De peur que les habitants de la terre d'où vous nous avez tirés, ne disent: Le Seigneur ne pouvait les faire entrer dans la terre qu'il leur avait promise, et il les haïssait; c'est pourquoi il les a tirés de l'Égypte pour les faire mourir dans le désert.

29. Cependant ils sont votre peuple, votre héritage, que vous avez tiré de l'Égypte par votre grande puissance et par la force de votre bras.



## CHAPITRE X.



**E**n ce temps-là le Seigneur me dit: Taille donc deux tables de pierre comme étaient les premières, et monte vers moi sur la montagne, et tu feras une arche de bois;

2. Et j'écrirai sur ces tables les paroles qui étaient sur celles que tu a brisées auparavant, et tu les placeras dans l'arche.

3. Je fis donc une arche de bois de sétim; et, ayant taillé les deux tables de pierre comme les premières, je montai sur la montagne, les tenant en mes mains.

4. Et le Seigneur écrivit sur ces tables, comme il avait fait sur les premières, les dix commandements qu'il vous fit entendre du haut de la montagne, du milieu du feu, lorsque le peuple était assemblé, et il me les donna,

5. Et, descendu de la montagne, je revins, et je plaçai les tables dans l'arche que j'avais faite, où elles sont demeurées jusqu'aujour-

d'hui, selon que le Seigneur me l'avait commandé.

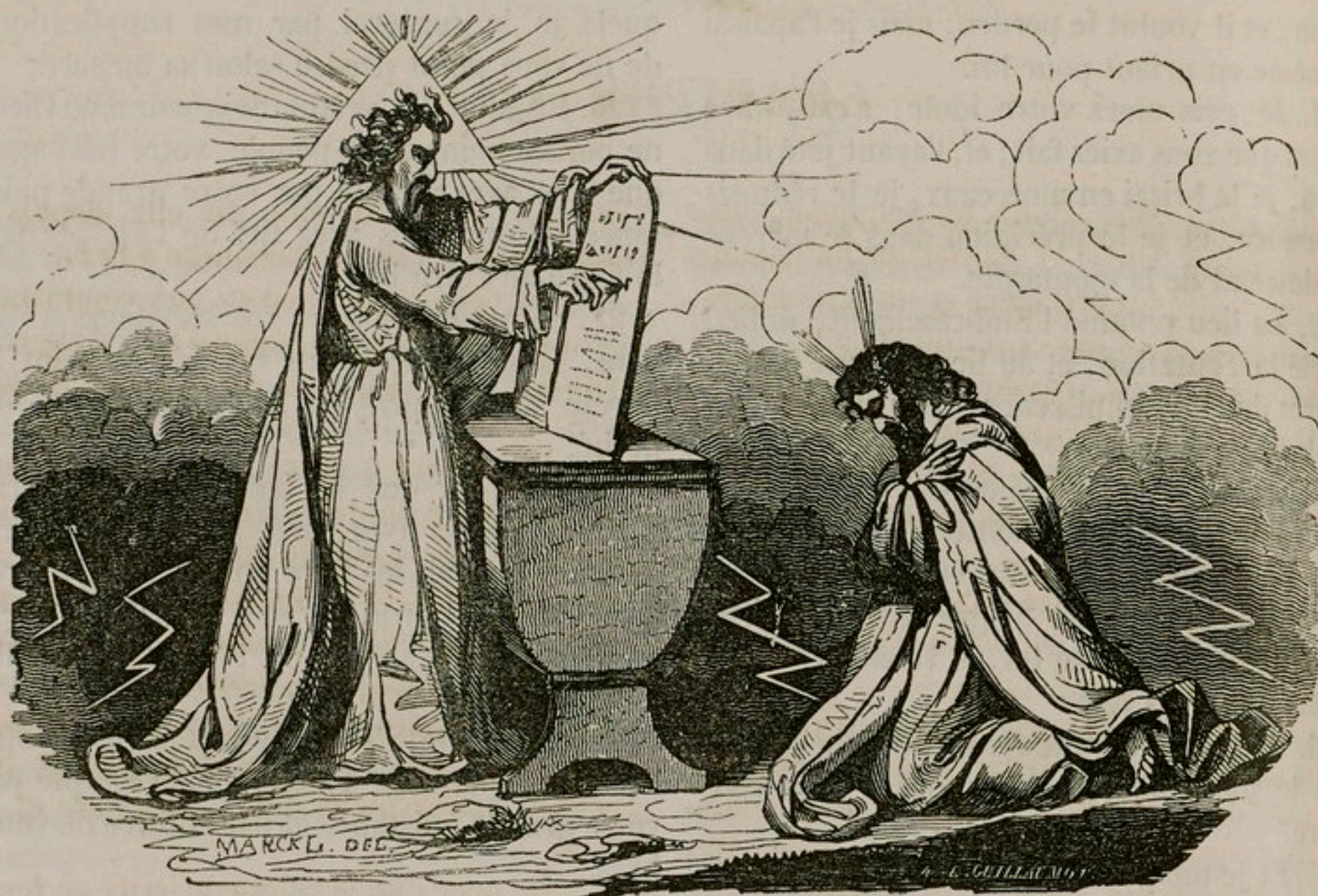
6. Or les enfants d'Israël décampèrent de Béroth, qui appartenait aux enfants de Jacan, et ils allèrent à Mosera, où Aaron est mort et a été enseveli, Éléazar son fils lui ayant succédé dans les fonctions de son sacerdoce.

7. De là ils vinrent à Gadgad, d'où étant partis, ils campèrent à Jétébatha, terre d'eau et de torrents.

8. En ce temps-là le Seigneur sépara la tribu de Lévi, pour porter l'arche d'alliance du Seigneur, et se tenir debout devant lui dans les fonctions de son ministère, et pour donner la bénédiction au peuple en son nom, comme elle fait jusqu'à ce jour.

9. C'est pourquoi Lévi n'est point entré en partage ni en possession avec ses frères, parce que le Seigneur est lui-même son partage, selon que le Seigneur votre Dieu le lui a promis.





10. Et moi je demeurai encore sur la montagne quarante jours et quarante nuits, comme la première fois ; et le Seigneur m'exauça encore, et ne voulut pas vous perdre.

11. Il me dit ensuite : Va, et marche à la tête de ce peuple, afin qu'il entre en possession de la terre que j'ai juré à ses pères de lui donner.

12. Et maintenant, Israël, qu'est-ce que le Seigneur votre Dieu demande de vous, sinon que vous craigniez le Seigneur votre Dieu, et que vous marchiez dans ses voies, et que vous l'aimiez, et que vous serviez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur et de toute votre âme,

13. Et que vous gardiez les commandements et les cérémonies du Seigneur que je vous ai prescrits aujourd'hui, afin que vous soyez heureux ?

14. Vous voyez que le ciel est au Seigneur votre Dieu, et le ciel des cieux, et la terre, et tout ce qui est sur la terre.

15. Et cependant le Seigneur s'est uni à vos pères, et les a aimés, il a choisi leur race après eux, c'est-à-dire vous-mêmes, d'entre toutes les nations, comme il paraît en ce jour.

16. Ayez donc soin de circoncire votre cœur, et ne vous endureissez pas davantage,

17. Parce que le Seigneur votre Dieu est lui-même le Dieu des dieux et le Seigneur des seigneurs, le Dieu grand, puissant et terrible, qui n'a point égard aux personnes ni aux présents ;

18. Qui fait justice à l'orphelin et à la veuve, qui aime l'étranger et lui donne la nourriture et le vêtement.

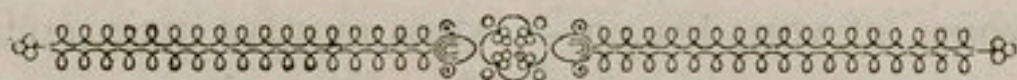
19. Et vous, aimez donc les étrangers, parce que vous avez été vous-mêmes étrangers dans la terre d'Égypte.

20. Vous craindrez le Seigneur votre Dieu, et vous ne servirez que lui seul ; vous lui demeurerez attachés, et vous ne jurerez que par son nom.

21. C'est lui qui est votre gloire et votre Dieu ; c'est lui qui a fait pour vous ces merveilles si grandes et si terribles dont vos yeux ont été témoins.

22. Vos pères n'étaient que soixante-dix lorsqu'ils descendirent en Égypte ; et voilà que maintenant le Seigneur votre Dieu vous a multipliés comme les étoiles du ciel.





## CHAPITRE XI.



**A**IMEZ donc le Seigneur votre Dieu, et gardez en tout temps ses préceptes et ses cérémonies, ses lois et ses jugements.

2. Reconnaissez aujourd'hui ce que vos enfants ignorent, eux qui n'ont pas vu les châtimens du Seigneur votre Dieu, ses merveilles, et sa main puissante, et son bras étendu,

3. Les miracles et les œuvres qu'il a faits au milieu de l'Égypte, sur le roi Pharaon et sur toute la terre,

4. Et sur toute l'armée des Égyptiens, et sur leurs chevaux, et sur leurs chars; et comment les eaux de la mer Rouge les ont couverts lorsqu'ils vous poursuivaient, le Seigneur les ayant exterminés comme on le voit encore aujourd'hui.

5. Souvenez-vous de ce qu'il a fait pour vous dans le désert, jusqu'à ce que vous soyez arrivés en ce lieu;

6. Et de Dathan et d'Abiron, fils d'Éliab, fils de Ruben, que la terre entr'ouverte dévora, eux, leurs maisons et leurs tentes, et tout ce qu'ils possédaient au milieu d'Israël.

7. Vous avez vu de vos yeux toutes ces merveilles que le Seigneur a faites,

8. Afin que vous gardiez tous ses préceptes que je vous prescris aujourd'hui, et que vous puissiez entrer dans la terre que vous devez posséder,

9. Et que vous viviez long-temps en cette terre où coulent des ruisseaux de lait et de miel, que le Seigneur a promise avec serment à vos pères et à leur postérité.

10. Car la terre dans la possession de laquelle vous allez entrer, n'est pas comme la terre d'Égypte d'où vous êtes sortis, où, après qu'on a jeté la semence, on fait venir l'eau par des canaux pour l'arroser, ainsi que dans les jardins :

11. Mais c'est une terre de montagnes et de plaines, qui attend les pluies du ciel;

12. Que le Seigneur votre Dieu a toujours

visitée, et ses yeux sont sur elle, depuis le commencement de l'année jusqu'à la fin.

13. Si donc vous obéissez aux commandemens que je vous fais aujourd'hui, d'aimer le Seigneur votre Dieu, et de le servir de tout votre cœur et de toute votre âme,

14. Il donnera à votre terre les premières et les dernières pluies, afin que vous recueilliez de vos champs le blé, le vin, l'huile,

15. Et l'herbe de la prairie et la récolte des champs, pour nourrir vos troupeaux, et vous-mêmes pour manger et vous rassasier.

16. Prenez garde que votre cœur ne se laisse séduire, et que vous n'abandonniez le Seigneur pour servir des dieux étrangers et les adorer,

17. De peur que le Seigneur irrité ne ferme le ciel et que les pluies ne descendent plus, que la terre ne donne plus ses fruits, et que vous ne soyez retranchés en peu de temps de cette terre admirable que le Seigneur doit vous donner.

18. Gravez mes paroles dans vos cœurs et dans vos esprits, et suspendez-les comme un signe en vos mains, et placez-les devant vos yeux.

19. Apprenez-les à vos enfants, afin qu'ils les méditent; instruisez-les lorsque vous êtes assis en vos maisons ou que vous marchez, et quand vous vous couchez, et quand vous vous levez.

20. Écrivez-les sur le seuil et sur les portes de votre demeure,

21. Afin que vos jours et les jours de vos fils se multiplient en la terre que le Seigneur a juré de donner à vos pères pour la posséder tant que le ciel s'étendra au-dessus de la terre.

22. Car, si vous gardez et accomplissez les commandemens que je vous fais, d'aimer le Seigneur votre Dieu, de marcher dans toutes ses voies et de vous attacher à lui,

23. Le Seigneur exterminera devant vos yeux toutes ces nations qui sont plus grandes



et plus puissantes que vous, et vous les posséderez.

24. Toute terre que votre pied aura foulée sera à vous. Les confins de votre domination seront depuis le désert et depuis le Liban, depuis le grand fleuve d'Euphrate, jusqu'à la mer d'Occident.

25. Nul ne pourra subsister devant vous : le Seigneur votre Dieu répandra l'effroi et la terreur de votre nom sur toute la terre où vous devez mettre le pied, selon qu'il vous l'a promis.

26. Voilà que je mets aujourd'hui en votre présence la bénédiction et la malédiction :

27. La bénédiction, si vous obéissez aux commandements du Seigneur votre Dieu, que je vous prescris aujourd'hui,

28. Et la malédiction, si vous n'obéissez point aux préceptes du Seigneur votre Dieu, et si vous vous détournez de la voie que je

vous montre maintenant, pour marcher après des dieux étrangers que vous ne connaissez pas.

29. Lorsque le Seigneur votre Dieu vous aura fait entrer dans la terre que vous allez habiter, vous publierez la bénédiction sur la montagne de Garizim, et la malédiction sur la montagne d'Hébal,

30. Qui sont au delà du Jourdain, près du chemin qui mène vers l'Occident dans les terres des Chananéens, qui habitent dans les plaines vis-à-vis de Galgala, près d'une vallée qui s'étend et s'avance au loin.

31. Car vous passerez le Jourdain pour posséder la terre que le Seigneur votre Dieu doit vous donner, afin que vous l'ayez et que vous la possédiez.

32. Ayez donc soin d'accomplir les cérémonies et les ordonnances que je vous proposerai aujourd'hui.



## CHAPITRE XII.



**V**oici les préceptes et les ordonnances que vous devez observer dans la terre que le Seigneur, le Dieu de vos pères, doit vous donner, afin que vous la possédiez durant les jours que vous serez sur la terre.

2. Renversez tous les lieux où les nations dont vous posséderez la terre, ont adoré leurs dieux sur les hautes montagnes et sur les collines, et sous les arbres couverts de feuillage.

3. Détruisez leurs autels et brisez leurs statues, brûlez leurs bois sacrés, réduisez en poudre leurs idoles, et effacez de tous ces lieux la mémoire de leur nom.

4. Vous ne ferez pas ainsi envers le Seigneur votre Dieu :

5. Mais vous viendrez au lieu que le Seigneur votre Dieu aura choisi entre toutes vos tribus, pour y établir son nom et pour y habiter ;

6. Et vous offrirez en ce lieu vos holocaustes et vos victimes, et les dîmes et les prémices des ouvrages de vos mains, et vos vœux et vos dons, les premiers-nés de vos bœufs et de vos brebis ;

7. Et vous mangerez là en présence du Seigneur votre Dieu, et vous vous réjouirez, vous et votre maison, en toutes les œuvres de vos mains que le Seigneur votre Dieu aura bénies pour vous.

8. Vous ne ferez point là ce que nous faisons ici aujourd'hui, chacun ce qui paraît juste à ses yeux :

9. Car vous n'êtes point venus jusqu'à ce jour dans le repos et l'héritage que le Seigneur votre Dieu doit vous donner.

10. Vous passerez le Jourdain, et vous habiterez dans la terre que le Seigneur votre Dieu vous donnera, afin que vous y soyez en repos malgré tous les ennemis qui vous environnent, et que vous y habitiez sans aucune crainte.

11. Dans le lieu que le Seigneur votre Dieu aura choisi pour y établir son nom, là vous apporterez tout ce que je vous prescris, vos holocaustes, et vos hosties, et vos dîmes, et les prémices des ouvrages de vos mains, et tout ce qu'il y a de meilleur dans les dons que vous vouerez au Seigneur :



12. Là vous célébrerez des festins devant le Seigneur votre Dieu, vous et vos filles, et vos serviteurs et vos servantes, et les Lévites qui demeurent dans vos villes : car ils n'ont point d'autre part et d'autre possession parmi vous.

13. Prenez bien garde de ne point offrir vos holocaustes dans tous les lieux que vous verrez,

14. Mais dans celui que le Seigneur aura choisi en l'une de vos tribus; et vous ferez tout ce que je vous ordonne.

15. Si vous voulez manger, et qu'il vous plaise de vous nourrir de chair, tuez des animaux, et mangez selon la bénédiction que le Seigneur votre Dieu vous aura donnée dans vos villes : que ces bêtes soient impures, c'est-à-dire qu'elles aient quelque tache et quelque infirmité, ou qu'elles soient pures, c'est-à-dire entières et sans tache, comme il est permis de les offrir à Dieu, mangez-en comme du chevreuil et du cerf.

16. Abstenez-vous seulement de manger du sang, que vous répandrez sur la terre comme de l'eau.

17. Vous ne pourrez manger dans vos villes la dime du blé et de votre vin et de votre huile, ni les premiers-nés des bœufs et des autres troupeaux, ni rien de ce que vous aurez voué et que vous voudrez de vous-mêmes offrir, ni les prémices de vos mains :

18. Mais vous les mangerez devant le Seigneur votre Dieu dans le lieu que le Seigneur votre Dieu aura choisi, vous, votre fils et votre fille, votre serviteur et votre servante, et les Lévites qui demeurent dans vos villes, et vous vous réjouirez et vous vous nourrirez devant le Seigneur votre Dieu du fruit de tous les travaux de vos mains.

19. Prenez bien garde de ne pas abandonner les Lévites durant tout le temps que vous serez sur la terre.

20. Quand le Seigneur votre Dieu aura étendu vos limites selon qu'il vous l'a promis, et que vous désirerez manger de la chair des animaux,

21. Si le lieu que le Seigneur votre Dieu

aura choisi pour y établir son nom est éloigné, vous tuerez des bœufs et des brebis que vous aurez, selon que je vous l'ai ordonné, et vous en mangerez dans vos villes comme vous le voudrez.

22. Comme vous mangez la chair du chevreuil et du cerf, ainsi vous la mangerez, et le pur et l'impur en mangeront également.

23. Gardez-vous seulement de manger leur sang; car leur sang est leur vie, et vous ne devez pas manger avec leur chair ce qui est leur vie :

24. Mais vous répandrez ce sang sur la terre comme de l'eau,

25. Afin que vous soyez heureux, vous et vos enfants après vous, quand vous aurez fait ce qui est agréable aux yeux du Seigneur.

26. Ce que vous aurez consacré et voué au Seigneur, vous le prendrez, et vous viendrez au lieu que le Seigneur aura choisi;

27. Et vous présenterez en oblation la chair et le sang sur l'autel du Seigneur votre Dieu, vous répandrez le sang des hosties autour de l'autel, et vous en mangerez la chair.

28. Observez et écoutez toutes les choses que je vous ordonne, afin que vous soyez heureux pour jamais, vous et vos enfants après vous, lorsque vous aurez fait ce qui est agréable aux yeux du Seigneur votre Dieu.

29. Quand le Seigneur votre Dieu aura exterminé devant votre face les nations que vous allez posséder, et que vous habiterez dans leurs terres,

30. Gardez-vous d'imiter ces nations, après qu'elles auront été détruites à votre entrée, et de rechercher leurs cérémonies, disant : Comme ces nations ont honoré leurs dieux, ainsi je les honorerai.

31. Vous ne ferez rien de semblable pour le Seigneur votre Dieu; car toutes les abominations que le Seigneur abhorre, elles les ont faites, offrant leurs fils et leurs filles, et les brûlant dans les flammes.

32. Faites seulement en l'honneur du Seigneur ce que je vous ordonne; n'ajoutez ni ne diminuez rien.





## CHAPITRE XIII.



**S**'IL s'élève au milieu de vous un prophète, ou quelqu'un qui dise qu'il a eu une vision, et qui prédise un prodige et une merveille,

2. Et que ce qu'il ait annoncé arrive, et qu'il vous dise : Allons, et suivons des dieux étrangers que vous ignorez, et servons-les ;

3. Vous n'écoutez point les paroles de ce prophète ou de ce songeur, parce que le Seigneur votre Dieu vous éprouve, afin qu'il paraisse si vous l'aimez, ou non, de tout votre cœur et de toute votre âme.

4. Suivez le Seigneur votre Dieu et craignez-le, gardez ses commandements et écoutez sa voix, servez-le et attachez-vous à lui seul.

5. Mais que ce prophète ou cet inventeur de songes soit puni de mort, parce qu'il vous a parlé pour vous détourner du Seigneur votre Dieu qui vous a tirés de l'Égypte et qui vous a rachetés de la maison de servitude ; parce qu'il vous a parlé pour vous écarter de la voie

que le Seigneur votre Dieu vous a prescrite ; vous ôterez ainsi le mal du milieu de vous.

6. Si votre frère, le fils de votre mère, ou votre fils ou votre fille, ou votre femme qui repose sur votre sein, ou votre ami que vous aimez comme votre vie, vous dit en secret : Allons, et servons les dieux étrangers que vous ignoriez vous et vos pères,

7. Les dieux de toutes les nations qui nous entourent de près ou de loin, d'une extrémité de la terre à l'autre ;

8. Ne vous laissez point aller à ses discours, et n'y prêtez point l'oreille, et ne vous laissez pas émouvoir jusqu'à l'épargner ou le cacher,

9. Mais tuez-le aussitôt ; que votre main soit d'abord sur lui, et qu'après tout le peuple le frappe.

10. Il périra accablé de pierres, parce qu'il a voulu vous arracher du culte du Seigneur votre Dieu qui vous a tirés de l'Égypte, de la maison de servitude ;



11. Afin que tout Israël entende et craigne, et que nul n'ose plus désormais entreprendre rien de semblable.

12. Si, dans quelque une des villes que le Seigneur votre Dieu vous donnera à habiter, vous entendez quelques hommes disant :

13. Des enfants de Bélial sont sortis du milieu de vous, et ont perverti les habitants de leur ville, et leur ont dit : Allons, et servons les dieux étrangers qui vous sont inconnus ;

14. Recherchez avec soin la vérité ; et après l'avoir connue, si vous trouvez que ce qu'on vous a dit soit certain, et que cette abomination ait été commise,

15. Vous frapperez aussitôt les habitants de cette ville du tranchant du glaive, et vous la

détruirez avec tout ce qui s'y trouve, jusqu'aux animaux ;

16. Et vous amasserez au milieu des places tous les meubles qui y sont, et vous les brûlerez avec la ville, consumant tout en l'honneur du Seigneur votre Dieu, en sorte que cette ville demeure éternellement ensevelie sous ses ruines, et elles ne seront jamais relevées ;

17. Et rien de cet anathème ne s'attachera à vos mains, afin que le Seigneur détourne de vous sa colère, qu'il ait pitié de vous, et vous multiplie, comme il l'a juré à vos pères,

18. Tant que vous écouterez la voix du Seigneur votre Dieu, observant toutes les lois que je vous prescris aujourd'hui, afin que vous fassiez ce qui est agréable en présence du Seigneur votre Dieu.



## CHAPITRE XIV.



**M**ONTREZ-VOUS les enfants du Seigneur votre Dieu : ne vous faites point d'incisions, et ne vous rasez point la tête pour pleurer les morts,

2. Parce que vous êtes un peuple consacré au Seigneur votre Dieu, et qu'il vous a choisis de toutes les nations qui sont sur la terre, afin que vous fussiez particulièrement son peuple.

3. Ne mangez point ce qui est impur.

4. Voici les animaux dont vous devez manger : le bœuf, et la brebis, et le chevreau,

5. Le cerf, la chèvre sauvage, le buffle, l'ognagre, le chevreuil, l'oryx, la girafe.

6. Vous mangerez de tous les animaux qui ont la corne fendue en deux et qui ruminent ;

7. Mais vous ne devez point manger de ceux qui ruminent et dont la corne n'est point fendue, comme du chameau, du lièvre, du chérogrylle : ces animaux, parce qu'ils ruminent et n'ont point la corne fendue, seront impurs à vos yeux.

8. Le pourceau aussi, parce qu'il a la corne fendue et ne rumine point, sera impur : vous ne mangerez point de la chair de ces animaux,

et vous n'y toucherez pas lorsqu'ils seront morts.

9. Entre tous les animaux qui vivent dans les eaux, vous mangerez de ceux qui ont des nageoires et des écailles.

10. Vous ne mangerez point de ceux qui n'ont point de nageoires ni d'écailles, parce qu'ils sont impurs.

11. Mangez de tous les oiseaux qui sont purs :

12. Mais ne mangez point de ceux qui sont impurs, l'aigle, le griffon, l'aigle de mer,

13. L'ixion, le vautour, et le milan, chacun selon son espèce ;

14. Le corbeau, et tout ce qui est de la même espèce ;

15. L'autruche, la chouette, le larus et l'épervier, et tout ce qui est de la même espèce ;

16. Le héron, le cygne, l'ibis,

17. Le plongeon, le porphyriion, le hibou,

18. L'onocrotalus et le charadrius, chacun selon son espèce ; la huppe et la chauve-souris.

19. Tout ce qui rampe sur la terre et qui a des ailes, sera impur ; on n'en mangera point.



20. Mangez de tout ce qui est pur.

21. Ne mangez d'aucune bête qui sera morte d'elle-même, mais donnez-la ou vendez-la à l'étranger qui est dans l'enceinte de vos murailles, afin qu'il en mange; parce que, vous, vous êtes le peuple saint du Seigneur votre Dieu. Vous ne ferez point cuire le chevreau dans le lait de sa mère.

22. Vous séparerez chaque année le dixième de tous vos fruits qui naissent de la terre;

23. Et vous mangerez en la présence du Seigneur votre Dieu, au lieu qu'il aura choisi, afin que son nom y soit invoqué; la dixième partie de votre blé, de votre vin et de votre huile, et les premiers-nés de vos bœufs et de vos brebis, afin que vous appreniez à craindre le Seigneur votre Dieu en tout temps.

24. Mais, lorsque le chemin sera trop long jusqu'au lieu que le Seigneur votre Dieu aura choisi, et que, le Seigneur votre Dieu vous ayant bénis, vous ne pourrez lui apporter toutes ces choses,

25. Vous vendrez tout, et vous en apporterez l'argent en votre main, et irez jusqu'au lieu que le Seigneur votre Dieu aura choisi;

26. Vous achèterez avec cet argent tout ce que vous voudrez, des bœufs, des brebis, du vin, du cidre, et tout ce que vous désirerez, et vous en mangerez devant le Seigneur votre Dieu, vous réjouissant, vous et votre famille,

27. Avec le Lévite qui est dans l'enceinte de vos murailles: gardez-vous de l'abandonner, parce qu'il n'a point d'autre part dans la terre que vous possédez.

28. Tous les trois ans vous séparerez encore une autre dîme de tout ce qui vous sera venu en ce temps, et vous la réserverez dans vos maisons;

29. Et le Lévite qui n'a point d'autre part dans la terre que vous possédez, l'orphelin et la veuve qui sont dans vos villes, viendront, et ils mangeront et se rassasieront, afin que le Seigneur votre Dieu vous bénisse dans tous les travaux de vos mains.



## CHAPITRE XV.



La septième année sera l'année de la rémission;

2. Elle sera célébrée de cette manière: Un homme à qui il sera dû quelque chose par son ami ou son prochain et son frère, ne pourra rien redemander, parce que c'est l'année de la rémission du Seigneur.

3. Vous exigerez une dette de l'étranger et de celui qui est venu habiter parmi vous: mais vous n'aurez pas le pouvoir de la redemander à vos citoyens et vos proches;

4. Et il n'y aura parmi vous aucun pauvre ni aucun mendiant, afin que le Seigneur votre Dieu vous bénisse dans la terre qu'il doit vous donner à posséder.

5. Si toutefois vous écoutez la voix du Seigneur votre Dieu, et que vous observiez ce qu'il vous a commandé et ce que je vous prescris aujourd'hui il vous bénira comme il l'a promis.

6. Vous prêterez à un grand nombre de peu-

ples, et vous n'emprunterez rien vous-mêmes de personne; vous dominerez sur plusieurs nations, et nul ne vous dominera.

7. Si, dans la terre que le Seigneur votre Dieu doit vous donner, un de vos frères qui demeurera en votre ville, tombe dans la pauvreté, vous n'endurcirez point votre cœur, et vous ne fermerez point votre main;

8. Mais vous l'ouvrirez au pauvre, et vous lui prêterez ce dont vous verrez qu'il aura besoin.

9. Gardez-vous de vous laisser surprendre à cette pensée impie, et de dire dans votre cœur: La septième année, qui est l'année de la rémission, approche; et de détourner ainsi les yeux de votre frère qui est pauvre, sans vouloir lui prêter ce qu'il vous demande, de peur qu'il ne crie contre vous au Seigneur, et que cela ne vous soit imputé à péché.

10. Mais vous lui donnerez, et votre cœur ne sera point mauvais en soulageant sa misère,





afin que le Seigneur votre Dieu vous bénisse en tout temps et dans toutes les choses que vous entreprendrez.

11. Les pauvres ne manqueront pas dans la terre de votre habitation : c'est pourquoi je vous ordonne d'ouvrir votre main à votre frère pauvre et sans secours, qui demeure avec vous dans votre terre.

12. Lorsque votre frère hébreu ou votre sœur de même origine vous auront été vendus, et qu'ils vous auront servi six ans, vous les renverrez libres en la septième année,

13. Et vous ne laisserez point aller les mains vides celui à qui vous donnerez la liberté ;

14. Mais vous lui donnerez pour subsister un secours de vos troupeaux, de votre grain et de votre pressoir, comme des biens que vous avez reçus de la bénédiction du Seigneur votre Dieu.

15. Souvenez-vous que vous avez été esclaves en la terre d'Égypte, et que le Seigneur votre Dieu vous a délivrés, et c'est pourquoi maintenant je vous ordonne ceci :

16. Si votre serviteur vous dit qu'il ne veut pas sortir, parce qu'il vous aime, vous

et votre maison, et qu'il préfère être à vous,

17. Vous prendrez un fer aigu, et vous lui percerez l'oreille à la porte de votre maison, et il vous servira pour jamais. Vous ferez de même pour votre servante.

18. Ne détournez pas d'eux vos regards après que vous les aurez renvoyés libres, puisqu'ils vous ont servis durant six ans, comme vous aurait servis un mercenaire ; afin que le Seigneur votre Dieu vous bénisse dans toutes les choses que vous ferez.

19. Vous consacrerez au Seigneur votre Dieu tous les mâles d'entre les premiers-nés de vos bœufs et de vos brebis. Vous ne labourerez point avec le premier-né du bœuf, et vous ne tondrez point les premiers-nés de vos brebis :

20. Vous les mangerez chaque année, vous et votre maison, en la présence du Seigneur votre Dieu, au lieu que le Seigneur aura choisi.

21. Et si le premier-né a une tache, s'il est boiteux ou aveugle, s'il est difforme ou infirme, il ne sera point immolé au Seigneur votre Dieu ;

22. Mais vous le mangerez dans l'enceinte



des murailles de votre ville : le pur et l'impur en mangeront également, comme du chevreuil et du cerf.

23. Vous prendrez garde seulement de ne pas manger leur sang ; mais vous le répandrez sur la terre comme de l'eau.



## CHAPITRE XVI.



**O**BSERVEZ le mois des nouveaux fruits et le commencement du printemps, célébrant la Pâque en l'honneur du Seigneur votre Dieu, parce qu'en ce mois le Seigneur votre Dieu vous a tirés de l'Égypte durant la nuit.

2. Et vous immolerez la Pâque au Seigneur votre Dieu, lui sacrifiant des brebis et des bœufs, dans le lieu que le Seigneur votre Dieu aura choisi pour y établir sa gloire.

3. Vous ne mangerez point alors de pain fermenté : durant sept jours vous mangerez du pain sans levain, parce que vous êtes sortis d'Égypte dans la crainte, afin que vous vous souveniez du jour de votre sortie d'Égypte tous les jours de votre vie.

4. Il ne paraîtra pas de levain dans toute l'étendue de votre terre durant sept jours, et il ne restera rien de la chair de la victime immolée le soir du premier jour jusqu'au matin.

5. Vous ne pourrez pas immoler la Pâque dans toutes les villes que le Seigneur votre Dieu doit vous donner,

6. Mais dans le lieu que le Seigneur votre Dieu aura choisi pour y établir son nom ; et vous immolerez la Pâque le soir au coucher du soleil, temps où vous êtes sortis de l'Égypte ;

7. Et vous ferez cuire la victime, et vous la mangerez au lieu que le Seigneur votre Dieu aura choisi ; et, vous levant dès le matin, vous irez dans vos tabernacles.

8. Durant six jours, vous mangerez des pains sans levain ; et le septième jour vous ne ferez pas d'œuvre de mercenaire, parce que ce sera le jour de l'assemblée du Seigneur votre Dieu.

9. Vous compterez sept semaines depuis le jour que vous aurez mis la faucille dans la moisson,

10. Et vous célébrerez la fête des semaines

du Seigneur votre Dieu par l'oblation volontaire du travail de vos mains, que vous offrirez selon la bénédiction du Seigneur votre Dieu ;

11. Et vous ferez devant le Seigneur votre Dieu des festins de réjouissance, vous, votre fils et votre fille, votre serviteur et votre servante, et le Lévite qui est dans vos murs, l'étranger, et l'orphelin et la veuve qui demeurent avec vous dans le lieu que le Seigneur votre Dieu aura choisi pour établir son nom ;

12. Et vous vous souviendrez que vous avez été esclaves en Égypte, et vous garderez et vous ferez ce qui vous a été ordonné.

13. Vous célébrerez aussi la solennité des tabernacles durant sept jours, lorsque vous aurez recueilli de l'aire et du pressoir les fruits de vos champs ;

14. Et vous ferez des festins de réjouissance en cette solennité, vous, votre fils et votre fille, et votre serviteur et votre servante, et le Lévite et l'étranger, l'orphelin et la veuve qui sont dans vos villes.

15. Vous célébrerez cette fête durant sept jours en l'honneur du Seigneur votre Dieu, dans le lieu que le Seigneur aura choisi ; et le Seigneur votre Dieu vous bénira dans tous les fruits de vos champs et dans tout le travail de vos mains, et vous serez dans la joie.

16. Trois fois dans l'année, tous vos enfants mâles paraîtront en présence du Seigneur votre Dieu, dans le lieu qu'il aura choisi : en la solennité des pains sans levain, en la solennité des semaines, et en la solennité des tabernacles. Ils ne paraîtront pas les mains vides devant le Seigneur ;

17. Mais chacun offrira selon ce qu'il aura, et d'après la bénédiction que le Seigneur son Dieu aura répandue sur lui.





18. Vous établirez des juges et des magistrats à toutes les portes des villes que le Seigneur votre Dieu vous aura données, en chacune de vos tribus, afin qu'ils jugent le peuple par un juste jugement,

19. Et qu'ils ne se détournent en rien de la justice. Vous ne ferez point acception des personnes, et vous ne recevrez point de présent, parce que les présents aveuglent les yeux des sages, et changent les paroles des justes.

20. Vous rechercherez justement ce qui est juste, afin que vous viviez et que vous possédiez la terre que le Seigneur votre Dieu vous aura donnée.

21. Vous ne planterez point de bois, ni aucun arbre, près de l'autel du Seigneur votre Dieu.

22. Vous ne vous ferez et vous n'élèverez point de statues, parce que le Seigneur votre Dieu hait toutes ces choses.



## CHAPITRE XVII.



**V**ous n'immolerez pas au Seigneur votre Dieu une brebis ni un bœuf en qui soit quelque tache ou quelque défaut, parce que c'est une abomination devant le Seigneur votre Dieu.

2. Lorsqu'on aura trouvé parmi vous, dans une des villes que le Seigneur votre Dieu vous donnera, un homme ou une femme qui font le

mal devant le Seigneur votre Dieu, et qui transgressent son alliance ;

3. Servant les dieux étrangers et les adorant, le soleil et la lune, et toutes les étoiles du ciel, ce que je ne vous ai point ordonné ;

4. Et que cela vous aura été déclaré, et qu'après l'avoir appris vous vous en serez informé exactement, et que vous aurez trouvé



que la chose est vraie et que cette abomination a été faite en Israël ;

5. Vous amènerez l'homme ou la femme qui ont commis ce crime abominable, aux portes de votre ville, et ils seront lapidés.

6. Celui qui, d'après la déposition de deux ou trois témoins, sera condamné, périra, et nul ne mourra sur le témoignage d'un seul.

7. Les témoins lui jetteront les premières pierres, et, après, le reste du peuple le lapidera, afin que vous ôtiez le mal du milieu de vous.

8. Lorsqu'il sera difficile de juger et de discerner entre le sang et le sang, entre une cause et une cause, entre la lèpre et la lèpre, et que vous verrez aux portes de votre ville les avis des juges partagés, levez-vous, et montez vers le lieu que le Seigneur votre Dieu aura choisi ;

9. Et vous viendrez vers les prêtres de la race de Lévi, et vers le juge qui aura été établi en ce temps-là : vous les interrogerez, et ils vous découvriront la vérité du jugement.

10. Et vous ferez ce qu'auront dit ceux qui président au lieu que le Seigneur aura choisi, et tout ce qu'ils vous auront enseigné,

11. Selon la loi ; et vous suivrez leurs avis, ne vous détournant ni à droite ni à gauche.

12. Mais celui qui s'enorgueillira, ne voulant point obéir au commandement du prêtre qui en ce temps-là sera le ministre du Seigneur votre Dieu, non plus qu'à la sentence du juge, cet homme-là mourra, et vous ôterez le mal du milieu d'Israël ;

13. Et tout le peuple entendant ce jugement craindra, et nul désormais ne s'élèvera dans son orgueil.

14. Quand vous serez entrés dans la terre que le Seigneur votre Dieu vous donnera, que vous la posséderez, et que vous habiterez en elle, si vous dites : J'établirai sur moi un roi comme toutes les nations qui nous environnent ;

15. Vous prendrez celui que le Seigneur votre Dieu aura choisi du nombre de vos frères. Vous ne pourrez recevoir pour roi un homme d'une autre nation et qui ne soit pas votre frère.

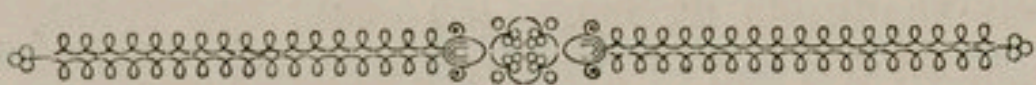
16. Et, lorsqu'il aura été établi roi, il ne multipliera point pour lui les chevaux, il ne ramènera point le peuple en Égypte, se confiant à la force de sa cavalerie, puisque le Seigneur vous a commandé de ne retourner jamais par la même voie.

17. Il n'aura point une multitude de femmes qui séduisent son esprit, ni des sommes immenses d'or et d'argent.

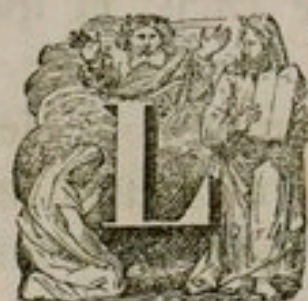
18. Mais, après qu'il sera assis sur le trône, il écrira pour lui dans un livre ce Deutéronome et cette loi du Seigneur d'après une copie des prêtres de la tribu de Lévi ;

19. Il l'aura avec lui, et il le lira tous les jours de sa vie, pour apprendre à craindre le Seigneur son Dieu, et à garder les paroles et les cérémonies qui sont prescrites dans sa loi.

20. Que son cœur ne s'élève point d'orgueil au-dessus de ses frères, et qu'il ne se détourne ni à droite ni à gauche, afin qu'il règne longtemps lui et ses fils sur Israël.



## CHAPITRE XVIII.



LES prêtres, les Lévités, ni aucun de ceux qui sont dans la même tribu, n'auront point de part à l'héritage avec le reste d'Israël, parce qu'ils mangeront des sacrifices du Seigneur et de ses oblations ;

2. Et il ne prendront rien autre chose de la

possession de leurs frères, car le Seigneur est lui-même leur héritage, comme il le leur a dit.

3. Voici le droit des prêtres sur le peuple et sur ceux qui offrent des victimes : soit qu'ils immolent un bœuf, ou une brebis, ils donneront au prêtre l'épaule et la poitrine ;

4. Les prémices du froment, du vin et de



l'huile, et une partie des toisons lorsqu'ils feront tondre leurs brebis :

5. Car le Seigneur votre Dieu les a choisis d'entre toutes vos tribus, afin qu'ils assistent devant le Seigneur, et qu'ils servent à la gloire du Seigneur, eux et leurs enfants à jamais.

6. Si un Lévite sort d'une de vos villes répandues dans tout Israël, et du lieu où il habite, et qu'il veuille venir au lieu que le Seigneur aura choisi ;

7. Il servira au nom du Seigneur votre Dieu, comme tous les Lévites ses frères qui assisteront en ce temps-là devant le Seigneur.

8. Il recevra la même part de nourriture que les autres, outre la part qui lui est acquise dans sa ville par la succession paternelle.

9. Lorsque vous serez entrés dans la terre que le Seigneur votre Dieu vous donnera, prenez garde de vouloir imiter les abominations de ces peuples ;

10. Et qu'il se trouve personne parmi vous qui purifie son fils ou sa fille en les faisant passer par le feu, ou qui consulte les devins, ou qui observe les songes et les augures, ou qui se livre aux maléfices,

11. Aux sortilèges et aux enchantements, ou qui consulte les pythonisses, ou qui se mêle de deviner, ou qui demande aux morts la vérité :

12. Car le Seigneur a tout cela en abomination, et, à cause de ces crimes, il détruira ces peuples à votre entrée.

13. Vous serez parfaits et sans tache devant le Seigneur votre Dieu.

14. Ces nations, dont vous posséderez la terre, écoutent les augures et les devins ;

mais vous avez été instruits autrement par le Seigneur votre Dieu.

15. Le Seigneur votre Dieu vous suscitera de votre nation et d'entre vos frères un **PROPHÈTE** comme moi ; vous l'écouteriez,

16. Selon que vous avez demandé au Seigneur votre Dieu en Horeb, quand tout le peuple fut assemblé, et que vous avez dit : Que je n'entende plus désormais la voix du Seigneur mon Dieu, et que je ne voie plus ce feu terrible, de peur que je ne meure.

17. Et le Seigneur me dit : Tous ont bien parlé.

18. Je leur susciterai du milieu de leurs frères un prophète semblable à toi, et je mettrai mes paroles dans sa bouche, et il leur dira tout ce que je lui ordonnerai <sup>1</sup>.

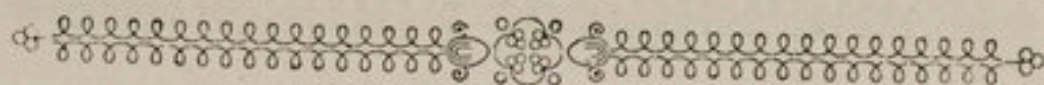
19. Et celui qui ne voudra pas entendre les paroles qu'il dira en mon nom, moi-même j'en poursuivrai la vengeance.

20. Mais, si un prophète corrompu par son orgueil veut parler en mon nom, et dire des choses que je ne lui ai point ordonnées, ou au nom des dieux étrangers, il sera puni de mort.

21. Que si vous dites secrètement en vous-mêmes : Comment puis-je comprendre une parole que le Seigneur n'a point dite ?

22. Voici le signe que vous aurez : Si ce qu'a prédit ce prophète au nom du Seigneur n'arrive point, ce n'est point le Seigneur qui lui aura parlé, mais ce prophète l'a inventé par orgueil ; et c'est pourquoi vous ne le craignez pas.

<sup>1</sup> Les Juifs, du temps de Jésus-Christ, ne doutaient pas que ce ne fût du Messie que Moïse parle ici. Saint Pierre l'explique ainsi dans le premier discours qu'il fit dans le Temple.



## CHAPITRE XIX.



**Q**UAND le Seigneur votre Dieu aura exterminé les peuples dont il doit vous donner la terre, et que vous la posséderez, et que vous demeurerez dans les villes et dans les maisons,

2. Vous séparerez trois villes au milieu de la terre que le Seigneur votre Dieu vous donnera en possession,

3. Aplanissant soigneusement les voies ; et vous partagerez en trois parties égales toute l'étendue de votre terre, afin que celui qui s'enfuira à cause d'un meurtre, ait un lieu voisin où il puisse se réfugier.

4. Voici la loi sur l'homicide fugitif à qui l'on devra conserver la vie : Si quelqu'un a frappé son prochain sans le savoir, et qu'il soit prouvé qu'il n'avait aucune



haine contre lui quelques jours auparavant,

5. Mais qu'il était allé avec lui en une forêt seulement pour couper du bois, et qu'en coupant du bois sa hache est échappée de ses mains, et que le fer sortant du manche a frappé son ami et l'a tué, il se retirera dans l'une de ces trois villes, et il vivra;

6. De peur que le plus proche parent de celui dont le sang a été répandu, emporté par sa douleur, ne le poursuive, et ne l'atteigne si le chemin est trop long, et ne tue celui qui ne mérite pas la mort, parce qu'il ne paraît pas qu'il ait eu auparavant de la haine contre celui qui a péri.

7. C'est pourquoi je vous ordonne de placer ces trois villes à une égale distance de l'une à l'autre.

8. Mais, lorsque le Seigneur votre Dieu aura étendu vos limites, comme il l'a promis à vos pères, et qu'il vous aura donné toute la terre qu'il leur a réservée

9. (Si vous gardez cependant ses ordonnances, et que vous fassiez ce que je vous prescris aujourd'hui qui est d'aimer le Seigneur votre Dieu et de marcher dans ses voies en tout temps), vous ajouterez trois autres villes à ces premières, et vous en doublerez ainsi le nombre,

10. Afin que le sang innocent ne soit pas répandu au milieu de la terre que le Seigneur votre Dieu vous donnera à posséder, et que vous ne soyez pas vous-mêmes coupables du sang.

11. Mais si quelqu'un, haïssant son prochain, a tendu des pièges à sa vie, et que, se

levant, il le frappe et le tue, et s'enfuit dans l'une de ces villes,

12. Les anciens de cette ville enverront, le tireront du lieu de refuge, et le livreront entre les mains du parent de celui dont le sang aura été répandu, et il mourra.

13. Vous n'aurez pas pitié de lui, et vous ôterez du milieu d'Israël le sang coupable, afin que le bien soit sur vous.

14. Vous n'enlèverez ni ne transporterez pas les bornes de votre prochain, que vos prédécesseurs ont placées dans l'héritage que le Seigneur votre Dieu vous donnera sur la terre que vous devez posséder.

15. Un seul témoin ne suffira point contre quelqu'un, quelle que soit sa faute ou son crime; mais tout sera assuré par la déposition de deux ou de trois témoins.

16. Si un témoin menteur s'élève contre un homme, l'accusant de prévarication,

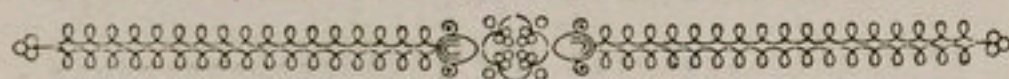
17. Les deux parties viendront devant le Seigneur, en la présence des prêtres et des juges qui seront en ces jours-là;

18. Et, lorsqu'après un sévère examen ils auront reconnu que le faux témoin a dit le mensonge contre son frère,

19. Ils le traiteront comme il a voulu traiter son frère, et vous ôterez le mal du milieu de vous,

20. Afin que les autres entendant soient dans la crainte, et qu'ils n'osent faire rien de semblable.

21. Vous n'aurez pas pitié de lui; mais vous exigerez âme pour âme, œil pour œil, dent pour dent, main pour main, pied pour pied.



## CHAPITRE XX.



**L**ORSQUE VOUS sortirez pour combattre vos ennemis, et que vous verrez leur cavalerie et leurs chars, et une armée plus nombreuse que la vôtre, vous ne les craignez point, parce que le Seigneur votre Dieu qui vous a tirés de l'Égypte est avec vous.

2. Et, quand l'heure du combat sera proche, le grand-prêtre se présentera devant l'armée, et il parlera ainsi au peuple :

3. Écoutez, Israël : vous combattrez aujourd'hui contre vos ennemis; que votre cœur ne s'étonne point; ne craignez pas, ne vous retirez point devant eux, ne les redoutez pas :

4. Car le Seigneur votre Dieu est au milieu



de vous, et il combattra pour vous contre vos ennemis, afin de vous délivrer du péril.

5. Les chefs aussi crieront chacun au milieu de leurs guerriers, l'armée l'entendant : Quel est l'homme qui a bâti une maison nouvelle et ne l'a pas encore habitée? qu'il s'en aille et retourne en sa maison, de peur qu'il ne meure dans le combat, et qu'un autre n'habite le premier dans sa maison.

6. Quel est l'homme qui a planté une vigne et n'a pas encore recueilli ses fruits? qu'il s'en aille et retourne en sa maison, de peur que, si par hasard il meurt dans le combat, un autre ne fasse ce qu'il devait faire.

7. Quel est l'homme qui a été fiancé à une jeune fille et ne l'a pas encore épousée? qu'il s'en aille et retourne en sa maison, de peur qu'il ne meure dans le combat, et qu'un autre ne l'épouse.

8. Ces choses dites, ils ajouteront encore, parlant au peuple : Quel est l'homme pusillanime et d'un cœur timide? qu'il s'en aille et retourne en sa maison, de peur qu'il ne jette l'épouvante dans le cœur de ses frères, puisqu'il est déjà lui-même frappé de crainte.

9. Et, lorsque les chefs de l'armée auront cessé de parler, chacun préparera ses bataillons pour le combat.

10. Quand vous vous approcherez pour assiéger une ville, vous lui offrirez d'abord la paix.

11. Si elle l'accepte et vous ouvre ses portes, tout le peuple qui y habite sera sauvé, et vous servira comme tributaire.

12. Mais, si elle ne veut point recevoir les conditions de paix, et qu'elle commence contre vous la guerre, vous l'assiégerez.

13. Et, lorsque le Seigneur votre Dieu l'aura livrée en vos mains, vous frapperez tous les mâles du tranchant du glaive;

14. Réservant les femmes, les enfants, les animaux, tout ce qui se trouvera dans la ville. Vous distribuerez le butin à toute l'armée, et vous vous nourrirez des dépouilles de vos ennemis, que le Seigneur votre Dieu vous aura données.

15. Vous ferez ainsi pour toutes les villes qui sont fort éloignées de vous, et qui ne sont pas des villes que vous devez posséder.

16. Mais quant aux villes qu'on doit vous donner, vous ne laisserez vivre aucun de leurs habitants :

17. Mais vous les ferez périr tous par le glaive, c'est-à-dire les Héthéens, les Amorhéens, les Chananéens, les Phérézéens, les Hévéens et les Jébuséens, comme le Seigneur votre Dieu vous l'a commandé;

18. De peur qu'ils ne vous apprennent à faire toutes les abominations qu'ils ont faites pour leurs dieux, et que vous ne péchiez contre le Seigneur votre Dieu.

19. Lorsque vous assiégerez une ville un long temps, et que vous l'entourerez de circonvallations afin de vous en emparer, vous n'abattrez point les arbres dont on peut se nourrir, et vous ne ravagerez point avec la hache toute la contrée d'alentour, parce que ce n'est là que du bois, et non pas un homme qui puisse accroître le nombre de vos ennemis.

20. Mais si ces arbres ne portent pas de fruits, arbres des champs qui servent à d'autres usages, abattez-les, et faites-en des machines, jusqu'à ce que vous ayez pris la ville qui combat contre vous.



## CHAPITRE XXI.



LORSQUE, dans la terre que le Seigneur votre Dieu doit vous donner, on trouvera le cadavre d'un homme qui aura été tué, et que le meurtrier sera ignoré,

2. Les anciens et vos juges viendront, et

mesureront la distance du cadavre à toutes les villes d'alentour :

3. Et, ayant reconnu la ville qui en sera le plus près, les anciens de cette ville prendront dans un troupeau une génisse qui n'aura point encore porté le joug ni labouré la terre ;





4. Ils la conduiront dans une vallée âpre et pleine de pierres, qui n'ait jamais été ni labourée ni semée, et là ils couperont le cou à la génisse.

5. Les prêtres enfants de Lévi que le Seigneur votre Dieu aura choisis pour le servir, viendront et feront les bénédictions en son nom, et toute affaire, et tout ce qui est pur et impur sera jugé par leurs avis

6. Et les anciens de cette ville viendront près du corps de l'homme qui aura été tué, et ils laveront leurs mains sur la génisse qui aura été frappée dans la vallée,

7. Et ils diront : Nos mains n'ont point répandu ce sang, et nos yeux ne l'ont point vu.

8. Seigneur, soyez favorable à votre peuple d'Israël que vous avez racheté, et ne lui imputez pas le sang innocent qui a été répandu au milieu de votre peuple. Et le crime du meurtre ne tombera point sur lui ;

9. Et vous n'aurez aucune part au sang innocent, lorsque vous aurez fait ce que le Seigneur vous a commandé.

10. Si, étant sorti pour combattre vos ennemis, le Seigneur votre Dieu les livre en vos mains, et que les emmenant captifs,

11. Vous voyez parmi les captifs une femme

belle, que vous aimez, et que vous vouliez épouser,

12. Vous l'introduirez dans votre maison ; elle rasera sa chevelure et se coupera les ongles ;

13. Elle quittera le vêtement avec lequel elle a été prise ; et, assise en votre maison, elle pleurera son père et sa mère durant un mois, et après cela vous viendrez vers elle, vous dormirez avec elle, et elle sera votre femme.

14. Si dans la suite elle ne plaît pas à votre cœur, vous la renverrez libre, et vous ne pourrez point la vendre pour de l'argent, ni l'opprimer par votre puissance, parce que vous l'avez humiliée.

15. Si un homme a deux femmes, l'une qu'il aime, et l'autre qu'il n'aime pas, et que, ces deux femmes ayant eu des enfants de lui, le fils de celle qu'il n'aime pas soit l'aîné,

16. Lorsqu'il voudra partager son bien entre ses enfants, il ne pourra pas faire le fils de celle qu'il aime son fils aîné, ni le préférer au fils de celle qu'il n'aime pas ;

17. Mais il reconnaîtra pour l'aîné le fils de celle qu'il n'aime pas, et il lui donnera le double de tout ce qu'il possède, parce que celui-là est le premier de ses enfants, et que le droit d'aînesse est à lui.



18. Si un homme a un fils insolent et rebelle qui n'écoute pas l'ordre de son père ou de sa mère, et qui, ayant été repris, dédaigne de leur obéir,

19. Ils le prendront et le conduiront aux anciens de sa ville et à la porte du jugement ;

20. Et ils leur diront : Voici notre fils qui est insolent et rebelle ; il dédaigne d'écouter nos avertissements, et il passe sa vie dans la débauche et dans la dissolution et dans les festins :

21. Alors le peuple de cette ville le lapidera,

et il mourra, afin que vous ôtiez le mal du milieu de vous, et que tout Israël l'entende et soit saisi de crainte.

22. Lorsqu'un homme aura commis un crime digne de mort, et qu'ayant été condamné à mourir il sera attaché à une potence,

23. Son cadavre ne demeurera point sur le bois : mais il sera enseveli le même jour, parce que celui qui est suspendu au bois est maudit de Dieu ; et vous prendrez garde de ne pas souiller la terre que le Seigneur votre Dieu vous aura donnée en possession.



## CHAPITRE XXII.



**L**ORSQUE vous verrez le bœuf ou la brebis de votre frère égarés, vous ne passerez pas outre : mais vous les ramènerez à votre frère,

2. Quand il ne serait point votre parent, et que vous ne le connaissiez pas ; vous les conduirez dans votre maison, et vous les garderez jusqu'à ce que votre frère les cherche et les reçoive de vous.

3. Vous ferez de même pour l'âne, et le vêtement, et tout ce que votre frère aura perdu ; et ce que vous aurez trouvé, vous ne le négligerez point comme une chose étrangère.

4. Si vous voyez l'âne de votre frère ou son bœuf tomber dans le chemin, vous ne passerez pas outre, mais vous le relèverez avec votre frère.

5. Une femme ne se revêtira point d'un habit d'homme, et un homme ne prendra point un habit de femme ; car celui qui fait ainsi est abominable devant Dieu.

6. Si, en marchant dans un chemin, vous trouvez sur un arbre ou à terre le nid d'un oiseau, et la mère couchée sur ses petits ou sur ses œufs, vous ne retiendrez point la mère avec ses petits ;

7. Mais, ayant pris les petits, vous laisserez aller la mère, afin que vous soyez heureux et que vous viviez long-temps.

8. Lorsque vous aurez bâti une maison nouvelle, vous ferez un mur autour du toit, de

peur que le sang ne soit répandu en votre maison, et que, quelqu'un tombant de ce lieu élevé, vous ne soyez coupable de sa mort.

9. Vous ne sèmerez point dans votre vigne, de peur que la semence et ce qui naît de la vigne se nuisent également.

10. Vous ne labourerez point avec un bœuf et un âne attelés ensemble.

11. Vous ne vous revêtirez point d'un vêtement tissu de laine et de lin.

12. Vous ferez, avec des cordons, des franges que vous mettrez aux quatre coins du manteau dont vous vous couvrez.

13. Si un homme ayant épousé une femme la prend ensuite en haine,

14. Et que, cherchant un prétexte pour la répudier, il lui reproche un crime honteux, disant : J'ai épousé cette femme, et m'étant approché d'elle je ne l'ai pas trouvée vierge ;

15. Son père et sa mère l'emmèneront, et déclareront aux anciens de la ville, qui seront assis à la porte, les preuves de la virginité de leur fille ;

16. Et le père dira : J'ai donné ma fille pour épouse à cet homme ; et, parce qu'il la hait,

17. Il lui impute un crime honteux, disant : Je n'ai point trouvé votre fille vierge ; et cependant voici les preuves de la virginité de ma fille. Ils représenteront les vêtements devant les anciens de la ville.

18. Et ces anciens de la ville prendront cet homme et le flagelleront,



19. Et le condamneront à cent sicles d'argent qu'il donnera au père de la fille, parce qu'il a déshonoré par une accusation infâme une fille d'Israël; et elle demeurera sa femme sans qu'il puisse la répudier tant qu'il vivra.

20. Mais, si le reproche est véritable, et si la jeune fille n'était pas vierge quand il l'a épousée,

21. On la chassera loin du seuil de la maison de son père, et les habitants de la ville la lapideront, et elle mourra, parce qu'elle a commis un crime détestable dans Israël, étant tombée en fornication dans la maison de son père: et vous ôterez le mal du milieu de vous.

22. Si un homme dort avec la femme d'un autre, l'un et l'autre mourront, l'homme adultère et la femme adultère: et vous ôterez le mal du milieu d'Israël.

23. Si une jeune fille a été fiancée à un homme, et qu'un autre la trouve dans la ville et dorme avec elle,

24. Vous les ferez sortir l'un et l'autre à la porte de la ville, et ils seront tous deux lapidés; la fille, parce qu'étant dans la ville, elle n'a

pas crié; et l'homme, parce qu'il a humilié la femme de son prochain: et vous ôterez le mal du milieu de vous.

25. Si un homme trouve dans un champ une jeune fille fiancée, et qu'il lui fasse violence, il mourra seul.

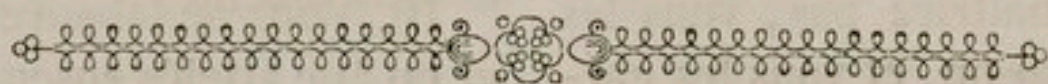
26. La jeune fille n'aura rien à souffrir, et elle n'est pas digne de mort, parce que, comme un voleur s'élève contre son frère et le tue, ainsi cette jeune fille a succombé;

27. Elle était seule dans un champ, elle a crié, et personne n'est venu pour la délivrer.

28. Si un homme trouve une fille vierge, qui n'a point été fiancée, et que, lui faisant violence, il la déshonore, et que l'affaire soit portée aux juges,

29. Celui qui a dormi avec la jeune fille donnera au père cinquante sicles d'argent, et il la prendra pour femme, parce qu'il l'a humiliée; et il ne pourra la répudier durant tous les jours de sa vie.

30. Un homme n'épousera point la femme de son père, et il ne découvrira pas en elle ce qui doit être caché.



## CHAPITRE XXIII.



**L'**EUNUQUE, de quelque genre qu'il soit, n'entrera point dans l'assemblée du Seigneur.

2. L'homme né d'une courtisane n'entrera point dans l'assemblée du Seigneur, jusqu'à la dixième génération.

3. L'Ammonite et le Moabite n'entreront jamais dans l'assemblée du Seigneur, même après la dixième génération,

4. Parce qu'ils n'ont pas voulu venir au-devant de vous avec du pain et de l'eau, dans le chemin, après votre sortie de l'Égypte, et parce qu'ils ont séduit et fait venir contre vous Balaam, fils de Béor, de Mésopotamie qui est en Syrie, afin qu'il vous maudit;

5. Et le Seigneur votre Dieu ne voulut point écouter Balaam, parce qu'il vous aimait; et il changea les malédictions de Balaam en bénédictions.

6. Vous ne ferez point de paix avec eux, et vous ne rechercherez aucun bien pour eux durant tous les jours de votre vie.

7. Vous n'aurez point l'Iduméen en abomination, parce qu'il est votre frère; ni l'Égyptien, parce que vous avez été étranger en sa terre.

8. Ceux qui seront nés de ces deux peuples, à la troisième génération, entreront dans l'assemblée du Seigneur.

9. Lorsque vous sortirez contre vos ennemis pour les combattre, vous vous garderez de toute action mauvaise.

10. Si un homme d'entre vous s'est souillé dans un songe durant la nuit, il sortira hors du camp,

11. Et n'y reviendra point avant de s'être purifié dans l'eau jusqu'au soir; et après le coucher du soleil il reviendra dans le camp.

12. Vous aurez hors du camp un lieu où vous irez pour les besoins naturels,



13. Et, portant à votre ceinture un bâton pointu, vous ferez un trou, que vous recouvrirez ensuite de terre :

14. Car le Seigneur votre Dieu marche au milieu de votre camp pour vous délivrer de tout péril et pour vous livrer vos ennemis. Que votre camp soit donc pur et saint, et qu'il n'y paraisse rien qui le souille, de peur que le Seigneur ne vous abandonne.

15. Vous ne livrerez point à son maître l'esclave qui se sera réfugié près de vous.

16. Il habitera avec vous où il lui plaira, et il se reposera dans l'une de vos villes ; ne le contristez pas.

17. Il n'y aura point de courtisane parmi les filles d'Israël, ni de fornicateur parmi les enfants d'Israël.

18. Vous n'offrirez point dans la maison du Seigneur votre Dieu la récompense de la prostituée, ni le prix du chien, quelque vœu que vous ayez fait, parce que l'un et l'autre sont abominables devant le Seigneur votre Dieu.

19. Vous ne prêterez à usure à votre frère, ni argent, ni semences, ni quelque autre chose que ce soit,

20. Mais seulement aux étrangers. Vous prêterez à votre frère ce dont il aura besoin sans usure, afin que le Seigneur votre Dieu vous bénisse en tout ce que vous ferez dans la terre que vous devez posséder.

21. Lorsque vous aurez fait un vœu au Seigneur votre Dieu, vous ne tarderez point à l'accomplir, parce que le Seigneur votre Dieu vous en demandera compte ; et si vous différez, il vous sera imputé à péché.

22. Si vous ne promettez point, vous serez sans péché.

23. Mais quand la parole sera sortie de votre bouche, vous l'observerez, et vous ferez selon ce que vous avez promis au Seigneur votre Dieu, parce que vous avez parlé par votre propre volonté et par votre bouche.

24. Quand vous entrerez dans la vigne de votre prochain, mangez autant de raisin que vous voudrez ; mais n'en portez point au dehors avec vous.

25. Si vous entrez dans les blés de votre ami, vous cueillerez des épis, et les froisserez dans la main ; mais vous n'en pourrez couper avec la faucille.



## CHAPITRE XXIV.



1. Si un homme prend une femme et la possède, et qu'elle lui inspire ensuite du dégoût à cause de quelque difformité, il fera un écrit de répudiation, et, l'ayant mis entre les mains de cette femme, il la renverra hors de sa maison.

2. Si, étant sortie et ayant épousé un second mari,

3. Celui-ci aussi se dégoûte d'elle, et qu'il lui donne l'écrit de répudiation et la renvoie encore hors de sa maison, ou s'il vient à mourir,

4. Le premier mari ne pourra plus la reprendre pour femme, parce qu'elle a été souillée, et qu'elle est devenue abominable devant le Seigneur ; ne souffrez pas ce péché dans la terre que le Seigneur votre Dieu vous donnera à posséder.

5. Lorsqu'un homme aura épousé une femme depuis peu, il n'ira point à la guerre, et on ne lui imposera aucune charge publique ; mais il pourra sans reproche habiter en sa maison et passer une année dans la joie avec sa femme.

6. Vous ne recevrez point pour gage la meule ni le moulin, parce que celui qui vous les offre vous engage sa propre vie.

7. Si un homme est surpris tendant un piège à son frère parmi les enfants d'Israël, et que, l'ayant vendu comme esclave, il en ait reçu le prix, il sera puni de mort, et vous ôterez le mal du milieu de vous.

8. Gardez-vous bien de vous exposer à la plaie de la lèpre, mais faites tout ce que les prêtres de la race de Lévi vous enseigneront, selon ce que je leur ai commandé, et accomplissez-le soigneusement.





9. Souvenez-vous de ce que le Seigneur votre Dieu a fait à Marie dans le chemin, lorsque vous étiez sortis de l'Égypte.

10. Lorsque vous redemanderez à votre prochain quelque chose qu'il vous doit, vous n'entrerez point dans sa maison pour en emporter un gage ;

11. Mais vous vous tiendrez au dehors, et il vous donnera lui-même ce qu'il aura.

12. Et, s'il est pauvre, le gage qu'il vous aura donné ne passera pas la nuit dans votre maison ;

13. Mais vous le lui rendrez aussitôt avant le coucher du soleil, afin que, dormant dans son vêtement, il vous bénisse, et que vous soyez trouvé juste devant le Seigneur votre Dieu.

14. Vous ne refuserez point à l'indigent et au pauvre ce que vous lui devez, qu'il soit votre frère ou étranger, s'il demeure avec vous dans votre terre et dans votre ville ;

15. Mais vous lui rendrez le même jour le prix de son travail avant le coucher du soleil, parce qu'il est pauvre, et qu'avec cela il soutient sa vie, de peur qu'il ne crie contre vous

vers le Seigneur, et que ses cris ne vous soient imputés à péché.

16. Les pères ne périront pas pour leurs enfants, ni les enfants pour leurs pères ; mais chacun mourra pour son péché.

17. Vous ne violerez point la justice envers l'étranger ni envers l'orphelin, et vous n'ôterez point à la veuve son vêtement, comme un gage.

18. Souvenez-vous que vous avez été esclave en Égypte, et que le Seigneur votre Dieu vous en a tiré. C'est pourquoi voici ce que je vous ordonne de faire :

19. Lorsque vous aurez coupé vos moissons dans votre champ et que vous y aurez oublié une gerbe, vous ne retournerez point pour l'emporter ; mais vous la laisserez à l'étranger, à l'orphelin et à la veuve, afin que le Seigneur votre Dieu vous bénisse dans toutes les œuvres de vos mains.

20. Quand vous aurez recueilli les fruits des oliviers, vous ne reviendrez point pour cueillir ce qui sera resté sur les arbres ; mais vous le laisserez pour l'étranger, pour l'orphelin et pour la veuve.

21. Quand vous aurez vendangé votre vigne,



vous ne cueillerez pas le raisin qui y sera resté ; mais vous le laisserez pour l'étranger , pour l'orphelin et pour la veuve.

22. Souvenez-vous que vous aussi avez été esclave en Égypte , et c'est pourquoi je vous fais ce commandement.



## CHAPITRE XXV.



1. Si un débat survient entre deux hommes , et qu'ils appellent les juges , celui qu'ils reconnaîtront comme juste aura le prix de la justice , et ils condamneront comme impie celui qu'ils auront jugé impie.

2. Mais , s'ils regardent celui qui a péché comme ayant mérité d'être flagellé , ils ordonneront qu'il soit couché par terre et qu'il soit flagellé devant eux. La mesure des coups sera selon la mesure du péché.

3. En sorte cependant qu'elle ne dépassera pas le nombre de quarante , de peur que votre frère ne s'en aille déchiré misérablement devant vos yeux.

4. Vous ne lierez point la bouche du bœuf qui foule vos moissons dans l'aire.

5. Lorsque deux frères auront habité ensemble , et que l'un d'eux sera mort sans enfants , la femme du mort n'en épousera point un autre ; mais le frère de son mari la recevra pour femme , et elle donnera des enfants à son frère ;

6. Et il appellera l'aîné des fils qu'il aura d'elle , du nom de son frère , afin que le nom de son frère ne se perde point dans Israël.

7. S'il ne veut pas épouser la femme de son frère qui lui est due selon la loi , cette femme ira à la porte de la ville , et elle invoquera les anciens , et dira : Le frère de mon mari ne veut pas ressusciter le nom de son frère en Israël , et me prendre pour sa femme.

8. Et aussitôt ils le feront appeler , et ils l'interrogeront. S'il répond : Je ne veux pas épouser cette femme ;

9. La femme s'approchera de lui devant les anciens , et lui ôtera sa chaussure , et elle lui crachera au visage , disant : Il en sera ainsi de

celui qui n'édifie pas la maison de son frère.

10. Et sa maison sera appelée , dans Israël , la maison de l'homme qui a perdu sa chaussure.

11. Si un débat s'émeut entre deux hommes , et qu'ils commencent à se quereller l'un l'autre , et que la femme de l'un , voulant arracher son mari des mains du plus fort , étende la main et le saisisse par un endroit que la pudeur défend de nommer ,

12. Vous lui couperez la main , et ne serez touché d'aucune compassion pour elle.

13. Vous n'aurez point en réserve plusieurs poids , l'un plus grand , et l'autre moindre ;

14. Et il n'y aura point dans votre maison une mesure plus grande et une mesure plus petite.

15. Vous aurez un poids juste et véritable ; et une mesure égale et véritable sera chez vous , afin que vous viviez long-temps sur la terre que le Seigneur votre Dieu vous aura donnée :

16. Car le Seigneur votre Dieu a en abomination celui qui fait ces choses , et a en horreur toute injustice.

17. Souvenez-vous de ce que vous a fait Amalec dans le chemin , lorsque vous sortiez de l'Égypte ;

18. Et comment il marcha contre vous , et frappa les derniers de votre armée , qui , fatigués , s'étaient assis lorsque vous étiez épuisés de faim et de travail , et il n'eut aucune crainte de Dieu.

19. Lors donc que le Seigneur votre Dieu vous aura donné le repos , et qu'il vous aura assujéti toutes les nations qui vous environnent , dans la terre qu'il vous a promise , vous exterminerez le nom d'Amalec sous le ciel. Et gardez-vous de l'oublier.





## CHAPITRE XXVI.



**L**ORSQUE vous serez entrés dans la terre que le Seigneur votre Dieu doit vous donner en possession, et que vous l'aurez conquise, et que vous y habiterez,

2. Vous prendrez les prémices de tous vos fruits; et, les plaçant dans une corbeille, vous irez vers le lieu que le Seigneur votre Dieu aura choisi pour y invoquer son nom,

3. Et vous vous approcherez du prêtre qui sera en ces jours-là, et vous lui direz: Je reconnais aujourd'hui, devant le Seigneur votre Dieu, que je suis entré dans la terre qu'il avait promise avec serment à nos pères de nous donner.

4. Et le prêtre, prenant la corbeille de vos mains, la déposera devant l'autel du Seigneur votre Dieu;

5. Et vous direz en la présence du Seigneur votre Dieu: Lorsque le Syrien poursuivait mon père, il descendit en Égypte, et là il demeura comme étranger avec un petit nombre d'hommes, et il devint un peuple grand et puissant et une multitude infinie.

6. Et les Égyptiens nous affligèrent et nous persécutèrent, faisant peser sur nous des fardeaux insupportables.

7. Et nous avons crié vers le Seigneur, le Dieu de nos pères, qui nous a exaucés, et qui a regardé notre affliction, et nos travaux, et nos angoisses;

8. Et il nous a tirés de l'Égypte par sa main puissante et par la force de son bras, au milieu d'une grande terreur, par des merveilles et des prodiges.

9. Et il nous a introduits en ce lieu, et il nous a donné cette terre où coulent des ruisseaux de lait et de miel.

10. C'est pourquoi j'offre maintenant les prémices des fruits de la terre que le Seigneur m'a donnée. Et vous déposerez ces prémices devant le Seigneur votre Dieu, et, après avoir adoré le Seigneur votre Dieu,

11. Vous vous nourrirez avec joie de tous les biens que le Seigneur votre Dieu vous

aura donnés à vous et à votre maison, à vous et au Lévite, et à l'étranger qui est avec vous.

12. Lorsque vous aurez accompli la dîme de tous vos fruits, la treizième année des dîmes, vous les donnerez aux Lévites, à l'étranger, à l'orphelin et à la veuve, afin qu'ils mangent dans l'enceinte de vos murs et qu'ils soient rassasiés;

13. Et vous direz devant le Seigneur votre Dieu: J'ai ôté de ma maison ce qui était consacré, et je l'ai donné au Lévite, à l'étranger, à l'orphelin et à la veuve, comme vous me l'avez ordonné; je n'ai point négligé vos ordonnances ni oublié vos commandements.

14. Je n'ai point mangé ces dîmes dans le deuil; je ne les ai point mises à part pour les profaner, et je ne les ai pas consumées dans les funérailles: j'ai obéi à la loi du Seigneur mon Dieu, et j'ai fait tout ce que vous m'aviez ordonné.

15. Regardez de votre sanctuaire, de la hauteur des cieux votre demeure, et bénissez votre peuple d'Israël, et la terre que vous nous avez donnée comme vous l'aviez juré à nos pères, cette terre où coulent des ruisseaux de lait et de miel.

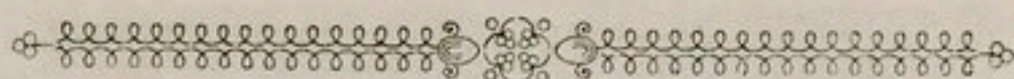
16. Le Seigneur votre Dieu vous commande aujourd'hui d'observer ces ordonnances et ces lois, de les garder et de les accomplir de tout votre cœur et de toute votre âme.

17. Vous avez aujourd'hui choisi le Seigneur, afin qu'il soit votre Dieu, et que vous marchiez dans ses voies et que vous gardiez ses cérémonies et ses ordonnances et ses lois, et que vous obéissiez à ses commandements;

18. Et le Seigneur vous a choisis aujourd'hui, afin que vous soyez son peuple particulier, selon qu'il vous l'a déclaré, et afin que vous gardiez ses préceptes,

19. Et qu'il vous rende le peuple le plus élevé de tous les peuples qu'il a créés pour sa louange et pour son nom et pour sa gloire, et que vous soyez le peuple saint du Seigneur votre Dieu, selon que le Seigneur l'a dit.





## CHAPITRE XXVII.



**O**R Moïse et les anciens d'Israël ordonnèrent encore ceci au peuple, disant : Gardez tous les commandements que je vous prescris aujourd'hui.

2. Et, lorsque ayant passé le Jourdain vous serez entrés dans la terre que le Seigneur votre Dieu vous donnera, vous élèverez de grandes pierres, et vous les enduirez de chaux,

3. Afin que vous puissiez y écrire toutes les paroles de la loi, quand vous aurez passé le Jourdain, pour entrer dans la terre que le Seigneur votre Dieu doit vous donner, cette terre où coulent des ruisseaux de lait et de miel, selon que le Seigneur l'a juré à vos pères.

4. Lors donc que vous aurez passé le Jourdain, vous élèverez ces pierres sur le mont Hébal, comme je vous l'ordonne aujourd'hui, et vous les enduirez de chaux ;

5. Et vous dresserez là un autel au Seigneur votre Dieu, un autel de pierres que le fer n'aura point touchées,

6. De pierres informes et non polies ; et vous offrirez sur cet autel des holocaustes au Seigneur votre Dieu ;

7. Et vous immolerez des hosties pacifiques en ce lieu, et là vous mangerez et vous vous livrerez à la joie devant le Seigneur.

8. Et vous écrirez sur ces pierres toutes les paroles de cette loi clairement et distinctement.

9. Et Moïse et les prêtres de la race de Lévi dirent à tout Israël : Sois attentif, écoute, ô Israël ! tu es devenu aujourd'hui le peuple du Seigneur ton Dieu.

10. Écoute donc sa voix, et garde les préceptes et les ordonnances que je te donne.

11. Et Moïse ordonna au peuple, disant :

12. Ceux-ci seront debout pour bénir le peuple sur le mont Garizim, après que vous

aurez passé le Jourdain : Siméon, Lévi, Juda, Issachar, Joseph et Benjamin.

13. Et sur le mont Hébal seront debout pour maudire : Ruben, Gad, Aser, Zabulon, Dan et Nephthali.

14. Et les Lévites prononceront ces paroles, et diront devant tout le peuple d'Israël à haute voix :

15. Maudit l'homme qui fait une image taillée ou qui jette en fonte l'abomination du Seigneur, l'œuvre des mains d'un artisan, pour la mettre dans un lieu secret ; et tout le peuple répondra et dira : Amen.

16. Maudit celui qui n'honore point son père et sa mère ; et tout le peuple répondra : Amen.

17. Maudit celui qui change les bornes de son prochain ; et tout le peuple répondra : Amen.

18. Maudit celui qui égare l'aveugle dans le chemin ; et tout le peuple dira : Amen.

19. Maudit celui qui pervertit la justice contre l'étranger, l'orphelin et la veuve ; et tout le peuple répondra : Amen.

20. Maudit celui qui dort avec la femme de son père, et qui soulève la couverture de son lit ; et tout le peuple dira : Amen.

21. Maudit celui qui dort avec les bêtes ; et tout le peuple dira : Amen.

22. Maudit celui qui dort avec sa sœur, la fille de son père ou de sa mère ; et tout le peuple dira : Amen.

23. Maudit celui qui dort avec sa belle-mère ; et tout le peuple répondra : Amen.

24. Maudit celui qui frappe son prochain en secret ; et tout le peuple dira : Amen.

25. Maudit celui qui reçoit des dons pour répandre le sang innocent ; et tout le peuple dira : Amen.

26. Maudit celui qui ne demeure pas dans les préceptes de cette loi et qui ne les accomplit pas dans ses œuvres ; et tout le peuple dira : Amen.





## CHAPITRE XXVIII.



**S**i tu écoutes la voix du Seigneur ton Dieu, et que tu gardes et observes tous ses commandements que je te prescris aujourd'hui, le Seigneur ton Dieu t'élèvera au-dessus de toutes les nations qui habitent sur la terre.

2. Et toutes ces bénédictions se répandront sur toi et t'inonderont, si tu obéis à ses préceptes.

3. Tu seras béni dans la ville, et béni dans les champs.

4. Béni sera le fruit de ton ventre, et le fruit de ta terre, et le fruit de tes troupeaux, et tes grands troupeaux, et tes troupeaux de brebis.

5. Bénis seront tes greniers et les fruits que tu réserves.

6. Tu seras béni en entrant et en sortant.

7. Le Seigneur fera que les ennemis qui s'élèvent contre toi tomberont en ta présence : ils viendront contre toi par une voie, et ils s'enfuiront par sept autres devant ta face.

8. Le Seigneur répandra sa bénédiction sur tes celliers et sur toutes les œuvres de tes mains, et il te bénira dans la terre que tu as reçue.

9. Le Seigneur se suscitera en toi un peuple saint comme il te l'a juré, si tu observes les commandements du Seigneur ton Dieu, et si tu marches dans ses voies.

10. Et tous les peuples de la terre verront que le nom du Seigneur est invoqué sur toi, et ils te craindront.

11. Le Seigneur te donnera en abondance tous les biens, multipliant le fruit de ton ventre et le fruit de tes troupeaux, et le fruit de ta terre, qu'il a juré à tes pères de te donner.

12. Le Seigneur ouvrira son trésor le plus précieux, le ciel, pour répandre sur la terre les pluies en son temps, et il bénira toutes les œuvres de tes mains ; et tu prêteras à un grand nombre de peuples, et tu n'emprunteras d'aucun.

13. Le Seigneur t'établira à la tête des peu-



ples, et non après eux ; et tu seras toujours au-dessus, et non au-dessous, si tu écoutes les commandements du Seigneur ton Dieu que je te prescris aujourd'hui, et que tu les gardes et les accomplisses.

14. Ne te détournant ni à droite ni à gauche, et ne suivant ni n'adorant les dieux étrangers.

15. Si tu ne veux point écouter la voix du Seigneur ton Dieu, afin de garder et de remplir tous ses commandements et les cérémonies que je te prescris aujourd'hui, toutes ces malédictions viendront sur toi et te saisiront.

16. Tu seras maudit dans la ville, et maudit dans les champs.

17. Tes greniers seront maudits, et les fruits que tu réserves.

18. Maudit sera le fruit de ton ventre, et le fruit de tes terres, et tes grands troupeaux de bœufs, et tes troupeaux de brebis.

19. Tu seras maudit en entrant et maudit en sortant.

20. Le Seigneur enverra sur toi la détresse et la famine, et il répandra sa malédiction sur toutes les œuvres que tu feras, jusqu'à ce qu'il t'abatte et t'extermine soudain, à cause des œuvres abominables par lesquelles tu l'as abandonné.

21. Le Seigneur y joindra la peste, jusqu'à ce qu'il t'ait consumé dans la terre en possession de laquelle tu vas entrer.

22. Le Seigneur te frappera de misère et de pauvreté, de fièvre, de froid, et d'une chaleur brûlante, et de la corruption de l'air, et de la nielle, et il te poursuivra jusqu'à ce que tu périsses.

23. Le ciel qui est au-dessus de toi sera d'airain, et la terre sur laquelle tu marches sera de fer.

24. Le Seigneur répandra sur ta terre de la poussière au lieu de pluie, et la cendre tombera du ciel sur toi jusqu'à ce que tu sois desséché.

25. Le Seigneur te livrera chancelant à tes ennemis ; tu sortiras contre eux par une seule voie, et tu fuiras par sept, et tu seras dispersé dans tous les royaumes de la terre.

26. Ton corps servira de pâture à tous les oiseaux du ciel et à toutes les bêtes de la terre, et nul ne les chassera.

27. Le Seigneur te frappera comme autrefois l'Égypte, dans la partie du corps par laquelle sort la nourriture, d'ulcères, d'ardeur et de corruption.

28. Le Seigneur te frappera de délire, d'aveuglement et de fureur ;

29. Et tu marcheras à tâtons en plein midi comme l'aveugle a coutume de faire au milieu des ténèbres, et tu ne prospèreras pas en tes voies : tu porteras en tout temps le poids des outrages, et, opprimé par la violence, tu n'auras personne pour te délivrer.

30. Tu épouseras une femme, et un autre dormira avec elle. Tu bâtiras une maison, et tu ne l'habiteras point. Tu planteras une vigne, et tu n'en recueilleras pas le fruit.

31. Ton bœuf sera immolé devant toi, et tu n'en mangeras pas. Ton âne sera enlevé en ta présence, et il ne te sera pas rendu. Tes brebis seront livrées à tes ennemis, et nul ne sera là pour te secourir.

32. Tes fils et tes filles seront livrés à un peuple étranger ; tes yeux les verront, et se dessècheront à l'aspect de leur misère ; et tes mains n'auront aucune force.

33. Un peuple que tu ignores dévorera les fruits de ta terre et tous tes travaux ; et tu seras sans cesse livré à l'opprobre, et opprimé tous les jours de ta vie ;

34. Et tu seras comme stupéfait devant la terreur des objets que tes yeux verront.

35. Le Seigneur te frappera d'un ulcère terrible sur les genoux et sur les jambes, et d'un mal incurable de la plante des pieds jusqu'au haut de la tête.

36. Le Seigneur t'emmènera, toi et le roi que tu te seras fait, au milieu d'un peuple que tu as ignoré, toi et tes pères ; et tu adoreras là les dieux étrangers, du bois et de la pierre.

37. Et tu seras une nation perdue, et comme le jouet et la fable de tous les peuples vers lesquels le Seigneur t'aura conduit.

38. Tu confieras beaucoup de grains à la terre, et tu en recueilleras peu, parce que les sauterelles dévoreront tout.

39. Tu planteras une vigne et tu la laboureras, et tu ne boiras pas de vin, et tu n'en recueilleras rien, parce qu'elle sera consumée par les vers.



40. Tu auras des oliviers dans toutes tes terres, et tu ne pourras avoir de l'huile, parce que tout coulera et périra.

41. Tu enfanteras des fils et des filles, et tu ne les élèveras pas, parce qu'ils seront emmenés en captivité.

42. La rouille consumera tous tes arbres et les fruits de ta terre.

43. L'étranger qui est avec toi dans ta terre s'élèvera au-dessus de toi, et deviendra plus puissant; et toi, tu descendras et tu seras au-dessous de lui.

44. Il te prêtera de l'argent, et tu ne lui en prêteras point. Il sera le premier, et tu seras après lui.

45. Et toutes ces malédictions fondront sur toi et te poursuivront; elles te saisiront jusqu'à ce que tu périsses, parce que tu n'as pas écouté la voix du Seigneur ton Dieu, et que tu n'as pas gardé ses commandements et les cérémonies qu'il t'a prescrites.

46. Et ces signes et ces prodiges seront à jamais et sur toi et sur ta postérité :

47. Parce que tu n'auras pas servi le Seigneur ton Dieu dans la joie du cœur et dans l'allégresse, à cause de l'abondance des biens qu'il t'a donnés,

48. Tu serviras un ennemi que le Seigneur t'enverra, dans la faim, dans la soif, dans la nudité et dans la détresse, et il mettra sur ton cou un joug de fer jusqu'à ce qu'il t'écrase.

49. Le Seigneur amènera contre toi un peuple d'une terre lointaine et des extrémités de la terre, un peuple qui fondra sur toi comme l'aigle, et dont tu ne pourras entendre la langue;

50. Un peuple orgueilleux, qui ne respectera point les vieillards et n'aura pas pitié des enfants;

51. Il dévorera le fruit de tes troupeaux et tous les fruits de ta terre jusqu'à ce que tu périsses, et il ne te laissera ni blé, ni vin, ni huile, ni troupeau de bœufs, ni troupeau de brebis, jusqu'à ce qu'il te détruise entièrement;

52. Et il te foulera aux pieds en toutes tes villes, et tes murailles fortes et élevées seront détruites, ces murailles en lesquelles tu avais mis ta confiance : tu seras assiégé dans toutes les villes de la terre que le Seigneur ton Dieu te donnera;

53. Et tu mangeras le fruit de ton ventre et la chair de tes fils et de tes filles, que le Seigneur ton Dieu t'aura donnés : tant sera grande la misère où t'auront réduit tes ennemis !

54. L'homme le plus délicat d'entre ton peuple, et le plus amolli par les plaisirs, refusera à son frère, et à sa femme, qui dort auprès de lui,

55. Et ne leur donnera pas de la chair de ses fils, dont il mangera parce qu'il n'aura pas d'autre nourriture durant le siège, à cause de la désolation à laquelle te réduiront tes ennemis dans toutes tes villes.

56. La femme molle et délicate, qui pouvait à peine marcher et poser un pied à terre, à cause de sa mollesse et de sa délicatesse, refusera à son mari, qui dort auprès d'elle, la chair de son fils et de sa fille,

57. Et cet amas de souillures qui sortent de son sein à l'heure où sont nés ses enfants; car elle les mangera secrètement durant le siège, à cause de la détresse, et dans la désolation à laquelle te réduiront tes ennemis par leur violence dans l'enceinte de tes villes.

58. Si tu ne gardes et n'accomplis toutes les paroles de cette loi, qui sont écrites dans ce livre, et si tu ne crains son nom glorieux et terrible, c'est-à-dire le Seigneur ton Dieu,

59. Le Seigneur augmentera tes plaies et les plaies de ta race, de plaies longues et opiniâtres, de langueurs cruelles et incurables,

60. Et il fera tomber sur toi toutes les plaies de l'Égypte, que tu as redoutées, et elles s'attacheront à toi;

61. Le Seigneur amènera encore sur toi toutes les langueurs et toutes les plaies qui ne sont point écrites dans le livre de cette loi, jusqu'à ce qu'il te réduise en poudre :

62. Et vous demeurerez un très petit nombre d'hommes, vous qui vous étiez d'abord multipliés comme les étoiles du ciel, parce que vous n'avez point écouté la voix du Seigneur votre Dieu.

63. Et comme le Seigneur s'est réjoui auparavant en vous comblant de biens et en vous multipliant, ainsi il se réjouira en vous perdant et en vous détruisant, et en vous exterminant de la terre où vous allez entrer pour la posséder.



64. Le Seigneur vous dispersera parmi tous les peuples, d'une extrémité de la terre à l'autre; et vous adorerez là des dieux étrangers que vous ignoriez, vous et vos pères, des dieux de bois et de pierre.

65. Parmi ces peuples mêmes vous ne vous reposerez pas, et vous ne trouverez pas seulement où poser la plante de votre pied; car le Seigneur vous donnera un cœur tremblant et des yeux languissants, et une âme dévorée de douleur.

66. Votre vie sera comme en suspens devant

vous; vous tremblerez nuit et jour, et vous ne croirez pas à votre vie.

67. Vous direz le matin : Qui me donnera de voir le soir? Et le soir : Qui me donnera de voir le matin? à cause du trouble de votre cœur et de tout ce que vous verrez de vos yeux.

68. Le Seigneur vous ramènera sur des vaisseaux en Égypte, par la voie que, selon ce qu'il vous avait dit, vous ne deviez jamais revoir. Là vous serez vendus à vos ennemis comme esclaves, et vos femmes comme servantes; et nul ne se présentera pour vous acheter.



## CHAPITRE XXIX.



**V**oici les paroles de l'alliance que le Seigneur commanda à Moïse de faire avec les enfants d'Israël dans la terre de Moab, outre la première alliance qu'il avait faite avec eux en Horeb.

2. Et Moïse appela tout le peuple d'Israël, et lui dit : Vous avez vu tout ce que le Seigneur a fait devant vous, dans la terre d'Égypte, à Pharaon, et à tous ses serviteurs et à tout son royaume,

3. Les grandes épreuves que vos yeux ont contemplées, ses miracles et ses grandes merveilles;

4. Et le Seigneur ne vous a point donné jusque aujourd'hui un cœur qui eût de l'intelligence, des yeux qui pussent voir, et des oreilles qui pussent entendre.

5. Il vous a conduits dans le désert durant quarante ans : vos vêtements se sont conservés, et la chaussure de vos pieds n'a point été usée.

6. Vous n'avez pas mangé de pain, ni bu du vin ou du cidre, afin que vous sussiez que moi je suis le Seigneur votre Dieu.

7. Lorsque vous êtes venus en ce lieu, Séhon, roi d'Hésébon, et Og, roi de Basan, ont marché au-devant de nous pour nous combattre, et nous les avons frappés du glaive,

8. Et nous avons pris leur terre, et nous l'avons donnée à Ruben, à Gad et à la moitié de la tribu de Manassé.

9. Gardez donc les paroles de cette alliance, et accomplissez-les, en sorte que tout ce que vous faites vous le fassiez avec intelligence.

10. Vous êtes tous aujourd'hui debout devant le Seigneur votre Dieu, les princes de vos tribus, les anciens et les docteurs, et tout le peuple d'Israël,

11. Vos femmes et vos enfants, et l'étranger qui demeure avec vous dans votre camp, excepté ceux qui coupent le bois et ceux qui apportent de l'eau,

12. Tous prêts à entrer dans l'alliance du Seigneur votre Dieu, cette alliance que le Seigneur votre Dieu jure aujourd'hui avec vous,

13. Afin qu'il fasse de vous son propre peuple, et qu'il soit lui-même votre Dieu, selon qu'il vous l'a promis, et selon qu'il l'a juré à vos pères, Abraham, Isaac et Jacob.

14. Cette alliance que je fais aujourd'hui, ce serment que je renouvelle, n'est pas pour vous seuls;

15. Mais pour tous ceux qui sont présents et pour tous ceux qui viendront un jour.

16. Car vous savez de quelle manière nous avons demeuré dans la terre d'Égypte, et comment nous avons passé au milieu des nations, et qu'en passant

17. Vous avez vu leurs abominations et leurs souillures, c'est-à-dire leurs idoles, le bois et la pierre, l'argent et l'or qu'ils adoraient.

18. Qu'il n'y ait donc pas aujourd'hui parmi



vous un homme ou une femme, une famille ou une tribu, dont le cœur se détourne du Seigneur votre Dieu pour aller adorer les dieux de ces nations, et qu'il n'y ait pas parmi vous une racine qui produise le fiel et l'amertume;

19. Et que quelqu'un, ayant entendu les paroles de cette alliance que Dieu a jurée avec vous, ne se flatte pas en lui-même, disant : La paix sera avec moi, et je marcherai dans la perversité de mon cœur; de peur qu'enivré de cette erreur il n'entraîne avec lui l'innocent.

20. Le Seigneur ne lui pardonnera point : mais sa fureur s'allumera alors d'une manière terrible, et sa colère éclatera contre cet homme, et toutes les malédictions qui sont écrites dans ce livre tomberont sur lui; et le Seigneur effacera son nom sous le ciel,

21. Et il l'exterminera pour jamais de toutes les tribus d'Israël, selon les malédictions qui sont contenues dans ce livre de la loi et de l'alliance du Seigneur.

22. Et la génération à venir, les enfants qui naîtront dans la suite d'âge en âge, et les étrangers qui seront venus de loin, voyant les plaies de cette terre et les langueurs dont le Seigneur l'aura affligée,

23. Et cette terre, consumée par le soufre et par un sel brûlant, de sorte qu'on n'y jettera

plus de semence et que rien ne verdira, devenue semblable à Sodome et à Gomorrhe en sa ruine, à Adama et à Seboïm, que le Seigneur a renversées dans sa colère et dans sa fureur;

24. La génération à venir et toutes les nations diront, voyant ces choses : Pourquoi le Seigneur a-t-il donc traité ainsi cette terre? Pourquoi sa fureur est-elle montée à cette violence?

25. Et on leur répondra : Parce que ses habitants ont abandonné l'alliance du Seigneur, qu'il avait faite avec leurs pères, lorsqu'il les tira de la terre d'Égypte.

26. Et ils ont servi des dieux étrangers, et ils les ont adorés, des dieux qui leur étaient inconnus, et au culte desquels ils n'étaient point destinés :

27. C'est pourquoi la fureur du Seigneur s'est allumée contre cette terre, et il a amené sur ses habitants toutes les malédictions qui sont écrites dans ce livre,

28. Et il les a chassés de leur terre dans sa colère, dans sa fureur et dans sa grande indignation, et il les a jetés dans une terre étrangère, comme on le voit aujourd'hui.

29. Ces secrets, cachés dans le Seigneur notre Dieu, sont maintenant manifestés pour nous et nos enfants à jamais, afin que nous accomplissions toutes les paroles de cette loi.



## CHAPITRE XXX.



**L**ORS donc que toutes ces paroles seront arrivées sur toi, Israël, et les bénédictions ou les malédictions que j'ai mises en ta présence, et que, touché de repentir au fond du cœur, parmi les nations au milieu desquelles le Seigneur ton Dieu t'aura dispersé,

2. Tu seras revenu à lui avec tes enfants, et que tu obéiras à ses commandements, comme je te le prescis aujourd'hui, de tout ton cœur et de toute ton âme,

3. Le Seigneur te ramènera de ta captivité; et il aura pitié de toi, et il te rassemblera en-

core du milieu de tous les peuples où il t'avait auparavant dispersé.

4. Quand tu auras été dispersé jusqu'aux extrémités du ciel, le Seigneur ton Dieu t'en retirera;

5. Et il te prendra, et il t'introduira dans la terre que tes pères ont possédée, et tu la possèderas de nouveau; et, te bénissant, il te fera croître et te rendra plus nombreux que n'auront été tes pères.

6. Le Seigneur ton Dieu circoncirca ton cœur et le cœur de tes enfants, afin que tu aimes le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur et de toute ton âme, et que tu puisses vivre.



7. Il fera retomber toutes ces malédictions sur tes ennemis, et sur ceux qui te haïssent et te persécutent;

8. Et toi, tu reviendras et tu écouteras la voix du Seigneur ton Dieu, et tu observeras tous les commandements que je te prescris aujourd'hui.

9. Et le Seigneur ton Dieu te bénira dans toutes les œuvres de tes mains, dans les enfants qui sortiront de ton sein, dans tout ce qui naîtra de tes troupeaux, dans la fécondité de ta terre et dans l'abondance de toutes choses; car le Seigneur reviendra à toi, pour mettre sa joie à te combler de biens, comme il a fait à tes pères;

10. Pourvu néanmoins que tu écoutes la voix du Seigneur ton Dieu, que tu observes ses préceptes et les cérémonies qui sont écrites dans la loi que je te propose, et que tu reviennes au Seigneur ton Dieu de tout ton cœur et de toute ton âme.

11. Ce commandement que je te prescris aujourd'hui, n'est ni au-dessus de toi ni loin de toi.

12. Il n'est point dans le ciel, en sorte que tu puisses dire : Qui de nous peut monter au ciel et nous apporter ce commandement, afin que nous l'entendions et l'accomplissions par nos œuvres?

13. Il n'est point au-delà de la mer pour que tu t'excuses en disant : Qui de nous pourra passer la mer pour l'apporter jusqu'à nous,

afin que l'ayant entendu nous puissions faire ce qui est ordonné?

14. Mais ce commandement est près de toi, dans ta bouche et dans ton cœur, afin que tu l'accomplisses.

15. Considère que j'ai mis aujourd'hui devant tes yeux la vie et les biens, et la mort et les maux,

16. Afin que tu aimes le Seigneur ton Dieu, et que tu marches dans ses voies, et que tu observes ses préceptes, ses cérémonies et ses ordonnances; et que tu vives, et qu'il te multiplie, et qu'il te bénisse dans la terre que tu vas posséder.

17. Mais si ton cœur se détourne de lui, si tu ne veux pas l'écouter, et que, te laissant séduire par l'erreur, tu adores et serves des dieux étrangers,

18. Je te déclare aujourd'hui d'avance que tu périras, et que tu ne demeureras pas longtemps dans la terre où, après avoir passé le Jourdain, tu dois entrer pour la posséder.

19. Je prends aujourd'hui à témoin le ciel et la terre, que je t'ai proposé la vie et la mort, la bénédiction et la malédiction : choisis donc la vie, afin que tu vives, toi et ta postérité;

20. Afin que tu aimes le Seigneur ton Dieu, que tu obéisses à sa voix, et que tu t'attaches à lui (car il est ta vie et la longueur de tes jours); afin que tu habites dans la terre que le Seigneur a juré de donner à tes pères Abraham, Isaac et Jacob.



## CHAPITRE XXXI.



MOÏSE alla donc, et proféra toutes ces paroles devant tout le peuple d'Israël;

2. Et il dit à Israël : J'ai cent vingt ans aujourd'hui, et je ne puis avancer plus loin et te conduire, après que le Seigneur m'a dit : Tu ne passeras pas le fleuve du Jourdain.

3. Le Seigneur ton Dieu passera donc devant toi; lui-même il exterminera devant toi toutes les nations, et tu les possèderas, et

Josué marchera devant toi selon que le Seigneur l'a ordonné;

4. Et le Seigneur fera à ces peuples comme il a fait à Séhon et Og, rois des Amorrhéens, et à leur terre, et il les exterminera.

5. Lors donc que le Seigneur vous les aura livrés, vous leur ferez comme vous avez fait aux autres, ainsi que je vous l'ai ordonné.

6. Agissez avec courage et fortifiez-vous : ne craignez point et ne tremblez pas à leur aspect, parce que le Seigneur votre Dieu est lui-même





vosre guide, et il ne vous quittera point, et ne vous abandonnera pas.

7. Et Moïse appela Josué, et lui dit devant tout Israël : Sois ferme et courageux ; car tu introduiras ce peuple dans la terre que le Seigneur a juré à leurs pères de leur donner, et tu la partageras au sort entre les tribus ;

8. Et le Seigneur, qui est votre guide, sera lui-même avec toi, et il ne te quittera point et ne t'abandonnera point : ne crains pas et ne tremble pas.

9. C'est pourquoi Moïse écrivit cette loi, et il la donna aux prêtres de Lévi qui portaient l'arche de l'alliance du Seigneur, et à tous les anciens d'Israël ;

10. Et il leur donna cet ordre, disant : Après sept ans, dans l'année de la rémission et en la solennité des tabernacles,

11. Quand tous les enfants d'Israël s'assembleront pour paraître devant le Seigneur, au lieu que le Seigneur votre Dieu aura choisi, vous lirez les paroles de cette loi devant tout Israël, qui l'écouterá attentivement,

12. Tout le peuple étant assemblé, et les hommes et les femmes, les enfants et les étrangers qui sont dans vos villes ; afin que,

l'écoulant, ils l'apprennent, et qu'ils craignent le Seigneur votre Dieu, et qu'ils observent et accomplissent toutes les ordonnances de cette loi ;

13. Et que leurs enfants mêmes, qui maintenant l'ignorent, puissent entendre, et qu'ils craignent le Seigneur leur Dieu durant tous les jours qu'ils demeureront dans la terre que vous allez posséder, quand vous aurez passé le Jourdain.

14. Alors le Seigneur dit à Moïse : Voilà que le jour de ta mort est proche ; appelle Josué, et présentez-vous tous deux devant le tabernacle du témoignage, afin que je lui donne mes ordres. Moïse et Josué allèrent donc se présenter devant le tabernacle du témoignage ;

15. Et le Seigneur parut dans la colonne de nuée qui s'arrêta à l'entrée du tabernacle.

16. Et le Seigneur dit à Moïse : Voilà que tu dormiras avec tes pères ; et ce peuple, s'élevant en tumulte, se prostituera à des dieux étrangers dans la terre où il va entrer pour y habiter. Il me délaissera, et rendra vaine l'alliance que j'ai établie avec lui.

17. Et ma fureur s'embrasera contre lui en ce temps-là, et je le délaisserai et je lui cacherai



ma face, et il sera en proie à tous les maux, et toutes les afflictions l'envahiront, de sorte qu'il dira en ce jour : Parce que Dieu n'est pas avec nous, ces maux m'ont envahi.

18. Et moi je cacherai et je cèlerai ma face en ce jour à cause de tous les maux qu'il a faits, parce qu'il a suivi des dieux étrangers.

19. C'est pourquoi maintenant écrivez pour vous ce cantique et apprenez-le aux enfants d'Israël, afin que leur mémoire les conserve et que leur bouche le chante, et que ce chant me soit un témoignage parmi les fils d'Israël.

20. Car je les introduirai dans la terre pour laquelle j'ai fait un serment à leurs pères, cette terre où coulent le lait et le miel. Et quand ils auront mangé; rassasiés, appesantis, ils se détourneront vers des dieux étrangers et les serviront, et ils m'outrageront, et ils rendront vaine mon alliance.

21. Et, quand les maux et les afflictions seront venus sur eux, ce cantique leur répondra comme un témoignage que rien n'effacera jamais de la mémoire de leurs enfants : car je sais leurs pensées, et ce qu'ils doivent faire aujourd'hui avant que je les introduise dans la terre que je leur donnerai.

22. Moïse écrivit donc ce cantique, et l'enseigna aux enfants d'Israël.

23. Et le Seigneur ordonna à Josué fils de

Nun, et dit : Sois courageux et fort; car tu introduiras les fils d'Israël dans la terre que j'ai promise, et je serai avec toi.

24. Après donc que Moïse eut écrit les paroles de cette loi dans un livre, et qu'il l'eut achevé,

25. Il ordonna aux Lévites qui portaient l'arche de l'alliance du Seigneur, disant :

26. Prenez ce livre, et placez-le à côté de l'arche d'alliance du Seigneur votre Dieu, afin qu'il soit un témoignage contre vous :

27. Car je connais votre obstination et votre tête inflexible. Moi vivant encore, et marchant avec vous, vous avez toujours murmuré contre le Seigneur : combien plus quand je serai mort !

28. Rassemblez tous les anciens dans chaque tribu et les docteurs, et je leur dirai ces paroles, et j'invoquerai contre eux le ciel et la terre.

29. Car je sais qu'après ma mort vous agirez dans l'iniquité, et que vous vous détournerez promptement de la voie que je vous ai prescrite; et à la fin les maux viendront au-devant de vous, quand vous aurez fait le mal en présence du Seigneur, et que vous l'aurez irrité par les œuvres de vos mains.

30. Moïse prononça donc, en présence de tout le peuple d'Israël, les paroles de ce cantique, et le récita jusqu'à la fin.



## CHAPITRE XXXII.



IEUX, entendez ma voix; terre, écoute les paroles de ma bouche.

2. Que mes paroles se pressent comme la pluie; que ma parole descende comme la rosée, comme la pluie sur l'herbe, comme les gouttes d'eau sur le gazon;

3. Car j'invoquerai le nom du Seigneur : rendez gloire à notre Dieu.

4. Les œuvres de Dieu sont parfaites, et toutes ses voies sont justes. Dieu est fidèle et sans tache; il est juste et droit.

5. Ils ont péché contre lui; ils n'étaient pas

ses fils au milieu de leurs souillures : race dépravée et perverse.

6. C'est donc là ce que tu rends au Seigneur, peuple fou et stupide? N'est-ce pas lui qui est ton père, qui t'a possédé, qui t'a fait et qui t'a créé?

7. Souviens-toi des jours anciens, considère toutes les générations : interroge ton père, et il t'annoncera; tes ancêtres, et ils te diront :

8. Quand le Très-Haut divisait les nations, quand il séparait les enfants d'Adam, il marqua les limites des peuples selon le nombre des fils d'Israël :



9. Mais la part du Seigneur fut son peuple, Jacob fut son héritage.

10. Le Seigneur le trouva dans une terre déserte, dans un lieu d'horreur et de vaste solitude; il le conduisit çà et là, et il l'instruisit, et il le garda comme la prunelle de son œil.

11. Comme l'aigle qui provoque ses petits à voler, et voltige autour d'eux, il a étendu ses ailes, et il l'a pris, et il l'a porté sur ses épaules.

12. Le Seigneur seul fut son guide, et aucun dieu étranger n'était avec lui.

13. Il l'a établi dans une terre élevée, afin qu'il se nourrit des fruits des champs, qu'il recueillit le miel du rocher, l'huile de la pierre la plus dure,

14. Et le beurre des troupeaux, et le lait des brebis, et la graisse des agneaux et des beliers de Basan, et la chair des chevreaux, et la fleur du froment; afin qu'il s'abreuvât du suc le plus pur de la vigne.

15. Le peuple bien-aimé s'engraissa, et se révolta: appesanti, rassasié, enivré, il a délaissé le Dieu son créateur, et s'est retiré du Dieu son salut.

16. Ils l'ont provoqué par des dieux étrangers, et ils ont excité sa colère par des abominations.

17. Ils ont sacrifié aux démons, et non à Dieu, à des dieux qu'ils ne connaissaient pas: il leur est venu des dieux nouveaux, des dieux d'un jour, que leurs pères n'ont point adorés.

18. Le Dieu qui t'a engendré, tu l'as délaissé, et tu as oublié le Dieu ton créateur.

19. Le Seigneur a vu, et son courroux s'est ému, parce que ses fils et ses filles l'ont provoqué.

20. Et il a dit: Je leur cacherai ma face, et je considérerai leur fin; car c'est une race perverse, et des enfants infidèles.

21. Ils m'ont provoqué par des dieux qui n'en sont pas, et ils m'ont irrité avec leurs vaines idoles; et moi je les provoquerai avec un peuple qui n'est pas le mien, et je les irriterai avec un peuple insensé.

22. Un feu s'est allumé dans ma colère, et il brûlera jusque dans les entrailles de l'enfer; il dévorera la terre avec ses germes, et il consumera les fondements des montagnes.

23. J'assemblerai sur eux les maux, et j'épuiserai sur eux mes flèches.

24. Ils périront par la faim, et ils seront la pâture des oiseaux de proie; j'enverrai contre eux la rage des bêtes féroces, la fureur des serpents et de tous les animaux qui rampent sur la terre.

25. Le glaive les dévastera au dehors, et au dedans l'épouvante: le jeune homme et la vierge, l'enfant et le vieillard, périront.

26. J'ai dit: Où sont-ils? j'exterminerai leur mémoire du milieu des hommes.

27. Mais, à cause de la colère de leurs ennemis, j'ai différé, de peur que leurs ennemis ne s'enorgueillissent, et ne disent: Notre main puissante, et non le Seigneur, a fait toutes ces choses.

28. Race sans conseil et sans prudence,

29. Que n'ouvrent-ils les yeux! que ne comprennent-ils! que ne prévoient-ils la fin!

30. Pourquoi un seul en poursuit-il mille, et deux en vaincront-ils dix mille? n'est-ce pas parce que leur Dieu les a vendus, et que leur Seigneur les a enfermés?

31. Car notre Dieu n'est point comme leurs dieux, et nos ennemis en sont juges.

32. Leur vigne est de la vigne de Sodome et de Gomorrhe; leur raisin est un raisin de fiel, et leurs grappes sont amères.

33. Leur vin est l'écume des dragons et le venin mortel des aspics.

34. Tout n'est-il pas renfermé en moi, et scellé dans mes trésors?

35. La vengeance est à moi, et je leur paierai le salaire au temps marqué, afin que leur pied chancelle: le jour de perdition est près, et les temps se hâtent de venir.

36. Le Seigneur jugera son peuple, et aura pitié de ses serviteurs; il verra que les bras se sont affaiblis, et les assiégés ont défailli, et les restes du peuple ont été consumés.

37. Et il dira: Où sont leurs dieux en qui ils se confiaient,

38. Dont ils mangeaient les victimes et dont ils buvaient les libations? qu'ils se lèvent pour vous secourir, qu'ils vous protègent dans votre détresse.

39. Voyez que je suis seul, et qu'il n'y a point d'autre Dieu que moi. Moi je tue, et moi



je fais vivre ; je frappe , et je guéris , et nul ne peut s'arracher de ma main.

40. Je lève ma main vers le ciel , et je dis : Je vis dans l'éternité.

41. Si j'aiguise mon épée comme la foudre , et si mon bras s'arme du jugement , je me vengerai de mes ennemis , et je leur paierai leur salaire ;

42. J'enivrerai mes flèches de leur sang , et mon épée dévorera leur chair et s'abreuvera du sang des tués : les uns seront livrés à la mort ; les autres , la tête nue , iront en captivité.

43. Nations , louez son peuple , parce qu'il vengera le sang de ses serviteurs , qu'il tirera vengeance de ses ennemis , et qu'il sera propice à la terre de son peuple.

44. Moïse vint donc , et récita toutes les paroles de ce cantique aux oreilles du peuple , lui et Josué fils de Nun.

45. Et il acheva tous ces discours , parlant à tout Israël ;

46. Et il leur dit : Appliquez vos cœurs à toutes les paroles que je vous donne en témoignage aujourd'hui , afin de les confier à vos

filis pour les garder , et pour accomplir tout ce qui est écrit dans cette loi ,

47. Parce qu'elles ne vous ont pas été données en vain , mais afin que chacun de vous vive par elles : et les accomplissant , vous vivrez long-temps sur la terre en possession de laquelle vous entrerez après avoir passé le Jourdain.

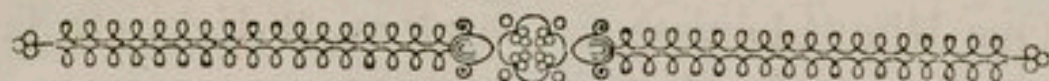
48. Or le Seigneur parla à Moïse en ce même jour , disant :

49. Monte sur la montagne d'Abarim , c'est-à-dire , des passages , sur la montagne de Nébo , qui est dans la terre de Moab , vis-à-vis de Jéricho , et regarde la terre de Chanaan , que je donnerai aux fils d'Israël pour la posséder , et meurs sur la montagne ;

50. Et , y montant , tu seras uni à tes peuples , comme ton frère Aaron est mort sur la montagne d'Hor , et il a été réuni à ses peuples ;

51. Parce que tu as prévariqué contre moi , aux eaux de contradiction , en Cadès du désert de Sin , et que tu ne m'as pas sanctifié parmi les enfants d'Israël ,

52. Tu verras la terre que je donnerai aux enfants d'Israël , et tu n'y entreras pas.



## CHAPITRE XXXIII.



Voici les bénédictions dont Moïse , l'envoyé de Dieu , bénit avant sa mort les enfants d'Israël.

2. Et il dit : Jéhova est venu de Sinaï ; il s'est levé pour nous de Séir ; il a paru du haut des montagnes de Cadès : à sa droite marchait la colonne de feu.

3. Jéhova a aimé son peuple , et sa main est sur tous les saints qui s'approchent de ses pieds ; ils recevront ses oracles.

4. Moïse nous a enseigné la loi , l'héritage du peuple de Jacob.

5. Jéhova a été le roi d'Israël , quand se sont rassemblés les princes des peuples et les tribus d'Israël.

6. Vive Ruben ! et que jamais il ne meure , et que ses enfants soient nombreux.

7. Voici la bénédiction de Juda : Seigneur , écoute la voix de Juda , et introduis-le au lieu

que doit occuper son peuple ; que ses armées se multiplient ; protège-le contre ses ennemis.

8. Il dit de Lévi : L'urim et le thummim appartiennent à l'homme qui t'est consacré , que tu éprouvas à Massa , que tu jugeas aux eaux de Mériba ;

9. Qui a dit à son père et à sa mère : Je ne vous connais pas ; qui méconnaît ses frères ; qui oublie ses enfants , pour observer ta loi et garder ton alliance :

10. Il enseignera tes jugements à Jacob , et tes lois à Israël ; il brûlera l'encens en ta présence , et l'holocauste sur ton autel.

11. Jéhova , bénis leur force , et reçois l'œuvre de leurs mains ; frappe les reins de leurs ennemis , et que ceux qui les haïssent ne se relèvent plus.

12. Et il dit à Benjamin : Que le bien-aimé du Seigneur habite avec confiance en lui , le





Très-Haut tous les jours le couvrira de ses ailes, et il habitera en sûreté à son ombre.

13. Il dit de Joseph : Que Jéhova bénisse sa terre des fruits du ciel, de la rosée des fleuves qui arrosent la terre,

14. Des fruits que le soleil et la lune mûrissent,

15. Des fruits des montagnes, et des fruits des vallées,

16. Et des dons de la terre et de sa plénitude. Que la bénédiction de celui qui apparut dans le buisson vienne sur la tête de Joseph et sur la tête du premier de ses frères.

17. Sa beauté est celle du taureau premier-né, ses cornes sont celles de l'oryx ; avec elles il frappera les peuples, et les chassera jusqu'aux extrémités de la terre : tels seront les mille d'Éphraïm et les dix mille de Manassé.

18. Et il dit de Zabulon : Zabulon, réjouis-toi dans ta navigation, et, Issachar, sous tes tentes.

19. Les peuples accourront sur tes montagnes ; là ils immoleront les victimes de justice. Ils viendront ceux qui se nourrissent des richesses des mers et des trésors cachés dans les sables de son rivage.

20. Et il dit de Gad : Béni celui qui étend les frontières de Gad ; il se reposera comme un lion, il déchirera la tête et les bras de ses ennemis.

21. Il a été choisi parmi les premiers de la terre : là est la portion du chef illustre entre ses frères ; il marchera à la tête de son peuple, il remplira la justice du Seigneur et ses jugements sur Israël.

22. Et il dit de Dan : Dan est un jeune lion qui s'élançe des forêts de Basan.

23. Et il dit de Nephthali : Nephthali sera dans l'abondance et rempli des bénédictions de Jéhova : il possèdera la mer et le midi.

24. Et il dit d'Aser : Béni soit Aser parmi ses enfants ; qu'il soit cher à ses frères ; que ses olives soient pleines d'huile.

25. Ses portes seront d'airain ; ses richesses dureront autant que ses jours.

26. Israël, nul n'est semblable à ton Dieu : il monte sur les cieus, il est ton secours ; sa magnificence éclate dans les nues.

27. Le Dieu éternel est ton refuge : il étend toujours ses bras vers la terre ; il chassera l'ennemi devant toi, et il dira : Qu'il soit réduit en poudre.

28. Israël habitera en confiance et seul ; la



postérité de Jacob demeurera dans une terre où coulent le lait et le miel, et dont les cieus distillent la rosée.

29. Tu es heureux, ô Israël ! qui est sem-

blable à toi, peuple sauvé par le Seigneur ? il est le bouclier qui te défend, le glaive de ta gloire ; tes ennemis se courberont devant toi, et tu fouleras leurs têtes à tes pieds.



## CHAPITRE XXXIV.



**M**oïse monta donc des plaines de Moab sur la montagne de Nébo, au sommet de Phasga, vis-à-vis de Jéricho ; et le Seigneur lui montra toute la terre de Ga-

laad jusqu'à Dan,

2. Et tout Nephthali, et la terre d'Éphraïm et de Manassé, et toute la terre de Juda jusqu'à la mer occidentale,

3. Et la région du midi, et la grande plaine de Jéricho, la ville des palmes, jusqu'à Ségor.

4. Et le Seigneur lui dit : Voici la terre que j'ai promise à Abraham, à Isaac et à Jacob, disant : Je la donnerai à votre postérité. Tu l'as vue de tes yeux, et tu n'y entreras pas.

5. Et Moïse, serviteur du Seigneur, mourut

là dans la terre de Moab par l'ordre du Seigneur ;

6. Et il l'enselevit dans la vallée de la terre de Moab en face de Phogor, et aucun homme n'a connu le lieu de sa sépulture jusqu'à ce jour.

7. Moïse avait cent vingt ans quand il mourut : ses yeux ne s'obscurcirent point, et ses dents ne furent point ébranlées.

8. Et les fils d'Israël le pleurèrent dans la plaine de Moab durant trente jours, et les jours du deuil de ceux qui pleuraient Moïse furent accomplis.

9. Or Josué fils de Nun fut rempli de l'esprit de sagesse, parce que Moïse posa les mains sur lui ; et les fils d'Israël lui obéirent, et firent comme le Seigneur avait ordonné à Moïse.



10. Et il ne s'éleva plus aucun prophète en Israël semblable à Moïse, qui connût le Seigneur face à face,

11. Et qui fit tous les signes et tous les prodiges que le Seigneur opéra par lui dans la

terre d'Égypte devant Pharaon et tous ses serviteurs et toute sa terre,

12. Aucun qui ait eu un bras si puissant, ni qui ait fait des œuvres aussi merveilleuses que Moïse devant tout le peuple d'Israël.

Ici finit le Deutéronome, le cinquième des livres de Moïse, le premier historien, le législateur et le plus grand prophète des Juifs. Il nous paraît utile de reproduire quelques considérations propres à prouver l'authenticité et la vérité des cinq livres qui précèdent. Et d'abord on ne peut douter que ces livres ne soient de Moïse dont ils portent le nom, à moins que l'on ne veuille douter de tout. Ce n'est pas un particulier, c'est une nation entière qui nous présente ces livres, et qui nous les présente comme des livres qu'elle a reçus des mains de Moïse lui-même; et non comme des livres qu'elle a trouvés chez elle, long-temps après la mort de cet homme célèbre, et qu'on assure être de lui. Tous les livres qui vont suivre et qui forment jusqu'à l'Évangile une tradition non interrompue depuis la mort de Moïse jusqu'à la reconstruction du temple, supposent toujours et citent sans cesse ceux de Moïse. Le livre de Josué suppose celui de Moïse; celui des Juges suppose les deux autres; ceux des Rois supposent les trois premiers, et ainsi de suite jusqu'à l'époque qui vient d'être indiquée. Les livres de Moïse sont le fondement sur lequel tout l'édifice de l'histoire des Juifs est élevé. Ainsi, l'on voit toutes les générations de ce peuple se transmettre ces livres de la main à la main jusqu'à Jésus-Christ, et les livrer enfin aux Chrétiens tels qu'ils les avaient reçus de leurs pères. Les Juifs d'aujourd'hui vivent selon la loi de Moïse, les Juifs du temps de Jésus-Christ vivaient selon la loi de Moïse, et ainsi en remontant jusqu'à Moïse même, se trouvent toujours les Juifs vivant selon la loi de Moïse. Il est évident que ce sont les cinq livres que l'on vient de lire, qu'on appelle le *Pentateuque*, qui ont formé la religion, la police et les mœurs de ce peuple. On voit bien par l'histoire de ce peuple qu'il a souvent violé la loi de Moïse; mais on ne voit nulle part que cette loi ne lui ait pas été donnée par Moïse. Au contraire, dans tous les temps il a attribué ses malheurs et ses disgrâces à ses prévarications contre la loi de Moïse. Pour soutenir que le Pentateuque n'est pas de Moïse, il faudrait supposer que toute une nation est restée un grand nombre de siècles dans un délire qui n'a jamais été interrompu, et contre lequel personne de cette nation n'a jamais osé réclamer; et cela, non en matière d'opinion, mais en matière de fait, mais touchant sa propre histoire, ce qui est le comble de l'absurdité.

On voit des Juifs mêlés parmi des Chrétiens, au milieu de presque tous les peuples du monde, et ces Juifs ont entre les mains les livres de Moïse: les Chrétiens ont aussi les mêmes livres qu'ils assurent avoir reçus des Juifs depuis 1800 ans, et pour lesquels ils n'ont pas moins de respect que les Juifs mêmes. On remonte de siècle en siècle jusqu'au temps de Jésus-Christ. Partout on trouve des Juifs et des Chrétiens, et partout aussi les cinq livres qu'on vient de lire également précieux et vénérables à l'un et à l'autre peuple. Au temps de Jésus-Christ, on voit les Juifs vivant sous la loi de Moïse, on voit leur temple, leur autel, leur sacerdoce, leurs sacrifices et leurs cérémonies pratiquées selon le rit prescrit par Moïse. Consultez les Grecs, les Romains, les Égyptiens et tous les peuples voisins des Juifs: tous déposent que les Juifs n'ont jamais eu ni d'autre loi, ni d'autre culte que celui que Moïse leur a donné. Faites plus, ouvrez le livre des Juifs, vous y trouverez une tradition écrite, conforme à la tradition orale des Juifs eux-mêmes et des peuples dont ils sont environnés. Cette tradition écrite remonte jusqu'à Moïse, sans aucune interruption qui puisse former un vide véritable dans l'histoire d'un peuple. Hérode, prince iduméen qui règne en Judée, est le successeur immédiat du dernier prince de la race des Macabées. L'authenticité des livres qui portent le nom des Macabées, et auxquels toute la nation des Juifs donne son suffrage, est démontrée par là. Le livre des Macabées conduit jusqu'au dernier des prophètes. Le dernier des prophètes touche au temps de Néhémie et d'Esdras. Immédiatement après Esdras, viennent Daniel, Ézéchiël, Jérémie, Isaïe, toute la suite des rois du peuple de Dieu, après la prise de Jérusalem par Nabuchodonosor, jusqu'à Saül. Là on trouve Samuel, le dernier des juges du peuple de Dieu, et par Samuel et les autres juges, on remonte jusqu'à Josué ministre de Moïse, et son premier successeur dans le gouvernement du peuple que ce grand homme avait tiré de la captivité d'Égypte. Moïse, dans tous ces monuments, est présenté comme le fondement de l'ouvrage que chaque auteur écrit. Ainsi dans l'histoire du peuple juif, tout descend de Moïse et tout remonte à Moïse, tout est fondé sur Moïse,



tout roule sur Moïse, tout dépend de Moïse et de ses lois, et par conséquent pour pouvoir avancer que Moïse n'a jamais existé ou qu'il n'a pas écrit les cinq livres, il faut commencer par prouver qu'il n'y a point de Juifs, ou qu'il n'y en eut jamais.

La véracité des livres de Moïse n'est pas moins aisée à prouver que leur authenticité. Les événements que Moïse raconte se divisent en deux classes. La première renferme ceux que Moïse assure être arrivés dans les temps qui l'ont précédé, la seconde comprend ceux qu'il dit être arrivés de son temps. Il faut remarquer que les événements qui ont précédé Moïse sont l'histoire de sa famille; soit que Moïse ait écrit sur les Mémoires que ses pères avaient laissés, ou sur la tradition qui s'était perpétuée depuis Abraham jusqu'à lui, la vérité de ses récits ne peut être contestée. Quoique ces événements remontassent à deux ou trois mille ans avant lui, cependant on peut dire que ces événements étaient très rares, parce qu'entre Moïse et Abraham il y avait très peu de personnes et encore moins entre Abraham et Adam. Entre Moïse et Abraham, on ne compte que trois générations : Tharé père d'Abraham avait vécu soixante-trois ans avec Noé, Noé avait vécu long-temps avec Mathusalé, Mathusalé avait vu Adam. Moïse touchait donc à Abraham, Abraham à Noé, Noé à Adam.

Le caractère personnel de Moïse le met à l'abri de tout soupçon d'avoir voulu en imposer à son peuple. Grand génie, mais exempt de toute ambition et de toute vanité, il ne pensa jamais à sa propre gloire, il fut tout occupé de celle de Dieu; il ne flatta jamais sa nation, et il ne laissa aucune autorité à ses descendants sur elle. Après sa mort ses enfants n'eurent aucun rang distingué dans leur tribu, ils n'y jouirent d'aucun privilège.

Tout ce qu'on vient de lire porte l'empreinte de la sincérité, de la bonne foi, de la modestie et du plus noble désintéressement. Vous n'y trouvez pas la moindre trace, le moindre vestige de l'amour-propre de l'écrivain. Il s'oublie si entièrement qu'en le lisant on ne pense pas à lui. Il rapporte sans ostentation les faits qui honorent son peuple, il ne dissimule pas ceux qui le déshonorent. Aucun de ses contemporains ne s'inscrit en faux contre lui; personne n'ose se plaindre de lui.

Quant aux événements que Moïse raconte comme étant arrivés de son temps, Moïse les écrit au moment même où ils arrivaient et où ils frappaient tous les yeux et tous les esprits. A qui Moïse raconte-t-il ces prodiges? Au peuple, en faveur de qui il les faisait actuellement. Son livre n'est qu'un mémoire sur lequel il écrivait chaque jour ce que le peuple voyait ce jour-là. Moïse eût été le plus impudent de tous les hommes, si le peuple n'ayant vu aucun de ces prodiges, il eût osé lui soutenir qu'il les avait vus, et l'en prendre à témoin. Dira-t-on que Moïse a écrit son livre pour relever la gloire de son peuple? mais alors pourquoi le traite-t-il de peuple ingrat, indocile, d'un caractère dur et indomptable? Quelque fondés qu'on suppose les reproches amers que Moïse fait à sa nation, il est évident que jamais cette nation n'aurait souffert qu'il les insérât dans son histoire si Moïse n'eût eu sur elle toute l'autorité d'un homme qui représente Dieu lui-même, et jamais Moïse n'aurait eu cette autorité sur sa nation si les miracles ne la lui eussent assurée. Ainsi la patience avec laquelle cette nation a supporté les reproches de Moïse, la docilité avec laquelle elle les a reçus, la vénération religieuse qu'elle a toujours eue et qu'elle a encore pour ces cinq livres, est la preuve incontestable de la vérité de ces miracles. Moïse a donné aux Juifs, comme on vient de le voir, un corps complet de lois ecclésiastiques et civiles, il établit une hiérarchie de prêtres, il règle la forme des sacrifices et de toutes les parties du culte. Il prescrit une multitude d'observations religieuses très gênantes et très dures. Moïse propose cette loi à ce peuple, ce peuple l'approuve et la reçoit. Il lui ordonne d'en jurer solennellement l'observation, et il la jure. Il prononce contre ce peuple et ses descendants les plus effroyables malédictions en cas qu'il soit infidèle à cette loi, ce peuple s'y soumet. Enfin Moïse institue des fêtes pour célébrer à perpétuité la mémoire des principaux miracles que Dieu a faits pour ce peuple, et ce peuple les reçoit. Moïse meurt, sa loi est souvent violée par ce peuple inconstant, mais toujours reconnue et toujours en vigueur; et ce peuple est si persuadé de la divinité de cette loi, qu'il attribue tous ses désastres à son inobservation. Et comme l'a dit J. J. Rousseau, les mœurs, les lois et les rites de ce peuple dureront autant que le monde, malgré la haine et la persécution du genre humain. Qu'on réfléchisse à ces considérations qui ne sont qu'esquissées, et l'on verra qu'il n'est rien au monde qui soit si évidemment démontré que l'authenticité et la vérité des livres de Moïse : la divinité de ces livres est la conséquence des faits qui y sont rapportés.

On doit faire la plus grande attention dans le Pentateuque aux prophéties du Messie qui y sont



contenues. La première est la menace faite au serpent et qui signifie évidemment qu'après une révolution de plusieurs siècles, un homme descendu d'Ève et destiné de Dieu à réparer son péché écraserait la tête de Satan représenté par le serpent ; c'est-à-dire qu'il briserait son sceptre, anéantirait sa domination tyrannique et en délivrerait le genre humain. Et cet homme, c'est celui que nous appelons le *Messie*. Ainsi le comprirent nos premiers parents et leurs descendants après eux.

Peu de temps après le déluge, les hommes qui repeuplèrent la terre commencèrent à se pervertir et à ressembler à ceux que Dieu venait d'exterminer. Les mœurs se corrompirent, et la religion s'altéra. Dès le temps d'Abraham la superstition et l'idolâtrie avaient déjà fait de grands progrès : le mal allait toujours croissant. Dieu vit que les premières traditions, qui commençaient déjà à s'obscurcir, seraient bientôt effacées de la mémoire des hommes et qu'il en resterait à peine des vestiges informes ; que la foi du *Messie* se perdrait, et que lui-même il serait méconnu : il appela Abraham ; il fit alliance avec ce grand patriarche et lui promit que le *Messie* naîtrait de lui dans la suite des temps. Toutes les nations de la terre, lui dit-il, *seront bénies dans votre postérité*. Il fit la même promesse à Isaac et ensuite à Jacob, toujours dans les mêmes termes.

Il est dit au chapitre 49 de la Genèse, que le patriarche Jacob se sentant près de sa fin, rassembla ses enfants autour de lui et annonça à chacun d'eux la destinée future de la tribu dont il devait être la tige. Quand il vint à Juda, entre autres paroles prophétiques il prononça celles-ci : «Le sceptre ne sera point ôté de la maison de Juda, ni le prince de sa postérité : que celui qui doit être envoyé vienne, et c'est lui qui sera l'attente des nations.» Paroles qui désignent visiblement le *Messie*, et qui marquent encore avec précision, mais d'une manière générale, le temps auquel il paraîtra dans le monde.

Moïse, en donnant la loi aux Israélites dans le désert, déclara aussi qu'il viendrait un prophète plus grand que lui et que la nation choisie devait l'écouter.

Nous n'avons pas besoin de parler des figures sous lesquelles toute la rédemption était annoncée ; on les trouve à chaque pas dans le Pentateuque.

La chute et la promesse de la rédemption sont le fond de toute la législation et de toutes les paroles de Moïse, comme, de l'aveu de Voltaire, le péché originel est le fond de la théogonie de tous les peuples. *Lex gravida Christo*, la loi était pleine du Christ, a dit saint Augustin.

FIN DU DEUTÉRONOME.



# JOSUÉ.

## CHAPITRE PREMIER.



**E**t il arriva, après la mort de Moïse, serviteur du Seigneur, que le Seigneur parla à Josué fils de Nun, serviteur de Moïse, et qu'il lui dit :

2. Moïse, mon serviteur, est mort; lève-toi et passe le Jourdain, toi et tout le peuple avec toi, jusqu'à la terre que je donnerai aux enfants d'Israël.

3. Tout l'espace que la plante de votre pied aura foulé, je vous le donnerai, comme je l'ai dit à Moïse.

4. Vos confins seront depuis le désert et le Liban jusqu'au grand fleuve d'Euphrate, et toute la terre des Héthéens jusqu'à la grande mer qui est au soleil couchant.

5. Nul ne pourra vous résister tant que tu vivras : comme j'ai été avec Moïse, ainsi je serai avec toi; je ne te laisserai point et je ne t'abandonnerai pas.

6. Sois fort et vaillant; car tu partageras à ce peuple par le sort la terre que j'ai juré à leurs pères de leur donner.

7. Affermis-toi donc et sois plein de courage, afin que tu gardes et que tu accomplisses toute la loi que Moïse, mon serviteur, t'a donnée : ne te détourne ni à droite ni à gauche, afin que tu comprennes tout ce que tu fais.

8. Que le livre de cette loi soit toujours devant tes yeux; tu le méditeras jour et nuit, afin que tu gardes et que tu accomplisses tout ce qui est écrit : alors tu rendras ta voie droite, et tu la comprendras.

9. C'est moi qui te l'ordonne, sois fort et vaillant; ne crains pas et ne t'épouvante pas; car le Seigneur ton Dieu sera avec toi partout où tu iras.

10. Josué ordonna aux princes du peuple, disant : Passez au milieu du camp, et commandez au peuple, et dites-lui :

11. Préparez des vivres; car, après trois jours, vous passerez le Jourdain, et vous entrerez pour posséder la terre que le Seigneur votre Dieu doit vous donner.

12. Et il dit à la tribu de Ruben et à la tribu de Gad, et à la moitié de la tribu de Manassé :

13. Souvenez-vous du commandement que vous fit Moïse, serviteur du Seigneur, disant : Le Seigneur votre Dieu vous a donné le repos et toute cette terre.

14. Vos femmes, vos enfants et vos troupeaux demeureront dans la terre que Moïse vous a donnée en deçà du Jourdain; mais vous passez, les armes à la main, devant vos frères, vous tous, guerriers, et combattez pour eux,

15. Jusqu'à ce que le Seigneur ait donné le repos à vos frères comme à vous, et qu'ils possèdent la terre que le Seigneur votre Dieu leur donnera; et après vous retournerez en la terre de votre héritage, et vous habiterez cette terre que Moïse, serviteur du Seigneur, vous a donnée au delà du Jourdain, vers le soleil levant.

16. Ils répondirent à Josué, et dirent : Nous ferons tout ce que tu nous as ordonné, et nous irons partout où tu nous enverras.

17. Comme nous avons obéi en toutes choses à Moïse, ainsi nous t'obéirons : que le Seigneur notre Dieu soit seulement avec toi comme il a été avec Moïse.

18. Que celui qui contredira ton ordre, et n'obéira pas à toutes tes paroles, meure. Mais, toi, sois ferme et agis avec courage.

Aux cinq livres du Pentateuque succèdent les trois livres de Josué, des Juges et de Ruth. On les réunit souvent sous le nom des huit livres. Le livre de Josué renferme l'histoire du peuple hé-



breu sous le commandement de ce chef, et c'est Josué qui l'a écrit. Josué fut d'abord appelé *Osée*, qui signifie *sauveur*; ensuite Moïse lui donna le nom de *Josué*, qui veut dire *sauveur donné de Dieu*. Il s'attacha à Moïse depuis la sortie d'Égypte et se fit gloire d'être son serviteur selon l'usage de ces temps héroïques où les grands hommes avaient des amis qui se livraient à leur personne et s'attachaient à leur service pour un engagement tout gratuit et tout volontaire. Josué conduisit le peuple hébreu à peu près vingt-cinq ans. Choisi après Moïse pour introduire les Israélites dans la terre promise, il est la figure du vrai Josué, c'est-à-dire du Sauveur du monde qui est venu pour achever l'œuvre à laquelle la loi de Moïse préparait.



## CHAPITRE II.



**J**OSUÉ fils de Nun envoya donc de Sétim deux hommes qui devaient observer tout secrètement, et il leur dit : Allez, et considérez la terre et la ville de Jéricho; et ceux-ci partant entrèrent dans la maison d'une courtisane nommée Rahab, et se reposèrent chez elle.

2. On vint dire au roi de Jéricho : Voilà que des hommes sont entrés ici pendant la nuit, envoyés par les enfants d'Israël pour reconnaître la terre.

3. Et le roi de Jéricho envoya vers Rahab, disant : Fais sortir les hommes qui sont venus

chez toi, et qui sont entrés en ta maison; car ils sont espions, et sont venus pour considérer cette terre.

4. Et Rahab, prenant ces hommes, les cacha, et dit : Il est vrai que des hommes sont venus à moi, mais je ne savais d'où ils étaient :

5. Et, comme on fermait la porte pendant la nuit, ils sont sortis, et je ne sais où ils sont allés : poursuivez-les promptement, et vous les atteindrez.

6. Or elle fit monter ces hommes sur la terrasse de sa maison, et les couvrit avec du lin qui était là.



7. Et ceux qui avaient été envoyés les suivirent par la voie qui mène au gué du Jourdain ; et, eux sortis, la porte fut fermée.

8. Ceux qui étaient cachés ne dormaient pas encore, et voilà que Rahab monta vers eux, et dit :

9. Je sais que le Seigneur vous a donné cette terre ; car l'effroi s'est répandu sur nous, et tous les habitants sont éperdus.

10. Nous avons ouï comment le Seigneur a desséché les eaux de la mer Rouge à votre entrée, quand vous êtes sortis d'Égypte, et ce que vous avez fait aux deux rois des Amorrhéens, qui étaient au-delà du Jourdain, Séhon et Og, que vous avez mis à mort.

11. Et, au bruit de ces choses, nous avons craint, et notre cœur a languï, et notre esprit a été troublé à votre entrée ; car le Seigneur votre Dieu est le Dieu du ciel et de la terre.

12. Maintenant donc jurez-moi par le Seigneur, comme je vous ai fait miséricorde, qu'ainsi vous ferez à la maison de mon père, et que vous me donnerez un signe assuré,

13. Afin que vous sauviez mon père et ma mère, mes frères et mes sœurs, et tout ce qui est à eux, et que vous nous délivriez de la mort.

14. Et ils lui répondirent : Notre vie répondra pour toi jusqu'à la mort, si tu ne nous trahis point ; et, lorsque le Seigneur nous aura livré la terre, nous accomplirons envers toi la miséricorde et la vérité.

15. Elle les fit donc descendre avec une corde par la fenêtre ; car sa maison était appuyée sur les murs de la ville.

16. Et elle leur dit : Allez vers les monta-

gnes, de peur que ceux qui reviendront ne vous rencontrent ; et cachez-vous là trois jours jusqu'à ce qu'ils reviennent ; et après vous irez par votre chemin.

17. Ils lui dirent : Nous accomplirons le serment que tu nous as fait jurer,

18. Si, à notre entrée dans cette terre, tu lies, comme un signe, ce ruban d'écarlate à la fenêtre par où nous sommes descendus, et que tu assembles en ta maison ton père et ta mère, et tes frères et toute ta parenté.

19. Quiconque franchira le seuil de ta maison, son sang sera sur sa tête, et nous serons innocents ; mais le sang de tous ceux qui seront avec toi dans ta maison sera sur notre tête, si quelqu'un les a frappés.

20. Mais, si tu nous trahis, et découvres nos paroles, nous serons libres de ce serment que tu as exigé de nous.

21. Elle leur répondit : Qu'il soit fait comme vous avez dit. Et, les laissant aller, elle suspendit un ruban d'écarlate à sa fenêtre.

22. Et eux, cheminant, parvinrent dans la montagne, où ils demeurèrent trois jours, jusqu'à ce que ceux qui les poursuivaient fussent de retour ; car, les cherchant dans tous les chemins, ils ne les trouvèrent pas :

23. Et, lorsque ces derniers furent entrés dans la ville, les envoyés descendirent de la montagne, et, ayant passé le Jourdain, ils vinrent vers Josué fils de Nun, et lui racontèrent tout ce qui était arrivé ;

24. Et ils dirent : Le Seigneur a mis toute cette terre en nos mains, et tous ses habitants sont abattus par la crainte.



### CHAPITRE III.



**J**OSUÉ, s'étant donc éveillé durant la nuit, leva son camp ; et, partant de Sétim, ils arrivèrent au Jourdain, lui et tous les enfants d'Israël, et ils demeurèrent là trois jours.

2. Et, après trois jours, les hérauts passèrent à travers le camp,

3. Et ils commencèrent à crier : Quand vous verrez l'arche de l'alliance du Seigneur votre Dieu, et les prêtres de la tribu de Lévi qui la portent, vous aussi, levez-vous, et marchez derrière eux ;

4. Et qu'il y ait entre vous et l'arche l'espace de deux mille coudées, afin que vous puissiez voir de loin et connaître par quelle voie vous



entrerez, car vous n'avez point marché dans cette voie; et gardez - vous d'approcher de l'arche.

5 Et Josué dit au peuple : Sanctifiez-vous, car le Seigneur fera demain parmi vous des merveilles.

6. Et il dit aux prêtres : Portez l'arche de l'alliance, et précédez le peuple. Ceux-ci, accomplissant ces ordres, la prirent, et marchèrent devant le peuple.

7. Et le Seigneur dit à Josué : Aujourd'hui je commencerai à t'élever en présence de tout Israël, afin qu'il sache que comme j'ai été avec Moïse, ainsi je suis avec toi.

8. Mais toi, commande aux prêtres qui portent l'arche de l'alliance, et dis-leur : Lorsque vous serez entrés dans une partie de l'eau du Jourdain, arrêtez-vous là.

9. Et Josué dit aux enfants d'Israël : Approchez, et écoutez la parole du Seigneur votre Dieu.

10. Et encore : En cela vous saurez que le Seigneur Dieu vivant est au milieu de vous, et qu'il perdra en votre présence le Chananéen, l'Héthéen, l'Hévéen, le Phérezéen, le Gergéséen, l'Amorrhéen et le Jébuséen.

11. Voilà que l'arche de l'alliance du Seigneur de toute la terre marchera devant vous, à travers le Jourdain.

12. Préparez douze hommes des tribus d'Israël, un de chaque tribu.

13. Et, lorsque les prêtres qui portent l'arche du Seigneur, le Dieu de toute la terre, poseront le pied dans les eaux du Jourdain, alors les eaux d'en bas s'écouleront et laisseront le fleuve à sec; mais celles qui viennent d'en haut s'arrêteront en un monceau.

14. Le peuple sortit donc de ses tentes pour passer le Jourdain; et les prêtres qui portaient l'arche de l'alliance marchaient devant lui.

15. Et, quand ils furent entrés dans le Jourdain, et que leurs pieds commencèrent à être mouillés (or le Jourdain avait couvert ses rives pendant la moisson),

16. Les eaux qui descendaient s'arrêtèrent en un seul lieu, et elles paraissaient de loin comme une montagne, depuis la ville qui est appelée Adom jusqu'à Sarthan; mais les eaux qui étaient au-dessous descendirent dans la mer du désert (qui est appelée maintenant la mer Morte), jusqu'à ce qu'elles fussent entièrement écoulées.

17. Or le peuple s'avancait contre Jéricho; et les prêtres qui portaient l'arche de l'alliance du Seigneur se tenaient debout sur la terre sèche, au milieu du Jourdain, et tout le peuple passait à pied sec à travers le lit du fleuve.



## CHAPITRE IV.



1. Et quand ils eurent passé, le Seigneur dit à Josué :

2. Choisis douze hommes, un de chaque tribu;

3. Et ordonne-leur de prendre au milieu du fleuve du Jourdain, à l'endroit où les prêtres se sont arrêtés, douze pierres très dures, que tu placeras dans le camp où tu dresseras les tentes cette nuit.

4. Josué appela donc douze hommes qu'il avait choisis parmi les enfants d'Israël, un de chaque tribu,

5. Et il leur dit : Allez devant l'arche du Seigneur votre Dieu, au milieu du Jourdain,

et que chacun de vous apporte de là une pierre sur son épaule, selon le nombre des enfants d'Israël,

6. Afin que ce soit un signe parmi vous; et quand vos fils vous interrogeront un jour disant : Que signifient ces pierres ?

7. Vous leur répondrez : Les eaux du Jourdain se sont séchées devant l'arche de l'alliance du Seigneur, quand elle passait; c'est pourquoi ces pierres ont été élevées comme un monument éternel pour les enfants d'Israël.

8. Les enfants d'Israël firent donc ce que Josué leur avait commandé. Ils prirent douze



pierres du milieu du Jourdain, comme le Seigneur l'avait ordonné, selon le nombre des enfants d'Israël, et ils les placèrent dans le lieu où ils étaient campés.

9. Josué mit aussi douze autres pierres au milieu du lit du Jourdain, où les prêtres qui portaient l'arche de l'alliance s'étaient arrêtés, et elles sont encore en ce lieu jusqu'à ce jour.

10. Mais les prêtres qui portaient l'arche demeurèrent debout au milieu du Jourdain, jusqu'à ce que tout ce que le Seigneur avait commandé à Josué de dire au peuple fût accompli, selon ce que Moïse lui avait dit. Et le peuple se hâta, et passa le fleuve;

11. Et, quand tous eurent passé, l'arche du Seigneur passa aussi, et les prêtres marchaient devant le peuple.

12. Et les enfants de Ruben et de Gad, et la moitié de la tribu de Manassé, précédaient tout armés les enfants d'Israël, comme Moïse leur avait commandé :

13. Et quarante mille combattants marchaient par bandes et par troupes rangées dans les plaines et les campagnes de la ville de Jéricho.

14. En ce jour le Seigneur éleva Josué en la présence de tout Israël, afin qu'ils le craignissent comme ils avaient craint Moïse pendant qu'il vivait.

15. Et il lui dit :

16. Ordonne aux prêtres qui portent l'arche de l'alliance de sortir du Jourdain.

17. Et il leur commanda, disant : Sortez du Jourdain.

18. Lorsqu'ils furent hors du fleuve, portant l'arche de l'alliance du Seigneur, et qu'ils commencèrent à marcher sur la terre sèche, les eaux du Jourdain retournèrent en leur lit et reprirent leur cours.

19. Le peuple traversa le Jourdain le dixième jour du premier mois, et campa en Galgal, du côté oriental de la ville de Jéricho.

20. Josué dressa les douze pierres qu'ils avaient apportées, en Galgal,

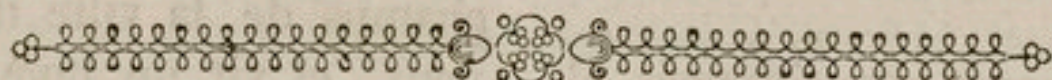
21. Et il dit aux enfants d'Israël : Quand vos fils interrogeront un jour leurs pères, et leur diront : Que signifient ces pierres ?

22. Vous les instruirez, et leur direz : Israël a traversé le fleuve du Jourdain à sec,

23. Le Seigneur votre Dieu séchant les eaux de ce fleuve en votre présence, jusqu'à ce que vous eussiez passé;

24. Comme il fit auparavant pour la mer Rouge qu'il sécha jusqu'à ce que nous eussions passé :

25. Afin que tous les peuples de la terre connaissent la main toute-puissante du Seigneur; et afin que vous craigniez le Seigneur votre Dieu en tout temps.



## CHAPITRE V.



**Q**UAND tous les rois des Amorhéens, qui habitaient par-delà le Jourdain, vers l'occident, et tous les rois des Chananéens, qui possédaient les régions voisines de la grande mer, apprirent que le Seigneur avait desséché les eaux du Jourdain en présence des enfants d'Israël, jusqu'à ce qu'ils eussent passé, ils perdirent courage, et leur esprit fut troublé, parce qu'ils craignaient l'entrée des enfants d'Israël.

2. Alors le Seigneur dit à Josué : Fais-toi des couteaux de pierre, et circoncis pour la seconde fois les fils d'Israël.

3. Josué fit ce que le Seigneur lui avait commandé, et circoncit les enfants d'Israël en la colline des prépuces.

4. Et ce fut la cause de la seconde circoncision. Tous les mâles d'entre le peuple qui étaient morts au désert, durant les longs détours du chemin,

5. Avaient tous été circoncis. Mais le peuple qui naquit au désert,

6. Durant les quarante années de marche dans cette vaste solitude du désert, fut incirconcis, jusqu'à ce que fussent consumés ceux qui n'écoutèrent pas la voix du Seigneur, et à





qui il avait juré qu'il ne leur montrerait pas la terre où coulent le lait et le miel.

7. Les enfants succédèrent à leurs pères, et furent circoncis par Josué, parce qu'ils étaient incirconcis comme au jour de leur naissance, et qu'ils n'avaient pas été circoncis durant la marche.

8. Mais, quand ils furent tous circoncis, ils demeurèrent dans le même lieu jusqu'à ce qu'ils fussent guéris.

9. Et le Seigneur dit à Josué : Aujourd'hui j'ai ôté du milieu de vous l'opprobre de l'Égypte. Et ce lieu fut appelé Galgal jusqu'à ce jour.

10. Et les enfants d'Israël demeurèrent à Galgal, et célébrèrent la Pâque le quatorzième jour du mois, vers le soir, dans les plaines de Jéricho.

11. Le lendemain ils mangèrent des fruits de la terre, des pains sans levain, et de la farine de la même année.

12. Et la manne cessa quand ils eurent mangé les fruits de la terre, et les fils d'Israël ne se nourrirent plus de manne; mais ils mangèrent des fruits de la terre de Chanaan de cette même année.

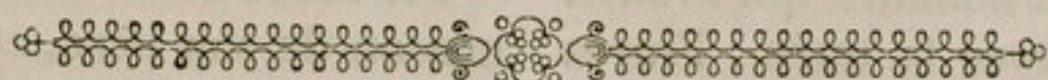
13. Or, comme Josué était dans les champs de la ville de Jéricho, il leva les yeux, et vit un homme debout devant lui, tenant une épée nue, et Josué alla vers lui, et lui dit : Es-tu de nous ou de nos ennemis?

14. Lequel répondit : Non; mais je suis le chef de l'armée du Seigneur, et maintenant je viens vers toi.

15. Josué tomba prosterné contre terre; et, l'adorant, il dit : Que dit mon Seigneur à son serviteur?

16. Ote, dit-il, la chaussure de tes pieds, car le lieu où tu es est saint. Et Josué fit ce qui lui était commandé.





## CHAPITRE VI.



**O**R Jéricho était fermée et fortifiée, dans la crainte des enfants d'Israël, et personne n'osait sortir ni entrer.

2. Et le Seigneur dit à Josué : Voilà que j'ai livré en ta main Jéricho, et son roi, et tous ses guerriers.

3. Combattants, entourez tous la ville une fois le jour, et vous ferez ainsi durant six jours.

4. Mais, au septième jour, que les prêtres portent les sept trompettes dont on se sert pour le jubilé, et qu'ils précèdent l'arche d'alliance, et vous environnez la ville par sept fois, et les prêtres sonneront de la trompette.

5. Et, quand le son de la trompette sera plus prolongé et plus éclatant, et qu'il retentira à vos oreilles, tout le peuple jettera un grand cri, et les murailles de la ville tomberont sur elles-mêmes, et chacun entrera par le lieu qui sera devant lui.

6. Josué fils de Nun appela donc les prêtres, et leur dit : Portez l'arche de l'alliance, et que sept autres prêtres portent les sept trompettes des jubilés, et qu'ils marchent devant l'arche du Seigneur.

7. Il dit aussi au peuple : Allez et environnez la ville, et que les combattants armés précèdent l'arche de l'alliance du Seigneur.

8. Et, lorsque Josué eut cessé de parler, et que les sept prêtres sonnaient des sept trompettes devant l'arche de l'alliance du Seigneur,

9. Toute l'armée marchait devant l'arche et le reste du peuple la suivait, et tout retentissait du son des trompettes.

10. Or Josué avait commandé au peuple, disant : Vous ne crierez point, et votre voix ne se fera point entendre, et aucun mot ne sortira de votre bouche, jusqu'à ce que soit venu le jour où je vous dirai : Criez et faites un grand bruit.

11. L'arche du Seigneur fit donc une fois

durant le jour le tour de la ville, et, revenant dans le camp, s'y arrêta.

12. Et, Josué s'étant levé durant la nuit, les prêtres portèrent l'arche du Seigneur;

13. Et sept d'entre eux portaient les sept trompettes dont on se sert pour le jubilé, et ils précédaient l'arche du Seigneur, marchant et sonnait des trompettes, et le peuple armé allait devant eux, et le reste du peuple suivait l'arche et sonnait des trompettes.

14. Et le second jour ils firent une fois le tour de la ville, puis ils retournèrent au camp, et ils firent ainsi durant six jours.

15. Mais le septième, s'étant levés dès l'aurore, ils firent sept fois le tour de la ville, ainsi qu'il leur avait été ordonné.

16. Et, lorsque les prêtres, au septième jour, sonnaient les trompettes, Josué dit à tout Israël : Jetez un grand cri, car le Seigneur vous a livré la ville;

17. Et que cette ville soit anathème au Seigneur, et tout ce qui est en elle : que la courtisane Rahab seule vive, elle et tous ceux qui sont avec elle en sa maison; car elle a caché les messagers que nous avons envoyés.

18. Mais vous, gardez-vous de toucher aucune des choses qui vous sont défendues, de peur que vous ne soyez coupables de prévarication, et que tout le camp d'Israël ne soit sous le péché et dans la confusion.

19. Mais tout l'or et l'argent et les vases d'airain et de fer seront consacrés au Seigneur, et déposés en ses trésors.

20. Alors, tout le peuple poussant des cris, et les trompettes retentissant, dès que la voix et le son eurent frappé les oreilles de la multitude, soudain les murs tombèrent, et chacun monta par le lieu qui était devant lui, et ils s'emparèrent de la ville;

21. Et ils tuèrent tout ce qui était dans la ville, hommes, femmes, enfants, vieillards. Le glaive frappa même les bœufs, les brebis et les ânes.



22. Josué dit aux deux hommes qui avaient été envoyés pour observer la terre : Entrez dans la maison de la courtisane, et faites-la sortir et tout ce qui est à elle, comme vous le lui avez juré.

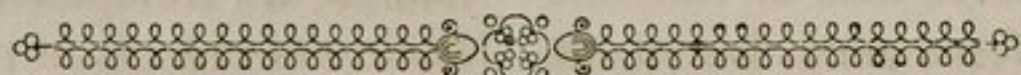
23. Les deux jeunes hommes étant entrés, firent sortir Rahab, son père et sa mère, et ses frères, et tout ce qui lui appartenait, et toute sa famille, et les firent demeurer hors du camp d'Israël.

24. Et ils brûlèrent la ville et tout ce qui était en elle, excepté l'or et l'argent, et les vases d'airain et de fer, qu'ils consacrèrent au trésor du Seigneur.

25. Josué sauva Rahab la courtisane, et la maison de son père, et tout ce qu'elle avait; et elle a habité au milieu d'Israël jusqu'à ce jour, parce qu'elle avait caché les hommes qu'il avait envoyés pour observer la ville de Jéricho. Et Josué prononça cette imprécation, disant :

26. Maudit soit devant le Seigneur l'homme qui relèvera et rebâtira la ville de Jéricho! Que les fondements tombent sur son premier-né, et les portes sur le dernier de ses enfants!

27. Le Seigneur fut donc avec Josué, et son nom se répandit dans toute la terre.



## CHAPITRE VII.



**O**R les enfants d'Israël transgressèrent les commandements, et encoururent l'anathème : car Achan, le fils de Charmi, fils de Zabdi, fils de Zaré, de la tribu de Juda, emporta quelque chose de ce qui était maudit; et le Seigneur fut irrité contre les enfants d'Israël.

2. Et, lorsque Josué envoya des hommes de Jéricho en Haï, qui est près de Béthaven, vers l'orient du Bourg de Béthel, il leur dit : Montez, et considérez la terre. Et ils accomplirent le commandement, en reconnaissant Haï.

3. Et, revenus, ils lui dirent : Que tout le peuple ne monte point, mais que deux ou trois mille hommes marchent et détruisent la ville; car tout le peuple combattrait en vain contre un si petit nombre d'ennemis.

4. C'est pourquoi trois mille hommes montèrent; lesquels, fuyant aussitôt,

5. Furent frappés par les guerriers de la ville de Haï, et trente-six d'entre eux tombèrent : et les ennemis les poursuivirent depuis la porte jusqu'à Sabarim, et ils tombèrent au pied de la colline; et le cœur du peuple fut saisi de crainte et s'écoula comme l'eau.

6. Or Josué déchira ses vêtements, et demeura la face contre terre devant l'arche du Seigneur jusqu'au soir, lui et les anciens d'Israël; et ils couvrirent leur tête de poussière :

7. Et Josué dit : Hélas! Seigneur, mon Dieu, pourquoi avez-vous fait passer le fleuve du Jourdain à ce peuple, pour nous livrer aux mains de l'Amorrhéen, et pour nous perdre? Que ne sommes-nous demeurés au-delà du Jourdain, comme nous avions commencé!

8. Seigneur mon Dieu, que dirai-je, en voyant Israël fuir devant ses ennemis?

9. Les Chananéens l'apprendront, et tous les habitants de la terre, et ils s'assembleront, et ils nous environneront, et notre nom sera effacé de la terre. Et que ferez-vous pour la gloire de votre nom?

10. Et le Seigneur dit à Josué : Lève-toi; pourquoi es-tu couché sur la terre?

11. Israël a péché, et il a transgressé mon alliance : ils ont emporté l'anathème, ils l'ont dérobé, et ils ont menti, et ils l'ont caché parmi leurs vases.

12. Israël ne pourra résister à ses ennemis, et il les fuira; car il s'est souillé de l'anathème : je ne serai plus avec vous, jusqu'à ce que vous exterminiez celui qui est coupable de ce péché.

13. Lève-toi, sanctifie le peuple, et dis-leur : Sanctifiez-vous pour demain; car le Seigneur, le Dieu d'Israël, l'a dit ainsi : L'anathème est au milieu de toi, Israël; tu ne pourras résister à tes ennemis, jusqu'à ce que celui qui s'est souillé du péché soit ôté du milieu de vous.

14. Et chacun viendra demain matin à sa



tribu, et la tribu sur qui le sort tombera s'approchera selon ses familles, et la famille selon ses maisons, et la maison selon les hommes.

15. Et celui qui aura été surpris dans ce péché sera consumé par le feu, lui et tout ce qui lui appartient, parce qu'il a transgressé l'alliance du Seigneur, et qu'il a fait le mal en Israël.

16. C'est pourquoi Josué, se levant de grand matin, fit venir Israël selon ses tribus; et il trouva la tribu de Juda.

17. Et, toutes les familles de cette tribu s'étant présentées, la famille de Zaré fut trouvée; et, prenant cette famille par maisons, il trouva celle de Zabdi;

18. Et, en divisant cette maison par chaque homme, il trouva Achan, fils de Charmi, fils de Zabdi, fils de Zaré, de la tribu de Juda.

19. Et Josué dit à Achan : Mon fils, rends gloire au Seigneur Dieu d'Israël; confesse-toi et me déclare ce que tu as fait; ne le cèle pas.

20. Achan répondit à Josué, et lui dit : Véritablement j'ai péché contre le Seigneur Dieu d'Israël, et j'ai fait ainsi :

21. Car j'ai vu parmi les dépouilles un manteau d'écarlate fort beau, et deux cents sicles

d'argent, et une règle d'or du poids de cinquante sicles; et, désirant les avoir, je les pris et les cachai en la terre, au milieu de ma tente; et j'ai caché l'argent, et je l'ai recouvert de terre.

22. Josué envoya donc des serviteurs qui, allant vers sa tente, y trouvèrent toutes les choses cachées dans le même lieu, ainsi que l'argent;

23. Et, les ayant enlevées de la tente, ils les apportèrent à Josué et à tous les enfants d'Israël, et les jetèrent devant le Seigneur.

24. Or Josué, prenant Achan, le fils de Zaré, et l'argent, et le manteau, et la règle d'or, et ses fils et ses filles, et ses bœufs et ses ânes et ses brebis, et son tabernacle et tous ses meubles (et tout Israël était avec lui), les conduisit en la vallée d'Achor,

25. Où Josué dit : Parce que tu nous as troublés, le Seigneur te rejette aujourd'hui. Et tout Israël le lapida; et tout ce qui avait été à lui fut consumé par le feu.

26. Et ils amassèrent sur lui un grand monceau de pierres, qui y est encore aujourd'hui. Et la fureur du Seigneur s'éloigna d'eux, et le nom de ce lieu fut appelé la vallée d'Achor jusqu'à ce jour.



## CHAPITRE VIII.

**O**R le Seigneur dit à Josué : Ne crains pas et ne t'épouvante pas; prends avec toi toute la multitude des combattants, et, te levant, monte en la ville de Haï: voilà que je t'ai livré son roi, et son peuple, et sa ville, et sa terre.

2. Et tu feras à la ville de Haï et à son roi ce que tu as fait à Jéricho et à son roi; mais le butin et tous les animaux que tu enlèveras seront pour toi. Place une embuscade derrière la ville.

3. Et Josué se leva, et toute l'armée avec lui, pour monter contre Haï, et Josué envoya la nuit trente mille hommes choisis parmi les plus vaillants;

4. Et il leur commanda, disant : Placez une

embuscade derrière la ville; et ne vous éloignez pas beaucoup, et tous soyez prêts.

5. Et moi, et le reste de la multitude qui est avec moi, nous nous approcherons en face de la ville; et, lorsqu'ils seront sortis contre nous, comme nous avons déjà fait, nous fuirons, et tournerons le dos,

6. Jusqu'à ce qu'en nous poursuivant ils soient entraînés plus loin hors de la ville; car ils croiront que nous fuyons comme auparavant.

7. Et, lorsque nous fuirons et que les ennemis nous poursuivront, vous vous lèverez de votre embuscade, et vous ravagerez la ville, et le Seigneur votre Dieu la livrera en vos mains.

8. Et, lorsque vous l'aurez prise, brûlez-la;





et vous ferez toutes choses comme je l'ai ordonné.

9. Et Josué les envoya, et ils arrivèrent au lieu de l'embuscade, et s'arrêtèrent entre Béthel et Haï, à l'occident de la ville de Haï : mais Josué demeura cette nuit-là au milieu du peuple ;

10. Et, se levant de grand matin, il passa en revue ses compagnons, et il monta avec les anciens à la tête de l'armée, entouré du secours des combattants.

11. Et, lorsqu'ils furent arrivés, et qu'ils furent montés en face de la ville, ils s'arrêtèrent vers la partie septentrionale de la ville, et entre eux et la ville était une vallée.

12. Mais Josué avait choisi cinq mille hommes, et les avait placés en embuscade entre Béthel et Haï, vers la partie occidentale de cette ville.

13. Or tout le reste de l'armée fut rangé en bataille du côté de l'aquilon, en sorte que les derniers de cette multitude venaient jusqu'à la partie occidentale. Josué se retira donc cette nuit-là, et s'arrêta au milieu de la vallée.

14. Ce que le roi de Haï ayant vu, il sortit en hâte, dès le matin, avec toute l'armée de la ville et conduisit son armée du côté du dé-

sert, ne sachant point que l'embuscade était dressée derrière lui.

15. Or Josué et tout Israël se retirèrent de ce lieu, feignant d'avoir peur, et ils s'enfuirent par la voie du désert.

16. Et leurs ennemis les poursuivirent en poussant des cris et en s'encourageant l'un l'autre ; et, quand ils furent hors de la ville,

17. Et qu'aucun homme ne fut resté dans la ville de Haï et de Béthel, tous poursuivant Israël, comme ils étaient sortis laissant les portes de la ville ouvertes,

18. Le Seigneur dit à Josué : Lève le bouclier qui est dans ta main contre la ville de Haï, car je te la livrerai.

19. Et, lorsqu'il eut élevé le bouclier contre la ville, les guerriers qui étaient cachés se levèrent aussitôt, vinrent à la ville, la prirent et y mirent le feu.

20. Mais les hommes de la ville qui poursuivaient Josué, regardant et voyant que la fumée de la ville montait jusqu'au ciel, ne purent plus aller au-delà, surtout lorsque ceux qui avaient feint de fuir et qui allaient vers le désert, résistèrent à ceux qui les poursuivaient.

21. Alors Josué et tout Israël s'apercevant que



la ville était prise, et que la fumée montait, retournèrent et frappèrent les hommes de Hai :

22. Car ceux qui avaient pris et brûlé la ville sortirent contre ses habitants, et commencèrent à frapper les ennemis au milieu d'eux; et ils furent tués de tous les côtés, en sorte qu'il n'en échappa pas un seul d'une si grande multitude.

23. Ils prirent aussi le roi de la ville de Hai vivant, et le présentèrent à Josué.

24. C'est pourquoi tous ceux qui avaient poursuivi les enfants d'Israël au désert ayant été tués, et tous étant tombés sous le glaive au même lieu, les fils d'Israël revinrent et dévastèrent la ville.

25. Et le nombre de ceux qui périrent en ce jour-là, hommes et femmes, fut de douze mille hommes, tous de la ville de Hai.

26. Or Josué, tenant le bouclier, ne baissa pas la main qu'il avait élevée, jusqu'à ce que tous les habitants de Hai fussent tués.

27. Et les enfants d'Israël se partagèrent le bétail et les dépouilles de la ville, comme le Seigneur l'avait commandé à Josué.

28. Josué brûla la ville, et en fit à jamais un monceau de ruines :

29. Et il attacha à un poteau le roi de la ville de Hai jusqu'au soir, au coucher du soleil. Et Josué commanda, et les Israélites ôtèrent son cadavre de la croix, et ils le jetèrent à l'entrée

de la ville, et le couvrirent d'un monceau de pierres qui subsiste encore aujourd'hui.

30. Alors Josué éleva un autel au Seigneur Dieu d'Israël sur le mont Hébal,

31. Comme Moïse, serviteur du Seigneur, l'avait commandé aux enfants d'Israël, et comme il est écrit au livre de la loi de Moïse : Un autel de pierres non polies, que le fer n'avait pas touchées; et il offrit sur cet autel des holocaustes au Seigneur, et il immola des victimes pacifiques.

32. Et il écrivit sur des pierres le Deutéronome de la loi de Moïse, que Moïse avait écrit en présence des enfants d'Israël.

33. Tout le peuple, et les anciens du peuple, et les chefs et les juges, étaient debout des deux côtés de l'arche, en présence des prêtres qui portaient l'arche de l'alliance du Seigneur, l'étranger comme l'Israélite. Une partie des assistants était près du mont Garizim, et l'autre partie près du mont Hébal, ainsi que Moïse, serviteur du Seigneur, l'avait ordonné. Et d'abord il bénit le peuple d'Israël.

34. Et après il lut toutes les paroles de bénédiction et de malédiction, et tout ce qui avait été écrit au livre de la loi.

35. Il n'oublia rien de tout ce que Moïse avait ordonné; et il répéta tout devant la multitude d'Israël, les femmes, les petits enfants, et les étrangers qui étaient parmi eux.



## CHAPITRE IX.



QUAND tous les rois qui, au-delà du Jourdain, habitaient les montagnes, les plaines, les lieux maritimes, le rivage de la grande mer, et ceux qui habitaient près du Liban, les Héthéens, les Amorrhéens, les Chananéens, les Phérézéens, les Hévéens et les Jébuséens, eurent appris ces choses,

2. Ils s'assemblèrent tous pour combattre ensemble contre Josué et contre Israël.

3. Mais ceux qui habitaient en Gabaon, aprenant tout ce que Josué avait fait à Jéricho et dans Hai,

4. Eurent recours à la ruse, et prirent avec eux des vivres, et placèrent de vieux sacs sur leurs ânes, et des outres rompues et recousues;

5. Et des souliers usés et de diverses couleurs, et de vieux vêtements, et tous les pains qu'il portaient, secs et brisés en morceaux;

6. Et ils vinrent vers Josué, qui était alors au camp de Galgal, et ils lui dirent, ainsi qu'à tous ceux d'Israël : Nous sommes venus d'une terre lointaine, désirant faire la paix avec vous. Alors les enfants d'Israël leur répondirent :

7. Peut-être habitez-vous la terre qui nous



a été donnée par le sort. Nous ne pouvons faire alliance avec vous.

8. Et ils dirent à Josué : Nous sommes vos serviteurs. Et Josué leur dit : Qui êtes-vous ? et d'où venez-vous ?

9. Et ils répondirent : Vos serviteurs sont venus d'une terre fort éloignée, au nom du Seigneur votre Dieu ; car nous avons entendu le bruit de sa puissance et toutes les choses qu'il a faites contre l'Égypte,

10. Et contre les deux rois des Amorrhéens qui étaient au-delà du Jourdain, et contre Séhon, roi de Hésébon, et Og, roi de Basan, qui était en Astaroth :

11. Et les anciens nous ont dit, et tous les habitants de notre terre : Prenez en vos mains des provisions pour un long voyage, et allez au-devant d'eux, et dites : Nous sommes vos serviteurs, faites alliance avec nous.

12. Voici les pains que nous avons pris tout frais quand nous sommes partis de nos maisons pour venir vers vous ; maintenant ils sont secs et ils se brisent de vétusté.

13. Nous avons rempli de vin ces outres neuves, maintenant elles sont rompues ; et les vêtements dont nous sommes vêtus, et les souliers que nous avons aux pieds, sont usés à cause de la longueur du chemin, et ils sont presque consumés.

14. Les chefs d'Israël reçurent donc leurs vivres, et n'interrogèrent point le Seigneur.

15. Et Josué fit la paix avec eux, et, ayant fait alliance, il leur promit qu'ils ne périraient point ; et les princes de l'assemblée leur en firent le serment.

16. Mais, trois jours après qu'ils eurent fait alliance, ils apprirent qu'ils étaient leurs voisins, et qu'ils devaient vivre au milieu d'eux.

17. Et les enfants d'Israël partirent, et ils vinrent le troisième jour devant leurs villes, dont voici les noms : Gabaon, Caphira, Béroth et Cariathiarim.

18. Ils ne les frappèrent point, parce que les princes de l'assemblée le leur avaient juré au nom du Seigneur Dieu d'Israël. C'est pourquoi tout le peuple murmura contre les princes d'Israël.

19. Mais ils répondirent au peuple : Nous avons juré, au nom du Seigneur Dieu d'Israël, et nous ne pouvons les frapper.

20. Or voici ce que nous ferons : nous les laisserons vivre, de peur que la colère du Seigneur ne vienne sur nous, si nous devenons parjures ;

21. Mais ils seront sauvés à cette condition, qu'ils couperont du bois et porteront de l'eau pour l'usage de toute la multitude. Et, comme ils parlaient ainsi,

22. Josué appela les Gabaonites, et leur dit : Pourquoi avez-vous voulu nous tromper, disant : Nous habitons loin de vous, tandis que vous êtes au milieu de nous ?

23. C'est pourquoi vous serez maudits, et il n'y en aura aucun de vous qui ne coupe du bois et qui ne porte de l'eau dans la maison de mon Dieu.

24. Ils lui répondirent : Il a été annoncé à nous, vos serviteurs, que le Seigneur votre Dieu avait promis à Moïse, son serviteur, de vous donner toute la terre, et d'en détruire tous les habitants ; et nous avons craint, et nous avons pourvu à notre vie, frappés par vous de terreur, et nous avons formé ce conseil.

25. Or maintenant nous sommes entre vos mains ; faites de nous ce qui vous paraîtra bon et juste.

26. Josué fit donc comme il l'avait dit, et il les délivra de la main des enfants d'Israël, afin qu'ils ne fussent point massacrés.

27. En ce jour-là, Josué les fit serviteurs de tout le peuple, coupant du bois et portant de l'eau pour l'autel du Seigneur, dans le lieu que le Seigneur avait choisi, comme ils font encore aujourd'hui.





## CHAPITRE X.



**L**ORSQUE Adonisédec, roi de Jérusalem, sut que Josué avait pris Haï et l'avait saccagée (car comme il avait fait à Jéricho et à son roi, ainsi il avait fait à Haï et à son roi), et que les habitants de Gabaon étaient venus se réfugier chez les Israélites, et qu'ils étaient leurs alliés,

2. Il fut rempli de crainte; Gabaon était une grande cité, et l'une des villes principales, et plus grande que la ville de Haï, et tous ses guerriers étaient très vaillants.

3. Adonisédec, roi de Jérusalem, envoya donc à Oham, roi d'Hébron, et à Pharam, roi de Jérimoth, et à Japhia, roi de Lachis, et à Dabir, roi d'Églon, disant :

4. Montez vers moi, et me donnez du secours, afin que nous combattions Gabaon, parce qu'elle s'est réfugiée vers Josué et les enfants d'Israël.

5. Et, s'étant assemblés, ils vinrent, cinq

rois des Amorrhéens, le roi de Jérusalem, le roi d'Hébron, le roi de Jérimoth, le roi de Lachis et le roi d'Églon, avec leurs troupes réunies; ils campèrent autour de Gabaon et l'assiégèrent.

6. Et les habitants de Gabaon assiégés envoyèrent à Josué, qui était alors au camp de Galgal, et lui dirent : Ne refusez pas de secourir vos serviteurs : montez aussitôt, et délivrez-nous, et donnez-nous du secours; car tous les rois des Amorrhéens qui habitent les montagnes se sont assemblés contre nous.

7. Josué donc monta de Galgal, lui et toute l'armée des combattants, l'élite de ses guerriers.

8. Et le Seigneur dit à Josué : Ne les crains pas; car je les ai livrés en tes mains: nul d'entre eux ne pourra te résister.

9. Et Josué, montant de Galgal, durant toute la nuit, fondit tout à coup sur eux.

10. Et le Seigneur les épouvanta devant



Israël, et les frappa d'une grande plaie en Gabaon, et il les poursuivit par la voie qui monte en Béthoron, et les frappa jusqu'en Azéca et Macéda.

11. Et, lorsqu'ils fuyaient devant Israël et qu'ils étaient dans la descente de Béthoron, le Seigneur fit tomber du ciel sur eux de grosses pierres jusqu'en Azéca; et ils moururent en plus grand nombre par cette grêle de pierres que les enfants d'Israël n'en avaient tué par le glaive.

12. Alors Josué parla au Seigneur au jour qu'il avait livré l'Amorrhéen entre les mains des enfants d'Israël, et il dit en leur présence : Soleil, arrête-toi en face de Gabaon; lune, n'avance pas contre la vallée d'Aïalon.

13. Et le soleil et la lune s'arrêtèrent jusqu'à ce que le peuple se fût vengé de ses ennemis. Ceci n'est-il pas écrit au livre des justes : C'est pourquoi le soleil s'arrêta au milieu du ciel, et ne se coucha pas durant l'espace d'un jour ?

14. Il n'y eut point, avant ni après, un jour aussi long, le Seigneur obéissant à la voix d'un homme, et combattant pour Israël.

15. Et Josué retourna avec tout Israël au camp de Galgal.

16. Car les cinq rois s'étaient enfuis et s'étaient cachés dans une caverne de la ville de Macéda.

17. Et l'on annonça à Josué que les cinq rois avaient été trouvés cachés dans une caverne de la ville de Macéda.

18. Et Josué commanda à ses compagnons, et leur dit : Roulez de grandes pierres à l'ouverture de la caverne, et placez des hommes intelligents qui les gardent.

19. Et vous, ne vous arrêtez pas; mais poursuivez les ennemis, et tuez tous les fuyards, et ne permettez pas qu'ils entrent dans les forteresses de leurs villes, eux que le Seigneur votre Dieu a mis en vos mains.

20. Les ennemis ayant donc été frappés d'une grande plaie, et presque entièrement détruits, ceux qui avaient pu échapper à Israël entrèrent dans les villes fortifiées.

21. Et toute l'armée retourna vers Josué en Macéda, où le camp était alors, tous en nombre égal et sans blessure, et nul n'osait parler contre les enfants d'Israël.

22. Et Josué donna cet ordre : Ouvrez

l'entrée de la caverne, et amenez-moi les cinq rois qui y sont cachés.

23. Et les serviteurs firent comme il leur avait ordonné, et lui amenèrent hors de la caverne les cinq rois : le roi de Jérusalem, le roi d'Hébron, le roi de Jérimoth, le roi de Lachis et le roi d'Églon.

24. Et, quand ils furent en sa présence, il appela tous les hommes d'Israël, et dit aux chefs de l'armée qui étaient avec lui : Allez, et mettez le pied sur le cou de ces rois. Ceux-ci obéirent, et ayant sous leurs pieds les cous de ces rois,

25. Il leur dit encore : Ne craignez point et ne vous épouvantez pas; affermissez-vous et soyez fermes : car le Seigneur fera ainsi à tous vos ennemis contre lesquels vous combattrez.

26. Et Josué les frappa et les tua, et les suspendit à cinq pieux où ils demeurèrent attachés jusqu'au soir.

27. Et lorsque le soleil se couchait, il commanda à ses compagnons de les enlever des pieux; et ceux-ci les jetèrent dans la caverne dans laquelle ils s'étaient cachés, et placèrent à l'entrée de grandes pierres qui y sont encore aujourd'hui.

28. En ce même jour Josué prit Macéda, et frappa cette ville du tranchant du glaive; il fit mourir le roi et tous ses habitants, et nul ne fut épargné; et il fit au roi de Macéda comme il avait fait au roi de Jéricho.

29. Or il passa, avec tout Israël, de Macéda en Lebna, et combattit contre elle.

30. Et le Seigneur livra cette ville avec son roi au pouvoir des enfants d'Israël : ils la frappèrent du tranchant du glaive, ainsi que tous ses habitants, et ils n'en laissèrent subsister aucun, et ils firent au roi de Lebna comme ils avaient fait au roi de Jéricho.

31. De Lebna il passa en Lachis avec tout Israël, et, ayant placé son armée autour de la ville, il l'assiégeait.

32. Et le Seigneur fit tomber Lachis au pouvoir d'Israël; et le second jour il en fut maître, et il frappa du glaive tout ce qui était en elle, comme il avait fait à Lebna.

33. Vers ce temps-là, Horam, roi de Gazer, monta pour secourir Lachis, et Josué le frappa avec tout son peuple jusqu'à la mort.



34. Et de Lachis il passa en Églon et l'assiégea,

35. Et il s'en empara le même jour, et il frappa du tranchant du glaive tout ce qui était en elle, comme il avait fait à Lachis.

36. Et après il vint avec tout Israël d'Églon en Hébron, et il attaqua cette ville.

37. Il la prit, et frappa du tranchant du glaive le roi et toutes les villes de cette contrée, et tous ceux qui y étaient demeurés, et nul ne fut épargné : comme il avait fait à Églon, ainsi il fit à Hébron, consumant par le glaive tout ce qui était en elle.

38. De là, revenant à Dabir,

39. Il la prit et la ravagea, et il frappa du tranchant du glaive le roi de cette ville et les

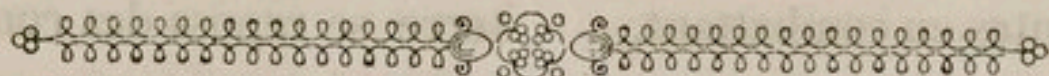
habitants des villes d'alentour, et nul ne fut épargné : comme il avait fait à Hébron et à Lebna et à leurs rois, ainsi il fit à Dabir et à son roi.

40. Josué frappa donc toute la terre des montagnes et du midi et de la plaine, et Asédoth avec ses rois : et nul n'échappa; mais il extermina tout ce qui respirait, comme le Seigneur Dieu d'Israël lui avait commandé,

41. Depuis Cadès - Barné jusqu'en Gaza. Toute la terre de Gosen jusqu'en Gabaon,

42. Et tous ses rois et leurs contrées furent pris et ravagés; car le Seigneur, le Dieu d'Israël, combattait pour lui.

43. Et il revint avec tout Israël en Galgal, lieu où était son camp.



## CHAPITRE XI.



**L**ORSQUE Jabin, roi d'Asor, eut ouï toutes ces choses, il envoya à Jobab, roi de Madon, au roi de Séméron et au roi d'Achsaph;

2. Et aux rois de l'aquilon, qui habitaient les montagnes et la plaine vers le midi de Cénéroth, et dans les campagnes, et dans le pays de Dor, auprès de la mer;

3. Et vers le Chananéen en orient et en occident, et vers l'Amorrhéen, l'Héthéen, le Phérézéen, le Jébuséen, qui habitaient les montagnes; et vers l'Hévéen, qui habitait sous l'Hermon, en la terre de Maspha.

4. Et ils sortirent tous avec leurs troupes, peuple aussi nombreux que le sable qui est sur le rivage de la mer, et avec une grande multitude de chevaux et de chars.

5. Et tous ces rois s'assemblèrent aux eaux de Mérom, pour combattre contre Israël.

6. Et le Seigneur dit à Josué : Ne les crains point; car demain, à cette heure même, je les livrerai tous pour être frappés en présence d'Israël. Tu couperas les nerfs de leurs chevaux, et tu brûleras leurs chars.

7. Et Josué vint contre eux, et toute l'armée avec lui, vers les eaux de Mérom, et ils se précipitèrent sur eux.

8. Et le Seigneur les livra aux mains d'Israël. Ils les frappèrent et les poursuivirent jusqu'à la grande Sidon, et jusqu'aux eaux de Maséréphoth, et jusqu'au champ de Masphé, qui est vers l'orient; et il les frappa, en sorte qu'il n'en resta pas un seul.

9. Et il fit comme le Seigneur lui avait commandé; il coupa les nerfs de leurs chevaux, et brûla leurs chars.

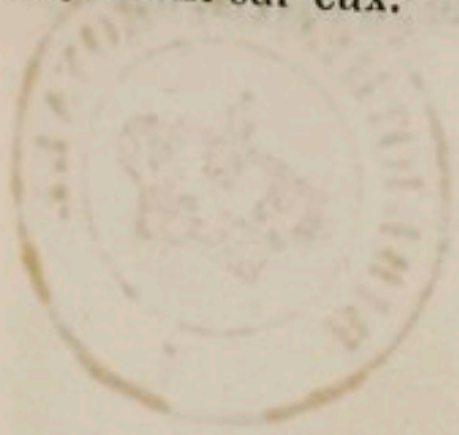
10. Et, soudain revenant, il prit Asor, et frappa du glaive le roi de cette ville; car Asor avait été auparavant chef de tous ces royaumes.

11. Et il frappa tous les habitants, et il n'en épargna aucun : mais il ravagea tout jusqu'à une entière ruine, et il détruisit la ville par la flamme,

12. Et toutes les villes d'alentour; il prit leurs rois et les extermina, comme Moïse, serviteur du Seigneur, le lui avait commandé.

13. Israël mit le feu à toutes les autres villes, excepté à celles qui étaient sur les collines; seulement il livra aux flammes Asor, qui était très fortifiée.

14. Et les enfants d'Israël partagèrent entre eux toutes les dépouilles de ces villes et tout le bétail, après avoir frappé tous les hommes.





15. Ainsi que le Seigneur avait commandé à Moïse, son serviteur, ainsi Moïse commanda à Josué; et il accomplit tout, et il n'oublia rien, et n'omit aucune parole de tout ce que le Seigneur avait commandé à Moïse.

16. Josué prit d'abord toute la terre des montagnes, et la terre du midi, et la terre de Gosen, et la plaine, et la partie occidentale, et la montagne d'Israël et ses campagnes,

17. Et la partie de la montagne qui monte en Séir, jusqu'à Baalgad, par la plaine du Liban, sous la montagne d'Hermon; et il prit tous leurs rois, les frappa et les tua.

18. Josué fit long-temps la guerre contre ces rois.

19. Aucune ville ne se rendit aux fils d'Israël, excepté les Hévéens, qui habitaient en Gabaon; et il les prit toutes en combattant.

20. Car l'arrêt du Seigneur avait été que leurs cœurs seraient endurcis, et qu'ils combattraient contre les Israélites, et qu'ils périeraient, et qu'aucune grâce ne leur serait faite, et qu'ils seraient exterminés, comme le Seigneur avait commandé à Moïse.

21. En ce temps, Josué vint, et mit à mort les Énacites des montagnes d'Hébron et de Dabir et d'Anab, et de toutes les montagnes de Juda et d'Israël, et il détruisit leurs villes.

22. Aucun ne fut épargné de la race d'Éna, en la terre des enfants d'Israël, excepté en Gaza, en Geth et en Azot, où il en fut laissé.

23. Josué s'empara donc de toute la terre, comme le Seigneur l'avait promis à Moïse, et il la donna en possession aux enfants d'Israël, selon leurs parts et leurs tribus; et la terre se reposa des combats.



## CHAPITRE XII.



**V**oici les noms des rois que les enfants d'Israël frappèrent, et dont ils possédèrent la terre au delà du Jourdain, vers le soleil levant, depuis le torrent d'Arnon jusqu'à la montagne d'Hermon, et toute la région orientale qui regarde le désert :

2. Séhon, roi des Amorrhéens, qui habitait en Hésébon, et qui régnait depuis Aroër, qui est auprès du rivage du torrent d'Arnon, et depuis le milieu de la vallée et de la terre de Galaad, jusqu'au torrent de Jaboc, qui est la limite des enfants d'Ammon;

3. Et vers l'orient, depuis le désert jusqu'à la mer de Cénéroth, et jusqu'à la mer du désert, qui est la mer très salée, vers l'orient, par la voie qui mène à Bethsimoth; et de la partie du midi, qui est au-dessous d'Asédoth, jusqu'à Phasga.

4. Les limites d'Og, roi de Basan, de la race de Raphaïm, lequel habitait en Astaroth et en Édraï, s'étendaient de la montagne d'Hermon et de Salécha, dans tout le Basan, jusqu'aux frontières

5. De Gessuri, et de Machati, et de la moitié

de Galaad, à la frontière de Séhon, roi d'Hésébon.

6. Moïse, serviteur du Seigneur, et les enfants d'Israël, les frappèrent; et Moïse donna leur terre en possession aux Rubénites et aux Gadites, et à la moitié de la tribu de Manassé.

7. Voici les rois de la terre que Josué et les enfants d'Israël frappèrent au delà du Jourdain vers l'occident, depuis Baalgad, en la plaine du Liban, jusqu'à la montagne dont une partie monte en Séir; Josué la donna aux tribus d'Israël en possession, à chacune sa part,

8. Tant dans les montagnes que dans la plaine et dans la campagne. En Asédoth, et au désert, et au midi, étaient l'Héthéen et l'Amorrhéen, le Chananéen et le Phérézéen, l'Hévéen et le Jébuséen :

9. De Jéricho, un roi; de Haï, qui est à côté de Béthel, un roi;

10. De Jérusalem, un roi; d'Hébron, un roi;

11. De Jérimoth, un roi; de Lachis, un roi;

12. D'Églon, un roi; de Gazer, un roi;

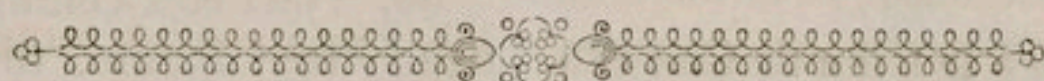
13. De Dabir, un roi; de Gader, un roi;

14. D'Herma, un roi; d'Héred, un roi;





15. De Lebna, un roi; d'Odullam, un roi;  
 16. De Macéda, un roi; de Béthel, un roi;  
 17. De Taphna, un roi; d'Opher, un roi;  
 18. D'Aphec, un roi; de Saron, un roi;  
 19. De Madon, un roi; d'Asor, un roi;  
 20. De Séméron, un roi; d'Achsaph, un roi;  
 21. De Thénac, un roi; de Mageddo, un roi;  
 22. De Cadès, un roi; de Jachanan du Carmel, un roi;  
 23. De Dor et de la province de Dor, un roi; des peuples de Galgal, un roi;  
 24. De Thersa, un roi; tous trente-un rois.



### CHAPITRE XIII.



**J**OSUÉ étant vieux et plein de jours, le Seigneur lui dit : Tu es vieux et avancé en âge, et une fort grande terre est restée, et n'est point encore divisée par le sort :

2. Toute la Galilée, la terre des Philistins et la terre de Gessuri,

3. Depuis le Sichor, qui arrose l'Égypte, jusqu'aux confins d'Accaron, vers l'aquilon; la terre de Chanaan, qui est partagée entre les cinq princes des Philistins, de Gaza, d'Azor, d'Ascalon, de Geth et d'Accaron.

4. Au midi sont les Hévéens, toute la terre de Chanaan, Maara, qui est aux Sidoniens, jusqu'à Aphec, jusqu'aux frontières des Amorrhéens,

5. Et jusqu'aux terres qui leur sont voisines; les régions du Liban vers l'orient, depuis Baalgad, au-dessous du mont Hermon, jusqu'à ce qu'on entre en Émath;

6. Tous ceux qui habitent sur la montagne, depuis le Liban jusqu'aux eaux de Maséréphoth et tous les Sidoniens. Moi-même je les exterminerai devant la face des enfants d'Israël. Que ces contrées entrent dans la part de l'héritage d'Israël, comme je te l'ai ordonné.

7. Et maintenant partage la terre que posséderont les neuf tribus et la moitié de la tribu de Manassé,

8. L'autre moitié de cette tribu étant déjà en possession, avec les tribus de Ruben et de Gad, de la terre que Moïse, serviteur du Seigneur, leur a donnée, au delà du Jourdain, du côté de l'orient;

9. Depuis Aroër, qui est sur le bord du torrent d'Arnon, et au milieu de la vallée, et la plaine de Médaba, jusqu'à Dibon;

10. Et depuis les villes de Séhon, roi des Amorrhéens, qui a régné depuis Hésébon, jusqu'aux frontières des enfants d'Ammon;

11. Galaad, les confins de Gessuri et de Machati, et tout le mont Herman et tout Basan, jusqu'à Salécha;

12. Tout le royaume d'Og en Basan, qui a régné en Astaroth et à Édraï, et qui était des restes des Raphaïm, que Moïse frappa et détruisit.

13. Et les enfants d'Israël ne voulurent point exterminer ceux de Gessuri et de Machati; et ils sont demeurés au milieu d'Israël jusqu'à ce jour.

14. Mais Moïse ne donna point de terre en partage à la tribu de Lévi, parce que les sacrifices et les victimes du Seigneur le Dieu d'Israël, sont sa part et son héritage, ainsi que le Seigneur a parlé.

15. Moïse partagea donc la terre à la tribu des enfants de Ruben selon ses familles.

16. Et leur terre fut depuis Aroër, qui est sur le bord du torrent d'Arnon et au milieu de la vallée de ce même torrent, toute la plaine qui conduit à Médaba,

17. Hésébon et tous ses villages, qui sont dans la plaine; Dibon, Bamothbaal et la ville de Baalmaon,

18. Jassa, Cédimoth, Méphaath,

19. Cariathaim, Sabama et Sarathasar, dans la montagne de la vallée,

20. Bethphogor, Asédoth, Phasga, Bethjésimoth;

21. Toutes les villes de la plaine, tous les royaumes de Séhon, roi des Amorrhéens, qui régna à Hésébon, que Moïse frappa avec les princes de Madian, Évi, Recem, Sur, Hur, Rébé, qui étaient les chefs de Séhon, habitants de cette terre.





22. Et les enfants d'Israël firent mourir par le glaive le devin Balaam, fils de Béor, avec les autres qui furent tués.

23. Et le Jourdain devint la limite des enfants de Ruben. Tels sont la terre, les villes et les villages que possède la tribu de Ruben, selon ses familles.

24. Moïse donna aussi à la tribu de Gad et à ses enfants la terre qu'elle devait posséder selon ses familles. Voici sa division :

25. Jaser, toutes les villes de Galaad, la moitié de la terre des enfants d'Ammon jusqu'à Aroër, qui est vers Rabba ;

26. Depuis Hésébon jusqu'à Ramoth, Masphe et Bétonim, et depuis Manaïm jusqu'aux confins de Dabir ;

27. Dans la vallée de Bétharan et de Bethnemra, de Socoth et de Saphon, et le reste du royaume de Séhon, roi d'Hésébon : sa limite est aussi au Jourdain, jusqu'à l'extrémité de la mer de Cénéreth, au delà du Jourdain vers l'orient.

28. Voilà la terre, les villes et les villages que possèdent les enfants de Gad, selon leurs familles.

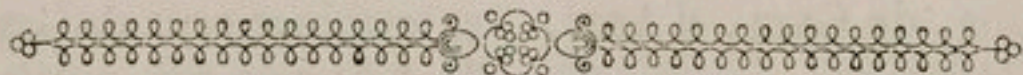
29. Moïse donna aussi à la moitié de la tribu de Manassé et à ses enfants la terre qu'elle devait posséder selon ses familles.

30. Voici son commencement : Depuis Manaïm, tout Basan, tous les royaumes d'Og, roi de Basan, tous les bourgs de Jaïr qui sont en Basan, au nombre de soixante villes ;

31. La moitié de Galaad, Astaroth et Édraï, villes du royaume d'Og et Basan, pour les enfants de Machir fils de Manassé, c'est-à-dire, pour la moitié des enfants de Machir, selon leurs familles.

32. Moïse divisa ainsi la terre dans la plaine de Moab, au delà du Jourdain, vis-à-vis de Jéricho, vers l'orient.

33. Mais il ne donna point de terre en partage à la tribu de Lévi, parce que le Seigneur, le Dieu d'Israël, est son partage, selon qu'il lui a parlé.



## CHAPITRE XIV.



**V**OICI ce qu'ont possédé les fils d'Israël dans la terre de Chanaan, Éléazar, grand-prêtre, Josué fils de Nun, et les princes des familles de chaque tribu d'Israël.

2. Distribuait les terres par le sort aux neuf tribus et à la moitié de la tribu de Manassé, comme le Seigneur l'avait ordonné à Moïse :

3. Car Moïse avait donné aux deux autres tribus et à la demi-tribu de Manassé des terres au delà du Jourdain. Les Lévites ne reçurent point de terres comme tous leurs frères.

4. Mais les enfants de Joseph, Manassé et Éphraïm, divisés en deux tribus, furent mis en leurs places ; et les Lévites n'eurent point d'autre part dans la terre de Chanaan que des villes pour habiter, et un terrain autour de ces villes pour nourrir leurs troupeaux.

5. Les enfants d'Israël firent ce que le Sei-

gneur avait ordonné à Moïse, et ils partagèrent la terre.

6. Alors les enfants de Juda s'approchèrent de Josué à Galgal ; et Caleb, fils de Jéphoné Cénézéen, lui parla : Vous savez ce que le Seigneur dit de moi et de vous à Moïse, homme de Dieu, en Cades-Barné.

7. J'avais quarante ans lorsque Moïse, serviteur du Seigneur, m'envoya de Cades-Barné pour reconnaître la terre, et je lui annonçai ce qui me parut véritable.

8. Or mes frères qui étaient venus avec moi remplirent d'épouvante le cœur du peuple ; et néanmoins je suivis le Seigneur mon Dieu.

9. Et Moïse me jura en ce jour, et me dit : La terre que ton pied a foulée sera ton héritage et l'héritage de tes enfants à jamais, parce que tu as suivi le Seigneur.

10. Le Seigneur m'a donc conservé la vie jusqu'à ce jour, comme il le promit alors. Il y a quarante-cinq ans que le Seigneur dit cette





parole à Moïse, quand Israël marchait dans la solitude. J'ai maintenant quatre-vingt-cinq ans,

11. Aussi fort que j'étais au temps que je fus envoyé pour reconnaître cette terre ; la même vigueur m'est restée jusqu'à ce jour et pour combattre et pour marcher.

12. Donnez-moi donc cette montagne que le Seigneur m'a promise, comme vous l'avez entendu vous-même, la terre où sont les Énacites, et leurs villes grandes et fortes, afin que j'éprouve si le Seigneur sera avec moi, et si

je pourrai les exterminer ainsi qu'il me l'a promis.

13. Et Josué le bénit, et il lui donna Hébron pour son héritage.

14. Et depuis ce temps Hébron fut à Caleb, fils de Jéphoné Cénézéen, jusqu'à ce jour, parce qu'il suivit le Seigneur, le Dieu d'Israël.

15. Hébron s'appelait auparavant Cariath-Arbé ; et Adam, le plus grand entre les Énacites, y est enterré. Et la terre se reposa des combats.



## CHAPITRE XV.



**V**oici le partage donné par le sort aux enfants de Juda, selon leurs familles : Depuis Édom, le désert de Sin, vers le midi, jusqu'à l'extrémité de la contrée méridionale ;

2. Le commencement est à l'extrémité de la mer salée, et à cette langue de mer qui regarde le midi ;

3. Et de là, vers la montée du Scorpion, jusqu'à Sina ; s'élevant vers Cades-Barné, leur limite, jusqu'à Ebron, monte vers Addar, et tourne vers Carcaa ;

4. Et, passant de là jusqu'à Asémona, elle arrive au torrent de l'Égypte, et se termine à la grande mer. Ce sont là les limites du côté du midi.

5. Du côté de l'orient, la tribu de Juda com-



mence à la mer salée, et s'étend jusqu'à l'extrémité du Jourdain; et, du côté de l'aquilon, depuis la langue de mer jusqu'au même fleuve du Jourdain.

6. Sa frontière monte à Beth-Hagla, passe de l'aquilon à Beth-Araba, monte à la pierre de Boën, fils de Ruben,

7. Et s'étend jusqu'à Débéra de la vallée d'Achor; vers le septentrion, elle regarde Galgal, qui est vis-à-vis de la montée d'Adommim; à côté du torrent qui regarde le midi, elle franchit les eaux qui s'appellent la Fontaine du soleil, et finit à la fontaine de Rogel.

8. Elle sort par la vallée du fils d'Ennom, au midi de la terre des Jébuséens, où est la ville de Jérusalem; et de là, montant jusqu'au haut de la montagne qui est vis-à-vis de Géennom, à l'occident, à l'extrémité de la vallée des Énacim, vers l'aquilon,

9. Elle passe depuis le haut de la montagne jusqu'à la fontaine de Nephtoa, et s'étend jusqu'aux villages du mont Éphron: elle s'abaisse ensuite vers Baala, qui est Cariathiarim, c'est-à-dire la ville des forêts;

10. Et de Baala, tournant vers l'occident jusqu'à la montagne de Séir, elle passe à côté du mont Jarim, au septentrion, vers Cheslon; et, descendant vers Bethsamès, elle passe jusqu'à Thamna;

11. Et, venant vers le côté septentrional d'Accaron, elle s'abaisse ensuite vers Séchrona, franchit le mont Baala, s'étend jusqu'à Jebnéel, et se termine enfin du côté de l'occident par la grande mer.

12. Telles sont les limites des enfants de Juda de tous côtés, selon leurs familles.

13. Mais Josué, selon l'ordre du Seigneur, donna à Caleb fils de Jéphoné, pour son partage au milieu des enfants de Juda, Cariath-Arbé, ville du père d'Énac, qui est la ville d'Hébron.

14. Et Caleb extermina de cette ville les enfants d'Énac, Sésaï, Ahiman et Tholmaï, de la race d'Énac;

15. Et, montant de là, il vint vers les habitants de Dabir qui s'appelaient auparavant Cariath-Sépher, c'est-à-dire la ville du Livre.

16. Et Caleb dit: Celui qui frappera Cariath-Sépher et la prendra, je lui donnerai Axa, ma fille, pour épouse.

17. Othoniel, fils de Cenez et jeune frère de Caleb, la prit, et Caleb lui donna sa fille Axa pour épouse.

18. Et, lorsqu'ils allaient ensemble, Othoniel conseilla à son épouse de demander un champ à son père. Axa, étant donc montée sur un âne, soupira; et Caleb lui dit: Qu'avez-vous?

19. Elle répondit: Donnez-moi votre bénédiction, et accordez-moi une grâce. Vous m'avez donné une terre exposée au midi et desséchée; donnez-m'en une autre qui soit arrosée. Caleb lui donna donc une terre arrosée en haut et en bas.

20. C'est là l'héritage de la tribu des enfants de Juda, divisée selon ses familles.

21. Vers l'extrémité de la terre des enfants de Juda, le long des frontières d'Édom, du côté du midi, ces villes étaient: Cabséel, Éder et Jagur,

22. Cina, Dimona, Adada,

23. Cadès, Asor, Jethnam,

24. Ziph, Télem, Baloth,

25. Asor la nouvelle et Cariolh; Hesron,

qui est la même qu'Asor;

26. Amam, Sama, Molada,

27. Asergadda, Hassémon, Betphélet,

28. Hasersual, Bersabée, Baziothia,

29. Baala, Jim, Ésem,

30. Eltholad, Césil, Harma,

31. Sicéleg, Médéména, Sensenna,

32. Lébaoth, Sélim, Aen et Rémon, qui toutes font vingt-neuf villes avec leurs bourgs:

33. Et dans la plaine, Estaol, Saréa, Aséna,

34. Zanoé, Engannim, Taphua, Énaïm,

35. Jérimoth, Adullam, Socho, Azéca,

36. Saraïm, Adithaïm, Gédéra, Gédérothaïm, qui toutes font quatorze villes avec leurs villages;

37. Sanan, Hadassa, Magdalgad,

38. Déléan, Masépha, Jecthel,

39. Lachis, Bascath, Églon,

40. Chebbon, Léhéman, Cethlis,

41. Gidéroth, Bethdagon, Naama et Macéda, qui toutes font seize villes avec leurs villages;

42. Labana, Éther, Azan,

43. Jephtha, Esna, Nésib,

44. Céila, Achzib, Marésa, qui toutes font neuf villes avec leurs villages;



- 45. Accaron avec ses bourgs et villages ;
- 46. Depuis Accaron jusqu'à la mer , tout ce pays vers Azot et ses villages ;
- 47. Azot avec ses bourgs et ses villages ; Gaza avec ses bourgs et ses villages, jusqu'au torrent d'Égypte ; et la grande mer la termine :
- 48. Et dans les montagnes , Samir , Jéther , Socoth ,
- 49. Danna ; Cariathsenna , qui est la même que Dabir ;
- 50. Anab , Istémo , Anim ,
- 51. Gosen , Olon , Gilo , qui toutes font onze villes avec leurs villages ;
- 52. Arab , Ruma , Ésaan ,
- 53. Janum , Beth-thaphua , Aphéca ,
- 54. Athmatha , Cariath-Arbé , qui est la même qu'Hébron , et Sior , qui toutes font neuf villes avec leurs villages ;

- 55. Maon , Carmel , Ziph , Jota ,
- 56. Jezraël , Jucadam , Zanoé ,
- 57. Accaïn , Gabaa , Thamna , qui toutes font dix villes avec leurs villages ;
- 58. Halhul , Bessur , Gédor ,
- 59. Mareth , Béthanoth , Eltécon , six villes avec leurs villages ;
- 60. Cariath-Baal , qui est la même que Cariathiarim , la ville des forêts , et Arebba , deux villes et leurs villages :
- 61. Dans le désert , Beth-Araba , Meddin , Sachacha ,
- 62. Nebsan , la ville du sel , et Engaddi , six villes avec leurs villages.
- 63. Mais les enfants de Juda ne purent exterminer les Jébuséens , qui demeuraient à Jérusalem , et les Jébuséens ont habité dans Jérusalem avec les enfants de Juda jusqu'à ce jour.



CHAPITRE XVI.

**L**E partage échu par le sort aux enfants de Joseph fut , depuis le Jourdain , vis-à-vis de Jéricho , et depuis les eaux de ce fleuve vers l'orient , le désert qui monte de Jéricho à la montagne de Béthel ,

2. Et qui , sortant de Béthel vers Luza , passe le long des confins d'Archi vers Ataroth ,

3. Et descend à l'occident jusqu'aux confins de Jéphlet , et jusqu'aux confins de la contrée inférieure de Béthoron et jusqu'à Gazer , et finit à la grande mer.

4. C'est là ce que les enfants de Joseph , Manassé et Éphraïm ont possédé.

5. La frontière des enfants d'Éphraïm est divisée selon leurs familles dans la terre qu'ils possèdent , vers l'orient Ataroth-Addar , jusqu'à la contrée supérieure de Béthoron ,

6. Et se termine à la mer : Machméthath

regarde vers le septentrion , tourne vers l'orient en Thanathsélo , passe de l'orient jusqu'à Janoé ,

7. Et de Janoé descend jusqu'à Ataroth et à Naaratha , vient jusqu'à Jéricho , et se termine au Jourdain ;

8. De Taphua passe vers la mer , jusqu'à la vallée des roseaux , et se termine à la mer salée. C'est là l'héritage des enfants de la tribu d'Éphraïm , divisés par leurs familles.

9. Et il y eut des villes avec des villages de leur dépendance , que l'on sépara du milieu de l'héritage des enfants de Manassé , pour les donner aux enfants d'Éphraïm.

10. Les enfants d'Éphraïm n'exterminèrent point les Chananéens qui habitaient dans Gazer ; mais les Chananéens ont habité jusqu'aujourd'hui au milieu d'Éphraïm , et sont restés tributaires.





## CHAPITRE XVII.



**V**oici le partage échu par le sort à la tribu de Manassé qui fut le fils aîné de Joseph ; à Machir, fils aîné de Manassé, et père de Galaad, qui fut un guerrier, et qui eut la terre de Galaad et de Bassan :

2. Et aux autres enfants de Manassé, selon leurs familles, et aux enfants d'Abiézer, aux enfants d'Hélec, aux enfants d'Esriel, aux enfants de Séchem, aux enfants d'Hépher et aux enfants de Sémida : ce sont là les enfants mâles de Manassé fils de Joseph, selon leurs familles.

3. Mais Salphaad, fils d'Hépher, fils de Galaad, fils de Machir, fils de Manassé, n'avait point eu de fils, mais des filles seulement, dont voici les noms : Maala, Noa, Héglà, Melcha, Thersa.

4. Ces filles vinrent en présence d'Éléazar, grand-prêtre, et de Josué fils de Nun, et des princes du peuple, disant : Le Seigneur a ordonné, par Moïse, qu'on nous donne des terres en partage au milieu de nos frères. Josué leur donna donc des terres en partage au milieu des frères de leur père, selon que le Seigneur l'avait commandé.

5. Ainsi la tribu de Manassé eut dix parts dans la terre, outre le pays de Galaad et de Basan, qui lui fut donné au-delà du Jourdain.

6. Car les filles de Manassé eurent des terres pour leur héritage parmi les enfants de Manassé ; et la terre de Galaad échut en partage aux enfants de Manassé.

7. La frontière de Manassé, depuis Aser, fut Machméthath, qui regarde vers Sichem, et elle s'étendait à droite, le long des habitants de la fontaine de Taphua :

8. Car le territoire de Taphua était échu par le sort à Manassé ; mais la ville de Taphua, qui est aux confins de Manassé, fut donnée aux enfants d'Éphraïm.

9. Cette frontière descendait à la vallée des roseaux, vers le midi du torrent des villes d'Éphraïm, qui sont au milieu des villes de

Manassé. La frontière de Manassé est depuis le septentrion du torrent, d'où elle finit à la mer :

10. En sorte que ce qui est du côté du midi est à Éphraïm, et ce qui est du côté du septentrion, est à Manassé, et la mer termine l'un et l'autre ; et, du côté du septentrion, ils s'unissent à la tribu d'Aser, et, du côté du levant, à la tribu d'Issachar.

11. Manassé eut pour héritage, dans la tribu d'Issachar et d'Aser, Bethsan avec ses villages, Jéblaam avec ses villages, les habitants de Dor avec leurs bourgs, les habitants d'Eudor avec leurs villages, les habitants de Thénac avec leurs villages, les habitants de Mageddo avec leurs villages, et la troisième partie de la ville de Nopheth.

12. Les enfants de Manassé ne purent détruire ces villes ; mais les Chananéens commencèrent à habiter en cette terre.

13. Et, après que les enfants d'Israël se furent fortifiés, ils soumirent les Chananéens, et se les rendirent tributaires ; mais ils ne les tuèrent pas.

14. Et les enfants de Joseph parlèrent à Josué, et dirent : Pourquoi ne nous avez-vous donné qu'une part pour héritage, nous qui sommes un peuple si nombreux, et que le Seigneur a bénis et multipliés ?

15. Josué leur répondit : Si vous êtes un peuple si nombreux, montez dans la forêt, et étendez-vous, en abattant les bois dans la terre des Phérézéens et des Raphaïm, puisque la montagne d'Éphraïm est trop resserrée pour vous.

16. Les enfants de Joseph lui répondirent : Nous ne pourrions gagner les montagnes, parce que les Chananéens qui habitent dans la plaine où est Bethsan avec ses villages, et Jezraël, qui est au milieu de la vallée, se servent de chars armés de fers tranchants.

17. Josué répondit à la maison de Joseph, Éphraïm et Manassé : Vous êtes un peuple nombreux, et vous avez une grande force ;



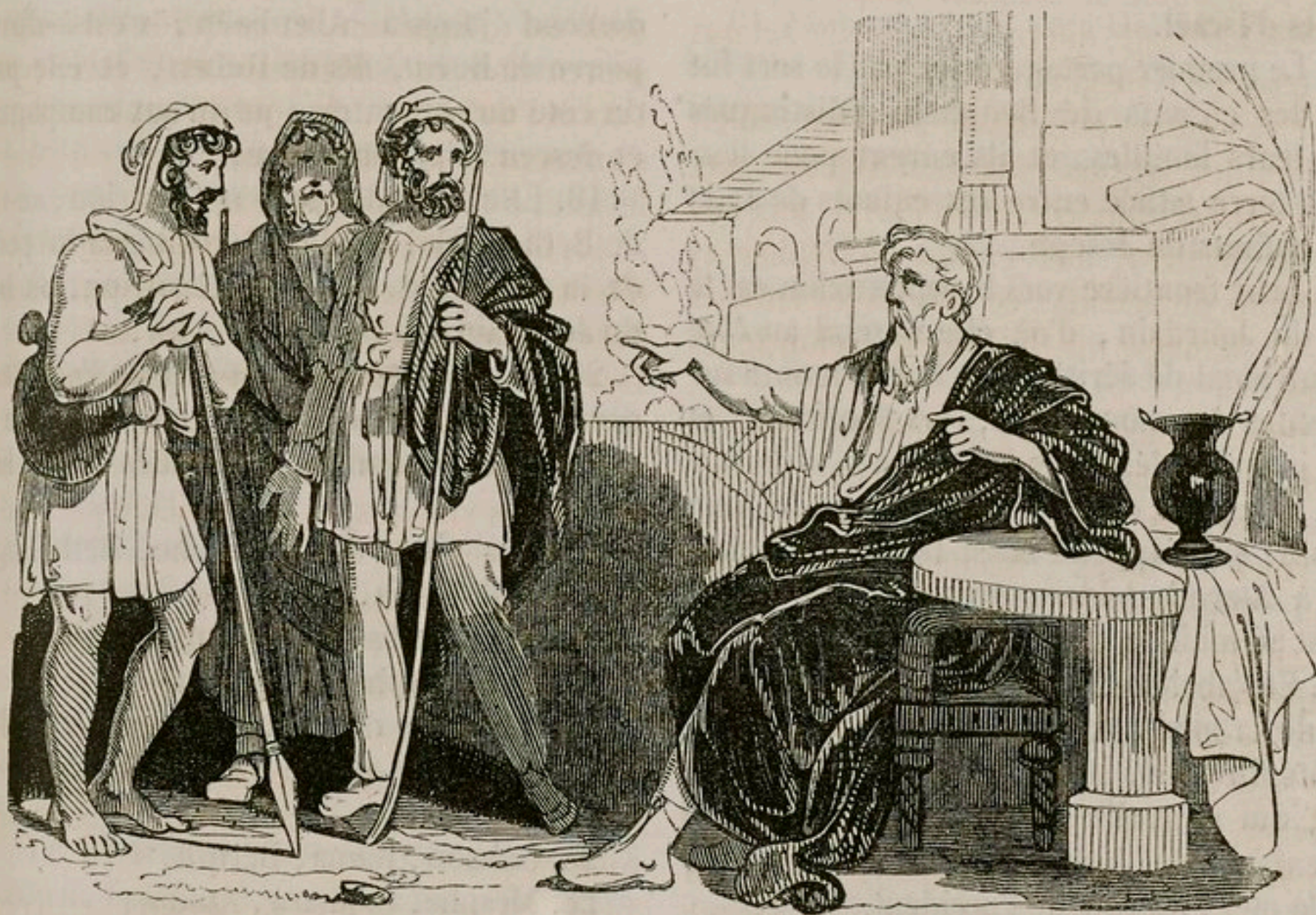
vous ne vous contenterez pas d'une seule part :

18. Mais vous irez sur la montagne, et vous vous étendrez, abattant les arbres et défri-

chant la forêt; et vous pourrez aller encore plus loin, lorsque vous aurez exterminé les Chananéens que vous dites terribles et ayant des chars armés des fers tranchants.



CHAPITRE XVIII.



ous les enfants d'Israël s'assemblèrent à Silo, et y dressèrent le tabernacle du témoignage; et la terre leur fut soumise.

2. Or sept tribus des enfants d'Israël étaient restées, qui n'avaient pas encore reçu leur partage.

3. Josué leur dit : Jusqu'à quand languirez-vous dans la paresse, et n'entrerez-vous pas en possession de la terre que le Seigneur, le Dieu de vos pères, vous a donnée?

4. Choisissez trois hommes de chaque tribu, afin que je les envoie, et qu'ils aillent parcourir cette terre, et qu'ils en fassent la description, selon le nombre de ceux qui doivent la posséder, et qu'ils viennent annoncer ce qu'ils auront fait.

5. Divisez entre vous la terre en sept parts; que Juda demeure dans ses limites du côté du midi, et la maison de Joseph, du côté du septentrion.

6. Partagez en sept parts le reste de la terre qui n'est point à eux, et vous viendrez vers moi, afin que je tire vos partages au sort devant le Seigneur votre Dieu :

7. Car les Lévites n'ont aucune part entre vous, parce que le sacerdoce du Seigneur est leur part et leur héritage. Quant à la tribu de Gad, à la tribu de Ruben, et à la moitié de la tribu de Manassé, elles avaient déjà reçu de Moïse, serviteur du Seigneur, les terres qu'elles devaient posséder au-delà du Jourdain, à l'orient.

8. Lorsque ces hommes se furent levés pour aller faire la description de toute cette terre,



Josué leur ordonna, disant : Faites le tour et la description de la terre, et revenez vers moi, afin que je tire ici, à Silo, vos partages au sort devant le Seigneur.

9. Ceux-ci, étant partis, parcoururent avec soin la terre, et la divisèrent en sept parts, qu'ils écrivirent dans un livre, et ils revinrent au camp, à Silo, vers Josué,

10. Qui jeta le sort devant le Seigneur, à Silo, et divisa la terre en sept parts pour les enfants d'Israël.

11. Le premier partage échu par le sort fut celui des enfants de Benjamin, distingués selon leurs familles, et ils eurent pour leur part la terre située entre les enfants de Juda et les enfants de Joseph.

12. Leur frontière vers le septentrion est le bord du Jourdain, d'où elle s'étend au côté septentrional de Jéricho : de là elle monte sur les pentes des montagnes, vers l'occident, et vient jusqu'au désert de Béthaven ;

13. Elle passe ensuite vers le midi, le long de Luza, qui s'appelle aussi Béthel ; elle descend à Ataroth-Addar, près de la montagne qui est au midi de la basse Béthoron,

14. Et s'abaisse en tournant vers la mer, au midi de la montagne qui regarde Béthoron, du côté du midi, et elle se termine à Cariath-Baal, qui s'appelle aussi Cariathiarim, ville des enfants de Juda : telle est son étendue vers la mer, du côté de l'occident.

15. Du côté du midi, sa frontière s'étend de Cariathiarim vers la mer, et finit à la frontière des eaux de Nephtoa ;

16. Et elle descend jusqu'à la partie de la montagne qui regarde la vallée des enfants d'Ennom, et qui est du côté du septentrion,

à l'extrémité de la vallée des Géants ; et elle descend vers Géennom, c'est-à-dire vers la vallée d'Ennom, au côté des Jébuséens, au midi, et elle vient jusqu'à la fontaine de Rogel ;

17. Elle passe vers le septentrion, s'étend jusqu'à Ensemès, c'est-à-dire la fontaine du soleil ;

18. Elle passe jusqu'aux terres élevées qui sont vis à vis de la montée d'Adommim ; elle descend jusqu'à Abenboën, c'est-à-dire la pierre de Boën, fils de Ruben, et elle passe du côté du septentrion jusqu'aux campagnes, et descend dans la plaine ;

19. Elle s'étend vers le septentrion, au-delà de Beth-Hagla, et elle se termine à la pointe de la mer salée, vers le septentrion, au bord du Jourdain qui regarde le midi,

20. Et qui la termine du côté de l'orient. Ce sont là les limites et l'étendue du partage des enfants de Benjamin, distribués selon leurs familles.

21. Ses villes sont : Jéricho, Beth-Hagla, la vallée de Casis,

22. Beth-Araba, Samaraïm, Béthel,

23. Avim, Aphara, Ophéra,

24. La ville d'Émona, Ophni et Gabée, qui toutes font douze villes avec leurs villages ;

25. Gabaon, Rama, Béroth,

26. Mesphé, Caphara, Amosa,

27. Récem, Jaréphel, Tharéla,

28. Séla, Éleph, Jébus, qui est la même que Jérusalem ; Gabaath et Cariath, qui toutes font quatorze villes avec leurs villages. C'est là ce que possèdent les enfants de Benjamin, distingués selon leurs familles.



## CHAPITRE XIX.



Le second partage échu par le sort, celui des enfants de Siméon, distingués selon leurs familles et leur héritage,

2. Qui se trouve au milieu de celui des enfants de Juda, fut Bersabée, Sabée, Molada,

3. Hasersual, Bala, Asem,

4. Eltholad, Béthul, Harma,

5. Sicéleg, Bethmarchaboth, Hasersusa,

6. Bethlébaoth, Sarohen, qui toutes font treize villes avec leurs villages ;

7. Aïn, Remmon, Athar, Asan, quatre villes avec leurs villages ;



8. Tous les villages des environs de ces villes jusqu'à Baalath Beer Ramath, du côté du midi. C'est là le partage des enfants de Siméon, distribué selon leurs familles,

9. Et pris du territoire que possédaient les enfants de Juda, parce qu'il était trop grand pour eux; c'est pourquoi les enfants de Siméon reçurent leur partage au milieu de l'héritage de Juda.

10. Le troisième partage échu par le sort fut celui des enfants de Zabulon, distribué selon leurs familles: leur frontière s'étendait jusqu'à Sarid;

11. Elle montait de la mer et de Mérala, et venait jusqu'à Debbaseth, au torrent qui est vers Jéconam;

12. Elle retournait de Zared vers l'orient, aux confins de Céséleth-thabor, s'avancait vers Dabereth, et montait vers Japhié;

13. De là elle passait jusqu'à l'orient de Geth-hépher et Tacasin, s'étendait vers Remmon, Amthar et Noa;

14. Tournait au septentrion vers Hanathon, et se terminait à la vallée de Jephthaël,

15. A Cathet, Naalol, Séméron, Jédala, Bethléem, douze villes avec leurs villages.

16. C'est là l'héritage de la tribu des enfants de Zabulon, distribué selon leurs familles, avec leurs villes et leurs villages.

17. Le quatrième partage échu par le sort fut celui de la tribu d'Issachar, distribué selon ses familles;

18. Et il comprenait Jezraël, Casaloth, Sunem,

19. Hapharaïm, Séon, Anaharath,

20. Rabboth, Césion, Abès,

21. Rameth, Engannim, Enhadda, Bethphésès.

22. Et sa frontière venait jusqu'à Thabor, Séhésima et Bethsamès, et se terminait au Jourdain; et tout le pays comprenait seize villes et leurs villages.

23. Telle est la possession des enfants d'Issachar, selon leurs familles, avec les villes et leurs villages.

24. Le cinquième héritage échu par le sort fut celui de la tribu des enfants d'Aser, distribué selon leurs familles.

25. Leur frontière fut Halcath, Chali, Béthen, Axaph,

26. Elmélech, Amaad et Messal; et elle s'étendait jusqu'au Carmel, vers la mer, jusqu'à Sihor et Labanath;

27. Puis, retournant du côté de l'orient vers Bethdagon, elle passait jusqu'à Zabulon, et à la vallée de Jephthaël, vers l'aquilon, jusqu'à Béthémec et Néhiel. Elle s'étendait à main gauche vers Cabul,

28. Abran, Rohob, Hamon, Cana, et jusqu'à la grande Sidon;

29. Elle retournait vers Horma, et jusqu'à la forte ville de Tyr, et jusqu'à Hosa; elle se terminait à la mer, vers Achziba,

30. Et comprenait Amma, Aphec et Rohob: en tout, vingt-deux villes avec leurs villages.

31. C'est là l'héritage des enfants d'Aser, distribué selon leurs familles, avec leurs villes et leurs villages.

32. Le sixième partage échu par le sort fut celui des enfants de Nephthali, distribué selon leurs familles.

33. Leur frontière s'étendait d'Héleph et d'Élon en Saananim et Adami, qui est aussi Néceb, et de Jebnaël jusqu'à Lécum, et se terminait au Jourdain;

34. Et elle retournait, du côté de l'occident, vers Azanot-Thabor; elle allait de là vers Hucuca, passait vers Zabulon du côté du midi, vers Aser du côté de l'occident, et vers Juda du côté du Jourdain, au soleil levant.

35. Les villes très fortes étaient, Assédim, Ser, Émath, Reccath, Cénéreth,

36. Édéma, Arama, Asor,

37. Cédès, Édraï, Enhasor,

38. Jéron, Magdalel, Horem, Béthanath et Bethsamès, en tout dix-neuf villes avec leurs villages.

39. C'est là l'héritage de la tribu des enfants de Nephthali, distribué selon leurs familles, avec leurs villes et avec leurs villages.

40. Le septième partage échu par le sort fut celui de la tribu des enfants de Dan, distribué selon leurs familles.

41. La terre de cette tribu contenait Sara, Esthaol, Hirsémès, c'est-à-dire la ville du soleil.

42. Sélébin, Aïalon, Jéthéla,

43. Élon, Themna, Acron,

44. Elthécé, Gebbéthon, Balaath,

45. Jud, Bané, Barach, Gethremmon,



46. Méjarcon et Arécon, avec ses confins qui regardent Joppé.

47. Et là se termine le partage. Mais les enfants de Dan, ayant marché contre Lésem, l'assiégèrent et la prirent : ils frappèrent du tranchant du glaive tout ce qu'ils rencontrèrent ; ils s'en emparèrent, et y habitèrent, l'appelant Lésem-Dan, du nom de Dan, leur père.

48. C'est là le partage de la tribu des enfants de Dan, distribué selon leurs familles, avec leurs villes et leurs villages.

49. Josué ayant achevé de faire le partage des terres, en donnant à chaque tribu la part

qui lui était échue par le sort, les enfants d'Israël donnèrent à Josué fils de Nun, pour héritage au milieu d'eux,

50. Selon que le Seigneur l'avait ordonné, la ville qu'il leur demanda, qui fut Thamnath-Saraa, sur la montagne d'Éphraïm, et il bâtit une ville où il demeura.

51. Ce sont là les héritages que partagèrent au sort Éléazar, grand-prêtre, Josué fils de Nun, et les princes des familles et des tribus des enfants d'Israël, à Silo, devant le Seigneur, devant la porte du tabernacle du témoignage : ils partagèrent ainsi la terre.



## CHAPITRE XX.



PRÈS cela, le Seigneur parla à Josué, disant : Parle aux enfants d'Israël, et dis-leur :

2. Séparez pour les fugitifs les villes dont je vous ai parlé par Moïse,

3. Afin que quiconque aura tué un homme à son insu s'y retire, et puisse échapper à la colère du proche parent, qui est le vengeur du sang :

4. Et, lorsqu'il sera réfugié dans une de ces villes, il se tiendra debout à la porte de la ville, et il dira aux anciens tout ce qui peut justifier son innocence ; et, après cela, ils le recevront et lui donneront un lieu pour habiter.

5. Et, si le vengeur du mort le poursuit, ils ne le livreront point entre ses mains, parce qu'il a tué son prochain sans y penser, et qu'il n'est pas prouvé que deux ou trois jours auparavant il ait été son ennemi.

6. Et il demeurera dans cette ville jusqu'à ce qu'il puisse se présenter devant les juges et

leur rendre compte de son action, et jusqu'à la mort du grand-prêtre qui sera en ce temps-là : alors l'homicide reviendra, et rentrera dans la ville et dans la maison d'où il avait fui.

7. Ils marquèrent donc, comme ville de refuge, Cédès en Galilée, sur la montagne de Nephthali ; Sichem sur le mont Éphraïm, et Cariath-Arbé, qui se nomme aussi Hébron, et qui est sur la montagne de Juda.

8. Et au delà du Jourdain vers l'orient de Jéricho, ils choisirent Bosor, qui est dans la plaine du désert, de la tribu de Ruben ; Ramoth en Galaad, de la tribu de Gad ; et Gaulon en Basan, de la tribu de Manassé.

9. Ces villes furent établies pour tous les enfants d'Israël, et pour les étrangers qui habitaient parmi eux, afin que celui qui aurait tué un homme à son insu s'y réfugiât, et qu'il ne fût point tué par le parent du mort, qui voudrait venger son sang, jusqu'à ce qu'il vint défendre sa cause devant le peuple.



## CHAPITRE XXI.



LORS les princes des familles de Lévi vinrent vers Éléazar, grand-prêtre, et vers Josué, et vers les princes de chaque tribu des enfants d'Israël ;

2. Et ils leur parlèrent à Silo, dans la terre

de Chanaan, et leur dirent : Le Seigneur a commandé, par Moïse, qu'on nous donnât des villes où nous puissions demeurer, et un terrain autour de ces villes pour y nourrir nos troupeaux.

3. Alors les enfants d'Israël séparèrent plu-



sieurs villes avec leurs faubourgs des héritages en possession desquels ils étaient, et les donnèrent aux Lévites, selon que le Seigneur l'avait commandé.

4. Et, le sort ayant été jeté pour la famille de Caath, treize villes des tribus de Juda, de Siméon et de Benjamin échurent aux enfants d'Aaron, grand-prêtre ;

5. Dix villes des tribus d'Éphraïm, de Dan, et de la demi-tribu de Manassé, échurent aux enfants de Caath, c'est-à-dire aux Lévites.

6. Le sort ayant été jeté pour les enfants de Gerson, treize villes des tribus d'Issachar, d'Aser, de Nephthali, et de la demi-tribu de Manassé, en Basan, leur échurent en partage.

7. Et douze villes de la tribu de Ruben, de Gad et de Zabulon, furent données aux enfants de Mérari, distribués selon leurs familles.

8. Les enfants d'Israël donnèrent aux Lévites ces villes et leurs faubourgs, comme le Seigneur l'avait ordonné à Moïse ; les partageant entre eux, selon qu'elles leur étaient échues par le sort.

9. Josué leur donna aussi plusieurs villes des tribus des enfants de Juda et de Siméon, dont voici les noms :

10. Aux enfants d'Aaron, d'entre les familles de Caath, de la race de Lévi, parce que le premier partage qui échut par le sort fut pour eux,

11. Cariath-Arbé, du père d'Énac, qui s'appelle maintenant Hébron, sur la montagne de Juda, avec les faubourgs dont elle est environnée :

12. Car il en avait donné les champs et les villages à Caleb, fils de Jéphoné, comme l'héritage qu'il devait posséder.

13. Il donna donc, comme villes de refuge, aux fils d'Aaron grand-prêtre, la ville d'Hébron avec ses faubourgs, Lobna avec ses faubourgs,

14. Jéther, Estémo,

15. Holon, Dabir,

16. Aïn, Jéta et Bethsamès avec leurs faubourgs, en tout neuf villes des deux tribus, comme il a été dit auparavant ;

17. De la tribu des enfants de Benjamin, Gabaon, Gabaé,

18. Anathoth et Almon, quatre villes avec leurs faubourgs.

19. Ainsi treize villes furent données avec leurs faubourgs aux enfants d'Aaron, grand-prêtre.

20. Voici les villes qui furent données aux autres enfants de Caath, de la race de Lévi :

21. Ils eurent de la tribu d'Éphraïm, comme villes de refuge, ces quatre villes : Sichem avec ses faubourgs, sur la montagne d'Éphraïm, Gazer,

22. Gibsaïm et Béthoron avec leurs faubourgs.

23. De la tribu de Dan, ils eurent aussi quatre villes avec leurs faubourgs :

24. Elthéco, Gabathon, Aïalon et Gethremmon ;

25. Et de la demi-tribu de Manassé, ils eurent deux villes avec leurs faubourgs : Thanaach et Gethremmon.

26. Ainsi dix villes avec leurs faubourgs furent données aux enfants de Caath, qui étaient dans un degré inférieur aux prêtres.

27. Il donna aussi, de la demi-tribu de Manassé, aux enfants de Gerson, de la race de Lévi, deux villes de refuge avec leurs faubourgs : Gaulon en Basan, et Bosra ;

28. De la tribu d'Issachar, quatre villes avec leurs faubourgs : Césion, Dabéreth,

29. Jaramoth et Engannim ;

30. De la tribu d'Aser, Masal, Abdon,

31. Helcath, Rohob, quatre villes avec leurs faubourgs.

32. Il donna aussi, de la tribu de Nephthali, comme villes de refuge, ces trois villes avec leurs faubourgs : Cédès en Galilée, Hammoth-Dor et Carthan.

33. Ainsi toutes les villes qui furent données aux familles de Gerson furent treize villes avec leurs faubourgs.

34. Il donna aux enfans de Mérari, Lévites d'un degré inférieur, distingués selon leurs familles, ces quatre villes de la tribu de Zabulon, avec leurs faubourgs :

35. Jecnam, Cartha, Damna et Naalol.

36. De la tribu de Ruben, au delà du Jourdain, vis-à-vis de Jéricho, il leur donna comme villes de refuge, Bosor dans le désert, et ces quatre villes avec leurs faubourgs Misor, Jaser, Jethson et Méphaat.

37. De la tribu de Gad, il leur donna, comme villes de refuge, ces quatre villes avec



leurs faubourgs : Ramoth en Galaad , Manaïm , Hésébon et Jazer.

38. Les enfants de Mérari , distingués selon leurs familles et leurs maisons , reçurent en tout douze villes.

39. Ainsi toutes les villes qu'eurent les Lévités au milieu de l'héritage des enfants d'Israël , furent au nombre de quarante-huit ,

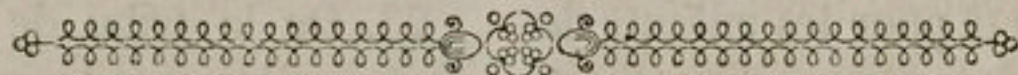
40. Avec leurs faubourgs , et elles furent toutes distribuées selon l'ordre des familles.

41. Le Seigneur donna ainsi à Israël toute

la terre qu'il avait promise avec serment à leurs pères , et ils la possédèrent et l'habitèrent.

42. Il leur donna la paix avec tous les peuples qui les environnaient , et nul d'entre leurs ennemis ne leur osa résister ; mais tous furent assujettis à leur puissance.

43. Il n'y eut pas une seule parole de tout ce que Dieu avait promis de donner aux Israélites qui fut vaine ; mais tout fut accompli.



## CHAPITRE XXII.



En ce même temps , Josué appela ceux des tribus de Ruben et de Gad , et de la demi-tribu de Manassé ,

2. Et il leur dit : Vous avez fait tout ce que Moïse , le serviteur du Seigneur , avait ordonné ; vous m'avez aussi obéi en toutes choses ;

3. Et dans un si long temps vous n'avez point abandonné vos frères , gardant jusqu'à ce jour les commandements du Seigneur votre Dieu.

4. Puisque le Seigneur votre Dieu a donné la paix et le repos à vos frères selon qu'il l'avait promis , allez et retournez sous vos tentes , et dans la terre qui est à vous , que Moïse , serviteur du Seigneur , vous a donnée au-delà du Jourdain.

5. Ayez soin seulement d'observer exactement la loi , et de garder les commandements et la loi que Moïse , serviteur du Seigneur , vous a prescrits , afin que vous aimiez le Seigneur votre Dieu , que vous marchiez dans toutes ses voies , que vous observiez ses commandements ,



que vous vous attachiez à lui, et le serviez de tout votre cœur et de toute votre âme.

6. Et Josué les bénit et les renvoya, et ils retournèrent sous leurs tentes.

7. Or Moïse avait donné à la demi-tribu de Manassé les terres qu'elle devait posséder dans la terre de Bazan; et Josué avait donné à l'autre moitié de cette tribu sa part de la terre promise, parmi ses frères en deçà du Jourdain, vers l'occident. Josué, les renvoyant donc sur leurs terres, après les avoir bénis,

8. Leur dit : Vous retournez dans vos maisons avec de grandes richesses, de l'argent, de l'or, de l'airain, du fer, et des vêtements de toute sorte. Partagez donc avec vos frères le butin que vous avez remporté sur vos ennemis.

9. Et les enfants de Ruben et les enfants de Gad, avec la demi-tribu de Manassé, s'éloignèrent des enfants d'Israël, qui étaient à Silo, en la terre de Chanaan, et partirent pour retourner en Galaad, qui était la terre de leur possession, et qui leur avait été accordée par Moïse, selon le commandement du Seigneur.

10. Et, lorsqu'ils furent venus sur les hauteurs du Jourdain, dans la terre de Chanaan, ils bâtirent auprès du Jourdain un autel d'une grandeur immense.

11. Lorsque les enfants d'Israël eurent appris par des messagers fidèles que les enfants de Ruben et de Gad, et de la demi-tribu de Manassé, avaient bâti un autel en la terre de Chanaan, sur les digues du Jourdain, en face des enfants d'Israël,

12. Ils s'assemblèrent tous à Silo pour monter et combattre contre eux;

13. Et cependant ils envoyèrent vers eux, en la terre de Galaad, Phinéès, fils d'Éléazar, grand-prêtre,

14. Et dix des principaux du peuple avec lui, un de chaque tribu,

15. Lesquels étant venus vers les enfants de Ruben et de Gad, et de la demi-tribu de Manassé, en la terre de Galaad, leur dirent :

16. Voici ce que tout le peuple du Seigneur vous dit : Pourquoi avez-vous abandonné le Seigneur, le Dieu d'Israël, en élevant un autel sacrilège, et vous éloignant de son culte?

17. N'est-ce pas assez que vous ayez péché comme nous, à Béalphégor, et que la tache de ce crime ne soit pas encore aujourd'hui

effacée de dessus nous, quoiqu'un grand nombre d'Israélites aient péri ?

18. Vous abandonnez encore aujourd'hui le Seigneur, et demain sa colère tombera sur tout Israël.

19. Si vous croyez que la terre qui vous a été donnée en partage soit impure, passez à celle où est le tabernacle du Seigneur, et que vous ne vous sépariez point de nous, en bâtissant un autel contre l'autel du Seigneur votre Dieu.

20. Nest-ce pas ainsi qu'Achan fils de Zaré viola le commandement du Seigneur, et sa colère tomba sur tout le peuple d'Israël ? Et cependant seul il avait péché : et plutôt à Dieu que seul il eût péri après son crime !

21. Les enfants de Ruben et de Gad, et de la demi-tribu de Manassé, répondirent aux principaux d'Israël qui avaient été envoyés vers eux :

22. Le Seigneur, le Dieu très fort, le Seigneur, le Dieu très fort, sait, et Israël le saura : si nous avons élevé cet autel par un esprit de désobéissance et de révolte, que le Seigneur ne nous garde plus, et qu'il nous punisse à l'instant.

23. Mais, si nous l'avons fait pour offrir des holocaustes, des sacrifices et des victimes pacifiques, que Dieu nous recherche et nous juge.

24. Nous déclarons que c'est dans la pensée que vos enfants pourraient dire un jour à nos enfants : Qu'y-a-t-il de commun entre vous et le Seigneur le Dieu d'Israël ?

25. Enfants de Ruben et de Gad, le Seigneur a mis le Jourdain entre vous et nous comme des bornes qui nous divisent, et vous n'avez point de part avec le Seigneur. Et cela pourrait être un jour une occasion pour vos enfants de détourner les nôtres de la crainte du Seigneur.

26. Et nous avons dit : Faisons un autel, non pour y offrir des holocaustes et des victimes,

27. Mais afin qu'il soit un témoignage entre nous et vous, et entre nos enfants et vos enfants, que nous voulons servir le Seigneur, et que nous avons le droit de lui offrir des holocaustes et des victimes et des hosties pacifiques; et qu'à l'avenir vos enfants ne disent pas à nos enfants : Vous n'avez point de part avec le Seigneur.

28. S'ils veulent leur parler ainsi, ils leur



répondront : Voilà un autel du Seigneur qu'ont élevé nos pères, non pour y offrir des holocaustes ou des sacrifices, mais pour être un témoignage entre vous et nous.

29. Qu'il soit loin de nous, le crime de nous séparer du Seigneur, et d'abandonner ses traces, en bâtissant un autel pour offrir des holocaustes, des sacrifices, et des victimes hors de l'autel du Seigneur notre Dieu, qui a été élevé devant son tabernacle!

30. Phinéès prêtre, et les principaux du peuple, que les Israélites avaient envoyés avec lui, ayant entendu ces paroles, s'apaisèrent et furent très satisfaits de cette réponse des enfants de Ruben, de Gad et de la demi-tribu de Manassé.

31. Alors Phinéès prêtre, fils d'Éléazar, leur

dit : Nous savons maintenant que le Seigneur est avec nous, puisque vous êtes si éloignés de cette prévarication et que vous délivrez les enfants d'Israël de la vengeance de Dieu.

32. Après cela, il revint avec les principaux du peuple, de la terre de Galaad en la terre de Chanaan, vers les enfants d'Israël, et il leur rapporta ce qu'il avait vu.

33. Et ce discours plut à tous; et les enfants d'Israël louèrent Dieu, et ils ne dirent plus qu'ils marcheraient contre leurs frères pour les combattre, et qu'ils ravageraient la terre de leur possession.

34. Les enfants de Ruben et les enfants de Gad appelèrent l'autel qu'ils avaient bâti, l'autel qui nous rendra témoignage que le Seigneur est le vrai Dieu.



## CHAPITRE XXIII.



**O**R, long-temps après que le Seigneur eut donné la paix à Israël, et qu'il lui eut assujéti toutes les nations qui l'environnaient, Josué, étant vieux et fort avancé en âge,

2. Assembla tout Israël, les anciens, les princes, les chefs et les magistrats, et leur dit : Je suis vieux et fort avancé en âge.

3. Vous voyez ce que le Seigneur notre Dieu a fait à toutes les nations qui vous environnent, et comment il a combattu pour vous,

4. Et comment il vous a partagé au sort toute cette terre, depuis la partie orientale du Jourdain jusqu'à la grande mer; et, quoique plusieurs nations restent encore à vaincre,

5. Le Seigneur votre Dieu les exterminera et les détruira devant vous, et vous posséderez cette terre, selon qu'il vous l'a promis.

6. Fortifiez-vous seulement de plus en plus, et gardez avec soin tout ce qui est écrit dans le livre de loi de Moïse, sans vous en détourner ni à droite ni à gauche,

7. De peur que, vous mêlant parmi ces peuples qui demeureront au milieu de vous, vous ne juriez au nom de leurs dieux, et que vous ne les serviez et ne les adoriez :

8. Mais attachez-vous au Seigneur votre Dieu, selon que vous l'avez fait jusqu'à ce jour;

9. Et alors le Seigneur votre Dieu exterminera devant vous ces nations grandes et fortes, et nul ne pourra vous résister.

10. Un seul d'entre vous poursuivra mille de vos ennemis, parce que le Seigneur votre Dieu combattra lui-même avec vous, comme il l'a promis.

11. Ayez soin seulement d'aimer le Seigneur votre Dieu.

12. Que si vous voulez vous attacher aux erreurs de ces peuples qui demeurent parmi vous, et vous mêler avec eux par le mariage et par des liens d'amitié,

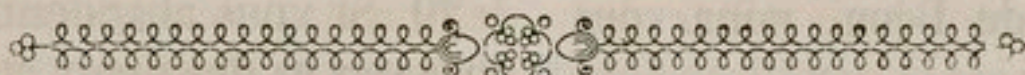
13. Sachez maintenant que le Seigneur votre Dieu ne les exterminera point devant vous, mais qu'ils seront pour vous comme un filet, comme des lances à vos côtés et comme des épines dans vos yeux, jusqu'à ce qu'il vous enlève et vous extermine de la terre excellente qu'il vous a donnée.

14. Voilà qu'aujourd'hui je vais entrer dans la voie de toute la terre, et vous devez considérer avec un cœur reconnaissant que tout ce que le Seigneur avait promis de vous donner est arrivé, et qu'aucune de ses paroles n'a été vaine.



15. Comme Dieu a accompli tout ce qu'il vous avait promis, et que tout vous a réussi, ainsi il fera tomber sur vous les maux dont il vous a menacés, jusqu'à ce qu'il vous chasse de la terre excellente qu'il vous a donnée, et qu'il vous disperse.

16. Si vous violez l'alliance que le Seigneur votre Dieu a faite avec vous, si vous servez et adorez les dieux étrangers, la colère du Seigneur s'élèvera soudain contre vous, et vous serez bientôt enlevés de la terre excellente qu'il vous a donnée.



CHAPITRE XXIV.



**E**t Josué assembla toutes les tribus d'Israël en Sichem, et il appela les anciens, les prêtres, les juges et les magistrats, et ils se tinrent debout devant le Seigneur.

2. Et il parla ainsi au peuple : Voici ce que dit le Seigneur, le Dieu d'Israël : Vos pères, Tharé, père d'Abraham, et Nachor, ont habité dès le commencement au delà du fleuve, et ils ont servi des dieux étrangers.

3. J'appelai Abraham, votre père, de la Mésopotamie, et je l'amenai dans la terre de Chanaan, et je multipliai sa race.

4. Et je lui donnai Isaac; et à Isaac, Jacob et Ésaü; à Ésaü, le mont Séir en partage :

mais Jacob et ses fils descendirent en Égypte.

5. Et j'envoyai Moïse et Aaron, et je frappai l'Égypte d'une multitude de miracles et de prodiges.

6. Et je vous fis sortir, vous et vos pères, de l'Égypte, et vous êtes venus vers la mer, et les Égyptiens ont poursuivi vos pères avec leurs chars et leurs cavaliers jusqu'à la mer Rouge.

7. Mais les fils d'Israël crièrent vers le Seigneur, qui plaça les ténèbres entre vous et les Égyptiens, et qui amena sur eux la mer, et les ensevelit. Vos yeux ont vu tout ce que j'ai fait en Égypte, et vous avez habité long-temps dans le désert.

8. Et je vous introduisis dans la terre des



Amorrhéens, qui habitaient au delà du Jourdain. Lorsqu'ils combattaient contre vous, je les livrai entre vos mains, et vous avez possédé leur terre, et vous les avez mis à mort.

9. Balac, fils de Séphor, roi de Moab, se leva et combattit contre Israël, et il envoya et il appela Balaam, fils de Béor, pour vous maudire.

10. Et je ne voulus pas l'écouter, et je vous bénis par sa bouche, et je vous délivrai de ses mains.

11. Vous avez passé le Jourdain, et vous êtes venus vers Jéricho. Et les habitants de cette ville ont combattu contre vous, les Amorrhéens, les Phérézéens, les Chananéens, les Hétéens, les Gergéséens, les Hévéens et les Jébuséens, et je vous les ai livrés.

12. J'ai envoyé devant vous des insectes dévorants, et j'ai chassé de leurs terres deux rois amorrhéens, et vous ne vous êtes servi ni de l'arc, ni de l'épée.

13. Et je vous ai donné une autre terre dans laquelle vous n'avez pas travaillé, et des villes que vous n'avez pas bâties, et des vignes et des oliviers que vous n'avez pas plantés.

14. Maintenant donc craignez le Seigneur, et servez-le avec un cœur pur et sincère; ôtez du milieu de vous les dieux que vos pères ont adorés dans la Mésopotamie et dans l'Égypte, servez le Seigneur.

15. Si vous croyez que c'est un mal de servir le Seigneur, l'option vous est donnée; choisissez aujourd'hui ce qui vous plaît, et voyez qui vous devez adorer, ou les dieux qu'ont servis vos pères dans la Mésopotamie, ou les dieux des Amorrhéens dans la terre de qui vous habitez: mais moi et ma maison nous servirons le Seigneur.

16. Et le peuple répondit: Loin de nous que nous abandonnions le Seigneur, et que nous servions des dieux étrangers!

17. Le Seigneur notre Dieu lui-même nous a tirés, nous et nos pères, de la terre d'Égypte, de la maison de servitude; et il a fait devant nos yeux de grands prodiges, et il nous a gardés en toutes les voies où nous avons marché et parmi tous les peuples chez lesquels nous avons passé.

18. Et il a chassé toutes les nations et les Amorrhéens, habitants de la terre dans la-

quelle nous sommes entrés. Nous servirons donc le Seigneur, parce qu'il est notre Dieu.

19. Et Josué dit au peuple: Vous ne pourrez servir le Seigneur qu'en sachant que c'est un Dieu saint, un Dieu fort et jaloux, et il ne pardonnera point vos crimes ni vos péchés.

20. Si vous abandonnez le Seigneur, et si vous servez des dieux étrangers, il se tournera contre vous et il vous affligera, et il vous renversera après vous avoir donné tous les biens.

21. Et le peuple dit à Josué: Il n'en sera pas ainsi, mais nous servirons le Seigneur.

22. Et Josué au peuple: Vous êtes témoins que vous avez choisi vous-mêmes le Seigneur pour le servir: Ils répondirent: Nous en sommes témoins.

23. Otez donc maintenant du milieu de vous les dieux étrangers, et inclinez vos cœurs devant le Seigneur, le Dieu d'Israël.

24. Et le peuple dit à Josué: Nous servirons le Seigneur notre Dieu, et nous obéirons à ses préceptes.

25. Josué fit donc alliance en ce jour-là avec le peuple, et lui proposa les préceptes et les jugements du Seigneur en Sichem.

26. Il écrivit aussi toutes ces paroles dans le livre de la loi du Seigneur, et il prit une grande pierre, et il la plaça sous un chêne qui était dans le sanctuaire du Seigneur;

27. Et il dit à tout le peuple: Voilà que cette pierre vous sera un témoignage qu'elle a entendu toutes les paroles que le Seigneur vous a dites, de peur que par hasard vous ne vouliez le nier, et mentir au Seigneur votre Dieu.

28. Et il renvoya le peuple, chacun dans sa terre.

29. Et, après cela, Josué, fils de Nun, serviteur du Seigneur, mourut âgé de cent dix ans.

30. Et on l'enterra dans son héritage, à Thamnath-Saré, qui est situé sur la montagne d'Éphraïm, vers la partie septentrionale du mont Gaas.

31. Et Israël servit le Seigneur durant tous les jours de Josué et des anciens qui vécurent long-temps après Josué, et qui savaient toutes les œuvres que le Seigneur avait faites en Israël.

32. On ensevelit aussi les ossements de Joseph, que les fils d'Israël avaient apportés de



l'Égypte en Sichem, dans une partie du champ que Jacob avait acheté des fils d'Hémor, père de Sichem, en échange de cent jeunes brebis, et qui fut depuis en possession des fils d'Israël.

33. Éléazar, fils d'Aaron, mourut aussi, et on l'ensevelit à Gabaath, ville de Phinéès, son fils, qui lui avait été donné en la montagne d'Éphraïm.

RÉFLEXIONS SUR LE LIVRE DE JOSUÉ.

Moïse sachant sa fin prochaine avait sacré de ses mains Josué, comme chef du peuple; il lui transmettait son pouvoir militaire, mais la puissance sacerdotale fut remise au grand-prêtre, qui seul put interroger le Seigneur. Déjà long-temps auparavant, Josué avait paru dans une bataille terrible contre les Amalécites comme un glaive instrument des vengeances de Dieu, pendant que Moïse priait, les mains levées, sur la montagne. Et depuis il avait été constamment le compagnon de Moïse et le gardien de l'Arche d'alliance. Ce guerrier, élu entre tous, fut donc chargé de faire passer le peuple du désert dans la terre promise qu'il connaissait déjà; car il avait fait autrefois partie des douze envoyés, représentants des douze tribus, qui avaient rapporté la grappe de raisin, avec de si merveilleux récits de ce pays où coulaient le lait et le miel.

Tout Israël était donc rassemblé au bord du Jourdain, qui le séparait des riches provinces accordées par Jéhovah aux enfants d'Isaac et de Jacob. C'était vers la fin d'avril, au moment où, enflé par les neiges fondues du Liban, le Jourdain déborde de toutes parts comme une vaste rivière: Dieu avait choisi ce moment pour mieux manifester sa puissance. Par l'ordre de Josué, l'Arche d'alliance s'avança vers le fleuve impétueux; à l'instant les eaux d'en bas s'écoulèrent, celles d'en haut s'arrêtant formèrent une muraille, et les prêtres passèrent à pied sec, suivis du peuple entier. Alors Josué fit prendre par douze hommes, choisis d'entre les douze tribus, douze pierres du Jourdain, avec lesquelles il éleva un monument au milieu du fleuve en mémoire de ce passage. Puis le peuple étant sorti, les eaux reprirent leur cours.

Les Hébreux étaient donc entrés dans le pays de Chanaan; Jéricho, la première et l'une des plus fortes d'entre les villes condamnées, était à la veille d'être conquise. Il est des écrivains qui, pour justifier cette conquête, cherchant leurs raisons dans le droit des gens, disent que quand Abraham vint de Mésopotamie, il acheta dans Chanaan un champ pour en faire le lieu de sépulture de lui et de ses descendants, que Jacob possédait dans le pays de grands troupeaux, que lorsque la famine le poussa vers l'Égypte avec tous ses enfants et ses serviteurs, il ne renonça point à ses possessions dans Chanaan, puisque son fils Joseph, en mourant, recommanda expressément à ses frères d'emporter ses os au pays de leurs pères, sitôt que Jéhovah les aurait tirés de l'Égypte. Mais tous ces raisonnements ne fondent aucun droit à la conquête d'un pays où depuis Jacob s'étaient établies de nombreuses tribus, jouissant de père en fils d'une possession paisible et nullement disputée. L'unique droit des Hébreux, c'était l'obligation d'obéir à l'ordre du Seigneur, qui avait, dans sa justice souveraine, voué à la destruction des races coupables, et destiné leur pays à devenir l'héritage de son peuple. Il commanda à Josué et à ses guerriers d'aller exterminer ces impies et de se partager leurs terres. Quel droit fut jamais plus légitime que celui-ci? Pour le nier, il faut nier Dieu même comme roi légitime de ce monde; il faut nier l'Ancien-Testament et l'Évangile qui repose sur lui, et Jésus-Christ lui-même.

Les Chananéens étaient depuis des siècles plongés dans les plus infâmes débauches; un commerce florissant, des richesses, le luxe et l'orgueil qu'elles entraînent, avaient déterminé une corruption effrayante. Les femmes se prostituaient dans les temples, en même temps que des victimes humaines expiraient consumées dans les embrassements de Moloch; les vierges devant les autels offraient à Baal les prémices de leur virginité. Le feu du ciel avait déjà détruit depuis long-temps Sodome et Gomorrhe; mais Dieu attendait patiemment le retour des autres villes à la pénitence. Lorsqu'il avait promis cette terre à Abraham, il avait dit: La mesure des crimes des Amorrhéens n'est pas encore comblée. En effet, entre cette promesse et le passage d'Israël à travers le Jourdain, il s'écoula 464 ans pendant lesquels Dieu ne cessa d'exciter les Chananéens à la pénitence par Melchisédech, le prêtre pur, et ceux qui gardèrent et propagèrent sa doctrine. Mais quand tout est prêt et mûr pour la vengeance, Dieu tonne enfin sur les pervers. La destruction de Chanaan s'accomplit d'une manière terrible, qui a fait accuser souvent les Hébreux de cruauté. Mais dans cette extermination rapide et presque totale, Dieu ne montra-t-il pas au contraire une grande miséricorde, en bornant le nombre des crimes, en abrégant des vies qui prolongées ne seraient devenues que plus coupables,



et n'auraient été que plus sévèrement châtiées, enfin en empêchant les enfants de marcher sur les traces de leurs pères? Même nous devons espérer que parmi toutes ces victimes de la colère du Dieu juste, beaucoup auront été pardonnées, et que tous les miracles qui accompagnaient les conquêtes avaient pour but non-seulement de frapper d'effroi les Chananéens, mais encore de les pousser à se convertir.

Saint Pierre nous apprend dans ses Épîtres que les âmes de ceux que le déluge universel avait engloutis ne furent pas toutes ensevelies dans l'éternelle perdition, puisque le Fils de Dieu alla les consoler dans les limbes, et les emmena hors de leur prison vers son père. Pourquoi dans la conquête de Chanaan n'y aurait-il pas eu aussi des hommes repentants, *exécutés selon la chair*, mais que Dieu aura reçus dans son sein? Quant aux Hébreux, obligés de passer au fil de l'épée ces multitudes de femmes, d'enfants, de vieillards, ils ne faisaient qu'obéir à Jéhovah; leurs mains étaient innocentes, car Jéhovah avait parlé.

Partout brille la miséricorde de Dieu, même aux jours de ses plus terribles vengeances. Ainsi Rahab, qui avait caché et sauvé les envoyés d'Israël, fut préservée ainsi que sa famille, au sac de Jéricho. Le genre de vie qu'elle avait mené jusqu'ici n'empêcha pas le Seigneur de se manifester à elle, et lorsqu'une vie meilleure eut montré son repentir, elle fut même jugée digne de prendre sa place parmi les ancêtres de Jésus en épousant Salmon, de la tribu de Juda, et devenant mère ou grand'mère de Booz, mari de Ruth, de qui devait naître David. Par-là le Fils de Dieu montrait qu'il ne viendrait pas pour les justes, mais pour les pécheurs. Nous devons joindre ici quelques mots sur la grêle de pierres dont il est parlé dans ce livre, et sur le passage où il est question du soleil arrêté par Josué.

Josué poursuivait avec ardeur la conquête de la terre promise; cinq rois des Amorrhéens s'étaient réunis contre lui. Mais le Seigneur fit pleuvoir sur eux une grêle de pierres qui en extermina un bien plus grand nombre que le glaive des vainqueurs. L'impiété avait révoqué en doute cette pluie de pierres, malgré le témoignage des historiens romains, qui racontent plus d'une fois des événements semblables arrivés à la vue de leurs armées, mais la physique actuelle, qui pour tant de questions s'est vue forcée d'en revenir à la Bible, ne nie plus l'existence de ces pierres tombées du ciel. Le miracle ici consiste en ce qu'elles écrasaient les fuyards et épargnaient les poursuivants. Et voyant que le soleil allait se coucher, Josué lui commanda de rester au sommet de la montagne, jusqu'à ce que le dernier des ennemis eût passé par le glaive, et le soleil s'arrêta obéissant. La sublimité avec laquelle ce miracle est raconté n'a pas empêché ceux pour qui rien n'est saint, d'observer que Josué était mauvais astronome, puisqu'il ignorait que c'est la terre qui tourne autour du soleil, et non ce dernier autour de la terre. Mais quand même Josué ne l'eût pas ignoré, il n'en aurait pas moins parlé comme il parle, puisque encore aujourd'hui l'on continue de dire le lever et le coucher du soleil.

FIN DE JOSUÉ.



# LES JUGES.

## CHAPITRE PREMIER.



**A**PRÈS la mort de Josué, les fils d'Israël consultèrent le Seigneur, disant : Qui montera devant nous contre les Chananéens, et sera notre chef dans cette guerre ?

2. Et le Seigneur dit : Juda montera devant vous ; voilà que j'ai livré la terre en ses mains.

3. Alors Juda dit à Siméon, son frère : Monte avec moi dans la terre de mon partage, et combats contre les Chananéens, afin que j'aie avec toi dans la terre que le sort t'a donnée. Et Siméon s'en alla avec lui.

4. Et Juda monta, et le Seigneur livra les Chananéens et les Phéréziens entre ses mains, et ils frappèrent dix mille hommes en Bézec.

5. Ils trouvèrent à Bézec Adonibézec ; ils le combattirent, et frappèrent les Chananéens et les Phéréziens.

6. Or Adonibézec s'enfuit ; et l'ayant poursuivi, ils le prirent et lui coupèrent les extrémités des mains et des pieds.

7. Et Adonibézec dit : J'ai fait couper l'extrémité des mains et des pieds à soixante-dix rois, qui mangeaient sous ma table les restes de ce qu'on me servait : comme j'ai fait, ainsi Dieu m'a rendu. Et ils l'emmenèrent à Jérusalem, où il mourut.

8. Car les enfants de Juda ayant mis le siège devant Jérusalem, la prirent, et frappèrent les habitants par le tranchant du glaive, livrant au feu toute la ville.

9. Et ensuite descendant, ils combattirent contre le Chananéen qui habitait dans les montagnes, et vers le midi, et dans la plaine.

10. Et Juda, marchant contre le Chananéen qui habitait dans Hébron, dont le nom était autrefois Cariath-Arbé, frappa Sésaï, et Ahiman, et Tholmaï.

11. Et, étant parti de là, il marcha contre

les habitants de Dabir, qui s'appelaient autrefois Cariath-Sépher, c'est-à-dire la ville des lettres.

12. Et Caleb dit : Je donnerai ma fille Axa pour femme à celui qui prendra et ravagera Cariath-Sépher.

13. Et, Othoniel fils de Cénez, frère puîné de Caleb l'ayant prise, il lui donna pour femme sa fille Axa.

14. Et, lorsque Axa était en chemin, Othoniel, son mari, l'avertit de demander un champ à son père. Axa, étant donc montée sur un âne, commença à soupirer ; et Caleb lui dit : Qu'avez-vous ?

15. Elle répondit : Donnez-moi votre bénédiction et accordez-moi une grâce ; vous m'avez donné une terre aride, donnez-m'en une arrosée par des fontaines. Caleb donc lui donna une terre dont le haut et le bas étaient arrosés par des fontaines.

16. Or les enfants de Jéthro Cinéen, allié de Moïse, montèrent de la ville des palmes, avec les enfants de Juda, au désert qui était échu en partage à cette tribu, et qui est vers le midi d'Arad ; et ils habitèrent avec eux.

17. Et Juda s'en alla avec Siméon, son frère, et ils frappèrent ensemble le Chananéen qui habitait à Séphaat, et ils le mirent à mort. Et cette ville fut appelée Horma, c'est-à-dire anathème.

18. Et Juda prit aussi Gaza avec ses limites, Ascalon et Accaron avec leurs confins.

19. Et le Seigneur fut avec Juda, et il posséda les montagnes ; mais il ne put détruire ceux qui habitaient dans la vallée, parce qu'ils avaient une grande multitude de chars armés de faux.

20. Et ils donnèrent, selon que Moïse l'avait commandé, Hébron à Caleb, qui extermina les trois fils d'Énac.

21. Or les enfants de Benjamin ne tuèrent



point le Jébuséen qui habitait à Jérusalem ; et le Jébuséen habita Jérusalem avec les enfants de Benjamin jusqu'à ce jour.

22. La maison de Joseph monta aussi contre Béthel, et le Seigneur était avec eux.

23. Car, lorsqu'ils assiégeaient la ville, qui s'appelait auparavant Luza,

24. Ils virent un homme qui en sortait, et lui dirent : Montrez-nous l'entrée de la ville, et nous vous ferons miséricorde.

25. Cet homme la leur ayant montrée, ils frappèrent du tranchant du glaive tout ce qui se trouva dans la ville, et conservèrent cet homme avec toute sa maison.

26. Cet homme étant libre, s'en alla dans la terre d'Hetthim, et il bâtit là une ville qu'il appela Luza, nom qu'elle a encore aujourd'hui.

27. Manassé aussi ne détruisit pas Bethsan, et Thanac avec ses villages, et les habitants de Dor, de Jéblaam et de Mageddo, avec leurs villages ; et les Chananéens commencèrent à habiter parmi eux.

28. Lorsque Israël se fut fortifié, il les rendit tributaires ; mais il ne voulut point les exterminer.

29. Éphraïm aussi ne tua pas les Chananéens qui habitaient en Gaser ; mais il demeura parmi eux.

30. Zabulon n'extermina point les habitants de Cétron et de Naalol ; mais les Chananéens demeurèrent au milieu d'eux, et devinrent leurs tributaires.

31. Aser n'extermina point les habitants d'Accho et de Sidon, d'Ahalab et d'Achazib, d'Helba, d'Aphec et de Rohod ;

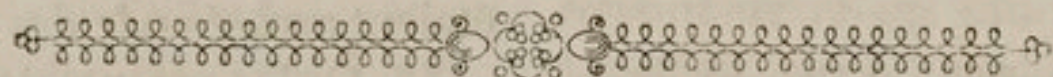
32. Et il demeurèrent au milieu des Chananéens qui habitaient dans cette terre, et ils ne les tuèrent point.

33. Nephthali n'extermina pas non plus les habitants de Bethsamès et de Béthanath ; mais il demeura au milieu des Chananéens qui habitaient en cette terre, et ceux de Bethsamès et de Béthanath devinrent ses tributaires.

34. Les Amorrhéens resserrèrent les enfants de Dan dans la montagne, sans leur permettre de s'étendre en descendant dans la plaine ;

35. Et ils habitèrent sur la montagne d'Harès, c'est-à-dire la montagne d'argile, dans Aïalon et Sélébim : mais, la maison de Joseph étant devenue plus puissante, les Amorrhéens devinrent ses tributaires.

36. Et la terre des Amorrhéens eut pour limites la montée du Scorpion, Pétra, et les lieux les plus élevés.



## CHAPITRE II.



**A**LORS l'ange du Seigneur vint de Galgal au lieu appelé les Pleurs, et il leur dit : Je vous ai tirés de l'Égypte ; je vous ai conduits dans la terre que j'avois juré de donner à vos pères, et je vous ai promis de garder à jamais l'alliance que j'avois faite avec vous,

2. Mais à condition que vous ne feriez point d'alliance avec les habitants de cette terre, et que vous renverseriez leurs autels ; et cependant vous n'avez point voulu écouter ma voix. Pourquoi avez-vous fait ainsi ?

3. C'est pour cela que je n'ai pas voulu exterminer ces peuples devant vous, afin que vous les ayez pour ennemis, et que leurs dieux soient votre ruine.

4. Lorsque l'ange du Seigneur disait ces paroles à tous les enfants d'Israël, ils élevèrent la voix et pleurèrent.

5. Et le nom de ce lieu fut dès lors le lieu des pleurants, ou le lieu des Larmes, et là ils immolèrent des victimes au Seigneur.

6. Josué renvoya donc le peuple, et les enfants d'Israël s'en allèrent chacun dans la terre de leur partage, pour s'en rendre maîtres ;

7. Et ils servirent le Seigneur durant les jours de Josué et des anciens qui vécurent long-temps après lui, et qui savaient toutes

<sup>1</sup> Les Hébreux reprennent souvent des récits de plus haut après les avoir commencés. Nous en avons vu plusieurs exemples dans le Pentateuque.



les œuvres que le Seigneur avait faites en faveur d'Israël.

8. Or Josué, fils de Nun, serviteur du Seigneur, mourut âgé de cent dix ans,

9. Et on l'ensevelit dans la terre de son héritage, à Thamath-Saré, sur la montagne d'Éphraïm, vers la partie septentrionale du mont Gaas.

10. Et toute cette génération fut réunie à ses pères, et d'autres s'élevèrent qui ne connaissaient point le Seigneur ni les œuvres qu'il avait faites en faveur d'Israël.

11. Et les enfants d'Israël firent le mal en présence du Seigneur, et ils servirent Baal.

12. Et ils abandonnèrent le Seigneur, le Dieu de leurs pères, qui les avait tirés de l'Égypte; et ils suivirent les dieux étrangers, les dieux des peuples qui habitaient autour d'eux: ils les adorèrent; et irritèrent ainsi la colère du Seigneur,

13. L'abandonnant, et servant Baal et Astaroth.

14. Et le Seigneur, irrité contre Israël, les livra en proie aux mains de leurs ennemis, qui, les ayant pris, les vendirent aux nations qui habitaient autour d'eux, et ils ne purent résister à ceux qui les attaquaient:

15. Mais de quelque côté qu'ils voulussent aller, la main du Seigneur était sur eux, comme le Seigneur le leur avait dit et l'avait juré; et ils furent jetés dans l'affliction.

16. Et Dieu suscita des juges pour les déli-

vrer des mains de ceux qui les opprimaient; mais il ne voulurent pas les écouter,

17. Se prostituant aux dieux étrangers et les adorant. Ils abandonnèrent bientôt la voie dans laquelle leurs pères avaient marché; et, après avoir entendu les préceptes du Seigneur, ils firent le contraire.

18. Lorsque Dieu leur avait suscité des juges, il se laissait fléchir à sa miséricorde pendant que ces juges vivaient, il écoutait les gémissements des affligés, et il les délivrait des violences de ceux qui les ravageaient.

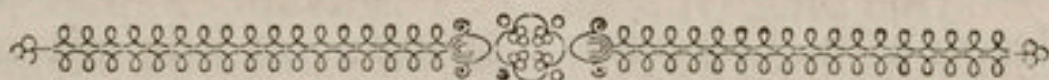
19. Mais, après que le juge était mort, ils retombaient dans leur péché, et faisaient des actions plus criminelles que leurs pères, suivant des dieux étrangers, les servant et les adorant. Ils n'abandonnèrent pas leurs égarements, et les mauvaises voies dans lesquelles ils avaient accoutumé de marcher;

20. Et la fureur du Seigneur s'alluma contre Israël, et dit: Parce que ce peuple a violé l'alliance que j'avais faite avec ses pères, et qu'il a dédaigné d'entendre ma voix,

21. Je n'exterminerai point les nations que Josué a laissées lorsqu'il est mort;

22. Afin que j'éprouve par-là si les enfants d'Israël gardent ou ne gardent pas la voie du Seigneur, et s'ils y marchent comme leurs pères y ont marché.

23. C'est pourquoi le Seigneur laissa subsister toutes ces nations; et, ne voulant point les détruire aussitôt, il ne les livra pas entre les mains de Josué.



### CHAPITRE III.



Voici les peuples que le Seigneur laissa vivre pour instruire par eux les Israélites, et tous ceux qui ne connaissaient point les guerres des Chananéens,

2. Afin que les enfants apprissent après eux à combattre contre leurs ennemis, et qu'ils s'accoutumassent à ces combats:

3. Les cinq princes des Philistins, tous les Chananéens, les Sidoniens et les Hévéens qui habitaient sur le mont Liban, depuis la mon-

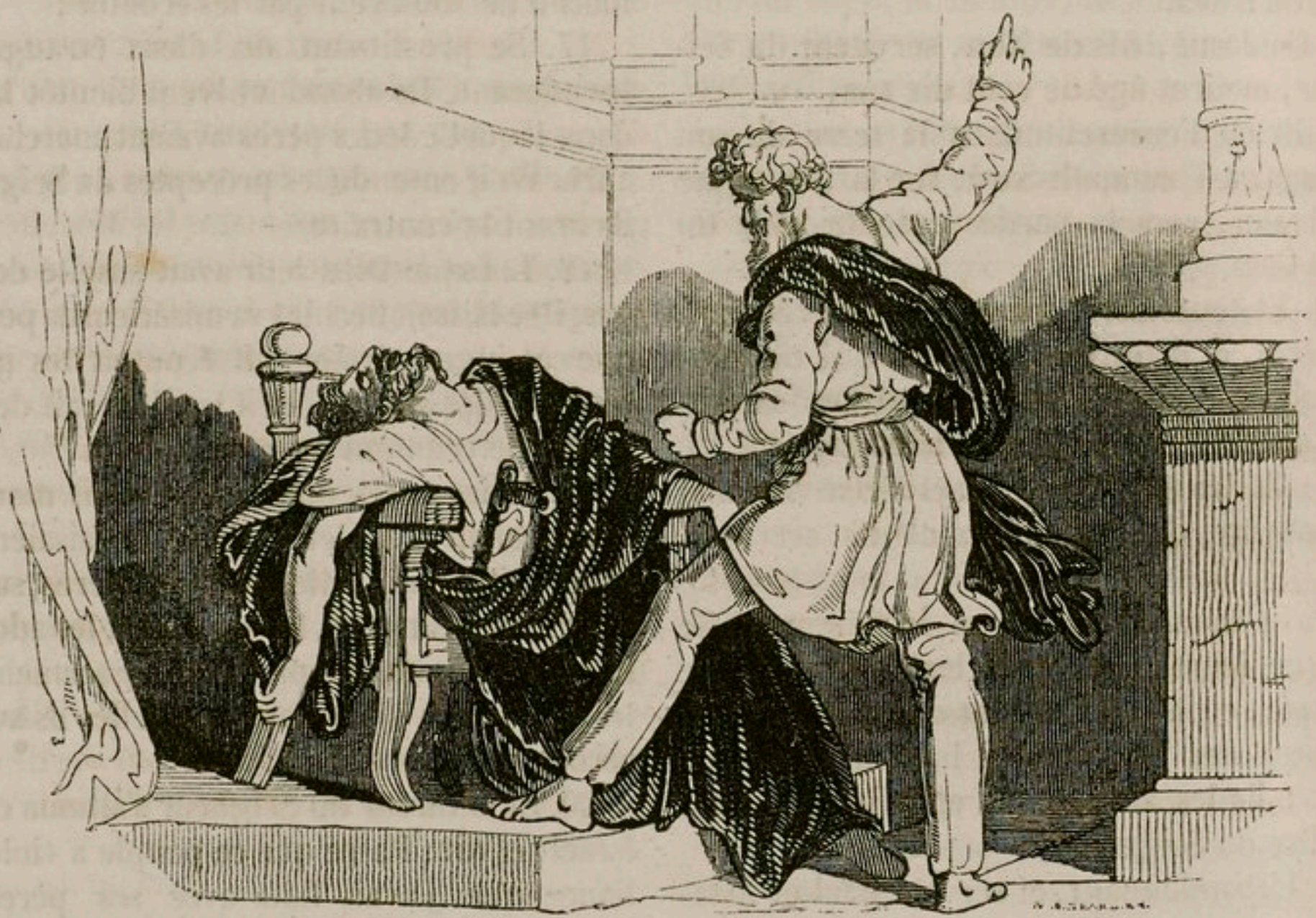
tagne de Baal-Hermon jusqu'à l'entrée d'Émath.

4. Le Seigneur laissa subsister ces peuples pour éprouver ainsi Israël, et pour voir s'il obéirait ou s'il n'obéirait pas aux commandements du Seigneur, qu'il avait donnés à leurs pères par Moïse.

5. Les habitants d'Israël habitèrent donc au milieu des Chananéens, des Héthéens, des Amorrhéens, des Hévéens et des Jébuséens.

6. Ils épousèrent leurs filles, et donnèrent





leurs filles en mariage à leurs fils, et ils adorèrent leurs dieux.

7. Ils firent le mal aux yeux du Seigneur, oublièrent leur Dieu, et adorèrent Baalim et Astaroth.

8. Et le Seigneur, irrité contre Israël, les livra entre les mains de Chusan Rasathaim, roi de Mésopotamie, auquel ils furent assujettis pendant huit ans.

9. Et ils crièrent vers le Seigneur, qui leur suscita un sauveur qui les délivra, Othoniel, fils de Cénez, frère de Caleb.

10. Et l'esprit du Seigneur fut en lui, et il jugea Israël, et il sortit pour combattre Chusan Rasathaim, roi de Syrie; le Seigneur le livra entre les mains d'Othoniel, et il le vainquit.

11. Et la terre se reposa durant quarante ans, et Othoniel fils de Cénez mourut.

12. Or les enfants d'Israël firent encore le mal en présence du Seigneur, qui fortifia contre eux Églon, roi de Moab, parce qu'ils avaient fait le mal en sa présence.

13. Et il unit les enfants d'Ammon et d'Amalec à Églon; et il vint, et il frappa Israël, et se rendit maître de la ville des Palmes.

14. Et les enfants d'Israël servirent Églon, roi de Moab, pendant dix-huit ans.

15. Après cela, ils crièrent vers le Seigneur, et il leur suscita un sauveur nommé Aod, fils de Géra, fils de Jémini qui se servait de la main gauche comme de la main droite. Les enfants d'Israël envoyèrent pour lui des présents à Églon, roi de Moab.

16. Aod fit un glaive à deux tranchants, qui avait une garde de la longueur de la paume de la main, et il le mit sous son habit et à son côté droit.

17. Et il offrit des présents à Églon, roi de Moab : or Églon était très gros.

18. Et, lorsque Aod lui eut offert ses présents, il suivit ses compagnons qui étaient venus avec lui.

19. Et, retournant à Galgal, où étaient les idoles, il dit au roi : J'ai un mot à vous dire en secret, prince. Le roi commanda le silence, et, tous ceux qui étaient auprès de sa personne étant sortis,

20. Aod s'approcha du roi, qui était seul, assis dans sa chambre d'été, et lui dit : J'ai à vous dire une parole de la part de Dieu. Aussitôt le roi se leva de son trône.



21. Et Aod étendit la main gauche, et prit le glaive qu'il avait à son côté droit, et le lui enfonça avec tant de force dans le ventre,

22. Que la poignée y entra tout entière avec le fer, qui y resta fixé. Aod ne reprit pas son poignard; et après avoir frappé, il ne le retira pas du corps d'Églon, et alla sous le péristyle.

23. Aod, ayant fermé les portes de la salle,

24. Sortit par la porte de derrière; et les serviteurs du roi étant venus trouvèrent la porte fermée, et ils dirent: Peut-être couvrit-il ses pieds dans sa chambre d'été.

25. Et, après avoir attendu long-temps, jusqu'à en être confondus, voyant que personne n'ouvrait, ils prirent la clef; et ouvrant, ils trouvèrent leur maître étendu mort sur la place.

26. Tandis qu'ils étaient dans le trouble,

Aod s'enfuit; et, ayant franchi le lieu des idoles, d'où il était revenu, il arriva à Séirath.

27. Aussitôt il sonna de la trompette sur la montagne d'Éphraïm, et les enfants d'Israël descendirent, Aod marchant à leur tête.

28. Et il leur dit: Suivez-moi, car le Seigneur a livré entre nos mains les Moabites nos ennemis. Les Israélites descendirent avec lui, occupèrent les gués du Jourdain par où l'on va en Moab, et ne laissèrent passer aucun des Moabites.

29. Ils en tuèrent environ dix mille, tous hommes forts et vaillants, et nul d'entre eux ne put échapper.

30. Et Moab fut humilié en ce jour-là sous la main d'Israël; et la terre se reposa durant quatre-vingts ans.

31. Après Aod vint Samgar, fils d'Anath, qui tua six cents Philistins avec un soc de char rue, et il fut aussi le défenseur d'Israël.



## CHAPITRE IV.



ES enfants d'Israël continuèrent encore à faire le mal aux yeux du Seigneur après la mort d'Aod;

2. Et le Seigneur les livra aux mains de Jabin, roi des Chanaanéens, qui régna en Asor. Il avait pour général de son armée un homme du nom de Sisara, et il demeurait à Haroseth, ville des nations.

3. Et les enfants d'Israël crièrent vers le Seigneur, car Jabin avait neuf cents chariots armés de faux; et il les avait violemment opprimés durant vingt ans.

4. Or il y avait une prophétesse, nommée Débora, femme de Lapidoth, laquelle jugeait le peuple en ce temps.

5. Et elle était assise sous un palmier qu'on avait appelé de son nom, entre Rama et Béthel, sur la montagne d'Éphraïm; et les enfants d'Israël montèrent vers elle pour faire juger leurs différends.

6. Elle envoya vers Barac, fils d'Abinoëm de Cédès de Nephthali, et l'ayant appelé elle lui dit: Le Seigneur, le Dieu d'Israël, t'ordonne; va, et conduis l'armée sur la montagne de Thabor.

Prends avec toi dix mille combattants des enfants de Nephthali et des enfants de Zabulon.

7. Je t'amènerai, au torrent de Cison, Sisara, général de l'armée de Jabin, avec ses chars et toute sa multitude, et je les livrerai en tes mains.

8. Barac lui répondit: Si vous venez avec moi, j'irai; si vous ne voulez pas venir avec moi, je n'irai pas.

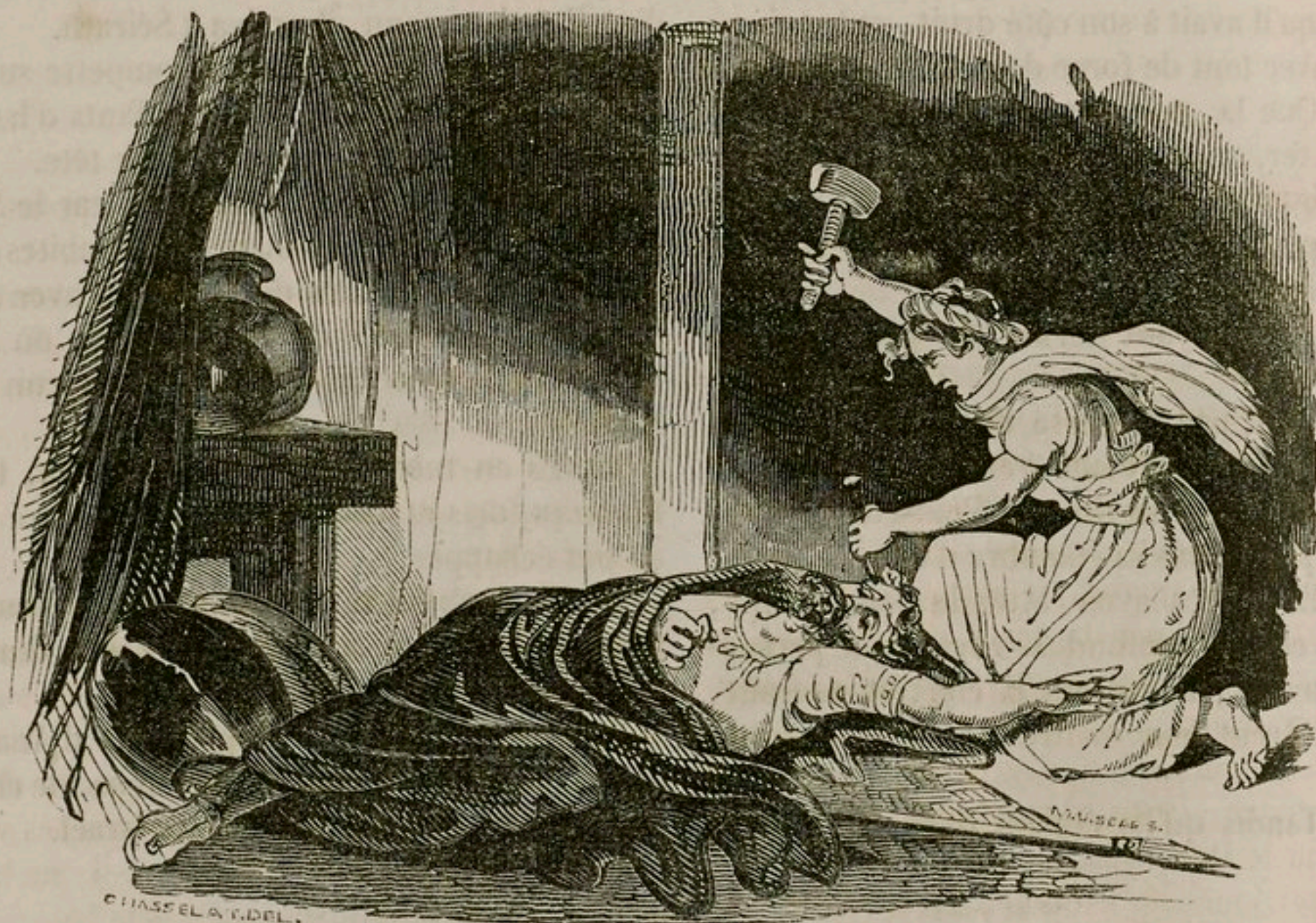
9. Débora lui dit: J'irai avec toi; mais la victoire, cette fois, ne te sera point donnée, parce que Sisara sera livré entre les mains d'une femme. C'est pourquoi Débora se leva, et s'en alla avec Barac en Cédès.

10. Barac, ayant fait appeler ceux de Zabulon et de Nephthali, marcha avec dix mille combattants accompagné de Débora.

11. Or Haber le Cinéen s'était éloigné depuis long-temps de ses autres frères Cinéens, fils d'Hobad, allié de Moïse, et il avait établi ses tentes jusqu'à la vallée de Sennim, et il était près de Cédès.

12. Et l'on annonça à Sisara que Barac, fils d'Abinoëm, s'était avancé sur la montagne de Thabor.





13. Et il assembla ses neuf cents chars armés de faux, et il fit marcher toute son armée de Haroseth des Gentils au torrent de Cison.

14. Et Débora dit à Barac : Lève-toi, car voici le jour où le Seigneur a livré Sisara en tes mains, voilà que le Seigneur lui-même te conduit. Barac descendit donc de la montagne de Thabor, et dix mille combattants avec lui.

15. En même temps le Seigneur épouvanta Sisara, et tous ses chars, et toute sa multitude, et il les frappa du tranchant du glaive en présence de Barac : en sorte que Sisara, s'élançant de son char, s'enfuit à pied.

16. Et Barac poursuivit les chars qui s'enfuyaient, et toute l'armée, jusqu'à Haroseth des Gentils ; et toute cette multitude tomba, sans qu'il en restât un seul.

17. Or Sisara fuyant vint à la tente de Jael, femme de Haber Cinéen ; car il y avait paix entre Jabin, roi d'Asor, et la maison d'Haber Cinéen.

18. Jael, étant sortie à la rencontre de Sisara, lui dit : Entrez chez moi, mon seigneur ; entrez, ne craignez pas. Il entra dans sa tente, et elle le couvrit d'un manteau.

19. Sisara lui dit : Donnez-moi, je vous

prie, un peu d'eau, parce que j'ai une grande soif. Elle lui apporta un vase plein de lait, et lui donna à boire, et elle remit le manteau sur lui.

20. Alors Sisara lui dit : Soyez debout à l'entrée de votre tente, et, si quelqu'un vient, vous interrogeant et disant : Y a-t-il quelqu'un ici ? vous répondrez : Il n'y a personne.

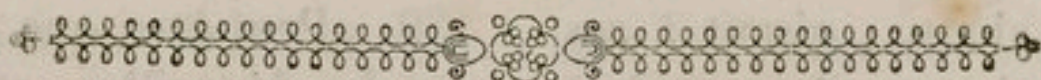
21. C'est pourquoi Jael, femme d'Haber, prit un des grands clous de sa tente et un marteau, et elle entra lentement et en silence ; et, posant le clou sur la tempe de Sisara, elle le frappa avec son marteau, et lui perça la tête jusqu'à la terre : et Sisara passa du sommeil à la mort.

22. En même temps Barac arriva, poursuivant Sisara ; et Jael, étant sortie au-devant de lui, lui dit : Venez, je vous montrerai l'homme que vous cherchez. Il entra chez elle, et vit Sisara étendu mort, ayant la tempe percée d'un clou.

23. Dieu confondit donc en ce jour-là Jabin, roi de Chanaan, devant les enfants d'Israël,

24. Lesquels, croissant tous les jours, se fortifièrent de plus en plus contre Jabin, roi de Chanaan, et l'accablèrent jusqu'à sa complète ruine.





## CHAPITRE V.



En ce temps-là, Débora chanta, et Barac, fils d'Abinoëm, disant :

2. Jéhova a fait éclater sa vengeance, le peuple a couru de lui-même au combat ; bénissez le Seigneur.

3. Rois, écoutez ; princes, prêtez l'oreille : moi, moi, je chanterai le Seigneur, je célébrerai le Seigneur, le Dieu d'Israël.

4. O Dieu ! quand tu sortais de Séir, et que tu passais par la terre de l'Idumée, la terre s'émut, et les cieus et les nuées versèrent leurs eaux.

5. Les monts s'écroulèrent devant la face du Seigneur, et le Sinaï devant la face du Seigneur le Dieu d'Israël.

6. Aux jours de Samgar, fils d'Anath, aux jours de Jahel, les sentiers reposèrent, et ceux qui y entraient marchaient en des voies détournées.

7. Les cités étaient mornes en Israël ; elles étaient mornes, jusqu'à ce que moi je me fusse levée, jusqu'à ce que je me fusse levée, moi la mère d'Israël.

8. Israël a choisi des dieux nouveaux, et la guerre est à ses portes. On ne voit ni bouclier ni lance parmi les quarante mille guerriers d'Israël.

9. Mon cœur aime les princes d'Israël ; vous qui avez couru aux armes, bénissez le Seigneur.

10. Vous qui montez sur des chars éclatants, et qui êtes assis sur le tribunal, et qui vous avancez dans le chemin, parlez.

11. Près des fontaines où s'entendait la voix des ennemis, chantez là les justices du Seigneur, ses justices sur les tribus d'Israël. Alors on descendit aux portes du Seigneur.

12. Lève-toi, lève-toi, Débora ; lève-toi, lève-toi, et chante le cantique. Lève-toi, Barac, et saisis tes captifs, fils d'Abinoëm.

13. Alors les débris d'un peuple ont dominé les superbes ; le Seigneur a vaincu les forts.

14. Il les a arrachés d'Éphraïm en Amalec,

et après, de Benjamin parmi tes peuples. Les princes sont descendus de Machir, et ceux qui conduisaient l'armée au combat sont venus de Zabulon.

15. Et les princes d'Issachar ont été avec Débora ; et Issachar, ainsi que Barac, s'est précipité avec ses soldats dans la plaine. Dans la tribu de Ruben sont les hommes d'un grand cœur.

16. Pourquoi reposes-tu dans tes champs pour entendre le bêlement des troupeaux ? Dans la tribu de Juda sont les hommes d'un grand cœur.

17. Galaad s'est reposé au delà du Jourdain. Pourquoi donc vogue-t-il dans ses vaisseaux ? pourquoi Asser s'arrête-t-il au bord des mers, tranquille en ses ports ?

18. Zabulon est allé offrir sa vie, et Nephthali, dans les plaines de Méromé.

19. Les rois sont venus ; ils ont combattu. Les rois de Chanaan ont combattu en Thanaach, près des eaux de Mageddo ; ils n'ont pas emporté leur or.

20. Le ciel combattit contre eux ; la milice du ciel combattit contre Sisara.

21. Le torrent de Cison a roulé leurs cadavres, le torrent de Cadumim et le torrent Cison ; mon âme a terrassé les forts.

22. Alors se fendirent les pieds des chevaux, pressés par l'aiguillon, par l'aiguillon des forts.

23. Maudissez la terre de Méroz, dit l'ange du Seigneur ; maudissez ses habitants, parce qu'ils ne sont pas venus au secours du Seigneur et de ses forts.

24. Bénie, entre les femmes, Jahel, femme d'Haber Cinéen ! bénie soit-elle en sa tente !

25. Il a demandé de l'eau, elle lui a donné du lait ; et dans la coupe des forts elle a présenté le breuvage.

26. Elle a pris un clou de la main gauche, et de la droite, le marteau de l'ouvrier ; elle a frappé Sisara du marteau, elle lui a percé la tête ; elle l'a percée, le clou a traversé les tempes.



27. Il était couché, abattu, gisant à ses pieds; il roula et fut abattu; il se roula à ses pieds, et resta là gisant.

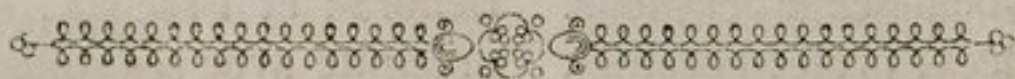
28. Regardant par ses fenêtres, sa mère poussait des gémissements à travers le treillis. Elle criait : Pourquoi son char tarde-t-il encore à revenir? pourquoi les pieds de ses coursiers sont-ils si lents?

29. Et la plus sage d'entre les femmes de Sisara lui répondit :

30. « Peut-être que maintenant ils partagent les dépouilles, et qu'on choisit pour lui la plus belle des femmes. On donne en partage à Sisara des vêtements de diverses couleurs, les broderies éclatantes, les broderies, les ornements, pour parer le vainqueur. »

31. Ainsi périssent tous tes ennemis, Seigneur! Que ceux qui t'aiment brillent comme le soleil resplendit à son lever!

32. Et la terre reposa pendant quarante ans.



## CHAPITRE VI.



Or les fils d'Israël firent le mal en présence du Seigneur, qui les livra durant sept ans aux mains des Madianites,

2. Et ils furent opprimés par eux, et ils se réfugièrent dans les antres et les cavernes des montagnes et des lieux où ils pouvaient se défendre.

3. Lorsque les Israélites avaient semé, les Madianites, les Amalécites et les autres peuples de l'orient montaient,

4. Et dressaient leurs tentes au milieu d'eux; ils ravageaient les moissons jusqu'à

l'entrée de Gaza, et ne laissaient rien en Israël, rien de tout ce qui était nécessaire à la vie, ni brebis, ni bœufs, ni ânes.

5. Car ils venaient avec tous leurs troupeaux et avec leurs tentes; et comme ils étaient une multitude innombrable d'hommes et de chameaux, semblable à une nuée de sauterelles, ils remplissaient tout et dévastaient les lieux où ils passaient.

6. Israël fut donc humilié sous Madian.

7. Et Israël cria vers le Seigneur, demandant du secours contre les Madianites.

8. Alors le Seigneur leur envoya un pro-



phète, qui leur dit : Voici ce que dit le Seigneur, le Dieu d'Israël : Je vous ai fait monter de l'Égypte, et je vous ai tirés de la maison de servitude ;

9. Et je vous ai délivrés de la main des Égyptiens et de tous les ennemis qui vous affligeaient, et j'ai chassé les Amorrhéens à votre entrée, et je vous ai donné leur terre ;

10. Et j'ai dit : Je suis le Seigneur votre Dieu ; ne craignez point les dieux des Amorrhéens dans la terre que vous habitez. Et vous n'avez point voulu écouter ma voix.

11. Et l'ange du Seigneur vint et s'assit sous un chêne qui était dans Éphraïm, et qui appartenait à Joas, chef de la famille d'Ezri. Et lorsque Gédéon son fils battoit le blé dans le pressoir, et le vannait échappant aux Madianites,

12. L'ange du Seigneur lui apparut, et dit : Le Seigneur est avec toi, ô le plus fort d'entre les hommes !

13. Et Gédéon lui dit : Je vous prie, mon seigneur, si le Seigneur est avec nous, pourquoi tous ces maux sont-ils tombés sur nous ? où sont les merveilles que nos pères nous ont racontées ? car ils nous ont dit : Le Seigneur nous a tirés de l'Égypte. Et maintenant le Seigneur nous a abandonnés, et nous a livrés aux mains des Madianites.

14. Et le Seigneur le regarda, et lui dit : Va dans ta force, et tu délivreras Israël de la puissance des Madianites. Sache que moi je t'ai envoyé.

15. Et Gédéon répondit : Je vous prie, mon seigneur, comment délivrerai-je Israël ? Volià que ma famille est la dernière de Manassé, et que je suis le dernier dans la maison de mon père.

16. Et le Seigneur lui dit : Je serai avec toi, et tu frapperas les Madianites comme s'ils n'étaient qu'un seul homme.

17. Et Gédéon : Si j'ai trouvé grâce devant vous, faites-moi connaître par un signe que c'est vous qui me parlez.

18. Ne vous éloignez pas, jusqu'à ce que je retourne vers vous, apportant un sacrifice et vous l'offrant. L'ange lui répondit : J'attendrai ton retour.

19. Gédéon, étant donc entré chez lui, fit cuire un chevreau et, avec une mesure de fa-

rine, des pains sans levain ; et plaçant la chair dans une corbeille, et le jus de la chair dans un vase, il apporta tout sous le chêne, et l'offrit à l'ange du Seigneur.

20. L'ange lui dit : Prends la chair et les pains sans levain, et mets-les sur cette pierre, et répands sur cette pierre le jus de la chair. Et, lorsque Gédéon l'eut fait,

21. L'ange du Seigneur étendit la verge qu'il tenait à la main, et de l'extrémité toucha la chair et les pains sans levain, et aussitôt le feu sortit de la pierre, et consuma la chair et les pains sans levain ; et l'ange du Seigneur disparut devant ses yeux.

22. Et Gédéon, voyant que c'était l'ange du Seigneur, dit : Hélas ! Seigneur mon Dieu, j'ai vu l'ange du Seigneur face à face.

23. Le Seigneur lui dit : La paix soit avec toi ! ne crains point, tu ne mourras pas.

24. Gédéon éleva donc, en ce même lieu, un autel au Seigneur, et l'appela la Paix du Seigneur, nom qu'il garde encore aujourd'hui. Et lorsqu'il était encore à Éphraïm, qui appartient à la famille d'Ezri,

25. Le Seigneur lui dit durant la nuit : Prends le taureau de ton père et un autre taureau de sept ans, et renverse l'autel de Baal qui est à ton père, et coupe le bois qui est autour de l'autel.

26. Et tu bâtiras un autel au Seigneur ton Dieu à l'extrémité de cette pierre, sur laquelle tu as offert ton sacrifice ; et tu prendras le second taureau, et tu l'offriras en holocauste sur un bûcher formé des arbres de ce bois que tu auras coupé.

27. Gédéon, ayant donc pris dix de ses serviteurs, fit ce que le Seigneur lui avait commandé ; mais, craignant la maison de son père et les habitants de la ville, il ne voulut rien faire le jour, mais il accomplit cet ordre la nuit.

28. Et les habitants de la ville étant venus le matin, virent l'autel de Baal détruit, le bois coupé, et le second taureau mis sur l'autel qui venait d'être élevé.

29. Et ils se dirent l'un à l'autre : Qui a fait cela ? Et cherchant partout le coupable, on leur dit : Gédéon fils de Joas a fait toutes ces choses.

30. Ils dirent à Joas : Faites venir ici votre fils, afin qu'il meure, parce qu'il a détruit l'autel de Baal, et qu'il en a coupé le bois.



31. Joas leur répondit : Est-ce à vous à venger Baal, et à combattre pour lui ? Que celui qui est son ennemi meure avant que le jour de demain soit venu. Si Baal est Dieu, qu'il se venge de celui qui a détruit son autel.

32. Depuis ce jour, Gédéon fut appelé Jérabaal, à cause de cette parole que Joas avait dite : Que Baal se venge de celui qui a renversé son autel.

33. Cependant tous les Madianites, les Amalécites et les peuples d'orient se rassemblèrent ; et, ayant passé le Jourdain, ils vinrent camper dans la vallée de Jezraël.

34. Or l'esprit du Seigneur remplit Gédéon, qui, sonnant de la trompette, rassembla toute la maison d'Abiézer, afin qu'elle le suivit.

35. Et il envoya des messagers dans toute la tribu de Manassé, qui le suivit, et d'autres dans la tribu d'Aser, de Zabulon et de Nephthali, qui vinrent à sa rencontre.

36. Et alors Gédéon dit à Dieu : Si vous voulez sauver Israël par ma main comme vous l'avez dit,

37. Je mettrai cette toison dans l'aire, et si la rosée est sur la toison, et la sécheresse sur toute la terre, je saurai que vous délivrerez Israël par ma main, selon que vous l'avez promis.

38. Et il fut fait ainsi ; et Gédéon se levant durant la nuit, pressa la toison et remplit une coupe de la rosée qui en sortit.

39. Et il dit encore à Dieu : Que votre colère ne s'allume pas contre moi, si je demande un second signe sur la toison. Je vous prie, Seigneur, que toute la terre soit trempée de rosée, et que la toison seule demeure sèche.

40. Et le Seigneur fit en cette nuit ainsi que Gédéon avait demandé ; la rosée tomba sur toute la terre et la toison seule demeura sèche.



## CHAPITRE VII.



**J**ÉROBAAL, qui s'appelle aussi Gédéon, se leva donc avant le jour, et tout le peuple avec lui, et il vint à la fontaine nommée Harad. Or le camp de Madian était dans la vallée, vers le côté septentrional d'une colline fort élevée.

2. Et le Seigneur dit à Gédéon : Tu as avec toi un grand peuple. Madian ne sera point livré entre ses mains, de peur qu'Israël ne se glorifie contre moi, et ne dise : J'ai été délivré par mes propres forces.

3. Parle au peuple, et publie devant tous : Que celui qui craint et qui est timide retourne. Et vingt-deux mille hommes se retirèrent de la montagne de Galaad et s'en retournèrent, et il n'en resta que dix mille.

4. Et le Seigneur dit à Gédéon : Le peuple est encore trop nombreux. Mène-les près de l'eau, et là je les éprouverai ; et celui dont je te dirai : Qu'il aille avec toi, te suivra, et celui que j'arrêterai, retournera.

5. Et, lorsque le peuple fut venu en un lieu où il y avait de l'eau, le Seigneur dit

à Gédéon : Ceux qui auront pris de l'eau avec la langue, comme les chiens ont coutume de faire, mets-les d'un côté, et d'un autre, ceux qui auront bu en courbant les genoux.

6. Le nombre de ceux qui, prenant de l'eau avec la main, la portèrent à leur bouche, fut de trois cents ; et tout le reste du peuple avait mis les genoux en terre pour boire.

7. Et le Seigneur dit à Gédéon : C'est par ces trois cents hommes qui ont pris l'eau avec la langue, sans courber les genoux, que je vous délivrerai et que je ferai tomber Madian entre vos mains ; éloigne donc le reste du peuple.

8. C'est pourquoi Gédéon, leur ayant commandé à tous de se retirer dans leurs tentes, prit des vivres et des trompettes pour ceux qu'il gardait, et marcha, avec ses trois cents hommes, afin de combattre les ennemis. Or le camp de Madian était en bas dans la vallée.

9. La nuit suivante, le Seigneur dit à Gédéon : Lève-toi, et descends dans le camp,



parce que j'ai livré les Madianites en tes mains.

10. Si tu crains d'y aller seul, que Phara, ton serviteur, aille avec toi.

11. Et, lorsque tu auras entendu ce que disent les Madianites, tu seras plus fort, et tu descendras avec plus d'assurance pour attaquer le camp des ennemis. Gédéon descendit donc avec son serviteur Phara, et il alla dans l'endroit du camp où étaient les gardes de l'armée.

12. Or les Madianites, les Amalécites et tous les peuples de l'orient étaient étendus dans la vallée comme une multitude de sauterelles, avec des chameaux aussi nombreux que le sable qui est sur le rivage de la mer.

13. Et, lorsque Gédéon se fut approché, il entendit un soldat qui racontait un songe à un autre, et qui lui rapportait ainsi ce qu'il avait vu : J'ai vu un songe; et j'ai entendu le bruit d'un pain d'orge cuit sous la cendre qui roulait et descendait dans le camp des Madianites, et il rencontra une tente, et il l'ébranla et la renversa sur la terre.

14. Celui à qui il parlait lui répondit : Cela n'est pas autre chose que l'épée de Gédéon, fils de Joas, Israélite, parce que le Seigneur a livré en ses mains Madian et toute son armée.

15. Gédéon, ayant entendu le songe et son interprétation, adora Dieu, et retourna dans le camp d'Israël, et dit : Levez-vous, car le Seigneur a livré en nos mains le camp des Madianites.

16. Et il divisa les trois cents hommes en trois bandes, et il leur donna des trompettes à la main, et des vases de terre vides et des lampes au milieu.

17. Et il leur dit : Faites ce que vous me verrez faire : j'entrerai par un des côtés du camp, et alors faites ce que je ferai.

18. Quand la trompette sonnera en ma main, vous aussi sonnez autour du camp, et criez tous ensemble : Au Seigneur, à Gédéon.

19. Gédéon entra, et les trois cents hommes qui étaient avec lui, par un des côtés du camp, au commencement de la veille du milieu de la nuit; et les gardes étant réveillés, les trois cents commencèrent à sonner de la trompette, et à heurter leurs vases de terre l'un contre l'autre.

20. Et, ayant sonné autour du camp en trois endroits différents, et brisant leurs vases, ils tinrent leurs lampes de la main gauche, et de la droite les trompettes dont ils sonnaient; et ils crièrent l'épée du Seigneur et de Gédéon!

21. Chacun demeurant à son poste autour du camp des ennemis. C'est pourquoi le camp des ennemis fut troublé; et poussant de grands cris, tous s'enfuirent.

22. Et les trois cents hommes continuèrent à sonner la trompette. Et le Seigneur tourna les épées des Madianites contre eux-mêmes, et ils se tuaient les uns les autres;

23. Et ceux qui échappèrent s'enfuirent jusqu'à Bethsetta et jusqu'au bord d'Abelméhula en Tebbath. Or les enfants d'Israël des tribus de Nephthali et d'Aser, et tous ceux de la tribu de Manassé, poursuivirent, en criant, les Madianites.

24. Et Gédéon envoya des courriers dans la montagne d'Éphraïm, disant : Descendez à la rencontre de Madian, et emparez-vous des eaux jusqu'à Bethbéra, et jusqu'au Jourdain. Et tout Éphraïm cria, et s'empara des eaux du Jourdain jusqu'à Bethbéra.

25. Et, ayant pris deux chefs des Madianites, Oreb et Zeb, Oreb à la pierre d'Oreb, et Zeb au pressoir de Zeb, ils poursuivirent les Madianites, portant les têtes d'Oreb et de Zeb à Gédéon, au delà du Jourdain.





## CHAPITRE VIII.



Et les enfants d'Ephraïm lui dirent : Pourquoi n'avez-vous pas voulu nous appeler, lorsque vous alliez au combat contre Madian ? Et ils lui firent des reproches, passant presque à la violence.

2. Gédéon leur répondit : Que pouvais-je faire qui égalât ce que vous avez fait ? Une grappe de raisin d'Ephraïm ne vaut-elle pas mieux que toutes les vendanges d'Abiézer ?

3. Le Seigneur a livré entre vos mains les princes de Madian, Oreb et Zeb. Qu'ai-je pu faire qui égalât ce que vous avez fait ? Quand il eut parlé ainsi, il apaisa leur colère prête à éclater contre lui.

4. Et, lorsque Gédéon fut venu au bord du Jourdain, il le traversa avec ses trois cents hommes, qui, à cause de leur lassitude, ne pouvaient plus poursuivre ceux qui fuyaient.

5. Et il dit aux hommes de Socoth : Donnez, je vous prie, du pain à ceux qui sont avec moi, parce qu'ils sont défaillants, afin que nous puissions poursuivre Zébée et Salmana, les rois de Madian.

6. Les princes de Socoth répondirent : Peut-être avez-vous déjà Zébée et Salmana en vos mains ; et c'est ce qui vous fait demander ainsi que nous donnions du pain à votre armée.

7. Gédéon leur répondit : Lorsque le Seigneur aura livré en mes mains Zébée et Salmana, je vous foulerai à mes pieds comme les ronces et les épines du désert.

8. Et de là montant, il vint à Phanuel ; et il fit la même demande en ce lieu, et les habitans de Phanuel lui répondirent comme avaient répondu les habitans de Socoth.

9. C'est pourquoi Gédéon leur dit : Lorsque je serai revenu en paix et victorieux, j'abattraï cette tour.

10. Or Zébée et Salmana se reposèrent avec toute leur armée ; car il n'était resté à ce peuple d'orient que quinze mille hommes de toutes leurs troupes, cent vingt-six mille hommes ayant péri, tous guerriers maniant le glaive.

11. Et Gédéon, montant par la voie de ceux qui habitaient dans les tentes du côté oriental de Nobé et de Jegbaa, frappa l'armée des ennemis qui étaient en assurance et ne soupçonnaient rien de funeste.

12. Et Zébée et Salmana s'enfuirent ; et, toute leur armée étant troublée, Gédéon les poursuivit et les prit tous deux.

13. Et il revint du combat avant le lever du soleil.

14. Il prit un jeune homme de Socoth, et il l'interrogea sur les noms des princes et des anciens de Socoth, et il écrivit les noms des soixante-dix-sept qu'il lui nomma.

15. Et Gédéon vint à Socoth, et leur dit : Voici Zébée et Salmana, pour lesquels vous m'avez insulté, disant : Peut-être Zébée et Salmana sont déjà en vos mains ; et c'est pourquoi vous demandez que nous donnions du pain à vos soldats qui sont las et défaillants.

16. Et il prit les anciens de la ville de Socoth, et les foula aux pieds comme les épines et les ronces du désert.

17. Il abattit aussi la tour de Phanuel, et fit dans Phanuel comme dans Socoth.

18. Et il dit à Zébée et à Salmana : Comment étaient les hommes que vous avez tués au mont Thabor ? Ils lui répondirent : Ils étaient comme vous, et l'un d'eux était comme le fils d'un roi.

19. Gédéon leur répondit : C'étaient mes frères et les enfants de ma mère. Vive le Seigneur ! si vous leur aviez sauvé la vie, je ne vous tuerais pas.

20. Et il dit à Jéther, son fils aîné ; allez, tuez-les. Mais Jéther ne tira point son épée ; car il craignait, parce qu'il était encore enfant.

21. Zébée et Salmana dirent donc à Gédéon : Lève-toi et frappe-nous ; car l'âge donne la force. Gédéon se leva, et tua Zébée et Salmana, et il prit les colliers et les croissans dont on pare le cou des chameaux des rois.

22. Et tous les enfants dirent à Gédéon : Commande-nous, toi, ton fils, et le fils de



ton fils, parce que tu nous as délivrés de la main de Madian.

23. Gédéon répondit : Je ne vous dominerai point, et mon fils ne dominera pas sur vous ; mais le Seigneur vous dominera.

24. Et il leur dit : Je ne vous demande qu'une chose : donnez - moi les pendants d'oreilles qui sont parmi les dépouilles ; car les Ismaélites avaient coutume de porter des pendants d'or.

25. Ils répondirent : Nous vous les donnerons volontiers. Et, étendant un manteau sur la terre, ils jetèrent dessus les pendants d'oreilles qui étaient parmi les dépouilles.

26. Et le poids de ces pendants d'oreilles que Gédéon avait demandés fut de mille sept cents sicles d'or, sans les ornements, les colliers et les vêtements de pourpre que les rois de Madian avaient coutume de porter, et sans les croissants d'or des chameaux.

27. Et Gédéon en fit un éphod qu'il mit dans la ville d'Éphra. Et tout Israël tomba dans l'idolâtrie à cause de cet éphod, qui causa la ruine de toute la maison de Gédéon.

28. Madian fut donc humilié devant les fils

d'Israël, et il ne put lever la tête : et la terre se reposa durant les quarante ans du gouvernement de Gédéon.

29. Après cela, Jérobaal fils de Joas revint dans sa maison ;

30. Et il eut soixante-dix fils qui sortirent de lui, parce qu'il avait plusieurs femmes.

31. Et sa seconde femme, qu'il avait en Sichem, eut de lui un fils nommé Abimélech.

32. Et Gédéon fils de Joas mourut dans une heureuse vieillesse, et il fut enseveli dans le sépulcre de Joas son père, à Éphra, qui appartenait à la famille d'Ezri.

33. Après que Gédéon fut mort, les enfants d'Israël se détournèrent du culte de Dieu, et ils se prostituèrent à l'idolâtrie de Baal. Et ils firent alliance avec Baal, afin qu'il fût leur dieu ;

34. Et ils oublièrent le Seigneur leur Dieu, qui les avait délivrés des mains de tous les ennemis dont ils étaient environnés ;

35. Et ils ne furent pas reconnaissants envers la maison de Gédéon, appelé aussi Jérobaal, de tous les biens qu'il avait faits à Israël.



## CHAPITRE IX.



**O**r Abimélech, fils de Jérobaal, s'en alla à Sichem, vers les frères de sa mère ; et il leur parla, et à toute la famille du père de sa mère, disant :

2. Dites à tous les habitants de Sichem : Lequel est le meilleur pour vous, que soixante-dix hommes, tous enfants de Jérobaal, dominent, ou qu'un seul homme vous commande ? et de plus, considérez que je suis votre chair et votre sang.

3. Et les frères de sa mère parlèrent ainsi de lui à tous les habitants de Sichem, et ils gagnèrent leurs cœurs à Abimélech, disant : C'est notre frère.

4. Ils lui donnèrent soixante-dix sicles d'argent, qu'ils enlevèrent dans le temple de Baal-bérith. Abimélech, avec cet argent, rassembla des misérables et des vagabonds qui le suivirent ;

5. Et il vint en la maison de son père

à Éphra, et il tua sur une même pierre les soixante-dix fils de Jérobaal, ses frères ; et de tous les enfants de Jérobaal, Joatham, le plus jeune, resta seul, et il fut caché.

6. Or, tous les habitants de Sichem s'étant assemblés, et toutes les familles de la ville de Mello, ils allèrent et établirent roi Abimélech, près du chêne qui est à Sichem.

7. Lorsqu'on annonça cette nouvelle à Joatham, il vint au sommet de la montagne de Garizim, et, élevant la voix, il cria et dit : Écoutez-moi, habitants de Sichem, comme vous voulez que Dieu vous écoute.

8. Les arbres allèrent un jour pour s'élire un roi, et ils dirent à l'olivier : Commande-nous.

9. L'olivier leur répondit : Puis-je abandonner mon huile, dont les dieux et les hommes se servent, pour venir régner sur les arbres ?

10. Les arbres dirent au figuier : Viens régner sur nous.





11. Le figuier leur répondit : Puis-je abandonner la douceur de mes fruits pour venir régner sur les arbres ?

12. Et les arbres parlèrent à la vigne : Viens et commande-nous.

13. La vigne leur répondit : Puis-je abandonner mon vin, qui réjouit Dieu et les hommes, pour venir régner sur les arbres ?

14. Et tous les arbres dirent au buisson : Viens, commande-nous.

15. Le buisson leur répondit : Si vous m'établissez véritablement pour votre roi, venez et reposez-vous sous mon ombre ; si vous ne le voulez pas, que le feu sorte du buisson et qu'il dévore les cèdres du Liban.

16. Considérez donc maintenant si c'est avec justice et avec raison que vous avez établi pour votre roi Abimélech, et si vous avez bien agi envers Jérobaal et sa maison, si vous avez reconnu, comme vous deviez, les bienfaits de celui qui a combattu pour vous,

17. Qui a exposé sa vie à tant de périls pour vous délivrer des mains de Madian,

18. Vous qui maintenant vous êtes élevés contre la maison de mon père, et qui avez tué sur une même pierre ses soixante dix fils, et qui avez établi Abimélech, fils de sa servante,

roi des habitants de Sichem, parce qu'il est votre frère.

19. Si donc vous avez agi avec justice et sans péché envers Jérobaal et sa maison, réjouissez-vous aujourd'hui en Abimélech, et qu'il se réjouisse en vous.

20. Mais, si vous avez agi avec iniquité, que le feu sorte d'Abimélech et consume les habitants de Sichem et de la ville de Mello, et que le feu sorte des habitants de Sichem et de la ville de Mello, et dévore Abimélech.

21. Lorsqu'il eut ainsi parlé, il s'enfuit et s'en alla à Béra, et il y demeura, parce qu'il craignait Abimélech, son frère.

22. C'est pourquoi Abimélech régna sur Israël durant trois ans.

23. Et le Seigneur envoya un mauvais esprit entre Abimélech et les habitants de Sichem, qui commencèrent à le baïr,

24. Et à imputer à Abimélech leur frère, et aux autres chefs des Sichimites, le crime du meurtre des soixante-dix fils de Jérobaal, et l'effusion de leur sang.

25. Et ils lui tendirent des pièges au sommet des montagnes, et, pendant qu'ils attendaient son arrivée, ils pillaient les passants. Et on l'annonça à Abimélech.





26. Or Galaad fils d'Obed vint avec ses frères, et passa dans Sichem. A son arrivée, les habitants de Sichem, pleins de confiance,

27. Sortirent dans la campagne, ravageant les vignes, foulant aux pieds les raisins; et chantant et dansant, ils entrèrent dans le temple de leur dieu; et, au milieu du festin et des coupes, ils maudissaient Abimélech,

28. Et Gaal fils d'Obed criant à haute voix : Qui est Abimélech, et qui est Sichem, pour que nous les servions? N'est-ce pas le fils de Jérobaal, et n'a-t-il pas établi Zébul, son serviteur, sur la maison d'Hémor, père de Sichem? Pourquoi donc servirons-nous Abimélech?

29. Plût à Dieu que quelqu'un me donnât le pouvoir sur les peuples pour exterminer Abimélech! Et l'on dit à Abimélech : Assemblez une grande armée, et venez.

30. Car Zébul, prince de la ville, entendant les discours de Gaal fils d'Obed, fut très irrité,

31. Et il envoya secrètement vers Abimélech, des députés disant : Gaal fils d'Obed est venu dans Sichem avec ses frères, et il veut s'emparer de la ville contre vous.

32. C'est pourquoi levez-vous durant la nuit avec le peuple qui est à vous, et cachez-vous dans les champs;

33. Et dès l'aube du jour, au lever du soleil, attaquez la ville; Gaal sortira avec son peuple contre vous, et alors faites-lui tout ce que vous pourrez.

34. C'est pourquoi Abimélech se leva durant la nuit avec toute son armée, et tendit des embûches, près de Sichem, en quatre endroits.

35. Et Gaal fils d'Obed sortit, et se tint à la porte de la ville. Or Abimélech se leva, et toute son armée, du lieu de l'embuscade.

36. Et lorsque Gaal eut vu cette armée, il dit à Zébul : Voilà que la multitude descend des montagnes. Zébul lui répondit : Tu prends les ombres des montagnes pour des têtes d'hommes et tu es le jouet de cette illusion.

37. Et Gaal lui dit de nouveau : Voilà le peuple qui descend des hauteurs de la terre, et une grande troupe vient par le chemin qui regarde le chêne.

38. Zébul lui répondit : Où est maintenant cette bouche qui nous disait : Qui est Abimélech pour que nous le servions? N'est-ce pas là

le peuple que tu méprisais? Sors, et combats contre lui.

39. Gaal sortit donc à la vue du peuple de Sichem, et combattit contre Abimélech,

40. Qui le poursuivit dans sa fuite, et le chassa jusqu'à la ville, et une multitude des siens périrent jusqu'à la porte de Sichem.

41. Et Abimélech s'arrêta à Ruma. Or Zébul chassa de la ville Gaal et ses compagnons, et ne souffrit pas qu'ils y demeurassent.

42. Le jour suivant, le peuple sortit dans la campagne. Lorsqu'on l'eut annoncé à Abimélech,

43. Il prit son armée et la divisa en trois corps, tendant des embûches dans la plaine; et, voyant que le peuple sortait de la ville, il se leva et se précipita sur eux,

44. Les attaquant avec les siens, et il assiégea la ville : les deux autres corps de son armée poursuivaient ses ennemis fuyant çà et là dans la plaine.

45. Or Abimélech assiégea la ville durant tout le jour; et, l'ayant prise, il tua tous les habitants, et la détruisit de manière qu'il semât du sel sur elle.

46. Ceux qui habitaient dans la terre de Sichem, entendant cela, entrèrent dans le temple de leur dieu Bérith, où ils avaient fait alliance avec lui, et de là, ce lieu, qui était très fort, avait pris son nom.

47. Abimélech, apprenant que tous les habitants de Sichem étaient enfermés dans cette tour,

48. Monta sur la montagne de Selmon avec tout son peuple, et saisissant une hache, il coupa une branche d'arbre, et, la mettant sur son épaule, il dit à ses compagnons : Ce que vous me voyez faire, faites-le promptement.

49. Coupant donc aussitôt des branches d'arbres, ils suivaient leur chef; et environnant la forteresse, ils l'incendièrent; et il arriva que mille personnes, hommes et femmes dans cette tour de Sichem, périrent par le feu et la fumée.

50. Et de là Abimélech marcha contre la ville de Thèbes, qu'il investit et assiégea.

51. Or il y avait une tour élevée au milieu de la ville, où tous les principaux de la ville, hommes et femmes s'étaient réfugiés; et la





porte étant fermée avec soin, ils se défendaient du haut de la tour à travers les créneaux.

52. Et Abimélech, s'approchant de la tour, combattait vaillamment, et, s'approchant de la porte, il s'efforçait d'y mettre le feu.

53. Et voilà qu'une femme, jetant d'en haut un morceau de meule, frappa la tête d'Abimélech, qui s'ouvrit.

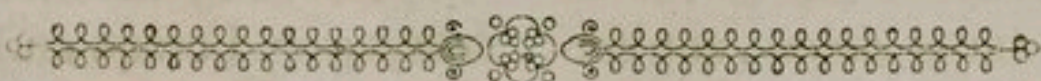
54. Abimélech appela aussitôt son écuyer, et lui dit : Tire ton épée et tue-moi, de peur

qu'on ne dise que je péris par la main d'une femme. L'écuyer, obéissant à son ordre, le tua.

55. Abimélech mort, tous les Israélites retournèrent en leurs demeures.

56. Et Dieu rendit à Abimélech le mal qu'il avait fait à son père en tuant ses soixante-dix frères.

57. Il fut fait aussi aux Sichimites, selon ce qu'ils avaient fait, et la malédiction de Joatham, fils de Jérobaal, tomba sur eux.



## CHAPITRE X.



PRÈS Abimélech, Thola fils de Phua, oncle paternel d'Abimélech, qui était de la tribu d'Issachar, et qui demeurait à Samir, en la montagne d'Éphraïm, se leva chef en Israël ;

2. Et il jugea Israël vingt-trois ans, et il mourut, et il fut enseveli dans Samir.

3. Jaïre de Galaad lui succéda, et jugea Israël durant vingt-deux ans.

4. Il avait trente fils qui montaient sur trente poulains d'ânesses, et qui étaient princes de trente villes de la terre de Galaad, qui jusqu'aujourd'hui sont nommées de son nom, Havoth Jaïr, c'est-à-dire, villes de Jaïr.

5. Et Jaïr mourut et fut enseveli à Camon.

6. Mais les enfants d'Israël, joignant de nouveaux crimes aux anciens, firent le mal aux yeux du Seigneur, et adorèrent les idoles de Baal et d'Astaroth, et les dieux de Syrie et de Sidon, de Moab, des enfants d'Ammon, et des Philistins ; et ils abandonnèrent le Seigneur et cessèrent de l'adorer.

7. Le Seigneur, irrité contre eux, les livra entre les mains des Philistins et des enfants d'Ammon.

8. Et tous ceux qui habitaient au-delà du Jourdain dans la terre des Amorrhéens, qui est en Galaad, furent affligés et opprimés cruellement pendant dix-huit ans ;

9. En sorte que les enfants d'Ammon traversaient le Jourdain et ravageaient les tribus de Juda, de Benjamin et d'Éphraïm, et Israël fut dans une grande affliction.

10. Les Israélites crièrent donc vers le Seigneur, et lui dirent : Nous avons péché contre vous, parce que nous avons abandonné le Seigneur notre Dieu et que nous avons servi Baal.

11. Et le Seigneur leur dit : Les Égyptiens, les Amorrhéens, les enfants d'Ammon, les Philistins,

12. Les Sidoniens, les Amalécites et les Chananéens, ne vous ont-ils pas autrefois opprimés ? Et vous avez crié vers moi, et je vous ai délivrés de leurs mains.

13. Et cependant vous m'avez abandonné, et vous avez adoré des dieux étrangers. C'est pourquoi je ne vous délivrerai plus.

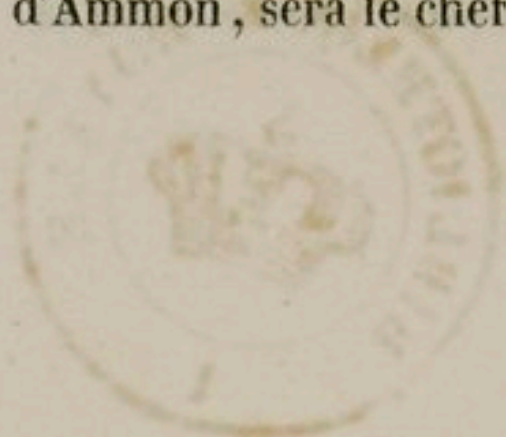
14. Allez, et invoquez les dieux que vous avez choisis, et qu'ils vous délivrent eux-mêmes au temps de l'affliction.

15. Les enfants d'Israël répondirent au Seigneur : Nous avons péché. Faites-nous vous-mêmes tout le mal qu'il vous plaira ; mais maintenant délivrez-nous.

16. Priant ainsi, ils jetèrent hors de leurs terres toutes les idoles des dieux étrangers, et ils adorèrent le Seigneur Dieu, qui fut touché de leur misère.

17. Cependant les enfants d'Ammon, poussant de grands cris, campèrent dans la terre de Galaad ; et les enfants d'Israël s'étant assemblés pour les combattre, campèrent à Maspha.

18. Et les princes de Galaad se dirent les uns aux autres : Le premier d'entre nous qui commencera à combattre contre les enfants d'Ammon, sera le chef du peuple de Galaad.





## CHAPITRE XI.



En ce temps-là, Jephthé de Galaad fut un homme de guerre très vaillant, fils de Galaad et d'une courtisane.

2. Or Galaad, son père, eut d'autres fils de sa femme, lesquels, devenus grands, chassèrent Jephthé, disant : Tu ne peux pas être héritier en la maison de notre père, parce que tu es né d'une autre mère.

3. Jephthé, les fuyant donc et s'éloignant d'eux, se retira en la terre de Tob, où des hommes qui n'avaient rien et qui vivaient de brigandages s'assemblèrent près de lui, et ils le suivaient comme leur chef.

4. En ces jours, les fils d'Ammon combattaient contre Israël.

5. Et comme ils le pressaient vivement, les anciens de Galaad allèrent trouver Jephthé en la terre de Tob, pour le faire venir à leur secours.

6. Et ils lui dirent : Venez, et soyez notre chef, pour combattre contre les enfants d'Ammon.

7. Jephthé leur répondit : Nest-ce pas vous qui êtes mes ennemis, et qui m'avez chassé de

la maison de mon père? Et maintenant vous êtes venus à moi, contraints par la nécessité.

8. Les principaux de Galaad lui dirent : C'est pour cela que nous venons vers vous, afin que vous marchiez avec nous, que vous combattiez contre les enfants d'Ammon, et que vous soyez le chef de tous ceux qui habitent en Galaad.

9. Jephthé leur répondit : Si vous venez vraiment vers moi pour combattre avec vous contre les enfants d'Ammon, et que le Seigneur me les livre entre les mains, serai-je votre chef?

10. Ils lui répondirent : Que le Seigneur, qui nous entend, soit témoin entre vous et nous, que nous voulons accomplir ce que nous vous promettons.

11. C'est pourquoi Jephthé s'en alla avec les principaux de Galaad, et tout le peuple le choisit pour son chef; et Jephthé, après avoir proposé au peuple tout ce qu'il avait à lui dire, en présence du Seigneur, à Maspha,

12. Envoya des députés au roi des enfants d'Ammon, pour lui dire en son nom : Qu'y



a-t-il entre vous et moi? pourquoi êtes-vous venu m'attaquer et ravager mes terres?

13. Le roi des Ammonites leur répondit : Parce qu'Israël, quand il est monté de l'Égypte, a enlevé ma terre, depuis les confins d'Arnon jusqu'à Jaboc et jusqu'au Jourdain, rendez-la-moi donc maintenant, et demeurons en paix.

14. Jephté donna de nouveau ses ordres aux ambassadeurs, et leur commanda de dire au roi des Ammonites :

15. Voici ce que dit Jephté : Israël n'a pris ni la terre de Moab, ni la terre des enfants d'Ammon ;

16. Mais, quand il est monté de l'Égypte, il a marché à travers le désert jusqu'à la mer Rouge, et il est venu en Cadès,

17. Et il envoya des ambassadeurs au roi d'Édom, disant : Laissez-nous passer par votre terre. Et le roi d'Édom ne voulut point consentir à ses prières. Il envoya aussi des ambassadeurs au roi de Moab, qui les méprisa, et ne voulut point leur donner passage ; c'est pourquoi il demeura en Cadès.

18. Et, ayant longé la terre d'Édom et la terre de Moab, il vint par le côté oriental de la terre de Moab, et il campa au delà de l'Arnon, et il ne voulut pas entrer sur les confins de Moab ; car l'Arnon est la frontière de la terre de Moab.

19. C'est pourquoi Israël envoya des ambassadeurs à Séhon, roi des Amorrhéens, qui habitait en Hésébon, et il lui dit : Laissez-nous passer par votre terre jusqu'au Jourdain.

20. Séhon, méprisant comme les autres la demande d'Israël, leur refusa le passage, et, ayant assemblé une multitude innombrable, il marcha contre les Israélites à Jasa, et s'opposa fortement à leur passage.

21. Mais le Seigneur le livra entre les mains d'Israël avec toute son armée, et Israël le frappa, et s'empara de toutes les terres des Amorrhéens qui habitaient en cette contrée,

22. Et de tout ce qui était renfermé dans leurs limites, depuis l'Arnon jusqu'au Jaboc, et depuis le désert jusqu'au Jourdain.

23. Le Seigneur, le Dieu d'Israël, détruisit donc les Amorrhéens, Israël son peuple combattant contre eux ; et vous voulez maintenant posséder ces terres ?

24. Ne croyez-vous pas être en droit de pos-

séder ce qui appartient à Chamos votre dieu? Il est bien juste que nous possédions ce que le Seigneur notre Dieu s'est acquis par ses victoires.

25. Est-ce que vous êtes meilleur que Balac, fils de Séphor, roi de Moab? ou pouvez-vous montrer qu'il se soit plaint d'Israël, ou qu'il lui ait déclaré la guerre,

26. Tant qu'Israël a habité dans Hésébon et dans ses villages, dans Aroër et dans les villages qui en dépendent, ou dans toutes les villes le long du Jourdain, pendant trois cents ans? Pourquoi, pendant un si long temps, n'avez-vous jamais revendiqué ces droits ?

27. Ce n'est donc pas moi qui vous fais injure, mais c'est vous qui agissez mal contre moi en me déclarant une guerre injuste. Que le Seigneur juge, et qu'il soit l'arbitre de cette journée entre Israël et les enfants d'Ammon.

28. Mais le roi des enfants d'Ammon ne voulut point consentir à ce que Jephté lui avait dit par ses ambassadeurs.

29. Et l'esprit du Seigneur descendit sur Jephté ; et, parcourant le pays de Galaad, de Manassé, de Maspha, de Galaad il passa jusqu'aux enfants d'Ammon,

30. Et il fit ce vœu au Seigneur : Seigneur, si vous livrez entre mes mains les enfants d'Ammon,

31. Je vous offrirai quiconque sortira le premier du seuil de ma maison et s'avancera à ma rencontre lorsque je reviendrai vainqueur du milieu des enfants d'Ammon.

32. Jephté passa ensuite dans les terres des enfants d'Ammon pour les combattre, et le Seigneur les livra entre ses mains.

33. Et il frappa d'une grande plaie vingt villes, depuis Aroër jusqu'à Mennith, jusqu'à Abel qui est plantée de vignes ; et les enfants d'Ammon, furent profondément humiliés par les enfants d'Israël.

34. Or, Jephté revenant en Maspha, sa demeure, sa fille unique, car il n'avait point d'autres enfants qu'elle, vint au-devant de lui en dansant au son des tambours.

35. Jephté, l'ayant vue, déchira ses vêtements, et lui dit : Hélas ! ma fille, vous m'avez trompé, et vous vous êtes trompée vous-même ; car j'ai fait un vœu au Seigneur, et je ne puis manquer à ma promesse.

36. Sa fille lui répondit : Mon père, si vous



avez fait vœu au Seigneur, après la vengeance et la victoire qui vous ont été accordées sur vos ennemis, faites de moi tout ce que vous avez promis.

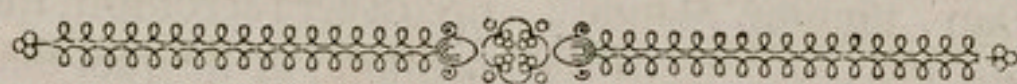
37. Et elle dit à son père : Accordez-moi seulement la prière que je vous fais : Laissez-moi aller sur les montagnes pendant deux mois, afin que je pleure ma virginité avec mes compagnes.

38. Jephthé lui répondit : Allez. Et il l'envoya

pendant ces deux mois. Elle alla donc avec ses compagnes et ses amies, et elle pleurait sa virginité sur les montagnes.

39. Les deux mois accomplis, elle revint vers son père, et il fit ce qu'il avait promis, et sa fille demeura vierge. De là vint la coutume conservée dans Israël,

40. Que toutes les filles d'Israël s'assemblent une fois l'année pour consoler la fille de Jephthé de Galaad, durant quatre jours.



## CHAPITRE XII.



**O**R voilà qu'une sédition s'éleva dans la tribu d'Éphraïm ; car les hommes de cette tribu, passant vers le septentrion, dirent à Jephthé : Pourquoi marchant au combat contre les fils d'Ammon, n'as-tu pas voulu nous appeler, afin d'aller avec toi ? Nous incendierons ta maison,

2. Jephthé leur répondit : Un grand différend était entre mon peuple et moi contre les enfants d'Ammon ; et je vous ai appelés pour me donner du secours, et vous ne l'avez pas voulu.

3. Alors j'ai exposé ma vie, j'ai marché contre les enfants d'Ammon, et le Seigneur les a livrés en mes mains. Ai-je mérité par là que vous veniez me faire la guerre ?

4. C'est pourquoi Jephthé, ayant appelé auprès de lui tous les hommes de Galaad, combattit contre Éphraïm ; et les hommes de Galaad frappèrent ceux qui avaient dit : Galaad est un fugitif d'Éphraïm, et il habite au milieu d'Éphraïm et de Manassé.

5. Et ceux de Galaad se saisirent des gués du Jourdain par où Éphraïm devait revenir ; et, lorsqu'un homme d'Éphraïm, fuyant de la bataille, revenait au bord de l'eau, et disait à ceux de Galaad : Je vous prie de me laisser passer, ils lui disaient : N'êtes-vous pas Éphraïm ? lequel répondait : Non,

6. Ils l'interrogeaient : Dites donc Schi-

bolleth ; ce qui signifie un épi. Mais comme il prononçait Sibboleth, parce qu'il ne pouvait pas bien exprimer la première lettre de ce nom, ils le prenaient aussitôt et le tuaient au passage du Jourdain ; en sorte qu'il y eut quarante-deux mille hommes de la tribu d'Éphraïm qui périrent en ce jour.

7. Jephthé de Galaad jugea donc le peuple d'Israël pendant six ans, et il mourut, et fut enseveli dans sa ville en Galaad.

8. Abésan de Bethléem fut après lui, juge d'Israël.

9. Il avait trente fils et autant de filles, qu'il maria hors de chez lui ; il donna à ses trente fils autant de femmes, qu'il introduisit dans sa maison, après avoir jugé Israël pendant sept ans ;

10. Et il mourut et fut enseveli dans Bethléem.

11. Ahialon de Zabulon lui succéda, et il jugea Israël pendant dix ans ;

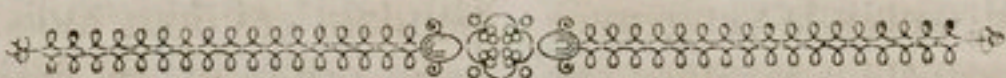
12. Et il mourut, et fut enseveli dans Zabulon.

13. Abdon, fils d'Illel, de Pharathon, fut après lui juge d'Israël.

14. Et il eut quarante fils, et de ses fils, trente petits-fils, qui montaient tous sur soixante-dix poulains d'ânesses : et il jugea Israël pendant huit ans ;

15. Et il fut enseveli à Pharathon, terre d'Éphraïm, sur la montagne d'Amalec.





## CHAPITRE XIII.



ES enfants d'Israël firent encore le mal aux yeux du Seigneur, qui les livra entre les mains des Philistins pendant quarante ans.

2. Or il y avait un homme de Saraa, de la tribu de Dan, nommé Manué, dont la femme était stérile.

3. Et l'ange du Seigneur apparut à sa femme, et lui dit : Tu es stérile et sans enfants; mais tu concevras et enfanteras un fils.

4. Prends donc bien garde de ne point boire de vin, ni rien de ce qui peut enivrer, et de ne manger rien d'impur,

5. Parce que tu concevras et enfanteras un fils dont le rasoir ne touchera pas la tête; car il sera Nazaréen, consacré à Dieu dès son enfance et dès le sein de sa mère, et c'est lui qui commencera à délivrer Israël de la main des Philistins.

6. Étant donc venue vers son mari, elle lui dit : Un homme de Dieu s'est présenté devant moi, ayant le visage d'un ange, et d'un aspect terrible; je lui ai demandé qui il était, d'où il venait, et comment il s'appelait, et il n'a pas voulu me le dire.

7. Mais voici ce qu'il m'a dit : Tu concevras et enfanteras un fils : prends bien garde de ne pas boire de vin, ni rien de ce qui peut enivrer, et de ne manger rien d'impur; car ton fils sera Nazaréen, consacré à Dieu dès son enfance et dès le sein de sa mère jusqu'au jour de sa mort.

8. C'est pourquoi Manué pria le Seigneur, et dit : Seigneur, je vous prie que l'homme de Dieu que vous avez envoyé, vienne encore, afin qu'il nous apprenne ce que nous devons faire de cet enfant qui doit naître.

9. Le Seigneur exauça la prière de Manué, et l'ange de Dieu apparut encore à sa femme, lorsqu'elle était assise dans les champs. Manué son mari n'était pas alors avec elle. Ayant donc vu l'ange,

10. Elle se hâta et elle courut à son mari, et lui dit : Voilà que cet homme que j'avais vu auparavant m'est encore apparu.

11. Manué se leva aussitôt, et suivit sa femme; et, étant venu vers cet homme, il lui dit : Est-ce vous qui avez parlé à ma femme? C'est moi, lui répondit-il.

12. Manué dit : Quand ce que vous avez prédit sera accompli, que voulez-vous que fasse l'enfant, et de quoi devra-t-il s'abstenir?

13. L'ange du Seigneur dit à Manué : Que votre femme s'abstienne de tout ce que je lui ai prescrit;

14. Qu'elle ne mange rien de ce qui naît de la vigne; qu'elle ne boive ni vin ni liqueur enivrante; qu'elle ne mange rien d'impur, et qu'elle accomplisse et garde avec soin ce que je lui ai ordonné.

15. Et Manué dit à l'ange du Seigneur : Je vous prie de consentir à ma prière, et que nous vous préparions un chevreau.

16. L'ange lui répondit : Quelles que soient tes instances, je ne toucherai pas à de la nourriture; mais, si tu veux faire un holocauste, offre-le au Seigneur. Et Manué ne savait pas que ce fût un ange du Seigneur.

17. Et il lui dit : Comment vous appelez-vous, afin que nous vous honorions si vos paroles s'accomplissent?

18. Pourquoi demandes-tu à savoir mon nom? il est mystérieux.

19. C'est pourquoi Manué prit un chevreau et les libations, et il les mit sur une pierre, les offrant au Seigneur, qui opère les merveilles; et lui et sa femme étaient attentifs.

20. Lorsque le feu montait vers le ciel, l'ange du Seigneur y monta aussi au milieu des flammes : ce que Manué et sa femme ayant vu, ils tombèrent le visage contre terre;

21. Et l'ange du Seigneur disparut à leurs yeux, et Manué reconnut que c'était l'ange du Seigneur.

22. Et il dit à sa femme : Nous mourrons de mort, car nous avons vu Dieu.

23. Sa femme lui répondit : Si le Seigneur voulait nous faire mourir, il n'aurait pas reçu de nos mains l'holocauste et les libations, il

ne  
et i  
arri  
2



nath  
listin  
épou  
3.  
point  
frère  
épou  
sont  
Donn  
yeux.  
4.  
que c  
cherc



ne nous aurait point montré toutes ces choses, et il ne nous aurait point prédit ce qui doit arriver.

24. Elle enfanta donc un fils et elle l'appela

Samson. L'enfant crut, et le Seigneur le bénit.

25. Et l'esprit du Seigneur commença à être avec lui dans le camp de Dan, entre Saraa et Esthaol.



## CHAPITRE XIV.



**S**AMSON descendit à Thamnatha, et, ayant vu une femme entre les filles des Philistins,

2. Il revint vers son père et sa mère, disant : J'ai vu dans Thamnatha une femme d'entre les filles des Philistins ; je vous prie de me la donner pour épouse.

3. Son père et sa mère lui dirent : N'y a-t-il point de femmes parmi toutes les filles de vos frères et chez tout notre peuple, pour vouloir épouser une femme d'entre les Philistins, qui sont incirconcis ? Samson dit à son père : Donnez-moi celle-là, parce qu'elle a plu à mes yeux.

4. Or son père et sa mère ne savaient pas que ceci se faisait par l'ordre de Dieu, et qu'il cherchait une occasion contre les Philistins ;

car en ce temps-là les Philistins dominaient sur le peuple d'Israël.

5. Samson descendit donc avec son père et sa mère à Thamnatha ; et, lorsqu'ils furent arrivés vers les vignes qui sont près de la ville, il parut tout à coup un jeune lion furieux et rugissant, qui vint à la rencontre de Samson.

6. Mais l'esprit du Seigneur s'empara de Samson, et il déchira le lion comme il aurait mis en pièces un chevreau, n'ayant rien dans la main ; et il n'en parla ni à son père ni à sa mère.

7. Et il vint, et il parla à la femme qui lui avait plu.

8. Et, quelques jours après, il revint pour l'épouser ; et il se détourna du chemin pour voir le corps du lion, et il vit là un essaim d'a-



beilles dans la gueule du lion et un rayon de miel.

9. Il prit ce rayon de miel dans ses mains, et il le mangeait en chemin : et, lorsqu'il fut arrivé chez son père et sa mère, il leur en donna une partie qu'ils mangèrent; mais il ne voulut pas non plus leur dire qu'il avait pris le miel dans la gueule du lion mort.

10. Son père descendit donc chez cette femme, et il fit un festin pour son fils Samson; car les jeunes gens avaient alors cette coutume.

11. Les habitants de cette ville, l'ayant vu, lui donnèrent trente jeunes gens pour l'accompagner.

12. Samson leur dit : Je vous proposerai une énigme; et, si vous pouvez me l'expliquer pendant les sept jours du festin, je vous donnerai trente robes et autant de tuniques.

13. Et si vous ne pouvez l'expliquer, vous me donnerez aussi trente robes et trente tuniques. Ils dirent : Proposez votre énigme, afin que nous l'entendions.

14. Samson leur dit : La nourriture est sortie de celui qui dévore, et la douceur est sortie du fort. Ils ne purent pendant trois jours, expliquer cette énigme.

15. Mais, le septième jour, ils dirent à la femme de Samson : Gagnez votre mari par vos caresses, et persuadez-lui de vous découvrir ce que son énigme signifie. Si vous ne voulez pas

le faire, nous vous brûlerons, vous et toute la maison de votre père. Est-ce que vous nous avez appelés à vos noces pour nous dépouiller?

16. Elle pleurait auprès de Samson, et se plaignait, disant : Vous m'avez haïe, et vous ne m'aimez point; et c'est pour cela que vous ne voulez point m'expliquer l'énigme que vous avez proposée aux fils de mon peuple. Samson lui répondit : Je ne l'ai point voulu dire à mon père ni à ma mère; comment donc vous le dirai-je?

17. Durant les sept jours du festin elle pleura auprès de lui. Enfin, le septième jour, cédant à ses instances, il lui découvrit l'énigme, et elle le dit aux Philistins.

18. Et eux dirent à Samson avant le coucher du soleil : Qu'y a-t-il de plus doux que le miel, et de plus fort que le lion? Samson leur répondit : Si vous n'eussiez pas labouré avec ma génisse, vous n'auriez jamais deviné mon énigme.

19. En même temps l'esprit du Seigneur s'empara de Samson; et il descendit à Ascalon, et il tua trente hommes dont il prit les vêtements, et il les donna à ceux qui avaient expliqué son énigme. Et, très irrité, il revint dans la maison de son père.

20. Or sa femme épousa un des jeunes gens amis de Samson, un de ceux qui l'avaient accompagné à ses noces.



## CHAPITRE XV.



**P**EU de temps après, lorsque les jours de la moisson des blés s'approchaient, Samson vint voir sa femme, et lui apporta un chevreau; et lorsqu'il voulait entrer en sa chambre, selon sa coutume, son père l'en empêcha, disant :

2. J'ai cru que vous haïssiez votre femme; c'est pourquoi je l'ai donnée à un de vos amis. Mais elle a une sœur qui est plus jeune et plus belle qu'elle : qu'elle soit votre femme.

3. Samson lui répondit : Dès ce jour les Philistins n'auront plus à se plaindre de moi, si je leur rends le mal qu'ils m'ont fait.

4. Et il alla prendre trois cents renards qu'il lia l'un à l'autre par la queue, et il y attachait des flambeaux;

5. Et, les ayant allumés, il chassa les renards, afin qu'ils courussent çà et là. Les renards aussitôt se jetèrent dans les moissons des Philistins; et, y ayant mis le feu, tous les blés, ceux qui étaient dans l'aire et ceux qui étaient encore dans les champs, furent brûlés, et la flamme consuma jusqu'aux vignes et aux plants d'oliviers.

6. Et les Philistins dirent : Qui a fait ce mal? On leur répondit : Samson, gendre de cet homme de Thamnatha, parce que son beau-père lui a ôté sa femme et l'a donnée à un



autre. Et les Philistins vinrent, et brûlèrent la femme de Samson avec son père.

7. Samson leur dit : Quoi que vous ayez fait, cependant je me vengerai encore de vous, et alors je me reposerai.

8. Et il les frappa d'une grande plaie et d'une grande stupeur. Après cela Samson demeura dans la caverne du rocher d'Étam.

9. Les Philistins, montant donc en la terre de Juda, campèrent dans le lieu qui, depuis, fut appelé Léchi, c'est-à-dire, mâchoire, où leur armée fut dissipée.

10. Ceux de la tribu de Juda leur dirent : Pourquoi êtes-vous venus contre nous ? Les Philistins répondirent : Pour prendre Samson, et lui rendre le mal qu'il nous a fait.

11. Alors trois mille hommes de la tribu de Juda vinrent à la caverne du rocher d'Étam, et dirent à Samson : Ne savez-vous pas que les Philistins nous dominant ? Pourquoi les avez-vous traités ainsi ? Il leur répondit : Comme ils m'ont fait, je leur ai fait.

12. Nous sommes venus, lui dirent-ils, pour vous lier, et vous livrer entre les mains des Philistins. Jurez-moi, leur dit Samson, et promettez-moi que vous ne me tuerez pas.

13. Ils lui répondirent : Nous ne vous tuons pas ; mais nous vous livrerons chargé de liens. Et ils le lièrent avec deux grosses cordes neuves, et ils l'emmenèrent du rocher d'Étam.

14. Et étant venu au lieu appelé Léchi, les Philistins accoururent à sa rencontre avec de grands cris ; mais l'esprit du Seigneur s'empara de Samson ; et comme le lin se consume à l'ardeur du feu, ainsi les liens dont il était serré furent rompus.

15. Et ayant trouvé là une mâchoire d'âne qui était à terre, il la prit et en tua mille hommes.

16. Et il dit : Je les ai défaits avec une mâchoire d'âne, avec la mâchoire d'un ânon, et j'ai tué mille hommes.

17. Et, après qu'il eut achevé ce cantique, il jeta la mâchoire, et appela ce lieu-là Ramathléchi, c'est-à-dire, l'élévation de la mâchoire.

18. Et, se sentant très altéré, et criant vers le Seigneur, il dit : C'est vous qui avez sauvé votre serviteur et qui lui avez donné cette grande victoire ; et maintenant je meurs de soif, et je tomberai entre les mains de ces incirconcis.

19. Le Seigneur ouvrit donc une des grosses dents de cette mâchoire d'âne, et il en sortit de l'eau ; et Samson ayant bu reprit ses esprits et recouvra ses forces. C'est pourquoi ce lieu a été appelé jusqu'aujourd'hui la Fontaine de celui qui invoque.

20. Et Samson jugea pendant vingt ans le peuple d'Israël, durant les jours des Philistins.



## CHAPITRE XVI.



APRÈS cela, Samson alla à Gaza, et il vit là une femme qui recevait les étrangers, et il entra chez elle.

2. Les Philistins l'ayant appris, et le bruit s'étant répandu parmi eux que Samson était entré dans la ville, ils le firent entourer, et mirent des gardes aux portes de la ville, et ils l'attendirent en silence toute la nuit, pour le tuer le matin lorsqu'il sortirait.

3. Samson dormit jusqu'à minuit ; et, s'étant levé alors, il prit les deux portes de la ville avec leurs barreaux et leurs serrures, et les

porta sur le haut de la montagne qui regarde Hébron.

4. Après cela, il aima une femme qui habitait dans la vallée de Sorec et qui avait nom Dalila.

5. Et les princes des Philistins vinrent, et dirent : Trompez Samson, et sachez de lui d'où lui vient cette grande force, afin que nous puissions le vaincre, et le tourmenter après l'avoir lié. Si vous le faites, nous vous donnerons chacun onze cents pièces d'argent.

6. Dalila dit donc à Samson : Dites-moi, je vous prie, d'où vous vient cette grande force,





et avec quoi il faudrait vous lier pour que vous ne puissiez pas échapper.

7. Samson lui dit : Si on me liait avec sept cordes ayant encore leur humidité, je deviendrais faible comme les autres hommes.

8. Les princes des Philistins lui apportèrent donc sept cordes, comme elle avait dit, dont elle le lia.

9. Et, ayant fait cacher en sa maison des hommes qui attendaient dans une chambre, elle lui cria : Samson, voilà les Philistins qui fondent sur vous. Et aussitôt il rompit les cordes comme le lin se rompt à l'approche du feu; et l'on ne connut point d'où lui venait sa force.

10. Dalila lui dit : Voilà que vous vous êtes joué de moi, et vous m'avez dit un mensonge; découvrez-moi donc maintenant avec quoi il faudrait vous lier.

11. Samson lui répondit : Si l'on me liait avec des cordes toutes neuves, dont on ne se serait jamais servi, je deviendrais faible et semblable aux autres hommes.

12. Dalila le lia de nouveau; et, après avoir caché des Philistins dans une chambre de sa maison, elle lui cria : Voilà les Philistins qui fondent sur vous. Et aussitôt il rompit ces cordes comme on romprait un filet.

13. Dalila lui dit encore : Jusques à quand me tromperez-vous, et me direz-vous des choses fausses? Dites-moi donc avec quoi il faudrait vous lier. Samson lui dit : Si vous faites un tissu de mes cheveux et de votre fil, et que vous les attachiez au fer de la trame de votre métier, je serai sans force.

14. Ce que Dalila ayant fait, elle lui dit : Samson, voilà les Philistins qui fondent sur vous. Et, s'éveillant tout d'un coup, il arracha le fer et ses cheveux et le fil.

15. Alors Dalila lui dit : Comment dites-vous que vous m'aimez, puisque votre cœur n'est point avec moi? Vous m'avez déjà menti par trois fois, et vous ne m'avez point voulu dire d'où vous vient cette grande force.

16. Et comme elle l'importunait sans cesse, ne le quittant pas pendant plusieurs jours, et sans lui donner aucun repos, son cœur défailloit et fut lassé jusqu'à la mort.

17. Alors, lui découvrant la vérité, il lui dit : Le rasoir n'a jamais passé sur ma tête, parce que je suis nazaréen, c'est-à-dire, consacré à Dieu dès le sein de ma mère. Si l'on me rase la tête, toute ma force m'abandonnera, et je deviendrai faible comme les autres hommes.

18. Dalila, voyant qu'il lui avait confessé tout ce qu'il avait dans le cœur, envoya vers



les princes des Philistins, et leur dit : Venez encore une fois, car il m'a ouvert son cœur. Ils vinrent donc chez elle, portant avec eux l'argent qu'ils lui avaient promis.

19. Dalila fit dormir Samson sur ses genoux, et posa sa tête sur son sein. Et elle appela un homme, et il rase les sept tresses de ses cheveux; et elle commença à le repousser d'auprès d'elle, car sa force l'abandonna aussitôt.

20. Et elle lui dit : Samson, voilà les Philistins qui viennent fondre sur vous. Samson, s'éveillant, dit en son cœur : J'irai contre eux comme j'ai fait auparavant, et je me délivrerai d'eux; car il ne savait pas que le Seigneur s'était retiré de lui.

21. Les Philistins l'ayant donc pris, lui crevèrent aussitôt les yeux, et le conduisirent à Gaza, chargé de chaînes, et ils l'enfermèrent dans une prison où ils lui firent tourner la meule d'un moulin.

22. Et déjà ses cheveux commençaient à revenir.

23. Lorsque les princes des Philistins s'assemblèrent pour immoler des victimes solennelles à leur dieu Dagon, et pour faire des festins de réjouissance, disant : Notre dieu nous a livré entre les mains Samson, notre ennemi.

24. Tout le peuple, voyant cela, louait aussi son dieu, disant : Notre dieu a livré entre nos mains notre ennemi, qui a ruiné notre pays, et qui en a tué plusieurs.

25. Et, passant les jours dans la joie et dans les festins, ils commandèrent que l'on fit venir Samson, comme un jouet, devant eux. Samson,

ayant été amené de la prison, était un jouet devant les Philistins, et ils le firent tenir debout entre les deux colonnes.

26. Alors Samson dit à l'enfant qui le conduisait : Laissez-moi toucher les colonnes qui soutiennent le temple, afin que je m'appuie contre elles, et que je prenne un peu de repos.

27. Or le temple était plein d'hommes et de femmes, et là étaient tous les princes des Philistins; et il y avait trois mille personnes, de l'un et de l'autre sexe, qui, du haut du temple, regardaient Samson pour s'en moquer.

28. Alors Samson, invoquant le Seigneur, dit : Seigneur mon Dieu, souvenez-vous de moi; mon Dieu, rendez-moi maintenant ma première force, afin que je me venge de mes ennemis, à cause de la perte de mes deux yeux.

29. Et, prenant les deux colonnes sur lesquelles le temple était appuyé, tenant l'une de la main droite, et l'autre de la main gauche,

30. Il dit : que je meure avec les Philistins. Et ayant fortement ébranlé les colonnes, le temple tomba sur tous les princes et sur toute la multitude qui était là; et il en tua un plus grand nombre en mourant qu'il n'en avait tué durant sa vie.

31. Or, ses frères et tous ses parents, descendant en ce lieu, enlevèrent son corps, et l'ensevelirent entre Saraa et Esthaol, dans le sépulcre de son père Manué. Et il jugea Israël pendant vingt ans.



## CHAPITRE XVII.



En ce temps-là il y eut un homme de la montagne d'Éphraïm, nommé Michas,

2. Qui dit à sa mère : Les onze cents pièces d'argent que vous aviez mises à part, et à cause desquelles vous aviez fait serment en ma présence, je les ai, et elles sont entre mes mains. Sa mère lui répondit : Que mon fils soit béni par le Seigneur.

3. Michas rendit donc ces pièces d'argent à sa mère, qui lui avait dit : J'ai voué et consacré cet argent au Seigneur, afin que mon fils le reçoive de ma main, et qu'il en fasse une image sculptée et une jetée en fonte; et c'est pour cela que je vous le donne maintenant.

4. Après donc que Michas eut rendu cet argent à sa mère, elle en prit deux cents pièces d'argent qu'elle donna à un ouvrier,



afin qu'il en fit une image sculptée et une jetée en fonte, qui demeura dans la maison de Michas.

5. Ainsi Michas fit aussi dans sa maison une maison de Dieu, avec un éphod et des théraphim, c'est-à-dire, le vêtement sacerdotal et les idoles, et il consacra la main d'un de ses fils, et l'établit son prêtre.

6. En ce temps-là il n'y avait point de roi dans Israël; mais chacun faisait tout ce qui lui semblait bon.

7. En ce même temps il y eut aussi un autre jeune homme de Bethléhem en Juda, de cette même tribu, qui était Lévite, et qui habitait là.

8. Et il sortit de Bethléhem, et il voulut aller partout où il trouverait quelque avantage; et, étant venu en la montagne d'Ephraïm, lorsqu'il était en chemin, il se dé-

tourna un peu pour aller en la maison de Michas.

9. Michas lui demanda d'où il venait. Il répondit : Je suis Lévite de Bethléhem en Juda; je cherche à m'établir où je pourrai et où je trouverai le plus d'avantages.

10. Et Michas dit : Demeurez chez moi, vous me tiendrez lieu de père et de prêtre. Je vous donnerai chaque année dix pièces d'argent, deux habits, et ce qui est nécessaire pour la vie.

11. Le lévite y consentit, et il demeura chez lui, où il fut comme l'un de ses enfants.

12. Michas remplit ses mains d'offrandes, et il le garda chez lui comme prêtre.

13. Car maintenant, disait-il, je sais que Dieu me fera du bien, puisque j'ai chez moi un prêtre de la race de Lévi.



## CHAPITRE XVIII.



EN ce temps-là il n'y avait point de roi dans Israël, et la tribu de Dan cherchait des terres pour y habiter; car jusqu'alors elle n'avait point eu de partage parmi les autres tribus.

2. Les enfants de Dan envoyèrent donc de Saraa et d'Esthaol cinq hommes des plus vaillants de leur race et de leur famille, pour reconnaître la terre et pour l'examiner; et ils leur dirent : Allez, et considérez la terre. S'étant donc mis en chemin, ils vinrent à la montagne d'Ephraïm et entrèrent chez Michas, où ils se reposèrent.

3. Et reconnaissant à son langage le jeune Lévite, et ayant demandé l'hospitalité en ce lieu, ils lui dirent : Qui vous a amené ici? qu'y faites-vous? et pourquoi avez-vous voulu y venir?

4. Il leur répondit : Michas a fait beaucoup pour moi, et il m'a donné un salaire, afin que je le serve comme prêtre.

5. Ils le prièrent donc de consulter le Seigneur pour savoir si leur voyage serait heureux, et si leur entreprise réussirait.

6. Il leur répondit : Marchez en paix; le Sei-

gneur regarde votre voie et le lieu où vous allez.

7. Ces cinq hommes vinrent donc à Laïs, et trouvèrent le peuple de cette ville comme les Sidoniens ont coutume d'être, sans aucune crainte, en paix et en assurance, nul ne les troublant, très riches, éloignés de Sidon, et séparés de tous les autres hommes.

8. Et, retournant vers leurs frères à Saraa et à Esthaol, lorsqu'ils leur demandèrent ce qu'ils avaient fait, ils leur répondirent :

9. Levez-vous, et montons vers ce peuple; car nous avons vu une terre très riche et très fertile. Ne négligez rien, ne perdez point de temps. Allons, et possédons cette terre : nous nous en emparerons sans peine.

10. Nous entrerons chez un peuple qui vit en assurance, dans une contrée fort étendue; et le Seigneur nous donnera ce lieu, où il ne manque rien de tout ce qui croît sur la terre.

11. Six cents hommes armés partirent donc de la tribu de Dan, c'est-à-dire, de Saraa et d'Esthaol,

12. Et, montant, ils vinrent à Cariathiarim, de la tribu de Juda; et ce lieu, depuis ce temps, s'appelle le Camp de Dan, et il est derrière Cariathiarim.



13. Et de là ils vinrent en la montagne d'Éphraïm; et, étant entrés en la maison de Michas,

14. Ces cinq hommes qui avaient été envoyés auparavant pour reconnaître la terre de Laïs, dirent à leurs autres frères : Vous savez qu'en cette maison là il y a un éphod, des théraphim, une image sculptée et une jetée en fonte; voyez ce qu'il vous plaît de faire.

15. S'étant donc un peu détournés, ils entrèrent en la maison du jeune lévite qui était chez Michas, et le saluèrent avec des paroles de paix.

16. Cependant les six cents hommes demeurèrent à la porte sous les armes;

17. Et ceux qui étaient entrés dans la maison du jeune homme tâchaient d'emporter l'image sculptée, l'éphod, les théraphim et l'image jetée en fonte, et le prêtre se tenait à la porte, pendant que les six cents hommes attendaient non loin de là.

18. Ceux qui étaient entrés emportèrent donc l'image sculptée, l'éphod, les idoles, et l'image jetée en fonte. Le prêtre leur dit : Que faites-vous?

19. Ils lui répondirent : Tais-toi et mets ton doigt sur ta bouche; viens avec nous, afin que tu nous tiennes lieu de père et de prêtre. Lequel t'est le plus avantageux, ou d'être prêtre dans la maison d'un particulier, ou de l'être dans une tribu et dans une famille d'Israël?

20. Le lévite, les ayant entendus, consentit à ce qu'ils disaient; et, prenant l'éphod, les idoles et l'image sculptée, il s'en alla avec eux.

21. Lorsqu'ils étaient en chemin, comme ils conduisaient devant eux les petits enfants, les bestiaux, et tout ce qu'ils avaient de plus précieux,

22. Et qu'ils étaient déjà loin de la maison de Michas, ceux qui demeuraient chez Michas les suivirent avec grand bruit.

23. Et ils commencèrent à crier derrière eux; et les guerriers de la tribu de Dan s'étant retournés, dirent à Michas : Que demandez-vous? pourquoi criez-vous?

24. Il leur répondit : Vous m'emportez les dieux que je me suis faits, et vous emmenez mon prêtre et tout ce que j'avais; et vous me dites : Qu'avez-vous?

25. Les enfants de Dan lui dirent : Prenez garde de ne pas nous parler davantage, de peur que des hommes transportés de colère ne viennent contre vous, et ne vous fassent périr avec toute votre maison.

26. Ils continuèrent ainsi leur chemin; et Michas voyant qu'ils étaient plus forts que lui, s'en retourna à sa maison.

27. Or les six cents hommes emmenèrent le prêtre, et tout ce que nous avons dit auparavant; et ils vinrent à Laïs, chez un peuple en assurance et dans un plein repos, et ils frappèrent du tranchant du glaive tout ce qui se trouva dans la ville; et ils y mirent le feu et la brûlèrent.

28. Et nul ne leur porta du secours, parce qu'ils demeurait loin de Sidon, et qu'ils n'avaient aucune société ni aucun commerce avec qui que ce soit. Or la ville était située au pays de Rohob; et l'ayant rebâtie, ils y demeurèrent.

29. On lui donna le nom de Dan, à cause de leur père, qui était fils d'Israël, au lieu du nom de Laïs qu'elle portait auparavant.

30. Et ils placèrent là l'image sculptée, et ils établirent Jonathan, fils de Gersam, qui était fils de Moïse, pour servir de prêtre, lui et ses fils, dans la tribu de Dan, jusqu'au jour où ils furent emmenés captifs.

31. Et l'idole de Michas demeura parmi eux pendant tout le temps que la maison de Dieu fut à Silo. En ces jours là il n'y avait point de roi dans Israël.



## CHAPITRE XIX.



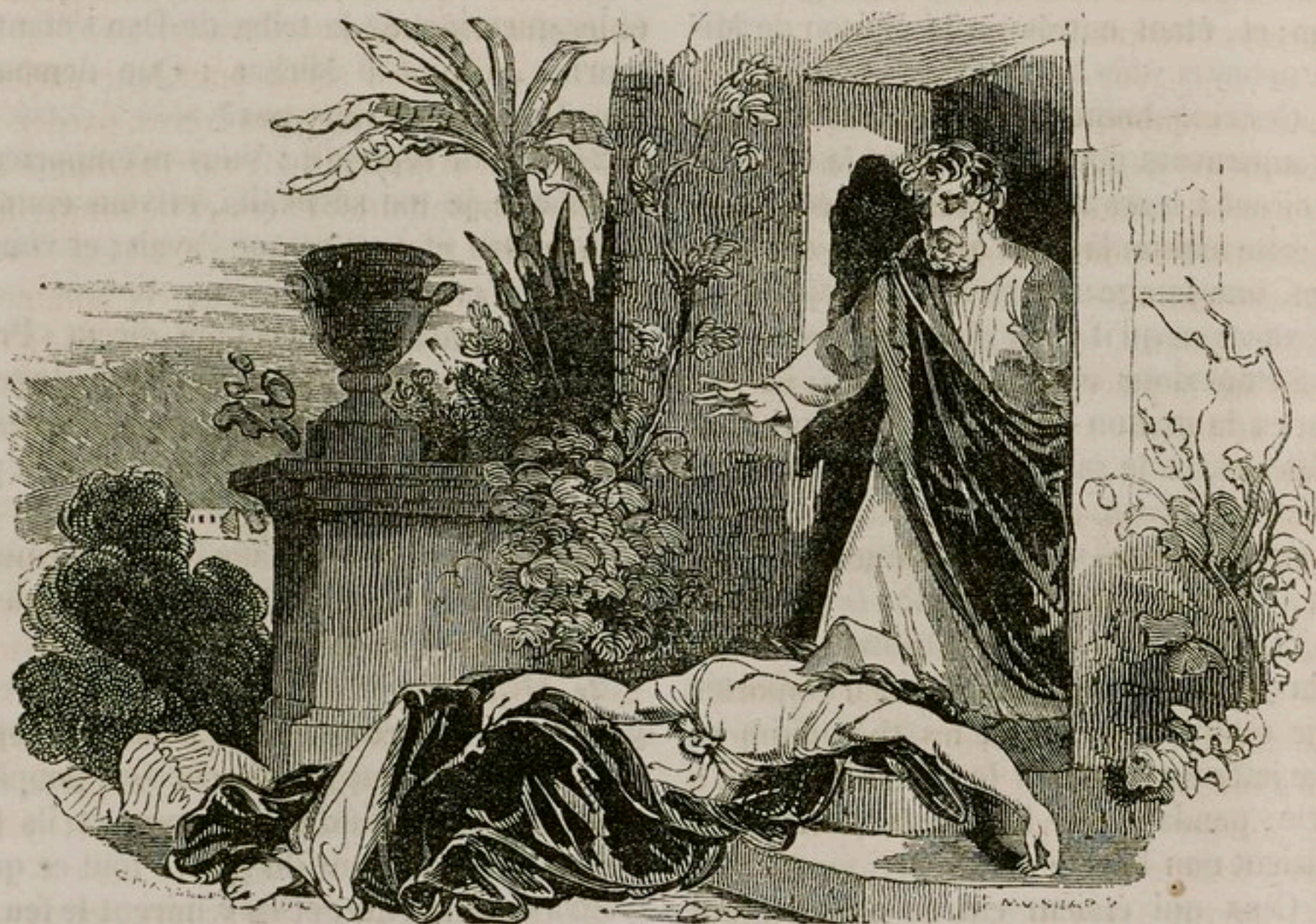
Un lévite qui habitait sur le penchant de la montagne d'Éphraïm ayant pris une femme de Bethléhem qui est en Juda,

2. Sa femme le quitta: et,

étant retournée à Bethléhem, en la maison de son père, elle demeura chez lui pendant quatre mois.

3. Et son mari la suivit, voulant se réconcilier avec elle, et parler à son cœur et la rame-





ner, et il avait avec lui un serviteur et deux ânes. Sa femme le reçut bien, et l'introduisit dans la maison de son père. Celui-ci, ayant appris sa venue, et l'ayant aperçu, vint à sa rencontre avec joie,

4. Et l'embrassa. Il demeura dans la maison de son beau-père durant trois jours, mangeant et buvant avec familiarité.

5. Le quatrième jour, le lévite, se levant avant le jour, voulut s'en aller; mais son beau-père le retint, et lui dit : Mangez un peu auparavant pour vous fortifier, et, après, vous partirez.

5. Ils s'assirent donc, et ils mangèrent et burent ensemble; et le père de la jeune fille dit à son gendre : Je vous prie de demeurer ici aujourd'hui, afin que nous nous réjouissions encore.

7. Or le lévite, se levant, voulut s'en aller; mais son beau-père le conjura avec tant d'instance, qu'il le retint chez lui.

8. Le lendemain matin, le lévite se préparait à s'en aller; mais son beau-père lui dit de nouveau : Je vous prie de manger un peu auparavant, afin qu'ayant pris des forces, vous vous en alliez quand le jour sera plus avancé. Ils mangèrent donc ensemble.

9. Et le jeune homme se leva pour s'en aller avec sa femme et son serviteur; mais son beau-père lui dit encore : Considérez que le jour est fort avancé, et que le soir approche; demeurez encore chez moi aujourd'hui, et réjouissons-nous; vous partirez demain pour retourner en votre maison.

10. Son gendre ne voulut point consentir à ses prières; mais il partit aussitôt, et vint près de Jébus, qui s'appelle autrement Jérusalem, conduisant avec lui ses deux ânes chargés et sa femme.

11. Et ils étaient déjà près de Jébus, et le jour se changeait en nuit, lorsque le serviteur dit à son maître : Entrons, je vous prie, dans la ville des Jébuséens, et passons-y la nuit.

12. Son maître lui répondit : Je n'entrerai point dans la ville d'un peuple étranger, qui n'est point des enfants d'Israël; mais je passerai jusqu'à Gabaa;

13. Et quand je serai arrivé là, nous y demeurerons, ou du moins en la ville de Rama.

14. Ils traversèrent donc Jébus; et, continuant leur chemin, le soleil se coucha près de Gabaa, qui est dans la tribu de Benjamin.

15. Et ils allèrent à Gabaa pour y demeurer; et, y étant entrés, ils s'assirent sur la place de



la ville, et personne ne voulut les recevoir ni leur donner l'hospitalité.

16. Et voilà, sur le soir, un vieillard qui revenait des champs après son travail, qui était lui-même de la montagne d'Éphraïm, et qui demeurait comme étranger en la ville de Gabaa (or les hommes de ces contrées étaient enfants de Jémini).

17. Ce vieillard, levant les yeux, vit le lévite assis sur la place de la ville avec son léger bagage, et lui dit : D'où venez-vous, et où allez-vous ?

18. Le lévite lui répondit : Nous sommes partis de Bethléhem en Juda, et nous retournons en notre maison, qui est sur le penchant de la montagne d'Éphraïm, d'où nous étions allés à Bethléhem ; nous allons maintenant à la maison de Dieu, et personne ne veut nous recevoir sous son toit,

19. Quoique nous ayons de la paille et du foin pour les ânes, avec du pain et du vin pour moi et pour votre servante, et pour le serviteur qui est avec moi. Nous ne demandons que l'hospitalité.

20. Le vieillard lui répondit : La paix soit avec vous ! Je vous donnerai tout ce qui vous sera nécessaire ; je vous prie seulement de ne pas demeurer sur cette place.

21. Et il les introduisit dans sa maison, et il donna à manger aux ânes ; et, après que le lévite et sa femme eurent lavé leurs pieds, il les reçut à sa table.

22. Pendant qu'ils mangeaient, fatigués du chemin, et qu'ils se rassasiaient et se désaltéraient, des hommes de cette ville, qui étaient des enfants de Bélial, c'est-à-dire, sans frein, vinrent, et, environnant la maison du vieillard, commencèrent à frapper à la porte, criant au maître de la maison, et lui disant : Faites sortir

cet homme qui est entré chez vous, afin que nous en abusions.

23. Le vieillard sortit pour leur parler, et leur dit : Gardez-vous mes frères, gardez-vous de faire un si grand mal, car j'ai donné à cet homme l'hospitalité, et cessez de songer à une telle folie.

24. J'ai une fille vierge, et cet homme a sa femme ; je les amènerai vers vous, et vous assouvirez votre passion ; je vous prie seulement de ne pas commettre à l'égard d'un homme ce crime contre nature.

25. Et ils ne voulaient point consentir à ses paroles. Alors le lévite amena lui-même sa femme, et l'abandonna à leurs outrages ; et, après avoir abusé d'elle toute la nuit, le matin ils la laissèrent.

26. Mais la femme, lorsque les ténèbres de la nuit se dissipèrent, vint à la porte de la maison où demeurait son mari, et y resta étendue.

27. Le matin, le lévite se leva, et ouvrit la porte pour continuer sa route, et il vit sa femme gisant devant la porte, les mains étendues sur le seuil.

28. Croyant qu'elle était endormie, il lui dit : Levez-vous, et allons-nous-en ; mais elle ne répondit rien. Il reconnut qu'elle était morte, et il la prit et la mit sur son âne, et retourna en sa maison.

29. Arrivé chez lui, il prit un couteau, et partagea le corps de sa femme avec ses os en douze parts, et il en envoya une part à chacune des tribus d'Israël.

30. Ce que les enfants d'Israël ayant vu, ils s'écrièrent : Jamais rien de semblable n'a été fait en Israël depuis le jour que nos pères sortirent d'Égypte jusqu'à ce jour ; prononcez, et ordonnez tous ensemble ce qu'il faut faire.



## CHAPITRE XX.



EST pourquoi tous les enfants d'Israël sortirent, et se rassemblèrent, comme un seul homme, depuis Dan jusqu'à Bersabée et la terre de Galaad, devant le Seigneur, à Maspha,

2. Tous les chefs du peuple, et toutes les tribus d'Israël qui composaient l'assemblée du peuple de Dieu. Ils étaient quatre cent mille fantassins hommes de guerre.

3. Et les enfants de Benjamin n'ignoraient pas que tous les enfants d'Israël étaient montés



en Maspha. Et le lévite, mari de la femme qui avait été tuée, interrogé comment un si grand crime avait été commis,

4. Répondit : J'entrai dans la ville de Gabaa, de la tribu de Benjamin, avec ma femme, pour y passer la nuit ;

5. Et voilà que des hommes de cette ville environnèrent durant la nuit la maison où j'étais, pour me tuer, et ils outragèrent ma femme avec une brutalité si furieuse et si incroyable, qu'enfin elle est morte.

6. Prenant son corps, je l'ai coupé en morceaux, et je les ai envoyés dans tout le pays que vous possédez, parce que jamais un si grand crime ni une impiété si abominable n'ont été commis en Israël.

7. Vous voilà tous, ô enfants d'Israël ; voyez ce que vous avez à faire.

8. Et tout le peuple qui était là lui répondit, comme s'ils n'eussent été qu'un seul homme : Nous ne retournerons point à nos tentes, et personne ne retournera en sa maison,

9. Jusqu'à ce que nous ayons accompli ceci tous ensemble contre Gabaa :

10. Qu'on choisisse d'entre toutes les tribus d'Israël dix hommes entre cent, cent entre mille, et mille entre dix mille, afin qu'ils portent des vivres à l'armée, et que nous puissions faire la guerre contre Gabaa de Benjamin, et lui rendre selon son crime.

11. Et tout Israël s'assembla contre cette ville, comme un seul homme, tous n'ayant qu'un même esprit et qu'une résolution.

12. Et ils envoyèrent des ambassadeurs vers toute la tribu de Benjamin pour leur dire : Pourquoi une action si détestable a-t-elle été commise parmi vous ?

13. Livrez-nous les hommes de Gabaa qui sont coupables de ce crime infâme, afin qu'ils meurent, et que le mal soit banni d'Israël. Les Benjaminites ne voulurent point entendre la parole de leurs frères les fils d'Israël.

14. Mais ils vinrent de toutes les villes de leur tribu à Gabaa, pour la secourir, et pour combattre contre tout le peuple d'Israël.

15. Et il se trouva de la tribu de Benjamin vingt-cinq mille hommes portant les armes, outre les habitants de Gabaa,

16. Qui étaient sept cents hommes très vaillants, combattant de la main gauche et de la

droite, et si habiles à jeter des pierres avec la fronde, qu'ils auraient pu même frapper un cheveu sans que la pierre qu'ils auraient jetée se fût tant soit peu détournée de part ou d'autre.

17. Et les enfants d'Israël, sans compter ceux de Benjamin, étaient quatre cent mille hommes portant les armes et prêts aux combats.

18. Et, se levant, ils vinrent à la maison de Dieu, c'est-à-dire, à Silo, et ils consultèrent le Seigneur, et dirent : Qui sera le chef de notre armée pour combattre les enfants de Benjamin ? Le Seigneur leur répondit : Que Juda soit votre chef.

19. Aussitôt les enfants d'Israël, se levant dès le matin, campèrent près de Gabaa ;

20. Et, s'avancant de là pour combattre les enfants de Benjamin, ils commencèrent à assiéger la ville.

21. Mais les enfants de Benjamin, étant sortis de Gabaa, tuèrent en ce jour vingt-deux mille hommes de l'armée des enfants d'Israël.

22. Le lendemain, les enfants d'Israël, se confiant en leurs forces et en leur multitude, se rangèrent encore en bataille dans le même lieu où ils avaient combattu ;

23. Et auparavant ils allèrent pleurer jusqu'à la nuit devant le Seigneur, et ils le consultèrent, disant : Devons-nous combattre encore contre les enfants de Benjamin qui sont nos frères, ou non ? Le Seigneur leur répondit : Marchez contre eux, et combattez-les.

24. Le lendemain, les enfants d'Israël s'étant présentés encore pour combattre les enfants de Benjamin,

25. Ceux de Benjamin sortirent avec impétuosité des portes de Gabaa, et, les ayant rencontrés, ils en firent un si grand carnage, qu'ils tuèrent dix huit mille hommes de guerre.

26. Après cela donc, tous les enfants d'Israël vinrent en la maison de Dieu, et, assis, ils pleuraient devant le Seigneur ; ils jeûnèrent ce jour-là jusqu'au soir, et ils offrirent au Seigneur des holocaustes et des hosties pacifiques ;

27. Et ils le consultèrent sur la situation où ils se trouvaient. En ce temps-là, l'arche de l'alliance du Seigneur était en ce lieu,





28. Et Phinéès, fils d'Eléazar, fils d'Aaron, était le premier dans la maison de Dieu. Ils consultèrent donc le Seigneur, et ils dirent : Devons-nous encore combattre nos frères, les enfants de Benjamin, ou demeurer en paix ? Le Seigneur leur dit : Marchez contre eux, car demain je les livrerai entre vos mains.

29. Les enfants d'Israël placèrent alors des embuscades autour de la ville de Gabaa,

30. Et ils marchèrent pour la troisième fois contre Benjamin, comme ils avaient déjà fait deux fois.

31. Or les enfants de Benjamin sortirent de la ville avec une grande audace ; et, voyant fuir leurs ennemis, ils les poursuivirent très loin, et ils en blessèrent quelques-uns, comme ils avaient fait le premier et le second jour, et ils les frappèrent lorsqu'ils fuyaient par deux chemins, dont l'un va à Béthel et l'autre à Gabaa, et il tuèrent environ trente hommes :

32. Car ils pensaient que les Israélites fuyaient devant eux comme auparavant ; mais c'était une ruse des enfants d'Israël, qui feignaient de fuir, afin de les éloigner de la ville, et de les attirer en ces chemins dont nous venons de parler.

33. Alors tous les fils d'Israël, se levant

du lieu où ils étaient, se mirent en bataille dans le lieu appelé Baal-Thamar. Les hommes des embuscades qu'on avait dressées autour de la ville, commencèrent aussi à paraître peu à peu,

34. Et à marcher du côté de la ville qui regarde l'occident. Dix mille hommes de l'armée d'Israël s'avancèrent aussi vers les habitants de Gabaa, et les attirèrent au combat. Et le combat s'appesantit sur les enfants de Benjamin, et ils ne s'aperçurent point que la mort les environnait de toutes parts.

35. Ainsi le Seigneur les frappa en présence des enfants d'Israël, qui tuèrent ce jour-là vingt-cinq mille et cent hommes, tous hommes de guerre et de valeur.

36. Or les enfants de Benjamin, voyant qu'ils étaient trop faibles, commencèrent à fuir ; alors les fils d'Israël ouvrirent leurs rangs, afin que, s'enfuyant, leurs ennemis tombassent dans les embuscades qui étaient toutes prêtes, et qui avaient été dressées près de la ville.

37. Et ceux qui étaient en embuscade, sortant tout d'un coup, frappèrent les Benjaminites qui fuyaient devant eux, et ils entrèrent dans la ville, et elle fut livrée au tranchant du glaive.



38. Or les enfants d'Israël avaient donné pour signal à ceux qu'ils avaient mis en embuscade, d'allumer un grand feu après avoir pris la ville, afin que la fumée, montant en haut, fût le signal de la prise de la ville.

39. Lorsque les Israélites qui étaient au milieu du combat virent le signal (car les fils de Benjamin crurent d'abord que ceux d'Israël fuyaient, et ils les poursuivaient plus vivement, après avoir tué trente hommes des leurs),

40. Et qu'ils aperçurent comme une colonne de fumée qui s'élevait au-dessus des maisons, ceux de Benjamin, regardant aussi derrière eux, virent que la ville était prise, et que les flammes s'élevaient en haut.

41. Alors les Israélites, qui auparavant feignaient de fuir, se retournèrent, et les attaquèrent vivement; ce que les enfants de Benjamin ayant vu, ils prirent la fuite,

42. Et commencèrent à suivre la voie du désert, leurs ennemis les poursuivant jusque là; et ceux qui avaient mis le feu à la ville vinrent à leur rencontre.

43. Et il arriva que les Benjaminites, frappés de tous côtés par leurs ennemis, furent étra-

sés, et rien n'arrêta le carnage; et ils tombèrent et restèrent gisants vers le côté oriental de la ville de Gabaa.

44. Or dix-huit mille hommes furent tués en ce lieu, tous guerriers et très vaillants.

45. Ceux qui étaient restés des Benjaminites, voyant cela, s'enfuirent dans le désert, et ils allaient vers le rocher appelé Remmon: mais, comme ils étaient errants çà et là, les enfants d'Israël en tuèrent cinq mille; et, passant plus loin, ils les poursuivirent, et en tuèrent encore deux mille.

46. Ainsi vingt-cinq mille hommes de la tribu de Benjamin furent tués en cette journée en divers lieux, tous guerriers et très vaillants:

47. De sorte que tous ceux de cette tribu qui purent s'échapper et s'enfuir dans le désert furent au nombre de six cents; et ils s'arrêtèrent au rocher de Remmon pendant quatre mois.

48. Les enfants d'Israël, étant revenus du combat, frappèrent du tranchant du glaive ce qui restait dans la ville, depuis les hommes jusqu'aux bêtes; et la flamme dévora toutes les villes et les villages de Benjamin.



## CHAPITRE XXI.



OR les enfants d'Israël jurèrent en Maspha, disant: Nul d'entre nous ne donnera sa fille en mariage aux enfants de Benjamin.

2. Et ils vinrent tous en la maison de Dieu, à Silo, et, assis en sa présence jusqu'au soir, ils élevèrent la voix, et commencèrent à pleurer avec de grands cris, disant:

3. Seigneur Dieu d'Israël, pourquoi un si grand malheur est-il arrivé à votre peuple, qu'aujourd'hui une des tribus ait été retranchée du milieu de nous?

4. Le lendemain, s'étant levés avec le jour, ils élevèrent un autel, y offrirent des holocaustes et des victimes pacifiques, et dirent:

5. Qui d'entre toutes les tribus d'Israël n'est point monté avec l'armée du Seigneur? Car, étant à Maspha, ils s'étaient engagés par un serment à tuer tous ceux qui y auraient manqué.

6. Et les enfants d'Israël, émus de pitié de ce qui était arrivé à leurs frères de Benjamin, commencèrent à dire: Une des tribus a été retranchée d'Israël.

7. Où prendront-ils des femmes? car nous avons juré tous ensemble que nous ne leur donnerions point nos filles.

8. C'est pourquoi ils dirent: Qui de toutes les tribus d'Israël n'est point monté en présence du Seigneur à Maspha? Et les habitants de Jabès-Galaad n'avaient pas été dans l'armée;

9. Et, dans le temps même que les enfants d'Israël étaient à Silo, aucun homme de Jabès n'y fut trouvé.

10. Ils envoyèrent donc dix mille hommes très vaillants avec cet ordre: Allez, et frappez du tranchant du glaive tous les habitants de Jabès-Galaad et les femmes et les petits enfants.

11. Et voici ce que vous observerez: tuez



tous les mâles et toutes les femmes mariées ; mais réservez les filles.

12. Il se trouva dans Jabès-Galaad quatre cents filles qui étaient encore vierges, et ils les emmenèrent dans leur camp à Silo, en la terre de Chanaan.

13. Et ils envoyèrent des députés aux enfants de Benjamin qui étaient au rocher de Remmon, avec ordre de les recevoir comme amis.

14. Et les enfants de Benjamin vinrent, et on leur donna pour femmes des filles de Jabès-Galaad ; mais on n'en trouva point d'autres qu'on pût leur donner de la même manière.

15. Et tout Israël fut rempli de douleur, et ils eurent un grand regret qu'une des tribus d'Israël eût péri de cette sorte.

16. Et les plus anciens du peuple dirent : Que ferons-nous pour les autres à qui l'on n'a pas donné de femmes ? car toutes les femmes de la tribu de Benjamin ont été tuées,

17. Et nous devons tout prévoir avec un grand soin et un grand zèle, afin qu'une des tribus d'Israël ne périsse pas.

18. Cependant nous ne pouvons leur donner nos filles, liés par notre serment par les imprécations que nous avons faites, disant : Maudit soit celui qui donnera sa fille en mariage aux enfants de Benjamin !

19. Ils prirent donc cette résolution entre eux, et ils dirent aux enfants de Benjamin :

Voici la fête solennelle du Seigneur, qui se célèbre tous les ans à Silo, qui est située au nord de la ville de Béthel, et à l'orient du chemin qui va de Béthel à Sichem, et au midi de la ville de Lebona.

20. Et ils donnèrent cet ordre aux fils de Benjamin, et ils dirent : Allez, cachez-vous dans les vignes ;

21. Et, lorsque vous verrez les filles de Silo venir en dansant, selon la coutume, sortez tout d'un coup des vignes, et que chacun de vous en prenne une pour femme, et retournez en la terre de Benjamin.

22. Et lorsque leurs pères et leurs frères viendront et commenceront à se plaindre de vous et à vous accuser, nous leur dirons : Ayez pitié d'eux, car ils ne les ont pas prises par le droit des combattants et des vainqueurs : mais, après qu'ils vous ont suppliés de leur donner vos filles, vous les leur avez refusées, et le péché est venu de vous.

23. Les enfants de Benjamin firent ce qui leur avait été commandé ; et, selon leur nombre, chacun enleva une des filles qui venaient en dansant, pour en faire sa femme ; et ils retournèrent ensuite chez eux, et ils rebâtirent leurs villes et y habitèrent.

24. Les enfants d'Israël retournèrent aussi sous leurs tentes, chacun dans sa tribu et dans sa famille. En ces jours-là, il n'y avait point de roi dans Israël ; mais chacun faisait ce qui lui semblait juste.

On n'a jamais douté de l'authenticité du livre des Juges, il a toujours été reconnu pour canonique par les Juifs et par les Chrétiens. L'auteur des Psaumes en a tiré deux versets (Ps. 67, v. 8 et 9, et Judic. 5, v. 4 et 5). L'auteur du second livre des Rois (c. 11), qui a été écrit au plus tard sous le règne de Roboam, ou plutôt David lui-même dans sa lettre à Joab, qui est rapportée, y a puisé ce trait. Abimelech, fils de Jéroboam, n'a-t-il pas été tué à Thèbes par un quartier de meule qu'une femme lui lança de dessus le rempart ? Saint Paul a cité les exemples que ce livre lui a fournis de Jephthé, de Barac, de Samson. Enfin, on trouve dans cet ouvrage une preuve littéraire qu'il était écrit avant que David eût chassé les Jébuséens de la forteresse de Sion, puisqu'on y lit (c. I, v. 21), que les enfants de Benjamin n'avaient pu encore chasser les Jébuséens qui étaient à Jérusalem, et qu'ils s'y étaient maintenus au milieu d'eux jusqu'à ce jour. Ce texte, qui se trouve aussi dans le livre de Josué, prouve évidemment que ces deux ouvrages existaient lorsque la citadelle de Sion était encore au pouvoir des Jébuséens, et par conséquent avant le règne de David qui les en expulsa.

Tous les auteurs sacrés se rendent témoignage les uns aux autres. Qu'on parcoure seulement les marges d'une Bible, on y remarquera la concordance des différents livres qui la composent, le rapport qu'ils ont entre eux, la force qu'ils se prêtent, l'impossibilité qu'il y a eu dans tous les temps d'en falsifier ou inventer un seul, sans s'exposer à être réfuté par tous les autres.

Dans cette suite d'annales composées sur le même plan, les événements précédents sont rappelés



et rapprochés des faits postérieurs; tous tiennent ensemble; les uns sont préparés par les autres, les derniers confirment les premiers. Quoique les dates n'y soient point marquées avec la dernière précision, il y a cependant une suite chronologique. On ne peut pas confondre ce qui est arrivé sous les Juges ou Josué, avec ce qui s'est fait sous les rois. La narration est appuyée par les noms propres des lieux, par leurs variations mêmes. L'histoire des Hébreux se trouve liée à celle des différents peuples dont ils étaient environnés. Les généalogies et les détails de géographie, qui paraissent souvent minutieux, ne sont pas inutiles; ils prouvent que tout a été écrit par des auteurs qui vivaient sur les lieux, et qui avaient vu la plupart des faits. Aucune histoire des peuples anciens ne porte autant de caractères de sincérité et de certitude.

Nos lecteurs seront surpris que Voltaire (Bibl. expl.) ait rendu un témoignage remarquable à l'authenticité de l'histoire de Ruth qui suit les Juges; et ce qui est plus étonnant encore, à celle des Juges, de Josué, et même du Pentateuque, en s'exprimant ainsi: «L'histoire de Ruth est écrite avec une simplicité naïve et touchante. Nous ne connaissons rien, ni dans Homère ni dans Hérodote, qui aille au cœur comme cette réponse de Ruth à sa mère: J'irai avec vous, et partout où vous resterez, je resterai; votre peuple sera mon peuple; votre Dieu sera mon Dieu; je mourrai dans la terre où vous mourrez;» il y a du sublime dans cette simplicité. Et plus bas il y a: «Nous avons dit, bien des fois, que ces temps et ces mœurs n'ont rien de commun avec les nôtres, soit en bien, soit en mal; leur esprit n'est point notre esprit; leur bon sens n'est point notre bon sens; c'est pour cela même que le Pentateuque, les livres de Josué et des Juges sont mille fois plus instructifs qu'Homère et Hérodote.»

## FIN DES JUGES.



# RUTH.

## CHAPITRE PREMIER.



**A**UX jours où les juges présidaient en Israël, il y eut une famine sur la terre. Et un homme sortit de Bethléem Juda, pour aller comme étranger dans le pays de Moab, avec sa femme et ses deux enfants.

2. Et le nom de cet homme était Élimélech, et le nom de sa femme, Noémi, et le nom de ses enfants, Mahalon et Chéliou, d'Éphrata de Bethléem Juda; et lorsqu'ils furent entrés dans le pays de Moab, ils s'y arrêterent.

3. Et Élimélech, époux de Noémi, mourut, et elle resta avec ses deux fils.

4. Et ils prirent pour femmes des filles de Moab: l'une avait nom Orpha, et l'autre avait nom Ruth; et ils demeurèrent dix ans en ces lieux.

5. Et tous deux moururent, Mahalon et Chéliou; et Noémi demeura privée de ses deux enfants et de son mari.

6. Et elle se leva avec ses belles-filles pour sortir de Moab, parce qu'elle avait appris que le Seigneur avait visité son peuple, et lui avait donné du pain.

7. Elle sortit donc du lieu de son pèlerinage, avec ses deux belles-filles; et comme déjà elles étaient en chemin pour retourner en la terre de Juda,

8. Elle leur dit: Allez, retournez en la maison de votre mère; que le Seigneur vous soit miséricordieux, comme vous l'avez été envers ceux qui sont morts et envers moi.

9. Qu'il vous donne de trouver le repos dans la maison des maris que aurez. Et elle les embrassa. Et, élevant la voix, elles commencèrent à pleurer,

10. Et à dire: Nous irons avec vous chez votre peuple.

11. Et Noémi répondit: Retournez, mes filles; pourquoi viendriez-vous avec moi? Ai-je

encore des enfants en mon sein, pour que vous espériez de moi des maris?

12. Retournez, mes filles, allez; car déjà je suis trop vieille pour prendre un époux. Puis-je dire: Je serai cette nuit à un mari et je mettrai au monde des enfants?

13. Voudriez-vous les attendre jusqu'à ce qu'ils fussent grands? voudriez-vous vous refuser à un mari? Non, mes filles; votre affliction pèse sur moi plus que la mienne, et le Seigneur a étendu sa main sur moi.

14. Et, élevant la voix, elles pleurèrent de nouveau. Orpha embrassa sa belle-mère et s'en retourna: Ruth s'attacha à sa belle-mère.

15. Noémi lui dit: Voilà votre sœur qui est retournée à son peuple et à ses dieux; allez avec elle.

16. Ruth lui répondit: Ne vous opposez pas à moi, afin que je vous laisse et m'en aille; car partout où vous irez, j'irai; et là où vous vous arrêterez, moi aussi je m'arrêterai. Votre peuple est mon peuple, et votre Dieu mon Dieu.

17. La terre qui vous recevra en mourant me verra mourir; et là j'aurai le lieu de ma sépulture. Que le Seigneur me frappe, et me frappe encore, si jamais autre chose que la mort me sépare de vous.

18. Noémi, voyant donc que Ruth avait résolu d'aller avec elle, ne voulut pas s'y opposer, ni lui persuader davantage de retourner vers les siens.

19. Et elles partirent ensemble, et elles vinrent à Bethléem. Dès qu'elles furent entrées dans la ville, le bruit s'en répandit aussitôt parmi tous les habitants, et les femmes disaient: C'est là cette Noémi.

20. Noémi leur dit: Ne m'appellez plus Noémi, *Belle*; mais appelez-moi Mara, *Amère*, parce que le Tout-Puissant m'a remplie d'une grande amertume.



21. Je suis sortie pleine de biens, et le Seigneur me ramène pauvre. Pourquoi donc m'appeler Noémi, moi que le Seigneur a humiliée et que le Tout-Puissant a affligée?

22. Ainsi revint Noémi de la terre de son pèlerinage, avec Ruth la Moabite, sa belle-fille, et elle rentra à Bethléem au commencement de la moisson de l'orge.



## CHAPITRE II.



Or il y avait un parent du mari de Noémi, homme puissant, et très riche, nommé Booz.

2. Et Ruth la Moabite dit à Noémi : Si vous le voulez, j'irai et je recueillerai les épis qui échapperont des mains des moissonneurs, partout où je trouverai grâce devant un père de famille miséricordieux. Noémi lui répondit : Vas, ma fille.

3. Et ainsi Ruth s'en alla, et elle recueillait les épis derrière les moissonneurs. Or il arriva que le champ appartenait à Booz, de la famille d'Élimélech.

4. Et voilà que lui-même venait de Bethléem, et il dit à ses moissonneurs : Le Seigneur soit avec vous ! Ils lui répondirent : Le Seigneur vous bénisse !

5. Et Booz dit au jeune homme qui présidait les moissonneurs : A qui est cette jeune fille ?

6. Il lui répondit : C'est cette Moabite qui est venue avec Noémi du pays de Moab.

7. Et elle nous a demandé de recueillir les épis, en suivant les pas des moissonneurs ; et depuis le matin jusqu'à présent elle est dans le champ, et elle n'est pas retournée un moment dans sa maison.

8. Et Booz dit à Ruth : Écoutez, ma fille : n'allez pas dans un autre champ pour glaner, et ne vous éloignez pas de ce lieu ; mais joignez-vous à mes servantes,

9. Et où elles moissonneront, allez : car j'ai commandé à mes serviteurs que nul ne vous inquiète ; et si vous avez soif, allez où sont les vases, et buvez l'eau dont mes serviteurs boivent.

10. nant  
j'ai tra  
daign  
11.  
que ve  
la mo  
quitté  
et con  
vous r  
12.  
œuvre  
compe  
lequel  
vous v  
13.  
yeux,  
vous a  
moi q  
14.  
mang  
trempe  
des m  
et elle  
garda  
15.  
lon sa  
servite  
sonner  
16.

champ  
même  
3. L  
de vos  
l'aire.  
qu'il ai  
4. Q  
quez le  
soulève



10. Ruth, tombant sur sa face et se prosternant contre terre, lui dit : D'où me vient que j'ai trouvé grâce devant vos yeux, et que vous daigniez me connaître, moi femme étrangère?

11. Booz lui répondit : On m'a dit tout ce que vous avez fait pour votre belle-mère après la mort de votre mari, et comme vous avez quitté vos parents et la terre où vous êtes née, et comme vous êtes venue vers un peuple que vous ne connaissez pas.

12. Que le Seigneur vous rende selon vos œuvres, et que vous receviez une pleine récompense du Seigneur, le Dieu d'Israël, vers lequel vous êtes venue, et sous les ailes de qui vous vous êtes réfugiée.

13. Et elle dit : J'ai trouvé grâce devant vos yeux, mon Seigneur, qui m'avez consolée, et vous avez parlé au cœur de votre servante, de moi qui suis au-dessous de vos servantes.

14. Booz lui dit : Quand ce sera l'heure de manger, venez ici, et mangez le pain, et trempez-le dans le vin. Elle s'assit donc auprès des moissonneurs, et elle prit des épis brûlés, et elle mangea, et elle fut rassasiée, et elle garda le reste.

15. Et ensuite elle se leva pour glaner selon sa coutume. Et Booz donna cet ordre à ses serviteurs, disant : Quand elle voudrait moissonner avec vous, ne l'empêchez pas ;

16. Et jetez à dessein des épis de vos gerbes,

et laissez-les, afin qu'elle les recueille sans honte, et que personne ne l'empêche de les recueillir.

17. Elle glana donc dans le champ jusqu'au soir ; puis, frappant d'une verge et secouant ce qu'elle avait recueilli, elle trouva la mesure d'un éphi d'orge, c'est-à-dire, trois boisseaux.

18. Et les portant, elle retourna à la ville, et les montra à sa belle-mère ; elle lui présenta et lui donna tout ce qui lui était resté après qu'elle se fut rassasiée.

19. Et sa belle-mère lui dit : Où avez-vous glané aujourd'hui, et où avez-vous travaillé ainsi? Béni soit celui qui a eu pitié de vous ! Et elle lui apprit où elle avait glané, et lui dit que le nom du maître du champ était Booz.

20. Noëmi répondit : qu'il soit béni du Seigneur ! car il a gardé pour les morts la même bonté qu'il avait pour les vivants. Et elle ajouta : Cet homme est notre parent.

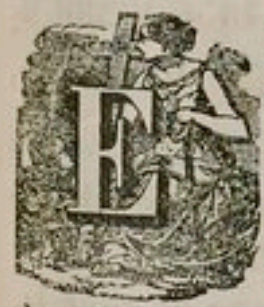
21. Et Ruth : Il m'a, dit-elle, commandé encore ceci, de me joindre à ses moissonneurs jusqu'au jour où la moisson serait coupée.

22. Sa belle-mère lui dit : Il vaut mieux que vous sortiez avec ses filles, de peur que quelqu'un ne vous inquiète dans le champ d'un autre.

23. Elle se joignit donc aux filles de Booz, et moissonna parmi elles jusqu'à la fin de la moisson du blé et de l'orge.



### CHAPITRE III.



**E**t Noëmi lui dit : Ma fille, venez ; je chercherai pour vous un repos qui vous soit doux.

2. Ce Booz dont vous avez accompagné les servantes dans le champ, est notre parent, et il vannera lui-même l'orge dans son aire.

3. Lavez-vous, parfumez-vous, revêtez-vous de vos habits les plus beaux, et descendez dans l'aire. Que Booz ne vous voie point, jusqu'à ce qu'il ait achevé de boire et de manger.

4. Quand il se lèvera pour dormir, remarquez le lieu où il repose ; et vous irez, et vous soulèverez le manteau dont il couvre ses pieds,

et vous demeurerez là ; et il vous dira lui-même ce que vous devez faire.

5. Ruth répondit : Je ferai tout ce que vous m'ordonnez.

6. Et elle descendit dans l'aire, et fit tout ce sa belle-mère lui avait commandé.

7. Et quand Booz eut bu et mangé, et que la joie fut en son cœur, il s'en alla dormir près d'un monceau de gerbes ; Ruth vint secrètement, et, soulevant le manteau qui était sur ses pieds, elle se coucha.

8. Et voilà qu'au milieu de la nuit Booz fut effrayé et se troubla, et il vit une femme couchée à ses pieds.



9. Et il lui dit : Qui êtes-vous ? Elle répondit : Je suis Ruth, votre servante ; étendez votre manteau sur votre servante, parce que vous êtes le rédempteur de ma famille.

10. Et lui : Bénie soyez-vous du Seigneur, ma fille ! vous avez surpassé votre première miséricorde, parce que vous n'avez pas recherché des jeunes gens pauvres ou riches.

11. Ne craignez pas ; je ferai ce que vous m'avez dit : car tout le peuple qui habite entre les portes de cette ville, sait que vous êtes une femme pleine de vertu.

12. Quoique véritablement je sois pour vous un rédempteur, il y a un autre rédempteur plus proche que moi.

13. Reposez-vous cette nuit ; et au matin, s'il veut user de son droit de parenté pour vous retenir, qu'il soit ainsi ; s'il ne veut pas, sans aucun doute, je vous prendrai pour épouse. Dormez jusqu'au matin.

14. Elle dormit donc à ses pieds jusqu'à la fin de la nuit. Et elle se leva avant que les hommes se reconnussent l'un l'autre, et Booz lui dit : Prenez garde que personne ne sache que vous êtes venue ici.

15. Et il ajouta : Étendez le manteau qui vous couvre, et tenez-le des deux mains. Ruth l'ayant étendu et le tenant, il mesura six éphis d'orge, et l'aida à s'en charger ; et, les portant, elle entra dans la ville.

16. Et elle vint vers sa belle-mère, qui lui dit : Ma fille, qu'avez-vous fait ? Et elle lui raconta ce que Booz avait fait pour elle.

17. Et elle ajouta : Voilà six éphis d'orge qu'il m'a donnés, disant : Je ne veux pas que vous retourniez les mains vides vers votre belle-mère.

18. Et Noémi : Attendez, ma fille, afin que nous voyions quelle fin aura ceci ; car Booz ne se reposera que quand il aura accompli tout ce qu'il a dit.



## CHAPITRE IV.



Booz donc monta vers la porte, et s'y assit. Et voyant passer ce parent dont il avait parlé d'abord, il lui dit, l'appelant par son nom : Détourne-toi un peu, et assieds-toi ici. Celui-ci se détourna et s'assit.

2. Et Booz, prenant dix hommes des anciens de la ville, leur dit : Asseyez-vous ici.

3. Quand ils furent assis, il parla ainsi à son parent : Noémi, qui est revenue du pays de Moab, vendra une partie du champ de notre frère Élimélech.

4. J'ai voulu te l'apprendre et te le dire devant tous les anciens de mon peuple qui sont ici. Si tu veux le posséder par le droit de parenté, achète-le, et qu'il soit à toi : s'il ne te plaît pas ainsi, dis-le moi, afin que je sache ce que je dois faire ; car il n'y a d'autre parent que toi, qui es le premier, et moi le second. Et celui-ci répondit : J'achèterai le champ.

5. Booz ajouta : Quand tu auras acheté le champ des mains de Noémi, tu dois recevoir en mariage Ruth la Moabite, qui a été la

femme de notre parent mort, afin que tu fasses revivre son nom dans son héritage.

6. Il répondit : Je cède le droit de parenté ; car je ne dois pas éteindre la postérité de ma famille. Mais, toi, use de mon privilège, auquel je déclare volontairement renoncer.

7. Or il y avait une ancienne coutume entre les parents en Israël, que si l'un donnait son droit à l'autre, afin que la cession fût valide, l'homme déliait sa chaussure et la donnait à son parent. C'était le témoignage de cession en Israël.

8. Booz donc dit à son parent : Ote ta chaussure. Et aussitôt il la délia de son pied.

9. Et Booz dit devant les anciens et tout le peuple : Vous êtes témoin aujourd'hui que je possède tout ce qui a appartenu à Élimélech, à Chéliou et à Mahalon, par un accord avec Noémi ;

10. Et que je prends pour femme Ruth la Moabite, veuve de Mahalon, afin que je fasse revivre le nom du mort dans son héritage, et que son nom ne s'éteigne pas dans sa famille



parmi ses frères et son peuple. Vous êtes témoins de ceci.

11. Tout le peuple qui était à la porte, et les anciens, répondirent : Nous en sommes témoins. Que le Seigneur rende cette femme qui entre dans ta maison, comme Rachel et Lia, qui ont fondé la maison d'Israël, afin qu'elle soit un exemple de vertu dans Éphrata, et qu'elle ait un nom illustre dans Bethléem ;

12. Que ta maison devienne comme la maison de Pharès, que Thamar enfanta à Juda, par la postérité que le Seigneur te donnera de cette jeune femme.

13. Booz donc prit Ruth, et la reçut pour épouse; et il s'approcha d'elle, et le Seigneur lui donna de concevoir et d'enfanter un fils.

14. Et les femmes dirent à Noémi : Béni soit le Seigneur, qui n'a pas voulu que vous soyez sans rédempteur aujourd'hui, et que votre nom cessât en Israël,

15. Afin que vous ayez un consolateur de votre vieillesse ! car il vous est né un fils de celle qui vous chérit, et il vaut mieux pour vous que si vous aviez eu sept fils.

16. Et Noémi, prenant l'enfant, le mit sur son sein, et elle le portait et lui servait de nourrice.

17. Les femmes, ses voisines, la félicitaient, disant : Il est né un fils à Noémi. On le nomma Obed, il fut père d'Isaï, père de David.

18. Voici la généalogie de Pharès : Pharès engendra Esron ;

19. Esron engendra Aram ; Aram engendra Aminadab ;

20. Aminadab engendra Nahasson ; Nahasson engendra Salomon ;

21. Salomon engendra Booz ; Booz engendra Obed ;

22. Obed engendra Isaï ; Isaï engendra David.

#### SUR L'AUTHENTICITÉ DU LIVRE DE RUTH.

La canonicité du livre de Ruth n'a jamais été contestée ni par les Juifs, ni par les Pères de l'église. Le but de l'auteur a été non-seulement de nous faire connaître la généalogie de David, par conséquent celle du Messie qui devait descendre de ce roi, l'accomplissement de la prophétie de Jacob, qui avait promis la royauté à la tribu de Juda ; mais encore de nous faire admirer les soins paternels de la Providence envers les gens de bien. On y voit les suites heureuses d'un attachement inviolable à la vraie religion, les ressources de la piété dans le malheur, les avantages de la modestie et d'une bonne réputation. La prudence et la sagesse de Noémi : l'affection, la docilité, la douceur de Ruth, la probité et la générosité de Booz plaisent, touchent et instruisent. Ce livre a été écrit ou du moins achevé depuis la naissance de David, puisque ce prince y est nommé ; mais avant qu'il régnât, puisque sa qualité de roi n'y est point exprimée, ce que l'auteur de ce livre n'eût point omis si David en eût été revêtu.

L'histoire de Ruth a donné lieu à quelques difficultés de chronologie. La plus forte n'est fondée que sur une supposition très douteuse, savoir : que Rahab, qui fut mère de Booz, suivant saint Mathieu (I, v. 5), est la même personne que Rahab de Jéricho, qui reçut chez elle les espions des Israélites. Il n'y en a aucune apparence ; car pour que Rahab de Jéricho fût la même que la bisaïeule de David, il faudrait qu'elle eût vécu au moins deux cents ans.

On a fait quelques objections contre l'histoire de Ruth ; mais comme elles ne portent que sur la différence infinie qu'il y a entre nos mœurs, nos lois, nos usages, et ceux des anciens peuples orientaux, elles ne méritent pas d'être discutées sérieusement.

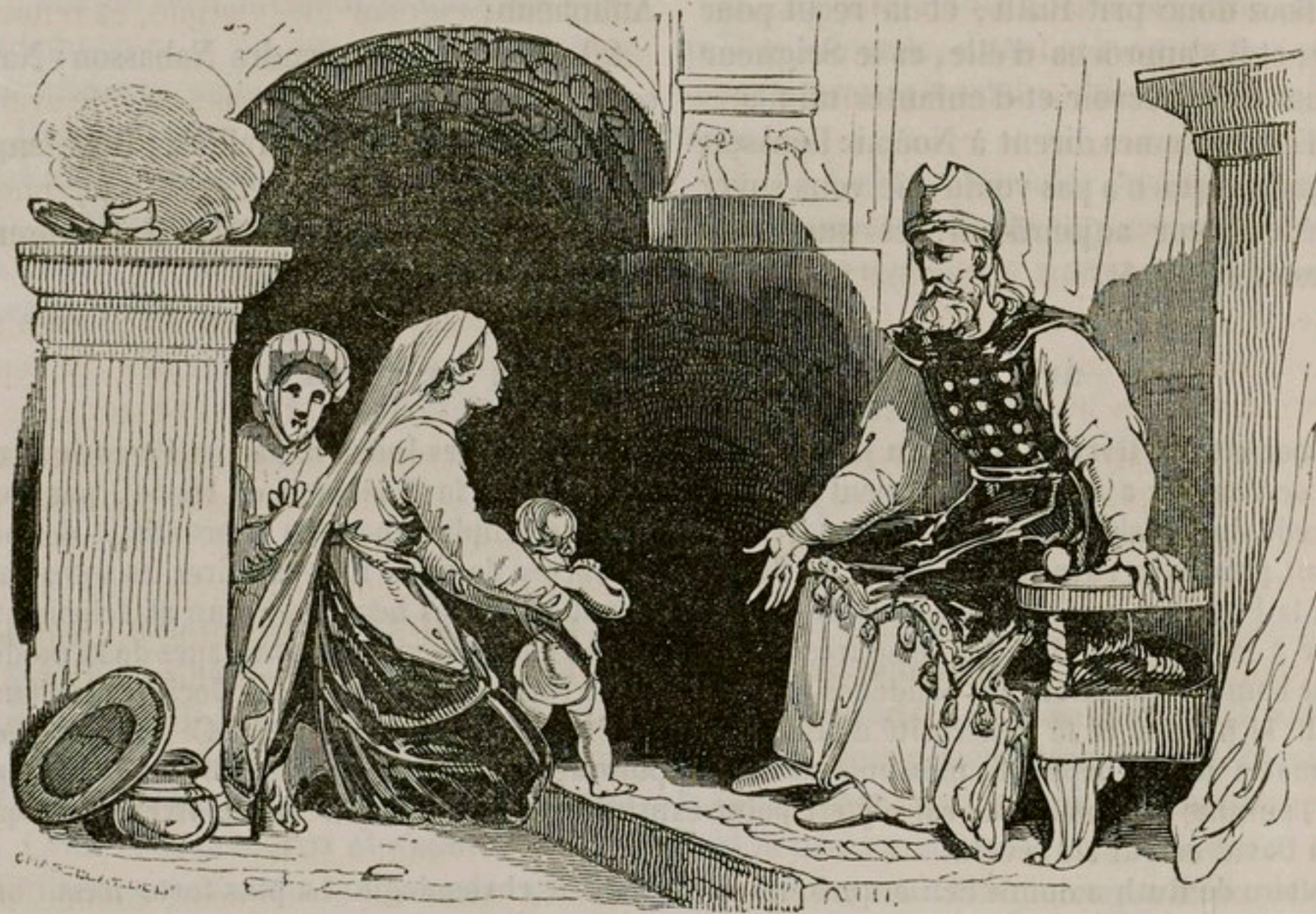
FIN DE RUTH.



# LES ROIS.

LIVRE PREMIER. — SAMUEL.

## CHAPITRE PREMIER.



**U**n homme de la montagne d'Éphraïm vivait à Ramatha-Sophim, et se nommait Elcana, fils de Jérham, fils d'Éliu, fils de Thohu, fils de Suph. Il était d'Éphraïm ;

2. Et il avait deux femmes ; la première s'appelait Anne, et la seconde, Phénenna. Phénenna avait des fils, et Anne n'en avait point.

3. Et cet homme, aux jours de fête, montait de sa ville à Silo pour adorer et sacrifier au Seigneur des armées. Les prêtres du Seigneur en ce lieu étaient Héli, et ses deux fils Ophni et Phinéès.

4. Un jour solennel vint, et Elcana sacrifia

au Seigneur ; et il donna des parts de la victime à Phénenna, son épouse, pour tous ses fils et toutes ses filles ;

5. Et il ne donna à Anne qu'une seule part, et avec tristesse, parce qu'il aimait Anne : or le Seigneur l'avait rendue stérile.

6. Phénenna jalouse l'affligeait et la tourmentait, jusqu'à lui faire un crime de ce que le Seigneur l'avait rendue stérile.

7. Et elle agissait ainsi tous les ans, au retour du temps où l'on devait monter à la maison du Seigneur ; et elle ne cessait de provoquer Anne : or celle-ci pleurait et ne mangeait point.

8. Elcana son mari lui dit alors : Anne,

pour  
gez-v  
afflig  
vous  
9.  
mang  
assis  
10.  
amer  
beauc  
11.  
armée  
vous  
votre  
que v  
mâle,  
les jo  
point  
12.  
pliait  
fut at  
13.  
tremb  
et sa v  
qu'An  
14.  
dans l  
agite.  
15.  
ne su  
n'ai b  
j'ai ré  
gneur  
16.  
une d  
multit  
je ne r  
17.  
le Die  
vous lu  
18.  
vante



pourquoi pleurez-vous? et pourquoi ne mangez-vous point? et pourquoi votre cœur est-il affligé? Est-ce que je ne vaudrais pas mieux pour vous que dix enfants?

9. Or Anne se leva après qu'elle eut bu et mangé dans Silo, et le grand-prêtre Héli était assis à l'entrée du temple du Seigneur;

10. Et comme elle était dans une grande amertume, elle pria le Seigneur, répandant beaucoup de larmes;

11. Et elle fit un vœu, disant : Seigneur des armées, si, jetant les yeux sur votre servante, vous voyez mon affliction, et si vous regardez votre servante, et si vous ne l'oubliez point et que vous accordiez à votre servante un enfant mâle, je le donnerai au Seigneur durant tous les jours de sa vie, et le rasoir ne passera point sur sa tête.

12. Et il arriva, pendant qu'Anne multipliait ses prières devant le Seigneur, qu'Héli fut attentif au mouvement de ses lèvres.

13. Or Anne parlait en son cœur, et le seul tremblement de ses lèvres était remarquable, et sa voix ne pouvait être entendue. Héli crut qu'Anne était dans l'ivresse,

14. Et il lui dit : Jusqu'à quand serez-vous dans l'ivresse? Laissez reposer le vin qui vous agite.

15. Anne répondit : Non, mon seigneur; je ne suis qu'une femme très malheureuse. Je n'ai bu ni vin ni liqueur enivrante; mais j'ai répandu mon âme en présence du Seigneur.

16. Ne prenez point votre servante pour une des filles de Bélial, parce que, dans la multitude de mes chagrins et de ma douleur, je ne me suis point lassée jusqu'ici de prier.

17. Alors Héli lui dit : Allez en paix, et que le Dieu d'Israël vous accorde la demande que vous lui avez faite.

18. Et elle dit : Plût à Dieu que votre servante trouvât grâce devant vos yeux! Et cette

femme s'en alla en son chemin, et elle mangea, et son visage ne fut plus abattu.

19. Et le lendemain Elcana et les siens se levèrent pour adorer le Seigneur dès le matin; et ils s'en allèrent et arrivèrent dans leur maison à Ramatha. Elcana s'approcha d'Anne son épouse, et le Seigneur se souvint d'elle.

20. Et quelque temps après, Anne conçut et mit au monde un enfant; et elle le nomma Samuel, parce qu'elle l'avait demandé au Seigneur.

21. Ensuite Elcana son époux, montant à Silo avec toute sa famille, immola dans le temple du Seigneur une victime, et renouvela ses vœux;

22. Et Anne ne monta pas; car elle avait dit à son époux : Je n'irai point, jusqu'à ce que mon enfant soit sevré, et que je le conduise pour qu'il paraisse en la présence du Seigneur, et qu'il y demeure à jamais.

23. Et Elcana son mari lui dit : Faites pour l'enfant comme il vous semble bon, et demeurez jusqu'au temps où il sera sevré; et je prie le Seigneur d'accomplir sa parole. Anne resta donc en sa demeure, où elle continua d'allaiter son fils.

24. Et quand elle l'eut sevré, elle emmena son fils à Silo dans le temple du Seigneur, ayant pris avec elle trois génisses, trois boisseaux de farine et une amphore de vin. Or l'enfant ne parlait pas encore :

25. Et ils immolèrent une génisse, et présentèrent l'enfant à Héli.

26. Et Anne dit : Seigneur, comme il est vrai que vous vivez, c'est moi qui suis cette femme que vous avez vue ici devant vous prier le Seigneur.

27. J'ai prié pour cet enfant, et le Seigneur a exaucé ma demande.

28. C'est pourquoi je l'ai voué au service du Seigneur, afin qu'il soit à lui tant qu'il vivra. Et ils adorèrent le Seigneur, et Anne pria, et dit :





## CHAPITRE II.



**M**ON cœur a tressailli dans le Seigneur, et ma force s'est exaltée en Dieu; ma bouche s'est ouverte sur mes ennemis, parce que j'ai attendu ma joie de son secours.

2. Il n'y a point d'autre saint que le Seigneur; il n'y en a point d'autre hors de vous, Seigneur; et nul n'est fort comme notre Dieu.

3. Ne multipliez pas les paroles orgueilleuses, vous glorifiant vous-mêmes; que votre ancien langage ne se retrouve plus dans votre bouche; car le Seigneur est le Dieu des sciences, et c'est lui qui prépare toutes les pensées.

4. L'arc des forts a été brisé, et les faibles ont été revêtus de force.

5. Ceux qui autrefois étaient rassasiés de biens ont tendu la main, et ceux que la faim dévorait ont été rassasiés à leur tour; et la femme qui était stérile a enfanté un grand nombre d'enfants, et celle qui avait de nombreux enfants est devenue stérile.

6. Le Seigneur tue et vivifie; il conduit aux enfers et il en ramène.

7. Le Seigneur fait le pauvre et le riche; il abaisse et relève.

8. Il tire de la poussière l'indigent, et le pauvre du fumier, afin qu'il soit assis parmi les princes et qu'il occupe un trône de gloire; car les pôles de la terre sont l'œuvre du Seigneur, et sur eux il a fondé l'univers.

9. Par lui les pas de ses saints sont gardés et les impies se taisent dans les ténèbres; car l'homme devant lui avec toute sa force n'est rien que faiblesse.

10. Les ennemis du Seigneur trembleront en sa présence; du haut du ciel il tonnera sur leurs têtes: Le Seigneur jugera toute la terre; il donnera l'empire à celui qu'il en établira le roi, et il élèvera la puissance de son Christ.

11. Après cela, Elcana revint à Ramatha dans sa maison; or son fils servait dans le temple, en présence du Seigneur, et sous les yeux du grand-prêtre Héli.

12. Et les fils d'Héli étaient des enfants de Bélial, ignorant la loi du Seigneur.

13. Ils ignoraient aussi les devoirs des prêtres envers le peuple; car, autant de fois qu'on immolait une victime, un des fils du grand prêtre s'avancait pendant que les chairs étaient sur le feu, ayant en sa main un fer à trois dents;

14. Et il le plongeait dans tous les vases, et il enlevait les viandes; et tout ce qu'il retirait à l'aide de ce fer, il l'emportait chez lui comme prêtre. Ils faisaient ainsi envers tous les Israélites qui venaient à Silo.

15. De même, avant qu'on brûlât la graisse de la victime, le jeune prêtre arrivait, et disait à quiconque venait sacrifier: Donnez-moi la chair que je ferai cuire pour le prêtre; car je ne recevrai point la chair qui sera cuite, et je la veux encore saignante.

16. Et celui qui venait d'immoler disait: Commencez par brûler la graisse de la victime, suivant l'usage; après cela, vous emporterez tout ce que vous voudrez. Nullement, répondait le jeune prêtre; vous me donnerez à l'instant ce que je veux, ou je le prendrai de force.

17. Et le péché des enfants d'Héli était très grand aux yeux du Seigneur, parce qu'ils détournaient le peuple des sacrifices du Seigneur.

18. Or Samuel enfant servait en la présence du Seigneur, revêtu d'un éphod de lin.

19. Et sa mère lui préparait une petite tunique qu'elle lui apportait aux jours solennels, lorsque, montant à Silo avec son mari, elle venait offrir le sacrifice annuel suivant l'usage.

20. Héli bénit Elcana et son épouse, et dit à Elcana: Que le Seigneur vous donne de cette femme d'autres enfants pour le gage que vous avez confié au temple. Et ils s'en allèrent chez eux.

21. Le Seigneur visita donc Anne, et elle conçut, et mit au monde trois fils et deux filles, et Samuel croissait près du Seigneur.

22. Or Héli était vieux, et il apprit tout ce que ses fils faisaient contre tout le peuple d'Is-

raël  
veill  
23  
pare  
ainsi  
24  
qu'o  
faite  
gneu  
25  
on p  
pabl  
qui p  
rent  
gneu  
26  
crois  
27  
près  
gneu  
ton p  
clave  
28  
tribu  
mont  
et qu  
je pas  
le rev  
29  
victin  
frir  
enfant  
eux l  
peupl  
  
2. I  
son l  
quelq  
3. A  
Samue  
où éta



raël, et qu'ils dormaient avec les femmes qui veillaient à la porte du tabernacle.

23. Et il leur dit : Pourquoi faites-vous de pareilles choses, des œuvres abominables, ainsi que je l'apprends de tout le peuple?

24. Cessez, mes enfants; car il n'est pas bien qu'on dise de vous ce que j'entends, que vous faites mépriser la loi par le peuple du Seigneur.

25. Lorsqu'un homme offense un homme, on peut demander à Dieu le pardon du coupable; mais, si l'homme offense le Seigneur, qui priera pour le pécheur? Et ils n'entendirent pas la voix d'un père, parce que le Seigneur voulait les perdre.

26. Or l'enfant Samuel se fortifiait, et il croissait, aimé de Dieu et des hommes.

27. Cependant un envoyé de Dieu vint auprès d'Héli, et lui dit : Voici ce que dit le Seigneur : Ne me suis-je pas révélé à la maison de ton père, quand le peuple en Égypte fut l'esclave de Pharaon?

28. Et ne l'ai-je pas choisie entre toutes les tribus d'Israël pour le sacerdoce, afin qu'elle montât à mon autel, qu'elle y brûlât l'encens, et qu'elle portât devant moi l'éphod? et n'ai-je pas donné aussi à la maison de ton père tout le revenu des sacrifices des enfants d'Israël?

29. Pourquoi avez-vous foulé aux pieds mes victimes, et les dons que j'ai ordonné de m'offrir dans le temple? Tu as plus honoré tes enfants que moi, puisque tu as mangé avec eux les prémices de tous les sacrifices de mon peuple d'Israël.

30. C'est pourquoi, dit le Seigneur Dieu d'Israël, je déclare et j'ai déclaré que ta maison et la maison de ton père serviraient dans tous les temps en ma présence. Maintenant le Seigneur te dit : Loin de moi cette pensée! je glorifierai celui qui m'aura glorifié; ceux qui me méprisent seront couverts d'ignominie.

31. Voilà que les jours viennent où je couperai ton bras, et le bras de la maison de ton père, et dans ta maison il n'y aura plus un vieillard.

32. Et tu verras dans le temple un ministre à ta place, au milieu des prospérités de tout le peuple d'Israël; et ta maison n'aura plus un vieillard désormais.

33. Toutefois je n'écarterai pas encore ta race de mon sanctuaire; mais tes yeux s'éteindront et ton âme se desséchera, et une grande partie des tiens mourra lorsqu'ils parviendront à l'âge d'homme.

34. Or tels seront les signes que tu reconnaîtras en tes deux fils, Ophni et Phinéès : ils mourront tous les deux dans le même jour.

35. Et je susciterai pour moi un prêtre fidèle et qui agira selon mon cœur et mon âme; et je lui bâtirai une maison stable, et tous les jours il marchera devant mon Christ avec assurance.

36. Quiconque alors restera de ta maison, viendra afin que l'on prie pour lui; et il offrira de l'argent avec du pain, et il dira : Donnez-moi par pitié la moindre partie du service de l'autel, afin que j'y trouve un peu de pain.



### CHAPITRE III.



Or l'enfant Samuel servait le Seigneur en la présence d'Héli, et la parole du Seigneur était rare en ces jours-là; il n'y avait point de vision manifeste.

2. Il arriva donc un jour qu'Héli étant sur son lit, ses yeux étaient obscurcis, depuis quelque temps et il ne pouvait voir;

3. Avant que la lampe de Dieu fût éteinte, Samuel dormait dans le temple du Seigneur, où était l'arche de Dieu.

4. Et le Seigneur appela Samuel. Lequel, répondant, dit : Me voici.

5. Et il courut à Héli, et dit : Me voici, car vous m'avez appelé. Héli dit : Je ne vous ai pas appelé; retournez et dormez. Et il s'en alla, et dormit.

6. Et le Seigneur recommença à appeler Samuel. Et Samuel, se levant, s'en alla vers Héli, et dit : Me voici, car vous m'avez appelé. Héli répondit : Je ne vous ai pas appelé; retournez et dormez.



7. Or Samuel ne connaissait pas encore le Seigneur, et la parole du Seigneur ne lui avait pas encore été révélée.

8. Et le Seigneur appela Samuel pour la troisième fois. Et il se leva, et s'en alla à Héli,

9. Et dit : Me voici, car vous m'avez appelé. Héli donc connut que le Seigneur appelait l'enfant, et il dit à Samuel : Allez, et dormez; et s'il vous appelle encore une fois, vous direz : Seigneur, parlez, car votre serviteur écoute. Samuel donc s'en alla et dormit.

10. Et le Seigneur vint, et s'arrêta près de Samuel, et il l'appela comme il l'avait appelé par deux fois, Samuel, Samuel. Et Samuel dit : Parlez, Seigneur, car votre serviteur écoute.

11. Et le Seigneur dit à Samuel : Voilà que je vais faire éclater ma parole en Israël, et les oreilles de quiconque l'ouïra, en retentiront.

12. En ce jour-là, je susciterai contre Héli tout ce que j'ai dit sur sa maison; je commencerai, et j'achèverai.

13. Car je lui ai prédit que je jugerais sa maison à jamais, à cause de son iniquité, parce qu'il a connu que ses fils agissaient indignement, et qu'il ne les a pas châtiés.

14. C'est pourquoi j'ai juré sur la maison d'Héli, que son iniquité ne sera jamais expiée par des oblations ni par des présents.

15. Or Samuel dormit jusqu'au matin, et ouvrit les portes de la maison du Seigneur. Et Samuel craignait de déclarer la vision à Héli.

16. Héli appela donc Samuel, et dit : Mon fils Samuel. Lequel, répondant, dit : Me voici.

17. Et il l'interrogea : Quelle est la parole du Seigneur? ne me la cachez pas, je vous prie : que le Seigneur vous punisse, si vous me cachez une seule des paroles qui vous ont été dites!

18. Samuel lui déclara donc toutes les paroles, et il ne lui céla rien. Héli répondit : Il est le Seigneur; qu'il fasse ce qui est bon devant ses yeux.

19. Et Samuel devint grand, et le Seigneur était avec lui, et aucune de ses paroles ne fut vaine.

20. Et tous ceux d'Israël, depuis Dan jusqu'à Bersabée, connurent que le fidèle Samuel était le prophète du Seigneur.

21. Et le Seigneur apparut encore en Silo : car le Seigneur s'était révélé à Samuel en Silo, selon la parole du Seigneur. Et la parole de Samuel parvint à tout Israël.



## CHAPITRE IV.



Or il arriva en ces jours-là que les Philistins s'assemblèrent pour combattre, et Israël sortit à la rencontre des Philistins, et campa près de la Pierre du secours. Mais les Philistins vinrent en Aphec,

2. Et ils rangèrent leur armée contre Israël. Et la bataille commença, et Israël s'enfuit devant les Philistins, et près de quatre mille hommes tombèrent çà et là dans les champs.

3. Et le peuple s'en retourna dans le camp, et les plus anciens d'Israël dirent : Pourquoi le Seigneur nous a-t-il frappés aujourd'hui en présence des Philistins? Apportons avec nous de Silo l'arche d'alliance du Seigneur, et qu'elle vienne au milieu de nous, afin qu'elle nous délivre de la main de nos ennemis.

4. Le peuple donc envoya en Silo, et ils ap-

portèrent de là l'arche de l'alliance du Seigneur des armées, assis sur les chérubins; et les deux fils d'Héli, Ophni et Phinéès, étaient avec l'arche de l'alliance de Dieu.

5. Et quand l'arche de l'alliance du Seigneur fut venue dans le camp, tout Israël commença à pousser de grandes clameurs, dont la terre retentit.

6. Et les Philistins ouïrent ces clameurs, et ils dirent : Quelle est cette clameur dans le camp des Hébreux? Et ils connurent que l'arche du Seigneur était arrivée dans le camp.

7. Et les Philistins craignirent, disant : Dieu est venu dans le camp. Et ils gémirent, disant :

8. Malheur à nous! car une telle allégresse n'était pas au milieu d'eux hier ni avant-hier. Malheur à nous! Qui nous sauvera de la main de



ce dieu hautain, de ce dieu qui a frappé l'Égypte de toute plaie dans le désert?

9. Vous, Philistins, prenez courage et soyez hommes, afin que vous ne serviez point les Hébreux, ainsi qu'ils vous ont servis : soyez forts et combattez.

10. Les Philistins donc combattirent, et Israël fut frappé, et chacun s'enfuit en sa tente : une grande plaie fut en Israël ; et trente mille fantassins périrent.

11. Et l'arche de Dieu fut prise, et les deux fils d'Héli, Ophni et Phinéès, moururent.

12. Et un homme de Benjamin, accourant de l'armée, vint ce jour-là en Silo avec sa robe déchirée et la tête couverte de poussière.

13. Et quand il fut venu, Héli était assis sur son siège, les yeux fixés sur le chemin ; car son cœur tremblait de crainte pour l'arche de Dieu : mais après que cet homme fut entré, il annonça dans la ville la prise de l'arche ; et toute la ville poussa des cris lamentables.

14. Et Héli entendit ces cris, et dit : Quelle est cette clameur ? Et cet homme se hâta, et il vint, et dit la nouvelle à Héli.

15. Or Héli était âgé de quatre-vingt-dix-huit ans ; et ses yeux étaient obscurcis, et il ne pouvait plus voir.

16. Et cet homme dit à Héli : Je suis venu de la bataille, et aujourd'hui je me suis enfui

de l'armée. Héli lui dit : Qu'est-il arrivé, mon fils ?

17. Et celui qui apportait la nouvelle, répondant, dit : Israël s'est enfui devant les Philistins, et une grande ruine est sur le peuple ; et de plus tes deux fils sont morts, Ophni et Phinéès, et l'arche de Dieu est prise.

18. Et quand il eut nommé l'arche de Dieu, Héli tomba de son siège, près de la porte ; et s'étant brisé la tête, il mourut, car il était vieux et d'un grand âge, et il avait jugé Israël durant quarante ans.

19. Or sa belle-fille, femme de Phinéès, était enceinte, et près d'enfanter ; et quand elle eut ouï la nouvelle que l'arche de Dieu était prise, et que le père de son mari était mort, et son mari, elle se baissa et enfanta ; car des douleurs subites lui étaient survenues.

20. Et au moment de sa mort, celles qui se tenaient auprès d'elle lui dirent : Ne crains point, car tu as enfanté un fils. Elle ne leur répondit pas, et n'y fit pas même attention.

21. Et elle appela l'enfant Ichabod, disant : La gloire d'Israël a été transférée, parce que l'arche de Dieu est prise, et à cause de son beau-père et de son mari ;

22. Et elle dit : La gloire est transportée hors d'Israël, parce que l'arche de Dieu est prise.



## CHAPITRE V.

**O**R les Philistins prirent l'arche de Dieu, et la transportèrent de la Pierre du secours à Azot.

2. Et ils mirent l'arche de Dieu qu'ils avaient prise dans le temple de Dagon, et la placèrent près de Dagon ;

3. Et le lendemain, ceux d'Azot, s'étant levés dès le point du jour, trouvèrent Dagon renversé sur la terre devant l'arche du Seigneur, et ils le relevèrent et le rétablirent à sa place.

4. Et le jour suivant, s'étant encore levés dès le matin, ils trouvèrent Dagon renversé sur la terre devant l'arche du Seigneur ; et la tête et les deux mains coupées étaient sur le seuil de la porte :

5. Et le tronc seul de Dagon était demeuré en place. C'est pour cette raison que, jusqu'à présent, les prêtres de Dagon, et tous ceux qui entrent en son temple dans Azot, ne posent point le pied sur le seuil de la porte.

6. Or la main du Seigneur s'appesantit sur ceux d'Azot, et les remplit de désolation ; et il frappa Azot et ses confins dans la partie la plus cachée du corps ; et l'on vit sortir des champs et des villages du milieu de cette contrée une multitude de rats, et la ville fut en proie à la mort et à la confusion.

7. Et ceux d'Azot, voyant ces plaies, dirent : Que l'arche du Dieu d'Israël ne demeure pas parmi nous, parce que sa main s'est appesantie sur nous et sur notre dieu Dagon.







8. Et envoyant assembler tous les princes des Philistins, ils dirent : Que ferons-nous de l'arche du Dieu d'Israël? Et ceux de Geth répondant : Qu'on la transporte de ville en ville, ils commencèrent à transporter l'arche du Dieu d'Israël d'un lieu dans un autre.

9. Mais, comme ils la conduisaient ainsi, la main du Seigneur étendait la mort sur chaque ville, et tous les habitants étaient frappés, depuis le plus petit jusqu'au plus grand; et leurs entrailles sortaient de leur corps, et se pourrissaient. C'est pourquoi ceux de Geth se consultèrent entre eux, et se firent des sièges de peau.

10. Et ils envoyèrent l'arche de Dieu à Ac-

caron; et lorsque l'arche de Dieu fut remise à Accaron, ceux de la ville commencèrent à crier : Ils nous ont amené l'arche du Dieu d'Israël afin qu'elle nous tue, nous et notre peuple.

11. C'est pourquoi ils envoyèrent et rassemblèrent tous les princes des Philistins, lesquels dirent : renvoyez l'arche du Dieu d'Israël; et qu'elle retourne en son lieu, afin qu'elle ne nous tue plus, nous et notre peuple.

12. Car la crainte de la mort se répandant dans toutes les villes, et la main de Dieu s'appesantissait, et ceux qui ne mouraient pas étaient frappés dans la partie la plus secrète de leur corps; et les cris de chaque ville montaient jusqu'au ciel.



## CHAPITRE VI.



L'ARCHE du Seigneur demeura donc dans la terre des Philistins durant sept mois;

2. Et les Philistins appelèrent leurs prêtres et leur devins, disant : Que ferons-nous de l'arche du Seigneur?

Dites-nous comment la renvoyer au lieu où elle était. Ceux-ci répondirent :

3. Si vous renvoyez l'arche du Dieu d'Israël, ne la renvoyez pas vide : mais donnez-lui l'offrande que vous lui devez pour le péché; et alors vous serez guéris, et vous saurez





pourquoi sa main ne se retire point de vous.

4. Ils demandèrent ensuite : Quelle offrande lui ferons-nous pour le péché ? Les prêtres répondirent :

5. Faites cinq statues d'or et cinq rats d'or, selon le nombre des provinces des Philistins, parce que vous avez tous été frappés, vous et vos princes, d'une même plaie : vous ferez donc des figures d'hommes portant les marques de cette maladie, et des figures des rats qui ont ravagé la terre ; et vous rendrez gloire au Dieu d'Israël, s'il retire sa main de vous, et de vos dieux, et de votre terre.

6. Pourquoi appesantissez-vous vos cœurs comme l'Égypte, et comme Pharaon appesantit son cœur ? Ne renvoya-t-il pas les Israélites après avoir été frappé, et ne s'en allèrent-ils pas ?

7. Prenez donc un char neuf, et attalez-y deux vaches qui nourrissent leur veau et qui n'ont jamais porté le joug, et renfermez leurs veaux dans l'étable ;

8. Et vous élevez l'arche du Seigneur, et vous la placerez sur le char, et, déposant à côté, dans une cassette, les figures d'or que vous aurez données pour votre péché, laissez-la aller.

9. Et vous regarderez : si elle monte par le chemin qui mène en sa terre vers Bethsamès, ce sera le Dieu d'Israël qui nous fait ce mal terrible ; et si elle n'y va pas, nous saurons que ce n'est pas sa main qui nous a frappés, mais que tout est arrivé par hasard.

10. Ils firent donc ainsi ; et, prenant deux vaches qui allaitaient leurs veaux, ils les attelèrent au char, et, renfermant les veaux dans l'étable,

11. Ils mirent l'arche de Dieu sur le char, avec la cassette où étaient les rats d'or et les statues.

12. Or les vaches allaient tout droit par le chemin qui mène à Bethsamès, et avançaient dans le même chemin en mugissant, et elles ne se détournèrent ni à droite ni à gauche. Les princes des Philistins les suivirent jusqu'à ce

qu'elles furent arrivées en la terre de Bethsamès.

13. Les Bethsamites moissonnaient alors dans la vallée ; et, levant les yeux, ils aperçurent l'arche, et ils se réjouirent en la voyant ;

14. Et le char vint dans le champ de Josué Bethsamite, et s'y arrêta : or il y avait en ce lieu une grande pierre, et les Bethsamites, ayant coupé le bois du char, mirent les vaches dessus, et les offrirent au Seigneur en holocauste.

15. Or les Lévités descendirent l'arche de Dieu avec la cassette qui était auprès et qui renfermait les figures d'or, et ils les mirent sur cette grande pierre ; et les Bethsamites offrirent alors des holocaustes et immolèrent une victime au Seigneur.

16. Et les cinq princes des Philistins virent cela, et retournèrent le même jour à Accaron.

17. Voici les noms des villes qui donnèrent les cinq figures d'or que les Philistins rendirent au Seigneur pour leur péché : Azot, Gaza, Ascalon, Geth et Accaron, en donnèrent une ;

18. Et autant de rats d'or qu'il y avait de villes dans les cinq provinces des Philistins, depuis les villes murées jusqu'aux villages sans murs, jusqu'à la Pierre du grand Abel, sur laquelle ils mirent l'arche du Seigneur, qui est demeurée jusqu'à ce jour dans le champ de Josué le Bethsamite.

19. Or le Seigneur frappa les habitants de Bethsamès, parce qu'ils avaient regardé l'arche du Seigneur, et il fit mourir soixante-dix des principaux de Bethsamès, et cinquante mille d'entre le peuple ; et ils pleurèrent tous de ce que le Seigneur avait frappé le peuple d'une si grande plaie.

20. Alors les Bethsamites dirent : Qui pourra subsister en la présence du Seigneur, de ce Dieu si saint ? Et chez qui montera-t-il en s'éloignant de nous ?

21. Et ils envoyèrent des messagers aux habitants de Cariathiarim, pour leur dire : Les Philistins ont ramené l'arche du Seigneur : descendez, et ramenez-la chez vous.







## CHAPITRE VII.



**L**ES habitants de Cariathiarim, étant venus, ramenèrent l'arche du Seigneur, et la mirent dans la maison d'Abinadab à Gabaa, et consacrèrent son fils Éléazar, afin qu'il gardât l'arche du Seigneur.

2. Or il arriva que les jours se multiplièrent depuis le jour où l'arche du Seigneur s'arrêta à Cariathiarim; et elle y était depuis vingt ans : toute la maison d'Israël se reposa dans le Seigneur.

3. Alors Samuel dit à toute la maison d'Israël : Si vous revenez au Seigneur de tout votre cœur, ôtez du milieu de vous les dieux étrangers, Baal et Astaroth; préparez vos cœurs pour le Seigneur, et ne servez que lui seul, et il vous délivrera des mains des Philistins.

4. Les enfants d'Israël rejetèrent donc Baal et Astaroth, et ne servirent plus que le Seigneur.

5. Et Samuel leur dit : Assemblez tout Israël

à Masphath, afin que je prie le Seigneur pour vous.

6. Et ils s'assemblèrent tous à Masphath, et ils puisèrent de l'eau qu'ils répandirent devant le Seigneur; et ils jeûnèrent en ce jour-là, disant : Nous avons péché devant le Seigneur. Or Samuel jugea les enfants d'Israël à Masphath.

7. Et les Philistins apprirent que les enfants d'Israël s'étaient rassemblés à Masphath, et leurs princes montèrent contre Israël; ce que les enfants d'Israël ayant appris, ils tremblèrent à l'aspect des Philistins.

8. Et ils dirent à Samuel : Ne cessez pas de crier pour nous vers le Seigneur notre Dieu, afin qu'il nous sauve de la main des Philistins.

9. Samuel prit un agneau encore à la mamelle; il l'offrit tout entier en holocauste au Seigneur pour Israël, et le Seigneur l'exauça.

10. Lorsque Samuel offrait son holocauste, les Philistins commencèrent le combat contre Israël : le Seigneur tonna avec un bruit ter-

rible  
reur;  
1  
phat  
père  
char.  
12.  
entre  
Pierre  
nous  
13.  
ils n'  
d'Isra  
du Se



Bersa  
3. I  
mais i  
ils re  
jugem  
4. I  
blés,  
5. I  
deven  
pas d  
roi co  
nous  
6. C  
qu'il n  
dant i  
7. I  
ce pe  
n'est p  
que je  
8. C  
que je  
comm  
des di  
toi-me  
9.



rible sur les Philistins, et il les frappa de terreur; et ils tombèrent à l'aspect d'Israël.

11. Les guerriers d'Israël sortis de Masphath poursuivirent les Philistins et les frappèrent jusqu'au lieu situé au-dessous de Bethchar.

12. Et Samuel prit une pierre qu'il plaça entre Masphath et Sen; et il appela ce lieu la Pierre du secours, disant: Jusqu'ici le Seigneur nous a secourus.

13. Les Philistins alors furent humiliés, et ils n'osèrent plus approcher de la frontière d'Israël; car, tant que Samuel vécut, la main du Seigneur pesa sur les Philistins.

14. Les villes que les Philistins avaient prises sur Israël furent rendues à Israël, depuis Accaron jusqu'à Geth avec les environs: ainsi Samuel délivra les Israélites de la main des Philistins; et il y avait paix entre Israël et les Amorrhéens.

15. Or Samuel jugea Israël tout le temps de sa vie;

16. Et tous les ans il visitait les habitants de Béthel et de Galgala et de Masphath, et il y rendait la justice au peuple.

17. Ensuite il revenait à Ramatha, car il y avait sa demeure; il y rendait aussi la justice à Israël, et il y érigea un autel au Seigneur.



## CHAPITRE VIII.



AMUEL, étant devenu vieux, établit ses fils comme juges d'Israël.

2. Son fils aîné s'appelait Joël, et le second, Abia; déjà ils exerçaient les fonctions de juges à Bersabée.

3. Ils ne marchèrent point sur ses traces; mais ils se laissèrent corrompre par l'avarice, ils reçurent des présents et rendirent des jugements injustes.

4. Les anciens d'Israël s'étant donc rassemblés, vinrent trouver Samuel à Ramatha,

5. Et lui dirent: Vous voyez que vous êtes devenu vieux, et que vos enfants ne marchent pas dans vos voies. Nommez-nous donc un roi comme en ont toutes les nations, afin qu'il nous juge.

6. Ces paroles, Nommez-nous un roi, afin qu'il nous juge, déplurent à Samuel. Cependant il s'adressa à Dieu par la prière.

7. Et le Seigneur lui dit: Écoute la voix de ce peuple en tout ce qu'ils te disent; car ce n'est point toi qu'ils rejettent, c'est moi, afin que je ne règne plus sur eux.

8. C'est ainsi qu'ils ont toujours fait depuis que je les ai retirés d'Égypte jusqu'aujourd'hui: comme ils m'ont abandonné, et qu'ils ont servi des dieux étrangers, ils t'abandonnent aussi toi-même.

9. Écoute donc à présent leur demande;

mais déclare-leur le droit du roi qui règnera sur eux.

10. Samuel rapporta au peuple, qui lui avait demandé un roi, tout ce que le Seigneur lui avait dit;

11. Et il ajouta: Voici quel sera le droit du roi qui vous gouvernera: Il prendra vos enfants pour conduire ses chars, et pour en faire des cavaliers qui marcheront devant lui.

12. Il en fera des soldats et des officiers pour son armée; il prendra les uns pour labourer ses champs et pour recueillir ses blés, et les autres pour lui faire des armes et des charriots.

13. Il prendra vos filles pour se faire apprêter des parfums, ainsi que le pain et les mets de sa table.

14. Il prendra aussi vos champs, vos vignes, et vos meilleurs plants d'oliviers, pour les donner à ses serviteurs.

15. Il vous demandera la dîme de vos blés et de vos vignes, pour donner à ses eunuques et à ses serviteurs.

16. Il prendra vos serviteurs, vos servantes et les jeunes gens les plus forts, avec vos ânes, et il les fera travailler pour lui.

17. Il prendra enfin la dîme de vos troupeaux, et vous serez ses serviteurs.

18. Vous éleverez alors des cris à la vue du



roi que vous aurez élu, et le Seigneur ne vous exaucera point, parce que vous avez demandé vous-mêmes un roi.

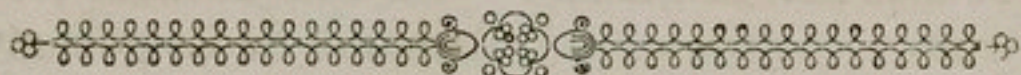
19. Le peuple ne voulut point écouter ce discours de Samuel : Non, lui dirent-ils; nous voulons un roi qui nous gouverne,

20. Et nous serons comme toutes les autres nations; et notre roi nous jugera : il marchera

à notre tête, et dans nos guerres il combattra pour nous.

21. Samuel écouta toutes les paroles du peuple, et les rapporta au Seigneur.

22. Et le Seigneur lui dit : Fais ce qu'ils te disent, et donne-leur un roi qui les gouverne. Samuel dit donc aux chefs des familles d'Israël : Que chacun retourne en sa ville.



## CHAPITRE IX.



Un homme était dans la tribu de Benjamin, du nom de Cis, fils d'Abiel, fils de Séror, fils de Béchorath, fils d'Aphia, fils d'un homme de Jémini, et très fort.

2. Et il avait un fils appelé Saül, qui était beau et grand, et de tous les enfants d'Israël c'était le mieux fait : il surpassait de la tête tout le reste du peuple.

3. Cis, père de Saül, avait des ânesses qui s'étaient égarées; et il dit à son fils : Saül, prends avec toi un de mes serviteurs, et va chercher ces ânesses. Saül et ce serviteur ayant passé sur la montagne d'Éphraïm

4. Et à travers la terre de Salisa, sans les avoir trouvées, parcoururent encore la terre de Salim inutilement, et même la terre de Jémini, et ils ne virent point ce qu'ils cherchaient.

5. Mais, lorsqu'ils furent parvenus jusqu'à la terre de Suph, Saül dit à ce serviteur qui était avec lui : Allons, retournons-nous-en, de peur que mon père ne soit plus inquiet sur nous que sur nos ânesses.

6. Le serviteur lui dit : Voici une ville où il y a un homme de Dieu, un homme fort célèbre : tout ce qui sort de sa bouche est vrai. Allons donc le trouver; peut-être il nous indiquera le chemin que nous devons suivre.

7. Saül dit à son serviteur : Allons-y; mais que porterons-nous à cet homme de Dieu? Le pain nous manque; et nous n'avons ni provisions, ni quoi que ce soit, pour donner à l'homme de Dieu.

8. Le serviteur répondit à Saül : Voici le quart d'un sicle d'argent qui se trouve dans

ma main; donnons-le à l'homme de Dieu, afin qu'il nous montre notre voie.

9. (Autrefois dans Israël tous ceux qui allaient consulter Dieu s'entredisaient : Venez, allons au voyant; car celui qui s'appelle aujourd'hui prophète s'appelait alors le voyant.)

10. Saül dit à son serviteur : Tu parles bien, allons-y. Et ils allèrent dans la ville où était l'homme de Dieu.

11. Comme ils montaient le coteau qui mène à la ville, ils trouvèrent de jeunes filles qui sortaient pour aller puiser de l'eau; et ils leur demandèrent si le voyant n'était pas en ces lieux.

12. Elles leur répondirent : Le voilà devant vous. Hâtez-vous; car il vient dans la ville aujourd'hui pour le sacrifice que le peuple doit célébrer sur les hauteurs.

13. Vous ne serez pas plutôt entrés dans la ville, que vous le trouverez avant qu'il monte sur la colline pour manger; car le peuple ne mangera point qu'il ne soit venu, parce que c'est lui qui bénit l'hostie, et, après, ceux qui sont appelés commencent à manger. Montez donc aussitôt, car aujourd'hui même vous le trouverez.

14. Et ils montèrent à la ville; et comme ils y étaient, ils virent Samuel qui venait à leur rencontre au milieu de la place, pour monter sur les hauts lieux.

15. Or le Seigneur avait révélé à Samuel la venue de Saül un jour avant son arrivée, disant :

16. A cette heure même, demain, je t'enverrai un homme de la tribu de Benjamin, que tu oindras de l'huile sainte pour le consacrer chef de mon peuple d'Israël, et il sauvera mon



peuple de la main des Philistins, parce que j'ai regardé mon peuple, et que ses cris sont venus jusqu'à moi.

17. Aussitôt que Samuel eut reconnu Saül, le Seigneur lui dit : Voici l'homme que je t'avais annoncé; c'est celui-là qui règnera sur mon peuple.

18. Or Saül s'approcha de Samuel au milieu de la porte, et lui dit : Je vous prie de me dire où est la maison du voyant.

19. Samuel répondit à Saül : C'est moi qui suis le voyant. Montez avec moi sur le haut lieu, afin que vous mangiez aujourd'hui avec moi; et demain je vous renverrai dès le matin, et je vous expliquerai tout ce que vous avez dans le cœur.

20. Et quant aux ânesses que vous avez perdues il y a trois jours, n'en soyez point en peine, parce qu'elles sont retrouvées. Et à qui sera tout ce qu'il y a de meilleur dans Israël, si ce n'est à vous et à toute la maison de votre père?

21. Saül lui répondit : Ne suis-je pas fils de Jémini, qui est la plus petite tribu d'Israël? et ma famille n'est-elle pas la moindre de toutes celles de cette tribu? Pourquoi donc me parlez-vous ainsi?

22. Samuel ayant pris Saül et son serviteur, les amena devant les tables entourées de trois lits, et les plaça au-dessus de tous les convives, qui étaient environ au nombre de trente personnes.

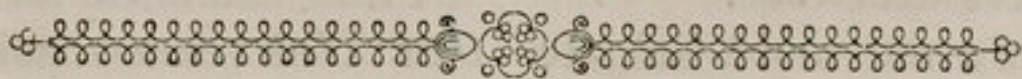
23. Et il dit au cuisinier : Servez ce morceau de viande que je vous ai donné, et que je vous ai commandé de réserver.

24. Le cuisinier prit donc une épaule et la servit à Saül, et Samuel lui dit : Voilà ce qui est demeuré; mettez-le devant vous et mangez, parce qu'il a été réservé, lorsque j'ai invité le peuple et Saül à manger ce jour-là avec Samuel.

25. Après ils descendirent du haut lieu dans la ville. Samuel parla à Saül sur la terrasse du logis, et y fit préparer un lit, où Saül dormit.

26. S'étant levés au matin, et le jour commençant à paraître, Samuel appela Saül, qui était sur la terrasse, et lui dit : Venez, afin que je vous renvoie. Saül s'avança vers lui, et ils sortirent tous deux, lui et Samuel.

27. Et lorsqu'ils descendaient au bas de la ville, Samuel dit à Saül : Dites à votre serviteur qu'il marche devant vous, et qu'il passe; vous, demeurez un peu, afin que je vous apprenne ce que le Seigneur m'a dit.



## CHAPITRE X.

**E**n même temps Samuel prit une petite fiole d'huile, qu'il répandit sur la tête de Saül, et il le baisa, et lui dit : Le Seigneur, par cette onction, vous consacre aujourd'hui comme prince de son héritage, et vous délivrerez son peuple de la main de ses ennemis qui l'entourent; et voici la marque à laquelle on reconnaîtra que c'est Dieu qui vous a consacré comme chef de son peuple.

2. Lorsque vous m'aurez quitté aujourd'hui, vous trouverez deux hommes près du sépulcre de Rachel, sur la frontière de Benjamin, vers le midi, qui vous diront : Les ânesses que vous étiez allé chercher sont retrouvées; votre père n'y songe plus : mais il est en peine de vous,

et il dit : Que ferai-je pour retrouver mon fils?

3. Lorsque vous serez sorti de là, et qu'ayant passé outre vous serez arrivé au chêne de Thabor, vous y trouverez trois hommes, qui monteront à Béthel pour adorer Dieu : l'un d'eux portera trois chevreaux; l'autre, autant de pains; et le dernier, un vase rempli de vin.

4. Après qu'ils vous auront salué, il vous donneront deux pains, et vous les recevrez de leurs mains.

5. Après cela vous viendrez à la colline de Dieu, gardée par des Philistins; et, lorsque vous serez entré dans la ville, vous rencontrerez une troupe de prophètes, qui descendront du haut lieu, prophétisant, et précédés de lyres, de tambours, de flûtes et de harpes.

6. Et l'Esprit du Seigneur se saisira de vous,





et vous prophétiserez avec eux, et vous serez changé en un autre homme.

7. Et lorsque ces signes vous auront apparu, faites tout ce qui se présentera à vos mains, parce que le Seigneur sera avec vous.

8. Et vous descendrez avant moi à Galgal, car je descendrai vers vous, afin que vous offriez un sacrifice au Seigneur, et que vous immoliez sur son autel les victimes pacifiques. Vous m'attendrez durant sept jours, jusqu'à ce que j'arrive près de vous, et que je vous déclare ce que vous devez faire.

9. Aussitôt que Saül se fut retourné pour quitter Samuel, Dieu changea son cœur, et lui en donna un autre, et tous les signes qu'on lui avait annoncés lui apparurent le même jour.

10. Il arriva bientôt à la colline de Dieu; et comme il voyait venir à lui une troupe de prophètes, l'Esprit du Seigneur se saisit de lui, et il commença à prophétiser au milieu d'eux.

11. Mais tous ceux qui l'avaient connu auparavant, l'ayant aperçu au milieu des prophètes, prophétisant lui-même, s'entre-disaient : Qu'est-il donc arrivé au fils de Cis? Saül est-il aussi prophète?

12. Et d'autres leur répondaient : Et qui est le père des autres prophètes? C'est pourquoi

cette parole passa en proverbe : Saül est-il aussi prophète?

13. Et Saül cessa de prophétiser, et vint vers le haut lieu.

14. Et son oncle lui dit à lui et à son serviteur : D'où venez-vous? Ils lui répondirent : De chercher nos ânesses, et, ne les ayant point trouvées, nous sommes venus vers Samuel.

15. Et son oncle lui dit : Racontez-moi ce que vous avez appris de Samuel.

16. Saül répondit à son oncle : Il nous a appris que les ânesses étaient retrouvées. Mais il ne découvrit rien à son oncle de ce que Samuel lui avait dit touchant la royauté.

17. Après cela, Samuel fit assembler le peuple devant le Seigneur à Masphath.

18. Et il dit aux enfants d'Israël : Voici ce que dit le Seigneur, le Dieu d'Israël : C'est moi qui ai retiré Israël de l'Égypte, et qui vous ai délivrés de la main des Égyptiens et de la main de tous les rois qui vous affligeaient.

19. Mais vous avez aujourd'hui rejeté votre Dieu, qui seul vous a sauvés de tous vos maux et de toutes vos tribulations. Et vous avez dit : Nous ne vous écoutons point; établissez un roi sur nous. Présentez-vous donc au Sei-



gneur chacun dans le rang de sa tribu et de sa famille.

20. Et Samuel ayant jeté le sort sur toutes les tribus d'Israël, le sort tomba sur la tribu de Benjamin.

21. Il le jeta ensuite sur les familles de la tribu de Benjamin, et il tomba sur la famille de Métri, et enfin sur Saül, fils de Cis. On le chercha aussitôt, mais on ne le trouva point.

22. Ils consultèrent ensuite le Seigneur pour savoir s'il viendrait en ce lieu-là; et le Seigneur leur répondit : Vous le trouverez caché dans sa maison.

23. Ils y coururent donc, et le ramenèrent avec eux; et, lorsqu'il fut au milieu du peuple, il parut plus grand que les autres de toute la tête.

24. Samuel dit à tout le peuple : Vous voyez quel est celui que le Seigneur a choisi, et qu'il n'y en a point dans tout le peuple qui lui soit semblable. Alors tout le peuple s'écria : Vive le roi !

25. Samuel prononça ensuite devant le peuple la loi du royaume, qu'il écrivit dans un livre, et il déposa ce livre devant le Seigneur. Après cela, Samuel renvoya tout le peuple chacun chez soi.

26. Saül s'en retourna aussi dans sa demeure à Gabaa, et avec lui une partie de l'armée, dont Dieu avait touché le cœur.

27. Mais les enfants de Bélial dirent : Comment celui-ci pourra-t-il nous sauver? Et ils le méprisèrent, et ne lui firent point de présents : or Saül feignait de ne pas les entendre.



## CHAPITRE XI.



Et il arriva, un mois après, que Naas, roi des Ammonites, monta, et attaqua Jabès en Galaad, et tous les habitants de Jabès dirent à Naas : Recevez-nous, et nous vous serons assujettis.

2. Naas, roi des Ammonites, leur répondit : Le traité que je ferai avec vous sera de vous arracher l'œil droit, et de vous rendre l'opprobre de tout Israël.

3. Les anciens de Jabès lui répondirent : Accordez-nous sept jours, afin que nous puissions envoyer des messagers dans toute l'étendue d'Israël; et s'il ne se trouve personne pour nous défendre, nous nous rendrons à vous.

4. Les messagers, étant venus à Gabaa, où Saül demeurait, dirent cela devant le peuple; et tout le peuple éleva la voix et pleura.

5. Et Saül revenait des champs et suivait ses bœufs, et il dit : Qu'a donc ce peuple pour pleurer? On lui raconta les paroles des habitants de Jabès.

6. Aussitôt que Saül eut entendu ces paroles, l'Esprit du Seigneur se saisit de lui, et il se laissa emporter à la colère.

7. Il prit ses deux bœufs, les coupa en morceaux, et les fit porter par des envoyés dans

toutes les terres d'Israël, disant : C'est ainsi qu'on traitera les bœufs de tous ceux qui ne sortiront pas pour suivre Saül et Samuel. Alors tout le peuple fut frappé de la crainte du Seigneur, et ils sortirent comme un seul homme.

8. Saül en fit la revue à Bésech; et il y eut dans son armée trois cent mille hommes des enfants d'Israël, et trente mille de la tribu de Juda.

9. Et ils dirent aux députés qui étaient venus de Jabès : Vous direz ceci aux habitants de Jabès en Galaad : Vous serez secourus demain lorsque le soleil sera dans sa force. Les députés vinrent donc apporter cette nouvelle aux habitants de Jabès, qui la reçurent avec joie.

10. Et ils dirent aux Ammonites : Demain nous serons chez vous, et vous ferez comme il vous plaira.

11. Le lendemain venu, Saül divisa son armée en trois corps, et pénétra, dès l'aube du jour, jusqu'au milieu du camp des Ammonites, et ne cessa de les battre jusqu'à ce que le soleil fût dans sa force. Ceux qui échappèrent à la mort furent dispersés, sans qu'il en restât seulement deux ensemble.

12. Alors le peuple dit à Samuel : Qui sont



ceux qui ont dit : Saül règnera-t-il sur nous ? Livrez-nous ces hommes, et nous les ferons mourir.

13. Mais Saül leur dit : On ne fera mourir personne en ce jour, parce que c'est aujourd'hui que le Seigneur a sauvé Israël.

14. Alors Samuel dit au peuple : Venez, et

allons à Galgal, et célébrons de nouveau l'élection du roi.

15. Tout le peuple marcha donc, et se rendit à Galgal, et y reconnut Saül pour son roi en la présence du Seigneur. Ils immolèrent au Seigneur des victimes pacifiques, et Saül et tous les Israélites se réjouirent en ce lieu.



## CHAPITRE XII.



**O**r Samuel dit à tout le peuple d'Israël : Voilà que j'ai écouté votre voix selon ce que vous m'avez demandé, et je vous ai donné un roi.

2. Et maintenant un roi marche devant vous. Et moi, je suis vieux et ma tête a blanchi; cependant mes fils sont avec vous. Mais, comme j'ai vécu auprès de vous depuis ma jeunesse jusqu'à ce jour, me voici en votre présence, prêt à répondre.

3. Déclarez devant le Seigneur et devant son christ si j'ai pris à personne son bœuf ou son âne, si j'ai imputé un faux crime à quelqu'un, si jamais j'ai opprimé qui que ce soit, si j'ai reçu des présents; et je me condamnerai moi-même aujourd'hui, et vous restituerai ce qui serait à vous.

4. Ils lui répondirent : Vous n'avez jamais accusé faussement ni opprimé personne, et vous n'avez rien pris d'aucune main.

5. Samuel ajouta : Le Seigneur aujourd'hui m'est témoin devant vous, et son christ m'est aussi témoin, que vous n'avez rien trouvé dans mes mains. Le peuple lui répondit : Oui, ils en sont témoins.

6. Et Samuel dit au peuple : Le Seigneur, qui a fait Moïse et Aaron, et qui a retiré nos pères de l'Égypte, est ici présent.

7. Venez donc aujourd'hui, afin que je rappelle contre vous toutes les miséricordes que le Seigneur vous a faites à vous et à vos pères.

8. Songez comment Jacob entra en Égypte, comment vos pères ont crié vers le Seigneur. Alors le Seigneur envoya Moïse et Aaron, et retira vos pères de l'Égypte, et les établit où vous êtes maintenant.

9. Ils oublièrent depuis le Seigneur leur Dieu, et ils les fit tomber sous la main de Sisara, général de l'armée d'Hasor, et sous la main du roi Moab, qui combattirent contre eux.

10. Ils crièrent ensuite vers le Seigneur, et lui dirent : Nous avons péché, parce que nous avons abandonné le Seigneur pour servir Baal et Astaroth; mais délivrez-nous maintenant de nos ennemis, et nous vous servirons.

11. Le Seigneur envoya ensuite Jérobaal, Badan, Jephté et Samuel, et vous délivra de la main des ennemis qui vous environnaient, et vous avez habité la terre avec confiance.

12. Mais, voyant que Naas, roi des enfants d'Ammon, marchait contre vous, vous m'avez dit : Un roi nous commandera, quoique le Seigneur votre Dieu fût alors votre roi.

13. Maintenant vous avez votre roi que vous avez choisi et demandé; voilà que le Seigneur vous l'a donné.

14. Si vous craignez le Seigneur et que vous le serviez, si vous écoutez sa voix et que vous n'irritiez point la face du Seigneur, vous serez heureux, vous et le roi qui vous gouverne, en suivant le Seigneur votre Dieu.

15. Mais si, au contraire, vous n'écoutez point la voix du Seigneur et que vous irritiez sa parole, la main du Seigneur sera sur vous comme elle a été sur vos pères.

16. Mais aujourd'hui soyez attentifs, et considérez cette merveille que le Seigneur fera devant vos yeux.

17. Ne sommes-nous pas au temps de la moisson du froment? Cependant j'invoquerai le Seigneur, et il fera entendre son tonnerre et tomber la pluie, afin que vous sachiez et que vous voyiez combien est grand devant le



Seigneur le mal que vous vous êtes fait en demandant un roi.

18. Et Samuel cria vers le Seigneur, et le Seigneur fit gronder le tonnerre et tomber la pluie.

19. Et tout le peuple redouta la puissance du Seigneur et de Samuel, et tous disaient au prophète : Priez le Seigneur votre Dieu pour vos serviteurs, afin que nous ne mourions pas; car nous avons encore ajouté à nos péchés celui de demander un roi.

20. Or Samuel dit au peuple : Ne craignez point. Il est vrai qu'en cela vous avez fait mal; mais ne vous éloignez pas du Seigneur, et servez-le de tout votre cœur.

21. Et ne vous détournez point de lui pour de vaines idoles, qui ne pourront ni vous servir, ni vous délivrer, car ces idoles sont vaines.

22. Et, à cause de son grand nom, le Seigneur n'abandonnera point son peuple, parce qu'il a juré qu'il ferait de vous son peuple.

23. Pour moi, Dieu me garde de ce péché de cesser jamais de prier pour vous! Je vous enseignerai toujours la voie bonne et droite.

24. Craignez donc le Seigneur, et servez-le en vérité et de tout votre cœur; car vous avez vu les merveilles qu'il a opérées parmi vous.

25. Si vous persévérez dans votre malice, vous périrez tous ensemble, vous et votre roi.



## CHAPITRE XIII.



SAÛL était roi depuis un an, et commençait la seconde année de son règne.

2. Et il choisit trois mille hommes du peuple d'Israël, et deux mille étaient avec lui à Machmas et sur la montagne de Béthel, et mille avec Jonathas à Gabaa, dans la tribu de Benjamin; et il renvoya le reste du peuple chacun sous sa tente.

3. Et Jonathas avec ses mille hommes frappa la garnison des Philistins qui était à Gabaa; et les Philistins le surent aussitôt, car Saül le publia au son de la trompette dans toute sa terre, disant : Que les Hébreux entendent.

4. Et le bruit se répandit dans tout Israël que Saül avait vaincu l'armée des Philistins; et Israël se leva contre eux; et le peuple s'assembla avec de grands cris auprès de Saül à Galgala.

5. Les Philistins s'assemblèrent aussi pour combattre contre Israël avec trente mille chariots, six mille chevaux et une multitude nombreuse comme le sable qui est sur le rivage de la mer; et ils vinrent camper à Machmas, vers l'orient de Béthaven.

6. Les Israélites, se voyant entourés par les Philistins, furent remplis de crainte, et se cachèrent dans les cavernes et dans les lieux les plus secrets, dans les rochers, dans les antres et dans les citernes.

7. Et les Hébreux passèrent le Jourdain, et vinrent en la terre de Gad et de Galaad. Et, comme Saül était encore à Galgala, tout le peuple qui le suivait fut saisi d'effroi.

8. Et il attendit durant sept jours, selon l'ordre de Samuel, et Samuel ne vint point à Galgala, et peu à peu le peuple abandonnait le roi.

9. Saül dit alors : Apportez-moi l'holocauste et les pacifiques. Et il offrit l'holocauste.

10. Et comme il achevait d'offrir l'holocauste, voilà que Samuel s'avancait, et Saül alla au-devant de lui pour le saluer.

11. Samuel lui dit : Qu'avez-vous fait? Saül répondit : Parce que j'ai vu que les Israélites s'éloignaient de moi, et que vous ne veniez point au jour marqué, tandis que les Philistins s'étaient assemblés à Machmas,

12. J'ai dit : Les Philistins descendront vers moi à Galgala, et je n'ai point encore apaisé le Seigneur. Poussé par la nécessité, j'ai offert l'holocauste.

13. Et Samuel dit à Saül : Vous avez agi comme un insensé, et vous n'avez pas gardé le commandement que le Seigneur votre Dieu vous a donné. Si vous n'aviez pas fait cette faute, le Seigneur aurait maintenant affermi pour jamais votre règne sur Israël.

14. Mais votre règne ne subsistera point dé-



sormais. Le Seigneur a cherché un homme selon son cœur, et il l'a destiné à être le chef de son peuple, parce que vous n'avez point observé ce qu'il vous a ordonné.

15. Or Samuel s'en alla, et monta de Galgala à Gabaa de Benjamin; et le reste du peuple, marchant avec Saül contre le peuple qui les attaquait, passa aussi de Galgala à Gabaa, sur la colline de Benjamin. Et Saül fit la revue du peuple qui était demeuré avec lui, et il compta près de six cents hommes.

16. Et Saül et Jonathas son fils, et le peuple qui avait été trouvé avec eux, étaient à Gabaa de Benjamin, et les Philistins campèrent à Machmas.

17. Et trois troupes sortirent du camp des Philistins pour piller: l'une suivait le chemin d'Éphra vers la terre de Saül;

18. L'autre entre dans la voie de Beth-Ho-

ron; et la troisième tournait vers le chemin du coteau qui borde la vallée de Seboïm du côté du désert.

19. Or il ne se trouvait point de forgerons dans toute la terre d'Israël; car les Philistins avaient pris garde que les Hébreux ne forgeassent ni épées ni lances.

20. Et tout Israël descendait chez les Philistins pour faire aiguiser le soc des charrues, et les hoyaux, et les cognées, et les faux.

21. C'est pourquoi le tranchant des socs de charrue, des hoyaux, des faux et des cognées, était émoussé jusqu'à la pointe.

22. Et lorsque le jour du combat fut venu, hors Saül et Jonathas son fils, nul, parmi ceux qui les avaient suivis, n'avait une lance ou une épée à la main.

23. Et l'armée des Philistins étant sortie de Machmas, vint camper à Gabaa.



## CHAPITRE XIV.



ET un jour il arriva que Jonathas, fils de Saül, dit au jeune homme qui était son écuyer: Viens, et passons jusqu'au camp des Philistins, qui est au-delà de ce lieu.

Et il n'en dit rien à son père.

2. Or Saül reposait à l'extrémité de Gabaa, sous un grenadier qui était dans Magron; et il avait environ six cents hommes avec lui.

3. Et Achias, fils d'Achitob, frère d'Ichabod, fils de Phinéès, fils d'Héli, grand-prêtre du Seigneur à Silo, portait l'éphod. Et le peuple ignorait où était allé Jonathas.

4. Il y avait sur les collines à travers lesquelles Jonathas s'efforçait de passer jusqu'aux premières gardes des Philistins, deux rochers hauts et escarpés qui s'élevaient en pointes semblables à des dents: l'un s'appelait Bosès, et l'autre Séné.

5. Un de ces rochers s'élevait du côté du septentrion, vis-à-vis de Machmas; et l'autre, du côté du midi, vis-à-vis de Gabaa.

6. Et Jonathas dit au jeune homme son écuyer: Viens, passons jusqu'au camp de ces incirconcis, pour voir si le Seigneur est pour

nous; car il lui est également facile de donner la victoire à un grand ou à un petit nombre.

7. Et son écuyer lui répondit: Faites tout ce qu'il vous plaira, allez où vous désirez, et je serai avec vous partout où vous voudrez.

8. Et Jonathas dit: Voilà que nous allons vers eux: lors donc qu'ils nous auront aperçus,

9. S'ils nous disent: Demeurez là jusqu'à ce que nous allions à vous, demeurons à notre place, et ne montons point vers eux.

10. Mais s'ils nous disent: Montez vers nous, montons-y; car ce sera la marque que le Seigneur les aura livrés en nos mains.

11. Ils se montrèrent donc l'un et l'autre à la sentinelle des Philistins, et les Philistins dirent: Voilà les Hébreux qui sortent des cavernes où ils s'étaient cachés.

12. Et ceux qui étaient de garde, s'adressant à Jonathas et à son écuyer, leur dirent: Montez ici, et vous verrez. Jonathas dit alors à son écuyer: Montons, suis-moi; car le Seigneur les a livrés entre les mains d'Israël.

13. Or Jonathas monta vers eux, à l'aide de ses mains et de ses pieds, et son écuyer le suivit. Une partie des ennemis tomba aussitôt



sous la main de Jonathas pendant que son écuyer tuait les autres derrière lui.

14 Ce fut là la première défaite des Philistins, où Jonathas et son écuyer tuèrent d'abord environ vingt hommes, dans la moitié d'autant de terre qu'une paire de bœufs en peut labourer en un jour.

15. Alors on vit un prodige dans le camp et dans toute la campagne : toute l'armée, qui était sortie pour piller, s'arrêta dans l'effroi; et la terre fut troublée, et il arriva comme un miracle de Dieu.

16. Et les sentinelles de Saül qui étaient à Gabaa de Benjamin, regardèrent, et virent une multitude d'hommes étendus par terre, et d'autres qui fuyaient çà et là.

17. Et Saül dit au peuple qui était avec lui : Cherchez et voyez qui est sorti du camp. Et quand on eut cherché, on trouva que Jonathas et son écuyer n'y étaient plus.

18. Et Saül dit à Achias : Consultez l'arche de Dieu. (L'arche de Dieu était en ce jour-là au milieu des enfants d'Israël.)

19. Et pendant que Saül parlait au prêtre, un bruit confus se fit entendre du camp des Philistins, et, se fortifiant peu à peu, retentit parmi les Israélites. Alors Saül dit au prêtre : Fermez les mains.

20. Ensuite il jeta un grand cri, ainsi que tout le peuple qui était avec lui, et ils s'avancèrent jusqu'au lieu du combat; et ils virent les Philistins percés l'un par l'autre de leurs glaives, et un horrible carnage.

21. Et les Hébreux qui, depuis deux ou trois jours, s'étaient mêlés avec les Philistins dans leur camp, vinrent se joindre aux Israélites qui étaient avec Saül et Jonathas.

22. Et tous les Israélites qui s'étaient cachés dans la montagne d'Éphraïm, apprenant que les Philistins fuyaient, s'unirent aux leurs, afin de combattre; et Saül avait déjà près de dix mille hommes.

23. En ce jour-là le Seigneur sauva Israël, et le combat parvint jusqu'à Béthaven.

24. Et les Israélites furent réunis en ce jour-là; et Saül conjura le peuple, disant : Maudit soit celui qui mangera du pain avant le soir, jusqu'à ce que je me sois vengé de mes ennemis! Et tout le peuple ne mangea pas de pain.

25. Et tous vinrent dans un bois où la terre était couverte de miel.

26. Le peuple, y étant entré, vit couler ce miel devant lui, et nul n'y porta la main pour l'approcher de sa bouche; car ils craignaient tous le serment du roi.

27. Or Jonathas n'avait point entendu son père conjurant le peuple; et il étendit le bâton qu'il avait à la main, et il en trempa l'extrémité dans un rayon de miel, et il l'approcha de sa bouche avec la main, et ses yeux reprirent un nouvel éclat.

28. Mais quelqu'un du peuple lui dit : Votre père a lié par serment tout le peuple, et il a dit : Maudit soit celui qui mangera aujourd'hui! Or tout le peuple était défaillant.

29. Jonathas répondit : Mon père a troublé le peuple : vous avez vu vous-mêmes que mes yeux ont repris un nouvel éclat depuis que j'ai goûté un peu de ce miel.

30. Combien le peuple à son tour n'eût-il pas repris plus de vigueur, s'il eût mangé ce qu'il a rencontré en poursuivant les ennemis! la ruine des Philistins n'en eût-elle pas été plus grande?

31. Les Hébreux en ce jour-là frappèrent les Philistins, et les poursuivirent depuis Machmas jusqu'à Aïalon; mais le peuple était épuisé de fatigue,

32. Et il se jeta sur le butin, enleva des brebis, des bœufs et des veaux, qu'on égorga sur la place; et le peuple mangea de cette chair encore toute sanglante.

33. On annonça à Saül que le peuple avait péché contre le Seigneur en mangeant de la chair sanglante; et Saül dit au peuple : Vous avez violé la loi : qu'on roule ici une grande pierre.

34. Et il ajouta : Qu'on aille dans tous les rangs annoncer que chacun doit amener ici son bœuf et son bélier, que vous égorgerez sur cette pierre; après cela, vous en mangerez, et vous ne pécherez pas contre le Seigneur en mangeant de la chair sanglante. Chacun vint donc amener son bœuf jusqu'à la nuit, et les victimes furent égorgées sur la pierre.

35. Cependant Saül érigea un autel au Seigneur, et là pour la première fois il dédia un autel au Seigneur.

36. Saül dit ensuite : Précipitons-nous cette



nuit sur les Philistins pour les accabler, et qu'il n'en reste pas un seul au matin. Et le peuple dit : Tout ce qui sera bon à vos yeux, faites-le. Et le prêtre dit : Approchons-nous ici de Dieu.

37. Et Saül consulta le Seigneur : Poursuivrai-je les Philistins? et les livrerez-vous entre les mains d'Israël? Et le Seigneur ne lui répondit point en ce jour-là.

38. Et Saül dit : Qu'on rassemble ici toute la multitude du peuple; sachez et voyez celui de qui le péché retombe aujourd'hui sur nous.

39. Je jure par le Seigneur, qui est le sauveur d'Israël, que le coupable, fût-il Jonathas mon fils, sera puni de mort. Et nul d'entre le peuple n'osa le contredire.

40. Saül dit donc à tout Israël : Mettez-vous tous d'un côté, et moi je serai de l'autre avec mon fils Jonathas. Et le peuple répondit à Saül : Que tout ce qui est bon à vos yeux se fasse.

41. Et Saül dit au Seigneur Dieu d'Israël : Seigneur Dieu d'Israël, instruisez-nous, et faites-nous connaître pourquoi vous n'avez point répondu aujourd'hui à votre serviteur : montrez si cette iniquité vient de moi ou de mon fils Jonathas, ou si elle vient de votre peuple, et rendez-nous purs à vos yeux. Jonathas fut reconnu coupable et Saül aussi, et le peuple fut hors de péril.

42. Saül dit alors : Jetez le sort contre moi et mon fils. Et le sort tomba sur Jonathas.

43. Or Saül dit à Jonathas : Découvre-moi ce que tu as fait. Jonathas avoua et dit : J'ai goûté, de l'extrémité du bâton qui était en ma

main, un peu de miel, et voici que je meurs.

44. Saül lui répondit : Que Dieu m'envoie tous les maux, si tu ne meurs, Jonathas!

45. Et le peuple dit à Saül : Quoi donc! Jonathas mourra-t-il quand il a sauvé Israël? Cela ne peut être permis. Nous jurons par le Seigneur qu'il ne tombera pas un cheveu de sa tête, car il a combattu aujourd'hui avec Dieu. Le peuple délivra donc Jonathas, afin qu'il ne mourût pas.

46. Et Saül se retira sans poursuivre les Philistins; et les Philistins retournèrent chez eux.

47. Et Saül, ayant affermi son règne sur Israël, combattait de toutes parts ses ennemis, marchant tour à tour contre Moab, contre les enfants d'Ammon, contre Édom, contre les rois de Soba, et contre les Philistins; et partout où il tourna ses armes, il fut vainqueur.

48. Ensuite, ayant assemblé son armée, il frappa du glaive les Amalécites, et délivra Israël de la main de ceux qui le ravageaient.

49. Or Saül eut trois fils, Jonathas, Jessui et Melchisua, et deux filles; et voici le nom des deux filles : le nom de la première était Mérob, et le nom de la plus jeune, Michol;

50. Et le nom de la femme de Saül, Achinoam, fille d'Achimas; et le nom du général de son armée, Abner, fils de Ner, oncle de Saül.

51. Or Cis, père de Saül, et Ner, qui fut le père d'Abner, étaient fils d'Abiel.

52. Durant tous les jours de Saül, une puissante guerre fut faite aux Philistins; et aussitôt que Saül avait reconnu un homme vaillant et propre aux combats, il l'associait à lui.



## CHAPITRE XV.



Or Samuel dit à Saül : Le Seigneur m'avait envoyé pour te sacrer roi sur son peuple d'Israël : écoute donc aujourd'hui la voix du Seigneur.

2. Or voici ce que dit le Seigneur des armées : J'ai rappelé en ma mémoire tout ce qu'Amalec a fait à Israël, et comment il lui résista dans son chemin lorsqu'il montait de l'Égypte.

3. Va donc maintenant, et frappe Amalec, et détruis tout ce qui est à lui. Ne lui pardonne point, ne désire rien de ce qui lui appartient; mais extermine tout depuis l'homme jusqu'à la femme et aux enfants, et à ceux qui sont encore à la mamelle, jusqu'aux bœufs et aux brebis, aux ânes et aux chameaux.

4. C'est pourquoi Saül donna ses ordres au peuple, et il les compta, dans un recensement général, comme des agneaux; et il



trouva deux cent mille fantassins et dix mille hommes de Juda.

5. Et quand Saül fut venu jusqu'à la cité d'Amalec, il plaça des embuscades le long du torrent.

6. Et Saül dit aux Cinéens : Allez, retirez-vous, et descendez loin d'Amalec, de peur que je ne vous enveloppe avec lui ; car vous avez fait miséricorde à tous les enfants d'Israël quand ils montaient de l'Égypte. Et les Cinéens se retirèrent du milieu d'Amalec.

7. Et Saül frappa Amalec, depuis Hévila jusqu'à ce qu'on vienne en Sur, qui est vis-à-vis de l'Égypte.

8. Et il prit vivant Agag, roi d'Amalec : mais il frappa tout le peuple du tranchant du glaive.

9. Et Saül et le peuple épargnèrent Agag, et les meilleurs troupeaux de brebis, et les bœufs, et les vêtements, et les moutons et tout ce qui était beau, et ils ne les voulurent point détruire : mais ils détruisirent tout ce qui était vil et méprisable.

10. Et le Seigneur parla à Samuel, disant :

11. Je me repens d'avoir établi Saül roi ; car il m'a délaissé, et n'a point accompli mes paroles par ses œuvres. Et Samuel fut contristé, et il cria vers le Seigneur toute la nuit.

12. Et quand Samuel se fut levé durant la nuit pour aller au matin vers Saül, il fut annoncé à Samuel que Saül était venu sur le Carmel, et qu'il avait élevé un arc de triomphe, et qu'en retournant il était descendu à Galgala. Samuel vint donc vers Saül, et Saül offrait en holocauste au Seigneur les prémices des dépouilles qu'il avait apportées d'Amalec.

13. Et quand Samuel fut venu vers Saül, Saül lui dit : Béni sois-tu du Seigneur ! j'ai accompli la parole du Seigneur.

14. Et Samuel dit : Quelle est cette voix de troupeaux qui retentit à mes oreilles ?

15. Et Saül dit : On les a amenés d'Amalec ; car le peuple a épargné ce qu'il y avait de meilleur parmi les brebis et les bœufs, pour être immolé au Seigneur ton Dieu : mais nous avons détruit tout le reste.

16. Or Samuel dit à Saül : Laisse-moi, et je te déclarerai ce que le Seigneur m'a dit durant la nuit. Et Saül lui dit : Parle.

17. Et Samuel dit : Quand tu étais petit à tes

propres yeux, n'es-tu pas devenu le chef des tribus d'Israël ? et le Seigneur t'a sacré roi sur Israël.

18. Et le Seigneur t'a envoyé dans la voie où tu as marché, et il t'a dit : Va, et frappe les pécheurs d'Amalec, et tu combattras contre eux jusqu'à leur destruction.

19. Pourquoi donc n'as-tu point écouté la voix du Seigneur ? pourquoi, ne songeant qu'au pillage, as-tu fait le mal devant les yeux du Seigneur ?

20. Et Saül dit à Samuel : J'ai ouï la parole du Seigneur, et j'ai marché en la voie dans laquelle le Seigneur m'a envoyé, et j'ai fait prisonnier Agag le roi d'Amalec, et j'ai mis à mort les Amalécites.

21. Mais le peuple a pris dans le butin des brebis et des bœufs, prémices de ceux qui ont été frappés, pour les immoler au Seigneur leur Dieu à Galgala.

22. Et Samuel dit : Le Seigneur veut-il des holocaustes et des oblations, et ne demande-t-il pas plutôt qu'on obéisse à sa voix ? car l'obéissance vaut mieux que le sacrifice ; et écouter vaut mieux qu'offrir la graisse des victimes.

23. La désobéissance est comme le péché d'enchantement ; la résistance est comme le péché d'idolâtrie. Parce que tu as rejeté la parole du Seigneur, le Seigneur t'a rejeté, afin que tu ne sois plus roi.

24. Et Saül dit à Samuel : J'ai péché parce que j'ai transgressé la parole du Seigneur et tes paroles, craignant le peuple et obéissant à sa voix.

25. Mais, je t'en prie maintenant, porte mon péché, et retourne avec moi, afin que j'adore le Seigneur.

26. Et Samuel dit à Saül : Je ne retournerai pas avec toi : car tu as rejeté la parole du Seigneur, et le Seigneur t'a rejeté, afin que tu ne sois plus roi d'Israël.

27. Et Samuel se tourna pour s'en aller ; mais Saül saisit le haut de son manteau, qui se déchira.

28. Et Samuel lui dit : Le Seigneur a déchiré aujourd'hui entre tes mains le royaume d'Israël, et il l'a livré à un autre meilleur que toi.

29. Or celui qui triomphe en Israël ne pardonnera point, et ne se repentira pas ; car il n'est pas un homme à se repentir.

30. Et Saül dit : J'ai péché ; mais honore-moi



maintenant devant les plus anciens de mon peuple et devant Israël, et retourne avec moi, afin que j'adore le Seigneur ton Dieu.

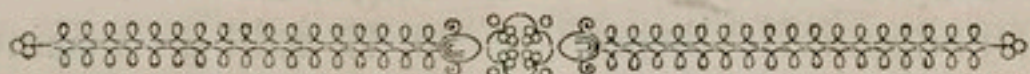
31. Samuel retourna donc et suivit Saül; et Saül adora le Seigneur.

32. Et Samuel dit : Amenez-moi Agag, roi d'Amalec. Et Agag, nourri dans les délices et tout tremblant, lui fut présenté. Et Agag dit : Ainsi donc une mort amère va me séparer de tout !

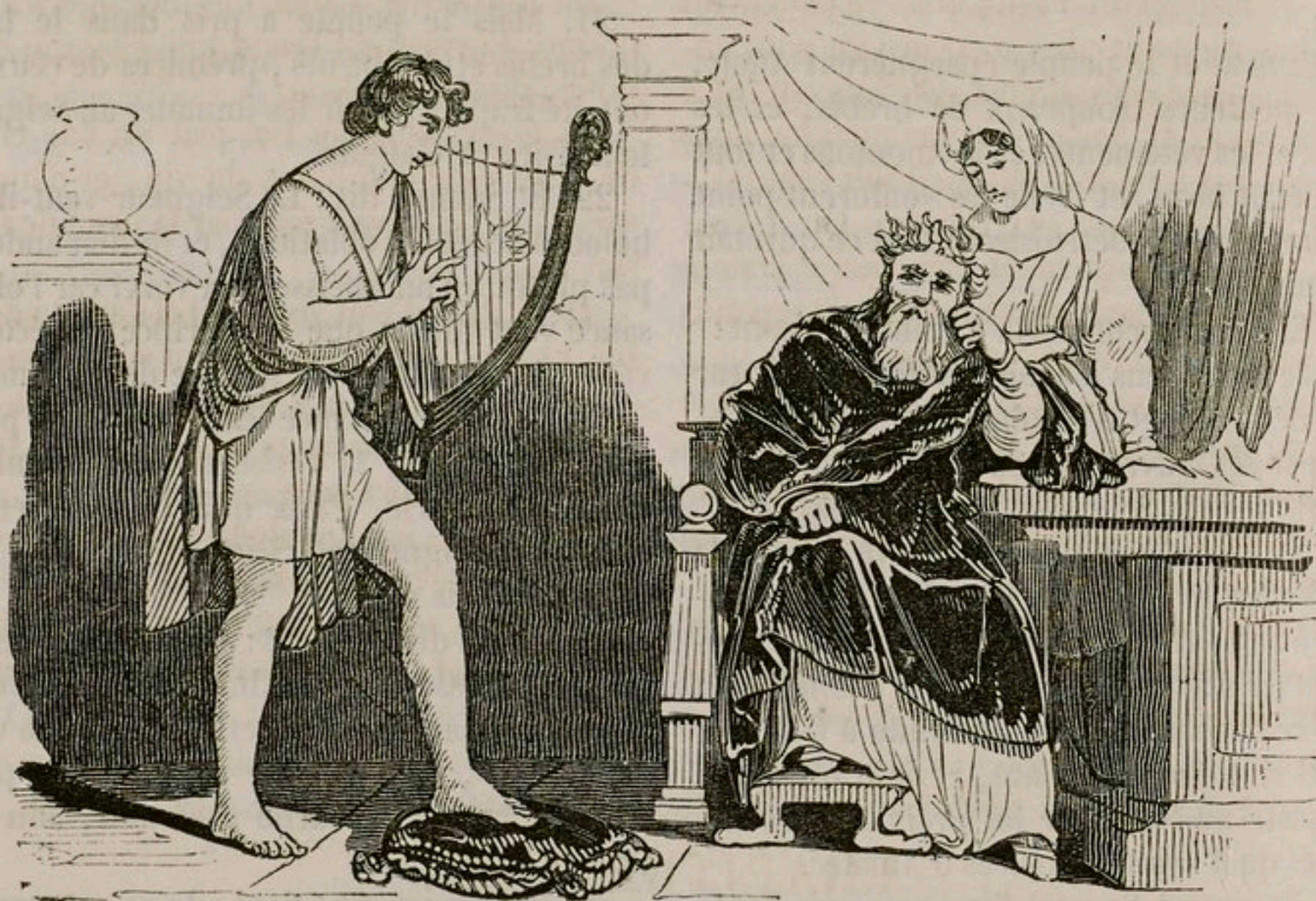
33. Et Samuel dit : Ainsi que ton épée a ravi aux femmes leurs enfants, ainsi ta mère sera sans enfants parmi les femmes. Et Samuel le mit en pièces devant le Seigneur à Galgala.

34. Samuel s'en alla en Ramatha; mais Saül monta en sa maison à Gabaa.

35. Et Samuel ne vit plus Saül jusqu'au jour de sa mort; cependant Samuel pleurait Saül, parce que le Seigneur se repentait de l'avoir établi roi sur Israël.



## CHAPITRE XVI.



Et le Seigneur dit à Samuel : Jusqu'à quand pleureras-tu Saül, lorsque je l'ai rejeté pour qu'il ne règne plus sur Israël? Remplis ta corne d'huile, et viens, afin que je t'envoie à Isaï Béthléémite; car j'ai choisi un roi entre ses fils.

2. Et Samuel dit : Comment irai-je? car Saül le saura et me tuera. Et le Seigneur dit : Tu prendras avec toi un veau du troupeau, et tu diras : Je suis venu pour immoler une victime au Seigneur.

3. Et tu appelleras Isaï au sacrifice; et je te montrerai ce que tu feras, et tu sacreras celui que je te montrerai.

4. Samuel fit donc comme le Seigneur lui avait dit. Et il vint en Bethléem, et les anciens de la ville s'étonnèrent, venant au-devant de lui. Et ils dirent : Ton entrée est-elle pacifique?

5. Et il dit : Elle est pacifique. Je viens pour sacrifier au Seigneur; purifiez-vous, et venez avec moi, afin que j'immole la victime. Il sanctifia donc Isaï et ses fils, et les appela au sacrifice.



6. Et quand ils furent entrés, il vit Éliab, et dit : L'élu est-il devant le Seigneur ?

7. Et le Seigneur dit à Samuel : Ne regarde point son visage, ni la hauteur de sa taille; ce n'est pas là celui que j'ai choisi, et je ne juge point selon le regard de l'homme : car l'homme voit ce qui paraît, mais le Seigneur regarde le cœur.

8. Et Isaï appela Abinadab, et l'amena devant Samuel, lequel dit : Le Seigneur n'a pas choisi celui-là.

9. Et Isaï amena Samma, et Samuel dit : Le Seigneur n'a pas choisi celui-là.

10. Et Isaï amena ses sept fils devant Samuel. Et Samuel dit à Isaï : Le Seigneur n'a choisi aucun de ceux-ci.

11. Et Samuel dit à Isaï : Sont-ce là tous tes fils ? Isaï répondit : Il y a encore un petit enfant, qui garde les brebis. Et Samuel dit à Isaï : Envoie, et amène-le ; car nous ne nous mettrons pas à table avant qu'il soit venu.

12. Il envoya donc, et l'amena. Or il était roux, et son maintien et son visage étaient beaux. Et le Seigneur dit : Lève-toi, et répands de l'huile sur son front ; car c'est celui-là.

13. Samuel donc prit la corne d'huile, et le sacra au milieu de ses frères ; et l'esprit du Seigneur descendit sur David depuis ce jour-là et à jamais, et Samuel se leva et s'en alla en Ramatha.

14. Mais l'esprit du Seigneur se retira de Saül, et l'esprit mauvais le tourmentait par l'ordre du Seigneur.

15. Et les serviteurs de Saül lui dirent : Voici le mauvais esprit de Dieu qui vous agite.

16. Que notre seigneur commande, et vos serviteurs qui sont devant vous chercheront un homme sachant jouer de la harpe, afin qu'il en joue quand l'esprit mauvais du Seigneur vous aura saisi, et que vous en receviez de l'adoucissement.

17. Et Saül dit à ses serviteurs : Cherchez-moi quelqu'un habile à jouer de la harpe, et amenez-le-moi.

18. Et l'un des serviteurs, répondant, dit : J'ai vu le fils d'Isaï Bethléémite, il est habile à jouer de la harpe, beau, homme de guerre, prudent en paroles ; et le Seigneur est avec lui.

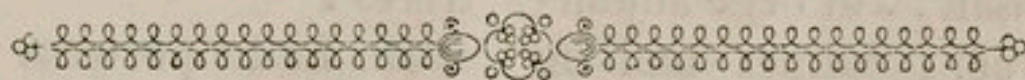
19. Saül envoya donc des messagers à Isaï, disant : Envoie-moi David ton fils, qui est au milieu de tes troupeaux.

20. C'est pourquoi Isaï prit un âne chargé de pain et d'une outre de vin, et d'un chevreau, et l'envoya à Saül par la main de David son fils.

21. Et David vint vers Saül et s'arrêta devant lui. Et Saül l'aima, et il devint son écuyer.

22. Et Saül envoya vers Isaï, disant : Que David se tienne en ma présence ; car il a trouvé grâce devant mes yeux.

23. Toutes les fois donc que l'esprit mauvais du Seigneur saisissait Saül, David prenait la harpe et la touchait de sa main : et Saül était soulagé ; car l'esprit mauvais se retirait de lui.



## CHAPITRE XVII.



**O**R les Philistins, assemblant leur armée pour combattre, se réunirent en Socho de Juda et campèrent en Socho et en Azéca, sur les confins de Dommim.

2. Et Saül et les enfants d'Israël assemblés vinrent en la vallée de Térébinthe, et rangèrent leur armée pour combattre contre les Philistins.

3. Et les Philistins étaient, d'un côté, sur la montagne, et Israël sur la montagne, de l'autre côté, et la vallée entre eux.

4. Et un homme né d'un père inconnu, nommé Goliath, de Geth, qui avait six coudées et un palme de haut, sortit du camp des Philistins.

5. Et il avait un casque d'airain sur la tête, et il était vêtu d'une cuirasse à écailles, dont le poids était de cinq mille sicles d'airain.

6. Et il avait des bottes d'airain, et un bouclier d'airain couvrait ses épaules.

7. Et le bois de sa lance était comme le bois des tisserands ; et le fer de sa lance pesait six cents sicles. Et son écuyer marchait devant lui.





8. Et s'arrêtant, il criait devant les bataillons d'Israël, et leur disait : Pourquoi êtes-vous venus préparés au combat ? Ne suis-je pas Philistin, et vous serviteurs de Saül ? Choisissez un homme d'entre vous, et qu'il descende pour un combat singulier.

9. S'il peut combattre contre moi, et qu'il me tue, nous serons vos esclaves : mais si je triomphe et le tue, vous serez nos esclaves, et vous nous servirez.

10. Et le Philistin disait : J'ai défié aujourd'hui les armées d'Israël ; donnez-moi un homme, et qu'il vienne avec moi combattre seul à seul.

11. Et Saül et tous les Israélites, entendant les paroles de ce Philistin, étaient étonnés et tremblaient.

12. Or David était fils de cet homme d'Éphrata dont il a été parlé auparavant, de Bethléem Juda, qui avait nom Isaï, qui avait huit fils, et qui était vieux et d'un grand âge parmi les hommes dans les jours de Saül.

13. Et les trois plus grands de ses fils avaient suivi Saül au combat. Et les noms de ses trois fils qui allèrent au combat étaient, Éliab le premier, et le second, Abinadab, et le troisième, Samma.

14. Or David était le plus petit ; et les trois plus grands ayant suivi Saül,

15. David était parti et s'était éloigné de Saül pour conduire les troupeaux de son père en Bethléem.

16. Et le Philistin s'avancait le matin et le soir, et il persévéra durant quarante jours.

17. Or Isaï dit à David son fils : Prends pour tes frères un éphi de farine d'orge et ces dix pains, et cours au camp vers tes frères :

18. Et tu porteras ces dix fromages à leur chef, et tu verras si tes frères se portent bien et tu sauras avec qui ils sont.

19. Or Saül et les fils d'Isaï, et les enfants d'Israël, combattaient en la vallée de Térébinthe contre les Philistins.

20. Et David se leva dès l'aube du jour, confia le troupeau à un berger, et s'en alla avec tout ce que lui avait donné Isaï. Et il vint à Magala, vers l'armée, qui était sortie pour combattre ; et l'on entendait déjà les cris, signal du combat.

21. Car Israël avait rangé son armée, et les Philistins, de leur côté, s'étaient préparés.

22. David laissant donc aux mains du gardien des bagages les vases qu'il avait apportés,



courut au lieu de la bataille, et demanda si tout était bien pour ses frères.

23. Et comme il parlait encore, cet homme né d'un père inconnu, nommé Goliath, ce Philistin de Geth, parut, venant du camp des Philistins; et comme il prononçait les mêmes paroles, David l'entendit.

24. Or les Israélites, quand ils eurent vu cet homme, s'enfuirent devant lui, dans un grand effroi.

25. Et un Israélite dit : N'avez-vous point vu cet homme qui est monté? il est monté pour défier Israël. C'est pourquoi le roi donnera de grandes richesses à l'homme qui le frappera, et il lui donnera sa fille, et il exemptera de tout tribut la maison de son père en Israël.

26. Et David parla aux hommes qui étaient avec lui, disant : Que sera-t-il donné à l'homme qui aura frappé ce Philistin, et qui vengera l'opprobre d'Israël? Car qui est ce Philistin incirconcis, pour défier ainsi l'armée du Dieu vivant?

27. Et le peuple lui répétait la même parole, disant : Voilà ce qui sera donné à l'homme qui le frappera.

28. Quand Éliab, le plus grand de ses frères, eut ouï cela, tandis qu'il parlait avec les autres, il s'irrita contre David, et dit : Pourquoi es-tu venu, et pourquoi as-tu délaissé au désert le peu de brebis que nous avons? Je connais ton orgueil et la malice de ton cœur, et tu n'es descendu que pour voir la bataille.

29. Et David dit : Qu'ai-je fait de mal? N'est-il pas permis de parler?

30. Et il se détourna un peu de lui vers un autre; et il dit la même parole. Et le peuple lui répondit comme auparavant.

31. Or les paroles de David furent ouïes, et furent annoncées en la présence de Saül.

32. Et quand David eut été amené devant Saül, il lui dit : Que le cœur de personne ne s'abatte à cause de cet homme : moi, ton serviteur, je m'en irai, et combattrai contre les Philistins.

33. Et Saül dit à David : Tu ne peux résister à ce Philistin, ni combattre contre lui, car tu es un jeune enfant, et celui-là est un guerrier depuis sa jeunesse.

34. Et David dit à Saül : Votre serviteur paisait le troupeau de son père, et un lion ou un

ours venait, et prenait un mouton au milieu du troupeau;

35. Et je les poursuivais et les frappais, et j'arrachais leur proie de leur gueule; et lorsqu'ils se levaient contre moi, je les prenais à la gorge et je les étouffais et les tuais.

36. Car moi, votre serviteur, j'ai tué un lion et un ours; c'est pourquoi ce Philistin incirconcis sera comme l'un d'eux. Maintenant j'irai et j'effacerai l'opprobre du peuple : car qui est ce Philistin incirconcis pour oser maudire l'armée du Dieu vivant?

37. Et David dit : Le Seigneur, qui m'a délivré du lion et de l'ours, me délivrera de la main de ce Philistin. Et Saül dit à David : Va, et que le Seigneur soit avec toi.

38. Et Saül revêtit David de ses vêtements, et mit un casque d'airain sur sa tête, et l'arma d'une cuirasse.

39. David donc, ayant ceint son épée sur son vêtement, commença à essayer s'il pourrait marcher tout armé; car il n'y était pas accoutumé. Et David dit à Saül : Je ne puis ainsi marcher, car je n'y suis pas accoutumé. Et il ôta ces armes,

40. Et il prit son bâton qu'il avait toujours en ses mains; et il choisit cinq pierres du torrent, très polies, et il les mit en sa panetière, qu'il avait sur lui, et il prit en sa main sa fronde, et il s'avança contre le Philistin.

41. Or le Philistin s'avançait et il s'approchait de David, et son écuyer marchait devant lui.

42. Et quand le Philistin l'eut regardé, et qu'il eut vu David, il le méprisa; car David était jeune, roux et beau de visage.

43. Et le Philistin dit à David : Suis-je un chien, pour que tu viennes à moi avec un bâton? Et le Philistin maudit David par ses dieux;

44. Et il dit à David : Viens à moi, et je donnerai ta chair aux oiseaux du ciel et aux bêtes de la terre.

45. Mais David dit au Philistin : Tu viens à moi avec l'épée, et la lance, et le bouclier; mais je viens à toi au nom du Seigneur des armées, le Dieu des armées d'Israël, que tu as aujourd'hui défié.

46. Et aujourd'hui le Seigneur te livrera en mes mains, et je te frapperai, et je te couperai la tête, et je livrerai les corps des Phi-



listins aux oiseaux du ciel et aux bêtes de la terre, afin que toute la terre sache qu'il est un Dieu en Israël,

47. Et que toute cette multitude connaisse que le Seigneur sauve, non pas par l'épée ni par la lance; car la guerre est au Seigneur, et il te livrera en nos mains.

48. Et comme le Philistin venait et s'approchait de David, David se hâta et courut au combat contre le Philistin.

49. Et il mit sa main en sa panetière, et il prit une pierre et la lança avec la fronde, et il frappa le Philistin; et la pierre s'enfonça dans le front du Philistin, et il tomba la face contre terre.

50. Et David l'emporta par la fronde et la pierre, et il mit à mort le Philistin frappé; et, comme il n'avait point d'épée en sa main,

51. Il courut, et, debout sur le Philistin, il prit son épée, la tira hors du fourreau, et le tua, et lui trancha la tête. Et les Philistins, voyant que le plus fort d'entre eux était mort, s'enfuirent.

52. Et les enfants d'Israël et de Juda, se

levant avec de grands cris, poursuivirent les Philistins jusqu'à ce qu'ils fussent venus en la vallée, et jusqu'aux portes d'Accaron; et les Philistins tombèrent en la voie de Saraïm, et jusqu'à Geth et en Accaron.

53. Et les enfants d'Israël, retournant après avoir poursuivi les Philistins, s'emparèrent de leur camp.

54. Et David prit la tête du Philistin, l'apporta à Jérusalem, et déposa ses armes en son tabernacle.

55. Or, quand Saül vit David sortir contre le Philistin, il dit à Abner, chef de son armée: Abner, de quelle famille est descendu ce jeune homme? Et Abner dit: Par votre âme, ô roi! je ne le connais point.

56. Et le roi dit: Demande de qui est fils cet adolescent.

57. Et quand David revint après avoir frappé le Philistin, Abner le prit et le conduisit devant Saül, ayant la tête du Philistin en la main.

58. Et Saül lui dit: Jeune homme, de quelle famille es-tu? Et David dit: Je suis fils de votre serviteur Isaï Bethléémite.



## CHAPITRE XVIII.



Or il arriva que, lorsqu'il eut achevé de parler à Saül, le cœur de Jonathas s'attacha au cœur de David, et Jonathas l'aima comme lui-même.

2. Et Saül voulut l'avoir en ce jour-là, et ne lui permit pas de retourner en la maison de son père.

3. David et Jonathas firent alliance ensemble; car Jonathas l'aimait comme lui-même.

4. Et Jonathas se dépouilla de la tunique dont il était vêtu, et la donna à David, ainsi que tous ses autres vêtements, son épée, et son arc, et son baudrier.

5. Et David allait partout où Saül l'envoyait, et il agissait avec prudence. Saül donc lui donna le commandement de quelques hommes de guerre, et il était agréable aux yeux de tout le peuple, et surtout en la présence des serviteurs de Saül.

6. Or, quand David revint après avoir frappé

le Philistin, les femmes de toutes les cités d'Israël sortirent en chantant et en dansant devant le roi Saül, avec des flûtes et des tambours.

7. Et elles chantaient en jouant et en disant: Saül en a tué mille, et David dix mille.

8. Et Saül fut très irrité, et cette parole lui déplut, et il dit: Elles ont donné dix mille à David, et à moi mille: que lui faut-il de plus si ce n'est d'être roi?

9. Saül donc ne regarda plus David d'un œil favorable depuis ce jour-là.

10. Or, le jour suivant, le mauvais esprit envoyé de Dieu s'empara de Saül, et il prophétisait au milieu de sa maison; et David jouait de la harpe comme tous les jours.

11. Et Saül tenait une lance, et il la lança, croyant qu'il pourrait percer David contre la muraille; mais David se détourna par deux fois.



12. Et Saül craignit, parce que le Seigneur était avec David, et qu'il s'était retiré de lui.

13. Saül donc l'éloigna de lui, et l'établit chef de mille hommes; et il sortait et entrait en la présence du peuple.

14. Or, en toutes ses voies, David agissait prudemment, et le Seigneur était avec lui.

15. Et Saül vit qu'il était très prudent, et se défia encore plus de lui.

16. Or tout Israël et Juda aimaient David; car il allait et marchait devant eux.

17. Et Saül dit à David: Voilà ma fille aînée Mérob, je te la donnerai pour femme; sois seulement un homme fort, et combats dans les guerres du Seigneur. Or Saül pensait en lui-même, disant: Que ma main ne soit point sur lui, mais la main des Philistins.

18. Et David dit à Saül: Qui suis-je, ou quelle est ma vie ou la famille de mon père en Israël, pour que je devienne le gendre du roi?

19. Or le temps vint que Mérob, fille de Saül, devait être donnée à David, et elle fut donnée pour femme à Hadriel Molathite.

20. Mais David aima Michol, la seconde fille de Saül; et cela fut annoncé à Saül, et lui plut.

21. Et Saül dit: Je lui donnerai Michol, afin qu'elle soit sa ruine, et que la main des Philistins soit sur lui. Et Saül dit à David: Tu seras mon gendre aujourd'hui.

22. Et Saül dit à ses serviteurs: Parlez à David comme de vous-mêmes, disant: Tu plais au roi, et tous ses serviteurs t'aiment. Maintenant donc sois le gendre du roi.

23. Et les serviteurs de Saül dirent toutes ces paroles aux oreilles de David; et David dit: Vous semble-t-il peu de chose d'être le gendre du roi? Et moi, je suis pauvre et faible.

24. Et les serviteurs de Saül vinrent, disant: David a parlé ainsi.

25. Et Saül dit: Voici ce que vous direz à David: Le roi n'a que faire de dot; il demande seulement cent prépuces des Philistins, afin que vengeance soit faite des ennemis du roi. Or Saül songeait à livrer David aux mains des Philistins.

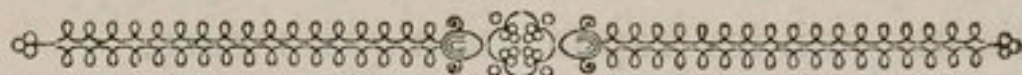
26. Et quand les serviteurs eurent raconté à David les paroles que Saül avait dites, la proposition plut à David afin qu'il devint le gendre du roi.

27. Et peu de jours après, David, se levant, s'en alla avec les hommes qui étaient sous lui, et frappa parmi les Philistins deux cents hommes, et apporta leurs prépuces, et les compta devant le roi, afin qu'il fût son gendre; et ainsi Saül lui donna Michol sa fille pour femme.

28. Et Saül vit et comprit que le Seigneur était avec David. Or Michol, fille de Saül, aimait David.

29. Et Saül commença à craindre encore plus David; et Saül devint ennemi de David tous les jours.

30. Et les princes des Philistins sortirent; mais, dès le commencement de la guerre, David agissait plus prudemment que tous les serviteurs de Saül, de sorte que son nom devint très célèbre.



## CHAPITRE XIX.

**O**r Saül parla à Jonathas, son fils, et à tous ses serviteurs, afin qu'ils tuassent David; mais Jonathas, fils de Saül, chérissait David.

2. Et Jonathas annonça tout à David, disant: Saül, mon père, cherche à te tuer; c'est pourquoi, je t'en prie, garde-toi dès le matin, et retire-toi en un lieu secret, et cache-toi.

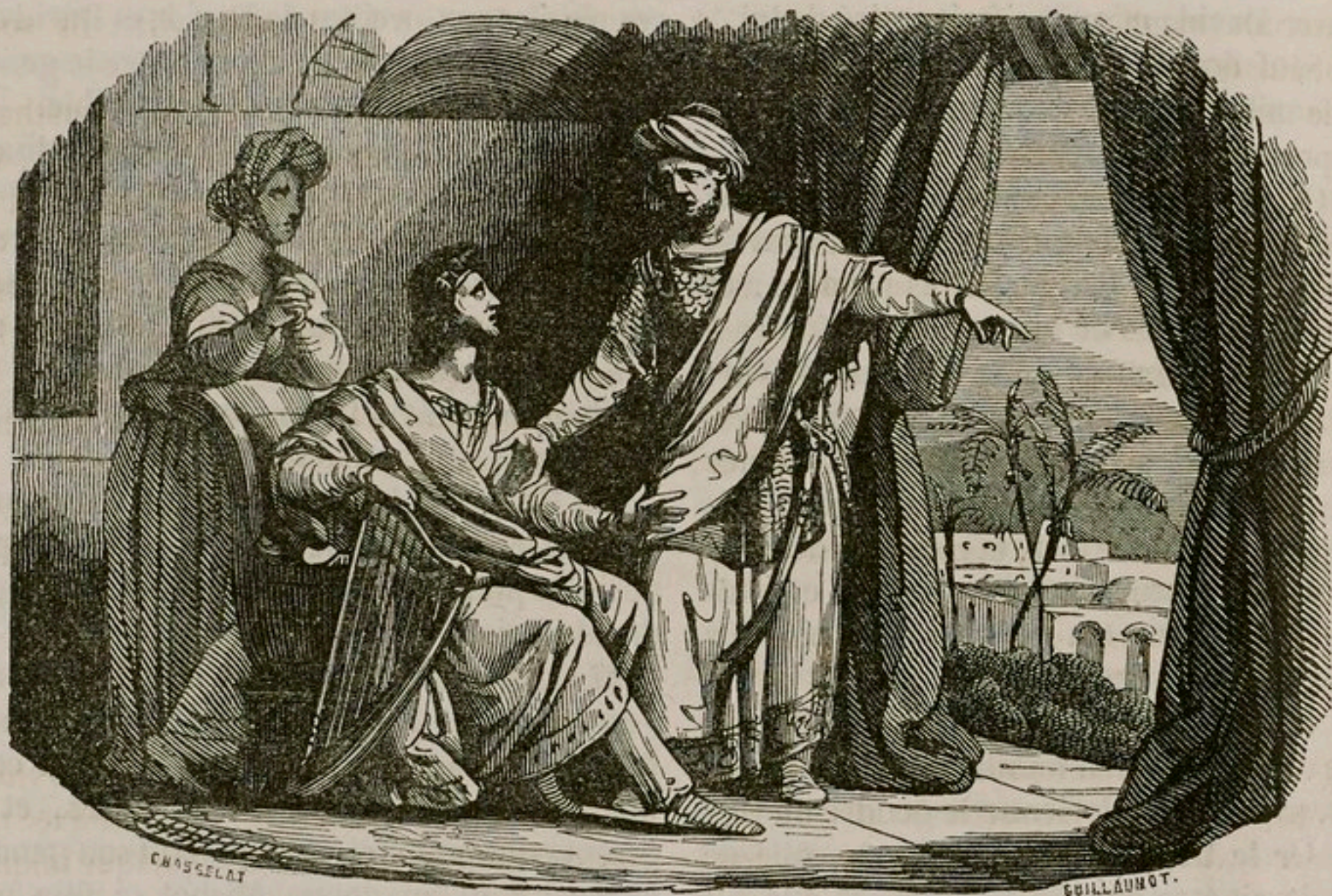
3. Et moi, sortant, je me tiendrai auprès de

mon père, partout où tu seras, et je parlerai de toi à mon père; et tout ce que je verrai, je te l'apprendrai.

4. Jonathas parla donc en faveur de David à son père Saül, et lui dit: O roi, ne soyez point coupable envers David votre serviteur; car il n'a point péché contre vous, et il vous a rendu de grands services.

5. Et il a exposé sa vie et il a frappé le Philistin, et le Seigneur a sauvé par lui Israël





d'une manière miraculeuse. Vous l'avez vu, et vous vous êtes réjoui. Pourquoi donc attaquez-vous le sang innocent, mettant à mort David, qui n'est point coupable?

6. Saül, ayant entendu ces paroles, fut apaisé par la voix de Jonathas, et dit : Vive le Seigneur ! il ne mourra point.

7. Et Jonathas appela David, et lui dit toutes ces paroles ; et Jonathas fit entrer David près de Saül, et David fut devant lui comme il avait été auparavant.

8. Et la guerre recommença ; et David sortit, et combattit les Philistins ; et il les frappa d'une grande plaie, et ils s'enfuirent devant lui.

9. Et le mauvais esprit du Seigneur s'empara de Saül ; et il était assis en sa maison, et il tenait une lance. Or David jouait de la harpe.

10. Et Saül s'efforça de percer David avec la lance contre la muraille ; et David se détourna de la présence de Saül, et la lance se fixa dans la muraille ; et David s'enfuit devant Saül, et se sauva pour cette nuit.

11. Saül envoya donc ses gardes en la maison de David pour l'entourer, afin qu'au matin il fût tué ; et quand Michol, sa femme,

l'eut annoncé à David, disant, si tu ne te sauves en cette nuit, tu mourras demain ;

12. Elle le descendit par la fenêtre ; et il s'en alla, et s'enfuit, et fut sauvé.

13. Et Michol prit une statue qu'elle plaça sur le lit, et elle mit autour de la tête une peau de chèvre, et elle la couvrit de vêtements.

14. Et Saül envoya des gardes pour enlever David, et on leur répondit qu'il était malade.

15. Et Saül envoya de nouveau pour voir David, disant : Apportez-le-moi dans son lit, afin qu'il meure.

16. Et quand les messagers furent venus, une statue fut trouvée sur le lit, et la peau de chèvre autour de la tête.

17. Et Saül dit à Michol : Pourquoi m'as-tu ainsi trompé, et as-tu laissé fuir mon ennemi ? Et Michol répondit à Saül, Parce qu'il m'a dit : Laisse-moi aller, autrement je te tuerai.

18. Et David, fuyant, fut sauvé, et vint vers Samuel en Ramatha, et lui raconta tout ce que lui avait fait Saül ; et Samuel et lui s'en allèrent, et demeurèrent en Naïoth.

19. Or on vint dire à Saül : Voici que David est à Naïoth de Ramatha.

20. Saül envoya donc des soldats pour pren-



dre David; mais, quand ceux-ci virent la troupe des prophètes qui prophétisaient, et Samuel debout au milieu des prophètes, l'esprit du Seigneur descendit aussi sur eux, et ils commencèrent à prophétiser.

21. Lorsqu'on l'eut annoncé à Saül, il envoya encore d'autres messagers; mais ceux-là aussi prophétisèrent. Et Saül envoya de nouveau des messagers, lesquels prophétisèrent; et Saül, enflammé de colère,

22. S'en alla lui-même à Ramatha, et vint jusqu'à la grande citerne, qui est en Socho;

et il interrogea, et dit: En quel lieu sont Samuel et David? Et il lui fut dit: Ils sont à Naïoth de Ramatha.

23. Et il s'en alla à Naïoth de Ramatha; et l'esprit du Seigneur descendit sur lui, et il cheminait et prophétisait jusqu'à ce qu'il vint à Naïoth de Ramatha.

24. Et il se dépouilla de ses vêtements, et prophétisa avec les autres devant Samuel; et il resta couché nu sur la terre durant ce jour et durant cette nuit. De là vint le proverbe, Saül est-il aussi entre les prophètes?



## CHAPITRE XX.

**O**R David s'enfuit de Naïoth qui est en Ramatha; et il vint, et il dit à Jonathas: Qu'ai-je fait? quelle est mon iniquité, et quel est mon péché contre ton père, pour qu'il demande ma vie?

2. Lequel lui dit: Tu ne mourras point; car mon père ne fera rien de grand ni de petit qu'il ne me l'ait fait savoir. Mon père m'aurait-il cédé seulement cette parole? Certes, cela ne sera pas.

3. Et il jura de nouveau à David; et celui-ci dit: Certainement ton père sait que j'ai trouvé grâce devant tes yeux, et il dira: Que Jonathas ne sache point ceci, de peur qu'il ne soit contristé; car par le Seigneur et par ton âme, la mort et moi ne sommes séparés que d'un pas.

4. Et Jonathas dit à David: Tout ce que tu proposeras, je le ferai pour toi.

5. David dit à Jonathas: Voici que demain est le premier jour du mois, et j'ai coutume de m'asseoir à table auprès du roi; laisse-moi donc aller me cacher dans un champ jusqu'au soir du troisième jour.

6. Si ton père me cherche, tu lui répondras: David m'a demandé d'aller en hâte à Bethléem sa cité, parce que là des oblations solennelles sont présentées pour toute sa tribu.

7. S'il te dit, C'est bien; la paix sera avec ton serviteur; mais, s'il est courroucé, sache que sa malice est à son comble.

8. Fais donc miséricorde à ton serviteur, car tu as juré l'alliance du Seigneur avec moi, ton serviteur: s'il est en moi quelque iniquité, tue-moi toi-même, et ne me conduis pas vers ton père.

9. Et Jonathas dit: Que cela ne t'advienne pas; car je ne puis savoir que la malice de mon père est prête à s'accomplir contre toi, sans te l'annoncer.

10. Et David répondit à Jonathas: Qui me dira si par hasard ton père te répond quelque chose de funeste contre moi?

11. Et Jonathas dit à David: Viens, et allons dans la campagne. Et quand ils furent sortis tous deux dans les champs,

12. Jonathas dit à David: Seigneur Dieu d'Israël, si je connais les desseins de mon père demain, ou le jour d'après, et qu'il y ait quelque chose de favorable pour David, et que je n'envoie aussitôt vers toi et ne te l'apprenne, que Dieu fasse ainsi pour Jonathas.

13. Mais si la malice de mon père persévère contre toi, tu le sauras, et je te laisserai partir, afin que tu ailles en paix, et que le Seigneur soit avec toi, comme il a été avec mon père.

14. Et si je vis, tu me rendras la miséricorde du Seigneur, mais, si je meurs,

15. Tu ne retireras point à jamais ta miséricorde de ma maison. Quand le Seigneur aura exterminé de la terre tous les ennemis de David, qu'il arrache Jonathas de sa maison, et



que le Seigneur venge David de la main de ses ennemis !

16. Jonathas fit donc alliance avec la maison de David ; et le Seigneur se vengea des ennemis de David.

17. Et Jonathas renouvela ses serments à David, parce qu'il l'aimait ; il l'aimait comme son âme.

18. Et Jonathas lui dit : Demain est le premier jour du mois, et tu seras demandé ;

19. Car la place où tu t'assieds sera vide jusqu'après demain : tu descendras donc à la hâte, et tu viendras dans le lieu où tu dois te cacher, au jour auquel il est permis de travailler, et tu seras assis près de la pierre nommée Ézel.

20. Et je tirerai trois flèches près de cette pierre, et je les lancerai comme pour atteindre un but.

21. J'enverrai aussi un serviteur, lui disant : Va, et apporte-moi les flèches.

22. Si je dis au serviteur : Les flèches sont en deçà de toi, apporte-les ; viens à moi, car la paix est sur toi, et il n'y a rien de mal ; Vive le Seigneur ! Mais si je dis au serviteur : Voilà que les flèches sont au delà de toi ; va en paix, car le Seigneur veut que tu te retires.

23. Et quant à la parole que nous avons dite, toi et moi, le Seigneur soit entre toi et moi à jamais.

24. David donc se cacha dans le champ, et les néoméniés vinrent, et le roi s'assit pour manger le pain.

25. Et quand le roi fut assis, selon sa coutume, sur son siège, qui était près de la muraille, Jonathas se leva, et Abner s'assit auprès de Saül, et la place de David parut vide.

26. Et Saül n'en dit rien en ce jour-là ; car il pensait que peut-être David n'était pas purifié.

27. Mais quand le second jour des néoméniés fut venu, la place de David parut encore vide ; et Saül dit à Jonathas son fils : Pourquoi le fils d'Isaï n'est-il venu ni hier ni aujourd'hui pour manger.

28. Et Jonathas répondit à Saül : Il m'a supplié de le laisser aller à Bethléem,

29. Et il a dit : Laisse-moi aller ; car il y a un sacrifice solennel en ma cité, et l'un de mes frères m'a appelé ; maintenant donc, si j'ai trouvé grâce devant tes yeux, permets que j'y aille aussitôt, et que je voie mes frères. C'est

pourquoi il n'est pas venu à la table du roi.

30. Or Saül, irrité contre Jonathas, lui dit : Fils d'une courtisane, ne sais-je pas que tu aimes le fils d'Isaï, à ta confusion, et à la confusion de ta coupable mère ?

31. Car, durant tous les jours que le fils d'Isaï vivra sur la terre, tu ne seras point affermi, toi, ni ton royaume. C'est pourquoi maintenant envoie et amène-le vers moi, car il est fils de la mort.

32. Or Jonathas, répondant à Saül son père, dit : Pourquoi mourra-t-il ? Qu'a-t-il fait ?

33. Et Saül prit sa lance pour le frapper. Et Jonathas vit que son père avait résolu de tuer David.

34. Jonathas se leva donc de table dans une grande colère ; et il ne mangea pas de pain ce second jour de fête ; car il était contristé à cause de David, et parce que son père l'avait outragé.

35. Et quand le matin fut venu, Jonathas vint dans le champ, selon le désir de David, et un jeune enfant avec lui.

36. Et il dit à son serviteur : Va, et m'apporte les flèches que je tirerai. Et quand l'enfant eut couru, il jeta une autre flèche au delà de l'enfant.

37. C'est pourquoi l'enfant vint où était la flèche que Jonathas avait jetée. Et Jonathas cria derrière l'enfant, et dit : Regarde, voilà que la flèche est au delà de toi.

38. Et Jonathas cria de nouveau derrière l'enfant, disant : Hâte-toi, ne tarde point. Et l'enfant rassembla les flèches de Jonathas, et les apporta à son seigneur ;

39. Et il ignorait tout ce qu'il faisait, car Jonathas et David le savaient seuls.

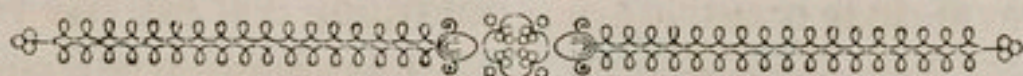
40. Jonathas donna ses armes à l'enfant, et lui dit : Va, et porte-les en la cité.

41. Et quand l'enfant fut parti, David se leva du lieu qui était tourné vers le midi, et, tombant prosterné sur la terre, il adora par trois fois ; et, s'embrassant l'un l'autre, ils pleurèrent ensemble, mais David beaucoup plus.

42. Jonathas dit donc à David : Va en paix ; que tout ce que nous avons juré ensemble au nom du Seigneur, disant : Le Seigneur soit entre moi et toi, et entre ta race et la mienne, à jamais, soit accompli.

43. Et David se leva, et s'en alla ; et Jonathas rentra dans Jérusalem.





## CHAPITRE XXI.



**O**R David vint à Nobé vers Achimélech, grand-prêtre; et Achimélech fut étonné de ce que David était venu, et lui dit : Pourquoi es-tu seul, et personne n'est-il avec toi?

2. Et David dit à Achimélech, prêtre : Le roi m'a commandé et m'a dit : Que nul ne sache pourquoi tu es envoyé par moi, ni les commandements que je t'ai donnés; car j'ai convoqué mes serviteurs en tel et tel lieu.

3. Maintenant donc si tu as quelque chose en tes mains, cinq pains, ou ce que tu trouveras, donne-les-moi.

4. Et le grand-prêtre, répondant à David, lui dit : Je n'ai pas de pains ordinaires, mais seulement du pain sanctifié. Tes serviteurs sont-ils purs, principalement par rapport aux femmes?

5. Et David, répondant au grand-prêtre, lui dit : Quant à ce qui regarde les femmes, nous ne nous sommes point approchés d'elles depuis hier et avant-hier quand nous sommes partis, et les vêtements de nos serviteurs sont purs. Or, dans leur route, ils ont souffert quelque impureté; mais ils en seront aujourd'hui purifiés.

6. Le grand-prêtre lui donna donc le pain sanctifié; car il n'y avait point là d'autre pain, sinon les pains de proposition, qui avaient été enlevés de la présence du Seigneur pour y placer des pains chauds.

7. Or en ce jour-là un homme des serviteurs de Saül était dans le tabernacle du Seigneur,

et son nom était Doëg Iduméen, le plus puissant des pasteurs de Saül.

8. Et David dit à Achimélech : N'as-tu point ici une lance ou une épée? car je n'ai point pris avec moi mon épée ni mes armes, parce que la parole du roi me pressait.

9. Et le grand-prêtre dit : Voici l'épée de Goliath Philistin, que tu as frappé en la vallée de Térébinthe; elle est enveloppée dans un manteau derrière l'éphod : si tu veux l'emporter, prends-la; car il n'y en a point ici d'autre. Et David dit : Nul glaive n'est semblable à celui-là, donne-le-moi.

10. C'est pourquoi David se leva, et en ce jour il s'enfuit de la présence de Saül, et il vint vers Achis, roi de Geth.

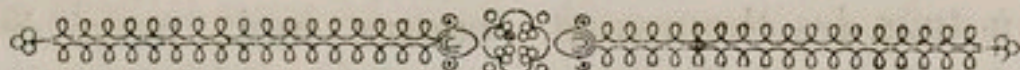
11. Et quand les serviteurs d'Achis virent David, ils dirent : N'est-ce pas là David, le roi de la terre? Ne chantaient-ils point pour lui en dansant, et disant : Saül en a frappé mille, et David, dix mille?

12. Et David recueillait ces paroles en son cœur, et il craignit Achis, roi de Geth.

13. Et il changea de visage devant les serviteurs d'Achis, et il tombait entre leurs bras, et il heurtait au seuil de la porte, et l'écume de sa bouche descendait sur sa barbe.

14. Et Achis dit à ses serviteurs : Voyez-vous cet insensé? Pourquoi l'avez-vous amené vers moi?

15. N'avons-nous pas assez d'insensés? Pourquoi avez-vous amené ce furieux en ma présence? Un tel homme entrera-t-il ainsi en ma maison?



## CHAPITRE XXII.



**O**R David sortit de là, et s'enfuit en la caverne d'Odollam. Lorsque ses frères et toute la maison de son père l'eurent appris, ils descendirent vers lui.

2. Et tous ceux qui étaient dans la détresse, accablés de dettes et mécontents, s'assemblerent près de lui, et il devint leur chef; et ils étaient environ quatre cents.

3. Et de là David vint à Maspha, qui est en





Moab, et il dit au roi de Moab : Que mon père et ma mère, je vous en supplie, demeurent avec vous jusqu'à ce que je sache ce que Dieu fera de moi.

4. Et il les laissa auprès du roi de Moab ; et ils demeurèrent en présence du roi durant tous les jours que David fut dans la citadelle.

5. Et Gad le prophète dit à David : Ne demeure pas en ce fort ; pars, et va dans la terre de Juda. Et David partit, et il vint en la forteresse d'Haret.

6. Et Saül apprit qu'on avait vu David et les hommes qui étaient avec lui. Mais lorsque Saül était à Gabaa, et en la forêt qui est en Rama, tenant la lance en sa main, et tous ses serviteurs autour de lui,

7. Il dit à ses serviteurs qui l'entouraient : Écoutez maintenant, fils de Jémini. Le fils d'Isaï vous donnera-t-il à tous des champs et des vignes, et vous fera-t-il tous tribuns et centeniers ?

8. Vous avez tous conspiré contre moi, et nul de vous ne m'annonce ce que fait David ; et mon fils aussi a fait alliance avec le fils d'Isaï. Il n'y a aucun d'entre vous qui me plaigne et qui m'avertisse ; et mon fils a soulevé mon serviteur contre moi, me dressant des embûches jusqu'à ce jour.

9. Or Doëg Iduméen, qui était présent, le premier entre les serviteurs de Saül, lui répondit : J'ai vu le fils d'Isaï à Nobé, auprès d'Achimélech, fils d'Achitob, prêtre.

10. Il a consulté le Seigneur pour lui, et lui a donné des vivres, et l'épée de Goliath Philistin.

11. Le roi donc, envoyant, appela Achimélech, fils d'Achitob prêtre, et toute la maison des prêtres de son père, qui étaient à Nobé ; lesquels tous vinrent auprès du roi.

12. Et Saül dit à Achimélech : Écoute, fils d'Achitob. Lequel répondit : Me voici, seigneur.

13. Et Saül lui dit : Pourquoi as-tu conspiré contre moi, toi et le fils d'Isaï, et lui as-tu donné des pains et l'épée ? Et pourquoi as-tu consulté Dieu pour lui, afin qu'il s'élevât contre moi, persévérant à me dresser des embûches jusqu'à ce jour ?

14. Et Achimélech, répondant au roi, dit : Et qui est fidèle entre tous tes serviteurs comme David, lui le gendre du roi, et qui marche à ton commandement, et qui est plein de gloire en ta maison.

15. Ai-je aujourd'hui commencé à consulter Dieu pour lui ? Loin de moi que le roi soupçonne son serviteur d'une telle chose, en



toute la maison de mon père ! car ton serviteur n'a rien su de ce que tu dis, peu ou beaucoup.

16. Et le roi dit : Tu mourras de mort, Achimélech, toi et toute la maison de ton père.

17. Et il dit aux gardes qui l'entouraient : Tournez-vous, et mettez à mort les prêtres du Seigneur ; car leur main est avec David ; et ils ont su qu'il s'était enfui, et ils ne me l'ont pas dit. Mais les serviteurs du roi ne voulurent pas étendre leurs mains sur les prêtres du Seigneur.

18. Et le roi dit à Doëg : Tourne-toi, et jette-toi sur les prêtres. Et Doëg Iduméen se tourna et se jeta sur eux, et mit à mort en ce jour-là quatre-vingt-cinq hommes vêtus de l'éphod de lin.

19. Et il frappa du tranchant du glaive Nobé, la cité des prêtres, les hommes et les femmes, et les enfants, et ceux qui étaient encore à la mamelle, et le bœuf, et l'âne, et la brebis.

20. Mais un des fils d'Achimélech, fils d'Architob, nommé Abiathar, échappa, et s'enfuit vers David,

21. Et il annonça que Saül avait tué les prêtres du Seigneur.

22. Et David dit à Abiathar : Je savais en ce jour que Doëg Iduméen était là, et qu'il dirait tout à Saül. Je suis coupable de la ruine de toute la maison de ton père.

23. Demeure avec moi, ne crains point. Si quelqu'un recherche ma vie, il demandera aussi la tienne, et tu seras sauvé avec moi.



## CHAPITRE XXIII.



Et l'on vint dire à David : Voilà que les Philistins attaquent Céila et pillent les granges.

2. David donc consulta le Seigneur, disant : Irai-je et frapperai-je ces Philistins ? Et le Seigneur répondit à David : Va, et frappe les Philistins, et tu sauveras Céila.

3. Ceux qui étaient avec David lui dirent : Voilà que nous, qui demeurons ici en Judée, nous craignons : combien plus si nous allons à Céila contre les armées des Philistins !

4. David consulta donc de nouveau le Seigneur, lequel, répondant, lui dit : Lève-toi, et va à Céila ; car je livrerai les Philistins entre tes mains.

5. David donc s'en alla avec les siens à Céila ; et il combattit contre les Philistins, et il emmena leurs troupeaux, et les frappa d'une grande plaie ; et David sauva les habitants de Céila.

6. Or, quand Abiathar, fils d'Achimélech, s'enfuyait vers David à Céila, il était descendu apportant avec lui l'éphod.

7. Et l'on annonça à Saül que David était à Céila. Et Saül dit : Le Seigneur l'a livré en

mes mains ; il est enfermé, puisqu'il est entré dans une ville où il y a des portes et des serrures.

8. Saül demanda donc à tout le peuple de marcher au combat contre Céila, et d'assiéger David et les siens.

9. Lorsque David sut que Saül préparait secrètement sa ruine, il dit au prêtre Abiathar : Revêts-toi de l'éphod.

10. Et David dit : Seigneur Dieu d'Israël, ton serviteur a appris que Saül se prépare à venir à Céila pour détruire la cité à cause de moi :

11. Les hommes de Céila me livreront-ils en ses mains, et Saül descendra-t-il ainsi que ton serviteur l'a oui ? O Seigneur Dieu d'Israël, fais-le connaître à ton serviteur. Et le Seigneur dit : Il y descendra.

12. Et David dit : Les hommes de Céila me livreront-ils en la main de Saül, et les hommes qui sont avec moi ? Et le Seigneur dit : Ils te livreront.

13. David se leva donc avec les siens, près de six cents, qui, sortis de Céila, erraient çà et là incertains ; et l'on annonça à Saül que David s'était enfui de Céila, et qu'il s'était sauvé : c'est pourquoi il ne parla plus de sortir.



14. Or David demeurait au désert dans des lieux très sûrs; et il se retira sur la montagne du désert de Ziph, montagne couverte d'arbres. Saül le cherchait tous les jours, et Dieu ne le livra pas en ses mains.

15. David sut que Saül était sorti pour le perdre : or David était au désert de Ziph, dans la forêt.

16. Et Jonathas, fils de Saül, se leva, et s'en alla vers David en la forêt, et fortifia son courage en Dieu, et lui dit :

17. Ne crains point, car la main de mon père Saül ne te trouvera pas; et tu règneras sur Israël, et je serai le second après toi; et mon père Saül sait cela.

18. Ils firent donc ensemble alliance devant le Seigneur. Et David demeura en la forêt, et Jonathas retourna en sa maison.

19. Mais ceux de Ziph montèrent vers Saül en Gabaa, disant : Ne voilà-t-il point que David est caché près de nous dans les lieux les plus sûrs de la forêt, en la montagne d'Hachila, laquelle est à la droite du désert?

20. Maintenant donc, ainsi que ton âme a désiré de descendre, descends; et ce sera à nous à livrer David aux mains du roi.

21. Et Saül dit : Béni soyez-vous du Seigneur! car vous avez eu pitié de mes maux.

22. Allez donc, je vous prie, et soyez prompts; et cherchez-le avec soin, et considérez le lieu où il est, et qui l'aura vu : car

il pense de moi que je l'épie pour l'attaquer.

23. Considérez et regardez tous les lieux secrets où il est caché, et revenez vers moi avec une nouvelle certaine, afin que j'aïlle avec vous. Quand il se serait caché dans la terre, je le chercherai entre tous les hommes de Juda.

24. Et ils se levèrent, et s'en allèrent à Ziph devant Saül : or David et les siens étaient au désert de Maon, dans la plaine à la droite de Jésimon.

25. Saül donc et ses compagnons sortirent pour le chercher; et on l'annonça à David, et aussitôt il descendit vers le rocher, et il vivait au désert de Maon; ce que Saül ayant su, il poursuivit David au désert de Maon.

26. Et Saül allait d'un côté de la montagne, et David avec les siens étaient de l'autre côté : mais David n'avait plus d'espérance de pouvoir éviter la face de Saül; c'est pourquoi Saül et ses soldats environnaient David et les siens comme dans un cercle pour les prendre.

27. Mais un messenger vint vers Saül, disant : Hâte-toi, et viens; car les Philistins sont entrés sur ta terre.

28. Saül retourna donc, et cessa de poursuivre David; et il marcha à la rencontre des Philistins : c'est pourquoi l'on appela ce lieu le Rocher de la séparation.



## CHAPITRE XXIV.



DAVID s'éloigna donc de ce lieu, et habita dans les lieux les plus sûrs d'Engaddi.

2. Et quand Saül fut revenu après avoir poursuivi les Philistins, on lui dit : Voilà que David est au désert d'Engaddi.

3. Saül donc, prenant trois mille hommes d'élite parmi tous ceux d'Israël, alla, pour chercher David et ses compagnons, sur les rochers les plus escarpés, habités seulement par les chamois.

4. Et il vint aux parcs des brebis qui étaient

en son chemin; et là était une caverne, en laquelle entra Saül pour se reposer : or David et les siens étaient cachés dans l'intérieur de la caverne.

5. Et les serviteurs de David lui dirent : Voici le jour dont le Seigneur t'a dit : Je te livrerai ton ennemi, afin que tu lui fasses ainsi qu'il plaira à tes yeux. David donc se leva, et coupa secrètement le bord du manteau de Saül.

6. Et, après, David se repentit de ce qu'il avait coupé le bord du manteau de Saül,

7. Et il dit à ses compagnons : Le Seigneur



me préserve de lever la main contre mon seigneur l'oint du Seigneur! car c'est l'oint du Seigneur.

8. Et David apaisa ses compagnons par ces paroles; et il ne permit point qu'ils s'élevassent contre Saül. Or Saül, sortant de la caverne, s'en allait en son chemin.

9. Et David se leva après lui, et sortit de la caverne, criant derrière Saül, et disant: Mon seigneur roi! Et Saül regarda derrière soi; et David, s'inclinant la face contre terre, l'adora.

10. Et il dit à Saül: Pourquoi écoutez-vous les paroles des hommes qui disent, David médite le mal contre vous?

11. Voilà que vos yeux ont vu aujourd'hui que le Seigneur vous a livré en ma main dans la caverne, et l'on m'a dit de vous tuer: mais mon œil a eu pitié de vous; car j'ai dit: Je n'entendrai point ma main sur mon seigneur, car c'est l'oint du Seigneur.

12. Mon père, voyez et connaissez le bord de votre manteau en ma main: quand je coupai le bord de votre manteau, je n'ai point voulu étendre ma main sur vous; considérez et regardez qu'il n'y a point de mal en ma main, ni d'iniquité; je n'ai pas péché contre vous: mais vous épiez ma vie pour la détruire.

13. Que le Seigneur juge entre vous et moi, et que le Seigneur me venge de vous, et que ma main ne soit point sur vous.

14. Comme il est dit en l'ancien proverbe:

L'impiété sortira des impies; que ma main donc ne soit pas sur vous.

15. Qui persécutez-vous, roi d'Israël? qui persécutez-vous? Vous persécutez un animal sans vie et un insecte.

16. Que le Seigneur soit juge, et qu'il juge entre vous et moi, et qu'il voie et juge ma cause, et me délivre de votre main.

17. Et quand David eut achevé de parler ainsi à Saül, Saül dit: N'est-ce point là ta voix, mon fils David? Et Saül éleva la voix, et pleura.

18. Et il dit à David: Tu es plus juste que moi; car tu ne m'as fait que du bien, et je ne t'ai rendu que du mal.

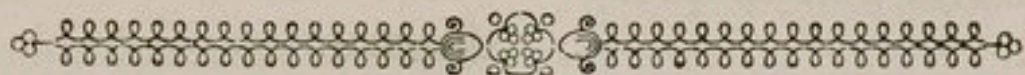
19. Et aujourd'hui tu as montré les biens que tu m'as faits, car le Seigneur m'a livré en ta main, et tu ne m'as point tué!

20. Et qui est celui qui, ayant trouvé son ennemi, le laisse aller en sa voie? Que le Seigneur te rende ce que tu as fait aujourd'hui envers moi!

21. Et maintenant, parce que je sais que très certainement tu dois régner, et que tu dois avoir en ta main le royaume d'Israël,

22. Jure-moi, par le Seigneur, que tu ne détruiras point ma race après moi, et que tu n'effaceras point mon nom de la maison de mon père.

23. Et David le jura à Saül. Saül donc s'en alla en sa maison; et David et les siens montèrent en des lieux plus sûrs.



## CHAPITRE XXV.



OR Samuel mourut, et Israël s'assembla, et tous le pleurèrent, et l'ensevelirent en sa maison à Ramatha; et David, se levant, descendit au désert de Pharan.

2. Or un homme était au désert de Maon, et son héritage était sur le Carmel; et cet homme était fort riche, et il avait trois mille brebis et mille chèvres; et il arriva que l'on tondait son troupeau sur le Carmel.

3. Et le nom de cet homme était Nabal, et le nom de sa femme, Abigaïl; et cette femme était très prudente et belle: mais son mari

était rude et mauvais; et il était de la race de Caleb.

4. Or, quand David apprit au désert que Nabal tondait son troupeau,

5. Il envoya dix jeunes gens, et leur dit: Montez sur le Carmel, et vous irez vers Nabal, et le saluerez en mon nom avec des paroles de paix;

6. Et vous direz: Que la paix soit à mes frères et à toi; et que la paix soit sur ta maison et sur tout ce que tu possèdes.

7. J'ai appris que tes pasteurs tondaient tes troupeaux, qui étaient avec nous au désert,





Jamais nous ne leur avons été nuisibles, et jamais rien n'a manqué dans leur troupeau durant tout le temps qu'ils ont été avec nous sur le Carmel.

8. Interroge tes serviteurs, et ils te le diront. Maintenant donc, que tes serviteurs trouvent grâce devant tes yeux ; car nous sommes venus dans un heureux jour. Donne à tes serviteurs et à ton fils David tout ce qu'il te plaira.

9. Et lorsque les serviteurs de David furent venus, ils dirent à Nabal toutes ces paroles au nom de David, et attendirent en silence.

10. Or Nabal, répondant aux serviteurs de David, dit : Qui est David, et qui est le fils d'Isaï ? Aujourd'hui les serviteurs qui furent leurs maîtres sont en grand nombre.

11. Je prendrais donc mon pain et mon eau et la chair de mes brebis que j'ai fait tuer pour ceux qui les tondent, et je les donnerais à des hommes qui viennent je ne sais d'où ?

12. C'est pourquoi les serviteurs de David retournèrent par leur chemin, et revinrent, et lui rapportèrent toutes les paroles que Nabal avait dites.

13. Alors David dit aux siens : Que chacun prenne son épée. Et tous prirent leur épée, ainsi que David, et environ quatre cents

hommes le suivirent ; deux cents hommes demeurèrent près des bagages.

14. Or un des serviteurs de Nabal dit à Abigail, sa femme : Voilà que David a envoyé du désert des députés pour bénir notre maître, et il les a repoussés.

15. Ces hommes nous ont été utiles, et ne nous ont fait aucune peine. Pendant que nous avons vécu avec eux dans le désert, rien n'a disparu.

16. Ils étaient pour nous comme une muraille la nuit et le jour, et durant tous les jours que nous avons fait paître nos troupeaux au milieu d'eux.

17. C'est pourquoi songez à ce que vous ferez, parce que la ruine de votre mari et de votre maison va s'accomplir ; car cet homme est un fils de Bélial, et nul ne peut lui parler.

18. Abigail se hâta donc, et prit deux cents pains et deux outres de vin, et cinq moutons cuits, et cinq boisseaux de farine d'orge et cent grappes de raisins secs, et deux cents corbeilles pleines de figes, et les plaça sur des ânes ;

19. Et elle dit à ses serviteurs : Marchez devant moi, je vous suivrai ; et elle ne dit pas un mot à Nabal son mari.

20. Lorsqu'elle fut donc montée sur un âne, et qu'elle descendait au pied de la montagne,



David et les siens descendaient à sa rencontre, et elle accourut au-devant d'eux.

21. Et David dit : C'est en vain que j'ai conservé tout ce qui était à lui dans le désert, et rien de tout ce qui lui appartenait n'a péri; et il m'a rendu le mal pour le bien.

22. Que Dieu punisse sévèrement les ennemis de David, si je laisse demain matin aucun homme vivant dans la maison de Nabal!

23. Lorsque Abigaïl eut vu David, elle se hâta et descendit de son âne, et s'inclina devant David la face contre terre, et elle l'adora;

24. Et elle tomba à ses pieds, et dit : Mon seigneur, que cette iniquité soit sur moi; que votre servante, je vous prie, parle à votre oreille, et écoutez les paroles de votre servante.

25. Que le cœur du roi mon seigneur ne s'irrite pas contre l'injustice de Nabal, parce qu'il est insensé selon son nom, et sa folie est avec lui : car moi, votre servante, je n'ai point vu, mon seigneur, les serviteurs que vous avez envoyés.

26. Maintenant donc, mon seigneur, vive le Seigneur et votre âme, le Seigneur qui vous a empêché de répandre le sang, et qui a préservé votre main ! Et maintenant, que vos ennemis qui méditent votre ruine deviennent comme Nabal !

27. C'est pourquoi recevez ces présents que votre servante a apportés à vous, mon seigneur, et donnez-les aux serviteurs qui vous suivent, mon seigneur.

28. Remettez l'iniquité de votre servante; car le Seigneur édifiera votre maison, parce que, mon seigneur, vous combattez pour lui : que le mal donc ne soit pas trouvé en vous durant tous les jours de votre vie.

29. Car, s'il s'élève un jour un homme qui vous persécute et qui recherche votre âme, l'âme de mon seigneur sera conservée parmi les âmes des vivants, auprès du Seigneur votre Dieu : et l'âme de vos ennemis sera agitée comme une pierre lancée au loin par la fronde.

30. Lorsque le Seigneur vous aura fait tous les biens qu'il vous a promis, et qu'il vous aura établi roi sur Israël,

31. Ce ne sera point pour le cœur de mon seigneur un remords d'avoir répandu le sang innocent, ou de s'être vengé lui-même; et quand le Seigneur vous aura comblé de biens,

vous vous souviendrez de votre servante.

32. Et David dit à Abigaïl : Que le Seigneur, le Dieu d'Israël, soit béni, qui vous a envoyée aujourd'hui à ma rencontre, et que votre parole soit bénie !

33. Et soyez bénie, vous qui m'avez empêché de répandre le sang, et de me venger de ma main !

34. Autrement, j'en jure par le Seigneur, le Dieu d'Israël, qui m'a empêché de vous faire aucun mal, si vous n'étiez venue promptement à ma rencontre, aucun homme ne serait resté vivant demain matin dans la maison de Nabal.

35. David reçut donc de sa main tout ce qu'elle avait apporté, et il lui dit : Allez en paix dans votre demeure; voilà que j'ai entendu votre voix et honoré votre présence.

36. Abigaïl vint près de Nabal : et il y avait un festin en sa maison, comme un festin de roi; et le cœur de Nabal était dans la joie, car il était ivre; et elle ne lui dit pas une parole jusqu'au lendemain.

37. Or, le matin, quand les vapeurs du vin furent dissipées, sa femme lui dit tout, et son cœur fut frappé d'une mort intérieure, et devint comme la pierre.

38. Et après que dix jours furent passés, le Seigneur frappa Nabal, et il mourut.

39. Quand David eut appris que Nabal était mort, il dit : Béni soit le Seigneur, qui a vengé sur Nabal l'outrage que j'en avais reçu, qui a préservé du mal son serviteur, et qui a fait retomber sa malice sur la tête de Nabal ! David donc envoya et parla à Abigaïl pour l'épouser.

40. Et les serviteurs de David vinrent vers Abigaïl sur le Carmel, et lui parlèrent, disant : David nous a envoyés vers vous, afin de vous épouser.

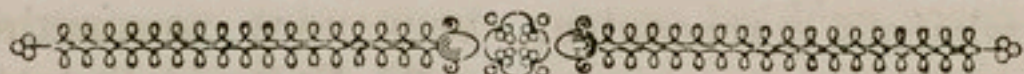
41. Laquelle, se levant, adora prosternée sur la terre, et dit : Voici votre servante; qu'elle soit comme une servante pour laver les pieds des serviteurs de mon seigneur.

42. Et Abigaïl se hâta, et se leva, et monta sur une ânesse, et cinq jeunes filles allèrent avec elle; et elle suivit les messagers de David, et l'épousa.

43. David épousa aussi Achinoam de Jezraël; et il eut l'une et l'autre pour femmes.

44. Or Saül donna Michol sa fille, femme de David, à Phalti, fils de Laïs, qui était de Gallim.





## CHAPITRE XXVI.



**E**t ceux de Ziph vinrent vers Saül à Gabaa, disant : Voilà que David est caché sur la colline d'Hachila, qui est vis-à-vis du désert.

2. Et Saül se leva, et descendit au désert de Ziph, et avec lui trois mille hommes choisis dans Israël, pour chercher David au désert de Ziph.

3. Et Saül campa à Gabaa d'Hachila, qui était vis-à-vis du désert, sur le chemin. Or David habitait au désert, et, voyant que Saül était venu après lui au désert,

4. Il envoya quelques-uns des siens, et apprit que Saül était venu.

5. Et David se leva secrètement, et vint au lieu où était Saül; et quand il eut vu le lieu où Saül dormait, et Abner fils de Ner, prince de son armée, et Saül dormant en sa tente, et tout son peuple autour de lui,

6. David parla à Achimélech Héthéen, et à Abisaï fils de Sarvia, frère de Joab, disant : Qui descendra avec moi dans le camp de Saül? Et Abisaï dit : Je descendrai avec toi.

7. David donc et Abisaï vinrent vers le peuple durant la nuit, et trouvèrent Saül couché et dormant en sa tente, et sa lance fixée dans la terre près de sa tête : or Abner et le peuple dormaient autour de lui.

8. Et Abisaï dit à David : Le Seigneur a livré ton ennemi en tes mains; maintenant je le frapperai de sa lance une fois, et il n'y aura pas besoin d'un second coup.

9. Et David dit à Abisaï : Ne le tue pas; car qui étendra sa main sur l'oint du Seigneur, et sera innocent?

10. Et il ajouta : Vive le Seigneur! il ne mourra point que le Seigneur ne le frappe, ou que son jour ne soit venu de mourir, ou qu'il ne descende en la bataille et ne périsse :

11. Que le Seigneur me soit propice; que je n'étende point ma main sur l'oint du Seigneur. Maintenant donc, prends la lance qui est près de sa tête, et sa coupe, et partons.

12. David donc prit la lance et la coupe qui étaient près de la tête de Saül, et ils s'en al-

lèrent, et nul ne les vit ni ne les entendit; mais tous dormaient, car le sommeil du Seigneur était sur eux.

13. Et quand David fut de l'autre côté, et que de loin il se fut arrêté au sommet de la montagne, et qu'il y eut une grande distance entre eux,

14. Il appela le peuple et Abner fils de Ner, disant : Ne répondras-tu point, Abner? Et Abner, répondant, dit : Qui es-tu, toi qui cries et qui troubles le roi?

15. Et David dit à Abner : N'es-tu pas homme, et quel autre est semblable à toi en Israël? Pourquoi donc n'as-tu point gardé le seigneur le roi? car quelqu'un de la multitude est entré pour tuer le roi, ton seigneur.

16. Ce que tu as fait n'est pas bon, vive le Seigneur! parce que vous êtes des enfants de mort, parce que vous n'avez point gardé votre maître, l'oint du Seigneur. Maintenant donc regarde où est la lance du roi, et où est la coupe qui était près de sa tête.

17. Or Saül connut la voix de David, et dit : N'est-ce pas ta voix, mon fils David? C'est ma voix, mon seigneur roi.

18. Et il dit : Pourquoi mon seigneur persécute-t-il son serviteur? Qu'ai-je fait, ou quel mal est en ma main?

19. Maintenant donc écoutez, je vous prie, mon seigneur roi, les paroles de votre serviteur : Si le Seigneur vous excite contre moi, que votre sacrifice lui soit agréable; mais, si ce sont les enfants des hommes, ils sont maudits en la présence du Seigneur, eux qui aujourd'hui m'ont rejeté, afin que je n'habite point en l'héritage du Seigneur, disant : Va, sers les dieux étrangers.

20. Et maintenant, que mon sang ne soit pas répandu sur la terre devant le Seigneur, parce que le roi d'Israël est sorti pour chercher un homme faible, comme on poursuit une colombe sur les montagnes.

21. Et Saül dit : J'ai péché. Mon fils David, reviens; car je ne te ferai plus de mal à l'avenir, parce que mon âme a été précieuse devant



tes yeux aujourd'hui, parce qu'il est certain que j'ai agi follement, et que j'ai trop ignoré beaucoup de choses.

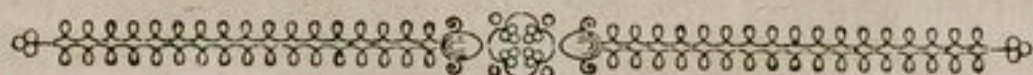
22. Et David, répondant, dit : Voici la lance du roi ; que l'un des serviteurs du roi vienne, et qu'il la prenne.

23. Or, le Seigneur rendra à chacun selon sa justice et sa foi ; car le Seigneur vous a aujourd'hui livré en ma main, et je n'ai pas vou-

lu étendre ma main sur l'oïnt du Seigneur.

24. Et ainsi que votre âme a été aujourd'hui précieuse à mes yeux, qu'ainsi mon âme soit précieuse aux yeux du Seigneur, et qu'il me délivre de toute angoisse.

25. Saül donc dit à David : Béni sois-tu, mon fils David ! et vraiment tu prospèreras et tu seras puissant un jour. David s'en alla en sa voie, et Saül retourna en sa demeure.



## CHAPITRE XXVII.



Et David dit en son cœur : Je tomberai un jour dans les mains de Saül. Ne vaut-il pas mieux que je fuie, et que je me réfugie en la terre des Philistins, afin que Saül n'ait plus d'espoir, et qu'il cesse de me chercher dans toutes les terres d'Israël ? Je fuirai donc ses mains.

2. Et David se leva et s'en alla, et six cents hommes avec lui, vers Achis, fils de Maoch, roi de Geth.

3. Et David habita avec Achis de Geth, lui et les siens, chacun avec sa famille, et David et ses deux femmes, Achinoam Jezraélite, et Abigaïl, femme de Nabal du Carmel.

4. Et l'on annonça à Saül que David s'était réfugié dans Geth, et il ne recommença plus à le chercher.

5. Mais David dit à Achis : Si j'ai trouvé grâce devant vos yeux, donnez-moi une demeure en l'une des cités de cette contrée, afin que j'y habite : car pourquoi votre serviteur habite-t-il avec vous en la cité du roi ?

6. Et Achis lui donna en ce jour-là Siceleg ; et c'est pourquoi Siceleg a appartenu aux rois de Juda jusqu'à ce jour.

7. Or le nombre des jours durant lesquels David habita en la contrée des Philistins fut de quatre mois.

8. Et David monta et les siens, et ils ravagèrent Gessur, et Gerzi, et les Amalécites ; car ces contrées étaient habitées par ceux qui anciennement allaient de Sur jusqu'à la terre d'Égypte.

9. Et David frappait toute leur terre, et n'y laissait ni homme ni femme vivants ; et, enlevant les brebis, et les bœufs, et les ânes, et les chameaux, et les vêtements, il s'en retournait et venait vers Achis.

10. Et quand Achis lui disait : Sur qui t'es-tu précipité aujourd'hui ? David répondait : Sur le midi de la Judée, et sur le midi de Jéraméel, et sur le midi de Céli.

11. David ne laissait la vie à aucun homme ni à aucune femme, et il n'en amenait point à Geth, disant : De peur qu'ils ne parlent contre nous : David a fait ces choses. Et il faisait ainsi durant tous les jours qu'il habita en la contrée des Philistins.

12. Achis donc se confia à David, disant : Il a fait beaucoup de mal à son peuple d'Israël ; c'est pourquoi il sera mon serviteur à jamais.



## CHAPITRE XXVIII.

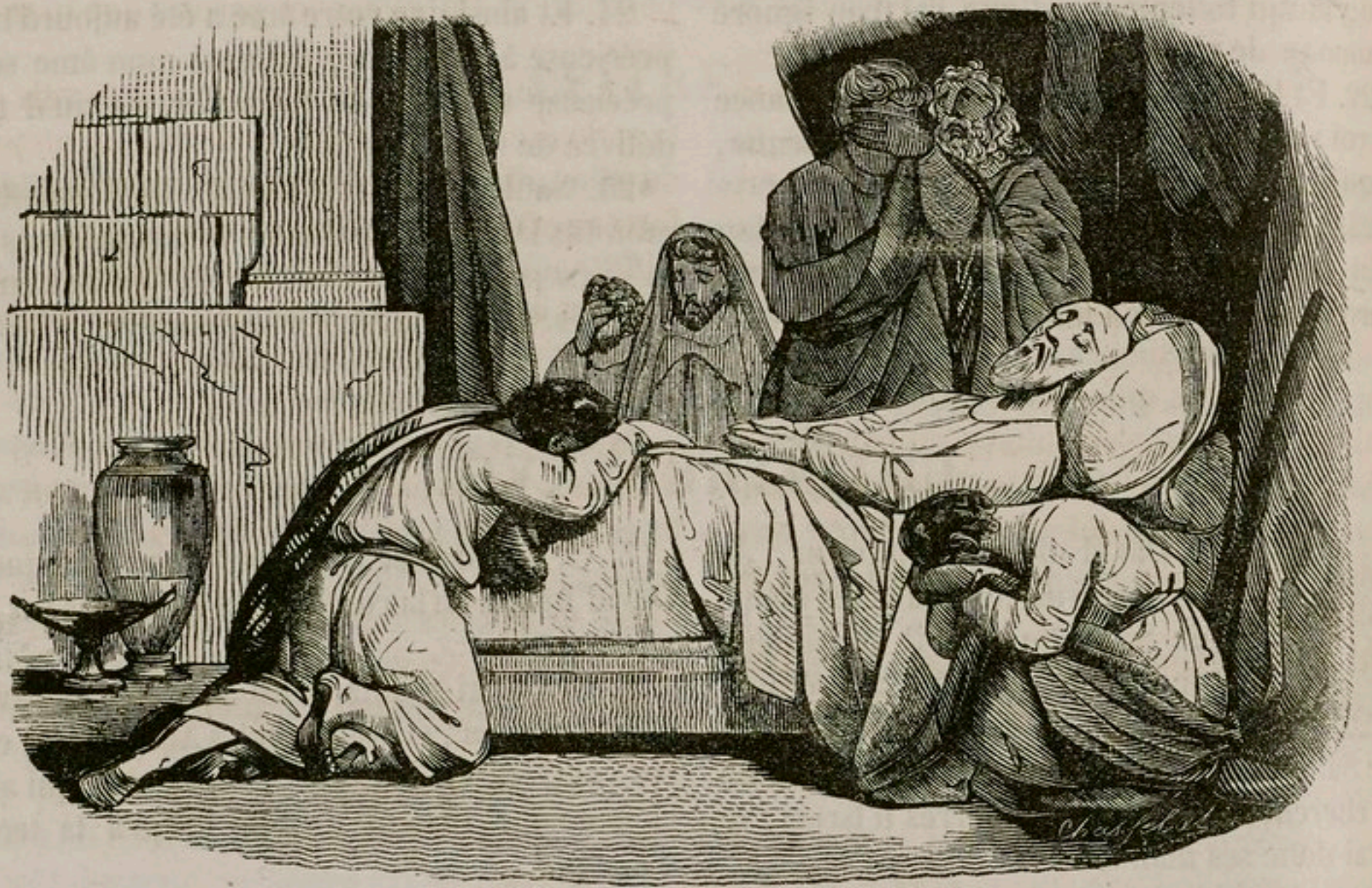


Or, en ces jours-là il arriva que les Philistins assemblèrent leur armée pour se préparer à combattre contre Israël. Et Achis dit à David : Sache maintenant que tu iras avec moi au combat, toi et les tiens.

2. Et David dit à Achis : Maintenant vous saurez ce que fera votre serviteur. Et Achis dit à David : Et je te donnerai la garde de ma personne à jamais.

3. Or Samuel mourut, et tout Israël le pleura et l'ensevelit en Ramatha, sa ville. Et Saül avait





chassé de son royaume les magiciens et les devins.

4. Et les Philistins s'assemblèrent et vinrent, et campèrent à Sunam; et Saül assembla tout Israël, et vint à Gelboé.

5. Et Saül vit le camp des Philistins, et il craignit, et son cœur se troubla.

6. Et il consulta le Seigneur, et le Seigneur ne lui répondit point, ni par des songes, ni par les prêtres, ni par les prophètes.

7. Et Saül dit à ses serviteurs : Cherchez-moi une femme ayant l'esprit de Python, et j'irai à elle, et je l'interrogerai. Et ses serviteurs lui dirent : Il y a une femme en Endor qui a l'esprit de Python.

8. Il changea donc ses vêtements et se couvrit d'autres habits, et il s'en alla, et deux hommes avec lui, et ils vinrent durant la nuit vers la femme; et il lui dit : Consulte pour moi l'esprit de divination, et me suscite celui que je te dirai.

9. Et la femme lui dit : Tu sais tout ce qu'a fait Saül, et comment il a exterminé de la terre les magiciens et les devins; pourquoi donc épies-tu mon âme, afin que je sois mise à mort?

10. Et Saül lui jura par le Seigneur, disant : Vive le Seigneur ! parce qu'il ne t'arrivera de ceci aucun mal.

11. Et la femme lui dit : Qui évoquerai-je? Lequel dit : Évoque-moi Samuel.

12. Et quand la femme eut vu Samuel, elle s'écria à haute voix, et dit à Saül : Pourquoi m'as-tu trompée? car tu es Saül.

13. Et le roi lui dit : Ne crains point. Qu'as-tu vu? Et la femme dit à Saül : J'ai vu les dieux sortant de la terre.

14. Et il lui dit : Quelle est sa forme? Et elle dit : Un vieillard est monté, et il est couvert d'un manteau. Et Saül comprit que c'était Samuel, et il se prosterna la face contre terre, et il adora.

15. Et Samuel dit à Saül : Pourquoi m'as-tu troublé en m'évoquant? Et Saül dit : Je suis dans l'angoisse; car les Philistins combattent contre moi, et Dieu s'est retiré de moi, et n'a voulu me répondre, ni par les prophètes, ni par des songes. Je t'ai donc appelé, afin que tu me montres ce que je dois faire.

16. Et Samuel dit : Pourquoi m'interroges-tu, lorsque le Seigneur s'est retiré de toi, et qu'il est passé à ton rival?



17. Car le Seigneur te traitera ainsi qu'il t'a parlé par moi, et il arrachera le royaume de ta main, et le donnera à David ton gendre.

18. Parce que tu n'as pas obéi à la voix du Seigneur, et que tu n'as pas accompli sa fureur sur Amalec; c'est pourquoi ce que tu souffres, le Seigneur te l'a fait aujourd'hui.

19. Et le Seigneur livrera aussi Israël avec toi en la main des Philistins; et demain toi et tes fils serez avec moi; et le Seigneur livrera le camp d'Israël aux mains des Philistins.

20. Et aussitôt Saül tomba étendu sur la terre, car il avait été épouvanté des paroles de Samuel; et la force lui manqua, parce qu'il n'avait pas mangé de pain durant tout ce jour-là.

21. Alors la femme vint vers Saül (car il était fort troublé), et elle lui dit: Voilà que ta ser-

vante a obéi à ta voix, et j'ai exposé mon âme pour toi, et j'ai écouté les paroles que tu m'as dites.

22. Maintenant donc aussi écoute la voix de ta servante, et que je mette devant toi un peu de pain, afin qu'en mangeant tu reprennes des forces, et que tu puisses marcher.

23. Saül refusa, et dit: Je ne mangerai point. Mais ses serviteurs et la femme le contraignirent; et enfin, ayant entendu leur voix, il se leva de terre et s'assit sur le lit.

24. Or, cette femme avait un veau gras en sa maison, elle se hâta et le tua; et prenant de la farine, elle la mêla, et fit des pains sans levain;

25. Et elle les mit devant Saül et devant ses serviteurs. Quand ils eurent mangé, ils se levèrent et marchèrent durant toute cette nuit.



## CHAPITRE XXIX.



**T**ous les bataillons des Philistins s'assemblèrent donc en Aphec, et Israël campa près de la fontaine de Jezraël.

2. Or les princes des Philistins marchaient par cent et par mille; et David et les siens étaient à l'arrière-garde avec Achis.

3. Et les princes des Philistins dirent à Achis: Que veulent ces Hébreux? Et Achis dit aux princes des Philistins: Ne connaissez-vous point David qui a été le serviteur de Saül, roi d'Israël? et il y a beaucoup de jours et beaucoup d'années qu'il est avec moi, et je n'ai point trouvé de mal en lui, depuis qu'il s'est réfugié vers moi, jusqu'à ce jour.

4. Mais les princes des Philistins s'irritèrent contre Achis, et lui dirent: Que cet homme s'en retourne dans le lieu où tu l'as établi, et qu'il ne descende pas avec nous au combat, afin qu'il ne soit point notre ennemi lorsque nous aurons commencé à combattre: car comment pourra-t-il autrement apaiser son seigneur, sinon sur nos têtes?

5. N'est-ce pas ce David de qui l'on chantait dans les chœurs, Saül en a tué mille et David dix mille?

6. Achis donc appela David, et lui dit: Vive le Seigneur! parce que tu es droit et bon en ma présence, j'approuve tout ce que tu as fait depuis que tu es dans mon camp, depuis le jour où tu es venu vers moi, jusqu'à ce jour-ci; mais tu ne plais point aux chefs.

7. Retourne donc et va en paix, et n'offense pas les yeux des princes des Philistins.

8. Et David dit à Achis: Mais qu'ai-je fait, ou qu'as-tu trouvé en moi ton serviteur, depuis le jour où j'ai été en ta présence, jusqu'à ce jour, pour ne pas me permettre d'aller avec toi et de combattre contre les ennemis de mon seigneur roi?

9. Or Achis, répondant, dit à David: Je sais que tu es bon à mes yeux comme l'ange de Dieu; mais les princes des Philistins ont dit: il ne montera point avec nous à la bataille.

10. Lève-toi donc dès le matin, toi et les serviteurs de ton seigneur qui sont venus avec toi; et quand vous serez levés, et que le jour aura commencé à paraître, partez.

11. C'est pourquoi David se leva durant la nuit, lui et les siens, pour partir dès le matin, et pour retourner en la terre des Philistins. Et les Philistins montèrent en Jezraël.





## CHAPITRE XXX.



**E**t lorsque David et les siens furent venus à Sicéleg au troisième jour, les Amalécites avaient fait une irruption, du côté du midi, contre Sicéleg, et l'avaient frappé, et y avaient mis le feu.

2. Et ils avaient emmené les femmes captives et depuis l'enfant jusqu'au vieillard : ils n'avaient tué personne; mais ils les avaient emmenés avec eux, et ils s'en allaient.

3. Quand donc David et les siens furent venus à Sicéleg, et qu'ils l'eurent trouvée consumée par la flamme, et leurs femmes, leurs fils et leurs filles emmenés captifs,

4. David et le peuple qui était avec lui élevèrent la voix, et pleurèrent jusqu'à ce que les larmes manquèrent à leurs yeux.

5. Les deux femmes de David, Achinoam Jezraélite et Abigaïl femme de Nabal du Carmel, avaient été emmenées prisonnières.

6. David fut rempli d'une grande tristesse; et le peuple voulait le lapider, parce que l'âme de chacun était dans l'amertume, à cause de ses fils et de ses filles : or David se sanctifia dans le Seigneur son Dieu,

7. Et il dit au prêtre Abiathar, fils d'Achimelech : Apportez-moi l'éphod. Et Abiathar apporta l'éphod à David.

8. Et David consulta le Seigneur disant : Poursuivrai-je ces brigands, et les prendrai-je ou non? Et le Seigneur lui dit : Poursuis-les, car sans doute tu les atteindras et tu recouvreras leur proie.

9. David donc s'en alla, lui et les six cents hommes qui étaient avec lui, et ils vinrent jusqu'au torrent de Béson; et quelques-uns d'entre eux dans leur lassitude s'arrêtèrent.

10. Mais David les poursuivit lui et quatre cents hommes; car deux cents s'étaient arrêtés, lesquels, dans leur lassitude, ne pouvaient passer le torrent de Béson.

11. Et ils trouvèrent un Égyptien dans les champs, et ils l'amènèrent à David, et lui donnèrent du pain pour manger, et de l'eau pour boire,

12. Et des figues et des raisins secs. Quand il eut mangé, ses forces revinrent et il recouvra son esprit : car il n'avait point mangé de pain ni bu d'eau depuis trois jours et trois nuits.

13. Et David lui dit : A qui es-tu, d'où es-tu et où vas-tu? Lequel dit : Je suis un serviteur d'Égypte, serviteur d'un homme amalécite; et mon maître m'a abandonné, parce que je tombai malade avant-hier.

14. Car nous sommes sortis vers le midi de Céreth, et contre Juda, et vers le midi de Caleb, et nous avons mis le feu à Sicéleg.

15. Et David lui dit : Pourrais-tu me conduire vers cette troupe? Lequel dit : Jure-moi par Dieu que tu ne me tueras point, et que tu ne me livreras point en la main de mon seigneur, et je te conduirai vers cette armée. Et David le lui jura.

16. Et quand il l'eut conduit, voilà que les Amalécites étaient assis sur la terre, buvant et mangeant, et célébrant comme un jour de fête à cause des dépouilles qu'ils avaient enlevées de la terre des Philistins et de la terre de Juda.

17. Et David les frappa depuis le soir jusqu'au soir du lendemain, et aucun d'eux n'échappa, sinon quatre cents jeunes hommes qui étaient montés sur des chameaux et qui s'étaient enfuis.

18. David recouvra donc tout ce que les Amalécites avaient emporté, et délivra ses deux femmes.

19. Et rien ne fut perdu depuis le plus petit jusqu'au plus grand, des jeunes gens et des jeunes filles, ni des dépouilles; et David ramena tout ce qu'ils avaient pris.

20. Et il ramena tous les troupeaux de brebis et de vaches, et il les chassa devant lui. Et tous disaient : Voilà le butin de David.

21. Et David vint vers les deux cents hommes qui, à cause de leur fatigue, n'avaient pu suivre David et à qui il avait commandé de demeurer au torrent de Béson : lesquels vinrent au-devant de David et du peuple qui était avec lui. Et



David, s'approchant du peuple, les salua avec des paroles de paix.

22. Mais tous les hommes méchans et iniques parmi ceux qui étaient allés avec David, disaient : Parce qu'ils ne sont point venus avec nous, nous ne leur donnerons rien de la proie que nous avons recouvrée : mais que chacun se contente de retrouver sa femme et ses enfants; et quand ils les auront reçus, qu'ils se retirent.

23. Alors David dit : Vous n'userez point ainsi, mes frères, des biens que le Seigneur nous a donnés; il nous a conservés et a livré en nos mains les brigands qui étaient sortis contre nous.

24. Et nul n'écouterà votre parole; car une égale part sera à celui qui est descendu au combat et à celui qui est demeuré aux bagages, et ils partageront également.

25. Et cela a été ainsi, dès ce jour-là et dans

la suite, ordonné et établi, et observé comme loi en Israël jusqu'aujourd'hui.

26. David donc vint à Sicéleg, et envoya du butin qu'il avait pris, des dons aux anciens de Juda, ses proches, disant ; Recevez la bénédiction du butin des ennemis du Seigneur;

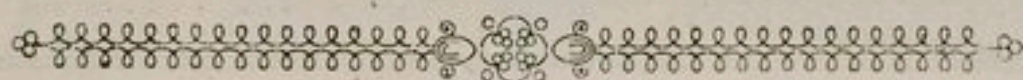
27. Ainsi qu'à ceux qui étaient en Béthel et qui étaient en Ramoth vers le midi, et qui étaient en Jéther,

28. Et qui étaient en Aroër, et qui étaient en Séphamoth, et qui étaient en Esthamo,

29. Et qui étaient en Rachel, et qui étaient dans les villes de Jéraméel, et qui étaient dans les villes de Céni,

30. Et qui étaient en Arama, et qui étaient au lac d'Asan, et qui étaient en Athach,

31. Et qui étaient en Hébron, et aux autres qui étaient dans les lieux où David et les siens avaient demeuré.



## CHAPITRE XXXI.



Gelboé.

**O**R les Philistins combattaient contre Israël; et les hommes d'Israël s'enfuirent devant la face des Philistins, et tombèrent morts en la montagne de

2. Et les Philistins se précipitèrent sur Saül et sur ses fils, et frappèrent Jonathas, et Abinadab, et Melchisua, les fils de Saül.

3. Et tout le poids de la bataille tomba sur Saül; et les archers le poursuivirent, et il fut blessé par eux.



4. Et Saül dit à son écuyer : Tire ton épée et frappe-moi, de peur que ces incirconcis ne viennent, et qu'ils ne me tuent, en se jouant de moi. Et son écuyer ne voulut pas, car il avait été rempli d'une trop grande crainte; et Saül se jeta sur son épée.

5. Quand son écuyer vit que Saül était mort, il se jeta sur son épée et mourut avec lui.

6. Saül mourut donc, et ses trois fils, et son écuyer, et tous les siens, en ce jour-là.

7. Or ceux d'Israël qui étaient au delà de la vallée et du Jourdain, voyant que les hommes d'Israël avaient fui, et que Saül était mort et ses enfants, abandonnèrent leurs cités et s'enfuirent, et les Philistins vinrent et y habitèrent.

8. Et le lendemain les Philistins vinrent pour dépouiller les morts, et trouvèrent Saül et ses trois fils gisants sur la montagne de Gelboé.

9. Et ils coupèrent la tête de Saül, et le dépouillèrent de ses armes, et il les envoyèrent autour de la terre des Philistins, pour que sa mort fût annoncée aux temples des idoles et aux peuples.

10. Et ils déposèrent ses armes dans le temple d'Astaroth, et suspendirent son corps à la muraille de Bethsan.

11. Lorsque les habitants de Jabès-Galaad ouïrent tout ce que les Philistins avaient fait à Saül,

12. Les plus forts se levèrent, et marchèrent toute la nuit, et entourèrent le corps de Saül et les corps de ses fils à la muraille de Bethsan; et ils vinrent en Jabès-Galaad, et là ils les brûlèrent.

13. Et ils emportèrent leurs os, et les ensevelirent en la forêt de Jabès; et ils jeûnèrent durant sept jours.

## LIVRE DEUXIÈME. — SAMUEL.

### CHAPITRE PREMIER.



Or, après que Saül fut mort, il arriva que David revint de la défaite d'Amalec, et qu'il demeura deux jours à Sicéleg.

2. Mais, au troisième jour, un homme parut venant du camp de Saül, la robe déchirée et la tête couverte de poussière; et quand il fut arrivé près de David, il tomba sur sa face, et l'adora.

3. Et David lui dit : D'où viens-tu? Lequel répondit : Je me suis échappé du camp d'Israël.

4. Et David lui dit : Qu'est-il arrivé? dis-le-moi. Lequel répondit : Le peuple s'est enfui de la bataille, et plusieurs d'entre le peuple sont morts; et Saül et Jonathas son fils sont morts.

5. Et David dit au jeune homme qui lui parlait : Comment sais-tu que Saül est mort et Jonathas son fils?

6. Et le jeune homme qui lui parlait dit : Je

suis venu par hasard en la montagne de Gelboé, et Saül était appuyé sur sa lance, et les chars et les cavaliers s'approchaient de lui.

7. Et, se tournant, il me vit et m'appela. Et quand j'eus répondu, Me voici,

8. Il me dit : Qui es-tu? Et je lui dis : Je suis Amalécite.

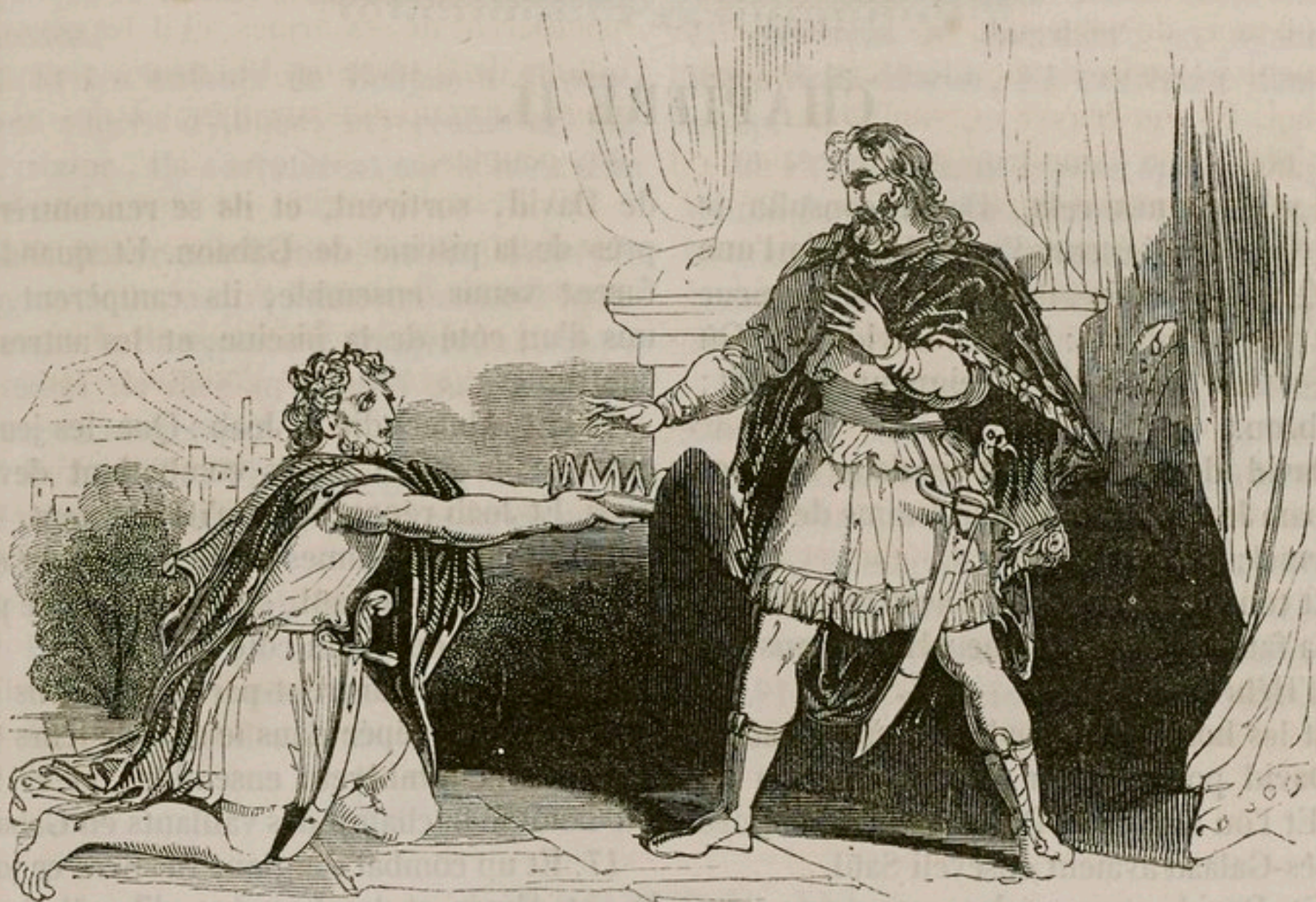
9. Et il me dit : Approche-toi de moi et me tue; car les angoisses me possèdent, et mon âme est encore tout entière en moi.

10. Et, m'approchant de lui, je l'ai tué, car je savais bien qu'il ne pouvait vivre après sa défaite; et j'ai pris le diadème qui était sur sa tête et le bracelet qui était à son bras, et je vous les ai apportés, à vous, mon seigneur.

11. David prit ses vêtements et les déchira, ainsi que tous les hommes qui étaient avec lui;

12. Et tous furent dans le deuil et jeûnèrent jusqu'au soir, et ils pleurèrent sur Saül et sur Jonathas son fils, et sur le peuple du Seigneur,





et sur la maison d'Israël, parce qu'ils étaient tombés sous le glaive.

13. Et David dit au jeune homme qui lui avait parlé : D'où es-tu ? Lequel répondit : Je suis fils d'un étranger, d'un Amalécite.

14. Et David lui dit : Pourquoi n'as-tu pas craint de mettre la main sur l'oïnt du Seigneur ?

15. Et David, appelant l'un de ses serviteurs, dit : Viens et frappe cet homme, et le tue. Lequel le frappa, et il mourut.

16. Et David dit : Que ton sang retombe sur ta tête ; car ta bouche a parlé contre toi, disant : J'ai mis à mort l'oïnt du Seigneur.

17. Alors David fit entendre ces plaintes sur Saül et sur Jonathas son fils ;

18. Et il commanda qu'on apprît aux enfants de Juda le cantique appelé l'Arc, ainsi qu'il est écrit au livre des Justes ; et il dit : O Israël, considère ceux qui ont été frappés, qui sont morts sur tes hauts lieux.

19. Israël, les braves ont été tués sur les montagnes ; comment les forts sont-ils tombés ?

20. N'allez pas l'annoncer à Geth, ne le publiez pas dans les places d'Ascalon, de peur que les filles des Philistins ne s'en réjouissent,

de peur que les filles des incirconcis n'en tressaillent de joie.

21. Montagnes de Gelboé, que la pluie ni la rosée ne descendent jamais sur vous ; que vos champs ne soient pas les champs des prémices ; là gît le bouclier des forts, le bouclier de Saül, comme si Saül n'eût pas été consacré par l'huile sainte.

22. Jamais la flèche de Jonathas ne revint altérée de la graisse et du sang ; jamais l'épée de Saül ne sortit oisive des combats.

23. Saül et Jonathas, aimables et beaux dans la vie, n'ont point été séparés même dans la mort ; plus rapides que l'aigle, plus forts que les lions.

24. Filles d'Israël, pleurez sur Saül qui vous ornait de pourpre, qui vous environnait de délices, qui vous donnait l'or de vos vêtements.

25. Comment sont tombés les forts dans le combat ? comment Jonathas a-t-il été tué sur les hauteurs ?

26. Je pleure sur toi, Jonathas mon frère, le plus beau d'entre les hommes, plus aimable que l'amour d'aucune femme. Comme une mère aime son fils unique, ainsi je t'aimais.

27. Comment sont tombés les forts ? comment a été brisée leur armure ?





## CHAPITRE II.



PRÈS cela, David consulta le Seigneur, disant : Irai-je en l'une des cités de Juda? Et le Seigneur lui dit : Va. Et David dit : Où irai-je? Et le Seigneur répondit :

En Hébron.

2. David donc monta, et ses deux femmes Achinoam Jezraélite et Abigaïl femme de Nabal du Carmel;

3. Et tous ceux qui étaient avec lui, chacun avec sa famille; et ils demeurèrent dans les villes d'Hébron.

4. Et les hommes de Juda vinrent et sacrèrent David pour régner dans la maison de Juda. Et l'on annonça à David que les hommes de Jabès-Galaad avaient enseveli Saül.

5. Et David envoya des messagers aux hommes de Jabès-Galaad, et leur dit : Bénis soyez-vous du Seigneur, vous qui avez accompli ce devoir envers votre seigneur Saül, et l'avez enseveli!

6. Et maintenant le Seigneur vous rendra la miséricorde et la vérité; et moi aussi je vous rendrai grâce de ce que vous avez fait ainsi.

7. Que vos mains se fortifient, et soyez hommes de cœur : car quoique votre seigneur Saül soit mort, néanmoins la maison de Juda m'a sacré roi.

8. Or Abner fils de Ner, prince de l'armée de Saül, prit Isboeth, fils de Saül, et le conduisit au milieu de l'armée;

9. Et il l'établit roi sur Galaad, et sur Gessur, et sur Jezraël, et sur Éphraïm, et sur Benjamin, et sur tout Israël.

10. Isboeth, fils de Saül avait quarante ans quand il commença à régner sur Israël, et il régna deux ans : mais la maison de Juda suivait David.

11. Et le nombre de jours que David demeura roi en Hébron sur la maison de Juda, fut de sept ans et six mois.

12. Et Abner fils de Ner, et les serviteurs d'Isboeth fils de Saül, sortirent du camp en Gabaon.

13. Or Joab, fils de Sarvia, et les serviteurs

de David, sortirent, et ils se rencontrèrent près de la piscine de Gabaon. Et quand ils furent venus ensemble, ils campèrent, les uns d'un côté de la piscine, et les autres de l'autre.

14. Et Abner dit à Joab : Que les jeunes gens se lèvent et qu'ils combattent devant nous. Et Joab répondit : Qu'ils se lèvent.

15. Et douze hommes de Benjamin du côté d'Isboeth, fils de Saül, se levèrent et se présentèrent, et douze du côté de David;

16. Et ils se saisirent par la tête et ils enfoncèrent leur épée dans le sein de leurs adversaires et tombèrent ensemble; et ce lieu fut nommé le champ des vaillants en Gabaon.

17. Et un combat sanglant fut livré ce jour-là, et Abner et les hommes d'Israël furent vaincus par les serviteurs de David.

18. Et les trois fils de Sarvia, Joab, Abisaï et Asaël étaient à la bataille : or Asaël était un coureur, léger comme le daim qui habite dans les forêts.

19. Et Asaël poursuivit Abner, et il ne se détourna ni à droite ni à gauche, ne cessant de le poursuivre.

20. C'est pourquoi Abner regarda derrière lui, et dit : N'es-tu pas Asaël? Lequel répondit : Je le suis.

21. Et Abner lui dit : Va à droite ou à gauche, et saisis l'un de ces jeunes gens et prends pour toi ses dépouilles. Mais Asaël ne voulut point le quitter.

22. Et Abner parla de nouveau à Asaël : Retire-toi et ne me suis point; ne me force pas à te frapper, car je ne pourrai plus lever mon visage devant Joab ton frère.

23. Asaël refusa de l'entendre et ne voulut pas se retirer. Abner donc, retournant sa lance, le frappa dans l'aine et le perça, et il mourut dans le même lieu; et tous ceux qui passaient dans le lieu où Asaël tomba et mourut, s'arrêtaient.

24. Or, Joab et Abisaï poursuivant Abner qui s'enfuyait, le soleil se coucha; et ils vinrent jusqu'à la colline de l'aqueduc qui est



vis-à-vis de la vallée, et au chemin du désert de Gabaon.

25. Et les enfants de Benjamin s'assemblèrent auprès d'Abner, et, réunis en une seule troupe, ils s'arrêtèrent sur le haut d'un tertre.

26. Et Abner cria à Joab, et dit : Ton épée frappera-t-elle jusqu'à l'extermination ? Ignoreres-tu que le désespoir est dangereux ? n'est-il pas temps de dire au peuple qu'il cesse de poursuivre ses frères ?

27. Et Joab dit : Vive le Seigneur, si tu avais parlé ce matin, le peuple aurait cessé de poursuivre son frère.

28. Joab donc sonna de la trompette, et toute l'armée s'arrêta et ne poursuivit plus Israël, et le combat cessa.

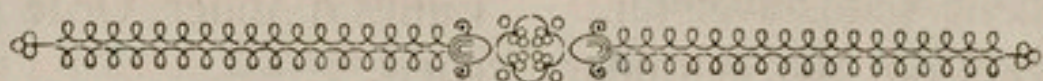
29. Or Abner et les siens s'en allèrent à

travers la campagne toute cette nuit-là et passèrent le Jourdain ; et ayant traversé Beth-Horon, ils entrèrent dans leur camp.

30. Et Joab, étant revenu après avoir abandonné la poursuite d'Abner, rassembla tout le peuple ; et des serviteurs de David il ne manqua que dix-neuf hommes, sans compter Asaël.

31. Or les serviteurs de David frappèrent trois cent soixante hommes de la tribu de Benjamin et des compagnons d'Abner, qui moururent.

32. Et ils emportèrent Asaël, et l'ensevelirent dans le sépulcre de son père en Bethléem ; et Joab et ceux qui étaient avec lui marchèrent toute la nuit, et à l'aube du jour ils parvinrent en Hébron.



### CHAPITRE III.



La guerre donc fut longue entre la maison de Saül et la maison de David ; David toujours s'avancant et se fortifiant de plus en plus, et la maison de Saül s'affaiblissant toujours.

2. Et des fils naquirent à David en Hébron ; et son premier-né fut Amnon, d'Achinoam Jezraélite ;

3. Et après lui Chéleab, d'Abigaïl, femme de Nabal du Carmel ; et le troisième fut Absalom, fils de Maacha, fille de Tholomai, roi de Gessur ;

4. Et le quatrième, Adonias, fils de Haggith ; et le cinquième, Saphathia fils d'Abital ;

5. Et le sixième, Jethraam, d'Égla, femme de David. David eut ces enfants en Hébron.

6. Pendant que la guerre était entre la maison de Saül et la maison de David, Abner fils de Ner gouvernait la maison de Saül.

7. Mais Saül avait eu une concubine nommée Respha, fille d'Aïa. Et Abner s'approcha d'elle, et Isboeth dit à Abner :

8. Pourquoi vous êtes-vous approché de la concubine de mon père ? Lequel, irrité à cause des paroles d'Isboeth, dit : Suis-je un vil conducteur de chiens, moi qui ai marché

contre Juda et qui ai soutenu la maison de Saül ton père, et ses frères et ses proches, et qui ne t'ai point livré en la maison de David ? et tu m'as cherché querelle à cause d'une femme !

9. Que Dieu punisse Abner si je ne fais pas pour David tout ce que le Seigneur lui a juré,

10. Afin que le royaume soit transféré de la maison de Saül, et que le trône de David soit élevé sur Israël et sur Juda, depuis Dan jusqu'à Bersabée !

11. Et Isboeth ne put rien lui répondre, car il le craignait.

12. Abner donc envoya des messagers à David, disant : A qui est la terre ? et pour lui dire : Recevez-moi dans votre amitié, et ma main sera avec vous ; et je vous soumettrai tout Israël.

13. David répondit : Je le veux bien ; je te recevrai dans mon amitié ; mais je te demande une seule chose, disant : Tu ne verras point ma face avant que tu aies amené Michol, la fille de Saül ; à cette condition tu viendras et tu me verras.

14. Et David envoya des messagers à Isboeth fils de Saül, disant : Rends-moi ma femme Michol, que j'ai épousée en frappant cent Philistins.



15. Isboseth donc envoya, et l'enleva à son mari Phalthieï, fils de Laïs.

16. Et Phalthiel la suivait en pleurant jusqu'à Bahurim, et Abner lui dit : Va et retourne. Et il s'en retourna.

17. Et Abner adressa la parole aux plus anciens d'Israël, disant : Hier, comme avant-hier vous désiriez que David régnât sur vous.

18. Maintenant donc accomplissez vos desirs ; car le Seigneur a parlé à David, disant : Par la main de mon serviteur David, je sauverai mon peuple d'Israël de la main des Philistins et de tous ses ennemis.

19. Or Abner parla aussi à Benjamin ; et il s'en alla pour dire à David en Hébron tout ce qui semblait bon à Israël et à Benjamin.

20. Et il vint vers David en Hébron, avec vingt hommes ; et David donna un banquet à Abner et à ceux qui étaient venus avec lui.

21. Et Abner dit à David : Roi mon seigneur, je me lèverai afin d'assembler près de vous tout Israël, et de faire alliance avec vous ; et vous dominerez sur tous, ainsi que votre âme désire. Quand donc David eut envoyé Abner et qu'il s'en fut allé en paix,

22. Aussitôt les serviteurs de David et Joab vinrent, après avoir tué des brigands et pris un grand butin : or Abner n'était plus avec David en Hébron, car déjà il l'avait quitté et il était retourné en paix.

23. Et Joab, et toute l'armée qui était avec lui vinrent après ; et on annonça à Joab : Abner fils de Ner est venu près du roi, et le roi l'a renvoyé, et il s'en est allé en paix.

24. Et Joab entra chez le roi ; et lui dit : Qu'avez-vous fait ? voici qu'Abner est venu vers vous : pourquoi l'avez-vous laissé aller, et il s'est retiré en paix.

25. Ignorez-vous qu'Abner fils de Ner est venu ici pour vous tromper, et pour savoir tous vos desseins ; et pour connaître ensuite ce que vous faites ?

26. C'est pourquoi Joab, étant sorti de la présence de David, envoya des messagers après Abner et le ramena de la citerne de Sira, sans que David le sût.

27. Et quand Abner fut retourné en Hébron, Joab l'amena à part au milieu de la porte pour lui parler en trahison ; et là il le frappa dans

l'aîne et le tua, afin de venger le sang d'Asaël son frère.

28. Quand David eut appris ce meurtre, il dit : Je suis innocent du sang d'Abner fils de Ner, moi et mon royaume envers le Seigneur, à jamais.

29. Que son sang retombe sur la tête de Joab et sur toute la maison de son père ! qu'il y ait toujours dans la maison de Joab des hommes stériles, et des lépreux, et des efféminés, et des hommes tombant sous le glaive et manquant de pain !

30. Joab donc, et Abisaï son frère, tuèrent Abner, parce qu'il avait frappé Asaël leur frère en Gabaon dans le combat.

31. Et David dit à Joab et à tout le peuple qui était avec lui : Déchirez vos vêtements et couvrez-vous de cilices, et pleurez aux funérailles d'Abner. Or le roi David suivait le cercueil.

32. Et quand ils eurent enseveli Abner en Hébron, le roi David éleva la voix, et pleura sur le tombeau d'Abner, et tout le peuple pleura.

33. Et le roi pleurant Abner, dit : Abner, tu n'es point mort comme les lâches ont coutume de mourir.

34. Tes mains n'ont point été liées, et tes pieds n'ont point été chargés de fers ; mais tu es tombé comme on a coutume de tomber devant les fils d'iniquité. Et tout le peuple répétait ces paroles, pleurant sur lui.

35. Et quand toute la multitude fut venue pour manger avec David au milieu du jour, David jura en disant : Que Dieu fasse ainsi contre moi, si je prends du pain ou quelque autre nourriture avant le coucher du soleil !

36. Et le peuple entendit et tout ce que le roi avait fait plut au peuple.

37. Et tout le peuple et tous ceux d'Israël connurent en ce jour-là que ce n'était pas par ordre du roi qu'Abner fils de Ner avait été tué.

38. Et le roi dit aussi à ses serviteurs : Ne savez-vous pas que c'est un prince et un grand qui aujourd'hui a péri en Israël ?

39. Et moi je suis roi par l'onction et peu affermi ; et ces hommes-ci, les fils de Sarvia, sont trop violents : que le Seigneur rende à celui qui fait le mal selon sa malice.





## CHAPITRE IV.



**O**R Isboeth, fils de Saül, apprit qu'Abner avait été tué en Hébron, et ses bras furent affaiblis, et tout Israël fut troublé.

2. Et deux hommes, chefs de voleurs, servaient le fils de Saül : l'un se nommait Raana, et l'autre, Réchab, fils de Remmon Bérothite, des enfants de Benjamin; car Béroth était regardée comme à Benjamin.

3. Et les Bérothites s'enfuirent à Géthaïm, et demeurèrent là comme étrangers jusqu'à ce temps.

4. Or Jonathas, fils de Saül, avait un fils infirme des deux pieds; car il avait cinq ans quand la nouvelle vint de Jezraël touchant Saül et Jonathas : et sa nourrice le prit et s'enfuit; et comme elle se hâtait en fuyant, il tomba et devint boiteux, et fut nommé Miphiboseth.

5. Quand les fils de Remmon Bérothite,

Réchab et Baana, furent venus, ils entrèrent, en la chaleur du jour, dans la maison d'Isboeth, lequel dormait à midi sur son lit; et la femme qui veillait dans la maison s'endormit en vannant du blé.

6. Et ils entrèrent en la maison secrètement, prenant des épis de froment; et Réchab et Baana son frère frappèrent Isboeth dans l'aîne, et ils s'enfuirent.

7. Et quand ils furent entrés en la maison, Isboeth dormait sur son lit dans sa chambre, et, le frappant, ils le tuèrent; et, prenant sa tête, ils s'en allèrent par la voie du désert toute la nuit,

8. Et ils apportèrent la tête d'Isboeth à David en Hébron, et ils dirent au roi : Voici la tête d'Isboeth fils de Saül, ton ennemi, qui recherchait ta vie; et aujourd'hui le Seigneur a vengé mon seigneur roi, de Saül et de sa race.



9. Mais David, répondant à Réchab et à Baana son frère, fils de Remmon Bérothite, dit : Vive le Seigneur, lui qui a délivré mon âme de toute angoisse !

10. Celui qui m'avait annoncé et dit : Saül est mort, et qui s'imaginait m'apprendre une bonne nouvelle, je le pris et le mis à mort à Sicéleg; et il méritait une récompense pour son message :

11. Combien plus maintenant, quand des

méchants ont frappé l'homme innocent en sa maison, sur son lit, demanderai-je son sang de votre main, et vous retrancherai-je de la terre !

12. Et David commanda à ses serviteurs, et ils les tuèrent; et ils coupèrent leurs pieds et leurs mains, et les suspendirent à la piscine, en Hébron; et ils prirent la tête d'Isboseth et l'ensevelirent dans le tombeau d'Abner en Hébron.



## CHAPITRE V.



Et toutes les tribus d'Israël vinrent vers David en Hébron, disant : Nous voici, nous, tes os et ta chair.

2. Hier et avant-hier, quand Saül était roi sur nous, tu menais et ramena Israël, et le Seigneur t'a dit : Tu conduiras Israël mon peuple et tu seras le chef d'Israël.

3. Les plus anciens d'Israël vinrent aussi vers le roi en Hébron; et le roi David fit alliance avec eux en Hébron devant le Seigneur, et ils sacrèrent David roi sur Israël.

4. David avait trente ans quand il commença à régner, et il régna quarante ans.

5. Il régna en Hébron sur Juda sept ans et six mois; et il régna en Jérusalem trente-trois ans sur tous ceux d'Israël et de Juda.

6. Et le roi s'en alla à Jérusalem, et tous ceux qui étaient avec lui, contre les Jébuséens habitants de la terre; et ceux-ci dirent à David : Tu n'entreras point ici; les aveugles et les boiteux te repousseront, disant : David n'entrera pas ici.

7. Or David s'empara de la forteresse de Sion, qui est aujourd'hui la cité de David.

8. Car David avait proposé un prix en ce jour-là à celui qui frapperait les Jébuséens, monterait sur leurs toits, et chasserait les boiteux et les aveugles ennemis de David; c'est pourquoi l'on dit en proverbe : L'aveugle et le boiteux n'entreront point dans le temple.

9. Et David habita en la forteresse et l'appela Cité de David; et il bâtit alentour, depuis Mello et au dedans.

10. Et David allait s'étendant et croissant, et le Seigneur des armées était avec lui.

11. Hiram, roi de Tyr, envoya aussi des ambassadeurs à David, et des bois de cèdre, et des charpentiers, et des tailleurs de pierres, pour les murailles; et ils bâtirent la maison de David.

12. Et David connut que le Seigneur l'avait établi roi sur Israël, et qu'il avait élevé son royaume sur son peuple d'Israël.

13. David prit encore des concubines et des femmes de Jérusalem, après qu'il fut venu d'Hébron; et d'autres fils et des filles naquirent de lui.

14. Et voici les noms des enfants qu'il eut à Jérusalem : Samua et Sobab, et Nathan, et Salomon,

15. Et Jébahar, et Élisua, et Népheg.

16. Et Japhia, et Élisama, et Élioda, et Éliphaeth.

17. Les Philistins donc apprirent que David avait été sacré roi d'Israël, et montèrent tous pour attaquer David, ce que David ayant ouï, il descendit en la forteresse.

18. Or les Philistins accourant se répandirent dans la vallée de Raphaïm.

19. Et David consulta le Seigneur, disant : Monterai-je contre les Philistins, et les livrerez-vous en ma main? Et le Seigneur dit à David : Monte, car je livrerai les Philistins en ta main.

20. David donc vint à Baal-Pharasim, et là il les frappa, et il dit : Le Seigneur a dispersé mes ennemis devant moi, comme se dispersent les eaux. C'est pourquoi ce lieu fut nommé Baal-Pharasim.



21. Et les Philistins abandonnèrent leurs idoles, que David et les siens emportèrent.

22. Et les Philistins montèrent de nouveau, et se répandirent en la vallée de Raphaïm.

23. Or David consulta le Seigneur : Monte-rai-je contre les Philistins, et les livrerez-vous en mes mains ? Le Seigneur répondit : Ne monte point contre eux, mais va derrière eux jusqu'à ce que tu sois venu en face des poiriers.

24. Et quand tu entendras du haut des poiriers le bruit de quelqu'un qui marche, alors tu commenceras le combat : car alors le Seigneur sortira devant ta face pour frapper l'armée des Philistins.

25. Et David fit ainsi que le Seigneur lui avait commandé, et il frappa les Philistins, depuis Gabaa jusqu'à ce qu'on arrive en Gézer.



## CHAPITRE VI.



Or David assembla de nouveau tous les élus d'Israël, au nombre de trente mille.

2. Et David se leva et s'en alla, et tous les hommes de Juda qui étaient avec lui, pour amener l'arche de Dieu, sur laquelle a été invoqué le nom du Seigneur des armées, qui est assis au-dessus d'elle entre les chérubins.

3. Et ils mirent l'arche sur un char neuf, et ils l'amènèrent de la maison d'Abinadab, lequel était à Gabaa : or Oza et Ahio, fils d'Abinadab, conduisaient le char neuf.

4. Et quand ils l'eurent enlevée de la maison d'Abinadab, qui était à Gabaa, gardant l'arche de Dieu, Ahio précédait l'arche.

5. Et David et tout Israël jouaient en la présence du Seigneur, de tous les instruments, la harpe, la lyre, et le tambour, et les sistres, et les cymbales.

6. Mais, lorsqu'ils furent venus à l'aire de Nachon, Oza étendit la main sur l'arche de Dieu pour la retenir, parce que les bœufs regimbaient et la faisaient pencher.

7. Et le Seigneur fut irrité contre Oza, et il le frappa à cause de sa témérité; et il mourut là auprès de l'arche de Dieu.

8. Et David fut contristé, parce que le Seigneur avait frappé Oza. Et ce lieu a été nommé le châtimeut d'Oza jusqu'à ce jour.

9. Et David craignit le Seigneur en ce jour-là, disant : Comment entrera chez moi l'arche du Seigneur ?

10. Et il ne voulut pas conduire chez lui l'arche du Seigneur en la cité de David; mais

il la fit placer en la maison d'Obédédôm Géthéen.

11. Et l'arche du Seigneur demeura en la maison d'Obédédôm Géthéen durant trois mois, et le Seigneur bénit Obédédôm et toute sa maison.

12. Et l'on annonça au roi David que le Seigneur avait béni Obédédôm et toutes ses possessions, à cause de l'arche de Dieu. David donc s'en alla, et amena l'arche de Dieu de la maison d'Obédédôm en la cité de Dieu avec allégresse; et David avait avec lui sept chœurs de danses et un veau pour servir de victime.

13. Et quand ceux qui portaient l'arche du Seigneur avaient fait six pas, il immolait un bœuf et un bélier.

14. Et David dansait devant l'arche du Seigneur; et il était vêtu de l'éphod de lin.

15. Et David et toute la maison d'Israël conduisaient l'arche de l'alliance du Seigneur avec allégresse et au son de la trompette.

16. Et quand l'arche du Seigneur fut entrée en la cité de David, Michol, fille de Saül, regardant par la fenêtre, vit le roi David sautant et dansant devant le Seigneur; et elle le méprisa en son cœur.

17. Et l'on introduisit l'arche du Seigneur, et on la mit en sa place, au milieu du tabernacle que David avait dressé; et David offrit des holocaustes et des oblations pacifiques devant le Seigneur.

18. Et quand il eut achevé d'offrir les holocaustes et les oblations pacifiques, il bénit le peuple au nom du Seigneur des armées.

19. Et il donna à toute la multitude d'Israël,



hommes et femmes, à chacun un gâteau et un morceau de bœuf rôti, et de la farine cuite dans l'huile, et chacun s'en alla en sa maison.

20. Et David s'en retourna pour bénir sa maison; et Michol, fille de Saül, vint au-devant de David, et dit: Quelle gloire pour le roi d'Israël aujourd'hui de s'être découvert devant les servantes de ses serviteurs, et d'avoir paru avec sa tunique comme un insensé!

21. Et David dit à Michol: Devant le Seigneur, qui m'a élu plutôt que ton père et que toute ta maison, et qui m'a commandé d'être roi du peuple du Seigneur en Israël,

22. Je danserai devant l'arche, et je paraîtrai plus abaissé que je n'ai été; et je serai humble à mes yeux; et je n'en serai que plus glorieux devant ceux dont tu as parlé.

23. Michol, fille de Saül, n'eut point d'enfants jusqu'au jour de sa mort.



## CHAPITRE VII.



**O**R il arriva, lorsque le roi fut assis en sa maison, et que le Seigneur lui eut donné la paix de tous côtés avec ses ennemis,

2. Qu'il dit à Nathan le prophète: Ne vois-tu pas que j'habite une maison de cèdre, et que l'arche de Dieu réside sous des tentes?

3. Et Nathan dit au roi: Va, fais tout ce qui est en ton cœur, parce que le Seigneur est avec toi.

4. Or, en cette nuit-là, le Seigneur parla à Nathan, disant:

5. Va, et parle à mon serviteur David: Voici ce que dit le Seigneur: M'édifieras-tu une maison où je puisse habiter?

6. Car je n'ai habité dans aucune maison depuis le jour où j'ai tiré les enfants d'Israël de la terre d'Égypte jusqu'à ce jour; mais je marchais sous un tabernacle et sous la tente.

7. Dans les lieux où j'ai passé avec les enfants d'Israël, ai-je dit à aucune des tribus d'Israël à laquelle j'ai commandé de gouverner mon peuple d'Israël: Pourquoi ne m'avez-vous pas bâti une maison de cèdre?

8. Et maintenant tu diras à mon serviteur David: Voici ce que dit le Seigneur des armées: Je t'ai choisi parmi les pasteurs lorsque tu suivais les troupeaux, afin que tu fusses le chef de mon peuple d'Israël;

9. Et j'ai été avec toi dans tous les lieux où tu as marché, et j'ai exterminé tous tes ennemis devant toi, et j'ai fait ton nom grand, comme le nom des grands qui sont sur la terre.

10. Et j'établirai dans un lieu stable mon

peuple d'Israël, et je l'affermirai, et il y habitera et ne sera plus troublé; et les enfants d'iniquité ne l'affligeront plus comme auparavant,

11. Depuis le jour où j'ai établi des juges sur mon peuple d'Israël; et je te donnerai la paix avec tous tes ennemis, et le Seigneur te promet qu'il t'élèvera une maison.

12. Et quand tes jours seront accomplis et que tu dormiras avec tes pères, je susciterai ta race après toi, le fils sorti de toi, et j'affermirai son règne.

13. Il bâtira une maison en mon nom, et j'établirai le trône de son royaume à jamais.

14. Je serai son père, et il sera mon fils; et, s'il fait le mal, je le châtierai avec la verge dont on châtie les hommes et avec les plaies des enfants des hommes.

15. Mais je ne retirerai point ma miséricorde de lui, ainsi que je l'ai retirée de Saül, que j'ai rejeté de devant ma face.

16. Et ta maison sera stable, et ton royaume jusqu'à jamais devant toi, et ton trône sera affermi pour toujours.

17. Nathan parla à David selon toutes ces paroles et selon toute cette vision.

18. Or le roi David entra, et s'assit devant le Seigneur, et dit: Qui suis-je, Seigneur Dieu, et quelle est ma maison pour que vous m'avez élevé jusque-là?

19. Mais cela a paru peu en votre présence, Seigneur Dieu, si vous n'assuriez la maison de votre serviteur pour les siècles à venir; car c'est la loi d'Adam, Seigneur mon Dieu.

20. Que pourra donc ajouter davantage Da-



vid pour vous parler ? car, Seigneur Dieu, vous connaissez votre serviteur.

21. A cause de votre parole et selon votre cœur, vous avez fait toutes ces merveilles et les avez fait connaître à votre serviteur.

22. C'est pourquoi, Seigneur Dieu, vous êtes grand ; nul n'est semblable à vous, et il n'y a aucun Dieu que vous en tout ce que nous avons ouï de nos oreilles.

23. Mais quelle est la nation sur la terre semblable à votre peuple d'Israël, pour laquelle Dieu est venu, afin de la racheter comme son peuple, et de lui donner un nom par les merveilles et les prodiges terribles accomplis à la face de votre peuple, que vous avez arraché à l'Égypte, à son peuple et à ses dieux ?

24. Car vous avez choisi votre peuple d'Israël comme le peuple éternel ; et vous, Seigneur Dieu, vous êtes devenu leur Dieu.

25. Maintenant donc, Seigneur Dieu, suscitez pour jamais la parole que vous avez dite

sur votre serviteur et sur sa maison, et faites ainsi que vous avez parlé,

26. Afin que votre nom soit éternellement célébré, et que l'on dise : Le Seigneur des armées est le Dieu d'Israël, et la maison de votre serviteur David sera affermie devant le Seigneur.

27. Car vous, Seigneur des armées, Dieu d'Israël, vous avez révélé à l'oreille de votre serviteur, disant : Je t'édifierai une maison. C'est pourquoi votre serviteur a trouvé son cœur pour vous prier.

28. Maintenant donc, Seigneur Dieu, vous êtes Dieu, et vos paroles sont véritables ; car vous avez fait ces promesses à votre serviteur.

29. Commencez donc et bénissez la maison de votre serviteur, afin qu'elle soit à jamais devant vous, parce que vous, Seigneur Dieu, avez parlé, et par votre bénédiction sera bénie à jamais la maison de votre serviteur.



## CHAPITRE VIII.



Or il arriva après cela que David frappa les Philistins et les humilia ; et David affranchit Israël de la servitude du tribut des Philistins.

2. Et il frappa les Moabites, et les mesura au cordeau, les faisant coucher sur la terre ; et il les divisa en deux parts, l'une destinée à la mort, et l'autre à la vie : et Moab fut assujetti à David et son tributaire.

3. Et David frappa Adarézer, fils de Rohob, roi de Soba, quand il partit pour dominer sur le fleuve d'Euphrate.

4. Et David lui prit mille et sept cents cavaliers et vingt mille fantassins ; et il coupa les nerfs des chevaux des chars, et n'en réserva que pour cent chariots.

5. Et les Syriens de Damas vinrent au secours d'Adarézer, roi de Soba, et David en tua vingt-deux mille.

6. Et il mit des garnisons dans la Syrie de Damas ; et la Syrie devint tributaire de David ; et le Seigneur garda David dans toutes les guerres qu'il entreprit.

7. Et David prit les armes d'or que portaient les serviteurs d'Adarézer, et il les déposa dans Jérusalem,

8. Et il enleva une grande masse d'airain de Bété et de Béroth, cités d'Adarézer.

9. Or Thoü, roi d'Émath, apprit que David avait frappé toute la force d'Adarézer.

10. Et Thoü envoya Joram, son fils, au roi David, pour le saluer et se réjouir avec lui, et pour lui rendre grâces de ce qu'il avait vaincu Adarézer et l'avait frappé : car Adarézer était ennemi de Thoü ; et Joram avait en sa main des vases d'or, et des vases d'argent, et des vases d'airain,

11. Que le roi David consacra au Seigneur, avec l'argent et l'or, qu'il avait pris sur toutes les nations qu'il avait assujetties,

12. Sur la Syrie et sur Moab, et sur les enfants d'Ammon, et des Philistins, et d'Amalec, et avec les dépouilles d'Adarézer, fils de Rohob, roi de Soba.

13. David obtint un grand nom quand, après avoir pris la Syrie, il revint en la vallée des Salines, où il défit dix-huit mille hommes ;



14. Et il mit des garnisons dans l'Idumée et il éleva un fort, et toute l'Idumée fut assujettie à David; et le Seigneur garda David partout où il alla.

15. Et David régna sur tout Israël, et David rendait le jugement et la justice à tout son peuple.

16. Mais Joab, fils de Sarvia, était général,

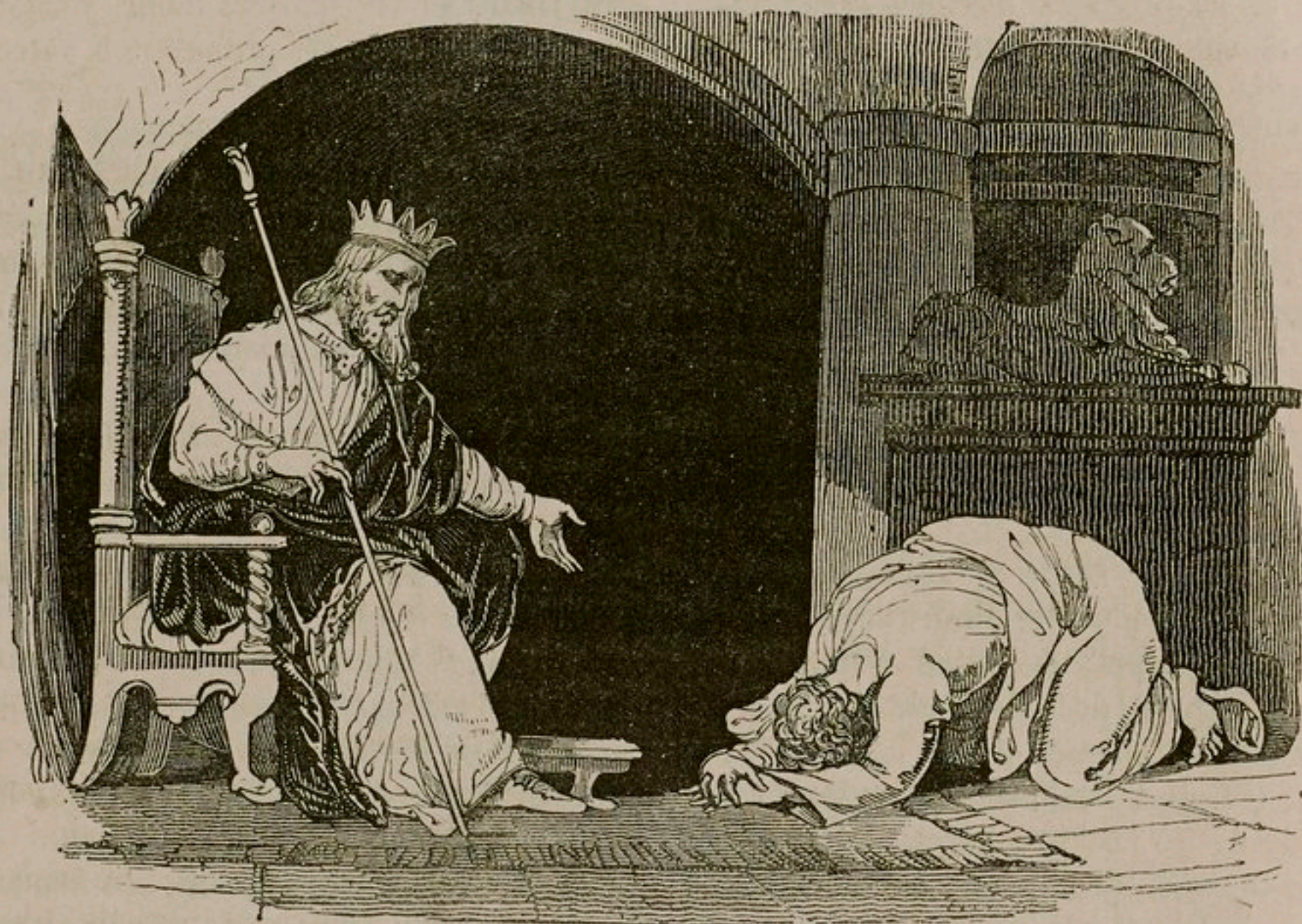
et Josaphat, fils d'Ahilud, était chef des archives;

17. Et Sadoc, fils d'Achitob, et Achimélech, fils d'Abiathar, étaient prêtres, et Saraïas, secrétaire :

18. Mais Banaïas, fils de Joïada, commandait les Céréthiens et les Phélétiens; et les fils de David étaient prêtres.



## CHAPITRE IX.



**E**t David dit : N'est-il resté personne de la maison de Saül, afin que je lui fasse miséricorde à cause de Jonathas ?

2. Or il y avait un serviteur de la maison de Saül, nommé Siba; et le roi, l'ayant appelé près de lui, lui dit : Es-tu Siba? Et celui-ci répondit : Je le suis, moi, votre serviteur.

3. Et le roi dit : N'est-il demeuré personne de la famille de Saül, afin que je lui fasse miséricorde? Et Siba dit au roi : Le fils de Jonathas, qui est boiteux, est demeuré.

4. Où est-il? dit le roi. Et Siba dit au roi :

Il est en la maison de Machir, fils d'Ammiel, en Lodabar.

5. Le roi David envoya donc, et le tira de la maison de Machir, fils d'Ammiel, de Lodabar.

6. Mais, quand Miphiboseth, fils de Jonathas, fils de Saül, fut venu vers David, il tomba sur sa face et adora. Et David dit : Miphiboseth? Lequel répondit : Me voici, votre serviteur.

7. Et David lui dit : Ne crains point; car je te ferai miséricorde à cause de Jonathas ton père, et je te rendrai tous les champs de Saül ton père, et tu mangeras le pain à ma table toujours.

8. Lequel l'adorant, dit : Qui suis-je, moi,



ton serviteur, pour que tu aies regardé une créature misérable semblable à moi?

9. C'est pourquoi le roi appela Siba, serviteur de Saül, et lui dit : J'ai donné tout ce qui était à Saül, et toute sa maison, au fils de ton maître.

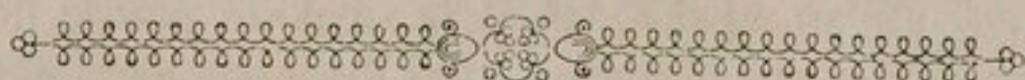
10. Laboure donc la terre pour lui, toi et tes fils, et tes serviteurs; et tu apporteras au fils de ton seigneur ce qui est nécessaire à la vie : mais Miphiboseth, fils de ton seigneur, mangera toujours le pain à ma table. Et

Siba avait quinze fils et vingt serviteurs.

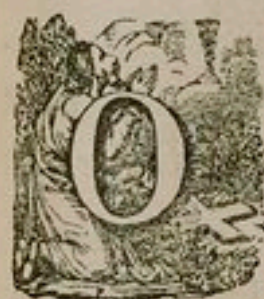
11. Et Siba dit au roi : Comme vous avez commandé à votre serviteur, mon seigneur roi, ainsi fera votre serviteur ; et Miphiboseth mangera à ma table comme l'un des fils du roi.

12. Or Miphiboseth avait un fils nommé Micha ; et toute la famille de la maison de Siba servait Miphiboseth.

13. Et Miphiboseth habitait en Jérusalem, parce qu'il mangeait habituellement à la table du roi, et il était boiteux des deux pieds.



## CHAPITRE X.



Or il arriva après cela que le roi des enfants d'Ammon mourut, et Hanon, son fils, régna en sa place.

2. Et David dit : Je ferai miséricorde à Hanon, fils de Naas, ainsi que son père m'a fait miséricorde. David donc envoya pour le consoler de la mort de son père par ses serviteurs. Mais quand les serviteurs de David furent venus en la terre des enfants d'Ammon,

3. Les princes des enfants d'Ammon dirent à Hanon, leur seigneur : Croyez-vous que David ait envoyé vers vous des consolateurs pour honorer votre père, et non pas pour reconnaître la cité et pour la détruire?

4. C'est pourquoi Hanon prit les serviteurs de David, et rasa la moitié de leur barbe, et coupa la moitié de leurs vêtements jusqu'au haut des cuisses, et les renvoya.

5. Quand on l'eut annoncé à David, il envoya au-devant d'eux, car ils étaient dans la confusion ; et David leur manda : Demeurez à Jéricho jusqu'à ce que votre barbe croisse, et alors vous retournerez.

6. Or les enfants d'Ammon, voyant qu'ils avaient outragé David, envoyèrent et prirent pour auxiliaires des Syriens de Rohob et de Soba, vingt mille fantassins, mille du roi de Maacha et douze mille d'Istob.

7. Ce que David ayant ouï, il envoya Joab et toute l'armée des combattants.

8. Les enfants d'Ammon sortirent donc, et rangèrent leur armée devant l'entrée de la porte ; mais les Syriens de Soba et de Rohob,

et Istob, et Maacha, étaient séparément dans la plaine.

9. Joab donc, voyant que les ennemis étaient rangés contre lui, et devant et derrière, prit l'élite d'Israël et marcha contre les Syriens ;

10. Et il donna tout le reste du peuple à Abisaï, son frère, qui marcha contre les enfants d'Ammon.

11. Et Joab dit : Si les Syriens l'emportent sur moi, tu viendras à mon secours ; mais, si les enfants d'Ammon sont victorieux contre toi, je t'aiderai.

12. Sois homme vaillant, et combattons pour notre peuple et pour la cité de notre Dieu ; et le Seigneur fera ce qui lui semble bon.

13. Et ainsi Joab et le peuple qui était avec lui combattirent contre les Syriens, lesquels aussitôt s'enfuirent de devant lui.

14. Mais les enfants d'Ammon, voyant que les Syriens avaient fui, s'enfuirent de devant la face d'Abisaï, et entrèrent en la cité ; et Joab s'en retourna après sa victoire sur les enfants d'Ammon et vint à Jérusalem.

15. Mais les Syriens, voyant qu'ils avaient été défaits par ceux d'Israël, s'assemblèrent.

16. Et Adarézer envoya, et appela les Syriens qui étaient au delà du fleuve, et amena leur armée ; et Sobach, maître de la milice d'Adarézer, était leur prince.

17. Quand on eut annoncé cela à David, il rassembla tous ceux d'Israël, et passa le Jourdain, et vint à Hélam ; et les Syriens marchèrent contre David, et combattirent contre lui.



18. Et les Syriens s'enfuirent de devant la face d'Israël; et David s'empara de sept cents chariots et frappa quarante mille cavaliers, et Sobach, le chef de l'armée, qui mourut sur-le-champ.

19. Or tous les rois qui étaient venus au se-

cours d'Adarézer, voyant qu'ils étaient vaincus par Israël, furent épouvantés, et cinquante-huit s'enfuirent devant Israël; et ils firent la paix avec Israël et leurs serviteurs; et les Syriens craignirent depuis de donner du secours aux enfants d'Ammon.



## CHAPITRE XI.



OR il arriva un an après, au temps que les rois ont accoutumé d'aller au combat, que David envoya Joab, et ses serviteurs avec lui, et tous ceux d'Israël, et ils ravagèrent la terre des enfants d'Ammon, et assiégèrent Rabba; mais David demeura à Jérusalem.

2. Pendant que ces choses se passaient, il arriva un jour que David se leva de son lit après midi, et il se promenait sur la terrasse de son palais; et il vit une femme vis-à-vis de lui qui se baignait; et cette femme était fort belle.

3. Le roi donc envoya, et demanda quelle était cette femme; et il lui fut dit que c'était Bethsabée, fille d'Éliam, femme d'Urie Héthéen.

4. David donc, envoyant des messagers, l'enleva; et, quand elle fut venue en son palais, il dormit avec elle; et elle se purifia aussitôt de son impudicité;

5. Et elle retourna en sa maison après avoir conçu, et elle le fit annoncer à David, disant: J'ai conçu.

6. Or David manda à Joab d'envoyer vers lui Urie Héthéen. Et Joab envoya Urie à David.

7. Et Urie vint vers David; et David lui demanda comment se portaient Joab et le peuple, et comment la guerre était conduite.

8. Et David dit à Urie: Va en ta maison, et lave tes pieds. Et Urie sortit de la maison du roi, et le roi lui envoya des mets de sa table.

9. Mais Urie dormit devant la porte de la maison du roi, avec les autres serviteurs de son seigneur, et ne descendit point en sa maison.

10. Et on l'annonça à David, disant: Urie n'est pas allé en sa maison. Et David dit à Urie:

Ne viens-tu pas de dehors? pourquoi n'es-tu pas descendu en ta maison?

11. Et Urie dit à David: L'arche de Dieu, et Israël, et Juda, habitent sous des tentes, et mon seigneur Joab, et les serviteurs de mon seigneur, demeurent sur la terre; et moi j'entrerais en ma maison pour boire et manger, et pour dormir avec ma femme! Par votre salut et par le salut de votre âme, je ne ferai pas cela.

12. David donc dit à Urie: Demeure ici encore aujourd'hui, et demain je te renverrai. Urie demeura à Jérusalem ce jour-là et le lendemain.

13. Et David l'appela pour manger et pour boire à sa table, et il l'enivra: et Urie sortit le soir, et dormit en son lit avec les serviteurs de son seigneur, et ne descendit point en sa maison.

14. Le matin donc vint, et David écrivit une lettre à Joab, et l'envoya par la main d'Urie,

15. Écrivant en cette lettre: Placez Urie dans la bataille au lieu où le péril sera le plus grand; et abandonnez-le, afin qu'étant frappé il meure.

16. Comme donc Joab assiégeait la ville, il mit Urie dans le lieu où il savait qu'étaient les hommes les plus vaillants.

17. Et les assiégés, étant sortis de la ville, combattirent contre Joab, et tuèrent quelques-uns des serviteurs de David; et parmi ceux-ci tomba Urie Héthéen.

18. C'est pourquoi Joab envoya et annonça à David tout ce qui s'était passé dans le combat,

19. Et il commanda au messager, disant: Quand tu auras achevé de raconter toute la bataille au roi,

20. Si tu vois qu'il s'irrite et qu'il dise: Pourquoi vous êtes-vous approchés de la muraille pour combattre? ignorez-vous qu'une multi-

tude  
raillé  
21.  
ne fut  
jeta s  
Thèbe  
de la  
Urie e  
22.  
racont  
mande  
23.  
ont et  
fondu  
avons  
qu'à la







tude de traits sont lancés du haut de la muraille ?

21. Qui frappa Abimélech, fils de Jérobaal ? ne fut-ce pas une femme, qui, de la muraille, jeta sur lui un morceau de meule et le tua à Thèbes ? Pourquoi vous êtes-vous approchés de la muraille ? tu lui diras : Votre serviteur Urie est mort.

22. Le messager donc s'en alla, et vint, et raconta à David tout ce que Joab lui avait commandé.

23. Et le messager dit à David : Les assiégés ont eu quelque avantage sur nous, et ont fondu sur nous dans la campagne ; et nous les avons poursuivis avec une grande vigueur jusqu'à la porte de la ville.

24. Et les archers ont lancé leurs traits contre vos serviteurs du haut des murailles, et quelques-uns de vos serviteurs sont morts ; et votre serviteur Urie est mort.

25. Et David dit au messager : Tu diras ces paroles à Joab : Que ceci ne t'abatte point ; car le sort de la guerre est divers, et l'épée dévore maintenant celui-ci, maintenant celui-là : anime tes combattants contre la ville, afin que tu la détruises, et fortifie-les.

26. Or la femme d'Urie apprit qu'Urie, son mari, était mort, et elle le pleura.

27. Et quand le deuil fut passé, David envoya, et la fit entrer en sa maison, et elle devint sa femme, et lui enfanta un fils. Or cette action de David irrita le Seigneur.



## CHAPITRE XII.



Le Seigneur envoya donc Nathan vers David, lequel, étant venu à lui, lui dit : Deux hommes étaient en une cité, l'un riche et l'autre pauvre :

2. Le riche avait des brebis et des bœufs en grand nombre ;

3. Mais le pauvre n'avait qu'une petite brebis qu'il avait achetée et nourrie, et qui avait été élevée chez lui avec ses enfants, mangeant



son pain, et buvant dans sa coupe, et dormant sur son sein, et il l'aimait comme sa fille.

4. Et un étranger étant venu chez le riche, celui-ci ne voulut point prendre ses brebis ni ses bœufs, pour donner un banquet à cet étranger qui était venu chez lui; il prit au pauvre sa brebis, et la donna à manger à l'homme qui était venu chez lui.

5. Or David, irrité contre cet homme, dit à Nathan: Vive le Seigneur! l'homme qui a fait cela est un fils de mort.

6. Il rendra la brebis quatre fois, parce qu'il a agi ainsi et ne l'a point épargnée.

7. Or Nathan dit à David: Tu es cet homme. Voici ce que dit le Seigneur Dieu d'Israël: Je t'ai sacré roi sur Israël, et je t'ai délivré de la main de Saül,

8. Et je t'ai donné la maison de ton seigneur et les femmes de ton seigneur; et je t'ai donné la maison d'Israël et de Juda; et si cela te paraît peu, j'y ajouterai beaucoup encore.

9. Pourquoi donc as-tu méprisé la parole du Seigneur pour faire le mal en ma présence? Tu as fait périr par l'épée Urie Héthéen, et tu as pris pour femme sa femme, et tu l'as tué par l'épée des enfants d'Ammon.

10. C'est pourquoi l'épée ne sortira jamais de ta maison, parce que tu m'as méprisé, et que tu as pris pour ta femme la femme d'Urie Héthéen.

11. Voici ce que dit le Seigneur: Je susciterai le mal contre toi; il naîtra de ta propre maison; et je prendrai tes femmes devant tes yeux, et je les donnerai à un autre, et il dormira avec elles en présence de ce soleil.

12. Tu as agi secrètement; mais j'accomplirai cette parole en la présence de tous ceux d'Israël et en la présence du soleil.

13. Et David dit à Nathan: J'ai péché contre le Seigneur. Et Nathan dit à David: le Seigneur a pardonné ton péché, tu ne mourras point.

14. Mais, parce que tu as fait blasphémer les ennemis du Seigneur, le fils qui t'est né mourra de mort.

15. Et Nathan retourna en sa maison; et le Seigneur frappa l'enfant que la femme d'Urie avait enfanté à David, et l'on désespéra de lui.

16. Et David pria le Seigneur pour cet enfant, et il jeûna, et, s'étant retiré à part, il se coucha sur la terre.

17. Or les plus anciens de sa maison vinrent le conjurer de se lever: il ne voulut point, et ne mangea pas avec eux.

18. Or il arriva le septième jour que l'enfant mourut; et les serviteurs de David craignirent de lui annoncer que l'enfant était mort, car ils dirent: Quand l'enfant vivait encore, nous lui parlions, et il n'écoutait pas notre voix; combien plus s'affligera-t-il si nous lui disons que l'enfant est mort!

19. Quand donc David eut vu ses serviteurs parlant tout bas, il comprit que l'enfant était mort; et il dit à ses serviteurs: L'enfant est-il mort? Ils lui répondirent: Il est mort.

20. David donc se leva, et se purifia, et répandit de l'huile sur son corps; et, changeant de vêtement, il entra en la maison du Seigneur, et il adora; et il vint en sa maison, et demanda qu'on lui apportât du pain, et il mangea.

21. Or ses serviteurs lui dirent: D'où vient votre conduite pour cet enfant? Quand il vivait encore, vous jeûniez et pleuriez; et depuis qu'il est mort, vous vous êtes levé, et vous avez mangé du pain.

22. David dit: J'ai jeûné et pleuré pour l'enfant quand il vivait encore; car je disais: Qui sait si le Seigneur ne me le donnera point, et l'enfant vivra?

23. Mais maintenant, puisqu'il est mort, pourquoi jeûnerais-je? pourrais-je le faire revivre? J'irais plutôt à lui; mais il ne retournera point à moi.

24. Et David consola Bethsabée sa femme, et il entra chez elle, et dormit avec elle; et elle engendra un fils, et le nomma SALOMON; et le Seigneur l'aima.

25. Et il envoya à David Nathan le prophète, et il appela l'enfant AIMABLE AU SEIGNEUR, parce que le Seigneur l'aimait.

26. Joab donc combattait contre Rabbath des enfants d'Ammon, et il attaquait la ville royale.

27. Et il envoya des messagers à David, disant: J'ai combattu contre Rabbath, et la ville des eaux va être prise.

28. Maintenant donc assemble le reste du peuple, et assiège la cité, et prends-la, afin que, quand la cité aura été détruite par toi, la victoire ne soit pas attribuée à mon nom.

29. Et David assemblea tout le peuple, et

s'en a  
quée  
30  
le dia  
était  
sur l  
grand

2.  
à caus  
et qu'  
dre co  
3.  
fils de  
prude  
4.  
périss  
me le



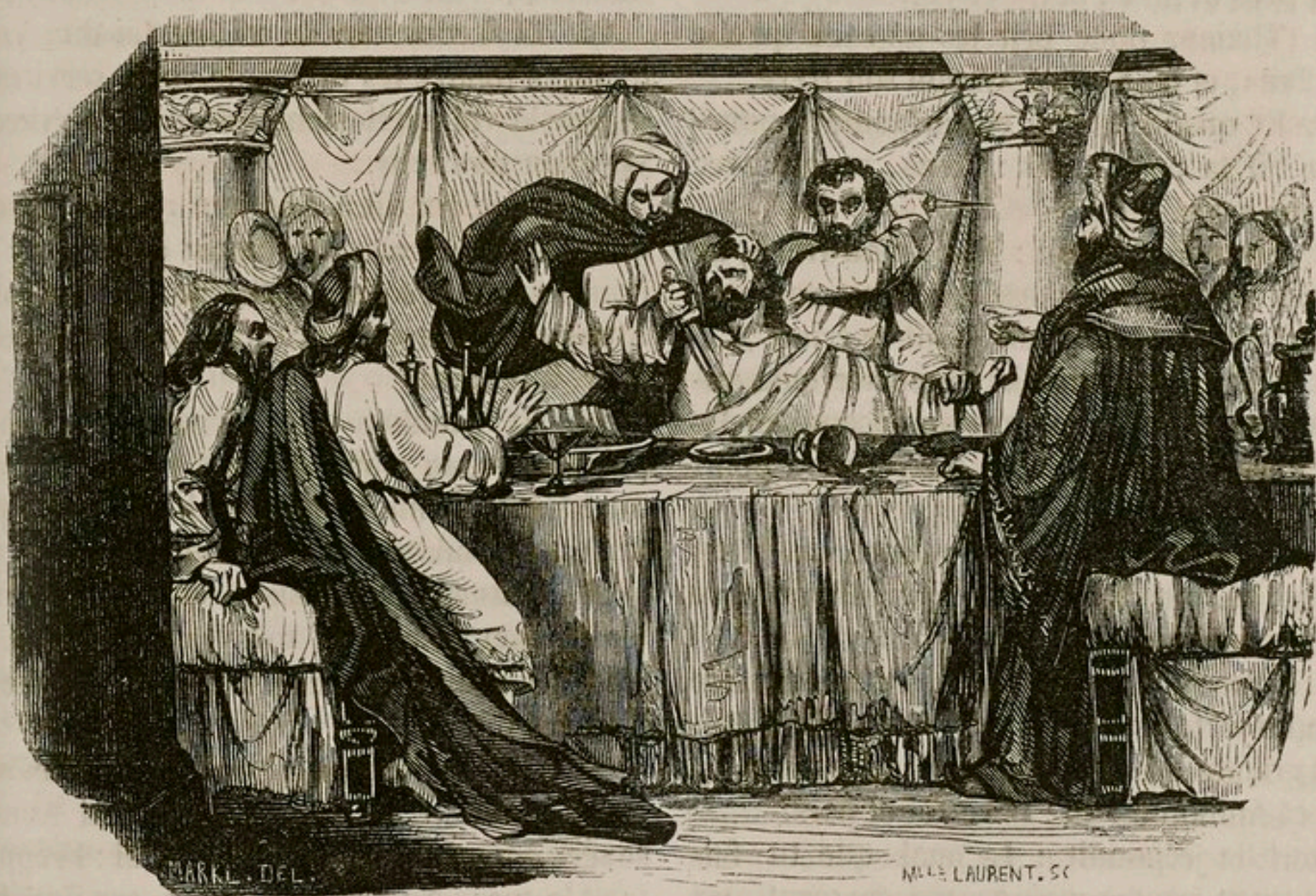
s'en alla contre Rabbath; et quand il l'eut attaquée, il la prit.

30. Et il ôta de la tête du roi des Ammonites le diadème, qui pesait un talent d'or, et qui était orné de pierres précieuses; et il fut mis sur le front de David. Il emporta aussi de grandes dépouilles de la ville.

31. Et, faisant sortir les habitants, il fit passer sur eux des instruments tranchants, et, après les avoir mis entre des couteaux de fer, on les jeta dans le feu: c'est ainsi que David traita les cités des enfants d'Ammon. Et David revint et toute l'armée à Jérusalem.



## CHAPITRE XIII.



MARKL. DEL.

M. LAURENT. SC.



Or il arriva après cela qu'Amnon, fils de David, aima éperdument la sœur d'Absalom, fils de David, qui était très belle, et qui se nommait Thamar.

2. Et il l'aimait tellement, qu'il était malade à cause de son amour, parce qu'elle était vierge, et qu'il lui semblait difficile de rien entreprendre contre elle.

3. Or Amnon avait un ami nommé Jonadab, fils de Semmaa frère de David, homme fort prudent,

4. Lequel lui dit : Fils du roi, pourquoi dépérissez-vous ainsi tous les jours? pourquoi ne me le dites-vous point? Et Amnon lui dit :

J'aime Thamar, la sœur de mon frère Absalom.

5. Jonadab répondit : Couchez-vous sur votre lit, et feignez d'être malade; et quand votre père sera venu pour vous visiter, dites-lui : Je vous prie que Thamar, ma sœur, vienne pour me donner à manger, et qu'elle m'apprête quelque nourriture, afin que je mange de sa main.

6. C'est pourquoi Amnon se coucha, et commença à faire le malade; et quand le roi fut venu pour le visiter, Amnon dit au roi : Je vous en prie, que Thamar ma sœur vienne, afin qu'elle prépare devant mes yeux deux gâteaux, et que je prenne ma nourriture de sa main.



7. David envoya donc chez Thamar, disant : Viens en la maison d'Amnon ton frère, et apporte-lui quelque nourriture.

8. Et Thamar vint en la maison d'Amnon son frère : or il était couché ; et, prenant de la farine, elle la mêla, et l'apprêtant devant ses yeux, elle fit cuire des gâteaux.

9. Et apportant ce qu'elle avait préparé, elle le plaça devant lui, et il n'en voulut point manger ; et Amnon dit : Éloignez tout le monde. Et quand tous furent sortis,

10. Amnon dit à Thamar : Apporte ces gâteaux près de moi, afin que j'en mange de ta main. Thamar donc prit les gâteaux qu'elle avait faits, et les porta à Amnon son frère.

11. Et quand elle lui eut présenté la nourriture, il la prit, et dit : Viens, repose avec moi, ma sœur.

12. Elle lui répondit : Non, mon frère, ne me fais pas violence ; car cela n'est pas permis en Israël : ne commets point ce crime ;

13. Car je ne pourrais supporter mon opprobre, et tu serais comme un insensé en Israël. Parle au roi, et il ne me refusera point à toi.

14. Or Amnon ne voulut point écouter ses prières, et, plus fort qu'elle, il lui fit violence et il reposa avec elle.

15. Et aussitôt Amnon fut saisi d'une grande haine, en sorte que la haine qu'il ressentait était plus grande que l'amour qu'il avait eu pour elle ; et Amnon lui dit : Lève-toi et pars.

16. Elle répondit : Le mal que tu fais maintenant contre moi en me chassant, est plus grand que celui que tu as fait. Et il ne la voulut point écouter ;

17. Mais, ayant appelé celui qui le servait, il dit : Chasse-la loin de moi, et ferme la porte après elle.

18. Elle était vêtue d'une robe traînante ; car les filles du roi qui étaient vierges portaient de semblables vêtements. Le serviteur d'Amnon la chassa et ferma la porte après elle

19. Alors, jetant de la cendre sur sa tête, et déchirant sa robe traînante, les mains posées sur sa tête, elle s'en allait en criant.

20. Or Absalom son frère lui dit : Amnon ton frère a-t-il dormi avec toi ? Maintenant, ma sœur, garde le silence, c'est ton frère, et ne trouble pas ton cœur. Et Thamar demeura

toute languissante en la maison d'Absalom son frère.

21. Lorsque David eut ouï ces paroles, il fut fort contristé, et il ne voulut point affliger le cœur d'Amnon son fils ; car il l'aimait, parce qu'il était son premier-né.

22. Absalom ne dit rien à Amnon, ni mal ni bien : car Absalom haïssait Amnon, parce qu'il avait fait violence à Thamar sa sœur.

23. Or il arriva, après deux ans, qu'on tondait les brebis d'Absalom en Baalhasor, qui est auprès d'Éphraïm ; et Absalom appela tous les fils du roi.

24. Et il vint vers le roi, et lui dit : Voilà qu'on va tondre les brebis de votre serviteur ; je prie le roi qu'il vienne avec ses serviteurs vers son serviteur.

25. Et le roi dit à Absalom : Cesse de vouloir, mon fils, cesse de vouloir que nous y allions tous et te soyons à charge. Mais, comme Absalom le pressait, et qu'il n'y voulait point aller, il le bénit.

26. Et Absalom dit : Si vous ne voulez point venir, au moins je vous prie qu'Amnon mon frère vienne avec nous. Et le roi lui dit : Il n'est pas nécessaire qu'il aille avec toi.

27. Mais Absalom insista, et le roi laissa aller Amnon avec lui et tous les fils du roi. Et Absalom avait préparé un banquet, comme un banquet de roi.

28. Or Absalom avait commandé à ses serviteurs, disant : Prenez garde quand Amnon se sera enivré, et que je vous dirai : Frappez-le et le tuez. Ne craignez point, car c'est moi qui vous le commande. Soyez décidés et soyez forts.

29. Les serviteurs d'Absalom firent donc contre Amnon ainsi qu'Absalom leur avait commandé ; et tous les fils du roi, se levant, montèrent sur leurs mules et s'enfuirent.

30. Et, comme ils étaient en route, ce bruit vint jusqu'à David : Absalom a mis à mort tous les fils du roi, et il n'en est pas demeuré un seul.

31. Et le roi se leva et déchira ses vêtements, et se jeta sur la terre ; et tous ses serviteurs déchirèrent leurs vêtements.

32. Or Jonadab, fils de Semmaa frère de David, répondant, dit : Que mon seigneur le roi ne croie pas que tous les enfants du roi

soient  
salon  
qu'  
33  
roi r  
sant  
non  
34  
levar  
mult  
du c  
35  
roi q  
de vo



de sa  
rer,  
et ne  
la fen  
qui es  
3.  
parle  
boucl  
4.  
chez  
et ad  
5.  
répon  
mon  
6.  
quere  
sonne  
tre et  
7.  
contre  
celui  
mettie  
frère  
tier ;



soient tués : Amnon seul est mort, parce qu'Absalom en avait formé le dessein depuis le jour qu'il fit violence à Thamar sa sœur.

33. Maintenant donc, que mon seigneur le roi ne prenne point à cœur cette parole, disant : Tous les fils du roi sont tués ; car Amnon seul est mort.

34. Et Absalom s'enfuit. Et la sentinelle, levant les yeux, regarda ; et voilà une grande multitude qui venait par un chemin détourné du côté de la montagne.

35. Et Jonadab dit au roi : Voici les fils du roi qui viennent ; il a été fait selon la parole de votre serviteur.

36. Et quand il eut cessé de parler, les fils du roi parurent et entrèrent, et, élevant leur voix, ils pleurèrent ; et le roi et tous ses serviteurs pleurèrent dans une grande douleur.

37. Et Absalom fuyant s'en alla vers Tholomai, fils d'Ammiud, roi de Gessur. David donc pleura son fils pendant plusieurs jours.

38. Mais, quand Absalom se fut enfui et qu'il fut venu en Gessur, il demeura là trois ans.

39. Et le roi cessa de poursuivre Absalom, quand il se fut consolé de la mort d'Amnon.



## CHAPITRE XIV.

**O**R Joab, fils de Sarvia, voyant que le cœur du roi se tournait vers Absalom,

2. Envoya à Thécua, et fit venir de là une femme pleine de sagesse, et lui dit : Fais semblant de pleurer, et revêts-toi d'un vêtement de deuil ; et ne te parfume point, afin que tu sois comme la femme qui depuis long-temps pleure celui qui est mort ;

3. Et tu entreras chez le roi, et tu lui parleras ainsi. Et Joab mit des paroles en sa bouche.

4. Et quand la femme de Thécua fut entrée chez le roi, elle tomba devant lui sur la terre, et adora, et dit : O roi ! sauvez-moi.

5. Et le roi lui dit : Qu'avez-vous ? Elle répondit : Hélas ! je suis une femme veuve, car mon mari est mort.

6. Votre servante avait deux fils, qui se sont querellés dans un champ, et il n'y avait personne qui pût les séparer, et l'un a frappé l'autre et l'a tué.

7. Et maintenant tous les parents s'élèvent contre votre servante, disant : Livre-nous celui qui a frappé son frère, afin que nous le mettions à mort pour venger le sang de son frère qu'il a tué, et que nous détruisions l'héritier ; et ils cherchent à éteindre l'étincelle qui

m'est laissée, afin qu'il ne demeure point de nom à mon mari, ni de souvenir de lui sur la terre.

8. Et le roi dit à la femme : Allez en votre maison, et je donnerai des ordres pour vous.

9. Et la femme de Thécua dit au roi : Seigneur mon roi, que l'iniquité soit sur moi et sur la maison de mon père, et que le roi et son trône soient innocents !

10. Et le roi dit : Amenez-moi celui qui vous aura contredite, et il ne vous troublera plus.

11. Elle dit : Que le roi se souvienne du Seigneur son Dieu, afin que les parents qui veulent venger le sang répandu ne se multiplient pas, et qu'ils ne mettent point à mort mon fils. Le roi dit : Vive le Seigneur ! un des cheveux de ton fils ne tombera point sur la terre.

12. La femme donc dit : Que votre servante dise une parole à mon seigneur le-roi. Et il dit : Parle.

13. Et la femme dit : Pourquoi refusez-vous au peuple de Dieu ce que le roi m'accorde ? et pourquoi pécher plutôt que de rappeler celui qui est banni ?

14. Nous mourons tous, et nous nous écoulons sur la terre comme des eaux qui ne retournent point. Et Dieu ne veut pas qu'une âme périsse ; mais il diffère sa vengeance, afin



que celui qui a été rejeté ne se perde pas entièrement.

15. Maintenant donc je viens afin de dire cette parole au seigneur mon roi devant le peuple ; et votre servante a dit : Je parlerai au roi pour obtenir du roi ce que je demande.

16. Et le roi a déjà écouté sa servante pour la délivrer de la main de tous ceux qui voulaient la chasser de l'héritage du Seigneur, moi et mon fils.

17. Que votre servante donc dise : La parole du seigneur mon roi s'accomplira comme un sacrifice ; car le seigneur mon roi est comme l'ange de Dieu, et il ne change ni par bénédiction ni par malédiction : c'est pourquoi le Seigneur votre Dieu est avec vous.

18. Et le roi, répondant, dit à la femme : Ne me cache point la parole que je te demande. Et elle lui dit : Parlez, mon seigneur roi.

19. Et le roi dit : La main de Joab n'est-elle pas avec toi en toutes ces choses ? La femme répondit, et dit : Par le salut de votre âme, mon seigneur roi, Joab n'est ni à droite ni à gauche de toutes les paroles que le seigneur mon roi a prononcées ; car votre serviteur Joab même m'a commandé, et a mis lui-même en la bouche de votre servante toutes ces paroles.

20. Car votre serviteur Joab m'a engagé à parler en parabole. Mais, mon seigneur roi, vous êtes sage comme l'ange de Dieu, dont la sagesse pénètre toutes choses sur la terre.

21. Et le roi dit à Joab : Je suis apaisé, et j'ai accompli ta demande. Va donc, et rappelle mon fils Absalom.

22. Et Joab, tombant la face contre terre, adora et bénit le roi. Et Joab dit : Aujourd'hui votre serviteur reconnaît que j'ai trouvé grâce à vos yeux, roi mon seigneur ; car vous avez accordé la demande de votre serviteur.

23. Joab donc se leva, et s'en alla en Gessur, et annonça Absalom à Jérusalem.

24. Mais le roi dit : Qu'il retourne en sa mai-

son, et qu'il ne voie point ma face. C'est pourquoi Absalom retourna en sa maison, et ne vit pas la face du roi.

25. Or en tout Israël aucun homme n'était beau comme Absalom ; et de la plante des pieds jusqu'au sommet de la tête, il n'y avait pas de tache en lui.

26. Et quand il coupait sa chevelure, et c'était une fois l'année, parce qu'elle pesait sur sa tête, ses cheveux pesaient deux cents sicles au poids du sanctuaire.

27. Et trois fils naquirent à Absalom, et une fille, nommée Thamar, d'une grande beauté.

28. Et Absalom demeura deux ans à Jérusalem, et il ne vit pas le roi.

29. C'est pourquoi il envoya vers Joab, pour qu'il allât près du roi ; et Joab ne voulut pas venir. Et lorsqu'il eut envoyé une seconde fois, et que Joab eut refusé de venir vers lui,

30. Il dit à ses serviteurs : Vous connaissez le champ de Joab près de mon champ ; il est couvert de la moisson de l'orge : allez, et brûlez-le. Les serviteurs d'Absalom brûlèrent donc la moisson. Et les serviteurs de Joab, venant avec leurs vêtements déchirés, dirent : Les serviteurs d'Absalom ont brûlé une partie de votre champ.

31. Et Joab se leva, et il vint vers Absalom dans sa maison, et il dit : Pourquoi vos serviteurs ont-ils brûlé ma moisson ?

32. Et Absalom répondit à Joab : J'ai envoyé vers vous, vous priant de venir près de moi, et d'aller vers le roi, et de lui dire : Pourquoi suis-je venu de Gessur ? il vaudrait mieux pour moi y être encore. Je demande donc à voir la face du roi ; et, s'il se souvient de mon iniquité, qu'il me donne la mort.

33. C'est pourquoi Joab, étant venu chez le roi, lui dit tout ; et Absalom fut appelé, et il entra chez le roi, et il adora prosterné devant lui sur la face de la terre ; et le roi baisa Absalom



il se  
tout  
roi,  
Leq  
teur  
3  
me  
étab  
ajou  
4  
que  
moi  
5  
le sa  
il l'  
6  
qui  
gnai  
7  
Davi  
vœu  
8  
était  
gneu  
au S  
9  
se le  
10  
dans  
tôt q  
dites  
11  
s'en  
de l  
dessa  
12  
nite,  
Et p  
conj





## CHAPITRE XV.



**P**RÈS cela, Absalom prit des chars et des cavaliers, et cinquante hommes qui le précédaient.

2. Et, se levant dès le matin, il se tenait à l'entrée de la porte, et il appelait tout homme qui venait demander justice au roi, et il lui disait : De quelle ville êtes-vous ? Lequel répondant, disait : Je suis votre serviteur, et de cette tribu d'Israël.

3. Et Absalom lui répondait : Vos paroles me semblent bonnes et justes ; mais nul n'est établi par le roi pour vous entendre. Et il ajoutait :

4. Qui m'établira juge sur cette terre pour que tous ceux qui ont une affaire viennent à moi et que je les juge selon la justice ?

5. Et, lorsqu'un homme s'approchait pour le saluer, il étendait la main, et, l'attirant à lui, il l'embrassait.

6. Et il faisait ainsi envers tous ceux d'Israël qui venaient demander justice au roi, et il gagnait le cœur des hommes d'Israël.

7. Quatre ans après, Absalom dit au roi David : J'irai et j'accomplirai dans Hébron les vœux que j'ai faits au Seigneur :

8. Car votre serviteur a fait ce vœu quand il était en Gessur de Syrie, disant : Si le Seigneur me ramène à Jérusalem, je sacrifierai au Seigneur.

9. Et le roi David lui dit : Va en paix. Et il se leva, et s'en alla en Hébron.

10. Mais Absalom envoya des courriers dans toutes les tribus d'Israël, disant : Aussitôt que vous entendrez le son de la trompette, dites : Absalom est roi en Hébron.

11. Or deux cents hommes de Jérusalem s'en allèrent avec Absalom dans la simplicité de leur cœur, et ignorant entièrement son dessein.

12. Absalom appela aussi Achitophel Gilonite, conseiller de David, de sa cité de Gilo. Et pendant qu'il immolait les victimes, la conjuration s'étendit, et le peuple, accourant

près d'Absalom, s'augmentait de plus en plus.

13. Un messager vint donc vers David, disant : Tout Israël suit Absalom de tout son cœur.

14. Et David dit à ses serviteurs qui étaient avec lui en Jérusalem : Levez-vous, fuyons, car nous ne pourrons échapper devant la face d'Absalom : Hâtez-vous de sortir, de peur que, venant, il ne nous surprenne, et ne précipite notre ruine, et ne frappe la cité du tranchant du glaive.

15. Et les serviteurs du roi lui dirent : Tout ce que le seigneur notre roi commandera, nous, vos serviteurs, nous le ferons volontiers.

16. Le roi donc sortit à pied avec toute sa maison, et laissa dix de ses femmes pour garder le palais.

17. Et le roi sortit à pied, et tout Israël ; et il s'arrêta loin de son palais.

18. Et tous ses serviteurs marchaient près de lui, et les hommes de Céreth, et les Phéliens, et tous les Géthéens, vaillants guerriers, six cents qui l'avaient suivi de Geth, tous fantassins, allaient devant le roi.

19. Or le roi dit à Éthaï Géthéen : Pourquoi viens-tu avec nous ? retourne, et demeure avec le roi ; car tu es étranger, et tu es sorti de ton pays.

20. Tu vins hier, seras-tu aujourd'hui contraint de sortir avec nous ? Moi, je m'en irai où je dois aller. Retourne, et ramène avec toi tes frères, et que le Seigneur te donne sa miséricorde et sa vérité, parce que tu as montré du zèle et de la fidélité.

21. Et Éthaï répondit au roi, disant : Vivent le Seigneur et mon seigneur le roi, parce qu'en quelque lieu que vous soyez, mon seigneur roi, en la mort ou en la vie, là sera votre serviteur !

22. Et David dit à Éthaï : Va donc et passe. Et Éthaï Géthéen passa, et tous les hommes qui étaient avec lui, et le reste du peuple.

23. Et tous pleuraient à haute voix ; et tout le peuple passait : le roi traversait le torrent de Cédron, et tout le peuple marchait le



long de la voie qui regarde vers le désert.

24. Or Sadoc, grand-prêtre, et tous les Lévitiques avec lui, vinrent portant l'arche de l'alliance de Dieu, et ils déposèrent l'arche de Dieu; et Abiathar monta jusqu'à ce que le peuple qui était sorti de la cité, eût achevé de venir.

25. Et le roi dit à Sadoc : Reporte l'arche de Dieu en la ville. Si je trouve grâce aux yeux du Seigneur, il me ramènera, et me la montrera, ainsi que son tabernacle.

26. Mais s'il me dit : Tu ne me plais point; je suis prêt, qu'il fasse ce qui est bon devant lui.

27. Et le roi dit à Sadoc, grand-prêtre : Voyant, retourne en paix en la ville, et qu'Achimaas ton fils, et Jonathas, fils d'Abiathar, vos deux fils, soient avec vous.

28. Voilà que je me cacherai dans les plaines du désert, jusqu'à ce que la parole vienne de vous et me rassure.

29. Sadoc donc et Abiathar reportèrent l'arche de Dieu en Jérusalem, et y demeurèrent.

30. Or David s'avancait sur le penchant de la montagne des Olives, montant et pleurant, marchant les pieds nus et la tête voilée; et tout

le peuple qui était avec lui, la tête couverte montait en pleurant.

31. Or on annonça à David qu'Achitophel était en la conjuration avec Absalom; et David dit : Seigneur, je vous prie, renversez les conseils d'Achitophel.

32. Et quand David arrivait sur le haut de la montagne, où il devait adorer le Seigneur, voilà que Chusai Arachite vint au-devant de lui, la robe déchirée et la tête pleine de cendre.

33. Et David lui dit : Si tu viens avec moi tu me seras à charge.

34. Mais si tu retournes en la ville, et que tu dises à Absalom : O roi, je suis ton serviteur; ainsi que j'ai été le serviteur de ton père, ainsi serai-je ton serviteur : tu dissiperas les conseils d'Achitophel.

35. Or, tu as avec toi Sadoc et Abiathar, prêtres; et toutes les paroles que tu auras ouïes dans le palais du roi, tu les diras à Sadoc et à Abiathar, prêtres.

36. Et avec eux sont leurs deux fils, Achimaas fils de Sadoc, et Jonathas fils d'Abiathar; et tu m'enverras dire par eux toute parole que tu auras ouïe.

37. Chusai, ami de David, retournant dans la ville, Absalom aussi entra à Jérusalem.



## CHAPITRE XVI.



Or, quand David eut dépassé un peu le haut de la montagne, Siba, serviteur de Miphiboseth, vint au-devant de lui avec deux ânes qui portaient deux cents pains, et cent liens de grappes sèches, et cent mesures de figes, et une outre remplie de vin.

2. Et le roi dit à Siba : Que signifie cela? Et Siba répondit : Mon seigneur roi, les ânes sont pour les serviteurs du roi, afin qu'ils montent dessus; et les pains et les figes pour nourrir vos serviteurs; et le vin, afin que si quelqu'un tombe en défaillance dans le désert, il en boive.

3. Et le roi dit : Où est le fils de ton seigneur? Et Siba répondit au roi : Il est demeuré à Jérusalem,

disant : Aujourd'hui la maison d'Israël me rendra le royaume de mon père.

4. Et le roi dit à Siba : Je te donne tout ce qui appartenait à Miphiboseth. Et Siba dit : Je prie mon seigneur roi que je trouve grâce devant vous.

5. Le roi David vint donc jusqu'en Bahurim; et il en sortit un homme de la maison de Saül, nommé Séméi, fils de Géra, et il s'avancait maudissant David,

6. Et il jetait des pierres contre lui et contre tous les serviteurs du roi : or tout le peuple et tous les combattants marchaient à droite et à gauche à côté du roi.

7. Et Séméi parlait ainsi quand il maudissait le roi : Sors, sors, homme de sang et homme de Bélial.



8. Le Seigneur a fait retomber sur toi tout le sang de la maison de Saül, parce que tu as usurpé le royaume en sa place ; et le Seigneur a livré le royaume aux mains d'Absalom, ton fils ; et voici que les maux que tu as faits t'accablent, parce que tu es un homme de sang.

9. Et Abisaï, fils de Sarvia, dit au roi : Pourquoi ce misérable maudit-il le roi mon seigneur ? J'irai, et je lui couperai la tête.

10. Et le roi dit : Qu'y a-t-il entre vous et moi, fils de Sarvia ? Laissez-le maudire ; car le Seigneur lui a commandé de maudire David. Et qui osera dire : Pourquoi a-t-il fait ainsi ?

11. Et le roi dit à Abisaï et à tous ses serviteurs : Voilà que mon fils, qui est sorti de moi, recherche ma vie ; combien plus maintenant un fils de Jémini ? Laissez-le maudire selon le commandement du Seigneur.

12. Et peut-être que le Seigneur regardera mon affliction, et le Seigneur me rendra quelque bien pour cette malédiction d'aujourd'hui.

13. Et David s'avancait et ses compagnons avec lui ; et Séméï le suivait, marchant du même côté sur le penchant de la montagne, le maudissant, jetant des pierres contre lui, et jetant de la poussière dans l'air.

14. Et le roi, et tout le peuple avec lui, vinrent à Bahurim accablés de lassitude, et ils se reposèrent là.

15. Mais Absalom et tout son peuple entrèrent à Jérusalem, et Achitophel avec lui.

16. Et quand Chusaï Arachite, ami de David, fut venu vers Absalom, il lui dit : Je vous salue, roi ; ô roi, je vous salue.

17. Absalom lui dit : Est-ce donc là ta reconnaissance envers ton ami ? Pourquoi n'es-tu point allé avec ton ami ?

18. Et Chusaï répondit à Absalom : Non ; car je serai à celui qui a été élu par le Seigneur, par tout ce peuple, et par tous ceux d'Israël, et je demeurerai avec lui.

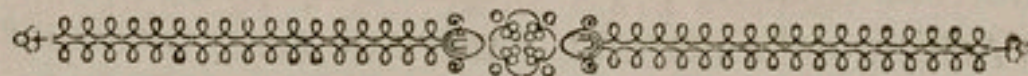
19. Mais j'ajouterai encore : Qui servirai-je ? N'est-ce pas le fils du roi ? Comme j'ai obéi à votre père, ainsi je vous obéirai.

20. Or Absalom dit à Achitophel : Délibère sur ce que nous devons faire.

21. Et Achitophel dit à Absalom : Entrez chez les femmes de votre père, qu'il a laissées pour garder le palais, afin que, quand tout Israël aura oui que vous avez outragé votre père, leurs bras s'affermissent pour vous.

22. Ils dressèrent donc une tente pour Absalom sur la terrasse du palais ; et il abusa des femmes de son père devant tout Israël.

23. Or les conseils d'Achitophel en ces jours-là passaient pour les conseils de Dieu : tous les conseils d'Achitophel étaient jugés ainsi, et quand il était avec David, et quand il était avec Absalom.



## CHAPITRE XVII.



**A**CHITOPHEL donc dit à Absalom : Je prendrai avec moi douze mille hommes d'élite, je me lèverai, et je poursuivrai David en cette nuit.

2. Et, me précipitant sur lui (car il est fatigué et ses mains sont défaillantes), je le frapperai ; et quand tout le peuple qui est avec lui aura fui, je frapperai le roi désolé.

3. Et je ramènerai tout le peuple comme un seul homme ; car tu recherches une seule personne et tout le peuple sera en paix.

4. Et sa parole plut à Absalom et à tous les plus anciens d'Israël.

5. Et Absalom dit : Appelez Chusaï Arachite, et écoutons aussi ce qu'il dira.

6. Et quand Chusaï fut venu vers Absalom, Absalom lui dit : Achitophel a dit cette parole ; devons-nous le faire, ou non ? Quel conseil donnes-tu ?

7. Et Chusaï dit à Absalom : Le conseil qu'a donné Achitophel n'est pas bon.

8. Et Chusaï dit : Vous n'ignorez pas que votre père et les hommes qui sont avec lui sont très vaillants, et que leur cœur est animé comme l'ours furieux à qui l'on a ravi ses petits ; et votre père, qui est un homme de guerre, ne s'arrêtera point avec le peuple.



9. Peut-être est-il maintenant caché dans une caverne, ou dans quelque autre lieu qu'il aura choisi; et si quelqu'un des vôtres périt au commencement, chacun l'apprendra et dira: Une grande plaie est sur le peuple qui suivait Absalom.

10. Et les plus forts, dont le cœur est comme celui du lion, seront saisis de crainte; car tout le peuple d'Israël sait que votre père est vaillant, ainsi que tous ceux qui sont avec lui.

11. Mais ce conseil me semble être bon: que tout le peuple s'assemble près de vous, depuis Dan jusqu'à Bersabée, comme le sable innombrable de la mer, et vous serez au milieu d'eux.

12. Et nous nous précipiterons sur David en quelque lieu qu'il soit, et nous tomberons sur lui comme la rosée a coutume de tomber sur la terre; et nous n'épargnerons pas un seul de ceux qui sont avec lui, pas même un seul.

13. S'il entre en quelque cité, tout Israël en environnera les murailles de machines, et nous les jetterons dans le torrent, afin qu'il n'en reste pas même une petite pierre.

14. Alors Absalom et tous les hommes d'Israël dirent: Le conseil de Chusai Arachite est meilleur que le conseil d'Achitophel. Ainsi par la volonté du Seigneur fut détruit le conseil utile d'Achitophel, afin que le Seigneur amenât la ruine sur Absalom.

15. Et Chusai dit à Sadoc et à Abiathar, prêtres: Tel est le conseil qu'Achitophel a donné à Absalom et aux plus anciens d'Israël, et moi j'ai donné ce conseil.

16. Maintenant donc envoyez promptement, et dites à David: Ne demeurez point cette nuit dans les plaines du désert; mais passez outre aussitôt, de peur que le roi ne périsse, et tout le peuple qui est avec lui.

17. Or Jonathas et Achimaas étaient près de la fontaine de Rogel: une servante vint, et leur dit cela; et ils partirent pour rapporter le message au roi David, car ils ne pouvaient être vus, ni entrer dans la ville.

18. Mais un enfant les vit, et le dit à Absalom: et, hâtant le pas, ils entrèrent en la maison d'un homme de Bahurim, qui avait un puits à l'entrée et ils y descendirent.

19. Et la femme prit une couverture, et l'étendit sur le puits, comme pour faire sécher de l'orge mondé; et tout fut caché.

20. Et quand les serviteurs d'Absalom furent venus en la maison de cette femme, ils dirent: Où sont Achimaas et Jonathas? Et la femme leur répondit: Ils ont passé à la hâte après avoir bu un peu d'eau. Et ceux qui les cherchaient, ne les trouvant point, retournèrent à Jérusalem.

21. Et quand ils s'en furent allés, Achimaas et Jonathas sortirent du puits, et, continuant leur chemin, ils annoncèrent au roi David, et dirent: Levez-vous, et passez le fleuve; car Achitophel a donné ce conseil contre vous.

22. David donc se leva, et tout le peuple qui était avec lui, et ils passèrent le Jourdain jusqu'à ce que le jour fût venu, et il n'en demeura pas un qui ne passât le fleuve.

23. Mais Achitophel, voyant que son conseil n'avait pas été suivi, fit seller son âne et se leva, et s'en alla en sa maison et en sa cité; et, après avoir mis ordre à ses affaires, il se pendit, et il fut enseveli dans le sépulcre de son père.

24. Et David vint à Mahanaïm, et Absalom passa le Jourdain, lui et tous les hommes d'Israël avec lui.

25. Et Absalom établit Amasa chef de l'armée au lieu de Joab. Or Amasa était fils d'un homme nommé Jétra, Jezraélite, qui avait épousé Abigaïl, fille de Naas, sœur de Sarvia, mère de Joab.

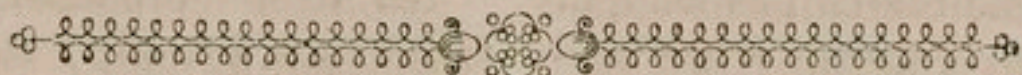
26. Et Israël campa avec Absalom en la terre de Galaad.

27. Et quand David fut venu à Mahanaïm, Sobi, fils de Naas de Rabbath, des enfants d'Ammon, et Machir, fils d'Ammihel de Lodabar, et Berzelaï Galaadite de Rogelim,

28. Lui offrirent des lits, et des tapis, et des vases de terre, du froment, de l'orge, et de la farine, et de l'orge brûlé, et des fèves, et des lentilles, et des pois grillés, et du miel, et du beurre, et des brebis, et des veaux gras.

29. Et ils les donnèrent à David et au peuple qui était avec lui, pour manger: car ils pensèrent que le peuple était abattu de faim et de soif au désert.





## CHAPITRE XVIII.



**D**AVID donc, après qu'il eut fait la revue de son peuple, établit sur eux des chefs de mille et de cent hommes.

2. Et il donna la troisième partie de ses troupes à Joab, et la troisième partie à Abisaï fils de Sarvia, frère de Joab; et le reste à Éthaï, qui était de Geth. Et le roi dit au peuple : J'irai aussi avec vous.

3. Et le peuple répondit : Vous n'irez point; car, soit que nous fuyions, ils ne croiront pas à leur triomphe; soit que la moitié de nous périsse, ils n'en seront pas dans une grande joie; car vous seul êtes considéré pour dix mille. Il vaut donc mieux que vous restiez dans la ville pour nous secourir.

4. Le roi leur dit : Je ferai ce qui vous semblera bon. Le roi donc s'arrêta près de la porte; et le peuple sortit en diverses bandes, par cent et par mille.

5. Et le roi commanda à Joab, et à Abisaï, et à Éthaï, disant : Sauvez mon fils Absalom.

Et tout le peuple entendit le roi qui recommandait son fils à tous les chefs.

6. C'est pourquoi le peuple sortit dans la plaine contre Israël, et la bataille fut donnée en la forêt d'Éphraïm.

7. Et là le peuple d'Israël fut frappé par l'armée de David; et en ce jour vingt mille hommes furent tués.

8. Et l'armée d'Absalom fut dispersée sur la surface de toute la terre, et il en périt plus dans la forêt que l'épée n'en dévora en ce jour-là.

9. Or il arriva qu'Absalom rencontra les serviteurs de David, étant sur un mulet; et tandis que le mulet passait sous un grand chêne fort touffu, la tête d'Absalom s'embarassa dans le chêne; et comme il demeurait suspendu entre le ciel et la terre, le mulet sur lequel il était assis passa outre.

10. Et quelqu'un le vit et vint dire à Joab : J'ai vu Absalom suspendu à un chêne.

11. Joab dit à l'homme qui lui avait parlé :



Si tu l'as vu, pourquoi ne l'as-tu pas frappé? Je t'aurais donné dix sicles d'argent et un baidrier.

12. Il répondit à Joab : Quand vous mettriez en mes mains mille deniers d'argent, je n'étendrais pas ma main sur le fils du roi; car, comme nous l'avons ouï, le roi vous a commandé, et à Abisaï et à Éthaï, disant : Sauvez mon fils Absalom.

13. Et si j'avais fait une action si téméraire, elle n'aurait pu être cachée au roi; et vous seriez vous-même contre moi.

14. Et Joab dit : Il n'en sera point comme tu veux, mais je l'attaquerai en ta présence. Joab donc prit trois javelots en sa main, et en perça le cœur d'Absalom. Et comme il respirait encore, suspendu au chêne,

15. Dix jeunes écuyers de Joab accoururent, et le frappant, le tuèrent.

16. Et Joab sonna la trompette, et fit retirer le peuple, afin qu'il ne poursuivît plus Israël, qui fuyait, voulant épargner la multitude.

17. Et les Israélites emportèrent Absalom et le jetèrent en une grande fosse en la forêt, et jetèrent sur lui un grand monceau de pierres; et tout Israël s'enfuit en ses tabernacles.

18. Or Absalom avait dressé pour lui, quand il vivait, une colonne en la vallée du Roi; car il avait dit : Je n'ai point de fils, et ce sera là un monument de mon nom. Et il appela cette colonne de son nom; et on l'a nommée la Main, d'Absalom jusqu'à ce jour.

19. Or Achimaas fils de Sadoc dit : Je courrai, et j'annoncerai au roi que le Seigneur lui a fait justice et l'a vengé de ses ennemis.

20. Joab lui dit : Tu ne seras point messenger aujourd'hui; mais tu annonceras un autre jour, je ne veux pas que tu portes aujourd'hui la nouvelle; car le fils du roi est mort.

21. Et Joab dit à Chusi : Va, et annonce au roi ce que tu as vu. Chusi adora Joab, et courut.

22. Achimaas fils de Sadoc dit encore à Joab : Qui empêche que je ne coure après Chusi? Et Joab lui dit : Pourquoi veux-tu courir, mon fils? tu ne seras point porteur de bonnes nouvelles.

23. Lequel répondit : Mais enfin si je courrais? Joab lui dit : Cours. Achimaas donc, courant par une voie plus prompte, devança Chusi.

24. Or David était assis entre deux portes, et la sentinelle qui était au faite de la porte sur la muraille, levant les yeux, vit un homme seul, courant.

25. Et, criant à haute voix, elle en avertit le roi. Et le roi dit : S'il est seul, une bonne nouvelle est en sa bouche. Or comme celui-ci, se hâtant, approchait de plus près,

26. La sentinelle vit un autre homme accourant, et cria à haute voix d'en haut, et dit : Je vois un autre homme accourant seul. Et le roi dit : Il porte aussi une bonne nouvelle.

27. Et la sentinelle dit : Je vois la course du premier comme la course d'Achimaas fils de Sadoc. Et le roi dit : C'est un homme de bien, et il apporte une bonne nouvelle.

28. Et Achimaas, criant, dit au roi : Roi, je vous salue. Et adorant le roi, incliné en terre devant lui, il dit : Le Seigneur votre Dieu soit béni, qui a livré en vos mains les hommes qui se sont élevés contre le roi mon seigneur!

29. Et le roi dit : La paix est-elle avec mon fils Absalom? Et Achimaas dit : O roi! j'ai vu un grand tumulte, quand Joab votre serviteur m'envoyait moi, votre serviteur : je ne sais pas autre chose.

30. Le roi lui dit : Passe, et attends ici. Et comme il eut passé, et qu'il s'arrêtait,

31. Chusi vint, et dit : Roi, mon seigneur, j'apporte une bonne nouvelle; car le Seigneur a aujourd'hui jugé en votre faveur contre tous ceux qui se sont élevés contre vous.

32. Et le roi dit à Chusi : La paix est-elle avec mon fils Absalom? Chusi répondit : Que les ennemis du roi mon seigneur, et tous ceux qui s'élèvent contre lui pour le mal, soient traités comme lui.

33. C'est pourquoi le roi, rempli de tristesse, monta dans la chambre au-dessus de la porte, et pleura. Et il disait en montant : Mon fils Absalom! Absalom mon fils! qui est-ce qui me donnera que je meure pour toi! Absalom mon fils! mon fils Absalom!





## CHAPITRE XIX.



On annonça à Joab que le roi pleurait son fils, et qu'il était dans une grande douleur.

2. Et, en ce jour-là, la victoire fut changée en deuil pour tout le peuple, car le peuple en ce jour entendit qu'on disait : Le roi pleure sur son fils.

3. Et le peuple se détourna ce jour-là pour ne pas entrer dans la ville, ainsi qu'un peuple qui a été vaincu et qui s'enfuit de la bataille.

4. Mais le roi avait couvert sa tête et criait à haute voix : Mon fils Absalom ! Absalom mon fils ! mon fils !

5. Joab donc, entrant dans le palais du roi, dit : Vous avez aujourd'hui répandu la confusion sur le visage de tous vos serviteurs, qui ont sauvé votre vie, et la vie de vos fils et de vos filles, et l'âme de vos épouses et de vos femmes.

6. Vous aimez ceux qui vous haïssent, et haïssez ceux qui vous aiment ; et vous avez montré aujourd'hui que vous songez peu à vos officiers et à vos serviteurs ; et je vois maintenant avec certitude que si votre fils Absalom vivait, et que nous eussions tous été tués à sa place, cela vous serait agréable.

7. Maintenant donc levez-vous, et paraissez, et parlez au cœur de vos serviteurs : car je vous jure par le Seigneur que, si vous ne sortez, il ne demeurera personne avec vous cette nuit ; et vous aurez à redouter plus que tous les maux qui sont venus sur vous depuis votre adolescence jusqu'à ce jour.

8. Le roi se leva donc et s'assit à la porte ; et l'on annonça à tout le peuple que le roi était assis à la porte ; et toute la multitude vint en la présence du roi, et Israël s'enfuit en ses tentes,

9. Et tout le peuple dans toutes les tribus d'Israël se disait : Le roi nous a délivrés de la main de nos ennemis, il nous a sauvés de la main des Philistins ; et maintenant il a fui hors de son royaume à cause d'Absalom.

10. Absalom, que nous avons sacré com-

me roi, est mort en la bataille. Jusqu'à quand vous attendrez-vous pour reconnaître le roi ?

11. Et le roi David envoya à Sadoc et à Abiathar, prêtres : Parlez aux plus anciens de Juda, disant : Pourquoi êtes-vous venus les derniers pour reconnaître le roi (car la parole de tout Israël était venue jusqu'au roi en son palais) ?

12. Vous êtes mes frères, vous êtes mes os et ma chair : pourquoi reconnaîtriez-vous le roi les derniers ?

13. Et dites à Amasa : N'es-tu pas mes os et ma chair ? Que Dieu me frappe, si tu n'es devant moi le chef de l'armée pour toujours à la place de Joab !

14. Et il gagna le cœur de tous les hommes de Juda, comme d'un seul homme ; et ils envoyèrent au roi, disant : Venez, vous et tous vos serviteurs.

15. Et le roi retourna, et vint jusqu'au Jourdain ; et tout Juda se rendit à Galgal à la rencontre du roi, pour le conduire au delà du Jourdain.

16. Or Séméi, fils de Géra, fils de Jémini de Bahurim, se hâta et descendit avec les hommes de Juda à la rencontre du roi David, avec mille hommes de Benjamin,

17. Et Siba, le serviteur de la maison de Saül ; et ses quinze fils et vingt serviteurs étaient avec lui ; et, traversant le Jourdain devant le roi,

18. Ils passèrent le gué, afin de conduire au-delà la famille du roi et pour agir selon ses ordres : et Séméi fils de Géra se prosterna devant le roi, qui déjà avait passé le Jourdain,

19. Et lui dit : Mon seigneur, ne considérez point mon iniquité, et ne vous souvenez pas des injures de votre serviteur au jour, mon seigneur roi, que vous êtes sorti de Jérusalem, et n'en gardez pas le ressentiment en votre cœur, ô roi !

20. Car moi, qui suis votre serviteur, je connais mon péché, et c'est pourquoi aujourd'hui je suis venu le premier de toute la maison de



Joseph, et je suis descendu au devant du roi mon seigneur.

21. Mais Abisaï, fils de Sarvia, répondant, dit : A cause de ces paroles, Séméï ne sera-t-il point mis à mort, lui qui a maudit l'oïnt du Seigneur?

22. David dit : Qu'y a-t-il entre vous et moi, fils de Sarvia? Pourquoi m'êtes-vous aujourd'hui comme Satan? Est-ce aujourd'hui qu'un homme sera mis à mort en Israël? Puis-je oublier que je suis aujourd'hui roi sur Israël?

23. Et le roi dit à Séméï : Tu ne mourras point. Et il le lui jura.

24. Miphiboseth, fils de Saül, descendit aussi au devant du roi, les pieds non lavés et la barbe non rasée; et il n'avait point lavé ses vêtements depuis le jour que le roi s'en était allé, jusqu'au jour de son heureux retour.

25. Et quand il fut venu au-devant du roi en Jérusalem, le roi lui dit : Pourquoi n'es-tu pas venu avec moi, Miphiboseth?

26. Et celui-ci, répondant, dit : O roi, mon seigneur! mon serviteur a méprisé mes ordres, et je lui ai dit, moi qui suis votre serviteur, qu'il me préparât un âne, afin que montant dessus je m'en allasse avec le roi; car moi, votre serviteur, je suis boiteux.

27. Et il m'a accusé, moi qui suis votre serviteur, devant vous, mon seigneur roi. Mais vous, mon seigneur roi, vous êtes comme un ange de Dieu; faites ce qui vous semble bon :

28. Car toute la maison de mon père n'a mérité que la mort du roi mon seigneur. Vous m'avez placé, moi qui suis votre serviteur, entre ceux qui mangent à votre table. Qu'ai-je donc à me plaindre? ou que puis-je dire au roi?

29. Le roi lui dit : C'est assez; ce que j'ai dit subsistera : toi et Siba, partagez l'héritage.

30. Et Miphiboseth répondit au roi : Qu'il prenne tout, puisque mon seigneur le roi est revenu heureusement dans son palais.

31. Berzellaï Galaadite, descendant de Rogelim, passa le Jourdain avec le roi.

32. Or Berzellaï Galaadite était très vieux, il avait quatre-vingts ans; et il avait apporté des vivres au roi quand il demeurait dans le camp; car il était très-riche.

33. C'est pourquoi le roi dit à Berzellaï : Viens avec moi, afin que tu vives en repos à Jérusalem.

34. Et Berzellaï dit au roi : En quel nombre sont les jours de ma vie, pour monter avec le roi à Jérusalem?

35. J'ai aujourd'hui quatre-vingts ans. Mes sens ont-ils quelque vigueur pour discerner le doux et l'amer? Puis-je trouver quelque plaisir dans le festin? Puis-je écouter la voix des musiciens et des musiciennes? Pourquoi votre serviteur serait-il à charge au roi mon seigneur?

36. Moi qui suis votre serviteur, j'irai un peu au delà du Jourdain avec vous; mais je n'ai pas besoin dans ma vie d'une telle vicissitude.

37. Permettez seulement que moi, qui suis votre serviteur, je retourne, et que je meure en ma cité, et que je sois enseveli près du sépulcre de mon père et de ma mère. Mais voici votre serviteur Chamaam, qu'il aille avec vous, mon seigneur roi, et faites de lui ce qui vous semblera bon.

38. Et le roi lui dit : Que Chamaam vienne avec moi, et je ferai pour lui tout ce qui te plaira, et je t'accorderai tout ce que tu demanderas.

39. Et quand tout le peuple et le roi eurent passé le Jourdain, le roi baisa Berzellaï et le bénit; et celui-ci s'en retourna en sa demeure.

40. Le roi donc vint à Galgal, et Chamaam avec lui : mais tout le peuple de Juda avait conduit le roi au-delà du fleuve, et la moitié seulement du peuple d'Israël y était avec lui.

41. C'est pourquoi tous les hommes d'Israël, accourant auprès du roi, lui dirent : Pourquoi nos frères de Juda nous ont-ils enlevé le roi en sa maison en passant le Jourdain, et tous les hommes de David avec lui?

42. Et tous ceux de Juda répondirent aux hommes d'Israël : Parce que le roi est plus près de nous, pourquoi vous irriter? Avons-nous vécu aux dépens du roi? ou nous a-t-on fait aucun don?

43. Et un homme d'Israël répondit aux hommes de Juda : Nous sommes auprès du roi dix fois plus que vous, et David nous appartient plus qu'à vous. Pourquoi nous avez-vous fait injure, et n'avons-nous pas été avertis les premiers pour ramener notre roi? Et les hommes de Juda répondirent durement aux hommes d'Israël.





## CHAPITRE XX.



**I**l arriva aussi que là était un homme de Bélial, nommé Séba, fils de Bochri de Jémini, et il sonna de la trompette, et dit : Nous n'avons point de part avec David, ni d'héritage avec le fils d'Isaï; Israël, retourne en tes tabernacles.

2. Et tout Israël se sépara de David, et suivit Séba, fils de Bochri; or les hommes de Juda restèrent près de leur roi, depuis le Jourdain jusqu'à Jérusalem.

3. Et quand le roi fut venu en son palais à Jérusalem, il prit les dix femmes qu'il avait laissées pour garder le palais, les fit enfermer dans un appartement où on leur donnait leur nourriture, et il ne s'approcha plus d'elles; mais elles furent enfermées jusqu'au jour de leur mort, et vécutent comme veuves.

4. Et le roi dit à Amasa : Appelle près de moi tous les hommes de Juda pour le troisième jour, et que tu sois présent.

5. Amasa donc s'en alla pour appeler Juda, et il resta plus de temps que le roi ne lui avait ordonné.

6. Et David dit à Abisaï : Maintenant Séba fils de Bochri nous affligera plus qu'Absalom : prends donc les serviteurs de ton seigneur, et le poursuis, de peur qu'il n'entre dans une forteresse et qu'il ne nous échappe.

7. Les hommes de Joab allèrent donc avec lui, les Céréthiens et les Phélétiens; et tous les hommes vaillants sortirent de Jérusalem pour poursuivre Séba fils de Bochri.

8. Et lorsqu'ils furent près de la grande pierre qui est en Gabaon, Amasa venant les rencontra. Or Joab était vêtu d'une tunique étroite, selon la mesure de son habit, et par-dessus ceint d'une épée pendante à ses côtés dans un fourreau, et faite de manière qu'elle pouvait facilement se tirer et frapper.

9. C'est pourquoi Joab dit à Amasa : Je te salue, mon frère. Et de sa main droite il prit le menton d'Amasa, comme le voulant baiser.

10. Or Amasa ne prit point garde à l'épée

qu'avait Joab, qui le frappa dans le flanc, et répandit ses entrailles sur la terre, et il mourut; et Joab ne le frappa point d'un second coup. Et Joab et Abisaï son frère poursuivirent Séba fils de Bochri.

11. Et quelques-uns des compagnons de Joab, s'étant arrêtés près du corps d'Amasa, dirent : Voilà celui qui a voulu être compagnon de David à la place de Joab.

12. Et Amasa, couvert de sang, gisait au milieu du chemin; mais un homme, voyant que tout le peuple s'arrêtait pour le voir, mit Amasa hors de la voie en un champ, et le couvrit d'un vêtement, afin que les passants ne s'arrêtassent pas à cause de lui.

13. Après donc qu'Amasa eut été enlevé de la voie, tous suivirent Joab contre Séba fils de Bochri.

14. Mais celui-ci avait passé à travers toutes les tribus d'Israël, en Abéla et en Bethmaacha; et toute l'élite des troupes s'était assemblée près de lui.

15. C'est pourquoi Joab et les siens vinrent, et l'assiégèrent en Abéla et en Bethmaacha; et ils environnèrent la ville de terrasses, et la ville fut investie : or toute la multitude qui était avec Joab s'efforçait de détruire les murailles.

16. Et une femme de la ville, pleine de sagesse, s'écria : Écoutez, écoutez; dites à Joab : Approche-toi d'ici, et je te parlerai.

17. Quand il se fut approché d'elle, elle lui dit. Es-tu Joab? Et celui-ci répondit : C'est moi : Écoute, dit-elle, les paroles de ta servante. Joab répondit : J'écoute.

18. Et elle ajouta : On disait dans un ancien proverbe une parole : Ceux qui interrogent, qu'ils interrogent en Abéla, et ainsi ils achèveront leurs affaires.

19. Ne suis-je pas celle qui répond la vérité en Israël? et tu demandes à détruire la cité et à renverser la mère des cités en Israël! Pourquoi détruis-tu l'héritage du Seigneur?

20. Et Joab, répondant, dit : A Dieu ne



plaise que cela advienne par moi ! Je ne détruis pas et je ne ruine point.

21. La chose n'est pas ainsi ; mais un homme de la montagne d'Éphraïm , nommé Séba , fils de Bochri , a levé la main contre le roi David : livrez - nous seulement cet homme , et nous nous retirerons loin de la cité. Et la femme dit à Joab : Sa tête te sera envoyée par-dessus la muraille.

22. Elle vint donc vers tout le peuple , et parla avec sagesse ; et ils coupèrent la tête de Séba , fils de Bochri , et la jetèrent à Joab. Et

celui-ci sonna de la trompette , et chacun se retira de la cité en ses tabernacles. Et Joab retourna à Jérusalem près du roi.

23. Joab donc était chef de toute l'armée d'Israël ; et Banaïas , fils de Joïada , des Céréthiens et des Phélétiens ;

24. Et Aduram , des tributs ; et Josaphat fils d'Ahilud , des archives.

25. Siva était secrétaire , et Sadoc et Abiathar , prêtres

26. Mais Ira , Jairite , était le prêtre de David.



## CHAPITRE XXI.



**O**R la famine dura , dans les jours de David , pendant trois ans continuels. Et David consulta l'oracle du Seigneur , et le Seigneur dit : A cause de Saül et de sa maison de sang , parce qu'il a tué les Gabaonites.

2. Les Gabaonites ayant donc été appelés , le roi leur parla. Les Gabaonites n'étaient point des enfants d'Israël , mais un reste des Amorhéens ; car les enfants d'Israël leur avaient juré

qu'ils ne les mettraient pas à mort , et Saül voulut les frapper par zèle , comme pour faire mieux que les enfants d'Israël et de Juda.

3. David donc dit aux Gabaonites : Que vous ferai-je , et quelle sera la réparation envers vous , afin que vous bénissiez l'héritage du Seigneur ?

4. Et les Gabaonites lui dirent : nous ne voulons ni or ni argent , nous demandons justice contre Saül et contre sa maison ; et nous ne



voulons point qu'un seul homme d'Israël soit mis à mort. Le roi leur dit : Que voulez-vous donc que je fasse ?

5. Ils dirent au roi : Nous devons exterminer celui qui nous a brisés et opprimés injustement, en sorte qu'il ne reste pas un seul de sa race dans toutes les terres d'Israël.

6. Que sept de ses enfans nous soient donnés, afin que nous les crucifiions au Seigneur à Gabaa de Saül jadis l'élu du Seigneur. Et le roi dit : Je vous les donnerai.

7. Et le roi épargna Miphiboseth, fils de Jonathas fils de Saül, à cause du serment du Seigneur qui était entre David et Jonathas fils de Saül.

8. C'est pourquoi le roi prit les deux fils de Respha fille d'Aïa, qu'elle avait enfantés à Saül, Armoni et Miphiboseth, et les cinq fils de Michol fille de Saül, qu'elle avait engendrés à Hadriel, fils de Berzellaï, lequel fut Molathite ;

9. Et il les livra aux mains des Gabaonites, qui les crucifièrent en la montagne, en la présence du Seigneur ; et ces sept hommes moururent ensemble, aux jours de la première moisson, quand la moisson de l'orge commençait.

10. Et Respha fille d'Aïa prit un cilice et coucha sur la pierre, depuis le commencement de la moisson jusqu'à ce que l'eau du ciel tombât sur eux, et elle les préserva durant le jour des oiseaux de proie, et durant la nuit des bêtes sauvages.

11. Et l'on annonça à David ce que Respha fille d'Aïa, concubine de Saül, avait fait.

12. Et David alla, et prit les os de Saül et de Jonathas son fils chez les habitants de Jabès de Galaad, qui les avaient enlevés de Bethsan, où les Philistins les avaient suspendus quand ils eurent tué Saül à Gelboé.

13. Et il apporta de là les os de Saül et les

os de Jonathas son fils ; et, recueillant les os de ceux qui avaient été attachés à une croix,

14. Il les fit ensevelir avec les os de Saül et de Jonathas son fils, en la terre de Benjamin ; à côté du sépulcre de Cis, son père ; et tout ce que le roi avait commandé fut fait ; et Dieu après cela redevint propice à la terre.

15. Or la guerre des Philistins s'alluma de nouveau contre Israël, et David descendit et ses serviteurs avec lui, et ils combattirent contre les Philistins. Et comme David sentait ses forces défaillir,

16. Jesbibénob, de la race d'Arapha, dont le fer de la hache pesait trois cents onces, et qui était ceint d'une épée nouvellement trempée, s'efforça de frapper David.

17. Mais Abisaï fils de Sarvia le secourut, et, frappant le Philistin, le tua. Alors les serviteurs de David firent ce serment : Maintenant vous ne sortirez plus avec nous dans les combats, afin que vous n'éteigniez pas la lumière d'Israël.

18. Et la seconde guerre fut à Gob, contre les Philistins ; alors Sobochai de Husati frappa Saph, de la race d'Arapha, de la race des géants.

19. La troisième guerre fut à Gob, contre les Philistins, en laquelle Adéodat, fils de Daré, tisserand bethléémite, frappa Goliath Géthéen, qui avait une lance dont la hampe était comme le grand bois des tisserands.

20. La quatrième guerre fut à Geth, en laquelle était un homme très grand, qui avait six doigts en ses mains et en ses pieds, c'est-à-dire, vingt-quatre, et il était de la race d'Arapha.

21. Et il blasphéma Israël ; mais Jonathan, fils de Samma frère de David, le frappa.

22. Ces quatre hommes étaient d'Arapha en Geth, et ils moururent par la main de David et de ses serviteurs.



## CHAPITRE XXII.



**O**R David prononça les paroles de ce cantique au jour où le Seigneur le délivra de la main de tous ses ennemis et de la main de Saül, et il dit :

2. Je vous aimerai, Seigneur, vous qui êtes ma force ; le Seigneur est mon appui, mon refuge, mon libérateur.

3. Il est mon Dieu et mon soutien ; je mettrai en lui toute mon espérance ; il me protège,





il assure mon salut, il prend en main ma défense.

4. Je louerai, j'invoquerai le nom du Seigneur, et je serai délivré de mes ennemis.

5. Les douleurs de la mort m'ont environné, et les torrents de l'iniquité m'ont rempli d'épouvante.

6. Les horreurs du sépulcre m'ont investi, les rets de la mort m'ont enveloppé.

7. Au milieu de l'angoisse, j'ai appelé le Seigneur à mon secours, j'ai poussé des cris vers mon Dieu : ma voix a pénétré jusque dans son temple, mes cris sont parvenus à ses oreilles.

8. Alors la terre s'est troublée et a tremblé ; les fondements des montagnes, saisis d'effroi, se sont agités, parce que le Seigneur s'est ému.

9. Sa colère a monté comme un tourbillon de fumée ; le feu est sorti de sa bouche, et l'incendie s'est embrasé soudain.

10. Il a abaissé les cieus, et il est descendu, et les ténèbres étaient sous ses pieds.

11. Il a pris son vol sur les ailes des chérubins, il s'est élancé sur les ailes des vents.

12. Il s'est creusé une retraite au milieu de la nuit, il l'a placée comme une garde autour de son tabernacle ; il s'est enveloppé des eaux et des nuées.

13. Aux éclairs de sa face, les nuages se sont ouverts ; ils ont vomi la grêle et le feu.

14. Du haut des cieus le Seigneur a tonné, le Très-Haut a élevé sa voix.

15. Il a lancé la grêle et le feu.

16. Alors ont été dévoilés les réservoirs des eaux, les fondements de la terre ont été mis à nu, à votre menace, Seigneur, au souffle de votre colère.

17. Du haut des cieus, il a daigné me tendre la main, il m'a protégé, il m'a retiré des eaux de l'abîme.

18. Il m'a arraché à mon puissant ennemi, à ceux qui me haïssaient et qui avaient prévalu contre moi.

19. Au jour de mon affliction, ils ont voulu me surprendre ; mais le Seigneur m'a servi d'appui.

20. Il m'a ouvert un chemin spacieux, il m'a sauvé à cause de son amour.

21. Le Seigneur me rendra le prix de ma

justice, il me récompensera selon la pureté de mes mains :

22. Car j'ai gardé les voies du Seigneur, et jamais l'impiété ne m'a éloigné de mon Dieu.

23. Ses jugements sont devant mes yeux, et je n'ai point rejeté sa loi.

24. Je me purifierai devant lui, et je me préserverai de l'iniquité.

25. Le Seigneur me rendra le prix de ma justice, et il me récompensera selon la pureté de mes mains, parce que j'ai marché en sa présence.

26. Oui, Seigneur, vous êtes miséricordieux avec l'homme miséricordieux ; vous êtes pur avec l'homme pur.

27. Vous êtes généreux envers l'homme généreux, vous serez terrible avec le pervers.

28. Vous sauvez la race des humbles, et vous humiliez l'œil des superbes.

29. C'est vous, Seigneur, qui faites luire le flambeau qui m'éclaire : illuminez mes ténèbres.

30. Sous votre garde, ô mon Dieu ! je traverserai les camps ennemis ; avec vous, je franchirai les remparts.

31. Les voies de mon Dieu sont irréprochables ; la parole du Seigneur est pure comme l'or éprouvé par le feu ; il est le bouclier de tous ceux qui espèrent en lui.

32. Qui est le Seigneur, sinon mon Dieu ? et qui est le Fort, si ce n'est notre Dieu ?

33. Le Dieu qui m'a revêtu de force, qui m'a aplani une voie d'innocence.

34. Il a donné à mes pieds l'agilité des cerfs ; il m'a établi sur les lieux élevés.

35. Il a instruit mes mains au combat ; il a armé mon bras d'un arc d'airain.

36. O mon Dieu ! vous m'avez protégé à l'ombre de votre bouclier : votre miséricorde a multiplié ma vie, et votre miséricorde la multipliera encore.

37. Vous avez agrandi mes pas, et mes pieds n'ont pas chancelé.

38. Je poursuivrai mes ennemis, je les atteindrai, et je ne reviendrai qu'après les avoir vus défaillir.

39. Je les briserai, et ils ne pourront se soutenir : je les abattrai sous mes pieds.

40. Seigneur, vous m'avez revêtu de force pour la guerre, vous avez courbé mes ennemis devant moi.



41. Vous m'avez livré leur tête, vous avez exterminé ceux qui me haïssent.

42. Ils ont crié, et point de libérateur; vers le Seigneur, et il ne les a point entendus.

43. Je les disperserai comme la poussière que le vent emporte; je les foulerai aux pieds comme la boue des places publiques.

44. Vous m'avez délivré des contradictions de mon peuple; vous m'établirez chef des nations.

45. Un peuple que je ne connaissais pas m'a servi; il a prêté une oreille attentive à ma voix.

46. Mes enfants, devenus rebelles, ont menti contre moi; ils se sont écoulés, ils ont rompu leurs digues.

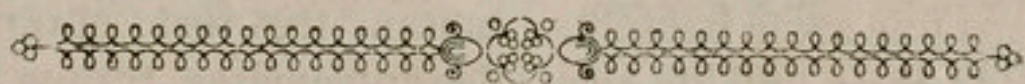
47. Que le Seigneur vive donc à jamais! béni soit le Dieu fort! qu'il soit exalté, le Dieu de mon salut!

48. C'est le Dieu qui a mis la vengeance dans mes mains, et les peuples à mes pieds, qui m'a délivré de la fureur de mes ennemis.

49. C'est lui qui m'a élevé au dessus de mes persécuteurs, qui m'a arraché au pouvoir du méchant.

50. Seigneur, je vous rendrai grâces devant les nations, et je chanterai des cantiques à la gloire de votre nom,

51. Célébrant le salut du roi que le Seigneur a choisi, exaltant ses miséricordes sur David son christ, et sur sa race à jamais.



## CHAPITRE XXIII.



**V**oici les dernières paroles de David: David, fils d'Isaï, a parlé; cet homme choisi à cause du Messie, du Dieu de Jacob, l'auteur des hymnes qui font la joie d'Israël:

2. L'Esprit du Seigneur s'est fait entendre par moi; sa parole a été sur mes lèvres.

3. Le Dieu d'Israël m'a parlé; le Fort d'Israël a dit de moi: Le Dominateur des peuples règnera avec justice; il gouvernera dans la crainte du Très-Haut.

4. Il paraîtra comme la lumière de l'aurore, comme le soleil lorsqu'il se lève sans nuages, comme la nuée qui répand la pluie et fait germer l'herbe de la terre.



5. Ma maison n'était pas si grande devant Dieu pour qu'il jurât avec elle l'alliance de l'éternité, l'alliance ferme et immuable. L'alliance est jurée, elle se consommera; elle est le salut que Dieu nous réserve, elle est le prix de son amour.

6. Mais les violateurs de la loi seront tous exterminés comme ces épines que l'on n'arrache pas avec la main.

7. On s'arme contre elles du fer et du bois de la lance, et on les livre aux flammes, et elles sont consumées sans laisser aucune trace.

8. Voici le nom des guerriers les plus vaillants de David. Celui qui s'assied sur le siège de la sagesse, Adino Esnite, le premier des trois, tua huit cents hommes dans une seule bataille.

9. Après lui, Éléazar Ahohite, fils de son oncle paternel, était entre les trois plus vaillants qui suivirent David quand les Philistins insultèrent Israël et s'assemblèrent pour combattre.

10. Et, les Israélites s'étant enfuis, seul il s'arrêta et frappa les Philistins jusqu'à ce que sa main se lassât et demeurât attachée à son épée; et le Seigneur donna en ce jour-là une grande victoire à Israël, et le peuple qui avait fui retourna pour enlever les dépouilles des morts.

11. Et après lui venait Semma, fils d'Agé d'Arari. Et les Philistins s'assemblèrent à Chaiah: là était un champ plein de lentilles.

12. Et quand le peuple se fut enfui devant les Philistins, Semma s'arrêta au milieu du champ, et le défendit et frappa les Philistins; et le Seigneur lui donna une grande victoire.

13. Long-temps auparavant, les trois qui étaient les premiers entre trente, étaient descendus, et ils étaient venus au temps de la moisson vers David, en la caverne d'Odollam; et le camp des Philistins se trouvait en la vallée des Géants.

14. Et David était dans la forteresse; mais alors l'armée des Philistins était à Bethléem.

15. David donc fit un souhait, et dit: Oh! si quelqu'un me donnait à boire de l'eau de la citerne qui est à Bethléem, près de la porte!

16. Et ces trois vaillants hommes passèrent à travers le camp des Philistins, et puisèrent de l'eau dans la citerne de Bethléem qui était auprès de la porte, et l'apportèrent à David;

et il n'en voulut pas boire, mais il l'offrit au Seigneur,

17. Disant: Que le Seigneur me soit propice! je ne ferai pas cela: boirai-je le sang de ces hommes qui s'en sont allés? et boirai-je le péril de leurs âmes? Il n'en voulut donc pas boire. Voilà ce que firent ces trois vaillants hommes.

18. Et Abisaï, frère de Joab, fils de Sarvia, était le premier de trois autres: c'est lui qui leva sa lance contre trois cents, qu'il tua. Il était renommé entre les trois,

19. Et il était le premier entre ces trois hommes illustres; mais il n'égalait pas les trois premiers.

20. Et Banaïas de Cabséel, fils de Joïada, homme très fort, et qui avait achevé de grandes entreprises, frappa les deux lions de Moab, et il descendit et frappa un lion au milieu de la citerne, dans le temps des neiges.

21. C'est lui qui tua un Égyptien, homme digne d'être en spectacle quand il avait une lance en main. Et Banaïas, étant descendu vers lui avec un bâton, arracha la lance de la main de l'Égyptien, et le tua de sa lance.

22. Voilà ce que fit Banaïas fils de Joïada.

23. Et il était renommé entre les trois vaillants les plus illustres entre les trente; cependant il n'égalait pas les trois premiers: et David le fit son conseiller.

24. Asaël, frère de Joab, était entre les trente: Élehanan, fils de son oncle de Bethléem;

25. Semma de Harodi, Elica de Harodi.

26. Hélès de Phalti; Hira, fils d'Accès de Thécua.

27. Abiezer d'Anathot, Mobonnaï de Husati.

28. Selmon Ahohite, Maharai Netophathite;

29. Héled, fils de Baana, qui était aussi Nétophatite; Ithai, fils de Ribai de Gabaath, des enfants de Benjamin;

30. Banaïa Pharathonite, Heddaï du torrent de Gaas.

31. Abialbon Arbathite, Azmaveth de Béromi.

32. Éliaba de Salaboni. Les fils de Jassen, Jonathan;

33. Semma d'Orori; Ahiam, fils de Sarar Arorite;

34. Éliphélet, fils d'Aasbaï, fils de Machati; Éliam, fils d'Achitophel Gélonite,

35. Hesraï du Carmel, Pharaï d'Arbi.



36. Igaal, fils de Nathan de Soba; Bonni de Gadi, homme d'armes de Joab fils de Sarvia;  
 37. Sélec d'Ammoni; Naharai Berothite, 38. Ira Jéthrite, Gareb aussi Jéthrite,  
 39. Urie Héthéen. En tout trente-sept.



## CHAPITRE XXIV.



Et la fureur du Seigneur s'alluma de nouveau contre Israël, parce que David dit : Va, compte Israël et Juda.

2. Le roi dit à Joab, prince de son armée : Va dans toutes les tribus d'Israël, depuis Dan jusqu'à Bersabée, et compte tout le peuple, afin que je sache son nombre.

3. Et Joab dit au roi : Que le Seigneur votre Dieu multiplie votre peuple autant qu'il est maintenant, et qu'il s'augmente cent fois au-delà de ce qu'il est en la présence du roi mon seigneur : mais que veut faire le roi mon seigneur par cet ordre ?

4. Or la parole du roi l'emporta sur les paroles de Joab et des princes de l'armée; et Joab sortit, et les chefs de l'armée, de la présence du roi, pour compter le peuple d'Israël.

5. Et quand ils eurent passé le Jourdain, ils vinrent en Aroër, à la droite de la ville qui est en la vallée de Gad.

6. Et à Jazer : de là ils passèrent à Galaad, et en la terre inférieure de Hodsi; et ils vinrent aux lieux déserts de Dan; et ils tournèrent près de Sidon;

7. Ils passèrent près des murailles de Tyr, et dans toute la terre des Hévéens et des Chananéens, et vinrent au midi de Judas en Bersabée.

8. Et après qu'ils eurent considéré toute la terre, ils rentrèrent après neuf mois et vingt jours à Jérusalem.

9. Joab donc donna le dénombrement du peuple au roi, et il se trouva d'Israël huit cent mille hommes forts pour tirer l'épée; et de Juda, cinq cent mille combattants.

10. Or le cœur de David fut frappé après que le peuple eut été compté, et David dit au Seigneur : J'ai péché en cette action; mais, Seigneur, je vous prie, transférez l'iniquité de

votre serviteur, car j'ai agi comme un insensé.

11. Et David se leva dès le matin, et le Seigneur parla à Gad le prophète et voyant de David, disant :

12. Va, et parle à David : Voici ce que dit le Seigneur : L'option de trois fléaux t'est donnée, choisis celui que tu voudras, et je te l'enverrai.

13. Et quand Gad fut venu vers David, il lui parla, disant : Ou la famine viendra sur la terre durant l'espace de sept ans, ou tu fuiras tes ennemis durant trois mois, et ils te poursuivront; ou la peste sera pendant trois jours dans ton royaume. Maintenant donc délibère, et vois ce que je répondrai à celui qui m'a envoyé.

14. Et David dit à Gad : Je suis dans une trop grande angoisse : il vaut mieux que je tombe dans les mains du Seigneur (car ses miséricordes sont grandes) que dans les mains des hommes.

15. Et le Seigneur envoya la peste en Israël, depuis le matin jusqu'au temps marqué; et depuis Dan jusqu'à Bersabée, soixante-dix mille hommes moururent.

16. Et, quand l'ange du Seigneur étendait sa main sur Jérusalem pour la détruire, le Seigneur eut pitié de son affliction, et dit à l'ange qui frappait le peuple : Il suffit, retire ta main. Et l'ange du Seigneur était alors près de l'aire d'Aréuna Jébuséen.

17. Et David dit au Seigneur, quand il vit l'ange frappant le peuple : C'est moi qui ai péché et qui ai agi injustement. Ceux-ci, qui ne sont que les brebis, qu'ont-ils fait? Je vous prie, que votre main se tourne contre moi et contre la maison de mon père.

18. Or Gad vint à David en ce jour-là, et lui dit : Monte et élève pour le Seigneur un autel en l'aire d'Aréuna Jébuséen.



19. Et David monta selon la parole de Gad, que Dieu lui avait révélée.

20. Et Aréuna, regardant, aperçut le roi et ses serviteurs venir vers lui.

21. Et il sortit et adora le roi, le visage incliné sur la terre, et il dit : Pourquoi le roi mon seigneur vient-il à son serviteur ? David lui dit : Pour acheter de toi l'aire et édifier un autel au Seigneur, afin que la mort qui s'étend sur le peuple, s'arrête.

22. Et Aréuna dit à David : Que le roi mon seigneur prenne, et qu'il offre comme il lui plaît : voilà des bœufs pour l'holocauste, et

un char, et des jougs de bœufs, en usage.

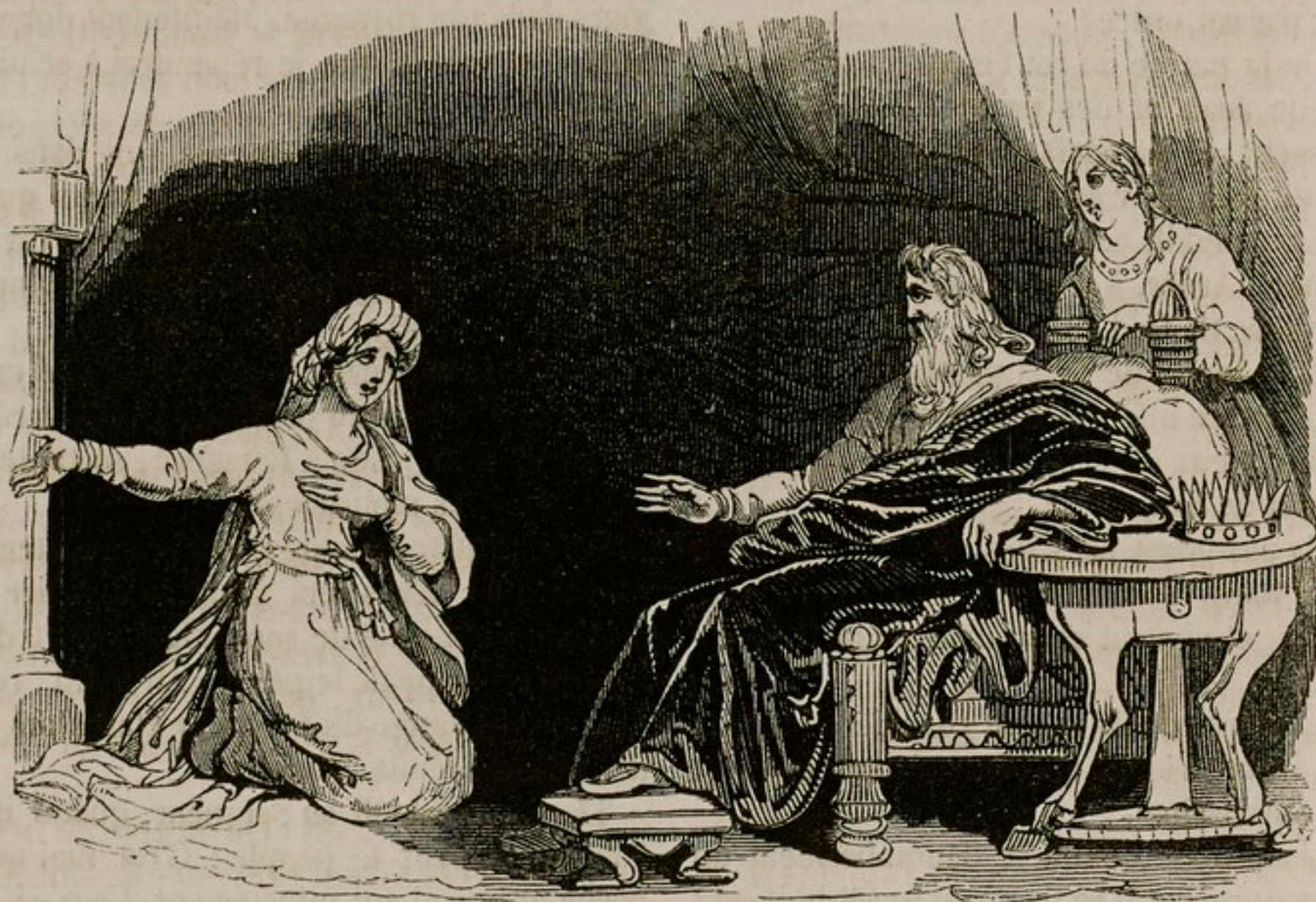
23. Aréuna donna toutes ces choses au roi ; et Aréuna dit au roi : Que le Seigneur votre Dieu reçoive vos vœux.

24. Le roi, répondant, dit : Il n'en sera pas comme vous le voulez, mais j'achèterai de vous, et n'offrirai point au Seigneur mon Dieu un holocauste avec des présents. David donc acheta l'aire et les bœufs cinquante sicles d'argent.

25. Et David édifia là un autel au Seigneur, et il offrit un holocauste et des sacrifices pacifiques. Et le Seigneur s'apaisa, et fit cesser la plaie d'Israël.

## LIVRE TROISIÈME.

### CHAPITRE PREMIER.



Or le roi David était vieux et dans un âge fort avancé ; et quoiqu'on le couvrit beaucoup, on ne pouvait le réchauffer.

2. Ses serviteurs lui dirent

donc : Cherchons pour le roi notre seigneur une jeune fille vierge, afin qu'elle le serve, et que, dormant auprès de lui, elle réchauffe le roi notre seigneur.

3. Ils cherchèrent donc dans toutes les terres



d'Israël une fille jeune et belle ; et ils trouvèrent Abisag de Sunam , et ils l'amènèrent au roi.

4. C'était une fille très belle , et elle dormait auprès du roi , et elle le servait , et le roi ne la connut pas.

5. Or Adonias , fils d'Aggith , se leva , disant : Moi je règnerai. Et il assembla des chars et des cavaliers , et cinquante hommes pour courir devant lui.

6. Jamais son père ne le reprit , disant : Pourquoi as-tu fait ainsi ? Adonias était très beau et le second après Absalom.

7. Et il était uni à Joab fils de Sarvia , et au grand-prêtre Abiathar , qui soutenaient le parti d'Adonias.

8. Mais ni Sadoc grand-prêtre , ni Banaïas fils de Joïada , ni le prophète Nathan , ni Séméï ni Réï , ni l'armée de David , n'étaient avec Adonias.

9. Adonias ayant donc immolé des béliers , des veaux et toutes les victimes grasses , près de la pierre de Zohéleth , qui était voisine de la fontaine Rogel , appela à un festin tous ses frères , fils du roi , et tous les hommes de Juda , serviteurs du roi.

10. Mais il n'y appela point le prophète Nathan , ni Banaïas , ni tous les plus vaillants de l'armée , ni Salomon son frère.

11. C'est pourquoi Nathan dit à Bethsabée , mère de Salomon : Savez-vous qu'Adonias fils d'Aggith s'est fait roi , et David notre seigneur l'ignore ?

12. Venez donc , et suivez mon conseil : sauvez votre vie et celle de votre fils Salomon.

13. Allez et entrez chez le roi David , et dites-lui : O roi mon seigneur ! ne m'avez-vous pas juré à moi , qui suis votre servante , disant , Salomon votre fils règnera après moi et c'est lui qui sera assis sur mon trône ? Pourquoi donc Adonias règne-t-il ?

14. Et tandis que vous parlerez encore au roi , je viendrai après vous , et j'appuierai vos discours.

15. Bethsabée entra donc dans la chambre du roi : or le roi était fort vieux , et Abisag de Sunam le servait.

16. Bethsabée s'inclina et adora le roi. Le roi lui dit : Que voulez-vous ?

17. Elle lui répondit : Mon seigneur , vous

avez juré à votre servante par le Seigneur votre Dieu , et vous m'avez dit : Salomon votre fils règnera après moi , et c'est lui qui sera assis sur mon trône.

18. Et voilà qu'Adonias règne sans que vous le sachiez , ô roi mon seigneur !

19. Il a immolé des bœufs , toutes les victimes grasses , et un grand nombre de béliers ; et il a appelé à un festin tous les enfants du roi , le grand-prêtre Abiathar , et Joab , général de l'armée ; mais il n'a point appelé Salomon votre serviteur.

20. Cependant les yeux de tout Israël sont fixés sur vous , ô roi mon seigneur ! afin que vous leur déclariez , seigneur mon roi , qui doit être assis après vous sur votre trône.

21. Car , lorsque le roi mon seigneur se sera endormi avec ses pères , nous serons criminels , moi et mon fils Salomon.

22. Elle parlait encore au roi , lorsque le prophète Nathan vint.

23. Et l'on dit au roi : Voilà le prophète Nathan. Et Nathan , s'étant présenté devant le roi , l'adora , prosterné le front contre terre.

24. Et il lui dit : O roi mon seigneur ! avez-vous dit : Qu'Adonias règne après moi , et que ce soit lui qui soit assis sur mon trône ?

25. Car il est descendu aujourd'hui , il a immolé des bœufs et des victimes grasses et plusieurs béliers , et il a appelé tous les fils du roi , les généraux de l'armée , et le grand-prêtre Abiathar , qui ont mangé et bu avec lui , disant : Vive le roi Adonias !

26. Mais moi , qui suis votre serviteur , il ne m'a point appelé , ni le prêtre Sadoc , ni Banaïas fils de Joïada , ni Salomon votre serviteur.

27. Cette parole est-elle venue du roi mon seigneur , et ne m'avez-vous point déclaré , à moi votre serviteur , qui était celui qui devait être assis , après le roi mon seigneur , sur le trône ?

28. Le roi David dit : Qu'on appelle Bethsabée. Bethsabée s'étant présentée devant le roi , et se tenant devant lui ,

29. Le roi lui jura , et lui dit : Vive le Seigneur , qui a délivré mon âme de toutes les angoisses !

30. Comme je vous ai juré par le Seigneur , le Dieu d'Israël , vous disant : Salomon votre fils règnera après moi , et c'est lui qui sera as-



sis en ma place sur mon trône, ainsi je le ferai aujourd'hui.

31. Bethsabée, inclinant son visage jusqu'à terre, adora le roi, disant : Que David mon seigneur vive à jamais !

32. Le roi David dit encore : Appelez le prêtre Sadoc, le prophète Nathan, et Banaïas fils de Joïada. Lorsqu'ils se furent présentés devant le roi,

33. Il leur dit : Prenez avec vous les serviteurs de votre maître ; faites monter sur ma mule mon fils Salomon, et conduisez-le à Gihon ;

34. Et que Sadoc, grand-prêtre, et le prophète Nathan, le sacrent en ce lieu, pour être roi d'Israël ; et vous sonnerez aussi de la trompette, et vous direz : Vive le roi Salomon !

35. Et vous monterez à sa suite ; et il viendra, et il s'assiéra sur mon trône, et il règnera en ma place, et je lui ordonnerai de gouverner Juda et Israël.

36. Et Banaïas fils de Joïada répondit au roi, disant : Qu'il soit ainsi ; que le Seigneur, le Dieu du roi mon seigneur, l'ordonne ainsi.

37. Comme le Seigneur a été avec le roi mon seigneur, qu'il soit ainsi avec Salomon, et qu'il élève son trône encore plus haut que le trône de David mon roi et mon seigneur.

38. Alors le grand-prêtre Sadoc descendit avec le prophète Nathan, Banaïas fils de Joïada, les Céréthiens et les Phélétiens ; et ils firent monter Salomon sur la mule du roi David, et l'amènèrent à Gihon.

39. Et Sadoc, grand-prêtre, prit dans le tabernacle une corne pleine d'huile, et sacra Salomon ; et ils sonnèrent de la trompette, et tout le peuple s'écria : Vive le roi Salomon !

40. Et toute la multitude monta après lui, et un grand nombre de joueurs de flûte ; et tout le peuple se livrait à l'allégresse, et la terre retentissait de leurs cris.

41. Or Adonias et tous ceux qui avaient été invités par lui entendirent ce bruit, lorsque le festin était déjà achevé ; et Joab, ayant ouï le son de la trompette, dit : Que veulent dire ces cris et ce tumulte de la ville ?

42. Lorsqu'il parlait encore, Jonathas, fils du grand-prêtre Abiathar, se présenta, et Adonias lui dit : Entrez, car vous êtes un homme vaillant, et vous nous apportez de bonnes nouvelles.

43. Et Jonathas répondit à Adonias : Nullement, car le roi David notre seigneur a établi roi Salomon.

44. Et il a envoyé avec lui le grand-prêtre Sadoc, le prophète Nathan, Banaïas fils de Joïada, les Céréthiens et les Phélétiens ; et ils l'ont fait monter sur la mule du roi.

45. Et Sadoc, grand-prêtre, et le prophète Nathan, l'ont sacré roi dans Gihon ; et de là ils sont montés avec des cris de joie, et la ville en retentit. Tel est le bruit que vous avez entendu.

46. Et Salomon même est déjà assis sur le trône.

47. Et les serviteurs du roi sont entrés, et ont béni le roi David notre seigneur, disant : Que Dieu glorifie le nom de Salomon au-dessus de votre nom, et qu'il élève son trône au-dessus de votre trône. Et le roi a adoré dans son lit,

48. Et a dit : Béni soit le Seigneur, le Dieu d'Israël, qui m'a donné de voir aujourd'hui de mes propres yeux mon fils assis sur mon trône !

49. Ceux donc qu'Adonias avait invités furent effrayés, et ils se levèrent ; et chacun s'en alla en sa voie.

50. Mais Adonias, craignant Salomon, se leva et s'en alla, et s'attacha à la corne de l'autel.

51. Et l'on vint dire à Salomon : Voilà Adonias, craignant le roi Salomon, qui se tient attaché à la corne de l'autel, disant : Que le roi Salomon me jure aujourd'hui qu'il ne frappera point du glaive son serviteur.

52. Et Salomon dit : S'il a été bon, il ne tombera pas sur la terre un seul cheveu de sa tête ; mais, si le mal est trouvé en lui, il mourra.

53. Le roi Salomon envoya donc vers Adonias, et le fit retirer de l'autel. Et Adonias, étant venu devant le roi Salomon, l'adora, et Salomon lui dit : Va dans ta maison.





## CHAPITRE II.



**O**R, le temps de la mort de David s'approchant, il donna ces avis à Salomon son fils, disant :

2. J'entre dans la voie de toute la terre : fortifie-toi, et sois un homme.

3. Observe les commandements du Seigneur ton Dieu, afin que tu marches dans ses voies, que tu gardes ses cérémonies, et ses préceptes, et ses jugements, et ses témoignages, selon qu'il est écrit dans la loi de Moïse, afin que tu aies l'intelligence de tout ce que tu feras et de tout ce que tu entreprendras.

4. Et le Seigneur confirmera la parole qu'il m'a donnée, lorsqu'il a dit : Si tes enfants veillent sur leurs voies, et qu'ils marchent devant moi dans la vérité, de tout leur cœur et de toute leur âme, tu auras toujours un homme de ta race sur le trône d'Israël.

5. Tu sais aussi tout ce que m'a fait Joab fils de Sarvia, et ce qu'il a fait à deux généraux de l'armée d'Israël, à Abner fils de Ner, et à Amasa fils de Jéthra, qu'il a tués; et il a répandu leur sang, durant la paix comme en pleine guerre; et il en a teint le baudrier qui était sur ses reins, et les souliers qui étaient à ses pieds.

6. Tu feras donc selon ta sagesse, et tu ne permettras pas qu'en sa vieillesse il descende en paix dans le tombeau.

7. Mais tu rendras grâce aux fils de Berzellaï de Galaad, et ils mangeront à ta table : car ils sont venus au-devant de moi, lorsque je fuyais devant Absalom ton frère.

8. Tu as auprès de toi Séméï, fils de Géra, fils de Jémini de Bahurim, qui répandit contre moi des malédictions et des outrages, lorsque je m'en allais au camp : mais, parce qu'il descendit au-devant de moi quand je traversai le Jourdain, je lui jurai par le Seigneur que je ne le ferais point mourir par l'épée.

9. Ne laisse pas cependant son crime impuni. Tu es sage, tu sauras ce que tu as à faire contre lui, et tu ne permettras pas qu'en sa

vieillesse il descende en paix dans le tombeau.

10. David dormit donc avec ses pères, et il fut enseveli dans la ville de David.

11. Les jours durant lesquels David régna sur Israël furent de quarante années : il régna sept ans à Hébron, et trente-trois ans à Jérusalem.

12. Or Salomon s'assit sur le trône de David son père, et son règne s'affermi.

13. Alors Adonias fils d'Haggith vint chez Bethsabée, mère de Salomon, qui lui dit : Venez-vous ici en esprit de paix ? Il lui répondit : En esprit de paix.

14. Et il ajouta : J'ai à vous parler. Parlez, répondit Bethsabée.

15. Vous savez, dit Adonias, que le royaume était à moi, et que tout Israël m'avait choisi pour être son roi : mais le royaume a été transféré, et il a passé à mon frère, parce que le Seigneur le lui a donné.

16. Maintenant donc je ne vous fais qu'une prière; ne confondez pas mon visage par un refus. Bethsabée lui dit : Parlez.

17. Adonias lui dit : Je vous prie de demander au roi Salomon, et il ne peut rien vous refuser, qu'il me donne Abisag de Sunam pour épouse.

18. Et Bethsabée dit : Je le veux bien; je parlerai pour vous au roi.

19. Bethsabée vint donc auprès du roi Salomon, afin de lui parler pour Adonias; et le roi se leva au-devant d'elle et il l'adora, et il s'assit sur son trône; et un trône fut apporté pour la mère du roi, qui s'assit à sa droite.

20. Et elle dit à Salomon : Je n'ai qu'une prière à vous faire; ne confondez pas mon visage. Et le roi lui dit : Ma mère, dites ce que vous me demandez; car il ne serait pas juste de répandre la confusion sur votre visage.

21. Bethsabée lui dit : Donnez pour femme Abisag de Sunam à votre frère Adonias.

22. Et le roi Salomon répondit à sa mère, et lui dit : Pourquoi demandez-vous Abisag de Sunam pour Adonias ? Demandez donc aussi



pour lui le royaume ; car il est mon frère aîné, et il a déjà pour lui Abiathar grand-prêtre, et Joab fils de Sarvia.

23. C'est pourquoi Salomon jura par le Seigneur, et dit : Que Dieu me punisse, si Adonias, par cette demande, n'a pas parlé contre sa propre vie !

24. Et maintenant je jure par le Seigneur, qui m'a donné la couronne, et qui m'a fait asseoir sur le trône de David mon père, et qui a établi ma maison, comme il l'avait dit, qu'Adonias sera mis à mort aujourd'hui.

25. Et le roi Salomon ayant envoyé Banaïas fils de Joïada pour accomplir cet ordre, Banaïas frappa Adonias et le tua.

26. Le roi dit aussi à Abiathar grand-prêtre : Allez à Anathoth, dans la terre qui vous appartient. Vous méritez la mort ; mais je vous fais grâce, parce que vous avez porté l'arche du Seigneur notre Dieu devant David mon père, et que vous avez soutenu avec mon père tous les travaux qu'il a supportés.

27. Salomon reléqua donc Abiathar, et lui interdit les fonctions de grand-prêtre du Seigneur, afin que la parole que le Seigneur avait prononcée dans Silo sur Héli fût accomplie.

28. Or cette nouvelle vint à Joab, qui avait suivi le parti d'Adonias, et non celui de Salomon, et Joab s'enfuit dans le tabernacle du Seigneur, et prit la corne de l'autel.

29. Et l'on annonça au roi Salomon que Joab s'était enfui dans le tabernacle du Seigneur, et qu'il était près de l'autel ; et Salomon envoya Banaïas fils de Joïada, et lui dit : Va et le tue.

30. Banaïas vint au tabernacle du Seigneur, et dit à Joab : Le roi vous commande de sortir de là. Joab lui répondit : Je ne sortirai point, mais je mourrai en ce lieu. Banaïas retourna auprès du roi, et lui dit : Voilà la réponse que Joab m'a faite.

31. Le roi lui dit : Fais comme il a dit : tue-le et l'ensevelis ; et tu écarteras de moi et de la maison de mon père le sang innocent répandu par Joab.

32. Et le Seigneur fera retomber son sang sur sa tête, parce qu'il a assassiné deux hommes justes et meilleurs que lui, et qu'il a tué par l'épée, sans que David mon père le sût,

Abner fils de Ner, général de l'armée d'Israël, et Amasa fils de Jéthra, général de l'armée de Juda ;

33. Et leur sang retombera pour jamais sur la tête de Joab et sur sa postérité. Mais que le Seigneur donne une éternelle paix à David et à sa postérité, à sa maison et à son trône !

34. Banaïas fils de Joïada monta donc ; et ayant attaqué Joab, il le tua ; et on l'ensevelit en sa maison, dans le désert.

35. Et le roi établit en la place de Joab Banaïas fils de Joïada pour être général de l'armée, et Sadoc pour être grand-prêtre en la place d'Abiathar.

36. Le roi envoya aussi, et appela Séméi, et lui dit : Bâissez-vous une maison dans Jérusalem, et demeurez-y, et n'en sortez point pour aller ici et là.

37. Si vous en sortez jamais, et que vous passiez le torrent de Cédron, sachez que vous périrez dans le même jour, et votre sang retombera sur votre tête.

38. Séméi dit au roi : Cet ordre est très juste. Comme le roi mon seigneur a dit, ainsi fera son serviteur. Séméi demeura donc longtemps à Jérusalem.

39. Mais, trois ans après, il arriva que les esclaves de Séméi s'enfuirent vers Achis, fils de Maacha, roi de Geth ; et on vint dire à Séméi que ses esclaves étaient à Geth.

40. Et Séméi se leva et fit préparer un âne, et s'en alla vers Achis, à Geth, pour redemander ses esclaves, et les ramena de Geth ;

41. Or on annonça à Salomon que Séméi avait été de Jérusalem à Geth, et qu'il était revenu.

42. Et il l'envoya chercher, et lui dit : Ne vous ai-je pas averti auparavant, et ne vous ai-je pas juré par le Seigneur, disant : Si vous sortez jamais d'un côté ou d'un autre, sachez que vous mourrez, et vous m'avez répondu : La parole que je viens d'ouïr est juste ?

43. Pourquoi donc n'avez-vous pas gardé le serment que vous avez fait au Seigneur, et l'ordre que je vous avais donné ?

44. Et le roi dit à Séméi : Vous savez tout le mal que votre cœur vous reproche d'avoir fait à David mon père : le Seigneur a fait retomber votre malice sur votre tête.

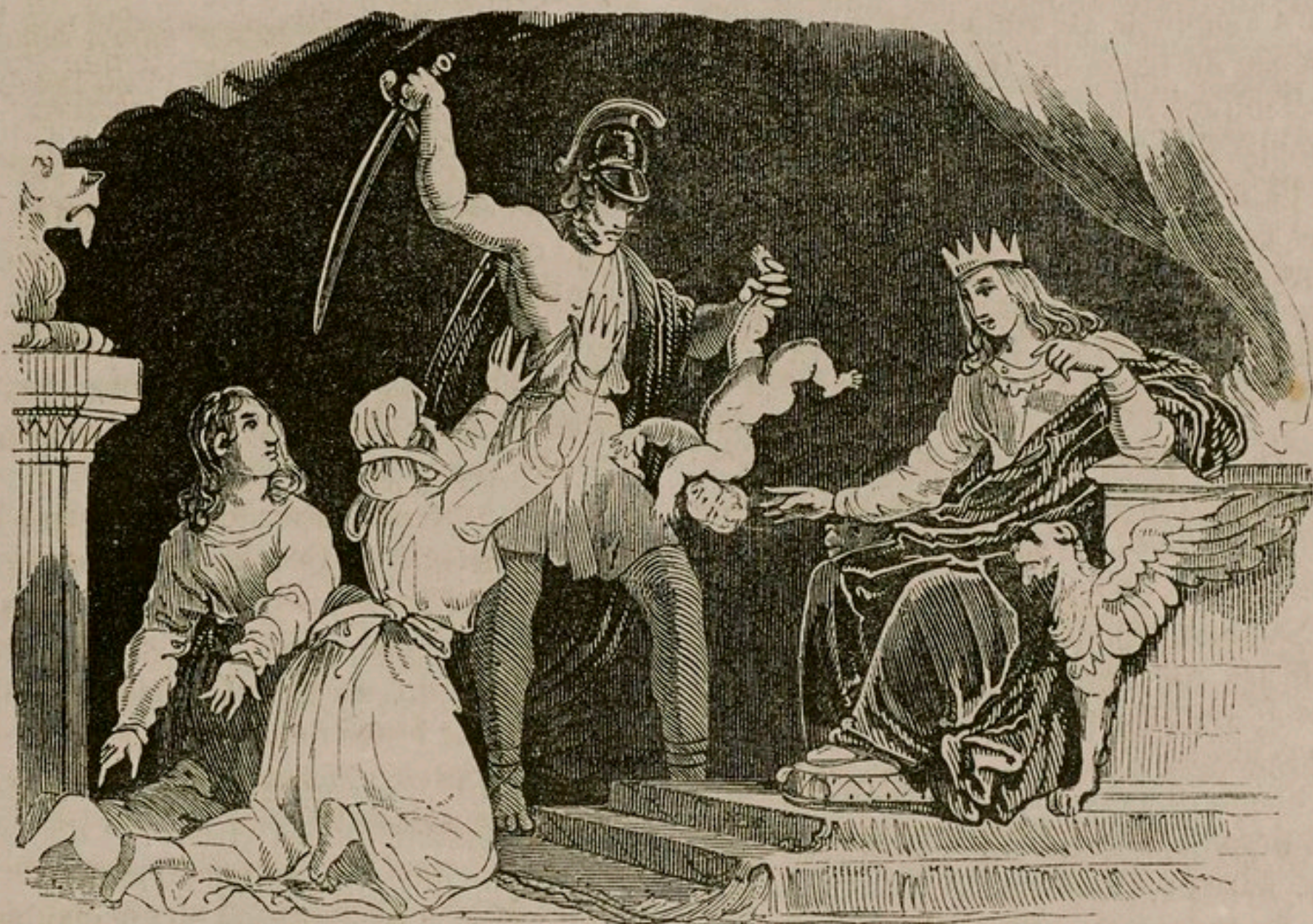


45. Et le roi Salomon sera béni, et le trône de David sera stable éternellement devant le Seigneur.

46. C'est pourquoi Salomon ordonna à Banaias, fils de Joiada; et Banaias sortit, frappa Séméi; et il mourut.



### CHAPITRE III.



**L**e règne de Salomon s'étant donc affermi, il fit alliance avec Pharaon, roi d'Égypte, car il épousa sa fille, qu'il amena dans la ville de David, jusqu'à ce qu'il eût achevé de bâtir sa maison, la maison du Seigneur, et les murs de Jérusalem.

2. Cependant le peuple immolait sur les hauts lieux, parce qu'aucun temple jusqu'à ce jour n'avait été bâti au Seigneur.

3. Or Salomon aima le Seigneur, marchant selon les préceptes de David son père, si ce n'est qu'il sacrifiait et qu'il brûlait de l'encens sur les hauts lieux.

4. C'est pourquoi il s'en alla à Gabaon pour y sacrifier, parce que c'était le plus célèbre de tous les hauts lieux, et il immola mille victimes en holocauste sur l'autel qui était à Gabaon.

5. Or le Seigneur apparut à Salomon en

songe durant la nuit, disant : Demandez-moi ce que vous voulez que je vous donne.

6. Et Salomon dit : Vous avez montré une grande miséricorde envers David mon père, votre serviteur, selon qu'il a marché devant vous dans la vérité et dans la justice, et que son cœur a été droit à vos yeux; vous lui avez conservé cette grande miséricorde, et vous lui avez donné un fils qui est assis sur son trône, comme il paraît aujourd'hui.

7. Et maintenant, Seigneur mon Dieu, vous m'avez fait régner, moi qui suis votre serviteur, en la place de David mon père : or je ne suis encore qu'un enfant qui ne sait ni son entrée, ni sa sortie.

8. Et votre serviteur est au milieu de votre peuple, que vous avez choisi; d'un peuple infini, qui ne peut être nommé ni supputé à cause de sa multitude.

9. Vous donnerez donc à votre serviteur un



cœur docile, afin qu'il puisse juger votre peuple et discerner entre le bien et le mal : car qui pourra juger votre peuple, un peuple si nombreux ?

10. Le Seigneur agréa que Salomon lui eût fait cette demande.

11. Et le Seigneur dit à Salomon : Parce que tu m'as fait cette demande, et que tu n'as point désiré pour toi de longs jours, de grandes richesses, ni la mort de tes ennemis, mais que tu m'as demandé la sagesse pour discerner ce qui est juste,

12. Voilà que j'ai fait selon tes paroles, et je t'ai donné un cœur sage et intelligent, en sorte qu'il n'y a jamais eu d'homme avant toi semblable à toi, et qu'il ne s'en élèvera point après toi.

13. Et je t'ai donné ce que tu ne m'as point demandé, les richesses et la gloire, en sorte qu'aucun homme parmi les rois n'aura été semblable à toi dans tous les siècles passés.

14. Or, si tu marches dans mes voies et que tu gardes mes préceptes et mes ordonnances, comme ton père les a gardés, je te donnerai de longs jours.

15. Salomon s'éveilla donc, et comprit que c'était un songe ; et, lorsqu'il fut venu à Jérusalem, il se présenta devant l'arche de l'alliance du Seigneur, offrit des holocaustes et des victimes pacifiques, et donna à tous ses serviteurs un grand festin.

16. Alors deux femmes vinrent trouver le roi et se présentèrent devant lui ;

17. Et l'une dit : Je vous prie, mon seigneur, faites-moi justice. Nous demeurions, cette femme et moi, dans une même maison, et je suis accouchée dans la chambre où elle était.

18. Et, trois jours après moi, elle est accouchée. Nous étions ensemble dans cette maison, et il n'y avait que nous deux.

19. Le fils de cette femme est mort pendant la nuit, parce qu'elle l'a étouffé en dormant.

20. Et, se levant dans le silence d'une nuit profonde, pendant que je dormais, moi qui suis votre servante, elle a pris mon fils à mes côtés ; et, l'ayant mis auprès d'elle, elle a placé auprès de moi son fils qui était mort.

21. Et, comme je m'étais levée le matin pour donner du lait à mon fils, je l'ai trouvé mort ; et, le considérant avec plus d'attention au grand jour, j'ai reconnu que ce n'était pas le mien, celui que j'avais enfanté.

22. L'autre femme répondit : Ce que vous dites n'est pas vrai ; mais votre fils est mort, et le mien est vivant. La première, au contraire, disait : Vous mentez ; car c'est mon fils qui vit, et le vôtre est mort. Et elles disputaient ainsi devant le roi.

23. Alors le roi dit : Celle-ci dit, Mon fils est vivant, et le vôtre est mort ; et l'autre répond, Non ; mais c'est votre fils qui est mort, et le mien vit.

24. Le roi ajouta : Apportez-moi une épée. Et, lorsqu'on eut apporté une épée devant le roi,

25. Il dit à ses gardes : Coupez en deux parts cet enfant qui est vivant, et donnez-en la moitié à l'une et la moitié à l'autre.

26. Alors la femme dont le fils était vivant dit au roi (car ses entrailles furent émues pour son fils) : Seigneur, donnez-lui, je vous supplie, l'enfant vivant, et ne le tuez point. L'autre disait, au contraire : Qu'il ne soit ni à moi, ni à vous ; mais qu'on le partage entre nous.

27. Alors le roi prononça cette sentence : Donnez à celle-ci l'enfant vivant, et qu'on ne le tue point ; car c'est elle qui est sa mère.

28. Tout Israël apprit le jugement que le roi avait rendu ; et ils craignirent ce roi, voyant que la sagesse de Dieu était en lui pour rendre la justice.



## CHAPITRE IV.



**O**R le roi Salomon régnait sur tout Israël ;

2. Et voici ceux qui étaient ses principaux officiers : Azarias, fils du grand-prêtre Sadoc ;

3. Elihoreph et Ahia, fils de Sisa, étaient secrétaires ; Josaphat, fils d'Ahilud, chancelier ;

4. Banaïas, fils de Joiada, général des armées ; Sadoc et Abiathar, grands-prêtres ;



5. Azarias, fils de Nathan, commandait à ceux qui étaient toujours auprès du roi; Zabud, fils de Nathan, était ami du roi;

6. Et Ahisar, grand-maître de la maison; et Adoniram, fils d'Abda, surintendant des tributs.

7. Et Salomon avait douze officiers sur tout Israël, qui fournissaient la table du roi et sa maison; et chacun donnait pendant un mois de l'année tout ce qui était nécessaire.

8. Voici le nom de ces officiers : Ben-Hur, sur la montagne d'Éphraïm;

9. Ben-Décar à Maccès, Salélim, Bethsamès, Élon et Béthanan;

10. Ben-Hésed à Aruboth : Socho était à lui, et toute la terre d'Épher.

11. Ben-Abinadab, à qui était tout le Néphat-Dor, avait épousé Taphet, fille de Salomon.

12. Bana, fils d'Ahilud, gouvernait Thanac, Mageddo, et tout le Bethsan, qui est près de Sarthana, au-dessous de Jezraël, depuis Bethsan jusqu'à Abelméhula, vis-à-vis de Jecmaan.

13. Ben-Gaber était en Ramoth-Galaad, et il avait les bourgs d'Avothiaïr, fils de Manassé, en Galaad. Il commandait dans toute la contrée d'Argob, qui est en Basan, à soixante villes grandes et fermées de murailles, qui avaient des barres d'airain.

14. Ahinadab, fils d'Addo, commandait à Manaim;

15. Achimaas, en Nephthali, et il eut pour femme Basémath, fille de Salomon.

16. Baana, fils d'Husi, commandait en Aser et en Baloth;

17. Josaphat, fils de Pharué, en Issachar;

18. Séméi, fils d'Éla, en Benjamin;

19. Gaber, fils d'Uri, en la terre de Galaad, dans la terre de Séhon, roi des Amorrhéens, et d'Og, roi de Basan, sur tout ce qui était en cette terre.

20. Le peuple de Juda et d'Israël était innombrable comme le sable de la mer, mangeant, buvant et se réjouissant.

21. Salomon avait sous son empire tous les royaumes depuis le fleuve de la terre des Philistins jusqu'à la frontière d'Égypte : tous lui apportaient leurs offrandes, et le servaient durant tous les jours de sa vie.

22. Les vivres pour la table de Salomon étaient, chaque jour, trente mesures de fleur de farine et soixante de farine ordinaire;

23. Dix bœufs gras, vingt bœufs de pâturage, cent moutons, outre les cerfs, les chevreuils, les daims, et les oiseaux de l'air.

24. Car il dominait sur toute la terre qui était au delà du fleuve d'Euphrate, depuis Thaphsa jusqu'à Gaza, et sur tous les rois de ces contrées; et il avait la paix de toutes parts avec ses voisins.

25. Et Juda et Israël reposaient sans aucune crainte, chacun sous sa vigne et sous son figuier, depuis Dan jusqu'à Bersabée, durant les jours de Salomon.

26. Et Salomon avait quatre mille écuries pour les chevaux de ses chars, et douze mille cavaliers.

27. Les officiers du roi, déjà nommés, veillaient à la nourriture du roi et de ceux qui approchaient de sa table, avec un grand soin et en son temps.

28. Ils faisaient aussi porter l'orge et la paille pour les chevaux et les dromadaires, au lieu où était le roi, selon l'ordre reçu.

29. Dieu donna aussi à Salomon une grande sagesse et une grande prudence, et un esprit aussi étendu que le sable qui est sur le rivage de la mer.

30. Et la sagesse de Salomon l'emportait sur la sagesse de tous les Orientaux et de tous les Égyptiens.

31. Il était plus sage que tous les hommes, plus sage qu'Éthan Ezrahite, qu'Héman, Chalcol et Dorda, fils de Mahol, et sa réputation était répandue chez toutes les nations voisines.

32. Salomon composa trois mille paraboles, et il fit mille et cinq cantiques.

33. Et il parla de tous les arbres, depuis le cèdre qui est sur le Liban, jusqu'à l'hysope qui sort de la muraille, et des animaux de la terre, des oiseaux, des reptiles et des poissons.

34. Des habitants de toutes les contrées accouraient pour entendre la sagesse de Salomon, et des envoyés de tous les rois de la terre pour être instruits dans sa sagesse.





## CHAPITRE V.



IRAM, roi de Tyr, envoya aussi ses serviteurs vers Salomon, car il apprit qu'il avoit été sacré roi en la place de son père : Hiram avait toujours été l'ami de David.

2. Or Salomon envoya vers Hiram, disant :

3. Vous savez le désir de David mon père, et qu'il n'a pu bâtir une maison au nom du Seigneur son Dieu, à cause des guerres qui le menaçaient de toutes parts, jusqu'à ce que le Seigneur eût mis tous ses ennemis sous ses pieds.

4. Mais maintenant le Seigneur mon Dieu m'a donné la paix de tous côtés ; je n'ai plus ici d'ennemi, ni rien qui s'oppose à moi.

5. C'est pourquoi je songe à bâtir un temple au nom du Seigneur mon Dieu, selon que le Seigneur a parlé à David mon père, disant : Ton fils, que je ferai asseoir en ta place sur ton trône, sera celui qui bâtira une maison en mon nom.

6. Ordonne donc que tes serviteurs coupent pour moi des cèdres du Liban, et que mes serviteurs soient avec les tiens ; et je donnerai à tes serviteurs la récompense que tu demanderas : car tu sais qu'il n'y a personne parmi mon peuple qui sache couper le bois comme les Sidoniens.

7. Hiram, ayant entendu les paroles de Salomon, se réjouit beaucoup, et dit : Béni soit aujourd'hui le Seigneur Dieu, qui a donné à David un fils très sage pour gouverner un si grand peuple !

8. Et il envoya vers Salomon, disant : J'ai entendu tout ce que vous m'avez fait dire ; je ferai tout ce que vous désirez pour les bois de cèdre et de sapin.

9. Mes serviteurs les porteront du Liban sur le bord de la mer, et je les lierai sur la mer, et

je les ferai conduire jusqu'au lieu que vous m'aurez marqué, et vous les enlèverez, et vous me donnerez tout ce qui me sera nécessaire pour nourrir ma maison.

10. C'est pourquoi Hiram donnait à Salomon des bois de cèdre et de sapin, selon ses désirs.

11. Et Salomon donnait à Hiram, pour la dépense de sa maison, vingt mille mesures de froment et vingt mesures d'huile très-pure : et voilà ce que Salomon envoyait chaque année à Hiram.

12. Le Seigneur donna la sagesse à Salomon, selon qu'il le lui avait promis ; et il y avait paix entre Hiram et Salomon, et tous deux formèrent alliance.

13. Et le roi Salomon choisit des ouvriers dans tout Israël, et commanda pour cette œuvre trente mille hommes.

14. Et il les envoyait sur le Liban tour à tour, dix mille chaque mois, de sorte qu'ils demeuraient deux mois dans leurs maisons ; et Adoniram présidait sur tous.

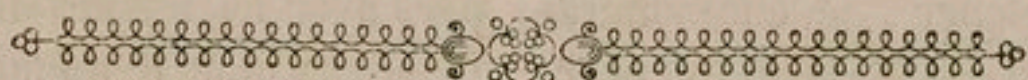
15. Salomon avait soixante-dix mille hommes qui portaient des fardeaux, et quatre-vingt mille qui taillaient des pierres sur la montagne.

16. Outre ceux qui présidaient à chaque ouvrage, qui étaient au nombre de trois mille trois cents, et qui donnaient les ordres au peuple et à ceux qui travaillaient.

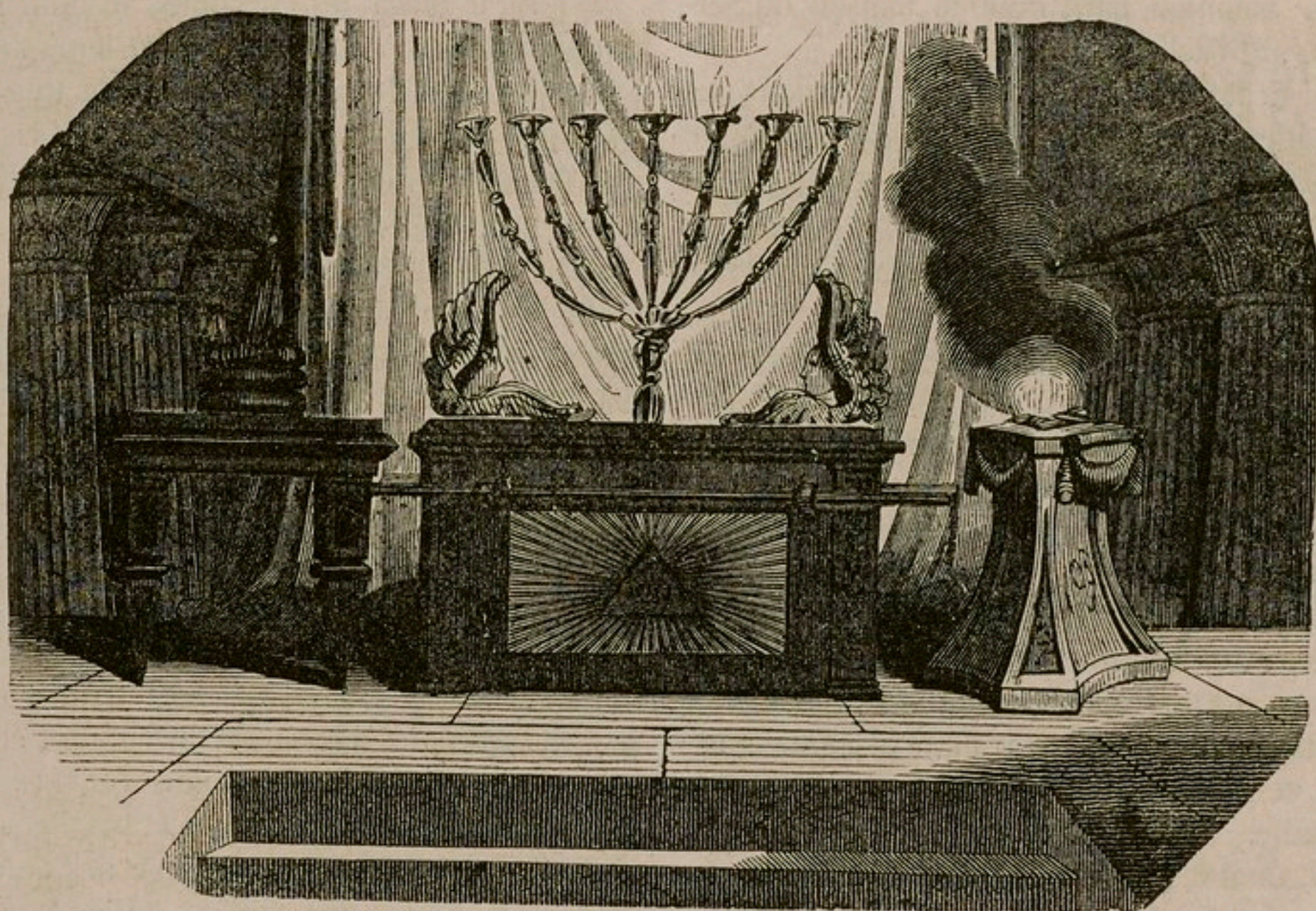
17. Et le roi leur commanda de prendre de grandes pierres, des pierres d'un grand prix, pour les fondements du temple, et de les polir ;

18. Et les ouvriers de Salomon et ceux d'Hiram eurent soin de les tailler : or ceux de Giblos préparèrent le bois et les pierres pour bâtir la maison du Seigneur.





## CHAPITRE VI.



**L** arriva donc, quatre cent quatre-vingts ans après la sortie des enfants d'Israël de la terre d'Égypte, la quatrième année du règne de Salomon sur Israël, au mois de zio, qui est le second mois de l'année, que ce prince commença à bâtir la maison du Seigneur.

2. Or la maison que le roi Salomon bâtissait à la gloire du Seigneur avait soixante coudées de long, vingt coudées de large et trente coudées de haut.

3. Et il y avait un vestibule devant le temple, de vingt coudées de long, selon la mesure de la largeur du temple, et il avait dix coudées de large; et ce vestibule était devant la face du temple.

4. Et il fit au temple des fenêtres obliques.

5. Et il bâtit des étages sur les murailles du temple, autour de l'enceinte du temple et du sanctuaire, et il bâtit des ailes tout autour.

6. L'étage inférieur avait cinq coudées de lar-

ge, celui du milieu avait six coudées de large, et le troisième en avait sept. Il plaça les poutres autour du temple en dehors, afin qu'elles ne portassent point dans les murs du temple.

7. La maison fut bâtie de pierres déjà taillées et polies, et l'on n'entendit dans la maison ni marteau ni cognée, ni le bruit d'aucun instrument, pendant qu'on la bâtit.

8. La porte du milieu était au côté droit de la maison du Seigneur, et l'on montait par des degrés qui allaient en tournant en la chambre du milieu, et de celle du milieu en la troisième.

9. Et il bâtit la maison du Seigneur et l'arche, et il la couvrit de lambris de cèdre.

10. Et il fit un étage au-dessus de tout l'édifice, de cinq coudées de haut, et il couvrit cette maison de bois de cèdre.

11. Alors le Seigneur parla à Salomon, disant :

12. J'ai vu la maison que tu bâtis; si tu marches dans mes préceptes, si tu gardes mes lois, et que tu observes tous mes commande-



ments, sans t'en détourner, je confirmerai pour toi la parole que j'ai dite à David ton père.

13. J'habiterai au milieu des enfants d'Israël, et je n'abandonnerai pas mon peuple d'Israël.

14. Salomon bâtit donc la maison du Seigneur, et l'acheva.

15. Et il garnit d'ais de cèdre le dedans des murailles du temple, depuis le pavé du temple jusqu'au haut des murailles et jusqu'au plafond, et il le couvrit en dedans de lambris de cèdre, et il couvrit tout le temple de bois de sapin.

16. Et il bâtit vingt coudées d'un côté du temple jusqu'à l'autre, et depuis le parvis jusqu'au haut, et il bâtit le lieu intérieur de l'oracle, qui est le Saint des Saints.

17. Or le temple, depuis l'entrée de l'oracle, avait quarante coudées.

18. Et tout le temple était au dedans revêtu de cèdre, et les jointures du bois étaient faites avec grand art et ornées de sculptures et de moulures: tout était revêtu de lambris de cèdre, et il ne paraissait point de pierre dans la muraille.

19. Or il fit l'oracle au milieu du temple, en la partie la plus intérieure, pour y mettre l'arche de l'alliance du Seigneur.

20. L'oracle avait vingt coudées de long, vingt coudées de large et vingt coudées de haut, et il le couvrit et revêtit d'or très pur; il couvrit aussi l'autel de bois de cèdre.

21. Il couvrit aussi d'un or très pur la partie du temple qui était devant l'oracle, et il attacha les lames d'or avec des clous d'or.

22. Et il n'y avait rien dans le temple qui ne fût couvert d'or: il couvrit aussi d'or tout l'autel de l'oracle.

23. Et il plaça dans l'oracle deux chérubins de bois d'olivier, qui avaient dix coudées de haut.

24. L'une des ailes des chérubins avait cinq coudées, et l'autre avait cinq coudées: ainsi il y avait dix coudées depuis l'extrémité d'une des ailes jusqu'à l'extrémité de l'autre.

25. Le second chérubin avait aussi dix cou-

dées avec les mêmes dimensions, et l'ouvrage des deux était le même,

26. C'est-à-dire que le premier chérubin avait dix coudées de haut, et le second avait la même hauteur.

27. Et il plaça les chérubins au milieu du temple intérieur, et ils étendaient leurs ailes: l'une des ailes du premier chérubin touchait l'une des murailles, et l'aile du second chérubin touchait l'autre muraille, et leurs autres ailes se joignaient au milieu du temple.

28. Il couvrit aussi d'or les chérubins,

29. Et toutes les murailles du temple tout autour, de moulures et de sculptures; et il fit des chérubins et des palmes en bas-relief, et des tableaux divers qui semblaient sortir de la muraille.

30. Il couvrit aussi d'or le pavé du temple, au dedans et au dehors.

31. Il fit à l'entrée de l'oracle de petites portes de bois d'olivier et des poteaux à cinq pans.

32. Et deux portes en bois d'olivier; et il y fit tailler des figures de chérubins, et des palmes, et des fleurs épanouies, et il couvrit d'or les chérubins, les palmes et tout le reste.

33. Il mit à l'entrée du temple des poteaux de bois d'olivier, qui étaient taillés à quatre faces;

34. Et il y mit deux portes de bois de sapin, l'une d'un côté, et l'autre de l'autre: chaque porte était brisée, et elle s'ouvrait, ayant ses deux parties unies ensemble.

35. Et il fit sculpter des chérubins et des palmes, et d'autres ornements en saillie, et il couvrit le tout d'or étendu sur la sculpture.

36. Et il bâtit aussi le parvis intérieur de trois rangs de pierres polies et d'un rang de bois de cèdre.

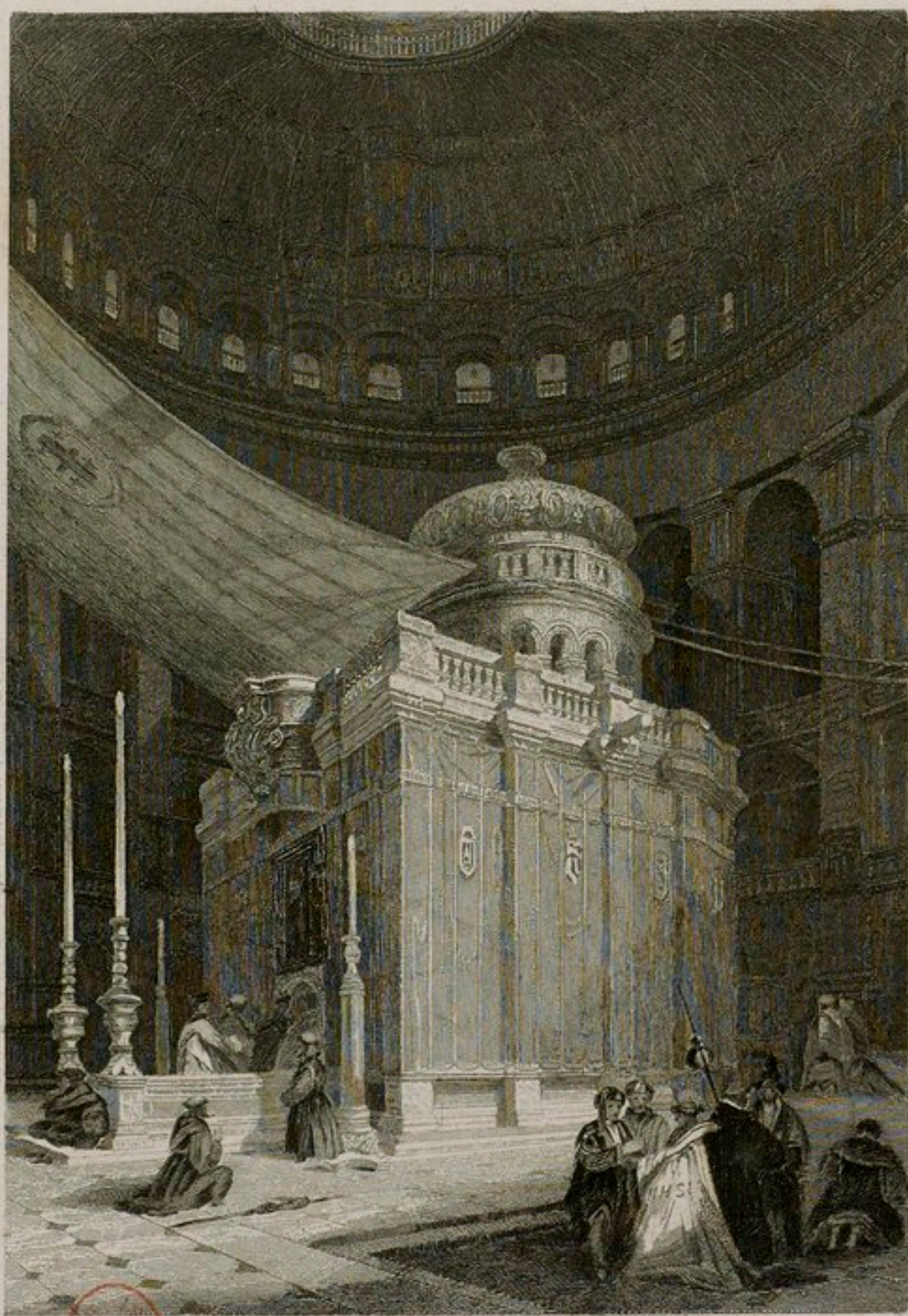
37. Les fondements de la maison du Seigneur furent posés la quatrième année, au mois de zio;

38. Et la onzième année, au mois de bul, qui est le huitième mois, elle fut entièrement achevée, et dans toutes ses parties, et dans tout ce qui devait servir au culte de Dieu; et Salomon la bâtit en sept ans.



e  
n  
il  
u  
:  
it  
-  
es  
  
ut  
fit  
et  
la  
  
e,  
  
r-  
is.  
et  
es  
rit  
ce.  
ux  
re  
  
n,  
ue  
ses  
  
des  
t il  
  
de  
de  
  
iei-  
au  
  
ul,  
ent  
ans  
; ei





W. del.

Thomson sculp.



LE TEMPLE DE JERUSALEM.

Publié par Pourrat F. à Paris.



## CHAPITRE VII.

Et Salomon bâtit et acheva au  
gèrement son palais en trois  
années.

2. Il bâtit encore de nouveaux  
de bois du Liban, qui étaient  
coudées de long, cinquante coudées de large  
et quatre coudées de haut, qu'on plaça  
entre des colonnes de bois de cèdre,  
car il avait fait eiller des colonnes de bois de  
cèdre.

3. Et il revêtit de jaspé et de bois de cèdre  
tout le plancher, et il y mit par tout  
cinq colonnes de jaspé, par rang avait quinze  
colonnes.

4. Placées en face l'une de l'autre.

5. Et se regardant, une seule distance se  
gnaient entre les colonnes, et sur les colonnes  
étaient des poutres carrées et égales.

6. Et il fit une galerie de colonnes qui avait  
cinquante coudées de long, et trente coudées  
de large, et une autre galerie en face de la  
plus grande, avec des colonnes et des arches  
travers sur les colonnes.

7. Il fit aussi la galerie du trône, et un  
tribunal, et il la couvrit de bois de cèdre, de  
puis le bas jusqu'en haut.

8. Il y avait au-dessus de la galerie du tri-  
bunal d'un semblable vestibule, où il se  
asseyait pour juger. Salomon se assit pour la  
fille de Pharaon, qu'il avait épousée, au pa-  
lais bâti comme ce portique.

9. Tous ces bâtiments, depuis les fonde-  
ments jusqu'en haut des toits, et en dehors  
jusqu'au grand parvis, étaient revêtus de  
pierres très-belles, dont les dehors étaient de  
dedans, et au dehors, avaient été faits d'une  
même forme et d'une même mesure.

10. Les fondements étaient aussi de pierres  
belles, grandes, les unes avaient six coudées,  
les autres huit.

11. Et, au-dessus, de très-belles pierres  
d'une même grandeur, couvertes avec des  
bois de bois de cèdre.

12. Le grand parvis était rond, et de trois  
toits.

13. Le parvis de devant, et le parvis de cèdre  
étaient revêtus de bois de cèdre, et le parvis in-  
érieur de jaspé, et les colonnes de cèdre dans le  
parvis de devant.

14. Il y avait aussi des colonnes de jaspé et de bois de cèdre  
de la même forme et de la même mesure.

15. Et il y avait des colonnes de jaspé et de bois de cèdre  
de la même forme et de la même mesure, et  
des colonnes de jaspé et de bois de cèdre de la même  
forme et de la même mesure, et des colonnes de  
jaspé et de bois de cèdre de la même forme et  
de la même mesure, et des colonnes de jaspé et  
de bois de cèdre de la même forme et de la même  
mesure.

16. Il fit deux chapiteaux de bronze, dont  
chacun avait dix-huit coudées de haut, et  
une base de deux coudées environait chaque  
chapiteau.

17. Et il y avait deux chapiteaux de  
bronze, dont l'un était revêtu de bois de cèdre  
et l'autre de jaspé, et ils étaient de la même  
forme et de la même mesure.

18. Et il y avait deux chapiteaux de bronze,  
dont l'un était revêtu de bois de cèdre et l'autre  
de jaspé, et ils étaient de la même forme et  
de la même mesure, et ils étaient de la même  
forme et de la même mesure, et ils étaient de la  
même forme et de la même mesure.

19. Et il y avait deux chapiteaux de bronze,  
dont l'un était revêtu de bois de cèdre et l'autre  
de jaspé, et ils étaient de la même forme et  
de la même mesure, et ils étaient de la même  
forme et de la même mesure, et ils étaient de la  
même forme et de la même mesure.

20. Et il y avait deux chapiteaux de bronze,  
dont l'un était revêtu de bois de cèdre et l'autre  
de jaspé, et ils étaient de la même forme et  
de la même mesure, et ils étaient de la même  
forme et de la même mesure, et ils étaient de la  
même forme et de la même mesure.

21. Et il y avait deux chapiteaux de bronze,  
dont l'un était revêtu de bois de cèdre et l'autre  
de jaspé, et ils étaient de la même forme et  
de la même mesure, et ils étaient de la même  
forme et de la même mesure, et ils étaient de la  
même forme et de la même mesure.

22. Et il y avait deux chapiteaux de bronze,  
dont l'un était revêtu de bois de cèdre et l'autre  
de jaspé, et ils étaient de la même forme et  
de la même mesure, et ils étaient de la même  
forme et de la même mesure, et ils étaient de la  
même forme et de la même mesure.





LE TRAVAIL DE JERUSALEM

*Collection de la Société de Saint-Pierre*





## CHAPITRE VII.



**O**R Salomon bâtit et acheva entièrement son palais en treize années.

2. Il bâtit encore la maison de bois du Liban, qui avait cent coudées de long, cinquante coudées de large et trente coudées de haut: quatre galeries s'étendaient entre des colonnes de bois de cèdre; car il avait fait tailler des colonnes de bois de cèdre.

3. Et il revêtit de lambris de bois de cèdre tout le plafond, qui était soutenu par quarante-cinq colonnes. Chaque rang avait quinze colonnes,

4. Placées en face l'une de l'autre,

5. Et se regardant: une égale distance régnait entre les colonnes; et sur les colonnes étaient des poutres carrées et égales.

6. Et il fit une galerie de colonnes qui avait cinquante coudées de long et trente coudées de large, et une autre galerie en face de la plus grande, avec des colonnes et des architraves sur les colonnes.

7. Il fit aussi la galerie du trône, où était le tribunal, et il la couvrit de bois de cèdre, depuis le bas jusqu'au haut.

8. Il y avait au milieu du portique un tribunal d'un semblable ouvrage, où il s'asseyait pour juger. Salomon fit aussi pour la fille de Pharaon, qu'il avait épousée, un palais bâti comme ce portique.

9. Tous ces bâtiments, depuis les fondements jusqu'au haut des murs, et en dehors jusqu'au grand parvis, étaient construits de pierres très belles, dont les deux côtés, au dedans et au dehors, avaient été faits d'une même forme et d'une même mesure.

10. Les fondements étaient aussi de pierres belles, grandes, les unes ayant dix coudées, les autres huit;

11. Et, au-dessus, de très belles pierres d'une même grandeur, couvertes aussi de lambris de bois de cèdre.

12. Le grand parvis était rond, et de trois

rangs de pierres taillées, et d'un rang de cèdre travaillé, et il en était ainsi dans le parvis intérieur de la maison du Seigneur et dans le vestibule du temple.

13. Le roi Salomon envoya aussi et fit venir de Tyr Hiram,

14. Fils d'une femme veuve, de la tribu de Nephtali, et d'un père tyrien, ouvrier en bronze, rempli de sagesse, d'intelligence et de science, pour faire tous les ouvrages en bronze. Hiram étant donc venu vers le roi Salomon, fit tous les ouvrages qu'il ordonna.

15. Il fit deux colonnes de bronze, dont chacune avait dix-huit coudées de haut, et une ligne de douze coudées entourait chaque colonne.

16. Il fonda aussi deux chapiteaux de bronze pour la tête des colonnes: l'un des chapiteaux avait cinq coudées de haut et l'autre avait la même hauteur de cinq coudées.

17. On y voyait un réseau et des chaînes entrelacées l'une dans l'autre avec un art admirable; chaque chapiteau de ces colonnes était en fonte; il y avait sept rangs de mailles dans le réseau de l'un des chapiteaux, et autant dans l'autre.

18. Et il fit venir ces colonnes et deux rangs de mailles qui couvraient et entouraient les chapiteaux, ces mailles étant posées au-dessus des grenades; il fit le second chapiteau comme le premier.

19. Les chapiteaux qui étaient au haut des colonnes, dans le parvis, étaient semblables à des lis, et avaient quatre coudées de hauteur.

20. Et il y avait au haut des colonnes, au-dessus des rets, d'autres chapiteaux selon la mesure de la colonne, et autour de ce second chapiteau, deux cents grenades disposées en deux rangs.

21. Il plaça ces deux colonnes dans le vestibule du temple, et il appela la colonne droite Jachin, et la seconde colonne, Booz.



22. Et il mit au-dessus des colonnes cet ouvrage, semblable à des lis; et l'ouvrage des colonnes fut achevé.

23. Il fit aussi un grand bassin de fonte, surnommé la mer, de dix coudées d'un bord jusqu'à l'autre: elle était ronde, et avait cinq coudées de haut, et un cordon de trente coudées l'entourait.

24. Et sur le bord on voyait des sculptures dans l'espace de dix coudées, et deux rangs de sculptures jetées en fonte.

25. Et cette mer était posée sur douze bœufs, trois regardant le septentrion, trois l'occident, trois le midi et trois l'orient; et la mer était sur ces bœufs, dont l'extrémité du corps était cachée.

26. Le bassin avait quatre doigts d'épaisseur, et son bord était comme le bord d'une coupe et comme la feuille d'un lis ouvert, et il contenait deux mille bats.

27. Il fit aussi dix socles d'airain, dont chacun avait quatre coudées de long, quatre coudées de large et trois coudées de haut.

28. Ces socles étaient de plusieurs pièces gravées, et il y avait des sculptures entre les jointures.

29. Là, entre des couronnes et des chaînes entrelacées, des lions, des bœufs et des chérubins; et au milieu des jointures, au-dessus et au-dessous, des lions, des bœufs, et comme des rubans d'airain suspendus.

30. Chaque socle avait quatre roues d'airain et des essieux d'airain; et aux quatre angles il y avait comme des consoles jetées en fonte, qui soutenaient la cuve, et placées en face l'une de l'autre.

31. Le haut du socle était assez profond pour recevoir la cuve: ce qui en paraissait au dehors était rond et d'une coudée, et il y avait diverses gravures dans les angles des colonnes; et ce qui était entre les colonnes n'était pas rond, mais carré.

32. Les quatre roues qui étaient aux quatre angles étaient unies par-dessous le socle, et chacune de ces roues avait une coudée et demie de hauteur.

33. Ces roues étaient semblables à celles d'un char: leurs essieux, leurs rais, leurs jantes et leurs moyeux, étaient en fonte;

34. Et les quatre consoles qui étaient aux

quatre angles de chaque socle tenaient au socle et étaient en fonte.

35. Au haut du socle il y avait un rebord d'une demi-coudée de haut, rond, et travaillé de manière que le fond de la cuve pût s'y placer; et il était orné de différentes gravures et de sculptures qui étaient d'une même pièce avec le socle.

36. Hiram fit encore des jointures d'airain, et aux angles, des chérubins, des lions et des palmes en relief, en sorte que ces figures paraissaient, non point gravées, mais ajoutées tout autour.

37. Il fit ainsi dix socles fondus d'une même manière, de même grandeur, et de sculpture semblable.

38. Il fit aussi dix cuves d'airain, chacune desquelles contenait quarante mesures et avait quatre coudées de haut; et il posa chaque cuve sur chacun des dix socles.

39. Et il posa ces dix socles ainsi: cinq à la droite du temple, cinq à la gauche, et la mer d'airain à la droite du temple, en face du levant, vers le midi.

40. Hiram fit aussi des vases d'airain, des coupes et des bassins, et il acheva tout ce que le roi Salomon voulait faire dans le temple du Seigneur.

41. Il fit deux colonnes et deux chapiteaux arrondis, avec deux réseaux pour couvrir les chapiteaux des colonnes;

42. Et quatre cents grenades dans les deux réseaux, deux rangs de grenades dans chaque réseau qui recouvrait les chapiteaux placés en haut des colonnes;

43. Et dix socles et dix cuves sur les socles,

44. Et une mer, et douze bœufs sous cette mer;

45. Et des vases, et des coupes, et des bassins: tous les vases qu'Hiram fit par l'ordre du roi Salomon pour la maison du Seigneur, étaient de l'airain le plus pur.

46. Le roi les fit fondre dans la plaine près du Jourdain, dans une terre où il y avait beaucoup d'argile, entre Sochoth et Sarthan.

47. Et Salomon plaça dans le temple tous les vases; et, à cause de leur multitude, l'airain était d'un poids énorme.

48. Et Salomon fit tous les vases de la mai-



son du Seigneur, l'autel d'or, et la table d'or, sur laquelle devaient être placés les pains de proposition ;

49. Et les chandeliers d'or, cinq à droite et cinq à gauche, devant l'oracle, de l'or le plus pur ; et au-dessus des fleurs de lis et des lampes d'or. Il fit aussi des pincettes d'or,

50. Et des vases pour l'huile, et des fourchettes, et des coupes, et des mortiers, et des

encensoirs, d'un or très pur : les gonds des portes de la maison intérieure du Saint des Saints, et des portes de la maison du temple, étaient d'or.

51. Et Salomon acheva tout ce qu'il avait entrepris pour la maison du Seigneur, et il porta dans le temple l'argent, l'or et les vases que David son père avait consacrés à Dieu, et les déposa dans les trésors de la maison du Seigneur.



## CHAPITRE VIII.



**A**LORS s'assemblèrent tous les anciens d'Israël avec les princes des tribus, et tous les chefs des familles des enfants d'Israël ; et ils vinrent vers le roi Salomon, dans Jérusalem, pour transporter l'arche de l'alliance du Seigneur de la ville de David, c'est-à-dire, de Sion.

2. Tout Israël s'assembla donc auprès du roi Salomon, dans le mois d'éthanim, au jour solennel : c'est le septième mois.

3. Tous les anciens d'Israël vinrent, et les prêtres prirent l'arche du Seigneur,

4. Et le tabernacle de l'alliance, et tous les vases du sanctuaire qui étaient dans le tabernacle ; et les prêtres et les lévites les portèrent.

5. Or le roi Salomon, et tout le peuple qui s'était assemblé auprès de lui, marchaient devant l'arche, et ils immolaient une multitude innombrable de brebis et de bœufs.

6. Et les prêtres portèrent l'arche de l'al-



liance du Seigneur en son lieu, dans l'oracle du temple, dans le Saint des Saints, sous les ailes des chérubins.

7. Car les chérubins étendaient leurs ailes au-dessus de l'arche, et ils couvraient l'arche et les leviers.

8. Et les leviers qui passaient en dehors et dont on voyait les extrémités hors de l'oracle, cachés par le voile, ne paraissaient plus, et ils sont demeurés là jusqu'à ce jour.

9. Or il n'y avait dans l'arche que les deux tables de pierre que Moïse y avait placées à Horeb, lorsque le Seigneur fit alliance avec les enfants d'Israël après leur sortie d'Égypte.

10. Et quand les prêtres furent sortis du sanctuaire, une nuée remplit la maison du Seigneur;

11. Et les prêtres ne pouvaient plus y demeurer ni remplir leur ministère à cause de la nuée, parce que la gloire du Seigneur avait rempli la maison du Seigneur.

12. Alors Salomon dit : Le Seigneur a dit qu'il habiterait dans une nuée.

13. O Dieu ! j'ai bâti cette maison afin qu'elle soit votre demeure, et que votre trône y soit affermi pour jamais.

14. Et le roi tourna son visage et bénit l'assemblée d'Israël : car tout Israël était assemblé en ce lieu.

15. Et Salomon dit : Béni soit le Seigneur, le Dieu d'Israël, qui a parlé de sa bouche à David mon père, et qui, par sa puissance, a accompli sa parole disant :

16. Depuis le jour que j'ai tiré de l'Égypte mon peuple d'Israël, je n'ai point choisi de ville dans toutes les tribus d'Israël, afin qu'on m'y bâtît une maison et que mon nom y fût établi, mais j'ai choisi David afin qu'il fût chef de mon peuple d'Israël.

17. Et mon père voulut bâtir une maison au nom du Seigneur, du Dieu d'Israël.

18. Mais le Seigneur dit à David mon père : Quand tu as songé dans ton cœur à bâtir une maison en mon nom, tu as bien fait de former en toi-même ce dessein.

19. Mais ce ne sera pas toi qui me bâtiras une maison; mais ton fils, qui sortira de toi, sera celui qui bâtira une maison à mon nom.

20. Le Seigneur a accompli la parole qu'il avait dite. J'ai succédé à David mon père, je

me suis assis sur le trône d'Israël comme le Seigneur l'avait ordonné, et j'ai bâti une maison au Seigneur, le Dieu d'Israël.

21. J'ai établi ici le lieu de l'arche, où est l'alliance que le Seigneur fit avec nos pères, lorsqu'ils sortirent de la terre d'Égypte.

22. Alors Salomon se tint debout devant l'autel du Seigneur, à la vue de toute l'assemblée d'Israël, et il étendit ses mains vers le ciel,

23. Et il dit : Seigneur Dieu d'Israël, il n'y a point de Dieu qui vous soit semblable, ni au plus haut du ciel, ni sur la terre : c'est vous qui conservez l'alliance et la miséricorde à vos serviteurs, qui marchent devant vous de tout leur cœur;

24. Qui avez gardé fidèlement à David mon père, votre serviteur, tout ce que vous lui aviez promis. Vous l'avez prédit de votre bouche et achevé de vos mains, comme ce jour en est la preuve.

25. Conservez donc maintenant, Seigneur d'Israël, à David mon père, votre serviteur, ce que vous lui avez promis, disant : Ta race ne finira pas et s'assiéra devant moi sur le trône d'Israël, pourvu néanmoins que tes fils veillent sur leurs voies et qu'ils marchent en ma présence, comme tu as marché devant moi.

26. Et maintenant, Seigneur Dieu d'Israël, que les paroles que vous avez dites à David mon père, votre serviteur, soient accomplies.

27. Est-il donc croyable que Dieu habite véritablement sur la terre ? Car, si les cieux et le ciel des cieux ne vous peuvent contenir, combien moins cette maison que j'ai bâtie !

28. Mais regardez, Seigneur mon Dieu, la prière de votre serviteur, et ses hymnes, et les supplications que votre serviteur vous offre aujourd'hui,

29. Afin que vos yeux soient ouverts jour et nuit sur cette maison, de laquelle vous avez dit : C'est là que sera mon nom; afin que vous exauciez la prière que votre serviteur vous offre ici;

30. Afin que vous écoutiez la prière de votre serviteur, et toutes celles que votre peuple d'Israël vous offrira dans ce même lieu, et que vous les exauciez du haut de votre demeure dans le ciel; et qu'après les avoir exaucées, vous leur fassiez miséricorde.



31. Lorsqu'un homme aura péché contre son prochain, n'ayant pas gardé le serment par lequel il s'était lié, qu'il viendra dans votre maison et devant votre autel pour ce serment,

32. Vous écouterez du haut du ciel, et vous ferez justice à vos serviteurs; vous condamnerez le coupable, faisant retomber sa perfidie sur sa tête, et vous justifierez le juste en lui rendant selon sa justice.

33. Lorsque votre peuple d'Israël fuira devant ses ennemis, parce qu'il pêchera un jour contre vous, et que, faisant pénitence et rendant gloire à votre nom, il viendra vous prier et qu'il implorera votre miséricorde dans cette maison,

34. Exaucez-le du haut du ciel, et pardonnez le péché de votre peuple d'Israël, et ramenez-le en la terre que vous avez donnée à ses pères.

35. Lorsque le ciel sera fermé, et qu'il ne pleuvra point à cause de leurs péchés, et que, priant en ce lieu, les enfants d'Israël feront pénitence pour honorer votre nom, et qu'ils se convertiront et quitteront leurs péchés à cause de leur affliction,

36. Exaucez-les du haut du ciel, et pardonnez les péchés de vos serviteurs et de votre peuple d'Israël; et montrez-leur une voie droite, afin qu'ils y marchent; et répandez la pluie sur la terre que vous avez donnée à votre peuple, afin qu'il la possède.

37. Si la famine s'élève sur la terre, ou la peste, ou un air corrompu; si la nielle, les sauterelles ou la rouille dévorent les moissons; si un ennemi assiège les portes de votre peuple, ou s'il est frappé de quelque plaie et de quelque langueur;

38. Quand un homme de votre peuple d'Israël, quel qu'il soit, vous offrira ses vœux et ses prières, et que, reconnaissant la plaie de son cœur, il étendra ses mains vers vous dans cette maison,

39. Vous l'exaucerez du haut du ciel, ce lieu de votre demeure; vous lui redeviendrez propice, et vous lui ferez miséricorde, selon que vous verrez la disposition de son cœur, rendant à chacun selon toutes ses œuvres et ses désirs, parce qu'il n'y a que vous seul qui connaissiez le cœur des enfants des hommes,

40. Afin que vos serviteurs vous craignent tant qu'ils vivront sur la face de la terre que vous avez donnée à nos pères.

41. Lorsqu'un étranger, qui ne sera point de votre peuple d'Israël, viendra d'une terre lointaine, à cause de votre nom, parce qu'il aura entendu la grandeur de votre nom, la force de votre main et la puissance de votre bras,

42. Lorsqu'un étranger viendra et aura prié en ce lieu,

43. Vous l'exaucerez du haut du ciel, du firmament où vous demeurez, et vous ferez tout ce que l'étranger vous aura prié de faire, afin que tous les peuples de la terre apprennent à craindre votre nom, comme votre peuple d'Israël, et qu'ils éprouvent eux-mêmes que votre nom a été invoqué sur cette maison que j'ai bâtie.

44. Lorsque les fils de votre peuple sortiront pour combattre leurs ennemis, et que, dans la voie où vous les aurez envoyés, ils vous adresseront leurs prières, en regardant la ville que vous avez choisie, et cette maison que j'ai bâtie à la gloire de votre nom,

45. Vous exaucerez du ciel leurs supplications et leurs prières, et vous leur rendrez justice.

46. Que si votre peuple pêche contre vous, parce qu'il n'y a point d'homme qui ne pêche; et qu'étant irrité contre eux, vous les livriez entre les mains de leurs ennemis, et qu'ils soient emmenés captifs, ou près ou loin, dans une terre ennemie;

47. S'ils font pénitence en leur cœur dans le lieu de leur captivité, et que, se convertissant à vous dans leur captivité, ils implorent votre miséricorde, disant : Nous avons péché, nous avons commis l'iniquité, nous avons agi en impies;

48. Et s'ils reviennent à vous de tout leur cœur et de toute leur âme dans la terre de leurs ennemis, où ils auront été emmenés captifs, et qu'ils vous prient en regardant la terre que vous avez donnée à leurs pères, la ville que vous avez choisie, et le temple que j'ai bâti en votre nom,

49. Vous exaucerez du haut du ciel, cette demeure stable où est votre trône, leurs supplications et leurs prières; vous prendrez en main leur défense;



50. Et vous serez propice à votre peuple qui a péché contre vous, et vous leur pardonnerez toutes les iniquités par lesquelles ils ont violé votre loi, et vous toucherez en leur faveur le cœur de ceux qui les auront emmenés captifs, et ils auront pitié d'eux;

51. Car ils sont votre peuple et votre héritage; et c'est vous qui les avez tirés de l'Égypte, du milieu de cette fournaise de fer.

52. Que vos yeux donc soient ouverts sur les prières de votre serviteur et de votre peuple d'Israël, afin que vous les exauciez dans toutes leurs supplications.

53. Car c'est vous, Seigneur mon Dieu, qui les avez séparés de tous les peuples de la terre, pour votre héritage, selon que vous avez parlé par Moïse votre serviteur, lorsque vous avez tiré nos pères de l'Égypte.

54. Or il arriva que, lorsque Salomon eut achevé cette prière et cette invocation au Seigneur, il se leva de devant l'autel du Seigneur, car il avait mis les deux genoux en terre, et tenait les mains étendues vers le ciel.

55. Et, debout devant le peuple, il bénit toute l'assemblée d'Israël à haute voix, disant :

56. Béni soit le Seigneur qui a donné le repos à son peuple d'Israël, selon toutes ses paroles! Tous les biens qu'il nous avait promis par Moïse, son serviteur, nous sont arrivés, sans qu'une seule de ses paroles ait été vaine.

57. Que le Seigneur notre Dieu soit avec nous comme il a été avec nos pères, ne nous abandonnant point et ne nous rejetant point :

58. Mais qu'il incline nos cœurs vers lui, afin que nous marchions dans toutes ses voies, et que nous gardions ses préceptes, ses cérémonies, et tous les commandements qu'il a prescrits à nos pères;

59. Et que les paroles par lesquelles je l'ai imploré soient présentes jour et nuit au Seigneur notre Dieu, afin que chaque jour il fasse justice à son serviteur et à son peuple d'Israël;

60. Et que tous les peuples de la terre sachent que le Seigneur est le vrai Dieu, et qu'après lui il n'y en a point d'autre.

61. Que notre cœur aussi soit parfait avec le Seigneur notre Dieu, afin que nous marchions selon ses préceptes, et que nous gardions toujours ses commandements, comme nous faisons en ce jour.

62. Le roi donc et tout Israël avec lui immolèrent des victimes devant le Seigneur.

63. Et Salomon immola au Seigneur, comme des hosties pacifiques, vingt-deux mille bœufs et cent vingt mille brebis; et le roi et les enfants d'Israël dédièrent le temple au Seigneur.

64. En ce jour-là, le roi consacra le milieu du parvis qui était devant la maison du Seigneur, offrant là des holocaustes, des sacrifices, et la graisse des hosties pacifiques, parce que l'autel d'airain qui était devant le Seigneur était trop petit et ne pouvait suffire aux holocaustes, aux sacrifices et à la graisse des hosties pacifiques.

65. Salomon fit donc alors une fête très-célèbre, et tout Israël avec lui, une grande multitude étant accourue depuis l'entrée d'Émath jusqu'au fleuve d'Égypte, devant le Seigneur notre Dieu, durant sept jours et sept jours, c'est-à-dire durant quatorze jours.

66. Et, au huitième jour, il renvoya les peuples, qui, bénissant le roi, retournèrent dans leurs demeures avec allégresse et le cœur plein de joie pour tous les biens que le Seigneur avait faits à David son serviteur et à tout son peuple d'Israël.



## CHAPITRE IX.



Or il arriva, lorsque Salomon eut achevé de bâtir la maison du Seigneur, le palais du roi, et tout ce qu'il avait souhaité et voulu faire,

2. Que le Seigneur lui apparut une seconde

fois, comme il lui avait apparu à Gabaon.

3. Et le Seigneur lui dit : J'ai exaucé ta prière et tes supplications. J'ai sanctifié cette maison que tu as bâtie, afin que j'y établisse mon nom à jamais; et mes yeux et mon cœur seront toujours là.



4. Si tu marches en ma présence, comme ton père, dans la simplicité et la droiture de ton cœur; si tu fais ce que je t'ai commandé, et que tu gardes mes lois et mes préceptes;

5. J'établirai ton trône et ton règne sur Israël à jamais, selon que je l'ai promis à David ton père, disant : Un homme de ta race sera toujours assis sur le trône d'Israël.

6. Que si tu te détournes de moi, toi et tes enfants, ne me suivant pas, et ne gardant ni mes préceptes ni les lois que je t'ai données, et que tu ailles servir et adorer les dieux étrangers,

7. J'exterminerai Israël de la face de la terre que je lui ai donnée; je rejetterai loin de moi ce temple que j'ai consacré à mon nom; Israël deviendra la fable et la dérision de tous les peuples.

8. Et cette maison sera en exemple; et qui-conque passera au milieu d'elle sera dans l'étonnement, et sifflera, et dira : Pourquoi le Seigneur a-t-il traité ainsi cette terre et cette maison ?

9. Et on lui répondra : Parce qu'ils ont abandonné le Seigneur leur Dieu, qui avait tiré leurs pères de l'Égypte, et qu'ils ont suivi des dieux étrangers, et qu'ils les ont adorés et servis : c'est pourquoi le Seigneur a amené ces maux sur eux.

10. Or vingt ans s'étant écoulés, pendant lesquels Salomon bâtit les deux maisons, c'est-à-dire la maison du Seigneur et la maison du roi,

11. (Hiram, roi de Tyr, lui envoya tous les bois de cèdre et de sapin et l'or dont il avait besoin), Salomon donna à Hiram vingt villes dans la terre de Galilée.

12. Hiram, roi de Tyr, vint pour voir les villes que Salomon lui avait données; mais elles ne lui plurent pas,

13. Et il dit : Sont-ce là, mon frère, les villes que vous m'avez données? Et il appela cette contrée la terre de Chabul ou de Sable, comme elle s'appelle encore aujourd'hui.

14. Hiram avait envoyé au roi Salomon cent vingt talents d'or.

15. Telle est la somme des dépenses que Salomon fit pour bâtir la maison du Seigneur et sa maison, pour bâtir Mello les mu-

railles de Jérusalem, Héser, Mageddo et Gazer.

16. Pharaon, roi d'Égypte, monta, prit Gazer et la brûla; et il frappa les Chananéens qui habitaient dans la ville, et il la donna pour dot à sa fille, que Salomon avait épousée.

17. Salomon rebâtit donc Gazer et Béthoron la basse,

18. Baalath et Palmyre, dans la terre du désert.

19. Et il fortifia aussi tous les bourgs qui étaient à lui et qui n'avaient point de murailles, et les villes des chars, et les villes des cavaliers, et tout ce qu'il lui plut de bâtir dans Jérusalem, sur le Liban, et dans toute la terre de sa puissance.

20. Quant à tous les peuples des Amorrhéens, des Héthéens, des Phérézéens, des Hévéens et des Jébuséens, qui n'étaient point des enfants d'Israël,

21. Salomon rendit tributaires leurs enfants, qui étaient demeurés dans le pays et que les Israélites n'avaient pu exterminer; et ils sont restés tributaires jusqu'à ce jour.

22. Il ne voulut point qu'aucun des enfants d'Israël fût esclave; mais il en fit ses soldats, ses ministres, ses principaux officiers et les chefs de ses armées, et les commandants de ses chars et de ses chevaux.

23. Et cinq cent cinquante hommes étaient établis sur tous les travaux de Salomon, et le peuple leur était soumis, et ils dirigeaient tous les travaux.

24. Or la fille de Pharaon vint de la ville de David en sa maison, que Salomon lui avait bâtie. Alors le roi bâtit Mello.

25. Salomon offrait aussi trois fois dans l'année des holocaustes et des victimes pacifiques sur l'autel qu'il avait élevé au Seigneur, et brûlait des parfums devant le Seigneur, et le temple était achevé.

26. Le roi Salomon prépara aussi une flotte à Asiongaber, qui est près d'Ailath, sur le rivage de la mer Rouge, dans la terre d'Idumée.

27. Et Hiram envoya sur cette flotte ses serviteurs, matelots habiles, avec les serviteurs de Salomon.

28. Et lorsqu'ils furent venus en Ophir, ils apportèrent quatre cent vingt talents d'or au roi Salomon.





## CHAPITRE X.



La reine de Saba, ayant appris tout ce que Salomon avait fait au nom du Seigneur, vint pour l'éprouver par des énigmes.

2. Et étant entrée dans Jérusalem avec une suite nombreuse et une grande magnificence, avec des chameaux qui portaient des aromates et beaucoup d'or et des pierres précieuses, elle se présenta devant le roi Salomon, et lui découvrit tout ce qu'elle avait dans le cœur.

3. Et Salomon répondit à toutes les paroles qu'elle lui proposa, et il n'y en eut aucune qui pût être cachée au roi, et sur laquelle il ne lui répondit.

4. Or la reine de Saba, voyant toute la sagesse de Salomon, et le temple qu'il avait bâti,

5. Et les mets de sa table, et les appartements de ses serviteurs, et l'ordre qui régnait parmi eux, et leurs vêtements, et ses échantons, et les holocaustes qu'il offrait dans la maison du Seigneur, fut ravie hors d'elle-même;

6. Et elle dit au roi: Ce que j'avais ouïe dans mon royaume,

7. De vos entretiens et de votre sagesse, était véritable; et je n'ai pas cru ceux qui me parlaient, jusqu'à ce que je sois venue moi-même et que j'aie vu de mes yeux; et j'ai reconnu que la moitié de ce qui est ne m'avait pas été annoncée. Votre sagesse et vos œuvres sont plus grandes que la rumeur que j'ai entendue.

8. Heureux ceux qui sont à vous! Heureux vos serviteurs, qui sont toujours en votre présence et qui écoutent votre sagesse!

9. Béni soit le Seigneur votre Dieu, qui s'est complu en vous et qui vous a placé sur le trône d'Israël, et qui vous a établi roi pour régner avec équité et pour rendre la justice!

10. La reine de Saba donna au roi cent vingt talents d'or et une grande abondance de parfums et des pierres précieuses. On n'apporta jamais depuis à Jérusalem tant de parfums que la reine de Saba en donna au roi Salomon.

11. (La flotte d'Hiram, qui apportait l'or



d'Ophir, apporta d'Ophir des bois odorants en abondance et des pierres précieuses.

12. Et le roi fit de ces bois odorants les balustrades de la maison du Seigneur et de la maison du roi, des harpes et des lyres pour les musiciens. On ne vit jamais des bois semblables jusqu'à ce jour.)

13. Et le roi Salomon donna à la reine de Saba tout ce qu'elle voulut et ce qu'elle lui demanda, outre les présents qu'il lui offrit avec une munificence royale; et la reine s'en retourna et s'en alla en son royaume avec ses serviteurs.

14. Le poids de l'or remis à Salomon chaque année était de six cent soixante-six talents d'or,

15. Sans compter ce que lui apportaient ceux qui veillaient sur les tributs, les marchands et tous les rois d'Arabie, et tous les chefs du royaume.

16. Le roi Salomon fit aussi deux cents boucliers d'un or très pur: il donna pour chaque bouclier six cents sicles d'or.

17. Et il fit trois cents autres boucliers d'un or pur; chacun de ces boucliers était revêtu de trois cents mines d'or, et le roi les plaça dans la maison du bois du Liban.

18. Le roi Salomon fit aussi un grand trône d'ivoire, qu'il revêtit d'un or très pur.

19. Ce trône avait six degrés: le haut était arrondi par derrière, et il avait deux mains, l'une d'un côté et l'autre de l'autre, qui tenaient le siège, et deux lions auprès des deux mains;

20. Et douze lionceaux étaient sur les dix degrés, six d'un côté et six de l'autre: jamais rien n'a été fait d'aussi beau dans tous les royaumes du monde.

21. Tous les vases où le roi Salomon buvait étaient également d'or, et tous les vases de la maison du bois du Liban étaient d'un or très pur. L'argent était de peu de prix sous le règne de Salomon,

22. Parce que sa flotte, avec celle du roi Hiram, allait de trois ans en trois ans en Tharsis, rapportant de l'or et de l'argent, et des dents d'éléphant, et des singes, et des paons.

23. Le roi Salomon surpassa donc tous les rois du monde en opulence et en sagesse.

24. Et toute la terre aspirait à voir la face de Salomon, pour écouter la sagesse que Dieu avait répandue dans son cœur.

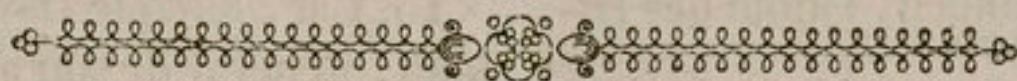
25. Et chacun lui envoyait tous les ans des présents, des vases d'argent et d'or, des vêtements, des armes, des parfums, des mulets et des chevaux.

26. Salomon rassembla un grand nombre de chars et de cavaliers: il eut quatorze cents chariots et douze mille cavaliers, et il les distribua dans les villes fortes, et en garda une partie pour être près de sa personne dans Jérusalem.

27. Et il fit que l'argent devint aussi commun à Jérusalem que les pierres, et qu'on y vit autant de cèdres que de sycomores, qui naissent dans les champs.

28. Et l'on amenait de l'Égypte et de Coa des chevaux pour Salomon: car ceux qui trafiquaient pour le roi les achetaient à Coa, et les conduisaient devant lui pour un prix convenu.

29. On lui amenait quatre chevaux d'Égypte pour six cents sicles d'argent, et un cheval pour cent cinquante; et tous les rois des Héthéens et de Syrie lui vendaient ainsi des chevaux.



## CHAPITRE XI.

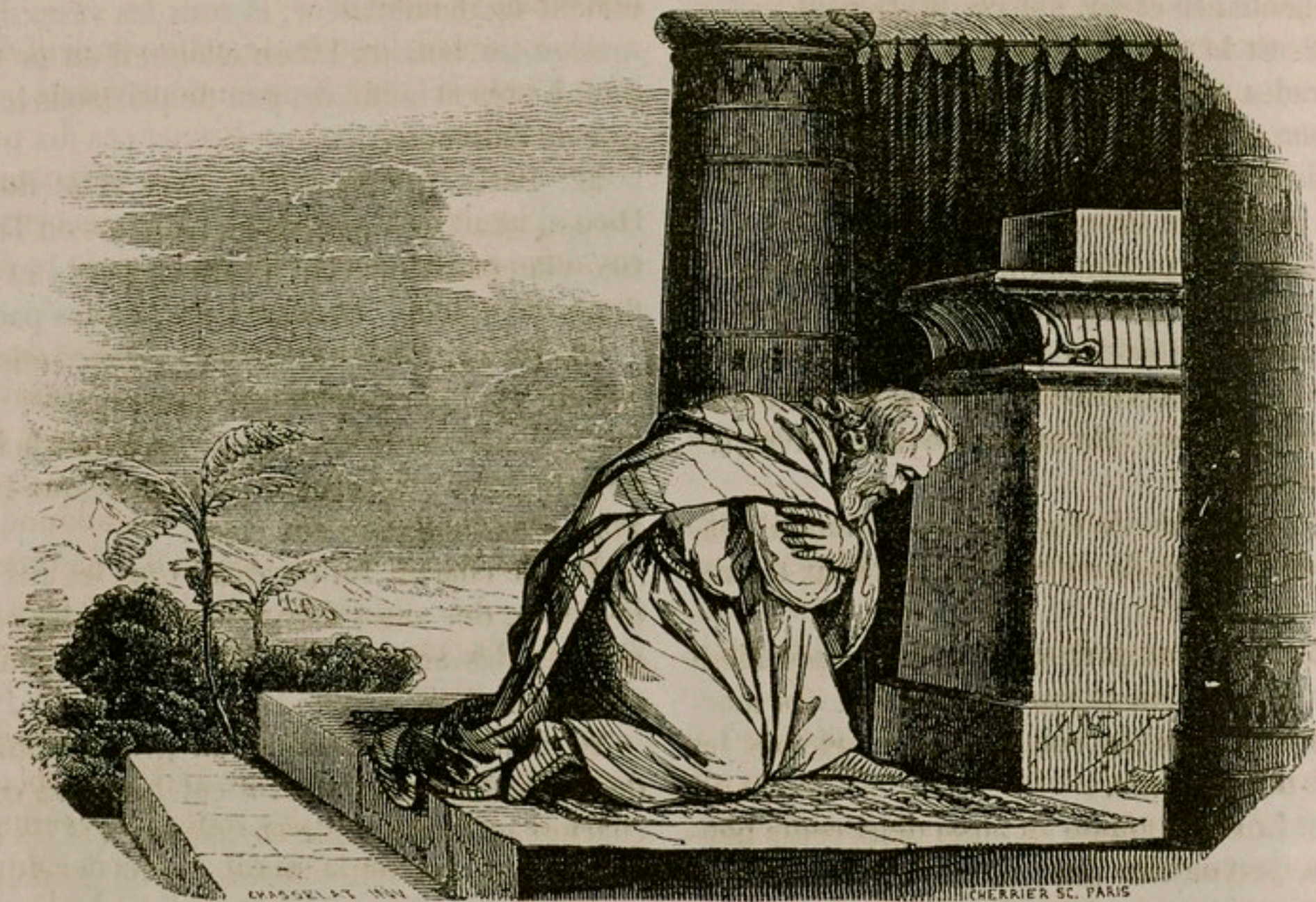


des Héthéens,

**O** le roi Salomon aima plusieurs femmes étrangères: la fille de Pharaon, et les femmes de Moab, et d'Ammon, et d'Idumée, et de Sidon, et du pays

2. Nations dont le Seigneur avait dit aux enfants d'Israël: Vous n'irez point vers elles, et elles ne viendront point vers vos filles; car elles vous pervertiront le cœur pour vous faire adorer leurs dieux. Salomon les aima d'un ardent amour,





3. Et il eut sept cents femmes qui étaient comme des reines, et trois cents concubines; et les femmes pervertirent son cœur.

4. Il était déjà avancé en âge, lorsque son cœur fut dépravé par les femmes et qu'il servit des dieux étrangers; et son cœur ne fut point parfait devant le Seigneur son Dieu, comme avait été le cœur de David son père.

5. Or Salomon adora Astarthé, déesse des Sidoniens, et Moloch, idole des Ammonites.

6. Et il fit ce qui ne plaisait point au Seigneur, et ne servit point le Seigneur comme avait fait David son père.

7. Il bâtit aussi un temple à Chamos, l'idole des Moabites, sur la montagne qui était vis-à-vis de Jérusalem, et à Moloch, l'idole des enfants d'Ammon.

8. Et il fit de même pour toutes ses femmes étrangères, qui brûlaient de l'encens et sacrifiaient à leurs dieux.

9. Le Seigneur fut donc irrité contre Salomon, de ce que son esprit s'était détourné du Seigneur, le Dieu d'Israël, qui lui avait apparu une seconde fois,

10. Et qui lui avait défendu de suivre les dieux étrangers; et il n'avait point observé ce que le Seigneur lui avait commandé.

11. Le Seigneur dit donc à Salomon: Puisque tu as agi ainsi, et que tu n'as point gardé mon alliance et les commandements que je t'ai donnés, je déchirerai et diviserai ton royaume, et je le donnerai à l'un de tes serviteurs.

12. Cependant je ne le ferai pas durant tes jours, à cause de David ton père; mais je le diviserai lorsque le royaume sera entre les mains de ton fils.

13. Je ne lui ôterai pas tout le royaume; mais je lui laisserai une tribu, à cause de David mon serviteur, et de Jérusalem, que j'ai choisie.

14. Or le Seigneur suscita pour ennemi à Salomon, Adad, Iduméen de race royale, qui régnait auparavant dans Édom.

15. Car, lorsque David était dans l'Idumée, Joab, général de son armée, y vint pour ensevelir ceux qui avaient été tués, et pour tuer tous les mâles qui restaient dans l'Idumée.

16. (Et Joab y demeura six mois avec toute l'armée d'Israël, pendant qu'il tuait tous les mâles de l'Idumée.)

17. Adad s'enfuit, et les Iduméens, serviteurs de son père, avec lui, pour se retirer en Égypte; et Adad n'était alors qu'un petit enfant.

18. Et, étant sortis de Madian, ils vinrent



en Pharan ; et , prenant avec eux des hommes de Pharan , ils entrèrent en Égypte , et se présentèrent à Pharaon , roi d'Égypte , qui donna à Adad une maison , les mets de sa table , et des terres.

19. Et Adad gagna tellement l'affection de Pharaon , que ce prince lui fit épouser la propre sœur de la reine Taphné , sa femme.

20. Et cette sœur de la reine engendra un fils , nommé Génubath , que Taphné nourrit dans la maison de Pharaon ; et Génubath demeurait dans le palais de Pharaon avec les enfants du roi.

21. Lorsque Adad eut appris , en Égypte , que David s'était endormi avec ses pères , et que Joab , général de son armée , était mort , il dit à Pharaon : Laissez-moi aller , afin que je retourne en mon pays.

22. Pharaon lui dit : Que te manque-t-il chez moi , pour chercher à retourner en ton pays ? Adad lui répondit : Rien ne me manque ; mais , je vous en supplie , permettez que je retourne.

23. Dieu suscita aussi pour ennemi à Salomon , Razon , fils d'Éliad , qui s'était enfui d'auprès d'Adarézer , roi de Soba , son seigneur ,

24. Et qui assembla des hommes contre David , et qui devint chef de voleurs , lorsque David leur faisait la guerre ; et ils allèrent à Damas , ils y habitèrent , et ils y établirent Razon pour roi ;

25. Et il fut ennemi d'Israël pendant tout le règne de Salomon. Tel est le mal qu'Adad causa aux Israélites , et la haine qu'il avait contre eux ; et il régna en Syrie.

26. Jéroboam , fils de Nabath , de la tribu d'Éphraïm , de Saréda , serviteur de Salomon , dont la mère était une femme veuve , du nom de Sarva , leva aussi le bras contre le roi.

27. Et la cause de sa révolte vint de ce que Salomon avait bâti Mello et avait rempli la vallée profonde de la ville de David son père.

28. Or Jéroboam était un homme fort et puissant ; et Salomon , voyant ce jeune homme rempli d'intelligence , lui avait donné l'intendance des tributs de toute la maison de Joseph.

29. Il arriva donc en ce temps-là que Jéroboam sortit de Jérusalem . et qu'Abias , Silonite , prophète , couvert d'un manteau neuf

rencontra Jéroboam dans le chemin. Ils étaient seuls dans le champ.

30. Et Abias , prenant le manteau neuf dont il était couvert , le coupa en douze parts ,

31. Et dit à Jéroboam : Prenez ces dix parts pour vous ; car voici ce que dit le Seigneur , le Dieu d'Israël : Je diviserai et j'arracherai le royaume des mains de Salomon , et je te donnerai dix tribus.

32. Or une tribu lui restera , à cause de David mon serviteur , et de la ville de Jérusalem , que j'ai choisie entre toutes les tribus d'Israël ;

33. Parce que Salomon m'a abandonné , et qu'il a adoré Astarthé , déesse des Sidoniens ; Chamos , dieu de Moab ; et Moloch , dieu des enfants d'Ammon ; et qu'il n'a point marché dans mes voies , pour faire ce qui était juste devant moi , et pour accomplir mes préceptes et mes ordonnances comme David son père.

34. Je ne retirerai pas tout le royaume de ses mains ; et je le laisserai gouverner durant les jours de sa vie , à cause de David mon serviteur , que j'ai choisi , qui a gardé mes ordonnances et mes préceptes.

35. Mais j'ôterai le royaume des mains de son fils , et je te donnerai dix tribus ;

36. Et je donnerai une tribu à son fils , afin qu'il demeure toujours pour mon serviteur David un flambeau devant moi dans la ville de Jérusalem , que j'ai choisie , afin que mon nom y soit honoré.

37. Mais , toi , je te prendrai et tu règneras sur tout ce que désire ton âme , et tu seras roi dans Israël.

38. Si tu écoutes donc tout ce que je t'ordonne , et si tu marches dans mes voies , et que tu fasses ce qui est juste et droit devant mes yeux , en gardant mes ordonnances , mes préceptes , comme a fait David mon serviteur , je serai avec toi , et je bâtirai une maison stable et fidèle , comme j'en ai bâti une à mon serviteur David , et je te livrerai le royaume d'Israël ;

39. Et j'affligerai en cela la race de David , mais non pour toujours.

40. Salomon voulut donc faire mourir Jéroboam , qui s'enfuit en Égypte vers Sésac , roi d'Égypte , et demeura en Égypte jusqu'à la mort de Salomon.

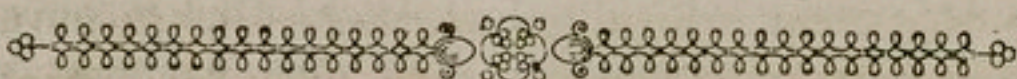


41. Le reste des actions de Salomon, tout ce qu'il a fait et tout ce qui regarde sa sagesse, est écrit dans le livre des jours de Salomon.

42. Les jours durant lesquels il régna dans

Jérusalem sur tout Israël, furent quarante ans.

43. Et Salomon dormit avec ses pères, et il fut enseveli en la ville de David son père, et Roboam son fils régna en sa place.



## CHAPITRE XII.



**O**R Roboam vint en Sichem; car tout Israël s'y était assemblé pour l'établir roi.

2. Mais Jéroboam, fils de Nabat, qui s'était réfugié en Égypte, loin de la présence du roi Salomon, ayant appris sa mort, revint de l'Égypte,

3. Parce qu'on avait envoyé vers lui pour le rappeler. Jéroboam vint donc, et tout le peuple d'Israël, auprès de Roboam, disant :

4. Votre père nous a imposé un joug très pesant : diminuez donc maintenant quelque chose de la dureté du gouvernement de votre père, et de ce joug si lourd qu'il nous a imposé, et nous vous servirons.

5. Roboam leur répondit : Allez, et dans trois jours revenez vers moi. Le peuple s'étant retiré,

6. Le roi Roboam tint conseil avec les vieillards qui assistaient devant Salomon son père, lorsqu'il vivait encore, et il leur dit : Quelle réponse me conseillez-vous de faire à ce peuple ?

7. Ils lui répondirent : Si vous écoutez maintenant ce peuple, et que vous leur cédiez en consentant à leur demande, et leur parlant avec douceur, ils vous serviront à jamais.

8. Mais Roboam dédaigna les conseils que les vieillards lui avaient donnés, et consulta les jeunes gens qui avaient été nourris avec lui, et qui étaient toujours près de sa personne;

9. Et il leur dit : Quelle réponse me conseillez-vous de faire à ce peuple, qui m'a dit, Allégez le joug que votre père a imposé sur nous ?

10. Et ces jeunes gens, qui avaient été nourris avec ce prince, dirent : Vous parlerez ainsi à ce peuple qui vous a dit : Votre père a appesanti le joug sur nous, allégez-le; vous lui parlerez ainsi : Le plus petit de mes doigts est plus gros que le corps de mon père.

11. Mon père, dites-vous, a imposé sur vous un joug pesant, et moi je le rendrai encore plus pesant. Mon père vous a frappés avec des verges, et moi je vous frapperai avec des scorpions.

12. Jéroboam vint donc, et tout le peuple, vers Roboam, le troisième jour, selon que Roboam avait parlé, disant : Revenez vers moi dans trois jours.

13. Et le roi répondit durement à ce peuple; et, abandonnant le conseil que les vieillards lui avaient donné,

14. Il leur parla selon que les jeunes gens lui avaient conseillé, disant : Mon père vous a imposé un joug pesant; mais moi je le rendrai encore plus pesant. Mon père vous a frappés avec des verges, mais moi je vous frapperai avec des scorpions.

15. Et le roi n'écoula point le peuple, parce que le Seigneur s'était détourné de lui dans sa colère, pour vérifier la parole qu'il avait dite à Jéroboam, fils de Nabat, par Ahias, Silonite.

16. C'est pourquoi le peuple, voyant que le roi n'avait point voulu les écouter, commença à dire : Quelle part avons-nous avec David? Quel héritage avons-nous avec le fils de David? Va dans tes tentes, Israël; et vous, David, veillez maintenant sur votre maison. Et Israël se retira dans ses tentes.

17. Mais Roboam régna sur tous les enfants d'Israël qui demeuraient dans les villes de Juda.

18. Le roi Roboam envoya ensuite Aduram, qui présidait aux tributs; mais tout le peuple le lapida, et il mourut. Or le roi Roboam monta aussitôt sur son char, et s'enfuit à Jérusalem.

19. Et Israël a été séparé de la maison de David jusqu'à ce jour.

20. Or il arriva, lorsque tout Israël eut oui



que Jéroboam était revenu, qu'on envoya, et on l'appela dans une assemblée générale, et on l'établit roi sur tout Israël, et nul ne suivit la maison de David que la seule tribu de Juda.

21. Et Roboam vint à Jérusalem, assembla toute la maison de Juda et la tribu de Benjamin, au nombre de cent quatre-vingt mille soldats d'élite, pour combattre contre la maison d'Israël, et pour ramener le royaume sous son obéissance.

22. Alors le Seigneur parla à Séméias, homme de Dieu, disant :

23. Parle à Roboam, fils de Salomon, roi de Juda, à toute la maison de Juda et de Benjamin, et à tout le reste du peuple, et dis-leur :

24. Voici ce que dit le Seigneur : Vous ne vous montrerez pas et vous ne combattrez pas contre les enfants d'Israël, qui sont vos frères, que chacun retourne en sa maison, car c'est moi qui ai fait ceci. Ils écoutèrent la parole du Seigneur, et ils s'en retournèrent, selon que le Seigneur le leur avait commandé.

25. Or Jéroboam bâtit Sichem sur la montagne d'Éphraïm, et il y habita ; et, étant sorti de là, il bâtit Phanuel.

26. Et Jéroboam dit en son cœur : Le royaume retournera maintenant à la maison de David,

27. Si ce peuple monte à Jérusalem pour sacrifier en la maison du Seigneur ; le cœur de ce peuple se tournera aussitôt vers Roboam, roi de Juda, son seigneur, et ils me tueront et retourneront à lui.

28. Et, après de longues méditations, il fit deux veaux d'or, et dit au peuple : Ne montez plus à l'avenir à Jérusalem, voici vos dieux qui vous ont tirés de l'Égypte.

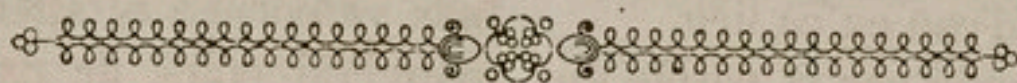
29. Or il les plaça l'un à Béthel et l'autre à Dan.

30. Et ce fut là un sujet de scandale et de péché ; car le peuple allait jusqu'à Dan pour adorer ce veau.

31. Et il bâtit des temples sur les hauts lieux, et il établit comme prêtres les derniers du peuple, qui n'étaient point enfants de Lévi.

32. Et il consacra un jour solennel dans le huitième mois, le quinzième du mois, pour répondre au jour solennel qui se célébrait en Juda ; et, montant lui-même à l'autel érigé à Béthel pour sacrifier aux veaux qu'il avait forgés, il établit dans Béthel les prêtres des hauts lieux qu'il avait bâtis.

33. Et le quinzième jour du huitième mois, qu'il avait rendu solennel à son gré, il monta à l'autel qu'il avait bâti, dans Béthel et il fit célébrer cette fête aux enfants d'Israël, et monta sur l'autel, pour offrir de l'encens.



## CHAPITRE XIII.



Et voilà qu'un homme de Dieu vint de Juda à Béthel par l'ordre du Seigneur, lorsque Jéroboam était sur l'autel et qu'il brûlait de l'encens.

2. Et il cria contre l'autel, au nom du Seigneur, et il dit : Autel, autel, voici ce que dit le Seigneur : Un fils naîtra dans la maison de David, qui s'appellera Josias, et il immolera sur toi les prêtres des hauts lieux, qui t'encensent maintenant, et il brûlera sur toi les ossements humains.

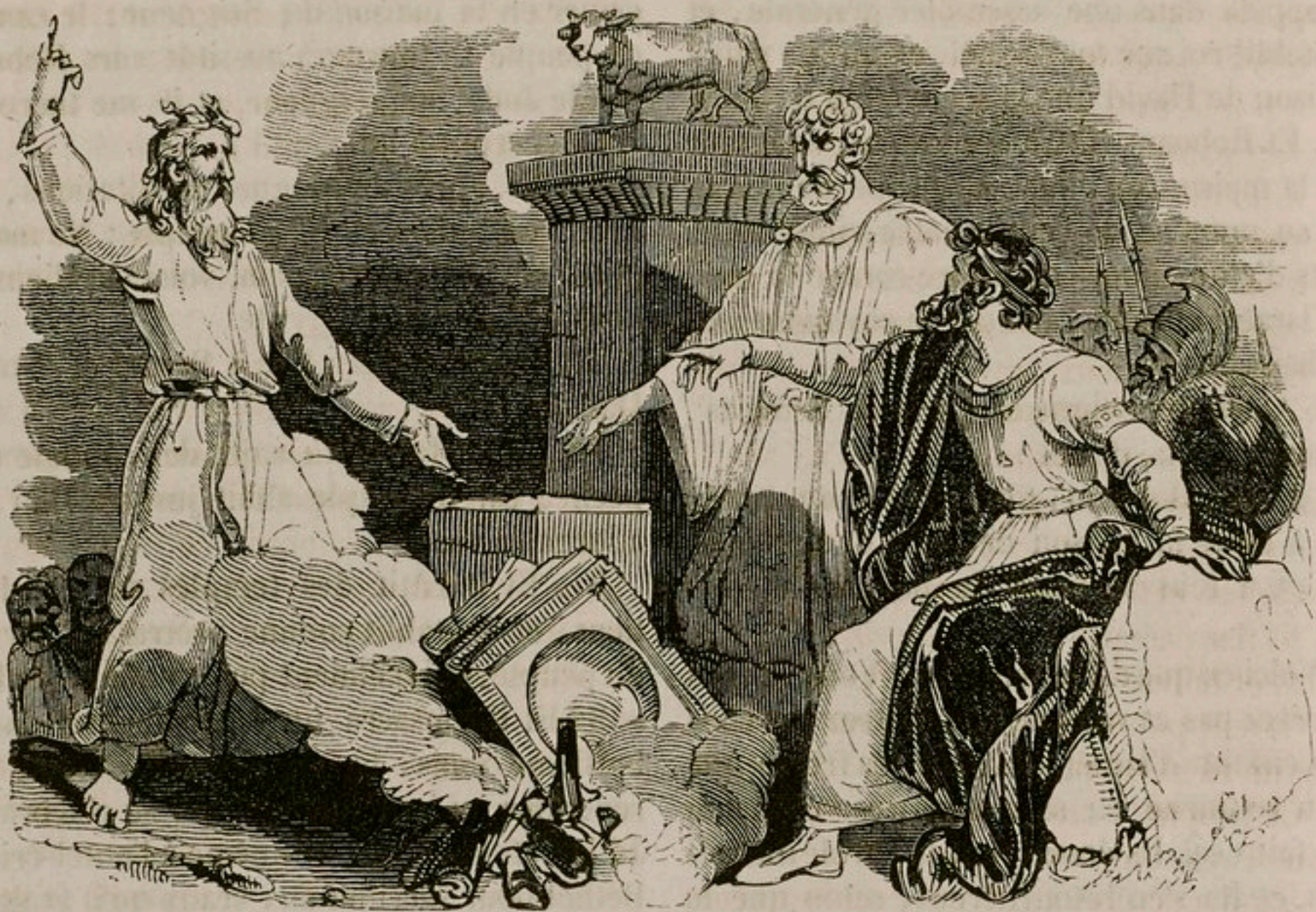
3. Et en ce jour-là il donna un signe, disant : Ceci sera le signe que le Seigneur a parlé : voilà que l'autel sera brisé, et la cendre qui est dessus se répandra dans l'air.

4. Lorsque le roi eut entendu les paroles que l'homme de Dieu avait prononcées contre l'autel qui était à Béthel, il étendit la main de dessus l'autel, disant : Saisissez-le. La main qu'il avait étendue contre le prophète sécha, et il ne put plus la retirer à lui.

5. L'autel aussitôt se brisa, et la cendre qui était dessus se répandit dans l'air, selon le signe que l'homme de Dieu avait prédit par le commandement du Seigneur.

6. Et le roi dit à l'homme de Dieu : Implorez la face du Seigneur votre Dieu, et priez-le pour moi, afin que ma main me soit rendue. Et l'homme de Dieu pria le Seigneur, et le roi retira sa main à lui, et elle devint comme elle était auparavant.





7. Or le roi dit à l'homme de Dieu : Venez dîner avec moi en ma maison, et je vous donnerai des présents.

8. Et l'homme de Dieu dit au roi : Quand vous me donneriez la moitié de votre maison, je n'irai point avec vous, et je ne mangerai pas de pain ni ne boirai d'eau en ce lieu.

9. Car il m'a été ordonné par la parole du Seigneur : Tu ne mangeras point là de pain, tu n'y boiras point d'eau, et tu ne retourneras pas par le chemin par lequel tu es venu.

10. Il s'en alla donc par un autre chemin, et il ne retourna pas par le chemin par lequel était venu à Béthel.

11. Or un vieux prophète demeurait à Béthel, et ses enfants vinrent vers lui, et lui racontèrent toutes les œuvres que l'homme de Dieu avait faites ce jour-là en Béthel; et ils rapportèrent à leur père les paroles qu'il avait dites au roi.

12. Leur père leur dit : Par quel chemin s'en est-il allé? Ses enfants lui montrèrent le chemin par où l'homme de Dieu qui était venu de Juda, s'en était allé.

13. Et il dit à ses fils : Préparez mon âne. Et après qu'il l'eurent préparé, il monta dessus,

14. Et il s'en alla après l'homme de Dieu, et

il le trouva assis sous un térébinthe, et il lui dit : Êtes-vous l'homme de Dieu qui êtes venu de Juda? celui-ci répondit : Je le suis.

15. Venez, dit-il, avec moi en ma maison pour manger un peu de pain.

16. L'homme de Dieu lui répondit : Je ne puis retourner ni aller avec vous, et je ne mangerai point de pain et ne boirai point d'eau en ce lieu :

17. Car le Seigneur, en me parlant comme le Seigneur a coutume de parler, m'a dit : Tu ne mangeras point de pain et ne boiras point d'eau en ce lieu-là, et tu ne retourneras point par le chemin par lequel tu seras allé.

18. Cet homme lui répondit : Je suis moi-même prophète comme vous, et un ange m'est venu dire de la part du Seigneur : Ramenez-le avec vous en votre maison, afin qu'il mange du pain et qu'il boive de l'eau. Il le trompa,

19. Et le ramena avec lui. L'homme de Dieu mangea du pain dans sa maison, et il but de l'eau.

20. Et, lorsqu'ils étaient à table, le Seigneur fit entendre sa parole au prophète qui l'avait ramené,

21. Et ce prophète cria à l'homme de Dieu qui était venu de Juda, et dit : Voici ce que



dit le Seigneur : Parce que tu n'as pas obéi à la parole du Seigneur, et que tu n'as point gardé le commandement du Seigneur ton Dieu,

22. Et que tu es retourné, et que tu as mangé du pain et bu de l'eau dans le lieu où je t'ai ordonné de ne point manger de pain et de ne pas boire d'eau, ton corps ne sera pas porté dans la sépulture de tes pères.

23. Après donc que l'homme de Dieu eut bu et mangé, le vieux prophète sella son âne pour le prophète qu'il avait ramené.

24. Et comme l'homme de Dieu s'en allait, un lion le rencontra et le tua, et son corps demeura étendu dans le chemin : l'âne était auprès de lui, et le lion se tint auprès du corps.

25. Et des passants virent son corps dans le chemin, et le lion qui se tenait près du corps, et ils vinrent publier ce qu'ils avaient vu dans la ville où ce vieux prophète demeurait.

26. Ce prophète qui l'avait détourné de son chemin, l'ayant appris, dit : C'est un homme de Dieu qui a désobéi à la parole du Seigneur, et le Seigneur l'a livré à un lion, qui l'a brisé et l'a tué, selon la parole qu'il lui avait dite.

27. Et il dit à ses fils : Sellez-moi mon âne. Après qu'ils l'eurent sellé,

28. Il s'en alla, et il trouva le corps mort étendu dans le chemin, et l'âne et le lion qui

se tenaient près du corps : le lion ne mangea point le corps et ne fit point de mal à l'âne.

29. Le prophète prit donc le corps de l'homme de Dieu, et le mit sur son âne, et le ramena dans la ville où il demeurait, pour le pleurer.

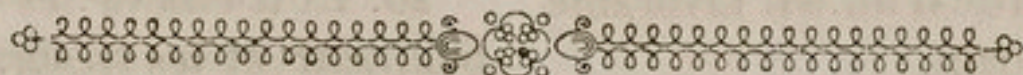
30. Et il mit le corps mort dans son sépulcre; et ils le pleurèrent, disant : Hélas! hélas! mon frère!

31. Après qu'ils l'eurent pleuré, il dit à ses fils : Quand je serai mort, ensevelissez-moi dans le sépulcre où est enseveli l'homme de Dieu; mettez-moi auprès de ses os.

32. Car ce qu'il a prédit de la part du Seigneur contre l'autel qui est à Béthel, et contre tous les temples des hauts lieux qui sont dans les villes de Samarie, arrivera très certainement.

33. Après cela, Jéroboam ne revint point de ses mauvaises voies; mais il choisit, au contraire, les derniers du peuple pour les faire prêtres des hauts lieux : quiconque le voulait remplissait sa main, et devenait prêtre des hauts lieux.

34. Et voilà la cause du péché de la maison de Jéroboam, et elle fut détruite et retranchée de la face de la terre.



## CHAPITRE XIV.



En ce temps-là, Abia fils de Jéroboam fut malade,

2. Et Jéroboam dit à sa femme : Lève-toi, change de vêtement pour qu'on ne sache point que tu es femme de Jéroboam, et va dans Silo, où est le prophète Ahias, qui m'a prédit que je régnerais sur ce peuple.

3. Prends en ta main dix pains, un gâteau et un verre plein de miel, et va vers lui; car il te dira ce qui doit arriver à cet enfant.

4. La femme de Jéroboam fit comme il lui avait dit; et, se levant, elle alla en Silo, et vint dans la maison d'Ahias : mais celui-ci ne pouvait voir, parce que ses yeux s'étaient obscurcis à cause de la vieillesse.

5. Or le Seigneur dit à Ahias : Voilà que la femme de Jéroboam vient vous consulter sur son fils qui est malade : vous lui direz telle et telle chose. Comme la femme de Jéroboam entra et dissimulait qui elle était,

6. Ahias entendit le bruit de ses pieds lorsqu'elle entra, et il dit : Entrez, femme de Jéroboam : pourquoi feignez-vous d'être une autre? Je vous suis envoyé comme un messenger fatal.

7. Allez, et dites à Jéroboam : Voici ce que dit le Seigneur, le Dieu d'Israël : Je vous ai élevé du milieu du peuple, et je vous ai établi chef de mon peuple d'Israël;

8. Et j'ai divisé le royaume de la maison de David et vous l'ai donné; mais vous n'avez



point été comme mon serviteur David, qui a gardé mes commandements, et qui m'a suivi de tout son cœur, faisant ce qui m'était agréable.

9. Vous avez fait plus de mal que tous ceux qui ont été avant vous, et vous vous êtes forgé des dieux étrangers et en fonte, pour me provoquer à la colère, et vous m'avez rejeté bien loin derrière vous.

10. C'est pourquoi voilà que j'amènerai les maux sur la maison de Jéroboam, et je frapperai tous les mâles dans la maison de Jéroboam; j'exterminerai ceux qui sont renfermés, et jusqu'au dernier dans Israël, et je sacrifierai tous les restes de la maison de Jéroboam, comme le vendangeur recherche dans la vigne jusqu'au dernier raisin.

11. Ceux de la maison de Jéroboam qui mourront dans la ville seront mangés par les chiens, et ceux qui mourront dans les champs seront dévorés par les oiseaux du ciel : car le Seigneur a parlé.

12. Levez-vous donc, et allez en votre maison; et à votre entrée dans la ville, l'enfant mourra,

13. Et tout Israël le pleurera et l'ensevelira : c'est le seul de la maison de Jéroboam qui sera porté dans le tombeau, parce que le Seigneur, le Dieu d'Israël, l'a regardé d'un œil favorable dans la maison de Jéroboam.

14. Or le Seigneur a établi un roi sur Israël, qui frappera la maison de Jéroboam en ce jour et en ce temps;

15. Et le Seigneur Dieu frappera Israël comme le roseau qu'agite l'eau, et il arrachera Israël de cette terre si excellente qu'il a donnée à leurs pères, et il les dispersera tous au delà du fleuve, parce qu'ils se sont fait des bois pour irriter le Seigneur contre eux.

16. Et le Seigneur livrera Israël à cause des péchés de Jéroboam, qui a péché et qui a fait pécher Israël.

17. C'est pourquoi la femme de Jéroboam se leva et s'en alla, et vint à Thersa; et lorsqu'elle entra sur le seuil de la porte de sa maison, l'enfant mourut,

18. Et il fut enseveli. Et tout Israël le pleura, selon ce que le Seigneur avait prédit par le prophète Ahias son serviteur.

19. Le reste des actions de Jéroboam, ses

combats, et la manière dont il régna, sont écrits dans le livre des annales des rois d'Israël.

20. Or les jours durant lesquels Jéroboam régna furent vingt-deux ans, et il dormit avec ses pères, et Nadab son fils régna en sa place.

21. Cependant Roboam, fils de Salomon, régna sur Juda : il avait quarante-un ans lorsqu'il commença à régner, et il régna dix-sept ans en la ville de Jérusalem, que le Seigneur avait choisie dans toutes les tribus d'Israël pour y établir son nom. Et le nom de sa mère était Naama, de la terre des Ammonites.

22. Et Juda fit le mal devant le Seigneur, et ils l'irritèrent par les péchés qu'ils commirent, plus que leurs pères ne l'avaient irrité par tous leurs crimes.

23. Car ils bâtirent des autels, et firent des statues et élevèrent des bois profanes sur toutes les collines où étaient les arbres au feuillage épais.

24. Et des hommes perdus habitèrent cette terre, et ils commirent toutes les abominations de ces peuples que le Seigneur avait détruits devant la face des enfants d'Israël.

25. La cinquième année du règne de Roboam, Sésac, roi d'Égypte, vint à Jérusalem;

26. Et il enleva les trésors de la maison du Seigneur et les trésors du roi, et ravagea la terre : il prit aussi les boucliers d'or que Salomon avait faits;

27. Et le roi Roboam en fit d'airain, et les mit entre les mains de ses gardes et de ceux qui veillaient devant la porte de la maison du roi.

28. Et lorsque le roi entra dans la maison du Seigneur, ceux qui devaient marcher devant lui portaient ces boucliers, et ils les rapportaient ensuite au lieu où étaient déposées les armes.

29. Le reste des actions de Roboam, et tout ce qu'il a fait, est écrit dans le livre des annales des rois de Juda.

30. Et il y eut toujours guerre entre Roboam et Jéroboam.

31. Et Roboam dormit avec ses pères, et il fut enseveli avec eux dans la ville de David. Le nom de sa mère était Naama, Ammonite, et Abiam son fils régna en sa place.





## CHAPITRE XV.



**E**n la dix-huitième année du règne de Jéroboam, fils de Nabat, Abiam régna sur Juda.

2. Il régna trois ans dans Jérusalem. Le nom de sa mère était Maacha, fille d'Abessalom.

3. Et il marcha dans tous les péchés que son père avait commis avant lui, et son cœur n'était point parfait devant le Seigneur son Dieu, comme l'avait été le cœur de David son père.

4. Mais, à cause de David, le Seigneur son Dieu lui donna un successeur dans Jérusalem, suscitant son fils après lui pour conserver Jérusalem,

5. Parce que David avait fait ce qui était droit aux yeux du Seigneur, et que dans tous les jours de sa vie il ne s'était point détourné de tout ce que Dieu lui avait commandé, excepté envers Urie, Héthéen.

6. Or il y eut toujours guerre entre Roboam et Jéroboam, tant que Roboam vécut.

7. Le reste des actions d'Abiam, et tout ce qu'il fit, est écrit au livre des annales des rois de Juda. Et il y eut une bataille entre Abiam et Jéroboam.

8. Et Abiam dormit avec ses pères, et on l'ensevelit dans la ville de David, et son fils Asa régna en sa place.

9. La vingtième année de Jéroboam, roi d'Israël, Asa, roi de Juda, régna.

10. Il régna quarante-un ans dans Jérusalem. Le nom de sa mère était Maacha, fille d'Abessalom.

11. Et Asa fit ce qui était droit en présence du Seigneur, comme David son père;

12. Et il chassa de son royaume les hommes corrompus, et purifia Jérusalem de toutes les infamies des idoles que ses pères avaient élevées.

13. Et il éloigna sa mère Maacha, afin qu'elle ne présidât plus aux sacrifices de Priape, dans le bois qu'elle lui avait consacré; et il renversa la caverne où cette idole infâme était honorée,

et il la brisa et la brûla dans le torrent de Cédron.

14. Mais il ne détruisit pas les hauts lieux, et toutefois son cœur fut parfait en présence du Seigneur durant tous les jours de sa vie.

15. Il porta aussi dans la maison du Seigneur ce que son père avait consacré à Dieu, l'or et l'argent, et les vases qu'il avait fait vœu de donner.

16. Or, il y eut guerre entre Asa et Baasa, roi d'Israël, durant leurs jours.

17. Et Baasa, roi d'Israël, vint à Juda et bâtit Rama, afin que personne du parti d'Asa, roi de Juda, ne pût ni sortir ni entrer.

18. C'est pourquoi Asa, prenant l'argent et l'or qui étaient demeurés dans les trésors de la maison du Seigneur et dans les trésors du palais du roi, les mit entre les mains de ses serviteurs, et les envoya à Bénadad, fils de Tabremon, fils d'Hésion, roi de Syrie, qui demeurait à Damas, disant :

19. Il y a alliance entre vous et moi, comme il y en a eu une entre mon père et le vôtre : c'est pourquoi je vous ai envoyé des présents, de l'argent et de l'or, et je vous prie de venir, et de rompre l'alliance que vous avez faite avec Baasa, roi d'Israël, afin qu'il se retire loin de moi.

20. Bénadad, écoutant le roi Asa, envoya les généraux de son armée contre les villes d'Israël, et ils prirent Ahion, Dan, Abel, maison de Maacha, et toute la contrée de Cennéroth, c'est-à-dire toute la terre de Nephthali.

21. Baasa ayant ouï cela, cessa de bâtir Rama, et revint à Thersa.

22. Or le roi Asa envoya dans tout Juda, disant : Que tous viennent à Rama. Et les pierres et les bois que Baasa avait employés à bâtir Rama ayant été emportés, le roi Asa bâtit Gabaa en Benjamin, et Masphe.

23. Le reste des actions d'Asa et ses actions héroïques, ce qu'il fit, et les villes qu'il bâtit,



tout cela est écrit dans le livre des annales des rois de Juda. Il eut une grave maladie aux pieds dans sa vieillesse,

24. Et il dort avec ses pères, et il fut enseveli avec eux dans la ville de David son père, et Josaphat son fils régna en sa place.

25. La seconde année d'Asa roi de Juda, Nadab fils de Jéroboam régna sur Israël, et il régna deux ans sur Israël.

26. Et il fit le mal devant le Seigneur, et il marcha dans les voies de son père et dans les péchés où il entraîna Israël.

27. Mais Baasa, fils d'Ahias, de la tribu d'Issachar, lui tendit des embûches et le frappa près de Gebbethon, qui est une ville des Philistins, que Nadab et tout Israël assiégeaient.

28. Baasa tua donc Nadab, et il régna en sa place, la troisième année du règne d'Asa, roi de Juda.

29. Baasa, étant devenu roi, frappa toute la maison de Jéroboam : il n'en laissa pas un seul de sa race, jusqu'à ce qu'il l'eût exterminée, selon la parole que le Seigneur avait dite par Ahias, Silonite, son serviteur.

30. A cause des péchés que Jéroboam avait commis et qu'il avait fait commettre à Israël, et à cause du péché par lequel tous avaient irrité le Seigneur, le Dieu d'Israël.

31. Le reste des actions de Nadab, est écrit au livre des annales des rois d'Israël.

32. Et il y eut guerre entre Asa et Baasa roi d'Israël, durant leurs jours.

33. La troisième année d'Asa, roi de Juda, Baasa, fils d'Ahias, régna sur tout Israël, et son règne fut de vingt-quatre ans.

34. Et il fit le mal devant le Seigneur, et il marcha dans la voie de Jéroboam et dans les péchés où il avait entraîné Israël.



## CHAPITRE XVI.



**O**r le Seigneur parla à Jéhu fils d'Hanani, contre Baasa, disant :  
2. Je t'ai élevé de la poussière et je t'ai établi chef sur mon peuple d'Israël, et tu as marché dans la voie de Jéroboam, et tu as fait pécher mon peuple d'Israël, pour m'irriter par ses péchés.

3. C'est pourquoi je retrancherai de la terre la postérité de Baasa et la postérité de sa maison, et je ferai de ta maison ce que j'ai fait de la maison de Jéroboam, fils de Nabat.

4. Celui de la race de Baasa qui mourra dans la ville sera mangé par les chiens, et celui qui mourra dans les champs sera dévoré par les oiseaux du ciel.

5. Le reste des actions de Baasa, ce qu'il a fait, et ses combats, tout cela est écrit au livre des annales des rois d'Israël.

6. Baasa dort donc avec ses pères, et il fut enseveli à Thersa, et Éla son fils régna en sa place.

7. Or le prophète Jéhu, fils d'Hanani, ayant déclaré à Baasa la parole du Seigneur contre

lui et contre sa maison, à cause de tout le mal qu'il avait fait devant le Seigneur, en l'irritant par les œuvres de ses mains, et ajouté que le Seigneur traiterait sa maison comme celle de Jéroboam, Baasa tua le prophète Jéhu, fils d'Hanani.

8. La vingt-sixième année d'Asa, roi de Juda, Éla fils de Baasa régna sur Israël à Thersa, et son règne dura deux ans :

9. Car Zambri son serviteur, qui commandait la moitié de sa cavalerie, se révolta contre lui ; et pendant qu'il s'enivrait à Thersa, dans la maison d'Arsa, gouverneur de Thersa,

10. Zambri, se jetant sur lui, le frappa et le tua, la vingt-septième année du règne d'Asa, roi de Juda, et il régna en sa place.

11. Et lorsqu'il fut roi et qu'il fut assis sur le trône, il extermina toute la maison de Baasa, sans en laisser un rejeton, et sans épargner aucun de ses parents ou de ses amis.

12. Zambri détruisit toute la maison de Baasa, selon la parole que le Seigneur avait dite à Baasa par le prophète Jéhu,



13. A cause de tous les péchés de Baasa et de son fils Éla, qui avaient péché et fait pécher tout Israël, irritant le Seigneur, le Dieu d'Israël, par leurs idoles.

14. Le reste des actions d'Éla, et tout ce qu'il fit, est écrit au livre des annales des rois d'Israël.

15. La vingt-septième année d'Asa roi de Juda, Zambri régna à Thersa durant sept jours : or l'armée d'Israël assiégeait Gebbethon, ville des Philistins.

16. Et lorsqu'il eut appris que Zambri s'était révolté et avait tué le roi, tout Israël proclama roi Amri, général de l'armée d'Israël, qui était alors dans le camp.

17. Amri monta donc de Gebbethon, et tout Israël avec lui, et il assiégea Thersa.

18. Or Zambri, voyant que la ville allait être prise, entra dans le palais et se brûla avec la maison royale : il mourut.

19. Dans les péchés qu'il avait commis, faisant le mal devant le Seigneur, et marchant dans la voie de Jéroboam et dans le péché où il avait entraîné Israël.

20. Le reste des actions de Zambri, de sa conjuration et de sa tyrannie, est écrit au livre des annales des rois d'Israël.

21. Alors le peuple d'Israël se divisa en deux parties : la moitié du peuple suivait Thebni, fils de Gineth ; et l'autre moitié, Amri.

22. Or le peuple qui était avec Amri l'emporta sur le peuple qui était avec Thebni, fils de Gineth ; et Thebni étant mort, Amri régna seul.

23. La trente-unième année d'Asa roi de Juda, Amri régna sur Israël. Son règne dura douze ans, et il en régna six à Thersa.

24. Et il acheta la montagne de Samarie, de Somer, pour deux talents d'argent, et il bâtit

une ville qu'il appela Samarie, du nom de Somer, maître de la montagne.

25. Amri fit le mal devant le Seigneur, et les crimes qu'il commit surpassèrent encore ceux de tous ses prédécesseurs.

26. Et il marcha dans toutes les voies de Jéroboam fils de Nabat et dans les péchés où il avait entraîné Israël, pour irriter le Seigneur, le Dieu d'Israël, par son idolâtrie.

27. Le reste des actions d'Amri et les combats qu'il donna sont écrits au livre des annales des rois d'Israël.

28. Et Amri dormit avec ses pères et fut enseveli à Samarie, et Achab son fils régna en sa place.

29. La trente-huitième année du règne d'Asa roi de Juda, Achab, fils d'Amri, régna sur Israël, et demeura à Samarie ; son règne dura vingt-deux ans.

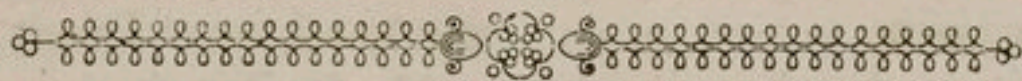
30. Achab, fils d'Amri, fit le mal devant le Seigneur, et surpassa en impiété tous ceux qui avaient été avant lui.

31. Et il ne lui suffit pas de marcher dans les péchés de Jéroboam, fils de Nabat ; mais encore il épousa Jézabel, fille d'Ethbaal roi des Sidoniens, et il alla servir Baal et l'adorer.

32. Et il éleva un autel à Baal dans le temple de Baal, qu'il avait bâti à Samarie.

33. Et il planta un bois ; et, ajoutant toujours crime sur crime, il irrita le Seigneur, le Dieu d'Israël, plus que tous les rois d'Israël qui avaient été avant lui.

34. Pendant son règne, Hiel, qui était de Béthel, bâtit Jéricho : il perdit Abiram son fils aîné, lorsqu'il en jeta les fondements, et Segub le dernier de ses fils, lorsqu'il en posa les portes, selon que le Seigneur l'avait prédit par Josué fils de Nun.



## CHAPITRE XVII.



**E**n ce temps-là, Élie de Thesbé, un des habitants de Galaad, dit à Achab : Vive le Seigneur, le Dieu d'Israël, devant lequel je suis présentement ! il n'y aura durant ces années, ni rosée ni pluie que selon la parole qui sortira de ma bouche.

2. Et le Seigneur parla à Élie, disant :

3. Retire-toi d'ici ; va vers l'Orient, et cache-toi sur le bord du torrent de Carith, qui est vis-à-vis du Jourdain ;

4. Et tu boiras de l'eau du torrent ; et j'ai commandé aux corbeaux de te nourrir là.

5. Élie partit donc, selon la parole du Sei-





gneur, et il vint et il s'assit sur le bord du torrent de Carith, qui est vis-à-vis du Jourdain.

6. Les corbeaux lui apportaient, le matin, de la chair et du pain, et, le soir, encore de la chair et du pain; et il buvait de l'eau du torrent.

7. Quelques jours après, le torrent sécha : car il n'avait pas plu sur la terre.

8. Et alors le Seigneur lui parla, disant :

9. Lève-toi et va à Sarepta, ville des Sidoniens, et demeure là : car j'ai ordonné à une femme veuve de t'y nourrir;

10. Élie se leva et alla à Sarepta; et lorsqu'il fut venu à la porte de la ville, il aperçut une femme veuve qui ramassait du bois; et il l'appela, et lui dit : Donnez-moi un peu d'eau dans un vase, afin que je boive.

11. Et lorsqu'elle allait en chercher, il cria derrière elle, disant : Apportez-moi aussi, je vous prie, un peu de pain en votre main.

12. Elle lui répondit : Vive le Seigneur votre Dieu ! je n'ai point de pain; j'ai seulement dans un vase autant de farine que ma main peut en contenir, et un peu d'huile dans un petit vase. Voilà que je ramasse deux morceaux de bois pour que mon fils et moi nous mangions, et nous mourrons ensuite.

13. Élie lui dit : Ne craignez point; mais allez, et faites comme vous avez dit, et préparez pour moi auparavant, avec votre peu de farine, un petit pain cuit sous la cendre, et apportez-le-moi, et vous en ferez ensuite pour vous et pour votre fils.

14. Car voici ce que dit le Seigneur, le Dieu d'Israël : La farine de ce vase ne diminuera pas, et l'huile qui est dans ce petit vase ne décroîtra pas, jusqu'au jour où le Seigneur répandra la pluie sur la terre.

15. Cette femme s'en alla donc, et fit ce qu'Élie lui avait dit : Élie mangea, et la femme et sa maison mangèrent; et depuis ce jour-là

16. La farine du vase ne manqua pas, et l'huile du petit vase ne diminua pas, selon que le seigneur l'avait prédit par Élie.

17. Or il arriva ensuite que le fils de cette femme, mère de famille, devint malade; et sa maladie fut si violente, qu'il en mourut.

18. Cette femme dit donc à Élie : Qu'y a-t-il entre vous et moi, homme de Dieu? Êtes-vous venu chez moi pour renouveler la mémoire de mes péchés et pour faire mourir mon fils?

19. Élie lui dit : Donnez-moi votre fils. Et l'ayant pris entre ses bras, il le porta dans



la chambre où il demeurait, et il le mit sur son lit.

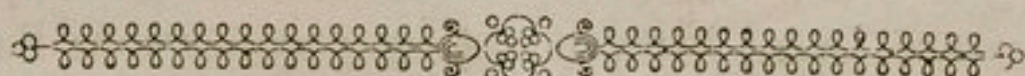
20. Et il cria vers le Seigneur, et il lui dit : Seigneur mon Dieu, faut-il que cette veuve, qui m'a nourri, soit ainsi affligée, que vous fassiez mourir son fils ?

21. Et il s'étendit sur l'enfant par trois fois, et se rapetissa jusqu'à la taille de l'enfant, et il cria vers le Seigneur et lui dit : Seigneur mon Dieu, faites, je vous prie, que l'âme de cet enfant retourne en son corps.

22. Et le Seigneur exauça la voix d'Élie, et l'âme de l'enfant revint en lui, et il recouvra la vie.

23. Élie, ayant pris l'enfant, descendit de sa chambre au bas de la maison, et le mit dans les mains de sa mère, et lui dit : Voilà votre fils vivant.

24. La femme répondit à Élie : Je reconnais maintenant que vous êtes un homme de Dieu, et que la parole du Seigneur est véritable en votre bouche.



## CHAPITRE XVIII.



**Q**UELQUES jours après, le Seigneur parla à Élie en à la troisième année, disant : Va et présente-toi devant Achab, afin que je répande la pluie sur la terre.

2. Élie s'en alla donc pour se présenter devant Achab : or la famine était grande en Samarie.

3. Et Achab appela Abdias, intendant de sa maison : or Abdias craignait le Seigneur ;

4. Car, lorsque Jézabel tuait les prophètes

du Seigneur, il en prit cent qu'il cacha dans des cavernes, cinquante dans l'une et cinquante dans l'autre, et il les nourrit de pain et d'eau.

5. Achab dit donc à Abdias : Va dans toute la terre, à toutes les fontaines et à toutes les vallées, pour voir si nous pourrions trouver de l'herbe, afin de sauver les chevaux et les mulets, et que toutes les bêtes ne meurent pas.

6. Ils se partagèrent donc la terre entre eux



pour chercher de tous les côtés : Achab allait par une voie, et Abdias par une autre.

7. Et lorsque Abdias était en chemin, Élie vint au-devant de lui : Abdias, l'ayant reconnu, se prosterna le visage contre terre, et lui dit : Est-ce vous, Élie mon seigneur ?

8. Il lui répondit : C'est moi. Va, et dis à ton maître : Voici Élie.

9. Quel péché ai-je commis, dit Abdias, pour que vous me livriez, moi qui suis votre serviteur, entre les mains d'Achab, afin qu'il me fasse mourir ?

10. Vive le Seigneur votre Dieu ! il n'y a point de nation ni de royaume où mon seigneur n'ait envoyé vous chercher ; et, tous lui disant que vous n'y étiez pas, voyant qu'on ne vous trouvait point, il a conjuré les rois et les peuples de lui découvrir où vous étiez.

11. Et maintenant vous me dites : Va, et dis à ton maître : Voici Élie.

12. Et, après que je me serai éloigné de vous, l'Esprit du Seigneur vous transportera en un lieu que j'ignore ; et quand j'aurai averti Achab de votre venue, s'il ne vous trouve point il me fera mourir : cependant votre serviteur craint le Seigneur depuis son enfance.

13. Ne vous a-t-on pas dit, à vous, mon seigneur, ce que je fis lorsque Jézabel tuait les prophètes du Seigneur, et que je cachai cent de ses prophètes dans les cavernes, cinquante d'un côté et cinquante d'un autre, et que je les nourris de pain et d'eau ?

14. Et maintenant vous me dites : Va, et dis à ton maître, Voici Élie ; afin qu'il me tue.

15. Élie lui dit : Vive le Seigneur des armées, en présence duquel je suis ! je me présenterai aujourd'hui devant Achab.

16. Abdias alla donc à la rencontre d'Achab, et lui rapporta ce qu'il avait vu ; et Achab vint aussitôt à la rencontre d'Élie.

17. Et le voyant, il lui dit : N'êtes-vous pas celui qui trouble Israël ?

18. Élie lui répondit : Ce n'est pas moi qui ai troublé Israël, mais vous et la maison de votre père, qui avez abandonné les commandements du Seigneur, et qui avez suivi Baal.

19. Cependant envoyez maintenant vers Israël, et faites assembler tout le peuple sur le mont Carmel, et les quatre cent cinquante prophètes de Baal, avec quatre cents prophètes

des bois sacrés, qui mangent à la table de Jézabel.

20. Achab envoya donc vers tous les enfants d'Israël, et il rassembla les prophètes sur la montagne du Carmel.

21. Élie, s'approchant de tout le peuple, lui dit : Jusqu'à quand boiterez-vous des deux côtés ? Si le Seigneur est Dieu, suivez-le ; et si Baal est Dieu, ne suivez que lui. Et le peuple ne lui répondit pas un mot.

22. Élie dit encore au peuple : Je suis demeuré seul d'entre les prophètes du Seigneur ; et les prophètes de Baal sont au nombre de quatre cent cinquante.

23. Qu'on nous donne deux bœufs : qu'ils en choisissent un pour eux, et que, l'ayant coupé par morceaux, ils le mettent sur du bois, et qu'ils ne placent point de feu dessous ; et moi je prendrai l'autre bœuf, et, le mettant aussi sur du bois, je ne mettrai point non plus de feu dessous.

24. Invoquez le nom de vos dieux, et moi j'invoquerai le nom de mon Seigneur ; et que le dieu qui déclarera par le feu qu'il nous aura exaucés, soit reconnu pour Dieu. Tout le peuple répondit : La proposition est très bonne.

25. Élie dit donc aux prophètes de Baal : Choisissez un bœuf pour vous, et commencez les premiers, parce que vous êtes en plus grand nombre, et invoquez les noms de vos dieux, sans mettre le feu au bois.

26. Lorsqu'ils eurent pris le bœuf qui leur fut donné, ils préparèrent leur sacrifice, et ils invoquaient le nom de Baal depuis le matin jusqu'à midi, disant : Baal, exaucez-nous. Mais Baal n'avait point de voix, et nul ne leur répondait : cependant ils sautaient par-dessus l'autel qu'ils avaient fait.

27. Il était déjà midi, et Élie les raillait, disant : Criez plus haut, car Baal est un dieu, et il parle peut-être à quelqu'un, ou il est en chemin ou dans une hôtellerie ; il dort peut-être, et il faut qu'on le réveille.

28. Ils criaient donc plus haut, et ils se faisaient des incisions, selon leur coutume, avec des couteaux et des rasoirs, jusqu'à ce qu'ils fussent couverts de leur sang.

29. Après que midi fut passé, et que le temps fut venu auquel on avait accoutumé d'offrir le sacrifice, comme la voix des prophètes n'était



pas entendue, et que personne ne répondait et n'entendait leurs prières,

30. Élie dit à tout le peuple : Venez auprès de moi. Et le peuple s'étant approché de lui, il rétablit l'autel du Seigneur, qui avait été détruit.

31. Et il prit douze pierres, selon le nombre des tribus de Jacob, à qui le Seigneur avait parlé, disant : Israël sera votre nom.

32. Et de ces pierres il bâtit un autel au nom du Seigneur; il fit un canal et comme deux petits sillons autour de l'autel.

33. Et il prépara le bois, et il coupa le bœuf par morceaux et le mit sur le bois,

34. Et il dit : Remplissez d'eau quatre cruches, et répandez-les sur l'holocauste et sur le bois. Et il dit encore : Faites ainsi une seconde fois. Et l'ayant fait une seconde fois, il leur dit : faites la même chose pour la troisième fois. Et ils le firent pour la troisième fois,

35. Et les eaux couraient autour de l'autel, et le canal en était rempli.

36. Et lorsque le temps vint d'offrir l'holocauste, le prophète Élie s'approcha et dit : Seigneur Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, faites voir aujourd'hui que vous êtes le Dieu d'Israël et que je suis votre serviteur, et que c'est par votre ordre que j'ai fait toutes ces choses.

37. Exaucez-moi, Seigneur, exaucez-moi, afin que ce peuple apprenne que vous êtes le Seigneur Dieu et que vous avez de nouveau converti leur cœur.

38. Et le feu du Seigneur tomba et dévora l'holocauste, le bois et les pierres, la poussière même, et l'eau qui était dans le canal autour de l'autel.

39. Ce que tout le peuple ayant vu, il se prosterna le visage contre terre, et il dit : Le Seigneur est Dieu, le Seigneur est Dieu.

40. Alors Élie leur dit : Prenez les prophètes de Baal, et qu'il n'en échappe pas un seul. Et le peuple les ayant pris, Élie les mena au torrent de Cison, où ils furent mis à mort.

41. Élie dit ensuite à Achab : Montez, mangez et buvez; car j'entends le bruit d'une grande pluie.

42. Achab monta pour manger et pour boire. Élie alla sur le haut du Carmel. Il se mit à genoux, la tête penchée sur la terre,

43. Et il dit à son serviteur : Va, et regarde du côté de la mer. Ce serviteur monta et dit : Il n'y a rien. Élie lui dit encore : Retourne par sept fois.

44. Et la septième fois, voilà qu'un petit nuage s'élevait de la mer, comme le pied d'un homme. Élie dit à son serviteur : Monte, et dis à Achab : Mets les chevaux à ton char, et descends, de peur que la pluie ne te surprenne.

45. Et lorsqu'il allait d'un côté et d'un autre, voilà le ciel couvert de ténèbres, et les nuées, et le vent, et une grande pluie. Achab, montant donc sur son char, s'en alla à Jezrahel.

46. Et la main du Seigneur fut sur Élie; et, s'étant ceint les reins, il courait devant Achab, jusqu'à ce qu'il vint à Jezrahel.



## CHAPITRE XIX.



**O**R Achab annonça à Jézabel tout ce qu'Élie avait fait, et de quelle manière il avait tué par l'épée tous les prophètes de Baal.

2. Jézabel envoya un homme à Élie, disant : Que les dieux m'accablent de tous les maux, si demain, à cette heure, je ne t'arrache la vie, comme tu as fait à chacun de ces prophètes!

3. Élie craignit donc, et s'en alla aussitôt

partout où l'entraînait sa volonté; et, étant venu à Bersabée en Juda, il renvoya son serviteur.

4. Et il marcha dans le désert durant une journée de chemin; et, s'étant assis sous un térébinthe, il souhaita la mort, et dit à Dieu : Seigneur, c'est assez, prenez mon âme; car je ne suis pas meilleur que mes pères.

5. Et il se jeta par terre, et s'endormit à l'ombre du térébinthe; en même temps un



ange le toucha, et lui dit : Levez-vous, et mangez.

6. Elie regarda, et il vit auprès de sa tête un pain cuit sous la cendre et un vase d'eau; il mangea donc et but, et il s'endormit.

7. L'ange du Seigneur, revenant une seconde fois, le toucha encore, et lui dit : Levez-vous et mangez; car il vous reste un grand chemin à faire.

8. Et, lorsqu'il se fut levé, il mangea et but; et, fortifié par cette nourriture, il marcha quarante jours et quarante nuits, jusqu'au pied d'Horeb, la montagne de Dieu.

9. Étant arrivé là, il demeura dans une caverne; et le Seigneur lui parla et lui dit : Que fais-tu ici, Élie?

10. Or Élie répondit : Je brûle de zèle pour vous, Seigneur Dieu des armées, parce que les enfants d'Israël ont abandonné votre alliance, qu'ils ont détruit vos autels, qu'ils ont tué vos prophètes par le glaive, et que je suis demeuré seul, et qu'ils cherchent encore à m'ôter la vie.

11. Le Seigneur lui dit : Sors, et tiens-toi debout sur la montagne devant le Seigneur. Et voilà que le Seigneur passa, et un vent violent et impétueux renversant les montagnes et brisant les rochers devant le Seigneur, et le Seigneur n'était point dans ce vent; et après le vent, un tremblement de terre, et le Seigneur n'était pas dans ce tremblement;

12. Et après le tremblement, un feu, et le Seigneur n'était point dans ce feu; et après le feu, on entendit le souffle d'un petit vent.

13. Lorsque Élie eut entendu, il se couvrit le visage de son manteau, et, étant sorti, il se tint à l'entrée de la caverne; et voilà qu'une voix vint à lui, disant : Que fais-tu là, Élie? Il répondit :

14. Je brûle de zèle pour vous, Seigneur

Dieu des armées, parce que les enfants d'Israël ont abandonné votre alliance, qu'ils ont détruit vos autels, qu'ils ont tué vos prophètes par le glaive, et qu'étant demeuré seul, ils cherchent encore à m'ôter la vie.

15. Et le Seigneur lui dit : Va et retourne par ton chemin, à travers le désert, à Damas; et, lorsque tu y seras arrivé, tu répandras l'onction sur Hazaël, pour être roi de Syrie.

16. Et tu sacreras aussi Jéhu, fils de Namsi, pour être le roi d'Israël; et tu donneras l'onction à Élisée, fils de Saphat, qui est d'Abelmeula, pour être prophète en ta place.

17. Et quiconque aura échappé à l'épée d'Hazaël, sera tué par Jéhu; et quiconque aura échappé à l'épée de Jéhu, sera tué par Élisée.

18. Et je me réserverai dans Israël sept mille hommes qui n'ont point fléchi le genou devant Baal, et qui ne l'ont point adoré en portant la main à leur bouche pour la baiser.

19. Élie, étant donc parti de là, trouva Élisée, fils de Saphat, qui labourait avec douze paires de bœufs; et lui-même était de ceux qui labouraient avec les douze paires de bœufs. Lorsque Élie fut venu vers Élisée, il mit son manteau sur lui.

20. Élisée aussitôt, quittant ses bœufs, courut après Élie, et lui dit : Permettez-moi, je vous prie, que j'aie embrasser mon père et ma mère, et je vous suivrai. Élie lui répondit : Va et reviens; car j'ai fait pour toi ce que j'avais à faire.

21. Élisée, après avoir quitté Élie, prit une paire de bœufs qu'il tua : il en fit cuire la chair avec le bois de sa charrue, et il donna cette chair à manger au peuple. Il s'en alla aussitôt après, et il suivit Élie et le servit.



## CHAPITRE XX.



**O**R Bénadad, roi de Syrie, assembla toute son armée, sa cavalerie et ses chars, et trente-deux rois avec lui; et montant contre Samarie, il l'assiégea.

2. Et il envoya dans la ville des ambassadeurs à Achab, roi d'Israël.

3. Et il dit : Voici ce que dit Bénadad : Votre argent et votre or m'appartiennent; vos femmes et vos enfants les plus chers sont à moi.





4. Le roi d'Israël lui répondit : O roi mon seigneur, je suis à vous comme vous le dites, et tout ce que j'ai est à vous.

5. Et les ambassadeurs, revenant, dirent : Voici ce que dit Bénadad, qui nous a envoyés vers vous : Vous me donnerez votre argent, votre or, vos femmes et vos fils.

6. Demain donc, à cette même heure, j'enverrai mes serviteurs vers vous, et ils visiteront votre maison et la maison de vos serviteurs, et ils prendront tout ce qui leur plaira et l'emporteront.

7. Or le roi d'Israël appela tous les anciens de son peuple et leur dit : Considérez et voyez qu'il nous tend un piège; car il a déjà envoyé vers moi pour mes femmes, pour mes fils, pour mon argent et mon or, et je ne lui ai rien refusé.

8. Tous les anciens et tout le peuple lui répondirent : Ne l'écoutez point et ne lui cédez pas.

9. Achab répondit donc aux ambassadeurs de Bénadad : Dites au roi mon seigneur : Je ferai tout ce que vous m'avez demandé à moi votre serviteur; mais, quant à ceci, je ne le puis.

10. Et les ambassadeurs, étant retournés, rapportèrent ces paroles à Bénadad, qui les renvoya encore, disant : Que les dieux me punissent, si toute la poussière de Samarie suffit pour remplir seulement le creux de la main de tout le peuple qui me suit!

11. Le roi d'Israël leur répondit : Dites à votre maître : Que personne ne se glorifie, ni armé, ni désarmé.

12. Bénadad reçut cette réponse lorsqu'il buvait à l'ombre avec les autres rois; et il dit aussitôt à ses gens : Qu'on investisse la ville. Et ils l'investirent.

13. En même temps un prophète vint vers Achab, roi d'Israël, et lui dit : Voici ce que dit le Seigneur : Vous avez vu toute cette multitude innombrable; je vous déclare que je la livrerai aujourd'hui en vos mains, afin que vous sachiez que c'est moi qui suis le Seigneur.

14. Achab lui demanda : Par qui? Il lui répondit : Voici ce que dit le Seigneur : Par les valets des chefs des provinces. Achab ajouta : Qui commencera le combat? Ce sera vous, dit le prophète.

15. Achab fit donc la revue des valets



des chefs des provinces, et il en trouva deux cent trente-deux; il fit ensuite la revue du peuple, de tous les enfants d'Israël, et il en trouva sept mille.

16. Et ils sortirent de la ville à midi. Cependant Bénadad était dans sa tente, qui buvait et qui était ivre, lui et les trente-deux rois qui étaient venus à son secours.

17. Les valets des chefs des provinces marchaient à la tête de l'armée. C'est pourquoi Bénadad envoya; et on vint lui dire : Ce sont des hommes sortis de Samarie.

18. Il dit à ceux qui lui parlaient : Soit qu'ils viennent pour parler de la paix, soit qu'ils viennent pour combattre, prenez-les tout vifs.

19. Cependant les valets des chefs des provinces s'avancèrent, et le reste de l'armée après eux;

20. Et chacun d'eux frappa celui qui se présenta devant lui; et aussitôt les Syriens s'enfuirent, et Israël les poursuivit. Bénadad, roi de Syrie, s'enfuit aussi à cheval avec les cavaliers qui l'accompagnaient.

21. Et le roi d'Israël, étant sorti de Samarie, tua les chevaux, renversa les chariots, et frappa la Syrie d'une grande plaie.

22. (Alors un prophète vint trouver le roi d'Israël, et lui dit : Allez, fortifiez-vous, et considérez bien ce que vous avez à faire : car le roi de Syrie montera encore l'année prochaine contre vous).

23. Alors les serviteurs du roi de Syrie lui dirent : Leurs dieux sont des dieux des montagnes, et c'est pourquoi il nous ont vaincus; il vaut mieux que nous combattions contre eux en plaine, et nous les vaincrons.

24. Voici donc ce que vous ferez : éloignez tous les rois de votre armée, et mettez en leur place des généraux;

25. Rétablissez le nombre de vos soldats et de vos chevaux et de vos chariots, et nous les combattons en plaine, et vous verrez que nous les vaincrons. Il crut leur conseil, et il fit ainsi.

26. Un an après, Bénadad passa la revue des Syriens, et il vint à Aphec pour combattre contre Israël.

27. Or les enfants d'Israël firent aussi la revue de leurs troupes; et, ayant pris des vi-

vres, ils marchèrent contre les Syriens et campèrent vis-à-vis d'eux, comme deux petits troupeaux de chèvres, tandis que les Syriens couvraient toute la terre.

28. (Alors un homme de Dieu vint vers le roi d'Israël, et lui dit : Voici ce que dit le Seigneur : Parce que les Syriens ont dit : Le Seigneur est le Dieu des montagnes, mais il n'est pas le Dieu des vallées, je te livrerai toute cette grande multitude, et tu sauras que moi je suis le Seigneur.)

29. Les deux armées se rangèrent en bataille l'une devant l'autre durant sept jours; le septième jour, la bataille fut livrée, et les enfants d'Israël tuèrent en un jour cent mille Syriens.

30. Ceux qui échappèrent s'enfuirent dans la ville d'Aphec, et les murailles tombèrent sur vingt-sept mille hommes qui étaient restés. Bénadad, fuyant, entra dans la ville, et se retira dans le lieu le plus secret de sa chambre.

31. Et ses serviteurs lui dirent : Nous avons ouï que les rois de la maison d'Israël sont cléments : mettons donc des sacs sur nos reins et des cordes sur nos têtes, et allons vers le roi d'Israël; peut-être qu'il nous donnera la vie.

32. Ils mirent donc des sacs sur leurs reins et des cordes sur leurs têtes, et vinrent vers le roi d'Israël, et lui dirent : Bénadad votre serviteur nous envoie vers vous; accordez-lui la vie. Il leur répondit : S'il vit encore, c'est mon frère.

33. Les Syriens reçurent ce mot comme un heureux présage; et, se hâtant, il lui dirent : Votre frère Bénadad vous fait cette prière. Il leur répondit : Allez, et amenez-le-moi. Bénadad vint donc se présenter à Achab, qui le fit monter sur son char.

34. Et Bénadad lui dit : Je vous rendrai les villes que mon père a prises sur votre père; et faites-vous des places publiques à Damas, comme mon père en avait pour lui dans Samarie. Rendez-moi la liberté. Achab fit donc alliance avec lui, et le laissa aller.

35. Alors un des enfants des prophètes dit de la part du Seigneur à un de ses compagnons : Frappez-moi. Et comme il ne voulut pas le frapper,



36. Il lui dit : Parce que vous n'avez pas voulu me frapper, aussitôt que vous m'aurez quitté, un lion vous tuera. Lorsqu'il fut un peu éloigné de lui, un lion l'attaqua et le tua.

37. Ayant rencontré un autre homme, il lui dit : Frappez-moi. Cet homme le frappa et le blessa.

38. Le prophète alla donc et vint au-devant du roi, qui était en chemin, et il changea son visage, répandant de la poussière sur sa face et sur ses yeux.

39. Et lorsque le roi fut passé, il cria derrière lui, et dit : Votre serviteur est sorti pour combattre de près les ennemis, et l'un d'eux s'étant enfui, quelqu'un me l'a amené, et m'a dit : Gardez cet homme ; et, s'il s'échappe, votre

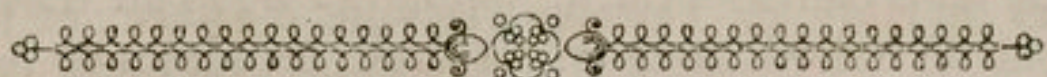
vie répondra de la sienne, ou vous paierez un talent d'argent.

40. Et comme dans mon trouble je me tournais de côté et d'autre, cet homme a disparu tout à coup. Le roi d'Israël lui dit : Vous avez vous-même prononcé votre arrêt.

41. Aussitôt il essuya la poussière de son visage, et le roi d'Israël reconnut qu'il était du nombre des prophètes.

42. Il dit au roi : Voici ce que dit le Seigneur : Parce que vous avez laissé échapper de vos mains un homme digne de mort, votre vie répondra pour la sienne, et votre peuple pour son peuple.

43. Le roi d'Israël retourna donc en sa maison, dédaignant d'entendre, et il entra plein de fureur dans Samarie.



## CHAPITRE XXI.



PRÈS cela, en ce même temps, Naboth de Jezraël possédait, dans Jezraël même, une vigne près du palais d'Achab, roi de Samarie.

2. Et Achab lui dit : Donne-moi ta vigne, afin que j'y puisse faire un jardin, parce qu'elle est près de ma maison, et je t'en donnerai une meilleure ; ou, si cela te paraît mieux, je te la paierai en argent le prix qu'elle vaut.

3. Naboth lui répondit : Dieu me garde de vous donner l'héritage de mes pères !

4. Achab vint donc en son palais, irrité et plein de fureur, à cause de cette parole de Naboth de Jezraël, qui lui avait dit : Je ne vous donnerai pas l'héritage de mes pères. Et, se jetant sur son lit, il se tourna du côté de la muraille, et ne mangea point.

5. Jézabel sa femme, étant venue vers lui, lui dit : Qu'est-ce que cela ? Pourquoi votre âme est-elle attristée ? et pourquoi ne mangez-vous point ?

6. Il lui répondit : J'ai parlé à Naboth de Jezraël, et je lui ai dit : Donne-moi ta vigne, et je t'en donnerai l'argent ; ou, si tu le préfères, je t'en donnerai une meilleure pour celle-là. Et il m'a répondu : Je ne vous donnerai point ma vigne.

7. Jézabel sa femme lui dit : Votre autorité est grande, et vous gouvernez bien le royaume d'Israël. Levez-vous et mangez, et soyez en repos ; je vous donnerai la vigne de Naboth de Jezraël.

8. C'est pourquoi elle écrivit des lettres au nom d'Achab, et les scella du sceau du roi, et elle les envoya aux anciens et aux premiers de la ville de Naboth, qui demeuraient avec lui.

9. Ces lettres étaient conçues en ces termes : Publiez un jeûne, et faites asseoir Naboth entre les premiers du peuple,

10. Et gagnez contre lui deux enfants de Bélial, qui rendent un faux témoignage, disant, Naboth a blasphémé contre Dieu et contre le roi ; et qu'on le mène hors de la ville, et qu'il soit lapidé et mis à mort.

11. Les anciens et les premiers de la ville de Naboth, qui demeuraient avec lui, firent ce que Jézabel leur avait commandé, et ce que portait la lettre qu'elle leur avait envoyée :

12. Ils publièrent un jeûne, et firent asseoir Naboth entre les premiers du peuple.

13. Et ayant fait venir deux fils de Bélial, ils les firent asseoir vis-à-vis de lui ; et ces deux fils de Bélial portèrent témoignage contre lui devant l'assemblée, disant : Naboth a blas-



phémé Dieu et le roi. C'est pourquoi on le conduisit hors de la ville et on le lapida.

14. Et ils envoyèrent à Jézabel, disant : Naboth a été lapidé et il est mort.

15. Jézabel ayant appris que Naboth avait été lapidé et qu'il était mort, dit à Achab : Levez-vous, et possédez la vigne de Naboth de Jezraël, qui n'a pas voulu se rendre à votre désir, ni vous la donner pour le prix qu'elle valait : car Naboth ne vit plus, mais il est mort.

16. Achab ayant appris la mort de Naboth, s'en alla aussitôt dans la vigne de Naboth de Jezraël, pour en prendre possession.

17. Le Seigneur parla donc à Élie de Thesbé, disant :

18. Lève-toi, et descends à la rencontre d'Achab, roi d'Israël, qui est dans Samarie, car le voilà qui va dans la vigne de Naboth pour en prendre possession.

19. Et tu lui parleras, disant : Voici ce que dit le Seigneur : Tu as tué Naboth, et de plus tu t'es emparé de sa vigne. Et tu ajouteras : Voici ce que dit le Seigneur : En ce même lieu où les chiens ont léché le sang de Naboth, ils lècheront ton sang.

20. Et Achab dit à Élie : En quoi m'as-tu trouvé ton ennemi? Élie lui répondit : Parce que tu t'es vendu pour faire le mal aux yeux du Seigneur.

21. Voilà que j'amènerai les maux sur toi; je te retrancherai, toi et ta postérité, de la face de la terre, et je tuerai toute la postérité

d'Achab, et je ferai mourir tous les mâles, et depuis le premier jusqu'au dernier dans Israël.

22. Je rendrai ta maison comme la maison de Jéroboam, fils de Nabat, et comme la maison de Baasa, fils d'Ahia, parce que tu as tout fait pour provoquer ma colère, et que tu as fait pécher Israël.

23. Le Seigneur a parlé aussi contre Jézabel, disant : Les chiens mangeront Jézabel dans la campagne de Jezraël.

24. Si Achab meurt dans la ville, les chiens le mangeront; et s'il meurt dans les champs, les oiseaux du ciel le dévoreront.

25. Il n'y eut donc point un autre semblable à Achab, vendu comme lui pour faire le mal aux yeux du Seigneur (car il y fut excité encore par Jézabel sa femme);

26. Et il devint tellement abominable, qu'il suivait les idoles de Amorrhéens, que le Seigneur avait exterminés en présence des enfants d'Israël.

27. C'est pourquoi, lorsque Achab eut entendu ces paroles, il déchira ses vêtements et couvrit son corps d'un cilice, et jeûna et dormit avec le sac, et marcha la tête baissée.

28. Et le Seigneur parla à Élie de Thesbé, disant :

29. N'as-tu pas vu Achab humilié devant moi? Puis donc qu'il s'est humilié à cause de moi, je n'amènerai point sur lui, en ses jours, les maux dont je l'ai menacé; mais, sous le règne de son fils, je les ferai tomber sur sa maison.



## CHAPITRE XXII.



ROIS ans s'écoulèrent sans qu'il y eût guerre entre la Syrie et Israël.

2. Mais, en la troisième année, Josaphat, roi de Juda, descendit vers le roi d'Israël.

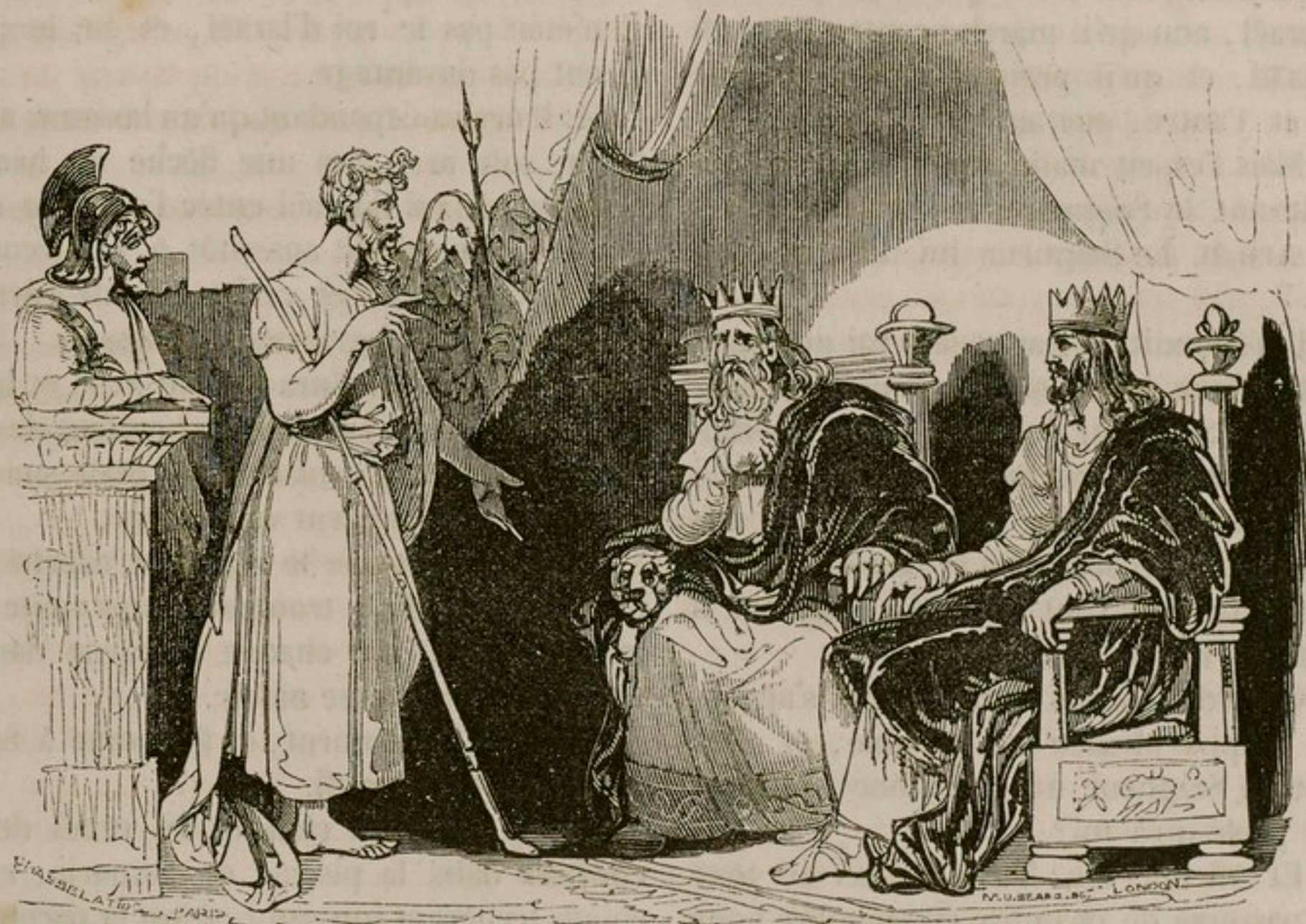
3. (Car le roi d'Israël avait dit à ses serviteurs : Ignorez-vous que la ville de Ramoth en Galaad est à nous, et que nous négligeons de l'enlever des mains du roi de Syrie?)

4. Et le roi d'Israël dit à Josaphat : Viendrez-vous avec moi à la guerre pour combattre en Ramoth de Galaad?

5. Et Josaphat dit au roi d'Israël : Vous pouvez compter sur moi comme sur vous-même. Mon peuple et le vôtre ne sont qu'un seul peuple, et ma cavalerie est votre cavalerie. Et il ajouta en parlant au même roi d'Israël : Cherchez aujourd'hui, je vous prie, la volonté du Seigneur.

6. Le roi d'Israël assembla donc ses prophètes, environ quatre cents, et il leur dit : Dois-je aller combattre en Ramoth de Galaad, ou rester en paix? Ils lui répondirent : Montez, et le Seigneur livrera la ville entre les mains du roi.





7. Josaphat lui dit : N'y a-t-il point ici quelque prophète du Seigneur, afin que par lui nous consultations le Seigneur?

8. Le roi d'Israël répondit à Josaphat : Il y a encore un homme par qui nous pouvons consulter le Seigneur ; mais je hais cet homme, parce qu'il ne me prophétise jamais le bien, mais le mal : c'est Michée, fils de Jemla. Josaphat lui répondit : O roi ! ne parlez pas ainsi.

9. Le roi d'Israël appela donc un eunuque, et lui dit : Hâte-toi d'amener Michée, fils de Jemla.

10. Le roi d'Israël et Josaphat, roi de Juda, étaient dans l'aire près de la porte de Samarie, assis chacun sur leur trône, avec une magnificence royale, et tous les prophètes prophétisaient devant eux.

11. Sédécias fils de Chanaana se fit des cornes de fer, et dit : Voici ce que dit le Seigneur : Vous agitez la Syrie avec ces cornes, jusqu'à ce que vous l'ayez détruite

12. Et tous les prophètes prophétisaient de même, disant : Montez contre Ramoth en Galaad, et marchez heureusement, et le Seigneur la livrera entre les mains du roi.

13. Celui qu'on avait envoyé pour amener Michée, lui dit : Voilà tous les prophètes qui,

dans leurs réponses, prédisent des succès au roi : que vos paroles soient donc semblables aux leurs, et dites-lui des choses heureuses.

14. Michée lui répondit : Vive le Seigneur ! je ne dirai que ce que le Seigneur m'aura dit.

15. Michée vint donc devant le roi, et le roi lui dit : Michée, devons-nous aller en Ramoth de Galaad pour combattre, ou demeurer en paix ! Michée lui répondit : Allez, marchez avec joie, et le Seigneur la livrera entre les mains du roi.

16. Le roi ajouta : Je vous conjure, au nom du Seigneur, de ne me parler que selon la vérité.

17. Michée lui dit : J'ai vu tout Israël dispersé dans les montagnes, comme des brebis qui n'ont point de pasteur. Et le Seigneur a dit : Ils n'ont point de chef ; que chacun retourne en paix dans sa maison.

18. (Le roi d'Israël dit donc à Josaphat : Ne vous avais-je pas dit que cet homme ne me prophétise jamais le bien, mais toujours le mal ?)

19. Et Michée ajouta : Écoutez la parole du Seigneur : J'ai vu le Seigneur assis sur son trône, et toute l'armée du ciel autour de lui à droite et à gauche ;



20. Et le Seigneur a dit : Qui séduira Achab, roi d'Israël, afin qu'il marche contre Ramoth de Galaad, et qu'il périsse? Et l'un dit une chose, et l'autre, une autre.

21. Mais l'esprit malin sortit et se tint debout devant le Seigneur, et dit : Moi je séduirai Achab. Le Seigneur lui dit : Et comment?

22. Il répondit : J'irai et je serai un esprit menteur dans la bouche de tous ses prophètes. Le Seigneur lui dit : Tu le séduiras et tu prévaudras. Sors et fais ainsi.

23. Maintenant donc le Seigneur a mis un esprit de mensonge en la bouche de tous les prophètes qui sont ici, et le Seigneur a prononcé le mal contre toi.

24. Or Sédécias, fils de Chanaana, s'approcha et frappa Michée sur la joue, et dit : L'esprit du Seigneur m'a-t-il donc quitté et n'a-t-il parlé qu'à toi?

25. Et Michée dit : Tu le verras au jour où tu passeras de chambre en chambre pour te cacher.

26. Et le roi d'Israël dit : Prenez Michée, et qu'on le conduise chez Amon, gouverneur de la ville, et chez Joas fils d'Amélech.

27. Et dites-leur : Voici ce que dit le roi : Envoyez cet homme dans la prison, et nourrissez-le du pain de la tribulation et de l'eau de l'angoisse, jusqu'à ce que je revienne en paix.

28. Et Michée dit : Si tu reviens en paix, le Seigneur n'a point parlé par moi. Et il ajouta : Peuples, écoutez tous.

29. Le roi d'Israël et Josaphat, roi de Juda, montèrent donc contre Ramoth de Galaad.

30. Et le roi d'Israël dit à Josaphat : Prenez vos armes et combattez avec vos vêtements. Et le roi d'Israël changea ses vêtements et commença la bataille.

31. Or le roi de Syrie avait donné cet ordre aux trente-deux commandants de ses chariots, disant : Ne combattez contre qui que ce soit, ni petit ni grand; n'attaquez que le seul roi d'Israël.

32. Lorsque les commandants des chars eurent vu Josaphat, ils crurent que c'était le roi d'Israël; et, se précipitant sur lui en même temps, ils le pressaient fortement : alors Josaphat jeta un grand cri;

33. Et les chefs des chars reconnurent que ce n'était pas le roi d'Israël, et ne le pressèrent pas davantage.

34. Il arriva cependant qu'un homme, ayant tendu son arc, tira une flèche au hasard, et frappa le roi d'Israël entre l'estomac et le poumon. Le roi dit aussitôt à son écuyer : Tourne la main, et retire-moi de l'armée, parce que je suis grièvement blessé.

35. Le combat dura tout le jour, et le roi d'Israël demeura sur son char en face des Syriens : or le sang coulait de sa plaie sur tout son char, et il mourut vers le soir;

36. Et, avant que le soleil fût couché, un héraut sonna de la trompette dans toute l'armée, disant : Que chacun retourne dans sa ville et dans sa terre natale.

37. Et le roi mourut, et fut porté à Samarie, où il fut enseveli.

38. On lava son char et les rênes de ses chevaux dans la piscine de Samarie, et les chiens léchèrent son sang, selon la parole que le Seigneur avait prononcée.

39. Le reste des actions d'Achab, et tout ce qu'il fit, la maison d'ivoire qu'il bâtit, et toutes les villes qu'il éleva, ne sont-ils pas écrits au livre des annales des rois d'Israël?

40. Achab dormit donc avec ses pères, et Ochozias son fils régna en sa place.

41. Josaphat fils d'Asa avait commencé à régner sur Juda la quatrième année d'Achab, roi d'Israël.

42. Il avait trente-cinq ans lorsqu'il commença à régner, et il régna vingt-cinq ans dans Jérusalem. Sa mère s'appelait Azuba, fille de Salaï.

43. Et il marcha dans toutes les voies d'Asa son père, sans se détourner, et il fit ce qui était droit et juste devant le Seigneur.

44. Toutefois il ne détruisit pas les hauts lieux; car le peuple sacrifiait encore et brûlait de l'encens sur les hauts lieux.

45. Et Josaphat fut en paix avec le roi d'Israël.

46. Le reste des actions de Josaphat, tout ce qu'il fit, et ses combats, sont écrits au livre des annales des rois de Juda.

47. Il extermina aussi de la terre les restes des hommes infâmes qui étaient demeurés dans les jours d'Asa son père.



48. Et il n'y avait point alors de roi établi dans Édom.

49. Or le roi Josaphat avait envoyé sur la mer des vaisseaux, qui firent voile vers Ophir, pour apporter de l'or; et ils n'y parvinrent pas, parce qu'ils se brisèrent à Asiongaber.

50. Alors Ochozias fils d'Achab dit à Josaphat: Que mes serviteurs aillent, je vous prie, sur la mer avec les vôtres. Mais Josaphat ne voulut pas.

51. Et Josaphat dormit avec ses pères, et il fut enseveli avec eux dans la ville de David son

père, et Joram son fils régna en sa place.

52. Or Ochozias fils d'Achab avait commencé à régner sur Israël dans Samarie la dix-septième année de Josaphat, roi de Juda, et il régna deux ans sur Israël.

53. Et il fit le mal devant le Seigneur; il marcha dans la voie de son père et de sa mère, et dans la voie de Jéroboam fils de Nabat, qui fit pécher Israël.

54. Il servit aussi Baal et l'adora, et il irrita le Seigneur, le Dieu d'Israël, selon tout ce que son père avait fait.

## LIVRE QUATRIÈME.

### CHAPITRE PREMIER.



R, après la mort d'Achab, Moab secoua le joug d'Israël.

2. Et il arriva qu'étant tombé de la fenêtre d'une chambre haute qu'il avait à Samarie, Ochozias fut très malade, et il dit à ses serviteurs: Allez, consultez Béalzébub, le dieu d'Accaron, pour savoir si je pourrai échapper à cette maladie.

3. En même temps, l'ange du Seigneur parla à Élie de Thesbé, disant: Lève-toi et monte à la rencontre des envoyés du roi de Samarie, et tu leur diras: Est-ce qu'il n'y a pas un Dieu dans Israël, puisque vous consultez ainsi Béalzébub, dieu d'Accaron?

4. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur: Tu ne descendras point du lit sur lequel tu es monté, mais tu mourras de mort. Et Élie s'en alla.

5. Et les messagers d'Ochozias revinrent, et il leur dit: Pourquoi êtes-vous revenus?

6. Ils lui répondirent: Un homme est venu à notre rencontre, et nous a dit: Allez, et retournez vers le roi, qui vous a envoyés, et vous lui direz: Voici ce que dit le Seigneur: Est-ce qu'il n'y a pas un Dieu dans Israël, pour que vous envoyiez consulter Béalzébub, le dieu d'Accaron? C'est pourquoi vous ne descendrez

point du lit sur lequel vous êtes monté, mais vous mourrez de mort.

7. Le roi leur dit: Quelle est la figure et le vêtement de cet homme qui est venu au-devant de vous et qui vous a dit ces paroles?

8. Ils lui répondirent: C'est un homme couvert de poil, et dont les reins sont couverts d'une ceinture de cuir. Le roi dit: C'est Élie de Thesbé.

9. Et il envoya vers lui un chef de cinquante soldats, et les cinquante soldats qui étaient sous lui; lequel monta vers Élie, assis sur le haut d'une montagne, et lui dit: Homme de Dieu, le roi vous commande de descendre.

10. Élie lui répondit: Si je suis homme de Dieu, que le feu descende du ciel et te dévore, toi et tes cinquante hommes! Aussitôt le feu du ciel descendit, et le dévora avec les cinquante hommes qui étaient avec lui.

11. Et Ochozias envoya de nouveau un autre chef de cinquante soldats, qui dit à Élie: Homme de Dieu, le roi m'a commandé de vous dire: Hâtez-vous, descendez.

12. Élie, répondant, dit: Si je suis homme de Dieu, que le feu du ciel descende et te dévore, toi et tes cinquante hommes! Et aussitôt le feu du ciel descendit, et dévora cet homme et ses cinquante soldats.



13. Ochozias envoya un troisième chef et ses cinquante soldats avec lui. Celui-ci, étant venu devant Élie, se mit à genoux et l'implora, et dit : Homme de Dieu, sauvez-moi la vie, et sauvez-la aussi à vos serviteurs qui sont avec moi.

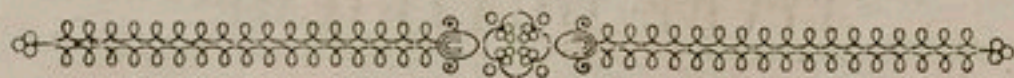
14. Le feu est descendu du ciel et a dévoré les deux premiers chefs et les cinquante soldats que commandait chacun d'eux ; mais je vous supplie maintenant d'avoir pitié de mon âme.

15. Or l'ange du Seigneur parla à Élie, disant : Descends avec lui et ne crains point. Élie se leva donc, et descendit avec cet homme vers le roi.

16. Et il lui dit : Voici ce que dit le Seigneur : Parce que vous avez envoyé des messagers pour consulter Béalzébub, le dieu d'Accaron, comme s'il n'y avait pas un Dieu en Israël que vous puissiez consulter, vous ne vous lèverez point du lit sur lequel vous êtes monté, mais vous mourrez de mort.

17. Ochozias mourut donc, selon la parole que le Seigneur avait dite par Élie, et Joram son frère régna en sa place, la seconde année de Joram fils de Josaphat, roi de Juda : car Ochozias n'avait point de fils.

18. Le reste des actions d'Ochozias n'est-il pas écrit au livre des annales des rois d'Israël ?



## CHAPITRE II.



OR il arriva, lorsque le Seigneur voulut enlever Élie au ciel dans un tourbillon, qu'Élie et Élisée venaient de Galgala.

2. Et Élie dit à Élisée : Demeure ici, parce que le Seigneur m'a envoyé jusqu'à Béthel. Élisée lui répondit : Je jure par le Seigneur et par votre vie, je ne vous abandonnerai point. Ils allèrent donc à Béthel.

3. Et les enfants des prophètes qui étaient à Béthel vinrent dire à Élisée : Ne savez-vous pas que le Seigneur vous enlèvera aujourd'hui votre maître ? Élisée leur répondit : Je le sais ; gardez le silence.

4. Élie dit encore à Élisée : Demeure ici, parce que le Seigneur m'a envoyé à Jéricho. Élisée lui répondit : Vive le Seigneur et vive votre âme ! je ne vous abandonnerai point. Lorsqu'ils furent arrivés à Jéricho,

5. Les enfants des prophètes qui étaient à Jéricho vinrent dire à Élisée : Ne savez-vous pas que le Seigneur vous enlèvera aujourd'hui votre maître ? Il leur répondit : Je le sais ; gardez le silence.

6. Or Élie dit à Élisée : Demeure ici, parce que le Seigneur m'a envoyé jusqu'au Jourdain. Élisée lui répondit : Vive le Seigneur et vive votre âme ! je ne vous abandonnerai point. Ils allèrent donc tous deux ensemble.

7. Et cinquante des enfants des prophètes les suivirent, lesquels s'arrêtèrent au loin vis-à-vis d'eux ; et ils étaient tous deux debout sur le Jourdain.

8. Et Élie prit son manteau et le plia, et frappa les eaux, qui se divisèrent en deux parts, et ils passèrent tous deux à pied sec.

9. Lorsqu'ils eurent passé, Élie dit à Élisée : Demande-moi ce que tu voudras, afin que je te l'accorde avant que je sois enlevé d'auprès de toi. Élisée lui répondit : Je vous prie que votre double esprit repose sur moi.

10. Élie lui dit : Tu m'as demandé une chose difficile. Cependant, si tu me vois lorsque je serai enlevé d'auprès de toi, tu auras ce que tu as demandé ; mais, si tu ne me vois pas, tu ne l'auras point.

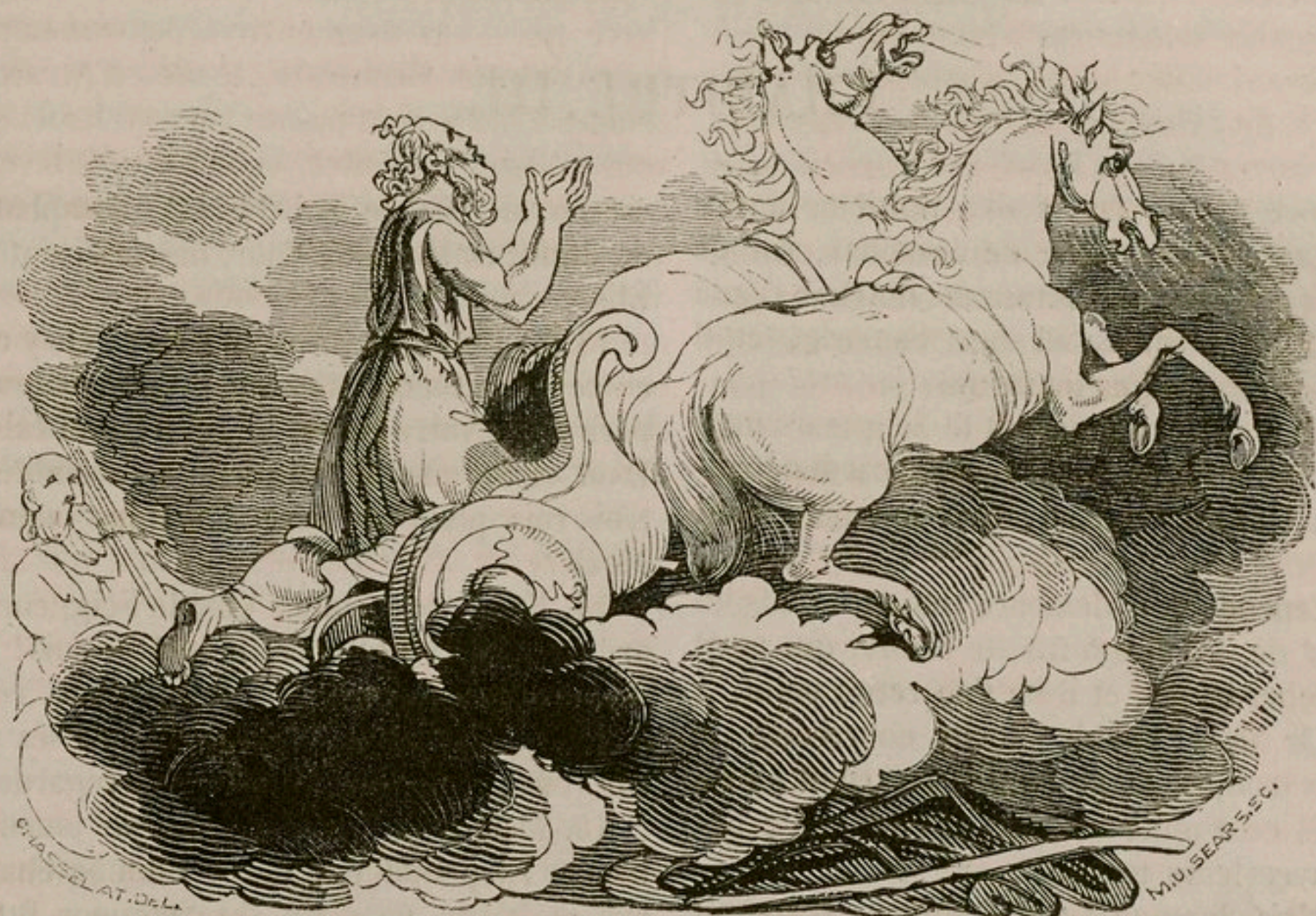
11. Et, lorsqu'ils poursuivaient leur chemin et qu'ils marchaient en s'entretenant, voilà un char de feu et des chevaux de feu qui les séparèrent tout d'un coup l'un de l'autre ; et Élie monta au ciel dans un tourbillon.

12. Or Élisée le voyait et criait : Mon père, mon père, vous le char d'Israël et son conducteur. Après cela il ne le vit plus ; et il prit ses vêtements et les déchira en deux.

13. Et il prit le manteau qu'Élie avait laissé tomber ; et, revenant, il s'arrêta sur le bord du Jourdain.

14. Et avec le manteau qu'Élie avait laissé





tomber pour lui, il frappa les eaux, et elles ne furent point divisées. Alors Élisée dit : Où est maintenant le Dieu d'Élie ? Et, frappant les eaux une seconde fois, elles se partagèrent d'un côté et d'un autre, et il passa au travers.

15. A cette vue, les enfants des prophètes qui étaient à Jéricho vis-à-vis de ce lieu-là, dirent : L'esprit d'Élie s'est reposé sur Élisée. Et, venant au-devant de lui, ils l'adorèrent, prosternés sur la terre.

16. Et ils lui dirent : Voilà avec vos serviteurs cinquante hommes forts qui peuvent aller chercher votre maître : car peut-être que l'Esprit du Seigneur l'aura enlevé et jeté quelque part sur une montagne ou dans une vallée. Élisée leur répondit : N'envoyez point.

17. Mais ils le forcèrent à y consentir et à leur dire : Envoyez-y. Ils envoyèrent donc cinquante hommes, qui, l'ayant cherché pendant trois jours, ne le trouvèrent point.

18. Ils revinrent ensuite trouver Élisée, qui demeurait à Jéricho, et il leur dit : Ne vous avais-je pas dit. N'envoyez point ?

19. Les habitants de la ville dirent aussi à Élisée : Seigneur, la demeure de cette ville est très commode, comme vous le voyez vous-même ; mais les eaux y sont très mauvaises, et la terre stérile.

20. Élisée leur répondit : Apportez-moi un vaisseau neuf, et mettez-y du sel. Lorsqu'ils le lui eurent apporté,

21. Il sortit vers la fontaine, et il jeta le sel dans l'eau, et dit : Voici ce que dit le Seigneur : J'ai purifié ces eaux, et la mort ni la stérilité ne seront plus en elles.

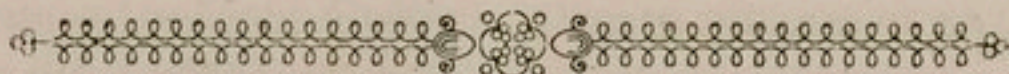
22. Ces eaux furent donc purifiées jusqu'à ce jour, selon la parole que prononça Élisée.

23. Or il monta de là à Béthel ; et, lorsqu'il marchait dans le chemin, de petits enfants sortaient de la ville et le raillaient, disant : Monte, tête chauve ; monte, tête chauve.

24. Élisée, regardant, jeta les yeux sur eux, et les maudit au nom du Seigneur ; et deux ours sortirent du bois, et déchirèrent quarante-deux de ces enfants.

25. Et Élisée alla ensuite sur la montagne du Carmel, et de là il revint à Samarie.





## CHAPITRE III.



**O**R, en la dix-huitième année du règne de Josaphat, roi de Juda, Joram fils d'Achab régna sur Israël dans Samarie, et il régna douze ans.

2. Et il fit le mal devant le Seigneur, mais non comme son père et sa mère; car il détruisit les statues de Baal, que son père avait faites.

3. Cependant il demeura toujours dans les péchés de Jéroboam fils de Nabat, qui avait fait pécher Israël, et il ne s'en retira point.

4. Or Mésa, roi de Moab, nourrissait de grands troupeaux, et donnait en tribut au roi d'Israël cent mille agneaux et cent mille béliers avec leurs toisons.

5. Mais, lorsque Achab fut mort, il rompit le traité qu'il avait fait avec le roi d'Israël.

6. C'est pourquoi le roi Joram sortit de Samarie, et il fit la revue de toutes les troupes d'Israël.

7. Et il envoya à Josaphat, roi de Juda, disant : Le roi de Moab s'est soulevé contre moi; venez avec moi pour le combattre. Josaphat lui répondit : Je monterai : ce qui est à moi est à vous; mon peuple est votre peuple, et mes chevaux sont vos chevaux.

8. Et il dit : Par quel chemin monterons-nous? Joram lui répondit : Par le désert d'Idumée.

9. Le roi d'Israël et le roi de Juda et le roi d'Édom marchèrent donc, et ils firent de longs circuits dans le chemin durant sept jours; mais il n'y avait point d'eau pour l'armée, ni pour les chevaux qui la suivaient.

10. Alors le roi d'Israël dit : Hélas! hélas! hélas! le Seigneur a rassemblé ici trois rois pour nous livrer entre les mains de Moab.

11. Josaphat dit : N'y a-t-il point ici de prophète du Seigneur, afin que par lui nous implorions le Seigneur? Un des serviteurs du roi d'Israël répondit : il y a ici Élisée fils de Saphat, qui répandait de l'eau sur les mains d'Élie.

12. Josaphat dit : La parole du Seigneur

est en lui. Et le roi d'Israël, Josaphat roi de Juda, et le roi d'Édom, descendirent vers Élisée.

13. Et Élisée dit au roi d'Israël : Qu'y a-t-il entre vous et moi? Allez aux prophètes de votre père et de votre mère. Le roi d'Israël lui dit : D'où vient que le Seigneur a rassemblé ces trois rois pour les livrer entre les mains de Moab?

14. Et Élisée lui dit : Vive le Seigneur des armées, en la présence duquel je suis! si je ne respectais la présence de Josaphat, roi de Juda, je n'aurais pas seulement jeté les yeux sur vous, et je ne vous aurais pas regardé.

15. Mais maintenant appelez un joueur de harpe. Et pendant que cet homme chantait sur sa harpe, la main du Seigneur fut sur Élisée, et il dit :

16. Voici ce que dit le Seigneur : Creusez des fosses et des fosses près du lit de ce torrent.

17. Car voici ce que dit le Seigneur : Vous ne verrez ni vent ni pluie, et le lit de ce torrent sera rempli d'eau, et vous boirez, vous, vos serviteurs et vos chevaux.

18. Et ceci est peu encore pour le Seigneur : il livrera les Moabites entre vos mains.

19. Et vous détruirez toutes leurs villes fortifiées, toutes leurs citadelles; vous couperez par le pied tous leurs arbres à fruit; vous comblerez toutes leurs fontaines, et vous couvrirez de pierres leurs champs les plus fertiles.

20. Or il arriva, le matin, quand on a coutume d'offrir le sacrifice, que les eaux venaient le long du chemin d'Édom, et la terre fut remplie d'eau.

21. Or tous les Moabites, apprenant que les rois étaient montés pour les combattre, rassemblèrent tous ceux qui portaient les armes, et ils les attendirent sur leurs frontières.

22. Et, les Moabites s'étant levés dès l'aube du jour, lorsque les rayons du soleil brillèrent sur les eaux, elles leur parurent rouges comme du sang;



23. Et ils se dirent : C'est le sang du glaive ; les rois se sont battus l'un contre l'autre , et ils ont été tués : Moab va maintenant au pillage.

24. Et ils marchèrent vers le camp d'Israël ; mais Israël , se levant soudain , frappa Moab , et Moab s'enfuit devant eux.

25. Et les vainqueurs vinrent , et frappèrent Moab , et détruisirent les villes : ils remplirent tous les champs les plus fertiles de pierres , comblèrent toutes les fontaines , abattirent tous les arbres à fruit , et ne laissèrent debout que les murailles faites de brique ; la ville fut

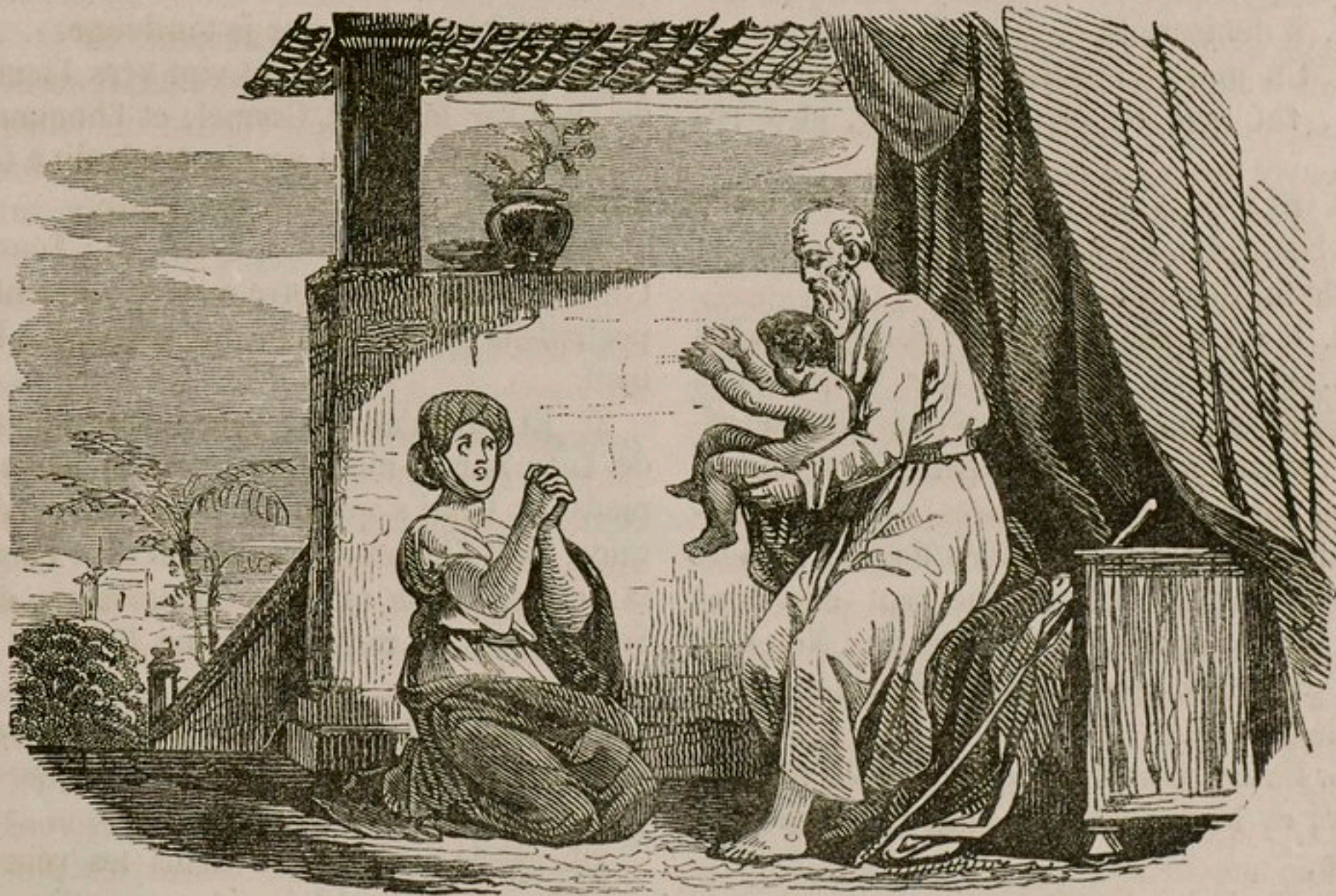
investie par les frondeurs , et une partie des murailles fut abattue par les pierres lancées avec des machines.

26. Quand le roi de Moab eut vu qu'il ne pouvait plus résister aux ennemis , il prit avec lui sept cents hommes de guerre pour se jeter dans le camp du roi d'Édom ; mais il ne le put.

27. Et alors , saisissant son fils aîné , qui devait régner après lui , il l'offrit en holocauste sur la muraille : une grande indignation s'éleva parmi les Israélites ; et ils se retirèrent aussitôt , et ils retournèrent en leur terre.



## CHAPITRE IV.



**O**R une femme de l'un des prophètes criait à Élisée , disant : mon mari , votre serviteur , est mort ; et vous savez que votre serviteur craignait le Seigneur : et voilà qu'un créancier vient pour prendre mes deux fils et en faire des esclaves.

2. Élisée lui dit : Que voulez-vous que je fasse ? Dites-moi , qu'avez-vous dans votre maison ? Elle répondit : Votre servante n'a dans sa maison qu'un peu d'huile à répandre sur elle.

3. Élisée lui dit : Allez , empruntez de vos voisins un grand nombre de vases vides.

4. Et rentrez en votre maison et fermez votre porte ; et quand vous serez dans votre maison , vous et vos fils , versez de cette huile que vous avez dans tous ces vases ; et quand ils seront pleins , vous les emporterez.

5. Cette femme s'en alla donc , ferma la porte sur elle et sur ses enfants ; et ses enfants lui présentaient les vases , et elle y répandait l'huile.



6. Lorsque les vases furent pleins, elle dit à son fils : Apporte-moi encore un vase. Et il lui répondit : Je n'en ai plus. Et l'huile s'arrêta.

7. Or elle vint, et dit tout à l'homme de Dieu. Et lui : Allez, dit-il, vendez cette huile, rendez à votre créancier ce qui lui est dû ; et vous et vos fils vivez avec le reste.

8. Or un jour il arriva qu'Élisée passait par Sunam : une femme très riche le retint à manger ; et comme il passait souvent par-là, il allait chez elle pour manger.

9. Cette femme dit à son mari : Je vois que cet homme qui vient souvent chez nous est un homme de Dieu et un saint.

10. Faisons-lui faire une petite chambre, et plaçons-y un lit, une table, un siège et un chandelier, afin que, lorsqu'il viendra vers nous, il demeure là.

11. Un jour donc Élisée, étant venu à Sunam, fut logé en cette chambre, et y reposa.

12. Et il dit à Giézi son serviteur : Appelle cette Sunamite. Lorsque Giézi l'eut appelée, et qu'elle fut debout devant lui,

13. Il dit à son serviteur : Parle-lui : Vous nous avez servis avec zèle ; que voulez-vous que je fasse pour vous ? Avez-vous quelque affaire, et voulez-vous que je parle pour vous au roi ou aux chefs de ses armées ? Elle lui répondit : J'habite en paix au milieu de mon peuple.

14. Élisée dit à Giézi : Que veut-elle donc que je fasse pour elle ? Et Giézi dit : Ne cherchez pas ; car elle n'a point de fils, et son mari est déjà vieux.

15. Élisée commanda donc à Giézi de l'appeler ; et lorsqu'elle fut venue, debout à la porte,

16. Élisée lui dit : Dans ce temps et à cette heure, si vous vivez encore, vous aurez un fils dans votre sein. Elle lui répondit : Je vous prie, mon seigneur, homme de Dieu, ne trompez pas votre servante.

17. Et cette femme conçut, et elle enfanta un fils dans le temps et à l'heure qu'Élisée lui avait dit.

18. Or l'enfant grandit ; et un jour qu'il était sorti vers son père, qui était avec ses moissonneurs,

19. Il lui dit : J'ai mal à la tête, j'ai mal à la tête. Son père dit à un de ses serviteurs : Pre-

nez cet enfant, et conduisez-le vers sa mère.

20. Il le prit et le porta à sa mère ; et, sa mère l'ayant gardé sur ses genoux jusqu'à midi, il mourut.

21. Or elle monta et le plaça sur le lit de l'homme de Dieu, et elle ferma la porte ; et, sortant, elle appela son mari.

22. Et dit : envoyez avec moi, je vous prie, un de vos serviteurs, et je prendrai l'ânesse pour courir jusqu'à l'homme de Dieu, et je reviendrai.

23. Son mari lui dit : Pourquoi allez-vous vers lui ? Ce n'est point aujourd'hui le premier jour du mois ni un jour de sabbat. Elle répondit : J'irai.

24. Et elle fit seller l'ânesse, et dit à son serviteur : Conduis-moi, hâte-toi, ne me retarde point, et fais tout ce que je t'ordonne.

25. Elle partit donc, et vint vers l'homme de Dieu sur le mont Carmel ; et l'homme de Dieu, l'ayant aperçue venant à lui, dit à Giézi son serviteur : Voilà cette Sunamite.

26. Va à sa rencontre, et dis-lui : Tout va-t-il bien pour vous ? Votre mari et votre fils se portent-ils bien ? Et elle lui répondit : Fort bien.

27. Et lorsqu'elle fut venue vers l'homme de Dieu sur la montagne, elle se jeta à ses pieds, et Giézi s'approcha d'elle pour l'éloigner. Mais l'homme de Dieu lui dit : Laissez-la ; car son âme est dans l'amertume, et le Seigneur me l'a caché et ne me l'a point fait connaître.

28. Alors cette femme lui dit : Vous ai-je demandé un fils, mon seigneur ? Ne vous ai-je pas dit, ne me trompez point ?

29. Élisée dit à Giézi : Ceins tes reins, et prends mon bâton à ta main, et va. Si tu rencontres quelqu'un, ne le salue point ; et si quelqu'un te salue, ne lui réponds point, et mets mon bâton sur le visage de l'enfant.

30. Or la mère de l'enfant dit : Je vous jure par le Seigneur et par votre vie que je ne vous quitterai point. Il se leva donc et la suivit.

31. Or Giézi était allé devant eux, et il avait mis le bâton d'Élisée sur le visage de l'enfant : mais ni la parole ni le sentiment ne lui étaient revenus. Il retourna au-devant de son maître, et lui annonça, disant : L'enfant ne s'est pas levé.



32. Élisée entra donc dans la maison, et il trouva l'enfant mort couché dans son lit.

33. Il ferma aussitôt la porte sur lui et sur l'enfant, et pria le Seigneur.

34. Et il monta sur le lit et se coucha sur l'enfant; et il mit sa bouche sur sa bouche, ses yeux sur ses yeux, et ses mains sur ses mains; et il se coucha sur lui, et la chair de l'enfant fut échauffée.

35. Et, descendant du lit, il marcha dans la maison deux fois ici et là, et il remonta sur le lit et se courba sur l'enfant; et l'enfant bâilla sept fois et ouvrit les yeux.

36. Élisée appela Giézi, et lui dit : Fais venir cette Sunamite. Elle vint aussitôt, et elle entra dans la chambre. Élisée lui dit : Emmenez votre fils.

37. Cette femme vint et se jeta à ses pieds, et l'adora jusqu'à terre, et elle prit son fils et s'en alla.

38. Et Élisée revint à Galgala. Or la famine était sur la terre, et les enfants des prophètes demeuraient avec Élisée; il dit donc à l'un de ses serviteurs : Prenez un grand vase, et préparez la nourriture pour les enfants des prophètes.

39. Et l'un d'eux sortit dans les champs

pour cueillir des herbes : et il trouva comme une vigne sauvage, et il y cueillit des coliques sauvages et il en remplit son manteau; et, revenant, il les coupa par morceaux dans le vase, car il ne savait ce que c'était.

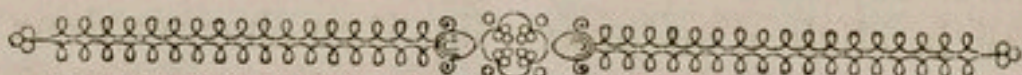
40. Ils les servirent ensuite aux serviteurs d'Élisée, qui, en ayant goûté, crièrent, disant : Homme de Dieu, la mort est dans ce vase. Et ils n'en purent manger.

41. Élisée leur dit : Apportez-moi de la farine. Et lorsqu'ils en eurent apporté, il la mit dans le vase, et leur dit : Servez-en maintenant à tous, afin que chacun en mange. Et il n'y eut plus alors aucune amertume dans le vase.

42. Or un homme vint de Baalsalisa, portant à l'homme de Dieu des pains des prémices, vingt pains d'orge, et du froment nouveau dans un sac. Élisée dit à son serviteur : Donne au peuple, afin qu'il mange.

43. Et son serviteur lui répondit : Qu'est-ce que cela pour cent personnes? Il lui dit de nouveau : Donne au peuple, afin qu'il mange; car voici ce que dit le Seigneur : Ils mangeront ces pains, et il en restera.

44. Il plaça donc ces pains devant eux, et ils en mangèrent, et il en resta, selon la parole du Seigneur.



## CHAPITRE V.



**N**AAMAN, chef de l'armée du roi de Syrie, était un homme grand et honoré auprès du roi son maître, parce que le Seigneur avait sauvé par lui la Syrie : il était vaillant et riche, mais lépreux.

2. Or des voleurs étaient sortis de Syrie et avaient emmené captive de la terre d'Israël une petite fille qui était au service de la femme de Naaman.

3. Celle-ci dit à sa maîtresse : Plût à Dieu que mon Seigneur fût allé vers le prophète qui est à Samarie ! il l'aurait sans doute guéri de sa lèpre.

4. C'est pourquoi Naaman vint vers son maître, et lui dit : Une fille d'Israël a parlé ainsi.

5. Et le roi de Syrie lui dit : Va, et j'écrirai pour toi au roi d'Israël. Il partit donc de Syrie; il prit avec lui dix talents d'argent, six mille pièces d'or et dix manteaux.

6. Et il porta au roi d'Israël la lettre du roi de Syrie, conçue en ces termes : Lorsque vous aurez reçu cette lettre, vous saurez que je vous ai envoyé Naaman, mon serviteur, afin que vous le guérissiez de la lèpre.

7. Et lorsque le roi d'Israël eut reçu cette lettre, il déchira ses vêtements, et dit : Suis-je un Dieu pour pouvoir ôter et rendre la vie, puisque ce roi m'envoie ainsi un homme afin que je le guérisse de sa lèpre? Vous voyez que ce prince ne cherche qu'une occasion contre moi.

8. Lorsque Élisée, homme de Dieu, eut ap-



pris que le roi d'Israël avait déchiré ses vêtements, il envoya vers lui, disant : Pourquoi avez-vous déchiré vos vêtements ? Que cet homme vienne à moi, et qu'il sache qu'il y a un prophète dans Israël.

9. Naaman vint donc avec ses chevaux et ses chars, et se tint à la porte de la maison d'Élisée.

10. Et Élisée lui envoya un messenger, disant : Va et lave-toi sept fois dans le Jourdain, et ta chair sera guérie et purifiée.

11. Naaman irrité s'éloignait, disant : Je croyais qu'il sortirait vers moi, et que, se tenant debout, il invoquerait le nom du Seigneur son Dieu, qu'il toucherait de sa main ma lèpre et me guérirait.

12. N'avons-nous pas à Damas les fleuves d'Abana et de Pharphar, qui sont meilleurs que tous ceux d'Israël, pour me laver et me purifier ? Comme il partait indigné,

13. Ses serviteurs s'approchèrent de lui, et lui dirent : Seigneur, quand le prophète vous aurait ordonné quelque chose de difficile, vous devriez le faire : combien donc lui devez-vous obéir lorsqu'il vous dit : Lavez-vous, et vous serez purifié !

14. Il descendit et se lava sept fois dans le Jourdain, selon la parole de l'homme de Dieu, et sa chair devint comme la chair d'un petit enfant, et il fut guéri.

15. Et, retournant vers l'homme de Dieu avec toute sa suite, il vint et s'arrêta devant lui, et lui dit : Je sais certainement qu'il n'y a point d'autre Dieu dans toute la terre que celui qui est dans Israël. Je vous conjure de recevoir les présents de votre serviteur.

16. Élisée lui répondit : Vive le Seigneur, devant lequel je suis ! je ne recevrai rien de vous. Et quoique Naaman insistât, il n'y consentit jamais.

17. Et Naaman lui dit : Il faut faire ce que vous voulez ; mais je vous conjure de me permettre d'emporter la charge de deux mulets de la terre de ce pays : car, à l'avenir, votre serviteur n'offrira plus d'holocaustes ou de victimes aux dieux étrangers ; mais il ne sacrifiera qu'au Seigneur.

18. Il n'y a qu'une chose pour laquelle je

vous supplie de prier le Seigneur pour votre serviteur : lorsque le roi mon seigneur entrera dans le temple de Remmon pour adorer, en s'appuyant sur sa main, si j'adore dans le temple de Remmon lorsqu'il y adorera lui-même, que le Seigneur me le pardonne.

19. Élisée lui répondit : Allez en paix. Naaman se sépara ainsi de lui, et s'en alla dans la plus belle saison de l'année.

20. Alors Giézi, qui servait l'homme de Dieu, dit : Mon maître a épargné ce Naaman de Syrie, et n'a rien voulu recevoir de lui. Vive le Seigneur ! je courrai après lui, et j'en recevrai quelque chose.

21. Giézi s'en alla après Naaman ; et Naaman, le voyant courir vers lui, descendit promptement de son char, vint au-devant de lui, et lui dit : Tout va-t-il bien ?

22. Fort bien, répondit Giézi. Mon maître m'a envoyé vers vous, disant : Deux jeunes hommes des enfants des prophètes sont arrivés tout à l'heure de la montagne d'Éphraïm : donnez-leur un talent d'argent et deux manteaux.

23. Naaman lui dit : Il vaut mieux que je vous donne deux talents. Et il le força de les recevoir ; et ayant mis les deux talents d'argent et les deux vêtements dans deux sacs qu'il lia, il en chargea deux de ses serviteurs, qui les portèrent devant Giézi.

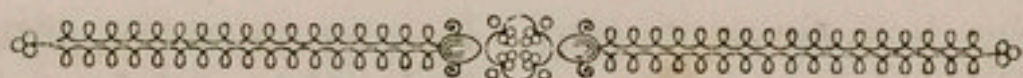
24. Le soir étant venu, il les prit de leurs mains et les déposa dans sa maison, et renvoya ces hommes, qui s'en retournèrent.

25. Giézi entra ensuite, et se tint debout devant son maître ; et Élisée lui dit : D'où viens-tu, Giézi ? Giézi lui répondit : Votre serviteur n'a été nulle part.

26. Mais Élisée lui répondit : Mon esprit n'était-il pas avec toi lorsque cet homme est descendu de son char pour aller au-devant de toi ? Tu as donc reçu maintenant de l'argent et des vêtements pour acheter des plants d'oliviers, des vignes, des bœufs, des brebis, des serviteurs et des servantes !

27. Mais la lèpre de Naaman s'attachera à toi et à toute ta race pour jamais. Et Giézi s'éloigna de son maître couvert d'une lèpre blanche comme la neige.





## CHAPITRE VI.



Or les fils des prophètes dirent à Élisée : Voilà que ce lieu où nous habitons avec vous est trop étroit pour nous.

2. Permettez-nous d'aller jusqu'au Jourdain, afin que chacun de nous prenne du bois de la forêt, et que nous nous bâtissions là un lieu où nous puissions demeurer. Élisée leur répondit : Allez.

3. Et l'un d'eux dit : Venez donc aussi vous-même avec vos serviteurs. Il lui répondit : J'irai.

4. Et il s'en alla avec eux. Et lorsqu'ils furent arrivés au Jourdain, ils coupèrent du bois.

5. Il arriva que, comme l'un d'eux abattait un arbre, le fer de la cognée tomba dans l'eau, et il s'écria et dit à Élisée : Hélas ! mon seigneur, hélas ! c'était une cognée que j'avais empruntée.

6. L'homme de Dieu lui dit : Où le fer est-il tombé ? Et il lui montra l'endroit. Élisée coupa donc un morceau de bois et le jeta là, et le fer nagea sur l'eau.

7. Élisée lui dit : Prenez-le. Il étendit la main et le prit.

8. Or le roi de Syrie combattait contre Israël, et il tint un jour conseil avec ses serviteurs, disant : Il faut que nous plaçons des embuscades çà et là.

9. C'est pourquoi l'homme de Dieu envoya vers le roi d'Israël, disant : Gardez-vous de passer par-là, parce les Syriens y sont en embuscade.

10. Le roi d'Israël envoya au lieu que l'homme de Dieu lui avait désigné, et il l'occupa le premier, et il se préserva ainsi des Syriens plus d'une et de deux fois.

11. Et le cœur du roi de Syrie fut troublé ; et ayant assemblé ses serviteurs, il leur dit : Pourquoi ne me découvrez-vous point qui est celui qui me trahit auprès du roi d'Israël ?

12. Et l'un de ses serviteurs dit : Il n'en est pas ainsi, ô roi mon seigneur ! mais le prophète Élisée, qui est en Israël, découvre au roi d'Israël tout ce que vous dites en secret dans votre conseil.

13. Et il leur dit : Allez, voyez où il est, afin de le prendre. Ils vinrent donc l'avertir, disant : Élisée est à Dothan.

14. Le roi de Syrie envoya aussitôt des chevaux et des chars, et des soldats d'élite ; et ceux-ci étant arrivés durant la nuit, investirent la ville.

15. Or le serviteur de l'homme de Dieu, se levant à l'aube du jour, sortit ; et, ayant vu l'armée autour de la ville, les chevaux et les chars, il l'annonça à son maître, disant : Hélas ! mon seigneur, hélas ! que ferons-nous ?

16. Élisée lui répondit : Ne craignez point ; car il y a plus de soldats avec nous qu'il n'y en a avec eux.

17. Et quand Élisée eut prié, il dit : Seigneur, ouvrez-lui les yeux, afin qu'il voie. Le Seigneur ouvrit les yeux à ce serviteur, et il vit la montagne pleine de chevaux et de chars de feu autour d'Élisée.

18. Cependant les ennemis vinrent à lui, et Élisée pria le Seigneur, disant : Frappez, je vous prie, ces troupes d'aveuglement. Et le Seigneur les frappa d'aveuglement, selon la prière d'Élisée.

19. Alors Élisée leur dit : Ce n'est pas ici le chemin ni la ville ; suivez-moi, et je vous montrerai l'homme que vous cherchez. Il les mena donc dans Samarie.

20. Et lorsqu'ils furent entrés dans Samarie, Élisée dit : Seigneur, ouvrez-leur les yeux, afin qu'ils voient. Le Seigneur leur ouvrit les yeux, et ils virent qu'ils étaient au milieu de Samarie.

21. Et lorsqu'il les eut vus, le roi d'Israël dit à Élisée : Mon père, les frapperai-je ?

22. Élisée lui répondit : Non, vous ne les frapperez point ; car vous ne les avez pas pris avec l'épée ni avec l'arc, pour les frapper ; mais faites-leur présenter du pain et de l'eau, afin qu'ils mangent et qu'ils boivent, et qu'ils aillent vers leur maître.

23. Le roi d'Israël leur fit donc préparer un grand festin ; et, après qu'ils eurent mangé et bu, il les renvoya, et ils retournèrent vers



leur maître ; et les bandes de Syrie ne vinrent plus sur les terres d'Israël.

24. Quelque temps après, Bénadad, roi de Syrie, rassembla toutes ses troupes, et monta ; et il assiégeait Samarie.

25. Et une grande famine vint en Samarie ; et, le siège continuant toujours, la tête d'un âne fut vendue quatre-vingts pièces d'argent ; et la quatrième partie d'une mesure de fiente de pigeon, cinq pièces d'argent.

26. Et le roi d'Israël passant sur les murailles, une femme s'écria, et lui dit : O roi mon seigneur ! sauvez-moi.

27. Il lui répondit : Le Seigneur ne vous sauve pas ; où prendrais-je de quoi vous sauver ? serait-ce dans l'aire ou le pressoir ? Et le roi dit : Que me voulez-vous ? Elle lui répondit :

28. Voilà une femme qui m'a dit : Donnez votre fils, afin que nous le mangions aujourd'hui, et demain nous mangerons le mien.

29. Nous avons donc fait cuire mon fils, et nous l'avons mangé. Je lui ai dit le jour d'après :

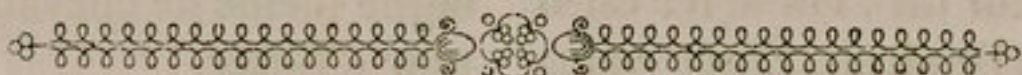
Donnez votre fils, afin que nous le mangions. Mais elle a caché son fils.

30. Le roi, l'ayant entendu parler de la sorte, déchira ses vêtements. Et il passait sur les murailles, et tout le peuple vit le cilice dont il était couvert sur sa chair.

31. Et le roi dit : Que Dieu me traite dans toute sa sévérité, si la tête d'Élisée fils de Saphat demeure sur ses épaules aujourd'hui !

32. Or Élisée était assis dans sa maison, et des vieillards étaient assis avec lui. C'est pour quoi le roi envoya un homme pour le tuer ; et, avant que cet homme fût arrivé, Élisée dit à ces vieillards : Savez-vous que ce fils de meurtrier a envoyé ici un homme pour me couper la tête ? Prenez donc garde lorsqu'il arrivera ; fermez la porte, et ne le laissez pas entrer : car j'entends le bruit des pieds de son seigneur, qui vient après lui.

33. Élisée parlait encore, et un homme parut qui venait à lui ; et le roi dit : Vous voyez tout le mal que Dieu nous envoie : que puis-je attendre encore du Seigneur ?



## CHAPITRE VII.



**O**R Élisée dit : Écoutez la parole du Seigneur : Voici ce que dit le Seigneur : Demain, à cette même heure, la mesure de pure farine se donnera pour un statère à la porte de Samarie, et l'on aura pour un statère deux mesures d'orge.

2. Un des chefs de l'armée, sur la main duquel le roi s'appuyait, répondit à l'homme de Dieu : Quand le Seigneur ouvrirait les cataractes du ciel, ce que vous dites pourrait-il être ? Élisée lui répondit : Vous le verrez de vos yeux, et vous n'en mangerez point.

3. Or quatre lépreux étaient près de la porte de la ville, qui se dirent l'un à l'autre : Pourquoi demeurons-nous ici jusqu'à ce que nous mourions ?

4. Si nous voulons entrer dans la ville, nous mourons de faim ; si nous demeurons ici, nous ne pourrions éviter la mort. Venez donc au camp des Syriens, et rendons-nous à eux. S'ils ont pitié de nous, nous vivrons ; et s'ils

veulent nous tuer, nous mourons comme ici.

5. Ils se levèrent donc le soir pour aller au camp des Syriens ; et lorsqu'ils furent venus à l'entrée du camp, ils ne trouvèrent personne.

6. Car le Seigneur avait fait entendre dans le camp des Syriens un bruit de chars, de chevaux et d'une armée innombrable ; et les Syriens s'étaient dit l'un à l'autre : Le roi d'Israël a fait venir à son secours contre nous les rois des Héthéens et des Égyptiens, et ils sont venus sur nous.

7. Et ils se levèrent et s'enfuirent dans les ténèbres, et abandonnèrent leurs tentes, leurs chevaux et leurs ânes, ne songeant qu'à sauver leur vie.

8. Lorsque ces lépreux donc furent venus dans le camp des Syriens, ils entrèrent dans une tente, où ils mangèrent et burent ; et ils y prirent de l'argent, de l'or et des vêtements, et ils s'en allèrent et les cachèrent ; et, étant retournés, ils entrèrent dans une autre tente,



et en emportèrent encore diverses choses qu'ils cachèrent.

9. Et ils se dirent l'un à l'autre : Nous ne faisons pas bien, car ce jour est un jour de bonne nouvelle. Si nous demeurons dans le silence, et si nous ne l'annonçons point avant demain matin, on nous en fera un crime. Venez, allons et annonçons cette nouvelle à la cour du roi.

10. Et lorsqu'ils furent venus à la porte de la ville, ils racontèrent, disant : Nous avons été dans le camp des Syriens, et nous n'y avons pas trouvé un seul homme; mais seulement des chevaux et des ânes qui y sont liés, et des tentes dressées.

11. Les gardes de la porte allèrent au palais du roi, et ils annoncèrent cette nouvelle à ceux du dedans.

12. Le roi se leva dans la nuit, et dit à ses serviteurs : Je vous dis ce qu'ont fait les Syriens. Comme ils savent que la faim nous tourmente, ils sont sortis de leur camp et se sont cachés dans la campagne, disant : Ils sortiront de la ville, et nous les prendrons vivants, et nous entrerons alors dans la ville.

13. Or un des serviteurs du roi répondit : Il y a encore cinq chevaux, qui sont restés seuls de ce grand nombre qui était dans Israël, tous les autres ayant été mangés; prenons-les, et envoyons à la découverte.

14. On amena donc deux chevaux; et le roi envoya deux hommes dans le camp des Syriens, disant : Allez et voyez.

15. Ils suivirent donc les Syriens jusqu'au Jourdain, et ils trouvèrent que tous les chemins étaient pleins de vêtements et d'armes que les Syriens avaient jetés, dans le trouble où ils étaient; et les coureurs revenus dirent tout au roi.

16. Et le peuple sortit de la ville et pilla le camp des Syriens; et la mesure de pure farine fut vendue un sicle, et l'on donna pour un sicle deux mesures d'orge, selon la parole du Seigneur.

17. Or le roi avait mis à la porte de la ville ce chef de l'armée sur la main duquel il avait coutume de s'appuyer; et la foule du peuple fut si grande à l'entrée de la porte de la ville, qu'il fut étouffé et mourut, selon que l'homme de Dieu le lui avait prédit lorsque le roi était venu vers lui.

18. Et ainsi fut accompli ce qu'avait prédit l'homme de Dieu, lorsqu'il dit au roi : Demain, à l'heure qu'il est, on donnera, à la porte de Samarie, pour un sicle deux mesures d'orge, et la mesure de pure farine ne vaudra qu'un sicle;

19. Et lorsque ce chef de l'armée eut dit à l'homme de Dieu : Quand le Seigneur ouvrirait les cataractes du ciel, ce que vous dites pourrait-il être? l'homme de Dieu lui répondit : Vous le verrez de vos yeux, et vous n'en mangerez point.

20. Car ce qu'Élisée avait prédit lui arriva; et le peuple l'ayant foulé aux pieds, il mourut à la porte de la ville.



## CHAPITRE VIII.



**O**R Élisée parla à cette femme dont il avait ressuscité le fils, disant : Lève-toi, toi et ta famille, et va partout où tu pourras : car le Seigneur a appelé la famine, et elle viendra sur la terre pendant sept ans.

2. Cette femme se leva, selon ce que l'homme de Dieu lui avait dit, et, partant avec sa famille, elle voyagea long-temps dans la terre des Philistins.

3. Après que les sept années de famine furent passées, cette femme retourna de la terre des Philistins, et elle vint vers le roi pour lui redemander sa maison et ses champs.

4. Le roi parlait alors à Giézi, serviteur de l'homme de Dieu, disant : Raconte-moi toutes les merveilles qu'a faites Élisée.

5. Et comme Giézi rapportait au roi de quelle manière Élisée avait ressuscité un mort, cette femme dont il avait ressuscité le fils vint devant le roi, le conjurant de lui rendre sa



maison et ses champs. Alors Giézi dit : O roi mon seigneur ! voilà cette femme , et c'est là son fils qu'Élisée a ressuscité.

6. Le roi ayant interrogé la femme même , elle lui raconta tout ; et le roi envoya avec elle un eunuque , disant : Fais-lui rendre tout ce qui est à elle , et tout le revenu de ses champs , depuis le jour qu'elle est sortie du royaume jusqu'à ce jour.

7. Élisée vint aussi à Damas ; et Bénadad , roi de Syrie , était alors malade , et ses serviteurs lui dirent : L'homme de Dieu est venu ici.

8. Et le roi dit à Hazaël ; Prends des présents , et va au-devant de l'homme de Dieu , et consulte par lui le Seigneur , pour savoir si je pourrai échapper à cette maladie.

9. Hazaël alla donc au-devant de l'homme de Dieu , ayant avec lui quarante chameaux chargés de présents et de toutes les richesses de Damas ; et , lorsqu'il fut arrivé devant Élisée , il lui dit : Bénadad , roi de Syrie , votre fils , m'a envoyé vers vous pour savoir s'il pourra échapper à sa maladie.

10. Élisée lui dit : Va , dis-lui : Tu seras guéri ; mais le Seigneur m'a montré qu'il mourra.

11. Et il s'arrêta près de lui , et il se troubla , et son émotion parut sur son visage , et l'homme de Dieu pleura.

12. Hazaël lui dit : Pourquoi mon seigneur pleure-t-il ? Élisée lui dit : Parce que je sais combien de maux tu dois faire aux enfants d'Israël : tu brûleras leurs villes fortes , tu frapperas du tranchant du glaive leurs jeunes hommes , et tu écraseras leurs enfants , et tu ouvriras le sein des femmes grosses.

13. Hazaël lui dit : Qui suis-je , moi , votre serviteur , misérable créature , pour faire de si grandes choses ? Et Élisée dit : Le Seigneur m'a fait voir que tu seras roi de Syrie.

14. Lorsque Hazaël se fut éloigné d'Élisée , il vint vers son maître , qui lui dit : Que t'a dit Élisée ? Il lui répondit : Il m'a dit que vous recouvrerez la santé.

15. Et le lendemain Hazaël prit un coussin qu'il trempa dans l'eau , et il l'étendit sur le visage du roi ; et , le roi mort , Hazaël régna en sa place.

16. La cinquième année de Joram fils d'Achab , roi d'Israël , et de Josaphat , roi de

Juda , Joram fils de Josaphat régna sur Juda.

17. Il avait trente-deux ans lorsqu'il commença à régner , et il régna huit ans en Jérusalem.

18. Et il marcha dans les voies du roi d'Israël , comme la maison d'Achab y avoit marché , car sa femme était fille d'Achab ; et il fit le mal devant le Seigneur.

19. Or le Seigneur ne voulut pas perdre Juda , à cause de David son serviteur , selon la promesse qu'il lui avait faite d'allumer toujours un flambeau parmi ses fils.

20. Durant son règne , Édom secoua le joug de Juda , et se donna un roi.

21. Et Joram vint à Séir avec tous ses chars , et il se leva dans la nuit , et frappa les Iduméens qui l'avaient environné , et ceux qui commandaient leurs chars ; et le peuple s'enfuit dans ses tentes.

22. Depuis ce temps-là donc , Édom se retira de Juda , ne voulant plus lui être assujetti. En ce même temps , Lobna se retira aussi de la domination de Juda.

23. Le reste des actions de Joram , et tout ce qu'il a fait , est écrit dans les annales des rois de Juda.

24. Et Joram dormit avec ses pères , et il fut enseveli avec eux dans la ville de David , et son fils Ochozias régna en sa place.

25. La douzième année de Joram fils d'Achab , roi d'Israël , Ochozias fils de Joram , roi de Juda , régna.

26. Il avait vingt-deux ans quand il commença à régner , et il régna un an dans Jérusalem : sa mère se nommait Athalie , fille d'Amri , roi d'Israël.

27. Et il marcha dans les voies de la maison d'Achab ; et il fit le mal devant le Seigneur , comme la maison d'Achab , car il était gendre d'Achab.

28. Il marcha aussi avec Joram fils d'Achab , pour combattre contre Hazaël , roi de Syrie , à Ramoth de Galaad ; et les Syriens blessèrent Joram.

29. Il revint à Jezrahel pour être guéri , parce que les Syriens l'avaient blessé à Ramoth , lorsqu'il combattait contre Hazaël , roi de Syrie ; et Ochozias fils de Joram , roi de Juda , vint à Jezrahel pour voir Joram fils d'Achab , parce qu'il y était malade.





## CHAPITRE IX.



**O**r le prophète Élisée appela un des enfants des prophètes, et lui dit : Ceins-toi les reins, prends en ta main ce vase rempli d'huile, et va à Ramoth de Galaad.

2. Quand tu seras là, tu verras Jéhu fils de Josaphat, fils de Namsi; et, t'approchant de lui, tu le feras sortir du milieu de ses frères, et tu l'introduiras dans une chambre secrète.

3. Et tenant ce vase rempli d'huile, tu la répandras sur sa tête, disant : Voici ce que dit le Seigneur : Je t'ai sacré roi d'Israël. Et tu ouvriras la porte, et tu t'enfuiras, et tu ne t'arrêteras pas.

4. Le jeune homme, ministre du prophète, alla donc aussitôt à Ramoth de Galaad.

5. Et il entra au lieu où les principaux officiers de l'armée étaient assis; et il dit à Jéhu : Prince, j'ai un mot à vous dire. Jéhu lui dit : A qui d'entre nous veux-tu parler? Il lui répondit : A vous, prince.

6. Jéhu se leva, et il entra dans une chambre, et le jeune homme répandit l'huile sur sa tête, et lui dit : Voici ce que dit le Seigneur, le Dieu d'Israël : Je t'ai sacré roi sur Israël, le peuple du Seigneur;

7. Et tu extermineras la maison d'Achab ton seigneur, et je vengerai ainsi de la main cruelle de Jézabel le sang des prophètes mes serviteurs et le sang de tous les serviteurs du Seigneur.

8. Et je perdrai toute la maison d'Achab, et je tuerai dans la maison d'Achab tous les mâles, depuis le premier jusqu'au dernier, en Israël.

9. Et je ferai contre la maison d'Achab comme j'ai fait contre la maison de Jéroboam fils de Nabat et la maison de Baasa fils d'Ahia.

10. Et les chiens dévoreront Jézabel dans les champs de Jezrahel, et il ne se trouvera personne pour l'ensevelir. Et il ouvrit la porte et s'enfuit.

11. Jéhu rentra aussitôt dans le lieu où



étaient les serviteurs de son maître, qui lui dirent : Tout va-t-il bien? Pourquoi cet insensé est-il venu vers vous? Jéhu leur dit : Vous connaissez cet homme et ce qu'il m'a pu dire.

12. Ils lui répondirent : Il n'a rien dit que de faux; mais dites-le-nous vous-même. Jéhu leur dit : Il m'a dit telle et telle chose, et il a ajouté : Voici ce que dit le Seigneur : Je t'ai sacré roi d'Israël.

13. Ils se levèrent aussitôt, et chacun d'eux, prenant son manteau, le mit sous les pieds de Jéhu, et ils en firent comme un trône, et, sonnante de la trompette, ils crièrent : Jéhu est notre roi!

14. Jéhu, fils de Josaphat, fils de Namsi, se leva donc contre Joram : or Joram, ayant déclaré la guerre à Hazaël, roi de Syrie, avait assiégé Ramoth de Galaad avec toute l'armée d'Israël;

15. Et ayant été blessé par les Syriens, lorsqu'il combattait contre Hazaël, roi de Syrie, il était venu à Jezrahel à cause de ses blessures; et Jéhu dit : Que personne, je vous prie, ne s'enfuit hors de la ville, de peur qu'il n'aille l'annoncer à Jezrahel.

16. Et il monta et partit pour Jezrahel, où Joram était malade; et Ochozias, roi de Juda, y était venu pour voir Joram.

17. La sentinelle qui était debout sur la tour de Jezrahel vit Jéhu avec sa troupe qui venait, et dit : Je vois une troupe. Et Joram dit : Qu'on prenne un char et qu'on l'envoie à leur rencontre, et que celui qui le conduira leur dise : Tout va-t-il bien?

18. Celui donc qui était monté sur le char alla à la rencontre de Jéhu, et lui dit : Apportez-vous la paix? Jéhu lui répondit : Qu'y a-t-il de commun entre vous et la paix? Passez, et suivez-moi. La sentinelle l'annonça aussi, disant : Celui qu'on avait envoyé est allé vers eux; mais il ne revient point.

19. Joram envoya un autre char, et l'écuyer vint vers eux, et dit : Le roi a demandé si vous apportez la paix. Qu'y a-t-il de commun entre vous et la paix? dit Jéhu. Passez, et suivez-moi.

20. Or la sentinelle l'annonça, disant : Celui qu'on avait envoyé est venu vers eux; mais il ne revient point. Celui qui s'avance paraît à sa

démarche Jéhu fils de Namsi, et il vient en toute hâte.

21. Et Joram dit : Atteler les chevaux à mon char. Et l'on attela les chevaux, et Joram, roi d'Israël, et Ochozias, roi de Juda, sortirent chacun dans son char, et ils allèrent à la rencontre de Jéhu, et le trouvèrent dans le champ de Naboth de Jezrahel.

22. Et lorsque Joram eut vu Jéhu, il dit : Apportez-vous la paix? Jéhu lui répondit : Quelle peut être cette paix, pendant que les impuretés de Jézabel votre mère et ses enchantements subsistent encore?

23. Or Joram fit aussitôt retourner son char, et, fuyant, dit à Ochozias : Nous sommes trahis, Ochozias.

24. Et Jéhu tendit son arc et frappa Joram entre les épaules : la flèche lui perça le cœur, et il tomba aussitôt sur son char.

25. Et Jéhu dit à Badacer, capitaine de ses gardes : Prends-le et jette-le dans le champ de Naboth de Jezrahel; car je me souviens, lorsque nous suivions Achab son père, et que nous étions toi et moi sur le même char, que le Seigneur prononça contre lui cette prophétie, disant : Je jure par moi-même, dit le Seigneur,

26. Que je répandrai ton sang dans ce même champ, pour venger le sang de Naboth et celui de ses enfants, que je t'ai vu répandre hier. Prends-le donc maintenant et jette-le dans le champ, selon la parole du Seigneur.

27. Or Ochozias, roi de Juda, ayant vu cela, s'enfuit par le chemin de la maison du jardin, et Jéhu le poursuivit et dit : Frappez-le aussi sur son char. Et ils le frappèrent à la montée de Gaver, qui est près de Jéblaam, et Ochozias s'enfuit à Mageddo et y mourut.

28. Et ses serviteurs le placèrent sur son char et le portèrent à Jérusalem, et l'ensevelirent avec ses pères dans la ville de David.

29. La onzième année de Joram fils d'Achab, Ochozias régna sur Juda.

30. Et Jéhu vint à Jezrahel; or Jézabel, ayant appris son arrivée, peignit ses yeux et mit ses ornements sur sa tête; et, regardant par la fenêtre,

31. Elle vit Jéhu qui entra dans la ville, et dit : La paix peut-elle être avec celui qui, comme Zambri, a tué son maître?



32. Et Jéhu leva la tête vers la fenêtre, et dit : Qui est cette femme ? Et deux ou trois eunuques s'inclinèrent devant lui,

33. Et Jéhu leur dit : Précipitez-la. Et ils la précipitèrent, et la muraille fut teinte de son sang, et elle fut foulée aux pieds des chevaux.

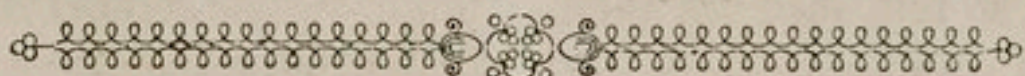
34. Après que Jéhu fut entré pour boire et pour manger, il dit : Allez, et voyez cette femme maudite ; ensevelissez-la, parce qu'elle est fille du roi.

35. Et quand ils furent venus pour l'enseve-

lir, ils ne trouvèrent que la tête, les pieds et l'extrémité des mains.

36. Et ils revinrent le dire à Jéhu, et Jéhu dit : C'est la parole du Seigneur, publiée par Élie de Thesbé son serviteur, disant : Les chiens mangeront la chair de Jézabel dans la campagne de Jezrahel,

37. Et la chair de Jézabel sera dans la campagne de Jezrahel comme le fumier sur la face de la terre, et tous ceux qui passeront diront : Est-ce là cette Jézabel ?



## CHAPITRE X.



**O**R Achab avait soixante-dix fils dans Samarie, et Jéhu écrivit des lettres qu'il envoya aux principaux de Samarie, aux anciens et à ceux qui nourrissaient les enfants d'Achab, disant :

2. Aussitôt que vous aurez reçu ces lettres, vous qui avez les enfants de votre maître, et des chars, des chevaux, des villes fortes et des armes,

3. Choisissez le meilleur d'entre les fils de votre maître, et celui qui vous plaira davantage, et établissez-le sur le trône de son père, et combattez pour la maison de votre seigneur.

4. Tous furent épouvantés, et ils dirent : Deux rois n'ont pu se soutenir contre lui, et comment pourrions-nous lui résister ?

5. Les intendants du palais du roi, et les chefs de la ville, les anciens et ceux qui nourrissaient les princes, envoyèrent donc vers Jéhu, disant : Nous sommes vos serviteurs, nous ferons tout ce que vous nous commanderez ; nous ne nous choisirons point de roi : faites tout ce qu'il vous plaira.

6. Il leur écrivit une seconde fois, disant : Si vous êtes à moi, et que vous vouliez m'obéir, coupez les têtes des fils de votre roi, et venez me les apporter demain à cette même heure à Jezrahel. Or le roi Achab avait soixante-dix fils qui étaient nourris chez les grands de la ville.

7. Et lorsqu'ils eurent reçu les lettres de

Jéhu, ils prirent les soixante-dix fils du roi et les tuèrent ; ils mirent leurs têtes dans des corbeilles, et les envoyèrent à Jezrahel.

8. Or un messenger vint vers Jéhu, et lui annonça, disant : Ils ont apporté les têtes des enfants du roi. Il leur dit : Mettez-les en deux monceaux à l'entrée de la porte jusqu'au matin.

9. Le lendemain il sortit dès l'aube du jour ; et, s'arrêtant devant tout le peuple, il leur dit : Vous êtes justes ; si j'ai conjuré contre mon seigneur et si je l'ai tué, qui est celui qui a frappé tous ceux-ci ?

10. Considérez donc qu'aucune des paroles que le Seigneur avait prononcées contre la maison d'Achab n'a été vaine, et que le Seigneur a accompli tout ce qu'il avait prédit par son serviteur Élie.

11. Jéhu fit mourir ensuite tout qui restait de la maison d'Achab dans Jezrahel, tous les grands de sa cour, ses amis et les prêtres qui étaient à lui, sans qu'il restât rien de lui.

12. Et il se leva, et il vint à Samarie ; et lorsqu'en son chemin il fut arrivé près d'une cabane de pasteurs,

13. Il trouva les frères d'Ochozias roi de Juda, et leur dit : Qui êtes-vous ? Ils lui répondirent : Nous sommes les frères d'Ochozias, et nous sommes descendus pour saluer les fils du roi et les fils de la reine.

14. Et Jéhu dit : Prenez-les vivants. Et, les ayant pris ainsi, les soldats de Jéhu les égor-



gèrent sur une citerne près de cette cabane, au nombre de quarante-deux ; et il n'en resta pas un seul.

15. Et, quand il fut parti de là, il trouva Jonadab, fils de Réchab, qui venait au-devant de lui, et il le salua et lui dit : Avez-vous le cœur droit comme le mien l'est par rapport au vôtre ? Oui, dit Jonadab. S'il en est ainsi, dit Jéhu, donnez-moi la main. Et Jéhu le fit monter sur son char.

16. Et il lui dit : Venez à moi, et vous verrez mon zèle pour le Seigneur. Et l'ayant fait asseoir sur son char,

17. Il le conduisit à Samarie ; et il fit tuer tous ceux qui restaient de la maison d'Achab, sans en épargner un seul, selon la parole que le Seigneur avait prononcée par Élie.

18. Et Jéhu rassembla tout le peuple, et il leur dit : Achab a rendu quelque honneur à Baal ; mais je lui en rendrai davantage.

19. Appelez à moi tous les prophètes de Baal, tous ses ministres et tous ses prêtres ; qu'il n'en manque pas un seul, car je veux faire un grand sacrifice à Baal : quiconque ne s'y trouvera pas, sera puni de mort. Or Jéhu tendait un piège aux adorateurs de Baal, pour les exterminer tous.

20. Et il dit : Qu'on publie une fête solennelle en l'honneur de Baal.

21. Et il envoya dans toutes les terres d'Israël pour appeler tous les ministres de Baal, et tous vinrent sans qu'il en manquât un seul : ils entrèrent dans le temple de Baal, et la maison de Baal en fut remplie d'une extrémité à l'autre.

22. Il dit ensuite à ceux qui gardaient les vêtements : Donnez des habits à tous les ministres de Baal. Et ils leur en donnèrent.

23. Et Jéhu, étant entré dans le temple de Baal avec Jonadab, fils de Réchab, dit aux adorateurs de Baal : Cherchez, et voyez qu'il n'y ait parmi vous aucun des ministres du Seigneur, mais seulement les adorateurs de Baal.

24. Ils entrèrent donc dans le temple pour offrir leurs victimes et leurs holocaustes : or Jéhu avait préparé quatre-vingts hommes hors du temple, et il leur avait dit : S'il échappe un seul homme de tous ceux que je vous livrerai entre les mains, votre vie me répondra de sa vie.

25. Après donc que l'holocauste eut été offert, Jéhu donna ordre à ses soldats et à ses officiers, disant : Entrez, tuez, et qu'il n'en échappe pas un seul. Et les officiers entrèrent avec les soldats, et les frappèrent du tranchant du glaive, et jetèrent hors du temple leurs corps ; ils allèrent ensuite dans la ville où était le temple de Baal.

26. Et ils enlevèrent du temple la statue de Baal, et l'ayant brisée, ils la brûlèrent.

27. Et ils détruisirent aussi le temple de Baal, et élevèrent à sa place un lieu public qui a subsisté jusqu'à ce jour.

28. Ainsi Jéhu extermina Baal du milieu d'Israël ;

29. Mais il ne se retira point des péchés de Jéroboam fils de Nabat, qui avait fait pécher Israël, et il n'abandonna pas les veaux d'or qui étaient à Béthel et à Dan.

30. Le Seigneur dit donc à Jéhu : Parce que tu as accompli fidèlement ce qui était juste et ce qui était agréable à mes yeux, et que tu as achevé contre la maison d'Achab tout ce que j'avais dans le cœur, tes enfants seront assis sur le trône d'Israël jusqu'à la quatrième génération.

31. Cependant Jéhu n'eut pas soin de marcher de tout son cœur dans la loi du Seigneur, le Dieu d'Israël, et il ne se retira point des péchés de Jéroboam, qui avait fait pécher Israël.

32. En ces jours-là, le Seigneur commença à se lasser d'Israël ; et Hazaël frappa Israël sur toutes ses frontières.

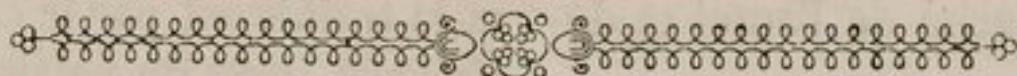
33. Au delà du Jourdain, vers l'orient, il ruina tout le pays de Galaad, de Gad, de Ruben et de Manassé, depuis Aroër, qui est le long du torrent d'Arnon, et Galaad et Basan.

34. Le reste des actions de Jéhu, tout ce qu'il a fait, et son courage dans la guerre, ont été écrits au livre des annales des rois d'Israël.

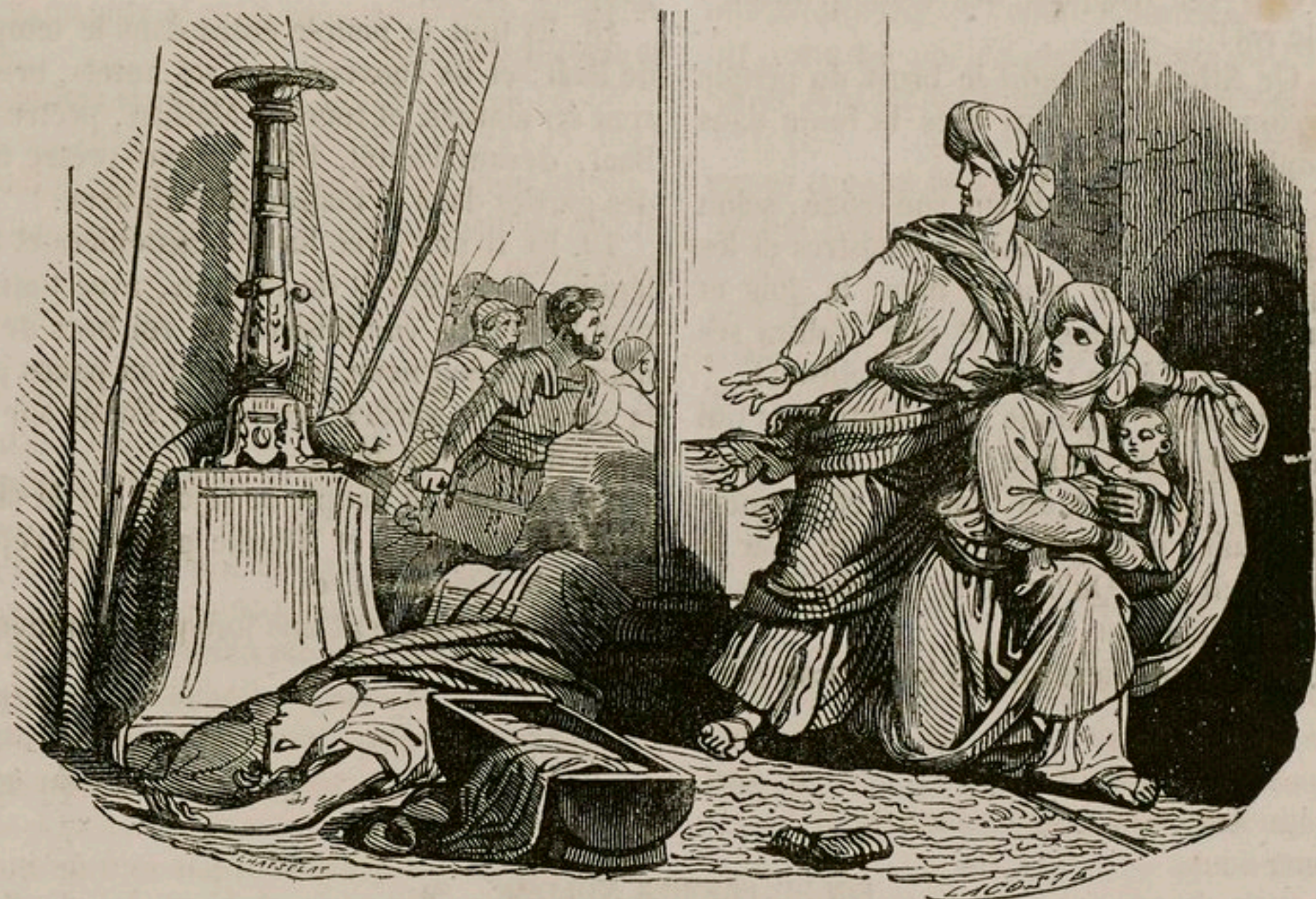
35. Et Jéhu dormit avec ses pères et fut enseveli à Samarie, et son fils Joachaz régna en sa place.

36. Or les jours durant lesquels Jéhu régna sur Israël, en Samarie, furent de vingt-huit ans.





## CHAPITRE XI.



**A**THALIE, mère d'Ochozias, voyant son fils mort, se leva et tua tous les princes de la race royale.

2. Mais Josaba, fille du roi Joram, sœur d'Ochozias, prenant Joas fils d'Ochozias avec sa nourrice qu'elle fit sortir de sa chambre, l'enleva au milieu des enfants du roi, lorsqu'on les tuait, et le déroba aux yeux d'Athalie, et il ne périt pas.

3. Et il fut six ans caché avec sa nourrice dans la maison du Seigneur; et Athalie régna sur la terre de Juda.

4. Or, en la septième année, Joïada envoya, et, prenant les centeniers et les soldats, il les introduisit dans le temple du Seigneur, et fit alliance avec eux; et, leur faisant prêter serment dans la maison du Seigneur, il leur montra le fils du roi;

5. Et il leur donna cet ordre, disant : Voici ce que vous devez faire.

6. Que ceux qui sont de service se divisent

en trois bandes : que la première soit à la maison du roi; la seconde à la porte de Sur, et la troisième à la porte qui est derrière l'appartement des gardes; et vous veillerez sur la maison de Messa.

7. Que les deux bandes qui cesseront le service veillent à la maison du Seigneur auprès du roi.

8. Et vous l'entourerez, les armes à la main. Si quelqu'un entre dans l'enceinte du temple, qu'il soit tué aussitôt; et vous serez avec le roi lorsqu'il entrera ou qu'il sortira.

9. Et les centeniers firent ce que le pontife Joïada leur avait ordonné; et tous, prenant parmi les leurs ceux qui étaient de service et ceux qui en sortaient, vinrent auprès du pontife Joïada,

10. Qui leur donna les lances et les armes du roi David, conservées dans la maison du Seigneur.

11. Et ils se tinrent tous, les armes à la main, debout auprès du roi, depuis le côté droit du



temple jusqu'au côté gauche de l'autel et du temple.

12. Le grand-prêtre mit ensuite le diadème et le livre de la loi sur la tête du fils du roi, qu'il avait amené, et ils l'établirent roi, le sacrèrent, et, frappant des mains, dirent : Vive le roi !

13. Or Athalie entendit le bruit du peuple qui accourait, et, entrant avec la foule dans le temple du Seigneur,

14. Elle vit le roi assis sur son trône, selon la coutume, et près de lui les chantres et les trompettes, tout le peuple dans la joie et sonnait de la trompette; et elle déchira ses vêtements, et s'écria : Trahison ! trahison !

15. Et Joïada ordonna aux centeniers qui commandaient les troupes, disant : Emmenez-la hors de l'enceinte du temple; et si quelqu'un la suit, qu'il périsse par l'épée. Car le pontife avait dit : Qu'on ne la tue pas dans le temple du Seigneur.

16. Et les centeniers mirent la main sur elle,

et la traînèrent par le chemin de la porte aux chevaux, près du palais; et elle fut tuée là.

17. Joïada fit donc une alliance entre le Seigneur, le roi, et le peuple, afin qu'il fût désormais le peuple du Seigneur; et entre le peuple et le roi.

18. Et tout le peuple entra dans le temple de Baal; et ils renversèrent ses autels, brisèrent ses statues, et tuèrent Mathan, prêtre de Baal, devant l'autel. Et le grand-prêtre mit des gardes dans la maison du Seigneur.

19. Et il prit avec lui les centeniers et les légions de Céreth et de Phéleth, avec tout le peuple; et ils conduisirent le roi hors de la maison du Seigneur, et vinrent au palais par la porte des gardes; et le roi s'assit sur le trône des rois de Juda.

20. Et tout le peuple se réjouit, et la ville demeura en paix, et Athalie périt par l'épée devant la maison du roi.

21. Joas avait sept ans lorsqu'il commença à régner.

FIN DU PREMIER VOLUME





# SUPPRESSIONS DU LÉVITIQUE.

## CHAPITRE XII.

(Voyez t. I<sup>er</sup>, p. 148.)



**E**t le Seigneur parla à Moïse, disant :

2. Parle aux enfants d'Israël, et tu leur diras : Si la femme, après avoir conçu, enfante un mâle, elle sera souillée durant sept jours, comme au temps de sa séparation accoutumée ;

3. Et au huitième jour l'enfant sera circoncis.

4. Puis elle demeurera dans le sang de sa purification encore trente-trois jours ; et elle ne touchera à aucune chose sainte et ne viendra point au sanctuaire, jusqu'à ce que les jours de sa purification soient accomplis.

5. Que si elle enfante une fille, elle sera souillée deux semaines, comme au temps de

sa séparation, et demeurera dans le sang de sa purification soixante-six jours.

6. Après que le temps de sa purification sera accompli pour un fils ou pour une fille, elle présentera au sacrificateur un agneau d'un an en holocauste, et un jeune pigeon ou une tourterelle en offrande pour le péché, à l'entrée du tabernacle du témoignage ;

7. Et le sacrificateur les offrira devant le Seigneur, et elle sera ainsi purifiée de l'écoulement de son sang. Telle est la loi de celle qui accouche d'un enfant mâle ou d'une fille.

8. Que si elle ne peut trouver un agneau elle prendra deux tourterelles ou deux jeunes pigeons, l'un pour l'holocauste, et l'autre en offrande pour le péché ; et le sacrificateur priera pour elle, et elle sera purifiée.



## CHAPITRE XIII.



**O**r le Seigneur parla à Moïse et à Aaron, disant :

2. L'homme dont la peau et la chair seront marquées de différentes couleurs, soit par des pustules, soit par quelque chose de luisant, c'est-à-dire, par la plaie de la lèpre, que cet homme soit amené à Aaron prêtre, ou à l'un ou l'autre de ses fils.

3. Lorsqu'ils verront la lèpre sur la peau, et les poils devenus de couleur blanche, et le lieu où paraît la lèpre plus enfoncé que la peau et le reste de la chair, c'est la plaie de la lèpre ; cet homme sera séparé selon leur jugement.

4. Si au contraire la blancheur luisante est à la peau, et n'est pas plus profonde que l'autre chair, et si le poil est de sa couleur primitive, le prêtre l'enfermera durant sept jours.

5. Il le considérera au septième jour ; et si la lèpre paraît plus obscure et n'a pas pénétré plus avant dans la peau, le prêtre l'enfermera de nouveau durant sept autres jours.

6. Et le septième jour il l'examinera : si la lèpre est plus obscure et n'a pas fait de progrès sur la peau, il le purifiera, car c'est une ébullition ; l'homme lavera ses vêtements, et il sera purifié.

7. Cependant, si, après avoir été examiné

\*





par le prêtre et déclaré pur, la lèpre s'accroît de nouveau, qu'il soit amené devant le prêtre,

8. Et il sera condamné comme souillé.

9. Si la plaie de la lèpre existe dans l'homme, il sera conduit devant le prêtre,

10. Lequel le considérera : lorsque sur sa peau il y aura une couleur blanche, et que l'aspect des cheveux aura changé, et que la chair vive aura aussi paru,

11. La lèpre sera jugée très ancienne et enracinée dans la peau ; c'est pourquoi le prêtre le jugera souillé, et ne l'enfermera point, parce que son impureté est visible.

12. Au contraire, si la lèpre s'accroît et se répand, et si elle couvre toute la peau depuis la tête jusqu'aux pieds, et tout ce qui paraît aux yeux,

13. Le prêtre le verra, et le jugera envahi par une lèpre qui ne souille pas, parce qu'elle est toute changée en blancheur, et à cause de cela cet homme sera très pur.

14. Mais quand la chair vive aura paru en lui,

15. Alors, au jugement de ce prêtre, il sera souillé, et sera jugé comme les immondes ; car si la chair vive est mêlée de lèpre, elle est souillée.

16. Que si de nouveau elle est changée en blancheur, et que l'homme en soit couvert tout entier,

17. Le prêtre le considérera et le déclarera pur.

18. Mais pour la chair et la peau sur laquelle un ulcère est sorti et a été guéri,

19. Lorsqu'au lieu de l'ulcère une cicatrice blanche ou rousse paraîtra, l'homme sera conduit devant le prêtre :

20. Lorsque celui-ci verra le lieu de la lèpre plus abaissé que l'autre chair, et les poils devenus blancs, il le regardera comme souillé ; car la plaie de la lèpre est devenue un ulcère.

21. Si le poil a conservé sa première couleur, et que la cicatrice soit un peu obscure et ne soit pas plus enfoncée que la chair voisine, il l'enfermera durant sept jours.

22. Et si elle a augmenté, il le regardera comme un lépreux.

23. Mais si elle s'est arrêtée au même lieu, c'est une cicatrice d'ulcère, et l'homme sera purifié.

24. Mais la chair ou la peau que le feu aura brûlée, et qui, étant guérie, aura la cicatrice blanche ou rousse,





25. Le prêtre l'examinera; et, si elle est changée en blancheur et que sa place soit plus enfoncée que la peau, l'homme sera souillé; car la plaie de la lèpre est formée dans la cicatrice.

26. Que si la couleur des poils n'est pas changée et si la plaie n'est pas plus abaissée que le reste de la peau, et que l'apparence de la lèpre soit un peu obscure, le prêtre l'enfermera durant sept jours;

27. Et au septième jour il le verra : si la lèpre a augmenté sur la peau, il sera souillé.

28. Si, au contraire, la blancheur s'arrête au même endroit et n'est pas manifeste, c'est la plaie d'une brûlure : à cause de cela il sera purifié; car c'est une cicatrice de brûlure.

29. L'homme ou la femme que la lèpre aura atteints sur la tête ou à la barbe, le prêtre les verra :

30. Si le lieu de la lèpre est plus enfoncé que le reste de la chair, et le poil jaune et plus délié que de coutume, il les regardera comme souillés; car c'est la lèpre de la tête et de la barbe.

31. Mais, s'il trouve l'endroit de la plaie égal à la chair voisine et les cheveux noirs, il l'enfermera durant sept jours,

32. Et au septième jour il le considérera : si la tache n'a pas augmenté, et si les cheveux sont de leur couleur, et l'endroit de la plaie égal à l'autre chair,

33. L'homme sera rasé hors du lieu de la tache, et il sera enfermé sept autres jours.

34. Si au septième jour la plaie n'a pas changé de place et n'est pas plus abaissée que le reste de la chair, il le purifiera, et, après avoir lavé ses vêtements, il sera pur.

35. Si, au contraire, après avoir été purifié, la tache croît de nouveau sur la peau,

36. Il ne recherchera plus si les cheveux sont devenus jaunes, parce qu'évidemment il est souillé.

37. Or, si la tache s'est arrêtée et si les cheveux sont noirs, il saura que l'homme est guéri, et qu'il prononce avec assurance qu'il est pur.

38. L'homme ou la femme dont la peau deviendra blanche,

39. Le prêtre les examinera : s'il aperçoit une blancheur un peu obscure sur la peau, qu'il sache que ce n'est pas une lèpre, mais une tache de couleur blanche, et que l'homme est pur.



40. L'homme dont les cheveux de la tête tombent est chauve et pur ;

41. Et si les cheveux du front tombent , il est chauve et pur.

42. Mais si en la partie chauve par-devant et par-derrrière une couleur blanche ou rousse se manifeste ,

43. Et que le prêtre ait vu ce signe , il regardera l'homme comme atteint d'une lèpre qui est venue à l'endroit d'où ses cheveux sont tombés.

44. Quiconque donc sera atteint de la lèpre , et séparé au jugement du prêtre ,

45. Que ses vêtements soient déchirés , sa tête nue , son visage couvert de son vêtement , et il criera qu'il est impur et souillé.

46. Tout le temps qu'il sera lépreux et souillé , il habitera seul hors du camp.

47. Celui qui aura la lèpre , portera un vêtement de laine ou de lin ;

48. Il sera fait ou de toile , ou de tissu , ou de peau , ou en ouvrage de peau.

49. Si la tache est blanche ou rousse , c'est la lèpre , et elle sera montrée au prêtre ,

50. Et , après l'avoir examinée , il l'enfermera durant sept jours ;

51. Et au septième , la considérant de nouveau , s'il voit qu'elle ait augmenté , c'est une lèpre persévérante : il regardera son vêtement

comme souillé , ainsi que toutes les choses où ces taches seront trouvées ;

52. C'est pourquoi le vêtement sera consumé par le feu.

53. Mais si le prêtre voit qu'elle n'ait pas augmenté ,

54. Il commandera de laver ce qui est infecté de lèpre , et le fera enfermer durant sept autres jours.

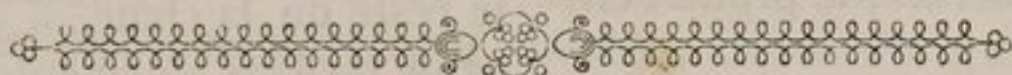
55. Et s'il voit qu'elle n'ait pas changé d'aspect , et que la lèpre ne se soit point accrue , il le regardera comme impur , et tout sera brûlé , si la lèpre s'est répandue sur la superficie du vêtement , ou l'a pénétré.

56. Mais si le lieu de la lèpre est devenu plus obscur , après que le vêtement a été lavé , il le déchirera et le séparera du vêtement entier.

57. Si elle paraît dans les endroits qui étaient auparavant sans tache , c'est une lèpre changeante et vague , qui doit être brûlée par le feu.

58. Si elle cesse , il lavera de nouveau avec de l'eau les parties qui sont pures , et elles seront saines.

59. Telle est la loi de la lèpre du vêtement de laine ou de lin , de tissu ou de toile , et de tout vêtement de peau , et telle est la manière dont elle doit être purifiée ou regardée comme immonde.



## CHAPITRE XIV.



R le Seigneur parla à Moïse , disant :

2. Voici la loi du lépreux , quand il est purifié : Il sera amené vers le prêtre ,

3. Qui , étant sorti du camp , lorsqu'il trouvera la lèpre guérie ,

4. Commandera à celui qui est purifié , qu'il offre pour lui divers passereaux vivants , dont il lui sera permis de manger , et du bois de cèdre et de la graine d'écarlate et de l'hysope ;

5. Et il ordonnera d'immoler l'un des passereaux dans un vase de terre placé sur l'eau vive.

6. Il plongera dans le sang du passereau immolé celui qui est vivant , et le bois de cèdre , l'écarlate et l'hysope.

7. Il en fera une aspersion sur celui qui doit être purifié , jusqu'à sept fois , afin qu'il soit légalement purifié ; et il lâchera le passereau vivant , pour qu'il vole dans les champs.

8. Et , lorsque l'homme aura lavé ses vêtements , il rasera tous les poils de son corps ,



et, après avoir été purifié, il entrera dans le camp, demeurant toutefois hors de sa tente pendant sept jours,

9. Et au septième il rasera les cheveux de sa tête, sa barbe, ses sourcils, et tous les poils de son corps, et il lavera de nouveau ses vêtements et son corps.

10. Au huitième jour il prendra deux agneaux sans tache et une brebis d'un an, sans tache, et trois dixièmes de fleur de farine arrosée d'huile pour l'oblation, et une bouteille d'huile à part.

11. Lorsque le prêtre qui purifie l'homme l'aura présenté et aura fait toutes ces choses devant le Seigneur, à la porte du tabernacle.

12. Il prendra un agneau, et l'offrira pour le péché avec la bouteille d'huile; et quand toutes ces choses seront offertes devant le Seigneur,

13. Il immolera l'agneau dans le lieu où la victime est ordinairement immolée pour le péché, c'est-à-dire, dans le lieu saint; et comme l'oblation pour le péché appartient au prêtre, ainsi que celle qui est offerte pour l'offrande, c'est la chose sainte parmi les saintes.

14. Or le prêtre, prenant du sang de la victime qui est immolée pour l'offense, le mettra sur le bout de l'oreille droite de celui qui est purifié, et sur le pouce de la main droite et du pied;

15. Et il répandra dans sa main gauche de l'huile.

16. Il tiendra son doigt droit, arrosant sept fois devant le Seigneur;

17. Et ce qui reste de l'huile en sa main gauche, il le répandra sur le bout de l'oreille droite de celui qui est purifié, et sur les pouces de la main et du pied droit, et sur le sang qui est versé pour l'offense,

18. Et sur sa tête.

19. Et il priera pour lui devant le Seigneur, et il offrira le sacrifice pour le péché; alors il immolera l'holocauste,

20. Et il le mettra sur l'autel avec ses sacrifices, et l'homme sera légalement purifié.

21. S'il est pauvre et qu'il ne puisse avoir les choses prescrites, il prendra un agneau pour l'oblation de l'offense, afin que le prêtre prie pour lui, et une dixième partie de

fleur de la farine arrosée d'huile pour le sacrifice, et une mesure d'huile;

22. Deux tourterelles ou deux jeunes pigeons, dont l'un sera pour le péché, et l'autre pour l'holocauste;

23. Et, au huitième jour de sa purification, il les apportera au prêtre, à la porte du tabernacle, en la présence du Seigneur.

24. En prenant l'agneau pour l'offense et la mesure d'huile, il les élèvera ensemble.

25. Et, l'agneau immolé, il mettra de son sang sur le bout de l'oreille droite de celui qui est purifié, et sur les pouces de sa main et de son pied droit;

26. Il mettra une partie de l'huile en sa main gauche,

27. Et, y plongeant un doigt de la main droite, il fera l'aspersion sept fois devant le Seigneur.

28. Il touchera le bout de l'oreille droite de celui qui est purifié, les pouces de sa main et de son pied droit, à l'endroit même où le sang a été répandu pour l'offense;

29. Mais il mettra le reste de l'huile qui est dans sa main gauche, sur la tête de celui qui est purifié, afin qu'il apaise le Seigneur;

30. Et il offrira ou la tourterelle ou le jeune pigeon,

31. L'un pour l'offense, et l'autre en holocauste avec ses libations.

32. C'est le sacrifice du lépreux qui ne peut avoir pour sa purification tout ce qui est prescrit.

33. Et le Seigneur parla à Moïse et à Aaron, disant :

34. Lorsque vous serez entrés en la terre de Chanaan, que je vous donnerai en possession, si la lèpre se trouve en quelque maison.

35. Celui à qui appartient la maison viendra l'annoncer au prêtre; et dira : Il paraît comme une plaie de lèpre en ma maison.

36. Or le prêtre commandera d'ôter tout ce qui est dans la maison avant d'y entrer, et de voir si elle est infectée de lèpre, afin que tout ce qui est dans la maison ne soit pas souillé, et après il entrera pour examiner la lèpre de la maison.

37. Lorsqu'il verra sur les murs comme des



ouvertures et des taches pâles ou rougeâtres, et plus enfoncées que le reste du mur,

38. Il sortira hors de la porte de la maison, et aussitôt il la fermera durant sept jours.

39. Et il reviendra au septième, et l'examinera; s'il trouve la lèpre augmentée,

40. Il commandera d'arracher les pierres du lieu où est la lèpre, et il les fera jeter hors de la ville dans un lieu immonde.

41. Il fera purifier les murailles intérieures de la maison, et il fera jeter la poussière enlevée hors de la ville, dans un lieu immonde;

42. Et il fera remettre d'autres pierres à la place de celles qui ont été ôtées, et il fera enduire la maison avec une autre terre.

43. Mais si, après avoir arraché les pierres et enlevé la poussière, et l'avoir enduite d'une autre terre,

44. Le prêtre, en entrant, voit la lèpre revenue et les murs remplis de taches, la lèpre est persévérante, et la maison est souillée.

45. Elle sera détruite aussitôt, et ses pierres, ses bois et tout le mortier seront jetés hors de la ville dans un lieu immonde.

46. Celui qui entrera dans la maison quand elle sera fermée, sera souillé jusqu'au soir;

47. Et celui qui y dormira et y mangera quelque chose, lavera ses vêtements.

48. Mais si le prêtre, en entrant, voit que

la lèpre a cesse, après avoir fait enduire de nouveau les murs, il purifiera la maison, et la rétablira.

49. Et, pour la purification, il prendra deux passereaux, du bois de cèdre et de l'écarlate, et de l'hysope;

50. Et, après avoir immolé un passereau dans un vase de terre avec de l'eau vive,

51. Il prendra le bois de cèdre, l'hysope et l'écarlate, et le passereau vivant, et les plongera dans le sang du passereau immolé dans l'eau vive; puis il arrosera la maison sept fois;

52. Et il la purifiera, soit avec le sang du passereau, soit dans les eaux vives, avec le passereau vivant et le bois de cèdre, et l'hysope et l'écarlate.

53. Et, après avoir lâché le passereau pour voler librement dans les champs, il priera pour la maison, et elle sera légalement purifiée.

54. C'est la loi de toute lèpre,

55. De la lèpre des vêtements et des maisons,

56. De la cicatrice, des pustules ou taches paraissant au dehors, de la lèpre luisante et des couleurs changées de diverses manières,

57. Afin qu'on sache quand une chose est pure ou impure.



## CHAPITRE XV.



OR le Seigneur parla à Moïse et à Aaron, disant :

2. Parlez aux enfants d'Israël, et dites-leur : L'homme qui souffre la gonorrhée sera impur.

3. On le jugera atteint de cette maladie, lorsqu'à chaque moment il s'attachera à sa chair une humeur fétide qui s'accroîtra.

4. Tout lit sur lequel il aura dormi sera souillé, et tout siège où il se sera assis.

5. Si quelqu'un touche ce lit, il lavera ses vêtements, et lui-même, s'étant lavé, sera impur jusqu'au soir.

6. S'il s'assied où cet homme s'est assis, il lavera ses vêtements, et, lui-même s'étant lavé, sera impur jusqu'au soir.

7. Celui qui aura touché sa chair, lavera ses vêtements, et, après s'être lavé, il sera souillé jusqu'au soir.

8. Si un homme, en cet état, jette de sa salive sur celui qui est pur, celui-ci lavera ses vêtements, et, après s'être lavé, il sera souillé jusqu'au soir.

9. Tout char où il se sera assis sera souillé;

10. Et toute chose qui a été sous celui qui a la gonorrhée sera souillé jusqu'au soir; et celui



qui portera quelqu'une de ses choses lavera ses vêtements, et, s'étant lavé avec de l'eau, il sera souillé jusqu'au soir.

11. Tout homme qui aura touché celui qui est en cet état, et qui n'aura pas lavé ses mains auparavant, lavera ses vêtements, et, s'étant lavé dans l'eau, sera souillé jusqu'au soir.

12. Le vase de terre qu'il aura touché sera brisé; mais tout vase de bois sera lavé avec de l'eau.

13. Si celui qui est en cet état guérit, il comptera sept jours après sa purification, et lorsqu'il aura lavé ses vêtements et tout son corps dans l'eau vive, il sera purifié.

14. Au huitième jour il prendra deux tourterelles ou deux jeunes pigeons, et il viendra devant le Seigneur à la porte du tabernacle, et il les donnera au prêtre.

15. Lequel en sacrifiera un pour le péché, et l'autre pour l'holocauste, et il priera en la présence du Seigneur afin qu'il soit purifié.

16. L'homme qui se sera souillé involontairement, lavera tout son corps et sera impur jusqu'au soir.

17. Le vêtement ou la peau dont il aura été vêtu sera lavé et souillé jusqu'au soir.

18. La femme dont il se sera approché se lavera dans l'eau, et sera souillée jusqu'au soir.

19. La femme qui souffre au commencement du mois, selon l'ordre naturel, sera séparée pendant sept jours.

20. Quiconque la touchera sera souillé jusqu'au soir;

21. Et le lieu où elle aura dormi, et celui où elle se sera assise dans les jours de sa séparation, seront souillés.

22. Quiconque touchera son lit, lavera ses vêtements, et, s'étant lavé dans l'eau, sera souillé jusqu'au soir.

23. Quiconque aura touché les choses sur lesquelles elle se sera assise, lavera ses vêtements, et s'étant lavé lui-même dans l'eau, sera souillé jusqu'au soir.

24. Si un homme s'approche d'elle au temps de sa séparation, il sera souillé durant sept jours, et tout lit où il dormira sera impur.

25. La femme qui, hors les temps accoutumés, souffre cet accident, ou en qui ne cesse pas ce qui devrait s'arrêter, demeurera souillée durant tout ce temps; elle sera souillée comme au temps de la séparation.

26. Toute couche sur laquelle elle aura dormi, et tout meuble sur lequel elle aura été assise, seront souillés;

27. Et quiconque touchera l'une de ces choses, lavera ses vêtements, et, s'étant lavé dans l'eau, sera souillé jusqu'au soir.

28. Si cet accident s'arrête et cesse entièrement, elle comptera sept jours depuis sa purification;

29. Et au huitième elle offrira pour elle au prêtre deux tourterelles ou deux jeunes pigeons à la porte du tabernacle.

30. Il en sacrifiera un pour le péché et l'autre en holocauste, et il priera pour elle devant le Seigneur et pour son impureté.

31. Vous enseignerez ainsi les enfants d'Israël, afin qu'ils se gardent des impuretés, de peur qu'ils ne meurent en leurs souillures, lorsqu'ils auront profané mon tabernacle qui est parmi eux.

32. Telle est la loi de celui qui a la gonorrhée, et qui se souille en approchant d'une femme;

33. Et la loi de celle qui est séparée au temps accoutumé, et de celle qui perd son sang continuellement, et de l'homme qui s'est approché d'elle.







## CHAPITRE XVIII.

(Voyez t. I<sup>er</sup>, p. 150.)

Or le Seigneur parla à Moïse, disant :

2. Parle aux enfants d'Israël, et dis-leur : Je suis le Seigneur votre Dieu.

3. Vous ne ferez point selon la coutume du pays d'Égypte où vous avez habité, ni selon les mœurs du pays de Chanaan, dans lequel je vous introduirai, et vous ne suivrez point leurs lois.

4. Vous garderez mes jugements, et observerez mes préceptes, et marcherez en eux. Je suis le Seigneur votre Dieu.

5. Gardez mes lois et mes jugements; l'homme qui les accomplit vivra en eux. Je suis le Seigneur.

6. Nul homme ne s'approchera de la femme qui est de son sang pour découvrir sa nudité. Je suis le Seigneur.

7. Tu ne découvriras point la nudité de ton père, ni la nudité de ta mère; car c'est ta mère; tu ne découvriras pas sa honte.

8. Tu ne découvriras point la nudité de la

femme de ton père; car ce serait la honte de ton père.

9. Tu ne découvriras point la nudité de ta sœur de père ou de mère, née dans la maison ou au dehors.

10. Tu ne révéleras point la nudité de la fille de ton fils ou de la fille de ta fille; car ce serait ta honte.

11. Tu ne découvriras point la nudité de la fille de la femme de ton père, qui est née de ton père; car c'est ta sœur.

12. Tu ne découvriras point la nudité de la sœur de ton père; car c'est la chair de ton père.

13. Tu ne révéleras point la nudité de la sœur de ta mère; car c'est la chair de ta mère.

14. Tu ne découvriras point la nudité du frère de ton père, et tu ne t'approcheras point de sa femme, à qui tu tiens par les liens de la parenté.

15. Tu ne découvriras point la nudité de ta belle-fille, car c'est la femme de ton fils, et tu ne découvriras point son ignominie.



16. Tu ne découvriras point la nudité de la femme de ton frère ; car ce serait la honte de ton frère.

17. Tu ne révéleras point la nudité de ta femme et de ta fille ; tu ne prendras point la fille de son fils, et la fille de sa fille, pour découvrir son ignominie : car elles sont sa chair, et une telle union est un inceste.

18. Tu ne prendras point la sœur de ta femme pour la rendre sa rivale, et tu ne découvriras point sa nudité, elle encore vivante.

19. Tu ne t'approcheras point de la femme qui est en son temps accoutumée, et tu ne révéleras point sa nudité.

20. Tu ne dormiras point avec la femme de ton prochain, et tu ne te souilleras pas d'une union illégitime.

21. Tu ne livreras pas tes enfants pour être consacrés à l'idole de Moloch ; et tu ne profaneras point le nom de ton Dieu. Je suis le Seigneur.

22. Tu ne t'approcheras point d'un homme comme d'une femme, parce que c'est une abomination.

23. Tu ne t'approcheras d'aucune bête, et ne te souilleras point avec elle. La femme ne se prosternerait point devant la bête, et ne

souffrirait point son approche, parce que c'est un crime.

24. Ne te souille d'aucune des choses dont toutes les nations que je chasserai devant vous se sont souillées,

25. Et dont la terre est souillée : je visiterai ses crimes, afin qu'elle rejette ses habitants.

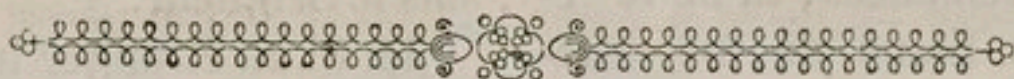
26. Gardez mes commandements et mes jugements, et ne commettez aucune de toutes ces abominations, soit l'habitant du pays, soit l'étranger qui voyage parmi vous ;

27. Car les habitants de la terre qui ont été avant vous ont commis toutes ces exécutions, et la terre en a été souillée.

28. Prenez donc garde qu'elle ne vous rejette ainsi quand vous commettrez des choses semblables, de même qu'elle a rejeté la nation qui était avant vous.

29. Quiconque commettra l'une de ces abominations sera exterminé du milieu de son peuple.

30. Gardez mes commandements. Ne faites pas les choses que ceux qui ont été avant vous ont faites ; ne vous souillez pas en elles : car je suis le Seigneur votre Dieu.



## CHAPITRE XIX.



OR le Seigneur parla à Moïse, disant :

2. Parle à toute l'assemblée des enfants d'Israël, et dis-leur : Soyez saints, parce que je suis saint, moi le Seigneur votre Dieu.

3. Que chacun révère son père et sa mère ; observez mes sabbats. Je suis le Seigneur votre Dieu.

4. Ne vous tournez point vers les idoles, et ne faites point de dieux en fonte. Je suis le Seigneur votre Dieu.

5. Si vous immolez une victime pacifique au Seigneur, afin qu'il vous soit propice,

6. Le jour qu'elle aura été immolée, vous la mangerez, ou le lendemain ; mais ce qui restera au troisième jour, vous le brûlerez.

7. Si quelqu'un en mange après trois jours, il sera souillé, et coupable d'impiété ;

8. Et il portera son iniquité, car il a souillé le Saint du Seigneur, et son âme sera retranchée du milieu de son peuple.

9. Quand tu moissonneras les blés, tu ne couperas pas jusqu'à la superficie de la terre, et tu ne ramasseras pas les épis oubliés.

10. Tu ne cueilleras point les grappes de la vigne oubliées, ni celles qui sont tombées ; mais tu les laisseras recueillir au pauvre et à l'étranger. Je suis le Seigneur votre Dieu.

11. Tu ne déroberas ni ne mentiras, et aucun de vous ne trompera son prochain.

12. Tu ne parjureras point mon nom, et tu ne souilleras pas le nom de ton Dieu. Je suis le Seigneur.





13. Tu ne feras point d'injure à ton prochain et tu ne l'opprimeras point par la force : le travail de ton mercenaire ne demeurera point chez toi jusqu'au matin.

14. Tu ne maudiras point le sourd, et ne placeras point de pièges devant l'aveugle ; mais tu craindras le Seigneur ton Dieu, car je suis le Seigneur.

15. Tu ne feras point ce qui est inique, et ne jugeras point injustement ; tu ne considéreras point la personne du pauvre, et tu n'honoreras point la face du puissant : tu jugeras justement ton prochain.

16. Tu ne seras point accusateur ni détracteur parmi le peuple ; tu ne te lèveras point contre la vie de ton prochain. Je suis le Seigneur.

17. Tu ne haïras point ton frère en ton cœur ; mais reprends-le publiquement, afin que tu n'aies pas péché contre lui.

18. Tu ne chercheras point la vengeance, et ne te souviendras point de l'injure de tes concitoyens ; tu aimeras ton ami comme toi-même. Je suis le Seigneur.

19. Garde mes lois : tu ne feras point accoupler ton bétail avec des animaux d'une autre espèce, tu ne sèmeras point ton champ de diverses espèces de semences, tu ne te vêtiras point d'une robe tissée de fils différents.

20. Si un homme a dormi avec une femme esclave et nubile, non encore rachetée à prix d'argent, ni mise en liberté, tous deux seront flagellés, et ne mourront point, car elle n'était pas libre ;

21. Et l'homme offrira au Seigneur, à la porte du tabernacle du témoignage, un belier pour son péché

22. Et le prêtre priera pour lui et pour son péché devant le Seigneur, et il le réconciliera avec lui, et lui remettra son péché.

23. Quand vous serez entrés dans la terre, et que vous aurez planté des arbres à fruits, vous les circoncierez ; les fruits qu'ils portent

seront souillés pour vous, et vous n'en mangerez point :

24. Mais à la quatrième année, tous leurs fruits seront sanctifiés à la gloire du Seigneur ;

25. Et en la cinquième année vous mangerez les fruits, recueillant ceux que les arbres produiront. Je suis le Seigneur votre Dieu.

26. Vous ne mangerez rien avec le sang ; vous ne consulterez point d'augures, et n'observerez point les songes.

27. Vous ne couperez point vos cheveux en rond, et ne raserez point votre barbe ;

28. Et vous ne ferez pas d'incisions en votre chair à cause d'un mort, et vous ne ferez aucune figure ni aucune marque sur votre corps : car je suis le Seigneur.

29. Ne prostituez point votre fille afin que la terre ne soit pas souillée et remplie de péché.

30. Vous observerez mes sabbats, et craindrez mon sanctuaire. Je suis le Seigneur.

31. Vous n'irez point vers les magiciens, et ne demanderez rien aux devins pour vous souiller par eux. Je suis le Seigneur votre Dieu.

32. Levez-vous devant celui qui a les cheveux blancs, et honorez la personne du vieillard, et craignez le Seigneur votre Dieu. Je suis le Seigneur.

33. Si un étranger habite en votre terre et demeure parmi vous, vous ne lui en ferez pas un crime :

34. Mais qu'il soit parmi vous comme un concitoyen, et aimez-le comme vous-mêmes ; car vous avez été aussi étrangers en la terre d'Égypte. Moi je suis le Seigneur votre Dieu.

35. Vous ne ferez rien injustement en vos jugements, en règle, en poids et en mesure.

36. Vous aurez des balances justes, des poids justes et un épha juste. Je suis le Seigneur votre Dieu, qui vous ai tirés de la terre d'Égypte.

37. Gardez tous mes commandements et tous mes jugements, et les observez. Je suis le Seigneur.







## CHAPITRE XX.



**O**R le Seigneur parla à Moïse; disant :

2. Tu diras ces paroles aux enfants d'Israël : Quiconque des enfants d'Israël, et des étrangers qui habitent en Israël, donnera l'un de ses fils à l'idole de Moloch, mourra de mort : le peuple de la terre le lapidera,

3. Et je tournerai ma face contre lui, et je l'exterminerai du milieu de son peuple, parce qu'il a donné l'un de ses fils à Moloch, parce qu'il a souillé mon sanctuaire, et profané mon saint nom.

4. Si le peuple de la terre néglige et méprise mon commandement, s'il renvoie l'homme qui a donné l'un de ses fils à Moloch, et ne le veut point mettre à mort,

5. Je tournerai ma face contre cet homme et contre sa famille, et je l'exterminerai du milieu de son peuple, lui et ceux qui ont consenti à sa prostitution avec Moloch.

6. Celui qui ira vers les magiciens et les devins, se prostituant avec eux, je tournerai ma face contre lui, et je l'exterminerai du milieu de son peuple.

7. Sanctifiez-vous et soyez saints, parce que je suis le Seigneur votre Dieu.

8. Gardez mes commandements et les observez. Je suis le Seigneur qui vous sanctifie.

9. Si quelqu'un a maudit son père ou sa mère, que son sang soit sur lui.

10. Si un homme a abusé de la femme d'un autre, et a commis un adultère avec la femme de son prochain, l'homme et la femme adultères mourront.

11. Si quelqu'un a dormi avec la femme de son père et découvert la turpitude de son père, ils mourront tous deux : leur sang sera sur eux.

12. Si quelqu'un a dormi avec sa belle-fille, ils mourront tous deux, car ils ont fait une abomination : leur sang sera sur eux.

13. Si quelqu'un a dormi avec un homme comme avec une femme, ils ont fait tous deux

une chose exécrable, ils mourront de mort; que leur sang soit sur eux.

14. Celui qui, outre la fille, a pris encore la mère pour femme, a commis un crime; on le brûlera vif avec elles, afin qu'il n'y ait pas un crime si horrible parmi vous.

15. Celui qui s'approchera d'une bête mourra de mort; tuez aussi la bête.

16. La femme qui se sera approchée d'un animal sera mise à mort avec lui; que leur sang soit sur eux.

17. Si quelqu'un a épousé sa sœur, fille de son père ou de sa mère, et a vu sa honte, et elle la honte de son frère, ils ont fait une chose criminelle : ils seront tués en la présence du peuple, parce qu'ils ont découvert ensemble la turpitude l'un de l'autre, et ils porteront leur iniquité.

18. Si quelqu'un a dormi avec une femme au temps de sa séparation, et a révélé sa turpitude, et elle la maladie de son sang, ils seront exterminés tous les deux du milieu du peuple.

19. Tu ne découvriras point la turpitude de la sœur de ta mère, ni de la sœur de ton père : celui qui a fait cela a découvert l'ignominie de sa chair, et tous deux porteront leur iniquité.

20. Si quelqu'un a dormi avec sa tante du côté soit de son père ou de sa mère, et a découvert l'infamie de sa parente, ils porteront tous deux la peine de leur péché, et mourront sans enfants.

21. Celui qui épousera la femme de son frère, fait une chose illicite; il a découvert la turpitude de son frère, ils seront privés d'enfants.

22. Gardez mes ordonnances et mes jugements, et les observez, de peur que la terre où je vous introduirai ne vous vomisse de son sein.

23. Ne marchez point dans les voies des nations que je chasserai devant vous; car elles



ont fait toutes ces abominations, et je les ai eues en horreur.

24. Or je vous dis : Possédez leur terre que je vous donnerai en héritage ; terre où coulent le lait et le miel. Je suis le Seigneur votre Dieu, qui vous ai séparés des autres peuples.

25. Séparez donc le bétail pur de l'impur, et les oiseaux purs de ceux qui ne le sont pas ; ne souillez pas vos âmes en mangeant des

bêtes et des oiseaux, ni de tout ce qui se meut sur la terre et que je vous ai dit être impur.

26. Vous serez saints, car je suis saint, moi le Seigneur ; et je vous ai séparés des autres peuples, afin que vous fussiez à moi.

27. L'homme ou la femme qui seront magiciens ou devins mourront de mort. et seront lapidés : leur sang sera sur eux.



## CHAPITRE XXI.



Or le Seigneur dit à Moïse : Parle aux prêtres fils d'Aaron, et tu leur diras : Que le prêtre ne s'approche pas des funérailles de ses concitoyens,

2. Si ce n'est seulement de ses parents ou de ses proches, c'est-à-dire, de son père, de sa mère, de son fils, de sa fille et de son frère,

3. Et de sa sœur, vierge qui n'a pas été mariée à un homme.

4. Il ne se souillera point non plus par les funérailles du prince de son peuple.

5. Ils ne se raseront point leur tête ni leur barbe, et ils ne feront point d'incisions en leur chair.

6. Ils seront saints pour leur Dieu, et ne souilleront pas son nom ; car ils offrent l'encens du Seigneur et les pains de leur Dieu, et à cause de cela ils seront saints.

7. Ils n'épouseront pas une femme qui aura été dans un lieu prostitué, ni celle qui a été répudiée par son mari ; car ils sont consacrés à leur Dieu,

8. Et ils offrent les pains de proposition : ils seront donc saints : car je suis le Seigneur, le Saint qui les sanctifie.

9. Si la fille du prêtre est surprise en fornication et qu'elle ait souillé le nom de son père, elle sera consumée par les flammes.

10. Le pontife, c'est-à-dire celui qui est grand prêtre parmi ses frères, sur lequel l'huile d'onction a été répandue, dont les mains sont consacrées au sacerdoce et qui est

couvert des saints vêtements, ne découvrira point sa tête et ne déchirera point ses vêtements.

11. Il n'entrera point au lieu où il y a un mort, et il ne se souillera point par les funérailles de son père ni de sa mère.

12. Il ne sortira point des lieux saints, afin qu'il ne souille pas le sanctuaire du Seigneur ; car il a sur lui l'huile de l'onction sainte de son Dieu. Je suis le Seigneur.

13. Il prendra une vierge pour femme ;

14. Il ne prendra point une veuve, ni une femme répudiée, ni une déshonorée, ni une courtisane, mais une vierge de son peuple,

15. Afin qu'il ne mêle pas le sang de sa race avec le vulgaire de sa nation : car je suis le Seigneur qui le sanctifie.

16. Et le Seigneur parla à Moïse, disant :

17. Parle à Aaron : L'homme de ta race qui, dans sa famille, aura un défaut corporel, n'offrira point les pains à Dieu,

18. Et n'approchera point de son ministère, s'il est aveugle, s'il est boiteux, ou s'il a le nez petit, ou grand, ou contrefait ;

19. S'il a le pied rompu, ou la main ;

20. S'il est bossu, s'il a les paupières malades, s'il a une taie sur l'œil, s'il a une maladie perpétuelle, une dartre vive ou une hernie.

21. Tout homme de la race d'Aaron prêtre qui aura un défaut corporel, ne s'approchera point pour offrir les sacrifices au Seigneur, ni les pains à son Dieu.



22. Toutefois il mangera des pains qui sont offerts au sanctuaire ;

23. Seulement il n'entrera pas dans le voile, et il ne s'approchera point de l'autel, parce qu'il a une tache, et qu'il ne doit pas violer

mon sanctuaire. Je suis le Seigneur qui les sanctifie.

24. Moïse dit donc à Aaron et à ses fils, et à tout Israël, toutes les choses qui lui avaient été commandées.



## CHAPITRE XXII.



Or le Seigneur parla ainsi à Moïse, disant :

2. Parle à Aaron et à ses fils, afin qu'ils prennent garde à tout ce qui m'est offert par les enfants d'Israël, et qu'ils ne souillent point le nom des choses qui me sont sanctifiées et qu'eux-mêmes présentent. Je suis le Seigneur.

3. Dis-leur et à leurs successeurs : Tout homme de votre race qui est souillé et s'approchera des choses consacrées et que les enfants d'Israël ont offertes au Seigneur, sera exterminé en la présence du Seigneur. Moi le Seigneur.

4. Quiconque de la race d'Aaron aura la lèpre ou la gonorrhée, ne mangera point des choses qui me sont sanctifiées, jusqu'à ce qu'il soit guéri. Celui qui aura touché un homme souillé par un mort, ou qui a la gonorrhée,

5. Celui qui a touché un reptile ou quelque chose d'impur qui souille par son approche,

6. Sera impur jusqu'au soir et ne mangera point des choses sanctifiées.

7. Mais après le soleil couché, quand il aura lavé sa chair avec de l'eau et qu'il sera pur, il mangera des choses sanctifiées ; car c'est sa nourriture.

8. On ne mangera point de corps mort, ni un animal pris par un autre, et on ne se souillera pas par ces viandes. Je suis le Seigneur.

9. Qu'ils gardent mes commandements, de peur qu'ils ne portent le péché sur eux et qu'ils ne meurent dans le sanctuaire après l'avoir profané. Je suis le Seigneur qui les sanctifie.

10. Nul étranger ne mangera des choses sanctifiées, ni celui qui demeure avec le prêtre, ni le mercenaire.

11. Mais l'homme que le prêtre aura acheté, et celui qui est né en sa maison, ceux-là en mangeront.

12. Si la fille du prêtre est mariée à quelque homme du peuple, elle ne mangera point des choses sanctifiées, ni des prémices.

13. Mais si elle est veuve ou répudiée, et si elle est retournée sans enfants à la maison de son père, elle mangera de la nourriture de son père, comme elle faisait étant fille. Nul étranger ne pourra manger de ces choses.

14. Si quelqu'un par ignorance mange des choses sanctifiées, il ajoutera la cinquième partie à ce qu'il a mangé, et la donnera au prêtre dans le sanctuaire.

15. Et l'on ne profanera point les choses sanctifiées des enfants d'Israël, qui sont offertes au Seigneur.

16. De peur de porter cette iniquité après avoir mangé les choses sanctifiées. Je suis le Seigneur qui les sanctifie.

17. Or le Seigneur parla à Moïse disant :

18. Parle à Aaron et à ses fils, et à tous les enfants d'Israël, et tu leur diras : Quiconque de la maison d'Israël, ou des étrangers qui demeurent avec vous, aura offert son oblation ou accompli son vœu, ou aura offert de son plein gré tout ce qu'il présentera en holocauste au Seigneur ;

19. Que ce soit un mâle sans tache, des bœufs, des brebis et des chèvres :

20. S'il a une tache, vous ne l'offrirez point : et il ne sera point agréable.

21. L'homme qui offrira une victime pacifique au Seigneur, soit qu'il acquitte un vœu, soit qu'il offre volontairement ou des bœufs ou des brebis, l'offrira sans tache, afin qu'elle





soit agréable ; et il n'y aura aucune tache en elle.

22. Si l'animal est aveugle ou a un membre rompu, s'il a une cicatrice ou des pustules, ou des taches blanches et noires, vous ne l'offrirez pas au Seigneur.

23. Vous pourrez offrir volontairement le bœuf ou la brebis qui a l'oreille ou la queue coupée; mais le vœu ne peut être rempli par de telles offrandes.

24. Vous n'offrirez au Seigneur aucun animal froissé ou rompu ou taillé; ne faites rien de semblable en votre terre.

25. Vous n'offrirez pas les pains de la main de l'étranger à votre Dieu, ni toute autre chose qu'il voudra donner; car toutes ces choses sont corrompues et souillées : vous ne les recevrez point.

26. Or le Seigneur parla à Moïse, disant :

27. Lorsque le bœuf, l'agneau, la chèvre,

seront nés, ils seront sept jours sous la mamelle de la mère, et au huitième jour et après, ils pourront être offerts au Seigneur.

28. Soit un bœuf ou une brebis, ils ne seront pas immolés le même jour avec leurs petits.

29. Si vous offrez un sacrifice en rendant grâces au Seigneur, afin qu'il puisse être agréable,

30. Il sera mangé le même jour, et vous n'en laisserez rien pour le lendemain. Je suis le Seigneur.

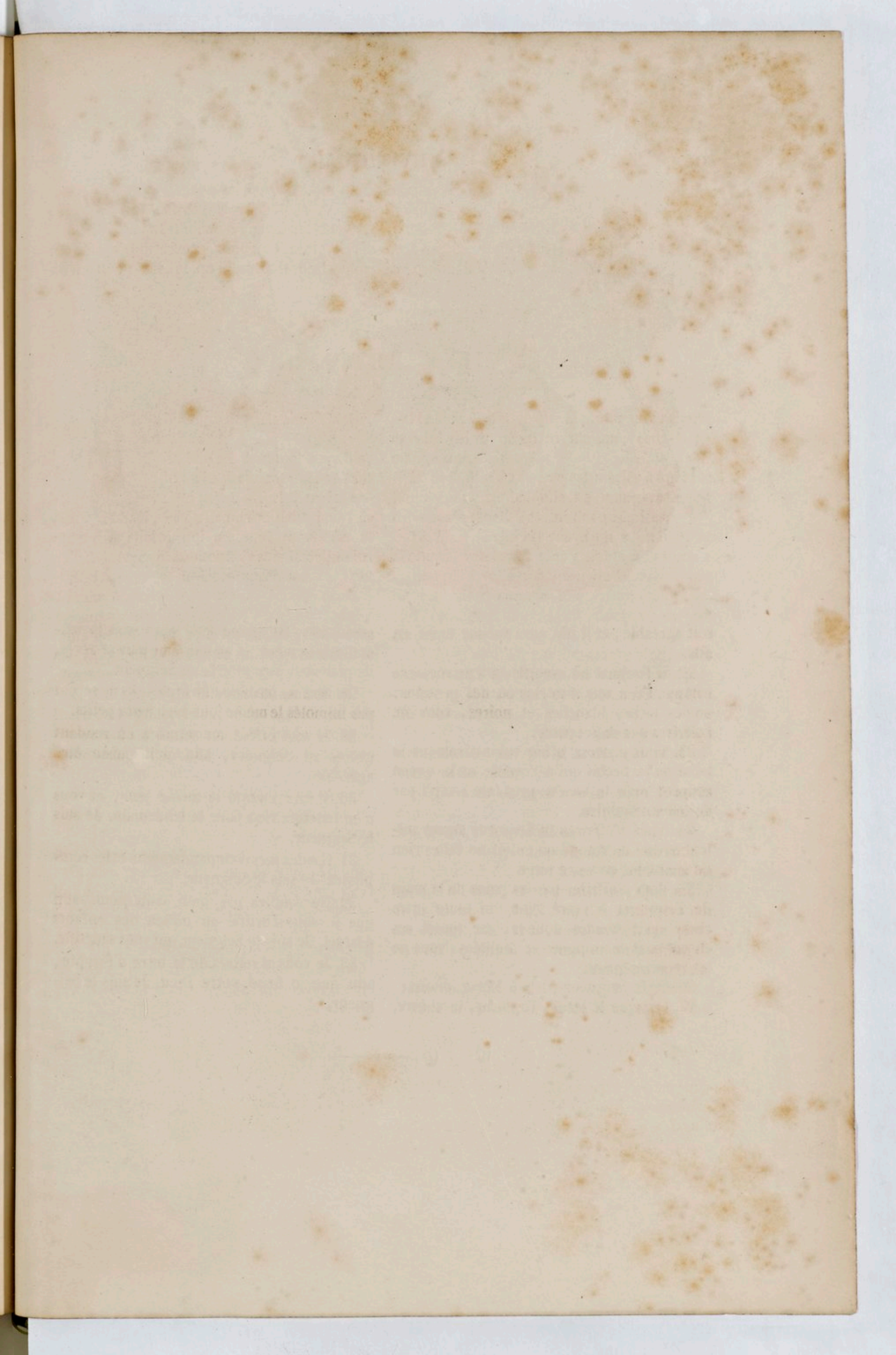
31. Gardez mes commandements et les remplissez. Je suis le Seigneur.

32. Ne souillez pas mon saint nom, afin que je sois sanctifié au milieu des enfants d'Israël. Je suis le Seigneur qui vous sanctifie.

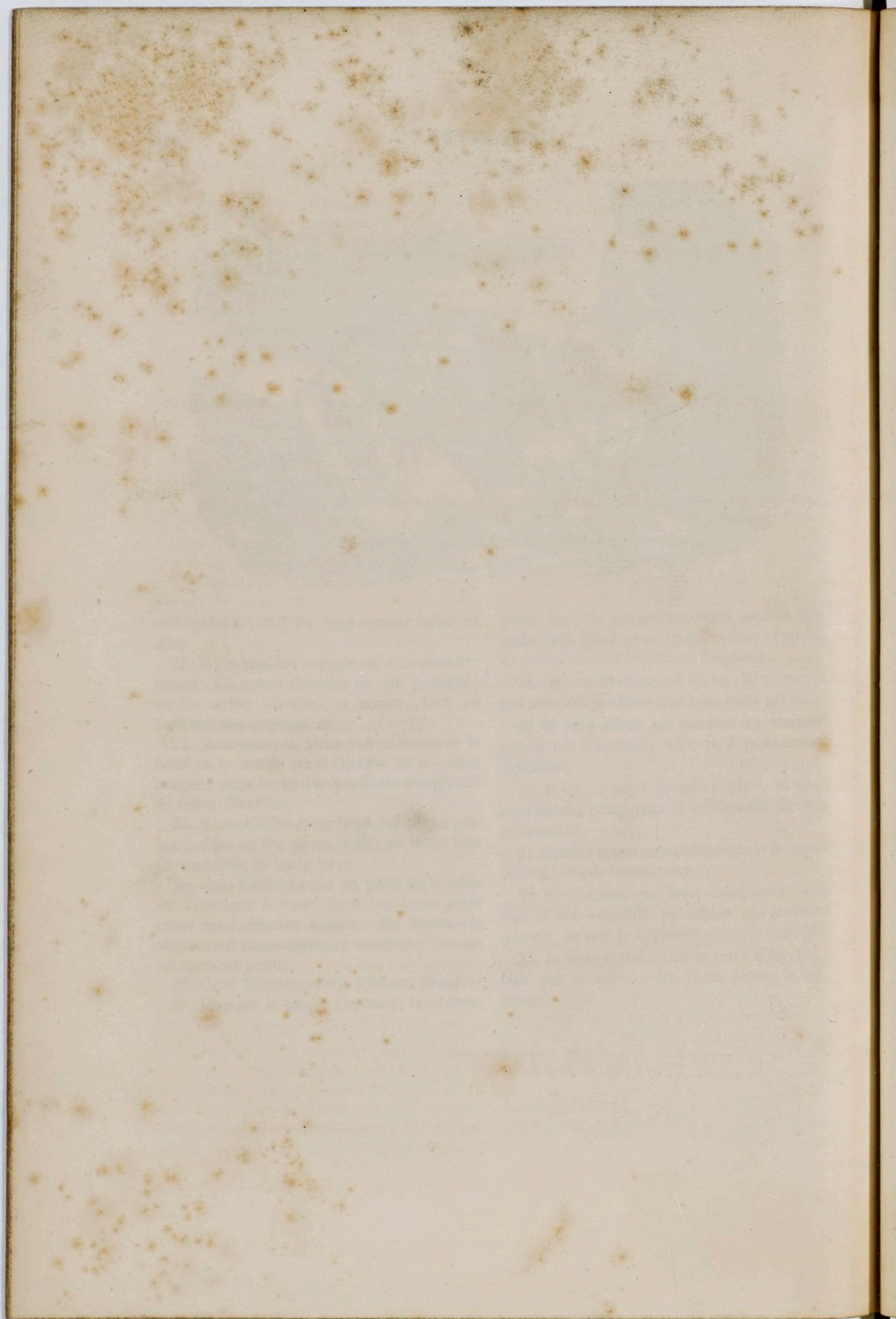
33. Je vous ai retirés de la terre d'Égypte, afin que je fusse votre Dieu. Je suis le Seigneur.



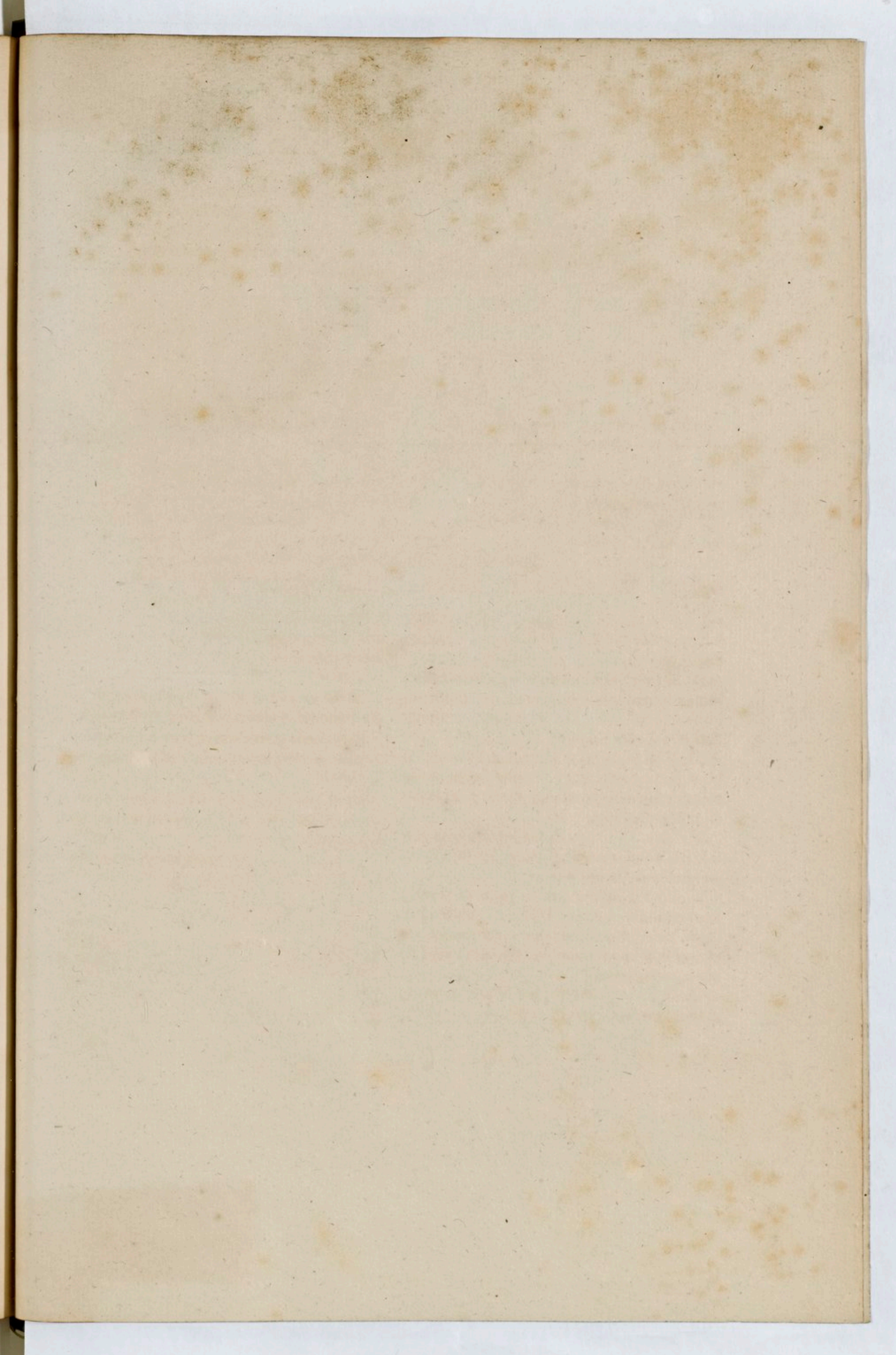
























BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE  
3 7531 00857253 0



BIBLIOTHÈQUE  
ROYALE

INVENTAIRE

A 2436

L. A.

SAINTE BIBLE.

TR. PAR GENOUDE.

EDIT. JUSTE.

I

P. 1838

MESSIER 1838